

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00165 069 9

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00165 075 6

J Canada. Parliament.
103 House of Commons.
H7 Standing Committee on
34-3 Multiculturalism and
M843 Citizenship.
A1 Minutes of proceedings...

J

103

H1

34-3

M843

A1

C.9

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA

1994 09 27

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Issue No. 1

Fascicule n° 1

Wednesday, May 29, 1991
Thursday, September 26, 1991
Wednesday, October 9, 1991

Le mercredi 29 mai 1991
Le jeudi 26 septembre 1991
Le mercredi 9 octobre 1991

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Président: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 106(1) and (2), election of Chairman and Vice-Chairmen

Conformément à l'article 106(1) et (2), élection du président et des vice-présidents

Pursuant to Standing Order 32(5) a study of the Annual Report 1989-90 of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act as well as the Annual Report 1989-90 of Multiculturalism and Citizenship Canada

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, étude du Rapport annuel 1989-1990 de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien ainsi que l'étude du Rapport annuel 1989-1990 sur le Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

APPEARING:

COMPARAÎT:

The Honourable Gerry Weiner
Minister of Multiculturalism and Citizenship

L'honorable Gerry Weiner
ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Vincent Della Noce
Ken James
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET DE LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Vincent Della Noce
Ken James
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 29, 1991

(1)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 5:15 o'clock p.m. this day, in Room 306, West Block, for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu.

Acting Members present: Jim Karpoff for Margaret Mitchell; Stanley Wilbee for Ken James.

The Clerk presided over the election of a Chairman.

On the motion of Ricardo Lopez, it was agreed,—That Jean-Pierre Hogue do take the Chair of this Committee as Chairman.

The Chairman took the Chair.

On the motion of Stan Wilbee, it was agreed,—That Harry Chadwick be elected Vice-Chairman (Government) of the Committee.

On the motion of Jim Karpoff, it was agreed,—That Shirley Maheu be elected Vice-Chairman (opposition) of the Committee.

On the motion of Ricardo Lopez, it was agreed,—That, in the absence of the Chairman, Harry Chadwick take the Chair to preside over the deliberations of the Committee.

Stan Wilbee moved and it was agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that three (3) members, are present and that both the Government and Opposition are present.

On the motion of Jim Karpoff, it was agreed,—That the Committee print 550 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*, as established by the Board of Internal Economy.

Stan Wilbee moved, and it was agreed,—That the Chairman, the Vice-Chairmen and other members appointed by the Chairman, after the usual consultations with the Whips of the different parties, do compose the Sub-Committee on Agenda and Procedure.

On the motion of Shirley Maheu, it was agreed,—That one transcript of all *in camera* meetings be produced to be kept in the Committee Clerk's office for consultation and; that all those transcripts be destroyed at the end of the session.

At 6:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Marc Toupin

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 29 MAI 1991

(1)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit aujourd'hui à 17 h 15 à la salle 306 de l'édifice de l'Ouest aux fins d'organisation.

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu.

Membres suppléants présents: Jim Karpoff remplace Margaret Mitchell; Stanley Wilbee remplace Ken James.

Le greffier préside à l'élection du président.

Sur motion de Ricardo Lopez, il est convenu,—Que Jean-Pierre Hogue prenne le fauteuil à titre de président de ce Comité.

Le président prend le fauteuil.

Sur motion de Stan Wilbee, il est convenu,—Que Harry Chadwick soit élu vice-président (gouvernement) du Comité.

Sur motion de Jim Karpoff, il est convenu,—Que Shirley Maheu soit élue vice-présidente (opposition) du Comité.

Sur motion de Ricardo Lopez, il est convenu,—Qu'en l'absence du président, Harry Chadwick prenne le fauteuil et préside aux délibérations du Comité.

Stan Wilbee propose et il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des réunions de façon à recevoir et autoriser l'impression de témoignages en l'absence de quorum à condition que trois (3) membres soient présents et que le gouvernement et l'opposition soient représentés.

Sur motion de Jim Karpoff, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 550 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages* comme il en a été décidé par le Bureau de régie interne.

Stan Wilbee propose et il est convenu,—Que le président, le vice-président et autres membres nommés par le président après les consultations habituelles avec les whips des différents partis composent le Sous-comité du programme et de la procédure.

Sur motion de Shirley Maheu il est convenu,—Qu'une transcription de toutes les réunions tenues à huis clos soit produite et conservée dans le bureau du greffier du Comité pour consultation et; que toutes ces transcriptions soient détruites à la fin de la session.

À 18 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Marc Toupin

THURSDAY, SEPTEMBER 26, 1991

(2)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 9:42 o'clock a.m., this day, in Room 536, Wellington Bldg, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ken James, Jim Karygiannis and Shirley Maheu.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Purves, Researcher.

The Committee considered its future business.

It was agreed,—That the Committee hold an informal meeting with the Minister of Multiculturalism and Citizenship at 3:30 o'clock p.m., on Wednesday, October 2, 1991.

It was agreed,—That the Committee seek permission from the House to travel, once it has determined the date and various locations in Canada.

It was agreed,—That the budget, not exceeding an amount of \$54,710, be adopted.

At 10:45 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, OCTOBER 9, 1991

(3)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:43 o'clock p.m., this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Jim Karygiannis, Ricardo Lopez and Margaret Mitchell.

Acting Member present: Mac Harb for Shirley Maheu.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Purves, Researcher.

Appearing: The Honourable Gerry Weiner, Minister of Multiculturalism and Citizenship.

Witnesses: From the Department of Multiculturalism and Citizenship: Mary Gusella, Deputy Minister; Anne Scotton, Executive Director.

Pursuant to Standing Order 108(3)(c), the Committee commenced a study of Multiculturalism policy in relation to the Annual Report 1989-90 of the Department of Multiculturalism and Citizenship.

The Minister made an opening statement and with the witnesses answered questions.

At 5:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

LE JEUDI 26 SEPTEMBRE 1991

(2)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 42 à la salle 536 de l'édifice Wellington sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ken James, Jim Karygiannis et Shirley Maheu.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves, recherchiste.

Le Comité considère ses travaux à venir.

Il est convenu,—Que le Comité tienne une réunion informelle avec le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté à 15 h 30 le mercredi 2 octobre 1991.

Il est convenu,—Que le Comité demande à être autorisé à voyager par la Chambre une fois qu'il aura déterminé les différentes dates et lieux de réunion au Canada.

Il est convenu qu'un budget n'excédant pas 54,710\$ soit adopté.

À 10 h 45 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 9 OCTOBRE 1991

(3)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit aujourd'hui à 15 h 43 à la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Jim Karygiannis, Ricardo Lopez et Margaret Mitchell.

Membre suppléant présent: Mac Harb remplace Shirley Maheu.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves, recherchiste.

Comparait: L'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

Témoins: Du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté: Mary Gusella, sous-ministre; Anne Scotton, directeur exécutif.

Conformément à l'article 108(3)(c) du Règlement, le Comité commence son étude du rapport annuel 1989-1990 de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien ainsi que l'étude du rapport annuel 1989-1990 sur le multiculturalisme et la citoyenneté Canada.

Le ministre fait une déclaration préliminaire et, avec les témoins, répond aux questions.

À 17 h 05 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday May 29, 1991

• 1717

The Clerk of the Committee: Honourable members, I see a quorum.

En conformité des articles 106(1) et 106(2) du Règlement, le choix d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

M. Lopez (Châteauguay): Je propose M. Jean-Pierre Hogue.

La motion est adoptée

Le greffier: Monsieur Hogue, je vous invite à prendre le fauteuil.

The Chairman: Thank you very much, everybody. I know we will be able to work positively and to the benefit of every Canadian. I usually work without a rigid agenda, and if you would accept my approach you will notice and realize very soon that the table is chaired by me but managed by the members. Please feel free to be at home.

We now come to the election of the two vice-chairmen. I will receive propositions from the floor.

Mr. Wilbee (Delta): Mr. Chadwick.

The Chairman: Mr. Chadwick proposed by Mr. Wilbee. Does everybody agree?

Some hon. members: Agreed.

• 1720

Mrs. Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): On a point of order, Mr. Chairman.

Puis-je suggérer que l'autre vice-président vienne de l'opposition? Il me semble que ce serait plus juste.

M. Lopez: Monsieur le président, je trouve tout à fait raisonnable que le deuxième vice-président soit un membre de l'opposition. Je suis bien d'accord sur cela. C'est une question d'équilibre et d'harmonie au sein du Comité. C'est une bonne idée et je suis bien d'accord.

Mr. Karpoff (Surrey North): I was going to nominate Mrs. Maheu.

The Chairman: I am very pleased to receive Madam Maheu, moved by Mr. Karpoff. Is that agreed?

Motion agreed to

Le président: Merci beaucoup. Félicitations.

Le point numéro 3,

hearing evidence and printing the same when a quorum is not present.

M. Lopez: Monsieur le président, vous me corrigerez si je fais erreur. Normalement, quand on a deux vice-présidents, il faut savoir lequel est le premier vice-président et lequel est le deuxième. S'il arrivait que le président ne soit pas apte à

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 29 mai 1991

Le greffier du Comité: Membres du comité, nous sommes en nombre suffisant.

Pursuant to sections 106(1) and 106(2) of the Standing Orders, we must first choose a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Lopez (Châteauguay): I nominate Jean-Pierre Hogue.

Motion agreed to

The Clerk: Mr. Hogue, I invite you to take the Chair.

Le président: Merci beaucoup à tous. Je sais que nous saurons travailler de manière positive, dans l'intérêt de tous les Canadiens. Je travaille habituellement sans programme rigide. Si vous acceptez ma méthode, vous comprendrez sous peu que même si c'est moi qui préside le comité, c'est vous qui le dirigez. Sentez-vous à l'aise.

Il nous faut maintenant élire les deux vice-présidents. Qui est proposé?

M. Wilbee (Delta): M. Chadwick.

Le président: M. Chadwick est proposé par M. Wilbee. Êtes-vous tous d'accord?

Des voix: Adopté.

Mme Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

May I suggest that the other vice-chairman be from the opposition? It seems fairer to me.

Mr. Lopez: Mr. Chairman, I feel it is only reasonable that the second vice-chairman be a opposition member. I agree with that. It is a question of balance and harmony on the committee. It is a good idea and I agree with it.

M. Karpoff (Surrey—Nord): J'allais proposer M^{me} Maheu.

Le président: Je suis très heureux de recevoir le nom de M^{me} Maheu proposé par de M. Karpoff. Êtes-vous d'accord?

La motion est adoptée

The Chairman: Thank you very much. Congratulations.

The third item,

porte sur la réception et l'impression des témoignages en l'absence d'un quorum.

Mr. Lopez: Mr. Chairman, correct me if I am wrong. Normally, when we have two vice-chairmen, we have to know who is the first vice-chairman and who is the second. If the chairman could not chair the meeting, then the first vice-

[Text]

siéger, c'est le premier vice-président qui prendrait le fauteuil. Donc, il faut déterminer à l'avance lequel est le premier et lequel est le deuxième. Je crois que dans un cas comme celui-ci, le premier doit être membre de la majorité, mais je m'en remets à votre jugement.

Le président: Mon humble jugement.

M. Della Noce (Laval-Est): Je pense qu'il est de bon aloi que le premier vice-président soit du parti majoritaire. D'ailleurs, nous les avons élus dans cet ordre. Si je peux éclairer un peu votre jugement, c'est ce qu'on a toujours fait au cours des sept ou huit dernières années.

The Chairman: Mr. Chadwick and Madam Maheu.

Monsieur Lopez, feriez-vous une proposition en ce sens?

M. Lopez: Oui.

Le président: Votre proposition est appuyée par M. Della Noce.

La motion est adoptée

Le président: Nous pouvons passer au point 3:

that the chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present provided that at least. . .how many?

Mme Maheu: Trois et deux?

The Chairman: Shall it be three or two or five?

Mr. Wilbee: How many opposition members will there be altogether on this committee? There are two here today.

Mrs. Maheu: There should be three.

The Chairman: Madam Maheu, Mr. Karygiannis and Madam Mitchell.

Mr. Wilbee: Karygiannis is very seldom in the House. If you are going to tie yourself down, I would think a smaller number for hearing evidence but certainly not for votes.

Mr. Della Noce: What is your small number?

Mr. Wilbee: Three: the chairman and two members as long as one is from the opposition.

The Chairman: Three?

Mrs. Maheu: At least one opposition member. If we insist—

The Chairman: All agreed?

Mrs. Maheu: If we insist on the NDP and they cannot be here, there is only one member.

Mr. Della Noce: So there are three.

The Chairman: So if at least three members are present, including both government and opposition members. That is fine.

Mme Maheu: Il faudrait qu'ils soient tous deux représentés.

• 1725

The Chairman: On printing of a specific number of copies of *Minutes of Proceedings and Evidence*, I would receive a proposition, this one in fact by Mr. Della Noce.

[Translation]

chairman would take over. So we must determine in advance who is the first vice-chairman and who is the second. I think that in a case like this one, the first vice-chairman should be a member of the majority, but I will leave it to your judgment.

The Chairman: My humble judgment.

Mr. Della Noce (Laval-Est): I believe that it is only fitting that the first vice-chairman be from the majority party. Besides, the vice-chairman were elected in that order. If I may help you in your judgment, this is what we have always done in the past seven or eight years.

Le président: M. Chadwick et M^{me} Maheu.

Mr. Lopez, would you put a motion to that effect?

Mr. Lopez: Yes.

The Chairman: Your motion is seconded by Mr. Della Noce.

Motion agreed to

The Chairman: So we can now go to item 3:

que le président soit autorisé à tenir des séances, à recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression en l'absence d'un quorum pourvu qu'au moins. . .combien de membres?

Mrs. Maheu: Three and two?

Le président: Disons-nous trois et deux ou cinq?

M. Wilbee: Combien y aura-t-il de membres de l'opposition au total au sein du comité? Il y en a deux aujourd'hui.

Mme Maheu: Nous devrions être trois.

Le président: M^{me} Maheu, M. Karygiannis et M^{me} Mitchell.

M. Wilbee: Karygiannis n'est pas souvent à la Chambre. Si vous voulez pareille obligation, je préférerais un plus petit nombre pour recevoir les témoignages, mais certainement pas pour les votes.

M. Della Noce: Combien est-ce, un plus petit nombre?

M. Wilbee: Trois: le président et deux membres, dont un de l'opposition.

Le président: Trois?

Mme Maheu: Au moins un membre de l'opposition. Si nous insistons. . .

Le président: Êtes-vous d'accord?

Mme Maheu: Si nous insistons pour la présence d'un néo-démocrate et qu'il ne puisse être là, il n'y aura qu'un membre.

M. Della Noce: Il y en aura donc trois.

Le président: Qu'il y ait donc au moins trois membres, représentant et le gouvernement et l'opposition. Très bien.

Mrs. Maheu: Both should be represented.

Le président: Je suis prêt à recevoir une proposition au sujet de l'impression d'un nombre donné d'exemplaires des *Procès-verbaux et témoignages*. C'est M. Della Noce qui va la présenter.

[Texte]

M. Della Noce: Monsieur le président, je voudrais demander au greffier ce qu'on faisait dans les années passées. Est-ce qu'on imprimait 600 exemplaires?

Le greffier: C'était 550 exemplaires. C'est ce qui a été établi par le Bureau de régie interne de la Chambre. C'est standard.

M. Della Noce: Alors, on s'en tient à la norme. Personne ne veut d'exemplaires supplémentaires? Je me demande parfois si ce n'est pas déjà trop. On ne lit pas toujours les comptes rendus.

M. Lopez: Étant membre de ce Comité depuis plusieurs années, j'ai l'impression qu'on n'utilisait pas tout. Il y avait du gaspillage, à mon avis. Donc, je crois qu'il y a même lieu de réduire le nombre. Cela coûte très cher et c'est. . .

Mme Maheu: On peut en faire imprimer d'autres si. . .

M. Lopez: S'il n'y en a pas assez.

Mme Maheu: On peut décider d'en faire imprimer tel nombre de copies et, si on en manque, on en fera imprimer d'autres.

M. Della Noce: Madame, ce n'est pas ce que je disais; je crois que 550, c'est déjà trop.

Mme Maheu: Ah oui?

M. Della Noce: C'est trop. On a toujours demandé de couper autant que possible. Cela fait six ans qu'on demande de couper.

Mme Maheu: Deux cents?

M. Della Noce: Est-ce que c'est la norme? Est-ce qu'on a une limite?

Le greffier: La norme est 550.

M. Della Noce: D'accord.

Mr. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Mr. Chairman, what really is the distribution of these, to what bodies?

The Chairman: Ask Mr. Toupin.

The Clerk: Essentially the distribution is the one that is set out by the committee. Basically all the Members of Parliament would normally get a copy, and obviously members of the committee. If there are witnesses appearing before the committee they would obviously get a copy, people who submit briefs and so on and so forth. I know that in the previous session the Canadian Ethnocultural Council submitted a list to the committee. There is quite a substantial mailing list, almost 200 organizations.

Mme Maheu: Laissons cela à 550.

M. Della Noce: Monsieur le président, on peut proposer un nombre minimum et, quand on recevra les groupes en question, on verra si c'est possible de le faire. S'ils ont une liste de 200, on pourra leur demander de la réduire à 100. S'il en faut absolument 200, on pourra augmenter. C'est inutile si on n'en a pas besoin. Dans les années passées, il a été prouvé qu'il y en avait toujours trop.

Mme Maheu: Oui, mais juste la Chambre des communes, c'est 295.

M. Lopez: La plupart ne le lisent pas.

[Traduction]

Mr. Della Noce: I would like to ask the Clerk what was done in past years, Mr. Chairman. Were 600 copies printed?

The Clerk: We printed 550 copies. This is the figure laid down by the Board of Internal Economy of the House. That is the standard number.

Mr. Della Noce: Then let us stay with this standard number. No one wants any extra copies, do they? I sometimes wonder whether we are not already printing too many. We do not always read the minutes.

Mr. Lopez: As a member of this committee for several years, I don't think all the copies were used. I think there was some waste. It would actually be a good idea to reduce the number, in my view. Printing copies is very expensive and. . .

Mrs. Maheu: We could print more if. . .

Mr. Lopez: If there are not enough.

Mrs. Maheu: We could decide to print a certain number of copies, and if we don't have enough, we could print more.

Mr. Della Noce: That is not what I was saying, Mrs. Maheu. I think 550 copies is too many.

Mrs. Maheu: Is that so?

Mr. Della Noce: It is too many. We have always been asked to cut as much as we could. For six years now, we've been asking people to cut back.

Mrs. Maheu: What about 200?

Mr. Della Noce: Is that the standard? Is there a limit?

The Clerk: The standard number is 550.

Mr. Della Noce: All right.

M. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Quels organismes reçoivent les procès-verbaux, monsieur le président?

Le président: Il faut poser la question à M. Toupin.

Le greffier: C'est le comité lui-même qui décide de la distribution des procès-verbaux. Normalement, tous les députés reçoivent un exemplaire, y compris, évidemment, les membres du comité. Les témoins qui comparaissent devant le comité reçoivent un exemplaire, comme ceux qui présentent des mémoires, etc. Je sais que lors de la dernière session, le Conseil ethnoculturel du Canada a présenté une liste d'organismes au comité. Il y a une liste de distribution assez importante—elle compte presque 200 organismes.

Mrs. Maheu: Let's leave it at 550.

Mr. Della Noce: We could move a minimum number, Mr. Chairman, and we will determine, when we see the groups in question, whether this is possible. If they have a list of some 200 organizations, we could ask them to reduce it to 100. If they absolutely require 200, then we could increase the number. There is no point printing copies we do not need. In past years, it has been proven that there were always too many.

Mrs. Maheu: Yes, but just for the members of the House of Commons alone, we need 295 copies.

Mr. Lopez: Most of them do not read it.

[Text]

Mme Maheu: Ce n'est pas dans les normes pour la Chambre?

M. Della Noce: Ils le reçoivent, mais... Combien de fois l'avez-vous lu depuis que vous êtes ici, madame?

Mme Maheu: Je lis toujours les comptes rendus du Comité du multiculturalisme.

M. Della Noce: Et les autres? Celui qui ne siège pas au Comité du multiculturalisme donne la même réponse.

Mme Maheu: Tout dépend... S'il est dans les normes que les élus le reçoivent... Je n'ai pas envie que ce soit le Comité du multiculturalisme qui coupe. Je ne sais pas si c'est une bonne idée ou non.

Mr. Karpoff: Has there been a motion moved yet?

The Chairman: Not yet.

Mr. Karpoff: I move that the 550 copies of the *Minutes of Proceedings and Evidence* be printed.

There are a lot of community groups that have shown interest in the past, and they will do so again. If you deny them access to this committee that would be a wrong way for a new committee to start.

Mr. Chadwick: Mr. Chairman, no one wants to deny anybody access to the committee, but what I think we are looking at and what I would like to look at is whether there has been wastage over the years. I guess the clerk is the only one who can answer that. It just seems excessive when you talk about 550 copies and I do not know at this point in time what the distribution is.

Mrs. Maheu: I think we are nit-picking.

Mr. Wilbee: When you are printing something it usually does not cost an awful more to print 500 as to print 300. The cost is in setting it up. Maybe our clerk could give us a little guidance. If this has been the volume in the past I think we should just carry on with it, because the printing costs are in setting it up.

The Clerk: We could probably argue the case both ways. I think there were instances when the 550 limit that had been set was not used. On the other hand, there have been other instances, especially when the committee decided to embark on a fairly major study, when the 550 copies have not been sufficient, and the committees have even asked that the number be increased.

• 1730

Mr. Wilbee: It has been my experience on other committees where we have produced reports that some of them are very popular and you may produce 3,000, whereas others are of very limited interest. For routine proceedings 550 should be adequate.

Motion agreed to

Le président: Constitution du Sous-comité du programme et de la procédure:

[Translation]

Mrs. Maheu: Is this not a part of required House practice?

Mr. Della Noce: Members receive the issues, but... How many times have you read it since you've been here, Mrs. Maheu?

Mrs. Maheu: I always read the minutes of the Multiculturalism Committee.

Mr. Della Noce: What about the others? Someone who is not on the Multiculturalism Committee would not give the same answer.

Mrs. Maheu: It all depends... If it is standard practice for members of Parliament to receive it... I would not want it to be the Multiculturalism Committee that cut back on this. I am not sure whether this is a good idea or not.

M. Karpoff: Est-ce qu'on a déjà présenté une proposition?

Le président: Pas encore.

M. Karpoff: Je propose que 550 exemplaires des *Procès-verbaux et témoignages* soient imprimés.

Par le passé, beaucoup de groupes communautaires voulaient recevoir les exemplaires, et ils vont manifester le même désir de nouveau. Si vous leur niez cet accès au comité, je pense que ce serait un mauvais début pour un nouveau comité.

M. Chadwick: Monsieur le président, personne ne veut nier à qui que ce soit l'accès au comité, mais il s'agit de savoir s'il y a eu du gaspillage au cours des années. Je pense que le greffier est le seul à pouvoir répondre à cette question. Cinq cent cinquante exemplaires semblent peut-être excessifs, mais je ne sais pas quelle est la distribution de ces exemplaires.

Mme Maheu: Je pense que nous coupons les cheveux en quatre.

M. Wilbee: Lorsqu'on imprime quelque chose, souvent il ne coûte pas beaucoup plus cher d'en imprimer 500 que d'en imprimer 300. C'est la composition qui coûte chère. Peut-être que le greffier pourrait nous donner des conseils. Si c'est le nombre d'exemplaires qu'on a imprimés par le passé, je pense que nous devrions nous en tenir au même chiffre, car c'est la composition qui coûte chère.

Le greffier: Je pense qu'on peut défendre les deux points de vue. Parfois on n'a pas utilisé tous les 550 exemplaires. Par contre, dans d'autres cas, surtout lorsque le comité a entrepris une étude assez importante, les 550 exemplaires n'ont pas été suffisants et on s'est vu demander d'augmenter le nombre d'exemplaires.

M. Wilbee: D'après mon expérience sur d'autres comités, parfois on fait imprimer 3,000 exemplaires d'un rapport qui est très populaire, alors que d'autres fascicules sont d'un intérêt très limité. Je pense que 550 exemplaires devraient suffire dans le cas d'affaires ordinaires.

La motion est adoptée

The Chairman: Appointment of a Sub-committee on Agenda and Procedure:

[Texte]

that the chairman, vice-chairmen, and other members appointed by the chairman after the usual consultation with the whips of different parties do compose the subcommittee on agenda and procedure.

Some hon. members: Agreed.

Le président: Qu'une seule transcription des séances à huis clos soit produite et conservée au bureau du greffier pour consultation, et que lesdites transcriptions soient détruites à la fin de la session.

Mrs. Maheu: I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Other business.

Mme Maheu: Monsieur le président, j'ai plusieurs demandes à présenter au Comité.

Premièrement, il y a l'étude du rapport sur la Loi sur le multiculturalisme.

Deuxièmement, je voudrais qu'on fasse venir les représentants de Revenu Canada et de la GRC concernant les *Nazi video games*. J'ai posé une question à la Chambre à ce sujet. Ces jeux sont distribués en Allemagne et en Autriche. C'est vraiment du racisme flagrant contre les Juifs et les Turcs. De fortes rumeurs circulent selon lesquelles ces jeux seraient produits au Canada. J'aimerais qu'on pose les questions pertinentes et qu'on demande que les études nécessaires soient faites.

Troisièmement, il y a *Black Radio in Toronto*. Je voudrais voir les officiels du CRTC. Ils ont manqué une occasion de laisser se produire une première au Canada: un poste de radio pour la communauté noire de Toronto. On se demande pourquoi le CRTC n'a pas appuyé l'idée du multiculturalisme.

Je voudrais voir CBC et Radio-Canada pour qu'ils nous expliquent un peu un phénomène qui s'est produit pour la deuxième fois. Auparavant, on avait *Porter Porter*. Il y a des gestes de posés contre la communauté allemande et contre la communauté chinoise avec *Dimsum Diaries*. Je pense que c'est assez. Il va falloir que quelqu'un parle à la GRC et demande des explications à CBC et à Radio-Canada. C'est du pur racisme sur les ondes.

The CBC is supposed to be a . . .

M. Della Noce: Monsieur le président, M^{me} Maheu voudrait faire comparaître certains témoins personnels, mais le multiculturalisme, c'est beaucoup plus que deux ou trois cas personnels. Il me semble que si on invite tous les groupes, de telles choses sortiront sûrement à la douzaine, si je me fie à l'expérience du passé.

Mme Maheu: Qu'on invite Radio-Canada.

M. Della Noce: Avant d'inviter Radio-Canada, il ne faut pas oublier que le CRTC a son travail à faire. Je ne suis pas toujours d'accord avec le CRTC, mais je sais que lorsqu'il prend une décision, il tient compte de plusieurs facteurs. J'aimerais que les groupes reconnus depuis nombre d'années viennent faire leurs présentations; des cas de ce genre sortiront probablement à la douzaine. Si ces cas particuliers ne sortent pas, on demandera au greffier de faire venir les gens impliqués dans ces cas spécifiques.

[non lu]

[Traduction]

que le président, le vice-président et d'autres membres que désignera le président après les consultations d'usage avec les whips des divers partis constituent le sous-comité du programme et de la procédure.

Des voix: D'accord.

The Chairman: A single transcript of *in camera* meetings be prepared and kept in the clerk's office for consultation purposes, and that these transcripts be destroyed at the end of the session.

Mme Maheu: Je le propose.

La motion est adoptée

Le président: D'autres questions.

Mrs. Maheu: I have a number of requests to make to the committee, Mr. Chairman.

First of all, there is the study of the report on the Multiculturalism Act.

Second, I would like the committee to call representatives of Revenue Canada and the RCMP with respect to *jeux vidéo nazis*. I asked a question in the House on this matter. These games are distributed in Germany and Austria. They are really flagrantly racist against Jews and Turks. Serious rumours that these games are produced in Canada are go around. I would like the committee to ask the relevant questions and to commission the necessary studies.

Third, there is *Black Radio in Toronto*. I would like to have the CRTC officials appear before the committee. They missed an opportunity for a first in Canada: a radio station for the black community in Toronto. We wonder why the CRTC did not support the idea of multiculturalism.

I would like to see CBC and Radio-Canada officials explain something that has now happened twice. In the past, there was *Porter Porter*. Things were said against the German community and against the Chinese community with *Dimsum Diaries*. I think that is enough. Someone is going to have to talk to the RCMP, and demand explanations from the CBC and Radio-Canada. We are being exposed to pure racism on our airwaves.

Radio-Canada est censée être . . .

Mr. Della Noce: Mr. Chairman, Mrs. Maheu would like to call some witnesses in which she has a personal interest, but multiculturalism is much more than two or three personal cases. I think, based on past experience, that if we invite all the groups, we will certainly hear dozens of stories of this type.

Mrs. Maheu: Let us invite the CBC.

Mr. Della Noce: Before inviting the CBC, we must not forget that the CRTC has a job to do. I do not always agree with the CRTC, but I do know that when it makes a decision, it takes a number of factors into account. I would like to hear from the groups that have been recognized for a number of years. Dozens of cases of this type will probably come forward. If they do not, we will ask the Clerk to have the people involved in these particular cases appear before the Committee.

[Text]

Mme Maheu: Radio-Canada a le mandat de promouvoir le multiculturalisme et la dualité linguistique et culturelle.

• 1735

M. Della Noce: Le Comité a surtout des fonctions générales; il ne doit pas tant s'occuper de cas particuliers. Si le cas ne sort pas un jour, je serais d'accord qu'on fasse venir les personnes en question. Quand le groupe ethnoculturel comparaitra ici, il nous fera part de toutes sortes de cas. S'il y a lieu, on pourrait leur demander pourquoi ils ne se sont pas occupés de ces cas eux-mêmes. Nous avons des groupes financés par le gouvernement pour régler ces choses. Vous, vous nous présentez un cas. . .

Mme Maheu: C'est cela! Ces groupes sont financés par le gouvernement. On est déjà rendu à trois cas: trois communautés blessées. Ce sont des lettres que j'ai reçues de la communauté. Le CEC n'a aucun pouvoir contre Radio-Canada, mais ce Comité-ci devrait en avoir.

M. Della Noce: Monsieur le président, il faudrait peut-être commencer à faire venir des groupes.

The Chairman: Would the members agree

qu'avant de recevoir les groupes, on puisse recevoir les demandes de M^{me} Maheu, les codifier et les placer à l'ordre du jour d'une réunion antérieure?

We could be in a position to organize not only the material presented by Madam Maheu but also to discuss in a frank and open way the approach, the philosophy and the directions we would like the committee to start with and become more involved in.

Mme Maheu: C'est peut-être le ministre des Communications qui peut répondre pour le CRTC et CBC ou Radio-Canada. Il faudrait aborder les sujets.

M. Della Noce: M^{me} Maheu peut certainement envoyer toutes ses plaintes au bon ministère, et on va agir immédiatement, que ce soit au Multiculturalisme ou aux Communications.

Mme Maheu: J'en ai plusieurs, mais j'en ai vu dans les comptes rendus de ce Comité.

M. Della Noce: J'aimerais que le Comité directeur décide des cas qu'on va étudier et, ensuite, on pourra présenter tous nos cas personnels. Pour ma part, j'en ai une vingtaine, lui en a trois et lui en a certainement quelques-uns. Cependant, le travail d'un comité, c'est aussi le travail du gouvernement. Nous devons rencontrer des groupes qui sont financés, et tout cela sortira probablement. Ces groupes ont de l'expérience. Ils répondent au téléphone tous les jours. Ils ne font que cela. Il y a certainement des problèmes. Ils les ont peut-être réglés. Sinon, pourquoi ne les ont-ils pas réglés? Chacun pourra alors présenter son petit dossier et leur demander comment il se fait qu'ils n'ont rien fait dans ce cas.

Il y a autre chose, monsieur le président. Les ministres vont certainement comparaître au Comité si le Comité directeur en décide ainsi. J'espère que le greffier va prendre bonne note de cela. Il y a certains ministres qui vont venir ici. Habituellement, on rencontre le ministre du Multiculturalisme et les autres.

[Translation]

Mrs. Maheu: The CBC has a mandate to promote multiculturalism and linguistic and cultural duality.

Mr. Della Noce: The Committee's main responsibility is general in nature; it should not look into specific cases so much. If a particular case does not come out some day, I would agree that we should summon the individuals in question. When the ethnocultural group appears, it will tell us about all sorts of cases. If appropriate, we could ask them why they have not dealt with these cases themselves. We have groups financed by the government to settle these matters. You are presenting a case to us. . .

Mrs. Maheu: That is it! These groups are financed by the government. We already have three cases where three communities have suffered. I received letters from the community. The CEC has no authority over the CBC, but this committee should.

Mr. Della Noce: Perhaps we should start by calling the various groups, Mr. Chairman.

Le président: Les membres du comité sont-ils d'accord pour dire

that before we call the groups, we could receive Mrs. Maheu's requests, categorize them and put them on the agenda of a prior meeting?

On pourrait non seulement organiser les sujets présentés par M^{me} Maheu, mais également discuter de façon franche et ouverte l'orientation et la philosophie que devrait avoir le comité.

Mrs. Maheu: Perhaps the Minister of Communications can answer for the CRTC and CBC or Radio-Canada. We should deal with these matters.

Mr. Della Noce: Mrs. Maheu can certainly send all her complaints to the appropriate departments, and immediate action will be taken, whether by the Department of Multiculturalism or by Communications.

Mrs. Maheu: I do have several complaints, but I have seen some of them in this committee's proceedings.

Mr. Della Noce: I would like the Steering Committee to decide on the matters the Committee will study, and then we can put forward all our personal cases. I have about twenty of them myself, he has three, and he certainly has some. However, the committee's work is also the government's. We should meet with the groups that receive funding, and all this will probably come out during their testimony. These groups are experienced. They handle telephone calls every day. That is all they do. There are no doubt some problems. They may have solved them already. If not, why not? Later we can all put forward our personal cases and ask them why nothing has been done regarding a particular matter.

There is another thing, Mr. Chairman. The ministers will certainly appear before the Committee, if the Steering Committee so decides. I hope the Clerk will take careful note of that. Some ministers will appear before us. Usually, we meet with the Minister of Multiculturalism and the others.

[Texte]

Mme Maheu: Avant qu'on se lance dans le débat, est-ce que je peux finir ma liste? Je peux vous dire que certains de ces cas datent d'un an. Le ministre est au courant, la question est posée et la situation n'est ni réglée ni améliorée. On va peut-être inviter les ministres, mais je voulais que ces points soient couverts par le Comité directeur s'il le faut, et par le ministre s'il le faut.

M. Otto Jelinek a dit qu'il ne croyait pas dans le multiculturalisme. C'est un ministre de la Couronne. Le ministre responsable du Multiculturalisme doit réagir à cela. Au Conseil national de recherches du Canada, dans le cas du Dr Grover, la discrimination raciale était flagrante. Si tel n'avait pas été le cas, aujourd'hui, il aurait sans doute son emploi. Je parle de situations comme celles-là. On accepte le racisme et l'intolérance ou on ne les accepte pas.

Je n'ai pas fini. J'ai deux autres cas. Le *World Sikh Organization* se plaint ouvertement du fait que le gouvernement se mêle de son organisation interne. Il faut demander au ministère du Multiculturalisme comment il se fait que quelqu'un du ministère essaie de créer une organisation pour les Sikhs alors qu'ils en ont déjà une.

Enfin, il y a eu la «*moslemophobia*» lors de la guerre. La communauté musulmane du Canada a été victime d'intolérance et de racisme. Est-ce qu'il n'y a pas lieu de voir si cela va mieux aujourd'hui? Il ne s'agit pas nécessairement d'inviter six ou sept groupes, mais au moins d'obtenir les réponses de ces groupes-là.

• 1740

Mr. Karpoff: I think the points that have been raised are good. Margaret Mitchell, who is going to be the regular member on this committee, has requested that I also ask that a number of these items be brought before the committee immediately, not only the report of multiculturalism. Our research department should start to look at criteria based on the Multiculturalism Act. We could use this to evaluate the multicultural report.

Then there are the issues that other hon. members have raised, particularly some of the series that have been openly racist, the Dimsum series, the lack of action by the CRTC, the whole question of the Sikh community. It is not the World Sikh Organization that is being interfered with, it is the Sikh community.

There is a presumption on the part of the government that they somehow can go into a specific ethnic or religious community and organize a different organization to represent them. It is solely the responsibility of any group in this country to decide who is going to be their representative. It is not the responsibility of the government. I think it is a very, very serious matter that this committee must and should deal with.

The other issue that I think was brought out relates to the Gulf War. All the casualties of the Gulf War were not in the Middle East, many of them were in Canada. There were increased racial tensions, discrimination, and the loss of freedom of all Canadians by the tremendous censorship that was imposed on us. I think that is an important factor for us to be taking a look at.

[Traduction]

Mrs. Maheu: Before we get into a debate, can I finish presenting my list? I can tell you that some of these cases are a year old. The minister is aware of them, the question has been raised and the situation has not been cleared up or improved. We may invite the ministers, but I would like the Steering Committee and the minister to look at these matters, if necessary.

Otto Jelinek said he did not believe in multiculturalism. He is a minister of the Crown. The Minister of Multiculturalism should respond to that remark. The case of Dr. Grover at the National Research Council involves flagrant discrimination. If this were not the case, he would have his job today. That is the type of situation I refer to. Either we accept racism and intolerance or we do not.

I have not finished. I have two more cases. The World Sikh Organization openly complains about the government getting involved in its internal operations. We must ask the Department of Multiculturalism why someone from the department is trying to create an organization for the Sikhs when they already have one.

Finally, there is all the «*moslemophobia*» we saw during the war. The Moslem community of Canada has been a victim of intolerance and racism. Would it not be advisable to determine whether the situation has improved now? We need not necessarily invite six or seven groups, but we should at least get some answers from those groups.

M. Karpoff: Je pense qu'on a soulevé des points intéressants. Margaret Mitchell, qui sera notre membre permanent du comité, m'a demandé de signaler immédiatement un certain nombre de questions au comité, non seulement le rapport sur le multiculturalisme. Nos attachés de recherche devraient commencer immédiatement leur examen des critères énoncés dans la Loi sur le multiculturalisme afin d'évaluer le rapport.

Il y a aussi des sujets que d'autres ont déjà mentionnés, notamment certaines émissions ouvertement racistes, comme le feuilleton Dimsum, l'absence de mesures de la part du CRTC, et toute la question de la communauté sikh. Ce n'est pas simplement une question d'ingérence auprès de l'Organisation mondiale des sikhs; toute la communauté sikh qui est touchée.

Le gouvernement semble croire qu'il peut intervenir auprès d'une communauté religieuse ou ethnique afin d'imposer l'organisme qui est censé la représenter. C'est la responsabilité exclusive du groupe concerné de choisir ses représentants, non pas celle du gouvernement. À mon avis, c'est une question bien sérieuse sur laquelle notre comité devra se pencher.

L'autre question concerne la Guerre du golfe. Les retombées de cette guerre n'ont pas été limitées au Moyen-Orient; le Canada aussi a été touché. Les tensions raciales et les incidents de discrimination ont augmenté et tous les Canadiens ont perdu une partie de leur liberté à cause de la censure très rigoureuse qui nous a été imposée. Je pense que c'est une autre question que nous devrions examiner.

[Text]

Also, in the very near future the Human Rights Commissioner should appear before the committee to review employment equity as it applies to visible minorities. That is another area that must be dealt with specifically by this committee.

Thank you.

M. Lopez: Monsieur le président, je ne sais pas si le mandat du Comité a été modifié, mais l'année passée, on avait mis sur la table la question que M^{me} Maheu vient de soulever. La réponse était claire: cette responsabilité relève d'autres comités, comme le Comité des droits de la personne et le Comité de la justice.

Vous déciderez comme vous le voulez, mais à mon humble avis, ces questions-là ne relèvent pas du Comité du multiculturalisme mais plutôt du Comité des droits de la personne. Je ne nie pas que des problèmes comme ceux-là puissent exister. Je ne nie pas cela du tout. Cependant, il y a d'autres comités qui se penchent sur cette question. Il me semble qu'il serait malvenu que deux ou trois comités étudient la même chose. À ce moment-là, on tournerait en rond et on compliquerait même la solution, si solution il y a.

Le président: Votre commentaire est le bienvenu, comme tous les autres d'ailleurs. Il me semble qu'à ce moment-ci de la rencontre, il est souhaitable que nous entendions des points de vue et des souhaits et que nous placions ces points de vue à l'ordre du jour du Comité directeur. Ultérieurement, nous pourrions nous bâtir un programme pour pouvoir nous ouvrir sur un peu d'idéologie et, par le fait même, sur une démarche quant aux limites que le Comité devrait avoir. C'est à travers des sujets comme ceux-là que nous pourrions mieux identifier les paramètres.

Cela ne veut pas dire qu'ici

we are going to study every question, but at least they have been received. Then we can decide where they could be funnelled.

M. Della Noce: Monsieur le président, je voudrais que ce soit bien clair au départ. Je félicite M^{me} Maheu de son intérêt. C'est une belle cause. Bravo! Il n'y en a pas assez comme elle. Mon collègue du NPD, qui remplace M^{me} Mitchell qui a beaucoup d'expérience à ce Comité, va certainement présenter des arguments que je présente depuis six ou sept ans. Cela a toujours été la même chose.

• 1745

Le Comité n'est pas un bureau de plaintes, mais le Comité peut inviter des groupes, comme il l'a fait dans le passé. Ces groupes vont nous dire exactement ce qui ne fonctionne pas et nous donner la solution. S'il y a des cas particuliers, je serai le premier à dire que le Comité va le faire, mais le Comité n'est pas un bureau de plaintes. Le Comité n'est pas la Commission des droits de la personne. C'est un Comité parlementaire sur le multiculturalisme. Un jour, on ajoutera peut-être la citoyenneté s'il le faut, parce que le mot commence à être très populaire.

Je proposerais qu'on commence tout de suite avec un petit horaire si tout le monde est d'accord. On pourrait d'abord inviter quelques groupes pour amorcer une discussion. Je demanderais au greffier de nous donner les

[Translation]

Le président de la Commission des droits de la personne devrait comparaître devant le comité très bientôt pour parler du principe de l'équité dans l'emploi tel qu'il s'applique aux minorités visibles. C'est un autre domaine qui intéresse directement le comité.

Je vous remercie.

Mr. Lopez: Mr. Chairman, I do not know if the Committee's mandate has been changed, but the matter raised by Mrs. Maheu was brought up last year and the answer was quite clear: the subject would fall within the scope of other committees such as the Human Rights Committee and the Justice Committee.

You may decide as you please, but in my humble opinion, these subjects do not come under the Multiculturalism Committee, but rather the Human Rights Committee. I do not deny the existence of such problems, not at all. However, other committees deal with them. I do not think it advisable to have two or three committees doing the same work. We would simply round in circles and make finding any solution harder.

The Chairman: Your comment is welcome, as are those of all other members. I think at this stage, we should hear all the points of view and wishes, which later can be considered by the Steering Committee. Then we can set our agenda, with some place for ideological considerations, and also define what the Committee's parameters will be. By dealing with such subjects we should probably obtain a clearer idea of what the Committee's approach will be.

That does not mean that

nous allons décider d'examiner toutes ces questions mais pour le moment nous en prendrons note. Ensuite nous pourrions décider de la suite à donner.

Mr. Della Noce: Mr. Chairman, I think we should be very clear at the outset. I commend Mrs. Maheu for her interest. It is a fine cause and deserves our congratulations. There are too few members like her. My NDP colleague, who is replacing Ms. Mitchell with her long experience on this committee, will certainly present some arguments that I have been raising for six or seven years. It has always been the same story.

The committee is not a complaints department but it can invite groups to appear, as it has in the past. These groups can explain exactly where the problem lies and tell us what the solution should be. If there are particular cases, I would be quite willing to have the Committee look into them, but the Committee is not a complaints office. The Committee is not the Human Rights Commission. It is the Parliamentary Committee on Multiculturalism. One day it may also become the committee on Citizenship, because that word is becoming very popular.

I would suggest that we start planning our work now, if everyone agrees. First of all, we could invite some groups to start off the discussion. The Committee Clerk could provide us with the names of the groups most concerned and extend

[Texte]

noms des groupes les plus intéressés et de lancer une invitation générale. Nous pouvons commencer à recevoir des gens qui vont nous lancer dans une discussion portant directement sur le multiculturalisme. Dans le passé, il y en a qui ont fait un travail extraordinaire. Il s'agirait de relire les comptes rendus et de faire revenir ces gens. Les membres du Comité se prépareront en conséquence et verront s'il y a eu du progrès. Les plaintes de l'année passée ont-elles été réglées? Les membres vont prendre cela en note. Est-ce que de telles choses sont déjà arrivées? M^{me} Maheu parlait d'en passer une ou deux de temps à autres aux bonnes personnes. Je voudrais vous mettre en garde, monsieur le président. Ici, ce n'est pas un bureau de plaintes. Nous ne sommes pas équipés pour cela.

Le président: Monsieur Della Noce, comme président, je dois prendre position pour le bénéfice de tous les membres du Comité. Le Comité est indépendant et il sera ce que les membres veulent qu'il soit. C'est clair. L'année dernière, *we worked together* avec M^{me} Mitchell et M^{me} Maheu lorsque que notre collègue était absent.

We opened every "can of worms", and we were able to get along.

La maladie du président et son absence ont pu, à certains moments, empêcher le Comité d'avancer aussi rapidement qu'il aurait pu. Je remplaçais le président et je voulais bien lui laisser son autorité. Je pense qu'il s'était développé une légitimité et une attitude extrêmement ouverte et positive qui ne se voulait pas critique des politiques du gouvernement ou des politiques canadiennes. À certains moments, il y avait un peu de politique, car cela va de soi, mais je pense que la plupart des questions qui ont été soulevées étaient fondamentales. Je pense à certaines questions que soulevait M^{me} Mitchell. C'était des questions très importantes. S'il n'y avait pas eu cette table d'écoute, les groupes n'auraient pas reçu l'attention que nous devons leur accorder comme parlementaires. Je comprends très bien que nous ne ferons pas du Comité un bureau de plaintes. Cela va de soi. Cependant, je ne voudrais pas que nous puissions donner à aucun moment l'impression que là où il y a de l'opposition. . . J'ai dit dans mes remarques du début que j'avais a "loose" approach. C'est-à-dire que c'est la table qui mène. Pour moi, il n'y a pas ici l'opposition versus le parti au pouvoir, à moins qu'il y ait un vote. Il y a simplement des membres du Comité parce qu'on touche à ce qu'il y a de plus humain dans la société.

M. Della Noce: Mes remarques ne visaient pas M^{me} Maheu en particulier. Que ce soit eux ou que ce soit notre parti, le problème est que les groupes attendent beaucoup de nous. Ici, c'est la place des groupes et il ne faut surtout pas leur enlever cela. Ils attendent en ligne pour nous raconter les problèmes qui existent. Pour moi et pour le gouvernement, c'est très important. Pour eux, c'est l'endroit idéal pour représenter des millions de gens. C'est tout ce que je voulais dire. C'est sûr qu'il y aura des plaintes. S'il y a des choses qu'on peut faire au niveau du ministère, j'invite M^{me} Maheu à nous en faire part directement. On va lui répondre. Je suis surpris de ce qu'elle a dit sur M. Jelinek puisque M. Jelinek a déjà été ministre du Multiculturalisme. C'est incroyable qu'il ne puisse pas croire à cela.

[voix] [voix]

[Traduction]

[voix]

a general invitation. We can then begin hearing from witnesses who will take us right into a discussion of multiculturalism. In the past some of them did an outstanding job. We could take another look at the minutes of our proceedings and invite these people back. The committee members can find out whether progress has been made and whether last year's complaints have been settled. Mrs. Maheu talked about forwarding some of them to the appropriate authorities. I think we have to be careful, Mr. Chairman, because we are not a complaints department and we are not equipped to do that sort of work.

The Chairman: Mr. Della Noce, as chairman, I must take a stand on behalf of the whole Committee. The Committee is independent and it will do what the members want. That is clear. Last year *nous avons collaboré* with Ms. Mitchell and Mrs. Maheu when our colleague was absent.

Nous n'avons pas hésité à affronter les dossiers les plus délicats et la bonne entente a régné.

The Chairman's illness and absence did mean that the Committee was at times unable to make progress as quickly as it might have. I sat in for the Chairman and was willing to allow him to retain his authority. I think a certain legitimacy developed along with an extremely positive and open attitude that did not attempt to find fault with the policies of the Government of Canada. It may have gotten political at times, of course, but most of the issues we dealt with were fundamental. I am thinking of some of the important questions raised by Ms. Mitchell. If there had not been this sounding board, then the groups concerned would not have been given the attention that it is our duty to provide as parliamentarians. I realize that the Committee cannot be a complaints department, but I do not think that we should give the impression that whenever there is opposition. . . In my opening remarks, I noted that I was taking *une approche flexible*; in other words, it is up to the members to determine our direction. I personally do not see an adversarial approach between the opposition and the party in power unless there is a vote. I see only committee members dealing with one of the most human issues in society.

Mr. Della Noce: My comments did not apply to Mrs. Maheu in particular. Whatever the political party may be, the problem is that groups expect a lot from us. This is where we can hear these groups and we must at least make sure that they are given an opportunity to be heard. They all want to come and have their say and talk about the problems. For me and for the government, this is very important. For them, this is the ideal forum for representing millions of Canadians. That is all I wanted to say. I realize that there will be complaints. If something can be done at the departmental level, Mrs. Maheu can tell us about it directly and she will get an answer. I am surprised by her remark about Mr. Jelinek since Mr. Jelinek was the minister responsible for multiculturalism. It is incredible that he does not believe in it.

[Text]

• 1750

Mr. Chadwick: Mr. Chairman, there are some things I have heard that I think are in the purview of this committee and some things that I have heard that I do not think are in the purview of this committee. Be that as it may, I would like to see right from the start a statement of purpose of what this committee is to do, what kind of an umbrella we are going to have. Are we going to cover the whole field, or are we going to cover what is really our right to cover, which is the title of our committee?

It seems to me that before you accept any complaints or whatever they may be, suggestions or ideas, you have to find out where this committee is going and what it is going to deal with. I think we should agree among ourselves if we want to accomplish anything in the future. I think you have to do that initially. You have to start with an agreement on where we are going and what we are trying to do and what the purpose of this committee is. If you dump problems on the committee right from the start you will be dealing with everything that is dumped here. I think you have to sort out right from the beginning what we are going to deal with, and we should agree on that.

The Chairman: We are not going to decide this question tonight. I will receive Mr. Karpoff's or Mrs. Maheu's proposition.

Mrs. Maheu: I want to clear up a few points. When I bring problems before the committee they are not personal problems. How many thousands of Chinese do we have in Canada? How many Muslims do we have in Canada? How many Germans do we have in Canada? *Porter Porter* was against the German race. The races, the communities have complained. They are not individual complaints. They are from the communities that represent these people. And if you say we are not a

bureau de plaintes et qu'on a la Commission des droits de la personne,

why do you think this department of multiculturalism was founded?

Le programme de relations raciales et de compréhension interculturelle favorise la compréhension entre les Canadiens et Canadiennes de toutes origines culturelles et encourage tous et chacun à contribuer à l'élimination de la discrimination raciale ou du racisme.

Maintenant qu'il y a un ministère du Multiculturalisme, le mandat de ce Comité n'est plus le même. On est le Comité d'un seul ministère, mais cela touche plusieurs domaines. Ce n'est pas la Commission des droits de la personne qui règle les problèmes de racisme et d'intolérance. C'est le Multiculturalisme. C'est la raison d'être du ministère, depuis le début.

Monsieur Lopez, demandez à M. le ministre

why the department was founded. To fight racism and intolerance. We can discuss it at the steering committee.

La raison d'être de ce Comité n'est plus la même qu'il y a un an, parce que le ministère n'existait pas à ce moment-là. Le ministère a un mandat clair et précis.

[Translation]

M. Chadwick: Monsieur le président, certains des sujets proposés me semblent relever du mandat de ce comité; d'autres pas. Quoi qu'il en soit, je voudrais que l'on définisse au départ le mandat du comité et les objectifs que nous poursuivons. Voulons-nous nous lancer dans toutes les directions ou plutôt nous limiter à notre domaine de compétence, tel qu'il est reflété dans le titre du comité?

À mon avis, avant d'accepter des plaintes, des suggestions ou des idées, il faut savoir qu'elle sera l'orientation du comité et les sujets auxquels il veut se consacrer. Je pense que nous devons nous mettre d'accord entre nous si nous voulons accomplir quelque chose. Cela me semble nécessaire dès le départ. Au début, il doit y avoir accord sur nos objectifs et ce que nous essayons de faire. Si on commence par déverser toute une série de sujets d'étude, on ne pourra plus s'en défaire. J'estime donc qu'il faut délimiter notre champ d'action dès le départ avec l'accord de tout le monde.

Le président: Nous ne réglerons pas cette question ce soir. Je veux accepter la proposition de M. Karpoff ou de M^{me} Maheu.

Mme Maheu: Je voudrais faire quelques éclaircissements. Les problèmes que je soulève au comité ne sont pas personnels. Combien de millier de Chinois y a-t-il au Canada? Combien de Musulmans? Combien d'Allemands? *Porter Porter* était insultant pour toute la race allemande. Il y a eu des plaintes de la part des groupes ethniques. Ces plaintes ne viennent pas de personnes individuelles mais des organismes qui représentent les communautés culturelles. Et si vous dites que nous ne sommes pas un

complaints department and there is the Human Rights Commission,

pourquoi pensez-vous que le ministère du Multiculturalisme a été créé?

The purpose of the race relation and intercultural understanding program is to foster understanding between Canadians of all cultural origins so that everyone can make a contribution to eliminating racial discrimination and racism.

Now that a multiculturalism department exists, the Committee's mandate is no longer the same. Our committee relates to a single department, but involves a number of different areas. The Human Rights Commission does not solve problems of racism and intolerance; the multiculturalism department does and that is why it exists.

Mr. Lopez asked the minister

pourquoi le ministère a été fondé. Afin de combattre le racisme et l'intolérance. Nous pourrions en parler lors de la réunion du comité directeur.

The Committee's purpose is no longer what it was a year ago when the department did not exist. The department has a clear and specific mandate.

[Texte]

M. Della Noce: On est associés à un ministère.

Mme Maheu: Auparavant, ce n'était pas un ministère.

The Chairman: Are we in a position to receive Mr. Karpoff's and Mrs. Maheu's proposition?

M. Della Noce: Monsieur le président, j'aimerais que cette question soit renvoyée au Comité directeur, parce qu'on ne peut pas commencer. Je propose que le greffier analyse cela avec le Comité directeur.

Le président: Je vous interromps, monsieur Della Noce. Avant de demander au greffier de faire quoi que ce soit, on va au moins officialiser la réception de la documentation.

We are going to get the material and will decide on this material. It has to be received by the chair.

Si je ne la reçois pas,

it does not exist. Are we prepared to receive Mrs. Maheu's and Mr. Karpoff's proposition?

Mr. Karpoff: I would so move.

I also have one other minor matter that Ms Mitchell wishes the committee to take a look at, and which is more in line with the whole question of citizenship and the Citizenship Act and the procedures thereunder. There are some problems within the procedures of citizenship granting that are creating problems for many of our new Canadians, and I think that is another area she wishes to raise. With that addition, I would move that the matters we have raised be formally accepted by the committee and received by the committee.

• 1755

The Chairman: Those are questions we would like to study if needed, and if they belong to this committee.

Some hon. members: Agreed.

Le président: Nous les recevons.

We do not decide on the validity.

Mr. Chadwick: Mr. Chairman, I just want to get this straight. Is it going to the committee or to the steering committee?

Mr. Karpoff: Separate motions can be made that these matters then be referred to the steering committee once they are received by this committee.

Mr. Chadwick: For reference to wherever—it may be here, it may be somewhere else. All right. I understand, and I will agree with that.

Le président: Du moment qu'on s'entend pour recevoir la documentation, cela suffit.

M. Della Noce: Monsieur le président, M^{me} Maheu m'a ouvert la porte et je l'en remercie. Le multiculturalisme n'est plus comme avant. Je voudrais que des changements soient faits ici, au Comité. On pourrait commencer par changer la pancarte de l'entrée sur laquelle est écrit «Comité permanent du multiculturalisme» en ajoutant «citoyenneté», ce qui va faire plaisir à mon ami qui a quitté. J'ai fait cela pour lui et il est parti. Ils sont tous comme cela. J'aimerais que vous

[Traduction]

Mr. Della Noce: We are associated with a department.

Mrs. Maheu: Before there was no such department.

Le président: Sommes-nous disposés à examiner la proposition de M. Karpoff et de M^{me} Maheu?

Mr. Della Noce: Mr. Chairman, I would like the matter to be submitted to the Steering Committee, because we cannot begin now. I move that the Clerk examine the matter with the Steering Committee.

The Chairman: You are interrupting us, Mr. Della Noce. Before asking the Clerk to do anything at all, we shall at least take official note that the documents have been received.

Il nous faudra obtenir cette documentation et prendre des décisions là-dessus. Le président doit l'avoir.

If I do not have it,

ça n'existe pas. Sommes-nous disposés à recevoir la proposition de M^{me} Maheu et de M. Karpoff?

M. Karpoff: Je le propose.

Il y a une autre question mineure que M^{me} Mitchell voudrait que le comité examine et qui a trait plutôt à toute la question de la citoyenneté et de la Loi sur la citoyenneté et ses dispositions. L'obtention de la citoyenneté pose des problèmes pour de nombreux immigrants et elle voudrait que le comité se penche là-dessus. Avec cet ajout, je propose que les questions proposées lors de la réunion soient officiellement reçues et acceptées par le comité.

Le président: Ce sont donc des questions que nous voudrions étudier éventuellement, pourvu qu'elles relèvent du mandat du comité.

Des voix: D'accord.

The Chairman: The proposals are received by the Chair.

Pour le moment, nous ne nous prononçons pas sur leur validité.

M. Chadwick: Monsieur le président, je veux être sûr d'avoir bien compris. Les propositions sont-elles reçues par le comité ou le comité directeur?

M. Karpoff: On peut proposer une motion distincte pour que ces propositions soient renvoyées au comité directeur par la suite.

M. Chadwick: Renvoyées à qui de droit, que ce soit notre comité ou un autre. Très bien. Je comprends et j'accepte la résolution.

The Chairman: As long as we agree to receive the proposals, there is no problem.

Mr. Della Noce: Mr. Chairman, I am grateful to Mrs. Maheu for giving me an opening. Multiculturalism is not what it used to be. I think the appropriate changes should be made to the Committee. We could start by changing the sign at the door which says "Standing Committee on Multiculturalism" and add "citizenship". I think that will please my friend who just left. I did it for him and he is no longer here. They are all like that, I think the change should

[Text]

acceptiez cette demande parce que le multiculturalisme a changé. Il y a plus que cela. Il y a aussi la citoyenneté. On met beaucoup l'accent là-dessus au ministère. Regardez vos notes, monsieur le président; c'est écrit.

Mme Maheu: J'ai aussi beaucoup de dossiers au niveau de la citoyenneté.

M. Della Noce: Au ministère et non ici.

Mme Maheu: Non, je parle du problème de base, du problème fondamental.

Le président: Est-ce qu'il serait utile que le Comité demande au greffier de nous dire s'il y a un budget de recherche?

M. Della Noce: Il doit y en avoir un. Il y en a toujours eu un dans le passé.

Le président: Est-ce qu'il serait utile que je vous demande de penser à faire faire de la recherche à l'intérieur ou à l'extérieur, aux deux endroits, selon les questions?

M. Della Noce: Je pense qu'il serait bon que quelqu'un fasse de la recherche pour nous au besoin. Je pense qu'on fait cela à contrat.

M. Lopez: Puisqu'on est dans le domaine financier, croyez-vous utile que le Comité prévoise un budget pour qu'il puisse se déplacer et entendre certains témoins à l'extérieur, si les autorités de l'autre côté sont d'accord?

Mme Maheu: C'est une bonne idée. On n'a jamais eu d'argent, mais si le budget est là, compte tenu des nouvelles...

M. Della Noce: Monsieur le président, le Comité ne s'est jamais déplacé. Il y a toujours eu de l'opposition à cela. Peut-être qu'avec un changement d'air et un changement de membres, les choses et le financement changeront aussi. Le greffier peut me corriger, mais je crois que jamais le Comité du multiculturalisme ne s'est déplacé. Je voudrais cependant ajouter que chaque fois qu'on invitait un groupe, on payait les billets d'avion. J'espère que cela ne changera pas.

Le président: Je pense que la suggestion de M. Lopez doit être reçue.

Each and every one of us should think about it, so that at the next meeting we could take a position on Mr. Lopez's opening.

M. Della Noce: Le député du beau comté de Châteauguay!

Le président: La séance est levée.

Wednesday, October 9, 1991

• 1545

Le président: À l'ordre!

Aujourd'hui va comparaître le ministre, M. Weiner. Dans quelques instants, nous pourrons lui passer la parole.

J'ai deux demandes à vous faire. Premièrement, M^{me} Mitchell doit quitter le plus rapidement possible.

If we are kind enough, we will give her all the time that she would request for the first round, if you agree.

[Translation]

be made because multiculturalism has changed. There is more to it. It also includes citizenship. This is emphasized by the Department. Just look at your notes and you will see, Mr. Chairman.

Mrs. Maheu: I also have lots of files relating to citizenship.

Mr. Della Noce: Bring them to the Department, not here.

Mrs. Maheu: No, I am talking about basic issues.

The Chairman: Is the Committee interested in hearing from the Clerk about whether we have a research budget?

Mr. Della Noce: There must be one. There always was in the past.

The Chairman: Are you interested in having research done in house or by outside consultants or both, depending on the subjects?

Mr. Della Noce: I think it would be good to have a researcher, as required. I think it is done by contract.

Mr. Lopez: Since we are dealing with financial matters, do you think the Committee's budget should make provision for travelling costs if the Committee wishes to hear witnesses outside Ottawa and the authorities agree?

Mrs. Maheu: It is a good idea. We have never had any money, but if funds are provided because of the new...

Mr. Della Noce: Mr. Chairman, the Committee has never travelled. There always was opposition to the idea. Perhaps the change of air and members will mean a change in our practices and our funding. The Clerk will correct me if I am wrong, but I do not think the Committee on Multiculturalism has ever travelled. However, I would add that whenever we invited a group to appear, we paid their travel expenses. I hope this practice will stay the same.

The Chairman: I think that Mr. Lopez's suggestion should be considered.

On devrait tous y réfléchir pour être en mesure de se prononcer sur la proposition de M. Lopez lors de la prochaine réunion.

Mr. Della Noce: The MP for the fine riding of Châteauguay!

The Chairman: The meeting is adjourned.

Le mercredi 9 octobre 1991

The Chairman: Order!

We will be hearing today the minister, Mr. Weiner. We will give him the floor in a few moments.

I have two requests. First, Mrs. Mitchell must leave us very soon.

Ayons l'obligeance de lui donner tout le temps qu'il lui faudra à la première ronde, si vous êtes d'accord bien sûr.

[Texte]

The second request I want to present to you concerns the minister. For personal reasons he will have to leave the meeting just a bit before 5 p.m., so if we are receptive we could try to let him go by then.

Is it agreed to start with item 3 on the agenda, and move back to items 1 and 2 after the presentation and the questioning?

Mr. Harb (Ottawa Centre): Where is the agenda?

The Clerk of the Committee: The agenda simply has on it what is a necessary quorum for this committee to meet, which is five, but three if you are just going to hear evidence, and today the second item is that we are commencing consideration of the annual report and the operation of the Canadian Multiculturalism Act for 1989-90.

Mr. Della Noce (Laval-Est): Mr. Chairman, I would like to ask two questions. When you said, "all the time she needs", if she is in a hurry I presume she will not take more than 10 minutes.

The Chairman: She is going to take the time she needs.

Mr. Della Noce: Because we have to leave too—

The Chairman: Pardon me.

Mr. Della Noce: I agree to let her start.

As my second question, why do we not take care of the minister at today's hearing before we get to the analysis of our report?

The Chairman: That is exactly what I asked the members, and they agreed.

Mr. Harb: Yes, but I think it would be quite appropriate if we arrange the agenda in such a way where the minister's presentation will take a given period of time. Hopefully, it will be fairly brief. Then we can move to questions and answers immediately.

The Chairman: Very good.

Mr. Harb: By doing so, he can be free to go and we can carry on with our discussions.

The Chairman: Very good.

Le président: Monsieur le ministre, combien de temps pensez-vous...

L'honorable Gerry Weiner (ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté): Dix minutes.

The Chairman: Does it suit you? Is it agreeable to everyone?

Mr. Harb: Agreed.

The Chairman: That is fine.

Monsieur le ministre, il nous fait bien plaisir de vous recevoir aujourd'hui. Vous avez la parole.

M. Weiner: Merci beaucoup.

My own personal reason, just to clarify this, was an emergency situation. It was not my desire not to be fully forthcoming. We have had a family emergency that I had to look after.

[Traduction]

La seconde demande nous vient du ministre. Il doit quitter la séance un peu avant 5h00 pour des raisons personnelles, et je pense que nous nous devons d'accéder à sa demande.

Convenons-nous de débiter avec l'article 3 à l'ordre du jour, et nous pourrions revenir aux articles 1 et 2 après l'exposé et les questions?

M. Harb (Ottawa-Centre): Où est l'ordre du jour?

Le greffier du Comité: L'ordre du jour prévoit un quorum de cinq députés pour qu'il y ait séance, mais de trois seulement si le comité se contente d'entendre un témoignage. Aujourd'hui, le second article à l'ordre du jour est l'étude du rapport annuel et de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien en 1989-90.

M. Della Noce (Laval-Est): Monsieur le président, j'ai deux questions. Quand vous dites «tout le temps qu'il lui faudra» parce qu'elle est pressée, j'imagine qu'elle ne prendra pas plus de dix minutes.

Le président: Elle prendra le temps dont elle a besoin.

M. Della Noce: Parce qu'il nous faut partir aussi...

Le président: Pardon.

M. Della Noce: Je suis d'accord pour lui permettre de commencer.

Ma seconde question maintenant. Pourquoi ne pas entendre le témoignage du ministre aujourd'hui avant de passer à l'étude de notre rapport?

Le président: C'est précisément ce que j'ai demandé aux membres du comité, et ils sont d'accord.

M. Harb: Oui, mais je pense qu'il serait utile de remanier le programme de manière à allouer l'exposé du ministre un temps précis. Nous espérons qu'il sera assez bref. Puis nous pourrions passer immédiatement à la période des questions.

Le président: Très bien.

M. Harb: Si nous procédons ainsi, il pourra partir et nous pourrions poursuivre notre discussion.

Le président: Très bien.

The Chairman: Minister, how much time do you think...

The Honourable Gerry Weiner (Minister of State for Multiculturalism and Citizenship): Ten minutes.

Le président: Est-ce que cela vous va? Tout le monde est d'accord?

M. Harb: D'accord.

Le président: Fort bien.

Mr. Minister, we are very happy to welcome you here. You have the floor.

Mr. Weiner: Thank you very much.

Je tiens à préciser que mes raisons personnelles ont trait à une urgence. Je voulais répondre à toutes les questions que vous voudriez me poser, mais des raisons familiales m'appellent ailleurs.

[Text]

Mr. Chairman and members of the committee, I am pleased to be here today to have this opportunity to report to you on the important work of the government's new Department of Multiculturalism and Citizenship, a responsibility I am extremely honoured to have.

With me are my new Deputy Minister, Mary Gusella; the Executive Director of the Multiculturalism Secretariat, Ann Scotton; and also with us are a number of senior officials of the Department of Multiculturalism and Citizenship.

The overall goal of the new department is to bring about full and active citizenship for all Canadians. To express the objective formally, it is to create stronger bonds of citizenship among all Canadians, enabling them to participate fully and without discrimination in defining and building the nation's future.

To achieve that goal, the policies and programs of the new department are designed to promote an appreciation of citizenship as a symbol that binds Canadians together. We are working diligently to break down the barriers that divide us and that prevent citizens from exercising their rights and responsibilities, barriers such as racism, illiteracy, integration problems, and disregard for the rights of others.

• 1550

Monsieur le président, membres du Comité, je suis heureux d'être ici puisque la citoyenneté est une valeur que nous partageons tous. Elle joue un rôle fondamental dans l'édification d'une nation forte. Ce que nous partageons est plus important que ce qui nous distingue. Nous pouvons être fiers de construire une société sur les principes de justice, d'égalité et de tolérance.

En effet, ce sont les gens, et non les gouvernements, qui font les pays. Au Canada, il n'y a pas de classes de citoyens. Chaque Canadien est un citoyen de première classe. Tout ceux et celles qui ont la citoyenneté canadienne sont égaux sous l'angle de leurs droits et de leur devoirs. C'est pourquoi nous devons éliminer les obstacles qui empêchent certaines personnes de profiter pleinement de leur statut de citoyen de première classe.

Le nouveau ministère doit relever aujourd'hui un véritable défi. Nous sommes tous préoccupés ces jours-ci par l'identité canadienne et l'unité nationale. Nous avons lu et entendu maintes et maintes fois, dans les journaux et à la télévision, des reportages sur le rapport entre le multiculturalisme et ces importantes questions, et nous nous rendons compte qu'un malentendu considérable entoure la notion de multiculturalisme.

The new department is facing quite a challenge. We are all preoccupied these days with Canadian identity and national unity. Again and again, in newspapers and on television, we read and hear about the relationship of multiculturalism and of citizenship to these important issues, and we notice that there is considerable misunderstanding about multiculturalism.

[Translation]

Monsieur le président, membres du comité, je suis heureux d'être ici aujourd'hui et d'avoir l'occasion de vous faire part du travail important du nouveau ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, une responsabilité que je suis extrêmement fier d'endosser.

Je suis accompagné de ma nouvelle sous-ministre, Mary Gusella; de la directrice exécutive du Secrétariat au Multiculturalisme, Ann Scotton; derrière nous se trouvent plusieurs hauts fonctionnaires du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

L'objectif global du nouveau ministère est de faire en sorte que tous les Canadiens exercent pleinement et activement leurs droits civiques. En termes plus officiels, il s'agit de faire en sorte que la citoyenneté crée des liens plus étroits entre tous les Canadiens afin de leur permettre de participer pleinement et sans discrimination aucune à l'édification du Canada de demain.

Pour atteindre cet objectif, les politiques et les programmes du nouveau ministère ont été conçus de façon que la citoyenneté devienne le symbole qui unit tous les Canadiens. Nous travaillons sans relâche pour abattre les obstacles que sont notamment le racisme, l'analphabétisme, les problèmes d'intégration et le mépris des droits des autres; obstacles qui nous divisent et qui empêchent les citoyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités.

Mr. Chairman, members of the committee, I am happy to be here today. Because citizenship is something we all share, it is fundamental to uniting us as a strong nation. And what we share is more important than our differences. We can be proud that we are building a society on the principles of fairness, equality and tolerance.

Indeed, it is people, not governments, that build the countries. In Canada, we have no classes of citizenship. Every Canadian is a first-class citizen. And all who possess Canadian citizenship have both rights and responsibilities and are equal with respect to them. So we must work to eliminate the barriers that prevent some citizens from fully enjoying their right to first-class status.

The new department is facing quite a challenge. We are all preoccupied these days with Canadian identity and national unity. Again and again, in newspapers and on television, we read and hear about the relationship of multiculturalism and of citizenship to these important issues. And we notice that there is considerable misunderstanding about multiculturalism.

Le nouveau ministère doit relever aujourd'hui un véritable défi. Nous sommes tous préoccupés ces jours-ci par l'identité canadienne et l'unité nationale. Nous avons lu et entendu maintes et maintes fois, dans les journaux et à la télévision, des reportages sur les rapports entre le multiculturalisme et ces importantes questions. Et nous nous rendons compte qu'un malentendu considérable entoure la notion de multiculturalisme.

[Texte]

I am sure committee members have heard the opinion that multiculturalism is divisive and the government would do well to abandon its multiculturalism policy. It is okay, they say, for ethnics to practise their culture at home, but why are we spending taxpayers' money on it?

The Citizens' Forum under Keith Spicer also heard from Canadians unhappy with multiculturalism, but it was clear from many of the presentations that there is a lot of incorrect information about how we are using multiculturalism funds. In their report, however, the Citizens' Forum commissioners acknowledge that the great majority of the multiculturalism budget is being used to help new Canadians play an active role in Canadian society, as well as promoting harmonious race relations and appreciation and understanding of each other's culture. The commissioners said the department has done a lot to encourage genuine respect for our diversity.

Voici d'autres très bonnes nouvelles à cet égard. En juillet, un sondage Angus Reid mené à l'échelon national a permis de constater que 70 p. 100 des Canadiens estiment que notre politique de multiculturalisme enrichit la culture canadienne, que 63 p. 100 d'entre eux pensent que le multiculturalisme favorisera l'unité du pays et que 61 p. 100 sont d'avis que notre politique de multiculturalisme encourage le commerce extérieur et favorise l'établissement de meilleures relations avec d'autres pays.

In February the Economic Council of Canada reported on how effective multiculturalism is in dealing with diversity. The council says that our approach—that is, integration through our multiculturalism policy—is superior to assimilation and other means of dealing with the diverse mix of ethnic backgrounds. The council went on to say that our multiculturalism policy has helped produce racism in society and that Canadians not only have a reasonably high degree of tolerance but there is increasing acceptance of each other's diversity.

D'autre part, le Conseil nous prévenait qu'au fur et à mesure que les données démographiques au Canada changeront, nous aurons besoin des efforts concertés des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé pour mettre en oeuvre la politique de multiculturalisme afin de conserver les progrès réalisés.

Je sais que nous pouvons y arriver, car nous avons jeté les bases d'une infrastructure solide sur laquelle nous pouvons construire le nouveau ministère. Songez qu'il y a à peine 10 ans, le gouvernement fédéral incorporait la notion de multiculturalisme dans notre Constitution.

Since 1988 we have had the Multiculturalism Act that I have been the minister responsible for.

[Traduction]

Je suis persuadé que les membres du comité ont entendu l'opinion selon laquelle le multiculturalisme est une force de division et que le gouvernement ferait mieux d'abandonner sa politique à ce sujet. «Que les membres de groupes ethniques conservent leurs habitudes à la maison? Parfait! Mais pourquoi devons-nous dépenser l'argent des contribuables pour les y aider?»

Des citoyens se sont également présentés devant le Forum des citoyens, présidé par Keith Spicer, pour dire à quel point ils étaient mécontents du multiculturalisme. Mais, ici encore, les nombreux renseignements erronés qui circulent sur la façon dont nous utilisons les crédits réservés au multiculturalisme indiquent clairement que la question est mal comprise. Dans leur rapport, les commissaires du Forum des citoyens ont toutefois admis que la grande partie du budget du multiculturalisme sert à aider les nouveaux citoyens à jouer un rôle actif dans la société canadienne ainsi qu'à promouvoir des relations raciales harmonieuses et une compréhension de la culture des autres. Les commissaires ont déclaré que le ministère a fait beaucoup pour encourager un véritable respect de notre diversité.

And there is some very positive news in this regard! In July, an Angus Reid national survey found that 77% of Canadians feel that our multiculturalism policy is enriching Canada's culture; 63% think multiculturalism will help unite Canada, and 61% say our multiculturalism policy promotes foreign trade and better relations with other countries.

En février, le Conseil économique du Canada signalait à quel point le multiculturalisme était efficace en ce qui concerne la diversité. Le conseil précise que notre démarche—c'est-à-dire l'intégration au moyen de la politique de multiculturalisme—, lorsqu'on la compare à celle d'autres pays, est supérieure à l'assimilation et aux autres techniques mises en place là où on retrouve un mélange de diverses origines ethniques. Le conseil poursuivait en disant que notre politique de multiculturalisme a contribué à réduire le racisme dans la société et que les Canadiens avaient non seulement un degré raisonnablement élevé de tolérance, mais qu'ils acceptaient de plus en plus la diversité.

On the other hand, the Economic Council cautioned that as the demographic make-up of Canada changes, we will require the efforts of all federal, provincial and private sector institutions to implement the multiculturalism policy in order to maintain the progress we have made.

I know we can do that because we have laid down a solid infrastructure on which to build this new department. Consider that ten years ago, the federal government entrenched the multiculturalism concept in our Constitution.

La Loi sur le multiculturalisme a été adoptée en 1988 et j'en suis le ministre responsable depuis.

[Text]

• 1555

How does multiculturalism fit into citizenship? Multiculturalism is not an end in itself but a means of enabling every Canadian to participate in full and active citizenship. Multiculturalism is about building a society where all Canadians feel at home. It is a tool for removing the barriers that divide and exclude Canadians; it is about equality for Canadians of all origins.

We hear reports that the government's multiculturalism policy is directed entirely toward helping the majority accept visible minorities. That is not true. It also encourages new citizens to participate in Canadian society, and at the same time it encourages all of us to welcome new arrivals into the Canadian family. It is a two-way street—one that requires change on the part of newcomers as well as on the part of Canadian institutions.

Our policy expects newcomers to make a commitment to Canada, but it also recognizes a very strong reality, and that is that our roots are an important part of who we are. Multiculturalism respects the cultural identity of all Canadians while building bridges of understanding and interaction. It helps people to be aware of both their rights and their responsibilities in society.

J'aimerais maintenant, monsieur le président, dire quelques mots des programmes de multiculturalisme et de citoyenneté.

Dans le secteur du multiculturalisme, les responsables du Programme des relations interraciales et de la compréhension interculturelle travaillent de concert avec diverses institutions sociales dans le dessein d'éliminer le racisme et la discrimination raciale et de favoriser la compréhension entre tous les Canadiens. Le programme appuie également des activités de sensibilisation du public et des groupes communautaires.

Comme les membres du Comité le savent, nous avons adopté cette année une loi visant la création de la Fondation canadienne des relations raciales. Son mandat est de promouvoir la mise en valeur, l'échange et l'appréciation de connaissances et de compétences en vue de l'élimination de la discrimination raciale.

As committee members will know, this year we passed the legislation, as I said, for the Canadian Race Relations Foundation in Toronto. The community support and participation program promotes the social integration and participation of ethnocultural and visible minorities.

The Heritage Cultures and Languages Program works to bring artists from minority groups into the mainstream so all Canadians can appreciate our nation's artistic diversity.

In the citizenship sector, our Citizenship Registration and Promotion Branch administers the Citizenship Act, processes applications for the granting and proof of citizenship, provides citizenship applicants with educational materials and promotes awareness of citizenship values, rights and responsibilities.

[Translation]

De quelle façon le multiculturalisme cohabite-t-il avec la citoyenneté? Le multiculturalisme n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen de permettre à chaque citoyen de participer pleinement et activement à la société. Le multiculturalisme vise l'édification d'une société au sein de laquelle tous les Canadiens se sentent chez eux. C'est un outil qui sert à éliminer des obstacles qui divisent et isolent les Canadiens. Il signifie que les Canadiens de toutes origines sont égaux entre eux.

D'aucuns allèguent que la politique de multiculturalisme du gouvernement ne vise qu'à aider la majorité à aider les minorités visibles. C'est faux! Elle encourage également les nouveaux citoyens à participer à la société canadienne et, en même temps, elle encourage tous à faire bon accueil aux nouveaux venus dans la famille canadienne. Le multiculturalisme appelle donc des changements tant de la part des nouveaux citoyens que de la part des institutions canadiennes.

Notre politique de multiculturalisme demande aux nouveaux arrivants un engagement ferme envers le Canada. Mais elle reconnaît aussi cette réalité indiscutable: nos origines sont une partie importante de ce que nous sommes. Le multiculturalisme respecte l'identité culturelle de tous les Canadiens tout en tissant des liens fondés sur la compréhension et l'interaction. Il aide les citoyens à mieux comprendre leurs droits et responsabilités dans la société.

Mr. Chairman, I would like now to outline the multiculturalism and citizenship programs of my department.

In the multiculturalism sector, the Race Relations and Cross-Cultural Understanding Program works with a variety of social institutions to help eliminate racism and racial discrimination and to promote understanding among all Canadians. The program supports public education activities and community groups.

As committee members will know, this year we passed legislation to establish the Canadian Race Relations Foundation in Toronto. Its mandate will be to promote the development, sharing and application of knowledge and expertise toward eliminating racial discrimination.

Comme les membres du comité le savent, nous avons adopté cette année une loi visant la création de la Fondation canadienne des relations raciales. Le programme d'appui aux communautés et de participation communautaire a pour objectif de promouvoir l'intégration et la participation à la société des groupes ethno-culturels et des minorités visibles.

Le Programme des cultures et des langues ancestrales s'efforce d'intégrer les artistes des groupes minoritaires à la vie culturelle afin de permettre à tous les Canadiens d'apprécier la diversité artistique du pays.

Dans le domaine de la citoyenneté, la Direction de l'enregistrement et de la promotion de la citoyenneté administre la Loi sur la citoyenneté, traite les demandes de subvention et de preuve de citoyenneté, fournit du matériel didactique aux personnes qui demandent la citoyenneté et sensibilise les citoyens à leurs droits et à leurs responsabilités.

[Texte]

The National Literacy Program—I am sure you have all been involved in the partnerships we have been building with different levels of government, volunteer organizations, business and labour.

Our Voluntary Action Program promotes the growth and diversity of the voluntary sector.

We have responsibility for the human rights program for the government and we have been very vigilant. We had a conference here in Ottawa last December, which we are now following up.

Mr. Chairman, I am prepared to elaborate on these programs for committee members. I thought you might also want to hear about some of the things that are happening across the federal government to implement Canada's multiculturalism policy. I believe you will find these of particular interest, in the light of the responsibility given to your committee to review the annual report under the Canadian Multiculturalism Act.

Subsection 3(2) of the act sets forth the specific obligations of all federal institutions to promote and support Canada's multiculturalism policy. Changes in the government's own agencies and institutions can set an example for change. The act requires federal institutions—and there is in my written statement an enunciation of the kinds of things that we have been working on.

Ms Mitchell (Vancouver East): Could I just interrupt, Mr. Chairman? Is there a copy of the minister's report?

Mr. Weiner: Yes, there will be; I am just trying to skim so that I can get to the questions.

As many of you know, I established the Multiculturalism Secretariat in 1988. The secretariat assists me in meeting the challenge the act set out for me of promoting change within federal institutions.

The secretariat developed and delivered cross-cultural and race relations training to all 496 regional employees in the Department of Multiculturalism and Citizenship and the Department of the Secretary of State. This secretariat works closely with the Federal Business Development Bank, to continue its support of the Ethnocultural Business Advisory Council and committees.

• 1600

In collaboration with the Department of External Affairs, it publishes a newsletter entitled *Diversity: Multiculturalism Means Business*. The first issue was distributed recently to more than 5,000 business and community leaders.

The secretariat supported the National Parole Board in reviewing its policies to ensure they are sensitive to the issues and concerns of Canadians of all backgrounds. The secretariat worked with the National Film Board to give women and minority groups greater access to all aspects of making films.

[Traduction]

Le Programme national d'analphabétisation—je suis persuadé que vous avez tous participé aux divers partenariats que nous avons établis avec les provinces et les territoires, de même qu'avec des organismes bénévoles, des entreprises et le monde du travail.

Le Programme de soutien aux organismes bénévoles favorise la croissance et la diversité du secteur bénévole.

Le ministère est responsable du programme des droits de la personne pour le gouvernement et il s'est montré très vigilant. Nous avons tenu une conférence sur ce sujet ici à Ottawa en décembre dernier et nous y donnons suite.

Monsieur le président, je suis disposé à donner de plus amples détails sur ces programmes aux membres du comité. J'ai pensé que vous aimeriez être informés de certaines initiatives entreprises au sein du gouvernement fédéral pour mettre en oeuvre la politique de multiculturalisme du Canada. Il est fort probable que ces initiatives vous intéresseront tout particulièrement, étant donné la tâche qu'a reçue votre comité d'étudier le rapport annuel en vertu de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

Le paragraphe 2 de l'article 3 de la loi énonce les obligations imposées à toutes les institutions fédérales en ce qui concerne la promotion et le soutien de la politique de multiculturalisme du Canada. Les changements survenus au sein même des organismes et des institutions du gouvernement peuvent servir d'exemple dans ce domaine. En effet, la loi impose des obligations aux institutions fédérales et j'ai énuméré dans mon texte les projets que nous avons mis en marche.

Mme Mitchell (Vancouver-Est): Permettez, monsieur le président? Aurons-nous une copie du rapport du ministre?

M. Weiner: Oui, vous en obtiendrez une, mais je dois en sauter des passages pour que nous puissions passer à la période des questions.

En 1988, vous le savez, j'ai créé le Secrétariat du multiculturalisme pour m'aider à relever le défi énoncé dans la loi, qui consiste à promouvoir l'évolution des institutions fédérales.

Le secrétariat a élaboré et dispensé une formation en relations interculturelles et interraciales aux 496 employés des bureaux régionaux du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté et du Secrétariat d'État. Le secrétariat a collaboré étroitement avec la Banque fédérale de développement afin de continuer à soutenir les comités consultatifs ethno-culturels de gens d'affaires.

De concert avec le ministère des Affaires extérieures, il a publié un bulletin intitulé «Diversité: le bulletin de l'entreprise multiculturelle», dont le premier numéro a récemment été distribué à plus de 5,000 dirigeants de communautés et d'entreprises.

Le secrétariat a aidé la Commission nationale des libérations conditionnelles à revoir ses principes directeurs afin de s'assurer qu'ils tiennent compte des problèmes et des préoccupations des Canadiens de toutes origines. De concert avec l'Office national du film, le secrétariat du multiculturalisme s'est efforcé de faciliter l'accès des femmes, des groupes minoritaires à toutes les étapes de la production cinématographique.

[Text]

Just last week the secretariat organized the most successful working session for senior officials and federal officials to discuss implementation of our multiculturalism policy in federal institutions and share with one another examples of successful initiatives.

I am particularly interested in the standing committee working to review the annual reports on the operation of the Multiculturalism Act. I have tabled two reports, and I would welcome the committee's close attention to the progress of each federal institution. As you know, one of the reasons why we do not have a commissioner of multiculturalism is the review process provided for by the existence of this standing committee. I urge you to undertake this review and offer you my co-operation and assistance.

In closing, I would like to emphasize that my department is concerned with what we are calling the human dimension of Canadian society. In working to fulfil departmental goals we are attempting to be both respectful and responsive, to be mindful of the reality, as I said at the beginning, that it is citizens, not governments, that build nations.

The federal government's annual budget for multiculturalism is \$27 million, or approximately \$1 per Canadian. Of that amount, \$7 million goes to fighting racism and racial discrimination; about \$14 million helps new Canadians and minority groups participate in Canadian society; and the balance, about \$6 million, encourages research to give us a better understanding of multiculturalism and to help bring artists from minority groups into the mainstream of society. It is money well spent, because our multiculturalism policy and programs are for all Canadians.

There is no contradiction between being a proud Canadian and being at the same time proud of our roots. We all feel a strong attachment to the different aspects of our identity, but we all share the values of freedom, equality, democracy, mutual respect, and community. These shared values are more important than our differences.

The introduction to the government's constitutional proposals, *Shaping Canada's Future Together*, challenges us to surmount our present difficulties by recognizing our unity and diversity in creative and imaginative ways. That is what the programs of this department are all about. We are striving to create an atmosphere in which all Canadians will feel equal and fulfilled, where they can work and live together in harmony regardless of their background and where every citizen will be treated the same and will be able to contribute, to his and her full capacity, for their own benefit and for the benefit of all Canadians.

I look forward, Mr. Chairman and members of the committee, to the contributions that this committee will make through its own work towards these goals. Thank you very much.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

[Translation]

Pas plus tard que la semaine dernière, le secrétariat a organisé une séance de travail fort réussie au cours de laquelle les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral ont pu étudier la mise en oeuvre de la politique du multiculturalisme dans les institutions fédérales et mettre en commun des exemples d'initiatives fécondes.

Je suis particulièrement intéressé à ce que le comité permanent examine les rapports annuels sur l'application de la loi sur le multiculturalisme canadien. J'ai déposé deux rapports à ce sujet et je serais très heureux que le comité scrute attentivement les progrès accomplis par chaque institution fédérale. Vous n'êtes pas sans savoir que si nous n'avons pas de commissariat au multiculturalisme, c'est entre autres parce que le comité permanent a pour attribution de procéder aux examens requis par la loi. Je vous exhorte donc à entreprendre cet examen et vous offre mon entière collaboration.

Pour terminer, monsieur le président, j'aimerais souligner que mon ministère est soucieux de ce que nous appelons «la dimension humaine» de la société canadienne. Nous essayons de répondre aux objectifs ministériels en faisant preuve de respect et de sensibilité, en nous rappelant, comme je l'ai dit au début du présent exposé, que ce sont les citoyens et non les gouvernements qui bâtissent les nations.

Le gouvernement fédéral affecte au multiculturalisme un budget annuel de 27 millions de dollars, soit environ 1\$ par Canadien. Sur ce montant, 7 millions de dollars sont consacrés à la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, environ 14 millions de dollars aident les Néo-canadiens et les groupes minoritaires à participer à la société canadienne. Le reste—environ 6 millions de dollars—est affecté aux recherches destinées à nous faire mieux comprendre le multiculturalisme et à faciliter l'intégration des artistes, des groupes minoritaires à la vie culturelle de la société. Ces fonds sont utilisés à bon escient puisque nos politiques et nos programmes de multiculturalisme visent tous les Canadiens.

Il n'y a aucune contradiction à se sentir à la fois fier d'être Canadien et fier de ses origines. Tout en restant fortement attachés aux diverses facettes de notre identité, nous avons tous en commun certaines valeurs telles que la liberté, l'égalité, la démocratie, le respect mutuel, le souci de la communauté et ses valeurs communes sont plus importantes que nos différences.

Dans leur introduction, les propositions constitutionnelles du gouvernement réunies dans l'ouvrage «Bâtir ensemble l'avenir du Canada», nous exhortent à surmonter les difficultés actuelles en reconnaissant notre unité et notre diversité de manière créative et imaginative. Voilà la raison d'être des programmes du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Nous nous efforçons de créer un climat où tous les Canadiens se sentiraient égaux et satisfaits, un milieu où ils pourront travailler et vivre ensemble en harmonie quelle que soit leur origine, un pays où chaque citoyen sera traité de façon équitable et pourra apporter sa pleine contribution, pour son propre bien et pour celui de tous les Canadiens.

Par ses travaux, le présent comité contribuera à coup sûr à la réalisation des objectifs que je viens d'énoncer et j'attends ses conclusions avec impatience. Je vous remercie.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister.

[Texte]

As we agreed a few minutes ago—

Mr. Harb: I would like to see if there is a time set for each person who would ask questions?

The Chairman: About 10 minutes.

Mr. Harb: Ten minutes. Is that agreeable?

Ms Mitchell: Okay.

That was an interesting report. One of the things I noted in the minister's terminology is that we are using the term "citizenship" a lot more, and I did not know whether this was a conscious effort to put the emphasis on overall citizenship with a secondary emphasis on multiculturalism as a policy and process. If that is the case, then I agree with it. It is a good approach, and perhaps a change in some respects.

• 1605

I wanted to ask first of all about the public perception of multiculturalism. We are interested in the results of the poll that was mentioned. Referring to the Spicer commission, I wondered if the minister and the department had any suggestions, any reaction to some of the comments that were made by those citizens. I do not mean the ones that really indicated a misunderstanding of multiculturalism, but I was thinking particularly, if I recall correctly, of some of their recommendations to have a closer co-ordination with immigration and settlement and language programs, for example, because this is where the integration of people starts. I think another gave a very strong emphasis on education, which made a lot of sense, starting with children. I know that there are jurisdictional differences, but it seems to me that somehow we have to overcome those. So that was one of the questions I wanted to ask.

Did you feel that the polls confirmed some of the findings in the Spicer commission? Perhaps added to that, I wonder if you have any suggestions about what can be done to help change some of these negative perceptions that we all sense in society.

Mr. Weiner: Spicer and the commissioners heard from about 400,000 Canadians. There is no doubt that the mood of discontent carried right through the presentation, so that the report, when read, had to be taken first for what the commissioners heard. However, at the end of the day the commissioners endorsed the directions we have taken in the program in combating racism and eliminating racial discrimination and bringing forward vigorous programs on integration, which the member certainly is commending we should do far more, helping new Canadians to integrate and become settled—and also our programs on equality. They endorsed the directions we have taken in the program. They recognized that these are directions we have taken since 1988. They wanted us to be more effective communicators of the message. Well, I probably would have liked to challenge them to participate more fully in being effective communicators themselves. I think the commission itself could have been a more effective communicator of the pulse of the nation.

[Traduction]

Comme nous l'avions convenu il y a quelques minutes. . .

M. Harb: J'aimerais savoir si nous avons fixé un temps précis pour les questions de chacun?

Le président: Environ 10 minutes.

M. Harb: Dix minutes. Tout le monde est d'accord.

Mme Mitchell: D'accord.

C'était un rapport intéressant. J'ai remarqué dans le discours du ministre qu'on employait beaucoup plus le terme «citoyenneté», et je me suis demandé là si c'était l'effet d'un effort conscient pour accorder plus d'importance à la citoyenneté et diminuer l'importance de la politique du multiculturalisme. Si tel est le cas, je suis d'accord. C'est une bonne approche, et cela représente un changement à certains égards.

Je voulais d'abord vous interroger sur la perception qu'a le public du multiculturalisme. Nous nous intéressons aux résultats du sondage qui a été mentionné. Pour ce qui concerne la commission Spicer, je me demandais si le ministre et le ministère avaient des suggestions, s'ils avaient réagi à certaines remarques qui avaient été faites par les citoyens. Je ne pense pas aux remarques qui témoignent nécessairement d'une mauvaise compréhension du multiculturalisme, je songeais plus précisément, si mon souvenir est exact, à certaines recommandations visant une coordination plus étroite des programmes linguistiques et des programmes d'immigration et d'établissement par exemple, parce que c'est là que commence l'intégration des gens. Je crois qu'une autre recommandation accordait beaucoup d'importance à l'éducation, ce qui est très sensé, car il faut commencer avec les enfants. Je sais que l'éducation ne relève pas du gouvernement fédéral, mais il me semble nécessaire de surmonter ce genre de problème d'une façon quelconque. C'était donc une des questions que je voulais vous poser.

A votre avis, les sondages confirmaient-ils les conclusions de la commission Spicer? Et j'ajouterais peut-être cette question: que comptez-vous faire pour modifier ces perceptions négatives que nous retrouvons tous dans la société?

M. Weiner: M. Spicer et ses commissaires ont entendu environ 400,000 canadiens. Il ne fait aucun doute que le mécontentement s'est fait sentir dans nombre de témoignages, si bien que quand on lit le rapport, il faut d'abord y lire ce que les commissaires ont entendu. Toutefois, en dernière analyse, les commissaires ont approuvé les orientations de nos programmes dans la mesure où ils cherchent à contrer le racisme et à supprimer la discrimination raciale, à instaurer des programmes d'intégration vigoureux, programmes que le député approuve, et nous devrions faire même davantage pour aider les nouveaux canadiens à s'intégrer et à s'installer chez nous. Nos programmes de promotion de l'égalité ont également reçu l'aval des commissaires. Il ont confirmé que telles étaient les orientations que nous avons prises depuis 1988. Ils nous ont demandé de mieux communiquer notre message. En réponse à cela, j'aurais moi-même invité les commissaires à se faire meilleurs communicateurs eux-mêmes. Je pense que la commission elle-même aurait pu mieux communiquer l'état d'esprit de la nation.

[Text]

My own sense is that it was helpful to hear what they had to say, as it is helpful to know what Canadians are thinking from coast to coast. Very often you hear only from isolated and extreme views, but generally speaking, early indications seem to show that this is an area that is highly supported, that Canadians do have an understanding of the contribution being made by individuals and by communities and that indeed we are enriched by our diversity. This is how Canada has always been built and will continue to do so.

We have just designed a new department. It has been confirmed April 21, with my presence as the first minister of this new department. We are currently in the process of coming forward with new communication strategies and division of the resources between ourselves and Secretary of State, a more visible presence from coast to coast and delivery of services that will be more responsive. We talk about the citizens owning the program. Obviously some of the discontent will come out of the system when we really become user-friendly, when we really become as helpful as we can be. There are some areas that cause people some difficulty, but we will continue to work very aggressively in helping people to understand the benefits of our citizenship.

You are right: when we say first-class citizenship it means only one class of citizenship, and that means equality. The right to participate fully and openly and equally should not only be in law but actually be in practice.

We have had some very important beginnings in partnerships with all levels of government and institutions and organizations, business and labour, in both the private and the voluntary sectors. Frankly, I think we are making progress. I think that from coast to coast there is a recognition that this is a vital part of the government activity and that we will continue to do so.

Ms Mitchell: The main function of the Multiculturalism Act, as I read it, is really to bring about institutional changes. I think you mentioned in your report both changes to "multiculturalize"—that is an awful word, isn't it?—within the federal departments themselves and also the major federal institutions. I would like to ask a few questions about this. I note that the researcher gave us a very interesting chart here, which we have not seen before, Mr. Chairman.

• 1610

First of all, perhaps we could start with your own department, Mr. Minister. Perhaps I will just leave this for you to submit to the committee, but I wondered if we could have an update on the percentage of visible minorities that are hired in the department in both term positions and permanent positions. Also in the categories of senior management, supervisory management and in clerical and support staff, and perhaps in the different program areas. If

[Translation]

Pour ma part, j'ai trouvé utile d'écouter ce qu'ils avaient à dire, et il est bon de savoir ce que pensent les canadiens d'un océan à l'autre. Trop souvent, on n'entend que les vues isolées et extrêmes, mais en règle générale, le multiculturalisme semble recevoir l'aval d'une majorité de canadiens. On voit que les canadiens comprennent effectivement la contribution de ces personnes et de ces communautés, et que notre diversité nous enrichit. C'est ainsi que le Canada a été édifié, et il en demeurera toujours ainsi.

Nous venons de créer un nouveau ministère. Ce ministère existe officiellement depuis le 21 avril, et j'en suis le premier titulaire. Nous nous apprêtons à formuler de nouvelles stratégies de communication et à répartir les ressources entre notre ministère et le Secrétariat d'état. Notre présence devrait être plus visible d'un océan à l'autre et nos services devraient être mieux adaptés aux besoins de la population. Nous disons que les citoyens sont les propriétaires de ce programme. Il ne fait aucun doute qu'une bonne part du mécontentement disparaîtra dès que nos services seront plus accessibles, dès que nous pourrons rendre service à la population. Il y a encore des choses que nous faisons que les gens ne comprennent pas, mais nous ferons tout en notre pouvoir pour aider les gens à comprendre les bienfaits de notre citoyenneté.

Vous avez raison: quand nous disons citoyens de première classe, nous voulons dire par là qu'il n'existe qu'une classe de citoyenneté, et cela veut dire l'égalité. Le droit de participer pleinement, ouvertement et sur un pied d'égalité doit être non seulement érigé en loi mais aussi faire partie de nos habitudes.

Nous avons instauré quelques partenariats très importants à tous les niveaux des gouvernements, des institutions et des organisations, du monde des affaires et des syndicats, dans le secteur privé et dans le milieu du bénévolat. Franchement, je pense que nous faisons des progrès. Je pense que d'un océan à l'autre on admet qu'il s'agit là d'une activité vitale pour l'administration fédérale, et il en demeurera ainsi.

Mme Mitchell: Le but premier de la loi sur le multiculturalisme, telle que je la comprends, c'est d'instaurer des changements institutionnels. Je crois que vous avez mentionné dans votre rapport des changements visant à «multiculturaliser»—c'est un mot affreux, n'est-ce pas?—tant au sein des ministères fédéraux que dans les grandes institutions fédérales. J'ai quelques questions à vous poser à ce sujet. Je note que notre recherchiste vient de nous donner un tableau très intéressant, que nous n'avions pas vu auparavant, monsieur le président.

Nous pourrions peut-être commencer avec votre propre ministère, monsieur le ministre. Je ne vous demande pas de répondre tout de suite, mais y a-t-il moyen de savoir le pourcentage de membres de minorités visibles que le ministère a engagés pour pourvoir tant ces postes permanents que ces postes d'employés pour une période déterminée. J'aimerais savoir aussi ce qu'il en est des catégories de la gestion supérieure, des postes de gestion et de commis, des

[Texte]

we could get that, or maybe you would like to comment on trends, because this is something we have had a concern about in the past.

On the same subject, I would like to ask this: you have had a change in your senior positions. I do not see any visible minority people here today in senior staff. Perhaps some are absent. For the Chief of Operations of Race Relations Directorate and the Director General of Race Relations, I understand those are new staff hired and I wondered what the procedure was. Was this an open competition; could you tell us about that?

Mr. Weiner: I will let my deputy minister give you a briefing, but I might say one of the first things I was impressed with was the fact that 73% of my staff and officials are women. This was the first thing that got me as excited as I could in helping—

Ms Mitchell: How many are women of colour?

Mr. Weiner: I am going to let Mary comment now more specifically on the details because she has a handle on the full operation here. Mary Gusella.

Ms Mary Gusella (Deputy Minister, Department of Multiculturalism and Citizenship): Thank you. The way we have it broken down here, I will give you statistics for all of the target groups. In terms of aboriginals, we are at 1.3% of representation, which is slightly lower than the Public Service average of 1.9%. For disabled, we are at 4.3%, which is considerably higher than the average across the Public Service, which is 3.1%. For visible minorities, we are at 7.6%. As you know, the Public Service as a whole is about 3.5%, so we are more than double the Public Service numbers.

In terms of your particular question, visible minorities in management categories, we have 13 management category positions. We have one visible minority which represents 7.7%, and compares across the Public Service at 2.1%. As the minister mentioned, we have 73% representation by women as compared with a 44.4% average across the Public Service. Women in management categories constitute 61.5% of the department, which compares with 15.3% across the Public Service.

Those are our statistics. The only two senior-level positions that have been filled since my arrival are the ADM Citizenship and the Director General of Race Relations and Cross-Cultural Understanding. That position was filled by a gentleman who is a self-identified visible minority individual. He was recruited. He was a federal government employee and he was brought in. He was staffed under the normal staffing Public Service rules during the course of the late spring and early summertime.

Ms Mitchell: Thank you. I think the—

[Traduction]

postes dans les services de soutien et peut-être aussi dans les divers programmes. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est, ou nous dire quelles sont les tendances de l'emploi, parce que cela faisait problème par le passé.

Sur le même sujet, j'ai la question que voici: il y a eu des changements dans vos postes supérieurs. Je ne vois pas ici aujourd'hui de membres de minorités visibles parmi votre personnel supérieur. Peut-être que certains d'entre-eux sont absents. Pour le poste de directeur général des Relations interraciales, je crois savoir qu'on a engagé du nouveau personnel et je voulais savoir comment on les avait engagés. S'agissait-il d'un concours ouvert? Pouvez-vous nous en parler?

M. Weiner: Je laisserai ma sous-ministre vous renseigner sur ce point, mais je puis vous dire que l'une des premières choses qui m'a impressionné, c'était le fait que 73 p. 100 de mon personnel et de mes fonctionnaires sont des femmes. C'est une des premières choses qui m'a enthousiasmé et si je puis aider. . .

Mme Mitchell: Combien d'entre elles sont des femmes de couleur?

M. Weiner: Je vais laisser Mary vous donner tous les détails parce qu'elle possède parfaitement bien le dossier. Mary Gusella.

Mme Mary Gusella (sous-ministre, ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Merci. Pour vous expliquer comment nous avons fait notre répartition, je vous donnerai des statistiques sur tous les groupes cibles. Les autochtones sont représentés dans une proportion de 1,3 p. 100 ce qui est un peu plus faible que la moyenne de la Fonction publique qui se situe à de 1,9 p. 100. Pour les personnes handicapées, nous avons atteint 4,3 p. 100, ce qui est considérablement plus élevé que la moyenne de la Fonction publique, qui est de 3,1 p. 100. Pour les minorités visibles, nous en sommes à 7,6 p. 100. Comme vous le savez, la Fonction publique dans son ensemble n'en est qu'à 3,5 p. 100, si bien que nous avons le double de la Fonction publique.

Pour répondre à votre question sur la présence des minorités visibles dans les catégories de gestion, nous avons 13 postes dans la catégorie de gestion. Nous avons un minoritaire visible, ce qui représente 7,7 p. 100, et cela se compare au 2,1 p. 100 de la Fonction publique. Comme l'a dit le ministre, les femmes sont représentées dans les ministères dans une proportion de 73 p. 100, ce qui se compare à la moyenne de 44,4 p. 100 de la Fonction publique. Les femmes sont présentes dans les catégories de gestion dans une proportion de 61,5 p. 100, qu'il faut comparer encore au 15,3 p. 100 de la Fonction publique prise dans son ensemble.

Telles sont nos statistiques. Les deux seuls postes supérieurs qui ont été pourvus depuis mon arrivée sont celui de sous-ministre adjoint à la Citoyenneté et le directeur général des Relations interraciales et de la compréhension interculturelle. Ce dernier poste a été pourvu par un monsieur qui se donne lui-même pour minoritaire visible. Il a été recruté. C'est un employé du gouvernement fédéral et il se joint à nous. Pour le recruter, nous sommes passés par la filière normale de dotation de la Fonction publique vers la fin du printemps et au début de l'été.

Mme Mitchell: Je vous remercie. Je pense que. . .

[Text]

Mr. Weiner: May I add a small supplementary? We are still in the process of having the resources of the Secretary of State split in the creation of the two departments. That has not yet gone through the Treasury Board stage. There will be a time in the very near future when we will be either hiring additional people to assist us, or acquiring them, whatever the case of the split. We are very mindful of our responsibility because I have always begun with ourselves in saying that we must take full understanding of Canada's rich diversity and allow the full participation, so these opportunities are going to be afforded to us. I am sure the committee can monitor that very carefully as time goes on.

Ms Mitchell: I am monitoring it today, and I would like to know, Mr. Minister, why there are no visible minority people on your senior staff represented here today. Is it because there are no visible minority people in those positions?

• 1615

Mr. Weiner: Again, as you were just told, we have filled only two positions since the department. . . As it happens, the person who is a visible minority is not here.

I might tell you that on my own personal staff—

Ms Mitchell: No, I am talking about the department.

Mr. Weiner: Well, I have four visible minorities on my own personal staff. Do we have ten on the personal staff? Four of my staff are visible minorities, including the chief of staff.

Ms Mitchell: I just have one final question. On this question of institutional change, what is the role of the department and yourself as minister in bringing this about? I see a chart here, for one thing. Could you give us examples of any of the departments that have made very noticeable progress and those that have not. If not, what are the blocks?

Mr. Weiner: Ann Scotton has been monitoring this very carefully in terms of the cross-government commitment. I am going to let Ann come in on this.

Ms Anne Scotton (Executive Director, Multiculturalism Secretariat, Department of Multiculturalism and Citizenship): I am sure you are aware of the report on the operation of the act and the fact that we will be submitting another report on the operation of the act. I can say that in the last year we have made considerable progress.

We did another chart for your interest. It appears in the annual report of last year, showing such things as, for instance, whether or not departments have designated a senior manager, whether they have conducted a review of policies and programs in their federal institution, whether employee awareness of their responsibilities has increased under the act, and that kind of thing.

[Translation]

M. Weiner: Une observation supplémentaire, si vous le permettez? La répartition des ressources entre le Secrétariat et le ministère du Multiculturalisme n'est pas encore achevée. Le Conseil du Trésor n'a pas encore donné son approbation. Quelle que soit l'issue de cette répartition, nous devrions engager plus de gens dans un avenir qui approche. Nous sommes parfaitement conscients de notre responsabilité parce que j'ai toujours dit qu'il nous fallait commencer les premiers et que nous devons comprendre parfaitement la riche diversité du Canada et autoriser une participation entière, et nous aurons l'occasion de le faire. J'ai la certitude que le Comité pourra surveiller la situation de très près au fur et à mesure que la situation évoluera.

Mme Mitchell: Je surveille la situation aujourd'hui, et j'aimerais savoir, monsieur le ministre, pourquoi il n'y a pas de minoritaires visibles parmi le personnel supérieur qu'on voit ici aujourd'hui. Est-ce parce qu'il n'y a pas de minoritaires visibles dans ces postes?

M. Weiner: Comme nous venons de vous le dire, nous n'avons pourvu que deux postes depuis que le ministère. . . Il se trouve que la personne que vous pourriez appeler «minoritaire visible» n'est pas ici.

Je peux tout de même vous ajouter que parmi mes propres conseillers. . .

Mme Mitchell: Non, je parle du ministère.

M. Weiner: J'ai quatre minoritaires visibles au sein de mon propre cabinet. Y en aurait-il peut-être 10? Quatre de mes adjoints immédiats sont minoritaires visibles, y compris le chef de cabinet.

Mme Mitchell: J'ai une dernière question à poser. Je m'intéresse à l'ensemble de l'administration, comment votre ministère et vous-même pouvez-vous faire évoluer celle-ci? Je me reporte à ce tableau. Pourriez-vous nous donner des exemples de ministères où une évolution positive a été enregistrée, et ceux qui n'ont pas bougé. Et dans ce cas, où sont les blocages?

M. Weiner: Ann Scotton a très précisément suivi cela de près, dans l'ensemble de l'administration fédérale. Je vais lui céder la parole.

Mme Anne Scotton (directeur exécutif, Secrétariat du multiculturalisme, ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Vous avez certainement eu vent du rapport concernant l'application et le fonctionnement de la loi, et vous savez sans doute également que nous allons soumettre un autre rapport sur le même sujet. Je peux d'ores et déjà dire que nous avons, depuis déjà un an, fait de considérables progrès.

Nous avons d'ailleurs ici un autre tableau à votre intention. Il a été publié dans le rapport annuel de l'an dernier, et l'on y consigne un certain nombre de choses telles que les ministères qui ont nommé un cadre supérieur responsable de l'application de la loi, ceux qui ont fait une analyse des politiques et programmes dans la perspective qui nous intéresse, et si la sensibilisation des employés, dans le cadre de leurs fonctions, a progressé depuis l'adoption de la loi etc.

[Texte]

We try to be as inclusive as we can in areas of importance to institutional change, and we are quite gratified by what we consider growth in change in those federal institutions. We are now in the process, for this present year, of gathering input and putting it together in a report which you will see, I guess, in February. But I can tell you that there is again significant change and significant support on the part of federal institutions for that institutional change.

Mr. Weiner: Mr. Chairman, I would give you two particular examples of how I am responsible for the cross-government commitment and how effectively that can work.

This has been a particularly difficult summer in Halifax. Nobody likes people hurt and property damaged. I came forward with the idea of having a senior adviser from each level of government, ours as well as the provincial government and the municipal government, working with seven representatives, black leaders, whom they chose on their own. They formed a small working committee and within 30 days they provided a report that had some 94 recommendations.

I am not sure if the member has seen the report, but those recommendations that affected the federal government. . . We spearheaded the gathering of the responses and worked with the respective ministers and ministries to make sure they understood the proposition and what we were attempting to achieve in the process. Next Tuesday, when I return to Halifax, I will be bringing forward the federal government's responses for all of the ministries that this independent committee mentioned.

This is an example of how we can work within the spirit of the act. It gives us the responsibility for managing the activity that the government must provide.

I can give you another quick example where we have been able to develop some very effective partnerships in policing. Policing is under the responsibility of the Solicitor General, and we have begun programs for the hiring of visible minority and native youth across the country. It started three years ago in the city of Vancouver, which you are aware of, with Chief Bob Stewart.

There was one police department from that pilot project. We had some 32 departments this year that were involved in helping improve the relationship between minority communities and the police; indeed, they actually hired minority youth, natives, and visible minorities.

In addition, there is now an ongoing deputy minister's committee that manages the whole area. It has consensus items and a five-year strategy. Impressive funding was brought forward from different ministries and different levels of government. We have recently announced a resource centre that was established here at the police college. A director will be hired and there will be a place for information and research.

[Traduction]

Nous essayons de ratisser aussi large que possible lorsque nous voulons apprécier le degré d'évolution du ministère, et je dois dire que nous sommes très satisfaits de cette évolution des institutions fédérales. Nous sommes en train, pour cette année, de collecter l'information et les chiffres, qui nous serviront à produire le rapport qui vous sera présenté, je suppose, au mois de février. Mais je peux déjà vous dire que l'attitude des institutions fédérales a radicalement changé, et qu'elles sont très disposées à collaborer.

M. Weiner: Monsieur le président, je vais vous donner deux exemples précis de la façon dont je peux intervenir à l'extérieur de mon propre ministère, et des résultats que nous avons pu obtenir.

Comme vous le savez, l'été a été particulièrement difficile à Halifax. Personne ne peut se réjouir qu'il y ait pu y avoir de la violence, qu'il s'agisse de violence contre les personnes ou les choses. J'ai donc proposé que chaque palier administratif, le nôtre, le palier provincial et le palier municipal, délègue chacun un conseiller qui rencontrerait sept représentants de la communauté noire choisis par cette même communauté. C'est ainsi qu'un petit comité de travail s'est réuni et nous a fourni en 30 jours un rapport contenant 94 recommandations.

Je ne sais pas si vous avez vu ce rapport, mais les recommandations qui concernaient plus précisément le gouvernement fédéral. . . Nous avons un peu pris la direction des opérations, nous sommes mis en rapport avec les ministres concernés et notamment les ministères provinciaux, afin qu'ils comprennent bien notre idée, et ce que nous visions. Lorsque je serai à Halifax, mardi prochain, je leur soumettrai les propositions du gouvernement fédéral concernant les ministères provinciaux cités dans le rapport du comité.

Voilà la façon dont nous pouvons mettre en application la loi, en nous en tenant à l'esprit du texte. Nous avons la responsabilité de coordonner les actions gouvernementales dans la mesure où elles concernent ce domaine.

Je peux vous citer un autre exemple rapidement, où nous avons pu mettre en place un système tout à fait efficace permettant d'associer de façon plus large les minorités visibles au travail des forces de police. Comme vous le savez la police relève du solliciteur général, et nous avons lancé des programmes de recrutement visant les minorités visibles et les autochtones d'est en ouest. Cela a commencé il y a trois ans à Vancouver, avec, comme vous le savez, le chef Bob Stewart.

Ce projet-pilote concernait un département de police. Depuis nous avons 32 départements de police associés à cette initiative visant à améliorer les relations entre les minorités visibles et la police elle-même; on a même recruté des jeunes de ces minorités, des autochtones et des minorités visibles.

Il y a de plus maintenant un comité du sous-ministre chargé de ce dossier. Un certain nombre de décisions sont prises de façon consensuelle, et une stratégie quinquennale a été mise en place. Des crédits importants ont été prévus dans différents ministères et à différents paliers de gouvernement. Nous avons également annoncé récemment la création d'un centre de ressources, ici au collège de la police. Un directeur sera nommé, ce sera un lieu d'information et de recherche.

[Text]

We will be able to give you information on any one of our initiatives, but those are the ways that the government allows the co-ordination and the effective spearheading of what the act really intends the minister to be doing.

• 1620

Mr. Harb: Mr. Chairman, I would like to ask the minister to be as brief as possible with his answers to my questions, and I will be as brief as possible with my questions so that we can fit in as many as possible.

I start by thanking him for a very well prepared, well done report, and I congratulate the new deputy minister as well as his staff. I know they are working very hard.

Mr. Chairman, there is a feeling in the community that the Multiculturalism Act does not have any teeth at all. It is a good act. In a sense it is very good, but it does not have any teeth. My colleague who asked a question before me touched on some of these points, which is the representation of visible minorities in the Department of Multiculturalism, and the deputy minister responded kindly.

I wonder about the relation between the Department of Multiculturalism and other departments in the Public Service. It is fine to say our house is clean, but what are we doing in order to address a question in other departments? In particular, there is the media, such as Radio-Canada, for instance, where there is an absolute lack of any kind of representation when it comes to visible minorities.

Mr. Weiner: I have a short answer. Last Friday, for example, I participated at the launch of a small booklet with your president, the member for Outremont, that the Centre for Research and Action on Race Relations brought forward, and we helped fund. It is a booklet that tells you what to do when you see racist episodes on the electronic media. It is an actual step-by-step: who to call and what to do. It is one example of how we can be very effective. We are proposing, and I know the Centre for Research and Action on Race Relations under Fo Niemi is proposing that this booklet gain the widest possible dissemination everywhere.

The report you have in front of you is an actual report of what the secretariat has been doing in terms of our responsibility for the commitment of the federal government within each of the other ministries. So yes, we do not say it is somebody else's responsibility. It is ours. Wherever there is any activity which must be corrected—I have said clearly that we begin with ourselves. There is enough systemic rot to go around at all levels of government and throughout the sector.

We need significant change, and we have brought forward—look, I was somewhat responsible for making sure that significant resources were moved into these new directions back in 1988 because I believe it has to be the anti-racism department. I believe you have to work on partnerships to promote equality. If you do not have a job and you do not have access to a job, and there are tremendous gaps in housing and income and education, and if

[Translation]

Nous pourrions vous donner plus amples informations sur toutes nos initiatives, mais voilà de façon générale la façon dont le gouvernement promeut la coordination des efforts, et prend la direction d'une action conforme à l'esprit de la loi.

M. Harb: Monsieur le président, j'aimerais demander au ministre d'être aussi concis que possible dans ses réponses à mes questions, et je serai moi-même bref en posant ces dernières, afin de pouvoir couvrir le maximum de terrain.

Je le remercie d'abord pour cet exposé extrêmement riche en informations, très bien rédigé, et je félicite le nouveau sous-ministre et son équipe. Je sais qu'ils sont les uns et les autres très actifs.

Monsieur le président, on a le sentiment, dans la population, que les autorités disposent de bien peu de moyens pour véritablement imposer la Loi sur le multiculturalisme. C'est un excellent texte, mais il y manque quelques dispositions musclées. C'est précisément ce à quoi pouvait faire allusion la question de ma collègue sur la représentation des minorités visibles au ministère, question à laquelle le sous-ministre a répondu très aimablement.

Je me pose donc moi aussi des questions sur les rapports entre votre ministère et les autres ministères de l'administration fédérale. Dire: «nous avons balayé devant notre porte», c'est très encourageant, mais que faites-vous dans les autres ministères? Il y a notamment les médias, Radio-Canada, par exemple, où les minorités visibles ne sont nullement représentées.

M. Weiner: J'ai une réponse très brève à votre question. Vendredi dernier, par exemple, j'ai participé au lancement d'une petite brochure, en présence de votre président, le député d'Outremont, brochure que le Centre de recherche—actions sur les relations raciales éditée, et au financement de laquelle nous avons participé. Cette brochure vous donne un certain nombre de conseils sur la marche à suivre lorsque le racisme s'étale dans les médias électroniques. Il s'agit d'une démarche qui est décrite pas à pas: qui appeler etc. C'est un exemple de l'action que nous pouvons mener. Nous proposons, et je sais que le Centre de recherche—actions sur les relations raciales, sous la direction de Fo Niemi le propose également, qu'il soit donné la plus grande diffusion possible à cette petite brochure.

Le rapport que vous avez sous les yeux, décrit l'action qu'a été la nôtre, dans le cadre de nos responsabilités fédérales, auprès des autres ministères. Nous n'essayons donc pas de nous soustraire à nos responsabilités, en essayant de les reporter sur quelqu'un d'autre. Partout où il faut rectifier... mais évidemment nous commençons par nous-mêmes. Il y a suffisamment d'obstacles systémiques à vaincre, à tous les niveaux et dans tout le secteur.

Nous avons besoin d'une évolution en profondeur, et notre travail de promotion... regardez, par exemple, les ressources importantes que j'ai réussi à faire affecter à cette nouvelle politique, depuis 1988, et cela conformément à la vocation anti-raciste qui doit être celle de ce ministère. Il faut donc promouvoir l'association, le partenariat, pour promouvoir l'égalité. Si l'accès à l'emploi vous est barré, s'il y a des différences criantes en matière de logement et de

[Texte]

you are left out of the process, it leads to confrontation. Quite quickly, I knew these were directions we had to move the program in. I am pleased to say that the officials and staff I have had with me have translated these most effectively across the country, so that from coast to coast we are seen to have been delivering in the new directions.

Mr. Harb: In his presentation, the minister spoke about citizenship. I want to ask the minister if he is aware that in the citizenship court that we have right now, it takes up to nine months to obtain an application form for a potential citizen to apply for citizenship. It takes an additional eight months to get an appointment with a court judge. It takes possibly an additional six months to receive the citizenship.

This is incredible bureaucracy, only to discover at the very end of the process that somebody who is functionally illiterate in his own mother tongue—who does not read or write, illiterate—is denied, he or she, the citizenship right based on illiteracy because he is not literate in his own language. I have taken so far four cases before the court. I have won every case on behalf of constituents of mine who have the same problem, all of them. Now before the courts there is in excess of 50 different cases in my constituency of Ottawa Centre alone, and I am sure that other MPs have the same situation in their ridings.

I want to ask the minister now, would it be fair and just for him to promote proper citizenship by overhauling this whole citizenship court system; hire more judges, hire more staff, and address this whole question once and for all because there is some frustration out in the community?

• 1625

Mr. Weiner: Mr. Chairman, I want to begin by thanking the member for the efforts he has brought forward on behalf of his constituents. He has been very diligent and I have appreciated all of his assistance on this matter. He knows I have tried to be helpful. By listening and getting a better understanding of what he was saying, I have already begun to examine the situation very carefully. Let me give you a couple of examples.

Up until now, you had to go to one of the citizenship courts to get a form. Until we simplify the form somewhat, it is not just getting the form, but it is bringing back the form with the required documents filled out in a way that there are no significant errors, so that when you do appear before the judge, which is a condition that is now in the act, it can run smoothly. I am for a much wider dissemination of the form. Frankly, I would like to see the form in every MP's office. We have 295 offices across the country, not just 32 citizenship courts and a headquarters.

So, certainly, I am looking at all possible ways of simplifying the form. I am looking at ways of getting a much broader distribution of the form. One possible way was to have forms available in all of the MPs' offices. I find it, as the member does, totally unacceptable to have these delays in the system. I have placed myself on public record that I will not tolerate those delays.

[Traduction]

revenu, ainsi que d'éducation, si vous restez marginalisé, cela conduit de façon irréversible à l'affrontement. J'ai donc compris très rapidement que c'est dans ce sens qu'il fallait oeuvrer. Je suis d'ailleurs heureux de pouvoir dire que mes hauts-fonctionnaires ont été une courroie de transmission extrêmement efficace pour la diffusion de notre politique dans tout le Canada, de telle sorte que nos orientations soient bien comprises.

M. Harb: Dans son exposé le ministre a parlé de la citoyenneté. Savez-vous, monsieur le ministre, qu'il faut attendre parfois neuf mois, à la cour de citoyenneté, avant de pouvoir obtenir un formulaire de demande de citoyenneté. Il faut ensuite attendre huit autres mois avant de rencontrer un juge de la citoyenneté. Et à cela ajouter six mois avant que votre citoyenneté ne vous soit accordée.

Voilà donc des lenteurs incroyables, d'autant plus que le candidat à la citoyenneté qui serait illettré fonctionnel dans sa propre langue—quelqu'un donc qui ne lit ni n'écrit—se verrait refuser cette citoyenneté, en raison de son analphabétisme. J'ai moi-même défendu la cause de quatre personnes dans ce cas devant la cour. Et à chaque fois que je me suis occupé du dossier d'un de mes mandants qui se heurtait aux mêmes difficultés, j'ai gagné. Il y a ainsi 50 personnes dans l'attente dans ma circonscription d'Ottawa-centre, et je suis sûr que les autres députés sont dans des situations analogues dans leurs propres comtés.

J'aimerais donc demander au ministre s'il ne serait pas équitable de revoir toute cette administration de l'octroi de la citoyenneté, de recruter plus de juges, plus de personnel, et de rationaliser tout cela, étant donné les blocages et le mécontentement auquel cela donne lieu.

M. Weiner: Monsieur le président, je remercie le député pour les efforts qu'il a déployés dans sa circonscription. J'ai eu connaissance du travail qu'il a fait à ce sujet, et je l'en félicite. Il sait que de mon côté, on a fait tout le possible pour lui venir en aide. Et en l'écoutant, en essayant de mieux comprendre la situation, j'ai pu procéder à un premier examen de celle-ci. Je vais vous donner quelques exemples.

Vous savez qu'à l'heure actuelle, il faut se rendre à une cour de citoyenneté pour retirer un formulaire. Mais la difficulté consiste, tant que ce formulaire n'aura pas été simplifié, à le remplir sans erreur et à y annexer tous les documents requis, de telle façon que les choses puissent suivre leur cours normal lorsque le juge est saisi du dossier, conformément à la loi. Je suis donc d'abord partisan d'une multiplication des points de distribution du formulaire. On pourrait par exemple penser aux bureaux des députés. Cela ferait 295 bureaux dissiminés dans le pays au lieu des seuls 32 cours de citoyenneté, plus le siège central de cette administration.

Je cherche donc par ailleurs à ce que l'on puisse simplifier le formulaire le plus possible. Sans oublier donc la plus large diffusion de ce dernier. J'ai pensé aux bureaux des députés. Car moi aussi, comme l'honorable député, je trouve tout à fait inacceptable que l'on ait à attendre aussi longtemps. J'ai d'ailleurs pris position publiquement à ce sujet, je ne tolérerai plus ces lenteurs de l'administration.

[Text]

I had a small task force set up a little while ago, chaired by one of my staff. It brought forward some very important recommendations. Some of them are a little longer term than others, but as far as the interim suggestions that committee was able to look at, the deputy minister has in the most efficient manner taken the entire package and is putting them right through the system. So what we are going to be watching over during the next days and months is a total acceleration of the process.

Now, in some areas it may be out of our hands; we have some security that is being taken care of for us. I am not blaming anybody else, but I am going to give you the most fervent commitment that whatever is within our own responsibility, we will look after. So as time goes on, those delays will not be there any more.

In some instances, if they are resource-driven, I want to look at those a little further down. But in the meantime, we have enough to do to front-end, to clean up the system that will really show dramatic improvement in terms of being helpful to those who need citizenship.

Mr. Harb: My final question, Mr. Chairman, has to do with language training. It seems to be now that language training, in particular second-language training, falls within the jurisdiction of numbers of departments. One of those departments is Employment and Immigration and the second one is the Department of Multiculturalism.

I wonder whether it would not be wise for the minister, for instance, to make it an objective of his and his department over the next six months to start really putting pressure on Employment and Immigration to make it a priority to go out in the community and find out whether the money we are putting toward language training, for instance, is spent on language training, whether the support we are providing to institutions that provide second-language training is sufficient, whether we are really dealing with the problem in the way we should be dealing with it.

Mr. Chairman, it is outrageous out in the community that school boards, for instance, at the municipal level find themselves having to deal with a problem when they suspect a provincial or federal government policy is a cause of those problems. They find themselves taking the rap for an issue that is the result of a federal government policy.

Would the minister not agree that the Department of Multiculturalism will have to take a leadership role in dealing with the other departments, in consultation with school boards across the country, in order to come up with an end to this incredible dilemma? I am sure the minister would agree with me that it is time to provide some sort of support for school boards across the country.

Mr. Weiner: Mr. Chairman, I understand and accept the member's very serious concern. He will know that I served at one time as the Minister of Immigration. It was at that time that I brought forward a pilot project, which was called

[Translation]

J'ai donc créé un petit groupe de travail, il y a quelque temps, sous la direction d'un de mes adjoints. Un certain nombre de recommandations importantes ont été proposées. Certaines visent une amélioration à plus long terme du processus, mais en ce qui concerne les propositions auxquelles on peut donner suite immédiatement, le sous-ministre a pris bonne note des suggestions faites par le comité, et elles seront suivies de mesures concrètes qui concerneront tout le système. Nous comptons donc assister, dans les jours qui viennent, puis au cours des mois à venir, à un mouvement général d'accélération du processus.

Certains domaines, évidemment, sont hors de notre portée; certaines questions de sécurité nous échappent. Je ne veux montrer du doigt personne, mais je puis vous assurer que pour ce qui est de ma propre responsabilité nous nous engageons solennellement à faire le nécessaire. Au fur et à mesure que le temps passera ces lenteurs disparaîtront.

Et là où c'est un manque de ressources qui est à l'origine des blocages, je veillerai à ce que des mesures soient prises. En attendant nous avons suffisamment de pain sur la planche, dans l'immédiat, pour que ce processus soit rationalisé; vous assisterez, vous et les personnes qui demandent leur citoyenneté, à une amélioration radicale de tout cela.

M. Harb: Ma dernière question, monsieur le président, concerne la formation linguistique. Il semble que celle-ci, et notamment l'apprentissage d'une langue seconde, relève de plusieurs ministères. Je citerai l'exemple de l'Emploi et de l'Immigration, et celui du Multiculturalisme.

Ne serait-il pas juste que le ministre se fixe pour objectif, dans les six mois qui viennent, de faire pression auprès du ministère de l'Emploi et de l'Immigration afin qu'une des mesures prioritaires soit de vérifier sur place si les crédits destinés à la formation linguistique ne sont pas utilisés ailleurs, vérifier si nous soutenons suffisamment les institutions qui offrent un enseignement de la langue seconde, et si nous faisons face comme il convient aux besoins.

Monsieur le président, il est scandaleux que ce soient les conseils scolaires qui se trouvent, au niveau municipal, aux prises avec un problème qui n'est que la conséquence des politiques provinciales et fédérales. Alors que c'est la politique du gouvernement fédéral qui est à l'origine de ces problèmes, ce sont les conseils scolaires qui en font les frais.

Le ministre reconnaîtra-t-il que c'est au ministère du Multiculturalisme de prendre l'initiative, en contactant les autres ministères, pour mettre fin à cette situation inacceptable, et cela en consultation avec les conseils scolaires de tout le pays? Le ministre sera d'accord avec moi, je suppose, pour reconnaître qu'il est temps de venir en aide aux conseils scolaires.

M. Weiner: Monsieur le président, je partage l'inquiétude tout à fait justifiée de l'honorable député. Il se souviendra que j'ai été ministre de l'Immigration. A l'époque j'ai lancé ce projet-pilote intitulé Programme de cours de

[Texte]

Settlement Language Training Program, the SLTP. While I am not clearly updated on it, with the modest results that I saw, it was about eight times more effective than the method that was used at that time in buying the language training through the other institutions.

• 1630

Again, that is outside my responsibility at the moment. I am talking about a period back in my previous incarnation. What I can indicate to the member is that there is a process now, a very open and transparent process, which is spearheaded by a committee under Senator Castonguay and Mrs. Dobbie, and members of all parties began their hearings this morning in Charlottetown. They are going to be examining all issues in fairness and in generous fashion. We should at least wait until Canadians have had this coming together, because we do have some complicated jurisdictional discussions that are taking place. We will certainly be vigilant and try to be helpful where we can, because we certainly understand our full responsibility.

While this process is under way and while Canadians are giving themselves the opportunity in this coming together, we certainly would not want to be doing anything that would be unhelpful to the total process.

Mr. Harb: As a final note, I want to bring to the minister's attention that literacy falls within the jurisdiction of his department. Certainly if there is a will there is a way. Certainly the minister can make some provision that the money that is in the literacy program now can be directed to school boards in order to support them, especially when it comes to adult education or, for that matter, even children's education when it comes to second-language training, because that is citizenship.

Mr. Weiner: Almost half the literacy funding was used in partnership with the provincial governments. I do not have an update on the number of agreements, but we had, whether written or verbal, agreements with the 10 provinces and two territories. Of course, in each instance in many cases it was the school boards that were the benefactors.

I know that from coast to coast there is a growing awareness of the contribution that the literacy program has made in raising awareness, and helping in understanding, and in actually gaining awareness, and helping in understanding, and in actually gaining awareness. That many new supporters and adherents to the literacy cause. That is a fundamental problem of the Canadian society. We really have to get to the root of that.

We have been helpful, but we realize it is a much broader coalition or partnership that is required. By helping sensitize all Canadians, not just those who are elected, we have realized that there have been more and more people adopting the cause who are participating. There may be similar models that could be used here, but that may have to wait for another day.

[Traduction]

langue pour immigrants, le PCLI. Je ne sais pas de façon détaillée où en est ce programme, j'ai assisté à ses modestes débuts, mais déjà c'était sans doute huit fois plus efficace que la méthode utilisée à l'époque et qui consistait à acheter des cours de formation linguistique à l'extérieur.

Je répète, cela ne relève plus de mes responsabilités. Il s'agit d'une vie antérieure, et ce que je peux vous dire pour le moment, c'est que nous avons entamé une consultation transparente et publique, je veux parler du comité coprésidé par le sénateur Castonguay et M^{me} Dobbie, et dont les audiences ont commencé, avec des représentants des trois partis, ce matin à Charlottetown. Toutes ces questions seront abordées dans un esprit d'équité et de générosité. Attendons donc que les Canadiens aient eu la possibilité de s'y exprimer, puisque nous avons par ailleurs un certain nombre de questions complexes de compétence à discuter. Nous serons vigilants, nous ferons ce qui sera en notre pouvoir, et nous avons pleinement conscience de nos responsabilités.

Tandis que cette consultation suit son cours, et que les Canadiens ont la possibilité de dialoguer, nous ne ferons certainement rien, de notre côté, qui puisse faire obstacle au progrès de ce processus.

M. Harb: Finalement, j'aimerais porter à l'attention du ministre que le problème de l'alphabétisation relève de son ministère. Lorsque l'on veut, l'on peut. Le ministre peut certainement prendre des dispositions pour que les crédits du programme de lutte contre l'analphabétisme puisse être utilisés pour venir en aide aux conseils scolaires, notamment dans le domaine de l'enseignement des adultes, mais également lorsqu'il s'agit d'enseignement aux enfants—lorsqu'il est question de langue seconde—puisque cela fait bien partie du Programme de la citoyenneté.

M. Weiner: Près de la moitié des crédits du programme d'alphabétisation ont été utilisés en association avec les gouvernements provinciaux. Je n'ai pas la liste mise à jour des ententes qui ont été passées, mais nous avons conclu, par écrit ou par oral, des ententes avec les 10 provinces et les deux territoires. Dans bien des cas ce sont évidemment les conseils scolaires qui en auront profité.

On sait de plus en plus, d'est en ouest, quel travail de sensibilisation s'est fait à la faveur de ce programme d'alphabétisation, travail de sensibilisation qui a permis de mieux faire comprendre la dimension du problème, et d'en faire progresser la cause. C'est un problème fondamental de la société canadienne, un problème qu'il faut attaquer à la racine.

Nous avons déjà beaucoup fait, mais nous savons qu'il faut élargir l'alliance de tous ceux qui se sont attelés à cette tâche. En faisant un travail de sensibilisation sur l'ensemble de la population canadienne, c'est-à-dire au-delà du cercle plus étroit des élus, nous avons pu gagner de plus en plus de nos concitoyens à la défense de cette cause. L'on pourrait certainement, dans ce domaine, s'inspirer de modèles qui ont été mis en place ailleurs, mais voyons pour le moment ce que nous réserve l'avenir.

Le président: Monsieur le ministre et monsieur Karygiannis,

The Chairman: Mr. Minister and Mr. Karygiannis,

[Text]

I hope you will understand that at least 12 minutes were taken by your party. If you do not mind, I will ask Mr. Chadwick to try to take five minutes and we will get back to you.

Mr. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): You are being very generous, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I would like to direct a question to you, since the issue was raised earlier, in respect to your hiring policy. You have a very public department; you are dealing with the public tremendously. I would hope that all the people who work for you know exactly what they are doing. When you are hiring, would you hire for ability or for race?

Mr. Weiner: All I have asked of everyone. . . I am totally opposed to quotas. Quotas keep me out, always did. I want everyone to recognize that when I say that first-class citizenship means equality it just means make sure that the person who is most qualified will be picked.

You also must have an understanding that when you look at an institution—and I say every institution of the Canadian society—and you recognize the total lack of participation, and the total desire to allow our full diversity to be involved, there is going to have to be some catch-up. There must come a point where you want to allow people to be involved to the fullness of their ability. I have no fear that the most qualified will be chosen, because nobody is asking for anything but that.

But somehow or other, the current situation is a total exclusion: If you don't allow us to participate, what is the value of our citizenship if you leave us out and we cannot participate? How do you expect us to feel good about this country?

• 1635

When I open up and say that every institution is in need of this significant change because of the rot, as I call it, in the system, you do have to have the goodwill and the intent to change your practice. I am as aware as anybody else that there is a fine line. But if you go into your corner institutions, whatever they are—and I do not want to name any—and you do not see any of the richness of our diversity there and they all look like they did back 40, 50, or 100 years ago, then something is wrong with the practices that are being entertained by those particular institutions. That I find unacceptable.

Mr. Chadwick: I would like you to comment on the Charter of Rights and citizenship in respect to what the Charter of Rights grants individuals when they arrive in this country and the difference between that and a citizenship.

Mr. Weiner: I am not a lawyer; I am a pharmacist by training, but I am proud to say that the Charter of Rights and Freedoms is unique, as far as I know, in the world in that it guarantees fundamental justice and due process to every individual in this country; not just a resident or a citizen but every visitor, every individual. There is a lot of important message in what the Charter actually says and does.

[Translation]

vous comprendrez que 12 minutes ont déjà été allouées à votre parti. Si vous voulez bien je vais donner cinq minutes à M. Chadwick, et nous vous repasserons la parole plus tard.

M. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Vous êtes généreux, monsieur le président.

Monsieur le ministre, et puisque la question a déjà été posée, je voudrais revenir à votre politique de recrutement. Voilà un ministère très orienté vers le public, vous avez beaucoup à faire à la population. J'aimerais être certain que ceux qui travaillent pour votre ministère savent exactement ce qu'ils font. Lorsque vous recrutez, votre priorité est-elle la compétence ou l'origine raciale?

M. Weiner: J'ai demandé à tout le monde. . . Je m'oppose au principe des quotas. Je n'en ai jamais été partisan. Avec un système de quotas, j'aurais été exclu. Lorsque je dis qu'il n'y a qu'une classe de citoyens et que cela veut dire qu'ils sont tous égaux, il faut bien sûr comprendre que c'est la personne la plus compétente qui sera recrutée.

Il faut par ailleurs comprendre, lorsque l'on parle de notre administration—je veux parler de toutes les institutions de la société canadienne—que l'absence de participation de certaines minorités, alors que nous aimerions réaliser une représentativité parfaite, nous obligera à prendre des mesures pour rattraper le temps perdu. Vous voulez que les individus puissent pleinement participer en fonction de leurs compétences. Et personne ne demande autre chose que de voir les plus qualifiés être choisis, je n'ai donc aucune crainte à ce sujet.

Mais pour le moment, d'une manière ou d'une autre, on se trouve dans une situation d'exclusion: que vaut en quelque sorte cette citoyenneté si l'on ne peut pas participer pleinement? Quelle impression un tel pays pourrait-il faire?

Très franchement, lorsque je dis que les institutions ont besoin d'évoluer radicalement, et cela à cause de cette inertie du système, il faut bien entendu pouvoir compter avec la bonne volonté et le désir de changer. Je sais, comme tout le monde, qu'il y a certaines limites à ne pas dépasser. Mais si vous allez voir ce qui se passe dans certains milieux un peu retirés, je ne veux citer personne, vous constaterez que notre diversité n'y est pas pleinement représentée, que les choses s'y passent toujours comme elles s'y passaient il y a 40, 50 ou même 100 ans, et qu'il y a donc quelque chose de pourri dans tout cela. C'est à mon avis inacceptable.

M. Chadwick: J'aimerais que vous nous parliez du problème de la citoyenneté dans ses rapports avec notre Charte des droits, et ce qu'elle garantit d'emblée à toute personne qui arrive dans ce pays, par comparaison ensuite à ce que représente la citoyenneté.

M. Weiner: Je ne suis pas avocat, je suis pharmacien de formation, mais je suis fier que la Charte des droits et libertés est unique, si je ne me trompe, dans la mesure où elle garantit à chaque individu qui se trouve dans ce pays—et non pas simplement aux résidents ou aux citoyens, mais à n'importe quel visiteur—le respect des principes fondamentaux de la justice. Cette charte est une déclaration d'une extrême importance.

[Texte]

On the other hand, we have a Citizenship Act. Currently that act is the act that was passed, I think, in 1976 and proclaimed in 1978. It is more an act of naturalization. We fully intend within the next short period of time, within the next year for sure, to bring forward this new Citizenship Act. That act can better reflect our responsibilities, our privileges, our rights.

But I think the dilemma of how you balance citizenship with the Charter, the Charter is there and citizenship is what guarantees us our equality when you become a Canadian. There are certain little extras in becoming a Canadian. You can vote. I am not here to qualify. Certain people who are here are excluded from full equality by virtue of not being a citizen at the moment, and that becomes a legal question you may want to ask others.

There is a dilemma that the Charter, on the one hand, applies to all of us, and I know what you are referring to. On the other hand, there are some restrictions for those who are not citizens in job access, in the ability to vote, and certainly in running for public office.

Mr. Chadwick: The point I am trying to make is that there is very little difference that I see between the Charter of Rights granting the rights that it does and citizenship. In other words, I do not see anything compelling anyone to become a citizen or desiring to become a citizen when they have the rights that they have under the Charter of Rights. I think that is a problem you have to address. I do not know how you do it.

Another thing I want to talk to you about is something I have discussed with you personally, and that is the quality of citizenship in respect to the fact that some time ago the act did take into consideration that an individual had to keep his or her house in order, in order to become a citizen. The words in the act, I think, were that to become a citizen you had to be of good character. I think the words "of good character" were somehow removed from the act. In other words, you do not have to be of good character—there is no reference to that any more—to become a citizen.

I think that has done a lot. I have heard a number of people in my constituency, for example, who are long-time citizens complain about—and they read it in the paper every day—people becoming citizens who have charges against them in this country. You know what I mean.

Mr. Harb: That is not true.

Mr. Weiner: I tell you I am totally opposed to the collection of statistics on the basis of membership or participation in cultural communities. I have come out vigorously and viciously against it. Everybody here is entitled to the same due process and fundamental justice that the Charter guarantees. With respect, because I have heard from some who have made some statements that I have not been able to read yet, but which I do not accept. . .

[Traduction]

Par ailleurs nous avons la Loi sur la citoyenneté. Il s'agit de la loi qui a été adoptée, si je ne me trompe, en 1976, et promulguée en 1978. Il s'agit surtout d'une loi portant sur la naturalisation. Nous avons fermement l'intention, d'ici peu, certainement d'ici un an, de proposer la nouvelle Loi sur la citoyenneté. Elle sera plus conforme à nos responsabilités, nos droits et nos devoirs.

Mais effectivement la citoyenneté ajoute quelque chose à la charte, elle garantit l'égalité entre tous les citoyens canadiens, et devenir Canadien vous donne quelques privilèges supplémentaires, comme le droit de vote. Je ne vais pas entrer dans le détail. Certaines personnes, cependant, qui sont au Canada, ne sont pas pleinement à égalité avec les autres du fait qu'elles n'ont pas la citoyenneté, et c'est alors une question de droit qu'il faudrait peut-être adresser à quelqu'un d'autre.

La charte, d'un côté, s'applique à tout le monde, et je comprends votre question. Par ailleurs ceux qui ne sont pas citoyens sont parfois privés de certains droits, sur le plan de l'accès à l'emploi, du droit de vote, et certainement du droit de se présenter aux élections.

M. Chadwick: Je veux surtout dire qu'il y a à mon avis très peu de différence entre les droits qui sont garantis par la Charte des droits, et les droits qui sont reconnus par la Loi sur la citoyenneté. C'est-à-dire qu'il n'y a pas véritablement de raisons pressantes à devenir citoyen canadien, puisque la charte garantit déjà certains droits. Voilà un problème sur lequel il faudrait vous pencher. Je ne sais pas comment il faut le prendre.

Je voulais également vous parler de quelque chose dont je vous avais entretenu personnellement, à savoir du fait qu'il y a encore quelque temps la loi prenait en considération la conduite et les moeurs d'un individu qui demande la citoyenneté canadienne. Je crois que la loi parlait de «bonne vie et moeurs». Les termes ont été supprimés par la suite, c'est-à-dire que ça n'est plus nécessaire en quelque sorte pour obtenir la citoyenneté.

Cela a pu avoir quelques conséquences fâcheuses, et beaucoup de personnes de mon comté, par exemple, qui sont des citoyens de longue date se sont plaints—et ce sont des cas qu'ils lisent dans les journaux tous les jours—de ce que certaines personnes obtiennent la citoyenneté alors que des poursuites ont été engagées contre elles dans ce pays-même. Vous voyez ce que je veux dire.

M. Harb: Ça n'est pas possible.

M. Weiner: Je vous ai déjà dit que je m'oppose catégoriquement à la collecte de statistiques faites à partir de notions telles que celle de participation à telle ou telle communauté culturelle. Je me suis déjà vigoureusement élevé contre ce genre de pratique. C'est-à-dire que tout le monde a les mêmes droits, en matière de justice, comme la Charte le garantit. J'ai par ailleurs entendu dire, parce que je n'ai pas pu encore prendre connaissance des textes écrits, que certaines personnes s'étaient laissées aller à faire certaines déclarations, que je n'accepte pas. . .

[Text]

• 1640

On the point you are raising, we will have a new Citizenship Act and there will be opportunity for input into what that should contain. But I would be very cautious. Are you saying that my father-in-law, who came here in 1924 and who worked hard here all his life and has contributed to this country and his children and grandchildren are now working hard, if he perchance should make a mistake—and I am not saying that he would or would not, he is a man in his eighties—you would want to deport him? But a citizen, one born here, can violate all the laws and be treated differently?

Now, this is an issue for broader discussion, which we expect Canadians may want to enter into and, in fairness, we should have an opportunity to review carefully. But you have to be very careful because once you say that there is some difference in citizenship, how can we all feel we are first-class citizens if there is something different?

Right now, from what I could tell you, there are differences in the act that we now have. People born here are treated differently from those who have adopted this country. And I consider that unfair and immoral in many ways.

The Chairman: Thank you. We are going to come back.

Ms Mitchell: I have a supplementary to that question.

The Chairman: If you do not mind, Mrs. Mitchell, I would ask Mr. Karygiannis to proceed.

Mr. Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Thank you, Mr. Chairman.

I have two questions for the minister. In 1984, when the present government of the day was running, it did express to the minorities, especially to the Chinese Canadians, that it would look at redress. In 1988, on the eve of an election, there was a redress package promised and delivered to the Japanese. I happen, I believe, to represent the biggest Chinese constituency in Canada—about 25,000 people in my riding—and time and time again... I could be wrong. My colleague from Vancouver might think I am wrong, but we are not going to disagree on numbers.

However, the biggest question I have is that time and time again on the floor of the House we put the question to the minister and there has been no specific answer. In saying that, I want to congratulate the minister and his department for the handling of the Arab situation in 1991 of the Gulf War. However, the mistakes of the past, as we address the Italian camps, etc., I think we should address three more: the Ukrainian, the Sikh situation of the Kamagatamaru, and first and foremost has to be the head tax on the Chinese population. If we are not going to redress them, I think we have to accept the fact that the governments of the day—because it was going on for 50 or 60 years—were unjust to the Canadians of Chinese descent and we should have to come forward and say we did make a mistake, it is over and done with, and if redress is the way we go, the way this government had promised, it should be delivered.

[Translation]

Su ce point précis que vous abordez, nous aurons une nouvelle loi sur la citoyenneté, qui vous laissera toute latitude pour proposer ce qui vous intéresse. Mais soyons prudents. Pensez-vous par exemple à des mesures telles que mon beau-père, qui est arrivé ici en 1924 et qui a travaillé très dur toute sa vie, contribuant à l'édification de ce pays, lui et ses enfants et petit-enfants, puisse être expulsé, au cas où il commettrait une faute... Je ne veux pas supposer qu'il puisse commettre cette faute, il a 80 ans... Alors qu'un citoyen, qui serait né ici, pourrait enfreindre les lois et être traité différemment?

Voilà une question qui mériterait d'être discutée plus en détail, peut-être les canadiens en exprimeront-ils le désir, et je crois alors qu'il faudrait avoir la possibilité de réexaminer attentivement ce point. Mais soyons prudents, car si vous commencez à faire des distinctions de degré de citoyenneté, il deviendra difficile de dire que nous sommes tous des citoyens de première classe.

En ce moment, que je sache, la loi prévoit certaines différences. Les personnes nées au Canada sont traitées différemment de celles qui ont obtenu la citoyenneté par la suite. Je trouve cela injuste, et à bien des égards immoral.

Le président: Merci. Nous reviendrons là-dessus.

Mme Mitchell: J'ai un complément de question à poser.

Le président: Si vous voulez bien, madame Mitchell, je vais d'abord passer la parole à M. Karygiannis.

M. Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Merci, monsieur le président.

J'ai deux questions à poser. En 1984, à l'époque où le parti actuellement au pouvoir se présentait aux élections, il a fait savoir à certaines minorités, et je pense plus particulièrement aux canadiens d'origine chinoise, qu'elles seraient indemnisées. En 1988, à la veille des élections, une indemnisation a été promise puis octroyée aux Japonais. Je représente, si je ne me trompe, le comté où la population chinoise est la plus importante—environ 25,000 personnes—et de façon régulière... Peut-être devrai-je être plus prudent, ma collègue de Vancouver dira peut-être que je me trompe, nous n'allons pas nous battre sur les chiffres.

Il reste que la question que j'ai à poser porte sur le fait que, à intervalles réguliers, on interroge le ministre à ce sujet à la Chambre, sans que jamais réponse ne soit véritablement donnée. Je tiens cependant à féliciter le ministre et son ministère sur la façon dont le problème arabe a été traité au moment de la guerre du golfe en 1991. Quelles que soient les erreurs du passé, les camps italiens etc, il y a encore trois grandes questions qui se posent: les Ukrainiens, les Sikhs de Kamagatamaru, et avant tout et tout d'abord la capitulation qui était imposée à notre population chinoise. Si nous ne faisons rien pour rectifier cela, nous serons obligés d'admettre que les gouvernements successifs—cela remonte déjà à il y a 50 ou 60 ans—ont été injustes à l'égard des canadiens d'origine chinoise, et nous devons alors publiquement reconnaître nos erreurs, mais que d'une certaine manière il y a prescription; mais si l'on préconise l'indemnisation, comme l'avait promis ce gouvernement, prenons des mesures en accord avec cette promesse.

[Texte]

Mr. Weiner: Mr. Chairman, of course, we are the government that has apologized and redressed Canadians of Japanese origin, and rightly so, for the gross violation of all their rights. The evidence was clear that in doing so we were mindful that we would be expected to enter into very serious discussion with other individuals and communities that had a very, very clear understanding of injustices that were caused by previous governments.

I have already had productive meetings with the three communities: the CCNC, representing the Chinese community; the Italian Congress and CIBPA, representing Canadians of Italian origin; and the Ukrainian Canadian Redress Committee. What I could say is that in all instances we have a clear discussion and a clearer understanding of both positions. I offered what I thought was a constructive suggestion to the three groups which indeed had indicated they would go back and have some discussion and consult with their own groups across the country.

• 1645

Later this month I am going to be meeting with the three groups again. I am not sure if the meetings are yet set up. Anyway, at the end of October I will meet with the three communities in particular, the CCNC, the Canadians of Italian origin, and the Ukrainian Canadians.

I am also mindful that East Indians and the Sikh situation, Canadians of German origin and possibly representatives of the Canadian Jewish Congress who want to have a closer look at what happened with the *St. Louis*, the voyage of the damned, the boat that was returned to Germany to face certain death in the holocaust.

I am hoping to meet the groups later this month. After that I will be in a position to give the government further advice. I am sure we will be able to advise the member as details become more available.

Mr. Karygiannis: In your speech, Mr. Minister, you are saying that roughly \$7 per person in Canada or \$27 million of the multicultural—\$1 per Canadian, you state, is for the annual budget of Multiculturalism from the federal government. I am sure you feel, like the rest of us here, that it is not enough and you should be getting more money toward your department. However, I was wondering, one, if the minister can account for the way the money is spent, and two, if the minister would be prepared to account for any of that money spent in his own riding, if there is any of that money spent in the minister's riding.

Mr. Weiner: Mr. Chairman, these sound like thorough *Order Paper* kinds of questions. I am sure we can get that kind of information. This is a full in-depth examination of where the budget is going, which is all public knowledge. It is all available. Indeed, under Access to Information, print-outs of the beautiful riding of Pierrefonds—Dollard would be available for the member as well.

Mr. Harb: Do not do mine.

Mr. Weiner: You do not want me to do Ottawa Centre? No, I am not sure you do.

[Traduction]

M. Weiner: Monsieur le président, nous sommes le gouvernement qui a présenté des excuses et octroyé une indemnisation aux Canadiens d'origine japonaise, et cela de façon tout à fait justifiée, puisque ceux-ci avait été gravement spoliés. Ce faisant, il devenait évident que d'autres individus et groupes allaient eux aussi réclamer et revendiquer, dans la mesure où ils avaient le sentiment très net d'avoir été eux aussi victimes d'injustice commise par les gouvernements précédents.

J'ai déjà eu des réunions très encourageantes avec trois groupes: Le CCNC, qui représente la communauté chinoise, le congrès italien et le CIBPA, représentant les Canadiens d'origine italienne et le Ukrainian Canadian Redress Committee. Je pourrais dire qu'il y a eu une discussion franche dans tous les cas qui a eu pour effet d'éclaircir les deux positions. J'ai proposé ce que j'ai cru être une mesure constructive aux trois groupes, qui ont répondu qu'ils retourneraient consulter leurs membres dans les différentes régions du pays.

Plus tard au cours de ce mois, je vais de nouveau rencontrer les trois groupes. Je ne suis pas certain si les rendez-vous ont déjà été fixés. En tout cas, à la fin d'octobre je vais rencontrer trois communautés, le CCNC, les Canadiens d'origine italienne, et les Canadiens d'origine ukrainien.

Je suis aussi conscient de la situation des citoyens des Indes orientales et des Sikh, et du fait que des Canadiens d'origine allemande et peut-être des représentants du Congrès juif canadien veulent étudier de plus près ce qui s'est produit avec le *St. Louis*, le voyage des damnés, qui a dû retourner vers l'Allemagne et la mort inévitable dans l'holocauste.

J'espère pouvoir rencontrer les groupes plus tard ce mois. Par la suite, je pourrai donner des conseils au gouvernement. Je suis certain que nous pourrions renseigner le député au fur et à mesure que nous obtiendrons les détails.

M. Karygiannis: Dans votre déclaration, monsieur le ministre, vous dites que le gouvernement fédéral affecte 27 millions dollars—c'est à dire un dollar par Canadien—au budget annuel du Multiculturalisme. Je ne doute pas que vous pensez, comme nous tous d'ailleurs, que cela ne suffit pas et que vous devriez avoir plus d'argent pour votre ministère. Cependant, je me demande, d'abord, si le ministre peut rendre compte des dépenses de son ministère, et, deuxièmement, si le ministre serait prêt à expliquer les dépenses qui ont été engagées dans son propre comté, s'il y en a eu.

M. Weiner: Monsieur le président, j'ai l'impression que ces questions devraient être inscrits dans le feuillet. Je suis certain qu'on pourrait obtenir des renseignements de ce genre. Je peux vous donner une ventilation détaillée du budget, qui a été publiée et est entièrement disponible. D'ailleurs, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, des imprimés d'ordinateurs concernant le beau comté de Pierrefonds—Dollard pourrait aussi être fournis au député.

M. Harb: Ne les faites pas pour ma circonscription.

M. Weiner: Vous ne voulez pas que je prépare l'imprimé pour Ottawa Centre? Non, je pense que vous n'en voulez pas.

[Text]

I think you will find that those of us who have had this responsibility are very mindful of how careful we should be in making sure that we are fair and balanced in our treatment of all Canadians. I am not sure whether the member is suspicious or has something he is referring to but if he knows of something special, I would appreciate his tabling it. Otherwise, I can get him the information in a most appropriate fashion.

The Chairman: Thank you.

M. Lopez (Châteauguay): Je voudrais féliciter le ministre pour les renseignements qu'il nous apporte ainsi que pour sa disponibilité qui est à toute épreuve. Il fait un peu bande à part des autres ministres. Chaque fois qu'on a eu besoin de recourir à ses services, il a été disponible. Pour cela, monsieur le ministre, merci beaucoup.

Permettez-moi de ne pas partager l'opinion de mon collègue de ce côté-ci de la table. Il disait en quelque sorte qu'il favorisait deux poids et deux mesures dans la justice canadienne. Si on doit refuser la citoyenneté à une personne qui a commis une infraction, imaginez-vous jusqu'où cela pourrait aller. Quel est le Canadien qui, un jour ou l'autre, n'a pas outrepassé la loi? Si nous voulons être justes avec tout le monde, cela ne doit pas être un critère. Je vous félicite de votre réponse. On ne devrait pas tenir compte de cela. Autrement, on serait complètement injuste envers ce nouveau citoyen. Il faut tenir compte du fait que la majorité des Canadiens sont d'une autre origine, y compris lui-même, moi et tous les autres. Donc, il serait complètement illogique de faire cela.

J'ai participé à l'élaboration et à la rédaction de deux livres. L'un s'intitulait *L'égalité, ça presse* dans le multiculturalisme et l'autre, *Cimentons la mosaïque canadienne*. Malheureusement, ces livres-là n'ont pas été publiés partout au Canada. Ce n'est pas parce que j'y avais moi-même contribué, mais je les trouvais d'une grande utilité car ils contenaient beaucoup de renseignements utiles.

• 1650

Monsieur le ministre, je vois que le budget que vous avez ne permet pas de faire de grands miracles, mais vous pourriez peut-être demander qu'on l'augmente. Prévoyez-vous, à l'avenir, faire plus de publicité auprès des Canadiens? Vous savez qu'il y a certains mythes chez nos Canadiens qui considèrent encore les immigrants comme étant un mal. Ils pensent qu'ils viennent prendre leur place, etc.

Une voix: Leur voler leur job.

M. Lopez: Oui. C'est complètement injuste parce que c'est le contraire qui se produit, mais c'est mal connu. Les gens parlent bien souvent de ce qu'ils ne connaissent pas ou de ce qu'ils connaissent mal. En tant que Canadien et contribuable, je consentirais à payer 1\$ ou même 2\$ de plus pour que tous les Canadiens soient mieux renseignés sur le multiculturalisme et sur les immigrants, afin qu'ils puissent percevoir les immigrants comme une richesse du pays et non pas comme un mal, ce qui est encore malheureusement le cas dans certaines parties du pays.

[Translation]

Je pense que vous allez constater que ceux d'entre nous qui ont assumé cette responsabilité ont été très conscients de la nécessité d'être très prudents pour nous assurer que tous les Canadiens soient traités d'une manière juste et équitable. Je ne sais pas si le député a des soupçons ou s'il parle de quelque chose de précis, mais s'il a des informations d'un intérêt particulier, je lui serai gré de nous les présenter. Sinon, je peux obtenir les renseignements pour lui de la manière la plus appropriée.

Le président: Merci.

Mr. Lopez (Châteauguay): I would like to congratulate the Minister for the information he has given us as well as his unfailing availability. He is something of an exception, compared to the other ministers. Whenever we needed to call upon him, he was always available. Thank you very much, Mr. Minister.

I would like to disagree with my colleague on this side of the table. He practically advocated two standards of justice in Canada. If we were to deny citizenship to anyone who has committed an offence, just imagine where that would lead. Is there a Canadian who, on some occasion, has not broken the law? If we want to treat everyone fairly, this should not be a criterion. I much appreciated your reply. This should not be taken into account. Otherwise, we would be completely unfair to the new citizen. We have to take into account the fact that most Canadians are of some other origin, including him, myself and all the others. Therefore, such an approach would be totally illogical.

I helped to prepare and write two books. One was called *L'égalité, ça presse* dans le multiculturalisme and the other *Building the Canadian Mosaic*. Unfortunately, these books are not available across Canada. It is not because I contributed to them, but I must say that I found them very helpful because they contain much useful information.

Mr. Minister, I see that your budget does not allow you to produce major miracles, but you might ask for an increase. In the future, do you envisage addressing more promotional material to Canadians. You know of some myths held by Canadians who are still opposed to immigrants. They think that immigrants will take over from them, etc.

A voice: Steal their jobs.

Mr. Lopez: Yes. This is totally unfair because it's the opposite that happens, but this is not well known. People often talk about things of which they have little or no knowledge. As a Canadian and a taxpayer, I would agree to pay \$1 or even \$2 more to give all Canadians better information on multiculturalism and immigrants, so that they could perceive immigrants as an asset rather than a problem, an attitude which, unfortunately, is still held in some parts of the country.

[Texte]

Les commentaires de mon collègue m'ont beaucoup surpris. Il disait qu'il fallait huit mois pour obtenir des formulaires et huit ou neuf autres mois pour obtenir un rendez-vous. Je pense qu'il exagère. En tout cas, au bureau de Montréal, que je sais, ce n'est pas le cas. Il y a plusieurs citoyens qui, pour avoir le formulaire, ont...

M. Weiner: C'est vrai à Toronto, mais ce n'est pas vrai à Montréal. Il y a des différences. Il a raison pour ce qui est de Toronto.

M. Lopez: Oui?

M. Weiner: Oui, il a raison.

M. Lopez: L'écart est énorme. Il faudra remédier à cela, monsieur le ministre. C'est complètement inconcevable.

Il y a cependant un autre point sur lequel je suis parfaitement d'accord avec mon collègue. Il dit que, si une personne est analphabète, elle se fera peut-être refuser la citoyenneté canadienne pour cette raison. Je pense que c'est de l'injustice, monsieur le ministre. Il y a aussi des analphabètes de souche canadienne. Il y en a un peu partout dans le monde. On aimerait bien que ce ne soit pas le cas, mais la réalité est là. Pour quelle raison refuse-t-on cette personne? Elle pourrait être un très bon citoyen même si elle ne sait ni lire ni écrire. Cela ne devrait pas être un critère pour être accepté comme citoyen canadien, tout comme le fait d'avoir contrevenu à la loi. Ce serait complètement injuste envers certaines personnes, peut-être plus âgées, qui n'ont pas eu la possibilité de s'instruire et qui, à cause de cela, ne peuvent pas devenir des Canadiens. C'est une barrière qui, à mon avis, n'est pas juste, et j'aimerais bien qu'on fasse notre possible pour l'enlever. Je vais m'arrêter là pour que vous puissiez répondre.

Le président: Monsieur Lopez, si vous continuez pendant encore une minute, le ministre va répondre «oui».

M. Weiner: Si tous les Canadiens qui appuient cet excellent programme voulaient envoyer 1\$ en partenariat, ce serait une bonne idée. Parfois, quand le gouvernement fait quelque chose, cela coûte plus cher. Je peux vous dire que, l'année passée, le 21 mars, j'ai trouvé 10 millions de dollars de la *Canadian Association of Broadcasters* pour la campagne de combat contre le racisme. Vous entendez chaque jour, sur les ondes de la radio ou de la télévision, des commerciaux qui sont payés par le *Canadian Association of Broadcasters**Ro.

J'ai parlé du partenariat. Le modèle dont il a parlé est celui de l'alphabetisation. Cela veut dire qu'il y a d'autres organismes qui se sont impliqués en ajoutant un peu d'argent. Vendredi dernier, quand nous avons fait le lancement du dépliant pour combattre le racisme sur les ondes électroniques, M. Larose, de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, était avec nous; il était un partenaire. La police était représentée par M. Dalzel, le chef adjoint. Le gouvernement provincial s'implique quelquefois. Il veut s'impliquer davantage, mais il n'a pas toujours le programme qu'il faut selon le plan. Donc, nous essayons de bâtir des partenariats, dans lesquels chaque partenaire met de l'argent sur la table. Je suis convaincu qu'on va encore bâtir de ces partenariats.

[Traduction]

I was very surprised by my colleague's comments. He said that it took eight months to get forms and another eight or nine months to get an appointment. I think he is exaggerating. Anyway, as far as I know, this is not the case in the Montreal office. To obtain the form, a number of citizens have...

Mr. Weiner: This is the case in Toronto, but not in Montreal. There are differences. He is right with respect to Toronto.

Mr. Lopez: Yes?

Mr. Weiner: Yes, he is right.

Mr. Lopez: This is a tremendous discrepancy. You will have to improve this, Mr. Minister. It is completely unacceptable.

However, I completely agree with my colleague on another point. He said that an illiterate person could be denied Canadian citizenship for that very reason. I consider this an injustice, Minister. There are also Canadian-born illiterates. There are illiterate people everywhere in the world. We would perhaps wish it were otherwise, but that is a fact. Why would we refuse an illiterate person? Someone might be a very good citizen even though unable to read or write. This should not be a criterion for Canadian citizenship, any more than having broken the law should be. It would be completely unfair to some people, perhaps older people, who did not have the opportunity to go to school and, therefore, could not become Canadian citizens. I think this is an unfair impediment, and I would like everything done to remove it. I will stop here so that you can reply.

The Chairman: Mr. Lopez, if you go on another minute, the Minister will reply «yes».

Mr. Weiner: It would be a very good idea if all Canadians who support this excellent programme were willing to send \$1 for partnership purposes. Sometimes, it is more expensive when the Government does something. I can tell you that last year, on March 21, I obtained \$10 million from the Canadian Association of Broadcasters for a campaign against racism. Every day you hear radio or television ads paid for by the Canadian Association of Broadcasters.

I spoke of partnerships. The member mentioned the literacy model. This means that other organizations participate by giving funds. Last Friday, when we launched the publication of a pamphlet to fight racism in broadcasting, Mr. Larose, of the Quebec Federation of Labour was with us. He is a partner. The police were represented by Mr. Dazé, the Deputy Chief. The provincial government sometimes participates. It would like to become more active, but does not always have a program that fits the plan. So, we are trying to build partnerships in which each partner makes a contribution. I believe that we will be able to build more partnerships.

[Text]

[voitabari]

[Translation]

[trasi]

• 1655

Les problèmes de citoyenneté dont parle mon cher collègue seront réglés. M^{me} Gusella, qui est en fonction depuis à peine quatre ou cinq mois, a déjà tout pris en main. Comme je l'ai dit, elle a la volonté de tout clarifier. J'ai fait des promesses ouvertement partout au Canada. Je n'accepte plus la situation qui existe. J'ai dit aux grands patrons de tous les journaux et aux éditorialistes que si, l'année prochaine, le chiffre est le même, il faudra que «j'envoie les clés de l'auto en passant». Elle va nettoyer tout cela.

Je sais qu'à Montréal, c'est beaucoup mieux qu'à Toronto parce qu'ils ont essayé de nouveaux modèles. Ils ont adopté des processus exceptionnels que nous voulons maintenant établir à Toronto. Nous allons avancer, mais cela prend du temps.

The Chairman: Madam Mitchell.

Ms Mitchell: I will be very brief. I have a supplementary to the earlier question related to the Charter. I wonder whether the minister or the department is aware, and I am sure you must be, that there is a growing movement of people from minority communities in B.C., particularly in the Asian communities, who are very concerned that section 33 of the Charter, the notwithstanding clause, can overrule the minority rights of section 15 and other earlier sections of the Charter too. I think we will probably find that they will be at constitutional hearings, probably pressing either for a rescinding of section 33 or making it much more difficult for a legislature or Parliament to use that section.

I want to flag it, Mr. Chairman, without getting into a lot of debate. But I wonder whether the department will be looking into that. I think it would be helpful if the committee looked into the matter too. It would be very timely.

Mr. Weiner: I thank Mrs. Mitchell for raising it. She will know that I am deeply sensitive to the whole issue, being an anglophone from Quebec who saw his most basic rights violated for the protection of the whole, for the protection of the collective society. You can understand how much difficulty it causes me when the language police still come in because a sign happens to say "openings hours", *Heures d'ouverture*, and that is a violation. We have got to the point where there is still more language police than police of *la Communauté urbaine de Montréal*.

So there is something that is inherently bothersome in the whole thing, and I appreciate the member's raising it. Certainly there is opportunity now, with the process that is before all Canadians, for the minority communities to be heard fully and fairly. I will make sure that the most senior officials take a very close look to see what we can do to provide input. And any further action the committee takes will be of great benefit too. I thank you very much.

The Chairman: Mr. Chadwick, a short one.

Mr. Chadwick: Mr. Chairman, I will try.

The Chairman: Do your best.

The citizenship problems that my colleague mentioned will be solved. Mary Gusella, who was appointed merely four or five months ago, has already started to get things under control. As I said, she wants to clarify this whole area. I have publicly made promises throughout Canada. I will no longer put up with the existing situation. I told the senior executives of the newspapers and editorialists that if the figure is the same next year, I will have to pass the job on to someone else. She is going to clean all of this up.

I know that the situation is much better in Montreal and in Toronto, because they tried new approaches. They put in practice some special procedures that we now want to apply in Toronto. We will push on, but it will take time.

Le président: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Ma question sera très courte. Elle fait suite à la question posée plus tôt concernant la Charte. Je voudrais savoir si le ministre ou le ministère est conscient, et vous devez certainement l'être, qu'il y a un nombre croissant de gens des communautés minoritaires en Colombie-Britannique, surtout des communautés asiatiques, qui se préoccupent beaucoup du fait que l'article 33 de la Charte, la clause dérogatoire, peut primer sur les droits des minorités prévus à l'article 15 et aussi dans d'autres articles de la Charte. J'ai l'impression que nous les retrouverons dans les audiences sur la Constitution, prônant ou bien la révocation de l'article 33 ou bien d'autres mesures destinées à empêcher une assemblée législative de s'en servir si facilement.

Je veux soulever la question, monsieur le président, sans provoquer une longue discussion. Je veux savoir si le ministère a étudié la question. Je crois qu'il serait utile aussi pour le comité de se pencher sur la question. Ce serait très opportun.

M. Weiner: Je remercie M^{me} Mitchell d'avoir soulevé ce point. Elle doit savoir que je suis très sensible à toute cette question, en tant qu'anglophone du Québec qui a vu enfreindre ces droits les plus fondamentaux pour la protection de l'ensemble, de la société collective. Vous pouvez comprendre combien j'ai de la difficulté à accepter que la police linguistique puisse intervenir parce qu'il y a une affiche qui dit «opening hours» au lieu «heures d'ouverture» et que cela puisse constituer une infraction. Nous sommes rendus au point où il y a davantage de police linguistique que de policiers dans la Communauté urbaine de Montréal.

Donc, il y a quelque chose de fondamentalement agaçant dans toute la question, et j'en sais gré au député de l'avoir soulevé. Maintenant que le processus est devant tous les Canadiens, les communautés minoritaires ont certainement l'occasion de se faire entendre clairement et équitablement. Je vais m'assurer que les plus hauts fonctionnaires étudient la question de près pour établir comment nous pouvons influencer le débat. Et toute action prise par ce comité sera aussi très utile. Je vous remercie beaucoup.

Le président: Monsieur Chadwick, une question courte.

M. Chadwick: Monsieur le président, j'essaierai d'être bref.

Le président: Faites de votre mieux.

[Texte]

Mr. Chadwick: I think the theme for Multiculturalism is understanding. I think that is what your theme is. If that is the theme, how do you propose, just in money, to get it across to the public? I am not sure. I think you said that you have had the department since 1988.

Mr. Weiner: No, since April 21 of this year.

Mr. Chadwick: I cannot see anything different. I must compliment you; something must really be happening. Other countries that have the mixes that we have had serious problems. We have not had those serious problems. But we are getting to a level or a mix in our country where we could have problems. I hope what you are proposing will certainly counteract what may or could happen in this country.

Again, what are you doing with Multiculturalism that is getting over to the public? How can you justify the expenditures in the program when you cannot see what is happening, really? It is a back-handed compliment, sir.

• 1700

Mr. Weiner: The question is that we dare not justify, we dare not think of any other state, because what we have is a particularly effective model, a model that is working, a model that is based on integration, a model that is based on equality. We have been horrified by other societies and other communities that have attempted assimilation. Even now, as we speak, in the year 1991, we are bearing witness to countries repeating, in the most horrific manner, the episodes that took place earlier this century of the removal of elements of their population, of threatening deportation and exportation of their people, when we said never again. We witnessed the extermination of 6 million people, Jews, blacks, and others, and we stood in horror, and yet today there is some thought about what the German citizenship might mean to those who can trace their lineage to the 17th century as opposed to others.

So while all this is going on, we have a particularly important and impressive model, and one that is working.

What is important is that we are a catalyst for change. This department and I have the obligation to help all Canadians understand and become aware that racism is fear, racism is ignorance. You get comfortable only when you get to know each other. When we talk about the partnerships and the excitement of the awareness and the consciousness in getting people to become believers in this cause, it is working from coast to coast. It is working because people have decided once and for all that yes, multiculturalism is a fundamental characteristic of this nation, that yes, we are enriched by our diversity, and that yes, we want to continue to go on this way.

[Traduction]

M. Chadwick: À mon avis, le thème essentiel du multiculturalisme, c'est la compréhension. Je crois que c'est cela votre thème. Et si c'est bien le thème, comment proposez-vous, juste en termes financiers, de le faire passer au public? Je ne suis pas certain. Je crois que vous avez dit que vous êtes titulaire de votre poste depuis 1988.

M. Weiner: Non, depuis le 21 avril de cette année.

M. Chadwick: Je ne vois rien de différent. Je dois vous féliciter; il y a certainement quelque chose qui se passe. D'autres pays qui ont les mêmes mélanges de population que nous ont eu des problèmes majeurs. Nous n'avons pas dû faire face à ces graves problèmes. Mais nous en arrivons à un niveau ou à un mélange de gens d'origines différentes dans notre pays où ces problèmes pourraient se poser. J'espère que vos propositions pourront nous aider à éviter de tels problèmes au Canada.

Je répète, qu'est-ce que vous faites dans le cadre du multiculturalisme qui a une influence sur le public? Comment peut-on justifier les dépenses de ce programme quand on n'en voit vraiment pas de résultats? C'est une façon de vous féliciter, monsieur.

M. Weiner: L'important c'est que nous n'osons pas justifier, nous n'osons pas penser à n'importe quel autre état, parce que notre modèle est particulièrement efficace. C'est un modèle qui fonctionne bien et qui est basé sur l'intégration et l'égalité. Nous avons été horrifiés par d'autres sociétés et collectivités qui ont essayé la voie de l'assimilation. Même maintenant, au moment où nous parlons, en l'an 1991, nous voyons d'autres pays répéter, d'une façon des plus horribles, les événements qui se sont passés plus tôt dans ce siècle où des éléments de leur population ont disparu, où il y avait des menaces de déportation et d'exportation des peuples, et nous avons dit que cela ne se passerait jamais plus. Nous avons été témoins à l'extermination de 6 millions de Juifs, de noirs et d'autres gens, et nous étions horrifiés; pourtant, aujourd'hui on s'interroge sur la valeur de la citoyenneté allemande pour ceux qui peuvent rapporter leurs familles jusqu'au 17^{ième} siècle, comparativement à ceux qui ne le peuvent pas.

Donc, devant tout cela, nous avons un modèle particulièrement important et impressionnant, et un modèle qui fonctionne.

L'important c'est que nous sommes un catalyseur du changement. Le ministère et moi avons l'obligation d'aider tous les Canadiens à comprendre le racisme, c'est la peur et l'ignorance. On est à l'aise seulement quand on se connaît. Quand nous parlons des partenariats et de combien il est passionnant de sensibiliser les gens et de les rallier à la cause, c'est quelque chose qui se fait d'un bout à l'autre du pays. Cela marche parce que les gens se sont décidés une fois pour toute que oui, le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de ce pays et que, oui, nos différences constituent une richesse et, oui, nous voulons poursuivre cette voie.

[Text]

The understanding I have when I watch the different elements of the society and their coming together is that it is not the money necessarily that you have. The goodwill is there; the participation is there; the desire is there once and for all to open the doors fully so we all can participate. That will mean compromise and concession, not confrontation.

You are right: when we are reasonable and we are generous, we find a way to work on it together, because when you strip us down we are all the same. We all have the same goals and the same purposes and the same desire for the freedom and for the system that we all cherish, but certainly what is different about us is the spice, the food we like, the religion, the colour that some have.

This is a great country. It is a good country and one we had better keep together. So on another day I am saying, do not be silent; wherever you are and whoever you are, stand up for Canada and what it is and what it must continue to be.

Le président: Monsieur le ministre, comme le temps presse, je voudrais remercier votre personnel de sa présence ainsi que le personnel de la Chambre pour son soutien. Au nom des membres du Comité, je vous demanderais de

bring our best regards to your father.

M. Weiner: Merci beaucoup.

Le président: Vous connaissez le respect que je vous porte. Je voudrais, avant que vous nous quittiez, vous poser trois questions. Peut-être votre personnel pourrait-il y répondre par écrit.

Pouvez-vous demander à votre personnel de préparer quelques paragraphes sur cette première question? Est-ce que le multiculturalisme est une menace pour le français et l'anglais, ou pour le français ou l'anglais au Canada? Comprenez-vous la question?

M. Weiner: Oui.

Le président: Deuxièmement, est-ce qu'il serait possible, toujours en quelques paragraphes, d'élaborer sur l'importance du sentiment d'appartenance, *the need to belong*, dans la construction de l'identité canadienne? Vous savez combien cela m'est cher. Vous pourriez peut-être en profiter pour demander à votre personnel de voir quels sont les points faibles et les points forts des deux notions d'identité canadienne et d'unité canadienne, notions qui peuvent s'opposer.

• 1705

Troisièmement, monsieur le ministre, est-ce que le multiculturalisme est un danger lorsqu'on pense au *Canadian set of values*, à l'échelle de valeurs des Canadiens?

M. Weiner: Merci, monsieur le président.

Le président: La séance est levée.

[Translation]

Quand je regarde le rapprochement de divers éléments de la société et leur intégration, je comprends que ce qui compte n'est pas nécessairement l'argent qu'on a. Il y a de la bonne volonté; il y a de la participation; il y a le désir une fois pour toutes d'ouvrir les portes toutes grandes pour que tout le monde puisse participer. Cela signifie qu'il faudra faire des compromis et des concessions, et non pas se livrer à des affrontements.

Vous avez raison: quand nous sommes raisonnables et généreux, nous trouvons un moyen de travailler ensemble, si vous nous réduisez à notre essentiel, nous sommes tous pareils. Nous avons tous les mêmes buts et les mêmes objectifs et mêmes désirs pour la liberté et pour un système qui nous tient à coeur, (inaudible), certainement nous avons des différences concernant les épices et la nourriture que nous aimons, la religion la couleur de notre peau.

Ceci est un pays merveilleux. C'est un bon pays, et il nous incombe de le garder ensemble. Donc, je répète qu'il ne faut pas rester silencieux. Et, où que vous soyez et qui que vous soyez, défendez le Canada, ce qu'il est et ce qu'il doit continuer d'être.

The Chairman: Mr. Minister, since we are running out of time, I would like to thank your staff for being here and the House staff for its help. On behalf of the members of the Committee, I would ask you to give our best regards to your father.

...de transmettre nos meilleurs voeux à votre père.

Mr. Weiner: Thank you.

The Chairman: You are aware of my respect for you. Before you leave, I would like to ask you three questions. Your staff might be able to reply in writing.

Could you ask your staff to write a few paragraphs on the first question? Is multiculturalism a threat to French or English in Canada? Do you understand the question?

Mr. Weiner: Yes.

The Chairman: Second, would it be possible to explain, in a few paragraphs, the importance of the feeling of belonging, the need to belong, in the creation of the Canadian identity? You know that this is a subject very dear to me. You might take the opportunity to ask your staff to look into the strength and weaknesses of the two concepts: Canadian identity and Canadian unity, concepts that may be contradictory.

Third, Mr Minister, is multiculturalism a danger when we think of a *Canadian set of values*?

Mr. Weiner: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: The meeting is adjourned.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

[Text] ... of the society ... together ... it is not the money necessarily ... the participation is there ... that will mean compromise and concession ...

You are right, when we are reasonable and we are generous, we find a way to work on it together, because when you strip it down we are all the same. We all have the same goals and the same interests and the same desire for the freedom and for the system that we all cherish, but certainly what is different about us is the spirit, the food we like, the religion, the culture that some have.

This is a great country. It is a good country and one we had better keep together. So on another day I am saying, do not be afraid to work together. Do not be afraid to work together for Canada and what it is that we are all coming to do.

WITNESSES

From the Department of Multiculturalism and Citizenship:

- Mary Gusella, Deputy Minister;
- Anne Scotton, Executive Director.

Mr. Weiner: Merci beaucoup.
Je voulais dire: Vous connaissez le respect que je vous porte. Je voudrais savoir que vous nous quitter, vous posez deux questions. Peut-être votre personnel pourrait-il répondre par écrit.

Pouvez-vous demander à votre personnel de préparer quelques paragraphes sur cette question: quel est l'impact que le multiculturalisme est une menace pour l'identité canadienne, ou pour le français ou l'anglais au Canada. C'est possible, n'est-ce pas?

Mr. Weiner: Oui.

The question: Development of a new Canadian identity, through a few paragraphs, the importance of belonging, the need to belong. In the construction of the Canadian identity? You know that this is a subject very dear to me. You might take the opportunity to ask your staff to look into the strength and weakness of the new concept Canadian identity and Canadian unity, concepts that may be contradictory.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Le présent document est en français.

The Chairman: The meeting is adjourned.

Issue No. 2

Wednesday, October 23, 1991

Wednesday, November 6, 1991

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Fascicule n° 2

Le mercredi 23 octobre 1991

Le mercredi 6 novembre 1991

Président: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Multiculturalism and Citizenship

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

RESPECTING:

Operation of the Canadian Multiculturalism Act

CONCERNANT:

L'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

WEDNESDAY, NOVEMBER 6, 1991

(3)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 4:15 o'clock p.m. this day, in Room 236, Wellington Bldg., the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Jean-Pierre Hogue and Jim Karygiannis.

Acting Members present: Allan Kury for Harry Chudwick and Chris Axworthy for Margaret Mitchell.

In attendance from the Research Branch of the Library of Parliament: Grand Parves and Alexis Saviah, Researchers.

Witnesses from the National Film Board: Jean Tremblay, Government Film Commissioner and Chairman, Michèle D'Auray, Director of Corporate Affairs, Jacques Chevaly, Director of Employment Equity, *from the Canadian Broadcasting Corporation:* Gérard Veillon, President, *from the*

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991.

LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 1991

(3)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté s'est réuni à 16 h 15, le 6 novembre 1991, dans la salle 236 du bâtiment Wellington, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (président).

Membres du Comité présents: Jean-Pierre Hogue et Jim Karygiannis.

Membres suppléants présents: Allan Kury remplace Harry Chudwick et Chris Axworthy remplace Margaret Mitchell.

Assistants présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grand Parves et Alexis Saviah, attachés de recherche.

Témoins: De l'Office national de film: Jean Tremblay, commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente; Michèle D'Auray, directrice des affaires générales; Jacques Chevaly, directeur du Programme d'équité en matière d'emploi; de la Société Radio-Canada: Gérard Veillon, président.

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991.

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Vincent Della Noce
Ken James
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET DE LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Vincent Della Noce
Ken James
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, OCTOBER 23, 1991

(4)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu and Margaret Mitchell.

Acting Member present: Joseph Volpe for Jim Karygiannis.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Purves and Abdou Saouab, Researchers.

The Committee proceeded to consider its future business.

It was agreed,—That the Committee invite various government departments and agencies to discuss the implementation of the Canadian Multiculturalism Act.

At 4:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, NOVEMBER 6, 1991

(5)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 4:15 o'clock p.m., this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Jean-Pierre Hogue and Jim Karygiannis.

Acting Members present: Allan Koury for Harry Chadwick and Chris Axworthy for Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Purves and Abdou Saouab, Researchers.

Witnesses: From the National Film Board: Joan Pennefather, Government Film Commissioner and Chairperson; Michelle D'Auvray, Director of Corporate Affairs; Suzanne Chevigny, Director of Employment Equity. *From the Canadian Broadcasting Corporation:* Gérard Veilleux, President, Michael McEwen, Executive Vice-President and Anthony Manera, Senior Vice-President.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act.

Joan Pennefather read an opening statement and with the other witnesses from the National Film Board answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 23 OCTOBRE 1991

(4)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 15 h 40, à la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu et Margaret Mitchell.

Membre suppléant présent: Joseph Volpe remplace Jim Karygiannis.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves et Abdou Saouab, attachés de recherche.

Le Comité examine ses travaux futurs.

Il est convenu,—Que le Comité invite divers ministères et organismes gouvernementaux à discuter de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

À 16 h 30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 1991

(5)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 16 h 15, à la pièce 536 de l'édifice Wellington, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Jean-Pierre Hogue et Jim Karygiannis.

Membres suppléants présents: Allan Koury remplace Harry Chadwick et Chris Axworthy remplace Margaret Mitchell.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves et Abdou Saouab, attachés de recherche.

Témoins: De l'Office national du film: Joan Pennefather, commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente; Michelle D'Auvray, directrice des affaires générales; Suzanne Chevigny, directrice du Programme d'équité en matière d'emploi. *De la Société Radio-Canada:* Gérard Veilleux, président; Michael McEwen, vice-président exécutif et Anthony Manera, premier vice-président.

Conformément au paragraphe 108(3) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de l'application de Loi sur le multiculturalisme canadien.

Joan Pennefather lit une déclaration liminaire, puis répond aux questions avec les autres témoins de l'Office national du film.

Gérard Veilleux made an opening statement and with the other witnesses from the Canadian Broadcasting Corporation answered questions.

At 6:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Gérard Veilleux fait une déclaration liminaire, puis répond aux questions avec les autres témoins de la Société Radio-Canada.

À 18 h 30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 18 h 30, le 6 novembre 1991, à la bibliothèque de la Chambre des communes, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue, président. Les membres du Comité présents sont: Nino A. Travella, greffier; et Jim Katzyannis, député. Le Comité examine ses travaux futurs. Il est convenu que le Comité invite divers ministères et organismes gouvernementaux à discuter de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien. À 18 h 30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 1991
(2)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 18 h 30, le 6 novembre 1991, à la bibliothèque de la Chambre des communes, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue, président. Les membres du Comité présents sont: Nino A. Travella, greffier; et Jim Katzyannis, député. Les membres suppléants présents sont: Allan Koway, député; et Harry Chadwick et Chris Axworthy, sénateurs. Le Comité examine ses travaux futurs. Il est convenu que le Comité invite divers ministères et organismes gouvernementaux à discuter de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien. À 18 h 30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Conformément au paragraphe 10(2) de la Loi sur le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Comité a invité les représentants de la Chambre des communes et du Sénat à discuter de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien. Le Comité a également invité les représentants de la Chambre des communes et du Sénat à discuter de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 6:30 o'clock p.m. on this day, in Room 112-N, Centre Block of the Parliament Buildings, Ottawa, Ontario, under the chairmanship of Jean-Pierre Hogue, President. Members of the Committee present were: Nino A. Travella, Clerk; and Jim Katzyannis, Member of Parliament. The Committee examined its future business. It was agreed that the Committee invite various government departments and agencies to discuss the implementation of the Canadian Multiculturalism Act. At 6:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, NOVEMBER 6, 1991
(2)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 6:30 o'clock p.m. on this day, in Room 112-N, Wellington Block, of the Parliament Buildings, Ottawa, Ontario, under the chairmanship of Jean-Pierre Hogue, President. Members of the Committee present were: Nino A. Travella, Clerk; and Jim Katzyannis, Member of Parliament. Acting Members present were: Allan Koway, Member of Parliament; and Harry Chadwick and Chris Axworthy, Senators. The Committee examined its future business. It was agreed that the Committee invite various government departments and agencies to discuss the implementation of the Canadian Multiculturalism Act. At 6:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Pursuant to standing Order 10(2), the Committee invited the representatives of the House of Commons and the Senate to discuss the implementation of the Canadian Multiculturalism Act. The Committee also invited the representatives of the House of Commons and the Senate to discuss the implementation of the Canadian Multiculturalism Act.

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, November 6, 1991

• 1616

Le président: À l'ordre!

Madame la présidente, au nom des membres du Comité, je tiens à m'excuser pour notre retard. En fait, ce n'est pas un retard. Nous avons une tâche à accomplir comme membres du Parlement, et cela a retardé notre rencontre d'autant. Je suppose que nous pourrions quand même prendre le temps qu'il faudra pour nous entretenir avec vous et vos collègues.

Mme Joan Pennefather (commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente de l'Office national du film): Cela nous fait vraiment plaisir, monsieur le président. Je voudrais cependant vous mentionner que je dois me rendre à Montréal ce soir. Si on manque de temps, on pourra sûrement vous envoyer les réponses aux questions plus tard pour faire en sorte que la séance soit la plus complète possible. Je pense que dans le temps mis à notre disposition nous pourrions couvrir les grands points que j'aimerais vous exposer aujourd'hui.

The Chairman: No doubt.

Mme Pennefather: Monsieur le président, membres du Comité, bonjour. Je vous présente les deux cadres seniors de l'ONF qui m'accompagnent aujourd'hui. Ce sont M^{me} Suzanne Chevigny, directrice de l'Équité en matière d'emploi, et M^{me} Michelle D'Auray, directrice des Affaires générales.

Je crois que le greffier du Comité vous a remis une copie du dernier rapport des activités de l'Office national du film à l'appui de la politique canadienne du multiculturalisme. Ce rapport confirme la priorité que l'ONF accorde aux politiques et à la Loi sur le multiculturalisme canadien, tant dans ses activités de production que dans celles de promotion et de distribution. Je voudrais profiter de cette occasion pour vous présenter les faits saillants de ce rapport et pour vous faire part des activités prévues par l'Office pour la prochaine année financière.

The National Film Board is a Canadian cultural agency responsible for producing and distributing films that reflect Canada to Canadians and the world at large. In so doing, it takes into account the country's linguistic duality and its cultural plurality.

The board also plays a leading role in creative expression and in the use of film-making to foster knowledge, discussion and understanding.

As a public film producer and distributor, we are guided by certain values and principles which include a commitment to producing non-sexist, non-violent, non-racist films, to mirror in Canada Canadian cultural experiences and to ensure the widest possible access to NFB films and videos to a wide range of audiences. Our programming priorities are triannually set to allow a body of productions to emerge and evolve over time from different perspectives and to meet different audience needs.

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 6 novembre 1991

The Chairman: Order!

Ms Pennefather, on behalf of the members of this committee, I would like to apologize for our being late. We could not really avoid it, because as members of Parliament, we had other duties to perform, which is why we were delayed. I presume we will still have sufficient time to have a good discussion with your and your colleagues.

Ms Joan Pennefather (Government Film Commissioner and National Film Board Chairperson): Mr. Chairman, we are very pleased to be here today. However, I should point out that I have to go to Montreal this evening. If we run out of time, we could certainly send you the answers to your questions afterwards so that our meeting is as thorough as possible. I think that in the time we have available, we could cover the major points I want to highlight today.

Le président: Sans doute.

Ms Pennefather: Good afternoon, Mr. Chairman and members of the committee. I would like to introduce the two National Film Board senior managers who are with me today. They are Ms Suzanne Chevigny, Director of Employment Equity, and Ms Michelle D'Auray, Director of Corporate Affairs.

I think the clerk of the committee gave you a copy of the latest report of the National Film Board's activities in support of Canada's multiculturalism policy. The reports confirms that one of the NFB's priorities is to implement the policies and the Canadian Multiculturalism Act in our production, promotion and distribution activities. I would like to take this opportunity to present the report's highlights and the National Film Board's plans for the next fiscal year.

L'Office national du film est un organisme culturel canadien dont le mandat est de produire et de distribuer aux Canadiens et à d'autres pays des films qui dépeignent le Canada. Ce faisant, il tient compte de la dualité linguistique et de la pluralité culturelle du Canada.

L'Office joue également un rôle de premier plan dans la promotion de l'expression créatrice et dans l'utilisation du cinéma comme moyen d'encourager l'apprentissage, le dialogue et la compréhension.

En tant que producteur et distributeur publics de films, nous avons certaines valeurs et principes, dont un engagement à produire des films sans sexisme, violence ou racisme, des films qui reflètent des expériences culturelles dans le contexte canadien. Nous veillons à ce que le plus grand nombre possible d'auditeurs, de tous les milieux et de tous les âges, puissent avoir l'occasion de regarder des films et des vidéos de l'ONF. Nos priorités en matière de programmation sont fixées tous les trois ans pour s'assurer qu'il y ait de nouvelles productions qui représentent des perspectives différentes et qui répondent aux divers besoins du public.

[Text]

One of our four priorities for the period 1990 to 1993 is race relations. These priorities emerged from interest expressed by film-makers, discussions within our English and French program branches, and consultation with audience groups and clients.

Sur les 170 films que nous produisons ou coproduisons cette année, 37 portent spécifiquement sur les rapports multi-ethniques et 25 sur les autochtones. S'ajoutent aussi tous les films qui ne touchent pas directement les relations interraciales, mais qui tiennent compte des différentes réalités culturelles tout en examinant des questions d'actualité. À titre d'exemple, prenons le film *Des soins sans mesure/When the Day Comes*. Il s'agit d'un film sur les femmes qui doivent prendre soin de parents âgés et malades. Deux des femmes sont de souche ethnique. Dans un autre film qui porte sur l'éducation sexuelle des enfants âgés de 9 à 12 ans, qui s'appelle *Grandir/Growing Up*, les co-animateurs sont une jeune femme de racine européenne et un jeune homme noir. L'intégration se fait donc à l'intérieur même de nos productions.

• 1620

For us, race relations as a programming priority also includes reaching out to target and general audiences and meeting specific needs expressed to us by educators, policy-makers at all levels of government, and community workers involved in providing immigrant services, multicultural programming, and heritage languages, or in promoting human rights and international development.

In a recent survey of educational institutions, municipalities, and non-profit organizations that have developed multicultural or race relations programs, the board found a growing demand for audio-visual productions and materials on issues such as cross-cultural understanding, racism, discrimination, integration of recent immigrants, equity and equality in the workplace, and human rights. As a result, over the next few months we will be evaluating some 250 NFB films that could meet these requirements. These will be packaged with support material and made available at a basic price to interested organizations. Where gaps are identified, productions will be planned.

We are proud of our record to date in the areas of production and distribution. Our films and videos portray Canadian realities. We reach out to community organizations across the country, working with them on using our films to generate discussion, to raise issues and solve problems.

In addition, the board has established excellent working relations with government departments, such as Multiculturalism and Citizenship Canada, and actively promotes and gets involved in major national activities, such as the International Day for the Elimination of Racial Discrimination and Black History Month.

[Translation]

L'un des quatre programmes prioritaires pour le triennat 1990-1993 porte sur les relations interraciales. Ces priorités découlent de l'intérêt manifesté par les cinéastes, des discussions au sein de vos divisions anglaises et françaises, et des consultations avec des auditoires et des clients.

Of the 170 films we are producing or co-producing this year, 37 deal specifically with multi-ethnic relations and 25 with native peoples. Besides those, there are all the other films that don't deal directly with race relations, but recognize our various cultural realities when considering current issues. Take for example the film *Des soins sans mesure/When the Day Comes*. It is a film about women who must care for sick and aging parents. Two of the women are from ethnic groups. In another film on sex education for children between the ages of 9 and 12, entitled *Grandir/Growing Up*, the co-presenters are a young woman of European descent and a young black man. Therefore integration takes place within the productions themselves.

Pour nous, les relations interraciales comme priorité en matière de programmation signifient aussi qu'il faut rejoindre les groupes cibles et le grand public, et que l'Office doit essayer de répondre aux besoins manifestés par les éducateurs, par les décideurs de tous les paliers de gouvernement, et par les travailleurs communautaires qui offrent des services aux immigrés, des programmes multiculturels, organisent des cours de langues patrimoniales, et cherchent à promouvoir les droits de la personne et le développement international.

L'Office a dernièrement effectué un sondage auprès des établissements d'enseignement, des municipalités, et des organismes à but non lucratif qui ont élaboré des programmes multiculturels ou de relations interraciales. L'étude a révélé une demande croissante pour les productions et les matériels audiovisuels traitant de questions comme la sensibilisation transculturelle, le racisme, la discrimination, l'intégration de nouveaux immigrés, l'équité et l'égalité dans le milieu de travail, et les droits de la personne. Ainsi, dans les mois à venir, nous ferons une évaluation d'environ 250 films de l'ONF qui pourraient répondre à ces besoins. Ces films seront accompagnés de documents pertinents et les organismes intéressés pourront se les procurer à un prix abordable. Si on note des lacunes, on envisagera des productions pour les combler.

Nous sommes fiers de notre performance dans les domaines de la production et de la distribution. Nos films et nos vidéos reflètent les réalités canadiennes. Nous collaborons avec des organismes communautaires dans tout le pays pour les encourager à utiliser nos films afin de promouvoir le dialogue, de soulever des questions importantes et de trouver des solutions.

En outre, l'Office jouit d'excellentes relations de travail avec les ministères du gouvernement, tels que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, et participe activement à la promotion et à la planification d'activités nationales importantes, telles que la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et le Mois de l'histoire noire.

[Texte]

We have also had some success in presenting our films on television, films such as *Black Mother, Black Daughter*, and *Older, Stronger, Wiser*.

We are also confident that two new programs—the first called New Initiatives in Film, which will provide professional development and production opportunities to women of colour and aboriginal women who are emerging film-makers, and the second called Studio I, an aboriginal program designed to encourage the development of aboriginal film-makers and to provide film and video production opportunities to aboriginal producers, directors, writers, and craftspeople—will result in the strengthening of our commitment to reflecting Canadian realities and to reaching out to our culturally diverse audiences.

Tout en étant fière de nos résultats au niveau de la production et de la distribution de nos films et vidéos, je reconnais que l'ONF n'avance pas aussi rapidement que possible au niveau de l'embauche de personnel de minorités visibles.

En 1987, nous avons adopté une politique d'équité en matière d'emploi. Nos premiers efforts se sont concentrés sur l'embauche et la formation de femmes à tous les niveaux pour en arriver, en 1996, à un équilibre complet hommes-femmes au niveau du partage des emplois et des ressources. Ces efforts ont eu une incidence sur nos objectifs pour les personnes d'origines ethniques sous-représentées.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, sur les 697 employés permanents, 29 personnes ou 4.2 p. 100 sont identifiées comme minorités visibles. Sur celles-ci, 11 sont réalisateurs ou réalisatrices, producteurs ou productrices ou cadres intermédiaires; cinq sont techniciens ou techniciennes; deux travaillent à la promotion; et 11 sont administrateurs ou administratrices ou font partie du personnel de bureau. Au volet des employés temporaires à long terme, c'est-à-dire de plus de six mois, les personnes de couleur comptent pour 8.8 p. 100, soit 11 sur 125. Parmi celles-ci, plus de la moitié occupent des postes clés au niveau de la réalisation, de la production et de la mise en marché.

• 1625

Je dois préciser que c'est l'Office qui, à titre d'employeur, a identifié ces employés. Nos formules d'emploi et nos contrats prévoient une section sur l'origine ethnique de nos employés et contractuels, mais cette section est facultative et n'est donc pas toujours complétée. Nous pouvons fournir des renseignements sur les personnes qui sont visiblement d'origines ethniques diverses, mais nous ne pouvons pas vous assurer que tous nos employés sont identifiés ou comptés. De même, il nous est difficile de fournir des statistiques sur les contractuels qui peuvent travailler sur un film ou une série de films sur une période donnée. Et puisque près de 70 p. 100 de nos films sont produits et réalisés par des cinéastes indépendants, il est évident que nos statistiques ne reflètent pas adéquatement la participation totale des personnes de couleur et de diverses origines ethniques à l'ONF.

[Traduction]

La diffusion de nos films à la télévision a été un succès, comme en témoignent les productions *Black Mother, Black Daughter*, et *Older, Stronger, Wiser*.

Nous sommes convaincus que deux nouveaux programmes seront un succès. Le premier est intitulé *New Initiatives in Film*, un programme destiné aux femmes noires et autochtones qui sont de nouvelles cinéastes et qui veulent faire une carrière professionnelle en production, et le deuxième s'appelle Studio I, un programme destiné à encourager les autochtones à devenir cinéastes et à offrir aux producteurs, réalisateurs, scénaristes et artisans autochtones l'occasion de produire des films et des vidéos. Ces deux programmes témoignent clairement de notre engagement à refléter les réalités canadiennes et à rejoindre les auditoires de cultures diverses.

While we are proud of our success in producing and distributing our films and videos, I realize the NFB is not moving as quickly as it might in terms of hiring visible minorities.

In 1987, we implemented an employment equity policy. We first concentrated on hiring and training women at all levels so that in 1996, jobs and resources would be divided equally among men and women. Those efforts had an effect on our goals for hiring people from under-represented ethnic groups.

Right now, of the 697 permanent employees, 29 or 4.2% are identified as visible minorities. Of those 29 people, 11 are directors, producers or middle managers; 5 are technicians; 2 work on promotional activities; and 11 are administrators or office staff. As for long-term temporary employees, that is those there for longer than six months, 8.8%, or 11 of the 125 employees are coloured. More than half have key positions in directing, producing or marketing activities.

It is important to mention that the NFB, as an employer, identified these employees. Our employment application forms and our contracts have a section on ethnic origin for permanent and contract employees, but that section is optional and therefore is not always completed. We can provide information on employees of various visible ethnic minorities, but we cannot guarantee that all our employees are identified or counted. It is also difficult to provide statistics on contract employees who work on one film or a series of films over a given period. And since nearly 70% of our films are produced and directed by independent film-makers, obviously our statistics do not adequately reflect all the work done in the NFB by coloured people or by employees of various ethnic backgrounds.

[Text]

We are conscious that we could and should do more to hire more creative and technical staff from culturally diverse backgrounds. When permanent, temporary and contractual positions open up or develop, we make a deliberate and concerted effort to promote these opportunities with multicultural organizations, specialized publications, and groups and communities with which we are in regular contact.

Often, experience is a factor in our hiring decisions and, where possible, we have provided professionals starting out with training and development opportunities at the board. Through workshops, seminars, and intensive professional development sessions, we are contributing to develop a wider base of film and video professionals from which we can hire or contract.

Our programming, production and marketing decisions also determine who we contract to make our films. As we meet our production objectives in the area of race relations, so do we increase our ability and need to contract to multi-ethnic and visible minority film-makers.

One of the results of the New Initiatives in Film program will be the creation of the resource bank of film-makers who are women of colour and aboriginal women. Once completed, this database and printed guide will be made available to film and television producers across Canada, thus potentially increasing employment opportunities for these film-makers and crafts-women.

Je suis d'avis que nos activités, tels nos programmes de développement professionnel, le *New Initiatives in Film* et la création de studios autochtones, ont autant d'incidence sur l'Office que sur l'ensemble du milieu de la production du Canada. L'ONF a joué et continue à jouer un rôle de leadership en ce qui a trait aux femmes, tant au niveau de la production et de la distribution que de l'emploi et de la formation, rôle qui déteint sur l'ensemble du milieu cinématographique canadien et même au niveau international. Nous croyons qu'il nous revient de jouer ce même rôle pour la représentation audiovisuelle et l'embauche des Canadiens et Canadiennes d'origines ethniques diverses. Toutes les initiatives que nous pourrions entreprendre et que nous entreprendrons à cet égard auront des répercussions directes sur l'ensemble du milieu cinématographique, sur les milieux scolaires, sur les auditoires télévisuels et sur les communautés elles-mêmes. Nous nous engageons donc à poursuivre et à renflouer nos activités dans ce domaine de façon réfléchie, de concert avec nos différents groupes-clients et de façon à mieux répondre aux intérêts de tous les Canadiennes et Canadiens.

Thank you for inviting us to make this representation today. My colleagues and I will be pleased to answer any questions that you may have.

The Chairman: Thank you very much, Madam Pennefather.

[Interpretation]

[Translation]

Nous savons que nous pourrions et devrions faire davantage pour embaucher des personnes d'origines ethniques diverses pour combler les postes techniques et de création. Lorsqu'il y a un poste permanent, temporaire ou contractuel à combler, nous faisons un grand effort pour faire la promotion de ces possibilités auprès des organismes multiculturels, dans les publications spécialisées, et auprès des groupes et des collectivités avec lesquelles nous travaillons régulièrement.

Souvent, lorsqu'on veut embaucher quelqu'un, l'expérience est un facteur important et, dans la mesure du possible, l'ONF a offert aux professionnels débutants des programmes de formation. Nous organisons des ateliers, des colloques et des séances intensives de formation professionnelle pour contribuer à la création d'un plus grand bassin de professionnels travaillant dans le secteur du film et de la vidéo, à qui on pourra par la suite offrir un poste ou un contrat.

Nos décisions en matière de programmation, de production et de commercialisation influent sur le choix du cinéaste. Au fur et à mesure que nous respectons les objectifs de production que nous nous sommes fixé en matière de relations interraciales, il nous devient plus facile—et je dirais nécessaire—d'offrir des contrats aux cinéastes d'origines ethniques diverses et de minorités visibles.

Un des résultats du programme *New Initiatives in Film* sera la compilation d'une liste des cinéastes qui sont des femmes noires ou des femmes autochtones. Tous les producteurs canadiens de films ou d'émissions de télévision pourront se procurer la liste et un guide imprimé, ce qui devrait améliorer les possibilités d'embauche pour ces cinéastes et artisanes.

I think the Board's activities, such as our professional development programs, the New Initiatives in Film and the creation of native studios have had as much effect on the Board itself as on the entire Canadian film production community. The NFB was and still is a leader in promoting women in production and distribution as well as in the areas of employment and training. Its influence extends to the entire Canadian and even the international film-making industry. We feel it is our duty to continue this work in the area of audio-visual production and to encourage the hiring of Canadians of various ethnic origins. All our efforts in that regard will have a direct impact on the film industry as a whole, on schools, on television audiences and on the communities themselves. We are therefore committed to pursue and increase those activities and to do so wisely, in cooperation with our various client groups, so as to better meet the needs of all Canadians.

Nous vous remercions de nous avoir invités à faire cet exposé aujourd'hui. Mes collègues et moi serons heureux de répondre à toutes vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame Pennefather.

[Texte]

[Traduction]

[Traduction]

[Texte]

• 1630

Mr. Karygiannis (Scarborough—Agincourt): That was indeed an excellent presentation. My calculations could be wrong, but I would say that about 20% to 25% of your speech was about the number of employees, the 29% personnel, 4.2% of whom are visible minorities, and then you went on to try to convince us that, as an employer, you are moving toward the direction of hiring more visible minorities.

Your figure of 4.2% is well below the availability of 6% out in the market. Are you looking to change and to hire more visible minorities, especially minorities of women? If so, how are you going about doing that over the next few years, or in the immediate future?

Ms Pennefather: As I said in my address, I am quite clear that we are not satisfied with the progress we have made on the hiring of visible minorities. I wanted to say that right up front. As I also mentioned, we have an employment equity plan at the National Film Board which, in the case of women, sees us hiring the same number of men and women in all positions at the Film Board by 1996. This employment equity plan also touches on visible minorities, the handicapped, and native Canadians.

There is, then, a structure to change employment practices at the NFB. As far as its success rate vis-à-vis visible minorities is concerned, we are rethinking our approach and we are looking at new methods of engaging film-makers.

One of these methods is the program *New Initiatives in Film*. One thing I would like to underline is that as you have mentioned the proportion of the speech, the clue in dealing with an organization that is a media organization and a film-making organization, is that at the same time as you are looking to increase employment you must be looking to what you are dealing with, the making of films.

While we, as we mention, focus on race relations as a subject, it stands to reason that we should be looking for those film-makers who can give new perspectives on issues of race relations, hence, film-makers from a visible minority.

This is to say that while you look at the employment stats themselves you also look at the films we are making, what are they about, and who is making them. Both those tracks must be followed if we are to reach some representivity of visible minorities in this country. This is why there is a considerable discussion on the nature of what films we are making, who is making them, and who is seeing them.

Mr. Karygiannis: The NFB March 21 activities should be commended. You provided programs to four major urban centres. There is one centre you have not come to, and this is my home town, Toronto. I think probably out of the 3 million people or more who live in Toronto and the surrounding area, a good 30% to 40% are people of different ethnic backgrounds and a great mix of visible minorities.

M. Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Votre exposé était vraiment excellent. Je me trompe peut-être dans mes calculs, mais je dirais qu'environ 20 p. 100 à 25 p. 100 de votre discours portaient sur le nombre d'employés, 29 p. 100 sur le personnel dont 4,2 p. 100 sont des minorités visibles, et vous avez ensuite essayé de nous convaincre qu'en tant qu'employeur, vous étiez décidé à engager davantage de personnes appartenant à des minorités visibles.

Votre chiffre de 4,2 p. 100 est bien inférieur aux 6 p. 100 disponibles sur le marché. Envisagez-vous de changer et d'engager davantage de personnes de minorités visibles, particulièrement des femmes? Si oui, comment allez-vous vous y prendre au cours des prochaines années ou dans l'avenir immédiat?

Mme Pennefather: Comme je l'ai dit dans mon exposé, il est clair que nous ne sommes pas satisfaits des résultats que nous avons obtenus dans l'embauche de minorités visibles. Je tenais à le dire clairement. Comme je l'ai expliqué également, nous avons à l'Office national du film un régime d'équité en matière d'emploi sur lequel nous devons avoir le même nombre d'hommes et de femmes à tous les postes de l'Office national du film d'ici 1996. Ce régime concerne également les minorités visibles, les handicapés et les Canadiens autochtones.

Il y a donc une structure pour changer les pratiques d'emploi à l'ONF. Pour ce qui est du taux de réussite à l'égard des minorités visibles, nous sommes en train de repenser notre approche et nous réfléchissons à de nouvelles méthodes pour engager les réalisateurs.

Il y aurait entre autres le programme *New Initiatives in Film*. Par ailleurs, vous avez parlé des proportions dans l'exposé, mais il ne faut pas oublier que pour une organisation médiatique, une organisation cinématographique, tout en cherchant à augmenter l'emploi, il faut aussi réfléchir à l'objectif fondamental, la réalisation de films.

Nous avons dit que nous voulions accorder une importance particulière à la question des relations raciales et il est logique de chercher des cinéastes capables d'aborder ces questions sous un jour nouveau, et donc des cinéastes d'une minorité visible.

Je veux dire par là qu'il ne faut pas s'arrêter aux chiffres sur l'emploi mais tenir compte aussi des films que nous faisons, du sujet qu'ils traitent et de leurs réalisateurs. Nous devons suivre ces deux voies à la fois si nous voulons vraiment que les minorités visibles de ce pays soient représentées de façon adéquate. C'est pourquoi il y a de longues discussions sur la nature des films que nous réalisons, sur leurs auteurs et leur public.

M. Karygiannis: Il faut féliciter l'ONF pour ses activités du 21 mars. Vous avez tenu des programmes à quatre centres urbains. Il y en a un où vous n'êtes pas venu, et c'est ma ville, Toronto. Sur les trois millions de personnes ou plus qui habitent Toronto ou la périphérie, il y a au moins 30 à 40 p. 100 ayant des origines ethniques différentes et une vaste gamme de minorités visibles.

[Text]

Are you also planning to attack those centres, and also rural centres, so that what we have throughout Canada right now, this tense atmosphere of people against visible minorities, against new immigrants coming to the country, can be addressed with your help?

Ms Pennefather: I could not agree more. Perhaps I could ask Michelle to mention one or two examples of what has happened in the Toronto area, either through the March 21 event but also through Black History Month, another type of activity where it was particularly successful in Toronto.

There has also been the release of a film called *Black Mother, Black Daughter*. Toronto was one of those cities where that film was shown. The results are most interesting.

Ms Michelle D'Auray (Director of Corporate Affairs, National Film Board): Just to pick up on the race relations, or the International Day for the Elimination of Racial Discrimination, for next year the plans are to cover all major centres across the country, so that would obviously include Toronto. In this current year, the plan was to cover as many cities as we could within the resources that we had. The day now is part of the entire marketing and promotion planning exercise, so it will continue and be increased as the years go on.

In terms of *Black Mother, Black Daughter* and *Older, Stronger, Wiser*, when they were released in Toronto they had such an overwhelming success rate that we had to rescreen them, although the screenings were not planned. And there were workshops. They were also sold to a lot of community cable channels across the country.

• 1635

So we do try to work with as many organizations and as many outlets and resources as we can.

Mr. Karygiannis: The NFB does not have an up-to-date inventory on linguistic skills and ethnocultural standing of employees. Do you feel that a multicultural institute on the media as a resource centre would help Canadian film-makers in a portrayal of various ethnic and racial minorities?

Ms Pennefather: I'm not aware if it's a centre that you're referring to. Is this a specific proposal for a new database centre?

Mr. Karygiannis: Yes.

Ms Pennefather: Of course any such database assists in the advancement of film-makers. One of the most significant points that is raised to us, whether we're dealing with women in film and television or native Canadians in film and television, is that very often those who are doing the hiring don't know who's there. So any such centre that conveys the information about who's out there, where the talent is, is of great benefit to the community.

[Translation]

Avez-vous l'intention d'attaquer aussi ces centres, de même que les agglomérations rurales, afin de contribuer à atténuer cette tension qui règne actuellement dans tout le Canada, à l'égard des minorités visibles, cette hostilité contre les nouveaux immigrants arrivant dans notre pays?

Mme Pennefather: Je suis on ne peut plus d'accord avec vous. Je pourrais demander à Michelle de nous citer un ou deux exemples de ce qui s'est fait dans la région de Toronto, soit dans le cadre des activités du 21 mars, soit au cours du mois de l'histoire noire, autre activité qui a été particulièrement réussie à Toronto.

Il y a eu également la sortie d'un film appelé *Black Mother, Black Daughter*. Il a été projeté entre autres à Toronto. Les résultats sont extrêmement intéressants.

Mme Michelle D'Auray (directrice des affaires générales, Office national du film): À propos des relations raciales, pour la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, l'année prochaine, on prévoit de couvrir tous les grands centres du pays, ce qui comprend bien évidemment Toronto. Cette année, l'objectif était de couvrir autant de villes que possible compte tenu des ressources possibles. Cette journée fait maintenant partie de nos activités de marketing et de promotion et les activités s'intensifieront donc au fil des années.

Lorsque *Black Mother, Black Daughter* et *Older, Stronger, Wiser*, sont sortis à Toronto, ils ont eu tellement de succès que nous avons dû ajouter d'autres projections, alors que ce n'était pas prévu. Et il y avait des ateliers. Ils ont tous y été vendus à de nombreux canaux communautaires câblés dans toutes les régions du pays.

Nous essayons donc de travailler avec autant d'organisations, et autant de groupes et de ressources que possible.

M. Karygiannis: L'ONF n'a pas de liste à jour sur les aptitudes linguistiques et la situation ethno-culturelle des employés. Pensez-vous qu'un institut multiculturel sur les médias pourrait être un centre de ressources utile pour les cinéastes canadiens et les aider à dépeindre les différentes minorités ethniques et raciales?

Mme Pennefather: Je ne sais rien de ce centre dont vous parlez. Envisage-t-on réellement de mettre sur pied un nouveau centre de base de données?

M. Karygiannis: Oui.

Mme Pennefather: Naturellement, ce genre de base de données peut être très utile aux cinéastes. L'un des reproches que l'on nous fait le plus fréquemment, qu'il s'agisse des femmes dans le cinéma et la télévision ou des autochtones canadiens au cinéma et à la télévision, c'est que très souvent, les responsables de l'embauche ne connaissent pas les ressources existantes. Donc, un centre de ce genre où l'on pourrait se renseigner pour savoir quelles sont les personnes à qui l'on peut faire appel, quels sont les talents existants, serait très précieux pour la communauté.

[Texte]

Mr. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Thank you for your presentation. This is not an area in which I have expertise, so it's very interesting to come and hear a presentation. That probably means I'll be very easy on you and expect that you've done incredibly well, because I don't know enough about the area.

With a name like Pennefather, did you ever think of having to change that in the context of what you were talking about?

Ms Pennefather: No.

Mr. Axworthy: I have a couple of specific questions—which I probably could find out from some other occasion, but perhaps I could ask them—and then a couple of more general questions.

At what level in your organization would be the most senior visible minority person?

Ms Pennefather: From the research we've done, we're talking about a senior manager. I am the commissioner; there's a table called the senior management table; the second rung of management under that is where we would have a visible minority person.

Mr. Axworthy: And what about the most senior ethnic non-visible minority person?

Ms Pennefather: I'd like to say that it's difficult for us to know this. We were trying to refer to that in our address, quite frankly: the numbers we're bringing you today are for visible minorities. We haven't asked, and don't know precisely, what the backgrounds are. But I would say that at the senior management table we'll find someone of the non-visible minority.

Mr. Axworthy: I have a couple of more general questions.

When you discussed your approach to visible minorities, I might be wrong but I understood that you were dealing with aboriginal peoples and visible minorities. You mentioned them in the same breath a couple of times, and I wonder if you were dealing with them in the same way. If you are—and this is because I come from Saskatchewan—I wonder if you think it's appropriate to do that.

Ms Pennefather: We are not dealing with them in the same way. We are developing programs and employment strategies quite differently. In fact, we've mentioned Studio I, the aboriginal studio, perhaps not only to announce it but also to present the model, the kind of program we set up, which really has to be in tune with the needs of that community.

I would say that *New Initiatives in Film*, also mentioned here and about which we could provide you more detail, demonstrates in fact how different the approach will be for visible minority groups.

Mr. Axworthy: My last question has to do with ethnocultural groups who are not visible minorities. You said you limited your presentation to visible minorities, but do you have any comments you can make about that? Of course all

[Traduction]

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Merci de votre exposé. Je ne connais pas très bien ce domaine et je suis donc heureux d'avoir pu entendre un exposé sur ce sujet. Cela signifie que je vais être très gentil avec vous et je considère que vous avez extrêmement bien réussi, parce que je ne connais pas suffisamment votre domaine.

Avec un nom comme Pennefather, avez-vous jamais envisagé de changer de nom dans le contexte où nous nous situons?

Mme Pennefather: Non.

M. Axworthy: J'ai deux questions précises—que je pourrais sans doute garder pour une autre occasion mais j'aimerais les poser—et ensuite deux questions d'ordre plus général.

Quel serait l'échelon le plus élevé dans la hiérarchie de votre organisation où l'on pourrait trouver une personne appartenant à une minorité visible?

Mme Pennefather: D'après les recherches que nous avons faites, ce serait au niveau de directeur principal. Je suis commissaire; il y a une table appelée la table des directeurs principaux; c'est au deuxième niveau de direction en-dessous de cela que se trouve une personne appartenant à une minorité visible.

M. Axworthy: Et où se situerait la personnes la plus haut placée d'une origine différente mais appartenant à une minorité non visible?

Mme Pennefather: Je dois dire que cela nous est difficile à savoir. Nous allons essayer d'en parler dans notre exposé et j'avoue que les chiffres que nous vous présentons aujourd'hui concernent les minorités visibles. Nous n'avons pas demandé et nous ne savons pas exactement quelles sont les origines des gens. Mais il y a certainement quelqu'un appartenant à une minorité non visible à la table de la direction principale.

M. Axworthy: J'ai deux questions plus générales.

Lorsque vous parliez de votre attitude envers les minorités visibles, j'ai peut-être mal compris mais il m'a semblé que vous pensiez aux peuples autochtones et aux minorités visibles. Vous les avez cités ensemble à deux reprises, et je me demande si vous les traitez de la même façon. Si oui—et c'est parce que je viens de Saskatchewan—j'aimerais savoir si vous trouvez que c'est une formule appropriée.

Mme Pennefather: Nous ne les traitons pas de la même façon. Nous avons des programmes et des stratégies d'emploi très différents. En fait, nous avons parlé du Studio 1, le studio autochtone, non seulement pour l'annoncer mais aussi pour présenter le modèle, le genre d'émission que nous réalisons, qui doit vraiment correspondre aux besoins de cette communauté.

D'après moi, *New Initiatives in Film*, que l'on cite également ici et sur quoi nous pourrions vous donner de plus amples précisions, démontre bien la différence d'approche à l'égard des minorités visibles.

M. Axworthy: Ma dernière question porte sur les groupes ethno-culturels qui ne sont pas des minorités visibles. Vous avez dit que votre exposé se limitait aux minorités visibles, mais avez-vous d'autres commentaires à faire à ce

[Text]

these issues are of importance, but it's taken, for example, the Ukrainians 90 years to elect a premier of a province and almost that long to become Governor General. So there are issues in that context too. I just wonder if you have any comments in that regard.

Ms Pennefather: I appreciate the question, because it allows me to say, be sure to review not only employment practices but what we produce. In fact, in looking through the upcoming productions, you'll find a number of films about Canadians from a variety of cultural backgrounds.

We've brought one for you—it's sitting over there in the corner—called, *Legacy to a New Land*, which is a collection of films on Ukrainian Canadians.

Mr. Axworthy: You brought a film. You didn't bring a minority person.

• 1640

Ms Pennefather: I brought our efforts to reflect at least one of the Canadian groups, Ukrainian Canadians. It is a series of six films, which I hope you'll enjoy. I brought you a collection. I think you'll find in the collection of the National Film Board, increasingly over the last decades, of course, films which are about... If not made by, they certainly are about the different cultural groups of this country.

Mr. Axworthy: I will follow up briefly on that fact. One of the things that I think is very important in Canada is that we actually understand each other not very well. To suppose that as non-Ukrainians we can understand Ukrainians is, I think, hard. There is therefore a difference or a problem if we really look at productions about a particular group rather than by and about someone from that group. I understand from what you said that you have a sensitivity towards that.

Ms Pennefather: Yes.

Mr. Axworthy: The most effective way of reflecting a culture is to have someone from that culture examining it.

Ms Pennefather: I would say I would support that more than 200%. Sitting here as a woman, I cannot underestimate the importance of that. That very point is the rationale behind Studio D of the National Film Board, *Regards de femmes*, and our equity efforts. As I said, it's not just a question of employment; it's a question of who's making the films.

Mr. Axworthy: And who's making the decisions about who's making the films.

Ms Pennefather: Of who's making the films, the whole picture. Exactly.

Mr. Axworthy: Thank you.

[Translation]

propos? Bien sûr, toutes ces questions sont importantes mais il a fallu aux Ukrainiens, par exemple, 90 ans pour que l'un d'entre eux soit élu premier ministre d'une province et presque aussi longtemps pour le poste de gouverneur général. D'autres questions se posent donc à cet égard. Je me demandais si vous aviez des commentaires à faire sur ce point.

Mme Pennefather: Je suis heureuse de votre question car elle me permet de dire qu'il faut examiner non seulement nos pratiques d'emploi mais aussi nos réalisations. En fait, dans les productions à venir, vous trouverez plusieurs films sur des canadiens d'origines culturelles très différentes.

Nous vous en avons apporté un—il se trouve là-bas dans le coin—intitulé «Legacy to a New Land», qui est une collection de films sur les Canadiens ukrainiens.

M. Axworthy: Vous avez apporté un film. Vous n'avez pas amené une personne appartenant à une minorité.

Mme Pennefather: Aujourd'hui, j'ai apporté un film qui représente nos efforts pour comprendre au moins un des groupes minoritaires du Canada, à savoir les Canadiens ukrainiens. Il s'agit en fait d'une série de six films, qui vous plairont, j'espère. J'ai apporté toute une collection. La collection de l'Office national du film regroupe—et ce, de plus en plus dans les dernières décennies—des films portant sur les différents groupes culturels de ce pays, même si tous les films ne sont pas faits par les groupes mêmes.

M. Axworthy: J'aimerais dire quelques mots là-dessus. Un problème important que nous avons au Canada c'est qu'en réalité nous nous comprenons pas très bien. Par exemple, nous, qui ne sommes pas Ukrainiens, ne pouvons pas vraiment comprendre les Ukrainiens. Il y a donc une différence—qui pourrait même créer un problème—entre les films qui portent simplement sur un groupe particulier et les films qui sont créés par un représentant du groupe sur le groupe même. Si je le comprends bien, vous êtes sensible à cette différence.

Mme Pennyfather: Oui.

M. Axworthy: La meilleure façon de refléter une culture c'est de la faire examiner par quelqu'un qui y appartient.

Mme Pennyfather: Je suis complètement et entièrement d'accord avec vous. En tant que femme, je ne peux pas sous-estimer l'importance de cela. C'est cette notion qui est à la base même du studio D de l'Office national du film, du programme *Regards de femmes*, et de nos efforts pour atteindre l'équité en matière d'emploi. Comme j'ai déjà dit, ce n'est pas seulement une question d'emploi; c'est plutôt une question de savoir qui fait les films.

M. Axworthy: Et qui décide qui fait les films.

Mme Pennyfather: De qui fait les films, et tout le reste. Exactement.

M. Axworthy: Merci.

[Texte]

M. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): J'ai un peu de mal à comprendre vos chiffres. Vous parlez de 697 employés et ainsi de suite. Comment allez-vous vous y prendre pour vous assurer que vous allez avoir une moyenne pour les femmes ainsi qu'un pourcentage plutôt égal pour les groupes ethniques? J'ai un peu de mal à comprendre, surtout du côté des femmes.

Mme Pennefather: J'aimerais inviter M^{me} Suzanne Chevigny à dire un mot au sujet de votre question, avec la permission de M. le président. En général, je dirais que l'approche pour chaque groupe—femmes, minorités visibles, autochtones et handicapés—est différente.

Pour les femmes, les stratégies incluent le nombre de femmes employées et le nombre de femmes qui font les films. Cela veut dire qu'il faut faire une ventilation de chaque tâche, de chaque emploi et de l'argent destiné aux films faits par les femmes. Tous les niveaux devraient marcher ensemble. Cela inclut nécessairement la formation, surtout la formation technique pour les emplois qui, normalement et traditionnellement, ne sont pas occupés par les femmes.

Pour les minorités visibles et pour les autochtones, les approches sont assez différentes. Suzanne, pouvez-vous faire quelques remarques sur les approches plus spécifiques à l'intérieur de notre plan d'action?

Mme Suzanne Chevigny (directrice de l'Équité en matière d'emploi, Office national du film): Effectivement, comme disait M^{me} Pennefather, nos approches sont différentes.

Pour les minorités, on a par exemple le programme *NIF*. On a fait un séminaire où on a tout planifié avec les personnes concernées, c'est-à-dire des autochtones ou des femmes de race noire. On a planifié avec elles un programme de formation qui répondait exactement à leurs besoins en tenant compte de la différence. On fait des activités différentes selon les groupes.

On essaie aussi de prendre contact avec les différents groupes de la société. Par exemple, on est en contact assez fréquent avec le CRARR à Montréal. Je ne sais pas si vous connaissez cette association; c'est le Centre de recherche-action sur les relations raciales. Par l'intermédiaire du directeur général, M. Fo Niemi, j'ai pu obtenir des listes de tous les regroupements qui existaient à Montréal et à l'extérieur de Montréal pour qu'on puisse les contacter quand on a des postes qui s'ouvrent ou quand on a des programmes pour lesquels ils pourraient être entraînés. Je pense qu'à ce niveau-là, on fait attention chaque fois.

Bien sûr, c'est différent selon que l'on s'adresse aux femmes, aux autochtones ou aux autres groupes.

• 1645

Mme Pennefather: Également, les objectifs qu'on a fixés pour les femmes touchent nécessairement aux femmes de couleur, aux femmes autochtones, etc.

Pour ce qui est des objectifs pour les minorités visibles, on est en train de revoir quelles sont les possibilités, toujours en collaboration avec les groupes. Cependant, c'est en faisant des films et en mettant en oeuvre des projets comme le *New*

[Traduction]

Mr. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): I'm having some trouble understanding your figures. You talk about 697 employees, and so on. How will you go about making sure that you have an average for women as well as a more equitable percentage for ethnic groups? I'm having some trouble seeing that, especially with regard to women.

Ms Pennefather: With the Chairman's permission. I would ask Suzanne Chevigny to say a few words in answer to your question. In general, I would say that a different approach is applied for each group—women, visible minorities, aboriginal people and the disabled.

For women, strategies include the number of women employed and the number of women making films. This means we have to have a breakdown of each task, each position and all the funding allocated to films made by women. Every level in the process must be coordinated. This of course includes training, especially technical training for positions that have usually—or traditionally—been held by men.

For visible minorities and aboriginal peoples, the strategies are quite different. Suzanne, could you give us a few details on the more specific strategies developed as part of our action plan?

Ms Suzanne Chevigny (Director, Employment Equity, National Film Board): As Ms Pennefather was saying, our strategies are indeed different.

One example of our approach for minorities is the *NIF* Program. We held a workshop with each group concerned—aboriginal peoples, black women, and so on—where we planned our approach for the specific group. For example, at the workshop with black women we planned a training program that met their needs exactly, taking into account the difference between their group and other groups. We plan different activities with different groups.

We are also trying to establish contact with all kinds of groups working in the community. For example, we are frequently in touch with the CRARR in Montreal. I don't know whether you've heard of them—they are the Centre for Research-Action on Race Relations. Through Mr. Fo Niemi, the Executive Director, I have obtained a list of all groups in and outside Montreal. With this list, we can get in touch with the groups when we have positions available or programs for which training could be given. In this respect, we are always careful to contact the groups concerned.

Of course, our approach varies depending on whether we are dealing with women, aboriginal peoples or other groups.

Ms Pennefather: Moreover, the objectives established for women also affect coloured women, aboriginal women, and so on.

As for the objectives established for visible minorities, we are now taking a fresh look at the opportunities available, still in co-operation with the groups concerned. However, it is by making films and by implementing such projects as *New*

[Text]

Initiatives in Film que les choses changent. Il faut toujours qu'il y ait un mélange de créativité et d'actions d'emploi. Je dois admettre que nous sommes en retard et que nous devons établir un plan stratégique pour voir quelles autres actions de sensibilisation on peut entreprendre.

J'aimerais surtout que les changements à l'ONF soient réels, et pas simplement cosmétiques. Il ne suffit pas de compter les nombres et de dire: Voilà, la tâche est finie. L'ONF est une maison de production de films, une maison qui a un impact sur notre société. Chaque effort qu'on fait devrait comprendre non seulement des actions d'emploi, mais aussi des actions permettant aux autres de faire du cinéma.

M. Koury: Il faut leur permettre de faire leurs preuves.

Mme Pennefather: C'est cela.

M. Koury: Est-ce que cela touche seulement le côté travail, ou si cela inclut les comédiennes et comédiens? Est-ce qu'on les implique à l'intérieur?

Mme Pennefather: Les employés permanents de l'Office national du film incluent les réalisateurs et réalisatrices, les producteurs et productrices, les techniciens et techniciennes et les employés administratifs. Il n'y a pas d'acteurs et d'actrices permanents. Il y a des gens qui travaillent en menuiserie, surtout du côté technique.

Il faut vérifier tous les contrats que l'ONF conclut quand un film est fait. Parfois, quand c'est un film de fiction, on embauche des comédiens et des comédiennes. À ce niveau-là, on est en train de revoir nos stratégies.

L'ONF produit surtout des documentaires. On fait environ 70 p. 100 de nos films avec des cinéastes indépendants. C'est avec les cinéastes indépendants qu'on travaille. C'est pourquoi on n'a pas mentionné les comédiens et comédiennes. Ce n'est pas le gros de notre travail.

M. Koury: Et ce n'est pas directement votre rôle.

Mme Pennefather: C'est cela. Nous faisons surtout des documentaires.

Mme D'Auray: Cependant, lorsqu'on embauche des comédiens ou comédiennes ou des spécialistes pour faire un film comme *Grandir*, qui parle de l'éducation sexuelle des enfants, on a besoin d'animateurs et d'animatrices. Comme on l'a mentionné, on s'assure qu'à l'intérieur de la représentation, tant du côté des enfants que de celui des animateurs et animatrices, il y a un équilibre, tant hommes-femmes que des différents secteurs de la société canadienne.

Nous avons des politiques sur la représentation à l'intérieur des productions. Ce ne sont pas nécessairement des comédiens que l'on embauche par l'Union des artistes ou l'ACTRA. Lorsqu'on doit se servir de représentants ou d'animateurs et animatrices, l'équilibre est atteint.

M. Koury: Je dois vous féliciter pour le beau travail que vous faites.

Mme D'Auray: Merci.

Mr. Karygiannis: I couldn't help noticing that you keep referring to the New Initiatives in Film as NIF both in English and *en français*. In Quebec you have minorities, francophone minorities such as the Haitians, the Vietnamese, the

[Translation]

Initiatives in Film that things eventually change. There must always be a blend of creativity and employment initiatives. I have to admit we are somewhat behind; we have to establish a strategic plan to see what further measures we can take to raise awareness of these issues.

Most of all, I want the NFB to make genuine, not superficial, changes. We cannot just add up the numbers and say—there, it's done. The NFB is an organization that produces films, an organization that has an impact on our society. Every initiative we undertake should include not only employment action but also measures designed to allow others to make films.

Mr. Koury: We must allow them to prove themselves.

Ms Pennefather: That's right.

Mr. Koury: Do these programs only involve the organizational side, or do they also include actors and actresses? Are actors involved in at all?

Ms Pennefather: Permanent National Film Board employees include directors, producers, technicians and administrative employees. No actors are permanently employed by the Board. There are some people working in carpentry, particularly on the technical side.

We have to check all the contracts entered into by the NFB when a film is made. Sometimes, for a fiction film, actors are hired. We are now reviewing our approach in that regard.

Primarily, the NFB makes documentaries. Approximately 70% of our films are made by independent film-makers. We work with independent film-makers, and that's why we haven't mentioned actors. Most of our work is not done with actors.

Mr. Koury: And working with them isn't your role directly.

Ms Pennefather: That's right. Primarily, we make documentaries.

Ms D'Auray: However, when we hire actors or specialists to make a film like *Growing Up*, a film that deals with the sexual education of children, we need male and female presenters. As we have already said, we ensure that everyone is fairly represented in the project. We try to achieve a balanced representation of men and women, as well as the various sectors of Canadian society, in the children and presenters selected.

We do have policies governing representation in film productions. We do not necessarily hire actors through the *Union des artistes* or ACTRA. Whenever we need people to present or narrate a film, we strike a balance.

Mr. Koury: I want to congratulate you on the wonderful work you do.

Ms D'Auray: Thank you.

M. Karygiannis: Je remarque que en anglais et en français, vous gardez le sigle NIF pour le programme *New Initiatives in Film*. Mais au Québec vous avez des minorités, des minorités francophones comme les Haïtiens, les

[Texte]

Lebanese, the Moroccans. Is this initiative in film only for English-speaking Canada, or does it also target those minorities in Quebec? And, if so, how come you keep referring to it as NIF?

Ms Pennefather: I'll start by saying the National Film Board has an English program branch and a French program branch. New Initiatives in Film was the initiative of Studio D, which is in the English program branch of the National Film Board. If we refer to it as New Initiatives in Films in English, it's because of its origin.

Now, if we talk about what's really going on in the program and describe what's going on, I'd like Suzanne to make some comments on its relationship to Québécois film-makers.

Mme Chevigny: C'est vrai qu'on l'appelle toujours NIF, ou *New Initiatives in Film*. C'est parce que cela a été initié par le Studio D. Pour le séminaire qu'il y a eu cet été, on avait fait un programme français. Des personnes de langue française ont pu y assister et on pouvait les aider pour la traduction si elles avaient des problèmes. C'était organisé de cette façon-là.

• 1650

Ms Pennefather: If you also look at—

Mr. Karygiannis: My question was specific. Are you targeting the francophone minorities such as the Haitians, the Vietnamese, the Lebanese, the Moroccans and all the other minorities in Quebec who are francophone but are not from the long-standing Québécois, recent-comers who speak French and they have to settle in Quebec because of the language? Is that being addressed?

Ms Pennefather: Yes, it is.

Mr. Karygiannis: Thank you.

Ms D'Auray: It has been addressed in a number of ways, both in the productions that are currently in production now and have been produced very recently, and in the hiring of the people to produce or to make those films.

While the French and English program branches do not work in parallel systems—they do not have the same structures all the way down—we provided you with a flyer of listed French productions which deal with Haitian minorities, Vietnamese minorities, and integration. There is currently one in production dealing with the relationship in a school situation between French-speaking Quebecers, two teenage girls, one who is of European descent or Québécois descent, and the other one of Italian descent, how they meet and how, by talking to each other, they realize what prejudices they have, one towards the other, and as well, how best to arrive at a breakdown of those prejudices.

We are very conscious of the differences. We are very conscious as well of the tense situations that are currently evolving in some Montreal schools, and that particular production called *Xénophobie, enfants d'immigrés*, is dealing specifically with the schools in Montreal and how the racial tensions can be addressed.

[Traduction]

Vietnamiens, les Libanais et les Marocains. Est-ce que ce programme NIF vise seulement le Canada anglais, ou aussi les minorités au Québec? Et s'il vise aussi les minorités au Québec, pourquoi l'appellez-vous toujours le NIF?

Mme Pennefather: Laissez-moi d'abord expliquer que l'Office national du film a un programme anglais et un programme français. Le NIF était une initiative du studio D, qui fait partie du programme anglais de l'ONF. Si nous gardons le sigle anglais—NIF—en français et en anglais, c'est à cause de l'origine de l'initiative.

Pour ce qui est des détails et des initiatives concrètes, j'aimerais inviter Suzanne à faire quelques remarques sur le lien entre l'initiative même et les cinéastes québécois.

Ms Chevigny: It's quite true that we keep the English title or acronym—NIF, or New Initiatives in Film—regardless of the language we're actually speaking. That is because the program was initiated by Studio D. The workshop held during the summer had a French agenda. Francophones were able to attend, and we helped them with translation whenever they had problems. That's how the workshop was organized.

Mme Pennefather: Si vous regardez également. . .

M. Karygiannis: Ma question était précise. Visez-vous les minorités francophones comme les Haïtiens, les Vietnamiens, les Libanais, les Marocains et toutes les autres minorités au Québec qui sont francophones mais ne sont pas Québécois de souche, des nouveaux venus qui parlent français et doivent s'établir au Québec en raison de la langue? Avez-vous prévu quelque chose pour eux?

Mme Pennefather: Oui.

M. Karygiannis: Merci.

Mme D'Auray: Ceci a été fait de différentes façons, à la fois dans les productions en cours actuellement et les réalisations les plus récentes et dans le choix des personnes engagées pour réaliser ces films.

Quoique les programmes anglais et français ne fonctionnent pas parallèlement—ils n'ont pas absolument la même structure—nous avons remis une brochure sur les productions en français traitant des minorités haïtiennes, des minorités vietnamiennes et de l'intégration. Il y a un film en cours de tournage sur les relations en milieu scolaire entre Québécoises francophones, deux adolescentes, l'une d'origine européenne ou québécoise et l'autre d'origine italienne, leur rencontre et la façon dont, en se parlant, elles se rendent compte de leurs préjugés mutuels et aussi, la meilleure façon d'arriver à faire tomber ces préjugés.

Nous sommes très conscients des différences. Nous sommes également très conscients des tensions qui existent actuellement dans certaines écoles de Montréal et cette production particulière appelée «Xénophobie, enfants d'immigrés», traite précisément des écoles de Montréal et de la suppression de ces tensions raciales.

[Text]

Mr. Axworthy: In response to the question by Mr. Koury, you touched on some issues about whom you employ and so on. Could you comment briefly on the implications for meeting the targets that you have, in terms of full-time employees and those whom you hire on a more irregular basis? I presume the business you are in means that you in fact can and would hire a lot of people for specific projects.

How does that opportunity affect your ability to meet your targets? It seems to me it might be easier because you can, in effect, look at a particular project and say, "For this project we will attempt to have a person from this particular background". Does that make it easier?

But on the other side of the coin, of course you might then not have as many full-time people from those backgrounds who would be involved in the day-to-day operation. It is not a very specific question.

Ms Pennefather: It is to the point, I think, because we have both streams, if you will, and we must approach both. We must make changes that are real over the long term in both areas, those we employ on a temporary basis and those who are permanent staff.

In this time of financial restraint it is a very great challenge for an organization to change within itself, to change the core group. We have to deal with that. We have to set that objective. It can be done, but it has to be done carefully and consistently, with sensitization of staff, and rationalization of this, because we make films and because of who we are.

I think the fact that we have both possibilities is good. It makes it in some ways easier, because you can also play back and forth. You can assure that your projects, as we were just describing, are in and of themselves inside the film, not perpetuating stereotypes. It allows us a greater flexibility, but it should never allow us to escape the fact that we must work on both streams, and when financial restrictions are what they are these days this is often used as an excuse, or the bottom line, that we cannot possibly make a change because there is no rollover and we are not hiring. However, I don't accept that as an answer.

• 1655

Le président: Avec la permission de mes collègues, je poserai quelques questions.

An hon. member: What if we say no?

The Chairman: If you say no, I'm going to call a meeting outside the room.

Madame la présidente, j'ai le privilège et le plaisir de siéger à ce Comité des communications et de la culture depuis quelque temps. Il y a eu des rencontres antérieures. Étant donné la situation actuelle au Canada, j'ai commencé à poser une sorte de questions. L'année dernière, je parlais de culture; cette année, je parle d'unité et d'identité. Il n'y a à peu près personne qui me comprend et il n'y a personne qui me répond, mais je suis certain qu'avec votre intelligence, vous allez me comprendre et me répondre.

[Translation]

M. Axworthy: En réponse à la question de M. Koury, vous avez parlé de votre politique d'emploi. Pourriez-vous nous parler rapidement des répercussions des objectifs que vous avez pour les employés à plein temps et ceux que vous engagez de façon plus irrégulière? Étant donné votre type d'activité, j'imagine que vous engagez beaucoup de gens pour des projets ponctuels.

Quelle influence ceci peut-il avoir sur vos résultats par rapport à vos objectifs? Il me semble que ce doit être plus facile puisque vous pouvez décider que pour un projet particulier, vous allez essayer de prendre une personne appartenant à un milieu particulier. Est-ce plus facile?

Mais le revers de la médaille est bien sûr que vous n'avez pas beaucoup de ces personnes d'origines différentes parmi vos employés à temps plein, responsables de vos opérations quotidiennes. Ce n'est pas une question très précise.

Mme Pennefather: Elle est très pertinente, d'après moi, puisque nous avons ces deux types de cas et nous devons en tenir compte. Nous devons apporter de véritables changements à long terme dans les deux domaines, c'est-à-dire à la fois pour nos employés temporaires et notre personnel permanent.

À cette époque d'austérité financière, il est très difficile à une organisation de se changer intérieurement, de changer le groupe central. Nous devons nous y mettre, nous devons nous donner cet objectif. C'est possible, mais il faut être prudent et logique, en sensibilisant le personnel et en rationalisant l'exercice, parce que notre travail est de faire des films et parce que nous avons un mandat à accomplir.

À mon avis, c'est une bonne chose d'avoir les deux possibilités. D'une certaine façon, c'est plus facile, parce qu'on peut jouer sur les deux tableaux. Comme nous venons de l'expliquer, on peut veiller à ce que les projets fassent partie intégrante du film et ne perpétuent pas les stéréotypes. Cela nous donne davantage de souplesse mais il ne faut jamais oublier que nous devons travailler sur les deux plans à la fois et les restrictions financières sont si fortes actuellement qu'elles servent souvent d'excuse pour expliquer qu'il est impossible de changer parce qu'il n'y pas de roulement et que l'on embauche pas. Toutefois, ce n'est pas, à mon avis, une réponse satisfaisante.

The Chairman: With my colleagues' permission, I will ask a few questions.

Une voix: Et si on disait non?

Le président: Si vous dites non, je tiendrai la réunion à l'extérieur de la salle.

Madam Chairperson, I've had the privilege and pleasure of sitting on the Committee on Communications and Culture for some time now. Meetings have been held. Given the situation in Canada, I have begun to ask a variety of questions. Last year, I focused on culture; this year, I am focusing on unity and identity. Hardly anyone understands me or can answer my questions, but with your intelligence I am sure you will be able to.

[Texte]

Pourquoi venez-vous nous présenter un rapport sur l'équité en emploi? Cela ne vous a pas été demandé de façon spécifique.

Mme Pennefather: C'est dans le cadre de notre programme d'équité en matière d'emploi qu'on a des stratégies très spécifiques pour atteindre nos objectifs vis-à-vis des minorités visibles. C'est la raison pour laquelle c'est souvent mentionné.

Le président: Est-ce qu'il faudrait faire une association entre équité en emploi et multiculturalisme?

Mme Pennefather: Pour l'ONF, il est primordial d'avoir une stratégie qui soit

fair, honest and straightforward and to the point as far as changing your personnel is concerned.

L'ONF est un employeur séparé. Nous ne sommes pas soumis à la loi, mais nous avons décidé volontairement en 1987 de faire une politique d'équité en matière d'emploi. On trouvait que, sans un tel plan d'action positive, on n'arriverait pas à changer la face de l'ONF.

Pour moi, il est tout à fait évident qu'il faut que les gens qui font du cinéma viennent des différentes sociétés au Canada. C'est notre métier. C'est une des stratégies importantes pour faire en sorte qu'il y ait un changement.

Le président: M. le ministre m'a adressé une lettre à la suite de sa comparution au Comité, alors que je posais quelques questions sur l'importance du sentiment d'appartenance, l'identité culturelle et l'unité nationale. Je pensais que les membres du Comité avaient déjà reçu une copie de cette lettre.

Premièrement, le multiculturalisme n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de vivre pleinement sa citoyenneté.

Deuxièmement, le multiculturalisme a deux facettes: d'une part, il concrétise l'idée qu'il est possible d'être Canadien tout en étant fier de ses racines.

Comme ministre, il est fort intéressé au sentiment d'appartenance et il encourage tous les Canadiens à jouir des droits découlant de leur citoyenneté.

L'équité en matière d'emploi, pour moi, fait partie des droits découlant de la citoyenneté. Vous me suivez?

Mme Pennefather: Oui.

Le président: Le multiculturalisme n'est pas une fin en soi, mais un moyen de vivre pleinement sa citoyenneté.

Je vous pose ma question. L'ONF dépeint la diversité sociale du Canada.

It portrays Canada. It portrays social diversity.

• 1700

Êtes-vous un reflet, un phare ou un peintre qui dépeint la réalité?

Are you a leader? Are you playing a role of a leader? Are you a beam

ou un reflet? Je peux vous dire que la question n'est pas facile. M. Veilleux a essayé de se défilier pendant une dizaine de minutes l'autre fois. Mais je vais la lui poser aujourd'hui.

[Traduction]

Why are you presenting a report on employment equity to us? You were not specifically asked to do that.

Ms Pennefather: Our employment equity program includes very specific strategies for achieving our goals with respect to visible minorities. That is why it is so often mentioned.

The Chairman: Are there links to be made between employment equity and multiculturalism?

Ms Pennefather: For the NFB, it is essential we have a strategy in place that is

juste, équitable, directe et pertinente en ce qui concerne le recrutement du personnel.

The NFB is an independent employer and as such is not governed by the Act. However, we decided in 1987 to introduce an employment equity policy since we felt that without an affirmative action plan, we would be unable to change the face of the NFB.

In my view, there is no question that people in the film world should come from the various societies that make up Canada. That is our job. It is an important strategy for ensuring change.

The Chairman: The minister wrote me a letter after he appeared before the committee. I had asked him about the importance of a sense of belonging, cultural identity and national unity. I thought members of the committee had already received a copy of that letter.

First, multiculturalism is not an end in itself, but a way of fully living one's citizenship.

Second, there are two facets to multiculturalism: it demonstrates that one can be Canadian while at the same time being proud of one's roots.

The minister is very interested in a sense of belonging and encourages all Canadians to enjoy the rights their citizenship bestows upon them.

As far as I am concerned, employment equity is a right of citizenship. Do you follow me?

Ms Pennefather: Yes.

The Chairman: Multiculturalism is not an end in itself, but a way of fully living one's citizenship.

I will ask my question. The NFB portrays Canada's social diversity.

L'Office dépeint le Canada. Il dépeint la diversité sociale du pays.

Are you a reflection of society, a beacon or a painter who portrays reality?

Êtes-vous un chef de file? Jouez-vous ce rôle? Êtes-vous un phare

or a reflection of society? This is not an easy question. Mr. Veilleux spent some 10 minutes trying to skirt round last time. But I will ask him the question again today.

[Text]

Mme Pennefather: Quand je suis venue au Comité parlementaire des communications et de la culture la semaine passée, on a exposé de façon assez claire le rôle de l'ONF en termes très pratiques. En lisant cet exposé sur les réalités de l'ONF, vous aurez la réponse à votre question.

L'ONF existe depuis 52 ans. Dans notre collection, il y a plus de 9,000 films qui reflètent les réalités canadiennes. On a aussi beaucoup d'exemples qui démontrent que l'ONF a été également une maison qui a posé des questions, qui a fait des films et qui a suscité des discussions. Ici, je dois faire allusion surtout aux studios de femmes ayant fait des films qui ont changé la société canadienne. On en a donné des exemples lors de ma comparution à ce Comité la semaine dernière.

La loi qui régit l'ONF dit très simplement

that we are there to interpret Canada to Canadians and to the world. I would say that the result, in the 9,000 films in the full collection, is a variety of views, a variety of perspectives. It is all the more reason for us to be before this committee, to be called to task as to how wide that variety is, how different those perspectives are, and if they are not, what are we doing about it?

So as I try to be practical to your question, the National Film Board receives a lot of praise. I think that praise comes from the fact that it truly has played a role in this country. It reflects and mirrors what this country is all about, and sometimes that is hard to take. Some people don't like to see what is in that mirror. The National Film Board has not shied away from looking at that in what it produces and in the way it distributes its films. Hopefully we contribute to change. Hopefully we contribute to discussion. Which change and which discussion comes from Canadians themselves?

It is very interesting to note, as I think Michelle mentioned, that *Black Mother, Black Daughter* had turn-away crowds when it was screened. But what is more interesting to note is that it has been on several community channels in this country and has reached, we figure, about a million people now.

So the role of the board it is to let people talk to each other, let them find solutions, let them find out who they are, as you mentioned before. That's a crucial part of our role. If being a leader means using media to make a society what it is, then I would place us there beside our other great Canadian institutions like the CBC and the Canada Council.

Have I done it for you, sir?

The Chairman: Almost.

Il me reste deux courtes questions
if you could bear with me.

Ma première porte sur l'essence du multiculturalisme. L'essence du multiculturalisme, me semble-t-il, est un peu comme le Gestalt, c'est-à-dire la somme des parties plus X. Ça va?

[Translation]

Ms Pennefather: When we appeared before the Committee on Communications and Culture last week, we presented the NFB's role very clearly and in practical terms. If you read the presentation on the real situation at the NFB, you will have an answer to your question.

The NFB was established 52 years ago. We have a collection of over 9,000 films that reflect Canadian reality. There are also many instances in which the NFB has asked questions, made films and inspired discussions. Here, I would mention in particular studios run by women who have made films that have changed Canadian society. We gave examples of these when we appeared before the committee last week.

The Act governing the NFB states very simply

que notre mandat est de faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et Canadiennes et aux autres nations. Par conséquent, parmi les 9,000 titres de notre collection se retrouvent toutes sortes de points de vue et de perspectives. Si nous témoignons devant le comité, c'est pour bien expliquer l'étendue de la diversité de ces points de vue. Si il n'y a pas beaucoup de diversité, il nous incombe de vous expliquer ce que nous entendons faire pour remédier à la situation.

Tout en essayant de répondre à votre question, je dois vous dire que l'on fait souvent l'éloge de l'Office national du film en raison du rôle qu'il a joué au Canada. L'Office reflète et traduit l'essence même du pays, même si ce n'est pas toujours facile à accepter. Certains n'aiment pas la réflexion qu'ils voient. Néanmoins, dans ces films et au niveau de la distribution des films, l'Office national du film n'a jamais cherché à esquiver la réalité. J'espère que notre travail favorise des changements et des discussions. C'est aux Canadiens eux-mêmes de définir les sujets dont ils veulent discuter et les changements précis qu'ils veulent effectuer.

Il est intéressant de remarquer, comme je crois Michelle l'a dit, que *Black Mother, Black Daughter* a été présenté à guichets fermés. Mais il est plus intéressant de noter que plusieurs chaînes communautaires au pays ont diffusé ce film et nous estimons qu'à peu près un million de téléspectateurs l'auraient regardé.

Comme vous l'avez dit tout à l'heure, le rôle de l'Office est de permettre aux gens de discuter ensemble, de trouver des solutions et de se comprendre. C'est un élément essentiel de notre travail. Si, par chef de file, on entend un organisme qui se sert des moyens de diffusion pour former une société, je dirais que nous nous plaçons au même rang que d'autres grandes institutions canadiennes telles que Radio-Canada et le Conseil des arts.

Est-ce que j'ai répondu à votre question, monsieur?

Le président: Presque.

I just have two more short questions
si vous me le permettez.

My first question concerns the essence of multiculturalism, which in my view is rather like Gestalt, that is, the sum of the parts plus X. Do you follow me?

[Texte]

Mme Pennefather: Oui, je vous suis.

Le président: Il y a toutes sortes de cultures qui sont présentées à travers la mission de l'ONF, mais que ce soit moins ou plus, c'est toujours un plus. Est-ce que l'ONF se préoccupe de le décrire, de le présenter ou de le discuter?

Mme Pennefather: Parmi les films au catalogue et les films en production, il y en a qui touchent à tous ces points-là, car notre mandat est très simple: interpréter ce qui se passe ici.

• 1705

Par conséquent, il y a des films qui décrivent ce qui se passe dans ce pays, parfois d'une façon très artistique. Parfois il y a des films qui présentent une histoire très gaie, comme *Black Mother*, *Black Daughter*, mais qui sensibilisent toute une société à la vie des Noirs à Halifax et surtout à l'histoire de ce groupe ethnique qui est dans notre pays depuis des années et des années.

En prenant des exemples de films précis, on peut décrire très clairement le quotidien de l'ONF. Le résultat est une somme. Ce n'est pas dans un film qu'on voit toutes les réponses, mais dans la collection des films qui, je l'espère, décrivent bien la collectivité. C'est tout un défi.

Le président: C'est une somme plus.

Mme Pennefather: Une somme plus.

Le président: Oui, c'est comme quand on parle de Gestalt: l'ensemble des parties plus X. Une pomme, c'est plus que quatre parties de pomme. La forêt, c'est plus que l'addition des arbres. Le multiculturalisme et la réalité canadienne, c'est plus que l'ensemble des cultures. Notre collègue, M. Axworthy, soulevait cette question. Cette réalité est peut-être plus présente dans l'ouest du pays et un peu moins dans la province de Québec, mais cette présence dans l'ouest du pays a une extension jusque dans la province de Québec et vice versa.

Cela semble subtil, mais c'est la réalité implicite qui, à un moment donné, doit s'exprimer explicitement. Cette question-là vient du fait qu'hier, M. Bell, qui est le premier autochtone à être chef d'orchestre et qui est très impliqué dans la communauté, commentait un film américain qui a eu un succès énorme. Il disait: Comment, autrement que par le folklore, peut-on présenter des Indiens? On les voit toujours habillés en Indiens. Y a-t-il moyen de les présenter autrement?

Mme Pennefather: Il y a sûrement un moyen.

Le président: Il pose la question et vous, vous dites: Sûrement. C'est-à-dire que l'ONF remplit ce mandat-là.

Mme Pennefather: Absolument. Je dois vous dire que M. Bell a été fort satisfait en voyant notre studio autochtone, en voyant qu'on pouvait avoir, non seulement des films faits par les autochtones pour les Canadiens et Canadiennes et le reste du monde, mais aussi une grande variété de perspectives dans ce travail. Comme on dit toujours lorsqu'on parle des stratégies pour les femmes, ce n'est pas quelque chose qu'on enlève à une société; c'est quelque chose qu'on donne.

Le président: Madame la présidente, je vous remercie. J'ai le plaisir de vous remercier au nom de nos collègues.

[Traduction]

Ms Pennefather: Yes, I do.

The Chairman: Many cultures are portrayed in NFB films, but irrespective of the number shown, the result always is beneficial. Does the NFB try to describe, portray or discuss this?

Ms Pennefather: Several films in the catalogue, as well as some films that are currently in production, deal with those points, because our mission is very simple: interpret what is happening here.

Consequently, we have films that portray what is happening in this country, often in a very artistic way. Some films have a happy story line, such as *Black Mother*, *Black Daughter*, and at the same time educate society about the way black people in Halifax live and in particular about the history of this ethnic group which has been part of our country for so many years.

Taking specific films as an example is a way of clearly describing what we do at the NFB on a day-to-day basis. The result is a sum of many things. You will not get all the answers in one film, but rather in our film collection as a whole, which we hope is an accurate portrayal of Canadian society. It is quite a challenge.

The Chairman: It is more than the sum of its parts.

Ms Pennefather: That is right.

The Chairman: Yes, it is like Gestalt: the sum of its parts plus X. An apple is more than its four quarters. A forest is more than the sum of its trees. Multiculturalism and Canadian reality are more than the sum of our cultures. Our colleague, Mr. Axworthy, raised this question. This reality is perhaps more apparent in western Canada than it is in the province of Quebec, though this reality of western Canada does extend to Quebec, and vice versa.

It seems subtle, but it is an implicit reality which at some point must be expressed explicitly. I ask this question because yesterday Mr. Bell, who was our first aboriginal conductor of an orchestra and who is very involved in his community, mentioned an American film that has been very successful. He asked how Indians can be portrayed other than through folklore. They are always seen dressed up as Indians. Can't they be portrayed differently?

Ms Pennefather: There must be a way to do that.

The Chairman: He asks the question, and you say: there must be a way. In other words, the NFB is playing that role.

Ms Pennefather: Absolutely. I would point out that Mr. Bell was extremely pleased when he visited our native studios and saw that not only do we have native people making films for all Canadians and the rest of the world, but also that this work reflects a wide variety of views. As is often said with respect to strategies for women, this is not something we're taking away from society, but something that we are adding to it.

The Chairman: Madam Chairperson, thank you. It is my pleasure to thank you on behalf of my colleagues.

[Text]

Ms Pennefather: Thank you.

Le président: Je souhaiterais que l'ONF fasse une invitation au Comité.

Ms Pennefather: It would be our pleasure to have you to the Film Board. There is nothing that clarifies things better than meetings with film-makers and screenings, and it would be our great pleasure to have you to the board.

Le président: Merci beaucoup.

• 1710

• 1714

Le président: Monsieur Veilleux, bienvenue au Comité sur le multiculturalisme et la citoyenneté. Je vous remercie d'avoir accepté l'invitation qui vous a été faite. On me dit que vous n'avez pas de texte comme tel, mais que vous nous parlerez pendant quelques minutes à l'aide de notes.

• 1715

Mr. Karygiannis: Is it possible that we can get copies of the notes?

The Chairman: He doesn't have any notes.

Mr. Gérard Veilleux (President, Canadian Broadcasting Corporation): They are just a scribble. That is all it is.

The Chairman: It is going to be ad lib.

M. Veilleux: Monsieur le président, membres du Comité, thank you for inviting CBC here today. With me at the table are Michael McEwen, Executive Vice-President; Tony Manera, Senior Vice-President; and Joan Gordon, Director of Parliamentary and Community Relations.

Il me fait plaisir d'être ici aujourd'hui pour échanger très brièvement sur la façon dont Radio-Canada s'acquitte de ses responsabilités en tant qu'institution fédérale assujettie à la Loi sur le multiculturalisme.

Malgré les nombreuses difficultés financières que nous avons eues dans les années passées et qui ont affecté la Société, nous avons été et demeurons résolument engagés à refléter la réalité de la société canadienne.

À titre d'exemple, et c'est un dossier dont nous sommes assez fiers,

let me mention, just by way of a few examples, a large increase in programming, both at the network level and in the regions, French and in English, programming focusing on the cultural diversity of the country. The book we have provided you, and which was sent, I think, on November 5, is only a sampling of the programming carried out on radio and television across the country during the past 12 months.

In May 1990 I established a special task force on equity, co-chaired by the two senior officials who are with me here today, to formulate recommendations on policy with respect to both on-air portrayal and staffing of visible minorities and other members of the groups designated by the equity in employment legislation.

[Translation]

Mme Pennefather: Merci.

The Chairman: It would be nice if the NFB were to invite the committee to its studios.

Mme Pennefather: Nous serions ravis de vous inviter à l'Office. Il n'y a rien de mieux pour comprendre ces questions que des réunions avec des cinéastes et des représentations de films. Nous serions donc très heureux de vous accueillir.

The Chairman: Thank you very much.

The Chairman: Welcome, Mr. Veilleux, to the Committee on Multiculturalism and Citizenship. I would like to thank you for accepting our invitation. I am told you do not have a brief as such, but that you will be making an opening statement based on your notes.

M. Karygiannis: Serait-il possible d'avoir une copie des notes?

Le président: Il n'a pas de notes.

M. Gérard Veilleux (président, Société Radio-Canada): Ce n'est qu'un brouillon. C'est tout.

Le président: Ce seront des remarques improvisées.

Mr. Veilleux: Mr. Chairman, members of the committee, je vous remercie d'avoir invité la Société Radio-Canada à comparaître devant vous aujourd'hui. Je vous présente les gens qui m'accompagnent: ils sont Michael McEwen, vice-président exécutif; M. Tony Manera, vice-président principal; et M^{me} Joan Gordon, directrice des relations parlementaires et communautaires.

I am pleased to be here today to briefly discuss how CBC is fulfilling its responsibilities as a federal institution under the Multiculturalism Act.

Despite the numerous financial difficulties the corporation has experienced, we were and still are firmly committed to reflecting the realities of Canadian society.

For example, and this is something of which we are quite proud,

permettez-moi de vous donner quelques exemples: les activités de programmation sur la diversité culturelle au Canada ont été sensiblement renforcées, tant à la Société elle-même que dans les régions, et ce pour les anglophones et les francophones. Le livre que nous vous avons envoyé le 5 novembre, je crois, n'est qu'un exemple des programmes qui se sont réalisés à la radio et à la télévision dans toutes les régions au cours des 12 derniers mois.

En mai 1990, j'ai créé un groupe de travail sur l'équité, un groupe co-présidé par les deux cadres supérieurs qui m'accompagnent aujourd'hui, et dont le mandat était de formuler des recommandations sur les politiques en matière de représentation à l'antenne et sur l'embauche de minorités visibles et des membres d'autres groupes désignés par les mesures législatives sur l'équité et l'emploi.

[Texte]

Ce groupe de travail a produit un plan d'action pour la Société Radio-Canada, plan qui a été ultérieurement adopté par le conseil d'administration de la Société à l'automne 1990.

Ce plan d'action contient les points suivants: premièrement, l'accélération du processus menant à l'équité totale dans l'emploi, dans la représentation à l'antenne, des quatre groupes désignés par la Loi, à savoir les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles; deuxièmement, l'atteinte de ces objectifs en représentation équitable à l'antenne via l'élaboration, pour chacune des composantes médiatiques de la Société Radio-Canada, d'un plan d'action de trois ans comprenant les recommandations présentées par le groupe de travail que j'avais mis sur pied.

Among the more specific things we did was an amendment to the corporation's hiring policies, as soon as possible and subject to the existing collective agreements and rights of laid-off employees, to provide, for instance, for entry-level positions. A qualified person from one of the designated groups will receive a hiring preference.

Second, for all other positions the merit principle will continue. However, in cases where qualifications are comparable, a preference will be given to any qualified candidate who is a member of the four designated groups. We also put in place a corporate communications strategy to promote and solicit support for the corporation's action plan and to reinforce links locally and with communities.

The corporation also established between CBC and the Canadian Human Rights Commission a joint review of the corporation's market availability analysis of the four designated groups, and its staffing policies and the procedures. We also have an active project between CBC and Dalhousie University to assist black Nova Scotians, for instance, who have potential, to upgrade their academic qualifications, to obtain on-the-job training to assist them in entering the labour force.

There will be other examples, Mr. Chairman. We will be happy to answer questions. The progress we feel we have made is real. We are proud of it, and we have been able to accomplish it in spite of some very difficult circumstances that I think are well known.

• 1720

Monsieur le président, je vous remercie très aimablement de nous avoir invités aujourd'hui. Merci.

Mr. Karygiannis: It's a pleasure to hear from one of our national institutions. In your opening remarks, you said that you had financial difficulties. Yet only today in *The Ottawa Citizen* it says that there's a tooth-fairy-legend \$46 million donation. You received that. Is it true that you were facing financial difficulties and you are not any more because this money has come in? Or are there still problems even though this money has come in?

Mr. Veilleux: The \$46 million you're talking about, which was announced by the minister, was communicated to me last Friday. It will be for the fiscal year 1992-93, the fiscal year beginning next April 1. We had informed the

[Traduction]

The task force produced an action plan for the Canadian Broadcasting Corporation, which was later approved by its Board of Directors in the fall of 1990.

The action plan contains the following points: first, speeding up the process of achieving full equity in the work place and for on-air portrayal for the four groups identified in the Act, namely women, natives, disabled persons and visible minorities; second, reaching the goals of equitable on-air portrayal by developing a three-year action plan for each CBC media component which would include the recommendations made by the task force I set up.

J'aimerais préciser certaines des choses que nous avons faites: nous avons modifié les politiques d'embauche de la Société le plus rapidement possible pour, par exemple, créer des postes de premier échelon, tout en respectant les conventions collectives et les droits des employés licenciés. Un candidat qualifié d'un des groupes désignés aura la priorité.

Deuxièmement, le principe du mérite s'appliquera encore pour tous les autres postes. Toutefois, dans le cas où les compétences sont égales, la priorité sera accordée à tout candidat compétent qui fait partie d'un des quatre groupes désignés. Nous avons également élaboré une stratégie de communications pour la société qui vise la promotion et la mise en pratique du plan d'action ainsi que le renforcement de liens avec les communautés et au niveau local.

La société a aussi entamé une étude conjointe avec la Commission canadienne des droits de la personne, étude sur la disponibilité à l'emploi des quatre groupes désignés ainsi que sur les politiques de dotation et des procédures de la SRC. En collaboration avec l'Université Dalhousie, la SRC participe également à un projet d'aide dont le but serait d'aider, par exemple, les Néo-Écossais noirs voulant poursuivre leurs études à obtenir une formation sur le tas pour qu'ils puissent ensuite améliorer leurs chances de se trouver un emploi.

Monsieur le président, il y aura d'autres exemples. Il nous ferait plaisir de répondre à vos questions. À notre avis, les progrès réalisés sont importants. Nous en sommes fiers et nous avons réussi à réaliser tout cela en dépit de circonstances très difficiles qui sont notoires.

Mr. Chairman, I thank you very much for having invited us today.

M. Karygiannis: C'est toujours un plaisir que d'entendre le représentant de l'une de nos institutions nationales. Dans votre allocution, vous avez dit que vous êtes en difficulté financière. Pourtant, nous apprenons dans le numéro d'aujourd'hui du *Citizen* d'Ottawa que vous venez de recevoir un don miraculeux de 46 millions de dollars. N'est-il pas vrai que si vous étiez en difficulté financière, vous ne l'êtes plus maintenant que cette somme vous a été accordée? Ou bien y a-t-il toujours des problèmes, en dépit de cette rentrée d'argent?

M. Veilleux: Ce n'est que vendredi dernier que j'ai appris le versement de cette somme de 46 millions de dollars annoncée par le ministre. Cet argent s'applique à l'année financière 1992-1993, c'est-à-dire l'exercice commençant le

[Text]

government, in fact, as far back as almost a year ago when I announced very severe expenditure reductions for the CBC with the closure of 11 stations for the first time and the elimination of 1,200 jobs, that despite these expenditure reductions CBC would still face a budgetary shortfall for 1992-93 in the order of \$50 million. We made representation to the government, and the government has now made a commitment to provide funds for the next fiscal year.

Mr. Karygiannis: In the same context of funds, in my city of Toronto—I don't know about other cities—you have dead time on channel 5 or cable 6, in CBLT, on Saturday morning and Sunday morning. There's dead time there; there's no programming; there's nothing available. Yet City TV, MTV, and CHCH in Hamilton are carrying ethnic or minority programming.

Why would CBC not make its stations available in major cities to the different people of ethnic minorities to carry on their programming? At least in Toronto you're not. I know for a fact that there is programming out there that is self-sufficient, self-carrying, without a burden onto the station. If you have the station sitting there, if you have the air time sitting there, and I turn it on in the morning and I see just a blank screen, why couldn't the visible minorities or the minorities of this country use that time? Why can't we use that time to promote multiculturalism?

Mr. Michael McEwen (Executive Vice-President, Canadian Broadcasting Corporation): Each network or station undertakes its obligations to all the community of interests in different kinds of ways. In this particular case, the CBC chooses to make its commitment to reflection of multicultural communities through the body of its mainstream programming rather than ghettoizing that programming into segmented areas. That has been a principle of ours for some considerable period of time. We have tried to demonstrate the success of that by giving you some examples from our regular program service. I worked in Toronto for many years, so I know the market well. It's not totally dead time. As you know, it's surrounded by cartoons; it's surrounded by other kinds of programs.

Mr. Karygiannis: On a Sunday morning?

Mr. McEwen: In some stations, yes sir, I'm sorry they are. It's not exclusively.

Mr. Karygiannis: CBC has nothing on Sunday morning.

Mr. McEwen: No, no, and I didn't say CBC. Those other stations have programs surrounding it, and their broadcast day traditionally starts and has started that way. It has been part of their licence of performance to the CRTC.

[Translation]

1^{er} avril prochain. Il y a près d'un an, lorsque j'ai annoncé des coupes sombres dans les dépenses de la SRC entraînant pour la première fois la fermeture de 11 stations ainsi que l'élimination de 1,200 emplois, nous avons fait savoir au gouvernement qu'en dépit de ces compressions de dépenses, la SRC encourrait un déficit budgétaire de l'ordre de 50 millions de dollars pour 1992-1993. Nous avons fait des démarches auprès du gouvernement, lequel s'est maintenant engagé à nous fournir cet argent pour la prochaine année financière.

M. Karygiannis: J'ignore ce qu'il en est ailleurs au Canada, mais je sais que dans ma ville de Toronto, il y a du temps mort les samedis et dimanches matins au canal 5 ou 6, à CBLT. Il y a du temps mort, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de programmation. Pourtant, à Hamilton, les stations City TV, MTV et CHCH diffusent des émissions qui s'adressent aux minorités ethniques.

Pourquoi la Société Radio-Canada ne met-elle pas ces stations dans les grandes villes à la disposition de divers groupes ethniques qui pourraient ainsi diffuser leurs émissions? En tout cas, vous ne le faites pas à Toronto. Je sais de source sûre que l'on diffuse des émissions qui s'autofinancent, qui n'alourdissent pas le fardeau de la station. Il y a à cette station du temps d'antenne disponible. Si j'allume mon téléviseur le matin, l'écran reste vide. Pourquoi les minorités canadiennes, spécialement les minorités visibles, ne pourraient-elles pas utiliser ce temps d'antenne? Pourquoi ne pas profiter de ce créneau-horaire pour promouvoir le multiculturalisme?

M. Michael McEwen (vice-président exécutif, Société Radio-Canada): Chaque réseau ou station assume ses obligations envers la collectivité d'une manière qui lui est propre. En l'occurrence, la SRC a décidé de respecter son engagement de refléter les communautés multiculturelles dans l'ensemble de sa programmation, au lieu de diffuser ses émissions dans un créneau-horaire séparé, ce qui crée une situation de ghetto culturel. C'est un principe que nous appliquons depuis fort longtemps. Nous avons tenté de démontrer la réussite de cette politique en vous donnant des exemples tirés de notre programmation régulière. J'ai travaillé à Toronto pendant de nombreuses années et je connais donc bien ce marché. Le temps d'antenne dont vous parlez n'est pas totalement vide. Comme vous le savez, ce créneau est encadré par des dessins animés et d'autres émissions.

M. Karygiannis: Le dimanche matin?

M. McEwen: Oui, monsieur, je regrette de vous contredire, mais c'est bien le cas dans certaines stations. Ce n'est pas exclusif.

M. Karygiannis: Radio-Canada ne diffuse rien le dimanche matin.

M. McEwen: Non, non, je n'ai pas dit Radio-Canada. Il y a d'autres stations qui ont pour habitude de débiter leur grille horaire par des émissions de ce genre. Cela fait partie des engagements énoncés dans leur licence du CRTC. Si la

[Texte]

For the CBC to go down that road, we would have to accept a different programming philosophy, and we would have to have the expense of firing up the transmitters earlier in the morning and crewing the master controls, not just in one location but for a system all across the country. That is not cheap.

• 1725

The final concern I have is that if we start down that road, we have an obligation to reflect all communities appropriately, not just some. We also have an obligation in an editorial way to ensure that people have the same access to the airwaves. So I think that our responsibility is somewhat different from just opening up the air and turning time over to various groups. We have chosen, in the end by way of explanation, to go the way of the document the president referred to. We will cover our mandate and community obligations to the multicultural community within the mainstream of our regular program.

Mr. Karygiannis: You said "ghettoizing". I am going to refer to someone very dear to me, my mother. She has been in this country for 25 years and speaks no English, absolutely zilch. She hasn't had one day of education in her lifetime. There's CHCH and City TV. If those two stations went off the air, my mother would have no means of watching television in her language to find out what is happening in the community. She would have absolutely, positively no means of knowing.

I don't think you would be ghettoizing by transferring information to my mother that is vital in a community. I think that as a national institution, you not only have to reach those minorities, you should also be carrying ads for such things as AIDS in their languages. AIDS affects everybody, whether they are 20 years old, 50 or 60. How, in your mandate, would you reach my mother? You are failing her.

Mr. McEwen: Let me respond with two points. The first is that by law we broadcast in English and French and are not mandated to go beyond that, except for aboriginal languages. I think, if you refer to the act, you'll note that.

The second point I would like to raise is that other vehicles have been created in the Canadian system that give community access to various ethnic communities and backgrounds. Cable community channels are one form of that. When a network, either private or public, or a local station is not doing that, the cable community system is partially designed for that. In many communities, and I think Toronto is one of them, you do see that kind of community commitment. The broadcasting system is set up so that different players pick up different responsibilities.

Mr. Karygiannis: True, but you are talking about cable. You are assuming that every house in Toronto has cable.

[Traduction]

SRC voulait s'orienter dans cette voie, elle devrait adopter une philosophie différente en matière de programmation. Par ailleurs, il nous faudrait engager des dépenses supplémentaires pour mettre les émetteurs en marche plus tôt le matin et affecter des employés aux pupîtres de commandes, non pas seulement en un endroit, mais dans l'ensemble du réseau pancanadien. Tout cela n'est pas bon marché.

Ma dernière préoccupation à ce propos, c'est que si nous nous lançons dans cette voie, nous avons l'obligation d'être le miroir de toutes les communautés et non pas seulement de certaines d'entre elles. Nous avons par ailleurs l'obligation de nous assurer que tous aient également accès aux ondes. Il me semble donc que notre responsabilité est quelque peu différente. Il ne s'agit pas seulement de mettre les émetteurs en marche et de nous en remettre à divers groupes pour assurer la programmation. Toujours en guise d'explication, je répète que nous avons choisi la méthode qui est exposée dans le document auquel le président a fait allusion. Nous respectons notre mandat et nos obligations envers la collectivité et envers les communautés multiculturelles dans le cadre de notre programmation régulière.

M. Karygiannis: Vous avez parlé de la création de ghettos. Je vais vous citer l'exemple d'une personne qui m'est très chère: ma mère. Elle vit au Canada depuis 25 ans et elle ne parle absolument pas un mot d'anglais. De toute sa vie, elle n'est jamais allée à l'école. Il y a donc CHCH et City TV. Si ces deux stations étaient fermées, ma mère n'aurait absolument aucune possibilité d'écouter la télévision dans sa langue et de savoir ainsi ce qui se passe autour d'elle. Elle n'aurait absolument aucune possibilité de se renseigner.

Je ne pense pas que vous créeriez des ghettos en communiquant à ma mère de l'information qui est essentielle dans une collectivité. Il me semble qu'à titre d'institution nationale, vous devez non seulement rejoindre les minorités, mais vous devez également diffuser de la publicité dans leur langue sur des sujets comme le SIDA. Le SIDA touche tout le monde, que l'on ait 20 ans, 50 ou 60 ans. Comment, dans le cadre de votre mandat, communiquez-vous de l'information à ma mère? Vous manquez à vos engagements envers elle.

M. McEwen: Je vais vous répondre en deux points. Premièrement, la loi nous oblige à diffuser en anglais et en français; notre mandat s'arrête là, sauf pour les langues autochtones. Vous n'avez qu'à consulter la loi pour le constater vous-mêmes.

Deuxièmement, le système canadien a été doté d'autres instruments qui permettent à divers groupes ethniques d'avoir accès aux ondes. Il y a notamment les stations communautaires diffusées par câble. Le réseau communautaire par câble est en partie conçu pour répondre à cette demande qui n'est pas satisfaite par un réseau public ou privé ou par une station locale. Cette forme de télévision communautaire existe dans bien des endroits, et notamment à Toronto. Le système de radiodiffusion est ainsi conçu que différents intervenants se chargent de différentes responsabilités.

M. Karygiannis: C'est vrai, mais vous parlez du câble. Vous semblez supposer que toutes les maisons sont câblées à Toronto.

[Text]

Mr. McEwen: We recognize that the majority of houses do have cable. I think Toronto has cable to about 90% to 95% of the community, not all. I understand that.

Mr. Karygiannis: I appreciate the fact that you're mandated by law to broadcast in only the two official languages plus the aboriginal languages.

Mr. McEwen: Up north.

Mr. Karygiannis: Up north. But don't you realize that in centres such as Toronto you have 400,000 or 500,000 Chinese, 200,000 or 300,000 Greeks, something like about 200,000 or 300,000 Sikhs, 500,000 or 600,000 people from South Asia, Koreans, Cantonese, and Mandarins? Don't you realize that you are not providing the service, especially in Toronto?

Mr. McEwen: Forgive me, I think that within the constraints of our mandate and the constraints of our facilities, we are providing that service. We are not providing it in their language. We are not mandated to do that. There are other systems that are licensed to do that. Channel 47, for example, was licensed to do that. Johnny Lombardi's radio station was licensed to do that. The proof of performance for City TV and Hamilton's CHCH is licensed to do that; that is part of their submission to the CRTC. The CRTC licensed the whole broadcasting system with appropriate roles.

Mr. Karygiannis: We are talking here about CBC. Shouldn't CBC also be looking at those constituents, those people who live in Toronto?

Mr. Veilleux: Look, it could be that we should do that, as the executive vice-president says. We are not mandated to do that. If we were, then all sorts of other questions would have to be raised. How many languages should we use to broadcast? How much programming in ethnic languages should we do? It would change the entire complexity of the public broadcasting in this country, and I suggest to you that it would go right to the very core of how it is financed and what kind of programming schedule we would put on the air. That is a massive issue that you are raising.

• 1730

Mr. Karygiannis: Are you saying that you are not willing to take a look at it at all, or are you undertaking here and now that you will look at it?

Mr. Veilleux: We are not saying that we are not taking a look at it; we are saying that we are carrying out our service to various ethnic communities in the country, but we are not necessarily carrying it out in their own language. We are carrying it out in the two official languages of this country, but we reflect a lot of multicultural aspects of Canada through our regular programming.

Do you have samples of this—

Mr. Karygiannis: I appreciate the document. My question is specific: on your dead time in Toronto, are you going to take a look into the possibility of different other languages being broadcast and carried?

[Translation]

M. McEwen: Nous savons que la majorité des maisons sont dotées du câble. Je pense qu'à Toronto, de 90 à 95 p. 100 des gens ont le câble, mais je reconnais que ce n'est pas le cas de tout le monde.

M. Karygiannis: Je comprends que la loi vous oblige seulement à diffuser dans les deux langues officielles, plus les langues autochtones.

M. McEwen: Dans le Nord.

M. Karygiannis: Dans le Nord. Mais ne vous rendez-vous pas compte que dans des villes comme Toronto, il y a près d'un demi million de Chinois, de 200,000 à 300,000 Grecs, environ 200,000 à 300,000 Sikhs, plus d'un demi million de personnes originaires de l'Asie du sud, des Coréens, des Cantonais et des Mandarins? Ne vous rendez-vous pas compte que vous n'offrez pas de services à ces gens-là, en particulier à Toronto?

M. McEwen: Excusez-moi, mais il me semble que dans le cadre de notre mandat et dans les limites de nos possibilités, nous offrons bel et bien ce service, mais pas dans leur langue. Nous n'avons pas le mandat de le faire. D'autres intervenants sont habilités par leur licence à le faire, notamment le canal 47 et la station de radio de Johnny Lombardi. Il y a aussi City TV, dans son émission *The proof of performance* et la station CHCH de Hamilton dont la licence prévoit justement ce genre de service; c'était prévu dans leur demande de licence au CRTC. Le CRTC a confié des rôles différents à chaque élément du système de radiodiffusion.

M. Karygiannis: C'est de Radio-Canada qu'il est question aujourd'hui. La SRC ne devrait-elle pas elle aussi s'intéresser à cette clientèle, à ces citoyens de Toronto?

M. Veilleux: Écoutez, peut-être bien que nous devrions le faire, comme le dit si bien le vice-président exécutif. Nous n'avons pas le mandat de le faire. Si nous l'avions, il faudrait soulever une foule d'autres questions. En combien de langues devrait-on diffuser nos émissions? Quelle proportion de notre programmation devrait être en langues autres que les langues officielles? Cela bouleverserait tout l'édifice de la radiodiffusion publique au Canada et je me permets de vous signaler qu'il faudrait alors s'interroger sérieusement sur le mode de financement et sur le genre de grille-horaire qu'il faudrait mettre au point. Vous soulevez-là une question fort complexe.

M. Karygiannis: Êtes-vous en train de me dire que vous refusez absolument de l'envisager, ou bien vous engagez-vous séance tenante à vous pencher sur la question?

M. Veilleux: Nous ne disons pas que nous refusons de l'envisager; nous disons que nous offrons un service aux diverses communautés ethniques du Canada, mais que nous ne leur offrons pas nécessairement ce service dans leur propre langue. Nous le faisons dans les deux langues officielles du pays, mais notre programmation dans son ensemble se fait le miroir de beaucoup d'aspects multiculturels du Canada.

Avez-vous des exemples de...

M. Karygiannis: Je comprends ce que dit le document. Ma question est très précise: allez-vous examiner la possibilité de diffuser des émissions dans d'autres langues pendant le temps mort de votre station de Toronto?

[Texte]

Mr. Veilleux: No, I don't think so.

Mr. Karygiannis: Fantastic.

Mr. Veilleux: Because then we would have a choice of who, and then—

Mr. McEwen: And we have a responsibility for the rest of the system. What we do in Toronto we must do in Vancouver, Calgary, Edmonton—every place where we have—

Mr. Karygiannis: I am glad you have brought up Vancouver.

The Chairman: I think you are hitting on the nail.

Je ne sais pas comment on dit cela, mais là, vous touchez vraiment à la question.

We are going to come back and

je vous donnerai le temps que vous voudrez.

M. Karygiannis: Merci.

Le président: Nous allons questionner comme nous devons questionner ici, au Comité du multiculturalisme et de la citoyenneté. Nous sommes ici pour parler du multiculturalisme et de la citoyenneté

and you are going to be allowed to question Radio-Canada or CBC as long as you want. Are you following me?

Mr. Karygiannis: I am following.

Mr. Axworthy: As I said to the last witnesses, multiculturalism is not an area in which I spend very much time. It is my first visit to the committee, so I will be much softer on you than Mr. Karygiannis was, because I don't know very much.

Just to take Mr. Karygiannis' point one step further, I think it would be useful to indicate some desire to look into that possibility rather than, as I understood you to do, to dismiss it out of hand. There are opportunities there and it would be worth considering further the question of filling up time with other language productions. It is easier to say, we will look into it, than to say, no, we won't—and I think it would be useful if it was considered in the long term.

I would like to ask you a couple of very specific questions, the answers to which I probably could get elsewhere. I asked these of the National Film Board too.

At what level in your organization would the most senior visible minority person be?

Mr. Anthony Manera (Senior Vice-President, Canadian Broadcasting Corporation): We have statistics that indicate what the distributions of visible minorities and other groups are. As of July 1991, we have 10 people who have identified themselves as visible minorities occupying what they call the middle management level of the corporation.

[Traduction]

M. Veilleux: Non, je ne crois pas.

M. Karygiannis: Merveilleux.

M. Veilleux: Parce qu'alors, il faudrait choisir qui bénéficierait du service, ce qui veut dire. . .

M. McEwen: Par ailleurs, nous avons des responsabilités à l'égard de l'ensemble du réseau. Ce que nous faisons à Toronto, nous devons également le faire à Vancouver, Calgary, Edmonton, partout où nous avons. . .

M. Karygiannis: Je suis content que vous ayez mentionné Vancouver.

Le président: Je trouve que vous touchez au coeur du sujet.

I don't know how to say this, but you are really going to the heart of the matter.

Nous allons revenir et

I will give you all the time that you want.

Mr. Karygiannis: Thank you.

The Chairman: We will ask the questions we are supposed to address here in the Committee on Multiculturalism and Citizenship. We are here to discuss multiculturalism and citizenship

et on vous permettra de poser des questions sur Radio-Canada tout le temps que vous voudrez. Vous me suivez?

M. Karygiannis: Je vous suis.

M. Axworthy: Comme je l'ai dit aux derniers témoins, je ne consacre pas beaucoup de temps au dossier du multiculturalisme. C'est la première fois que je viens au comité et je serai donc beaucoup plus indulgent à votre égard que ne l'a été M. Karygiannis car je n'y connais pas grand-chose.

Je voudrais toutefois reprendre l'argument de M. Karygiannis et aller un peu plus loin. Je trouve qu'il serait utile que vous vous disiez prêt à examiner cette possibilité au lieu de l'écartier du revers de la main comme vous semblez l'avoir fait, si je vous ai bien compris. Il y a là des possibilités intéressantes et il vaudrait la peine d'étudier plus à fond la suggestion de remplir la grille-horaire avec des émissions en d'autres langues. Il est plus facile de dire que l'on va étudier la question que de refuser catégoriquement de le faire et il me semble que ce serait utile de l'étudier dans l'optique du long-terme.

Je vais vous poser quelques questions précises auxquelles je pourrais probablement obtenir les réponses ailleurs. J'ai posé les mêmes questions aux représentants de l'Office national du film.

À quel niveau, dans votre organigramme, se situe le représentant le plus haut placé d'une minorité visible?

M. Anthony Manera (vice-président principal, Société Radio-Canada): Nous avons des données indiquant quelle est la répartition des représentants des minorités visibles et d'autres groupes. En date de juillet 1991, nous avons 10 personnes qui se sont identifiées comme membres d'une minorité visible et qui occupent des postes dans ce que l'on appelle la catégorie des cadres intermédiaires.

[Text]

I should qualify that by saying that because this is based on self-identification, and because we know that some very high-profile and senior people who are visible minorities refuse to self-identify themselves on principle, this number understates the actual representation of the visible minorities.

Mr. Axworthy: But by the definition of visible minority, you will be able to tell, for example, whether there is a visible minority person on your board, at your senior management level, and so on?

Mr. Manera: We would, but these numbers are not based on the management identifying these people, because the rules—

Mr. Axworthy: No, I just wanted you to indicate, for our purposes, roughly where the senior person would be.

Mr. Veilleux: Yes. Nobody on the board.

Mr. Manera: The rules we have to use to come up with these statistics are established by the government, and those rules require that the persons identify themselves by themselves and that is why we can't make our own assessment.

• 1735

Mr. Axworthy: My next question will be even more difficult because I am going to ask you about ethnic non-visible minority persons. Do you have any sense of what senior positions would be held by a non-anglophone, non-francophone, non-visible minority?

Mr. Veilleux: He's Italian.

Mr. Axworthy: But did he self-identify or not?

Mr. Veilleux: For the purposes of human rights legislation I identified him.

Mr. Manera: For the record, Mr. Chairman, I am Canadian. I was born in Italy and I am very proud of that and have maintained my Italian language and culture. But I am first and last Canadian.

Mr. Axworthy: But the point of the question, of course, is that there are many, many groups in Canada who, as Mr. Karygiannis indicated, don't feel they've been served by our national institutions, and one of the opportunities, or one of the ways in which our national institutions do in fact serve wider groups than those who merely share the two official languages is by having persons who are sensitive to those issues near the top, and sensitive because they are of those groups who are not being served effectively.

That's the reason why I asked the question. If we had more blacks at the top of the CBC, my guess is that more programs would be more culturally desirable for black Canadians.

The other question really comes more from reflection. When I see on CBC a visible minority reporter, an anchor person, whatever, they dress alike and speak alike. They don't have accents. They don't dress in any traditional way. But I

[Translation]

Je dois préciser que les membres des minorités visibles doivent s'identifier eux-mêmes et que nous savons pertinemment que certaines personnes très haut placées refusent par principe de s'identifier comme membres d'une minorité visible. Par conséquent, les chiffres sous-estiment la représentation réelle des minorités visibles.

M. Axworthy: Mais vous êtes en mesure de préciser, par exemple, s'il y a un membre d'une minorité visible à votre conseil d'administration, dans la catégorie des cadres supérieurs, etc. ?

M. Manera: Oui, mais les chiffres ne sont pas fondés sur une identification précise faite par les dirigeants, à cause des règles.

M. Axworthy: Non, je vous demandais seulement de nous dire à peu près où se situerait la personne la plus haut placée ?

M. Veilleux: Oui. Il n'y a personne au conseil d'administration.

M. Manera: Les règles que nous devons suivre pour établir ces statistiques sont fixées par le gouvernement et elles exigent que les personnes s'identifient d'elles-mêmes. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous charger nous-mêmes de faire cette évaluation.

M. Axworthy: Ma prochaine question sera encore plus difficile, car je vais vous interroger sur les représentants des minorités ethniques non visibles. Savez-vous à peu près quels sont les postes importants qui sont occupés par des membres de minorités non visibles, non anglophones et non francophones ?

M. Veilleux: Il est Italien.

M. Axworthy: Mais s'est-il identifié lui-même ?

M. Veilleux: C'est moi qui l'ai fait, aux fins de la loi sur les droits de la personne.

M. Manera: Je tiens à préciser, monsieur le président, que je suis Canadien. Je suis né en Italie et j'en suis fier; je parle l'italien et je continue d'enrichir ma culture italienne. Mais je suis d'abord et avant tout Canadien.

M. Axworthy: Mais la question fondamentale, c'est évidemment qu'il y a au Canada de nombreux groupes qui, comme M. Karygiannis l'a dit, estiment n'avoir pas été servis par nos institutions nationales. Or, l'un des moyens utilisés par nos institutions nationales pour desservir une clientèle plus large, pour s'adresser à ceux qui ne parlent pas l'une ou l'autre des deux langues officielles, c'est de faire en sorte d'avoir dans leur organigramme des personnes haut placées qui sont sensibles à ces questions parce qu'elles font justement partie de ces groupes qui ne sont pas efficacement servis.

Voilà pourquoi je pose la question. Si nous avions davantage de personnes de race noire au sommet de la hiérarchie à la SRC, il me semble que nous aurions un plus grand nombre d'émissions qui plairaient davantage aux Canadiens de race noire à cause de leur contenu culturel.

Mon autre question est en réalité une réflexion. Quand je vois à Radio-Canada un journaliste d'une minorité visible, ou encore un présentateur ou une présentatrice de nouvelles, ces gens-là s'habillent et parlent comme tout le monde. Ils

[Texte]

did notice when Newsworld coverage of the Northwest Territories election took place, that was very much an ethnic production in the sense of an aboriginal ethnic production. The dress was different; the whole thing was different.

I thought that was useful and it certainly helped me get a closer view of what was going on there. Do you have any comments about that? With respect to the small number of visible minorities we see on CBC, and becoming more—Newsworld helps because we have access nationally to more regional programming—do you feel that's the best way to go, or is there any other procedure we might follow?

Mr. McEwen: Look—

Mr. Axworthy: I'm not being critical.

Mr. McEwen: No, no, I know. I get what is it—we don't have a dress code, but—

Mr. Veilleux: Sometimes I wish we had.

Mr. McEwen: But what you saw in the north, and I happened to see the coverage as well, was very reflective of what people wear to their place of work and their business. That's very much part of the milieu of living in the north, and so if somebody is dressed in a different kind of way from us it's because that's how they live and work, whereas in the communities in the south that are served, the reality of it is that normally it's a dress or a tailored suit for a woman, or a suit and tie for a man.

Mr. Axworthy: But only in the middle-class communities.

Mr. McEwen: But in places of business and what not, even in the ethnic community. That's different when you're celebrating traditional days or traditional times, or within the family environment. I accept that.

The norm tends to be both within the workplace, and on the air the norm is for the rest of the community around it, and so those are the kinds of basic standards, but we haven't gone out and said, you must dress this way.

What we have tried to do, both in the portrayal, which I think is really what you are trying to get at... There is portrayal in the sense of reflecting the community in terms of on-air roles and in terms of what people expect to see, and then how you reflect the community in terms of dealing with stories about that community and portraying it in drama, entertainment, news, features. I think they are different kinds of approaches that give a composite picture.

We have spent a considerable amount of effort over the last couple of years coming to grips with that, with the work that has been done by Micheline Savoie from *Equitable Portrayal*, Frances Trent on the employment side. We have a

[Traduction]

n'ont pas d'accent. Ils ne portent pas de vêtements folkloriques. J'ai cependant remarqué que la couverture journalistique faite par Newsworld de la campagne électorale des Territoires du Nord-Ouest était une production ethnique, dans le sens que c'était une production autochtone. Les gens s'habillaient différemment; toute la production était différente.

J'ai trouvé que c'était utile et cela m'a assurément aidé à toucher du doigt ce qui se passait vraiment là-bas. Avez-vous des observations là-dessus? Quant au petit nombre de représentants des minorités visibles que nous voyons à Radio-Canada, il y en a de plus en plus et la chaîne Newsworld est utile à cet égard, parce que nous avons accès d'un bout à l'autre du pays à davantage d'émissions régionales. À votre avis, est-ce la meilleure façon de procéder ou bien y aurait-il d'autres méthodes que nous pourrions appliquer?

M. McEwen: Écoutez. . .

M. Axworthy: Je ne dis pas cela dans un esprit critique.

M. McEwen: Non, je le sais. Nous n'avons pas de code vestimentaire, mais. . .

M. Veilleux: Je souhaiterais parfois que nous en ayons un.

M. McEwen: Mais ce que vous avez vu dans le Nord, et j'ai vu, moi aussi, les reportages en question, reflétait vraiment ce que les gens portent dans leur vie quotidienne. Cela fait partie intégrante de la vie dans le Nord, de sorte que si les journalistes s'habillent différemment par rapport à nous, c'est parce qu'ils vivent et travaillent dans cette tenue, tandis que dans les localités du Sud, c'est un fait que les femmes portent habituellement une robe ou un tailleur et les hommes sont généralement en complet et cravate.

M. Axworthy: Mais seulement dans les classes moyennes.

M. McEwen: Mais c'est un fait même parmi les communautés ethniques, du moins au travail. C'est différent quand on célèbre les fêtes traditionnelles ou encore en milieu familial. Je le reconnais.

La norme est établie en milieu de travail et sur les ondes, on respecte la norme établie dans la collectivité. Ce sont en quelque sorte des critères de base, mais nous n'avons pas décrété que les gens devaient s'habiller de telle ou telle façon.

Ce que nous avons essayé de faire, pour ce qui est de la représentation à l'écran des divers milieux, car je crois que c'est là que vous voulez en venir. . . Nous essayons de refléter la collectivité dans les affectations sur les ondes et par rapport à ce que les gens s'attendent à voir. Et puis, on s'efforce de refléter la collectivité en racontant en onde des histoires qui se passent dans cette collectivité, en incorporant les valeurs de la collectivité dans les émissions de divertissement, les nouvelles, les dramatiques. Je pense que ce sont là des approches différentes qui nous permettent de présenter une vue d'ensemble.

Depuis quelques années, nous déployons des efforts considérables en vue de régler ce problème. Il y a eu, entre autres, le travail fait par Micheline Savoie d'*Equitable Portrayal* et par Frances Trent, pour ce qui est des emplois.

[Text]

done an awful of sensitization inside the organization, reaching out into the communities at the same time. So we hope the composite of all of these initiatives truly reflects the society that is now Canada, which is very much a multicultural society.

M. Koury: Monsieur Veilleux, en tant que commerçant, je ne suis pas d'accord que Radio-Canada appartienne au gouvernement. Les entreprises privées, qui ne sont pas subventionnées, ne peuvent pas concurrencer un réseau comme le vôtre qui est subventionné. Elles ne peuvent pas vendre de la publicité à des prix inférieurs. Peut-être en prenez-vous moins qu'elles. Supposons que vous en vendez 10 par jour. Elles doivent en vendre 20 à un prix assez populaire. Vous connaissez bien CTV ou CFCF à Montréal. Mon ami disait qu'il y a très peu d'émissions. Je peux vous dire qu'il y a des émissions italiennes, grecques, portugaises et ainsi de suite, sans qu'on ait le cadre. C'est en direct le dimanche matin.

Je sais que si vous faites des émissions supplémentaires, vous devrez dépenser davantage et les contribuables devront payer davantage de taxes. Je sais que vous avez fait du beau travail. Malheureusement, il y en a qui sont tombés en chemin, qui ont été mis sur le trottoir. Je pense cependant que votre organisme avait pris trop d'expansion à l'époque et qu'il y avait là du bois mort.

Aujourd'hui, les choses sont un peu plus normales et fonctionnelles. Il y a moins de bois mort. Je pense que vous allez pouvoir faire d'autre travail de ce genre, parce que je sais qu'il y en a encore beaucoup à l'intérieur qui ne sont pas nécessaires.

Je vois que, dans l'ensemble, vous faites du beau travail. Continuez. Il y avait longtemps que je voulais faire ce commentaire. Je vous dirai aussi que je serais d'accord que la Société Radio-Canada soit privatisée. Si jamais on en arrive au vote, je serai en faveur.

Le président: Monsieur Veilleux, vous n'avez pas à répondre.

M. Veilleux: M. Koury a fait beaucoup de commentaires, dont la plupart étaient positifs. Je l'en remercie beaucoup.

Le fait est que nous avons pris des décisions très, très difficiles au cours des deux dernières années. J'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises à d'autres endroits. En 1990, comme président de Radio-Canada, j'ai probablement atteint le record de tous les temps. Ce n'est pas un record enviable. J'ai éliminé près de 1,700 postes, c'est-à-dire de 14 à 15 p. 100 des emplois à Radio-Canada, en une année, et fait économiser près de 150 millions de dollars. Je me plais à dire que, si le gouvernement fédéral avait fait ce que j'ai fait à Radio-Canada, il aurait éliminé 35,000 postes dans la Fonction publique et économisé 10 milliards de dollars en un an. C'est ce que Radio-Canada a fait.

• 1745

Malgré tout, comme vous le soulignez, nous avons continué à faire des progrès dans notre mandat de refléter le caractère multiculturel de la société canadienne, et nous en sommes évidemment fiers. Y a-t-il encore des endroits où il y

[Translation]

Nous avons fait un travail énorme de sensibilisation à l'intérieur de la Société, et nous avons essayé de rejoindre les différentes collectivités en même temps. Donc, nous espérons que l'accumulation de toutes ces initiatives nous permet de refléter fidèlement la société canadienne d'aujourd'hui, qui est une société très multiculturelle.

Mr. Koury: As a merchant, Mr. Veilleux, I do not agree that the Canadian Broadcasting Corporation should belong to government. Private firms, which are not subsidized, cannot compete with a network like yours, which is subsidized. They cannot sell advertising at lower prices. You may take less than they do. Let us suppose you sell 10 advertising slots a day. They have to sell 20 at a relatively low price. You are quite familiar with CTV and CFCF in Montreal. My friend was saying that there are very few programs. I can tell you that there are programs in Italian, Greek, Portuguese and so on, even without cable. The programs are presented live on Sunday morning.

I know that if you present extra programs, you will have to spend more and the taxpayers will have to pay higher taxes. I know that you have done some fine work. Unfortunately, some people were let go along the way. However, I do think that the Corporation had become too big at one point, and that there was a lot of deadwood in it.

Today, the situation is somewhat more normal and functional. There is less deadwood in the Corporation. I think you're going to have to engage in more cuts, because I still think there are a lot of unnecessary positions.

I see that in general terms you are doing a good job. Keep it up. I have wanted to make this remark for a long time. I would also say that I would be in favour of privatizing the Canadian Broadcasting Corporation. If there is ever a vote on this, I would vote for it.

The Chairman: You do not have to reply, Mr. Veilleux.

Mr. Veilleux: Mr. Koury has made a number of comments, most of which were positive. I thank him very much for that.

The fact is that in the past two years we have taken some extraordinarily difficult decisions. I have had an opportunity to say this on a number of occasions in other places. In 1990, as president of the Corporation, I probably set an all-time record. It is hardly an enviable one. I abolished close to 1,700 positions—between 14% and 15% of the jobs at the Canadian Broadcasting Corporation—in one year and saved it close to \$150 million. I like to point out that had the federal government done what we did, it would have eliminated 35,000 Public Service positions and saved \$10 billion in one year. That is what the Corporation did.

As you pointed out, in spite of everything, we have continued to make progress toward achieving our mandate of reflecting the multicultural nature of Canadian society, and naturally we are proud of that achievement. We might ask

[Texte]

a du travail à faire? Je me suis engagé au moment où j'ai écrit un accusé de réception à ce que M. Beatty m'a dit la semaine dernière, à savoir qu'il nous faut continuer dans la direction d'une plus grande productivité et d'une plus grande efficacité dans l'usage de nos ressources. C'est un engagement que nous avons obtenu de la part de tout le personnel de Radio-Canada.

La Société Radio-Canada devrait-elle devenir une société privée? C'est une énorme question sur laquelle j'ai évidemment des vues. Je pense que ce serait une erreur monumentale. Permettez-moi de vous dire, à titre d'exemple, que Radio-Canada est la seule entreprise de télévision au Canada dont 90 p. 100 de la programmation aux heures de grande écoute est canadienne, c'est-à-dire écrite, produite et jouée par des Canadiens.

Vous avez mentionné CTV: 80 p. 100 de sa programmation est américaine. Si vous n'aviez pas Radio-Canada, vous auriez massivement de la télévision américaine au Canada. Cela va au coeur de la question que M. Hogue me posait la semaine dernière à un autre comité. Qu'est-ce que c'est que l'identité nationale? Quel est le rôle du diffuseur national? Est-ce refléter l'identité nationale et, indirectement, contribuer à un sens de l'unité et d'appartenance que nous avons au pays? À mon avis, tel est le rôle du diffuseur public. Selon moi, c'est un rôle qui va s'accroître avec le temps, parce que la technologie nous permettra de distribuer des signaux de télévision à partir de satellites d'ici quelques années, et cela peut-être dans deux ou trois ans. Vous pourrez recevoir chez vous, par le biais d'un satellite de cette grosseur-là, 100 canaux de télévision. Ces 100 canaux de télévision offriront massivement de la programmation américaine, et les Canadiens auront le choix d'aller un peu partout avec leur zapper. Ce sera la plus grande forme de *cross-border shopping* fait à partir de votre *living room*. Vous allez acheter la culture américaine à partir de votre *living room*. Si on n'a pas le diffuseur canadien, on n'aura pas de programmation canadienne. Si on n'a pas de programmation canadienne, je ne sais pas comment les Canadiens vont se parler entre eux et faire leurs échanges culturels.

M. Koury: Si on vendait Radio-Canada au secteur privé, les choses ne se passeraient pas nécessairement comme cela. Les autres ont les postes américains.

M. Karygiannis: La même chose que pour CN Express.

M. Koury: C'est peut-être parce que vous avez sur le produit canadien un contrôle qu'eux n'ont pas.

M. Veilleux: Les stations privées sont libres de faire de la programmation canadienne, tout comme nous, mais elles n'en font pas parce que ce n'est sans doute pas payant.

M. Koury: Ce n'est peut-être pas payant et cela l'est peut-être. Je ne connais pas beaucoup cela, mais je peux vous dire que si on continue à donner de grosses subventions à la Société, on va arriver à un point de saturation un jour.

[Traduction]

whether there is still room for improvement in some areas. In my written acknowledgement to Mr. Beatty's remarks to me last week, I made a commitment that we must continue to try to achieve greater productivity and efficiency in the use of our resources. We obtained this commitment from all CBC staff.

You raised the issue as to whether the Canadian Broadcasting Corporation should be privatized. That is an enormous question, and one on which I obviously have some views. I think privatization would be a colossal error. I would just like to point out by way of example that CBC is the only television company in Canada with 90% Canadian programming in prime time—that is programming written, produced and performed by Canadians.

You mentioned CTV: 80% of its programming is American. Without CBC, the vast majority of television in Canada would be American. This goes to the heart of the question Mr. Hogue was asking me last week at another committee about the national identity and the role of the national broadcaster. Is our role to reflect national identity and indirectly contribute to a sense of unity and belonging to the country? I think this is the role of the public broadcaster. I think this role is going to become increasingly important over time, because in a few years, technology will be advanced to the point where we will be able to distribute television signals by satellite. That could happen in two or three years. A satellite about this size would give you access to 100 television channels. Almost all of the programming on these 100 channels would be American, and Canadians will be able to skip from program to program using their zapper. It will be the biggest type of cross-border shopping—and all available from people's livingrooms. People will be buying American culture from their own livingrooms. If we do not have a Canadian broadcaster, we will not have any Canadian programming. Without Canadian programming, I don't know how Canadians will talk to each other about their different cultures.

Mr. Koury: The situation you have described would not necessarily happen if CBC were sold to the private sector. The other companies have the American stations.

Mr. Karygiannis: The same thing would happen as happened with CN Express.

Mr. Koury: Maybe it is because they do not have the same control over Canadian programming as you do.

Mr. Veilleux: Private stations are free to do Canadian programming, just as we do, but they do not do so, probably because there is no money in it.

Mr. Koury: There may or may not be any money in it. I'm not very familiar with that aspect, but I can tell you that if we continue giving the Corporation big subsidies, we are going to reach the saturation point one day.

[Text]

M. Veilleux: Monsieur Koury, vous parlez de subventions. Je n'engagerai pas le débat avec vous à savoir si c'est une subvention ou un montant qui nous est envoyé par le biais d'un crédit parlementaire pour un service que nous donnons aux Canadiens. Le fait est que le crédit parlementaire qu'on reçoit cette année, en termes réels, est exactement celui qu'on avait il y a dix ans. Il n'y a eu aucune augmentation.

• 1750

Mr. Karygiannis: I would definitely disagree about selling to the private sector. We know what happened with the CN Express and Route Canada and the fiasco there. I happened to be working for them. They were very close to coming out of that difficulty, and when we sold them we know what happened. So, Mr. Koury, I totally disagree with you.

Sir, you made one very interesting comment about two or three minutes ago. You said Canadian programming, Canadians talking to one another. By the year 2000—I'm going to go back and harp on the same point I've been harping on all along—something like 57% of our Canadian population will be something besides anglophone and francophone. Like Anthony Manera, I'm a Canadian of a different descent, a proud Canadian. But taking a look at the older generation, taking a look at the people who are less privileged and the people who do not have cable television, why are the ethnic Canadians any less than average Canadians? Why should they have to resort to watching only cable television? It's beyond me. Is my mother less a Canadian than the other Canadians? If she is, then stop her from paying the taxes. Anyway, it's a very touchy subject with me.

I will go back on the same thing and I will say to you, sir, that unless you look into a distinct program where you invite different ethnic minorities to participate in your programming, this thing that you called CBC Canada certainly fails us. You should channel your efforts in that regard.

Before you answer, I have just a short question. Has CBC international radio cut back? I remember talking about it last year. You had tremendous cutbacks.

Mr. Veilleux: On your second question, sir, yes, Radio-Canada International, RCI, is no longer funded by CBC. We indicated last year to the government that because of the massive cuts we had to do, our priorities were to preserve domestic programming rather than foreign. We indicated to the government that in other countries that have a foreign service like this—the U.S., France, Great Britain, to name a few—they're all funded by the government, directly by the Department of External Affairs, for instance. So External Affairs has assumed this responsibility, but at a reduced level. We used to broadcast abroad in 13 languages. We now broadcast in 5 foreign languages plus French and English, or 7 in total.

[Translation]

Mr. Veilleux: You mentioned subsidies, Mr. Koury. I will not get into a debate with you about whether funds we receive through a vote by Parliament for a service we provide Canadians is or is not a subsidy. The fact is that in real terms, the vote we are getting from Parliament this year is exactly the same as it was 10 years ago. There has been no increase.

M. Karygiannis: Je ne suis pas du tout d'accord à propos de la vente au secteur privé. Nous savons ce qui est arrivé avec le CN Express et Route Canada: un vrai fiasco. Il se trouve que je travaillais pour eux. Ils étaient sur le point de surmonter cette difficulté et lorsque nous leur avons vendu, nous savons ce qui s'est produit. Je ne suis donc pas du tout d'accord avec vous, monsieur Koury.

Monsieur, vous avez fait un commentaire intéressant il y a deux ou trois minutes. Vous avez dit que dans la programmation canadienne, les Canadiens se parlaient. D'ici l'an 2000—je reviens encore pour la énième fois à la même question—environ 57 p. 100 de la population canadienne sera autre chose que simplement anglophone ou francophone. Comme Anthony Manera, je suis un Canadien d'une origine différente, un Canadien fier. Mais je pense à la génération plus âgée, aux personnes moins privilégiées et à ceux qui n'ont pas la télévision par câble. Pourquoi les Canadiens ayant d'autres origines seraient-ils moins bien traités que les Canadiens moyens? Pourquoi devraient-ils être obligés de se contenter de la télévision par câble? Cela me dépasse. Est-ce que ma mère est moins Canadienne que les autres Canadiens? Si oui, alors qu'elle ne paye plus d'impôt. C'est toujours un sujet très épineux pour moi.

Je reviens donc à la même chose pour vous dire qu'à moins de mettre en place une programmation distincte à laquelle différentes minorités ethniques seraient appelées à participer, cet organisme qui porte le nom de Radio-Canada ne répond certainement pas à nos attentes. Vous devriez orienter vos efforts en ce sens.

Avant que vous ne répondiez, je voudrais vous poser une petite question. Y a-t-il eu des coupures concernant la radio internationale de Radio-Canada? Je me souviens en avoir entendu parler l'année dernière; vous avez eu des restrictions terribles.

M. Veilleux: En réponse à votre deuxième question, monsieur, oui, Radio Canada International, RCI, n'est plus financé par Radio-Canada. Nous avons dit l'année dernière au gouvernement qu'à la suite des coupures considérables que nous avons dû effectuer, nous avons choisi de donner la priorité au maintien de nos émissions nationales plutôt qu'étrangères. Nous avons dit au gouvernement que dans d'autres pays où existe un service étranger comme celui-là—les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, pour n'en nommer que quelques-uns—le service est financé par le gouvernement, directement par le ministère des Affaires extérieures, par exemple. Ce sont donc les Affaires extérieures qui ont repris cette responsabilité, mais à un niveau réduit. Nous avions des émissions destinées à l'étranger en 13 langues. Nous émettons maintenant en cinq langues étrangères, plus le français et l'anglais, soit sept en tout.

[Texte]

Mr. Karygiannis: Are we still broadcasting in Chinese, Mandarin and Cantonese?

Mr. McEwen: Yes, we are.

Mr. Karygiannis: I have a constituency that is a great deal. . . I appreciate that.

I'm going to hit on another point that I have to say. Mr. Manera, bear with me, sir. If CBC was to program something like *Souvlaki Diaries* or *Pizza Diaries*, I would be hitting the roof. And I am sure you would be hitting the roof, sir, on that same issue. I can understand distinctively how in Vancouver you produce something that says *DIM SUM DIARIES*.

For those of you around the table who don't under what dim sum means, it is something the Chinese, Cantonese and Mandarin people, or people of the Orient, have for lunch. It's a traditional food. If something was supposed to be called *Souvlaki Diaries*, I'd be hitting the roof—and the other thing about *Porter, Porter*. So your programming does not have—I might call them fiascos, and you might disagree with me—does not portray the same issues as *Porter, Porter* and *DIM SUM DIARIES*.

Mr. McEwen: Let me speak specifically to *DIM SUM DIARIES*, since you raise it. I think you may be privileged. . . and if you're not, we'd certainly like to send you the various correspondence on the subject.

DIM SUM DIARIES was an attempt to break down some of the traditional prejudices and racism and some of the barriers. It was a five-part dramatic radio program, 15 minutes each series. It was produced in Vancouver and used Canadian-Chinese actors. There was consultation with the Chinese community, and when it was aired it caused great controversy, you are absolutely right. There was a great upset in the Chinese community in Vancouver, and there has ensued from that a very positive dialogue between the CBC and that community. I think there is now full understanding on the part of the community in Vancouver and other communities across the country. The CBC will have a series of forums on racism and various issues in Vancouver, not about the program itself but on issues that were sparked by the program.

• 1755

There is now a very positive working relationship between the CBC and the community as a result of that.

On the positive side, initially there were many institutions that asked for copies of the program and scripts as evidence of a good exposé of racism, and the intent was understood. There was a lot of pain caused in some elements of the Chinese community, although not universally. We understand that and we are very sorry about that. We have worked very hard to correct it and I think we have.

[Traduction]

M. Karygiannis: Est-ce que nous émettons toujours en chinois, en mandarin et en cantonais?

M. McEwen: Oui.

M. Karygiannis: J'ai une circonscription qui est beaucoup. . . J'en suis content.

Je voudrais aborder un autre sujet. Soyez patient avec moi, monsieur Manera. Si Radio-Canada proposait une émission du genre *Souvlaki Diaries* ou *Pizza Diaries*, je sauterais au plafond. Et je suis sûr que vous aussi. Je comprends très bien comment à Vancouver, vous avez une émission où l'on parle de *DIM SUM DIARIES*.

Il y en a autour de la table qui ne savent pas ce que veut dire dim sum: il s'agit de ce que les Chinois, les Cantonais, les Mandarins, ou les Orientaux servent pour le déjeuner. C'est un mets traditionnel. Si l'on appelait une émission *Souvlaki Diaries*, je sauterais au plafond—et il y a aussi *Porter, Porter*. Vos émissions n'ont donc pas—je pourrais parler de fiasco, et vous pourriez ne pas être d'accord avec moi—ne présentent pas les mêmes problèmes que *Porter, Porter* et *DIM SUM DIARIES*.

M. McEwen: Je voudrais parler de *DIM SUM DIARIES* en particulier, puisque vous avez soulevé la question. Vous avez probablement. . . si ce n'est pas le cas, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer toute la correspondance à ce sujet.

DIM SUM DIARIES visait à éliminer certains des préjugés traditionnels, le racisme et certaines des barrières. C'était une série dramatique radiophonique en cinq parties, de quinze minutes chacune. Elle a été réalisée à Vancouver avec des acteurs sino-canadiens. On a consulté la communauté chinoise, et quand l'émission a été diffusée, elle a suscité toute une controverse, vous avez parfaitement raison. Il y a eu de grands remous dans la collectivité chinoise de Vancouver, mais cette perturbation a donné naissance à un dialogue très positif entre la SRC et cette collectivité. Je pense que nous pouvons maintenant compter sur le pleine compréhension de cette collectivité à Vancouver et c'est aussi le cas pour d'autres groupes d'un bout à l'autre du pays. La SRC entend tenir une série de forums sur le racisme, entre autres, à Vancouver, forums qui ne porteront pas sur le programme lui-même, mais sur les questions mises en relief quand l'émission a mis le feu aux poudres.

Ce brouhaha a permis d'établir de très bons rapports entre la SRC et la collectivité.

Il y a eu d'autres retombées positives: après la mise en ondes, beaucoup d'institutions nous ont demandé des bandes de l'émission et des copies du scénario parce qu'elles y voyaient un bon exposé sur le racisme, et comprenaient bien que c'était là l'intention visée. L'émission a blessé beaucoup de membres de la collectivité chinoise, bien que cette réaction n'ait pas été universelle. Nous en sommes conscients et nous sommes désolés. Nous avons déployé de gros efforts pour essayer de colmater les brèches et je crois que nous y sommes arrivés.

[Text]

I think in the end this is a very positive example of what public broadcasting should do. It brought about a debate and a public forum. At its best, the role of the public broadcaster is not to cause pain but to exorcize some of these unacceptable racist attitudes and traditions.

Mr. Axworthy: In response to my question about the presence or lack of presence of visible and ethnic minorities fairly high up in the CBC, I sense some prickliness in the response. Mr. Karygiannis asked the question, and perhaps if there was less prickliness about it, we may not have ended up with those situations—an ethnically or hopefully inadvisable program.

What programs would be available within the organization to encourage sensitivity to ethnocultural issues? In other words, after a situation like the *DIM SUM DIARIES*. . . Everyone makes mistakes, and I understand that.

What structural response have you made within the CBC at different levels, or what would you think would be appropriate if you haven't made any responses yet structurally, to make sure those sorts of things don't happen again? I think if there had been a person from the Chinese community somewhere higher up in the organization, maybe they would have said, look, I think we should look a little more closely at this particular program because maybe it is not quite right. You would not necessarily need a person of Chinese origin to make that point, but it might be more likely that they would.

So I guess my point is, what lessons have you learned from that within the organization? You talked about links with the community, and I think that is very important. Very often those links with the community come as a result of doing something that perhaps didn't work at best as it may have.

Mr. McEwen: Just for the record, I should say that there was a great deal of consultation on *DIM SUM DIARIES* ahead of time and we still had problems with the program. Sometimes when you deal with a subject like that you take a huge risk as well.

Mr. Axworthy: So in retrospect you might have done things differently.

Mr. McEwen: We might have done it in a different way and sensitized people. We might have talked about it ahead of time and put out a different kind of package. That is what you learn from it.

Having said that, from the programming side, both radio and television are taking a great deal of care to work with the various groups in the community that they broadcast to at the local or regional level, to forge links and try out ideas. In some cases, sensitization and issue awareness work has been done so that we ensure a proper kind of portrayal. This obviously bleeds into the other part of our mandate, which is the employment part of that mandate, some of the sensitization work, the workshops. Tony, you might want to talk about it, the practicums that are being done with schools, that kind of thing.

[Translation]

Finalement, je crois que c'est un bon exemple de ce que devrait faire la radiodiffusion publique. Cette émission a suscité un débat et créé une tribune publique. Le rôle le plus utile que puisse jouer un radiodiffuseur public n'est pas d'infliger des blessures mais bien d'exorciser certaines de ces attitudes et traditions racistes inadmissibles.

M. Axworthy: Lorsque vous avez répondu à ma question portant sur la présence ou l'absence de présence de personnes issues de minorités visibles ou ethniques dans la haute direction de la SRC, j'ai senti poindre une certaine irascibilité dans votre réponse. C'est M. Karygiannis qui a posé la question, et sans cette irascibilité peut-être saurions-nous éviter ce genre de situation—des émissions peu judicieuses et peu sensibles aux réalités ethniques.

Y a-t-il au sein de votre organisation des programmes visant à favoriser la sensibilisation aux questions ethno-culturelles? En d'autres termes, après les *DIM SUM DIARIES*. . . Quiconque peut se tromper, et je comprends cela.

Mais, qu'avez-vous fait pour vous assurer que ce genre de chose ne se reproduira plus? Avez-vous institué quelque programme que ce soit à divers niveaux de la SRC, et si vous ne l'avez pas encore fait, que conviendrait-il de faire, à votre avis? Si vous aviez eu une personne de la collectivité chinoise parmi vos cadres, elle vous aurait peut-être mis en garde et conseillé de repenser cette émission. Il n'est pas nécessaire d'être d'origine chinoise pour comprendre le problème, mais ça aide.

Quelles leçons l'organisation a-t-elle tirées de cette expérience? Voilà ce que j'essaie de vous demander. Vous avez parlé des liens que vous avez établis avec la collectivité, ce qui me semble très important. Souvent, de tels liens sont établis avec les communautés suite à de fâcheux incidents.

M. McEwen: Pour que les choses soient bien claires, je tiens à dire qu'avant de diffuser *DIM SUM DIARIES* nous avons mené beaucoup de consultations préalables; nous avons cependant quand même eu des problèmes à cause de cette émission. Quand vous osez traiter un sujet pareil, vous courez d'énormes risques.

M. Axworthy: Mais le recul vous amène à dire que vous auriez peut-être fait les choses autrement.

M. McEwen: Nous aurions peut-être fait les choses autrement et sensibilisé les gens. Peut-être en aurions-nous parlé avant et modifié l'émission en conséquence. Voilà ce que vous apprend une telle expérience.

Cela dit, en ce qui a trait à la programmation, et la radio et la télévision déploient de gros efforts pour communiquer avec les collectivités qu'elles desservent, aux niveaux local et régional, et tentent de forger des liens et de faire évaluer leurs idées par les divers groupes visés. Dans certains cas, pour que nos émissions reflètent bien la réalité, nous faisons un certain travail préalable de sensibilisation et de conscientisation. Ce travail de sensibilisation est bien sûr lié à l'autre partie de notre mandat, qui touche l'emploi. Tony, vous aimeriez peut-être leur parler des ateliers et séances de sensibilisation que nous tenons dans les écoles, entre autres.

[Texte]

• 1800

Mr. Manera: Mr. McEwan has already alluded to a number of initiatives by way of workshops and sensitivity training sessions that we do throughout the corporation to ensure that all persons who are in a position to hire new employees are sensitive to the cultural differences and are receptive, and facilitate the process of attracting people from various groups to apply for employment. Frankly, we have knowledge that in some cases some groups, visible minorities and what have you, are reluctant to apply because they don't think they would be welcome, and we want to change that.

We've invested a considerable amount of energy into ensuring that all our managers are sensitive to that. I think we're beginning to see some results, but it's an educational process and you can't just rest on your laurels and say, now that we've done it we can forget about it. We have to keep working at it, and we're doing that.

Mr. Karygiannis: You said you consulted with the Chinese community regarding *DIM SUM DIARIES*. Did you also consult with the German community regarding *Porter, Porter*?

Mr. McEwan: No, we didn't.

Mr. Axworthy: You will in the future.

Mr. McEwan: Well, I am not sure we would consult if we were doing a satire. You understand the difference, and I understand the issue that *Porter, Porter* caused, and I've reviewed the correspondence between—

Mr. Karygiannis: I understand that there is a law suit against CCB on *Porter, Porter*.

Mr. McEwan: No. My understanding is that it has been let go.

Le président: Monsieur Koury.

M. Koury: Non, parce que je vais vendre Radio-Canada. Absolutely not!

The Chairman: We're going to wait until tomorrow.

Mr. Karygiannis: At least before they put you on the block we might find out what the real value of CBC is versus something we did with Route Canada, where we sold it for \$29 million and the company was worth way in the excess of about \$250 million. And I hope that you are not put on the block.

Mr. McEwan: Thank you.

Mr. Veilleux: Thank you.

Le président: Monsieur Veilleux, comme mes collègues me l'ont permis antérieurement, je tiens pour acquis qu'ils me permettent de vous poser deux ou trois questions.

Vous savez que je n'étais pas tellement satisfait des réponses que vous aviez fournies à l'autre comité et que je pensais qu'il y avait eu un peu de patinage. Aujourd'hui, vous semblez prêt à être un peu plus pointu. Vous savez aussi que plus on est parfait, plus on nous demande d'être plus que parfait. Si Radio-Canada est parfaite, la population et les comités vont lui demander d'être plus que parfaite. C'est l'essence même de la vie.

[Traduction]

M. Manera: M. McEwan a déjà fait allusion à un certain nombre d'initiatives telles les ateliers et les séances de sensibilisation que nous offrons à tous les niveaux de la Société afin de nous assurer que quiconque embauche du personnel sera sensible aux différences culturelles, sera réceptif, et cherchera à encourager les membres de divers groupes à postuler des emplois chez nous. Nous avons appris que les membres de certains groupes, minorités visibles ou autres, hésitaient à présenter leur candidature parce qu'ils pensaient être mal reçus, et nous voulons changer cela.

Nous avons déployé une énergie considérable pour veiller à ce que tous nos gestionnaires soient sensibles à cette question. Je crois que nous commençons à voir des résultats, mais l'éducation est un processus évolutif; on ne peut pas s'asseoir sur ces lauriers et se dire qu'on a mis cela derrière nous et qu'on peut passer à autre chose. Il faut continuer d'y voir, et c'est ce que nous faisons.

M. Karygiannis: Vous avez dit avoir consulté la collectivité chinoise à propos de *DIM SUM DIARIES*. Avez-vous aussi consulté la collectivité allemande à propos de *Porter, Porter*?

M. McEwan: Non, nous ne l'avons pas fait.

M. Axworthy: Mais vous le ferez à l'avenir.

M. McEwan: Eh bien, je n'en suis pas certain, s'il s'agissait d'une émission satyrique. Vous comprenez la différence, et je comprends le tollé qu'a soulevé l'émission *Porter, Porter*, et j'ai revu la correspondance entre...

M. Karygiannis: On a intenté un procès à la SRC à propos de *Porter, Porter*, n'est-ce pas?

M. McEwan: Non. Le plaignant a laissé tomber, semble-t-il.

The Chairman: Mr. Koury.

Mr. Koury: I will pass, because I might sell the CBC.

Il n'en est pas question!

Le président: Nous allons attendre demain.

M. Karygiannis: Avant de vous mettre à l'encan, nous devrions au moins essayer de déterminer la valeur réelle de la Société Radio-Canada, contrairement à ce que nous avons fait avec Route Canada, qui a été vendu 29 millions de dollars alors que sa valeur réelle dépassait les 250 millions. D'ailleurs, j'espère que vous ne serez pas vendu à l'encan.

M. McEwan: Merci.

M. Veilleux: Merci.

The Chairman: Mr. Veilleux, as my colleagues have done so before, I am taking it for granted that they will allow me to ask you two or three questions.

You are no doubt aware that I was not really satisfied by some of the answers you gave to other committees where I thought you did some dodging. Today you seem more forthcoming. You should also know that even as you tend toward perfection, people will expect you to outdo yourself in ever more extraordinary ways. If the CBC has achieved perfection, the population and parliamentary committees will ask it to go one step further. That's life.

[Text]

M. McEwen s'est référé à plusieurs reprises, en réponse aux questions de M. Karygiannis et de M. Axworthy, à la notion de mandat. C'est comme si la Société se réfugiait dans la notion de mandat lorsque des réponses plus pressantes apparaissent. C'est acceptable.

Dans votre document que j'ai regardé rapidement, vous avez parlé de «réfléter», mais au conditionnel.

• 1805

La loi canadienne stipule que la programmation «devrait»—*should*—réfléter. C'est dans la préface du document que vous nous avez remis. Il y a juste deux petites lignes: «devrait refléter le caractère multiculturel». Vous savez qu'on s'est en quelque sorte touchés un peu. Est-ce que vous êtes un phare, un reflet, l'ombre ou l'avant-garde?

Est-ce qu'on reflète la société multiculturelle? Si on reflète la société canadienne et multiculturelle. . . Tant mieux si on peut avoir de meilleures réponses, comprenez-vous? C'est toute la société canadienne qui profite des réponses qui sont données ou de l'absence de réponses.

La société canadienne est multiculturelle chez M. Karygiannis, mais aussi dans Outremont. Dans Outremont, il y a des Cambodgiens et des Vietnamiens, en plus de toutes les autres communautés réelles. Le reflet, c'est la réalité. Si on reflète la réalité, il y a là des réalités. Je me demande comment Radio-Canada remplit sa mission. On est au Comité du multiculturalisme et de la citoyenneté et non à l'autre. Comment Radio-Canada remplit-elle sa mission? Je suppose que, dans un état de perfection, la réponse est qu'elle la remplit, mais dans un état de plus que parfait. . .

Mr. McEwen: Well, let me say we try to do the best we can.

The Chairman: Perfect practice makes perfect.

Mr. McEwen: Perfect. Absolutely.

Mr. Veilleux: I remember that.

Le président: Quelle était la vôtre, monsieur Veilleux?

Mr. McEwen: I don't see the mandate as a protective cloth, by the way. I see it as a piece of enabling authority that allows us to do certain things. It is an enabling piece of work that allows us to go out and do our job, and I see it in that sense very positively.

Now, how do we go about it and do our job? We see our job, in I guess the simplest sense, as telling stories about all the communities that we serve and that listen and view us, so that they have a sense of themselves and a sense of one another. There are many communities—I think there are well over 100 ethnocultural communities in this country—and then there are communities that make wider communities that make still wider communities, and there are interests that cross and correlate—

Mr. Karygiannis: You said that there were well over 100 ethnocultural communities that—

Mr. McEwen: I can't remember the number. There are many.

[Translation]

In replying to questions put by Mr. Karygiannis and Mr. Axworthy, Mr. McEwen referred to your mandate several times. It is a little bit as though the CBC were seeking to hide behind the notion of its mandate when more difficult questions surface. That is acceptable.

In your brief, which I looked at quickly, you talk about reflecting—*refléter*, but in the conditional tense.

In the preamble to the document you gave us, it says that Canadian law requires that programming “should”—*devrait*—reflect. There are just two short lines: “should reflect the multicultural character”. So, we have a meeting of the minds on this issue. But are you a beacon, a reflection, a shadow or the guiding light?

Do you reflect a multicultural society? If you reflect Canadian multicultural society. . . If we can obtain better answers, it benefits everybody, you see. All of Canadian society can benefit from the answers given or not given.

Canadian society is multicultural in Mr. Karygiannis' area, but also in Outremont. There are Cambodians and Vietnamese Canadians in Outremont, as well as many other real communities. The reflection is the reality. If you reflect reality, there are realities within your reflection. I wonder how the CBC accomplishes its mission. We are at the Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship, and not the other one. How does the CBC fulfill its mission? I suppose that if one is perfect, the answer is that it fulfills its mandate, but if we ask you to go even further. . .

M. McEwen: Eh bien, permettez-moi de dire que nous faisons de notre mieux.

Le président: La pratique de la perfection vous permet d'atteindre le plus que parfait.

M. McEwen: La perfection. Parfaitement.

M. Veilleux: Je m'en souviendrai.

The Chairman: What was your answer, Mr. Veilleux?

M. McEwen: Incidemment, je ne tiens pas à me réfugier derrière notre mandat. Ce mandat me semble plutôt un texte habilitant qui nous permet de faire certaines choses. C'est une mesure législative habilitante qui nous permet de faire notre travail, et je l'envisage d'une façon très positive.

Maintenant, comment faisons-nous ce travail qu'on nous a confié? Pour exprimer les choses le plus simplement possible, je dirais que nous avons la responsabilité de raconter les collectivités que nous servons, qui nous écoutent et nous regardent, pour qu'elles aient le sens de leur identité propre et pour qu'elles se connaissent entre elles. Il y a de nombreuses communautés—je pense qu'il y a plus de cent collectivités ethno-culturelles dans notre pays—et puis il y a les collectivités qui se regroupent en communautés d'intérêt ou autres, et il y a aussi les intérêts qui lient divers groupes. . .

M. Karygiannis: Vous avez dit qu'il y avait plus de cent collectivités ethno-culturelles qui. . .

M. McEwen: Je ne me souviens plus du chiffre exact. Il y en a beaucoup.

[Texte]

Mr. Karygiannis: Out of 100, can you name a couple?

Mr. McEwen: Yes, of course I can. There are the Greeks, there are the Chinese, there are the Vietnamese, there are the Cambodians, there are the Filipinos—there are communities all across this country. I am not sure what exercise—

Mr. Karygiannis: Would you care to elaborate how you service the Greek community? Or how you serve them?

Mr. McEwen: If you specifically want to get into that, I'll take that under advisement and come back and tell you how we serve the communities in Toronto or Montreal.

Mr. Karygiannis: All right. Let's be specific, then. I want to know how you service the Greek community in Toronto, because I happen to be a member of that community and I haven't seen you service me.

Mr. McEwen: Well, I service you with two television networks, in French and English. I service you through Newsworld, and I service you through two networks in French and English on the radio.

• 1810

Mr. Karygiannis: But you touched specifically on the Greek community. Now the service you are providing is for everybody.

Mr. McEwen: And I hope that you are sharing in that.

Mr. Veilleux: Mr. Chairman, with your permission, because it is often said that—and you use the expression yourself—

on se réfugie derrière le mandat. Il est important de concevoir comment nous, les dirigeants la Société Radio-Canada—les dirigeants, c'est non seulement moi et mes collègues ici présents, mais également le conseil d'administration qui est nommé par le gouvernement—, devons être guidés dans la prise de nos décisions pour la conduite de nos affaires.

Le président: M. McEwen va pouvoir revenir, n'est-ce pas?

M. Veilleux: Oui, et je pense qu'il va ajouter quelque chose à cela.

The first principle by which we are guided is what Parliament has given us. We have to try to interpret our mandate by what Parliament has given us. That is very important. Parliament is you people, and Parliament has said recently—that is no more than a year old, in this new Broadcasting Act—what the mandate of the Canadian Broadcasting Corporation is. I would like just to read very quickly, because it is not long. It is paragraph 3(1) of the act. It says:

The Canadian Broadcasting Corporation, as the national public broadcaster, should

—it doesn't say "must", it says "should"—

provide radio and television services incorporating a wide range of programming that informs, enlightens and entertains

(m) The programming provided by the corporation should

[Traduction]

M. Karygiannis: Sur le nombre, pouvez-vous en citer une ou deux?

M. McEwen: Oui, bien sûr. Il y a les Grecs, les Chinois, les Vietnamiens, les Cambodgiens, les Philippins—il y a des collectivités ethno-culturelles d'un bout à l'autre de ce pays. Je ne sais pas trop où vous voulez en venir.

M. Karygiannis: Pourriez-vous nous dire ce que vous faites de particulier pour desservir la communauté grecque?

M. McEwen: Si vous voulez que nous entrions dans les détails précis, je vais me renseigner et je reviendrai vous dire ce que nous faisons pour desservir ces communautés, notamment à Toronto ou à Montréal.

M. Karygiannis: Très bien. Soyons précis. Je veux savoir ce que vous faites pour la communauté grecque de Toronto, parce qu'il se trouve que je suis membre de cette communauté et je n'ai rien noté de spécial que vous fassiez pour moi.

M. McEwen: Eh bien, je vous sers par le biais de deux réseaux de télévision, en français et en anglais. Vous avez aussi accès à nos services sur le réseau Newsworld, et nous cherchons également à vous servir en français et en anglais avec nos deux stations de radio.

M. Karygiannis: Mais vous avez mentionné la communauté grecque en particulier. Les services que vous offrez s'adressent à tout le monde.

M. McEwen: Et j'espère que vous en profitez.

M. Veilleux: Avec votre permission, monsieur le président, et parce qu'on l'entend souvent—vous avez utilisé l'expression vous-même...

we will seek refuge behind our mandate. It is important to understand that the administrators of the CBC—the administrators being not just myself and my colleagues here, but also the board of directors that is appointed by the government—must be guided in the decisions they make to manage our affairs.

The Chairman: Will Mr. McEwen come back?

Mr. Veilleux: Yes, I think he will have something to add.

Ce que nous recevons du Parlement constitue le premier principe qui nous guide, et c'est ce qui nous permet d'interpréter notre mandat. C'est très important. Le Parlement, c'est vous, et récemment, il n'y a pas plus d'un an, vous avez statué; dans la nouvelle Loi sur la radiodiffusion, vous définissez le mandat de la SRC. Je vais citer le texte très rapidement; ce n'est pas très long. Il s'agit du paragraphe 3.(1) de la Loi:

La Société Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, devrait

—Ça ne dit pas «doit», mais «devrait»—

offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit.

(m) La programmation de la Société devrait à la fois

[Text]

- (i) be predominantly and distinctively Canadian,
- (ii) reflect Canada and its regions to national and regional audiences while serving the special needs of those regions,
- (iii) actively contribute to the flow and exchange of cultural expressions,
- (iv) be in English and in French, reflecting the different needs and circumstances of each official language community, including the particular needs and circumstances of English and French linguistic minorities,
- (v) strive to be of equivalent quality in English and in French,
- (vi) contribute to shared national consciousness and identity,
- (vii) be made available throughout Canada by the most appropriate and efficient and as resources become available for the purpose, and

Now, "as resources become available"—that is also very, very important, and to me that explains why it says "should" rather than "must". "As resources become available"—resources come mostly from the government, as Mr. Koury was saying.

Finally, it says

- (viii) reflect the multicultural and multiracial nature of Canada.

This is the mandate.

Against this, because that is very important, we then attempt to find out from the government how much—you call it a subsidy—parliamentary appropriation we get, how much commercial advertising we can raise, and then we formulate a budget and we take this on a yearly basis. Every so often we have to go to the CRTC, because we hold our licence, because they are also mandated by this to interpret that mandate. They are guided by this, but they have a regulatory role. So we go there and they say, now, what are you going to do for this, tell us what you are going to do. On the basis of that, they say, all right, so you have promised to do this, there is a condition for doing that—and then they issue a licence. We are held accountable against that licence.

Mr. Karygiannis: Does the CRTC say that you cannot broadcast in more than—

Mr. Veilleux: No, it doesn't say that.

Mr. Karygiannis: Anywhere in that act or what you read, the three—

Mr. Veilleux: No, but it says be in English and in French.

Mr. Karygiannis: Be reflective—

Mr. Veilleux: Yes.

Mr. Karygiannis: —of our multicultural—

[Translation]

- (i) être principalement et typiquement canadienne,
- (ii) refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions,
- (iii) contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre,
- (iv) être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue,
- (v) chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais,
- (vi) contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales,
- (vii) être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens.

«Au fur et à mesure de la disponibilité des moyens»—voilà qui est aussi très très important, et qui explique pourquoi le texte dit «devrait» plutôt que «doit». «Au fur et à mesure de la disponibilité des moyens»—les ressources viennent surtout du gouvernement, comme le disait M. Koury.

Finalement, on y dit:

- (viii) refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Voilà quel est notre mandat.

Avec ce mandat—fort important—comme toile de fond, nous essayons d'obtenir du gouvernement qu'il nous dise quels crédits nous seront affectés—c'est ce que vous appelez des subventions—ainsi que quels revenus nous pourrions tirer de la publicité, puis nous préparons un budget et nous planifions sur une base annuelle. De loin en loin nous devons comparaître devant le CRTC, car nous détenons une licence, et aussi parce que le CRTC a lui-même un mandat qui lui permet d'interpréter le nôtre. Le texte législatif lui sert de guide, mais il a aussi un rôle à jouer en tant qu'organisme de réglementation. Nous nous présentons donc devant lui et il nous demande: qu'allez-vous faire pour accomplir telle ou telle chose, expliquez-nous cela? Il écoute ce que nous projetons et dit, très bien, vous avez promis de faire ceci ou cela et votre licence sera assortie de telle ou telle condition. Nous devons respecter nos engagements sous peine de perdre notre licence.

M. Karygiannis: Le CRTC vous empêche-t-il de diffuser en plus de . . .

M. Veilleux: Non.

M. Karygiannis: Je ne vois nulle part dans ce texte de loi, ni ailleurs, les trois . . .

M. Veilleux: Non, mais on y dit qu'il faut que ce soit en anglais et en français.

M. Karygiannis: Devrait refléter . . .

M. Veilleux: Oui.

M. Karygiannis: . . . le caractère multiculturel . . .

[Texte]

Mr. Veilleux: But we do it through, we think, the two official languages. Obviously, if we were—

Mr. Karygiannis: If you find a program, sir, that does not require you to spend any extra money, to fire up your station in Toronto, why won't you be willing to look at that other multilingual program?

Mr. Veilleux: Look, I am prepared to look at this, sir. But you have to—

Mr. Karygiannis: Hold on. A couple of minutes ago, Mr. McEwen was saying no. Are you changing your tune, that you will be looking at it?

Mr. Veilleux: We will look at it in light of the resources we have available.

Mr. Karygiannis: I appreciate what you are saying. I represent a riding where 67% of the people are something besides francophones and anglophones. They are coming to me—

Le président: Monsieur Karygiannis, on s'est entendus sur cela.

Mr. Karygiannis: So you are saying that you will be looking at it.

Mr. Veilleux: I say we are always prepared to look at it as resources become available, because that is what is says here. In the interpretation of our mandate, we have to decide what the priorities are. We go down the list and say, all right, we're going to do this, this and this. Unfortunately, last year we had to cut 11 stations. It's nice for me to say, yes, I will look at it, but I don't want you to walk out of here with the impression that next week you'll have a program on the air in Toronto—

• 1815

Mr. Karygiannis: No, no, I didn't say that, sir.

Mr. Veilleux: —because I'm not sure I have the money.

Mr. Karygiannis: No—

Mr. Veilleux: If I do it in Toronto I'll have to say, well, what about Vancouver, what about Winnipeg, what about Montreal, what about Halifax. I'll tell you one more thing, and I think you and the people in your riding will understand. If I go into that programming as the national public broadcaster, people will say, that's unfair competition; he is subsidized and he's stealing our programming.

Mr. Karygiannis: That's right.

Mr. Veilleux: So I will have another group of people on my back.

I'm always prepared to look at things, but I'm saying to you this is not easy. This is not an easy issue, especially in the circumstances in which CBC finds itself—the relationship with the private sector, the competition, the way we're financed, the precedent it would set in one area versus the other, the choice of language of broadcasting. It's an immensely complicated thing.

[Traduction]

M. Veilleux: Mais nous le faisons, pensons-nous, par le biais des deux langues officielles. Manifestement, si nous. . .

M. Karygiannis: Si vous trouviez une émission dans une autre langue, monsieur, qui ne vous coûterait rien de plus, et qui vous permettrait de mettre un peu d'animation dans votre station à Toronto, pourquoi n'envisageriez-vous pas de la diffuser?

M. Veilleux: Monsieur, je suis disposé à l'envisager. Mais vous devez. . .

M. Karygiannis: Attendez. Il y a deux minutes, M. McEwen répondait non. Dites-vous le contraire, c'est-à-dire que vous allez l'envisager?

M. Veilleux: Nous allons l'envisager à la lumière des ressources disponibles.

M. Karygiannis: Je comprends ce que vous dites. Je représente une circonscription où 67 p. 100 des gens ne sont ni francophones, ni anglophones. Ils viennent me voir. . .

The Chairman: Mr. Karygiannis, we have agreed on that point.

M. Karygiannis: Donc, vous me dites que vous allez vous pencher là-dessus.

M. Veilleux: Je dis que nous sommes toujours disposés à envisager cela au fur et à mesure de la disponibilité des ressources, parce que c'est ce que dit le texte de loi. En interprétant notre mandat, nous devons décider de nos priorités. Nous revoyons la liste et nous décidons de faire ceci ou cela. Malheureusement, l'an dernier nous avons dû supprimer onze stations. C'est facile pour moi de dire oui, je vais envisager cela, mais je ne veux pas que vous sortiez d'ici avec l'impression que la semaine prochaine nous allons diffuser une émission à Toronto. . .

M. Karygiannis: Non, non, je n'ai pas dit cela, monsieur.

M. Veilleux: . . .parce que je ne suis pas certain d'avoir les fonds nécessaires.

M. Karygiannis: Non.

M. Veilleux: Si je le fais à Toronto, je vais devoir songer à le faire aussi pour Vancouver, Winnipeg, Montréal, Halifax. J'ajouterais une autre chose que vous-même et les gens de votre circonscription comprendrez. En tant qu'organisme de radiodiffusion public national, si nous faisons ce genre de programmation, on nous accusera de faire de la concurrence déloyale; les gens diront que nous sommes subventionnés et que nous voulons leur créneau.

M. Karygiannis: C'est exact.

M. Veilleux: J'aurais ainsi un autre groupe de gens sur le dos.

Je suis toujours disposé à considérer les idées qu'on me soumet, mais je dois vous dire que ce que vous demandez n'est pas facile. Ce n'est pas facile, surtout si l'on tient compte des circonstances qui prévalent à l'heure actuelle—la SRC doit tenir compte de ses rapports avec le secteur privé, de la concurrence, de la façon dont elle est financée, du précédent que cela créerait dans un domaine par rapport à un autre, du choix de la langue de diffusion. C'est une chose extrêmement compliquée.

[Text]

Le président: Monsieur le président, c'est le défi qui fait les bons présidents. Comme vous êtes parfait, on vous demande d'être plus que parfait.

Could we come back to Mr. McEwen?

Mr. McEwen: I hope I've kept the thread.

The Chairman: We're kind of lost anyway.

Mr. McEwen: I gather what you are really getting at is how we go about fulfilling our mandate of reflection. Perhaps the best way is to describe how one service does it, and then you can start to apply it to others.

If you look at our English radio service across the country, each program carries a set of objectives that speak to programming where words are appropriate. Obviously for some music programs it's not appropriate, but there are information programs that carry a set of objectives that relate to portrayal at the community level. It becomes particularly important in Montreal, Toronto, Thunder Bay, Winnipeg, etc., across the system. They're targeted with actually going into those communities, understanding the issues and reflecting them back to the community they serve. From there a number of those issues make it to the wider regional networks and the national system. As you go through some of the material that we've provided, you can see that thread working through.

In areas like drama, writers have tried to do some work and set up to reflect some of those communities. We saw, for example, a summer replacement on *Sunday Morning* hosted by a Canadian who originally came from Jamaica, I believe. The conversation was about people from the Caribbean, their values and interests in this country and how they've carried those values to this country and shared them. That starts to permeate down through the system. If you've done it well—and I think in some areas we have—over a period of time you have portrayed the community that you live in to the whole community. Individual communities have been reflected not only to themselves but to one another, and that has carried through onto a wider stage at the national level.

You then come to other areas like our television services, that are looking at dramatic series that portray people in the reality of the communities they are now living in. *Northwood* is an example now being produced out of Vancouver. *Inside Stories* is another example of a series particularly focused on multicultural communities. Again, it's important to try to portray the reality of those lives.

[Translation]

The Chairman: Mr. President, challenges are the stuff good presidents are made of. You see, since you are already perfect, we are demanding more of you.

Pourrait-on revenir à M. McEwen?

M. McEwen: J'espère que je n'ai pas perdu le fil de la discussion.

Le président: De toute façon, nous sommes un peu perdus.

M. McEwen: Si je comprends bien, ce que vous voulez savoir, vraiment, c'est comment nous nous y prenons pour respecter la partie de notre mandat qui nous demande d'être le reflet de la société canadienne. La meilleure façon de vous répondre serait peut-être de décrire ce que fait l'un de nos services dans la poursuite de cet objectif, et vous pouvez supposer que cela s'applique aux autres.

D'un bout à l'autre du pays, notre réseau radio du côté anglais se conforme à une série d'objectifs qui influent sur chaque émission où quelqu'un doit prendre la parole. Bien sûr, pour certaines émissions où l'on ne diffuse que de la musique, ces objectifs ne peuvent s'appliquer, mais il y a des émissions d'information qui respectent ces objectifs portant sur l'image que nous projetons au niveau communautaire. Cela est particulièrement important à Montréal, à Toronto, à Thunder Bay, à Winnipeg, etc., sur tout le réseau. Nous nous attendons à ce que nos gens pénètrent ces collectivités, appréhendent bien les questions de l'heure et les intègrent à leur programmation pour qu'elle soit le fidèle reflet de la collectivité qu'ils desservent. Un certain nombre de ces questions locales seront reprises par les réseaux régionaux et le réseau national. Si vous regardez les documents que nous vous avons remis, vous verrez ce cheminement.

Dans certains domaines comme celui du théâtre, nos auteurs essaient d'écrire des oeuvres qui sont aussi le reflet de certaines de ces collectivités. Cet été, par exemple, l'animateur de *Sunday Morning* a été remplacé par un Canadien originaire de la Jamaïque, je crois. La conversation portait sur les gens des Antilles, leurs valeurs, leurs intérêts et comment ceux-ci se manifestent ici, comment ils les partagent avec nous. Ce genre d'initiative se communique à tout le système, comme des ronds dans l'eau. Si vous faites bien les choses—et je crois que dans certaines régions c'est le cas—après un certain temps, vous arrivez à bien refléter la collectivité dans laquelle vous vivez dans l'image que vous envoyez à la collectivité dans son ensemble. Certaines collectivités ont pu voir chez nous leur reflet propre, ainsi que celui d'autres groupes, et cela s'est répercuté jusqu'au niveau national.

Nos réseaux de télévision, par ailleurs, réalisent des séries dramatiques dans lesquelles figurent des personnages qui vivent des situations réelles dans des collectivités réelles. En guise d'exemple, prenez l'émission *Northwood*, qui est réalisée à Vancouver. Autre exemple, *Inside Stories*, une série axée tout particulièrement sur des communautés multiculturelles. Encore une fois, il est important d'essayer de bien rendre la réalité de ces vies.

[Texte]

There was a made-for-television movie a month ago on the English network on Sunday night that portrayed a black care-giver who was brought up and exploited by a white family. There are lots of examples of this that many people see in their communities every day. There it was on television, and it was a reality.

• 1820

As we speak now *Le Point* in Montreal is doing a three-part series on blacks in Quebec, done through the eyes of the black community, how they find life there. So you start looking at all of those initiatives and they're all tied together through the program director at a national level. You get a picture of a system that is responding within the resources it has and, with the education it has, starting to respond in a very positive way.

I don't think we're fully there yet, but I think we've come a hell of a distance in the last couple of years, and I'm very proud of that. I think we still have a way to go. We could talk about some of those areas, but I think you know them just by some of the conversation we've had today and by looking at what we've done, because what that doesn't say, it speaks volumes about what we haven't done.

Le président: Monsieur McEwen, il ne fait aucun doute que si on regarde autour de la table ici, on voit la réalité canadienne. Regardez seulement les noms, la couleur de la peau et tout cela. On a ici une réalité canadienne.

La réponse que M. Manera a donnée tout à l'heure est tellement facile qu'on l'aurait trouvée il y a 125 ans si cela avait été la bonne réponse. Ce n'est pas une réponse à donner. Vous comprenez qu'il faut être sérieux dans notre pays et ne pas donner des réponses trop faciles. C'est quasi comme une gifle aux Canadiens qui étaient ici il y a 125 ans. Cela fait 125 ans qu'ils se posent la question. La réponse ne se trouvera pas dans 25 minutes ni dans 25 ans.

Cela dit, ce n'est pas une blague quand on dit qu'on demande le plus que parfait. Cela se fait dans tous les domaines.

La question soulevée par M. Karygiannis est très importante. Ce n'est pas pour rien que j'ai utilisé l'expression «se réfugier». Je l'ai même écrite, étant certain qu'elle pouvait susciter de meilleures réponses.

L'année dernière, quand on parlait de *Newsworld* on demandait: Est-ce que le réseau français pourrait avoir ses Nouvelles, également? Il y a des francophones qui se sentent moins privilégiés parce qu'ils ont moins accès à cette immensité d'éducation et de formation. Je pense que c'est cela que M. Karygiannis présente dans sa question, comme chacun de nous. Il y a des contraintes budgétaires, mais le budget, ce n'est jamais la vraie réponse quand il est question de culture, d'appartenance et de racines. Quand on touche au *tap root*, il n'est plus question d'argent.

Mr. McEwen: Sorry, I don't believe it's so much a question of money.

Le président: Bon, merci!

[Traduction]

Il y a environ un mois, au réseau anglais, on pouvait voir un film réalisé pour la télévision à propos d'une bonne de race noire qu'avait fait venir une famille blanche qui l'exploitait. C'est une situation très courante que les gens peuvent constater dans de nombreuses communautés tous les jours. On a pu le voir à la télévision, et c'est quelque chose de bien réel.

Au moment où l'on se parle, *Le Point*, à Montréal, prépare une série en trois épisodes sur les noirs au Québec. On y présentera leur perspective et ce qu'ils pensent de la vie ici. Toutes ces initiatives peuvent se répercuter au niveau national par l'intermédiaire du directeur de la programmation. Tous ces éléments font que nous avons un système qui réagit selon ses moyens et son éducation, et qui commence à réagir d'une façon très positive.

Je ne pense pas que nous ayons fait tout ce que nous pouvons faire, mais je pense néanmoins que nous avons fait sacrément de chemin au cours des deux dernières années environ, et j'en suis très fier. Il nous reste encore du chemin à faire. Nous pourrions parler des améliorations éventuelles, mais sans doute les discussions d'aujourd'hui vous ont-elles révélé nos lacunes, car en examinant ce que nous avons fait, vous avez sans doute pu constater sans difficulté ce que nous n'avons pas fait.

The Chairman: Mr. McEwen, there is no doubt that looking around the table here today, looking at the names, the color of people's skin and so on, one sees Canadian reality. We have here one Canadian reality.

The reply that Mr. Manera gave earlier was too easy; we would have come up with it 125 years ago had it been the right answer. That is not what we want to hear. You understand that we have to be serious in this country and not give facile answers. It is almost like a slap in the face to the Canadians who were here 125 years ago. We have been wondering about this for 125 years. The answer will not be found in 25 minutes or even 25 years.

That being said, I am not joking when I say that we demand more than perfection from you. A great deal is being asked of people in all areas.

The question raised by Mr. Karygiannis is very important. I used the expression "hide behind" advisedly. I even wrote it down, as I was certain that it would provoke better answers.

Last year, on the topic of *Newsworld*, we asked you whether the French network might also have its news network. Some francophones feel deprived because they have less access to this huge pool of education and information. I think that is what is behind Mr. Karygiannis's question. A concern we all share. There are budget constraints to be sure, but budgets are never the real answer when culture, roots, a sense of belonging are at stake. Money is not really the issue when you are touching on *racines*.

M. McEwen: Effectivement, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une question d'argent.

The Chairman: Good, thank you!

[Text]

Mr. McEwen: I believe it's a question of what you think your role is and how you carry out that role. If you want my own personal view, and this is—

The Chairman: Is it personal?

Mr. McEwen: I'll speak personally, but I think it's how the corporation has also applied policy over a number of years, that we can best serve communities by getting communities to talk to one another and understand one another, and we should principally focus our role and resources at that.

There are other vehicles available in the broadcast system so that communities can talk to themselves, and I'm not sure that latter role is necessarily an appropriate role for the CBC and that it should be a priority for its resources. I think we would have to think very hard before we went down that road of doing specific language programming for targeted communities, because I think that when the public broadcaster takes that on, it takes on that obligation across the country for every community it serves and for every cultural identity that is in that community, and that is a very big job.

The system is designed so that through a variety of sources those needs should be served, and I think from a system point of view the issue should be addressed. I think it's a fair question. Don't misunderstand me. I think there has to be access, but I am not sure this access role should be put formally on the CBC. I am not sure that is specifically the CBC's role.

• 1825

Mr. Karygiannis: Am I to understand that you are giving us a commitment that you will talk to the different ethnic minorities so your dead air time can be utilized by them? Are you willing to discuss that or put it as an option, or are you saying, no, forget it; I don't even want to think about it?

Mr. Veilleux: You never say no forever, but we are not now engaging in discussions with various ethnic communities. Despite what we may think... It is not that we are not receptive or sensitive to the issue, but in the final analysis, whether you like it or not, it does come down to a question of dollars. It always does. The fact of the matter is that we can't even afford a *Newsworld* for our French people; we can't afford it. We couldn't even afford the current level of services in French and in English. We had to cut 11 stations last year. These were not easy decisions. We cut 1,700 jobs.

Now you come—and maybe that's what you mean when you say we are trying to be *plus que parfait*. We expect so much. We are stretching the dollar to the absolute limit.

[Translation]

M. McEwen: Il s'agit plutôt, je pense, de voir comment l'on définit son rôle et comment on entend le jouer. Si vous voulez mon opinion personnelle. . .

Le président: Est-elle personnelle?

M. McEwen: Je vais parler en mon nom propre, mais je pense que c'est aussi la façon dont la société met en oeuvre la politique depuis un certain nombre d'années: elle croit que nous pouvons servir au mieux l'intérêt des collectivités en facilitant le dialogue entre elles et en favorisant leur compréhension mutuelle, et je crois que nous devrions orienter notre rôle et nos ressources sur ces grands axes.

Il existe d'autres moyens, au sein du système de radiodiffusion, qui permettent aux collectivités de communiquer, et je ne pense pas que ce rôle revienne nécessairement à la SRC et que nous devrions en faire une priorité. Je crois que nous devrions beaucoup réfléchir avant de commencer à préparer des émissions dans une langue donnée pour une collectivité précise, parce que si le système de radiodiffusion publique décide que cela est de son ressort, il devra préparer de telles émissions d'un bout à l'autre du pays, pour chaque collectivité et pour chaque groupe culturel qui y réside, et ce sera toute une entreprise!

Le système est ainsi fait qu'il existe une variété de moyens qui permettent de répondre à ces besoins, et je pense que c'est ainsi qu'il faut concevoir la chose, et s'adresser à la question qui doit être examinée dans le contexte du système. Mais la question me semble tout à fait légitime. Ne vous méprenez pas sur mes propos. Je crois que ces communautés doivent pouvoir avoir accès au système, mais je ne suis pas du tout certain que ce rôle doive échoir à la SRC. Je ne pense pas que ce soit là le rôle de la SRC.

M. Karygiannis: Dois-je comprendre que vous vous engagez à communiquer avec les diverses minorités ethniques pour qu'elles puissent avoir accès à vos temps d'antenne non utilisés? Êtes-vous disposé à en discuter ou à l'envisager comme possibilité, ou bien dites-vous: «Non, oubliez cela, je ne veux même pas y penser?»

M. Veilleux: Il ne faut jamais dire jamais, mais à l'heure actuelle, nous n'avons pas de discussions à ce sujet avec les communautés ethniques. Malgré ce que nous pouvons penser. . . Ce n'est pas que nous ne sommes pas réceptifs ou sensibles à cette question, mais, en dernière analyse, que cela vous plaise ou non, c'est vraiment une question de gros sous. On en revient toujours à cela. La réalité est que nos ressources financières ne nous permettent même pas de monter une chaîne comparable à *Newsworld* pour les francophones; nous n'en avons pas les moyens. Nous ne pouvions même pas continuer à offrir les services que nous avions l'an dernier en français et en anglais. Nous avons dû supprimer onze stations l'an dernier. Ce ne furent pas des décisions faciles. Nous avons tronqué 1,700 emplois.

Maintenant vous. . . peut-être est-ce ce que vous voulez dire lorsque vous exigez que nous soyons «plus que parfaits». Les attentes sont énormes. Nous étirons les dollars dont nous disposons jusqu'à la dernière limite.

[Texte]

Mr. Karygiannis: If the dollar was not the question, if the dollar was provided by the communities themselves, would you entertain the idea?

Mr. Veilleux: I am not sure they would. We would have to have a uniform policy. We can't go as CBC, as the national public broadcaster, and say well we will go on that basis. The community in Toronto happens to have some means, but if they don't have it in Regina we would get involved in unequal service. I think we would be blamed very severely. We might please a few people in Toronto in your riding, but we would incur the criticism of a lot of people in the country. We have to be conscious of this. I know how visible I am and how much criticism I get.

The Chairman: Majority or the minority, Mr. Veilleux?

Est-ce que vous êtes une majorité visible ou . . .

M. Veilleux: Très visible.

Le président: . . . une minorité visible?

Monsieur le président, je vous remercie beaucoup. Je tiens aussi à remercier MM. McEwen et Manera qui ont pris une part active à la présentation. Est-ce qu'il vous serait possible de répondre à quatre questions écrites que nous pourrions vous soumettre?

M. Veilleux: Oui.

Le président: Au nom de tous les membres du Comité, merci beaucoup et bonne fin de journée.

La séance est levée.

[Traduction]

M. Karygiannis: Si nous éliminions le problème du financement en demandant aux communautés de le fournir elles-mêmes, est-ce que vous envisageriez cette idée?

M. Veilleux: Je ne suis pas certain qu'elles accepteraient. Il nous faudrait une politique uniforme. Nous ne pouvons être la SRC, le radiodiffuseur public national, tout en nous faisant financer par les communautés. Il se trouve que le groupe torontois dont vous parlez a des moyens, mais si ce n'est pas le cas à Regina, nous créerions une assymétrie dans nos services. Je crois que la critique serait sévère. Peut-être ferions-nous plaisir à quelques personnes à Toronto dans votre circonscription, mais nous prêterions le flanc à la critique, qui fuserait de toutes parts dans le pays. Ce sont des choses dont il faut rester conscient. Je sais que je suis une cible très visible, critiqué de toutes parts.

Le président: Mais faites-vous partie de la majorité ou d'une minorité, monsieur Veilleux?

Do you belong to a visible majority or . . .

Mr. Veilleux: Very visible.

The Chairman: . . . a visible minority?

Thank you very much. I also wish to thank Mr. McEwen and Mr. Manera for the active part they took in your presentation. Would it be possible for you to reply to four written questions?

Mr. Veilleux: Yes.

The Chairman: On behalf of all the members of the committee, thank you very much and have a nice day.

The meeting is adjourned.

MAIL  **POSTE**

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the National Film Board:

Joan Pennefather, Government Film Commissioner and
Chairperson;

Michelle D'Auvray, Director of Corporate Affairs;

Suzanne Chevigny, Director of Employment Equity.

From the Canadian Broadcasting Corporation:

Gérard Veilleux, President;

Michael McEwen, Executive Vice-President;

Anthony Manera, Senior Vice-President.

TÉMOINS

De l'Office national du film:

Joan Pennefather, commissaire du gouvernement à la cinéma-
tographie et présidente;

Michelle D'Auvray, directrice des affaires générales;

Suzanne Chevigny, directrice du Programme d'équité en ma-
tière d'emploi.

De la Société Radio-Canada:

Gérard Veilleux, président;

Michael McEwen, vice-président exécutif;

Anthony Manera, premier vice-président.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Wednesday, November 20, 1991

Chairman: Jean-Pierre Hogue

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 3

Le mercredi 20 novembre 1991

Président: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Multiculturalism and Citizenship

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalisme et citoyenneté

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3), Operation of the Canadian Multiculturalism Act

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Nino A. Trivella

Chair of the Committee

Le greffier du Comité

Nino A. Trivella

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 114(3):

Allan Redway replaced Ken James.

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Conformément à l'article 114(3) du Règlement:

Allan Redway remplace Ken James.

Jean Pencilathier, Government Film Commissioner, and
Chairman;
Michelle D'Auvray, Director of Corporate Affairs;
Suzanne Chevigny, Director of Employment Equity

From the Canadian Broadcasting Corporation:

Gérard Veilleux, President;
Michael McDwan, Executive Vice-President;
Anthony Masera, Senior Vice-President

Jean Pencilathier, commissaire du gouvernement à la cinématographie et à la télévision;
Michelle D'Auvray, directrice des affaires générales;
Suzanne Chevigny, directrice du Programme d'équité en matière d'emploi.

De la Société Radio-Canada:

Gérard Veilleux, président;
Michael McDwan, vice-président exécutif;
Anthony Masera, premier vice-président

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, NOVEMBER 20, 1991
(6)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:42 o'clock p.m. this day, in Room 237-C, Centre Block, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu and Allan Redway.

Acting Member present: Jim Karpoff for Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Purves and Abdou Saouab, Researchers.

Witnesses: From the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission: Keith Spicer, Chairman; Allan Darling, Secretary General. *From the Canadian Human Rights Commission:* Maxwell Yalden, Chief Commissioner; John Hucker, Secretary General.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1.*)

Keith Spicer made an opening statement and, with Allan Darling, answered questions.

Maxwell Yalden made an opening statement and, with John Hucker, answered questions.

At 6:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 1991
(6)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 42, dans la salle 237-C de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu, Allan Redway.

Membre suppléant présent: Jim Karpoff remplace Margaret Mitchell.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves et Abdou Saouab, attachés de recherche.

Témoins: Du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes: Keith Spicer, président; Allan Darling, secrétaire général. *De la Commission canadienne des droits de la personne:* Maxwell Yalden, président; John Hucker, secrétaire général.

Conformément au par. 108(3) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1.*)

Keith Spicer fait un exposé puis, avec Allan Darling, répond aux questions.

Maxwell Yalden fait un exposé puis, avec John Hucker, répond aux questions.

À 18 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, November 20, 1991

• 1544

Le président: À l'ordre!

Je voudrais souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues à M. Redway qui siégera à l'avenir au Comité. Le Comité s'enrichit d'une bonne acquisition. Félicitations, bravo et bienvenue.

• 1545

La même chose s'applique à Ricardo, *it goes without saying*.

Monsieur Spicer et monsieur Darling, bienvenue. Nous allons vous écouter, mais je dois noter qu'un texte reçu en date du 15 novembre n'a été envoyé à M. Travella que dans une langue. Il n'y a pas de doute que le CRTC a le droit de faire cela, mais il aurait été souhaitable que nous recevions ce texte dans les deux langues officielles.

Mme Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Parlez-vous des questions et réponses? Le rapport est bilingue.

Le président: Je parle des questions et réponses.

Mme Maheu: On n'y a répondu que dans une seule langue.

M. Keith Spicer (président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Il semble que nous ayons envoyé au greffier un petit avant-goût sous forme de brouillon. Ce n'était pas le texte final à l'intention des députés. Aujourd'hui, le texte est bilingue, mais quand même, cela nous apprend une bonne leçon. Il ne faudrait plus prendre ce risque-là. Je demande donc pardon à tous les députés qui ont pu être offusqués par ce geste à vrai dire impardonnable.

Le président: Monsieur le président, je ne pense pas que quiconque soit offusqué, mais le respect que chacun de nous tous doit porter à ce Comité est très important. Nous traitons des valeurs et des racines du Canada lorsque nous siégeons au Comité du multiculturalisme et de la citoyenneté. Les reflets des nations sont bien importants, mais certaines institutions doivent être davantage un phare qu'un reflet. Je voulais, sans acrimonie, en faire une note. J'accepte et le Comité accepte sûrement vos regrets. Merci, monsieur.

M. Spicer: Merci beaucoup de votre indulgence, monsieur le président. Si un tel impair se reproduisait, je vous offrirais ma peau en crucifixion. Je vous le promets.

Monsieur le président, je suis très honoré d'avoir le privilège de comparaître devant vous. Si vous aviez la bonté de me permettre de lire une brève déclaration liminaire, je serais ensuite ravi d'essayer de répondre à vos questions.

Monsieur le président et honorables membres de ce Comité, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est très heureux d'avoir l'occasion de participer à l'étude par votre Comité de la mise en oeuvre des politiques du Canada en matière de multiculturalisme. Je vous remercie d'avoir bien voulu m'inviter aujourd'hui.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 20 novembre 1991

The Chairman: Order please!

I would like to extend a very warm welcome to Mr. Redway who will be sitting on the committee from now on. The committee is fortunate to have him as a new member. Congratulations and welcome.

The same thing applies to Ricardo, *ça va sans dire*.

Mr. Spicer and Mr. Darling, welcome to the meeting. Before hearing your statement, I must point out that a document that we received dated November 15 was sent to Mr. Travella in only one language. No doubt the CRTC is entitled to do that, but we would have preferred receiving this document in both official languages.

Mrs. Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Are you talking about the questions and answers? The report is bilingual.

The Chairman: I am talking about the questions and answers.

Mrs. Maheu: The answers were only in one language.

Mr. Keith Spicer (Chairman, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission): It appears that we sent the clerk a small preview in the form of a draft. It was not the final document intended for the committee members. Today's document is bilingual, but all the same, this teaches us a good lesson. We should never take that kind of risk again. I would like to apologize to any member of Parliament who may have been offended by this oversight, which is truly inexcusable.

The Chairman: Mr. Spicer, I don't think that anyone is offended, but it is very important that each and every one of us shows this committee due respect. When we sit on the Multiculturalism and Citizenship Committee, we are dealing with Canada's values and roots. It is very important to reflect the nations that constitute Canada, but some institutions must serve as a beacon rather than as a reflection. Without wishing to be acrimonious, I did want to point out this oversight. I accept your apology, and I am sure that the committee accepts it as well. Thank you.

Mr. Spicer: Mr. Chairman, thank you very much for being so understanding. If such a blunder were to happen again, I will offer myself up for crucifixion. I promise.

Mr. Chairman, I am very honoured to have the privilege of appearing before you. If you would be so kind as to allow me to read a short opening statement, I would be delighted to try to answer your questions afterwards.

Mr. Chairman, Honourable Members, the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission is very pleased to participate in the work of this committee as it studies the implementation of Canada's multiculturalism policies. Please accept my thanks for inviting me here today.

[Texte]

Je vais vous présenter des renseignements sur les règlements et politiques du Conseil qui portent particulièrement sur le mandat de votre Comité et, ce faisant, je mettrai l'accent sur le secteur radiodiffusion du mandat du Conseil. Pour ce qui est du secteur télécommunications, notre mandat ne vise pas la réglementation du contenu.

Le Conseil a, en 1968, reçu pleins pouvoirs de réglementer et de surveiller le système canadien de la radiodiffusion, notamment celui d'attribuer, de renouveler, de modifier, de suspendre et d'annuler des licences. Il est indispensable de ne pas perdre de vue que ce sont nos titulaires oeuvrant au sein de l'industrie de la radiodiffusion—les fournisseurs mêmes de services—qui permettent directement au système de communications de contribuer à l'atteinte des objectifs de la politique du Canada en matière de multiculturalisme. Le CRTC, pour sa part, contribue indirectement à la mise en oeuvre et à la réalisation de ces objectifs par l'attribution de licences et la réglementation et la surveillance du système de radiodiffusion.

• 1550

Les objectifs généraux du gouvernement en matière de multiculturalisme se retrouvent dans la Loi sur la radiodiffusion, de laquelle nous tirons notre mandat. Une disposition de cette loi touche tous les titulaires; il s'agit de l'exigence selon laquelle le système canadien de radiodiffusion devrait, entre autres par sa programmation, répondre aux besoins et aux intérêts des Canadiens, et refléter le caractère multiculturel et multiracial de la société canadienne ainsi que la place particulière qu'y occupent les peuples autochtones.

La loi prévoit aussi que la programmation doit «offrir au public l'occasion de prendre connaissance d'opinions divergentes sur les sujets qui l'intéressent». Bien que cette exigence ne vise pas expressément des questions d'ordre ethnique ou multiculturel comme telles, elle peut jouer un rôle constructif dans la promotion d'objectifs sociaux, notamment le multiculturalisme, en faisant en sorte qu'il existe un environnement juste pour la représentation de la diversité culturelle du Canada et la fourniture de services propres à satisfaire les besoins de notre population multiculturelle.

La loi dit également que la programmation offerte au public doit être «variée et aussi large que possible en offrant une programmation équilibrée». Au fil des ans, le Conseil a oeuvré à atteindre cet objectif au moyen de deux mécanismes de réglementation: premièrement, par l'attribution de licences à un nombre suffisant d'entreprises diverses qui, dans l'ensemble, offrent à leurs auditoires toute une gamme de choix de programmation clairement différents; et deuxièmement, par l'adoption de règlements et politiques qui imposent des exigences ou la diversité dans la programmation offerte par des entreprises particulières, en particulier les stations de radio et les télédiffuseurs conventionnels.

In 1985 the commission codified its ethnic broadcasting policy, which was later enacted as broadcasting regulations, for radio in 1986 and for television in 1987.

[Traduction]

As I present information about the Commission's specific regulations and policies relating to this committee's terms of reference, I will focus my remarks on the broadcasting side of the Commission's mandate. On the telecommunications side, our mandate does not include a regulatory authority over content.

The Commission was mandated in 1968 with full power to regulate and supervise the Canadian broadcasting system, including power to issue, renew, amend, suspend and revoke licences. It is essential to remember that it is our licencees in the broadcasting industry itself—the actual providers of services—who directly enable the communications system to contribute to achieving multicultural objectives. The CRTC contributes indirectly to the implementation and realization of Canada's multiculturalism policy objects through its licensing, regulation and supervision of the broadcasting system.

The government's general multiculturalism objectives are reflected in the Broadcasting Act, from which we take our mandate. One legal provision affecting all licencees is the statutory requirement set out in the Act that the programming offered by the broadcasting system should, among other things, serve the needs and interests of Canadians including the multicultural and multiracial nature of Canadian society and the special place of aboriginal peoples within that society.

In addition, the Act says that programming should provide «a reasonable opportunity for the public to be exposed to the expression of differing views on matters of public concern». While not specifically addressed to ethnicity or multicultural concerns as such, this requirement can play a positive role in promoting social objectives, such as multiculturalism, by ensuring a fair environment for the representation of Canada's cultural diversity and the provision of services tailored to the needs of our multicultural population.

The Act also states that the programming provided to the public by the broadcasting system be «varied and comprehensive, providing a balance of information». Over the years, the commission has worked to implement this objective by two regulatory means: first, in the licensing of a sufficient number or variety of undertakings which, on an aggregated basis, provide audiences with a range of distinctively different programming choices; and second, in regulations and policies which impose requirements or diversity in the programming provided by individual undertakings, particularly radio stations and conventional television broadcasters.

En 1985, le Conseil a codifié sa politique relative à la radiodiffusion ethnique et l'a ensuite enchâssée dans ses Règlements sur la radio, en 1986, et son Règlement sur la télévision, en 1987.

[Text]

These regulations were developed following an extensive public hearing process involving submissions from 107 parties representing approximately 3.2 million Canadians of various ethnic origins. The policy is designed to encourage the growth and development of ethnic programming in Canada, to help ensure that culturally and racially distinct groups receive broadcasting services, and to broaden the variety and scope of the Canadian broadcasting system.

Perhaps the most significant evidence that these regulations are having the desired effect is the number of third-language radio and television services licensed by the commission.

In 1984 six full-time ethnic radio stations and one television licensee broadcast a total of 2,164 hours per month in 23 languages.

By 1990, following the implementation of the commission's ethnic policy and related regulation, 11 ethnic stations were broadcasting 9,583 hours per month in 46 languages. The ethnic programming content, distributed by mainstream radio and television, rose from 24 stations distributing 1,146 hours per month in 1984 to 93 licensees distributing 4,880 hours per month in 1990. In addition, the commission estimates that a minimum of 450 hours of ethnocultural programming per week is provided by the 52 largest cable systems across the country on their community channels.

Third-language services provide a public voice for Canadians whose mother tongue is neither English nor French. They add to the diversity of programming available within the broadcasting system.

I would like to make special note of the recent CRTC decision approving the application by Television Northern Canada Incorporated, TVNC, for a native television network. TVNC will serve the specific linguistic and cultural needs of the north by broadcasting in as many as 12 languages or dialects to 94 communities spanning 5 time zones. It is a unique service to Canada.

The commission further implements Canada's multiculturalism objectives through various statutory and regulatory dispositions, which are designed to safeguard and respect the dignity of all persons.

Radio and television licensees are categorically prohibited by regulation from broadcasting any abusive comment or pictorial representation that, and I quote:

When taken in context, tends or is likely to expose an individual or group or class of individuals to hatred or contempt on the basis of race, national or ethnic origin, colour, religion, sex, age, mental or physical ability.

The commission vigorously enforces this regulatory requirement through summary conviction prosecutions, leading to fines or through appropriate regulatory means. This has proved to be generally successful.

Our broadcasting system has remained relatively free of ethnic or racial abuse or other types of content that would undermine federal multicultural objectives.

[Translation]

Ces règlements ont été élaborés à la suite d'un long processus d'audiences publiques au cours duquel 107 parties représentant quelque 3,2 millions de Canadiens d'origines ethniques variées ont présenté des mémoires. La politique vise à encourager la croissance et le développement d'émissions à caractère ethnique au Canada, à aider à faire en sorte que les groupes de cultures et de races distinctes obtiennent des services de radiodiffusion et à élargir la variété et l'étendue du système canadien de radiodiffusion.

La preuve peut-être la plus manifeste que ces règlements atteignent leur but se voit le nombre de services de radio et de télévision dans une troisième langue que le Conseil a autorisés.

En 1984, six stations de radio et une station de télévision, toutes à caractère ethnique, diffusaient chaque mois un total de 2,164 heures d'émissions dans 23 langues.

En 1990, suite à la mise en oeuvre de la politique de radiodiffusion à caractère ethnique et des règlements relatifs, 11 stations à caractère ethnique ont diffusé chaque mois 9,583 heures d'émissions dans 46 langues. De plus, le nombre d'émissions à caractère ethnique diffusées par les stations de radio et de télévision conventionnelles ont augmenté de 1,146 heures par mois pour 24 stations en 1984, à 4,880 heures par mois diffusées par 93 titulaires en 1990. Le Conseil estime aussi qu'au moins 450 heures d'émissions ethno-culturelles par semaine sont offertes par les 52 plus grands télé distributeurs au pays, sur leurs canaux communautaires.

Les services dans une troisième offrent une tribune publique aux Canadiens dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Ils ajoutent à la diversité des émissions offertes au sein du système de radiodiffusion.

Je voudrais souligner en particulier la récente décision par laquelle le CRTC a approuvé la demande de la Television Northern Canada Incorporated, la TVNC, en vue d'exploiter un réseau de télévision autochtone. La TVNC satisfera les besoins linguistiques et culturels particuliers du nord en télédiffusant dans jusque 12 langues ou dialectes à 94 localités s'étendant sur 5 fuseaux horaires. Il s'agit d'un service unique au Canada.

Le Conseil met aussi en oeuvre les objectifs du Canada en matière de multiculturalisme au moyen de diverses dispositions législatives et réglementaires qui visent à préserver et à respecter la dignité de toutes les personnes.

Il est, par règlement, expressément interdit aux titulaires de licences de radio et de télévision de diffuser des propos offensants ou des images offensantes qui, et je cite:

Mis dans leur contexte, risquent d'exposer une personne, un groupe de personnes ou une classe de personnes à la haine ou au mépris pour des motifs fondés sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou la déficience physique ou mentale.

Le Conseil applique énergiquement cette exigence réglementaire par voie de déclaration de culpabilité par procédure sommaire, ce qui entraîne des amendes, ou par d'autres moyens réglementaires pertinents. Ces mesures se sont révélées généralement efficaces.

Notre système de radiodiffusion est resté relativement exempt d'abus ethniques ou raciaux ou d'autres types de contenu qui nuiraient aux objectifs fédéraux en matière de multiculturalisme.

[Texte]

• 1555

As a matter of fact, the Canadian Association of Broadcasters adopted the theme of racial harmony for their "On-Air for Canada" program last year. They donated \$20 million of advertising space to this public awareness campaign.

Indépendamment des mécanismes législatifs et réglementaires dont je viens de parler, j'estime que le moyen le plus efficace pour le CRTC de contribuer à protéger et à promouvoir les politiques du gouvernement en matière de multiculturalisme consiste à appliquer fermement les dispositions de ces règlements concernant le contenu canadien à la radiotélévision. Nous devons avoir pour principale préoccupation de continuer à maximiser une présence canadienne valable au sein du système de radiodiffusion dans son ensemble. En traçant une voie carrément canadienne, le contenu canadien diffusé et distribué par les radiodiffuseurs, les télédiffuseurs, les télé distributeurs et les radiotélédiffuseurs par satellite peut directement influencer sur la sensibilisation du public à notre héritage multiculturel à nul autre pareil.

Le Conseil contribue également à l'atteinte des objectifs fédéraux en matière de multiculturalisme par certaines de ses méthodes administratives, plus particulièrement ses consultations publiques.

Le Conseil sollicite activement les observations et la participation du public. Cela fait partie intégrante du processus au moyen duquel nous modifions les politiques et pratiques en matière de radiodiffusion et de télécommunications, élaborons les lignes directrices, attribuons, renouvelons ou modifions les licences et réglémentons les tarifs que les compagnies de téléphone du ressort fédéral exigent.

Le CRTC est chargé de surveiller et de régler les systèmes canadiens de communications dans l'intérêt public et il fait appel à tous les intervenants pour obtenir leur réaction sur le rendement de ces systèmes. Pour vous donner une idée de l'ampleur de la participation, nous avons, l'année dernière, reçu 7,359 interventions relatives à des questions de radiodiffusion et 2,171 dans le cas de questions de télécommunications.

Je suis heureux de vous signaler que des groupes ont souvent eu recours au processus d'intervention pour exprimer des préoccupations d'ordre multiculturel concernant des demandes et des politiques particulières. Grâce à ce mécanisme, le Conseil fournit aux minorités ethniques et autres une précieuse tribune qui leur permet de participer à l'application de notre politique de la radiodiffusion sur un pied d'égalité avec tous les autres qui ont des préoccupations à exprimer et des intérêts à défendre.

With regard to the telecommunications side of the commission's mandate, federal regulatory powers cover only some of the companies that provide telecommunications carrier services within Canada. The telecommunications industry is still an area of divided jurisdiction. Unlike broadcasting, the telecommunications business touches relatively few social issues, none of which seem to refer directly to matters of ethnicity or multiculturalism.

[Traduction]

De fait, l'Association canadienne des radiodiffuseurs a adopté pour thème l'harmonie raciale pour son émission «On-Air for Canada», l'année dernière. Elle a consacré 20 millions de dollars en publicité pour cette campagne de sensibilisation publique.

Apart from the statutory and regulatory means just mentioned, I believe the most effective way for the CRTC to contribute to protecting and promoting the government's multicultural policies is to strictly enforce the Canadian content regulations for broadcasting. Our principal concern must be to continue to maximise a meaningful Canadian presence within the broadcasting system as a whole. By forging a distinctively Canadian path, the Canadian content transmitted and distributed by radio, television, cable and satellite broadcasters can directly influence the public sense of our unique multicultural heritage.

The Commission also contributes to the realization of federal multicultural objectives in certain of our administrative practices, specifically our public consultation.

The Commission actively solicits public comment and participation. This is considered an integral part of the process through which existing broadcasting and telecommunications policies and practices are amended, guidelines developed, licences issued, renewed or amended, and rates, charged by federally regulated telephone companies, regulated.

The CRTC is charged with supervising and regulating the Canadian communications systems in the public interest, and we look to all participants for feedback on how well these systems are performing. To give you an idea of the scope of this participation, we received 7,359 interventions relating to broadcasting issues and 2,171 related to telecommunications in the last year.

I am pleased to report that the intervention process has been used very often by groups to express multicultural concerns relating to particular applications and policies. Through this means, the Commission provides a valuable forum for ethnic and other minorities to participate in the administration of our broadcasting policy on an equal footing with all others who have views to express and interests to defend.

Pour ce qui est de l'aspect télécommunications du mandat du Conseil, les pouvoirs que lui confient les lois fédérales ne visent que certaines des compagnies qui fournissent des services de télécommunications au Canada. La réglementation de l'industrie des télécommunications reste partagée entre diverses compétences. Contrairement à la radiodiffusion, les télécommunications touchent relativement peu de questions d'ordre social et aucune ne semble porter directement sur l'ethnicité ou le multiculturalisme.

[Text]

The only relevant legal provision to which I would direct your attention is the prohibition against the use of telecommunications facilities for the promotion of hatred or contempt against individuals or groups as stipulated in section 13 of the Canadian Human Rights Act. Although the act applies to the carriers we regulate, it is not within our mandate to enforce. The commission is not mandated to regulate the content transmitted through the telecommunications system.

As part of our own human resource development process, and as part of our attempt to fulfil the objectives of PS-2000, the commission is currently reviewing its human resource management policy. Last year, to begin this process, the CRTC undertook an extensive consultation with its employees. In fact, the whole process was conducted by the employees themselves.

The resulting report has focused our attention on a number of areas, particularly human resource management and development. Our initial response was to appoint six staff members to a special revitalization task force to follow up on employees' recommendations and to advise our senior management on institutional change. As a direct result, the commission has recently established a new corporate services directorate. The mandate of this group is to co-ordinate the implementation of the new initiatives developed by the task force for revitalization in the area of work planning and human resource development.

Multiculturalism is one of the guidelines for such development. We have also recently hired a human resource management specialist who is now working to develop a comprehensive human resource management policy. The commission is committed to equal employment opportunity within our organization. We are building this commitment to employment equity in the concomitant training into our human resource practices.

This will take into account the six requirements of federal institutions as set out in the Multiculturalism Act.

The commission and its employees continue to make a sincere effort to protect and promote the values that reflect Canada's rich and diverse cultural heritage. We recognize that it is an important part of our contribution to Canada.

• 1600

Monsieur le président, je suis maintenant à votre disposition pour les questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Spicer. La lecture de vos observations va sûrement aider chacun de nous à échanger de façon positive.

Mrs. Maheu: Welcome, gentlemen. If I had this hour to myself, I think you could keep me busy trying to figure out where the CRTC is. No matter what I read or where I look, I find that you have done little in terms of the key elements of

[Interpretation]

[Translation]

[Text]

La seule disposition législative pertinente sur laquelle je voudrais attirer votre attention est l'interdiction d'utiliser des installations de télécommunications pour exposer à la haine ou au mépris des personnes ou des groupes, comme le prescrit l'article 13 de la Loi canadienne sur les droits de la personne. La loi s'applique aux sociétés de télécommunications que nous réglementons, mais nous n'avons pas pour mandat de l'appliquer. Il n'incombe pas au Conseil de réglementer le contenu de ce qui est transmis par les réseaux de télécommunications.

Dans le cadre de son processus de développement des ressources humaines et de ses efforts pour atteindre les objectifs de FP-2000, le Conseil examine à l'heure actuelle sa politique relative à la gestion des ressources humaines. L'année dernière, pour amorcer ce processus, le Conseil a procédé à un exercice exhaustif de consultation auprès de ses employés. De fait, ce sont les employés eux-mêmes qui l'ont mené.

Le rapport qui en est résulté a attiré notre attention sur un certain nombre de secteurs, en particulier la gestion et le développement des ressources humaines. Notre première réaction fut de charger un groupe de travail spécial sur la revitalisation, composé de six employés, de donner suite aux recommandations des employés et de conseiller notre haute direction sur les changements internes à apporter. Résultat direct, le Conseil vient de créer une nouvelle Direction des services intégrés. Ce groupe a pour mandat de coordonner la mise en oeuvre des nouvelles initiatives amorcées par le groupe de travail sur la revitalisation dans le secteur de la planification du travail et du développement des ressources humaines.

L'une des lignes directrices relatives à ce développement concerne le multiculturalisme. Nous avons aussi recruté, récemment, un spécialiste en gestion des ressources humaines qui s'affaire actuellement à élaborer une politique exhaustive en matière de gestion des ressources humaines. Le Conseil s'est engagé à offrir des chances égales d'emploi au sein de son organisation. Nous sommes en voie de faire en sorte que cet engagement à l'égard de l'équité en matière d'emploi et la formation sous-jacente à ce principe fassent partie intégrante de nos pratiques en matière de ressources humaines.

Cela tiendra compte des six obligations imposées aux établissements fédéraux dans la Loi sur le multiculturalisme.

Le Conseil et ses employés continuent de déployer des efforts sincères pour protéger et promouvoir les valeurs qui reflètent le riche et diversifié l'héritage culturel du Canada. Nous sommes conscients qu'il s'agit là d'une partie importante de notre contribution au Canada.

Mr. Chairman, I am now available for questions.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Spicer. Your presentation will surely help all of us to engage in a meaningful and productive dialogue.

Mme Maheu: Soyez les bienvenus, messieurs. Même si je disposais de toute l'heure qui suit pour vous poser mes questions, je crois que vous me donneriez du fil à retordre pour ce qui est de voir clair dans la position du CRTC.

[Texte]

the Multiculturalism Act. It is difficult to understand how you expect to be able to satisfy your mandate from the Canadian population when you have done so little in terms of sensitizing your own staff to the multicultural, multiracial nature of Canada.

Je regarde vos réponses aux questions de notre Comité. Vous répondez à peu près partout:

"Not Yet".

All relevant staff have been informed about the multiculturalism policy

In terms of any implications where attempts have been made to at least look at it in a reasonable, logical way, we ask if any steps have been taken and everything is, "not yet, not yet, not yet".

Dans votre réponse à la question numéro six, par exemple, vous dites:

Le CRTC effectue une revue annuelle de la dimension démographique de la population canadienne pour établir ses plans de travail.

Est-ce que l'information ainsi recueillie sert à sensibiliser le personnel du Conseil?

Par exemple, à l'alinéa 2d) de la Loi sur le multiculturalisme, on dit:

d) les institutions fédérales devront colliger des données statistiques permettant l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada.

You are supposed to be a licensing and regulatory organization. In this capacity, it is essential for you to be aware and sensitive to the demographic reality of Canada. Today that means more people of colour, more immigrants.

Can you explain to us how the commission can be sensitive to the needs of this segment of our population when it does not encourage visible minorities to work within their commission, when it does not have ongoing, direct communication with ethnocultural groups and has not provided its employees with cross-cultural and race relations awareness and training?

I may sound very negative, Mr. Spicer, but it's quite insulting to have read these responses to our questions. I don't know whether the other members of the commission had a chance to read this document, but if you haven't, please ask the clerk to get you a copy. I am not over-reacting. I think it is an insult and I would like you to try to explain. If there is more time, I would like to come back with more questions.

Mr. Spicer: Thank you, Mrs. Maheu. You are not over-reacting at all. I accept your—

Le président: Lorsque M^{me} Maheu a dit qu'elle aimerait prendre toute une heure pour poser des questions, je me suis demandé si vous aviez toute cette disponibilité. Je voudrais vous demander quelle est votre disponibilité et si vous avez des contraintes de temps.

[Traduction]

D'après ce que je peux voir, vous avez fait très peu pour assurer l'application des éléments clés de la Loi sur le multiculturalisme. Je conçois mal que vous puissiez vous attendre à remplir le mandat qui vous a été confié par la population canadienne alors que vous avez fait si peu pour ce qui est de sensibiliser votre personnel à la réalité multiculturelle et multiraciale du Canada.

I am looking at your answers to the questions put to you by our committee. You practically always answer:

«Pas encore.»

Le personnel concerné a été informé de la politique de multiculturalisme.

Quant aux efforts qui ont été faits pour à tout le moins examiner la chose de façon raisonnable et logique, nous vous demandons si des mesures ont été prises, et vous répondez invariablement : «pas encore, pas encore, pas encore».

In your answer to question 6, for instance, you say:

The Commission conducts an annual demographic review of the Canadian population as part of its strategic planning process.

Is the resulting information used to promote awareness among staff of the Commission?

For example, paragraph 2(d) of the Multiculturalism Act provides that all federal institutions, shall:

d) collect statistical data in order to enable the development of policies, programs and practices that are sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada.

De par votre mandat, vous devez vous occuper de l'attribution de licences et de la réglementation. Il est donc essentiel que vous connaissiez la réalité démographique du Canada et que vous en teniez compte. La nouvelle réalité canadienne reflète l'accroissement du nombre de gens de couleur et d'immigrants.

Pouvez-vous nous dire comment le Conseil peut tenir compte des besoins de ce secteur de la population alors qu'il n'encourage pas les membres des minorités visibles à venir travailler pour lui, qu'il n'a aucun mécanisme permanent qui lui permette de communiquer directement avec les groupes ethno-culturels et qu'il ne cherche pas à sensibiliser ses employés par des programmes de formation appropriés, aux relations inter-culturelles et inter-raciales?

Mes remarques vous paraîtront peut-être très négatives, monsieur Spicer, mais il est très insultant de lire les réponses que vous avez données à nos questions. Je ne sais pas si les autres membres du comité ont eu l'occasion de lire ce document, mais s'ils ne l'ont pas, je les incite à en demander un exemplaire au greffier. Je n'exagère pas. Je considère que ces réponses sont une insulte, et je vous demande des explications. S'il reste encore du temps, j'aurai d'autres questions à vous poser.

M. Spicer: Merci, madame Maheu. Vous n'exagérez pas du tout. J'accepte vos...

The Chairman: When Mrs. Maheu mentioned that she would like to have an hour to herself to ask you questions, I wondered if your schedule would allow that. I would like to know to what extent you are available to us and whether you have any time constraints.

[Text]

M. Spicer: En principe, je devrais partir vers 17 heures. On m'a dit que c'était l'heure à laquelle...

Le président: Très bien, merci.

M. Spicer: Cependant, je serai tout à fait heureux de revenir pour une période prolongée. J'ai un engagement ce soir à Toronto. J'ai un avion à 18 heures, madame. Vraiment, je ne veux pas esquiver vos questions qui sont excellentes.

• 1605

Vous n'avez pas exagéré du tout. Vous avez parfaitement raison de relever que, sur un trop grand nombre de ces questions, nous avons l'air de ne pas être tout à fait préparés et de ne pas aller assez vite. Il y a des raisons à cela et nous n'avons pas l'intention de continuer de la sorte.

La plus grande raison est que l'immense majorité de nos activités se fait non pas au niveau interne, dans l'emploi de nos propres employés qui sont au nombre de 423, je crois, mais à l'extérieur, par nos décisions qui influent indirectement mais puissamment sur le système de radiodiffusion, sur les stations de radio et de télévision, sur le câble et sur les satellites. Ces décisions affectent des millions de Canadiens, tous les Canadiens sans exception.

Je vous assure que là, nous ne prenons pas du tout à la légère nos responsabilités aux termes de la Loi sur le multiculturalisme, mais pas du tout. Si vous scrutez nos décisions des 20 dernières années, je crois que vous verrez que nous avons favorisé, partout où c'était possible et bien avant qu'il existe une Loi sur le multiculturalisme, les voix des immigrants récents et les voix de communautés canadiennes de souches autres que anglaise et française.

Pour mettre en contexte la cible tout à fait justifiée de votre question, nous agissons sur tout le terrain du système de radiodiffusion. Je vous demanderais de ne pas oublier ce contexte quand vous voulez juger notre action et notre sérieux vis-à-vis du multiculturalisme.

Cela dit, je me plie à vos critiques et j'accepte de bon gré et très sérieusement ce que vous dites. J'aurais voulu que nous ayons d'autres réponses plus rapidement, mais je peux vous donner quelques circonstances un peu atténuantes.

La première est la grande réticence de nos employés à répondre au questionnaire les interrogeant sur leurs origines raciales. Au cours de notre consultation, ils nous ont fait savoir qu'ils n'appréciaient pas ces questions-là. Les gens appartenant à des minorités dites visibles trouvaient cela gênant. Je crois que nous ne sommes pas le seul ministère à constater ce phénomène-là. Les gens ne voulaient pas être identifiés. Dans une petite organisation où il y a deux indigènes, par exemple—je prends cela à tout hasard—, dont l'un serait au niveau CR et l'autre ingénieur, il serait très, très difficile de cerner le salaire d'individus. Il y a donc une réticence. Ce n'est pas une excuse pour tout le reste, mais il y a quand même cette réticence.

Une autre circonstance est que nous avons depuis quelques années une excellente personne qui, à plein temps, nous conseille avec beaucoup de dévouement et d'influence sur le multiculturalisme. Elle était là même avant la

[Translation]

Mr. Spicer: Really, I should be leaving around 5 p.m. I was told that was the time...

The Chairman: Very well. Thank you.

Mr. Spicer: However, I would be most pleased to come back for a lengthy discussion. I do have a commitment this evening in Toronto. I have a plane to catch at 6 p.m., Madam. Believe me, I am not trying to evade your questions, which I consider to be excellent.

You haven't exaggerated at all. You are absolutely right to point out that on too many questions, we do not look prepared and do not appear to be answering quickly enough. There are reasons for this and it is not our intention to continue in this fashion.

The main reason is that the vast majority of our activities do not affect our in-house operations—that is, they do not concern our 423 employees—but rather, they have an external impact since our decisions have an indirect but enormous effect on the broadcasting system, radio and television stations, cable and satellites. These decisions affect millions of Canadians, without exception.

I can assure that we do not take lightly our responsibilities as set out under the Multiculturalism Act—far from it. If you look closely at the decisions we have made over the past 20 years, I think you will see that we have encouraged, whenever possible and well before the Multiculturalism Act was passed, the expression of views by new immigrants and communities in Canada other than people of French or English origin.

I would like to put the point of your question—which was quite justified—into context: We work in the whole area of broadcasting. I would ask you to remember this when judging our activities and our commitment concerning multiculturalism.

That said, I accept your criticism and I willingly and seriously accept what you are saying. I would have liked to provide answers sooner but I can explain that there are some extenuating circumstances.

The first concerns the great reticence that our employees feel about filling in questionnaires concerning their racial origins. When we consulted them, they told us they did not appreciate those questions. Individuals belonging to so-called visible minorities were embarrassed by them. I do not think that we are the only department to have found this to be the case. Individuals did not want to be identified. In a small organization with two natives—to use a random example—one a CR and the other an engineer, it would be very, very difficult to determine salaries. There is, therefore, considerable reticence on their part. I am not offering this as an excuse for everything else, but the fact is that this reticence does exist.

Another factor is that for a few years we have had an excellent person working with us full time to advise us. She is very dedicated and has considerable influence in the area of multiculturalism. She was with us before the Act was passed.

[Texte]

proclamation de la loi. Il s'agit de M^{me} Lesha Radzenko. Nous sommes une petite famille au CRTC et M^{me} Radzenko est connue de tout le monde. Elle a la possibilité de faire connaître son point de vue et de nous rappeler à l'ordre de temps en temps. C'est un facteur à ne pas oublier.

D'autre part, je peux vous dire que nous avons fait des efforts qui ne sont pas incorporés à ce papier. J'ai moi-même eu la possibilité, il y a 14 ou 15 mois, de téléphoner à M^{me} Nellie J. Cournoyea, le nouveau premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, qui est une amie de longue date. Je lui ai demandé si elle pouvait nous recommander des employés dans le monde de la radiodiffusion inuit. Elle m'a recommandé un nom, et je dois dire que j'ai proposé au gouvernement de nommer cette personne au poste de commissaire. C'est en discussion. Je ne peux rien vous garantir car il y a d'autres groupes culturels, mais le gouvernement semble prendre cela au sérieux. Je peux vous dire que, dans les conversations que j'ai eues avec les autorités du gouvernement, le facteur multiculturel joue toujours. Quand je fais des recommandations et quand M. le ministre des Communications fait des recommandations au gouvernement, c'est un facteur qui compte.

J'ai posé le même geste auprès de M. Ray Fox, le président de l'association maintenant défunte des stations de radio et de télévision indiennes. Je lui ai dit: Envoyez-nous des candidats; on les cherche en dehors des circuits habituels; trouvez-nous de bons candidats; j'ouvrirai moi-même les lettres.

Cela n'est pas assez, mais cela peut ajouter quelques éléments de réflexion à ce que vous dites. Je voudrais m'engager devant vous à revenir l'année prochaine avec des réponses beaucoup plus satisfaisantes à plusieurs de ces questions. Je ne cherche pas à nous excuser. Je prends au sérieux votre question et je voudrais m'engager à revenir avec de meilleures réponses.

• 1610

Mrs. Maheu: I have one little addition, Mr. Chairman. The people on your regulatory board are making decisions, and if they aren't sensitized to the Canadian reality, how can they make informed decisions? I feel you also evaded the question when you talked about asking about people's ethnic backgrounds. What we're saying is that it doesn't matter where they come from. Your board has to reflect the Canadian reality. We have many ethnics. The place that they come from really isn't important.

Mr. Spicer: Are you referring to the commissioners?

Mrs. Maheu: Your visible minorities, both as employees and as commissioners. I realize the problem at the commissioner level.

Mr. Spicer: I completely agree with you. I think this is the view of all the current commissioners. They would really like us to have more representation from other communities; there is no dispute over that. As I said, the question of

[Traduction]

Her name is Mrs. Lesha Radzenko. We are a small family at CRTC and everyone knows Mrs. Radzenko. She has the opportunity to make her views known and also keeps us in check every so often. This is something that should not be forgotten.

Furthermore, we have done things that have not been included in this document. Fourteen or fifteen months ago, I personally called Mrs. Nellie J. Cournoyea, the new Commissioner of the Northwest Territories and a long-time friend of mine. I asked her if she could recommend employees working in the area of Inuit broadcasting. She recommended someone and I would like to say that I suggested the name of this person to the government for appointment as a CRTC commissioner. The matter is under discussion. I cannot guarantee anything because there are other cultural groups, but the government seems to be taking the suggestion seriously. I can tell you that multiculturalism is always a factor in our discussions with government authorities. It is an important factor in my recommendations to the Minister of Communications and his recommendations to the government.

I said the same thing in the case of Mr. Ray Fox, the President of the now defunct Association of Native Radio and Television Stations. I said: Send us candidates. We are looking for candidates outside the usual circles. Find us good candidates. I will personally open the letters.

That is not enough, but maybe it will provide you with some points for consideration. I would like to make a commitment before you to come back next year with much more satisfactory answers to several of these questions. I am not trying to absolve us of any blame. I take your question seriously and I would like to make a commitment to returning with better answers.

Mme Maheu: J'ai une petite question supplémentaire à poser, monsieur le président. Les membres de votre organisme de réglementation sont appelés à prendre des décisions. Comment peuvent-ils prendre des décisions éclairées s'ils ne sont pas sensibilisés à la réalité canadienne? Par ailleurs, j'estime que vous avez esquivé la question lorsque vous avez parlé de la réaction des gens quand vous les interrogez sur leur origine ethnique. Pour notre part, nous sommes d'avis qu'il n'est pas important de savoir d'où ils viennent. La composition du conseil doit refléter la réalité canadienne. Parmi la population canadienne, nous retrouvons des membres de nombreuses ethnies. Leur lieu d'origine n'est vraiment pas important.

M. Spicer: Voulez-vous parler des commissaires?

Mme Maheu: Les membres de minorités visibles qui sont à votre service, en tant qu'employés ou commissaires. Je sais bien que le problème se situe au niveau des commissaires.

M. Spicer: Je suis entièrement d'accord avec vous, et je crois que c'est aussi l'avis de tous les commissaires actuellement en poste. Ils souhaitent vivement que le conseil soit plus représentatif des diverses communautés; cela ne fait

[Text]

having more commissioners from other communities comes up every time there is a discussion in the government. Obviously, it's the Prime Minister who makes the final decision and I'm sure he takes this seriously. I get that impression from all the conversations I have with people in the government. I can assure you it's been a central factor in any recommendations I have made.

Mrs. Maheu: Thank you.

Mr. Karpoff (Surrey North): I have a large number of questions that certainly I'm not going to get to in this session. I want to preface my first two or three questions with a couple of things. Your remark that what you do affects thousands and thousands and thousands of Canadians is really true, and particularly in the multicultural and multiracial area.

We have made some progress in Canada in the last two or three years, but I think because the economy has turned down and unemployment has increased and poverty has increased, people are looking for scapegoats, and this has put a tremendous pressure on our multicultural and multiethnic community. Many of these things have shown up in the media, particularly in the electronic media. I guess there are two sets of questions I would like you to answer.

One relates to your in-house kinds of things, because I was also very disappointed when I looked at the questions; for instance, your answer to number 7. What steps have you taken in your own organization to ensure that employees are aware of the six responsibilities of all federal institutions? The answer: "Not Yet".

How many of your own staff are visible minorities and natives, and how does that break down in terms of support positions and management positions in percentages?

Mr. Spicer: We say we don't know. As I said, many of these people, if not most, have been reluctant to say that they belong to a certain ethnic group. They resent the question.

Mr. Karpoff: I have been involved in affirmative action programs, going back to the mid 1970s, and I think that when that happens, it's simply a cop-out of the organization. If they cannot get the information, it is simply that they don't want to get the information. Then they can sit back and say, "See, nobody can tell us that we do not have a ratio of employees that reflects the ratio within the Canada mix".

Mr. Spicer: I believe I can give you a best approximate guess. Can you live with that?

Mr. Karpoff: I would even be happy with an approximate guess.

Mr. Spicer: It's better than absolutely nothing and I apologize. I am told that in the professional category, the reflection of professional people from different non-traditional communities, non-English, non-French, is almost

[Translation]

aucun doute. Comme je l'ai indiqué, c'est ce qui ressort chaque fois qu'on en discute au gouvernement. Bien sûr, c'est le premier ministre qui a le pouvoir de décision ultime, et je suis sûr qu'il prend cette question au sérieux. C'est d'ailleurs l'impression que je retire de toutes les conversations que j'ai avec des représentants du gouvernement. Je peux vous assurer qu'il s'est agi d'une considération majeure dans toutes les recommandations que j'ai faites jusqu'à maintenant.

Mme Maheu: Je vous remercie.

M. Karpoff (Surrey-Nord): J'ai beaucoup de questions, mais je n'aurai certainement pas le temps de vous les poser toutes. Je tiens à faire quelques remarques en guise de préface aux deux ou trois premières questions que je vous poserai. Vous avez tout à fait raison de dire que ce que vous faites, notamment dans le secteur multiculturel et multiracial, touche des milliers et des milliers de Canadiens.

Nous avons réalisé des progrès au Canada ces deux ou trois dernières années, mais je crois que, par suite du ralentissement de l'économie et de l'augmentation du chômage et de la pauvreté, les gens ont tendance à chercher des boucs émissaires, de sorte que la communauté multiculturelle et multitechnique subit des pressions énormes. Nous en avons vu de nombreux exemples dans les médias, notamment dans les médias électroniques. Il y a en fait deux séries de questions auxquelles j'aimerais obtenir votre réponse.

La première concerne ce que vous faites à l'interne, parce que j'ai moi aussi été très déçue quand j'ai vu les réponses que vous avez données à nos questions; notamment la réponse que vous avez donnée à la question numéro 7. Quelles mesures avez-vous prises au sein de l'organisme pour sensibiliser les employés aux six obligations qui incombent aux institutions fédérales? Vous avez répondu: «Pas encore».

Combien de membres de minorités visibles et d'autochtones comptez-vous parmi votre personnel, et comment sont-ils répartis en pourcentage dans les postes de soutien et de direction?

M. Spicer: Nous avons indiqué que nous ne le savions pas. Comme je l'ai dit, bon nombre de ces gens, sinon la grande majorité d'entre eux, répugnent à dire s'ils appartiennent à un groupe ethnique en particulier. Ils n'apprécient pas la question.

M. Karpoff: En me fondant sur l'expérience que j'ai des programmes d'action positive et qui remonte au milieu des années 1970, j'estime en pareils cas, c'est simplement que l'organisme se défile devant ses responsabilités. S'il ne peut pas obtenir l'information, c'est simplement qu'il ne veut pas l'obtenir. Rien ne les empêche alors de dire: «Personne ne peut affirmer que la répartition de notre personnel ne reflète pas la répartition de la population canadienne.»

M. Spicer: Je crois pouvoir vous donner un chiffre approximatif qui soit assez près de la réalité. Cela vous satisferait-il?

M. Karpoff: Même un chiffre approximatif me satisferait.

M. Spicer: Cela vaut mieux que rien, et je m'en excuse. A ce qu'on me dit, la représentation des communautés non traditionnelles, c'est-à-dire ni anglaises ni françaises, parmi les employés professionnels est à peu près la même que pour

[Texte]

exactly what it is in the general population. We all know that certain cultures orient people towards different professions. We have, I am told, a certain preponderance of Asian people in engineering, for example, and in the commercial side of things. There may be more than the proportion of those people in the population and I'd like guidance from this committee as to whether you want to us to have a mathematical quota in every category. It's a bit unrealistic, frankly. You're going to find people grouping and bunching by—

• 1615

Mr. Karpoff: What is the total number of staff at the CRTC?

Mr. Spicer: There are 423 people.

Mr. Karpoff: There are 423 people and you can't give me a rough estimate. You're saying that in professional categories. . . I don't want to get into stereotyping, but I even find your own statement to be somewhat stereotypical when you say certain ethnic groups have a tendency to go into certain professions.

Mr. Spicer: Well, what do we do?

Mr. Karpoff: Your implication is that people with multiracial backgrounds don't go into. . .

Mr. Spicer: Some stereotypes are unfortunately supported by the facts. For instance, most of the winners of the U.S. national prize in mathematics are Chinese or Japanese. What can you do about that? Is it stereotyping to say that is the case?

Mr. Karpoff: When I first worked in Vancouver with the Vancouver city police force on the business of trying to get them to hire people of ethnic minorities, they always had excuses as to why they could not do so. It was only when we finally said to them that we no longer cared about their excuses and they were to go out and develop a recruitment policy that would reflect that reality. . .

In your remarks today, on page 5 of your presentation, you wrote approximately four paragraphs about PS-2000 and all the various committees. All I got out of this text was an impression that some public relations person had sat down and written four paragraphs that said absolutely nothing. In the first three paragraphs on that page, the reader, when you get down to it, finally ends up with one sentence with any meaning. That sentence is found at the bottom of the fourth paragraph, and states that "multiculturalism is one of the guidelines for such development". You have no idea what all of this other process accomplished and of where it was in relation to multiculturalism.

Mr. Spicer: I'm very sorry to have disappointed you, sir, I really am. As I said to Madam Maheu, we will commit ourselves to do much better next year. I have to agree with you that it is extremely disappointing, to put it mildly, to see so many of these questions answered with responses saying that we're not ready yet or that the person will think about the matter, and so on. We'll do better next time.

[Traduction]

l'ensemble de la population. Nous savons tous que certaines cultures ont tendance à orienter leur monde vers des professions en particulier. Ainsi, à ce qu'on me dit, les Asiatiques sont très nombreux dans les secteurs du génie et du commerce. Leur représentation est peut-être plus élevée qu'elle ne l'est dans l'ensemble de la population, et je voudrais que le comité nous dise s'il veut que nous ayons un nombre minimum pour chaque catégorie. Ce serait plutôt irréaliste, à mon avis. Inévitablement, les gens ont tendance à se concentrer. . .

M. Karpoff: Quel est le nombre total d'employés au CRTC?

M. Spicer: Nous en avons 423.

M. Karpoff: Vous avez 423 employés, et vous ne pouvez pas me donner un chiffre approximatif. Vous dites que pour les catégories professionnelles. . . Je ne veux pas donner dans les stéréotypes, mais je trouve que c'est un peu ce que vous faites quand vous dites que certains groupes ethniques ont tendance à se diriger vers certaines professions.

M. Spicer: Mais, que faire alors?

M. Karpoff: Vous donnez à entendre que les membres de diverses communautés multiraciales ne se dirigent pas vers. . .

M. Spicer: Certains stéréotypes sont malheureusement confirmés par les faits. Ainsi, la plupart de ceux qui remportent le prix national de mathématiques aux États-Unis sont d'origine chinoise ou japonaise. Que pouvez-vous y faire? Est-ce donner dans le stéréotype que de dire ce qu'il en est?

M. Karpoff: Lorsque j'ai tenté mes premières démarches auprès de la police de Vancouver pour l'inciter à embaucher des membres de minorités ethniques, on invoquait toujours toutes sortes de prétextes pour ne pas le faire. C'est seulement lorsque nous avons fini par leur dire que nous n'avions que faire de leurs prétextes et qu'ils n'avaient qu'à élaborer une politique de recrutement qui refléterait la réalité. . .

Dans le texte de l'exposé que vous nous avez fait aujourd'hui, aux pages 5 et 6, vous consacrez trois paragraphes à Fonction publique 2000 et aux divers comités mis sur pied. Tout ce que j'en retiens, c'est qu'un spécialiste des relations publiques s'est employé à rédiger trois paragraphes qui ne veulent absolument rien dire. Le lecteur qui lit les deux premiers paragraphes n'en retire absolument rien, si ce n'est une phrase qui a un certain sens. Cette phrase se trouve à la fin du deuxième paragraphe et précise que «l'une des lignes directrices relatives à ce développement concerne le multiculturalisme». On ne comprend absolument pas à quoi sert tout le reste et ce que cela a à voir avec le multiculturalisme.

M. Spicer: Je suis vraiment désolé de vous avoir déçu, monsieur. Comme je l'ai indiqué à M^{me} Maheu, nous nous engagerons à faire mieux l'an prochain. Je dois convenir avec vous qu'il est très décevant—c'est le moins qu'on puisse dire—de voir qu'un aussi grand nombre de ces questions aient eu pour toute réponse: Nous ne sommes pas encore prêts ou bien telle ou telle personne se penchera là-dessus, et ainsi de suite. Nous ferons mieux la prochaine fois.

[Text]

Mr. Karpoff: I have one other short question, which relates more to a licensing issue. Licensing prohibits abrasive comments or pictorial representations that, when taken in context... which I think is the way the statement is phrased, expose an individual group to hatred or contempt based on race or national or ethnic origin. Is it possible, within policy—because the prohibition is not part of the regulation—that this prohibition be extended to include sexual orientation?

Mr. Spicer: If you would like to watch the newscasts tomorrow at 2 p.m., I'll be able to give you an answer at that time. I dearly wish I could tell you now, but we are announcing our decision tomorrow at 2 p.m.

Mr. Karpoff: I will very much anticipate the announcement at 2 p.m. tomorrow, because I think the issue is important, particularly in view of some recent incidents in Vancouver at a wrestling match, about which I think you and the CTRC should be very concerned, in that it was a broadcast event where sexual orientation was used in a very negative fashion. If the same thing had been done against someone of a racial or religious minority or majority in this country, the broadcasting licence would have been revoked immediately. So I'm delighted that you're going to address the issue tomorrow.

Mr. Spicer: We will face it in a way that will be honest. I can't say much more, but I hope to see you after.

• 1620

M. Lopez (Châteauguay): Je souhaite la bienvenue à M. Spicer. Je ne pense pas me tromper pas en disant que, si nous cherchons un défenseur du multiculturalisme, M. Spicer incarne très bien ce personnage. Je suis très heureux qu'il soit là et j'ai bien confiance qu'il va améliorer ce système qui a été largement critiqué dans le passé. Mes collègues d'en face font à M. Spicer certains reproches qu'ils ne devraient pas lui faire, à mon avis. Je pense qu'ils se trompent un peu de cible.

Mme Maheu: Il était d'accord avec moi.

M. Lopez: Probablement. Il est très poli. C'est une autre de ses qualités.

Mme Maheu: Il est très honnête aussi.

M. Lopez: Il est très patient. Je l'aurais été beaucoup moins à sa place. C'est pour cela que je ne suis pas là. Je n'ai pas les qualités nécessaires et je m'en arrange très bien. Ce n'est pas un problème.

Certains de mes collègues prétendent que votre organisme, comme tous les autres, devrait refléter en tout temps la composition ethnique de notre pays dans la composition de son personnel. Je m'inscris en faux contre cela, parce qu'on peut dire que c'est parfois donner une prime à l'incompétence.

Si, dans un domaine donné, il n'y a pas assez de candidats pour refléter la composition ethnique de notre pays, il ne faut tout de même pas engager des incompetents. On ne peut pas, non plus, engager des gens qui ne font même pas une demande d'emploi.

[Translation]

M. Karpoff: J'ai une autre courte question à vous poser, en ce qui concerne l'attribution de licences. Le détenteur de licence ne peut diffuser de propos offensants ou d'images offensantes qui, mis dans leur contexte... Je crois que c'est la formulation utilisée, risquent d'exposer une personne, un groupe de personnes ou une classe à la haine ou au mépris pour des motifs fondés sur la race, l'origine nationale ou ethnique. Est-il possible, dans les lignes directrices—puisque cette interdiction ne fait pas partie de la réglementation—d'élargir l'interdiction de manière à inclure l'orientation sexuelle?

M. Spicer: Si vous voulez bien regarder les bulletins d'actualité demain, à 14 heures, je pourrai vous donner une réponse à votre question. J'aimerais bien pouvoir vous le dire maintenant, mais nous annoncerons notre décision demain à 14 heures.

M. Karpoff: Eh bien, j'attendrai avec impatience cette annonce que vous devez faire demain à 14 heures, car je crois que la question est importante, surtout à la lumière de ce qui s'est passé à un récent match de lutte à Vancouver. C'est quelque chose sur lequel le CRTC et vous-même devriez vous pencher sérieusement, puisqu'il s'agissait d'un match diffusé, où l'orientation sexuelle a été présentée de façon très négative. Si les attaques avaient été dirigées contre un membre d'une minorité ou d'une majorité raciale ou religieuse du Canada, le titulaire se serait aussitôt vu retirer sa licence. Je suis donc ravi d'entendre que vous allez aborder cette question demain.

M. Spicer: Nous tâcherons de l'aborder en toute honnêteté. Je ne peux guère vous en dire plus, mais j'espère vous voir après.

Mr. Lopez (Châteauguay): I would like to welcome Mr. Spicer to our committee. I don't think I am wrong in saying that if there is anyone who is a true advocate of multiculturalism, it is certainly Mr. Spicer. I am very pleased he is here today and I am convinced he will improve the system which has been the subject of so much criticism in the past. In my view, my friends opposite have unduly criticized Mr. Spicer. I think they are focussing on the wrong target.

Mrs. Maheu: He agreed with me.

Mr. Lopez: Probably because he is very polite. That is another quality of his.

Mrs. Maheu: He is also very honest.

Mr. Lopez: He is very patient. If I were him, I would have been far less so. That is why I do not have his job. I do not have the necessary qualities but I manage very well nonetheless. It is no problem.

Some of my colleagues think the CRTC, and other such organizations, should reflect Canada's ethnic composition. I disagree with that, because sometimes that means having to hire incompetent staff.

If, in a given field, there are not enough qualified candidates to reflect our country's ethnic composition, you cannot expect people to hire incompetent staff. Nor can you hire a person who does not even apply for the job.

[Texte]

Je crois que c'est équitable à partir du moment où il n'y a pas d'entrave ou de discrimination qui nous empêche d'accéder à l'emploi. Cela me satisfait. Cela pourrait aussi s'appliquer à nous, les parlementaires. Chacune des minorités ethniques devrait être équitablement représentée, mais si ces gens ne sont pas élus, à qui la faute?

Prenons l'exemple de la police de Montréal où on semble constater le même phénomène ces temps-ci. Je sais bien qu'il y a des sociétés qui ne sont pas attirées par ce genre d'activités. Ces gens ne s'intéressent pas beaucoup au travail policier, par exemple. On ne peut pas les forcer à y aller.

Il me semble qu'un organisme public doit s'adresser au public et lui permettre d'entrer sans restriction basée sur l'origine, quelle qu'elle soit. Je suis entièrement d'accord pour dire qu'il n'y ait aucune restriction basée sur la race, la couleur, la langue ou l'origine de ces groupes-là, mais je trouve que c'est de la folie que de dire qu'il faut forcément que chacune des composantes ethniques du Canada soit représentée proportionnellement au nombre de ses membres. C'est de la folie tout simplement. C'est aussi mal servir.

Mr. Karpoff: That's what affirmative action programs are, and they've been very successful. This is when you start to say you have to and then you make sure you can recruit people. You don't put in artificial barriers.

M. Lopez: Monsieur le président, est-ce que c'est moi qui ai la parole ou... Il me semble que chacun pourrait intervenir pendant le temps qui lui est alloué. Mon temps n'est pas terminé. Il est très impoli de couper la parole à un collègue qui l'a. Pendant son intervention, je n'étais pas d'accord avec lui, mais je l'ai laissé parler.

Le président: Monsieur Lopez, je n'ai pas interrompu parce que vous aviez la parole.

Mme Maheu: J'invoque le Règlement, s'il vous plaît. Est-ce qu'on va recommencer la partisanerie au niveau de ce Comité? Je pensais qu'on avait réglé ce problème-là.

Le président: Madame Maheu, vous m'avez vu fonctionner. Il me semble que jusqu'à maintenant, j'ai été extrêmement ouvert. M. Lopez élabore sa question et il demandera à M. Spicer de répondre très bientôt.

M. Lopez: Monsieur le président, est-ce que je peux avoir un peu de temps additionnel pour compenser le fait qu'on m'a coupé la parole d'une façon non équitable? Nous avons une pratique à ce Comité. Quand un parlementaire parle, son temps est limité. Il peut parler et s'exprimer à sa façon. S'il y en a qui ne sont pas d'accord, ils pourront dire autre chose lorsque ce sera leur tour. Vous avez toute liberté de faire cela. Je n'ai pas interrompu votre exposé.

• 1625

Mme Maheu: Monsieur le président, franchement...

Le président: Monsieur Lopez, je vous donne 22 secondes de plus étant donné les interruptions. Maintenant, cessons les interruptions.

[Traduction]

I think the system is fair as long as there is no obstacle or discrimination against someone getting a particular job. I am satisfied with that. It could also apply to us parliamentarians. Every ethnic minority should have fair representation, but if those people are not elected, whose fault is it?

You can see that happening right now in the Montreal police force, for instance. I know that type of work does not appeal to some groups. They are simply not very interested in joining something like the police force. You cannot force them to.

It seems to me a public organization is there to serve the public and everyone should have unrestricted access to it, regardless of his or her ethnic origin. I fully agree that there should be no restriction based on race, colour, language or ethnic origin, but I think it is preposterous to demand that every Canadian ethnic group be proportionately represented in those organizations. It is simply ridiculous. It is also doing them a disservice.

M. Karpoff: Voilà l'essentiel des programmes d'action positive, et ils ont été un grand succès. On établit des critères et ensuite on prend les dispositions nécessaires pour engager le personnel voulu. On n'impose pas de barrières artificielles.

Mr. Lopez: Mr. Chairman, do I have the floor or... It seems to me each member should be able to speak when it is his turn. My time is not up yet. It is very impolite to intervene when a colleague has the floor. When he spoke, I didn't agree with him, but I let him speak anyway.

The Chairman: Mr. Lopez, I did not interrupt you because you had the floor.

Mrs. Maheu: A point of order, Mr. Chairman. Are the members of the committee going to play partisan politics again? I thought we had settled that problem.

The Chairman: Mrs. Maheu, you have seen how I work. I think I have been extremely flexible up until now. Mr. Lopez is leading up to his question and he will ask Mr. Spicer to answer very shortly.

Mr. Lopez: Mr. Chairman, could I have a little extra time to compensate for the fact that I was unjustly cut off? This is the practice of our committee. Each parliamentarian is allocated a certain amount of time to speak. He can speak and say what he wants to. If some people disagree, they can say something else when it is their turn. You are entirely free to do so. I did not interrupt your statement.

Mrs. Maheu: Honestly, Mr. Chairman...

The Chairman: Mr. Lopez, I will let you have another 22 seconds because of the interruption. Now, let's put an end to interruptions.

[Text]

M. Lopez: Pour en terminer avec cela, monsieur Spicer, vous pourriez peut-être influencer un peu cette tendance. Quand un organisme quelconque demande un permis ou une licence pour exploiter un poste de radiotélévision et que cet organisme est situé dans une agglomération où il y a un groupe ethnique assez important, incitez-vous l'organisme en question à diffuser de façon équitable pour ce groupe ethnique?

À titre d'exemple, dans certains quartiers de Montréal et de Vancouver, il y a beaucoup de Chinois. Est-ce que vous incitez les stations concernées à desservir ces populations-là?

M. Spicer: Si je comprends bien, monsieur Lopez, vous me demandez si nous sommes disposés à accorder des licences à des agglomérations où il y a une certaine variété de cultures. C'est cela?

M. Lopez: Non, je vois plus loin que cela. Est-ce que vous incitez les stations à diffuser dans des langues autres que le français et l'anglais?

M. Spicer: Nous sommes tout à fait ouverts à toute demande concernant un poste nouveau. Pour des raisons de marché général, il y a une certaine réticence à accorder des licences de télévision à la suite du rapport Girard-Peters qui a recommandé un moratoire de trois ans, mais je vous assure que nous sommes ouverts. Par exemple, nous avons étudié le 5 novembre une demande d'une compagnie de Toronto qui voulait créer une chaîne nationale. Vous êtes sûrement au courant de l'initiative de M. Dannuzzi. Nous sommes très ouverts et très sensibles à cela.

Je reviens à mon commentaire initial qui n'est pas du tout une façon de nous disculper de nos défaillances réelles au niveau interne, mais simplement une façon de vous rappeler que, si vous voulez juger le CRTC quant à sa performance globale dans le pays, vous verrez, en écoutant les communautés multiculturelles, qu'elles ont été assez bien servies et qu'elles nous trouvent tout oreilles quand elles viennent nous demander de les écouter.

Je vous donne une expression générale de très bonne volonté. Je ne peux pas aller plus loin, à moins que vous ayez une question concernant telle ou telle ville.

M. Lopez: Tout à l'heure, vous sembliez vous excuser auprès de mes collègues parce que votre personnel ne reflète pas ce qu'on appelle la réalité canadienne. Je disais tout à l'heure qu'on ne peut pas forcer un organisme quelconque à refléter cette réalité quand il n'y a pas de candidats aux postes. Il me semble que ce serait complètement inadéquat et impensable de forcer ces gens à adhérer à cela. Si vous accueillez favorablement ces gens-là, si vous ne leur posez aucune contrainte, on ne peut pas vous en demander davantage. Je crois que c'est juste et équitable pour tout le monde. Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Spicer: Oui.

Mr. Redway (Don Valley East): Mr. Spicer, I'd like to investigate with you for a few moments just how the commission goes about taking into account the multicultural fact of Canada when there's an application for a licence for a radio or television station. I take it that at the outset you advertise—

Mr. Spicer: Yes, that's right.

[Translation]

Mr. Lopez: To finish my point, Mr. Spicer, you could have some influence on this trend. When an organization in an urban centre where there is quite a large ethnic community make a request for a broadcasting licence, do you encourage the organization in question to provide fair programming for that ethnic community?

For instance, Montreal and Vancouver have large Chinese communities. Do you encourage stations to serve those communities?

Mr. Spicer: If I understand correctly, Mr. Lopez, you are asking me whether we are willing to issue licences to stations in urban centres where there is cultural diversity. Is that it?

Mr. Lopez: No, I am looking beyond that. Do you encourage stations to broadcast in languages other than French and English?

Mr. Spicer: We are completely open to any applications for a new station. For market reasons, there has been some hesitation to grant television licences following the Girard-Peters report, which recommended a three-year moratorium. However, I can assure you that we are very open to such applications. For example, on November 5, we considered an application from a Toronto company that wants to set up a national channel. You are no doubt aware of Mr. Dannuzzi's initiative. We are very open and sensitive to this.

I come back to my initial comment, not to excuse failings that do exist internally, but simply to remind you that if your concern is with the over-all performance of the CRTC in this country, then you will find that members of the multicultural community feel that on the whole they have been well served and that we are always very receptive to their representations.

I would say that we are generally very well disposed towards them. I have nothing else to add, unless you have a question about a particular city.

Mr. Lopez: Earlier, you seemed to apologize to my colleagues because your staff does not reflect what has been referred to as the Canadian reality. I said a moment ago that an organization cannot be forced to reflect that reality if there are no candidates for the job. In my view it would be unthinkable and quite wrong to force people to adhere to that reality. So long as you welcome more people and do not impose any restrictions upon them, nobody can ask you to do more. That would, I think, be fair and equitable for everybody. What do you think?

Mr. Spicer: I agree.

M. Redway (Don Valley-Est): Monsieur Spicer, j'aimerais discuter avec vous de la manière dont le Conseil tient compte de la réalité multiculturelle du Canada lorsqu'on fait la demande d'une licence de radiodiffusion. J'imagine que dès le départ, vous faites de la publicité. . .

M. Spicer: Oui, c'est exact.

[Texte]

Mr. Redway: —and tell the world that there's a station open. Can you just trace it through the process and also highlight how you take into account the multicultural panorama of our country in that process?

Mr. Spicer: Gladly. That's an excellent question. As you know, we have a very public procedure based on publication of a public notice announcing the opening of a frequency or channel, an opportunity to have a broadcasting facility. When we do this, normally we have participation from ethnocultural groups. They are certainly encouraged to come forward and—

• 1630

Mr. Redway: How do you do that? How do you encourage them to come forward?

Mr. Spicer: We encourage them by advertising in the mainstream press and in the ethnocultural press.

Mr. Redway: Can we have a list of the newspapers you advertise in?

Mr. Spicer: We would be glad to supply that.

Mr. Redway: That would be helpful.

Mr. Spicer: Normally, we have interveners from ethnocultural communities—

Mr. Redway: When you say "normally", in how many instances is that? In ten applications, would you always have someone—

Mr. Spicer: I would have to just give you a ballpark figure. My impression is that it is most of the time. I do not think my colleagues would contradict me. The ethnocultural groups, particularly when it is a major frequency that is being offered, if that is a possibility, normally intervene there.

Mr. Redway: What is the proportion? Is there any way of telling us what proportion of interveners would be non-traditional?

Mr. Spicer: It would vary according to the case, but they are there most of the time in most applications. If they are not, they should be.

Mr. Redway: On a major application, how many applicants would you normally have?

Mr. Spicer: You might have 30 or 40 interveners.

Mr. Redway: Out of that 30 or 40, how many would come from non-traditional backgrounds?

Mr. Spicer: Perhaps two or three, but one of them might be the Canadian Ethnocultural Council, which represents all of the groups. Some may be individuals. It might be an artists' association or the Canadian Association of Broadcasters. Another might be the Consumers' Association of Canada. Cultural and social groups of all kinds come forward, public interest groups—

Mr. Redway: Are we talking about an application for a licence for a radio station, say? Is that what we are talking about?

Mr. Spicer: Yes, although the—

[Traduction]

M. Redway: Pour annoncer l'ouverture d'un poste. Pourriez-vous nous décrire le processus et m'expliquer comment vous tenez compte du visage multiculturel du pays dans ce processus.

M. Spicer: Volontiers. C'est une excellente question. Comme vous savez, le processus est très ouvert. Il s'agit de publier un avis public faisant état de la création d'une nouvelle fréquence ou d'une nouvelle chaîne, donc de la création d'un nouveau poste de radiodiffusion. Quand nous le faisons, normalement nous obtenons la participation de groupes ethnoculturels. On les incite à participer et. . .

M. Redway: Comment vous y prenez-vous? Comment les incitez-vous à se manifester?

M. Spicer: En faisant apparaître de la publicité dans les grands journaux et dans la presse ethnoculturelle.

M. Redway: Pouvons-nous obtenir une liste des journaux dans lesquels vous faites paraître des annonces?

M. Spicer: Nous nous ferons un plaisir de vous la fournir.

M. Redway: Cela nous sera utile.

M. Spicer: Normalement, il y a des participants des collectivités ethnoculturelles. . .

M. Redway: Quand vous dites «normalement», à quelle fréquence songez-vous? Sur dix demandes, y a-t-il toujours quelqu'un. . .

M. Spicer: Je vais simplement vous donner une approximation. Je dirai qu'il en est ainsi la plupart du temps. Je ne crois pas que mes collègues me contrediraient. Les groupes ethnoculturels, surtout quand on offre un taux de fréquence élevé, si c'est possible, interviennent normalement à cette étape.

M. Redway: Quelle est la proportion? Pouvez-vous nous dire quelle proportion des intervenants serait du type non traditionnel?

M. Spicer: Tout dépend des cas, mais il y en a dans la plupart des demandes. S'il n'y en a pas, il devrait y en avoir.

M. Redway: Pour une demande majeure, combien de demandeurs y a-t-il normalement?

M. Spicer: Il peut y en avoir de 30 à 40.

M. Redway: Sur ces 30 à 40, combien à votre avis seraient issus de milieu non traditionnel?

M. Spicer: Peut-être deux ou trois, l'un d'eux pouvant venir du Conseil ethnoculturel canadien, qui représente tous les groupes. Il peut aussi s'agir de particuliers. Il peut s'agir d'une association d'artistes, de l'Association canadienne des radiodiffuseurs ou de l'Association des consommateurs du Canada. Des groupes sociaux et culturels de toutes sortes se présentent, des groupes d'intérêt public. . .

M. Redway: Est-ce qu'il est question d'une demande de licence pour une station de radio? Est-ce dont nous parlons?

M. Spicer: Oui, bien que. . .

[Text]

Mr. Redway: But the Canadian Ethnocultural Council would not be considered an applicant.

Mr. Spicer: No, but they could come to give an opinion.

Mr. Redway: I am sorry, I must be using the wrong terminology. How many applicants would you have, on average, for a major new licence for a radio station in an urban area? What proportion of those would be non-traditional applicants?

Mr. Spicer: The largest number we had was in Toronto last year... the FM frequency. I cannot recall the number. It was something like 18 or 20. It was a lot, but that was exceptional.

Mr. Redway: Of which two were non-traditional—

Mr. Spicer: Yes, there were two or three—

Mr. Allan J. Darling (Secretary General, Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission): There were nine applications.

Mr. Spicer: I thought there more than that. Okay, so two of the nine were—

Mr. Redway: One was from the black community and one was generally a multicultural application.

Mr. Spicer: That is right. There would not always be an ethnocultural application for a frequency because not all of them lend themselves to that. It may be an all-purpose television station that the people... They are usually entrepreneurs who want to make sure they are creating a viable enterprise, and they look at the market to decide whether it can finance itself from advertising.

Mr. Redway: If you did not get any applicants from non-traditional sources, would you make some additional effort to try to encourage it, or would you just let it go and rely on your ad in the paper?

Mr. Spicer: I do not think we have made any special efforts up until now. If we are talking about a special station dedicated to ethnocultural programming, we have lots of them. A proposal to have a rock music station, for example, might not appeal to the ethnocultural community. It is quite possible, but not necessarily.

Mr. Redway: So we are at the stage now where we have a group of nine applicants—using the example of the FM station in Toronto—one of which is from the black community and one is a general multicultural application.

Mr. Spicer: That is right.

Mr. Redway: What happens next?

Mr. Spicer: Then we have a public hearing, we strike a panel and... Since you are using that case, one of the three people on that panel was from a non-English, non-French background, Commissioner Oda...

[Translation]

M. Redway: Mais le Conseil ethnoculturel du Canada ne serait pas considéré comme un demandeur.

M. Spicer: Non, mais ses représentants pourraient se présenter pour exposer leur avis.

M. Redway: Je suis navré, je ne dois pas utiliser la bonne terminologie. Combien de demandeurs y a-t-il, en moyenne, pour une importante nouvelle licence pour une station de radio en zone urbaine? Quelle proportion des demandeurs serait d'un milieu non traditionnel?

M. Spicer: C'est l'année dernière, à Toronto, que nous en avons eu le plus grand nombre... au sujet de la fréquence MF. Je ne me souviens pas du nombre exact. C'était autour de 18 ou 20. C'était un nombre très élevé, mais c'était exceptionnel.

M. Redway: Sur ce nombre deux étaient issus de milieux non traditionnels...

M. Spicer: Oui, il y en avait deux ou trois...

M. Allan J. Darling (secrétaire général, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Il y avait neuf demandes.

M. Spicer: Je croyais qu'il y en avait eu plus que cela. D'accord, alors deux sur neuf...

M. Redway: Une demande provenait de la collectivité noire et l'autre était une demande multiculturelle.

M. Spicer: C'est juste. On ne reçoit pas toujours de demandes de collectivités ethnoculturelles pour une fréquence donnée parce qu'elles ne s'y prêtent pas toutes. Il peut s'agir d'une station de télévision ordinaire que les gens... Il s'agit habituellement d'entrepreneurs qui veulent s'assurer de mettre sur pied une entreprise viable, et ils étudient le marché pour voir si la station peut s'autofinancer grâce à la publicité.

M. Redway: Si vous n'avez aucune demande provenant de milieux non traditionnels, faites-vous des efforts spéciaux pour inciter ces milieux à en présenter, ou est-ce que vous laissez la situation suivre son cours et miser sur la publicité dans les journaux?

M. Spicer: Je ne crois pas que nous ayons fait des efforts spéciaux jusqu'à maintenant. S'il est question de stations spéciales qui diffusent une programmation ethnoculturelle, nous recevons beaucoup de demandes. Toutefois, s'il s'agit d'une proposition pour une station diffusant principalement de la musique rock, par exemple, la collectivité ethnoculturelle peut ne pas être très intéressée. C'est possible qu'elle le soit, mais pas nécessairement.

M. Redway: Donc, pour l'instant, il y a un groupe de neuf demandeurs—si l'on prend l'exemple de la station MF de Toronto—une demande provient de la collectivité noire et une autre est une demande provenant d'un milieu multiculturel.

M. Spicer: C'est juste.

M. Redway: Qu'est-ce qui se passe ensuite?

M. Spicer: Alors, nous tenons une audience publique, nous créons un comité et... Puisque vous parlez de cet exemple, je dirais que l'une des trois personnes qui faisait partie de ce comité était issue d'un milieu non anglophone, non francophone, je parle de la commissaire Oda...

[Texte]

• 1635

Mr. Redway: Did it happen that way, or was there a conscious effort to make this...?

Mr. Spicer: I can't honestly say.

Mr. Redway: How do you choose your panel then?

Mr. Spicer: She's from Toronto. That is another factor. These panels are usually three to five—

Mr. Redway: How are they chosen? Do you, as chairman, choose the panel?

Mr. Spicer: Yes, I choose them.

Mr. Redway: What criteria do you use to choose the panel?

Mr. Spicer: In this case, a sensitivity to ethnocultural issues was definitely—

Mr. Redway: Are there no specific written criteria?

Mr. Spicer: No.

Mr. Redway: It is by the seat of your pants. Is that the way?

Mr. Spicer: It is a common sense judgment on what you think would be credible, if we want the decisions to stick. Obviously, if you are dealing with a station and the discussion of which has a major ethnic dimension, you would be crazy not to put somebody on there with some special knowledge of that, and Commissioner Oda did have that.

Mr. Redway: How many people on the commission—not the smaller panel that heard it—do you have to choose from? How many of those would reflect the non-traditional English or French—

Mr. Spicer: We are, quite frankly, understaffed right now. I will run you through them, if you would like. There are only seven full-time commissioners. I guess Commissioner Oda is the only one right now.

Mr. Redway: One out of the seven?

Mr. Spicer: Yes, she is one of the seven permanent ones and, of the part-timers, one of four. Let's get this right. I was confused.

Mr. Redway: There is none. So there is 1 out of a total of 11 people to choose from.

Mr. Spicer: That's right.

Mr. Redway: That total group of commissioners are Governor in Council appointments?

Mr. Spicer: That's correct.

Mr. Redway: So it's not within your purview of responsibility to make those appointments.

Mr. Spicer: No, I am allowed to make recommendations, but so are many other people. As I said before, the multicultural factor often comes up. I am sure it is on the government's mind. We have six open jobs now, and there is a lot of scope for expanding into that area.

[Traduction]

M. Redway: Est-ce que cela s'est fait tout seul ou est-ce qu'on a fait un effort délibéré pour obtenir ce résultat...?

M. Spicer: Vraiment, je ne saurais le dire.

M. Redway: Alors, comment avez-vous créé ce comité?

M. Spicer: Elle est de Toronto. C'est un autre facteur. Ces comités comptent habituellement de trois à cinq... .

M. Redway: Comment les choisit-on? En tant que président, est-ce que vous choisissez les membres du comité?

M. Spicer: Oui, je les choisis.

M. Redway: Sur quels critères vous fondez-vous pour les choisir?

M. Spicer: En l'occurrence, il est certain qu'il a tenu compte de la sensibilité aux questions ethno-culturelles... .

M. Redway: Est-ce qu'il n'existe pas des critères précis énoncés noir sur blanc?

M. Spicer: Non.

M. Redway: Vous vous adaptez aux circonstances. Est-ce comme cela que vous décidez?

M. Spicer: On use de son bon sens quant à ce qui serait acceptable, si l'on veut que les décisions soient acceptées. Évidemment, s'il est question d'une station et que l'examen de la situation revêt un important aspect ethnique, il serait entièrement absurde de ne pas y déléguer quelqu'un qui connaisse à fond le sujet, et la commissaire Oda le connaissait.

M. Redway: Parmi combien de personnes au Conseil—je ne parle pas du petit comité qui a procédé aux auditions—pouvez-vous choisir? Combien de ces personnes seraient représentatives de milieux non traditionnels anglais ou français... .

M. Spicer: À dire vrai, pour l'instant nous manquons de personnel. Je vous ferai part de tous les détails, si vous le voulez. Il n'y a que sept commissaires à temps plein. Je crois que la commissaire Oda est la seule pour l'instant.

M. Redway: Donc un commissaire sur sept?

M. Spicer: Oui, elle fait partie des sept commissaires permanents et, pour ce qui est de ceux qui exercent leurs fonctions à temps partiel, le taux de un sur quatre. Il faut le préciser. J'étais un peu confus.

M. Redway: Il n'y en a aucun. Donc, on en choisit 1 sur un total de 11 candidats.

M. Spicer: C'est juste.

M. Redway: Tous ces commissaires sont nommés par le gouverneur en conseil?

M. Spicer: C'est juste.

M. Redway: Vous n'avez donc pas pour responsabilité de procéder à ces nominations.

M. Spicer: Non, je peux faire des recommandations, mais de nombreuses autres personnes le peuvent aussi. Comme je l'ai déjà dit, le facteur multiculturel entre souvent en ligne de compte. Je suis certain que le gouvernement en tient compte. Actuellement, il y a six postes à combler, et l'on pourrait faire beaucoup à cet égard.

[Text]

Mr. Redway: In making your decision on the specific panel to hear an application, would it not be logical to always try to have somebody who was from the non-traditional English-or French-speaking backgrounds on the panel?

Mr. Spicer: Absolutely, if it were a panel treating a question of an ethnocultural dimension.

Mr. Redway: I take it you are trying to encourage applications from a variety of ethnocultural backgrounds. Wouldn't it make sense to have someone, then, on every panel who came from the non-traditional backgrounds?

Mr. Spicer: If we had more, we could.

Mr. Redway: You don't want to work Commissioner Oda to death.

Mr. Spicer: No, we don't want to work her to death. If we get a little help in the next few months. . . As you know, those appointments are going to evolve over the next few months as the constitutional situation shakes down.

The Chairman: Would you mind if I asked you to refrain for a few minutes? Thank you.

Mr. Redway: Sure, I am enjoying this, Mr. Chairman.

Mme Maheu: Monsieur Spicer, je vous remercie d'avoir répété ce que je disais au début, à savoir que vos réponses à nos questions étaient qu'il n'y avait eu effectivement aucune action de prise.

Étant donné la réalité canadienne d'aujourd'hui, quand on parle de la représentativité de nos communautés culturelles, on ne peut pas dire qu'il faut que les ethnies se présentent. Je suis prête à parier n'importe quoi qu'au niveau de la Fonction publique de ce pays, par exemple au niveau de votre service, il y a des candidats qui ne sont pas blancs, qui font partie de nos minorités visibles.

Un peu dans le même ordre d'idées, vous avez évité de répondre à la question de notre collègue, M. Karpoff.

• 1640

Monsieur Spicer, compte tenu de l'importance de l'unité canadienne dans ce pays et du fait que, personnellement, vous semblez reconnaître qu'il faut poser des gestes, je me demande si si vous ne pourriez pas envoyer un de vos employés faire un tour dans vos bureaux. Il n'est pas nécessaire de demander aux gens leur pays d'origine. Vérifiez combien de représentants de minorités visibles vous avez dans votre service. Vous avez quelque 400 employés; ce n'est pas impossible. Vous êtes libre de refuser, mais j'aimerais que vous le fassiez.

Je suis curieuse de savoir une chose.

What happened with the black radio station in Toronto? I was very curious. I heard about it and I think Mr. Redway was touching on the subject. What happened? Was there any special reason why the FM licence was not awarded to the black radio station?

Mr. Spicer: Since I dissented against my own commission at the time, you are putting me in a little indelicate situation. I don't think I want to embroider on that.

[Translation]

M. Redway: Quand le comité concerné procède à l'audition d'une demande et doit prendre une décision, ne serait-il pas logique de toujours essayer de faire siéger à ce comité quelqu'un qui vient d'un milieu non traditionnel anglais ou français?

M. Spicer: Tout à fait, s'il s'agit d'un comité qui examine une question ayant un aspect ethno-culturel.

M. Redway: Je suppose que vous essayez d'inciter divers milieux ethnoculturels à présenter des demandes. Ne serait-il donc pas logique qu'il y ait au sein de chaque comité quelqu'un qui provienne d'un milieu non traditionnel?

M. Spicer: Si nous en avions davantage, ce serait possible.

M. Redway: Vous ne voulez quand même pas que la commissaire Oda se tue à la peine.

M. Spicer: Non, nous ne voulons pas qu'elle se tue à la peine. Si nous obtenons un peu d'aide au cours des mois qui viennent. . . Comme vous le savez, ces nominations évolueront au cours des prochains mois compte tenu de l'évolution du dossier constitutionnel.

Le président: Puis-je vous demander de céder la parole quelques instants? Merci.

M. Redway: D'accord, je veux bien, monsieur le président.

Mrs. Maheu: Mr. Spicer thank you for having repeated what I said in the beginning, namely that your answers to our questions indicated that in fact no action has been taken.

Given the reality of Canada today, when speaking about the representativity of our cultural communities, we cannot say that ethnic groups must come forward. I bet you anything that in the Canadian Public Service, for example, in your own service, there are candidates who are not white, and belong to visible minorities.

In the same context, you avoided answering the question of our colleague Mr. Karpoff.

Mr. Spicer, given the importance of Canadian unity and the fact that, personally, you seem to admit that action must be taken, I wonder if you could send one of your employees to pay a visit to your offices. There is no need to ask the people about their ethnic origins. Just check how many representatives of visible minorities you have in your service. You have about 400 employees, so it is not an impossible task. You are free to refuse to do so, but I would be pleased if you could.

I would like to know one thing.

Qu'est-il arrivé de la station de radio noire à Toronto? Cette question m'intéressait beaucoup. J'en ai entendu parler et je pense que M. Redway a abordé la question. Que s'est-il passé? Y a-t-il une raison précise pour laquelle la licence de radiodiffusion sur bande MF n'a pas été accordée à la station de radio noire?

M. Spicer: Étant donné qu'en ce qui concerne ce dossier je ne partageais pas les vues du conseil, votre question me met un peu dans l'embarras. Je préférerais ne pas avoir à élaborer là-dessus.

[Texte]

Mrs. Maheu: Okay.

Mr. Spicer: I would like to leave with you the excellent majority decision of my colleagues, and if you care to glance at my humble dissent as well, you will get the texture of the whole thing. It was a fairly good debate. I would say that every member of the commission, including every member of the majority, took seriously into account the multicultural factor. There was a slight disagreement on modalities, but there is some interesting language in all those texts that I could suggest to you.

An hon. member: I thought there would be more country and western stations in Toronto than there would be for the blacks.

Mr. Spicer: By the way, I can tell you, it is a different decision process now. We now have, under the new Broadcasting Act, the principle of who hears, decides. As you know, the panel cannot be overruled by the folks at home base any more.

Mrs. Maheu: Could I just ask one little question on the fourth paragraph in your report? You say the government's general multiculturalism objectives are reflected in the Broadcasting Act, from which you take your mandate. What about the mandate your board also takes from the Canadian Multiculturalism Act, which obliges crown corporations, etc.?

Mr. Spicer: You are asking what are the sources of our interest in multiculturalism?

Mrs. Maheu: You are talking about the mandate for the CRTC having objectives that are reflected in the Broadcasting Act, but are you not equally bound by the mandate that covers all government boards and commissions through the Canadian Multiculturalism Act?

Mr. Spicer: Oh yes, obviously. Yes, we definitely are. I should point out we have been somewhat ahead of governments at the CRTC, as in 1985 we put out our ethnic broadcasting policy, long before the Canadian Multiculturalism Act. This is a credit to my predecessors. This has been a subject of great interest to them and I think they have taken a proactive approach. I am giving credit to my predecessors here; they have not waited for a law to come.

I have told you, I plead guilty for not having good information from the inside, and you have a firm commitment that your time is not wasted today. I'll take that seriously; we'll give you much better results.

But, again, I would just ask you, if you are judging the CRTC, do take a look at our performance in licensing and in creating ethnocultural broadcasting. I think it is a pretty good job that my predecessors have done and we will be continuing to try to do.

Mrs. Maheu: Thank you.

[Traduction]

Mme Maheu: D'accord.

M. Spicer: Je préférerais que vous vous en teniez à l'excellente décision qu'ont prise majoritairement mes collègues, et si vous avez l'obligeance d'examiner également mon humble opinion dissidente, vous aurez alors une vision complète de la question. Celle-ci a donné lieu à un excellent débat. Je dirais que tous les membres du Conseil, et j'inclus tous les membres du bloc majoritaire, ont bien pris en compte le facteur multiculturel. Il y a une légère mésentente quant aux modalités, mais il se trouve dans ces textes certains passages intéressants dont je pourrais vous recommander la lecture.

Une voix: J'aurais cru qu'à Toronto il y aurait davantage de stations diffusant de la musique country et western qu'il n'y aurait de stations de radio noires.

M. Spicer: Soit dit en passant, je peux vous dire que le processus de prise de décision n'est plus le même. Maintenant, en vertu de la nouvelle Loi sur la radiodiffusion, nous appliquons le principe que l'auditeur décide. Comme vous le savez, le comité ne peut plus se voir dicter son comportement par l'administration centrale.

Mme Maheu: J'aimerais vous poser une petite question au sujet du quatrième paragraphe de votre document? Vous dites que les objectifs généraux du gouvernement en matière de multiculturalisme se retrouvent dans la Loi sur la radiodiffusion, de laquelle vous tirez votre mandat. Qu'en est-il du mandat que le conseil tire de la Loi canadienne sur le multiculturalisme, auquel sont assujetties les sociétés d'État et d'autres intéressés?

M. Spicer: Vous demandez pourquoi nous nous préoccupons du multiculturalisme?

Mme Maheu: Vous dites que le CRTC a pour mandat de viser des objectifs qui se retrouvent dans la Loi sur la radiodiffusion, mais est-ce que vous n'êtes pas également liés par le mandat conféré à tous les organismes et à toutes les commissions gouvernementales aux termes de la Loi canadienne sur le multiculturalisme?

M. Spicer: Évidemment. Nous le sommes certainement. J'ajouterai même que le CRTC a devancé les gouvernements, quand, en 1985, il a élaboré sa politique de radiodiffusion ethnique, et cela bien avant l'adoption de la Loi canadienne sur le multiculturalisme. C'est tout à l'honneur de mes prédécesseurs. Cette question les intéressait au plus haut point et je pense qu'ils ont pris l'initiative. Je reconnais ici le mérite de mes prédécesseurs; ils n'ont pas attendu l'adoption d'une loi.

Je l'ai déjà dit, je m'excuse de ne pas disposer des renseignements internes voulus, mais je peux vous assurer que vous n'avez pas perdu votre temps aujourd'hui. J'en prends bonne note, nous vous présenterons des informations bien plus précises.

Par ailleurs, si vous évaluez le CRTC, je vous demande simplement d'examiner notre rendement en matière d'attribution de licences et de création de services de radiodiffusion ethnoculturelle. Je crois que mes prédécesseurs ont fait un excellent travail et nous nous efforcerons de le poursuivre.

Mme Maheu: Merci.

[Text]

Mr. Karpoff: I would like to apologize to my friend for interrupting him, but it became obvious to me he was addressing his remarks more to me than he was to the witnesses, so being who I am, I have difficulty not jumping in.

I want to make a couple of remarks about this whole question of affirmative action. Often what happens is we set up artificial barriers and then say, of course, the people don't meet the qualifications. This used to happen a great deal in police forces, where you set a height limit and most Asians could not qualify, or you prohibited people from wearing turbans and most Sikhs would not apply to go into the police force.

I will say that over the last number of years the Vancouver city police have aggressively decided they would do something about it and all of a sudden they could drop some of their requirements, or regulations, or whatever you want to call them, and they have done very well in having their police force now reflect more and more of the ethnic and cultural and racial realities of that community—as many police forces have done in Canada.

• 1645

I want to just ask one question. Encouraged by the commission, the Canadian Association of Broadcasters developed a code for sexual stereotyping, and I understand that there is not a parallel code for racial stereotyping.

In view of some of the things we've had happen in such programs as *The Dim Sum Diaries* that took place in Vancouver, which caused a great deal of anxiety and anguish within the Asian community in Vancouver, do you feel that the present CRTC guidelines are effective in addressing incidents in broadcasting that portray negative racial stereotyping, or should there be some other kind of a parallel thing developed, such as a racial stereotyping code that could be then enforced as part of the conditions for granting a licence?

Mr. Spicer: I have to say that we are, in general, very happy to see the broadcasting industry regulate itself. Our attitude, I think, is a Mackenzie King version of conscription. It's regulation if necessary, but not necessarily regulation. If the industry can credibly regulate itself in a given area, we are very pleased to see them do that, and the Canadian Broadcast Standards Council is a good example of that.

We have the impression that a combination of that council, which is just beginning to roll, and our own regulations, which formally prohibit discrimination and abusive comment on the basis of racial or national origin, plus the good sense and the good marketing sense of broadcasters, will lead them to prevent there being any major problem.

There are obviously occasional abuses. We get complaints on these. You are aware of some of them. You hear about them. We jump on them very quickly and we deal with the station people or the network, and we ask them to reply and give us one. One of the ways in which we bring influence to bear is simply by calling people, as you are doing with me, calling me on the carpet, making me squirm a bit. We do the same with broadcasters and it works. It's not at all a futile

[Translation]

M. Karpoff: J'aimerais m'excuser auprès de mon collègue pour l'avoir interrompu, mais il me semblait bien qu'il s'adressait davantage à moi qu'aux témoins, et compte tenu de ma nature, j'ai du mal à ne pas intervenir.

J'aimerais faire quelques observations au sujet de l'action positive. Bien souvent, après avoir mis en place des barrières artificielles, nous disons que les candidats ne satisfont pas aux exigences. Cela s'est beaucoup fait dans les forces policières, où l'on exigeait des candidats une taille minimale, ce qui excluait la plupart des candidats d'origine asiatique; ou encore, comme on interdisait le port du turban, la plupart des Sikhs ne pouvaient pas être admis dans les forces policières.

Dans les dernières années, les forces policières de Vancouver ont décidé de prendre les choses en main et soudainement reconnu qu'elles pouvaient renoncer à certaines exigences, ou à certains règlements. Les autorités municipales ont très bien agi en faisant en sorte que leurs forces policières soient davantage représentatives de la composition raciale, culturelle et ethnique de la collectivité—comme de nombreuses autres forces policières l'ont par ailleurs fait au Canada.

Je n'ai qu'une question. Encouragée par le conseil, l'Association canadienne des radiodiffuseurs a élaboré un code sur les stéréotypes sexuels et je crois comprendre qu'il n'y a pas de code parallèle sur les stéréotypes raciaux.

Compte tenu des réactions inquiètes, par exemple de la communauté asiatique de Vancouver, à des programmes comme *The Dim Sum Diaries*, pensez-vous que les lignes directrices actuelles du CRTC sont suffisamment strictes pour éviter la projection de stéréotypes raciaux négatifs ou faudrait-il sérieusement songer à élaborer un code parallèle sur les stéréotypes raciaux dont le respect serait obligatoire pour l'obtention d'une licence?

M. Spicer: Je dois dire que d'une manière générale nous sommes très heureux que l'industrie de la radio-télédiffusion se réglemente d'elle-même. Notre attitude est celle, je pense, de MacKenzie face à la conscription. La réglementation si nécessaire mais pas nécessairement la réglementation. Si l'industrie peut se réglementer elle-même de manière crédible dans un domaine donné, nous en sommes fort heureux et le Conseil canadien des normes de la radiodiffusion en est un bon exemple.

Nous avons l'impression qu'une combinaison de ce conseil qui en est à ses premiers pas et de nos propres règlements qui interdisent formellement les commentaires discriminatoires et péjoratifs fondés sur l'origine raciale ou nationale, plus le bon sens et le bon sens commercial des radio-télédiffuseurs, les incitera à éviter tout problème majeur.

Il est évident que tout n'est pas toujours parfait. Chaque fois qu'il y a des abus nous recevons des plaintes. Nous sommes au courant de ces abus. Nous intervenons très rapidement auprès des responsables de la station ou du réseau et nous leur demandons des explications. Un des moyens les plus simples d'intervention est de convoquer les responsables, comme vous le faites avec moi et que vous me soumettez à la question. Nous faisons la même chose avec les

[Texte]

procedure. Although we don't necessarily put people in jail for the first offence, we certainly demand accounts over and over again, and turn up the heat if they don't perform. I have the impression that there is not a major problem of racism and racial comment or abuse of our airways right now. There are occasional ones and we're eternally vigilant to prevent them. If you think we should go further, we would love to have your advice.

Mr. Karpoff: What was your reaction to the CBC Radio's *The Dim Sum Diaries* in Vancouver?

Mr. Spicer: I must say that I was otherwise engaged when that came up. From what I read of the file, it seems to be somewhat of an Archie Bunker situation, where you had a series that was attempting to fight racism and using humour in a way that maybe escaped some of the listeners.

A lot of people, when Archie Bunker, or *All in the Family* began, said this was a vicious, racist show. After awhile people caught on to the idea that the show was making fun of a bigoted person who was Archie Bunker. That is maybe the best analogy that I am told we could offer to that.

We also got the complaints. We looked into them. We asked the CBC to address them and they did. We have copies of Mrs. Maheu's letter and we believe they are taking steps to clarify it, that there was no harm intended.

I must say, I would like to pay tribute to public and private broadcasters in Canada. They really are more conscientious than sometimes the public gives them credit for, if only through good marketing. But they also have a good public spirit; they're not interested in hurting the country or society.

Occasional abuses arise and we all want to have very vigorous free speech in this country. Nobody wants to censor the airwaves, but we do want to, on the other hand, prevent flagrant and systematic abuse of the airwaves. I think the combination of instruments we have, of very tough CRTC regulations, plus the Canadian Broadcast Standards Council, plus the common sense and marketing sense of broadcasters and their public spirit are a pretty good combination right now.

• 1650

M. Lopez: Je voudrais préciser davantage ma pensée de tout à l'heure, monsieur Spicer. Je fais moi-même partie d'une minorité, comme vous le savez tous. Je dois vous dire nettement que je serais insulté si on me mettait une étiquette. Peu importe d'où on vient, on est tous des citoyens canadiens. Je crois qu'il est plus juste de voir les choses ainsi.

Ce que j'apprécie le plus en tant que membre d'un minorité, c'est d'être traité comme tout autre Canadien. Si on me donnait un poste quelconque simplement parce qu'il faut avoir un membre d'une minorité pour se conformer au pourcentage de la population de la même origine que moi, cela m'affecterait énormément et cela pourrait aussi affecter le service donné à la population.

[Traduction]

radio-télédiffuseurs et cela marche. Ce n'est pas du tout futile. Bien que nous n'envoyons pas forcément les coupables en prison, nous ne cessons de leur demander des comptes et nous augmentons la pression s'ils ne s'exécutent pas. J'ai l'impression qu'il n'y a pas de problème majeur de racisme et de discrimination ou de commentaires raciaux actuellement sur nos ondes. Il y a des abus occasionnels et nous sommes d'une extrême vigilance pour les prévenir. Si d'après vous il faut aller plus loin, c'est avec grand plaisir que nous écouterons vos conseils.

M. Karpoff: Quelle a été votre réaction à l'émission de radio de Radio-Canada *The Dim Sum Diaries* à Vancouver?

M. Spicer: Je dois avouer que j'étais occupé ailleurs quand cette affaire a éclaté. D'après ce que j'ai pu lire du dossier cela ressemble un peu à ce qui s'est passé avec Archie Bunker. C'était une série dont l'objectif était de lutter contre le racisme en utilisant un certain humour qui semble avoir échappé à certains des auditeurs.

Quand l'émission Archie Bunker ou *All in the Family* a commencé, le public s'est plaint de son caractère méchant et raciste. Après quelques temps, il s'est rendu compte que cette émission ridiculisait en fait un bigot, Archie Bunker. D'après ce qu'on me dit c'est la meilleure analogie que nous puissions offrir.

Nous avons aussi reçu ces plaintes, nous les avons étudiées et nous avons demandé à Radio-Canada de nous donner des explications. Nous avons des copies de la lettre de M^{me} Maheu et nous croyons que Radio-Canada prend des mesures pour démontrer que le préjudice n'était pas du tout intentionnel.

Je dois dire que j'aimerais rendre hommage aux radio-télédiffuseurs publics et privés du Canada. Ils sont réellement plus consciencieux que le public ne leur en accorde parfois le crédit, ne serait-ce que pour des raisons d'image commerciale. Mais ils ont également un bon esprit public; blesser le pays ou la société ne les intéresse pas.

Il arrive qu'il y ait des abus et malgré tout nous voulons tous défendre la liberté d'expression dans notre pays. Personne ne veut censurer les ondes, mais en revanche, nous voulons prévenir tout abus flagrant et systématique des ondes. Je crois que la combinaison de nos instruments, de règlements très stricts du CRTC, plus le Conseil canadien des normes de radiodiffusion, plus le sens commun et le sens commercial des radio-télédiffuseurs et leur esprit public composent actuellement une excellent combinaison.

Mr. Lopez: I would like to be more specific about what I meant earlier, Mr. Spicer. I, myself, am a member of a minority, as you all know. I must tell you frankly that I would be insulted if you were to put a label on me. Regardless of our origins, we are all Canadian citizens. I think that this is the fairest way of looking at things.

What I value most, as a member of a minority, is being treated like any other Canadian. If I were given a position simply because a member of a minority group was necessary in order to comply with the percentage of the population of the same origin as me, that would have a serious impact on me and might also affect the service given to the public.

[Text]

Je suis membre d'une minorité qui n'est peut-être pas trop visible. Il y en a qui me voient plus vite que d'autres. Cependant, je crois que c'est nous insulter et non nous aider que de mettre en place ce que certains croient être l'équité. Pour moi, c'est un poste qu'on m'offrirait, ce qui diminuerait peut-être la qualité du service offert. Encore une fois, le meilleur système, c'est le système d'embauche selon la compétence par concours. Le plus compétent l'emporte. Mais il faut toujours prendre bien soin de ne pas mettre d'obstacles à qui que ce soit.

Cela dit, j'aimerais vous poser une autre question très brève.

Supposons qu'un groupe quelconque demeurant dans une ville canadienne demande un permis pour exploiter un poste de radio ou de télévision dans une langue autre que le français et l'anglais. On sait très bien que, quand il s'agit des langues officielles, le français et l'anglais, on tient compte d'un critère: 5 p. 100 ou 500 personnes doivent vivre dans une communauté pour avoir droit au service dans leur langue. Au CRTC, quel est le nombre qui justifie l'attribution d'un permis de radio ou de télévision en langue autre que le français et l'anglais?

M. Spicer: Monsieur Lopez, d'abord, il y a des critères objectifs qui s'appliquent à toutes les communautés. Il y a d'abord un critère technique: existe-t-il une fréquence libre? Deuxièmement, il y a un critère économique: est-ce qu'une étude du marché local dans telle ou telle ville révèle qu'il y a de la place pour une autre station capable de s'autofinancer à même l'assiette de publicité qui existe? Vous n'êtes pas sans savoir que la situation économique de la plus grande partie de l'industrie de la radiodiffusion et de la télédiffusion au Canada est assez pénible en ce moment. On parle même d'une crise à certains égards. Donc, nous devons commencer par ces deux facteurs-là.

Toutes choses étant égales, je dirais que nous prêtons une oreille extrêmement attentive à toute demande qui puisse mieux refléter la société canadienne. Nous commençons par cela. Nous voulons nous inspirer à la fois de la Loi sur le multiculturalisme et de l'article 3 de la Loi sur la radiodiffusion qui stipule que le système de radiodiffusion, dans son ensemble, doit refléter fidèlement et d'une manière équilibrée la population canadienne telle qu'elle est. Nous prenons cela très sérieusement dans toutes nos discussions sur les stations, dans toutes les décisions pour ouvrir une audience, dans toutes les discussions pour attribuer une licence.

Donc, même si nous manquons de personnel au niveau des commissaires et qu'ils sont d'origine non traditionnelle—et j'en conviens—, je dois dire que nous faisons un effort extrêmement sérieux pour prêter oreille à cela et encourager les groupes ethnoculturels à s'exprimer avec vigueur, ce qu'ils font.

M. Lopez: C'est un critère purement financier à ce moment-là. Ce n'est pas un critère de pourcentage de la communauté à desservir. Chez vous, c'est strictement financier et économique.

M. Spicer: Nous devons prêter oreille à cela, parce que je pense que le public ne serait pas content que l'on donne des licences à des compagnies qui feraient faillite un an plus tard. Cela s'est déjà vu. Dans l'industrie de la radiodiffusion,

[Translation]

I belong to a minority that may not be too visible. Some people are aware of me more quickly than others. However, I think that we are being insulted rather than helped by what some people consider to be equity programs. I feel that would mean giving me a job, and thus possibly diminishing the quality of the service provided. I still think the merit system by competition is the best. Let the most deserving candidate win. But we always have to be very careful not to create obstacles for anyone.

Having said that, I would like to ask you another very short question.

Let us suppose that some group in a Canadian city applies for a licence to operate a radio or television station in a language other than French or English. It's well known that in the case of the official languages, French and English, the criteria for entitlement to service in either language is 5% or 500 people living in a community. What figure does the CRTC use to justify issuing a radio or television licence in a language other than French or English?

Mr. Spicer: Mr. Lopez, first, there are objective criteria that are applied in all communities. Initially, there is a technical criterion: Is there a frequency available? Second, there is an economic criterion: Does a local market survey in any given city or town show that another station could be supported out of the existing advertising base? You must be aware that the broadcasting industry is in a very difficult economic position at the moment throughout Canada. There is even talk of a crisis in certain areas. Therefore, we have to begin with these two factors.

All things being equal, I would say that we would very carefully consider any request that would contribute to reflecting Canadian society better. This is our starting point. We want our decisions to be based on both the Multiculturalism Act and section 3 of the Broadcasting Act which specifies that the broadcasting system, as a whole, must faithfully provide a balanced reflection of the Canadian public as it exists. We take this extremely seriously in all our discussions on stations and in all decisions to begin hearings and issue licences.

Therefore, even though we do not have many commissioners of non-traditional origins—and I accept that—I must say that we are very determined to deal with this and to encourage ethno-cultural groups to express themselves vigorously, which they do.

Mr. Lopez: The criteria is purely financial then, it is not based on the percentage of the community to be served. You look strictly at the financial and economic implications.

Mr. Spicer: We have to take that into account, because I believe that the public would not like us to issue licences to companies who would go bankrupt a year later. That has already happened. In the broadcasting industry, some

[Texte]

il y a des entrepreneurs qui ont risqué leur vie et leur patrimoine pour monter des stations. Il ne faut quand même pas attribuer des licences à gauche et à droite sans faire attention aux réalités du marché.

• 1655

Pour répondre à votre préoccupation, nous sommes très, très ouverts à des suggestions de communautés ethnoculturelles ou non traditionnelles qui souhaiteraient utiliser les ondes pour rejoindre leur public et aussi pour faire le pont entre elles-mêmes et la population canadienne dans son ensemble. C'est un objectif tout aussi important.

M. Lopez: Il n'y a pas de critères?

M. Spicer: Non, il n'y a pas de critères restrictifs. Ce sont des critères d'accueil, je dirais.

Mr. Redway: Returning to my questions, Mr. Spicer, and following up on those of Mr. Lopez, you indicated, for instance, that you try to take into account, when you are hearing an application, all of the various factors that reflect our society, but that you have only one person out of eleven who might bring a specific perspective of that sort to the decision-making process.

You also said that you had no criteria for how to form your panels, other than your own thoughts on this. I just want to suggest to you that perhaps you should consider putting together some criteria in a somewhat sensitive way, reflecting the concerns that Mr. Lopez has here. It might be interesting to see what influence that might bring to bear on the Governor in Council when making appointments, that you actually had some criteria for the kinds of panels you wanted.

I leave that thought with you and move on then to the whole question of the hearing. You have your applicants; you have your panel struck. Specifically what do you do other than, to use your words, "try very seriously to encourage people who are not of the long time French-English cultural background"? Again, is there some sort of written material that everyone on the panel has in front of him, to remind him of all the concerns of Canadians and the need to promote full participation of all Canadians in broadcasting, or are they left to worry about whether they spilled their orange juice on their suits in the morning?

Mr. Spicer: I wish it were that simple. You can take for granted that the commissioners have all read the Broadcasting Act many times over. They know it by heart.

They know what it says about ethnic and cultural background. This is in their blood. We don't have to lay down a little piece of paper saying don't forget this and that, because there are a thousand other factors, believe it or not—financial, technical and geographical. But this one we do take very seriously, and I can assure you that in our debates this is a very powerfully expressed factor, independent of whether there is only one out of eleven of non-traditional

[Traduction]

broadcasters have put everything on the line in order to open their stations. We certainly can't issue licences willy-nilly without considering the market realities.

Regarding your concern, we are extremely open to suggestions from ethnocultural groups or non-traditional communities that would wish to broadcast in order to reach their constituency or to establish a bridge between their own group and the whole of the Canadian population, which is an equally important objective.

Mr. Lopez: There are no criteria?

Mr. Spicer: No, there are no restrictive criteria. I would say that what we have are inclusion criteria.

M. Redway: Pour en revenir à mes questions, monsieur Spicer, et en suivant l'orientation de celles posées par M. Lopez, je note, par exemple, que vous vous efforcez, lors des audiences concernant une demande de licence, de tenir compte de tous les facteurs qui reflètent les différents aspects de notre société; toutefois, vous ne comptez qu'une personne sur 11 qui pourrait contribuer à un point de vue particulier lors de la prise de décision.

Vous avez également dit que la constitution des commissions reflétait votre propre jugement et que vous n'aviez pas établi de critères à ce sujet. Je me permets de vous suggérer que vous devriez peut-être envisager l'établissement de quelques critères sensés qui tendraient compte des craintes exprimées par M. Lopez. Si vous disposiez de quelques critères vous permettant d'obtenir les commissions que vous désirez, il serait intéressant de voir comment cela pourrait influencer le choix des commissaires par le gouverneur en conseil.

Vous pourrez y penser. Je voudrais maintenant passer à la question des audiences. Vous avez reçu des demandes; la commission a été constituée. Que faites-vous, spécifiquement, de plus que, comme vous l'avez dit, «fournir un effort sérieux pour encourager les personnes qui n'appartiennent pas à la vieille culture française ou anglaise»? Ici encore, disposez-vous d'un document écrit quelconque qui pourrait être remis à chaque membre de la commission pour lui rappeler les préoccupations des Canadiens et la nécessité de promouvoir une pleine participation de tous à la radiodiffusion; ou bien laissez-vous les commissaires méditer sur ce qu'ils ont mangé à leur petit déjeuner?

M. Spicer: J'aimerais que les choses soient aussi simples que cela. Vous pouvez tenir pour acquis que les commissaires ont lu bien des fois la Loi sur la radiodiffusion. Ils la connaissent par cœur.

Ils savent ce que la loi dit au sujet des antécédents ethniques et culturels. Cela fait partie de leur vie. Nous n'avons pas à leur donner un document quelconque précisant qu'il ne faut pas oublier ceci ou cela. En effet, il faudrait mentionner une myriade de facteurs, comme, entre autres, les aspects financiers, techniques et géographiques. Mais l'aspect dont nous parlons actuellement est pris très au sérieux et je peux vous assurer qu'il est exprimé fréquemment et avec

[Text]

background. Others of us have raised it, I point out, and I don't want to stir that pot any more. Here you have an anglo from Toronto who supported a black music station. I don't look very black, as you know.

I don't think you have to necessarily assume that you can't go outside your own skin colour to express an opinion. It would be desirable, and I hope that we are going the way of having more commissioners with that background. It will make it a lot easier and, above all, more credible when these decisions are made. You could have the most wonderful, sensitive, fair decision if it were made by seven guys like me, looking exactly like me, anglo, middle-aged males and so on, but it wouldn't stick.

I take your point very seriously—

Mr. Redway: Perhaps I could suggest to you that you go back and reflect on that point, too.

Mr. Spicer: Sure.

• 1700

Mr. Redway: There may be nothing else you can do, but rather than just coming in and sitting down in the morning, listening to the evidence and asking the first questions that come into your head, maybe there is something that might be done to perhaps help the process along in that respect.

May I also ask what happens if there isn't an applicant for the station, for example, from a non-traditional community? Do you say, so what, these are the only people, or do you give that any thought?

Mr. Spicer: No, I have to say we don't. Everybody is treated equally.

Mr. Redway: Everybody who applies.

Mr. Spicer: Yes, every Canadian.

Mr. Redway: You haven't looked to see whether there are some systemic barriers to making an application?

Mr. Spicer: Nobody has ever alleged it that I know of, and I meet these—

Mr. Redway: Well, one of the purposes of us being here is to make sure we get rid of systemic barriers—

Mr. Spicer: Sure.

Mr. Redway: —and I would suggest that maybe you could go back and think about that one, too.

Mr. Spicer: I will be glad to go back. I will consider everything you say.

Mr. Redway: We will look forward to hearing your responses when you come back to see us after doing that.

Can I just be a little more specific, and I know your concerns with respect to the FM station that we referred to here, but I am under the impression there is a further licence available in the Toronto area, part of the the CKO network.

[Translation]

vigueur lors de nos débats, indépendamment du fait qu'un seul des 11 membres a des antécédents non traditionnels. D'autres que nous ont soulevé cette question, mais je me permets de vous le souligner, et je ne veux pas poursuivre ce débat. Vous avez devant vous un anglophone de Toronto qui a appuyé la création d'une station de musique noire. Comme vous le savez, je ne suis pas particulièrement noir.

Je ne pense pas que l'on doive toujours supposer qu'il est impossible d'oublier la couleur de notre peau quand nous exprimons une opinion. Il serait souhaitable d'avoir un plus grand nombre de commissaires qui viendraient de ce groupe et j'espère que cela pourra se faire. Cela faciliterait le processus et, surtout, les décisions prises seraient plus crédibles. Vous pourriez avoir la meilleure des décisions, la plus équitable et la mieux adaptée aux circonstances, mais si elle est prise par sept hommes comme moi, me ressemblant comme des frères, anglophones, d'âge mûr, etc., elle ne sera pas acceptée.

Je prends vos remarques très au sérieux. . .

M. Redway: Je pourrais peut-être vous demander d'en prendre note et d'y réfléchir également.

M. Spicer: Certainement.

M. Redway: Vous ne pouvez peut-être rien faire d'autre, mais au lieu de se contenter de venir ici, d'écouter les témoins et de poser les premières questions qui viennent à l'esprit, il est peut-être possible de faire quelque chose pour faire progresser le processus dans la voie voulue.

Puis-je vous demander ce qui se passe s'il n'y a pas de demande de licence provenant d'une collectivité non traditionnelle? Est-ce que vous vous dites: «Eh bien, voici les seuls requérants», vous intéressez-vous à cet aspect?

M. Spicer: Non, je dois dire que nous ne le faisons pas. Tous sont traités de la même façon.

M. Redway: Toutes les personnes qui font une demande.

M. Spicer: Oui, tout Canadien.

M. Redway: Vous n'avez pas cherché à savoir si des barrières systémiques s'opposaient à une demande de licence?

M. Spicer: À ma connaissance, personne n'a jamais prétendu qu'il en existait et je rencontre ces. . .

M. Redway: L'une des raisons pour lesquelles nous sommes ici est justement de s'assurer que les barrières systémiques seront éliminées. . .

M. Spicer: Certainement.

M. Redway: Et je pense que vous pourriez prendre note de cela et y réfléchir.

M. Spicer: Je serai heureux de reprendre mes travaux et j'examinerai tout ce que vous me dites.

M. Redway: Ce serait un plaisir pour moi de connaître vos réponses quand vous reviendrez nous voir après cet examen.

Pour être plus précis, je connais vos préoccupations au sujet d'une station MF dont nous avons parlé ici, mais j'ai l'impression qu'il y a une autre licence disponible dans la région de Toronto, dans le cadre du réseau CKO. Je ne sais

[Texte]

I'm not sure whether there has been a decision to deal with the Toronto licence separately or to deal with it as part of the network. Perhaps you could help me there and tell me what stage you are at in considering that matter. Are you are taking into account in this whole process anything that went on in the other application?

Mr. Spicer: Obviously, you know I can't prejudge the issue. We have told the public, and that includes any candidates for those frequencies, that we will look at any proposal for network or that individual station.

Mr. Redway: So you are saying you are open for applications now?

Mr. Spicer: Oh yes.

Mr. Redway: Is that an open-ended situation or is there a time limit where you cut off applications?

Mr. Spicer: I will have to ask Mr. Darling.

Mr. Darling: There is no time limit. We have served notice the frequencies are available. What will determine a time limit is when we have a valid application, which is, by the criteria of the commission, valid for hearing. That means there is an adequate program proposal, there is an adequate financing proposal. The commission would then be obligated under its own procedures to schedule that application for consideration. That does not mean that the commission would find that particular application adequate. It depends on a whole set of criteria the commission would take into account. One of them would be whether that station would simply be the 11th station of 12, serving the same type of programming, or is it going to offer a new and varied programming that would suit a portion of the community not presently served? There are two separate steps there, and so it is, in a sense, open-ended until we have an application. Then the application has to be disposed of, but that doesn't prejudge that it still wouldn't be available after that application is considered by the commission.

Mr. Redway: If I understand you correctly, the application does not have to be an application for an all news station or an all news network.

Mr. Darling: There was no limitation placed on any application characteristics for the frequency available in Toronto.

Mr. Spicer: Mr. Chairman, could I have maybe 20 or 30 seconds to try to wrap up some of the questions that the hon. member has raised. The criteria question I will take at notice. I just point out that they have to be extremely flexible. When I appoint a panel, I don't just flip a coin. We do take into account the technical, financial, and cultural factors and who knows something about them. We look at the agenda of each hearing, which may have several items that demand special expertise, and each commissioner knows them.

[Traduction]

pas s'il a été décidé de traiter de la licence à Toronto séparément, ou de la considérer comme faisant partie de l'ensemble du réseau. Vous pourriez peut-être me donner des précisions à ce sujet et me dire où vous en êtes dans ce dossier. Tenez-vous compte à ce sujet de tout ce qui s'est passé dans le cas de l'autre demande de licence?

M. Spicer: Comme vous le savez sûrement, je ne peux pas présumer, à l'avance, des résultats de cette étude. Nous avons dit publiquement, et tout candidat désirant utiliser ces fréquences le sait, que nous sommes prêts à examiner toute proposition, sur la base du réseau ou d'une station individuelle.

M. Redway: Donc, vous pouvez recevoir des demandes dès maintenant?

M. Spicer: Certainement.

M. Redway: Est-ce une offre sans durée fixe ou y a-t-il une échéance après laquelle vous n'accepterez plus de demandes?

M. Spicer: Je dois consulter M. Darling.

M. Darling: Il n'y a pas d'échéance. Nous avons annoncé que les fréquences étaient disponibles. Il y aura une échéance dès que nous aurons reçu une demande valide, répondant aux critères de la commission et justifiant des audiences. Ceci veut dire que l'on aura déposé un projet acceptable de programmation et un plan financier adéquat. Les règles qui le régissent obligeraient alors le conseil à prévoir l'examen de cette demande. Ceci ne veut pas dire que le conseil jugera que cette demande est satisfaisante. Il faut en effet tenir compte de toute une série de critères et l'un de ces derniers serait de savoir si la station serait tout simplement la 11^e sur un total de 12 offrant le même genre de programmation, ou si elle se propose de donner une programmation nouvelle et diversifiée qui correspondrait au désir d'une partie de la collectivité qui n'est pas actuellement bien servie. Il y a donc deux étapes dans le processus et, dans un certain sens, aucun délai ne sera fixée tant que nous n'aurons pas reçu de demande. Une fois qu'une demande aura été reçue, elle devra être étudiée mais ceci ne veut pas nécessairement dire que les fréquences ne seront pas toujours disponibles une fois que le conseil aura examiné la demande.

M. Redway: Si je vous ai bien compris, la demande ne doit pas nécessairement porter sur une station ou un réseau de nouvelles continues.

M. Darling: En ce qui concerne la fréquence disponible à Toronto, aucune limite n'est associée au contenu de la demande.

M. Spicer: Monsieur le président, je vous demande de bien vouloir m'accorder une trentaine de secondes pour essayer de donner une brève réponse aux questions posées par le député. J'ai pris bonne note de sa remarque au sujet des critères, mais je dois signaler qu'ils devraient être extrêmement souples. Quand je nomme des commissaires à une commission, je ne me contente pas de jouer à pile ou face, mais je tiens compte des aspects techniques, financiers et culturels et des connaissances des commissaires dans ces différents domaines. Nous examinons également l'ordre du jour de chaque audience et les points qui requièrent une expertise particulière des commissaires.

[Text]

In the debates we have internally, I can only assure you that this does come up sometimes very vigorously, and it will more so if we have more commissioners of these other backgrounds.

A final point of detail may encourage you a bit. The vice-chairman of broadcasting, Ferland Belisle, and I are embarking on a cross-country tour of eight cities to visit not only broadcasters of radio and television and the creative communities, but the socio-cultural and ethnocultural communities. This is our own initiative. We are not waiting for a hearing. We're going out.

• 1705

We asked the Canadian Ethnocultural Council to organize local meetings with its people in these eight cities and to help us hear their concerns directly. This is very proactive. We're doing it informally beyond the normal official hearings we have, which are a bit intimidating. One of the reasons is to bring these shy people out of the woodwork. So we will be starting to meet in St. John's, then Halifax and Montreal, then the west. We'll be going out of our way to encourage these people, and I'll bear in mind what you said. I think it's a good encouragement to go further with this.

Le président: Monsieur le président,

on behalf of the members, the clerk, the research person, I want to thank you very much for your presentation and your openness.

À mes yeux,

you're in a no-win situation.

Vous vivez le syndrome Hygrade jusqu'à un certain point. Vous fronchez les sourcils, mais dans mon milieu, lorsqu'on parle du syndrome de Hygrade en administration, c'est le *no-win position*. Plus elles sont fraîches, plus il s'en vend, et plus il s'en vend, plus elles sont fraîches. On parle des saucisses Hygrade. C'est du *management*. Plus vous êtes excellent, plus vous rendez service et plus la population vous en demande.

Je me permets de revenir à votre sincérité et à la position que vous avez prise face aux questions de M^{me} Maheu et à mon commentaire. Nous n'avons pas l'intention de vous crucifier et nous ne le ferons pas, parce qu'à tout péché, miséricorde. Par contre, nous travaillons avec du tissu humain; nous travaillons avec le tissu canadien à ce Comité. C'est aussi le cas à certains autres comités, mais celui-ci est extrêmement sensible, et le président d'une organisation aussi importante que la vôtre ne peut pas se permettre de faiblesses.

Il est fort possible qu'avant l'an prochain, nous vous demandions des réponses aux questions auxquelles vous n'avez pas répondu. Comme président, je ne voudrais pas attendre à l'an prochain pour obtenir des réponses. Votre vitesse pourra être la nôtre, mais je vous demanderais, au nom de chacun de nous, de faire montre d'une certaine célérité. Il est fort possible que nous vous invitions à vous présenter avant l'an prochain. Merci.

[Translation]

Lors de nos discussions internes, je peux vous assurer que ce sujet est vivement débattu et il le serait encore davantage si nous avions plus de commissaires présentant des antécédents plus variés.

Finalement, un détail qui vous encouragera peut-être. Le vice-président responsable de la radiodiffusion, Ferland Belisle, et moi allons nous rendre dans huit villes du pays pour y visiter non seulement les stations de radio et de télévision ainsi que les collectivités artistiques, mais aussi les groupes socio-culturels et ethnoculturels. Cela vient de notre propre initiative. Nous n'attendons pas qu'il y ait une audience. Nous allons agir.

Nous avons demandé au Conseil ethnoculturel du Canada d'organiser des réunions locales avec ses membres dans ces huit villes de façon à nous permettre d'entendre directement leurs préoccupations. C'est une attitude très proactive. Nous allons procéder de façon nonofficielle, en dehors du cadre des audiences habituelles, qui sont parfois intimidantes. Nous voulons ainsi amener ces personnes quelque peu timides à se manifester. Nous allons commencer par tenir des réunions à St. John's, pour ensuite aller à Halifax et à Montréal, puis dans l'Ouest. Nous allons faire notre possible pour encourager ces personnes et je n'oublierai pas ce que vous avez dit. Je pense que cela va nous encourager à faire davantage.

The Chairman: Mr. Chairman,

au nom des membres, du greffier, de l'attaché de recherche, je voudrais vous présenter nos remerciements pour votre exposé et votre attitude d'ouverture.

À mes yeux,

vous vous trouvez dans une situation sans issue.

You are living the Hygrade Syndrome up to a certain point. You are frowning but when we talk about the Hygrade Syndrome in management it refers to a situation sans issue. The fresher they are, the more you sell, and the more you sell, the fresher they are. We are talking about Hygrade wieners. That's management. The better you are, the better the service you offer and the more the population wants you.

If you allow me, I'll go back to your frankness and your position on the question that was asked by Mrs. Maheu and my observations. We won't crucify you because every sin may be forgiven. On the other hand, we work with human fabric; we are working with the Canadian fabric in this Committee. It is also the case in certain other committees but this particular one is very sensitive and the Chairman of a commission as important as yours cannot show weaknesses.

It is quite possible that before next year we ask you to answer the questions you have not answered yet. As Chairman, I would prefer not to have to wait until next year to get your answers. You can proceed at your own pace but I would ask you, on behalf of each of us, to be as diligent as you can. It is quite possible that we invite you to appear before us before next year. Thank you.

[Texte]

M. Spicer: Merci, monsieur le président. Je vous remercie beaucoup de la pertinence et du caractère constructif de vos questions. Je vous assure que je m'empresse de vous surprendre.

Le président: Merci.

M. Spicer: Merci beaucoup.

• 1704

• 1711

Le président: À l'ordre!

Monsieur Yalden, je tiens à vous souhaiter la bienvenue au nom des membres du Comité. Nous allons immédiatement vous céder la parole.

Mr. Maxwell Yalden (Chief Commissioner, Canadian Human Rights Commission): Thank you, Mr. Chairman. I'm very happy to have a chance to be with you this afternoon. The subject before you is one that's front and center on the national agenda and in which you and most certainly your committee can play a very important role.

Like members of the committee, I suppose, I was impressed by a recent survey carried in *The Globe and Mail* and sponsored by the newspaper and the CBC, which suggested that a very considerable majority of Canadians believe racial diversity adds to what is good about this country. The survey reflected a positive perception about the contribution that new Canadians make.

This result is encouraging, but in our view it should not obscure the fact that other Canadians view multiculturalism negatively and that a number of our fellow citizens apparently feel that fostering cultural diversity is not good for Canada and that multiculturalism is divisive and damaging to Canadian unity. These are people who apparently hark back to another time, when some say that what it meant to be a "Canadian" was clearer.

Perhaps there were days when it was easier to define being a Canadian, although I honestly rather doubt it. In any case, those who advocate the dismantling of multiculturalism may have forgotten how profoundly the Canada of 30 or 40 years ago was divided along racial and cultural lines. As a young man of anglo extraction growing up in Toronto, I can recall a city with altogether too many direct and open barriers against minorities. I don't believe any of us wishes to return to that kind of society.

Bien au contraire, monsieur le président, l'objet de la Loi sur le multiculturalisme et de la Loi canadienne sur les droits de la personne est de favoriser la véritable égalité des chances. Le rôle de notre Commission est explicite en ce qu'elle lutte contre la discrimination fondée sur la race, la couleur et l'origine nationale ou ethnique entre autres.

La loi qui a officiellement constitué le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté cite elle aussi la promotion des droits de la personne, des libertés fondamentales et des valeurs qui s'y rattachent comme l'une des fonctions du ministère et du ministre.

[Traduction]

Mr. Spicer: Thank you, Mr. Chairman. I thank you because you asked questions that were relevant and constructive. I can assure you that I will be eager to surprise you.

The Chairman: Thank you.

Mr. Spicer: Thank you very much.

The Chairman: Order, please!

Mr. Yalden, I am pleased to welcome you on behalf of all the members of the committee. Without further delay, I turn the floor over to you.

M. Maxwell Yalden (président, Commission canadienne des droits de la personne): Merci, monsieur le président. Je me réjouis d'être avec vous cet après-midi. Le sujet que vous examinez occupe aujourd'hui l'avant-scène au Canada et vous et votre comité aurez certainement un rôle très important à jouer.

Tout comme les membres du comité, j'ai été impressionné par un sondage récent publié dans les pages du *Globe and Mail* et parrainé par celui-ci et Radio-Canada, qui révélait qu'une majorité appréciable de Canadiens sont d'avis que la diversité raciale ne fait qu'ajouter aux avantages dont nous jouissons au Canada. L'enquête a révélé également que les Canadiens ont une perception favorable de la contribution faite par les néo-Canadiens.

Certes, cela est fort encourageant, mais ne masque pas le fait que certains ont une opinion défavorable du multiculturalisme. Il semble qu'un nombre de nos concitoyens estime que l'on ne doit pas favoriser la diversité culturelle, car celle-ci sème la discorde et nuit à l'unité canadienne. Ils reviennent souvent à l'époque où, aux dires de certains, la définition de «Canadien» était beaucoup plus claire.

Peut-être y a-t-il eu une époque où l'on pouvait définir plus facilement l'identité canadienne—quoique j'en doute fort. En tout cas, ceux qui préconisent l'abolition du multiculturalisme ont oublié les divergences raciales et culturelles qui divisaient le Canada il y 30 ou 40 ans. Jeune homme d'ascendance anglosaxonne, j'ai été élevé à Toronto et j'ai le souvenir d'une ville qui dressait trop d'obstacles directs aux minorités. Je ne crois pas qu'aucun d'entre nous ne désire retourner à ce genre de société.

On the contrary, Mr. Chairman, the object of the Multicultural Act and of the Canadian Human Rights Act is to promote genuine equality of opportunity. The role of our Commission is explicitly stated as being to fight discrimination on the basis of race, colour, ethnic or national origin.

At the same time, the legislation establishing the Department of Multiculturalism and Citizenship establishes the promotion of human rights, fundamental freedoms and related values as one of the duties of the minister and of his department.

[Text]

Il est inévitable que l'application de toute politique favorisant le multiculturalisme soit intimement liée à la promotion des droits fondamentaux. Du point de vue des droits de la personne, deux choses comptent surtout: notre humanité commune et la valeur personnelle que chacun en tire, et notre droit, à titre individuel, de ne pas être victimes de discrimination en raison de stéréotypes qui sont entretenus au sujet de catégories ou de groupes entiers de personnes.

• 1715

Ce qu'exigent les principes des droits de la personne, c'est que chacun ait une chance égale de participer à tous les aspects de la vie de la société malgré les différences, réelles ou perçues, qui peuvent lui venir de son âge ou de son sexe tout autant que de son origine ethnique, de sa race ou de sa couleur.

La garantie d'égalité des chances prévue par les lois sur les droits de la personne serait en réalité vide de sens s'il fallait que chacun laisse son identité culturelle au vestiaire pour se trouver une place égale dans la collectivité ou dans le milieu de travail. Nous sommes libres d'être différents et, en acceptant les différences, nous exprimons notre liberté démocratique la plus chère.

En ce sens, il me semble que les objectifs fondamentaux du multiculturalisme et des droits de la personne sont identiques. Les deux visent à encourager la pleine et libre expression de la diversité humaine. Plus nous accepterons les gens tels qu'ils sont, plus nous aurons de chances de les traiter équitablement. Du même fait, plus nous traiterons les gens équitablement, plus ils auront de chances d'exprimer leur identité de manière honnête et productive.

Bien sûr, le multiculturalisme et les droits de la personne signifient beaucoup plus qu'une foi pieuse en un monde meilleur. Bien que tout le monde les juge souhaitables dans l'abstrait, l'harmonie et l'équité ne sont pas des caractéristiques de la condition humaine qui vont de soi. Les commissions des droits de la personne, tout comme les organismes multiculturels, doivent employer tous les moyens à leur disposition pour faire échec aux facteurs de division et de discrimination dans notre société.

That is why our commission's reports to Parliament strike a cautionary note about the state of race relations and tolerance in Canada and the long-term dangers of complacency. This past year was obviously no exception in the wake of the Oka crisis, of police and minority clashes, of a series of white supremacist demonstrations. All of these, though they may be the work of fringe elements, are nonetheless cause for very serious concern to our commission.

Some would argue that compared to the situation elsewhere, for example in various European countries, our problems are relatively minor. It is of course worth recognizing that by comparative measures, Canada is probably one of the most tolerant societies in the world. In my view, Mr. Chairman, that is not the point. We must judge ourselves not by the performance of others, but by our own standards.

[Translation]

There is no escaping the fact that the policy of multiculturalism is intimately and reciprocally linked to the promotion of human rights. Human rights stresses two things: first, our common humanity, and the individual worth which it implies; and second, our right as individuals not to be discriminated against because of stereotypical assumptions about whole groups and classes of people.

Human rights principles require that individuals be given an equal opportunity to participate in all facets of life despite real or perceived differences. Differences in other words that may arise from an individual's age or sex as much as from one's ethnic origin, or race, or color, are not to diminish the quality of opportunity.

Human rights legislation would be hollow indeed if it required people to check their cultural identities at the door in order to participate equally in the community and in the workplace. One of our most cherished freedoms is the freedom to be different; in welcoming difference, we reaffirm our commitment to the fundamentals of human rights.

It seems to me, in that sense, that the aims of multiculturalism and of human rights are identical, both seek to encourage the full and free expression of human diversity. The more we accept the people as they are, the more likely it is we will treat them fairly. And the more we treat people fairly, the more likely it is that they will express their identity honestly and productively.

Of course, there is more to both multiculturalism and human rights than pious faith in fair play. Desirable as everybody finds them in the abstract, harmony and equity are not fundamental to the human condition. Human rights commissions like multicultural bodies must use what means they can to counter what is divisive and discriminatory in our society.

Voilà pourquoi le rapport annuel de la commission au Parlement insérerait une note d'avertissement sur l'état des relations interraciales et de la tolérance au Canada et sur les dangers à long terme de l'immobilisme. La dernière année a été marquée par la crise d'Oka, les affrontements entre la police et les minorités ainsi qu'une série de manifestations des tenants de la suprématie blanche. Tous ces incidents, bien qu'ils soient le fait de quelques éléments marginaux, ont néanmoins inquiété la commission.

Certains diront que nos problèmes sont bien modestes à côté de ceux de divers pays, dont certains pays européens. Il faut bien reconnaître que selon tout critère objectif, la société canadienne est certainement l'une des plus tolérantes du monde. À mon avis, monsieur le président, là n'est pas la question. Nous ne devons pas nous mesurer selon la conduite d'autrui mais selon nos propres critères.

[Texte]

Canadian society has never been immune to intolerance and mistrust of racial, religious and cultural minorities. It would be the height of naivety to believe that such things cannot happen in the 1990s. They most certainly can. That is why continued strong support for multiculturalism must remain at the forefront of Canada's social priorities, and that is why it is particularly significant and helpful, in our view, that your committee is examining the actions taken to implement the Canadian Multiculturalism Act.

Your committee's decision to monitor the implementation of the bill measures very well with the Canadian Human Rights Commission's own activities. It also sits well with the premise that equal opportunity is sound business and not just posturing. Minority groups in Canada regard barriers to employment as the single, most serious challenge to equality. Our commission's initiatives regarding employment equity are aimed at removing some of those barriers, and your committee's activities will certainly help us to progress in this direction.

An essential part of the challenge in these difficult economic and political times is to dispel simplistic ideas about multiculturalism, including the assumption that it is too expensive. An annual budget for a department of some \$27 million works out at about \$1 per citizen, which is a rather small price to pay for fostering tolerance and equity.

• 1720

It is also being suggested that the problem with multiculturalism is that it is a one-way street. Multicultural groups, it is claimed, expect Canada to accommodate their cultures and their traditions but are not willing to accommodate to Canadian ways.

In my experience, this is very far from reality. It is often those who have most recently come to this country who are insistent on being fully Canadian, and as soon as they can. What we all have to take to heart is that living in a culturally diverse society requires accommodation and understanding on all sides. At the same time, none of us should forget that the system fails if the pursuit of one's own group interests always takes precedence over everybody else's, or over the common interests of all Canadians.

Cultural diversity, in my view, is an essential reality of Canadian life, and it is time that all Canadians accepted that fact. Our policies and our practices must build on that reality, not attempt to deny it. As we look around the world, we see the price of denial in societies that have failed to come to terms with their diversity. In Canada, as elsewhere, pluralism surely presents obstacles and difficulties, but the alternatives in a society like ours are, I think, illusory. We need a common purpose, we need common values, to be sure, but we also need to accept our very real diversity.

Thank you for your attention. I will be happy deal with any questions you may have.

[Traduction]

La société canadienne n'a jamais été à l'abri de l'intolérance et de la méfiance à l'égard des minorités raciales, religieuses et culturelles. Penser que des incidents comme ceux que j'ai énumérés plus haut ne se produiront jamais plus serait le comble de la naïveté, car ils le peuvent. C'est pourquoi l'appui du principe du multiculturalisme doit demeurer à l'avant-scène des priorités d'ordre social au Canada. Il est d'autant plus significatif et utile que votre comité examine précisément les mesures prises par le gouvernement pour mettre en oeuvre la Loi sur le multiculturalisme canadien.

La décision de votre comité de surveiller la mise en application de la loi cadre bien avec les mesures adoptées par la Commission canadienne des droits de la personne. Cela concorde aussi avec le principe élémentaire selon lequel l'égalité des chances ne se résume pas à quelques belles paroles, mais qu'elle est rentable. Les minorités au Canada considèrent les obstacles à l'emploi comme la plus grande entrave à l'égalité des chances. Les interventions de la commission au chapitre de l'équité en matière d'emploi visent à éliminer quelques-uns de ces obstacles. En ce sens, les démarches de votre comité nous aideront à faire des progrès à ce chapitre.

L'un des aspects essentiels du défi que nous devons tous relever, dans le difficile contexte économique et politique qui est le nôtre, consiste à faire échec aux idées simplistes qui circulent sur le multiculturalisme, y compris l'hypothèse selon laquelle cette politique est trop coûteuse. Un budget annuel de 27 millions de dollars représente un dollar par citoyen. Ce n'est pas cher pour répandre la tolérance et l'équité.

Certains ont suggéré que le multiculturalisme ne soit pas une idée réciproque. On soutient que les groupes ethnoculturels s'attendent à ce que l'on tienne compte de leur culture et de leurs traditions, sans pour autant s'adapter aux habitudes canadiennes.

D'après mon expérience, cela est loin d'être vrai. En réalité, ce sont souvent les nouveaux immigrants qui insistent pour être pleinement Canadiens le plus vite possible. Ce que nous devons tous prendre à coeur, c'est qu'une société multiculturelle exige du compromis et de la compréhension de la part de chacun. Aussi, n'oublions pas que le système est voué à l'échec si chacun ne considère que les intérêts de son propre groupe et relègue dans l'ordre ceux de tous les autres.

À mon avis, la diversité culturelle est une réalité de la vie des Canadiens. Il est temps que tous les Canadiens acceptent ce fait. En effet, nos politiques et pratiques doivent s'appuyer sur la réalité et ne pas chercher à la nier. Comme nous pouvons le voir aujourd'hui partout dans le monde, le refus par certaines sociétés de reconnaître leurs diversités culturelles leur coûte cher. Au Canada, comme ailleurs, la mosaïque ethnoculturelle nous réserve des obstacles et des pièges. Toutefois, les solutions de rechange dans une société comme la nôtre sont, à mon avis, illusoire. Certes, il nous faut un but commun et des valeurs communes, mais il nous faut avant tout accepter notre diversité.

Je vous remercie de votre attention et je vous invite à me soumettre vos questions.

[Text]

Le président: Merci beaucoup pour un texte extrêmement bien présenté.

Mme Maheu: Merci de votre présentation, monsieur Yalden.

En vous écoutant, je me disais: Ne serait-il pas beau que tout le monde puisse penser comme vous? Malheureusement, même à l'intérieur de notre Parlement, il nous semble impossible de faire comprendre la réalité canadienne.

Je suis curieuse au sujet d'une chose. Je ne sais pas si vous êtes au courant. J'ai fait une intervention à la Chambre à ce sujet. Vous avez l'habitude de lutter contre la propagande haineuse, mais quand vous avez eu l'occasion d'utiliser les outils disponibles lors de l'incarcération de John Ross Taylor, vous n'avez pas bougé. Ayant tous les outils nécessaires, pourquoi la Commission a-t-elle refusé de les utiliser et attendu aussi longtemps?

M. Yalden: Monsieur le président, je crois que la situation est un peu différente, du moins dans notre perspective. Après le jugement de la Cour suprême dans la cause de John Ross Taylor, il a été question, non pas que la Commission des droits de la personne décide de son avenir, mais plutôt qu'un juge décide si M. Taylor devait ou non retourner en prison.

Entre-temps, il y a eu un développement dont nous n'étions absolument pas au courant, comme la plus grande partie de la population d'ailleurs. M. Taylor s'est lui-même présenté à la prison de Mimico à Toronto, au mois de janvier dernier, et a demandé d'être réincarcéré, ce que le responsable de la prison a fait. M. Taylor est donc entré en prison. Les responsables de la province de l'Ontario, qui n'ont rien à voir avec la Commission canadienne des droits de la personne, ont lu un commentaire minoritaire d'un des juges de la Cour suprême qui disait qu'elle aurait réduit la sentence de M. Taylor à trois mois. M. Taylor a passé quelques semaines en prison et, au bout de ce temps, le responsable de la prison a décidé de le libérer.

• 1725

Par la suite, nous avons eu des discussions avec le ministère de la Justice. Notre position était que c'était le procureur général, et non la Commission canadienne des droits de la personne, qui devait s'occuper des questions d'outrage au tribunal. Cependant, à la suite de ces discussions, on a finalement vu qu'il n'était pas possible de persuader le ministère de la Justice de s'en occuper. On a donc essayé de faire convoquer M. Taylor devant un juge. En fin de compte, il a comparu devant M. le juge Jerome au début de novembre. M. le juge Jerome a décidé que, bien qu'il doive faire face au jugement des cours antérieures, il n'était pas question qu'il retourne en prison. M. le juge Jerome n'a pas écrit les raisons de sa décision, mais on sait qu'il a mentionné son âge, son état de santé, etc.

De toute manière, notre position a toujours été qu'il fallait qu'un juge de la Cour fédérale décide de l'avenir de M. Taylor. C'est ce qui a été fait. Nous n'avions pas le pouvoir de renvoyer M. Taylor en prison.

Mrs. Maheu: Thank you, Mr. Yalden. I guess I'm looking for some other information. Your Canadian Human Rights Commission takes a long time to settle complaints—over two years in a lot of instances. I would

[Translation]

The Chairman: Thank you for a very well presented statement.

Mrs. Maheu: Thank you for your presentation, Mr. Yalden.

While listening to you, I thought to myself, would it not be wonderful if everyone had the same attitude? Unfortunately, even within Parliament, it seems impossible to achieve a true understanding of the Canadian reality.

I am curious about one thing. I do not know if you are aware of it. I rose in the House of Commons to speak on this. You usually fight against hate propaganda, but when you could have used the means at your disposal when John Ross Taylor was imprisoned, you did nothing. The Commission had all the means to act, so why did it refuse to use them and why did it wait so long?

Mr. Yalden: Mr. Chairman, I believe that our reading of the situation differs somewhat. After the Supreme Court ruled in the matter of John Ross Taylor, his future was never to be decided by the Canadian Human Rights Commission, but rather by a judge who was to decide whether Mr. Taylor would be returned to prison or not.

In the meantime, there was a development that we knew absolutely nothing about and that most Canadians knew nothing about. Mr. Taylor turned himself over to the Mimico jail in Toronto, last January, and asked to be reincarcerated. The warden did so. Mr. Taylor thus returned to jail. The Ontario provincial authorities, who have no link with the Canadian Human Rights Commission read the minority ruling of one of the Supreme Court judges who said that she would have reduced Mr. Taylor's sentence to three months. Mr. Taylor spent a few weeks in a prison after which prison authorities decided to release him.

We later had discussions with the Department of Justice. Our position was that the Attorney General, and not the Canadian Human Rights Commission, had the responsibility for dealing with contempt of court cases. However, following these discussions, it became clear that we would never convince the Department of Justice to deal with this matter. We then tried to have Mr. Taylor summoned before a judge. Indeed, he did appear before Mr. justice Jerome in early November. Mr. justice Jerome decided that, although he was downed by the rulings of other courts, he could not return Mr. Taylor to prison. Mr. justice Jerome did not give the reasons for his ruling but we do know that he mentioned Mr. Taylor's age, his health, etc.

In any case, our position was always that a federal court judge should decide Mr. Taylor's future. That is what happened. We did not have the power to return Mr. Taylor to prison.

Mme Maheu: Merci, monsieur Yalden. Je cherche plutôt à savoir autre chose. La Commission canadienne des droits de la personne met énormément de temps à régler les plaintes—plus de deux ans dans bien des cas. J'oserais dire

[Texte]

venture to say these long time periods discourage people from bringing formal complaints against offenders. What do you think the commission could do to improve the situation? Do you feel you don't have enough resources to accomplish the goal of cutting down the time it takes for any individual to have his or her case heard or have a response from the commission?

Mr. Yalden: The short answer to the question of whether I personally think complaints take too long to be dealt with is, yes, I do. I have thought that ever since I've been at the commission. I spent a number of long hours trying to shake out of our procedures any responsibility that accrued to us; that is to say, slowness on the part of our personnel, or a lack of attention or vigour in pursuing complaints. We think we do better now than we were a few years ago. However, we don't think our performance is yet satisfactory.

In addition to our performance, however, there are a couple of other matters. One is that of resources, which the hon. member referred to. We do not think we have enough resources. Since I've been with the commission, the number of complaints has virtually doubled and our personnel resources have gone up by something in the order of 25%. Our money resources have also gone up, but, as we all know, as with inflation over the past few years, they have not in any way kept up with the number of complaints.

So we are constantly dealing with a backlog problem. Backlog for us is a complaint that is nine or more months old. We believe we are pretty well able to deal with new complaints in a nine-month period, or certainly under a year. If our investigators can't get to these complaints because of the backlog of complaints, it's of course going to take longer.

We would like to do something about this. I have written to Mr. Loiselle, the president of the Treasury Board. I have written to the secretary of the Treasury Board. I have spoken to the Minister of Justice, to the Deputy Minister of Justice, to everybody I could lay my hands on in the Privy Council Office. We have made the point repeatedly that we need more resources. The response we have had—and it's one I can appreciate in present times—is that everybody is looking for resources, times are tough, not everybody can go to the well at once, and we'll have to get in line.

• 1730

There is, in addition, another factor besides potential slowness on our part and resources. One of the problems with human rights complaints is that we often find ourselves in adversarial situations with very large respondents. They all have rather large and certainly very effective legal staff, and often our complaints are hung up in legal battles for months and indeed for years.

This is beyond our doing once it gets to the courts. Once it gets to a human rights tribunal, especially if it is challenged, there is nothing at that stage that we can do about it except try to argue for what we consider to be the right side in front of the court.

[Traduction]

que ces longs délais découragent ceux qui souhaiteraient porter officiellement plainte. À votre avis, que peut faire la Commission pour améliorer la situation? Avez-vous l'impression de ne pas avoir suffisamment de ressources pour faire en sorte que les plaignants puissent plus rapidement être entendus ou recevoir une réponse de la Commission?

M. Yalden: J'estime personnellement que nous mettons effectivement trop de temps à régler les plaintes. C'était déjà mon avis quand je suis arrivé à la Commission. J'ai mis de longues heures à analyser nos procédures afin de déterminer quelle part de responsabilité est la nôtre, à savoir les lenteurs du personnel, le manque d'attention ou de célérité dans le traitement des plaintes. À notre avis, nos résultats sont meilleurs qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. Toutefois, nous ne croyons pas que notre rendement soit satisfaisant.

Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Il y a bien entendu la question des ressources qu'a évoquée la députée. Nous ne pensons pas disposer de ressources suffisantes. Depuis mon arrivée à la Commission, le nombre de plaintes a doublé alors que nos effectifs se sont accrus d'un peu plus de 25 p. 100 seulement. Notre budget a aussi augmenté mais, comme nous le savons tous, compte tenu de la progression de l'inflation ces dernières années, nos ressources n'ont pas augmenté au même rythme que le nombre de plaintes.

Ainsi, nous tentons constamment de surmonter le problème de l'arriéré. Il s'agit là de plaintes qui datent de neuf mois ou plus. Nous pensons être plus ou moins en mesure de traiter les nouvelles plaintes en neuf mois ou, du moins, en moins d'un an. Or, si l'arriéré empêche nos enquêteurs de traiter ces nouvelles plaintes, cela prendra plus de temps.

Nous voudrions régler ce problème. J'ai écrit à M. Loiselle, président du Conseil du Trésor. J'ai écrit au secrétaire du Conseil du Trésor. J'en ai parlé au ministre de la Justice, au sous-ministre de la Justice, à tous ceux que j'ai pu intercepter au Bureau du Conseil privé. Nous leur avons répété à maintes reprises qu'il nous faut plus de ressources. On nous a répondu—et je comprends cette réponse étant donné la conjoncture actuelle—que tous voudraient davantage de ressources, que la situation économique est mauvaise, que tous ne peuvent obtenir satisfaction en même temps et que nous devons faire la queue, comme tout le monde.

En plus de nos lenteurs internes et de notre manque de ressources, il y a un autre facteur à prendre en compte. Quand nous traitons une plainte à la Commission des droits de la personne, nous nous retrouvons souvent comme David devant Goliath. Nos homologues ont les reins solides et des avocats très efficaces, et nos plaintes donnent lieu à des batailles juridiques qui durent des mois, sinon des années.

Une fois les tribunaux saisis, nous n'avons plus aucun contrôle. Lorsqu'une plainte est portée devant un tribunal des droits de la personne, et qu'elle est contestée, nous n'y pouvons rien si ce n'est de tenter d'obtenir justice devant le tribunal.

[Text]

Surely it is too slow, and that slowness discourages people and is out of keeping with the basic philosophy of human rights commissions, which was originally in the minds of your predecessors when this act was passed a dozen years ago.

A human rights statute is supposed to provide for a commission that is quicker, cheaper and less complicated than a court, and we are not quicker. We are cheaper because you don't have to have a lawyer, but we are certainly not quicker, and we are just as complicated. I personally assure you, we will go on trying to do whatever we can to change that.

There is less we can do about the resources and adversarial factors, I am afraid.

Mrs. Maheu: Thank you.

Mr. Karpoff: I agree with you that Canadians, on the whole, still believe that racial diversity in Canada is good. I think that we are experiencing problems, partially because of the downturn in the economy. It seems that every time there is a downturn in the economy, people have a tendency to look for scapegoats.

Certainly in my own office, we have had an increased number of phone calls with a racist tone to them, partially because I happen to employ a Punjabi woman. We have had increasing incidents in neighbourhoods and the work place, where people feel that they are being discriminated against on a racial basis.

I have a couple of questions that I want you to address, but I would be interested to know how many visible minority people there are within your own organization, and particularly in senior management, compared to the total number of employees you have.

Mr. Yalden: The statistics that we have for the Human Rights Commission on visible minorities are as follows. Of a total of 217 persons who replied to a survey we did earlier this year, 28 identified themselves as being visible minorities. That makes the percentage 12.9%.

As far as I am aware, in management we would be talking about two individuals out of about ten or about 20%.

Mr. Karpoff: Your record is certainly better than many other governmental type of organizations.

Mr. Yalden: Yes, it is. It is not surprising that it is, and you won't be surprised to learn that I put considerable emphasis on this. The best person wins, and merit is the basis of hiring, but when we have a list of candidates, some are from racial minorities and ethnic minorities as well. We certainly do that.

I wouldn't wish to be immodest about it. The truth is that our record is not bad compared to other people; it is better than other people. As a matter of fact, I think if you look at the record they keep, wherever the bureaucrats keep this record, it shows us as being second in terms of the visible minorities to my friend Mr. Fairweather's immigration and refugee appeal board. We are first if you take all the employment equity categories—women, disabled persons, aboriginal peoples, and visible minorities. But that is not surprising, and I would like to see it more apparent at the management level.

[Translation]

Le processus est trop lent, c'est vrai, et cette lenteur décourage les plaignants et choque la philosophie fondamentale des commissions des droits de la personne, telles qu'elles ont été conçues au départ par vos prédécesseurs qui ont fait adopter cette loi il y a une douzaine d'années.

La Loi sur les droits de la personne devait permettre à une commission d'agir plus rapidement, à moindre coût et plus simplement qu'un tribunal, et pourtant nous ne sommes pas plus rapides. Nous coûtions moins cher parce qu'il n'y a pas d'avocat, mais nous ne sommes certainement pas plus rapides et nous sommes tout aussi compliqués. Je peux vous garantir que nous continuerons de tout faire en notre possible pour que ça change.

Notre marge de manoeuvre est beaucoup plus réduite pour ce qui est des ressources et des relations antagonistes, je le crains.

Mme Maheu: Merci.

M. Karpoff: Il est vrai que, dans l'ensemble, les Canadiens continuent de croire que la diversité raciale est une bonne chose pour le Canada. Je constate que nous vivons une période difficile, en raison notamment du marasme de l'économie. Chaque fois qu'il y a un ralentissement de l'économie, on dirait que les gens ont le réflexe de chercher des boucs émissaires.

Dans mon propre bureau, nous avons reçu un nombre accru d'appels téléphoniques où transpire le racisme, attribuable en partie au fait qu'une femme punjabi travaille pour moi. De plus en plus de gens se plaignent d'être victimes de discrimination raciale dans leur quartier et en milieu de travail.

J'ai quelques questions que je voudrais vous voir prendre en délibéré, mais j'aimerais savoir combien de personnes appartenant à une minorité visible travaillent à la Commission, et particulièrement parmi les cadres supérieurs, en proportion du nombre total d'employés.

M. Yalden: Voici les données statistiques touchant aux minorités visibles à la Commission des droits de la personne. Sur les 217 personnes qui ont répondu au sondage que nous avons réalisé plus tôt cette année, 28 se sont identifiées comme appartenant à une minorité visible. Cela donne 12,9 p. 100.

Pour autant que je le sache, parmi la direction, deux cadres sur 10, soit 20 p. 100, appartiennent à une minorité visible.

M. Karpoff: Vous faites certainement mieux que nombre d'autres organismes parapublics.

M. Yalden: Oui. Il ne faut pas s'en étonner et vous ne serez pas non plus surpris d'apprendre que j'insiste pour qu'il en soit ainsi. Nous avons une politique d'embauchage au mérite et c'est le meilleur candidat qui est choisi, mais les minorités raciales et ethniques sont représentées sur nos listes de candidats. Nous faisons cela.

Je ne voudrais pécher par défaut d'humilité. Le fait est que notre feuille de route n'est pas mal comparée à d'autres. Elle est souvent meilleure. D'ailleurs, lorsqu'une telle ventilation existe, elle démontre que nous nous classons deuxième pour la représentation des minorités visibles derrière la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, que préside mon ami M. Fairweather. Si vous considérez toutes les catégories visées par les programmes d'équité en matière d'emploi—les femmes, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les minorités visibles, nous arrivons en premier. Mais cela n'est pas surprenant et j'aimerais que ce soit plus apparent au niveau de la direction.

[Texte]

• 1735

Frankly, because our numbers are so small. . . people come and go. I said we had 9 or 10 management people. If one of those people ever left, it wouldn't be 20%; it would be 10%. If both of them left, you would have me on the carpet and I would be admitting that there was nobody. So take these figures with a grain of salt. At the moment, they are not bad.

Mr. Karpoff: I think it demonstrates that an organization that has the will to do so can find candidates from visible minority groups who meet the criteria and are well qualified, if not overly qualified.

I have another question I want to ask you. There have been a number of situations where there appears to be systemic discrimination going on in organizations. Certainly there are indications of that in the NRC. There have been allegations in the last week or so of discrimination in Health and Welfare Canada. Cases have already been alluded to where there has been a long time dealing with specific complaints.

Is there any way you can address systemic discrimination other than on a case-by-case investigation basis? What resources would you need to do that? It is very difficult to address it in a systemic way from an adversarial, adjudicative kind of base. You can deal with an individual case, but that does little to change the system, the attitudes or the organization.

Mr. Valden: I entirely agree, the complaints-based approach, individual complaint by individual complaint, will never get at systemic discrimination. We hope it will solve the problem of the individual who makes the complaint and it may have a certain multiplier effect, but all too often it doesn't have the multiplier effect that you would want it to have.

There is another way to get at systemic discrimination, we believe, and that is through employment equity reviews of performance. That is what we are trying to carry out and have been carrying out since the Employment Equity Act came into force, particularly since we began to get the statistics in 1988. We are carrying out reviews of the performance of a number of companies in the private sector—for example, the big banks—and we are carrying out such reviews with a number of government departments.

The member mentioned the National Research Council. We have recently been in touch with them to indicate that we would like to do a review of their performance in this area. I believe we have the agreement of their chief executive officer to do that.

When I say "reviews", these are specifically designed, and it was my intention that they be designed this way, as far as possible, not to be in the adversarial type of mode. We ask for the co-operation of an organization to show us what their numbers are vis-à-vis the numbers available in the work force. If those numbers are bad, as they all too often are, we ask them to sit down with us and try to figure out why they are, and to put together a plan to change that and improve the numbers.

We have been doing that for about two or three years, although the initial year or so was one of trying to gear up to get this thing under way. We learned a lot in those years.

[Traduction]

Franchement, comme nous sommes tellement peu nombreux. . . il y a des arrivées et des départs. J'ai dit que nous avions neuf ou dix personnes dans la catégorie de la direction. Si l'une d'entre elles s'en allait, cela représenterait non 20 p. 100, mais 10 p. 100. Si deux s'en allaient, je devrais admettre humblement qu'il n'y a personne. Il faut donc considérer ces chiffres avec prudence. Pour le moment, ils ne sont pas si mauvais.

M. Karpoff: Cela me semble montrer qu'une organisation qui le veut peut trouver des candidats parmi les minorités visibles qui satisfont aux critères et ont au moins les qualifications nécessaires.

J'aimerais vous poser une autre question. Il y a un certain nombre d'organisations où il semble régner une discrimination systémique. On pense par exemple au CNR. Depuis quelques jours, on semble également citer certains cas à Santé et Bien-être Canada. On a fait allusion à de très longs délais pour entendre les plaintes.

Serait-il possible d'attaquer le problème de la discrimination systémique pour ce manque par des enquêtes ponctuelles? Quel genre de ressources serait nécessaire? Il est très difficile d'attaquer un problème systémique dans un contexte d'opposition judiciaire. On peut traiter les cas individuels mais cela ne fait pas grand chose pour changer le système, les attitudes ni l'organisation.

M. Valden: Je suis tout à fait d'accord, une méthode fondée sur l'audition de plaintes, de plaintes individuelles, ne permettra jamais de résoudre le problème de la discrimination systémique. Nous espérons que cela résoudra néanmoins celui du plaignant et pourra avoir un effet multiplicateur, mais celui-ci est beaucoup trop souvent complètement étouffé.

Nous estimons qu'il y a une autre façon d'attaquer la discrimination systémique: en évaluant le rendement des programmes d'équité en matière d'emploi. C'est ce que nous essayons de faire depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, et en particulier depuis que nous avons commencé à obtenir des statistiques en 1988. Nous examinons ainsi le rendement d'un certain nombre d'entreprises privées—par exemple, les grandes banques—et de certains ministères.

Le député a fait allusion au Conseil national de recherches. Nous lui avons indiqué que nous aimerions examiner son rendement dans ce domaine. Je crois que le chef de cet organisme nous a donné son accord.

Lorsque je parle d'examiner le rendement, il est prévu, et je tiens à ce que ces examens se fassent dans toute la mesure du possible avec la collaboration de l'organisation en question à qui nous demandons de nous indiquer ses chiffres. S'ils sont mauvais, comme cela arrive trop souvent, nous lui demandons de réfléchir avec nous à la question et de voir s'il ne serait pas possible de mettre sur pied un plan visant à améliorer la situation.

C'est ce que nous faisons depuis deux ou trois ans bien que la première année nous ayons dû tâtonner un peu avant de mettre le système au point. Nous avons beaucoup appris depuis que nous procédons ainsi.

[Text]

Generally, we have had good co-operation from all employers. There was a point in time when we were having trouble with a couple of them. I won't make a secret of who they were—they were the CBC and Bell Canada. The CBC has since reached agreement with us and we are going ahead with them in a review of their personnel from this point of view. Bell Canada is still challenging our jurisdiction and has us before the courts, but we have had some recent indication, in response to another letter that I wrote to the president of Bell Canada, that the organization may be prepared to talk, and I hope we will be able to get somewhere with this matter.

• 1740

We are, unfortunately, in a situation where our legal mandate to look into that kind of matter and to say that in Toronto, for instance, approximately 17% of the population is non-white and in a given organization, company, or branch of, let us say, the Department of Agriculture, non-white personnel make up only 2%, and to ask why that is so and what they are going to do about the situation. . . Our legal authority to take that approach rests on our interpretation of the Canadian Human Rights Act, which states that this kind of under-representation is a discriminatory practice.

We base our work on statistical evidence such as, on one hand, the figures that have to be submitted by those companies that come under the Employment Equity Act to the Department of Employment and Immigration and which the act requires be given to us. We then look at the figures, break them out on a regional and an occupational basis, and compare them with Statistics Canada's figures for availability. Then we go and sit down together.

But nowhere in any act is it stated that we have the power to take that approach. I do not know whether I should say this out loud. Some of the people who are opposing us in court will probably use the remark against me.

We have the categorical statement made by the then minister, the Hon. Flora MacDonald, that it was not the intention of the government to create a special new employment equity commissioner, because it had the Canadian Human Rights Commission and it would do the work.

We have the similar statement of Ms MacDonald's successor, the Hon. Barbara MacDougall, to the effect that it was the job of the Canadian Human Rights Commission to monitor this situation. That is what we are doing. But those who oppose us and those who want to slow us down say, well, that's all right, so a couple of ministers stood up in the House of Commons and made these statements; where does it say so in the law? We have a bit of a problem.

But within the limits imposed by those problems, we are conducting those reviews, and they are, in my view, the best way to get at systemic discrimination. Doubtless we will have a chance to appear before the other legislative committee

[Translation]

De façon générale, nous pouvons compter sur la collaboration des employeurs. À une époque, nous avons eu du mal avec un ou deux d'entre eux. Je ne cacherai pas qui ils étaient, il s'agissait de la Société Radio-Canada et de Bell Canada. Depuis, la Société Radio-Canada a convenu que nous examinions avec elle le profil de son personnel de ce point de vue. Bell Canada conteste toujours notre droit de regard et nous poursuit en justice mais nous avons appris récemment, en réponse à une autre lettre que j'ai écrite au président de cette société, que cette dernière serait prête à discuter et j'espère que nous pourrions ainsi aboutir à quelque chose.

Malheureusement, le problème est que nous tirons notre mandat de l'interprétation que nous donnons de la Loi canadienne sur les droits de la personne qui stipule qu'il est discriminatoire, par exemple, que la population non blanche soit sous-représentée dans tel ou tel organisme, société, direction, du ministère de l'Agriculture ou d'un autre où il n'y a que 2 p. 100 de personnel non blanc alors que si l'on prend Toronto, la population non blanche représente environ 17 p. 100 de la population.

Nous fondons nos études sur des données statistiques telles que celles qui doivent nous être soumises par les sociétés assujetties à la Loi sur l'équité en matière d'emploi au ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Aux termes de la loi, ces chiffres doivent nous être communiqués. Nous les considérons donc sur une base régionale et selon les catégories d'occupation et les comparons aux chiffres de Statistique Canada indiquant le personnel disponible. Après quoi nous allons discuter de la question avec les intéressés.

Toutefois, aucune loi ne stipule que nous avons le pouvoir d'intervenir de cette façon. Je ne sais pas si je devrais le dire aussi ouvertement. Certains de ceux qui s'opposent à nous devant les tribunaux trouveront probablement là un argument à m'opposer.

Nous avons la déclaration catégorique de la ministre d'alors, Flora MacDonald, selon laquelle l'intention du gouvernement n'était pas de créer un nouveau commissaire spécial de l'équité en matière d'emploi puisqu'il existait déjà la Commission canadienne des droits de la personne qui pouvait faire le travail.

Nous avons une déclaration similaire de la ministre Barbara MacDougall qui lui a succédé et qui a confirmé qu'il appartenait à la Commission canadienne des droits de la personne de surveiller la situation. C'est ce que nous faisons. Mais ceux qui ne sont pas d'accord avec nous et qui veulent nous freiner déclarent que ce n'est pas parce que deux ministres ont fait de telles déclarations à la Chambre des communes que cela se trouve dans la loi. Il y a donc certainement un petit problème.

Toutefois, malgré les limites que représentent ces problèmes, nous menons ces examens et c'est à mon avis la meilleure façon d'attaquer le problème de la discrimination systémique. Nous aurons certainement l'occasion de

[Texte]

that will be looking at the Employment Equity Act. I will certainly want to encourage members to look at the existing legislation from that perspective and to perhaps give us a stronger mandate to do what we are trying to do.

Mr. Karpoff: You will happy to know that the president of the Treasury Board also indicated, in an answer to a question from Howard McCurdy last week, that we had the Human Rights Commission and that it is the body that should be dealing with the matter. Perhaps you can now go back to him and ask him for the resources to carry out the mandate he has just confirmed you have had.

Mr. Yalden: Mr. Chairman, that is grand news. My staff must have missed that particular question and answer. I thank the hon. member for drawing it to my attention. You can be sure that when we go back to Mr. Loiselle and his officials. . . I will just say again on that point that I understand this is a time of restraint, which means restraint for us as well as for everyone else, but we cannot do the job without the people and we do not have enough people.

Mr. Karpoff: Are you suggesting proposing amendments to specific legislation or bringing more specific legislation?

Mr. Yalden: Yes, sir. We have already proposed doing so to the Canadian Human Rights Act. Our views on amendments to that act have been made known to the Minister of Justice and her staff. She has said she proposes to bring in amendments to that act and, I have even heard her say, by the end of the year. I take note of the date and I keep hoping. We will also propose amendments to the Employment Equity Act when we come before the legislative committee that will be looking at that act.

M. Lopez: Je suis très content que le commissaire compareisse devant nous cet après-midi. Depuis quelque temps déjà, j'écoute certaines de ses déclarations. Bien sûr, étant donné sa fonction prestigieuse, personne ne peut être indifférent aux paroles de M. le commissaire.

• 1745

Comme vous le savez, monsieur le commissaire, il y a bien des façons de décrire le racisme et la discrimination. Chacun le fait à sa façon. Vous savez également que les droits de l'un arrêtent là où commencent les droits de l'autre. Également, pour pouvoir exercer un droit, il faut aussi assumer certaines obligations. Dans vos démarches, tenez-vous compte des obligations qui doivent contrebalancer les droits?

M. Yalden: Je crois bien qu'une personne de mon âge est toujours consciente des obligations aussi bien que des droits. Je suis entièrement d'accord avec M. le député pour dire qu'il ne faut pas oublier les obligations des individus

[Traduction]

comparaître devant l'autre comité législatif qui examinera la Loi sur l'équité en matière d'emploi. J'inviterais les députés à examiner la loi sous cet angle et voir s'il n'est pas possible de renforcer notre mandat afin de nous permettre de faire ce que nous essayons de faire.

M. Karpoff: Vous serez heureux d'apprendre que le président du Conseil du Trésor a également indiqué, en réponse à une question de Howard McCurdy la semaine dernière, que nous avions la Commission des droits de la personne et que c'est elle qui doit s'occuper de la question. Peut-être pourriez-vous lui demander à lui les ressources nécessaires pour vous acquitter du mandat qui, il vient de le confirmer, est le vôtre.

M. Yalden: Monsieur le président, c'est une très bonne nouvelle. Mes collaborateurs doivent avoir manqué cet échange. Je remercie le député de me l'avoir signalé. Vous pouvez être certain que lorsque nous nous représenterons devant M. Loiselle et ses collaborateurs. . . Je répéterai simplement à ce sujet que je comprends que nous sommes en période de restrictions, que cela touche tout le monde, mais que nous ne pouvons pas nous acquitter de nos fonctions sans personnel et que nous n'avons pas suffisamment de personnel.

M. Karpoff: Est-ce que vous suggérez de proposer la modification d'une loi précise ou de présenter un projet de loi particulier?

M. Yalden: Nous avons déjà proposé d'apporter des modifications à la Loi canadienne sur les droits de la personne. Nous en avons parlé à la ministre de la Justice et à ses collaborateurs. Elle a répondu qu'elle se proposait en effet de présenter des modifications à cette loi et je l'ai même entendu dire qu'elle le ferait avant la fin de l'année. Je sais que l'échéance approche et je continue d'espérer. Nous proposerons également la modification de la Loi sur l'équité en matière d'emploi lorsque nous comparaitrons devant le comité législatif qui examinera cette loi.

Mr. Lopez: I am very pleased that the Commissioner is appearing before us this afternoon. I have for some time been hearing some of his statements. Because of his prestigious position, nobody can remain indifferent to the Commissioner's words.

As you know, Mr. Commissioner, there are many ways of describing racism and discrimination. Everyone describes them in his own way. You also know quite well that one person's rights cannot be allowed to infringe on someone else's. Moreover, before we can exercise our rights, we must take on some obligations. Do you take these obligations—which are there to counterbalance rights—into account in your procedures?

Mr. Yalden: I think that people my age are always aware of both obligations and rights. I fully agree with Mr. Lopez; we must not lose sight of the obligations individuals have towards society and the obligations they have towards each

[Text]

envers la société et des individus envers d'autres individus. Évidemment, c'est dans le respect mutuel des personnes que l'on trouve l'expression des droits de la personne. Si on ne respecte pas l'égalité d'autrui, évidemment, les droits d'autrui sont perdus. Et si les droits d'autrui sont perdus aujourd'hui, vous risquez de perdre vos droits demain. Donc, je partage entièrement l'avis de M. le député là-dessus.

M. Lopez: Monsieur le commissaire, je suis certain que vous connaissez très bien le conflit que nous avons vécu l'été dernier dans mon comté. J'ai lu dans certains journaux vos déclarations à ce sujet.

Vous saviez très bien qu'un groupe de citoyens avait privé un autre groupe de citoyens de certains droits, et que le groupe qui avait été privé de ses droits avait riposté en demandant au gouvernement d'être équitable. Il a demandé au gouvernement, non pas de faire de la discrimination, mais d'appliquer la loi. Il a demandé au gouvernement du Canada de prendre ses responsabilités en faisant appliquer la loi.

On ne fait pas ici l'histoire du premier groupe, à savoir qu'il pouvait avoir certaines raisons de revendiquer. On constate tout simplement l'effet de son action sur place. Tout ce que le second groupe demandait, c'était qu'on applique la loi et que la loi soit appliquée à tout le monde sans discrimination et sans différence.

À cet égard, vous vous êtes permis de faire une déclaration dans laquelle vous avez quasiment traité de racistes les personnes du groupe qui demandait cela. Je n'ai pas la déclaration écrite ici, mais je pourrais vous la faire parvenir à votre bureau. Beaucoup de gens, moi le premier, ont qualifié votre déclaration d'irresponsable. J'irais même plus loin. Je dirais que, dans ce cadre-là, en appuyant un groupe qui privait un autre groupe de ses droits, vous faisiez de la discrimination. Je dirais même que vous faisiez preuve de racisme à l'état le plus pur, parce que vous encouragez ce qu'ils faisaient. Cela allait à l'encontre de votre fonction. J'ai été vraiment déçu et même insulté en entendant une telle déclaration de la bouche du commissaire aux droits de la personne, lui qui est censé voir à ce que les droits de tout le monde soient respectés.

À ce moment-là, vous avez quasiment traité de raciste un groupe assez important de la communauté québécoise francophone. Je pense que c'était complètement irresponsable et inacceptable de la part d'un commissaire aux droits de la personne. Je suis vraiment déçu de vous. Je souhaiterais que vous remettiez votre démission, parce que des personnes comme vous à la tête d'un tel organisme font honte à notre pays.

M. Yalden: Monsieur le président, il serait peut-être un peu plus juste de la part de M. le député qu'il me présente ces soi-disant déclarations que j'aurais faites il y a 15 mois ou plus. Je ne sais pas de quoi il parle. Je peux quand même lui assurer et, par son entremise, assurer aux électeurs de son comté que jamais, au grand jamais, je n'ai qualifié qui que ce soit de raciste. Ce n'est pas un mot que j'utilise, ni en anglais ni en français. Donc, si M. le député se souvient d'avoir lu quelque part de telles allégations, il serait plus juste qu'il m'envoie ces soi-disant déclarations en me demandant mes commentaires.

[Translation]

other. Obviously, human rights prevail when people respect each other. If we fail to respect an individual's equality, then obviously that individual loses his rights. And if today that individual loses his rights, then tomorrow you could lose yours. I therefore fully agree with Mr. Lopez on this point.

Mr. Lopez: Mr. Commissioner, I am sure you are well aware of the problems we had in my riding last summer. I read your comments on the crisis in some of the papers.

You knew very well that one group of citizens had deprived another group of citizens of some of its rights; the group deprived of its rights responded by asking the government to be fair. It asked the government not to discriminate but to apply the law. It asked the Government of Canada to assume its responsibilities and apply the law.

We are not going to embark on the history of the first group, or on the possible justifications for their claims. We are simply talking about the impact of what they did. All the second group wanted was that the law be applied, and that it be applied to everyone without discrimination and without distinction.

In one of your statements on the issue, you came close to calling that second group of citizens racists. I don't have the written statement here, but I can have a copy sent to your office. Many people, including myself, call your statement irresponsible, I would even go further. I would say that, given the context, your support of a group that was depriving another group of its rights was an act of discrimination. I would even call it unadulterated racism, since you were encouraging them in their actions. What you did ran counter to your mandate. I was extremely disappointed—I would even say offended—by hearing a statement like that coming from a human rights commissioner, who is supposed to ensure that everyone's rights are respected.

You came close to calling a fairly large group of Quebec francophones racists. In my view, coming from a human rights commissioner, such a statement is completely irresponsible and unacceptable. I am very disappointed in you. I would like you to resign, because it is shameful for Canada to have a person like you lead an organization like the Human Rights Commission.

Mr. Yalden: Mr. Chairman, it might perhaps be a little more fair of Mr. Lopez to show me these so-called statements I am supposed to have made some 15 months ago. I don't know what he is talking about. However, I can assure him—and through him, the electors of his riding—that I have never, I repeat never, called anyone racist. That word is not in my vocabulary, either in French or in English. So if Mr. Lopez remembers having read such allegations somewhere, the proper thing for him to do would be to send me these so-called statements and ask me to comment on them.

[Texte]

[Français]

[Traduction]

[Anglais]

• 1750

Cela dit, je répète que ni ma Commission ni moi-même personnellement n'avons approuvé la violence de la part de qui que ce soit. Je n'approuve pas et je n'ai jamais approuvé la violence de la part des Mohawks. Je n'approuve pas et je n'ai jamais approuvé le fait que certaines gens de Châteauguay ont lapidé les autochtones dans le convoi de voitures. Je n'approuve pas la violence et je n'ai qualifié personne de raciste.

Avec le plus grand respect, monsieur le président, M. le député est déçu de ce qu'il croit avoir été mon comportement à l'été de 1990. Je dois dire que je suis un peu déçu aujourd'hui d'entendre de telles allégations sans preuves et sans documentation. Cependant, documents ou pas, déclaration ou pas, je puis vous assurer que je n'ai jamais qualifié qui que ce soit de raciste.

M. Lopez: Vous devez admettre que vous avez condamné l'action des francophones et que vous n'avez jamais condamné la violence de la part des Mohawks.

M. Yalden: Non, ce n'est pas vrai, monsieur le président. J'ai certainement dit, en réponse à des questions, que nous ne pouvions pas approuver le fait que certaines personnes âgées avaient été lapidées, non pas par des résidents de Châteauguay, mais surtout par des gens de l'extérieur, si je comprends bien. Il est exact qu'on a dit qu'on n'approuvait pas cela.

J'ai également dit à plusieurs reprises—peut-être que cela n'a pas été rapporté, mais je ne suis pas responsable de ce qui est rapporté—que nous n'approuvions pas la violence de la part de qui que ce soit, et je vous l'ai répété aujourd'hui.

Le président: Monsieur Yalden, je n'ai pas à prendre la défense de notre collègue, mais je dois vous dire que notre collègue, M. Lopez, juste avant le début de notre rencontre, ne savait pas que vous deviez vous présenter aujourd'hui. S'il l'avait su, il aurait pu se préparer en conséquence. Je pense qu'il a profité d'une occasion. Il n'avait pas antérieurement préparé une question précise.

M. Yalden: Monsieur le président, je suis heureux d'entendre ces commentaires. Je dis cela honnêtement, monsieur Lopez, parce qu'il vaut mieux que nous ayons un échange. . .

Le président: Viril.

M. Yalden: . . . franc entre nous et que vous ne continuiez pas de penser que j'ai de telles idées en tête, parce que je n'en ai pas. Si j'avais dit la moindre chose en ce sens-là, je serais le premier à m'excuser auprès de vos électeurs, mais ce n'est pas le cas. J'espère que nous pouvons, de part et d'autre, accepter la parole de l'autre.

Le président: Aucun doute.

Mr. Redway: Mr. Yalden, one of the mandates of the commission, obviously, is to deal with discrimination: racial discrimination and problems relating to race relations. One of the former part-time commissioners, Dr. Ubale, used to advocate that the commission should play a proactive role in the area of communications—not just wait for complaints to come in but go out and play a role with respect to race relations.

That said, I would repeat that neither my Commission nor I personally have ever condoned violence by anyone. I do not condone and have never condoned violence by the Mohawks. I do not condone and have never condoned the actions of some Châteauguay citizens, who stoned the Natives leaving the reserve in a convoy of cars. I do not approve of violence, and have never called anyone a racist.

With the greatest respect Mr. Chairman, Mr. Lopez is disappointed in the way he believes I conducted myself during the summer of 1990. I must say that I myself am somewhat disappointed to hear such allegations being made without supporting proof or documents. However, with or without documents or a statement, I can assure you that I have never called anyone a racist.

Mr. Lopez: You must concede that you condemned what the Francophones did but that you did not at any time condemn the violence shown by the Mohawks.

M. Yalden: That is not true, Mr. Chairman. Most probably, in answering questions I said that we could not condone the fact that elderly people had been stoned. If I understand correctly, those throwing the stones were primarily from outside the area, not residents of Châteauguay. It is quite true that we said we did not condone their actions.

I have also said a number of times—this may have not been reported, but I am not responsible for what gets reported—that we did not condone violence by anyone. I am reiterating that today.

The Chairman: Mr. Yalden, I am not springing to my colleague's defence, but I should tell you that Mr. Lopez did not know you were to appear today until just before the meeting. Had he known, he would have been better prepared. I think he just took this opportunity to address the issue. He had not prepared a question beforehand.

M. Yalden: Mr. Chairman, I am happy about the comments. I really mean that, Mr. Lopez, because it is far better for us to speak. . .

The Chairman: Heatedly.

M. Yalden: . . . openly and for you to stop believing that I think that way, because I do not. Had I ever made such remarks, I would be the first to apologize to your constituents. However, I have never made such remarks. I hope you will take my word for it, as I do yours.

The Chairman: Of course.

Mr. Redway: Monsieur Yalden, un des mandats de la Commission est évidemment de traiter de la discrimination—la discrimination raciale et les problèmes portant sur les relations interraciales. Un des anciens commissaires à temps partiel, M. Ubale, recommandait toujours que la Commission joue un rôle proactif dans le domaine des communications. Il recommandait que la Commission n'attende pas passivement des plaintes, mais se forge un rôle actif en matière de relations interraciales.

[Text]

[Original]

[Translation]

[Text]

• 1755

Other than acting on complaints and monitoring employment equity legislation, what are you doing with respect to race relations, if anything?

Mr. Yalden: Let me just repeat that what we are doing about employment equity is a very important matter, as far as I am concerned, because there is no more significant aspect of discrimination for the visible minorities than failure to get work and failure to be promoted and the possibility of busting the glass ceiling, as they say.

Mr. Redway: We're going to be hearing about your role in that in another forum.

Mr. Yalden: You are, in another forum, that is correct. What do we do besides that? Well, we do try to take as active a role as we can. Moreover, when Dr. Ubale was part of our commission, he was one of the people who spoke to these matters. I speak quite frequently, as do my colleagues, particularly in the large cities where there are racial minorities, like Toronto and Vancouver. My colleague here, Mr. Hucker, was at a meeting on multiculturalism in Vancouver last weekend and he spoke on behalf of the commission. I have done this many times, the deputy chief commissioner likewise. Some of our part-time commissioners have done that. So we continue our attempts to be as active as we can on our own initiative.

We have a number of publications that we use for that purpose. We have posters that we put out and all the usual educational information and communications tools. We would be very happy to show the commission the products we put out, or at least have one set of them sent to the clerk. Anyone who is interested can see the information material. All right, we'll send it to all members of the committee. Fine.

We do quite good business with these; they are quite popular. So we are into trying, as individuals, starting with me and the other members of the commission, to try to combat racism in that way. We have our information materials. I think I spend a lot of time with the press.

If we see an instance of what we consider to be a type of comment or behaviour that leads in this direction, we get onto it. I saw such a thing in a *The Globe and Mail* editorial a week ago, on a Saturday morning. I sat down right away and wrote a letter, which *The Globe and Mail* published. I think I attempted to say that their editorial writer was full of it. So we try, with the personnel we have, to do what we can. We have an information officer in each of our regional offices, of which, by the way, there are seven: Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, here in Ottawa, Quebec and Halifax. Those people meet with the visible minority communities and the ethnic minority communities on a regular basis. They arrange for me to see groups of such people when I go there and for my colleagues to do that. That is the kind of thing we do.

Mr. Redway: You say that *The Globe and Mail* publishes your letters. They don't publish mine, Mr. Yalden.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Redway: I must get some hints from you on that.

En dehors de répondre aux plaintes et de contrôler l'application de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, que faites-vous, le cas échéant, à propos des relations raciales?

M. Yalden: Permettez-moi de répéter simplement que ce que nous faisons sur l'équité en matière d'emploi est capital, à mon sens, parce qu'il n'y a pas de facteur de discrimination plus important pour les minorités visibles que la difficulté de trouver un emploi ou d'obtenir une promotion et d'accéder aux postes de direction.

M. Redway: Nous parlerons de votre rôle à cet égard à une autre tribune.

M. Yalden: En effet. Que faisons-nous en dehors de cela? Nous essayons de jouer un rôle aussi actif que possible. D'autre part, lorsque M. Ubale faisait partie de notre commission, c'était l'un de ceux qui prenaient la parole à ce sujet. Il m'arrive fréquemment de prendre la parole, comme mes collègues, en particulier dans les grandes villes où il y a des minorités raciales, comme à Toronto et à Vancouver. Mon collègue ici, M. Hucker, a assisté la fin de semaine dernière à une réunion sur le multiculturalisme où il a pris la parole au nom de la commission. Je l'ai fait très souvent, la vice-présidente aussi. Certains des membres de la commission à temps partiel également. Nous essayons donc toujours d'être aussi actifs que possible de notre chef.

Nous utilisons un certain nombre de publications dans ce but. Nous avons des affiches, de la documentation et les moyens de communication habituels. Nous serions très heureux de montrer au comité le matériel que nous produisons ou au moins d'en envoyer un jeu complet au greffier. Ce matériel est à la disposition de tout intéressé. Parfait, nous l'enverrons à tous les membres du comité. Très bien.

Ces documents marchent très bien; ils sont très populaires. Nous essayons donc, à titre individuel, les autres membres de la commission et moi-même, de combattre de cette façon le racisme. Nous avons des documents d'information. Je passe beaucoup de temps avec la presse.

Si nous estimons qu'un commentaire ou un comportement va dans ce sens, nous intervenons. J'ai vu quelque chose de semblable dans un éditorial du *Globe and Mail* il y a une semaine, un samedi matin. J'ai immédiatement écrit une lettre que le journal a publiée. J'ai essayé de dire en quelque sorte que leur éditorialiste écrivait des choses inacceptables. Nous essayons donc, avec le personnel que nous avons, de faire ce que nous pouvons. Nous avons un agent d'information à chaque bureau régional. Nous avons sept bureaux régionaux: à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Québec et Halifax. Ces agents ont des rencontres avec les groupes de minorités visibles et ethniques régulièrement. Ils s'arrangent pour que j'aie moi-même des rencontres avec ces gens-là lorsque je vais dans les régions. Voilà donc le genre de chose que nous faisons.

M. Redway: Vous dites que le *Globe and Mail* publie vos lettres. Il ne publie pas les miennes, monsieur.

Des voix: Oh, oh!

M. Redway: Il va falloir que je vous demande comment vous vous y prenez.

[Texte]

I think the most disturbing things that have occurred in the past in this country, over a long period of time, and apparently continue to occur are the problems that have been raised by such things as the Chinese head tax and exclusion act, the attitudes of Canadians towards Canadians of Austrian, Hungarian and Ukrainian origin during World War I, the attitudes of Canadians to Canadians of Italian and Japanese origin during the Second World War. I guess most of us had thought or hoped all of that was laid to rest, certainly after the redress package of 1988 involving Canadians of Japanese origin and subsequently actions that have been taken by the Prime Minister in regard to other communities.

• 1800

But this week, I believe it was, or last week, there was a book published relating to the attitudes to Canadians of Arab origin in the Persian Gulf War and the role of CSIS with respect to that situation. I'd like to have you tell me what, if anything, the commission is doing about that. Are there any complaints before the commission with respect to that, and is there any plan on the part of the commission to look into that situation?

Mr. Yalden: Well, Mr. Chairman, we did look into that situation the moment the Persian Gulf War blew up. There were, as we could see, as anyone else could see, criticisms of Arab Canadians in the press. These, or letters, this kind of thing, were brought to our attention.

Sometimes it was kids in schoolyards beating up other kids, and so on. I personally was in touch with both Mr. Morden, who was then the head of CSIS, and with Commissioner Inkster of the RCMP, not to suggest they would behave in an inappropriate way but to tell them we were concerned that in the tense situation of that sort, when obviously both organizations would have contacts with a variety of Canadians for reasons relating to security, we were concerned that those interviews, that those contacts be conducted in the most...not gentle, but respectful way possible, given that these individuals are either Canadians we are talking about or residents of this country, and that each and every one of them should be able to be sure that their rights were being respected.

I was given assurance by both Mr. Morden and by Commissioner Inkster that this would be the case. I certainly can't say in each and every case—and I've seen references in the press to the book you're talking about—CSIS officers or RCMP officers behaved as they should.

I asked for that assurance; I was given that assurance. I also asked, during the height of the Persian Gulf crisis, to have a daily report from each of our regional offices whether there had been any formal complaints and whether there had been any indication of *malaise* on the part of those communities. We have not had a formal complaint against either the RCMP or CSIS—a formal, written complaint.

[Traduction]

Je crois qu'une des choses les plus déplorables qu'ait connues notre pays et dont les séquelles semblent toujours durer est l'Acte à l'effet de restreindre et de réglementer l'immigration chinoise au Canada; il y a aussi en l'attitude de Canadiens vis-à-vis de Canadiens d'origine autrichienne, hongroise et ukrainienne durant la Première Guerre mondiale et vis-à-vis de Canadiennes d'origine italienne et japonaise durant la Seconde Guerre mondiale. La plupart d'entre nous avaient pensé que tout cela était fini, en tout cas après la réparation accordée en 1988 aux Canadiens d'origine japonaise et les mesures prises par la suite par le premier ministre vis-à-vis d'autres groupes.

Or, cette semaine, ou la semaine dernière, un livre est sorti sur les attitudes vis-à-vis des Canadiens d'origine arabe durant la guerre du Golfe et sur le rôle du SCRS. J'aimerais que vous me disiez ce que la Commission fait, le cas échéant, à ce sujet. A-t-elle reçu des plaintes à ce propos et se propose-t-elle d'examiner la situation?

M. Yalden: Ma foi, monsieur, nous avons examiné la situation au moment de la guerre du Golfe. Nous avons constaté, comme tout le monde, que les Canadiens d'origine arabe étaient critiqués dans la presse. Ce genre de critiques, ou les lettres, etc., nous a été signalé.

Quelquefois, c'étaient des enfants dans les cours d'écoles qui en battaient d'autres, etc. J'ai personnellement contacté M. Morden, qui était alors le chef du SCRS, et le commissaire Inkster de la GRC non pas pour leur dire qu'ils se comportaient mal, mais que nous nous inquiétons que dans une situation aussi tendue que celle-là, où les deux organisations devaient évidemment avoir des contacts avec tout un éventail de Canadiens pour des raisons liées à la sécurité, les entrevues en question puissent poser des problèmes, et pour leur recommander de faire preuve d'autant de respect que possible vis-à-vis de ces gens-là qui sont soit canadiens soit résidents de notre pays et qui doivent pouvoir s'attendre à ce que leurs droits soient respectés.

MM. Morden et Inkster m'ont assuré que les choses se passeraient ainsi. Je ne puis évidemment pas dire que dans chacun des cas, et j'ai vu les passages du livre dont vous parlez qui ont été cités dans la presse, les agents du SCRS ou de la GRC se sont toujours bien comportés.

J'ai demandé cette assurance; je l'ai reçue. J'ai également demandé en plein coeur de la crise du Golfe de recevoir un rapport quotidien de chacun de nos bureaux régionaux afin de savoir si l'on avait reçu des plaintes officielles ou certaines indications de malaises parmi ces groupes. Nous n'avons reçu aucune plainte officielle contre la GRC ni le SCRS, aucune plainte n'a été formulée par écrit.

[Text]

We did have some indications from people who phoned that there were some rather nasty potential incidents. But they did not refer to CSIS and the RCMP. They referred to the neighbours; they referred perhaps to the municipal police, which of course is not our jurisdiction; they referred, as I mentioned a moment ago, to the treatment their children might be accorded at school or in the playground or elsewhere.

There certainly was tension. There certainly was every possibility of racial incidents, and I suppose there were in fact some such incidents vis-à-vis Canadians from that part of the world or residence.

But insofar as we were able to trace it down, they did not result in complaints to our commission. I can say right now if there are any of your constituents from whom you've heard that kind of thing, we'd be happy to hear from them.

I would be happy to hear from them about their complaints and I don't see any reason why, if there is a prima facie reason for thinking there is something in them, the commission would not fully investigate them and try to reach some kind of resolution. I would far prefer to have them out in the open and before our commission than to hear suggestions that this was going on but without proof.

• 1805

Mr. Redway: Apparently it takes two to four years for the commission to deal fully with a complaint. Would there be any way of expediting complaints relating to this sort of situation, or would it have to take the two to four years to be dealt with?

Mr. Yalden: If we have complaints of that sort, I can give you my assurance, Mr. Chairman, that they'll be expedited. The two to four years. . . As I said earlier, this partly was because of the backlog. It does not take two to four years for our people to investigate a complaint and carry it through. It is nothing like that. It takes time for them to get to the complaint.

Mr. Hucker, who is our secretary general. . . By the way, I was delinquent in not introducing him at the very beginning. I began by making my little presentation. Mr. Hucker is responsible for giving direction to our staff. I think he and I can assure you that they will be given priority treatment.

Le président: Merci beaucoup. Je dois dire que nous devons quitter la salle assez rapidement. Il y a un engagement de pris et on doit réorganiser toute cette salle. Nous vous réinviterons peut-être prochainement, monsieur le président, mais avant que vous nous quittiez, je voudrais, si mes collègues me le permettent, vous poser deux petites questions.

La première concerne le troisième paragraphe de la page 3 de la version française de votre texte:

En revanche, la loi qui a officiellement constitué le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté cite la promotion des droits de la personne, des libertés fondamentales et des valeurs qui s'y rattachent. . .

Parlons de la promotion des droits de la personne. Est-ce que le besoin de s'exprimer dans sa langue,

[Translation]

Nous avons eu certaines indications par des gens qui ont téléphoné qu'il risquait d'y avoir des incidents assez déplorables. Mais on n'a pas fait allusion au SCRS ni à la GRC. On a parlé de voisins, de la police municipale, peut-être, qui ne relève pas de notre compétence; du traitement des enfants à l'école, sur les terrains de jeux, ou ailleurs.

Il y a certainement eu des tensions. Il était tout à fait possible qu'il y ait des incidents raciaux mais je suppose qu'il y en a eu certains.

Toutefois, cela n'a pas donné lieu à des plaintes devant notre Commission. Je puis vous dire tout de suite que si certains de vos électeurs ont été témoins de ce genre de choses, nous nous ferions un plaisir de les entendre.

J'aimerais connaître leurs plaintes et je ne vois pas pourquoi s'il y a quelque élément de preuve, la Commission ne pourrait pas mener une enquête et essayer de parvenir à régler le problème. Je préférerais de beaucoup que cela soit examiné par notre Commission plutôt que d'entendre des insinuations sans preuves.

M. Redway: Apparemment, la commission prend de deux à quatre ans pour régler complètement une plainte. Serait-il possible d'accélérer le traitement de ce genre de plaintes, ou faut-il attendre de deux à quatre ans pour qu'elles soient examinées?

M. Yalden: Je peux vous assurer, monsieur le président, que si nous recevons ce genre de plaintes, nous allons en accélérer le traitement. Vous avez parlé de deux à quatre ans. . . Comme je l'ai déjà dit, c'était en partie à cause de l'arriéré. Notre personnel ne prend pas de deux à quatre ans pour régler une plainte, pas du tout. Il lui faut du temps pour arriver à s'occuper de la plainte.

M. Hucker, notre secrétaire général. . . D'ailleurs, j'aurais dû vous le présenter au début. J'ai commencé tout de suite avec mon petit exposé. M. Hucker a la responsabilité d'orienter le travail de notre personnel. Je pense que lui et moi pouvons vous assurer que les plaintes de cette nature seront traitées en priorité.

The Chairman: Thank you very much. I should mention that we will have to leave this room quite quickly. The room is booked, and has to be set up differently. We may be inviting you back in the near future, Mr. Yalden, but before you leave us, with my colleagues' permission, I would like to ask you two brief questions.

The first relates to the second paragraph on page 3 of the English version of your brief:

At the same time, the legislation establishing the Department of Multiculturalism and Citizenship establishes the promotion of human rights, fundamental freedoms and related values as one of the duties. . .

I would like to talk about the promotion of human rights. Is the need to express ourselves in our own language,

[Texte]

the need to express ourselves in our mother tongue would be part of our rights?

M. Yalden: Je dirais que oui, monsieur le président. D'ailleurs, il y a des jugements de la Cour suprême du Canada qui indiquent que les droits linguistiques sont des droits fondamentaux. Alors, ma réponse serait oui.

Le président: Je n'ai pas parlé des droits linguistiques. J'ai parlé du besoin de s'exprimer. Est-ce que cela fait partie de nos droits?

M. Yalden: Je ne suis pas certain de comprendre votre question, mais je vous répondrai que, pour moi, tout Canadien ou toute Canadienne devrait avoir le droit de s'exprimer dans sa langue, du moins vis-à-vis de son gouvernement.

The Chairman: No doubt. When I talk to myself, I speak French.

C'est mon droit.

That's why I use the word "need",

«le besoin»,

the need to.

Je crois que vous avez répondu.

Mon autre question concerne la page 4 de votre texte. En français, ce sont les deux dernières lignes du troisième paragraphe:

Nous sommes libres d'être différents. . .

Dans le texte anglais, c'est le premier paragraphe:

One of our most cherished freedoms is the freedom to be different.

J'aimerais vous demander si j'ai la liberté d'être différent.

M. Yalden: Je crois bien que oui.

Le président: Oui? Je pensais que je n'avais pas de liberté.

It was like a fact. You know, "I am different".

Je n'ai pas la liberté d'être différent.

M. Yalden: Monsieur le président, dans plusieurs pays du monde, on n'a pas la possibilité d'être différent; si on est différent, on est flanqué en prison. Jusqu'à très récemment, dans ce qu'on appelait l'Union soviétique, si on était différent, cela voulait dire la Sibérie.

• 1810

Le président: Je vous parle du pays que nous habitons.

M. Yalden: Chez nous?

Le président: Oui, chez nous.

M. Yalden: Justement, on a le droit de. . .

Le président: Ma question n'est pas théorique. Elle est très pratique. Est-ce qu'ici, dans notre pays, le Canada, nous sommes libres d'être différents ou si nous ne sommes que nous-mêmes, et donc différents?

[Traduction]

le besoin de s'exprimer dans sa langue maternelle est un de nos droits?

Mr. Yalden: I would say it is, Mr. Chairman. In fact, there are some Supreme Court judgments that have held that linguistic rights are basic rights. So my answer would be yes.

The Chairman: I did not talk about linguistic rights. I spoke about the need to express ourselves. Is that part your rights?

Mr. Yalden: I'm not sure I understand your question, but I would say that as far as I am concerned all Canadians should be entitled to express themselves in their language, at least in their dealings with the government.

Le président: Cela ne fait aucun doute. Quand je me parle, je parle en français.

That's my right.

C'est la raison pour laquelle j'ai utilisé le mot «besoin»,

«need»,

le besoin de.

I think you answered the question.

My second question relates to page 4 of the French version of your brief, more specifically to the last two lines of the Third paragraph:

Nous sommes libres d'être différents. . .

In the English version, it appears in the first paragraph on page 4:

One of our most cherished freedoms is the freedom to be different.

I would like to ask you whether I have the freedom to be different.

M. Yalden: I certainly think so.

The Chairman: You do? I thought I did not have that freedom.

En français, c'est exprimé comme un fait. Vous savez, «Moi, je suis différent».

I do not have the freedom to be different.

Mr. Yalden: In a number of countries, Mr. Chairman, people cannot be different. If they are, they are thrown in jail. Until very recently, in what used to be called the Soviet Union, people who were different were sent off to Siberia.

The Chairman: I am talking about the country we live in.

Mr. Yalden: Our home?

The Chairman: Yes, our home.

Mr. Yalden: That's what I mean, we have the right to. . .

The Chairman: My question is not theoretical, but very practical. Here, in our country, Canada, are we free to be different or are we simply what we are, and therefore different?

[Text]

M. Yalden: Je dirais que nous sommes les deux, monsieur le président, mais voici le point que je voulais faire ressortir. Pour ceux qui sont vraiment différents, par exemple ceux qui ne sont pas blancs, c'est plus difficile. Parfois il est plus difficile d'être différent. Le rôle de notre Commission est de lutter pour que puisse vraiment exister une situation où tout le monde peut être différent. Si vous restez dans votre milieu linguistique, *and if I stay in mine*, on peut être ce qu'on veut, mais pour d'autres personnes, ce n'est pas nécessairement aussi facile.

The Chairman: But Mr. Yalden, we would be sitting at the same table. We would be eating the same food. I would be me and you would be you.

Ce n'est pas philosophique. Je veux seulement savoir s'il est possible, dans notre pays, de ne pas être différent.

M. Yalden: Je suppose que la réponse est non.

The Chairman: Okay. So the answer is yes, I am different.

Mr. Yalden: You are different.

Vive la différence!

Le président: Alors, cela s'applique au multiculturalisme.

M. Yalden: Oui.

Le président: Qu'on le veuille ou pas, c'est une réalité. On peut nier cette différence

on the surface, but the differences will remain anyway.

M. Yalden: Oui, exactement. Je crois d'ailleurs que c'est ce que j'essayais de dire: la différence, c'est la réalité.

The Chairman: The freedom to be different. . .

Nous sommes libres d'être différents.

I still think that I am not free to be different. I am different. I don't have to be free.

M. Yalden: D'accord. J'ai dit aussi, monsieur le président, que la diversité culturelle est une réalité de la vie des Canadiens.

The Chairman: As far as I am concerned, it is basic that I know from you.

M. Yalden: Nous sommes d'accord, monsieur le président.

Mrs. Maheu: Mr. Yalden, there have been many calls for the establishment of an independent monitor to investigate the implementation of the Multiculturalism Act. Since our government seems to be against the establishment of a separate commissioner, how would you feel about expanding the commission's mandate to include monitoring the Multiculturalism Act?

Mr. Yalden: Mr. Chairman, we were asked about that when the bill was before the House and before committee. At the time I said that although we were not looking for more responsibilities, more work, we would be happy, if it were the wish of Parliament that we do that, to take on that responsibility. That is still our answer.

Mrs. Maheu: Thank you very much.

Le président: Au nom de mes collègues, monsieur le président, je tiens à vous remercier. Je remercie également ceux qui vous accompagnent.

[Translation]

Mr. Yalden: I would say that we are both, Mr. Chairman. But what I am trying to get at is this: for those who are truly different, for example those who are not white, things are more difficult. Sometimes, being different is more difficult. Our commission's role is to struggle and strive for an environment in which everyone can be different. If you stay in your language environment, *et si je reste dans le mien*, we can be anything we want. However, things are not necessarily that easy for others.

Le président: Mais monsieur Yalden, nous serions à la même table, nous mangerions la même chose, je serais moi-même et vous seriez vous-même.

I am not being philosophical. All I want to know is this: in this country of ours, is it possible not to be different?

Mr. Yalden: I suppose the answer is no.

Le président: Bon. Alors la réponse est oui, je suis différent.

M. Yalden: Vous êtes différent.

Long live the difference!

The Chairman: So this notion applies to multiculturalism.

Mr. Yalden: Yes.

The Chairman: So that is how things are, whether we like it or not. We can deny the differences.

superficiellement, mais la différence sera tout de même là.

M. Yalden: Yes, exactly. I think that is what I was trying to say. The differences are there. That is how things are.

Le président: Nous sommes libres d'être différents. . .

The freedom to be different.

Je trouve toujours que je ne suis pas libre d'être différent. Je suis différent. Je n'ai pas besoin d'être libre.

Mr. Yalden: I agree. I also said, Mr. Chairman, that cultural diversity was part of the Canadian reality.

Le président: Il est essentiel que je l'entende de vous.

Mr. Yalden: We are in agreement, Mr. Chairman.

Mme Maheu: Monsieur Yalden, beaucoup de gens ont demandé un organisme de contrôle indépendant chargé de surveiller l'application de la Loi sur le multiculturalisme. Étant donné que notre gouvernement semble être contre la notion d'un commissaire expressément mandaté à cette fin, que penseriez-vous si on élargissait le mandat de la commission pour y prévoir la surveillance de l'application de la Loi sur le multiculturalisme?

M. Yalden: Monsieur le président, on nous a posé cette question quand la Chambre et le comité étaient saisis du projet de loi. J'ai répondu que même si nous ne cherchions pas plus de responsabilités ou de travail, nous serions heureux d'assumer cette responsabilité, si le Parlement le désirait. Cette réponse reste la même.

Mme Maheu: Merci beaucoup.

The Chairman: Mr. Yalden, allow me to thank you and your fellow witnesses on behalf of the committee.

[Texte]

M. Yalden: Je vous remercie, monsieur le président.

If we can in any way be useful to the committee, I would be very happy to be so. You have only to let us know.

The Chairman: You are very kind, thank you.

M. Yalden: Au plaisir, monsieur le président.

Le président: La séance est levée.

[Traduction]

Mr. Yalden: Thank you, Mr. Chairman.

Nous nous ferons un plaisir d'aider le comité dans la mesure du possible. Vous n'avez qu'à demander.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Mr. Yalden: My pleasure, Mr. Chairman.

The Chairman: The meeting is adjourned.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

From the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission:

Keith Spicer, Chairman;

Allan Darling, Secretary General.

From the Canadian Human Rights Commission:

Maxwell Yalden, Chief Commissioner;

John Hucker, Secretary General.

TÉMOINS

Du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes:

Keith Spicer, président;

Allan Darling, secrétaire général.

De la Commission canadienne des droits de la personne:

Maxwell Yalden, président;

John Hucker, secrétaire général.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Wednesday, December 11, 1991

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Multiculturalism and Citizenship

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3), Operation of the Canadian Multiculturalism Act

WITNESSES:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Le mercredi 11 décembre 1991

Président: Jean-Pierre Hogue

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET DE LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

WITNESSES

From the Canadian Radio-Television and
Communications Commission

Keith Spicer, Chairman

Allan Darling, Secretary General

From the Canadian Human Rights Commission

Maxwell Yalden, Chief Commissioner

John Hucker, Secretary General

TÉMOINS

De Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes

Keith Spicer, président

Allan Darling, secrétaire général

De la Commission canadienne des droits de la personne

Maxwell Yalden, président

John Hucker, secrétaire général

WITNESSES

(See back cover)

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, DECEMBER 11, 1991
(7)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 536, Wellington Bldg, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Jim Karygiannis, Shirley Maheu and Margaret Mitchell.

Other Member present: Fernand Jourdenais.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Purves and Abdou Saouab, Researchers.

Witnesses: From the Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus: Pénélope Soteriou, President; Maris Andrianos, President, Hellenic Community of Montreal; Sotirios Antypas, President, Hellenic Congress of Quebec; Michael Paleologou, Secretary, Cypriot Community of Montreal; William Shabis, Member of the Committee on Friends of Cyprus.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1*).

Pénélope Soteriou made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 5:02 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1991
(7)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 40, dans la salle 536, immeuble Wellington, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Jim Karygiannis, Shirley Maheu, Margaret Mitchell.

Autre député présent: Fernand Jourdenais.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves et Abdou Saouab, attachés de recherche.

Témoins: Du Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre: Pénélope Soteriou, présidente; Maris Andrianos, président, Communauté hellénique de Montréal; Sotirios Antypas, président, Congrès hellénique du Québec; Michael Paleologou, secrétaire, Communauté chypriote de Montréal; William Shabis, membre, Comité des amis de Chypre.

Conformément au paragraphe 108(3) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

Pénélope Soteriou fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 17 h 02, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, December 11, 1991

• 1540

The Chairman: Order, please.

The Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus has been making requests to the chair for a presentation. I, with the clerk, finally agreed that we could meet with them before Christmas recess on the grounds that they had experience with two other groups, the Italian Canadian and Jewish Canadian groups. I suppose the president of the association will be able to tell the members how it came about. With that, I would ask you to please start.

Madame, voulez-vous présenter les membres de votre groupe?

Mme Pénélope Soteriou (présidente du Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre): Oui.

Mrs. Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Perhaps we could invite them to put on the earphones—there will be switching back and forth—unless they are fluently bilingual in both languages. Most of you are trilingual, I take it.

Mrs. Soteriou: I could take a suggestion from you as to which language to use.

The Chairman: Why don't you use both—even Greek. We might have more problems with that, except that Jim is going to be able to do the translation very easily.

A witness: When we don't want you to understand something, we'll speak in Greek.

Ms Mitchell (Vancouver East): On a point of order, Mr. Chairman, could we get some idea of the time arrangements for today? As well, would it be possible to have a short business meeting of the committee to do some planning for the new year, before we disband?

The Chairman: I would be very pleased.

Ms Mitchell: Perhaps in camera.

The Chairman: Would an hour be sufficient for the committee?

Ms Mitchell: Okay.

Mr. Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Mr. Chairman, it is an issue which is the last remaining wall in the world that we have. To give it only an hour. . . If the folks who are presenting feel it's okay, that's fine, but it's a soft issue in my heart. To deal with it in only an hour—

The Chairman: You're going to take an hour now.

Mr. Karygiannis: No, I'm not going to take an hour myself, but I think—

The Chairman: I am teasing you.

Mr. Karygiannis: —it's a very important issue.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 11 décembre 1991

Le président: Je déclare la séance ouverte.

Le Comité helléno-canadien de solidarité pour Chypre a demandé à comparaître devant notre comité. En accord avec le greffier, j'ai finalement consenti à ce que nous les entendions avant l'ajournement de Noël en raison des contacts qu'ils ont eus avec deux autres groupes, les canadiens d'origine italienne et les juifs canadiens. La présidente de l'Association en évoquera sans doute les circonstances devant les membres du Comité. Madame, vous avez la parole.

Madam, will you please introduce the members of your group?

Mrs. Pénélope Soteriou (President, Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus): Certainly.

Mme Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Nous devrions peut-être inviter nos témoins à mettre leurs écouteurs afin qu'ils puissent passer d'une langue à l'autre à moins qu'ils ne soient parfaitement bilingues. Certains d'entre eux sont probablement même trilingues.

Mme Soteriou: Vous pouvez me dire quelle langue vous préférez que j'emploie.

Le président: Les deux, si vous voulez. Et vous pouvez même parler en grec. Ce ne sera peut-être pas limpide pour nous, mais Jim nous fera la traduction en un tour de main.

Une voix: Nous parlerons grec quand nous ne voudrions pas que vous compreniez.

Mme Mitchell (Vancouver—Est): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Comment comptez-vous organiser les délibérations? Serait-il possible, avant de nous séparer, d'avoir une petite réunion pour préparer la nouvelle année?

Le président: Certainement.

Mme Mitchell: Peut-être à huis clos.

Le président: Une heure vous suffirait-elle?

Mme Mitchell: Je le pense.

M. Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Monsieur le président, le sujet porte sur le dernier mur qui subsiste dans notre monde actuel. N'y consacrer qu'une heure. . . Si nos témoins y consentent, je le veux bien mais la question me touche de très près et il me semble qu'une seule heure. . .

Le président: Mais vous allez déjà prendre une heure.

M. Karygiannis: Non, ce n'est pas moi qui vais prendre une heure, mais je pense. . .

Le président: Je plaisantais.

M. Karygiannis: . . .c'est une question très importante.

[Texte]

The Chairman: If we need an hour and a half, we'll decide on the way.

Mr. Karygiannis: I think we should give them an hour and a half. If some members have to leave because they have previous commitments, that's fine.

The Chairman: We would have to take into account Ms Mitchell's wish.

Mr. Karygiannis: Fine, we can do that afterwards.

The Chairman: We need some time for business purposes. Please, madam,

bienvenue. Il nous fait énormément plaisir de vous recevoir.

Mme Soteriou: Je voudrais vous remercier pour votre invitation d'aujourd'hui. Avant de commencer, je voudrais vous présenter les membres de notre délégation de Montréal. Ce sont M. Sotiris Antypas, le président du Congrès hellénique du Québec; M. Adrian Maris, le président de la Communauté hellénique de Montréal;

Mr. Michael Paleologou, Secretary of the Cypriot Community of Montreal; Mr. William Schabis, a friend of Cyprus and a member of the "Friends of Cyprus" Subcommittee,

et moi-même, Pénélope Soteriou, présidente du Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre.

• 1545

I believe we have included in the brief, in a summarized way, most of the points we wanted to raise today, but most of you are probably wondering what the Solidarity Committee for Cyprus, which sounds like a political organization, is doing in the multiculturalism committee.

As Canadians of Greek and Cypriot origin, we believe the issue of Cyprus is a part of our culture—as much as our history, religion and civilization are. To see this part of our culture being under occupation for 17 years is something that tears us apart. This is the principal reason why we chose to come to you—because we believe the multicultural committee will understand us better than anybody else.

I don't know if you want me to proceed in explaining or summarizing what we've already included in the brief.

The Chairman: A summary would be best. It would leave more time for questions and answers.

Mrs. Soteriou: I would like to emphasize that the members of this delgation have been very involved in Greek community politics, especially on the question of Canadian unity. Mr. Antypas, who is the president of the Hellenic Congress of Quebec, along with Mr. Maris, have been travelling across Canada with the Italian and Jewish congresses as part of the multicultural mosaic. The aim is to convince the representatives of the other provinces that what's best for the future of Canada is unity and a strong presence together.

I hope the Greek community will be able to return on its own some time soon to expose to you, in great detail, their important work.

[Traduction]

Le président: Nous verrons bien s'il nous faut une heure et demie.

M. Karygiannis: Je crois que nous devrions accorder une heure et demie à nos témoins, même si certains membres ne peuvent pas rester jusqu'à la fin parce qu'ils ont d'autres engagements.

Le président: Nous devons entendre ce qu'en pense madame Mitchell.

M. Karygiannis: Nous pouvons faire cela après.

Le président: Nous devons réserver un peu de temps pour les affaires du Comité.

Welcome, madam, we are very pleased to have you among us.

Mrs. Soteriou: Thank you for having invited us to appear today. I would first like to introduce the members of our Montreal delegation, Mr. Sotiris Antypas, Chairman of the Hellenic Congress of Québec and Mr. Adrian Maris, Chairman of the Hellenic Community of Montreal.

Monsieur Michael Paleologou, secrétaire de la Communauté chypriote de Montréal, monsieur William Schabis, ami de Chypre et membre du sous-comité «Les amis de Chypre»,

and myself, Pénélope Soteriou, President of the Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus.

Nous avons résumé, dans notre mémoire, la plupart des questions que nous avons l'intention de soulever aujourd'hui, mais la plupart d'entre vous doivent se demander ce que vient faire, devant le Comité permanent du multiculturalisme, le Comité helléno-canadien de solidarité pour Chypre, organisation qui semble avoir des résonances politiques.

Canadiens d'origines grecque et chypriote, nous considérons que la question de Chypre fait partie de notre culture, au même titre que notre histoire, notre religion et notre civilisation. Or, voilà 17 ans que cette terre qui fait partie de notre horizon culturel est occupée, et cela nous brise le coeur. C'est la raison principale pour laquelle nous avons demandé à comparaître devant le Comité permanent du multiculturalisme, mieux à même de nous comprendre que qui que ce soit.

Voulez-vous que je commente notre mémoire, ou que je le résume?

Le président: Un résumé est préférable, car cela nous permettra de consacrer plus de temps aux questions et réponses.

Mme Soteriou: Les membres de notre délégation se sont beaucoup occupés de politique touchant la communauté grecque, en particulier à propos de l'unité canadienne. Monsieur Antypas, président du Congrès hellénique du Québec, en compagnie de Monsieur Maris, et des représentants des congrès italien et juif ont voyagé dans tout le Canada pour étudier la mosaïque multiculturelle, aux fins de prouver aux représentants des autres provinces que l'unité et la solidarité sont les meilleurs garants de l'avenir du Canada.

J'espère que les représentants de la communauté grecque comparaitront bientôt devant vous pour vous exposer plus en détail l'importance de ce qu'ils ont entrepris.

[Text]

As I mentioned before, the Cypriot question has been a part of our culture and history for as long as we've existed. In the 17 years since the invasion and occupation, we as a community have been torn apart. It is difficult for people who believe in democracy and justice to accept that a large part of our national heritage has been disrespected, has been attacked, and is on the verge of being lost by genocide.

We have approached the Canadian government on different occasions and pleaded with them to take a position and help us on this issue. We must express our appreciation for the fact that Canada is one of the peacekeeping forces in Cyprus and has contributed greatly in many ways to preserving the peace all these years.

• 1550

We believe that as a Canadian-Greek community, we will not find our peace until we can make peace in that part of our country of origin.

I don't know if you want me to go into the historical part with regard to Cyprus. It's very well exposed in that brief, in which we also expose before you the different problems our brothers and sisters in Cyprus are experiencing.

We believe that Canada, which is a multicultural society and can understand perfectly how people can live harmoniously and peacefully together, should take some initiative towards promoting a solution for Cyprus. More specifically, we believe that numerous resolutions that have been adopted by the United Nations during the 17 years and on which Canada has always voted in favour should be implemented in exactly in the same way as in the case of Kuwait and Iraq.

In concluding, I don't know if I left any parts out, but I would like you to feel free to ask any questions at the end. I would like to emphasize again that we are grateful to Canada for having accepted us in this great country. We believe that as a Greek community, we have contributed a great deal in the relatively short period of the history of our immigration here. We would also like to continue contributing positively for Canada, not only in building needs from the financial point of view, or from the professional and work force points of view, but in ways such as being fighters for Canada's unity.

I address your committee again, which is so sensitive to multicultural issues and to ones of preserving one's cultural identity, to request that you understand us as deeply as you can and understand the drama through which the Greeks of Canada and of the whole world are going because our national identity is being attacked.

Le président: Merci beaucoup, madame la présidente. Avant de passer la parole à M^{me} Maheu, je me permettrai de vous poser une question.

À la page 7 de la version française de votre document, au premier paragraphe, vous faites un rappel de l'héritage culturel de Chypre. Vous êtes au Comité de la citoyenneté et du multiculturalisme. Ce paragraphe, qui nous parle du problème des marchés mondiaux de l'art, des icônes, etc., ainsi que de l'héritage culturel, m'a beaucoup frappé.

[Translation]

Comme je le disais plus tôt, la question de Chypre est étroitement liée à notre vie, à notre culture et à notre histoire. Notre communauté, dans les 17 ans qui se sont écoulés depuis l'invasion et l'occupation, est en proie au déchirement. Il est dur pour ceux qui mettent leur foi dans la démocratie et la justice d'accepter qu'une partie considérable de notre patrimoine national ait été dénigré, attaqué et soit sur le point d'être victime d'un génocide.

À plusieurs reprises, nous avons pris contact avec le gouvernement canadien en l'implorant de nous aider et de prendre position sur cette question. Le Canada, rappelons-le, est l'un des pays qui contribue, par ses effectifs, au maintien de la paix pour laquelle il a oeuvré de bien des façons au cours de toutes ces années.

Tant que la paix ne règnera pas dans notre pays d'origine, la communauté helléno-canadienne ne trouvera pas le repos.

Les événements des dernières années à Chypre, ainsi que les difficultés que connaissent ceux de notre communauté qui y sont restés, sont très bien exposés dans notre mémoire, et je ne sais pas si vous voulez que je revienne là-dessus.

Le Canada, société multiculturelle, qui comprend quelles sont les conditions nécessaires à la coexistence pacifique et harmonieuse de peuples divers, devrait, à notre avis, prendre certaines mesures pour que le problème de Chypre trouve une solution. De nombreuses résolutions adoptées par les Nations Unies au cours des 17 dernières années, mesures en faveur desquelles le Canada a toujours voté, devraient être mises en oeuvre au même titre que ce fut le cas pour le Koweït et l'Iraq.

En conclusion, je n'ai sans doute pas tout dit, mais je voudrais vous donner la possibilité de poser des questions. Nous sommes reconnaissants au Canada, nous voudrions le répéter, de nous avoir accueillis. Nous pensons que la communauté grecque, dans ce laps de temps relativement bref, a constitué un apport précieux pour notre pays d'accueil. Nous voudrions continuer dans ce sens, non seulement au point de vue financier ou professionnel, mais également en oeuvrant pour l'unité canadienne.

Je demande de nouveau à votre comité, si sensible aux questions multiculturelles et à l'importance de la préservation de l'identité culturelle, de nous montrer sa sympathie et sa compréhension pour la tragédie que vivent les Grecs du Canada et du monde entier, affligés de voir les coups portés à notre identité nationale.

The Chairman: Thank you, Madam Chairman. Before giving the floor to Mrs. Maheu, I would like to ask you a question.

On page 7 of the French text of your brief, in the first paragraph, you mention the cultural heritage of Cyprus. You are appearing before the Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship, and I was struck by that paragraph in which you refer to the problem of the world market for art, icons, etc. as well as for cultural heritage.

[Texte]

• 1555

En répondant aux questions que l'on vous posera, would it be possible to tell us how you feel about that situation? This is not necessarily as far as Cyprus itself is concerned; it's the tension and what's going on, for instance, in terms of repercussions on you, as Canadians of Greek origin, if you'll allow me, and on your communities in Montreal or Toronto, all over Canada. Are you following me?

Mrs. Soteriou: Yes.

Le président: Il serait possible, à ce moment-là, d'établir un lien entre des Canadiens de nouvelle souche et des situations qui se vivent dans leurs pays d'origine. Ça va? Merci beaucoup.

Mrs. Maheu: I would like to welcome your group before us. I think I can help make the *lien*, Mr. Chairman. When you're living in a strange place, some of your people haven't been here for 50 or 60 years. Many of you have been here for longer than that. You can't forget what's going on at home. I wonder if that's what the chairman was trying to get at. Perhaps you could elaborate on it as you're speaking.

I am very pleased to see you before this committee. I think you have a unique and special culture. I think you have to make everyone understand how the tearing apart of your people at home and here is hurting.

I totally agree with you that Canada should move on the Cyprus issue. The UN should move on it. We enforce a lot of things, not necessarily all of those that count for many of our people, both in the United States and here. I totally agree that it's time they moved on it.

I was saying, Mr. Chair, that just the very fact that they have relatives, family and roots in Cyprus is why it's important. This is why it's hurting them, living here in Canada.

I would like to make one suggestion before I pass the time for questions to Jim Karygiannis. When you talked about your committee with the Jewish community and the Italian community, going right across this country, I hope you will appear before the constitutional committee just to share what you learned and what you felt in your travels across the country.

Mr. Sotirios Antypas (President, Hellenic Congress of Quebec, Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus): Yes, we will appear in front of the constitutional committee. We have already prepared a brief.

Mme Maheu: À Montréal?

M. Antypas: Oui, à Montréal.

I'm not sure of the date right now. It was supposed to be some time in December, but it was postponed until February.

The Chairman: Make sure you'll be there.

Mrs. Maheu: Oh, yes, I'll be there too.

Mr. Maris Andrianos (President, Hellenic Community of Montreal, Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus): The date was set for December 16, but then we had a call from Ottawa; they suggested we have it in Montreal at the beginning of February.

[Traduction]

When you answer the questions that will be put to you, pourriez-vous nous dire ce que vous ressentez à propos de cette situation? Ce n'est pas seulement ce qui se passe à Chypre même; c'est la tension et les répercussions que ces événements ont sur vous, Canadiens d'origine grecque, et sur vos communautés de Montréal, de Toronto et d'autres régions du Canada. Est-ce que vous me suivez?

Mme Soteriou: Certainement.

The Chairman: It would be possible then to see a link between newcomers to Canada and the situation in their country of origin. Do you follow me? Thank you very much.

Mme Maheu: Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Je crois pouvoir établir le lien, monsieur le président. Vous vivez dans un pays qui n'est pas votre pays d'origine. Certains d'entre vous sont ici depuis bien moins de 50 ou 60 ans, beaucoup depuis plus longtemps, mais vous ne pouvez vous détacher de ce qui se passe dans votre pays d'origine. Je pense que c'est ce que voulait dire le président et vous-même, vous pourriez peut-être nous en parler.

Je suis très heureuse de vous voir parmi nous aujourd'hui. Vous êtes porteurs d'une culture prestigieuse et unique. Il faut faire comprendre à tous combien vous souffrez du déchirement de votre patrie d'origine.

Je reconnais avec vous que le Canada devrait exercer son influence pour trouver une solution aux problèmes de Chypre. Les Nations Unies devraient en faire autant. Aux États-Unis et au Canada, certes, nous prenons certaines mesures mais pas toujours dans le sens que souhaitait bon nombre de nos gens. Je suis tout à fait d'accord: il est temps de faire quelque chose.

Le simple fait, monsieur le président, d'avoir des parents, de la famille et des racines à Chypre, donne à cette question toute son importance pour la communauté hellénique installée au Canada et la fait souffrir.

Avant de donner la parole à Jim Karygiannis, je voudrais faire une proposition: vous parliez des voyages de votre comité avec les représentants des communautés juive et italienne. J'espère que vous comparâtes devant le comité de la Constitution pour lui faire part de vos expériences et de vos impressions au cours de ce voyage.

M. Sotirios Antypas (président, Congrès hellénique du Québec, Comité helléno-canadien de solidarité pour Chypre): Oui, nous comparâtrons devant ce comité et avons déjà préparé un mémoire à cet effet.

Mrs. Maheu: In Montreal?

Mr. Antypas: Yes, in Montreal.

Je ne sais pas encore au juste quand. L'audience était prévue pour décembre, mais elle a été reportée à février.

Le président: Ne manquez pas de vous y présenter.

Mme Maheu: J'y serai certainement aussi.

M. Maris Andrianos (président, Communauté hellénique de Montréal, Comité helléno-canadien de solidarité pour Chypre): L'audience avait été prévue pour le 16 décembre, et nous avons reçu un appel d'Ottawa nous demandant de nous présenter plutôt à Montréal au début de février.

[Text]

Mrs. Maheu: May I ask Mr. Karygiannis to start the questioning for us.

Mr. Karygiannis: If you'll allow me. . . [*Member continues in Greek*]

I welcomed them in Greek. That's probably the first time these words were spoken here, so if you can't translate it, that's fine.

You said one thing about the short history of Canadians of Greek descent in Canada, and I'm going to disagree with you. Welcome, and as far as the Cypriot issue is concerned, it's very sensitive. I visited Cyprus twice. It is the last remaining wall on this earth of ours that's dividing two people with arms. We have the Great Wall of China but that is now more of a symbol and an institution that people visit, but the "green line", as they call it, or the occupational forces or whatever you want to call them, that's the last dividing wall that I've seen. I crossed the wall. I went over it by helicopter. If any of you members of the committee have not seen it, I suggest you go and visit it.

• 1600

Mrs. Maheu: Neither have I, and I'd like to.

Mr. Karygiannis: You should go and visit it. Maybe we should use the \$150,000 to go to Cyprus.

The Chairman: Why don't we leave this afternoon.

Mr. Karygiannis: Most definitely. Does anybody want to go to Montreal?

The Chairman: No, no, no, Cyprus.

Mr. Della Noce (Laval-Est): Make a proposition.

Mr. Karygiannis: We Canadians of Greek descent—I'm very proud of my roots—do have a long history in Canada. Did you know that the first doctor in Upper Canada, what is now Ontario, was a Greek? The first organized strike in Thunder Bay, or for that matter in Canada, was done by Greeks. We do have some firsts in this world. Hopefully by the discussions here today we will come to some conclusion.

Do you know of any initiative that the Canadian government has proposed? When was the last initiative Canadians undertook for a Canadian solution to the problem on the island?

Mrs. Soteriou: We are not aware of a position that Canada took on the island except, as I mentioned before, that during the last 17 years they have voted numerous times for UN resolutions. But as far as other initiatives are concerned, no.

Mr. Karygiannis: In the Security Council did Canada vote or abstain in December 1990 for continuation of the United Nations peacekeeping force for the island? Are you familiar with that?

Mrs. Soteriou: I believe Canada voted.

[Translation]

Mme Maheu: Puis-je demander à M. Karygiannis de commencer, en notre nom, à poser des questions.

M. Karygiannis: Avec votre permission. . . [*le député s'exprime en grec*]

J'ai souhaité la bienvenue à nos témoins, en grec. C'est probablement la première fois que cette langue est parlée ici, et si nous devons nous passer de la traduction, nous nous en accommoderons.

Vous évoquiez la brève histoire des Canadiens d'origine grecque installés au Canada, et sur ce point, je ne suis pas d'accord avec vous. Je vous souhaite la bienvenue. J'ai visité Chypre à deux reprises, c'est une question bien délicate. C'est à Chypre que subsiste, dans notre monde, le dernier mur qui divise deux peuples en armes. Nous avons, certes, la grande muraille de Chine, mais celle-ci est devenue davantage un symbole et un lieu touristique; la «ligne verte», comme on l'appelle, où les forces d'occupation, si c'est le nom qu'on leur donne, constitue le dernier mur de séparation. Je l'ai traversé, je l'ai survolé en hélicoptère et si vous n'y êtes jamais allés, chers collègues, je vous conseille de le faire et de le voir de vos propres yeux.

Mme Maheu: Je n'y ai pas été, mais j'aimerais y aller.

M. Karygiannis: Vous devriez le faire. Peut-être pourrions-nous dépenser n^{os} 150,000\$ pour nous rendre à Chypre.

Le président: Partons cet après-midi, si vous le voulez?

M. Karygiannis: Certainement. Y a-t-il des membres qui veulent aller à Montréal?

Le président: Non, non, nous disions Chypre.

M. Della Noce (Laval-Est): Faites-nous une proposition.

M. Karygiannis: Nous, Canadiens d'origine grecque, origine dont je suis très fier, avons une longue histoire dans ce pays. Saviez-vous que le premier médecin dans la province du Haut-Canada, qui est maintenant l'Ontario, était grec? La première grève organisée à Thunder Bay, et d'ailleurs la première grève organisée au Canada, a été lancée par des Grecs. Il y a des choses pour lesquelles nous avons la primauté dans le monde, espérons que nos discussions d'aujourd'hui nous permettront d'en arriver à une conclusion.

Savez-vous si le gouvernement canadien envisage une mesure? Quand est-il intervenu la dernière fois pour rechercher une solution au problème de Chypre?

Mme Soteriou: Nous ne sommes pas au courant d'une intervention du Canada à propos du problème de Chypre, si ce n'est qu'au cours des 17 dernières années, comme je le disais tout à l'heure, le Canada a approuvé à de nombreuses reprises les résolutions des Nations Unies. Et c'est à cela que se borne, à ma connaissance, son intervention.

M. Karygiannis: Au Conseil de sécurité en décembre 1990, le Canada a-t-il voté pour garder les forces de maintien de la paix des Nations Unies dans l'île, ou s'est-il abstenu? Êtes-vous au courant?

Mme Soteriou: Je crois que le Canada a voté en faveur de cette résolution.

[Texte]

Mr. Karygiannis: Canada abstained. On December 15, 1991, it was raised on Question Period to the Minister of Defence and he clearly stated that we abstained. We did not vote to continue the troops. We abstained.

Mr. Della Noce: Why do we keep the troops?

Mr. Karygiannis: There they are. It is costing us \$30 million.

Ms Mitchell: On a point of order, Mr. Chairman, did we have a time limit?

The Chairman: Mr. Della Noce, would you leave it to Mr. Karygiannis, please.

Mr. Della Noce: I know the troops are there, and we're paying.

The Chairman: Could we go on, please.

Mr. Karygiannis: The troops are there, we're paying for it. It's costing us \$30 million a year. The last time we ever had an initiative for a solution was in 1978, and this is according to Clive Milner. The last time that we had the Minister of Defence she popped in there for two hours and she comes over here and gives us a great big speech about Cyprus. What's the initiative that the Canadian government has done? We scream and shout about everything else. We talk about everything else. We run to Ukraine to say, "Oh, we recognize you". Why are we not recognizing Cyprus?

Ms Mitchell: On a point of order, Mr. Chairman, please. We don't have a lot of time—

Mr. Karygiannis: We do have an hour and a half.

Ms Mitchell: Excuse me. I'd just like to remind my colleagues that this is a multicultural committee. I think we should be focusing on domestic aspects. I think our visitors have started at that point. I don't think we should get into arguments over external policy at this point.

Mr. Karygiannis: Mr. Chairman, it's that external policy that is not letting these particular groups in Canada focus on what's the real issue—multiculturalism in Canada. It's that divisiveness that we see, and the Canadian government not taking a clear line, not coming forward with a proposed solution that will allow these groups to focus. When my colleague from Vancouver is stating that, I have—

Ms Mitchell: I'm just saying we should be questioning the witnesses, not each other.

• 1605

Mr. Karygiannis: If the rest of my colleagues don't like the answers they are getting because I am helping the committee with some of the facts, that's tough.

The invasion of the island by the Turks—how did that affect your daily lives and how has it affected you here in Canada in terms of not letting you focus on the Canadian way of life?

Mrs. Soteriou: It has affected us greatly. Some of us at this table have become refugees because of that invasion. I have relatives who have become refugees—whole families. In a population of 600,000, 200,000 refugees is a very sizeable

[Traduction]

M. Karygiannis: Le Canada s'est abstenu. Le 15 décembre 1991, à la période des questions, on a posé la question à la ministre de la Défense, qui a bien dit que le Canada s'était abstenu de voter. Nous n'avons pas voté en faveur du maintien des forces, nous nous sommes abstenus.

M. Della Noce: Pourquoi alors y laissons-nous les troupes?

M. Karygiannis: Elles y sont, et elles nous coûtent 30 millions de dollars.

Mme Mitchell: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Notre temps de parole est-il limité?

Le président: Monsieur Della Noce, voulez-vous laisser la parole à M. Karygiannis, s'il vous plaît.

M. Della Noce: Je sais que les troupes s'y trouvent, et que nous assurons leur entretien.

Le président: Est-ce que nous pourrions poursuivre, s'il vous plaît.

M. Karygiannis: Les troupes s'y trouvent, et elles nous coûtent 30 millions de dollars par an. La dernière fois que nous sommes intervenus en faveur d'une solution remonte à 1978, ceci d'après Clive Milner. La dernière fois qu'a comparu le ministre de la Défense, elle a passé deux heures ici à nous faire un grand discours sur Chypre. Mais qu'a fait le gouvernement canadien? Nous vociférons à tout propos. Nous nous précipitons en Ukraine pour reconnaître ce pays. Pourquoi ne pas reconnaître Chypre?

Mme Mitchell: J'invoque le Règlement, monsieur le président: Nous n'avons pas de temps. . .

M. Karygiannis: Nous avons une heure et demie.

Mme Mitchell: Excusez-moi, mais je voudrais rappeler à mes collègues que nous sommes le Comité du multiculturalisme, et que nous devrions nous concentrer sur les problèmes internes. C'est par là que nos visiteurs ont commencé et nous ne devrions pas permettre que la discussion glisse vers des questions de politique étrangère.

M. Karygiannis: Monsieur le président, c'est la politique étrangère qui empêche les groupes concernés de s'attacher au vrai problème, à savoir le multiculturalisme au Canada. Face à ce déchirement, le gouvernement canadien n'adopte pas une position nette, ne propose pas de solution qui permette le ralliement de tous les groupes. Lorsque ma collègue de Vancouver affirme. . .

Mme Mitchell: Je disais simplement que nous devrions poser des questions aux témoins, et ne pas nous lancer dans des discussions entre nous.

M. Karygiannis: Si mes collègues n'aiment pas les réponses, qui ne visent qu'à établir certains faits pour la gouverne du comité, tant pis pour eux.

Comment l'invasion de l'île par les Turks a-t-elle changé votre vie quotidienne et quelle influence cela a-t-il eu sur votre vie au Canada, sur votre adaptation au mode de vie canadien?

Mme Soteriou: Cela a eu une grande incidence sur nous. Certains d'entre nous ici sont devenus réfugiés à cause de l'invasion. J'ai des parents, des familles entières, qui sont devenus des réfugiés. Deux cents mille réfugiés sur une

[Text]

number. There probably is not a Cypriot living in Canada who has not been affected. As far as the Greek people are concerned, I think it has affected them psychologically, no matter where they live. Whether they are part of the multicultural mosaic in Canada or whether they live in Athens, to know that part of their heritage and culture has been attacked in an illegal and brutal way—that affects us as people, there is no question about it.

Mr. Andrianos: Mr. Karygiannis made a very important point, that the only war left in this world is in Cyprus. It's a reality. The only area of Europe which is still occupied by a foreign army is Cyprus. As Canadians, we care about what happens in Haiti, San Salvador or Nicaragua. As Canadians, I think we have neglected that particular island. As Mrs. Soteriou said, one-third of the population are refugees in their own country. Can you imagine 8 million Canadians being put somewhere in Alaska, without being able to be back in their homes to do their work, to exercise their religious and cultural rights or their rights as citizens?

The Canadian government, on many occasions over the years, has said we cannot interfere because we have a peace force in Cyprus, but at the same time the Canadian government has spent \$300 million over the last 17 years to keep that force there at a time when we have a deficit in our own country.

Mr. Karygiannis: Are you suggesting that we remove the force?

Mr. Andrianos: What I am suggesting is that Canada cannot take sides, it cannot become pro-Greek or pro-Turk on this issue of Cyprus, but what it can do is to push Washington to take some action to resolve the issue, the way I hope the Israeli-Arab issue will be resolved.

In the meantime, as citizens of this country, we suffer because we have friends and relatives, and they are our main preoccupation. Believe it or not, in the last 17 years, be it a secret Greek, a Greek from Greece, or a person born in Canada—and both of my sons were born in Canada—it is what happens to our culture and our religion in that northern part of Cyprus under the Turkish occupation. . .

• 1610

Canada, with all our faults and defects as a society, has the number one cultural or immigrant society in the world. I have been to Brazil, France, England, Sweden, and to Australia to see how the Greeks live there. I have to give the message to this committee that Canada is really among the avant-garde with regard to multicultural policies and I hope we are going to uphold that particular aspect of our country's life forever. But there is no question that what has happened and is happening in Cyprus affects our lives as citizens of this country.

The Chairman: Are there any other comments? Mainly, you tried to keep the subject to the mandate of the committee.

Mr. Antypas: My presence here is for the purpose of adding moral support to the Hellenic Canadians to guide the committee for Cyprus and to express to you the deep concerns of the Greek community regarding this issue.

[Translation]

population de 600,000 habitants, c'est énorme. Il n'y a probablement pas un Chypriote au Canada qui n'a pas été touché. En ce qui concerne les Grecs, je pense que cela les a touchés psychologiquement, peu importe où ils habitent. Qu'on fasse partie de la mosaïque multiculturelle du Canada ou qu'on habite à Athènes, l'idée d'une attaque illégale et brutale atteignant le patrimoine et la culture ne peut laisser qui que ce soit indifférent.

M. Andrianos: M. Karygiannis a dit quelque chose de très important, soit que Chypre est le seul endroit dans le monde encore en état de guerre. C'est vrai. Chypre est la seule région de l'Europe encore occupée par une armée étrangère. Les Canadiens se préoccupent de ce qui se passe en Haïti, au Salvador et au Nicaragua. Je crois cependant que les Canadiens ont négligé ce qui se passe à Chypre. Comme M^{me} Soteriou l'a dit, le tiers de la population vit une condition de réfugiés dans son propre pays. Pouvez-vous imaginer ce qui arriverait si 8 millions de Canadiens étaient réfugiés quelque part en Alaska sans pouvoir rentrer chez eux pour y travailler, pour y exercer leurs droits religieux et culturels ou même leurs droits de citoyens.

Au cours des années, le gouvernement du Canada a dit à maintes reprises qu'il ne peut pas intervenir parce que nous avons une force de maintien de la paix à Chypre, mais il a d'autre part dépensé 300 millions de dollars depuis 17 ans pour garder cette force à Chypre à une époque où nous avons un déficit dans notre propre pays.

M. Karygiannis: Pensez-vous qu'il faudrait retirer nos forces de Chypre?

M. Andrianos: Ce que je dis, c'est que le Canada ne peut pas prendre partie pour les Grecs ou pour les Turcs dans le cas de Chypre, mais qu'il pourrait inciter le gouvernement américain à prendre des mesures quelconques pour y régler le conflit, de la même façon que pour le conflit israélo-arabe.

Entre-temps, les Canadiens d'origine chypriote souffrent parce que nous avons des amis et des parents là-bas et c'est cela surtout qui nous inquiète. Croyez-le ou non, depuis 17 ans, pour les personnes d'origine grecque, qu'elles soient nées en Grèce ou nées au Canada—et mes deux fils sont nés au Canada—c'est ce qui arrive à notre culture et à notre religion dans le Nord de Chypre sous l'occupation turque. . .

Malgré tous ses défauts et toutes ses faiblesses, le Canada se classe au premier rang parmi tous les pays du monde pour sa façon de traiter les autres cultures et les immigrants. J'ai visité le Brésil, la France, l'Angleterre, la Suède et l'Australie pour voir comment les Grecs vivent là-bas. Je dois dire à votre comité que le Canada est vraiment à l'avant-garde à cause de ses politiques multiculturelles, et j'espère que nous allons toujours conserver cet aspect de notre mode de vie au Canada. Par ailleurs, ce qui se passe à Chypre influe certainement sur notre vie de citoyens canadiens.

Le président: Y a-t-il autre chose? Vous vous êtes vraiment efforcé de ne pas vous écarter du mandat de notre comité.

M. Antypas: Je suis venu ici aujourd'hui pour fournir mon appui moral aux Canadiens d'origine grecque, pour aider le comité de solidarité pour Chypre et pour vous exprimer les grandes préoccupations de la communauté grecque à ce sujet.

[Texte]

We believe Canada must and should play a great role in finding a just and lasting solution for the problem in Cyprus. However, I hope the Hellenic Canadian Congress will have the opportunity to express its views on multiculturalism on some future date. On behalf of our member organizations, we look forward to doing so.

Since we have had some discussion on multiculturalism, perhaps I should say a few words now without elaborating very much on that issue, because I am not here for that purpose.

I was going to add that the multicultural fabric of Canadian society is not only enriching and beneficial to all Canadians, but serves a positive model for the rest of the world. Over one-third of the Canadian population is composed of people who are of neither French nor English origin. This fact has also contributed new ideas in these difficult times and has become a stabilizing factor in Canadian society.

In addition to the benefits and richness provided by a multicultural milieu, there are strong economic arguments to be underlined. In Canada's pluralistic ethnicity, today, as well as in the future, Canadians of different heritages will be able to take advantage of their links with Europe, Asia, or other parts of the world to establish trade links and to exploit economic opportunities that will be a benefit for all Canadians.

Ms Mitchell: I would also like to join with my colleagues in thanking you for coming today. I think your brief and your comments have certainly brought alive the dynamics and the tragedy—if I can use that word—of the situation in Cyprus and how it affects your lives in Canada.

• 1615

Before I came I was thinking, wouldn't it be more useful for you to be going to the external affairs committee? I'm wondering if you have, because I think foreign policy and what Canada should be doing. . . Certainly we must have some kind of pressure to have a resolution of the situation in Cyprus. But I also want to add that I think your presentation gives us a much better understanding of the Greek community in Canada and particularly Greek Cypriots. I thank you for that. I'll let you answer the question.

Mrs. Soteriou: Yes. We have not gone before the external affairs committee. We hope we'll get the opportunity to go some time soon. As I mentioned before, we came to you because we thought you'd be the people to understand us best on these questions. I believe multiculturalism is built on principles of understanding communities, their culture, understanding and respecting human rights of these communities. We believe that as Greeks our heritage has been violated, our culture is in danger. As Canadians of Greek origin we plead with you to help us preserve this culture which is so great to us. This is why we came to you.

Ms Mitchell: Now, if we can concentrate from within Canada, which is really our mandate, how do you see that being applied to maintaining and enriching your culture here in Canada? What specifically do you think we should be doing?

[Traduction]

Nous croyons que le Canada doit jouer un rôle de premier plan pour trouver une solution juste et durable au problème cypriot. J'espère cependant que l'*Hellenic Canadian Congress* aura l'occasion plus tard de vous donner son avis sur le multiculturalisme. Je peux vous dire au nom de nos organismes membres que nous serons ravis de le faire.

Puisque nous avons déjà mentionné le multiculturalisme, je devrais peut-être dire quelques mots à ce sujet, sans entrer dans les détails, parce que je ne suis pas ici pour cela.

J'ajouterai donc que le tissu multiculturel de la société canadienne est non seulement enrichissant et utile pour tous les Canadiens, mais qu'il sert de modèle au reste du monde. Plus du tiers des habitants du Canada ne sont ni d'origine française ni d'origine anglaise. Cela a apporté de nouvelles idées en cette période difficile et est devenu un élément stabilisateur dans la société canadienne.

En plus des avantages et de la richesse fournis par un milieu multiculturel, il y a de grands avantages sur le plan économique. À cause du pluralisme ethnique du Canada à l'heure actuelle et à l'avenir, les Canadiens de diverses origines pourront profiter de leurs liens avec l'Europe, l'Asie et d'autres parties du monde pour établir des rapports commerciaux et exploiter des occasions économiques qui profiteront à tous les Canadiens.

Mme Mitchell: Je me joins à mes collègues pour vous remercier d'être venu ici aujourd'hui. Je dois dire que votre mémoire et vos observations nous ont aidés à comprendre les dessous et la tragédie—si je peux utiliser ce terme—de la situation à Chypre et ses conséquences pour vous au Canada.

Avant de venir au Comité, je me suis demandé s'il ne serait pas plus utile que vous témoigniez plutôt devant le Comité des affaires extérieures. Je me demande si vous l'avez déjà fait parce qu'il me semble que la politique étrangère et ce que le Canada devrait faire. . . à mon avis, nous devrions exercer des pressions quelconques pour régler la situation à Chypre. J'ajoute cependant que votre exposé nous a aidés à beaucoup mieux comprendre la communauté grecque au Canada et surtout les Cypriotes d'origine grecque. Je vous en remercie et je vous laisserai maintenant répondre à ma question.

Mme Soteriou: Nous n'avons pas encore témoigné devant le Comité des affaires extérieures, mais nous espérons en avoir l'occasion d'ici peu. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes venus devant votre Comité parce que nous pensions que vous seriez le plus en mesure de comprendre notre position. Les mesures de multiculturalisme se fondent sur une compréhension des diverses collectivités et de leur culture et du respect de leurs droits. Nous croyons que notre patrimoine grec a été violé et que notre culture est menacée. Les Canadiens d'origine grecque vous exhortent à nous aider à préserver notre culture, qui nous tient tellement à coeur. C'est pour cela que nous sommes venus devant vous.

Mme Mitchell: Si nous pouvons maintenant nous concentrer sur la situation au Canada, puisque c'est là-dessus que porte le mandat du comité, comment pouvons-nous vous aider à maintenir et à enrichir votre culture au Canada? D'après vous, que devrions-nous faire exactement?

[Text]

Mrs. Soteriou: That you should be doing as Members of Parliament or that we should be doing?

Ms Mitchell: The multicultural program of Canada and those of us on this committee, of course, as policy makers.

Mrs. Soteriou: Of course this is a first step that you accepted to hear us. We appreciate this greatly. We believe we can create perhaps a committee among you and among others—a friendship committee, if you want to call it that, with Greeks and their issues, or a liaison committee. I don't know exactly how we could go about it. How can I say...?

The Chairman: Leave it to us.

Mrs. Soteriou: Okay.

Ms Mitchell: You're representing the Hellenic Canadian Congress, I believe. I am sorry I didn't get a—

Mr. Antypas: Actually, I would like to say that I believe the multiculturalism concept should be addressed in the Constitution in a meaningful way. I think this is going to help quite a lot and it's going to reflect a reality which exists right now in our country. But as I have said before, I wouldn't like to elaborate too much on that because I believe that the Hellenic Canadian Congress will be able to be in front of your committee with more details and a brief on multiculturalism.

Ms Mitchell: As a member of the multiculturalism committee, I think this is a very current issue. We'd appreciate your answers.

Mr. Michael Paleologou (Secretary, Cypriot Community of Montreal, Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus): Maybe I can add something to respond to your question. About five years ago we did a study on the Cypriots of Montreal, an historical and sociological study. All I want to do is to read to you the last paragraph of the study. It is basically a recommendation, I suppose, to the Canadian government.

What they say here is that:

The Canadian Government should make every effort to help Cypriot immigrants reach reasonable levels of acculturation and integration into the Canadian society.

What we found out in our study is that Cypriots as well as Greeks in Montreal seem to be integrating quite well into the Canadian society, but they do not often demonstrate acculturation into the Canadian society itself. We are talking about people with little education, blue collar workers, these kinds of people, as a profile.

• 1620

As a first step, help should be provided in developing the skills and expertise in organizational development and management of democratic institutions. That would be one way help could be provided. As a second step, support funding should be provided for these institutions on a permanent basis to maximize their effectiveness and ensure that the needs of the Cypriot community are served in an appropriate and sensitive manner. These are two suggestions of ways in which the Canadian government could help.

[Translation]

Mme Soteriou: Que devriez-vous faire à titre de députés ou que devrions-nous faire nous-mêmes?

Mme Mitchell: Qu'est-ce que le programme multiculturel du Canada et qu'est-ce que les membres du Comité, dans la mesure où ils établissent la politique du gouvernement, peuvent faire?

Mme Soteriou: Le fait que vous ayez accepté de nous entendre constitue, bien sûr, une première étape. Nous vous en sommes bien reconnaissants. Nous pensons qu'on pourrait peut-être établir un comité formé de certains d'entre vous et d'autres personnes, un comité d'amitié, si l'on peut dire, ou un comité de liaison, pour examiner les problèmes qui intéressent les Grecs. Je ne sais pas exactement comment cela pourrait se faire. Comment puis-je dire?

Le président: Laissez-nous faire.

Mme Soteriou: Très bien.

Mme Mitchell: Vous représentez le *Hellenic Canadian Congress*, si je ne m'abuse. Je m'excuse, mais je n'ai pas... .

M. Antypas: Je voudrais ajouter que, selon moi, la notion de multiculturalisme devrait être définie clairement dans la Constitution. Cela serait très utile et refléterait la réalité canadienne. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je ne veux pas trop entrer dans les détails parce que je pense que le *Hellenic Canadian Congress* pourrait revenir témoigner devant vous à ce sujet et vous fournir davantage de détails et un exposé sur le multiculturalisme.

Mme Mitchell: Je fais partie moi-même du Comité du multiculturalisme et je trouve que c'est vraiment une question d'actualité. Nous vous remercions de vos réponses.

M. Michael Paleologou (Secrétaire, Cypriot Community of Montreal, Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus): Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, il y a environ cinq ans, nous avons mené une étude historique et sociologique auprès des Cypriotes de Montréal. Je voudrais simplement vous lire le dernier paragraphe de cette étude. J'imagine qu'il s'agit essentiellement d'une recommandation au gouvernement du Canada.

La voici:

Le gouvernement du Canada devrait s'efforcer d'aider les immigrants cypriotes à atteindre des niveaux raisonnables d'acculturation et d'intégration à la société canadienne.

Ce que nous avons constaté dans notre étude, c'est que les Cypriotes et les Grecs de Montréal semblent s'intégrer très bien à la société canadienne, mais qu'ils ne manifestent pas souvent une acculturation à la société canadienne elle-même. Il s'agit de gens peu instruits, de cols bleus, dans l'ensemble.

Tout d'abord, on devrait aider ces gens à obtenir une certaine compétence dans le domaine du développement organisationnel et de la gestion des institutions démocratiques. Ce serait une façon de les aider. Deuxièmement, on pourrait fournir un appui financier permanent à ces institutions pour maximiser leur efficacité et garantir qu'elles répondent adéquatement et avec compassion aux besoins de la collectivité cypriote. Ce seraient deux moyens pour le gouvernement canadien de nous aider.

[Texte]

Ms Mitchell: Thank you, very much.

Mr. Andrianos: Mr. Chairman and Ms Mitchell, I think I have written you four or five letters on behalf of all the ethnic groups that operate the afternoon or Saturday heritage language schools in Montreal. We have seen Mrs. Maheu. Of course, the chairman is very familiar with the situation.

On the one hand, we spend \$30 million to keep our peacekeeping force in Cyprus; on the other hand, we cut off \$4 million dollars for 1,650 organizations in Canada which dispense heritage language—to economize. Perhaps if we solve the Cyprus problem, we may also solve the financing problem of the cultural organizations and then everybody will be happy, including our soldiers, who will come back to their homes.

Mr. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Basically, Mr. Chairman, I was going to ask the same questions. First of all, I want to express to the people who are here my appreciation for the education you gave me in respect to Cyprus and the problems they're having. I'd like to say, as did Ms Mitchell, that perhaps that's an issue for an external affairs committee. I certainly hope you will appear before them and make your points, as you have made them here today.

I'm just not quite sure what you really want of us as a multicultural committee. I'd really like to get a handle on that and find out, Mr. Chairman, precisely what we can do to help them.

Mr. Andrianos: Actually, I think, in a way I suggested that we want this committee to have more funds to suggest programs to the Canadian government. If through your good offices we resolve the question of Cyprus, you're going to have the funds necessary to do your work.

Mr. Chadwick: We might be able to assist you with External Affairs, if you go over there and talk to them. Then we'll sit down here, I suppose, Mr. Chairman, and talk about some of those issues that we might be able to help you with, and those issues I think the committee is interested in.

The Chairman: Colleague, no doubt it is a question related to External Affairs—

Mr. Chadwick: The first part, yes.

The Chairman: —but the main purpose is the belonging to a country, the direct influence on their behaviour, on their *joie de vivre*. The fact that they have a positive *joie de vivre* influences my own *joie de vivre*. If they are going through too many problems and tensions because of relatives or a situation in their motherland, they will “transfer” this to their children, and their children will become necessarily more sensitive to anything that could be related to racism or to those problems of cultural identity. This is the reason: the Department of External Affairs is one thing, but those people are cold and they behave like ambassadors. We're here as human beings who are interested and have feelings. *C'est cela, n'est-ce pas?*

[Traduction]

Mme Mitchell: Merci beaucoup.

M. Andrianos: Monsieur le président et madame Mitchell, je pense vous avoir écrit déjà quatre ou cinq lettres au nom de tous les groupes ethniques qui organisent les cours de langues d'origine de l'après-midi ou du samedi à Montréal. Nous avons rencontré M^{me} Maheu. Bien entendu, le président est bien au courant de la situation.

D'une part, le gouvernement dépense 30 millions de dollars pour garder nos forces du maintien de la paix à Chypre; d'autre part, il a enlevé 4 millions de dollars de financement à 1 650 organismes du Canada qui offrent des cours de langues d'origine, pour économiser. Si nous pouvions régler le problème de Chypre, nous pourrions peut-être aussi résoudre le problème de financement des organismes culturels. À ce moment-là, tout le monde serait satisfait, y compris nos soldats qui pourraient rentrer chez eux.

M. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): J'allais poser essentiellement les mêmes questions, monsieur le président. Tout d'abord, je voudrais remercier nos témoins de nous avoir si bien expliqué la situation à Chypre et les problèmes des Cyprotes. Je dois dire, comme M^{me} Mitchell, que c'est peut-être une question dont le Comité des affaires extérieures devrait s'occuper. J'espère que vous témoignerez devant ce comité et que vous ferez valoir devant lui les mêmes points qu'aujourd'hui.

Je ne suis pas certain de ce que vous voulez que nous fassions à titre de Comité du multiculturalisme. Je voudrais savoir exactement ce que nous pouvons faire pour vous aider.

M. Andrianos: Ce que nous voudrions en réalité, c'est que le comité propose le financement d'un plus grand nombre de programmes au gouvernement canadien. Si, grâce à ce que vous pouvez faire pour nous, on réussissait à résoudre le problème de Chypre, vous auriez les fonds nécessaires pour faire votre travail.

M. Chadwick: Nous pourrions peut-être vous aider si vous allez témoigner devant le Comité des affaires extérieures. Ensuite, nous pourrions discuter ici des choses que nous pourrions faire pour vous aider et des questions qui relèvent davantage de notre comité.

Le président: Bien entendu, le sujet touche les Affaires extérieures. . .

M. Chadwick: Au départ, oui.

Le président: . . .mais le plus important a trait aux conséquences d'être originaire d'un pays en particulier, à la façon dont cela touche leur comportement, leur joie de vivre. Le fait que ces gens ont une telle joie de vivre influence notre propre joie de vivre. S'ils ont des problèmes et s'ils sont assujettis à trop de tensions à cause de ce qui arrive à leurs parents ou de la situation dans leur pays d'origine, ils transmettront cela à leurs enfants et leurs enfants seront à ce moment-là plus sensibles à tout ce qui pourrait ressembler à du racisme ou à d'autres problèmes d'identité culturelle. C'est bien beau de s'adresser au ministère des Affaires extérieures, mais les fonctionnaires du ministère sont froids et se comportent comme des ambassadeurs. Quant à nous, nous pouvons davantage faire preuve de compassion et de sentiments humanitaires. C'est cela, n'est-ce pas?

[Text]

• 1625

Mr. Karygiannis: Mr. Chairman, I've been hearing something that troubles me.

M. Jourdenais (La Prairie): À la suite de votre allocution, j'allais dire: Alleluia! Merveilleux!

Premièrement, je voudrais remercier le groupe de la communauté grecque d'être ici, surtout M. Maris qui est un ami depuis sept ou huit ans. J'ai eu quelquefois à rencontrer M. Maris.

As a matter of fact, I called him "Maurice" and just found out that his real name is Maris, after having gone over his different activities about 20 times.

Madame Pénélope Soteriou, vous dites que vous remerciez le Canada de vous avoir acceptée comme immigrante et que, pour vous, c'est un privilège. Moi, je dis le contraire. C'est un privilège pour nous, les Canadiens, d'avoir la communauté grecque, parce que vous avez certainement aidé le Canada à être le pays qu'il est aujourd'hui. Même si on a actuellement de petits problèmes constitutionnels, le Canada est un pays où on est libres, où on peut avancer et reculer, où on peut sortir dehors et parler contre le premier ministre ou contre n'importe qui d'autre sans se faire mettre en prison. C'est nous qui sommes fiers de vous avoir. Pour ma part, je suis très heureux de vous avoir. Il y a quelques gens de la communauté grecque qui demeurent dans mon comté et ce qu'elles apportent à la communauté est extraordinaire. Donc, je vous félicite et remercie beaucoup.

On m'a demandé de venir à ce Comité-ci. Je n'en suis pas membre.

I do not sit on this committee. They didn't want me here in the beginning. I won't tell you why—you could find out later. But I was asked to replace someone in a spot, so here I am to replace someone. I was asked to replace him and then, when I came in and listened to your reading of your brief, I asked myself why, exactly as Mrs. Mitchell and Mrs. Maheu did. It's more the business of the Department of External Affairs to get involved in the problem you are exposing to us.

Mr. Chairman, *laissez-moi finir*. You could give your argument afterwards.

Cela me fera plaisir de l'écouter.

I wanted to know and Mr. Maris explained before. I like his idea of business. Right away, I say the Greeks are businessmen and he just showed me when he suggested taking away \$17 million a year and giving it to the ethnic communities. I agree 100%. Take away the army and the forces; I don't like them anyway. But he suggested that we get the U.S. involved. What would you like the U.S. to do? Or what would you like us to tell the Americans to do?

Mr. Andrianos: With the permission of the chair—

Le président: Un instant! Si la question de mon collègue Jourdenais est du ressort des Affaires extérieures, je lui suggérerais de demander à M. Maris de donner sa réponse aux Affaires extérieures.

[Translation]

M. Karygiannis: Monsieur le président, j'ai entendu quelque chose qui m'a troublé.

Mr. Jourdenais (La Prairie): Following your comments, I was going to say Alleluia! Marvellous!

First, I would like to thank the group from the Hellenic community for coming here, especially Mr. Maris who has been a friend of mine for seven or eight years. I have met him on a number of occasions.

De fait, je l'appelais «Maurice» et ce n'est que récemment que j'ai appris que son nom est «Maris» après avoir eu des contacts avec lui une vingtaine de fois.

Mrs. Pénélope Soteriou, you say that you thank Canada for having accepted you as an immigrant and that you consider this a privilege. As for me, I say that it is a privilege for us, Canadians, to have the Hellenic community in Canada because you have certainly helped Canada to become the country it is today. We might have slight constitutional problems, but Canada is a country where people are free, where you can go forward or backwards, where you can go outside and speak against the Prime Minister or anyone else without being thrown in prison. We are proud to have you with us. As for me, I am very happy to have you in Canada. I have members of the Hellenic community in my riding and what they bring to the community is extraordinary. I congratulate you and thank you sincerely.

I was asked to come to the committee today even though I am not a member.

Je ne fais pas partie du comité. On ne voulait pas de moi au départ. Je ne vous dirai pas pourquoi, vous l'apprendrez peut-être plus tard. On m'a cependant demandé de remplacer quelqu'un aujourd'hui et c'est pour cela que je suis ici. On m'a demandé de le remplacer et, ensuite, en écoutant votre exposé, je me suis demandé pourquoi vous étiez venue devant ce comité, exactement comme M^{me} Mitchell et M^{me} Maheu. Le problème dont vous nous avez parlé relève davantage du ministère des Affaires extérieures.

Monsieur le président, *laissez-moi finir*. Vous pourrez donner votre argument tantôt.

I will be happy to listen.

Je voulais savoir ce qui en était et M. Maris l'a déjà expliqué. J'aime sa notion des affaires. Les Grecs ont le sens des affaires et il vient de le prouver en disant qu'on pourrait économiser 17 millions de dollars par année et donner l'argent aux communautés ethniques. Je suis tout à fait d'accord. Qu'on retire l'armée et les forces de maintien de la paix de Chypre; je ne les aime pas de toute façon. Il a cependant proposé que nous obtenions que les États-Unis interviennent. Que voudriez-vous que les États-Unis fassent? Ou que voudriez-vous que nous demandions aux Américains de faire?

M. Andrianos: Avec la permission du président. . .

The Chairman: One moment! The question asked by my colleague, Mr. Jourdenais, concerns External Affairs, I would suggest that he ask Mr. Maris to give his answer before the external affairs committee.

[Texte]

M. Jourdenais: Non, non. Écoutez..!

Le président: Ce qu'il dit. . .

M. Jourdenais: Monsieur le président, j'invoque le Règlement!

Le président: Monsieur Andrianos, comme on travaille avec les députés, vous pouvez répondre ce que vous voulez.

M. Jourdenais: Monsieur Andrianos,

excuse me for one second. I just raised a point of order and I wasn't listening.

Mr. Chairman, I am asking the question in order to personally find out what he wants. I didn't say I was going to give him any solution and I am not going to tell him he's right or wrong. I want to know what we should suggest the United States do. Who knows whether I will not sit on the external affairs committee when they will come? You know how many people do miss committees and I would be ready to attend. That's why I'm asking the question.

I'm sure Mr. Andrianos is not afraid to describe the idea, the point of it, why he thinks we should get the United States involved, and for what purpose.

Mr. Andrianos: Everybody knows and it is an internationally known fact that especially after the Persian Gulf War and the collapse of the Soviet Union, we have a situation of Pax Americana. Once it was the Roman Empire and, before that, the Greek Empire and the Byzantine Empire. Now we have the American way of life. And there's no question in our minds that the solution is not to be found in Ottawa or in Athens, London, or Paris; it is in Washington.

We see that with the process the United States has started with the Israeli-Arab conflict.

They want to find the solution. If Canada, with its influence with the U.S. government, can convince the Americans to tackle this problem, I think the Cyprus situation could be resolved within months. Then the Canadian army would be back, Canada will save money and we will be the happiest citizens in this country.

• 1630

M. Jourdenais: Merci, monsieur le président, d'avoir permis à M. Maris de répondre à ma question.

I do not have any more questions.

Mr. Andrianos: I hear so many comments that express our feelings, perhaps you should come to this side and we'll come to that side.

Some hon. members: Oh, oh!

M. Della Noce: Monsieur le président, j'aimerais revenir au multiculturalisme puisqu'on s'en va assez loin.

Mon collègue libéral disait qu'il était bien fier des Grecs, que le premier docteur était un Grec. Je pourrais lui dire que, nous aussi, nous sommes tous fiers de notre communauté. Telle est la beauté du multiculturalisme. Le

[Traduction]

Mr. Jourdenais: No, no. Listen!

The Chairman: What he has said—

Mr. Jourdenais: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Andrianos, as we are working with the members, you may reply what you want.

Mr. Jourdenais: Mr. Andrianos,

excuse-moi un instant. Je viens d'invoquer le Règlement et je n'écoutais pas.

Monsieur le président, je pose la question pour savoir ce qu'il veut exactement. Je n'ai pas dit que j'allais lui fournir une solution quelconque et je ne vais pas lui dire s'il a tort ou raison. Je veux savoir ce qu'il pense que nous devrions demander aux États-Unis de faire. Qui sait? Je siégerai peut-être au Comité des affaires extérieures quand la communauté grecque ira témoigner devant lui. Vous savez combien de gens ratent les réunions de comité et je serais prêt à être là. C'est pourquoi je pose la question.

Je suis certain que M. Andrianos n'a pas peur de dire ce qu'il pense et pourquoi nous devrions obtenir l'intervention des États-Unis et à quelle fin.

M. Andrianos: Tout le monde sait que nous avons maintenant la Pax Americana, surtout après la Guerre du Golfe persique et l'effondrement de l'Union soviétique. Jadis, le monde a connu l'Empire romain, et avant cela, l'Empire grec et l'Empire byzantin. Maintenant, c'est le mode de vie américain qui a le dessus. Nous sommes donc convaincus que la solution au problème ne se trouvera pas à Ottawa, à Athènes, à Londres ou à Paris, mais à Washington.

Nous avons vu comment les États-Unis ont entamé le processus pour régler le conflit israélo-arabe.

Ils veulent trouver une solution. Si le Canada qui jouit d'une certaine influence auprès du gouvernement des États-Unis peut convaincre les Américains de s'attaquer à ce problème, je pense que la situation à Chypre pourrait être réglée en quelques mois. À ce moment-là, l'armée canadienne rentrerait au pays et le Canada économiserait de l'argent et nous serions les plus heureux des Canadiens.

Mr. Jourdenais: Thank you, Mr. Chairman, for allowing Mr. Maris to answer my question.

Je n'ai pas d'autres questions.

M. Andrianos: J'ai entendu tellement de gens exprimer les mêmes sentiments que nous ressentons que vous devriez peut-être venir notre côté de la table et nous irons du vôtre.

Des voix: Oh, oh!

Mr. Della Noce: Mr. Chairman, I would like to come back to multiculturalism as we have gotten rather far from the subject.

My Liberal colleague said that he was very proud of the Greeks and that the first doctor was a Greek. I could tell him that we are also very proud of our community. Such is the beauty of multiculturalism. The first man who let the whole

[Text]

premier qui a mis en communication le monde entier s'appelait Marconi. Ce n'était pas un Grec, mais un Italien. On est tous fiers de notre héritage. Je voudrais faire quelques mises au point sur ce dont monsieur nous a parlé tout à l'heure.

On a coupé 4 millions de dollars affectés au *Heritage Language Program*, mais le *Heritage Language Program* a été intégré au *Community Participation Program*. Il n'a pas été coupé. On a fait des changements pour des raisons sur lesquelles j'étais moi-même d'accord parce que...

Mr. Karygiannis: It was chopped. Let's get real. It was chopped to bits.

Mr. Della Noce: It was changed.

Mr. Karygiannis: It was chopped.

M. Della Noce: Le problème que nous avons ici, monsieur le président, c'est qu'on ne peut pas parler. Et quand les autres parlent, ils ne veulent pas se faire couper.

Mettons les choses au clair. Les 4 millions de dollars qui ont été coupés chez nous étaient 4 millions de dollars affectés au *Heritage Language Program*.

Mr. Karygiannis: You cut me off when I was talking. You did the same thing to me.

Mr. Della Noce: No, I never do that. I never did.

Mr. Karygiannis: Yes, you did.

M. Della Noce: Concernant les 25 millions de dollars, j'étais d'accord avec vous. Après autant d'années, je me pose de sérieuses questions. Comment se fait-il qu'ils n'ont pas trouvé la paix? Je ne sais pas s'ils vont la trouver un jour, mais je le leur souhaite comme tout le monde. Je sais qu'avec 4 millions de dollars et 10 millions de dollars, on pourrait faire beaucoup pour le multiculturalisme.

Madame, je suis bien heureux que vous reconnaissiez le Québec comme une société distincte, à cause de la langue française au Québec qui est menacée dans sa survie. Je suis d'accord avec vous. Je suis d'autant plus d'accord que toute ma famille parle bien le français. On a essayé de l'apprendre de notre mieux.

Mais je me pose de sérieuses questions. Est-ce qu'on doit seulement apprendre le français ou si on doit aussi garder notre langue maternelle? C'est là que le multiculturalisme entre en jeu. Quand vous avez parlé des 4 millions de dollars, cela m'a frappé parce que j'ai dû défendre les mêmes choses dans la communauté italienne. On dit de la communauté italienne, de la communauté grecque, de la communauté juive: [*Le député s'exprime dans une autre langue*]. Je pense que le Comité le prouve avec les Italiens. Je peux dire qu'ils sont financés par le ministère pour ce qu'ils font au Canada pour un montant d'environ 60,000\$. On a gratté le fond du baril pour les aider, parce que le président de la communauté italienne est Alfredo Folco, mon bon ami à qui j'ai posé des questions la semaine passée.

[Translation]

world communicate was called Marconi. He was not a Greek, but an Italian. We are all proud of our heritage. I would like to make a few points about what our witness said earlier.

The budget of the Heritage Language Program was cut back by \$4 million, but this program was integrated to the Community Participation Program. It has not been cancelled. Changes were made for reasons on which I agreed myself because—

M. Karygiannis: Le programme a été réduit en miettes. Soyons réalistes.

M. Della Noce: Il a été modifié.

M. Karygiannis: Il a été réduit en miettes.

Mr. Della Noce: The problem we have here, Mr. Chairman, is that we are not able to speak. When others have the floor, they do not want to be interrupted.

Let us look at the facts. The \$4 million that were cut back were allocated to the Heritage Language Program.

M. Karygiannis: Vous m'avez interrompu quand j'avais la parole.

M. Della Noce: Non, je ne l'ai pas fait. Je ne fais jamais de telles choses.

M. Karygiannis: Oui, vous l'avez fait.

Mr. Della Noce: I agreed with you about the \$25 million. After so many years, I have serious questions about that. Why is it that peace has not returned? I do not know whether it will come back one day, but I hope for the sake of those involved that it will. I know that with \$4 million and \$10 million we could do a lot for multiculturalism.

Madam, I am very happy that you recognize Quebec as a distinct society because the survival of French in Quebec is threatened. I agree with you. Even more so, as all my family speaks French well. We did our best to learn it.

However, I ask myself some serious questions. Should we only learn French or should we also keep our mother tongue? This is where multiculturalism comes into play. It really struck me when you spoke about the \$4 million because I had to defend the same things in the Italian community. People say about the Italian community, the Greek community, the Jewish community: [*The member speaks in another language*]. I think that the committee has shown this with the Italians. I can say that they receive about \$60,000 from the department for what they do in Canada. We scraped the bottom of the barrel to help them because the President of the Italian community is Alfredo Folco, my good friend to whom I asked some questions last week.

[Texte]

On va parler de multiculturalisme. Vous savez qu'à travers le Canada, il y a beaucoup de gens qui trouvent que le ministère du Multiculturalisme ne devrait plus exister, qu'on est en train de se «ghettoiser». Croyez-vous que le ministère du Multiculturalisme et le Comité sont toujours utiles dans ce pays ou si vous pensez qu'on devrait laisser tomber tout cela pour travailler aux autres choses?

Aujourd'hui, un rapport d'un grand professeur italien est sorti dans *L'Actualité* de décembre 1991. J'en aurai une copie dans quelques minutes pour ceux qui sont intéressés. On dit que le multiculturalisme ne sert qu'à donner des subventions à des groupes qui veulent faire du lobbying. Tel est le danger auquel nous aurons à faire face au cours des prochaines années. Vous voulez parler du multiculturalisme, mais vous venez faire du lobbying. Vous pouvez vous appeler comme vous le voulez, lobbyistes ou ambassadeurs; c'est une question de mots.

Je vais laisser tomber cela pour revenir au multiculturalisme. Je vous pose la vraie question. Pensez-vous qu'on devrait continuer à s'occuper du multiculturalisme? Est-ce que c'est utile?

• 1635

Mme Soteriou: Je vous comprends très bien. Pour nous, ce n'est pas une question de faire du lobbying. Je disais dans le mémoire que nous sommes en faveur d'un nouveau Canada. On ne peut pas oublier qu'il y a un problème au Québec. Il en va de l'existence de ce pays. Nous sommes absolument pour les droits des Québécois dans une mosaïque canadienne.

Sur la question des subventions, notre communauté croit qu'il faut absolument promouvoir les droits des communautés culturelles. Même si nous sommes dans une société québécoise ou une société canadienne, il est très important pour nous de promouvoir et de préserver notre culture, notre langue et notre religion.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

M. Della Noce: Je vais vous laisser parler parce que cette question relève de vous. À la première séance du Comité, cette question a été mise sur le tapis par mes collègues et les autres: Est-ce qu'on doit vraiment rester?

Dans l'article que je vous invite à lire—je devrais en avoir une copie très bientôt—, on ne dit pas qu'il faut manger des spaghetti pour être Italien ou des shish kebabs pour être autre chose. On dit que le multiculturalisme n'est plus utile. C'est à vous et non aux Affaires extérieures d'en juger. C'est vraiment à vous qu'on doit demander: Est-ce que vous aimez le multiculturalisme parce que vous avez des subventions et qu'on vous aide à fonctionner, ou si vous l'aimez parce qu'il est important pour préserver votre culture?

Mme Soteriou: Parce que c'est important.

M. Jourdenais: J'invoque le Règlement. Monsieur le député, vous essayez d'emboîter les gens. Ils sont venus ici pour le Comité.

Mrs. Maheu: They are responding for the community.

Mr. Jourdenais: They came here because they believe in multiculturalism. Otherwise they wouldn't be here, they would be somewhere else. So the answer is there. Five of them are present. What more do you want, Mr. Della Noce?

[Traduction]

Let us speak about multiculturalism. You know that many people in Canada believe that the Department of Multiculturalism should be abolished because we are creating ghettos. Do you believe that the Department of Multiculturalism and our committee are still useful in this country or do you think that we should abolish all that and go on to other matters?

The report of an eminent Italian professor was published today in the December 1991 issue of *L'Actualité*. I will have a copy of the report in a few minutes for those who are interested. It says that multiculturalism is good only for subsidizing groups wanting to do lobbying. This is the danger we shall have to face in coming years. You want to talk about multiculturalism, but you come here to lobby. You can call yourselves what you wish, lobbyists or ambassadors; it is only a question of semantics.

Let me come back to multiculturalism. I shall now ask you my real question. Do you think that we should continue to deal with multiculturalism? Is it useful?

Mrs. Soteriou: I understand what you are saying. For us it is not a matter of lobbying. I said in my presentation that we are in favour of a renewed Canada, but we cannot forget that there is a problem in Quebec. The existence of the country is at stake. We fully back Quebec's rights in the Canadian mosaic.

As far as subsidies are concerned, our community believes strongly that the rights of cultural communities should be promoted. Whether we live in Quebec or another part of Canada, it is of the utmost importance for us to promote and preserve our culture, our language and our religion.

I do not know whether that answers your question.

Mr. Della Noce: During the committee's first meeting, this question was raised by a number of my colleagues.

This article does not say that one has to eat spaghetti to be Italian or shish kebabs to be Turkish. The article just says that multiculturalism has no further use. You should read this article. It is up to you and not to External Affairs to decide. So I am asking you: are you in favour of multiculturalism just because of the operating grants which you get or because you feel that multiculturalism is important to preserve your culture?

Mrs. Soteriou: Because it is important.

Mr. Jourdenais: On a point of order. You are trying to put words in the witnesses' mouth. They have come here at the committee's invitation.

Mme Maheu: Ils parlent au nom de leur communauté.

Mr. Jourdenais: Ils sont venus parce qu'ils tiennent au multiculturalisme; s'ils n'y tenaient pas ils ne seraient pas venus. Ils sont venus à cinq ce qui prouve bien l'importance qu'ils attachent au multiculturalisme. Où voulez-vous en venir, monsieur Della Noce?

[Text]

M. Della Noce: Monsieur le président, je n'aime pas que mon collègue pense que je veux emboîter les témoins. Si vous pensez que je parle trop, vous n'avez qu'à me couper la parole et je vais arrêter de parler.

Le président: Les membres du Parti progressiste conservateur sont rendus à 16 minutes. Madame Mitchell,

you have six minutes only. Mr. Karygiannis had 12 minutes, so we will have to get organized as far as you are concerned, unless you are taking time that I could have. I will have to ask Mrs. Maheu to—

M. Della Noce: Je pense que la question était claire. Ils peuvent répondre. Si je n'ai plus de temps, je vais céder la parole.

Ms Mitchell: Mr. Chairman, I'd be glad to give my six minutes to hear from the panel. I would like to hear their responses.

Mrs. Soteriou: I would like to ask

M. Schabis de nous adresser la parole. Il n'a pas encore parlé. Il est membre de notre délégation. Il peut peut-être ajouter quelque chose.

M. William Schabis (expert en droit international, membre du sous-comité «Amis de Chypre», Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre): Il y a un élément qui n'a pas été soulevé, mais qui peut vous aider dans votre étude du dossier.

Je suis le seul ici à ne pas être d'origine grecque. J'appuie les activités du Comité de solidarité avec Chypre parce que j'ai deux enfants qui sont à moitié chypriotes. C'est une façon indirecte de dire que mon épouse est chypriote. C'est donc une île qui, pour moi, est extrêmement importante. C'est aussi ma façon, comme Canadien anglais, de m'impliquer dans le multiculturalisme. Je suis aussi professeur à l'université où je donne des cours en droits de la personne.

En abordant le problème, vous avez mentionné la possibilité que nous soyons peut-être devant le mauvais forum, que ce soient des questions qui devraient être soulevées devant le Comité des affaires extérieures.

Tenons pour acquis que le Canada a une position sur laquelle on est 100 p. 100 d'accord, que nous sommes entièrement satisfaits de la position du gouvernement canadien. Ce n'est pas le cas, mais on peut tenir pour acquis que cela va arriver à un moment donné. On n'aurait alors rien à dire devant le Comité des affaires extérieures. Nous serions encore devant vous pour parler du multiculturalisme. Il y a d'autres questions qui sont soulevées par le problème chypriote. Il n'y a pas seulement que la politique du gouvernement canadien qui est importante à nos yeux, mais il y a aussi, par exemple, la question des droits de la personne, ou des droits de l'homme comme on le dit encore ailleurs, et cela fait partie de votre mandat.

• 1640

Dans le préambule de la Loi sur le multiculturalisme on fait référence à deux traités importants en matière des droits de la personne: la Convention internationale pour l'élimination de toute forme de discrimination raciale et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

[Translation]

Mr. Della Noce: Mr. Chairman, I was not trying to embarrass the witnesses. If you feel that I have been speaking too long, you can cut me off and I shall stop.

The Chairman: The PC members have had 16 minutes by now. M^{me} Mitchell,

n'a parlé que six minutes, M. Karygiannis 12; il va donc falloir s'organiser en ce qui vous concerne, à moins que vous n'empiétiez sur mon temps de parole. Je demanderais à M^{me} Maheu. . .

Mr. Della Noce: My question was perfectly clear and the witnesses can answer. But if my time has expired, so be it.

Mme Mitchell: Monsieur le président, je ne demande pas mieux que de céder mes six minutes de temps de parole pour entendre ce que les témoins ont à dire.

Mme Soteriou: J'aimerais demander à

Mr. Schabis to respond since he has not spoken yet. He is a member of our delegation and he might have something interesting to say.

Mr. William Schabis (Expert in international law, member of the subcommittee Friends of Cyprus, Greek Canadian Committee of Solidarity with Cyprus): There is one question which has not been raised yet and which might be of some help.

I am the only one here who is not of Greek origin. But I am in favour of the Committee for Solidarity with Cyprus because my wife comes from Cyprus and therefore my children are half Cypriot. This island is very important to me. It is also my way as an English Canadian to get involved in multiculturalism. I teach human rights at university.

You said at the outset that this might not be the right place to raise this issue and that it should in fact be raised before the external affairs committee.

If we were entirely in agreement with the position of the Canadian government, which is not the case but things may change, there would be no point in appearing before the external affairs committee. We would nevertheless have appeared before you, the multiculturalism committee. The fact is that the question of Cyprus raises all sorts of problems and not just the policy of the Canadian government which we feel of course is very important, but also the question of human rights which also comes under your mandate.

The preamble to the Multiculturalism Act mentions two very important treaties dealing with human rights: the International Convention for the Elimination of all Forms of Racial Discrimination, and the International Covenant on Civil and Political Rights.

[Texte]

Et à Chypre il y a des violations flagrantes des droits de la personne. Ça préoccupe tous ceux qui sont au Canada et qui sont impliqués dans les questions chypriotes, comme ceux qui sont d'origine grecque, ceux qui sont d'origine chypriote, et ceux, comme moi-même ou comme les militaires et ex-militaires canadiens, qui ont passé des années à Chypre—et il y en a beaucoup—, et qui sont revenus avec des épouses chypriotes. Pour ceux-là, ces violations sont une préoccupation.

On ne peut pas aborder les problèmes du multiculturalisme sans tenir compte de cette réalité.

Merci, monsieur le président.

Le président: Est-ce que vous auriez l'amabilité de commenter davantage sur ce que vous venez de nous rapporter et de le faire en anglais, s'il vous plaît?

Mr. Schabis: I think the human rights aspect of the Cyprus question cannot be lost sight of, and I think this is something that belongs before your committee. External Affairs—that's fine and we might convince them to have a position which we agree with entirely, yet it wouldn't solve everything and we would still come before the multiculturalism committee. We might have nothing more to say to External Affairs but still have much to say to you. There are ongoing human rights violations in Cyprus, regardless of the position of the Canadian government from a foreign affairs standpoint.

These are matters that preoccupy Canadians who have any interest in the Cyprus question, whether they be Cypriots for whom this is a family and personal reality, or Greeks, for whom it's an emotional national question. For many other Canadians like myself who have ties with Cyprus by being married to Cypriots... to say nothing of the many Canadian soldiers who have served in Cyprus and have returned. If people wake up in the morning and they're thinking about human rights violations which affect them directly—they can't participate fully in a multicultural society if this is preoccupying them.

Mme Maheu: Monsieur le président, j'aimerais revenir sur les commentaires que notre secrétaire parlementaire, M. Della Noce, a eu l'occasion de faire précédemment.

When we talk about an Italian community that doesn't approve of multiculturalism as we see it today, the insinuation is that multiculturalism is song and dance and financing. Canada is a multicultural country. Being Canadian is being multicultural. If we don't have a multicultural department to fight intolerance and racism right across this country, who is going to do it?

I get the impression, wrong or right, that many members of the Conservative Party—and I except Mr. Jourdenais and I know why he's not on our committee—feel we really don't need multiculturalism. Mr. Chairman, I do not see a commitment to it. Every chance the government members get, it's song and dance and finances and all they want from us is money. That's not what multiculturalism is. That's not what our department is any more. The department is there to fight intolerance and bigotry.

[Traduction]

There have been flagrant violations of human rights in Cyprus which is of concern to all those in Canada who are involved in this problem, those who are of Greek origin, those who are of Cypriot origin, people like myself, or members past or present of the Canadian Armed Forces who have spent years in Cyprus—and there are many of them—and who have come home with Cypriot wives. All these people are concerned with these human rights violations.

You cannot avoid these problems if you want to deal with multiculturalism.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Could you give us some more details, if possible, in English?

M. Schabis: À mon avis, la question des atteintes aux droits de la personne à Chypre relève justement de votre comité. Même si nous parvenions à nous mettre d'accord avec le Comité des affaires extérieures sur cette question, il nous faudrait encore plaider notre cause devant vous. Les droits de la personne sont bafoués tous les jours à Chypre et cela n'a rien à voir avec la position du gouvernement canadien.

Ce sont là des questions qui préoccupent les Canadiens s'intéressant à la question cyprite, qu'il s'agisse de Canadiens d'origine cyprite que ce problème touche donc personnellement ou de Canadiens d'origine grecque pour qui c'est un problème national. Il y a aussi les nombreux Canadiens comme moi-même qui ont épousé des femmes cyprites et ont ainsi établi des liens avec ce pays sans parler des nombreux militaires canadiens qui ont passé des années à Chypre. Lorsqu'on est personnellement préoccupé par des atteintes aux droits de la personne, on ne peut pas vraiment participer à une société multiculturelle.

Mrs. Maheu: Mr. Chairman, I would like to come back to the comments made by the Parliamentary Secretary, Mr. Della Noce.

Lorsque la communauté italienne critique le multiculturalisme tel qu'il se présente actuellement, c'est parce que le multiculturalisme se résumerait à des subventions pour des spectacles de chant ou de danse. Le fait est que le Canada est une société multiculturelle et que tout Canadien se doit de défendre le multiculturalisme. Si le ministère du Multiculturalisme n'existait pas, qui est-ce qui lutterait contre l'intolérance et le racisme chez nous?

Je me trompe peut-être mais j'ai l'impression que de nombreux députés conservateurs ne sont pas vraiment en faveur du multiculturalisme; je sais que M. Jourdenais n'est pas de ce nombre et je sais aussi pourquoi il ne fait pas partie de notre comité. Ils ne prennent vraiment pas le multiculturalisme au sérieux. Les députés conservateurs ne ratent jamais l'occasion de souligner que les groupes multiculturels tiennent uniquement à soutirer de l'argent au gouvernement pour financer leurs spectacles de danse ou de chant. Or tel n'est pas du tout le but du multiculturalisme ni de notre ministère d'ailleurs qui a pour devoir de lutter contre l'intolérance et l'étroitesse d'esprit.

[Text]

Our Race Relations Foundation is not helping the schools. We have a Race Relations Foundation but no schools to feed the information to. Because one Italian writer at *L'Actualité* says that Italians don't want it. . . That's not what I'm getting from the Italian community—for example, under CEC.

M. Della Noce: Vous n'avez pas compris! Je n'ai pas dit: les Italiens. J'ai dit: un professeur.

Mrs. Maheu: That's one man, Vince. You'll get bigots right across this country. We've have them from coast to coast to coast. I just wanted to clear up that point. I can't let anyone keep questioning in a way that is saying that you are not getting any more subsidies, is that what you want from the government?

• 1645

You know yourself, Mr. Chairman, we have heard it so many times that it is a form of bigotry in itself. You're trying to get the cultural communities to say they want to be Canadians. Well, they want to be members of a country that accepts them as multicultural people. They are part of Canada and that's what being a Canadian is. I congratulate you for standing up and saying no, you want to keep your heritage. That's what Canada is about.

Thank you.

M. Della Noce: J'invoque le Règlement, monsieur le président, sur le même sujet.

Le président: Un instant! Quand on travaille avec des sentiments humains et des individus, faire des rappels au Règlement. . . Je vais laisser ma place et je vais m'en aller. S'il faut qu'on fasse de la procédure, on nommera un avocat. Moi, je suis psychologue, ici; et je suis ici parce que je suis un psychologue. Lorsque j'ai été nommé, le Parti savait qu'il voulait mettre en avant la position que vous soulevez, madame Maheu, et je vous félicite.

Si vous voulez parler. . .

M. Della Noce: Je voulais simplement dire que ce ne sont pas les Conservateurs qui n'en veulent pas, mais que ce sont les Conservateurs qui ont fait le multiculturalisme. C'était uniquement cela.

Le président: On ne fera pas de partisanerie, on est au-dessus de ça.

M. Della Noce: Ce ne sont pas les Libéraux, c'est nous autres qui l'avons fait et je suis d'accord avec ça, et j'en ai d'ailleurs fait la promotion.

Le président: On est au-dessus de la partisanerie, ici.

M. Della Noce: J'en ai fait la promotion.

Le président: Nous sommes capables, plus que jamais, were able to achieve what we achieved at the communication and culture committee, which was to raise the issue above party lines. If we can't succeed in this, what's the use of talking about citizenship? Mr. Andrianos.

Mr. Andrianos: I don't think that even you, the members of the committee, realize the importance of your work.

I'm not a Greek any more. I was born in Greece and came here at an advanced age, but now I feel that I'm a little bit Italian, a little bit Jewish, a little bit French, and a little bit English. So the mosaic of Canada really creates mosaic

[Translation]

La Fondation sur les relations raciales ne fait rien pour les écoles. Un écrivain italien prétend dans *L'actualité* que les Italiens n'en veulent pas. Ce n'est pas ce que j'ai entendu de la part des représentants de la communauté italienne.

Mr. Della Noce: You misunderstood what I said. I didn't say: The Italians. I said: one professor.

Mme Maheu: Dans ce cas-là il ne s'agit que d'une seule personne Vince. Il existe des personnes sectaires partout, d'un bout du pays à l'autre. Je tenais à tirer la question au clair. Je n'admets pas que l'on fasse dire aux témoins qu'ils tiennent uniquement à obtenir des subventions de l'État.

On le dit et on le répète si souvent que cela frise l'intolérance, monsieur le président. Bien entendu, les différentes communautés culturelles tiennent à être canadiennes, mais à condition que l'on accepte leurs différents patrimoines culturels. Toutes ces communautés ensemble constituent le Canada et je tiens à féliciter les témoins d'avoir insisté sur leur droit à revendiquer leur patrimoine culturel. C'est ça, le Canada.

Merci.

Mr. Della Noce: On a point of order Mr. Chairman.

The Chairman: One moment, please. When we deal with individuals and human feelings, I don't quite see the point of a point of order. I'm going to leave the chair. If you want to deal with the procedure, what you need is a lawyer. I am a psychologist. When I was appointed, the party's position was the one Mrs. Maheu just finished setting out for which I wish to congratulate her.

If you want the floor—

Mr. Della Noce: I was simply saying that the Conservatives are not against multiculturalism but on the contrary they have created it.

The Chairman: We should rise above partisan politics.

Mr. Della Noce: It is not the Liberals but the Conservatives who came up with multiculturalism, which I have always promoted.

The Chairman: Let us rise above partisan politics.

Mr. Della Noce: I have always promoted it.

The Chairman: We are more than ever

de réussir ce que le Comité de la culture a bien réussi, à savoir: surmonter les clivages de partis. Nous devrions pouvoir en faire autant. Monsieur Andrianos.

M. Andrianos: J'ai l'impression que vous ne vous rendez pas compte de l'importance de vos travaux.

Je ne me sens plus grec même si je suis né en Grèce et que je suis arrivé au Canada à un âge déjà avancé. Mais maintenant je me sens en partie italien, en partie juif, en partie français, en partie anglais. Les Canadiens finissent

[Texte]

individuals, and this is the beauty of this country, because by all these groups existing, everyone serves the experiences and the culture. I'm convinced now that I'm not the same person as I was when I came here. One really is a new Canadian, which means to be everything, to be French, to be English, to be Italian, to be Jewish, to be Chinese, and to be Greek.

There is no other nation that has achieved this goal, and that's why we have to continue the policies of multiculturalism and why your committee is so important to convey to our government the feelings of the people who live in this country.

Another thing I would like to say is that with regard to the term "ghetto", I know the Westmount ghetto and there is also the Park Extension ghetto and the St. Leonard ghetto. So there are rich ghettos and poor ghettos, but every society has ghettos and every society lives like a ghetto. I am not in the Outremont ghetto— Everyone lives in a certain area, in a certain environment, and their friends are limited and are within that particular group. So don't be afraid of the word "ghetto". It's not a negative force. It begins like a ghetto and slowly dilutes into the greater society of this country.

The Chairman: I am part of the upper Outremont ghetto, Mr. Karygiannis. By the way,

dans la revue *L'Actualité* de ce mois-ci, il y a un article sur la communauté de Boisbriand dans lequel le rabbin Lowen soulève cette question. C'est très intéressant ce que vous rapportez. Si vous ne l'avez pas lu, je vous suggère de lire cet article.

Mme Maheu: J'aimerais invoquer le Règlement.

Because of what this committee has to say, I would like to read into the record that I request they come back to purely the multiculturalism issue after the turn of the New Year.

• 1650

Ms Mitchell: Mr. Chairman, I would agree with that, if the focus is on the topic that this committee agreed in the fall to concentrate on, which was to look at the Canadian Multiculturalism Act and the implementation of the Canadian Multiculturalism Act. There are many, many individual groups. There are many from my ghetto of British Columbia that would also like to come, but I think we need to get back to our focus. That is why I hope we will have a little meeting very shortly to plan for the new year.

While I have the floor, I would like to say thank you very much, because I think it has been useful, and I wish we had more time to hear from the witnesses.

The Chairman: Mr. Karygiannis.

Mr. Karygiannis: Mr. Chairman, not so long ago we sent—

The Chairman: Is there a vote? Pardon me.

An hon. member: Yes, in 15 minutes.

The Chairman: Fifteen minutes.

[Traduction]

ainsi par retenir quelque chose de nos diverses origines et c'est ce qui fait la grandeur de notre pays. Je ne suis plus la personne que j'étais lorsque je suis arrivé au Canada. En tant que Canadien, je m'intéresse à ce qui touche les Français, les Anglais, les Italiens, les Juifs, les Chinois et les Grecs, bien entendu.

Aucun autre pays n'y est parvenu et c'est la raison pour laquelle nous devons continuer à promouvoir le multiculturalisme et c'est aussi la raison pour laquelle nous devons continuer à promouvoir le multiculturalisme et la raison pour laquelle vos travaux sont très importants car il vous incombe de vous faire le porte-parole des différentes communautés qui constituent notre pays auprès du gouvernement.

Parlant de ghetto, il y a le ghetto de Westmount ainsi que le ghetto de Park Extension et de Saint-Léonard. Il existe donc des ghettos pauvres et des ghettos riches, mais toutes les sociétés sont constituées d'un regroupement de ghettos. Moi je ne viens pas du ghetto d'Outremont. On vit chacun dans son quartier et dans son milieu au sein d'un groupe d'amis et de connaissances. Le ghetto n'a donc rien de péjoratif et il ne faut pas en avoir peur. Même si les gens commencent par vivre dans une espèce de ghetto, petit à petit ils finissent par se fondre dans le reste de la société.

Le président: Moi, je fais partie du ghetto d'Outremont, monsieur Karygiannis. En passant,

in this month's issue of *l'Actualité*, Rabbi Lowen raises this question in an article on the Boisbriand community. What you just said is very interesting. If you haven't read this article, I suggest that you do.

Mrs. Maheu: On a point of order.

Compte tenu du mandat du comité, je propose que les témoins soient invités à comparaître à nouveau après la Nouvelle année pour discuter exclusivement du multiculturalisme.

Mme Mitchell: Je suis d'accord, mais à condition que l'on s'occupe de la question sur laquelle on s'était mis d'accord à l'automne, à savoir les dispositions de la Loi canadienne sur le multiculturalisme et leur application. Il existe un tas de groupes. Ainsi, dans nos propres ghettos de Colombie-Britannique, je sais que toutes sortes de groupes ne demandent qu'à comparaître mais je trouve qu'on devrait revenir à notre objet initial et c'est pourquoi on devrait se réunir pour fixer nos travaux pour le début de l'an prochain.

Je tiens par ailleurs à remercier les témoins et je regrette que nous n'ayons pas plus de temps à leur consacrer.

Le président: Monsieur Karygiannis.

M. Karygiannis: Monsieur le président, il n'y a pas si longtemps. . .

Le président: Est-ce qu'il y aura un vote à la Chambre? Excusez-moi.

Une voix: Oui, dans un quart d'heure.

Le président: Un quart d'heure.

[Text]

[Interpretation]

[Translation]

[Text]

An hon. member: Okay, we have time.

Mr. Karygiannis: I will be very short. We sent a Member of Parliament, Patrick Boyer, the hon. member for Etobicoke—Lakeshore, to congratulate the Ukrainians for just forming a new government. We have 1.5 million Ukrainians in this country and they enrich our way of life. They have elected Members of Parliament and they have contributed positively. In the same way, I wish that one day we will send a Member of Parliament to the Cypriots when a just solution is found.

I was very disturbed today here by colleagues, and especially my colleague from the NDP and some of the comments coming across from the Conservative Party, when we asked these good folks what they are doing here and if they can't go to the external affairs committee. Every single day Canadians of different backgrounds are fighting for some cause. Every single day Canadians of different backgrounds stand up and cheer like the Ukrainians did, and the Prime Minister dispensed somebody to go over to the Ukraine. Canada was the first country. Why? Because it is purely—

The Chairman: Mr. Karygiannis, please.

Mr. Karygiannis: It is just lip service. So I think—

The Chairman: Mr. Karygiannis—

Mr. Karygiannis: Mr. Chairman, please.

The Chairman: Listen, Mr. Karygiannis—

Mr. Karygiannis: Mr. Chairman, this is a very important subject to my heart, and I—

The Chairman: Yes, but we have a vote. We are going to have to go. Madam Mitchell is leaving. She would like to listen to you and hear you with your comments—

Mr. Karygiannis: Well, if you would let me have 30 seconds.

The Chairman: I would certainly, before going back to you—

Mr. Karygiannis: Mr. Chairman, 30 seconds.

The Chairman:—ask our guests if they would be kind enough, if they don't have to leave, to wait for us so that we could come back and maybe spend another half an hour before reaching any final conclusion. Would you please be kind enough?

Mrs. Soteriou: Yes, we can wait.

Mr. Jourdenais: They are taking the vote. The bell has stopped.

The Chairman: So let's inquire what it is, s'il vous plaît.

M. Della Noce: Monsieur le président, est-ce qu'on pourrait avoir une minute pour conclure.

The Chairman: Go ahead.

Mr. Karygiannis: I really hope that your work—and not only yours but that of all the other communities—continues in the struggle that we have here in Canada in finding out who we are, because Canada is a very young nation and multiculturalism has to have an aspect. Your work, what you have been doing, and the history of the island that you bring forward to us, will continue. Some day Canada will send an envoy to Cyprus to congratulate the president that Cyprus is

Une voix: Il nous reste encore un peu de temps.

M. Karygiannis: Je serai donc bref. Tout récemment, M. Patrick Boyer, député d'Etobicoke—Lakeshore, s'est rendu en Ukraine pour féliciter ce pays à l'occasion de son accession à l'indépendance. Il y a un million et demi de Canadiens d'origine ukrainienne qui ont contribué de toutes sortes de façons à notre pays, entre autres, en élisant des députés. J'espère donc que le jour viendra où un de nos députés pourra se rendre à Chypre lorsque le problème cypriste aura enfin été résolu.

J'ai été très choqué d'entendre un député néo-démocrate ainsi que des députés conservateurs se demander s'il n'aurait pas été préférable que nous comparaissons devant le Comité des affaires extérieures. Tous les Canadiens, quelle que soit leur origine, ont des causes qui leur tiennent à coeur. Tous les Canadiens se sont félicités de l'accession de l'Ukraine à l'indépendance et c'est le premier ministre lui-même qui a invité un député à féliciter le peuple ukrainien sur place. Le Canada a d'ailleurs été le premier pays à reconnaître l'indépendance de l'Ukraine. Pourquoi?

Le président: Monsieur Karygiannis, je vous en prie.

M. Karygiannis: Je suis d'avis que...

Le président: Monsieur Karygiannis...

M. Karygiannis: Monsieur le président, s'il-vous-plaît.

Le président: Monsieur Karygiannis.

M. Karygiannis: Pour moi, c'est une question de la plus haute importance.

Le président: Je comprends mais malheureusement, nous devons nous rendre à la Chambre pour un vote. M^{me} Mitchell est sur le point de partir mais elle aimerait entendre ce que vous avez à dire.

M. Karygiannis: Il ne me faut que 30 secondes.

Le président: Avant de vous accorder à nouveau la parole...

M. Karygiannis: Tout ce que je demande, c'est 30 secondes.

Le président: Je voudrais simplement demander aux témoins d'attendre que nous revenions et alors on pourrait leur consacrer encore une demi-heure.

Mme Soteriou: Certainement. Nous attendrons.

M. Jourdenais: Le vote a lieu en ce moment car la sonnerie s'est arrêtée.

Le président: On va aller voir, please.

Mr. Della Noce: Could we have just one minute, Mr. Chairman, to conclude?

Le président: Allez-y.

M. Karygiannis: J'espère que vous poursuivez votre lutte, de même que toutes les communautés d'ailleurs, pour renforcer le caractère multiculturel du Canada. Je suis sûr qu'un jour vos efforts aboutiront et que tôt ou tard, le Canada pourra envoyer quelqu'un à Chypre pour féliciter les Cypristes d'avoir recouvré la liberté, tout comme on l'a fait pour l'Ukraine, même si les Canadiens d'origine cypriste ne sont pas aussi nombreux que les Canadiens d'origine

[Texte]

finally free and we don't only pay lip service because the Cypriot Canadians are not enough here like there are the Ukrainians. So if we can do it for Ukraine, why can't we do it for Cyprus? If we send people to Kuwait, why can't we send people in Cyprus? Let's take that to the government.

Mrs. Soteriou: Should we wait for you or should we conclude now?

Mr. Jourdenais: We don't know because the bells have stopped ringing.

Mrs. Soteriou: Okay.

M. Della Noce: Monsieur le président, je voudrais conclure moi aussi et clarifier quelque chose. Je voudrais tout simplement vous dire, messieurs, que je fais partie d'un gouvernement qui a fait la promotion d'un ministère du Multiculturalisme et nous en sommes venus à bout.

Au deuxième mandat nous en avons fait la promotion—j'étais un parmi ceux-là—pour en faire un ministère séparé, et ce, pour ne pas avoir l'air d'être dans la deuxième classe. Aujourd'hui, j'en suis très fier. J'espère que vous allez promouvoir cela. Je vois que vous y croyez, vous. Comme je l'ai dit à M^{me} Maheu plus tôt, ce ne sont pas les Italiens qui sont contre le multiculturalisme; il y a un professeur, malheureusement ou heureusement, qui est un italien d'origine—ce n'est pas du racisme—, et qui a fait une étude très intéressante avec laquelle je ne suis pas d'accord—il parle pour quelqu'un, il parle pour des écoles. . . Les professeurs parlent toujours pour d'autres. Bref! Tout ce que je peux vous dire, même si mon collègue a parlé de 4 millions de dollars coupés pour le *Heritage Language Program*, ces 4 millions existent encore dans d'autres programmes que vous pouvez reprendre. Cela a été mis d'une poche dans une autre, et ça s'appelle *Communautés et participation*.

Le président: Monsieur Della Noce, s'il vous plaît.

M. Della Noce: C'est tout!

• 1655

The Chairman: We're dealing with human beings, human problems, human realities. I will have to overrule you if you go on.

Madame, si vous voulez bien continuer, il semble que la sonnerie se soit arrêtée.

So we can go on with our meeting.

Mrs. Soteriou: I don't know if there are any other questions; but if there aren't, then I would like, on behalf of all of us, to thank you very much for having accepted—

The Chairman: We're not through yet. We still have questions to ask.

Mrs. Soteriou: Okay.

Mr. Chadwick: I thought we had arranged that we were going to another meeting, and I thought the time was just about up.

The Chairman: Yes, almost.

Mr. Chadwick: That's my understanding.

[Traduction]

ukrainienne. Nous nous sommes bien battus pour libérer le Koweït. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour Chypre?

Mme Soteriou: Est-ce qu'on doit attendre que vous reveniez ou bien va-t-on terminer maintenant?

M. Jourdenais: On ne sait pas car la sonnerie s'est arrêtée.

Mme Soteriou: D'accord.

Mr. Della Noce: I would just like to point out, Mr. Chairman, that I belong to a government which has always promoted multiculturalism and has created the Department of Multiculturalism.

During our second mandate, we decided to set up a separate Department of Multiculturalism so that it could no longer be treated as a second class organization. I am very proud of this. I know that you are in favour of multiculturalism also. I explained to Mrs. Maheu a while ago that it is not the Italians who are against multiculturalism, just a professor of Italian origin who wrote a study with which I do not agree at all. He speaks on behalf of schools. Teachers are always someone's spokesperson. Even though \$4 million have been cut from the Heritage Language Program, this money will go to other programs so that nothing is lost. It will go to "Communities and Participation".

The Chairman: Mr. Della Noce, please.

Mr. Della Noce: I have finished.

Le président: Il est question de problèmes et de réalités humaines. Je suis obligé de vous interrompre.

You can go on, madam, since the bells have stopped ringing.

Nous allons donc poursuivre.

Mme Soteriou: S'il n'y a pas d'autres questions, je tiens à vous remercier au nom de toute la délégation de nous avoir invité à comparaître.

Le président: Nous n'avons pas encore terminé. Je crois que nous avons encore des questions à vous poser.

Mme Soteriou: Parfait.

M. Chadwick: Je pensais que nous devions nous rendre à une autre réunion et que celle-ci était terminée.

Le président: Elle est pratiquement terminée.

M. Chadwick: C'est ce que j'ai cru comprendre.

[Text]

The Chairman: Mr. Jourdenais.

M. Jourdenais: Je vais simplement remercier les gens d'être venus. Je sais que vous allez revenir. Je ne siège pas en permanence au sein de ce Comité mais je vais faire l'impossible pour y être lorsque vous allez revenir. Merci.

The Chairman: Mr. Karygiannis. A few minutes only.

Mr. Karygiannis: I'm not going to take all the time, Mr. Chairman.

My thoughts on the island are very simple. I am disturbed when I hear colleagues ask about the right of these people to come in front of this committee and express why they feel so strongly about multiculturalism and question them on how they feel we fit in multiculturalism.

I thank you for coming. I really admire your courage. I do it as a Member of Parliament, but you do it as individuals. If more individuals such as yourself, not only Canadians of Cypriot-Greek descent but also other Canadians, take the time to come forward and bring to this committee and other committees what is going on in Croatia, in Ukraine, then maybe we, as Canadians, will understand better what is to be a Canadian, what our backgrounds are, what it's like to be Scottish, what it's like to be British. When you see somebody and you call him an anglo, does that mean he's an anglo? He could be an Irishman. It's through conversations such as yours that we understand what it's like to be Canadians, and I think you have every right to be here. I thank you for being here and letting me know your background and the challenges that you face in the future to be a Canadian.

Le président: Merci, monsieur Karygiannis.

Madame Soteriou

and members, I suppose that you will agree to my making a few comments.

Je pense que vous avez tous les droits, comme citoyens canadiens, de vous présenter à quelque comité que ce soit. Ce Parlement est votre Parlement; ces comités sont vos comités; nous sommes ici vos extensions et vous parlez au Parlement du Canada lorsque vous vous adressez à un comité.

Les petites tensions que nous vivons quotidiennement entre nous se font dans l'amitié et avec une tradition parlementaire. Mais je suis certain que vous savez que vous avez toute votre place ici à ce Comité. Et si vous ne l'aviez pas, le président vous dit que vous devez être présent, ici, à ce Comité, et cela comme vous l'entendez être.

If anybody disagrees totally with me, then... I could give my chair to anybody. But when we're talking about feelings, when we're talking about human beings, when we're talking about relationships between a country and your presence here and the influence, you have every right to express yourself the way you want, and our mandate is to listen to you.

• 1700

Je pense que vous avez accepté de revenir. Nous allons très rapidement vous inviter et nous bâtissons ensemble l'ordre du jour de la rencontre.

[Translation]

Le président: Monsieur Jourdenais.

Mr. Jourdenais: I just wish to thank the witnesses for coming and I know that you will come back. I don't always sit on this committee but I will try my utmost to be here when you return. Thank you.

Le président: Monsieur Karygiannis, vous avez quelques instants.

M. Karygiannis: Je serai bref, monsieur le président.

Je ne saurais admettre que des collègues mettent en cause l'attachement des témoins au multiculturalisme.

Je vous remercie d'être venus et j'admire votre courage. Si d'autres Canadiens pas nécessairement d'origine cyprite ou grecque se donnaient la peine de venir expliquer à ce comité ou à un autre comité ce qui se passe en Croatie ou en Ukraine, je suis sûr que cela permettrait de rapprocher les Canadiens de toute origine, qu'il s'agisse d'un Canadien d'origine écossaise ou britannique. D'ailleurs, ceux que nous avons l'habitude d'appeler anglos peuvent également être entre autres Irlandais. C'est grâce à des interventions comme la vôtre que nous nous ferons une meilleure idée de ce que cela signifie d'être Canadien. Je vous remercie donc de nous avoir expliqué vos préoccupations.

The Chairman: Thank you, Mr. Karygiannis.

Mrs. Soteriou,

membres du comité, si vous le permettez, je voudrais moi aussi dire quelques mots.

As Canadians you are fully entitled to appear before any committee, because this is your Parliament and these are your committees. We are here to represent you and you are speaking to the Canadian Parliament when you speak before a committee.

Despite apparent tensions, we live in harmony according to Parliamentary traditions. So I repeat you have every right to appear before this committee.

Je suis prêt à céder la présidence à quelqu'un d'autre si on n'est pas d'accord avec moi. Quoi qu'il en soit, nous sommes là pour vous écouter et c'est votre droit le plus strict de faire valoir les questions qui vous préoccupent.

I believe you have accepted to come back and we shall work together for an agenda for this next meeting which should not be too far away.

[Texte]

Has anybody any comments?

Mr. Andrianos: I would like to thank the committee for the time and also for the understanding, and we do hope it will come through the Canadian Congress to present our views on multiculturalism in Canada and especially on the limitation of the act.

Mrs. Soteriou: I would like to thank the committee for giving us the opportunity to come here and express ourselves. You said, Mr. Chairman, that your mandate is to listen to us. You have listened to us well today.

I would like to add that we would like your mandate to be to transfer what you have heard today to the government, to another body, and we really hope that you are going to be the core of a beginning in the Parliament of...let's call it a friendship committee for Cyprus. We would be delighted to arrange not only for one delegate to go to Cyprus but for a delegation of Members of Parliament to go to Cyprus and meet with your colleagues there, with other members of parliament, and to understand. We have included a map today, and we hope that at some time soon we will be able to be your guides in this great island called Cyprus.

The Chairman: Thank you very much for the invitation.

There is no doubt that your comments and our comments are registered for eternity.

A voice: As long as we keep a record.

The Chairman: This meeting stands adjourned.

[Traduction]

Y a-t-il d'autres observations?

M. Andrianos: Je tiens moi aussi à remercier le comité de son attention et j'espère que nous aurons l'occasion de présenter notre point de vue sur le multiculturalisme et plus particulièrement sur les lacunes de la loi.

Mme Soteriou: Je voudrais remercier le comité de nous avoir invités à comparaître devant lui. J'ai beaucoup apprécié le fait que vous nous ayez écouté aussi attentivement ainsi que vous êtes censés le faire comme vient de le souligner le président.

J'espère que vous ferez part de nos observations au gouvernement et que vous accepterez de faire partie du comité d'amitié avec Chypre. Nous nous ferions un plaisir d'organiser un voyage ou une délégation parlementaire qui se rendrait à Chypre pour y rencontrer des parlementaires cypristes et discuter sur place des problèmes. Nous vous avons remis des cartes de l'île et nous espérons qu'un jour nous pourrions vous servir de guide à Chypre.

Le président: Merci beaucoup pour cette invitation.

Tout ce qui a été dit aujourd'hui sera consigné au compte rendu de la réunion.

Une voix: Parfait.

Le président: La séance est levée.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus:

Pénélope Soteriou, President;

Maris Andrianos, President, Hellenic Community of Montreal;

Sotirios Antypas, President, Hellenic Congress of Quebec;

Michael Paleologou, Secretary, Cypriot Community of Montreal;

William Shabis, Member of the Committee on Friends of Cyprus.

TÉMOINS

Du Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre:

Pénélope Soteriou, présidente;

Maris Andrianos, président, Communauté hellénique de Montréal;

Sotirios Antypas, président, Congrès hellénique du Québec;

Michael Paleologou, secrétaire, Communauté chypriote de Montréal;

William Shabis, membre, Comité des amis de Chypre.

Issue No. 5

Wednesday, February 5, 1992
Wednesday, February 12, 1992

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Fascicule n° 5

Le mercredi 5 février 1992
Le mercredi 12 février 1992

Président: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3), Operation of the Canadian Multiculturalism Act

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET DE LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 5, 1992

(8)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Jean-Pierre Hogue, Jim Karygiannis, Ricardo Lopez, Shirley Maheu, Margaret Mitchell and Alan Redway.

Other Member present: Fernand Jourdenais.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Purves and Abdou Saouab, Researchers.

The Committee considered its future business.

It was agreed,—That the Committee invite Senior Officials of the Treasury Board of Canada and Employment and Immigration Canada on Wednesday, February 12 at 3:30 o'clock p.m., on the subject of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act.

It was further agreed,—That Senior Officials of Employment and Immigration Canada and Multiculturalism and Citizenship Canada be invited to appear on Wednesday, February 26 at 3:30 o'clock p.m., on the Operation of the Act.

At 4:40 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, FEBRUARY 12, 1992

(9)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 701, La Promenade, the Vice-Chairman, Harry Chadwick, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Shirley Maheu, Margaret Mitchell and Alan Redway.

Acting Member present: Joseph Volpe for Jim Karygiannis.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Purves and Abdou Saouab, Researchers.

Witnesses: From the Treasury Board of Canada: I.D. Clark, Secretary of the Treasury Board; D.C.G. Brown, Assistant Secretary Employment Equity, Planning and Policy Development, Personnel Policy Branch; Robert Emond, Assistant Deputy Minister, Administrative Services Branch, Treasury Board Secretariat. *From the Department of Employment and Immigration Canada:* Georges Latour, Director of Designated Group Services; Louise Holmes, Director General, Development and Planning, Human Resources Services.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act (*See Minutes of Proceedings, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1*).

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 5 FÉVRIER 1992

(8)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 15 h 40, dans la salle 536, immeuble Wellington, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Jean-Pierre Hogue, Jim Karygiannis, Ricardo Lopez, Shirley Maheu, Margaret Mitchell et Alan Redway.

Autre député présent: Fernand Jourdenais.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves et Abdou Saouab, attachés de recherche.

Le Comité examine ses travaux à venir.

Il est convenu,—Que le Comité invite des hauts fonctionnaires du Conseil du trésor et d'Emploi et Immigration Canada, le mercredi 12 février, à 15 h 30, pour examiner l'application de la Loi sur le multiculturalisme.

Il est convenu,—Que des hauts fonctionnaires d'Emploi et Immigration Canada et de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada viennent témoigner le mercredi 26 février, à 15 h 30, au sujet de l'application de la loi.

À 16 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 12 FÉVRIER 1992

(9)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 40, dans la salle 701, immeuble La Promenade, sous la présidence de Harry Chadwick (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Shirley Maheu, Margaret Mitchell et Alan Redway.

Membre suppléant présent: Joseph Volpe remplace Jim Karygiannis.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves et Abdou Saouab, attachés de recherche.

Témoins: Du Conseil du trésor du Canada: I.D. Clark, secrétaire; D.C.G. Brown, secrétaire adjoint, Équité en matière d'emploi, Planification et élaboration des politiques, Direction de la politique du personnel; Robert Emond, sous-ministre adjoint, Division des services administratifs, Secrétariat du Conseil du trésor. *De Emploi et Immigration Canada:* Georges Latour, directeur, Services aux groupes désignés; Louise Holmes, directrice générale, Développement et planification, Services des ressources humaines.

Conformément au paragraphe 108(3) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

I.D. Clark made an opening statement and, with D.C.G. Brown, answered questions.

I.D. Clark fait un exposé puis, avec D.C.G. Brown, répond aux questions.

Louise Holmes and Georges Latour answered questions.

Louise Holmes et Georges Latour répondent aux questions.

At 5:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

À 17 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

1991 (1) ... The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 701, La Promenade, the Vice-Chairman, Harry Chudwick, presiding. ...

LE MERCREDI 12 FÉVRIER 1992 (9) ... Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté s'est réuni à 15 h 40, dans la salle 701, immeuble La Promenade, sous la présidence de Harry Chudwick (vice-président). ...

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, February 12, 1992

• 1544

The Chairman: Welcome to the committee as it is right now. I don't know where all the members are at the present time. We are having some difficulty reaching them. However, three members of the committee are here. There will be some coming along later.

As time is of the essence and as we appreciate your coming, we don't want to make you wait any longer. So we welcome you to our committee and ask you to introduce yourself to us and then make your presentation, which we would be delighted to listen to.

Mr. I.D. Clark (Secretary of the Treasury Board): Thank you very much, Mr. Chairman.

With me is David Brown, who is the assistant secretary in personnel policy responsible for employment equity matters. Also with me is

Robert Émond, le sous-ministre adjoint responsable de l'Administration.

Je suis très heureux d'avoir l'occasion de m'entretenir avec votre Comité de la politique fédérale sur le multiculturalisme en ce qu'elle concerne l'effectif de la Fonction publique fédérale.

• 1545

I will begin with a description of the mandates of the federal departments involved in the implementation of multiculturalism in the Public Service, and then I will describe the evolution of the Treasury Board's employment equity policy to its present state. While employment equity goes beyond the concerns of your committee, it does contribute significantly to the government's multiculturalism goals.

I'll then summarize the host of initiatives that are in place to better accommodate multicultural groups and most specifically members of visible minority groups. Last, I will present briefly the Treasury Board Secretariat's activities as a federal department bound by the Multiculturalism Act and the employment equity policy.

Mr. Chairman, I come before you primarily as the representative of the employer of the Public Service—that is, speaking on behalf of the whole of the Public Service—but I am also the deputy head of the Treasury Board Secretariat. The committee will have an opportunity to hear from other deputies regarding progress on multiculturalism concerns in their individual departments and agencies.

Nous, dans la Fonction publique fédérale, reconnaissons que la population active canadienne évolue de façon spectaculaire. Notre population active deviendra de plus en plus hétérogène, étant donné que la majorité des personnes qui entrent pour la première fois sur le marché du travail sont des femmes et des membres des groupes minoritaires. En fait, on prévoit qu'en l'an 2000, les minorités visibles représenteront une proportion très importante du taux de

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 12 février 1992

Le président: Bienvenue au comité même s'il n'y a pas beaucoup de députés. Je ne sais pas où ils se trouvent actuellement. Nous avons eu un peu de misère à les rejoindre. Par contre, trois des députés sont ici. D'autres viendront par la suite.

Puisque nous sommes heureux que vous soyez parmi nous, et puisque le temps presse, nous ne voulons pas vous faire attendre davantage. Nous vous souhaitons donc la bienvenue et vous demandrions de vous présenter et de nous faire votre exposé qui, j'en suis certain, sera très intéressant.

M. I.D. Clark (secrétaire du Conseil du Trésor): Merci beaucoup, monsieur le président.

M. David Brown, secrétaire adjoint de la politique sur le personnel et responsable de l'équité en matière d'emploi, m'accompagne. De plus, nous avons parmi nous

Mr. Robert Émond, Assistant Deputy Minister responsible for Administration.

I am happy to have the chance to speak to your Committee on the federal government's multiculturalism policy as it relates to the federal public service personnel.

Premièrement, je vous décrirai les mandats des ministres fédéraux qui participent aux activités liées au multiculturalisme dans la fonction publique, et ensuite je vous décrirai l'évolution de la politique d'équité en matière d'emploi du Conseil du Trésor jusqu'à aujourd'hui. Bien que l'équité en matière d'emploi dépasse les préoccupations de votre comité, elle contribue de façon significative de l'atteinte des objectifs du gouvernement dans le domaine du multiculturalisme.

Je vous donnerai ensuite un aperçu de la série d'initiatives mises en oeuvre pour mieux répondre aux besoins des groupes multiculturels et plus particulièrement des groupes de minorités visibles. Finalement, je vous exposerai brièvement les activités du Secrétariat du Conseil du Trésor en tant que ministère fédéral visé par la Loi sur le multiculturalisme canadien et par la politique d'équité en matière d'emploi.

Monsieur le président, je suis ici principalement comme représentant de l'employeur de la fonction publique, c'est-à-dire que je parle au nom de toute la fonction publique, mais aussi en tant qu'administrateur général du Secrétariat du Conseil du Trésor. D'autres administrateurs généraux vous parleront aussi des progrès réalisés à l'égard des questions liées aux affaires multiculturelles dans leur ministère ou leur organisme respectif.

We, in the federal public service, recognize that the Canadian workforce is changing dramatically. We will have an increasingly heterogenous workforce, with women and minorities representing the largest share of new labour market entrants. In fact, by the year 2000, forecasts are that visible minorities will account for a significant proportion of the annual growth rate. The greater diversity of the workforce is also creating pressure to respond, in flexible and

[Text]

croissance annuel. La plus grande diversité de la population active nous oblige également à nous adapter, par des moyens souples et innovateurs, aux besoins de chaque employé en lui offrant un vaste éventail de possibilité d'emplois, d'avantages sociaux et d'encouragements.

L'ampleur et la complexité croissantes des engagements du gouvernement fédéral et des attentes des Canadiens, ainsi que les limites qu'imposent les compressions de dépenses, nous obligent à modifier sensiblement notre façon de gérer les ressources humaines dans la Fonction publique. Pour ce faire, nous devons insister davantage sur les moyens de permettre aux employés d'utiliser au maximum leurs connaissances et leurs compétences. Il est entendu que nous devons offrir des possibilités d'avancement professionnel ainsi que des conditions de travail souples si nous voulons continuer d'attirer et de maintenir en poste des Canadiens talentueux, dévoués et imaginatifs. Plus précisément, il se peut que nous devions encore recourir à des mesures spéciales pour attirer les Canadiens d'antécédents différents qui ne songeaient pas auparavant à faire carrière dans la Fonction publique.

The commitment by the federal government to human resources management has been manifested in the Public Service 2000 initiative, which gave rise to the white paper, *The Renewal of the Public Service*. Employment equity was one of the priorities identified in that white paper.

The four relevant government commitments are the following, and I quote:

The government's policy and support of employment equity will be actively upheld by all managers, and understanding the respect for cultural diversity, will be maintained both in serving the public, and in the workplace.

An important part of a manager's performance assessment will be based on how he or she promoted the development of minority groups. Deputies will be accountable for leading a sustained effort to change the attitudes of their managers.

The Treasury Board Secretariat and the Public Service Commission will be much more active in assisting departments to plan their personal needs with women and minority recruiting and promotion in mind, and to develop recruiting strategies that will enable the Public Service to reflect fairly the composition of Canadian society.

This means much more active participation by women and members of visible minority groups on selection boards; the establishment of more effective counselling both for members of these groups and for managers; . . . and accelerated access to training and development.

[Translation]

innovative ways, to the needs of individual employees, through a broader range of job options, benefits, and incentives.

The increasing scope and complexity of the federal government's commitments and Canadians' expectations—and the limits imposed by expenditure restraints—require some fairly significant changes in our management of human resources in the public service. We need to place greater emphasis on ways to enable employees to use their knowledge and skills to the fullest. We recognize that we will need to provide opportunities for career development and flexible working conditions, in order to continue to attract and retain Canadians of talent, commitment and imagination. Special measures may continue to be needed to attract Canadians of diverse backgrounds who have not traditionally looked to the public service for their careers.

Cette prise de conscience du gouvernement fédéral à l'égard de la gestion des ressources humaines s'est manifestée dans l'initiative Fonction publique 2000, qui a abouti au livre blanc intitulé *Le renouvellement de la Fonction publique*. L'équité en matière d'emploi était l'une des priorités du livre blanc.

Voici les quatre engagements que le gouvernement a pris à cet égard, et je cite:

«Tous les gestionnaires appuieront concrètement la politique gouvernementale d'équité en matière d'emploi et la compréhension et le respect de la diversité culturelle continueront de marquer tant le service au public que le milieu de travail.

L'évaluation du rendement du gestionnaire, homme ou femme, portera en grande partie sur la façon dont il ou elle aura favorisé le perfectionnement des membres des groupes minoritaires. Les sous-ministres devront répondre de l'effort soutenu qu'ils auront déployé pour changer les attitudes de leurs gestionnaires.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor et la Commission de la fonction publique assumeront un rôle beaucoup plus actif en aidant les ministères à planifier leurs besoins en personnel, en tenant compte du recrutement et de la promotion des femmes et des membres des groupes minoritaires, et à élaborer des stratégies de recrutement qui permettront à la fonction publique d'être le reflet fidèle de la composition de la société canadienne.

Pareille mesure signifie la participation beaucoup plus active des femmes et des membres des groupes minoritaires au sein des comités de sélection, l'établissement de services d'orientation professionnelle beaucoup plus efficaces tant pour les membres de ces groupes que pour les gestionnaires; . . . et l'accès plus rapide à la formation et au perfectionnement.»

[Texte]

[Traduction]

[Traduction]

[Texte]

• 1550

Many of the recommendations in the white paper are all ready being implemented through Treasury Board's existing statutory authority. Those items requiring parliamentary approval are presently before the House of Commons for second reading as bill C-26.

De nombreuses recommandations contenues dans le livre blanc sont déjà mises en application grâce aux pouvoirs légaux que détient le Conseil du Trésor. Les points qui doivent être approuvés par le Parlement ont été déposés à la Chambre des communes sous la forme du projet de loi C-26, en deuxième lecture.

Let me say a few words about the departments and agencies with responsibilities for multiculturalism issues. The committee is familiar with the mandate of the department of multiculturalism and citizenship. You've also heard from the Canadian Human Rights Commission.

Permettez-moi de vous parler brièvement des ministères et des organismes chargés du multiculturalisme. Le comité connaît bien le mandat du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Vous connaissez également la Commission canadienne des droits de la personne.

The Public Service Commission of Canada, by virtue of the Public Service Employment Act, has the exclusive responsibility for the establishment and operation of hiring and staffing systems in the public service. In addition, the commission administers, on behalf of the Treasury Board, five special measures programs pertaining to designated groups. These are special training and employment programs which provide departments with resources to encourage recruitment of target group members.

La Commission de la fonction publique du Canada est seule responsable de l'établissement et de l'exploitation des systèmes de recrutement et de dotation dans la fonction publique, en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. De plus, la Commission administre, pour le compte du Conseil du Trésor, cinq programmes de mesures spéciales concernant les groupes désignés. Il s'agit de programmes spéciaux de formation et d'emploi en vertu desquels les ministères disposent de ressources leur permettant d'encourager le recrutement de membres des groupes cibles.

The Department of Employment and Immigration is responsible for the implementation of the Employment Equity Act and the Federal Contractors Program. As such, that department has the lead responsibility regarding employment equity for the private and federally regulated sectors. In order to help employers build more representative work forces the department conducts continual labour force analyses and administers several labour force training programs. You'll be hearing from that department this afternoon and you'll have a chance to question them further on that. The committee is of course aware that the Employment Equity Act is now under review by a special parliamentary committee.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration est responsable de la mise en application de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et du Programme de contrats fédéraux. À ce titre, le ministère est un intervenant clé dans le domaine de l'équité en matière d'emploi pour le secteur privé et les secteurs réglementés par le gouvernement fédéral. Afin d'aider les employeurs à créer une main-d'oeuvre plus représentative, le ministère analyse régulièrement la population active et administre plusieurs programmes de formation de la main-d'oeuvre. Cet après-midi, vous aurez l'occasion d'écouter des représentants du ministère et vous pourrez leur poser d'autres questions. Le comité est évidemment au courant qu'un comité parlementaire spécial examine actuellement la Loi sur l'équité en matière d'emploi.

The Financial Administration Act designates the Treasury Board as employer of the federal Public Service. The personnel management responsibilities of the Treasury Board include human resource utilization, training, classification, compensation, pensions and insurance, terms and conditions of employment and staff relations. Employment equity is an integral part of human resource management in the Public Service. The Treasury Board Secretariat develops and monitors the employment equity policy and related personnel policies systems and standards for the Public Service.

La Loi sur la gestion des finances publiques confie au Conseil du Trésor le rôle d'employeur de la fonction publique fédérale. Les responsabilités du Conseil du Trésor en matière de gestion du personnel comprennent notamment l'utilisation des ressources, la formation, la classification, la rémunération, les pensions et l'assurance, les modalités d'emploi et les relations de travail. L'équité en matière d'emploi fait partie intégrante de la gestion des ressources humaines de la fonction publique. Le Secrétariat du Conseil du Trésor élabore la politique d'équité en matière d'emploi ainsi que les politiques, les systèmes et les normes connexes concernant le personnel de la fonction publique et suit de près leur application.

Let me turn to the evolution of employment equity in the Public Service from 1983 to the present. In 1983 the affirmative action policy was introduced. Its objective was to enable the equitable representation and distribution in the Public Service of women, aboriginal peoples and persons with disabilities. As a result of the 1984 report of the Royal Commission on Equality in Employment, sometimes referred to as the Abella report, the Employment Equity Act was

Je ferai maintenant un rappel de l'évolution de l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique, de 1983 à nos jours. En 1983, on a adopté la politique d'action positive qui avait pour objectif d'assurer la représentation et la répartition équitables des femmes, des autochtones et des personnes handicapées dans la fonction publique. Par suite de la publication, en 1984, du Rapport de la Commission royale sur l'égalité en matière d'emploi, parfois appelé Rapport Abella,

[Text]

passed by Parliament in 1986, along with a renewed Treasury Board policy, which from that point on was called the employment equity policy.

In 1986 the Treasury Board policy was amended to include visible minorities as a designated target group, and they were thus eligible for special measures. Ninety million dollars and 2,115 person-years have been authorized to finance employment equity special measures programs and services for all four designated groups during the five-year period, April 1988 to March 1993. This represents an important commitment and significant progress has been made in the employment of visible minorities.

The Visible Minority Employment Program is one of the five special measures programs administered by the Public Service Commission on behalf of the Treasury Board. The program is designed to recruit and train members of visible minority groups for term and intermediate positions in federal departments. A candidate must meet the minimum requirements for the job, although resources are also available to provide a candidate with developmental training. Incentive is given to managers to use this program by means of a person-year. The manager then has the option to either have the candidate appointed indeterminately or to offer on-the-job training leading to an eventual indeterminate position.

Prior to 1988 there were 5,722 self-identified members of visible minority groups in the Public Service. This constituted 2.7% of the Public Service. By June 1991 this figure had risen to 7,722 or 3.55% of the Public Service. It's interesting to note that visible minorities in the federal Public Service have a higher than proportional representation in the intermediate levels of the administrative and foreign service and at all levels of the scientific and professional category.

Let me spend a minute or two on the issue of self-identification. A recent analysis from Statistics Canada suggests that in 1986, which is the last year for which census data are available, there was a significant degree of under-identification of all three designated groups—the three other than women, that is. In the case of visible minorities, the census data suggest that the number of members of the visible minority groups in the Public Service was about two-thirds greater than the 2.7% who self-identified.

[Translation]

la politique sur l'équité en matière d'emploi a été adoptée en 1986, en même temps qu'une nouvelle politique du Conseil du Trésor qu'on a par la suite appelée politique d'équité en matière d'emploi.

En 1986, la politique du Conseil du Trésor a été modifiée de façon à ce que les groupes de minorités visibles deviennent un groupe désigné, maintenant visé par les mesures spéciales. Une somme de 90 millions de dollars et 2,115 années-personnes ont été autorisées pour appuyer les programmes et les services liés à l'équité en matière d'emploi pour les quatre groupes désignés. Ces ressources portent sur une période de cinq ans allant du printemps de 1988 jusqu'en mars 1993. Cette autorisation représente un engagement important, et des progrès considérables ont été réalisés relativement à l'emploi des minorités visibles.

Le Programme de recrutement des membres des minorités visibles est l'un des cinq programmes de mesures spéciales qu'administre la Commission de la fonction publique au nom du Conseil du Trésor. Il a pour but de recruter et de former des membres des minorités visibles afin qu'ils puissent occuper des postes pour une période déterminée et indéterminée dans les ministères. Les candidats doivent satisfaire aux exigences minimales du poste, malgré qu'il y ait en place des mesures pour une formation de perfectionnement. Pour inciter les gestionnaires à recourir à ce programme, on leur offre une année-personne de plus. Le ou la gestionnaire a alors le choix entre nommer le candidat à un poste doté pour une période indéterminée ou lui offrir la formation en milieu de travail dont il a besoin pour être nommé à un tel poste.

Avant 1988, on comptait 5,722 fonctionnaires ayant déclaré volontairement qu'ils étaient membres d'un groupe des minorités visibles. Cela représentait 2,7 p. 100 de la fonction publique. En juin 1991, ce chiffre est passé à 7,722 membres, soit 3,55 p. 100 de la fonction publique. J'aimerais noter que les membres des minorités visibles dans la fonction publique fédérale ont un taux de représentation plus élevé que la représentation proportionnelle aux niveaux intermédiaires de la catégorie de l'administration et du service extérieur et à tous les niveaux de la catégorie scientifique et professionnelle.

Permettez-moi d'aborder pendant quelques minutes la question de la déclaration volontaire. Une analyse récente faite par Statistique Canada indique qu'en 1986, la dernière année pour laquelle nous disposons de données de recensement, un nombre appréciable de membres des trois groupes désignés ne se seraient pas déclarés comme tels, c'est-à-dire les trois groupes mis à part celui des femmes. Dans le cas des minorités visibles, les données du recensement laissent entendre que le nombre de membres appartenant à ce groupe dans la fonction publique était de deux tiers plus élevé que les 2,7 p. 100 des membres qui avaient rempli la déclaration volontaire.

[Texte]

[Traduction]

[Traduction]

• 1555

This bears out what our managers have been telling us for some time, that our reported employment equity numbers for the departments are too low. We think that the rate of self-identification has probably increased since the Statistics Canada data was collected, but it will be interesting to see what the 1991 census data show. These should be available later this year.

The reluctance to self-identify presents an ongoing problem for managers, for recruiters and for employees in general. It is an area where members of this committee and representatives of designated groups in general can provide some help. As you know, self-identification is purely voluntary and information gathered cannot be used for other than administrative purposes.

Why don't all employees self-identify? Two reasons are most commonly cited. First, they fear discrimination, and second, some say they do not want to self-identify because they want to ensure that they have obtained their position or promotion on merit, not because they are members of a designated group. A third reason, one we can do something about, is the self-identification form itself. Some employees find this form distasteful, others fear an invasion of privacy. We will be working with representatives of designated groups to try to clear this up.

Self-identification does remain the only means at our disposal to judge our progress in quantitative terms. It also helps to justify programs and special measures. Thus, it is important that we do what we can to encourage self-identification. That way both managers and employees will trust the numbers that are generated.

Of the four groups under the employment equity policy, our focus today is on progress achieved with respect to visible minority groups. Many of the initiatives that I will outline in the next couple of minutes, however, apply to members of all four groups.

Let me speak about target-setting for a couple of minutes. We believe that some of the increase in reported representation has been due to increased self-identification, so over the last two years we have developed a target-setting approach in which the progress that is measured is less sensitive to changes in the rate of self-identification.

The new approach to target-setting introduced in 1991 is as follows—instead of focusing just on the representation data, we are now focusing on the so-called flows, that is recruitment, promotion and retention. These are the areas

Cela confirme ce que nos gestionnaires nous disent depuis quelque temps déjà, à savoir que les chiffres relatifs à l'équité en matière d'emploi que nous avançons pour leur ministère sont trop faibles. Nous estimons que le nombre de déclarations s'est accru depuis le recensement de 1986, mais il sera intéressant de voir, plus tard cette année, ce que révèlent les données du recensement de 1991. Celles-ci devraient être disponibles au courant de l'année.

Cette hésitation à répondre à la déclaration ne cesse de poser un problème aux gestionnaires, aux agents de recrutement et aux employés en général. C'est un domaine dans lequel les membres du comité et les représentants des groupes désignés en général peuvent nous être d'un grand secours. Comme vous le savez, la déclaration se fait sur une base strictement volontaire, et les renseignements recueillis ne peuvent servir qu'à des fins administratives.

Pourquoi les employés ne souscrivent-ils pas à la déclaration volontaire? On cite deux raisons en particulier. La plupart du temps, ils ont peur d'être l'objet de discrimination et veulent être sûrs d'obtenir leur poste ou leur promotion parce qu'ils le méritent et non parce qu'ils font partie d'un groupe désigné. Une troisième raison, à laquelle nous pouvons cette fois quelque chose, serait le formulaire de déclaration lui-même. Certains employés le trouvent de mauvais goût et d'autres redoutent une atteinte à leur vie privée. Nous essaierons avec les représentants des groupes désignés de régler ce problème.

Cependant, la déclaration volontaire demeure le seul moyen à notre disposition pour évaluer nos progrès du point de vue quantitatif. Elle nous aide également à justifier nos programmes et nos mesures spéciales. Il est donc important que nous fassions tout en notre pouvoir pour encourager les employés à s'identifier volontairement. De cette façon, les gestionnaires et les employés pourront se fier aux données chiffrées qui seront produites.

Parmi les quatre groupes visés par la politique d'équité en matière d'emploi, nous nous attarderons aujourd'hui aux progrès réalisés en ce qui concerne les membres des groupes des minorités visibles. Toutefois, bon nombre des initiatives dont je vous parlerai s'appliquent aux membres des quatre groupes.

Quelques mots maintenant au sujet de l'établissement des objectifs. À notre avis, une partie de la hausse de la représentation est attribuable à une augmentation du nombre de personnes qui ont souscrit à la déclaration volontaire. Au cours des deux dernières années, nous avons élaboré une méthode d'établissement des objectifs qui permet de mesurer les progrès et est moins influencée par les fluctuations du taux des déclarations.

En 1991, on a adopté une nouvelle stratégie en ce qui concerne l'établissement des objectifs: plutôt que de mesurer les progrès réalisés dans le domaine de l'équité en matière d'emploi uniquement en fonction du taux de représentation,

[Text]

where managers can effect change and for which they can be held accountable. Self-identification will continue to be important when measuring representation levels, but it will not be a source of improvement in meeting the targets based on recruitment and promotion.

Permettez-moi de vous dire quelques mots sur les comités consultatifs. La consultation est une partie intégrante de Fonction publique 2000. On a donc établi six nouveaux comités d'intervenants chargés de fournir des conseils stratégiques sur l'équité en matière d'emploi.

Le Comité consultatif externe du président du Conseil du Trésor, chargé de l'équité en matière d'emploi, est composé de membres des quatre groupes désignés et s'occupera surtout de la question du recrutement. La première réunion du comité aura lieu ce printemps. Quatre des seize membres du comité appartiennent à un groupe des minorités visibles.

Il y a aussi le Comité des sous-ministres chargés de l'équité en matière d'emploi, formé de 17 représentants de divers ministères fédéraux et dont je suis le président. Ce comité se réunit tous les mois.

• 1600

On compte quatre groupes consultatifs internes, dont un pour les minorités visibles, formés de fonctionnaires expérimentés faisant partie de l'un des quatre groupes, recrutés d'un bout à l'autre du Canada et représentant divers ministères.

Évidemment, le Groupe consultatif des minorités visibles me conseille, à titre de secrétaire du Conseil du Trésor, sur des questions comme le recrutement, la formation par rapport à l'importance et à la gestion de la diversité, la carrière, le perfectionnement, l'avancement, le maintien en poste, l'évolution des attitudes, la culture organisationnelle et les employés susceptibles de faire l'objet d'une double discrimination.

I can summarize briefly some of the recent service-wide initiatives in the employment equity field.

Two years ago, annual employment equity awards were introduced to recognize outstanding achievement towards equity in each of the four designated groups. At Revenue Canada, Customs and Excise received this award for the employment of visible-minority members for the two consecutive years. Many departments, as well as the Canadian Centre for Management Development, provide training in cultural diversity for managers and supervisors.

A feasibility study is currently under way to assess the validity of labour force projection models developed by Employment and Immigration Canada. The intent is to forecast the labour force availability of designated groups between censuses, since the statistics on labour force availability can be as much as seven years old before new census data is published.

[Translation]

nous les mesurons en fonction des mouvements, c'est-à-dire du recrutement, de l'avancement et du maintien en poste des membres des groupes désignés. Il s'agit-là des facteurs sur lesquels les fonctionnaires peuvent opérer des changements et pour lesquels on peut leur demander de rendre des comptes. La déclaration volontaire continuera de jouer un rôle important dans l'évaluation des niveaux de représentation. Cependant, on ne pourra s'en servir pour justifier la réalisation de progrès à l'égard des objectifs de recrutement et d'avancement.

I would now like to take a moment to deal with advisory committees. Consultation is an integral component of Public Service 2000. As a result, six new committees have been established to provide strategic advice on employment equity.

The Treasury Board President's External Advisory Committee on Employment Equity is made up of members of the four designated groups who provide advice especially on recruitment issues. The first meeting of this committee will be held this spring. The committee of 16 has four visible minority members.

We also have the Deputy Minister's Employment Equity Committee consisting of 17 members from federal departments, which I chair, and which meets monthly.

There are four internal consultation groups, including one for visible minorities, made up of experienced public servants who are members of the four designated groups from across Canada, representing a variety of departments.

The Visible Minority Consultation Group indeed advises me, as Secretary of the Treasury Board, on such issues as hiring, training in valuing and managing diversity, career development, promotion, retention, changing attitudes and corporate culture and employees in «double jeopardy».

Je pourrais vous résumer très brièvement certaines des récentes initiatives en faveur de l'équité en matière d'emploi dans toute l'administration fédérale.

Il y a deux ans, il a été décidé de remettre chaque année des prix afin de reconnaître les réalisations exceptionnelles concernant l'équité en matière d'emploi pour chacun des quatre groupes désignés. Revenue Canada—Douanes et Accise a reçu le prix d'équité en matière d'emploi pour les progrès réalisés relativement à l'emploi des membres du groupe de minorités visibles, pendant deux années consécutives. Un grand nombre de ministères, ainsi que le Centre canadien de gestion, offrent aux gestionnaires et aux superviseurs des séances de formation portant sur la multiplicité culturelle.

Une étude de faisabilité est en cours afin d'évaluer la validité des modèles de projection de la population active établis par Emploi et Immigration Canada. Cette étude permettra de prévoir la disponibilité de la population active dans les groupes désignés entre les recensements, puisque les statistiques sur la disponibilité de la population active datent parfois de sept ans avant que les données du recensement suivant soient publiées.

[Texte]

Departmental activities aimed at achieving equity for visible minorities are being summarized by Treasury Board Secretariat in a document entitled *Compendium of Departmental Initiatives*. In 1990 the Treasury Board Secretariat issued the fair communication practices guidelines as part of the government's communications policy. These guidelines are aimed at enshrining and ensuring that all visual and written communications materials of federal departments and agencies accurately depict the diversity of the Canadian population.

In 1990 the Treasury Board approved a management trainee program administered by the Public Service Commission. The program's goal is to provide the Public Service with experienced, trained managers for the future. The recruitment campaign for the first year targeted designated group members, including visible minorities, with impressive results. Of the recruits, 14% belong to visible-minority groups.

The Treasury Board Secretariat is currently studying ways to encourage active participation of target group members in developmental programs and on selection and assessment boards.

The government's policy on harassment in the workplace encompasses all sorts of harassment, including racial harassment.

Let me now turn to what we are doing in the Treasury Board Secretariat to give members a sense of the kinds of activities going on in most departments that are active in visible minorities.

As a result of the priority given to employment equity in Public Service 2000 and the new approach to target-setting, we are now finalizing a new employment equity plan. This plan will address the requirements of the target-setting strategy, while reflecting the reality of our own organization. By "reality", I mean that we are a small agency located in Ottawa, and have operational requirements allowing for relatively few recruitment opportunities from outside the Public Service. The nature of our work in the Treasury Board Secretariat means that most of our new employees have many years of experience in the Public Service.

The representation of visible minorities in the Treasury Board Secretariat has been steadily increasing, and the percentage of self-identified visible minorities at the secretariat is presently at 3.1%, including secondments. This is up from 2.1% in 1988.

Beginning in May of this year, the secretariat will sponsor a management trainee course on managing a diverse work force. This will be provided to managers in the Treasury Board Secretariat, who will launch a designated-group members' committee reporting to me. The executive committee will make recommendations on improving employment equity initiatives within the department.

[Traduction]

Les activités exercées par les ministères afin que les minorités visibles soient traitées avec équité sont résumées dans un document intitulé *Compendium des activités des ministères*. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié, en 1990, des lignes directrices appelées Pratiques de communications justes dans le cadre de la politique gouvernementale sur les communications. Ces lignes directrices stipulent que tous les outils de communication, visuels et imprimés, des ministères et organismes fédéraux doivent être un reflet fidèle de la diversité de la population canadienne.

En 1990, le Conseil du Trésor a approuvé un programme de stagiaires en gestion administré par la Commission de la fonction publique. Ce programme a pour but de fournir à la fonction publique des gestionnaires expérimentés et bien formés pour l'avenir. Pour la première année, la campagne de recrutement visait les membres des groupes désignés, y compris les minorités visibles; elle a donné des résultats impressionnants: 14 p. 100 des personnes recrutées appartiennent à ce groupe.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor étudie actuellement des façons d'encourager les membres des groupes désignés à participer activement aux programmes de perfectionnement et aux comités de sélection et d'évaluation.

La politique fédérale sur le harcèlement en milieu de travail englobe toutes les formes de harcèlement, y compris le harcèlement racial.

J'aimerais parler maintenant de nos activités au Secrétariat du Conseil du Trésor, question de donner aux députés une idée des initiatives que prennent la plupart des ministères à l'intention des membres des minorités visibles.

Compte tenu de l'importance que Fonction publique 2000 accorde à l'équité en matière d'emploi et de la nouvelle méthode d'établissement des objectifs adoptée en 1991, nous mettons actuellement la touche finale à un nouveau plan sur l'équité en matière d'emploi. Le plan portera sur les exigences de la stratégie relative à l'établissement des objectifs et sera établi en fonction de la situation de notre organisme. Par situation, j'entends le fait que nous sommes un petit organisme, situé à Ottawa, où les nécessités du service laissent relativement peu de possibilités de recrutement à l'extérieur de la fonction publique. La nature de notre travail exige que nos employés aient beaucoup d'années d'expérience dans la fonction publique.

Le taux de représentation des minorités visibles au Secrétariat du Conseil du Trésor augmente sans cesse, et le pourcentage des membres des minorités visibles y est actuellement de 3,1 p. 100, y compris les détachements. En 1988, ce taux s'établissait à 2,1 p. 100.

À compter de mai 1992, le Secrétariat du Conseil du Trésor offrira, à l'intention de ses gestionnaires, des cours de formation sur la gestion de la diversité de la main-d'oeuvre. Ces cours seront offerts aux gestionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui mettra sur pied un Comité des membres des groupes désignés qui relèvera de moi. Ce comité exécutif fera des recommandations en vue d'améliorer les initiatives favorisant l'équité en matière d'emploi au sein du ministère.

[Text]

By the end of the year, we will have implemented our exit interview program to collect information from designated group employees leaving the secretariat. We are introducing a mentoring program for interested designated group members. We have recently conducted a self-identification survey together with a career management survey designed to give us feedback on appraisal and career development, and to ensure training and development opportunities are available for members of designated groups. Our analysis of these surveys and appropriate follow-up will be finalized shortly.

• 1605

Although our opportunities for external recruitment are limited, I should note that the Treasury Board Secretariat is strongly committed to the new management trainee program I mentioned earlier. We have recruited four new trainees, all of whom are members of employment equity groups.

These new recruits will be sponsored by the secretariat for five years, during which time they will have the opportunity to work within and outside the secretariat to enable them to develop the kind of operational and policy management experience we'll require for future management positions.

Mr. Chairman, these initiatives are fairly typical of what all departments are doing with respect to visible minorities and multiculturalism, although, as I noted earlier, each institution has to develop a program which best deals with its own realities.

I'll be pleased to try to answer your questions.

The Chairman: Thank you very much for your fairly comprehensive report to us. I'm sure there'll be some questions from the committee.

Ms Mitchell (Vancouver East): I'm pleased to have a chance to learn more about employment equity within the Public Service and about implementation of the Multiculturalism Act.

I wanted to start with employment equity and your report was helpful in outlining some of the difficulties or misleading conclusions we might sometimes reach from the statistics because of the self-identification problems. But at the same time, I believe the participation of visible minorities in the Treasury Board was 2.9% and in the general Canadian population it was 6.4%. Is that correct? Am I getting my figures right?

In looking at these figures, I was also wondering why there is such a high percentage of visible minority employees in term employment and in more insecure jobs who have not yet become established in full-time permanent jobs within the Public Service.

Mr. Clark: I haven't focussed on the proportion of term employees to indeterminate employees, Ms Mitchell.

[Translation]

D'ici la fin de l'année, le ministère aura mis en oeuvre le programme des entrevues de fin d'emploi afin de recueillir de l'information utile des employés des groupes désignés qui quittent le Secrétariat. Nous instaurons aussi un programme d'encadrement à l'intention des membres intéressés des groupes désignés. Nous avons récemment mené une enquête sur la déclaration volontaire, ainsi qu'une enquête sur la gestion de carrière, qui avait pour but de nous permettre d'obtenir des commentaires sur le processus d'évaluation et le perfectionnement professionnel et d'offrir des possibilités de formation et de perfectionnement aux membres des groupes désignés. Notre analyse de ces enquêtes et des mesures de suivi appropriées devrait être achevée sous peu.

Même si nos possibilités de recrutement externe sont limitées, je dois noter que le Secrétariat du Conseil du Trésor a pris des engagements fermes à l'égard du programme de stagiaires en gestion que j'ai mentionné tout à l'heure. Nous avons recruté quatre nouveaux stagiaires, tous membres des groupes visés par l'équité en matière d'emploi.

Ces nouveaux employés seront parrainés par le ministère pendant cinq ans, au cours desquels ils auront la possibilité d'être affectés à l'intérieur et à l'extérieur du Secrétariat. Ils pourront ainsi acquérir l'expérience en gestion des opérations et des politiques dont nous aurons besoin pour doter les futurs postes de gestionnaire.

Ces initiatives sont assez caractéristiques de celles que tous les ministères prennent à l'égard des minorités visibles et du multiculturalisme, même si j'ai fait remarquer plus tôt qu'il incombait à chaque institution de mettre au point un programme pour composer le mieux possible avec les conditions particulières de son milieu.

Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup de votre rapport assez exhaustif. Je suis certain que les membres du comité ont quelques questions à vous poser.

Mme Mitchell (Vancouver-Est): Je suis heureuse de cette occasion d'en apprendre davantage sur l'équité en matière d'emploi au sein de la fonction publique et sur la façon dont est mise en oeuvre la Loi sur le multiculturalisme.

Je voulais justement parler d'équité en matière d'emploi et votre rapport souligne certaines des difficultés ou des conclusions erronées que nous risquons parfois de tirer des statistiques du fait des problèmes des déclarations volontaires. Je crois toutefois qu'au Conseil du Trésor, la représentation des minorités visibles se situe à 2,9 p. 100 alors qu'elle est de 6,4 p. 100 dans la population en général. Est-ce exact? Ces chiffres sont-ils exacts?

D'autre part, je me demandais pourquoi le pourcentage d'employés de minorités visibles était aussi important dans les emplois de durée déterminée qui sont moins sûrs que les emplois permanents à plein temps?

M. Clark: Madame Mitchell, je ne connais pas la proportion des employés nommés pour une période déterminée et de ceux nommés pour une période indéterminée.

[Texte]

Can I just try to respond to your earlier question because you'd asked me about the comparison with the private sector and the performance? Let me take you through a couple of the numbers and see if you find them as impressive as I do, basically, to try to deal with the issue of self-identification and try to get to the bottom of the matter. It's obviously misleading to try to put too much stock in any particular numbers, but they do give us a sense of the broad direction.

In 1987 the representation of self-identified visible minorities in the Public Service was 2.7% and the census figure by Statistics Canada for the year before was 4.5%. So if you assume there's an adjustment factor of about 67% and if you adjust the number up by 67%, we'll then see if that same adjustment factor should be applied when the results of last year's census come out.

But the number moved from 2.7% in 1987 up to 3.5% last year for the Public Service as a whole. In the case of the Treasury Board Secretariat the figure moved up to 3.1%, or to 2.9% at one point of the year. So that means that, if we apply the same adjustment factor, between 5% and 6% of the federal Public Service in 1990 was comprised of visible minority groups.

As you pointed out, of the total labour force that year visible minorities accounted for 6.3%—or I think you said 6.1, but it's in that area of 6.3%. Of the pool the Public Service recruits from—the Public Service tends to require persons of higher than average education and special skills—if you take the pool of Canadians who have those qualifications, we calculate that visible minorities comprised about 5.4% of that pool in 1990. So it's a slightly smaller percentage. Rather than 6.3%, it's about 5.4%.

• 1610

So in 1990 there was roughly the same percentage of visible minorities in the Public Service as there were in the pool of qualified people. It wasn't bad in 1990 but what's impressive is the direction of movement, because the rate of hiring of visible minorities was significantly higher than their percentage of availability. The self-identified percentage was 5.5% in 1990, so 5.5% of public servants hired in 1990 identified themselves as members of a visible minority. If you apply that adjustment factor, it increases to about 8% or 9%. That's significantly higher than the available work force.

Ms Mitchell: That may be the case but the figures that I have state that of the 3.5% of visible minority employees in the Public Service, 14.1% were on term employment. I recall one visible minority woman who was on term employment—and I think there were others as well—who said that she had no chance of being interviewed and getting access to permanent jobs in her department.

[Traduction]

J'essaierai toutefois de répondre à votre autre question puisque vous avez établi une comparaison avec le secteur privé. Revenons d'abord sur certains chiffres pour voir si vous les considérez aussi impressionnants que moi afin de mieux comprendre le problème de la déclaration volontaire et d'aller au fond de la question. Il est évidemment trompeur d'accorder trop d'importance à certains chiffres, mais ils nous donnent tout de même une idée générale.

En 1987, la représentation des minorités visibles ayant fait une déclaration volontaire était dans la fonction publique de 2,7 p. 100 et les chiffres du recensement fournis par Statistique Canada l'année précédente étaient de 4,5 p. 100. Si l'on applique un facteur de redressement d'environ 67 p. 100 et que l'on remonte le chiffre de 67 p. 100, nous verrons si ce même facteur doit s'appliquer lorsque nous obtiendrons les résultats du recensement de l'année dernière.

Le chiffre est tout de même passé de 2,7 p. 100 en 1987 à 3,5 p. 100 l'année dernière pour l'ensemble de la fonction publique. Dans le cas du Secrétariat du Conseil du Trésor, il est passé à 3,1 p. 100 ou 2,9 p. 100 à un moment donnée durant l'année. Cela signifie donc, si l'on utilise le même facteur de redressement, qu'en 1990, la représentation des minorités visibles au sein de l'administration fédérale se situait entre 5 et 6 p. 100.

Comme vous l'avez signalé, les minorités visibles représentaient 6,3 p. 100—vous avez dit 6,1, mais c'est de l'ordre de 6,3 p. 100—de l'ensemble de la population active. Sur l'ensemble des nouveaux employés de la fonction publique—qui doivent de façon générale avoir une formation supérieure à la moyenne et des compétences particulières—si l'on considère l'ensemble des Canadiens qui ont ces qualifications, nous calculons que la représentation des minorités visibles était en 1990 d'environ 5,4 p. 100. Le pourcentage est donc légèrement inférieur. Environ 5,4 p. 100 plutôt que 6,3 p. 100.

Donc, en 1990, il y avait à peu près le même pourcentage de minorités visibles à la fonction publique que dans l'ensemble de la population présentant les mêmes qualifications. Ce n'était donc déjà pas mal en 1990, mais, ce qui est impressionnant, c'est la tendance générale car le taux de recrutement des minorités visibles était sensiblement supérieur à leur pourcentage de disponibilité. Le pourcentage des minorités visibles ayant accepté la déclaration volontaire était de 5,5 p. 100 en 1990, si bien que 5,5 p. 100 des fonctionnaires embauchés en 1990 se sont déclarés membres d'une minorité visible. Si vous appliquez le facteur de redressement, cela passe à environ 8 ou 9 p. 100. C'est sensiblement supérieur au taux que l'on retrouve dans la population active disponible.

Mme Mitchell: Peut-être, mais les chiffres que j'ai indiquent que sur les 3,5 p. 100 d'employés appartenant à des minorités visibles dans la fonction publique, 14,1 p. 100 étaient employés pour une période déterminée. Je me souviens d'une femme membre d'une minorité visible qui était employée pour une période déterminée—et il y en avait probablement d'autres—et qui nous a déclaré qu'elle n'avait aucune chance de passer une entrevue ni d'obtenir un emploi permanent au sein de son ministère.

[Text]

On page 10 of your report you talk about the Visible Minority Employment Program and one of the five special programs administered by the Public Service Commission. It's designed to recruit and train members of visible minority groups for term and indeterminate positions in federal departments. Perhaps that's a toe in the door but if they can't get beyond the casual kind of employment, it's not helping them very much and it's certainly not giving them much job security. Please comment on that. Why is there such a high percentage of visible minority people in term employment? And what are you doing to get them into the next stage?

Mr. Clark: I'll ask David to respond to that. The figures I was giving were for the indeterminate positions, so of people who were hired for indeterminate jobs, the good jobs, visible minorities received more than their proportionate share—

Ms Mitchell: And so they should have. They were far below to start with, weren't they? That's what employment equity is for, to increase their—

Mr. Clark: Yes, and my point is that it's working to some extent.

David Brown will deal with the question of the proportion of all of the visible minorities in the Public Service; 14% of those are in term positions. Is that...?

Ms Mitchell: Yes, that's what I understand. I'm interested in what you're doing or what you see as a way of getting them into permanent jobs.

Mr. David Brown (Employment Equity Planning and Policy Development, Department of Employment and Immigration): I heard two questions. The shorter one was about the special measures program for visible minorities and the fact that some can be brought in under term positions.

The people who use one of those person-years to hire someone on a term are strongly encouraged to plan to move that person into an indeterminate position at the end of the term. In fact, the Public Service Commission has an exclusion order that permits the roll over of the person from a term into an indeterminate position, and with a minimum of paperwork. In that sense the term is virtually a probationary period. It's not the same as a regular term where the employment terminates at that point and you have to go through a new hiring process.

[Translation]

À la page 10 de votre rapport, vous parlez du programme d'emploi des minorités visibles et de l'un des cinq programmes spéciaux administrés par la Commission de la fonction publique. Il consiste à recruter et à former des membres des minorités visibles en vue d'emplois de durée déterminée et indéterminée au sein des ministères fédéraux. Peut-être que c'est un petit progrès mais si ces gens-là ne peuvent obtenir d'autres emplois que des emplois de durée déterminée, cela ne les aide pas beaucoup et cela ne leur donne certainement pas une grande sécurité d'emploi. Pourriez-vous me préciser cela? Pourquoi le pourcentage des membres de minorités visibles est-il si élevé parmi les employés nommés pour une période déterminée? Et que faites-vous pour les aider à passer au stade suivant?

M. Clark: Je vais demander à David de répondre. Les chiffres que je vous ai donnés portaient sur les postes dotés pour une période indéterminée, si bien que pour ces postes, pour les bons postes, les minorités visibles ont obtenu une part proportionnellement supérieure...

Mme Mitchell: Ce qui est normal. Ils sont partis de très loin, n'est-ce pas? C'est justement cela l'équité en matière d'emploi, il s'agit d'accroître...

M. Clark: Oui, et ce que je veux dire c'est que dans une certaine mesure, cela semble donner des résultats.

David Brown va revenir sur la question de la proportion de toutes les minorités visibles au sein de la fonction publique; il y en aurait 14 p. 100 qui occupent des postes dotés pour une période déterminée. Est-ce...?

Mme Mitchell: Oui, c'est ce qui m'intéresse. J'aimerais savoir ce que vous faites pour qu'ils puissent accéder à des emplois permanents.

M. David Brown (Équité en matière d'emploi, Planification et Élaboration des politiques, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): J'ai entendu deux questions. La plus courte, à propos des mesures spéciales pour les minorités visibles, vous avez dit que certains de leurs membres sont recrutés à des postes dotés pour une période déterminée.

Ceux qui ont recours à ces années-personnes pour embaucher quelqu'un pour une période déterminée sont invités à faire passer cette personne à un poste permanent à la fin de la période. En fait, la Commission de la fonction publique a un décret d'exclusion qui permet de faire passer une personne d'un poste doté pour une période déterminée à un poste doté pour une période indéterminée avec un minimum de tracasseries administratives. Dans ce sens, la nomination pour une période déterminée revient pratiquement à une période probatoire. Ce n'est pas la même chose qu'une nomination normale pour une période déterminée où l'emploi prend fin après cette période et où il faut recommencer tout le processus d'embauche.

[Texte]

• 1615

We found that approximately one-quarter of the visible-minority new hiring over the last five years has been through this special measures program. I'm afraid I can't give you the number, but our understanding is that a very high number of people are staying on in the permanent Public Service. It's one of the most successful ways we have of bringing people into the system.

On your question about the 14.1%, the figure for the Public Service as a whole is 14.3%, so that to that extent the figure for term appointments of visible minorities is very slightly under the average for the Public Service as a whole.

Within the terms, we make two further subdivisions. One is terms greater than six months. The other is terms under six months. The breakdown for visible minorities is that of the 14.1% you're referring to, 10.6% are terms longer than six months, and 3.5% are less than six months. In the Public Service as a whole the figures are 8.9% for more than six months and 5.4% for less than six months, so in that sense visible minorities who are hired under terms are at the longer-term end of that scale.

Against those kinds of statistics I'll make a couple of propositions, but they're really points that you'd need to check with the Public Service Commission, because they're in a better position to give you the exact numbers.

Certainly from where we sit, the very strong message we're getting is that term employment is a major form of new hiring in the Public Service right at the moment, if not the most significant single form. It's one of the reflections of the kind of downsizing that's been going on.

Ms Mitchell: May I clarify? Were you saying that the percentage of visible minorities is less than—

Mr. Brown: Than for the Public Service? That's right—for those who are on term.

Ms Mitchell: Well, that's worse than what I was thinking, then, isn't it?

Mr. Brown: In the sense that for the Public Service as a whole, 14.3%—

Ms Mitchell: You'd think they would have a much higher proportion if you're really implementing employment equity, because that's where they get the toe in the door if they want to be able to move into permanent jobs—

[Traduction]

Nous avons constaté qu'environ un quart des employés membres de minorités visibles embauchés au cours des cinq dernières années l'ont été grâce à ce programme de mesures spéciales. Je ne peut malheureusement vous donner le chiffre exact mais je crois qu'une proportion très élevée d'entre eux demeurent comme employés permanents. C'est l'un des moyens les plus efficaces de faire entrer les gens dans le système.

À propos des 14,1 p. 100, le chiffre pour l'ensemble de la fonction publique est de 14,3 p. 100, si bien que, à cet égard, le chiffre pour les nominations de membres des minorités visibles à des postes dotés pour une période déterminée est très légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la fonction publique.

Parmi les nominations pour une période déterminée, nous avons deux catégories. D'une part, les nominations pour une période supérieure à six mois, d'autre part, les nominations pour une période inférieure à six mois. Pour ce qui est des minorités visibles, sur les 14,1 p. 100 dont vous parlez, 10,6 p. 100 sont des nominations pour une période supérieure à six mois et 3,5 p. 100, pour une période inférieure à six mois. Pour l'ensemble de la fonction publique, les chiffres sont de 8,9 p. 100 pour une période supérieure à six mois et 5,4 p. 100 pour une période inférieure à six mois, si bien que, dans ce sens, les membres de minorités visibles qui sont embauchés pour une période déterminée le sont dans l'ensemble pour des périodes plus longues que les autres.

Devant ce genre de statistiques, j'aimerais faire une ou deux remarques, mais ce sont des chiffres que vous devriez vérifier auprès de la Commission de la fonction publique qui est beaucoup mieux placée que nous pour vous donner des chiffres exacts.

D'après nous, les nominations pour une période déterminée représentent une nouvelle forme d'embauche très importante dans la fonction publique, sinon la forme la plus importante d'embauche. C'est l'un des effets des compressions de personnel opérées depuis quelques temps.

Mme Mitchell: Pourrais-je avoir une précision? Disiez-vous que le pourcentage des membres de minorités visibles est inférieur à...

M. Brown: Au pourcentage pour l'ensemble de la fonction publique? C'est exact—pour ce qui est des nominations pour une période déterminée.

Mme Mitchell: C'est donc pire que ce que je pensais, non?

M. Brown: En ce sens que pour l'ensemble de la fonction publique, 14,3 p. 100...

Mme Mitchell: La proportion devrait être beaucoup plus élevée si vous preniez réellement des mesures pour assurer l'équité en matière d'emploi parce que c'est tout de même par cette porte que passent ces gens—là s'ils veulent essayer d'obtenir un emploi permanent...

[Text]

Mr. Brown: I don't know if it sounds better or worse, but of the various designated groups, the situation is best for—I was going to say for members of visible minorities, but in fact it's best for people with disabilities. They're most likely to be indeterminate, while the women and aboriginals are around the 80% level.

Just to finish the the point I was making a minute ago, most of the new hiring that's coming into the Public Service is on a term basis. My understanding is that it's the majority of it, although that's a point we'd have to check for you.

Ms Mitchell: What we would want is to see a higher proportion of visible minorities—and the other target groups, of course.

Mrs. Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): I would like to clear up one of your first comments, Mr. Clark. You said that some of this information was beyond the concern of our committee. I wish you'd explain that, because I don't think that hiring and employment equity in the hiring of visible minorities is beyond the scope of this committee. On the contrary, I think if we here do not take a stand, then who will?

You also mentioned something about the assistant deputy trying to encourage the managers and the rest of the staff under him. Is there not a bonus system in the Public Service whereby middle management is given regular bonuses every year? Could that not be one of your incentives? If they don't hire a sufficient number of visible minorities, why should they be given a bonus?

Treasury Board is responsible for the implementation of employment equity throughout the federal Public Service. Taking into account the serious overall problems, shouldn't you be among the first to advance implementation of the strategies? I look at your figures on representation at TBS and see that the goal is 6.4%. In 1988 you were at 2.1% and are now at 3.1%, so it takes three years to go 1% higher. How long will it take to even reach the 6% level?

• 1620

In 1990 had you more than 21 members of visible minorities as employees in your own department, because that was the figure given to us in 1990?

Could you share with us the number of members of visible minorities who are in senior positions or middle management positions at the Treasury Board? Are there any, and if so, how many? If you don't have all the figures with you today, perhaps you could get them to us at some other time.

Comment les gérants sont-ils tenus de rendre compte dans l'évaluation de leur performance sur l'équité en matière d'emploi au sein de leur propre secteur? Seulement lorsqu'ils seront touchés directement, prendront-ils cela au sérieux? Et

[Translation]

M. Brown: Je ne sais pas si c'est mieux ou pire mais pour les divers groupes désignés, les meilleurs pourcentages sont pour—j'allais dire les membres de minorités visibles, mais c'est en fait pour les personnes handicapées. C'est elles qui ont le plus de chances d'avoir des nominations pour une période indéterminée, alors que pour les femmes et les autochtones le pourcentage se situe autour de 80 p. 100.

Pour finir ce que je disais il y a un instant, la plupart des gens que l'on embauche actuellement à la fonction publique sont embauchés pour une période déterminée. Je crois que c'est cela dans la majorité des cas, bien que ce soit quelque chose qu'il nous faudrait vérifier.

Mme Mitchell: Ce que nous aimerions, c'est qu'il y ait une proportion supérieure de membres de minorités visibles—et, certes, des autres groupes désignés.

Mme Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): J'aimerais que vous précisiez quelque chose que vous avez dit tout à l'heure, monsieur Clark. Vous avez dit que certains de ces renseignements ne devraient pas intéresser notre comité. J'aimerais que vous nous expliquiez cela parce que je ne crois pas que l'embauche et l'équité en matière d'emploi dans l'embauche des minorités visibles dépassent les responsabilités de notre comité. Au contraire, si ce n'est pas nous qui nous occupons de cela, je ne sais pas qui le fera.

Vous avez également dit que le sous-ministre adjoint essayait d'encourager les gestionnaires et le reste du personnel qui relève de lui. N'y a-t-il pas un système de primes à la fonction publique pour récompenser les cadres intermédiaires méritants à la fin de l'année? Cela ne pourrait-il pas être l'un de vos moyens d'encouragement? S'ils n'embauchent pas suffisamment de membres des minorités visibles, pourquoi leur donner une prime?

Le Conseil du Trésor est responsable de la mise en oeuvre des mesures d'équité en matière d'emploi dans toute l'administration fédérale. Considérant les graves problèmes que l'on rencontre partout, ne devriez-vous pas être parmi les premiers à mettre en oeuvre les stratégies voulues? Je regarde vos chiffres sur la représentation au Secrétariat du Conseil du Trésor et constate que l'objectif est de 6,4 p. 100. En 1988, vous en étiez à 2,1 p. 100 et vous en êtes maintenant à 3,1 p. 100; il vous faut donc trois ans pour gagner 1 p. 100. Combien de temps vous faudra-t-il pour atteindre 6 p. 100?

En 1990, aviez-vous plus de 21 membres des minorités visibles dans votre propre ministère, car c'est le chiffre qui nous a été donné en 1990?

Pourriez-vous nous dire combien de membres des minorités visibles se trouvent à des postes de cadres supérieurs ou intermédiaires au Conseil du Trésor? Y en a-t-il et, le cas échéant, combien? Si vous n'avez pas tous les chiffres ici aujourd'hui, peut-être que vous pourriez nous les communiquer ultérieurement.

How do managers have to account for employment equity in their performance evaluation? Would they only take it seriously when they are directly involved? And I come back to the same point: they get bonuses each year! Should not this

[Texte]

j'y reviens: Ils ont des bonis une fois par année! Est-ce que ça ne peut pas être lié au système de bonis qui est tellement critiqué aujourd'hui? Depuis le temps que ça dure, ça pourrait au moins vous rendre service au niveau de votre propre ministère.

Do you feel the Treasury Board should provide an annual report on the progress that is taking place in the Public Service on employment equity?

I had a bit of a problem understanding your self-identity criteria. At the managerial level does a visible minority, i.e., a disabled person, a woman, or an aboriginal person have to self-identify? Are your managers having problems? Don't they see that these four groups are present? If the competence for a promotion is there, why does someone have to self-identify in order to get the promotion, just to reach a certain figure in your department?

I have had trouble with that criteria from the beginning, when we talk about self-identity, especially with regard to the four groups you are talking about. It is obvious that people belong to a visible minority, except when you are reading an application form. I am talking about internal promotion.

I had wanted to get all my questions in and if we have time afterwards perhaps I'll have more. But if we don't, I would appreciate if you would let us know the answers to some of them.

Mr. Clark: Sure. On the first point, on the scope of the work, I have been talking about employment equity as it applies to all four designated groups and was assuming that the multiculturalism committee was most concerned with the visible minority group, as opposed to women or persons with disadvantages.

Mrs. Maheu: Some women are members of a visible minority.

Mr. Clark: Yes, and that is the double. . .

Mr. Redway (Don Valley East): We are also the citizenship committee, I believe, and they are all citizens.

Mr. Clark: I am sure the committee is the master of its own mandate. We are prepared to answer questions and to deal with anything you would like.

With respect to assessing performance and the performance bonus, one of the key conclusions from the Public Service reform paper on human resources is that a manager's performance with respect to human resource development and human resource management has to become a more important part of how he or she is evaluated, and therefore a more important criterion for deciding whether he or she will get the performance reward or bonus.

Employment equity has to be fundamentally integrated into an assessment of how the manager is performing. So, absolutely. Each manager is assessed in terms of how he or she is managing, based upon a large variety of responsibilities that the manager has. But a fundamental criteria is how they are doing with regard to developing their human resources, and in particular developing the human resources in the four target group areas.

[Traduction]

be part of the bonus system which is being criticized so heavily? It could at least serve a purpose in your own department.

Pensez-vous que le Conseil du Trésor devrait soumettre un rapport annuel sur les progrès réalisés au sein de la fonction publique au chapitre de l'équité en matière d'emploi?

J'ai eu un peu de mal à comprendre votre critère touchant les déclarations volontaires. Parmi les cadres, un membre d'une minorité visible, c'est-à-dire une personne handicapée, une femme ou une personne autochtone doit-elle se déclarer comme tel? Vos gestionnaires ont-ils des problèmes? Ne voient-ils pas que ces quatre groupes existent? Si quelqu'un répond aux qualifications voulues pour obtenir une promotion, pourquoi cette personne devrait-elle déclarer qu'elle fait partie d'une minorité visible pour obtenir la promotion, juste pour faire monter les chiffres de votre ministère?

Ce critère me gêne depuis le début, surtout pour ce qui est des quatre groupes dont vous parlez. Il n'est pas difficile de reconnaître les membres de minorités visibles, sauf si l'on se contente de lire une demande d'emploi. Je parle de promotion interne.

J'ai voulu vous poser toutes mes questions et, si nous en avons le temps, je vous en poserai peut-être encore d'autres. Sinon, je vous serais reconnaissante de répondre à certaines d'entre elles.

M. Clark: Certainement. Pour ce qui est des travaux du comité, je disais que je parlais d'équité en matière d'emploi en ce qui concerne les quatre groupes désignés et je supposais que le Comité du multiculturalisme s'intéressait davantage au groupe des minorités visibles qu'à celui des femmes ou des personnes handicapées.

Mme Maheu: Il y a des femmes qui sont membres des minorités visibles.

M. Clark: Certes et c'est. . .

M. Redway (Don Valley-Est): Nous sommes également le Comité de la citoyenneté et ce sont tous des citoyens.

M. Clark: De toute façon, c'est le comité qui décide quel est son mandat. Nous sommes prêts à répondre à vos questions et à traiter de tout ce que vous voudrez.

Pour ce qui est de l'évaluation du rendement et des primes de rendement, une des conclusions clé du document de réforme de la fonction publique sur les ressources humaines est que le rendement d'un gestionnaire pour ce qui est du perfectionnement et de la gestion des ressources humaines doit devenir un élément plus important de son évaluation et donc un critère plus important dans la décision de lui donner ou non une prime de rendement.

L'équité en matière d'emploi doit être fondamentalement intégrée à l'évaluation du rendement du gestionnaire. Donc, vous avez tout à fait raison. Chaque gestionnaire est évalué en fonction de la façon dont il gère tout l'éventail de ses responsabilités. Et, un des critères fondamentaux est ce qu'il fait pour le perfectionnement de ses ressources humaines et, en particulier, pour le perfectionnement des ressources humaines dans les quatre groupes désignés.

[Text]

• 1625

The performance bonus is a touchy question with managers this year, because they are being expected to perform at their usual high standards but will not be receiving any performance bonuses as a result of the government's policy on wages, including zero percent and three percent increases per year.

With respect to the number of self-identified visible minority members in the Treasury Board Secretariat, the figure is 3.1% of our total of 600-odd people.

Mme Maheu: Cela n'a pas changé.

M. Clark: Cela n'a pas changé. Au niveau des cadres, il y en a deux qui se sont identifiés eux-mêmes. Cela fait deux sur 124.

With respect to self-identification, which was your general question, I must say that from my experience one could certainly apply that proportional factor I was referring to earlier to self-identification within the Treasury Board Secretariat. The self-identification criteria means exactly that: self-identified. In the case of visible minorities, it is a rather simple matter for a manager to think he or she can identify how many of his or her employees are members of visible minorities. That is where they say the numbers coming up from self-identification are considerably smaller than what they can see before them at their executive table.

As I said in my presentation, the reasons are that some people just don't want to self-identify. Doing so certainly isn't required, and if they either disagree on principle or don't think self-identifying will do them any particular favour, then they don't.

Mrs. Maheu: It could hurt, at times.

Mr. Clark: Hopefully, doing so couldn't hurt their own career prospects. What it would mean is that they couldn't volunteer for the special measures. But one would certainly hope that doing so wouldn't hurt their career prospects, because we go to great efforts in the Public Service to ensure that there is no discrimination or barriers that we can tell still exist.

I think that was the sum of your questions.

Mrs. Maheu: There was one question you were unable to answer, the question as to whether you would share my view that Treasury Board should provide an annual report. That could be a very quick answer.

Mr. Clark: An annual report on the overall numbers—

Mrs. Maheu: On the progress of employment equity.

Mr. Clark: —for the Public Service. That certainly seems like a reasonable proposition.

Mr. Brown: If I could just add very quickly, the Public Service Commission provides a good deal of information in its annual report relating to the hiring and promotion of members of the designated groups. So that information is available.

[Translation]

La prime de rendement est une question assez délicate chez les cadres cette année, car on s'attend à ce qu'ils fournissent leur haut rendement habituel mais ils ne recevront pas de prime de rendement en raison de la politique du gouvernement qui limite les augmentations de salaire à 0 p. 100 cette année et à 3 p. 100 pour les deux années subséquentes.

En ce qui concerne le nombre d'employés au Secrétariat du Conseil du Trésor ayant déclaré volontairement qu'ils étaient membres d'une minorité visible, ils représentent 3,1 p. 100 du nombre total d'employés qui s'élève à environ 600 personnes.

Mrs. Maheu: That hasn't changed.

Mr. Clark: It hasn't changed. With respect to managers, two have self-identified. That is two out of 124.

En ce qui concerne la déclaration volontaire, qui était votre question générale, je dois dire que d'après mon expérience, on peut certainement appliquer le facteur proportionnel dont je parlais précédemment à la déclaration volontaire au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor. La déclaration volontaire signifie précisément que c'est volontaire. Dans le cas des minorités visibles, il est assez simple pour un gestionnaire de déterminer combien parmi ces employés sont membres des minorités visibles. Voilà pourquoi les chiffres provenant de la déclaration volontaire sont beaucoup moins élevés que les chiffres fournis par les gestionnaires.

Comme je l'ai dit dans mon exposé, c'est que certaines personnes ne veulent tout simplement pas déclarer volontairement qu'elles appartiennent à une minorité visible. Elles ne sont certainement pas obligées de le faire, et si elles ne sont pas d'accord sur le principe ou si elles ne croient pas que cette déclaration leur sera particulièrement utile, alors elles s'abstiennent.

Mme Maheu: Cela peut faire tort, parfois.

M. Clark: S'abstenir ne peut faire tort, nous l'espérons, à leurs perspectives de carrière. Le résultat de ce geste, c'est que ces personnes ne peuvent se porter volontaires pour des mesures spéciales. Mais il faut certainement espérer que s'abstenir de la déclaration volontaire ne peut faire tort à leurs perspectives de carrière, car nous faisons beaucoup d'efforts à la fonction publique pour faire disparaître toute discrimination ou tout obstacle qui existe toujours.

Je pense que cela répond à toutes vos questions.

Mme Maheu: Il y a une question à laquelle vous n'avez pu répondre, c'est-à-dire si vous êtes d'accord avec moi que le Conseil du Trésor devrait publier un rapport annuel. Votre réponse peut être très courte.

M. Clark: Un rapport annuel avec des données complètes. . .

Mme Maheu: Sur les progrès de l'équité en matière d'emploi.

M. Clark: . . . pour la fonction publique. Cela me semble être une proposition tout à fait raisonnable.

M. Brown: Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter très rapidement que la Commission de la fonction publique fournit beaucoup d'information dans son rapport annuel au sujet de l'embauche et de la promotion des membres des groupes désignés. Ces renseignements sont donc disponibles.

[Texte]

We have also been making a practice of providing a document each year that parallels the report prepared by Employment and Immigration Canada under the Employment Equity Act. Basically, although not required to do so, we organize the statistics relating to the Public Service using the categories of the Employment Equity Act, and we have made that document available in a general way. We expect to be providing that information to the Employment Equity Review Committee next week.

• 1630

Mr. Redway: Could you tell me your opinion as to whether or not employment equity provisions for the Public Service should continue to be under the Treasury Board or whether they should be lumped together in one statute with the employment equity legislation as it is now?

Mr. Clark: Mr. Redway, this is, as you know, part of the broad examination being carried out by a special committee looking at the Employment Equity Act. I think the question of whether the Public Service should be brought under that act is one the government will have to reflect upon—hear the views of the committee and then consider.

Mr. Redway: Treasury Board has no opinion on that, then. Can I ask you about the specific departments? To what extent does Treasury Board deal with a department like External Affairs Canada, and in particular say with ambassadors and staffing of foreign posts? Do you have any say with respect to employment equity there, or do you not?

Mr. Clark: We in the Treasury Board do not as a matter of course sit on the selection boards. What we do is have an established policy government-wide and encourage each of the departments to develop these various measures to increase their awareness and commitment to the employment equity objectives.

Mr. Redway: What would you do in the Department of External Affairs then in that way? Is there anything specific you would do there, not just with employment equity but with the aspects of the Multiculturalism Act as well? Do you do anything there in specific departments about getting the message out and monitoring it?

Mr. Brown: On multiculturalism, essentially I think we see our role as supporting the Department of Multiculturalism, who have the lead for the Public Service as a whole. I guess it is as much as anything through our body language that we are encouraging other departments to work with multiculturalism.

In the case of employment equity specifically, as a general matter we have several ways in which we deal with departments. To begin with, we monitor their progress in meeting the employment equity targets set for recruitment, promotion, and separations. In fact we are in the position to gather the information centrally and then provide it back to departments. So dialogue flows from that.

[Traduction]

En outre, chaque année nous publions un document qui est l'équivalent du rapport préparé par Emploi et Immigration Canada en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Même si nous ne sommes pas obligés de le faire, nous organisons les statistiques relatives à la fonction publique selon les catégories de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, et ce document est disponible. Nous devrions fournir ces renseignements au comité chargé de l'examen de la Loi sur l'équité en matière d'emploi la semaine prochaine.

M. Redway: Pouvez-vous me dire si, à votre avis, les dispositions relatives à l'équité en matière d'emploi pour la fonction publique devraient continuer de relever du Conseil du Trésor ou si elles devraient être réunies dans une même loi, c'est-à-dire la Loi sur l'équité en matière d'emploi telle qu'elle existe à l'heure actuelle?

M. Clark: Monsieur Redway, comme vous le savez, cela fait partie de l'examen général effectué par un comité spécial qui examine la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Je crois que c'est le gouvernement qui devra décider si la fonction publique doit relever de cette Loi après avoir entendu les recommandations du comité.

M. Redway: Le Conseil du Trésor n'a donc pas d'opinion sur cette question. Puis-je vous demander ce qu'en pensent les ministères? Dans quelle mesure le Conseil du Trésor traite-t-il avec Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, par exemple, et plus particulièrement en ce qui concerne les ambassadeurs et la dotation de postes à l'étranger? Avez-vous ou non votre mot à dire relativement aux questions d'équité en matière d'emploi dans ce ministère?

M. Clark: Évidemment, nous, au Conseil du Trésor, ne sommes pas membres des jurys de sélection. Nous avons une politique établie à l'échelle du gouvernement pour encourager chacun des ministères à élaborer ses diverses mesures de sensibilisation aux objectifs d'équité en matière d'emploi.

M. Redway: Que feriez-vous par exemple dans ce sens, au ministère des Affaires extérieures? Faites-vous quelque chose de particulier pour ce ministère, non pas en ce qui concerne l'équité en matière d'emploi, mais en ce qui concerne les aspects de la Loi sur le multiculturalisme également? Faites-vous quelque chose de précis dans les ministères pour leur faire comprendre le message et vérifier s'ils ont bien compris?

M. Brown: En ce qui concerne le multiculturalisme, essentiellement notre rôle, je pense, consiste à appuyer le ministère du Multiculturalisme qui prend l'initiative pour la fonction publique en générale. C'est donc par notre exemple que nous encourageons d'autres ministères à travailler avec le multiculturalisme.

Dans le cas de l'équité en matière d'emploi, en général nous avons plusieurs façons de traiter avec les ministères. Pour commencer, nous surveillons leur progrès à atteindre les objectifs d'équité en matière d'emploi établis pour le recrutement, les promotions et les départs. En fait, nous sommes en mesure de recueillir de l'information de façon centralisée et de la renvoyer aux ministères. Voilà donc comment se fait le dialogue.

[Text]

Using the services of the Public Service Commission, we also have a regular cycle of internal audits where a department like External Affairs over a period of a few years will be audited for its personnel practices generally, and one of the priority topics we have given in each case is employment equity, so we get that kind of picture. We monitor also any other more public kinds of examinations of a department like External Affairs, the Human Rights Commission—

Mr. Redway: If somebody makes a statement publicly with respect to something that might impact on the multicultural policy or employment equity, do you comment or do you follow that up at all? Let me give you a concrete example. A former Secretary of State for External Affairs was quoted publicly in the press as saying there would never be a Muslim ambassador in a Muslim state. Do you do anything about things of that sort? Subsequently, by the way, another Secretary of State for External Affairs appointed a Jewish ambassador for a Jewish state. Do you ever do anything about that sort of thing?

Mr. Brown: Well, head-of-post appointments are Cabinet appointments, and in effect—

Mr. Redway: That doesn't bother you then.

Mr. Brown: We would have our private opinions on the subject, but as a general matter—

Mr. Redway: But you don't talk to anybody about it.

Mr. Brown: —it is a question for the government, and the Privy Council Office are the people who have the lead in that issue.

• 1635

Mr. Redway: Did you tell your minister to bring it to the attention of anybody?

Mr. Brown: It's a political question.

Mr. Redway: You don't give any advice on that sort of thing?

Mr. Brown: I'm not sure we need to.

Mr. Redway: Can you tell me how many people were hired in the Public Service last year and also in crown corporations, how many of those would be visible minorities in each, and then how many people were promoted in the Public Service and in crown corporations? How many were visible minorities? How many people left the Public Service, how many people left crown corporations, and how many were visible minorities? Quite frankly, I'd like to have the same information with respect to aboriginals and disabled people too.

Mr. Clark: Well, while David is lining up the data—and we'll certainly provide that to you if we don't have it right with us today—I have some numbers before me with respect to percentages for visible minorities and for the Public Service, not for crown corporations. As I mentioned before you came in, Mr. Redway, in 1990 the percentage of new recruits in the Public Service who were self-identified visible minorities was 5.5%.

[Translation]

[Translation]

[Text]

En faisant appel aux services de la Commission de la fonction publique, nous avons en outre un cycle régulier de vérifications internes pour vérifier, au cours d'une période de quelques années, les pratiques de gestion du personnel d'un ministère comme les Affaires extérieures, et l'une des priorités que nous avons établie dans chaque cas est l'équité en matière d'emploi, de telle sorte que cela nous donne une bonne idée de la situation. Nous surveillons en outre tout autre examen à forte orientation publique d'un ministère comme les Affaires extérieures, la Commission canadienne des droits de la personne. . .

M. Redway: Si quelqu'un fait une déclaration publique qui pourrait avoir des conséquences pour la politique sur le multiculturalisme ou l'équité en matière d'emploi, faites-vous des observations ou un suivi dans un tel cas? Je vais vous donner un exemple concret. Un ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures a été cité dans la presse comme ayant déclaré qu'il n'y aurait jamais d'ambassadeur musulman dans un État musulman. Faites-vous quoi que ce soit dans un tel cas? Au fait, par la suite, un autre secrétaire d'État aux Affaires extérieures a nommé un ambassadeur juif dans un État juif. Faites-vous quoi que ce soit dans un tel cas?

M. Brown: Eh bien, les ambassadeurs sont nommés par le Cabinet, et en fait. . .

M. Redway: Cela ne vous dérange pas, alors.

M. Brown: Nous avons notre opinion personnelle sur la question, mais de façon générale. . .

M. Redway: Mais vous n'en parlez à personne.

M. Brown: . . .c'est au gouvernement, au Bureau du Conseil privé, de prendre l'initiative dans ce genre d'affaire.

M. Redway: Avez-vous dit à votre ministre de porter la question à l'attention de quelqu'un?

M. Brown: Il s'agit d'une question politique.

M. Redway: Vous ne donnez pas de conseil sur ce genre de question?

M. Brown: Je ne suis pas certain que cela soit nécessaire.

M. Redway: Pouvez-vous me dire combien de personnes ont été embauchées à la fonction publique l'an dernier et par des sociétés d'État également, combien de ces personnes font partie des minorités visibles et combien de personnes ont été promues au sein de la fonction publique et des sociétés d'État? Combien étaient membres d'une minorité visible? Combien ont quitté la fonction publique, combien ont quitté les sociétés d'État, et combien il y avait de membres de minorités visibles? Franchement, j'aimerais avoir ces mêmes renseignements en ce qui concerne les autochtones et les handicapés.

M. Clark: Bien, pendant que David rassemble les données—et nous vous les fournirons certainement si nous ne les avons pas ici avec nous aujourd'hui—j'ai certains chiffres avec moi en ce qui concerne les pourcentages des minorités visibles au sein de la fonction publique, mais pas pour les sociétés d'État. Comme je l'ai mentionné avant votre arrivée, monsieur Redway, en 1990, le pourcentage des nouvelles recrues au sein de la fonction publique qui avaient volontairement déclaré être membres d'une minorité visible s'élevait à 5,5 p. 100.

[Texte]

Mr. Redway: How many people actually came into the Public Service in 1990?

Mr. Clark: I'll find the total number. Let me give you this story in percentages first, then we'll get the totals. As I was mentioning, if we apply our current best estimate of an adjustment factor for self-identification, which underestimates the number, we would estimate that actually translates to eight to nine percent of the people hired in 1990 who were visible minorities. So that's our sense of the rate of hiring.

Mr. Redway: That, by the way, begs another question. How many members of the Public Service and of crown corporations people self-identified in 1990 who were already there but hadn't self-identified previously?

Mr. Clark: That is a good question. We don't know the answer, but we will get a pretty good idea when we get the 1990 census results. We'll have those census results within a few months.

The census results will tell us the extent of underestimate this year, and when we compare that to the extent of underestimate of the last census in 1986 we'll get a sense of how much the self-identification has moved up in the last five years. So we'll know more as soon as Statistics Canada processes its data in a couple of months.

Mr. Redway: But that's for the nation as a whole you're talking about. I'm talking about within the Public Service.

Mr. Clark: What Statistics Canada has done for us is cross-tabulate those people who identify themselves as visible minorities to the various questions and those who identify themselves as working in the federal public sector. That includes a slightly broader population than just—

Mr. Redway: So your statistics are prepared by StatsCan, not by your secretariat?

Mr. Clark: No, we have two ways of doing it. One way is the straight self-identification by federal public servants, and those are the numbers the committee members have. Since these underestimate the number of actual visible minorities there are in the Public Service, we asked Statistics Canada to compare to give us an estimate of that factor. They've given us the estimate of the factor, which is essentially two-thirds or roughly 67%.

Mr. Redway: However, how many additional people actually changed their identification with you in 1990 and said they previously had not self-identified? To you. Not to StatsCan. Not the hidden crowd. How many people said in 1989 we weren't a visible minority but in 1990 we are?

Mr. Clark: We think there was an increased level of self-identification, but because of the way we collect the data we will not know precisely how many that was.

[Traduction]

M. Redway: Combien de personnes sont entrées à la fonction publique en 1990?

M. Clark: Je vous donnerai le nombre total. Mais permettez-moi tout d'abord de vous donner des pourcentages, puis nous arriverons au total. Comme je l'ai dit, si nous utilisons notre meilleur indice de correction estimatif à l'heure actuelle pour la déclaration volontaire, qui sous-estime le nombre, nous estimons qu'environ 8 à 9 p. 100 des gens embauchés en 1990 étaient membres d'une minorité visible.

M. Redway: Au fait, cela m'amène à une autre question. Combien de membres de la fonction publique et d'employés des sociétés d'État ayant volontairement déclaré en 1990 qu'ils étaient membres d'une minorité visible étaient déjà au service de la fonction publique ou d'une société d'État auparavant mais ne s'étaient pas identifiés comme tels?

M. Clark: C'est une bonne question. Nous n'avons pas la réponse, mais nous en aurons une assez bonne idée lorsque nous aurons les résultats du recensement de 1990. Nous aurons ces résultats dans quelques mois.

Les résultats du recensement nous diront l'ampleur de la sous-estimation cette année, et lorsque nous comparerons ces chiffres à la sous-estimation du dernier recensement en 1986, nous aurons une bonne idée de l'augmentation des déclarations volontaires au cours des cinq dernières années. Nous en saurons donc davantage aussitôt que Statistique Canada aura traité ces données dans quelques mois.

M. Redway: Mais vous parlez des données pour tout le pays. Je parle de ces données pour la fonction publique.

M. Clark: Statistique Canada a fait pour nous le recouplement des gens qui se sont déclarés membres d'une minorité visible aux diverses questions et ceux qui se sont identifiés comme travaillant à la fonction publique fédérale. Cela comprend une population un peu plus grande que tout simplement. . .

M. Redway: Donc, c'est Statistique Canada qui prépare vos statistiques, non pas votre Secrétariat?

M. Clark: Non, nous avons deux façons de le faire. Il y a d'abord la déclaration volontaire directe des fonctionnaires fédéraux, et ce sont les chiffres dont disposent les membres du comité. Étant donné que ces chiffres sous-estiment le nombre réel de membres de minorités visibles au sein de la fonction publique, nous avons demandé à Statistique Canada de faire une comparaison pour nous donner une estimation de ce facteur, qui représente essentiellement les deux tiers, ou à peu près 67 p. 100.

M. Redway: Cependant, combien de gens vous ont dit en 1990 qu'ils font partie d'une minorité visible alors qu'ils s'étaient abstenus jusqu'ici de s'identifier comme tels? À vous. Non pas à Statistique Canada. Non pas ceux qu'on ne voit pas. Combien de gens n'avaient pas dit en 1989 qu'ils étaient membres d'une minorité visible et l'ont dit en 1990?

M. Clark: Nous croyons que le nombre des déclarations volontaires a augmenté, mais étant donné la façon dont nous recueillons les données, nous ne saurons pas précisément de combien elles ont augmenté.

[Text]

[Interpretation]

[Translation]

[Text]

• 1640

Let me just continue down with the rate of promotions, because that's quite an impressive figure. There were 3.5% of the federal Public Service in 1990 self-identified as visible minorities. Of all the promotions in 1990, 4.1% were self-identified visible minorities, so the rate of promotion of visible minorities was greater than the average Public Service.

Your third question was the rate of leaving—what we call discretionary separations, discretionary on the part of the public servant. It was 2.6%, so that compares with the 3.5% representation. This means visible minorities are entering the Public Service at a faster rate than they exist in the labour force. When they get in the Public Service, they are being promoted at a faster rate than the average and they are leaving at a slower rate than the average. So the broad employment equity approach for visible minorities is producing results.

The Chairman: I am sorry, delegation and Mr. Redway, but we are running rather short. It is very interesting. I appreciate it, but I wonder if we might get those answers to the committee.

Mrs. Maheu: Mr. Chairman, could I just ask, 4.1% of what is explained when they return written answers?

The Chairman: Okay, I have Ms Mitchell, who asked for one more question.

Ms Mitchell: Statistics tend to take a lot of time here. The figures we have from the Canadian Ethnocultural Council show quite distinctly that achievements within the Public Service in the employment and promotion of visible minorities is much poorer, the results are much poorer than for Employment Equity Act employers.

For example, as you said, it is a 4.1% promotion rate in the Public Service. The promotion rate for those under the act was 10.9%. For recruitment it was 4.6% in the Public Service and it was 10.5% for those employers under the act. The same goes with people in management positions. It was 2.1% in the Public Service. It was 6% in those under the act.

So I just have two quick questions. It seems to me that indicates very definitely we are not progressing enough in the Public Service, and perhaps it would be better if Public Service employees were under the act.

Permettez-moi de continuer avec le pourcentage des promotions, car c'est un chiffre assez impressionnant. En 1990, 3,5 p. 100 des employés de la fonction publique fédérale ont volontairement déclaré qu'ils faisaient partie d'une minorité visible. De toutes les promotions en 1990, 4,1 p. 100 ont été accordées à des employés qui s'étaient volontairement déclarés comme membres d'une minorité visible, de sorte que le pourcentage de promotion de membres de minorités visibles était supérieur à la moyenne dans la fonction publique.

Votre troisième question portait sur le pourcentage de départ—ce que nous appelons les cessations d'emploi discrétionnaires, discrétionnaires de la part du fonctionnaire. Le pourcentage était de 2,6 p. 100, alors que les minorités visibles représentent 3,5 p.100. Cela signifie que le pourcentage des membres de minorités visibles qui entrent à la fonction publique est plus élevé que le pourcentage des membres de minorités visibles qui quittent la population active. Lorsqu'ils arrivent à la fonction publique, ils sont promus dans une proportion plus élevée que la moyenne et ils quittent dans une proportion plus faible que la moyenne. Donc, la politique générale d'équité en matière d'emploi pour les minorités visibles donne des résultats.

Le président: Je m'excuse auprès de M. Redway et des témoins, mais il ne nous reste pas beaucoup de temps. Tout cela est très intéressant, mais vous pourriez peut-être faire parvenir ces réponses au comité.

Mme Maheu: Monsieur le président, lorsqu'ils nous enverront leurs réponses écrites, j'aimerais qu'ils nous expliquent en quoi consiste ce 4,1 p. 100: 4,1 p. 100 de quoi?

Le président: Très bien. M^{me} Mitchell veut poser une autre question.

Mme Mitchell: Les statistiques ont tendance à prendre beaucoup de place ici. Les chiffres que nous avons du Conseil ethnoculturel du Canada montrent assez clairement que les résultats obtenus en ce qui a trait à l'emploi et à la promotion des minorités visibles au sein de la fonction publique sont beaucoup plus médiocres que pour les employeurs visés par la Loi sur l'équité en matière d'emploi.

Par exemple, comme vous l'avez dit, le taux de promotion au sein de la fonction publique est de 4,1 p. 100. Le taux de promotion pour les employeurs visés par la loi était de 10,9 p. 100. Pour le recrutement, il était de 4,6 p. 100 à la fonction publique tandis qu'il s'élevait à 10,5 p. 100 pour les employeurs visés par la loi. C'est la même chose pour ceux qui occupent des postes cadres. Le pourcentage était de 2,1 p. 100 à la fonction publique, et de 6 p. 100 chez les employeurs visés par la loi.

J'aimerais donc vous poser deux petites questions. Il me semble que cela indique très clairement que nous ne faisons pas assez de progrès au sein de la fonction publique et qu'il serait peut-être préférable que les employés de la fonction publique soient visés par la loi.

[Texte]

The second question related to that is we have a list of the rate of participation of visible minorities in all the different departments, and it is appalling the number that are under 2%. The Department of National Defence, Transport, Correctional Services, External Affairs—which is a bad one—RCMP, Industry, Science and Technology, National Transportation Agency, Privy Council are all under 3%.

What I am wondering is what does your department do or what could you do to enforce or at least use persuasion and require policies that they must interview people from the target groups when there are any interviews for jobs? What kinds of persuasions or enforcement measures do you think are possible or are you using now that could bring up this participation rate, because it is not good enough.

Mr. Clark: Mr. Chairman and committee, what we try to do is examine the conditions and the kind of work in each department and then work with them to see what we can do or jointly do to increase those numbers.

I can tell you that the senior management of all of those departments are very strongly committed to the principles and the practice of employment equity. Each one of the departments has a specific situation they have to face and each one has special kinds of programs they are putting in place to deal with it.

I guess what I try to portray by these numbers is that contrary to what one hears from some sources, the overall numbers for the Public Service as a whole are good and getting better. Now there is a question of are they getting better fast enough, but they are certainly getting better. When the rate of promotion is higher than the average—

Ms Mitchell: But why is it so much lower than those under the Employment Equity Act?

Mr. Clark: There are a whole variety of reasons, but those companies on the average work in different parts of the country, they have a different kind of work force. There are a whole variety of reasons.

• 1645

The Chairman: I want to thank the delegation very much for their appearance here today and their co-operation. We will hope to get the answers to those questions.

Mr. Clark: On the crown corporations question from Mr. Redway, that is a question more properly put to the next delegation coming here, because it is Employment and Immigration that is responsible for it and they collect the data on crown corporations. We deal with the Public Service.

The Chairman: I understand we have two people here from Employment and Immigration. The committee designated that the emphasis should be on employment. So you can be prepared in a short fashion for what may come. I want to welcome you here today.

[Traduction]

La deuxième question est la suivante. Nous avons une liste du taux de participation des minorités visibles dans tous les ministères, et il est navrant de voir combien se situent en-dessous de 2 p. 100. Au ministère de la Défense nationale, au ministère des Transports, au Service correctionnel, aux Affaires extérieures—un des pères—à la GRC, à Industrie, Sciences et Technologie, à l'Office national des transports et au Conseil privé, ce pourcentage est inférieur à 3 p. 100.

Je me demande ce que votre ministère fait ou ce qu'il pourrait faire pour faire respecter des politiques selon lesquelles ces ministères doivent accorder des entrevues à des membres des groupes cibles, ou tout au moins les persuader de le faire, lorsqu'ils tiennent des entrevues pour des emplois? Quels genres de moyens de persuasion ou d'application est-il possible d'utiliser ou utilisez-vous à l'heure actuelle pour essayer de faire augmenter le taux de participation, car il n'est pas suffisant?

M. Clark: Monsieur le président et membres du comité, ce que nous essayons de faire, c'est d'examiner les conditions et le genre de travail dans chaque ministère, puis de travailler avec eux pour voir ce que nous pouvons faire de notre côté ou conjointement pour augmenter ces pourcentages.

Je peux vous dire que les cadres supérieurs de tous ces ministères se sont fermement engagés à respecter les principes d'équité en matière d'emploi. Chacun de ces ministères est dans une situation particulière et chacun met en place des programmes spéciaux à cet égard.

Ce que j'essaie de démontrer avec ces données, c'est que contrairement à ce que l'on entend de certaines sources, les données en général pour la fonction publique sont bonnes et s'améliorent. Il s'agit de savoir maintenant si la situation s'améliore assez rapidement, mais il est certain qu'elle s'améliore. Lorsque le taux d'avancement est plus élevé que la moyenne...

Mme Mitchell: Mais pourquoi le pourcentage est-il beaucoup plus bas que pour les employeurs visés par la Loi sur l'équité en matière d'emploi?

M. Clark: Il y a toutes sortes de raisons, mais ces sociétés travaillent dans différentes régions du pays, elles ont une main-d'oeuvre différente. Il y a toutes sortes de raisons.

Le président: Je tiens à remercier les témoins d'avoir accepté de comparaître devant notre comité aujourd'hui et de leur collaboration. Nous espérons obtenir les réponses à ces questions.

M. Clark: Pour ce qui est de la question qu'a posée M. Redway au sujet des sociétés d'État, il conviendrait mieux de la poser au prochain groupe de témoins, car c'est Emploi et Immigration qui est responsable et qui recueille les données sur les sociétés d'État. Nous traitons avec la fonction publique.

Le président: Je crois comprendre que nous avons aujourd'hui deux représentants d'Emploi et Immigration. Le comité a décidé de mettre l'accent sur l'emploi. Vous pouvez donc vous préparer en conséquence. Je vous souhaite la bienvenue ici aujourd'hui.

[Text]

Ms Louise Holmes (Director General, Development and Planning of Human Resources Services, Department of Employment and Immigration): Thank you very much, Mr. Chairman. I am the director general of the side that looks at EIC as an employer.

Mr. Georges Latour (Director, Designated Groups Services, Employment Equity Branch, Department of Employment and Immigration): My group is concerned with trying to promote the participation of the designated group members in EIC programs.

Mrs. Maheu: From some of the figures we have, your department itself has less than 2.5% of employees who are members of the visible-minorities community. It is well below the external availability of 6.4%, and it is even below the federal government average of 3%. I wonder if you could elaborate a little on that.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration doit aider tous les Canadiens vivant des problèmes de chômage et de formation de main-d'oeuvre. Pouvez-vous nous dire quelles initiatives concrètes votre ministère a prises au cours de l'année 1991 pour combattre les problèmes particuliers aux nouveaux Canadiens et aux minorités visibles?

Pouvez-vous nous dire combien de personnes des minorités visibles occupent des postes cadres au sein de votre ministère, plus particulièrement dans le secteur de l'Emploi? S'il y en a, combien de postes prévoyez-vous ouvrir en 1992-1993? Avec les coupures, j'imagine qu'il n'y en aura pas beaucoup.

• 1650

When I was looking at the questionnaire, this one put out by the department—it is on the implementation of the Multiculturalism Act—you said you do not have a long-term action plan for the implementation of the policy. Why wouldn't there be a plan, and do you see your department implementing a long-term plan?

Ms Holmes: Perhaps I can start with the answer. I can only cover the parts of your question that deal with staff. I think our latest statistics are precisely at 2.5%, the ones that go to December 1991; 2.5% of our population are visible minorities. It is still not at the population.

Mrs. Maheu: But it is not even government level.

Ms Holmes: Sorry. We are at 3.3%, as of December 1991.

Mrs. Maheu: I was going to say you had just a zero increase over 1988 if you were still at 2.5%.

Ms Holmes: No, we are at 3.3%. I was looking for aboriginals, which you didn't ask about. That is where we are at 2.5%. We are at 3.3% and we are creeping up. What can I say? We are working at it. I don't think I can say anything more than that.

[Translation]

Mme Louise Holmes (directrice générale, Développement et Planification, Service des ressources humaines, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis directrice générale du groupe qui voit Emploi et Immigration comme un employeur.

M. Georges Latour (directeur, Services aux groupes désignés, Direction générale de l'équité en matière d'emploi, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Mon groupe tente de promouvoir la participation des membres des groupes désignés aux programmes de EIC.

Mme Maheu: D'après certains des chiffres que nous avons, votre ministère lui-même compte moins de 2,5 p. 100 d'employés qui sont membres d'une minorité visible. Ce pourcentage est bien en-dessous du pourcentage de 6,4 p. 100 qu'offre la population active, et il est même en-dessous de la moyenne du gouvernement qui s'élève à 3 p. 100. J'aimerais que vous nous donniez plus de détail.

The Department of Employment and Immigration must help all Canadians who are experiencing unemployment and training problems. Could you tell us what concrete initiatives were undertaken by your department in 1991 to fight the problems that are specific to new Canadians and visible minorities?

Could you tell us how many people from visible minorities hold management positions within your department, more specifically in the Employment sector? If there are any, how many positions do you plan to open up in 1992-93? With the cutbacks, I imagine that there won't be very many.

J'ai examiné le questionnaire, celui qu'a produit le ministère—sur la mise en oeuvre de la Loi sur le multiculturalisme. Vous avez dit que vous n'aviez pas de plan d'action à long terme pour la mise en oeuvre de la politique. Pourquoi n'y aurait-il pas un plan, et prévoyez-vous que votre ministère mettra en oeuvre un plan à long terme?

Mme Holmes: Peut-être puis-je commencer à répondre. Je ne peux que répondre aux éléments de votre question qui concernent le personnel. Nos statistiques les plus récentes, celles qui remontent à décembre 1991, révèlent que 2,5 p. 100 exactement de notre effectif sont membres d'un groupe d'une minorité visible. Ce n'est pas toujours au niveau de la population.

Mme Maheu: Mais ce pourcentage n'atteint même pas celui du gouvernement.

Mme Holmes: Désolée. En décembre 1991, nous étions à 3,3 p. 100.

Mme Maheu: J'allais dire que vous n'aviez eu aucune augmentation par rapport à 1988 si vous étiez à 2,5 p. 100.

Mme Holmes: Non, nous sommes à 3,3 p. 100. Je vous ai donné le pourcentage concernant les autochtones, et ce n'est pas ce que vous avez demandé. Nous sommes à 3,3 p. 100, et ce pourcentage augmente. Que puis-je dire? Nous y travaillons. Je ne pense pas que je puisse ajouter quoi que ce soit.

[Texte]

In the *postes cadres*, we are not very high. Actually, in what is described as "management" in those groups we are only at 0.6% as of December 1991. For us, in Employment and Immigration, what we are finding is that with the visible minorities our issue is retention and promotion, and with aboriginal people for us it is clearly a problem of retention. But I don't think that makes us very different from anybody else.

Mrs. Maheu: When the bonus system comes back, that may be a good incentive too.

Ms Holmes: About the questions and the questionnaire, I think what we have is a long-term plan for employment equity; that is, the four groups. We haven't broken it down in the questionnaire. So we do have a long-term plan for recruitment and retention.

Unfortunately, we do a lot of our recruitment in Employment and Immigration, but it tends to be because of the nature of the work. Sometimes a lot is in the term area and they are front-line staff, and those are not positions that are very high classifications. No matter how much recruitment we do, it tends to be at that end of the organization. It tends to be in the field, it tends to be in the local offices that are serving the public. Those are not the ones that are—

Mrs. Maheu: What about sensitization?

Ms Holmes: Sensitization? In June 1990 our executive committee decided one of the major problems for us was an awareness problem. We have developed a one-day awareness package, compulsory for all EIC employees, about 26,000 people, which we are calling "Valuing Our Diversity", and we are piloting it right now. So we should be able to offer it as of April 1.

Then various components of the organization have had longer packages. For example, Immigration do what they call "cross-cultural training" in all their core programs. Employment counsellors who deal with designated groups also have a much longer package that is offered to them on a virtually compulsory basis. If you work in that, this is part of the basic training you are supposed to have.

Mr. Latour: To cover another aspect of your question about initiatives taken concerning the participation of visible minorities in EIC programs, I would like to mention first that the participation rate of visible minorities in EIC programs, the CJS programs, in 1987-88 was 4% and in 1990-91 it was up to 5.9%, which means we are getting close to their participation rate in the labour force.

[Traduction]

Dans les postes cadres, le pourcentage n'est pas très élevé. En fait, dans ce que l'on décrit comme les «postes cadres», le pourcentage ne s'élevait qu'à 0,6 p. 100 en décembre 1991. Pour nous, à Emploi et Immigration, nous constatons que le problème en ce qui concerne les minorités visibles est le maintien en poste et l'avancement, et avec les autochtones pour nous c'est clairement un problème de maintien. Mais je ne pense pas que nous soyons tellement différents des autres ministères en ce sens.

Mme Maheu: Lorsque le système de prime de rendement sera rétabli, cela sera peut-être un bon incitatif également.

Mme Holmes: Pour ce qui est des questions et du questionnaire, ce que nous avons est un plan à long terme pour l'équité en matière d'emploi; c'est-à-dire, les quatre groupes. Nous n'avons pas séparé les quatre groupes dans le questionnaire. Nous avons donc un plan à long terme pour le recrutement et le maintien en poste.

Malheureusement, nous faisons beaucoup de recrutement à Emploi et Immigration, mais c'est en raison de la nature du travail. Nous recrutons parfois beaucoup de personnel pour une période déterminée, il s'agit de personnel de première ligne, et ce ne sont pas des postes qui ont une classification très élevée. Mais peu importe combien de recrutement nous faisons, en général c'est pour des postes au bas de l'échelle. Il s'agit d'habitude de postes dans les bureaux locaux qui desservent le public. Ce ne sont pas les postes qui sont . .

Mme Maheu: Et la sensibilisation?

Mme Holmes: La sensibilisation? En juin 1990 notre comité exécutif a décidé que l'un de nos principaux problèmes était une question de sensibilisation. Nous avons mis sur pied un programme de sensibilisation d'une journée, obligatoire pour tous les employés d'EIC, soit environ 26,000 personnes, que nous appelons «Valoriser notre diversité», et nous sommes en train de mettre au point les derniers détails du programme à l'heure actuelle. Nous devrions donc être en mesure de l'offrir dès le 1^{er} avril.

Nous avons également offert des programmes de sensibilisation plus longs à divers éléments de l'organisation. Par exemple, Immigration a une initiation aux différences culturelles pour tous les programmes de base. Les conseillers d'emploi qui traitent avec des groupes désignés ont une période de sensibilisation beaucoup plus longue qui leur est offerte pratiquement sur une base obligatoire. Si vous travaillez dans ce domaine, cela fait partie de la formation de base que vous devez recevoir.

M. Latour: Pour aborder un autre aspect de la question relativement aux initiatives que nous prenons concernant la participation des minorités visibles aux programmes d'EIC, j'aimerais mentionner tout d'abord que le taux de participation des minorités visibles aux programmes d'EIC, les programmes de la planification d'emploi, en 1987-1988, s'élevait à 4 p. 100, et, en 1990-1991, atteignait 5,9 p. 100, ce qui signifie que ces pourcentages se rapprochent de leur taux de participation sur le marché du travail.

[Text]

• 1655

In my unit we have a special adviser on visible minorities who organized a consultation in 1991-92 with visible minority organizations with respect to EIC to some suggestions from them on how we could improve the delivery of our program and services. We will soon be developing a strategy to implement some of the recommendations we received from these organizations.

We have also in 1991-92 contracted a consulting firm for the development of an awareness and race relations' training program for front line staff working with members of designated groups. The package will be incorporated in a more comprehensive training program for people who are dealing with all designated groups. It's a modular approach. Since we have to continue to provide the services, we have to break in these training packages. We hope to pilot it early in the next fiscal year.

We have visible minority coordinators in the various regions who are working towards announcing their services in the various provinces so that members of visible minority groups may have equal access to our programs as well as employment opportunities.

Mrs. Maheu: Does this cover new Canadians as well?

Mr. Latour: Yes. We consider all Canadians including immigrants are eligible for our services.

The Chairman: We have to move along now if we're going to keep in our schedule. Ms Mitchell.

Ms Mitchell: Yes. Well I'm sorry, but I had one particular concern I'd just like to raise and if necessary leave with you. We have heard that in the Canadian Job Strategy program, although the funds are about the same level, with inflation and so on they don't have the same kind of buying power.

In addition, UI funds are being used now to purchase training seats especially in competition with Canadian Job Strategy kinds of training opportunities. We've had some complaints from community service agencies that since the UI funds are being used instead of having extra training seats for the UI people, it's taking away training opportunities for those on the Canadian Job Strategy programs. I'm wondering if something could be done about this, particularly as far as openings for visible minority people in training programs are concerned.

Mr. Latour: With respect to the question of the emphasis that may be based on UI claimants, since Bill C-21 was passed a few years ago, we can charge the UI account the cost of training undertaken by UI claimants and in this respect they are not taking away seats from people who are not UI eligible.

[Translation]

Dans mon unité, nous avons un conseiller spécial sur les minorités visibles qui a consulté en 1991-1992 les différentes organisations représentant les minorités visibles au sujet des programmes de EIC en vue d'obtenir leurs suggestions sur la façon d'améliorer l'exécution du programme et la prestation des services. Nous allons bientôt élaborer une stratégie visant à incorporer certaines des recommandations présentées par ces organisations.

De plus, nous avons engagé un cabinet d'experts-conseils en 1991-1992 pour l'élaboration d'un cours de formation sur la sensibilisation et les relations interraciales destiné au personnel des points de service qui accueille les membres des groupes désignés. Cette trousse pédagogique sera incorporée dans un programme de formation plus complet destiné à tous ceux qui traitent avec les groupes désignés. Il comporte un certain nombre de modules. Puisque nous devons offrir en même temps les services à la clientèle, cette démarche de formation comprendra plusieurs groupes. Nous espérons lancer un projet pilote dès le début de la prochaine année financière.

Nous avons également des coordonnateurs dans les différentes régions qui distribuent de l'information au sujet des services disponibles dans les provinces, afin que les membres des minorités visibles puissent accéder aussi facilement aux programmes qu'aux emplois.

Mme Maheu: Est-ce que ce programme comprend également ceux qui sont citoyens canadiens depuis peu de temps?

M. Latour: Oui. Tous les Canadiens, y compris les immigrants, peuvent recevoir nos services.

Le président: Il faut accélérer un peu si l'on veut respecter notre horaire. Madame Mitchell, vous avez la parole.

Mme Mitchell: Je tiens à soulever une préoccupation en particulier, quitte à recevoir une réponse écrite plus tard s'il le faut. En ce qui concerne la planification de l'emploi, on nous dit que même si le financement reste plus ou moins inchangé, le pouvoir d'achat n'est plus le même à cause de l'inflation.

De plus, il se trouve que les fonds d'assurance-chômage peuvent maintenant servir à l'achat de places dans les cours de formation, ce qui crée une concurrence avec les possibilités de formation offertes dans le cadre du programme de Planification de l'emploi. Les organismes de services communautaires se plaignent justement du fait qu'on utilise ainsi les fonds d'assurance-chômage au lieu d'accroître le nombre de places dans les cours de formation destinés aux prestataires, ce qui défavorise les gens qui profitent des programmes de la Planification de l'emploi. Je me demande donc ce qu'on peut faire pour corriger ce problème, surtout en ce qui concerne l'accès des membres des minorités visibles aux programmes de formation.

M. Latour: En ce qui concerne l'avantage des prestataires d'assurance-chômage, depuis l'adoption du projet de loi C-21 il y a quelques années, le ministère peut imputer au compte d'assurance-chômage le coût de la formation offerte aux prestataires et, par conséquent, ces derniers ne prennent pas les places de ceux qui ne sont pas admissibles aux prestations.

[Texte]

On the other hand, the money that comes from the Consolidated Revenue Fund has not even remained the same. Funds have been decreasing by \$100 million for the last three years, and there is another \$100 million cut coming for next year. This, added to the inflation factor, has reduced the volume of training available to all Canadians, including visible minorities.

• 1700

So the percentage I was giving about their increase in participation. . . I do not have the number as such, but even if the number of trainees in CJS programs has shrunk over the last few years, the percentage of these training seats used by visible minorities increased substantially, from 4% to 5.9%. It is pretty good.

Ms Mitchell: Those may be the figures, but we are getting complaints from immigrant-serving agencies that their people and programs urgently need training. Where it is required as part of the program, they cannot get into these training opportunities.

Mr. Latour: It may have some impact, but there is also a problem of perception.

Ms Mitchell: Well, the perception is based on reality, I am afraid.

Mr. Redway: Do I understand you to say you do not have an employment equity plan?

Ms Holmes: No, I said we do have an employment equity plan, but we do not have it broken down into multiculturalism. We have an employment equity plan for all four designated groups.

The wording of the question. . . it could be a matter of an "on the one hand, on the other hand" answer. I can say yes or no, but whichever way I answer that particular question, it does not turn out to be precisely accurate.

Mr. Redway: Under the Treasury Board's program for the four designated groups, however, you do have an employment equity plan.

Ms Holmes: Yes, sir, we do.

Mr. Redway: And your own employment equity secretariat likes it, does it?

Ms Holmes: Yes, we like it. We work at it. We develop it and we get it through the system and we work at it. So yes, we do like it.

Mr. Redway: What do you do, then, with the multicultural aspect of this and the multicultural act provisions?

Ms Holmes: We have a number of things that go on that. I suppose if you said pick out for me what you consider is multiculturalism, I could say we do these kinds of activities. We do the promotion, we do the data-gathering.

[Traduction]

Par contre, la somme qui nous est accordée par le Trésor n'est pas restée inchangée. L'affectation budgétaire diminue de 100 millions de dollars depuis trois ans, et une autre réduction de 100 millions de dollars est prévue pour l'année qui vient. Cette réduction budgétaire, ainsi que le taux d'inflation, ont eu pour effet de réduire le nombre de possibilités de formation disponibles pour tous les Canadiens, y compris les minorités visibles.

Donc, en ce qui concerne le pourcentage d'accroissement de la participation que je vous donnais tout à l'heure. . . Même si le nombre de travailleurs en formation dans le cadre des programmes de la Planification de l'emploi a diminué au cours des deux ou trois dernières années—et je ne peux vous dire de combien exactement—le pourcentage de places de formation accordées aux minorités visibles a considérablement augmenté, puisqu'il est passé de 4 p. 100 à 5,9 p. 100. C'est un assez bon résultat.

Mme Mitchell: Je ne conteste pas forcément vos chiffres, mais le fait est que les organismes ayant une clientèle surtout formée d'immigrants nous disent que leurs clients ont un besoin urgent de formation. Lorsque cette formation est offerte dans le cadre d'un programme particulier, ils n'arrivent pas à y accéder.

M. Latour: Cette réduction a peut-être eu une certaine incidence, mais je pense qu'il y a également un problème de perception.

Mme Mitchell: Eh bien, cette perception est malheureusement fondée sur la réalité.

M. Redway: J'ai cru comprendre que vous n'avez pas de plan d'équité en matière d'emploi, n'est-ce pas?

Mme Holmes: Non, j'ai dit que nous avons un plan d'équité en matière d'emploi, mais que nous n'avons pas de catégories distinctes pour les groupes multiculturels. Notre plan concerne les quatre groupes désignés.

Par rapport à votre question, il y a deux réponses possibles. C'est-à-dire que je pourrais répondre par un oui ou un non, mais ni l'un ni l'autre ne serait tout à fait exact.

M. Redway: Mais conformément au programme du Conseil du Trésor pour les quatre groupes désignés, vous avez un plan d'équité en matière d'emploi.

Mme Holmes: Oui, c'est exact.

M. Redway: Et votre propre secrétariat à l'équité en matière d'emploi en est satisfait, n'est-ce pas?

Mme Holmes: Oui, absolument. Nous y travaillons encore, d'ailleurs. Nous essayons de l'élargir, de l'améliorer et de le faire bien fonctionner dans la pratique. Donc, la réponse est oui, nous en sommes satisfaits.

M. Redway: Que faites-vous, donc, du côté multiculturel pour répondre aux dispositions de la Loi sur le multiculturalisme?

Mme Holmes: Nous avons différents types d'activités dans ce domaine. Si vous me demandiez de préciser en quoi consistent ces activités au sein de notre organisme, je vous dirais qu'elles sont très variées, et vont de la promotion jusqu'à la collecte de l'information.

[Text]

Mr. Redway: Did you do that before the act was passed, by the way?

Ms Holmes: We have had special programs for aboriginal students, for example, in Employment and Immigration. We have had those for ten years.

Mr. Redway: Yes, but that is under the designated groups.

Ms Holmes: Yes, but if you ask me about multiculturalism, I would say aboriginal culture is a culture I would group in there.

Mr. Redway: They might not agree with you. In any event, what have you done since the act was passed?

Ms Holmes: In implementing special measures? Since the act was passed, we have four of what we call chairman's advisory committees on each one of the designated groups. So we have one on visible minorities.

Mr. Redway: No, we are not talking about the designated groups. I would have assumed, since I understand three of the designated groups, as far as the Public Service is concerned, went into effect in 1983 and the other in 1986. . . We are talking about the multicultural act, which was passed much more recently. What have you done on that aspect—not the designated groups, but on multiculturalism—since that act went into effect?

Ms Holmes: I am sorry if I am dithering with your question. I have a feeling we were doing things even before the act came. We were doing promotion and we were—

Mr. Redway: So you have done nothing since because you were doing everything before? Is that what you are saying?

Ms Holmes: No, I am not saying we were doing everything before. At this moment I cannot think of anything we have done, snap, like that, since the act came in, because we were into all six features of the act before it even passed.

Mr. Redway: Okay. Tell us what you were doing before it passed.

Ms Holmes: We have had a special pilot program. It precedes the act, but we have been running it in Nova Scotia as an employment program for black Nova Scotian youth for the summer. We have been doing two years of piloting and we are now. . . Those are students we hire ourselves.

Mr. Redway: You did not consider that an action taken under the designated groups?

Ms Holmes: I guess I am back to dithering. It's one and the other and both. I'm having a difficult time making the distinction I think you're making, and I'm not responding very well.

[Translation]

M. Redway: Est-ce que ces activités étaient déjà en place avant l'adoption de la loi?

Mme Holmes: Nous avons un certain nombre de programmes spéciaux destinés aux étudiants autochtones, par exemple, au sein du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Ces programmes existent depuis une dizaine d'années.

M. Redway: Oui, mais c'est par rapport aux groupes désignés.

Mme Holmes: Oui, mais quand vous parlez du multiculturalisme, pour moi, la culture autochtone fait partie de cette catégorie d'activités.

M. Redway: Eh bien, les autochtones ne seraient peut-être pas tout à fait d'accord avec vous là-dessus. Mais qu'avez-vous fait depuis l'adoption de la loi?

Mme Holmes: Pour ce qui est de l'adoption de mesures spéciales? Eh bien, depuis l'adoption de la loi, nous avons créé quatre comités, appelés les comités consultatifs du président, pour chacun des groupes désignés. Nous en avons donc un pour les minorités visibles.

M. Redway: Non, je ne parle pas des groupes désignés. Étant donné que dans la fonction publique, trois des groupes désignés ont été créés en 1983, et le dernier, en 1986, j'aurais supposé. . . En fait, je parle de la Loi sur le multiculturalisme, adoptée dernièrement. Je vous demande donc ce que vous avez fait dans ce domaine—et je ne parle donc pas des groupes désignés, mais plutôt du multiculturalisme—depuis l'adoption de cette loi?

Mme Holmes: Excusez-moi si je ne réponds pas bien à votre question. C'est que j'ai l'impression que nous étions déjà actifs dans ce domaine avant l'adoption de la loi. Nous faisons déjà de la promotion et. . .

M. Redway: Donc, vous n'avez rien fait depuis, puisque vous faisiez déjà tout avant? C'est bien cela?

Mme Holmes: Non, je ne prétends pas que nous faisons tout avant l'adoption de la loi. Et pour l'instant, je suis incapable de vous dire ce que nous avons pu faire depuis l'adoption de cette loi, puisque les six grands principes de la loi étaient déjà incorporés dans nos programmes à ce moment-là.

M. Redway: Très bien. Dites-nous donc ce que vous faisiez avant l'adoption de la loi.

Mme Holmes: Nous avons, par exemple, un programme pilote spécial. Ce programme existait avant l'adoption de la loi, et il s'agit d'un programme d'emplois d'été destiné aux jeunes Noirs de la Nouvelle-Écosse. Nous l'avons offert à titre de projet pilote pendant deux ans et nous envisageons maintenant. . . Il s'agit d'étudiants que nous engageons nous-mêmes.

M. Redway: Et pour vous, il ne s'agit pas de mesures intéressantes les groupes désignés?

Mme Holmes: Encore une fois, j'ai du mal à vous répondre. C'est l'un et c'est l'autre, et c'est les deux en même temps. J'ai vraiment du mal à faire la distinction que vous semblez faire entre les deux, et c'est pourquoi je suis incapable de vous répondre avec précision.

[Texte]

• 1705

Mr. Redway: You don't see any difference between the multicultural act provisions and the designated groups in the Public Service affirmative action program?

Ms Holmes: Yes, I do see a difference.

Mr. Redway: Well, what is it, then?

Ms Holmes: Primarily, from our perspective, it's been the awareness and the promotional side of multiculturalism, what it means to have a multicultural work force and to work together. So it's the one-day compulsory awareness program that I was saying before we are piloting and we will start delivering to all our employees as of April 1.

Mr. Redway: You haven't taken a look at your work force to see if it reflects Canadian society as a whole, apart from the designated groups?

Ms Holmes: No, we haven't.

Mr. Redway: Do you think that might be an idea?

Ms Holmes: I guess we have always felt we were gathering data on the designated groups.

Mr. Redway: The act gives you direction to do that?

Ms Holmes: We had direction, yes. We had direction before. The act asks that we collect data, yes.

Mr. Redway: No, but to endeavour to make sure your work force reflects the Canadian reality.

Ms Holmes: Absolutely.

Mr. Redway: But you haven't done anything specifically, apart from the designated groups?

Ms Holmes: Actually, if you want to go backwards, again, we're touch-and-go with the dates of the act, but we had an all-employee census in January 1990, where every single employee was asked to self-identify.

Mr. Redway: Do we have the results of that?

Ms Holmes: Yes, we have the results.

Mr. Redway: Can we have the results?

Ms Holmes: I can send the results, sure.

Mr. Redway: I think that pretty well wraps it up, but I hope we've helped to inspire you to take a fresh look at a few things here.

Ms Holmes: Thank you.

The Chairman: I want to thank you very much for coming and making a presentation. I appreciate your co-operation with the committee.

Mr. Redway: I appreciate the outstanding chair here, for keeping this on track.

[Traduction]

M. Redway: Donc, en ce qui vous concerne, il n'y a pas de différence entre les principes énoncés dans la Loi sur le multiculturalisme et ceux du programme d'action positive de la fonction publique en ce qui concerne les groupes désignés?

Mme Holmes: Oui, il y a une différence.

M. Redway: Quelle est donc cette différence?

Mme Holmes: Eh bien, pour nous, c'est surtout une question de sensibilisation et de promotion du multiculturalisme; il s'agit de bien comprendre en quoi consiste une main-d'oeuvre véritablement multiculturelle et de travailler ensemble pour en créer une. Alors, comme je vous l'expliquais tout à l'heure, nous avons créé un cours de sensibilisation d'une journée qui sera offert à titre de projet pilote avant d'être dispensé à tous nos employés à partir du 1^{er} avril.

M. Redway: Vous n'avez donc pas étudié la composition de votre main-d'oeuvre pour déterminer si elle reflète bien l'ensemble de la société canadienne—à part les groupes désignés?

Mme Holmes: Non.

M. Redway: Pensez-vous que vous devriez le faire?

Mme Holmes: Pour nous, la priorité a toujours été de recueillir de l'information sur les groupes désignés.

M. Redway: S'agit-il d'une exigence, aux termes de la loi?

Mme Holmes: Oui. Cette exigence existe depuis un certain temps. Aux termes de la loi, nous devons recueillir de l'information.

M. Redway: Mais n'êtes-vous pas obligés de vous assurer que votre main-d'oeuvre reflète bien la réalité canadienne?

Mme Holmes: Oui, absolument.

M. Redway: Mais vous n'avez encore rien fait, sauf pour les groupes désignés?

Mme Holmes: Eh bien, si vous parlez du passé, encore une fois, ces initiatives ont plus ou moins coïncidé avec la date d'adoption de la loi, car en janvier 1990, nous avons fait un recensement de tous les employés en leur demandant d'identifier le groupe auquel ils appartenaient.

M. Redway: Et en avez-vous les résultats?

Mme Holmes: Oui.

M. Redway: Pourrions-nous les obtenir?

Mme Holmes: Oui, je peux vous en envoyer une copie.

M. Redway: Bon. Je crois avoir à peu près tout couvert, mais j'espère vous avoir incités à vous pencher de nouveau sur certaines de vos activités.

Mme Holmes: Merci.

Le président: J'aimerais vous remercier de votre présence et de votre exposé. Nous apprécions que vous acceptiez de collaborer avec le comité.

M. Redway: Et moi, j'apprécie l'efficacité de notre président, qui nous a permis de respecter notre horaire.

[Text]

The Chairman: There's just one thing, Alan, we discussed before you arrived. It was item six. The Ethnocultural Council asked to appear. Everybody who was here was agreed on March 11.

Mr. Redway: That's my birthday, Mr. Chair. What an outstanding day for them to appear on.

The Chairman: We are adjourned.

[Translation]

Le président: Un dernier point, Alan. Nous en avons discuté avant votre arrivée. C'était l'article 6. Le Conseil ethnoculturel a demandé à comparaître. Tous ceux qui étaient présents étaient d'accord pour qu'on le reçoive le 11 mars.

M. Redway: Eh bien, c'est mon anniversaire, monsieur le président. On n'aurait pas pu choisir un meilleur jour.

Le président: La séance est levée.

[Wait]

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:

Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Treasury Board of Canada:

I.D. Clark, Secretary of the Treasury Board;
D.C.G. Brown, Assistant Secretary Employment Equity, Planning and Policy Development, Personnel Policy Branch;
Robert Emond, Assistant Deputy Minister, Administrative Services Branch, Treasury Board Secretariat.

From the Department of Employment and Immigration Canada:

Georges Latour, Director of Designated Group Services;
Louise Holmes, Director General, Development and Planning, Human Resources Services.

TÉMOINS

Du Conseil du Trésor du Canada:

I.D. Clark, secrétaire du Conseil du Trésor;
D.C.G. Brown, secrétaire adjoint, Équité en matière d'emploi, Planification et élaboration des politiques, Direction de la politique du personnel;
Robert Emond, sous-ministre adjoint, Division des services administratifs, Secrétariat du Conseil du trésor.

De Emploi et Immigration Canada:

Georges Latour, directeur, Services aux groupes désignés;
Louise Holmes, directrice générale, Développement et planification, Services des ressources humaines.

Issue No. 6

Fascicule n° 6

Wednesday, February 26, 1992

Le mercredi 26 février 1992

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Président: Jean-Pierre Hogue

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on**Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du*

Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3), Operation of the Canadian Multiculturalism Act

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET DE LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 26, 1992
(10)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:45 o'clock p.m., this day, in Room 237-C, Centre Block, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Jean-Pierre Hogue, Jim Karygiannis and Margaret Mitchell.

Acting Members present: John Bosley for Ricardo Lopez; Mac Harb for Shirley Maheu.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Purves and Abdou Saouab, Researchers.

Witnesses: From the Department of Employment and Immigration Canada: André Juneau, Executive Director, Immigration Policy; Steve Neiman, Project Officer, Immigration Training, Human Resources Management Directorate. *From the Department of Multiculturalism and Citizenship:* Mary Gusella, Deputy Minister; Greg Gauld, Acting Director General, Corporate Policy and Research.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1*).

André Juneau made an opening statement and, with Steve Neiman, answered questions.

Mary Gusella and Greg Gauld made opening statements and answered questions.

It was agreed,—That, a hard copy of slides submitted by the Department of Multiculturalism and Citizenship be printed as an Appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix "MULT-1"*).

At 6:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 26 FÉVRIER 1992
(10)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 45, dans la salle 237-C de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Jean-Pierre Hogue, Jim Karygiannis et Margaret Mitchell.

Membres suppléants présents: John Bosley remplace Ricardo Lopez; Mac Harb remplace Shirley Maheu.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves et Abdou Saouab, attachés de recherche.

Témoins: Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration: André Juneau, directeur exécutif, Politique de l'immigration; Steve Neiman, agent de projet, Section de formation, Gestion des ressources humaines de l'immigration. *Du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté:* Mary Gusella, sous-ministre; Greg Gauld, directeur adjoint intérimaire, Politiques et Recherches.

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

André Juneau fait un exposé puis, avec Steve Neiman, répond aux questions.

Mary Gusella et Greg Gauld font des exposés et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que les diapositives présentées par le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté figure en annexe, sous forme de document, aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «MULT-1»*).

À 18 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, February 26, 1992

• 1547

Le président: À l'ordre!

Bienvenue. Je prie mes collègues d'excuser mon retard.

Nous avons des témoins

from the Department of Employment and Immigration,

entre autres M. André Juneau. Monsieur Juneau, vous allez nous présenter votre collègue, s'il vous plaît.

M. André Juneau (directeur exécutif, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Je suis accompagné de M. Steve Neiman, un spécialiste de la formation des employés dans le groupe de l'Immigration.

J'ai remis tout à l'heure au greffier du Comité un document qui peut être distribué aux députés si ce n'est déjà fait. Je n'ai pas l'intention de vous lire une déclaration d'ouverture. Je voudrais simplement faire quelques remarques pour ensuite répondre aux questions des députés s'ils le veulent bien.

Les principales activités du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, du côté immigration, en ce qui concerne l'application de la Loi sur le multiculturalisme, sont résumées dans le rapport du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté sur l'application de sa loi.

Je vous ai distribué un document qui donne quelques détails supplémentaires sur nos principales activités. Je voudrais attirer votre attention sur quelques-unes des données que j'ai mises à la disposition du Comité.

First, I would like to draw the attention of the committee to a fact of which I am sure they are well aware, but nevertheless I would like to draw their attention to it; namely, that immigration levels in Canada have increased remarkably over the last six or seven years. In some sense it can be said that we make a completely obvious contribution to the purposes of multiculturalism in paragraph 3.2(b) of the Multiculturalism Act; namely, through immigration obviously we make it possible for a large number of people to make a contribution to the development of our country.

I'd also like to point out a fact that's well known to those who, such as many of you, follow our work: whereas in 1970 about 30% of our immigrants came from developing countries, or the Third World as it's sometimes called, in 1990, 20 years later, it was close to 75%. So we have observed a tremendous diversification in the source of immigration in the last 20 years, and that was a result of decisions made by governments in the 1960s that made the program much more universal than it had been until then.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 26 février 1992

The Chairman: Order, please!

Welcome. I apologize to my colleagues for being late.

We have witnesses

d'Emploi et Immigration Canada,

among others, Mr. André Juneau. Mr. Juneau, would you please introduce your colleague.

Mr. André Juneau (Executive Director, Immigration Policy, Employment and Immigration Canada): I am accompanied by Mr. Steve Neiman, an employee training specialist in the Immigration Group.

A few moments ago, I handed out to the clerk a document that can be given to the members, if it hasn't already been distributed. I do not intend to read an opening statement. I would just like to make a few comments, then I'll be prepared to answer questions from the members.

The main activities of the Immigration Group at Employment and Immigration Canada as far as the operation of the Canadian Multiculturalism Act is concerned are summarized in the Department's report on the operation of the Canadian Multiculturalism Act.

I have handed out to you a document containing a few additional details on our main activities. I would like to draw your attention to some of the data which I put at the disposal of the Committee.

Tout d'abord, j'aimerais attirer l'attention du comité sur un fait dont vous êtes tous bien au courant, j'en suis certain, mais je voudrais néanmoins le porter à votre attention; il s'agit du fait que les niveaux d'immigration au Canada ont augmenté de façon remarquable au cours des six ou sept dernières années. En un sens, on peut dire que le plan d'immigration constitue la principale contribution de notre ministère aux objectifs stipulés à l'article 3.2b) de la Loi sur le multiculturalisme; grâce à l'immigration, nous faisons en sorte qu'il est possible pour un grand nombre de gens de contribuer au développement de notre pays.

J'aimerais en outre souligner un fait qui est bien connu de ceux qui, comme bon nombre d'entre vous, suivent nos travaux: en 1970, environ 30 p. 100 de nos immigrants provenaient des pays en voie de développement, ou des pays du Tiers monde, tandis qu'en 1990, 20 ans plus tard, près de 75 p. 100 d'entre eux provenaient de ces régions. Les origines des immigrants se sont donc beaucoup diversifiées au cours des 20 dernières années et ce, à la suite de décisions prises par les gouvernements dans les années 60, décisions qui ont rendu le programme beaucoup plus universel qu'il ne l'était auparavant.

[Texte]

• 1550

Je voudrais aussi attirer votre attention sur la stratégie d'intégration des immigrants poursuivie par le ministère de l'Immigration. En particulier, j'attirerais votre attention sur la philosophie de cette stratégie qui a été énoncée par M^{me} McDougall en octobre 1990. Je l'ai reproduite à la page 3 de mon document et j'aimerais vous la lire.

Même si la plupart des immigrants accordent une grande valeur à leur patrimoine et y sont très attachés, qu'ils tirent force et appui de leur communauté, ils veulent également avoir un sentiment d'appartenance à l'endroit du Canada. Ils ont choisi le Canada parce qu'ils apprécient sa stabilité, sa prospérité, son respect des différences et des institutions démocratiques.

Les Canadiens s'attendent pour leur part à ce que les immigrants comprennent et fassent leurs principes, les valeurs et les traditions qui façonnent leur identité nationale. Être Canadien, c'est accepter ces valeurs communes: la démocratie de participation, la tolérance, l'égalité et la règle de droit. C'est aussi être disposé à concilier et à respecter les différences de même qu'à croître et à changer à mesure que la grande famille canadienne évolue pour accueillir ses nouveaux membres.

Monsieur le président, c'est tout ce que je voulais vous dire en guise de commentaire d'ouverture. Il me ferait très plaisir, ainsi qu'à mon collègue, de répondre à vos questions et à celles des députés du Comité.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Juneau.

If we agree, we could be together until around 4.30 p.m.

I will start with Mr. Karygiannis.

Mr. Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Thank you, Mr. Chairman.

I represent a riding that has roughly 70% new immigrants or people who have come to this country recently. I have a lot of refugees and a lot of people who have just landed.

W5, about six or seven months ago, had a program about the children who are arriving and it focused on two schools in Scarborough. I don't know if you are familiar with those two schools. They are both in my riding. I have a great problem. New immigrants are coming in with their children and not enough funds are made available from the ministry to the boards. It does not funnel right into the classes.

I was wondering if you could put my mind at ease, so that when I go back to this principal I can say that I met with immigration officials and they reassure me that next year, although we are having cutbacks, you are going to get more money. These kids will have a better education and, in the year 2000, when they go into the work force, they will not be collecting welfare or unemployment. They will be just as well trained as the rest of the children in Canada.

[Traduction]

I would also like to draw your attention to the Department of Immigration's immigrant integration strategy. More specifically, I would like to draw your attention to the philosophy underlying the integration strategy which was announced by Mrs. McDougall in October 1990. It is quoted on page 3 of my written statement and I would like to read it to you.

While most immigrants value and cherish their own heritage, and gain strength and support from their own communities, they also want to feel that they belong in Canada. They have chosen to come to Canada because they value our stability, our prosperity, our respect for diversity, and our democratic institutions.

Canadians, in turn, expect immigrants to understand and ultimately to share the principles, values and traditions which define our identity as a nation. Being Canadian involves accepting these common values—participatory democracy, tolerance, equality and the rule of law. It also involves a willingness to accommodate and respect diversity and to grow and change as the Canadian family evolves to reflect its newest members.

Mr. Chairman, that concludes my opening remarks. My colleague and myself would be very pleased to answer your questions and those of the Committee members.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Juneau.

Si cela vous convient, nous avons jusqu'à 16h30 pour nous entretenir avec vous.

Nous allons commencer par M. Karygiannis.

M. Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Merci, monsieur le président.

Je représente une circonscription qui reçoit environ 70 p. 100 des nouveaux immigrants qui sont arrivés au pays récemment. Nous avons de nombreux réfugiés et de nombreux nouveaux arrivants.

Il y a environ six ou sept mois, W5 a présenté une émission au sujet des enfants des nouveaux immigrants, et cette émission portait surtout sur deux écoles de Scarborough. Je ne sais pas si vous connaissez ces deux écoles. Elles se trouvent toutes les deux dans ma circonscription. J'ai un gros problème. Les nouveaux immigrants arrivent avec leurs enfants, et le ministère ne met pas suffisamment de fonds à la disposition des conseils scolaires. Les fonds ne profitent pas directement aux classes.

Je me demandais si vous ne pourriez pas me rassurer, de façon que lorsque je retournerai voir le directeur de cette école je puisse lui dire que j'ai rencontré des fonctionnaires du ministère de l'Immigration et qu'ils m'ont assuré que l'an prochain, même s'il y a des coupures, il obtiendra davantage de fonds. Ces enfants auront une meilleure éducation et, en l'an 2000, lorsqu'ils entreront sur le marché du travail, ils ne toucheront pas de prestations d'aide sociale ou d'assurance-chômage. Leur formation sera tout aussi bonne que celle des autres enfants au Canada.

[Text]

Mr. Juneau: I am afraid I can't reassure Mr. Karygiannis completely, but there are a few things that I would like to say. It is important to remember that if you look at census data, the foreign born in Canada tend to draw less on social benefits than the Canadian born. They draw less unemployment insurance and they draw less social welfare. Historically, as generations spend more and more time in Canada, they tend to have average incomes that are higher than those of the Canadian born. So from that perspective, I think there is reason to be optimistic, especially when you think of the year 2000.

Having said that, Mrs. McDougall, when she was Minister of Employment and Immigration, when she tabled the so-called five-year plan, or the first instalment of the five-year plan in October of 1990, made it clear that the Government of Canada considers that its responsibility with respect to language training applies to the language training of adults and not directly to the needs of school children, which the government considers to be a responsibility of provincial governments.

There are two more things I would like to add. First, Mr. Valcourt recently announced the details of the language training strategy of the federal government, which involves an additional \$200 million over four years compared to what we used to spend. So I think it can be said, and this is not something you contradicted, that the government takes its responsibilities seriously now and, despite the cutbacks that you alluded to, has been able to increase its spending for the language training of adults.

• 1555

Secondly, we have indicated that we are quite willing to co-operate with provincial governments and school boards when it comes to various ways of helping them meet their responsibilities. A few weeks ago, as it happens, I met with Mr. Harb and some of the people most active in English as second language business in the Ottawa area, representing several school boards, and they work quite closely with our local people. We have all kinds of ways in which we can co-operate with school boards, but unfortunately it is not in the plans to have direct spending on English as a second language in the schools.

Mr. Karygiannis: In Canada before 1988 there was a wave of people who arrived, and due to bad influence or misleading by consultants, they applied for refugee status. A great number of them could be economic refugees, and a great many of them are refugees because of political hardships or something else.

We seem to be having two levels when dealing with these people. Recently in the refugee panel hearings there was mention that the adjudicators were passing some notes back and forth between themselves. I had occasion to speak to a couple of the adjudicators, and there seem to be two standards of judging these people.

[Translation]

M. Juneau: Je crains ne pas pouvoir rassurer complètement M. Karygiannis, mais j'aimerais faire quelques observations. Il est important de se rappeler que si on regarde les données du recensement, on constate que les étrangers nés au Canada ont tendance à se prévaloir moins souvent des avantages sociaux que les Canadiens d'origine. Ils retirent moins souvent des prestations d'assurance-chômage et de bien-être social. En outre, ceux qui sont au Canada depuis plusieurs générations ont tendance à retirer un revenu moyen plus élevé que les Canadiens d'origine. Vu sous cet angle, je pense que l'on peut être optimiste, particulièrement si on pense à l'an 2000.

Cela étant dit, M^{me} McDougall lorsqu'elle était ministre de l'Emploi et de l'Immigration et qu'elle a déposé son plan quinquennal, ou la première tranche de son plan quinquennal, en octobre 1990, a dit clairement que le gouvernement du Canada considère que sa responsabilité relativement à la formation linguistique s'applique à la formation linguistique des adultes, non pas directement aux besoins des enfants d'âge scolaire, ce que le gouvernement considère être la responsabilité des gouvernements provinciaux.

Il y a deux autres choses que j'aimerais ajouter. D'abord, M. Valcourt a annoncé récemment les détails du nouveau programme de formation linguistique du gouvernement fédéral auquel sera consacré, au cours d'une période de quatre ans, 200 millions de dollars de plus que ce que le gouvernement consacrait à la formation linguistique auparavant. Je pense donc que l'on peut dire, et vous n'avez pas dit le contraire, que le gouvernement prend ses responsabilités au sérieux et que malgré les réductions auxquelles vous avez fait allusion, il a réussi à augmenter ses dépenses pour la formation linguistique des adultes.

Ensuite, nous avons dit que nous étions prêts à coopérer avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires pour les aider à s'acquitter de leurs responsabilités. En fait, il y a quelques semaines, j'ai rencontré M. Harb et certaines personnes qui sont très actives dans le programme d'anglais langue seconde dans la région d'Ottawa, et qui représentent plusieurs commissions scolaires, et ils travaillent en étroite collaboration avec nos gens au niveau local. Il y a toutes sortes de façons pour nous de collaborer avec les commissions scolaires, mais malheureusement aucune dépense directe n'a été prévue pour les programmes d'anglais langue seconde dans les écoles.

M. Karygiannis: Au Canada, avant 1988, il y a eu toute une vague de nouveaux arrivants qui ont demandé le statut de réfugié parce qu'ils s'étaient laissés influencer ou induire en erreur par les consultants. Bon nombre d'entre eux pouvaient être des réfugiés économiques, et bon nombre d'entre eux sont effectivement des réfugiés politiques ou autres.

Il semble qu'il y ait deux niveaux lorsque nous traitons avec ces gens. Récemment, au cours des audiences de reconnaissance du statut de réfugié il a été mentionné que les arbitres se passaient des notes entre eux. J'ai eu l'occasion de parler à quelques-uns des arbitres, et il semble qu'ils appliquent deux normes.

[Texte]

Is there anything that the ministry will be doing in order to ensure that everybody who goes before a refugee panel will be dealt with the same way? I'm going to draw to your attention the two Ahmadi brothers. One passed, and one didn't. There were two Sri Lankan sisters. One passed, and if I hadn't screamed at your department, the other one wouldn't have made it. When there are two people from the same family, with the same stories, one passes and the other won't pass, why is there that discrepancy?

Mr. Juneau: Mr. Chairman, these are matters that are the responsibility of the Immigration and Refugee Board headed by Mr. Gordon Fairweather, which is an independent tribunal, so I will not comment directly on its individual decisions. I will say, though, that I think Mr. Fairweather has said publicly that he is extremely concerned about the incidents the member has referred to, and he has a number of ideas on how to improve the consistency of decisions, which he will be passing on to the minister, and it would be inappropriate for me to discuss them.

I would also say that I think the member will appreciate that the Immigration and Refugee Board makes dozens of thousands of decisions annually, and I think its record is quite a remarkable one. That does not excuse some of the incidents that the member refers to, but I think they should be kept in perspective.

Mr. Karygiannis: Mr. Chairman, the other question that I have concerns children of refugees, who are born in Canada. They are Canadian citizens, and at some time in the game plan, after 15 or 16 years, they can come back to Canada and also sponsor their parents. There are a lot of incidents where we are deporting these families, yet we know that in 14 or 15 years these children can legally come back to Canada and sponsor their parents.

What we are doing is depriving 12 or 14 good years of the lives of these people, who can contribute to Canada positively, who can provide a better education for their children. I would refer to one incident of a family from Greece. When the Gerentes family were here they had a business. They were self-employed. They were employing Canadians. Yet we deported them. Their two children stayed behind and are claiming welfare. Yet we took this family, who were contributing positively to Canada, to the airport, and we said, sorry, you have to go.

Is there anything that the minister is thinking about? Is there any specific plan whereby we can do two things? Regarding the refugees whom we have in the backlog system, it was originally promised that they would be dealt with by September 1991, and now we are talking about 1993. Is there a possibility of some form of fast-tracking or amnesty? It's costing us an abundant amount of money, especially in Toronto. It seems to be bogging down a lot of Members of Parliament.

[Traduction]

Le ministère va-t-il faire quelque chose pour veiller à ce que tous ceux qui comparaissent lors de cette audience soient traités de la même façon? J'aimerais attirer votre attention sur le cas des deux frères Ahmadi. L'un a été accepté, l'autre pas. Il y avait également deux soeurs du Sri Lanka. L'une a été acceptée, et si je n'étais pas allé à votre ministère pousser les hauts cris, l'autre n'aurait pas été acceptée. Comment expliquez-vous que lorsque deux personnes sont de la même famille, dans la même situation, l'une est acceptée et l'autre pas?

M. Juneau: Monsieur le président, ces questions relèvent de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié dirigée par M. Gordon Fairweather. Il s'agit d'un tribunal indépendant, alors je ne ferai pas d'observations directes en ce qui concerne les décisions qu'il prend. Je dirai cependant que je pense que M. Fairweather a déclaré publiquement que les incidents auxquels vous avez fait allusion le préoccupaient extrêmement, et qu'il avait un certain nombre d'idées sur la façon d'améliorer l'uniformité des décisions, idées dont il fera part au ministre. Il serait donc inopportun pour moi d'en discuter.

Je pense que le député comprendra également que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié rend des douzaines de milliers de décisions chaque année, et je pense qu'elle fait un travail remarquable. Cela n'excuse pas certains des incidents auxquels le député a fait allusion, mais il faut les voir dans leur contexte.

M. Karygiannis: Monsieur le président, mon autre question porte sur les enfants des réfugiés nés au Canada. Ils sont citoyens canadiens, et à un moment donné, 15 ou 16 ans plus tard, ils peuvent revenir au Canada pour parrainer leurs parents. Dans de nombreux cas, nous déportons ces familles, pourtant nous savons que dans 14 ou 15 ans ces enfants pourront également revenir au Canada et parrainer leurs parents.

Nous privons donc ces gens de 12 ou 14 bonnes années qu'ils pourraient passer au Canada et pendant lesquelles ils pourraient contribuer de façon positive à la vie canadienne. Le Canada offre une meilleure éducation pour leurs enfants. J'aimerais vous parler d'un cas récent. Il s'agit d'une famille de la Grèce. Lorsque la famille Gerentes était au Canada, les membres de cette famille avaient une entreprise. Ils étaient travailleurs autonomes. Ils employaient des Canadiens. Pourtant nous les avons déportés. Leurs deux enfants sont restés ici et ils touchent des prestations d'aide sociale. Pourtant nous avons pris cette famille qui contribuait positivement à la vie canadienne, et nous l'avons amenée à l'aéroport et nous lui avons dit désolé, vous devez partir.

Le ministre songe-t-il à quelque chose? Y a-t-il un plan précis selon lequel nous pouvons faire deux choses? En ce qui concerne les réfugiés qui se trouvent dans l'arriéré, initialement on avait promis que ces cas seraient traités avant septembre 1991, et aujourd'hui on parle de 1993. Est-il possible d'accélérer le traitement de ces dossiers ou de leur accorder une amnistie? Cela nous coûte très cher, particulièrement à Toronto. Cela cause bien des problèmes à de nombreux députés.

[Text]

• 1600

The other question I have is about refugees who are having their children born here and if we can keep them. If we don't want any more refugees, then shut down the gates. By keeping these people hanging for four or five years until we Canadians make a decision as to whether we are going to keep them or not, we are totally, if I can use the word—pardon the expression, for ladies in the room—screwing up their lives. I don't think Canada is such an inhumane country, but we are acting very inhumanely in that aspect.

Mr. Juneau: The member asked me whether the minister has any plans. This is an easy question for me to answer. The minister will share those plans with you. I wouldn't.

Let me try to make a couple of points. One, I think the member will agree that Canada's reputation as a humane country is still very good. We are one of the very few countries in the world that is actually open to immigration. Most countries do not allow immigrants in, period. We plan on allowing 250,000.

Secondly, we are one of the very few countries that actually selects refugees in camps abroad. We take a very large number of refugees in camps abroad compared to the number the UN High Commissioner for Refugees says ought to be moved through countries such as Canada.

So with respect to the humanitarian component of our immigration, I think we have reason to be proud, and as an official I think this is a value judgment I am entitled to make.

On an amnesty for the backlog, I guess the member knows what the government's position is and he doesn't expect me to announce any new attitude towards an amnesty for refugee claimants in the backlog.

With respect to the cost of the backlog, the member may know that ministers have made it clear that the backlog will be completed—yes, later, but within budget. It is not going to cost more money than ministers at the time said it would cost.

With respect to the difficult matter of deportations, I know it is the minister's view that Canada, as I have said, wishes the humanitarian element of its immigration program to be important. We are proud of it. The minister would go on to say that Canadians would not wish our generosity to be taken advantage of. If somebody makes a refugee claim—not somebody who is a refugee, that's obviously different—but is found not to be a refugee by an independent tribunal—and, as you know, our acceptance rates in Canada are higher than in virtually any other country—then I believe the natural consequence that should be expected of that is that the person should be deported, unless there are special circumstances in his or her country of origin that would militate against this. As you know, that happens frequently. From the minister's point of view, that is the overriding consideration.

[Translation]

J'aimerais aussi savoir si les réfugiés dont les enfants sont nés ici ne pourraient pas rester ici. Si nous ne voulons plus de réfugiés, alors fermez les portes. En gardant ces gens ici à attendre pendant quatre ou cinq ans jusqu'à ce que nous, Canadiens, décidions si nous voulons les garder ou non, vous excuserez l'expression, mais nous bousillons tout à fait leur vie. Je ne pense pas que le Canada soit un pays aussi peu humanitaire, mais nous agissons de façon très peu humanitaire à cet égard.

M. Juneau: Le député m'a demandé si le ministre avait un plan. Il est facile pour moi de répondre à cette question. Le ministre vous fera part de ses plans. Ce n'est pas à moi de le faire.

J'aimerais faire quelques observations. D'abord, je pense que le député conviendra avec moi que le Canada jouit toujours d'une très bonne réputation en tant que pays humanitaire. Nous sommes parmi les rares pays au monde qui sont en fait ouverts à l'immigration. La plupart des pays ne laissent pas entrer d'immigrants, un point c'est tout. Nous prévoyons en accueillir 250,000.

Ensuite, nous sommes l'un des rares pays qui fait la sélection des réfugiés dans des camps à l'étranger. Nous acceptons un très grand nombre de réfugiés dans les camps à l'étranger par rapport au nombre qui devrait passer par des pays comme le Canada selon le Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Donc, pour ce qui est de l'aspect humanitaire de notre programme d'immigration, je pense que nous avons raison d'être fiers, et en tant que fonctionnaire, je pense avoir le droit de faire un tel jugement de valeur.

Pour ce qui est de déclarer l'amnistie pour l'arriéré, je suppose que le député connaît la position du gouvernement et qu'il ne s'attend pas à ce que j'annonce une nouvelle attitude à l'égard de l'amnistie pour ceux qui revendiquent le statut de réfugié et qui font partie de l'arriéré.

En ce qui concerne le coût de l'arriéré, le député sait que les ministres ont dit clairement que l'arriéré sera supprimé—oui, plus tard, mais dans les limites du budget. Cela ne va pas coûter davantage que ce que les ministres avaient dit que cela coûterait à l'époque.

En ce qui concerne la question délicate des déportations, je sais que le ministre est d'avis que le Canada, comme je l'ai dit, souhaite que l'élément humanitaire de son programme d'immigration soit important. Nous en sommes fiers. Le ministre dirait que les Canadiens ne veulent pas cependant que l'on profite de leur générosité. Si quelqu'un qui n'est pas vraiment un réfugié revendique le statut de réfugié et qu'un tribunal indépendant ne lui reconnaît pas le statut de réfugié—et, vous savez, nos taux d'acceptation au Canada sont plus élevés que dans tout autre pays—alors je crois que l'on devrait naturellement s'attendre à ce que cette personne soit expulsée, à moins qu'il y ait des circonstances spéciales dans son pays d'origine qui nous encouragent à ne pas le renvoyer. Comme vous le savez, cela se produit souvent. Le ministre est d'avis qu'il s'agit d'un facteur prépondérant.

[Texte]

As you say, the fact that a child was born in Canada, yes, entitles the child to Canadian citizenship, but it does not change the fact that the parent or both parents were found not to be refugees and therefore are not in need of Canada's protection.

Ms Mitchell (Vancouver East): It's very tempting, because I also have a riding in Vancouver East with a very high percentage of immigrants, and there are many questions I would like to ask on the immigrant side. However, I think our focus today is really to look at the Multiculturalism Act and how it's being applied to the Department of Immigration in this case, so I'll try to focus on that.

I can't help saying first of all that there are a number of things related to budget cuts about which we are very concerned. For example, the Canadian Jobs Strategy, as you know, affects a lot of immigrant training programs. Also, I understand that the training funds for UI people are being taken out of the same pot and that in turn is affecting the number of seats that are available for some of the new immigrants and the immigrant-serving agencies. That's one concern I had, and also the cuts to English as a second language.

• 1605

The ESL program, of course, was cancelled. I wondered if you had any comments on the impact of that. I think it is sad the only federal language-training program is targeted really to employment. It means families as a whole—and I am thinking of grandparents and mothers in the home—don't get the access they should have to language training, nor do children, as was mentioned earlier. That is seen as a provincial responsibility, I realize.

Mr. Juneau: I have to acknowledge that whereas I used to be on the employment policy side of Employment and Immigration, I now work on the immigration side, so I am not as familiar with the very difficult subject of the funding of our employment programs. But Ms Mitchell is right, there have been cuts to the Canadian Jobs Strategy.

I'm not certain what you refer to when you talk about UI cuts. As I understand it—but I would like not to be held to this—more funds are available for training out of the so-called UI developmental uses than there used to be. I would be glad to get back to the committee on that specific point.

To the extent that there are cuts in the Canadian Jobs Strategy, they are not directed at projects for immigrants; they are across-the-board cuts. You are absolutely right—you are knowledgeable—a number of local groups who work with immigrants, frequently immigrant women, take advantage of these programs. But the cuts are across the board and not directed at any particular client group.

[Traduction]

Comme vous le dites, le fait qu'un enfant soit né au Canada lui donne droit à la citoyenneté canadienne, mais cela ne change pas le fait que le parent ou les deux parents ne se sont pas vus reconnaître le statut de réfugié et que par conséquent ils n'ont pas besoin de la protection du Canada.

Mme Mitchell (Vancouver-Est): Moi aussi j'ai dans ma circonscription de Vancouver-Est un pourcentage très élevé d'immigrants, et il serait très tentant pour moi de poser des questions en ce qui concerne l'immigration. Cependant, je pense que nous sommes ici aujourd'hui pour examiner la Loi sur le multiculturalisme et la façon dont elle s'applique dans le cas du ministère de l'Immigration. Je vais donc tenter de m'en tenir à ces questions.

Je ne peux m'empêcher de dire tout d'abord qu'il y a certaines coupures budgétaires qui nous préoccupent beaucoup. Par exemple, la Planification de l'emploi, comme vous le savez, touche à de nombreux programmes de formation des immigrants. En outre, je crois comprendre que les fonds pour la formation des prestataires d'assurance-chômage proviennent du même poste du budget et que cela affecte le nombre de places disponible pour certains des nouveaux immigrants et les organismes qui desservent les immigrants. Voilà donc l'une de mes préoccupations, en plus des coupures au programme d'anglais langue seconde.

Évidemment, le programme de formation linguistique des immigrants a été aboli. Je me demande si vous avez des observations à faire sur les conséquences de l'abolition de ce programme. Je pense qu'il est malheureux que le seul programme de formation linguistique fédéral s'adresse en fait à l'emploi. Cela signifie que les familles—je veux parler des grands-parents et des mères au foyer, et leurs enfants—n'ont pas l'accès qu'ils devraient avoir à la formation linguistique, comme on l'a déjà mentionné. Je sais que l'on considère qu'il s'agit d'une responsabilité provinciale.

M. Juneau: Même si je travaillais auparavant avec le groupe emploi d'Emploi et Immigration Canada, je travaille aujourd'hui avec le groupe immigration, je dois reconnaître que je ne connais pas très bien la question très délicate du financement de nos programmes d'emploi. Mais M^{me} Mitchell a raison, il y a eu des coupures dans la Planification de l'emploi.

Je ne sais pas exactement à quoi vous faites allusion lorsque vous parlez des coupures au programme d'assurance-chômage. Si j'ai bien compris—mais je fais peut-être erreur—davantage de fonds sont maintenant consacrés au perfectionnement de la main-d'oeuvre. Je serai heureux de donner plus de détails au comité sur cette question plus tard.

Pour ce qui est des coupures dans la Planification de l'emploi, ces coupures ne visent pas les projets pour les immigrants; ce sont des coupures de portée générale. Vous avez absolument raison—vous vous y connaissez—un certain nombre de groupes locaux qui travaillent avec des immigrants, souvent des immigrants, profitent de ces programmes. Mais les coupures sont systématiques et elles ne visent pas un groupe client en particulier.

[Text]

You mentioned the elimination of the ESL program. A couple of years ago that might have been more embarrassing. Now Mr. Valcourt has been able to announce we will be spending an additional \$200 million on language training over four years on top of the base. So altogether it is close to half a billion dollars over the next four years, including the fiscal year to start now.

Ms Mitchell: That's targeted to job training, isn't it?

Mr. Juneau: No. I was going to come to that. ESL was worth about \$20 million a year from the federal point of view, I think. It was operated by another department. But we are now going to spend a lot more money than that.

The member is right that until now our language-training programs have been mainly oriented or designed for those who are destined for the labour market. But what Mrs. McDougall announced in October 1990, and what Mr. Valcourt specified in January of this year, is that we are going to abandon that restriction; 80% of the funds will be allocated to language training for general integration purposes and 20% will be allocated to language training for purposes of access to the labour market. So it will radically change the nature of the eligibility for the program. Mothers, grandmothers, as you suggest, will be eligible in a much more open way than they ever were.

We will increase the number of training seats for language training. As a result of the additional funds and as a result of the new eligibility, there will be an increase of over 100% over the next five years. We will have more than 60,000 additional training opportunities.

In the material I have circulated to the committee is a little flyer that summarizes the new language-training program. We're quite proud of the fact that we have broadened the eligibility considerably.

I might add that a very large number of women benefited from the programs as they are. The new programs come into place on June 1. Now there will be no question of limiting it to those who are destined for the labour market.

Ms Mitchell: I would like to get at some of the concerns about increasing racism in this country, and also things your department may or may not be able to do. I think we all are only too familiar, certainly in our ridings, with the kinds of telephone calls we get all the time: my son is unemployed, why are you letting those people in? "Those people" are always people of colour, in my riding coming from Asia. It is related, of course, to the increased immigration, and immigration in certain cities and certain neighbourhoods within those cities. It's also related, of course, to the recession and the real hardship people are having.

• 1610

I'm wondering what the immigration department is doing, by itself or in collaboration with other departments, to counteract this. I noticed, for instance, the Canada Employment and Immigration Advisory Council in their 1990

[Translation]

Vous avez mentionné l'élimination du programme de formation linguistique pour les immigrants. Il y a quelques années, cela aurait été peut-être plus gênant. Or, M. Valcourt a pu annoncer que nous allons consacrer 200 millions de dollars de plus à la formation linguistique, ce qui, ajouté au montant de base, totalise près de 1 milliard de dollars pour les quatre prochaines années, y compris le présent exercice qui commence.

Mme Mitchell: Ces sommes seront consacrées à la formation de la main-d'oeuvre, n'est-ce pas?

M. Juneau: Non. J'allais y arriver. Le programme de formation linguistique des immigrants valait environ 20 millions de dollars par année du point de vue du gouvernement fédéral. Il était administré par un autre ministère. Mais dorénavant, nous y consacrerons beaucoup plus d'argent que cela.

La députée a raison lorsqu'elle dit que jusqu'à présent nos programmes de formation linguistique ont été surtout orientés vers ceux qui se destinent au marché du travail. Mais ce que M^{me} McDougall a annoncé en octobre 1990, et ce que M. Valcourt a précisé en janvier dernier, c'est que nous allons abandonner cette restriction; 80 p. 100 des fonds seront consacrés à la formation linguistique pour l'intégration en général et 20 p. 100 seront consacrés à la formation linguistique pour l'accès au marché du travail. Cela va donc changer radicalement la nature de l'admissibilité au programme. Les mères, grands-mères, dont vous avez parlé, seront beaucoup plus admissibles qu'elles l'ont jamais été.

Nous allons augmenter le nombre de places en formation linguistique. Grâce aux fonds additionnels et à la nouvelle admissibilité, il y aura une augmentation de plus de 100 p. 100 au cours des cinq prochaines années. Nous aurons plus de 60,000 possibilités de formation additionnelles.

Dans la documentation que j'ai distribuée au comité, il y a un petit dépliant qui résume le nouveau programme de formation linguistique. Nous sommes assez fiers d'avoir considérablement élargi l'admissibilité au programme.

J'aimerais ajouter qu'un très grand nombre de femmes ont profité des programmes dans leur forme actuelle. Les nouveaux programmes entrent en vigueur le 1^{er} juin. Il ne sera absolument pas question d'en limiter l'accessibilité à ceux qui se destinent au marché du travail.

Mme Mitchell: J'ai un certain nombre de préoccupations au sujet du racisme croissant au pays et de certaines choses que votre ministère peut ou ne peut pas faire. Dans nos circonscriptions, nous recevons constamment des appels téléphoniques du genre: «Mon fils est au chômage, pourquoi laissez-vous entrer tous ces gens?» Dans ma circonscription, «ces gens» sont toujours des gens de couleur qui viennent d'Asie. On fait allusion, bien sûr, au nombre croissant d'immigrants dans certaines villes et certains quartiers de ces villes. Bien entendu c'est dû également à la récession et aux difficultés que cela entraîne pour les gens.

Je voudrais savoir comment le ministère de l'Immigration réagit. Dans son rapport pour 1990, le Conseil consultatif de l'emploi et de l'immigration recommande au gouvernement de lancer une campagne d'information consacrée aux

[Texte]

report recommended the government launch a public education program and pursue more vigorously a race relations program to ensure discrimination against immigrants does not exist.

I'd like to point out, Mr. Chairman, that this body—the advisory council—I understand has just been chopped by this budget. I'd also like to ask you what that group did and what's going to be the significance of no longer having it in existence.

Mr. Juneau: There are a couple of things I'd like to say. One is that—and I'll try not to forget any of the points of the question—when we held consultations around the country on the five-year plan—we did that in the course of 1990—we did two things. We wanted to not just seek the views of people on what the immigration levels ought to be, but we wanted to provide information on the immigration programs.

So in each of the eight cities where we held the major consultations and in the several dozens of more local sites where we held consultations, we made material available to the participants on, particularly, the economic benefits of immigration. We made survey material available to the participants as well so they'd be aware of the views of Canadians.

We have since produced a fair amount of material to improve the ability of front-line workers to work with newcomers and to be more sensitive to their needs. I've included the table of contents of one of our working documents in the material I've circulated.

It'll sound bureaucratic to you, but race relations campaigns really are the responsibility of the Department of Multiculturalism and Citizenship. I believe they will be talking to you later this afternoon about their own plans, which we are of course aware of because we meet with them frequently. We sit on some of their committees; they sit on some of ours. But truly, in terms of the division of responsibility, it comes to them.

We are of course aware of the kinds of reactions you describe: "my son is unemployed". . . The mail the minister gets is not pretty and it's my people who frequently have to answer them, so I have a very good feeling for the kind of reaction you get in your riding, for instance.

I believe, from the immigration department's point of view, the proper attitude for us, given the division of labour between ourselves and Multiculturalism and Citizenship, is to do a few things: to make sure we disseminate information on the benefits of immigration, but also to demonstrate as much competence as possible in the management of the immigration program, in making sure those who should come in, come in, and those who shouldn't, do not; to be as fair as possible, as Mr. Karygiannis was suggesting, in the treatment of refugee claimants; and to make sure the proper consequences follow when people do not qualify.

I think if we can do a good job there, Canadians will find it easier to accept the immigrants who do come in.

Ms Mitchell: I wonder if I can just go back to one statement you made. You were saying that, really, race relations programs or inter-cultural programs are the responsibility of the Department of Multiculturalism and Citizenship.

[Traduction]

relations raciales afin de supprimer dans toute la mesure du possible la discrimination à l'endroit des immigrants.

Or, il paraît que le budget du Conseil consultatif vient justement de subir des coupures. Quels seront les effets de la disparition du Conseil?

M. Juneau: Les consultations que nous avons menées dans tout le pays en 1990 au sujet du plan quinquennal visaient d'une part à déterminer quels niveaux d'immigration l'opinion publique est prête à accepter et d'autre part à informer cette même opinion publique au sujet des programmes d'immigration.

Les consultations ont donc eu lieu dans huit centres urbains ainsi que dans une douzaine d'autres endroits, consultations au cours desquelles nous avons cherché à expliquer les avantages économiques que nous retirons de l'immigration. Les résultats de différents sondages ont également été remis aux participants de façon à ce qu'ils puissent avoir une idée plus précise de la façon dont l'opinion publique envisage la question.

Par ailleurs nous avons rédigé toute une série de brochures explicatives à l'intention des agents chargés d'accueillir les immigrants. Vous trouverez parmi les documents que nous avons fait distribuer la table des matières d'un de nos documents de travail.

Même si cela peut vous paraître bureaucratique, il n'en reste pas moins que les campagnes d'information sur les relations raciales relèvent de la compétence du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Le ministère va exposer ses plans cet après-midi, plans que nous connaissons d'ailleurs parfaitement car nous collaborons étroitement avec eux. Mais en principe ce genre de campagne relève de leur compétence.

Comme mon ministre reçoit un abondant courrier auquel nous devons répondre, je suis parfaitement au courant des sentiments souvent exprimés par les personnes qui s'imaginent que les problèmes sont imputables aux immigrants, sentiments exprimés comme vous nous l'avez dit par un certain nombre d'électeurs de votre circonscription.

J'estime qu'il incombe au ministère de l'Immigration d'expliquer d'une part les avantages de l'immigration et d'autre part de nous assurer que nos critères d'immigration soient respectés, d'examiner attentivement toutes les demandes d'asile politique et de veiller à ce que les personnes dont les demandes ont été rejetées soient reconduites à la frontière.

Si nous parvenons à remplir ces conditions, je pense que les Canadiens feront un meilleur accueil aux immigrants.

Mme Mitchell: Vous venez de nous expliquer que les programmes visant à améliorer les relations raciales sont du ressort du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

[Text]

Under the Multiculturalism Act every department is responsible to deal with issues that involve racism. I think that's one of the problems we're finding with this act; they kind of departmentalize too much. I'm wondering, for example, what you're doing to train your staff in sensitivity to multicultural issues and particularly to people from different backgrounds, and how this is really becoming part of the systemic change in your department.

Mr. Juneau: I'd like to come back to the last element of your question, which was with respect to the Canada Employment and Immigration Advisory Council. You note this was a decision made in the budget. Decisions made in the budget are decisions made in the budget. What can I tell you?

• 1615

I would say, though, that we are very happy with our record in Immigration over the last couple of years, in our consultations with various groups, for all of the policy changes that we have introduced.

Ms Mitchell: That council was useful to you in planning, wasn't it?

Mr. Juneau: My point is that as a department, quite apart from the existence of the advisory council, we ourselves spend an enormous amount of time, from the minister on down, consulting with individual groups about what we do. So in its wisdom, the government decided to abolish the council. I am saying that it will not change what I believe is an important cultural development in our department; namely, that we do not make a lot of decisions now without extensive consultations. I would be happy to give you examples.

On your observation about the difficulty with the Multiculturalism Act, I obviously let my colleagues from that department comment on whether they have some difficulty in implementing it, but I think that in Immigration we have shown sensitivity to this over the last 20 years. The program did not used to be universal. It is now universal. We try to operate it. It is said directly; we are not just trying to follow what the Charter tells us to do. Right in our own act we have a clause that commands that there not be any discrimination. I think there is any number of ways in which we have therefore discharged the obligation under the Multiculturalism Act.

With respect to the training of our staff, we have been in the business of cross-cultural training for several years now and we have a dedicated training unit on River Road, in Vanier, where we have some specialized training for cross-cultural purposes. I would like to ask Steve Neiman to take a few minutes to tell you exactly what the answer to your question is, because that is what he does.

Ms Mitchell: Is that available throughout Canada or just in Ottawa?

Mr. Steve Neiman (Project Officer, Immigration Training, Human Resource Management, Department of Employment and Immigration): It is available throughout Canada, because all of our training is centralized here in Ottawa, I would say since 1987, so that anybody who has been hired at Immigration has come to Ottawa to receive his training.

[Translation]

Or, aux termes de la Loi sur le multiculturalisme, tous les ministères doivent s'attaquer au racisme. Il me semble justement que cette dispersion des responsabilités constitue une lacune de la loi. J'aimerais savoir ce que vous faites pour sensibiliser votre personnel à ces problèmes de multiculturalisme afin de pouvoir mieux traiter les personnes d'origine différente et ce, afin de changer radicalement les attitudes de votre personnel.

M. Juneau: Je vous ferai tout d'abord remarquer qu'en ce qui concerne le Conseil consultatif de l'emploi et de l'immigration, la décision avait été prise dans le budget et nous n'y pouvons donc rien.

Nous nous félicitons des résultats obtenus depuis deux ans en ce qui concerne l'immigration grâce notamment aux nouvelles orientations mises en oeuvre et aux diverses consultations qui ont eu lieu.

Mme Mitchell: Le Conseil vous a permis de mieux planifier vos travaux.

M. Juneau: Nous avons tous, à commencer par le ministre, consacré beaucoup de temps à consulter toutes sortes de groupes pour essayer de dégager des solutions. C'est le gouvernement qui a décidé de supprimer le Conseil. Mais cela ne changera rien à notre nouvelle façon de procéder, à savoir que la plupart de nos décisions sont prises à l'issue de longues consultations. Je peux vous citer toute une série d'exemples.

Je ne sais pas si le ministère du Multiculturalisme a du mal à mettre en oeuvre les dispositions de la loi; toujours est-il que notre ministère a toujours été sensible à cet aspect du problème. Notre programme est maintenant devenu universel, ce qu'il n'était pas auparavant. Nous ne nous bornons pas à appliquer les dispositions de la Charte, mais en outre nous veillons à appliquer la disposition de notre propre loi qui interdit toute discrimination. J'estime donc que nous respectons les dispositions de la Loi sur le multiculturalisme.

En ce qui concerne la formation de notre personnel, cela fait plusieurs années que nous lui assurons une formation multiculturelle dans notre centre de formation spéciale de River Road à Vanier. M. Steve Neiman qui est un spécialiste dans ce domaine pourrait vous donner plus de détails.

Mme Mitchell: Est-ce que ce genre de formation est offerte uniquement à Ottawa ou ailleurs au Canada?

M. Steve Neiman (agent de projet, Formation aux fins de l'Immigration, Gestion des ressources humaines, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Depuis 1987, la formation est centralisée à Ottawa si bien que toutes les personnes embauchées sont formées ici à Ottawa.

[Texte]

Now, an integral part of all this orientation training is that they get exposed to three or four days of cross-cultural training. That has been built into our training since about 1986. Before I came here, I looked at some statistics to see how many people would have been trained in cross-cultural training over the last couple of years, and it has been about 550 to 600 of our staff. These are front-line officers and clerks who deal with the public, who deal with immigrants and visitors. About 600 have been trained just in the last 3 years alone.

So it is a built-in part to all the core orientation programs, three to four days of cross-cultural awareness.

Mr. Bosley (Don Valley West): I am intrigued in terms of the awareness of the value of the immigrants program that was mentioned earlier. Back when I sat on a municipal council, which was about 438 years ago, we had the welfare side of the municipality do a study. Price Waterhouse or one of the accounting companies was asked to do an independent evaluation of who a) was abusing welfare, and b), were they native born or not. It was an interesting kind of thing. We suspected the result was what it was, which was that by far, on a per capita basis, it was native-born Canadians who were abusing the welfare system more than immigrants.

Now, if you said that to my constituents today, they would not believe it, because of exactly the thing that Ms Mitchell is talking about, the perception that people somehow come to this country or came into this country illegally and somehow were allowed to stay, etc.

Do you have any statistical evidence when you present these stories? We have always talked about the value of immigration to this country. We know every time there is an increase in immigration, there is a boost to the economy. But that is not enough any more. We need more than that in order to explain, more than simply the economic benefits. People have a perception of immigrants that, in my view, is quite frankly wrong, but they have it. What can we do to turn that around? What have you got to help us with that?

Mr. Juneau: It's the same as the earlier, very difficult question. I agree with you that simply disseminating results on the economic benefits of immigration doesn't necessarily do the trick, although they're there. We made them widely available at the time of our consultations in the course of 1990, and I would be glad to provide this committee with copies. I did not bring any with me.

We are doing a number of other things, probably not enough. You ask an official like me a question like that and you get this kind of an answer. We're spending a lot of money with Statistics Canada to construct what is called a longitudinal file. The big problem with this business is you can take snapshots over time, but you don't know how individuals develop.

Obviously we are not going to follow individuals, but using Statistics Canada techniques, so nobody's private lives are at stake here, we will be able to see how well immigrants do over time, and then we'll really be able to make the kinds of points now based on more partial evidence. We have begun to use the data from Statistics Canada.

[Traduction]

Depuis 1986, la formation comprend trois ou quatre jours de formation multiculturelle. Ainsi, au cours des deux dernières années, 600 de nos agents environ ont suivi ces cours. Il s'agit d'agents qui ont à traiter avec les immigrants et les visiteurs. Environ 600 de ces agents ont suivi nos cours de formation au cours des trois dernières années.

Nos programmes d'orientation comportent donc trois ou quatre jours de sensibilisation aux problèmes culturels.

M. Bosley (Don Valley-Ouest): Je me demande dans quelle mesure les gens se rendent compte de l'importance des programmes d'immigration. Lorsque je siégeais au Conseil municipal il y a de cela bien des années, on avait invité Price Waterhouse à faire une étude pour déterminer quel était le nombre de personnes touchant l'assistance sociale sans y avoir droit et sur ce nombre combien de personnes étaient nées au Canada et combien à l'étranger. Or les résultats de cette étude ont confirmé notre sentiment à savoir que toute proportion gardée, les Canadiens étaient bien plus nombreux que les immigrants à obtenir de l'assistance sociale sans remplir les conditions requises.

De nos jours, les gens ne vous croiraient pas si on le leur disait car ainsi que M^{me} Mitchell l'a fait remarquer tantôt, l'opinion publique a le sentiment qu'on permet aux immigrants illégaux de rester au Canada et qu'ils en profitent.

Il faudrait essayer d'avoir des chiffres à l'appui de ce que nous avançons. Il est un fait avéré que l'immigration profite à notre pays et que chaque nouvelle vague d'immigration a contribué à notre économie. Mais de nos jours cela ne suffit plus pour convaincre l'opinion publique du bien-fondé de notre politique d'immigration. Que faut-il faire à votre avis pour changer la façon de voir les choses sur cette question? Avez-vous des conseils à nous donner?

M. Juneau: C'est une question extrêmement complexe. Il est vrai qu'il ne suffit plus de nos jours de faire connaître les avantages économiques de l'immigration ainsi que nous l'avons fait notamment lors de notre campagne de consultation de 1990; je pourrais vous faire d'ailleurs parvenir quelques exemplaires de ces documents.

Nous essayons de prendre toutes sortes de mesures qui ne sont manifestement pas suffisantes. Statistique Canada est en train de faire une étude à long terme à notre demande. Mais il est bien entendu impossible de suivre des cas individuels pendant de nombreuses années.

Grâce aux méthodes mises en oeuvre par Statistique Canada, nous pourrions suivre l'intégration et la réussite des immigrants sans pour autant porter atteinte à leur vie privée, ce qui nous permettra d'apporter des faits mieux étayés à l'appui de nos affirmations. Nous avons donc commencé à utiliser les chiffres fournis par Statistique Canada.

[Text]

C'est presque au point.

We are nearly there, and we've generated a tremendous amount of interest on the part of provincial governments who want to make the same kinds of points you're alluding to. So from a research point of view, it is quite an interesting development. That's the way to do business if you want to make available some data. In the labour market business, it's been available for a long time.

One of the difficulties in this area is that the data we're dealing with is provincial data and, in Ontario, as you know, local, county, or regional data. So it is taking some time so that we can work with it. But we have increasingly close but obviously informal links at the regional level, particularly with Metro Toronto, for instance, on the control side of our job and also on the settlement and integration side.

I only have one copy here, but we've done quite an exhaustive study on the extent to which immigrants integrate into Canadian society as a result of some work that a Cabinet committee directed us to do a couple of years ago.

We found that if you look at most measures such as political integration—do newcomers participate in politics—economic integration, social—do they intermarry—cultural integration—we found through the available evidence and literature, as university professors have done, that immigrants integrate into Canadian society a lot better than a lot of people think, and certainly a lot better than in many other countries.

Mr. Karygiannis: Is there any possibility that copies could be made available to members?

Mr. Juneau: I can leave this one.

Mr. Karygiannis: No, I mean can one be mailed to the rest of the members within the House?

Mr. Juneau: Sure.

Mr. Karygiannis: That will help some of us a great deal.

Mr. Juneau: So you would like me to mail it to members of the committee or to deposit copies with the clerk who will circulate some?

Mr. Karygiannis: Fine.

Mr. Juneau: I guess, as a last point, we're always trying to improve our ability to provide information on the nature of the immigration program. This is not a great day to be talking about additional publications, but we will have another round of efforts on this.

If the committee is interested, I'm sure my colleagues from the Department of Multiculturalism have some thoughts on this. Changing perceptions—and as politicians you probably know this a lot better than bureaucrats do—is very, very difficult to do, but we'll continue to do the kind of work I've referred to.

Mr. Bosley: What evaluations are done of the business investment program?

Mr. Juneau: There is an evaluation under way now, done by colleagues of mine in another sector of the department. We're doing it in parallel with the Quebec government, which runs its own program.

[Translation]

They are practically ready.

Les autorités provinciales s'intéressent d'ailleurs vivement à nos travaux car elles voudraient également lancer ce genre de campagne d'information. C'est d'ailleurs la seule façon de procéder pour obtenir des données valables et cela se fait déjà depuis longtemps en ce qui concerne la main-d'oeuvre active.

Mais comme il s'agit de données recueillies aux niveaux provincial et local, tout cela prend du temps. Nous avons d'ailleurs réussi à établir des liens étroits avec l'administration du grand Toronto pour obtenir plus de données en ce qui concerne le contrôle et l'établissement et l'intégration des immigrants.

Une étude détaillée sur l'intégration des immigrants dans la société canadienne a été effectuée il y a deux ans à la demande d'un comité du Cabinet.

Or tous les faits recueillis démontrent sur tous les plans que les immigrants s'intègrent bien mieux au Canada que dans bon nombre d'autres pays, s'agissant aussi bien d'intégration politique que d'intégration économique, sociale et culturelle.

M. Karygiannis: Pourriez-vous nous remettre un exemplaire de cette étude?

M. Juneau: Vous pouvez avoir le mien.

M. Karygiannis: Mais est-ce que vous pourriez en envoyer un exemplaire à tous les députés?

M. Juneau: Certainement.

M. Karygiannis: Ce sera très utile.

M. Juneau: Je peux les expédier aux membres du comité ou bien adresser tous les exemplaires au greffier qui vous les remettra.

M. Karygiannis: Parfait.

M. Juneau: Nous faisons toujours de notre mieux pour fournir un maximum de renseignements au sujet de nos programmes d'immigration, et même si l'austérité est à l'ordre du jour, nous ferons quand même encore un petit effort.

Vous pourrez d'ailleurs interroger mes collègues du ministère du Multiculturalisme à ce sujet, si cela vous intéresse. En tant que politiciens, vous savez encore bien mieux que moi à quel point il est difficile d'infléchir l'opinion publique. Ce qui ne doit pas nous empêcher de poursuivre nos efforts.

M. Bosley: Est-ce que vous avez évalué le programme des investissements?

M. Juneau: Une évaluation est en cours en collaboration d'ailleurs avec les autorités du Québec qui ont leur propre programme.

[Texte]

Mr. Bosley: Are they public?

Mr. Juneau: They're not public yet.

Mr. Bosley: Will they be made public when they are done or are they for internal purposes?

Mr. Juneau: I think they are not normally made public, but they are normally accessible.

You should also know—and I can say this because the minister has said it publicly himself—that the minister has asked for a review of the business investor program quite apart from the formal evaluation we do, which follows the standard approach of evaluation. We have had people talking to the private sector and the provincial governments across the country over the last couple of weeks because the minister is quite interested in improving the investor program. He will soon be considering where he wants to take the program.

• 1625

Mr. Bosley: When I was reading the numbers you handed out, that's the one category in which you haven't managed your target. I think that was the language we used to use in the department once. You hadn't reached the program target level for investor immigrant applicants.

Mr. Juneau: What were you looking at?

Mr. Bosley: I was reading your tables: 1991 plan, 1991 estimated business immigrants for 1991, 4,500 with spouses and dependents of 14,000 compared to a plan of 7,000 and 21,000. That's had a lot to do with boosting parts of the country's economy. Mrs. Mitchell can speak to that better than I can because it's had a huge effect in Vancouver, I know, and some in Toronto. Some of us are supporters of it as long as it doesn't turn into a program that four years later, like other programs, turns out to be a whole series of press stories about abuse. I want people to be invited to come to this country and help us to create businesses and jobs, provided they're real businesses and real jobs.

It is in my constituency that a particular lawyer once lived, whom I don't have to mention to you, and all 47 lived at that one address. I don't have to tell you. You know exactly who I mean. We're therefore keen in seeing the program protected, provided it is real. Just as we need to be able to demonstrate to our constituents the value of immigration, we are going to need to be able to demonstrate the honesty of that program, because some of us want it to continue.

Mr. Juneau: Mr. Chairman, I think those are exactly Mr. Valcourt's views. He's had us do quite a bit of analytical work and consultations over the last couple of months so he can consider his options to achieve the result that you suggest ought to be achieved.

I'd like to make a couple of comments on the disparity between what we planned to achieve and what we actually achieved. The Immigration Act provides that the minister can announce in the House every year how many immigrants the

[Traduction]

M. Bosley: Les résultats ont-ils été rendus publics?

M. Juneau: Non pas encore.

M. Bosley: Mais est-ce qu'ils doivent être rendus publics en principe?

M. Juneau: Non, mais on peut toujours les consulter.

Le ministre a d'ailleurs fait savoir qu'en plus de l'évaluation ordinaire, il a demandé que le point soit fait tout particulièrement sur le programme des investissements. Nous avons donc depuis quelques semaines consulté le secteur privé ainsi que les autorités provinciales car le ministre tient à améliorer ce programme qui devrait être remanié sous peu.

M. Bosley: D'après vos propres chiffres, c'est la seule catégorie pour laquelle vous n'avez pas rempli vos objectifs. En effet, les objectifs pour les candidats à l'immigration prêts à investir au Canada n'ont pas été remplis.

M. Juneau: De quoi parlez-vous?

M. Bosley: Je regarde vos propres tableaux: plan pour 1991, alors que vous vous étiez fixés des objectifs de 7,000 et 21,000 personnes au titre des immigrants dans la catégorie hommes d'affaires et personnes à charge, 4,500 et 14,000 seulement sont venues s'établir au Canada. Or cela a des répercussions directes sur le développement économique de certaines régions du pays. M^{me} Mitchell est d'ailleurs mieux placée que moi pour en parler car l'effet a été énorme à Vancouver et dans une moindre mesure à Toronto. C'est en principe un excellent programme, mais à condition qu'il ne débouche pas sur des scandales quelques années plus tard comme cela est déjà arrivé. C'est une excellente idée d'inviter les hommes d'affaires à venir s'établir au Canada pour créer des entreprises et des emplois, mais il faut que ce soit sérieux.

Vous avez certainement entendu parler de cet avocat de ma circonscription qui avait 47 autres personnes domiciliées à son adresse. C'est donc un excellent programme, mais à condition qu'il n'y ait pas d'abus. Il s'agit donc non seulement de convaincre l'opinion publique du bien-fondé de l'immigration en général mais également de l'intérêt que nous avons à faire venir des hommes d'affaires, étant bien entendu que cela ne donne pas lieu à des abus.

M. Juneau: C'est tout à fait l'avis de M. Valcourt qui nous a incités à examiner ce dossier de très près de façon à ce qu'il soit en mesure de remplir les objectifs que vous venez d'évoquer.

Quelques mots en ce qui concerne l'écart entre les objectifs et les résultats obtenus. Aux termes de la Loi sur l'immigration, le ministre peut à chaque année annoncer à la Chambre le nombre d'immigrants qui seront admis au

[Text]

government thinks the country should receive the following year, but that's about the only authority the legislation gives to the minister. It doesn't provide the legislative tools to actually fine-tune it to say it's 7,000 business immigrants and not one more, not one less. We don't have that, and that's a matter of concern for the minister.

The specific reason for the shortfall in business immigrants, I think, is an administrative difficulty that centres on the fact that the post in Hong Kong is extremely busy and faces tremendous pressures in all categories. Contrary to popular perception, if I can just expand on this for a minute, the immigrants who come from Hong Kong fall in all four categories, broadly speaking: families; independents; business immigrants; and refugees, those that are selected in the camps. It's the largest immigration office the Department of External Affairs runs. It has a lot of work to do, and it has to respect the priorities that are assigned to the program. Business immigrants perhaps don't have the priority in processing they ought to have, and the minister also intends to do something about that.

Mr. Bosley: If it's possible to get a country breakdown of the business immigrants, that would interest me.

Mr. Harb (Ottawa Centre): First, I would like to thank the gentleman for making this excellent presentation. I'm sure he's gone beyond the call of his duties to answer some of the questions, many of which I believe are policy questions. He is doing a great job at it.

• 1630

The question I want to ask concerns staffing at Employment and Immigration. It is a strong belief in the community that there is a shortage when it comes to staffing. Many immigrants in the Ottawa area, for instance, have to line up as early as 7 a.m. in order to get on to ask a question or so. The quality of service seems to be deteriorating tremendously over the years. It is not because the people aren't working hard. I believe there simply is not enough staffing at Employment and Immigration.

Have you or someone else in your department approached the minister to increase staffing? We are charging those applicants \$350 per application or so. We should at least be providing them with the services, which many people say they are not receiving.

Mr. Juneau: I appreciate the member's nice words. I am actually more comfortable answering questions on policy, since I am the ADM for policy. I am not all that familiar with actual operations and specific cases and matters related to that. But I do represent the department here, so I will do my best. If the committee is interested in discussing operations, I'm sure my colleagues on the operational side would be happy to talk to you.

We have made some important changes in this area. Much of our business now is done through the mail, so there are, I am told, anyway—and I hate to say this in front of a group of MPs, who usually know a lot more about what's going on... But there are not supposed to be line-ups. In Toronto, there are not the kinds of line-ups there used to be. You do not have to line up, for instance, to renew all kinds of applications or all kinds of documents. You do not have to line up. You can do it through the mail.

[Translation]

Canada l'année suivante. Mais la Loi ne stipule pas quel doit être par exemple le nombre exact d'hommes d'affaires admis parmi ces immigrants, et c'est une question qui préoccupe le ministre.

Le déficit à la catégorie hommes d'affaires est sans doute dû à des difficultés d'ordre administratif, notre mission à Hong Kong étant terriblement débordée. Contrairement à ce que les gens s'imaginent, les immigrants originaires de Hong Kong relèvent de quatre catégories, à savoir les familles, les indépendants, les hommes d'affaires et les réfugiés choisis dans les camps. Notre service d'immigration à Hong Kong est le plus important de tous. Il est donc débordé de travail et il est en outre tenu de respecter les priorités établies par le programme. Or, la catégorie hommes d'affaires ne figure pas en tête des priorités, ce que le ministre compte justement revoir.

M. Bosley: Est-ce que vous pourriez nous fournir un tableau des immigrants hommes d'affaires selon leur pays d'origine?

M. Harb (Ottawa-Centre): Je voudrais tout d'abord remercier le témoin de son excellent exposé et de tout ce qu'il a fait pour répondre à nos questions. Il fait du très bon travail.

Les gens ont l'impression que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration manque de personnel. Ainsi à Ottawa, les immigrants sont souvent obligés de faire la queue dès 7 heures du matin pour obtenir des renseignements. La qualité des services baisse constamment depuis des années, non pas par la faute des agents qui travaillent dur mais simplement parce qu'ils ne sont pas assez nombreux.

Est-ce qu'il a été question d'augmenter les effectifs? Les candidats à l'immigration doivent payer 350\$ pour soumettre leur dossier et ils pourraient normalement s'attendre à recevoir des services ce qui n'est pas toujours le cas.

M. Juneau: Je vous remercie de vos aimables paroles et je vous ferai remarquer qu'en ma qualité de sous-ministre adjoint chargé de la politique, je suis tout à fait libre d'en parler. Par contre, je ne suis pas vraiment au courant du fonctionnement du ministère ni à plus forte raison des dossiers qui peuvent poser problèmes. Mes collègues se feront certainement un plaisir de vous répondre.

Notre travail se fait maintenant en grande partie par la poste si bien qu'en principe il ne devrait pas y avoir de longues queues. Je sais qu'à Toronto notamment les files d'attente ne sont plus aussi longues qu'elles l'étaient par le passé. Maintenant il suffit d'envoyer par la poste les demandes de renouvellement de divers documents si bien qu'il ne faut plus faire la queue.

[Texte]

As it happens, I gather both the clients and our staff have mixed views on this. Our staff are relieved they can do their business without hundreds of people staring at them. On the other hand, our staff are in the business because they like to talk to people. Similarly, I think clients are relieved they don't have to line up, but frequently clients would like to have a face-to-face conversation.

At a time of government down-sizing, at a time when we are asked to do more with less, we do have to be looking at techniques such as mail-in. We have introduced mail-in on a very large scale, so the kinds of line-ups that are frequently referred to do not normally exist.

You asked me whether we have gone to the minister with requests for more staff. I guess you will know it is a good practice for officials not to tell standing committees what requests they make of their ministers.

In any event, it's not to one's minister one goes for increased staff, it's to the Treasury Board Secretariat. You can imagine how sympathetic they might be to requests for more staff. This is not a great time for this, although in the immigration business we have not done badly, if you were to look at the main estimates. I don't have the numbers with me. They will be coming out shortly. If you have a historical perspective, you will see we have not done badly on that front.

We have also done a great deal of work—and we would be happy to provide you with material or to suggest the names of some of my colleagues who might come to talk to you—on how we do business at the local level and how we provide service. At one point we mobilized the best CIC managers in the country. Al Thiessen, from the Vancouver CIC, for instance, was involved in that task force. They were assigned full-time to a thorough review of the way we did business in the so-called "inland" CICs. I believe some of the results are beginning to show. We've done surveys with our public affairs colleagues of the degree of satisfaction of our clients, and the satisfaction level has been shown to be very high.

You can press me more, if you like, but I would be really beyond my own territory, since I am on the policy side of the department.

Mr. Harb: The second question is a policy one. It deals with visible minorities in your department. The 1988 figures announced four years—and I presume it's worse now. . . in 1988, out of 23,357, you had only 554 members of visible minorities. Why are so few visible minorities in Employment and Immigration?

• 1635

The second part to it is, who are these people? Are they secretaries, clericals? Do you have any idea whether they occupy any higher position? Also, are there any plans to increase the percentage of visible minorities in Employment and Immigration?

Mr. Juneau: I can't speak on behalf of Employment and Immigration as a whole. I believe my colleague, Louise Holmes, from the human resources group of CEIC, spoke to this committee a couple of days ago. But I can give you some numbers in respect of Immigration at headquarters. These are not numbers that will impress you, but I will give them to you.

[Traduction]

Les avis sont d'ailleurs partagés au sujet de ces nouvelles méthodes. D'une part nos agents peuvent travailler tranquillement à l'abri des regards et d'autre part il y en a qui aiment justement pouvoir parler aux gens. Du point de vue des immigrants, s'ils se réjouissent de ne plus être obligés de faire la queue, dans certains cas ils préféreraient peut-être discuter de vive voix avec un agent.

Nous avons donc été obligés d'avoir recours à la poste pour réduire nos effectifs et réaliser les économies exigées par le gouvernement. Donc, en principe, les longues files d'attente doivent être une chose du passé.

Par ailleurs, les cadres supérieurs n'ont pas pour habitude de dévoiler aux comités le contenu des requêtes qu'ils adressent au ministre.

De toute façon, il faut s'adresser au Conseil du Trésor et non pas au ministre pour obtenir des effectifs supplémentaires. Vous vous imaginez d'ici comment nous serions reçus. Je dois d'ailleurs dire que sur ce rapport, le service d'immigration n'a pas tellement à se plaindre comme vous pourrez le constater par vous-mêmes dans le budget des dépenses.

Nous avons par ailleurs examiné la façon dont les services doivent être assurés au plan local et si vous y tenez, je peux vous remettre le nom de mes collègues qui pourront vous en parler plus en détail. Nous avons réuni les meilleurs directeurs des CIC du pays, entre autres Al Thiessen du CIC de Vancouver qui a participé au groupe de travail chargé d'étudier la façon dont les CIC dits «intérieurs» fonctionnent. D'après ses travaux, la clientèle serait très satisfaite de la qualité des services rendus.

C'est tout ce que je peux vous dire à ce sujet car en principe je m'occupe de la politique du ministère.

M. Harb: J'y arrive justement. En 1988, sur 23,357 employés, 554 seulement appartenaient aux minorités visibles et j'imagine que la situation ne s'est guère améliorée. Comment se fait-il que ces chiffres soient si bas?

Je voudrais également savoir quels postes ces personnes occupent. Est-ce qu'il y a uniquement des secrétaires ou occupent-elles également des postes plus importants? Qu'est-ce que vous comptez faire pour augmenter le pourcentage de personnes appartenant aux minorités visibles et travaillant pour Emploi et Immigration?

M. Juneau: Ma collègue, M^{me} Louise Holmes, chargée des ressources humaines, a comparu devant le comité il y a deux jours. Je ne sais pas ce qu'il en est de la totalité du ministère, mais je vais essayer de vous donner quelques détails sur la situation à notre bureau central, même si les chiffres ne sont pas brillants.

[Text]

On the policy side, if one looks at the numbers of people who self-identify themselves as belonging to a visible minority, we score 3%, which is not high enough, but higher than the number you cited. In total at Immigration headquarters we score 2%, which obviously is not high enough. Now, these are self-identified.

The numbers I have in front of me show that the number of people in the policy shop who have self-identified themselves is lower than what I know to be the facts. I believe this committee had a discussion with the Secretary of the Treasury Board on the factor that is traditionally used to take into account this problem. This is again not my territory, but I can see Ian Clark's point, as I know for a fact that there are more than what these numbers suggest in my group.

You asked me what they are. In the policy shop they are PM-level officers. In the management group, I have to say there are very few visible minorities. I do not know whether they have chosen to self-identify. But I won't go into it in any more detail as I don't have the names in front of me.

You also asked me what we are going to do about this. We are in the final stages, much to the relief of our staff, of a reorganization in Immigration headquarters. The final stages are the staffing stages. From the deputy minister on down, we have been strongly encouraged to make sure we are generally staffing the positions through competition. We've been asked to make sure that members of visible minorities are approached to participate in the competitions.

You are also aware, of course, that the Public Service Commission has programs to encourage the recruitment of visible minorities, and on occasion we have taken advantage of that program. In one case quite successfully, I might add.

Mr. Harb: I was also a municipal politician, and the City of Ottawa did a survey and they identified people who were visible minorities as people with glasses, or people who have dark hair, like myself. They identified me as a visible minority. It went on and on and on. Even after I was elected as a Member of Parliament I was identified as a visible minority. I'm wondering whether the definition within Employment and Immigration is similar to that of the one I was just speaking of, or is there a specific definition of what a visible minority in fact is?

Mr. Juneau: I'm afraid you've got me there. I couldn't tell you what the official definition is that we use. Because we're the department that's responsible for employment equity, not inside the Public Service but in respect of the federally regulated private sector, we use the standard definition right across our programs. But if you asked me to give it to you, I would make a fool of myself.

Mr. Harb: If you have that, I would appreciate receiving it. I'm curious.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Il semble que M. Bosley vous a donné la définition. Madame Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much.

I know our time is about up, but I have one final question, and it has to do with policy.

[Translation]

Notre personnel compte 3 p. 100 de personnes qui se disent appartenir aux minorités visibles, ce qui n'est peut-être pas beaucoup, mais quand même supérieur au chiffre que vous avez cité. Au bureau central de l'Immigration, les minorités visibles ne représentent que 2 p. 100 des employés, ce qui n'est pas suffisant de toute évidence. Il s'agit de ceux qui se disent appartenir aux minorités visibles.

Or, le nombre de personnes se disant appartenir aux minorités visibles est inférieur au nombre de ceux qui le sont effectivement. Vous avez discuté de ce problème justement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor. La question n'est pas vraiment de ma compétence, mais toujours est-il que ces chiffres ne correspondent pas vraiment à la réalité.

Il y a des agents de catégorie CP mais parmi les gestionnaires, il est exact que les représentants des minorités visibles sont rares. Peut-être que certains ne se disent pas appartenir aux minorités visibles. C'est tout ce que je peux dire à ce sujet.

Par ailleurs notre bureau central est justement en pleine réorganisation, ce dont nos employés se félicitent d'ailleurs. En principe, tous les postes doivent être attribués sur concours et nous allons essayer de convaincre les membres des minorités visibles de participer à ces concours.

La Commission de la fonction publique a également pris des mesures pour encourager le recrutement de personnes appartenant aux minorités visibles, ce qui nous a justement permis de recruter notamment un candidat.

M. Harb: Dans une enquête effectuée par la ville d'Ottawa, les personnes appartenant aux minorités visibles sont décrites comme étant des personnes portant des lunettes ou encore des personnes ayant les cheveux sombres comme moi. Ainsi, moi je faisais partie des minorités visibles. Ainsi je suis considéré comme appartenant aux minorités visibles même si je suis maintenant un député. Je voudrais savoir quelle est la définition retenue par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration pour les personnes appartenant aux minorités visibles.

M. Juneau: Je m'excuse, mais je ne sais pas quelle est la définition officielle utilisée. Etant donné que nous sommes chargés d'assurer l'équité en matière d'emploi non pas dans la fonction publique mais dans le secteur privé où s'applique la réglementation fédérale, nous utilisons une définition standard que je serais malheureusement incapable de vous citer.

M. Harb: Vous pourriez peut-être nous la faire parvenir.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: Mr. Bosley gave you the definition. Ms Mitchell, you have the floor.

Mme Mitchell: Merci.

Je voudrais vous poser une dernière question au sujet de la politique.

[Texte]

I'm very concerned about the new policy regarding domestics coming to Canada. It sets what I would say is a very unfair educational level, higher than the average Canadian, since I think 60% of our students don't finish grade 12.

• 1640

For many of the people who come as domestics, who happen to be mostly women—even though they may not eventually stay as nannies, for example—there is a great need in health services and many of the human services that don't really require a grade 12 education.

I'm wondering why there is this policy. Also, do you not agree that this is discriminatory inasmuch as it excludes many women from Third World countries, particularly from the Philippines and from the Caribbean countries, who are women of colour and who desperately need help, who need to have opportunities for themselves and their families?

Mr. Juneau: Mr. Chairman, as it happens, your sister committee, the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration, is meeting right now across the street on the topic of the foreign domestic movement, and as we speak my colleague, the Director General for Policy, Laura Chapman, is testifying on that very question.

No, I do not agree that this is discriminatory. I do not agree, and the minister does not agree, that it is unreasonable to request that level of education. As I said earlier, the immigration program as a whole is not one that discriminates. My colleague is tabling with the committee data that show that grade 12 is a level of education that is frequently attained by women in the Philippines, contrary to what has been frequently suggested.

Also, I think it is the view of the minister that if we are telling our children that it would be desirable for them to complete high school, then if we are providing an opportunity for mostly women, as you put it, to come to Canada and have the possibility of leaving the domestic program, it would seem to make sense to have an arrangement whereby they would have the level of education that is necessary in this country to have access to good jobs.

We've done studies on foreign domestics. I was telling Mr. Bosley earlier about the longitudinal file we're creating. Its first result has been in respect of foreign domestics, and it shows that when they leave the program, they really don't do very well in terms of income. That is one reason that has led Mr. Valcourt to put that educational requirement on. We are convinced that a lot of women from the countries that now generate and send foreign domestics will continue to be able to do so. However, I'm not the expert on this. I'd be happy to provide the member with the data we draw on.

Ms Mitchell: I'd be interested in whether we will have mostly British nannies coming in future.

Mr. Juneau: That is specifically not what we expect.

[Traduction]

La nouvelle politique régissant les employés de maison étrangers me paraît très injuste, car désormais ces personnes devront avoir terminé la 12^e année alors que 60 p. 100 des élèves canadiens ne terminent pas leur 12^e année.

Pour un grand nombre de personnes qui viennent comme domestiques, et qui sont pour la plupart des femmes—même si elles ne restent pas comme bonnes d'enfants, par exemple,—il y a beaucoup d'emplois dans les services de santé et plusieurs autres types de services sociaux qui ne requièrent pas vraiment une douzième année.

Je me demande quelle est la raison d'être de cette politique. Ne pensez-vous pas aussi qu'elle est discriminatoire, en ce sens qu'elle exclut de nombreuses femmes de pays du Tiers monde, en particulier des Philippines et des pays des Antilles, c'est-à-dire des femmes de couleur qui ont désespérément besoin d'aide, pour elles-mêmes et pour leurs familles?

M. Juneau: Monsieur le président, il se trouve justement que le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, votre contrepartie, se réunit actuellement de l'autre côté de la rue pour discuter du personnel domestique étranger et en ce moment-même, Laura Chapman, ma collègue qui est directrice générale de la politique, est en train de témoigner sur cette question.

Je ne pense pas qu'il s'agisse de discrimination. Je ne suis pas d'avis, et le ministre non plus, qu'il soit déraisonnable de demander ce niveau d'instruction. Je répète que le programme d'immigration dans son ensemble n'est pas discriminatoire. Ma collègue est en train de déposer au comité des données montrant que la douzième année est un niveau d'instruction fréquemment atteint par les femmes des Philippines, contrairement à ce qu'on a fréquemment prétendu.

Le ministre estime en outre, je pense, que si nous disons à nos enfants qu'ils doivent de préférence terminer leurs études secondaires, pour ensuite offrir la possibilité à des femmes, principalement, comme vous le dites, de venir au Canada et de quitter ensuite le programme de personnel domestique, il semblerait raisonnable de voir à ce qu'elles aient le niveau d'instruction nécessaire dans notre pays pour trouver un bon emploi.

Nous avons fait des études sur le personnel domestique étranger et j'ai parlé tantôt à M. Bosley du fichier de données longitudinales que nous sommes en train d'établir. Les premiers résultats concernent le personnel domestique étranger et montrent que lorsque ces personnes quittent le programme, elles n'ont pas vraiment de très bons revenus. C'est justement une raison qui a amené M. Valcourt à inclure cette exigence relative à l'instruction. Nous sommes convaincus qu'un grand nombre de femmes en provenance des pays qui nous envoient actuellement du personnel domestique continueront de pouvoir venir. Je ne suis cependant pas spécialiste en la matière. Je me ferai un plaisir de remettre à la députée les données que nous utilisons.

Mme Mitchell: J'aimerais bien savoir si nous continuerons d'obtenir surtout des bonnes d'enfants britanniques.

M. Juneau: Ce n'est pas exactement ce que nous prévoyons.

[Text]

Mr. Karygiannis: Talking about policy, in south Asia, specifically in India and Sri Lanka, you had problems with spousal applications. In India you moved to alleviate the problem. I'm not sure if your computers are running—I know you have computers in India—but you have a generator problem. According to Mr. Lukie you do have computers, but you have a generator problem and I'm not sure if you are looking into that.

Regarding the problem you are facing in Sri Lanka, in conversation with Mr. Robinson about your immigration in Sri Lanka, we're looking at 24 to 36 months. Do you foresee any move within the next few months so the same thing that applied in India can apply to cases in Sri Lanka, because we're looking at spousal reunification of 24 to 36 months?

Mr. Juneau: Yes. I'm glad the member notes that, because we've frequently been given a very hard time with respect to the performance of the program as a whole, both by ourselves and the Department of External Affairs, when it comes to the processing of the spouses out of India, and we have worked very hard to improve that. So I am happy the member has noticed that.

Yes, you can look forward to similar efforts in all other posts. The minister is very concerned about that and he wants to be in a position to manage the immigration program in such a way that spouses and dependent children around the world will be processed about as quickly as they currently are out of New Delhi.

• 1645

Mr. Karygiannis: But my question was on Sri Lanka. We're looking at 24 to 36 months in a situation where the country is torn by war. Claimants of refugees of spouses in Canada who have been here four or five years and are landing now are really concerned about their wives and their children. They haven't seen them for four or five years.

Is there any possibility at all that over the next few months we can make Sri Lanka a priority and then move on to other posts, because, as I am saying, it is torn by war?

Mr. Juneau: What I said was that we want to be able to be in a position to do that for all of the posts around the world that process spouses, so the answer would include, obviously, Sri Lanka. I can't guarantee that it is going to be over the next couple of months, but we do want to do it everywhere so that spouses would generally be processed as fast as they are out of Delhi. That would apply to Sri Lanka as well as any other posts that have spouses and dependent children.

You raise a specific question about the spouses of people found to be refugees. That is also something the minister has thought about, and he has some measures in mind that I don't think would be appropriate for me to discuss, but he wants to do something about that as well, that is, speed up the landing of the spouses and the dependent children of people who are found to be refugees.

[Translation]

M. Karygiannis: À propos de la politique, vous avez eu des problèmes en ce qui concerne les demandes des conjoints dans la partie sud de l'Asie, en particulier en Inde et au Sri Lanka. Vous avez pris des mesures pour remédier au problème en Inde. Je ne suis pas certain si vos ordinateurs fonctionnent—je sais que vous avez des ordinateurs en Inde—mais vous avez un problème de génératrice. D'après M. Lukie, vous avez des ordinateurs, mais une génératrice vous cause des difficultés et je ne sais pas si vous examinez cette question.

À propos du problème auquel vous faites face au Sri Lanka, durant votre conversation avec M. Robinson, vous avez dit que le délai pour les demandes d'immigration en provenance du Sri Lanka était de l'ordre de 24 à 36 mois. Prévoyez-vous prendre au cours des prochains mois les mêmes mesures que vous avez prises en Inde, car au Sri Lanka les demandes de réunification des conjoints connaissent un délai de 24 à 36 mois?

M. Juneau: Oui. Je suis heureux que le député en fasse la remarque, car on nous a fréquemment vertement critiqués au sujet de l'administration de ce programme, tant à notre ministère qu'à celui des Affaires extérieures, lorsqu'il s'agit de traiter les demandes des conjoints en Inde, et nous nous sommes efforcés d'améliorer la situation. Je suis donc ravi que le député l'ait remarqué.

Nous pouvons vraiment envisager de voir des efforts semblables dans tous les autres bureaux de l'immigration à l'étranger. La question préoccupe énormément le ministre et il veut être en mesure d'administrer le programme d'immigration de manière à ce que les demandes des conjoints et des enfants à charge de tous les pays du monde soient traitées aussi rapidement qu'elles le sont actuellement à New Delhi.

M. Karygiannis: Mais la question portait sur le Sri Lanka. Le délai est de 24 à 36 mois dans un pays déchiré par la guerre. Des candidats au statut de réfugié qui se trouvent au Canada depuis quatre ou cinq ans et qui viennent d'être acceptés s'inquiètent vraiment de leurs femmes et de leurs enfants. Ils ne les ont pas vus depuis quatre ou cinq ans.

Est-il possible qu'au cours des prochains mois on fasse du Sri Lanka un cas prioritaire, avant de passer à d'autres missions, étant donné que ce pays est déchiré par la guerre?

M. Juneau: J'ai dit que nous voulons être en mesure de faire la même chose pour toutes les missions à l'étranger en ce qui concerne le traitement des demandes de conjoints, et le Sri Lanka est bien sûr inclus dans la réponse. Je ne peux pas vous assurer que tout sera fait dans les deux ou trois prochains mois, mais nous tenons à prendre partout des mesures afin que les conjoints voient leurs demandes traitées aussi rapidement qu'elles le sont à Delhi. Cela s'appliquerait au Sri Lanka aussi bien qu'à toutes les autres missions où l'on traite des demandes de conjoints et d'enfants à charge.

Votre question porte précisément sur les conjoints de personnes acceptées comme réfugiés. Le ministre y a pensé et il a prévu des mesures dont il ne convient pas que je discute avec vous, je pense, mais il tient à faire quelque chose pour accélérer l'acceptation des conjoints et des enfants à charge de personnes qui obtiennent le statut de réfugiés.

[Texte]

Mr. Bosley: Mr. Karygiannis has sparked something. What's the speed out of New Delhi now in terms of spousal sponsorships?

Mr. Juneau: About six months from when the application is received.

Mr. Bosley: Do you want to guarantee me that? The reason I am asking this is because, in terms of the conflicts of this committee as opposed to the immigration committee, there is a very widespread view among the Indian community in Toronto, and I suspect elsewhere, that if we had that kind of a spousal backlog problem in Germany, England or France, it would never be allowed to take that long.

One of the things that contributes to a barrier is the notion that, here I am, a Canadian citizen, saying to you, my MP, why does it take me two months to get my wife into Canada? You now tell me it is going to be six months. If that's true, that's progress. But three days ago your department told me 30 months out of India. That is part of the problem you face as an MP dealing with these cases. You are now telling me 12 months. You've told me six months. The department told me over the phone the other day, 30 months. Somebody has to say what the number is and produce it, and it has to be fair, no matter what your country of origin is, it seems to me. That's the policy issue.

You can't be saying to people in one part of the world that the sponsoring of a wife or husband to come to this country will take longer because it's that part of the world. That just is not fair.

Mr. Juneau: Let me make a couple of comments. I will get you the number. You speak to my colleagues. I spoke to Lukie—he is number 2—three or four days ago. He was—

Mr. Karygiannis: [Inaudible—Editor]

Mr. Juneau: No. Jeff LeBane. He's the number 2 in the operation in Delhi, and I spoke to him just a few days ago. He was through Ottawa, and he assured me that spouses are processed very quickly. I will get you the numbers.

One of the difficulties is that different people measure it differently. I will send you the number of months and I'll tell you how it is measured.

I guess I have to tell you—I don't want to personalize this—that I resent a little bit the suggestion that is a completely hypothetical one—"if it were happening in Germany, you wouldn't tolerate it".

C'est un procès d'intention.

This is the worst kind of accusation in some sense, that people know how we would behave in certain situations. Well, come on. That's unfair, too, speaking of what's unfair.

As I suggested in my remarks at the outset, the proof of the pudding is in the facts of the program. Twenty years ago 30% of immigrants came from the Third World, and now 75% come from the Third World. If we were so bad, those facts would not be what they are.

[Traduction]

M. Bosley: M. Karygiannis a soulevé une question qui m'intéresse. Quel est le délai actuellement à New Delhi en ce qui concerne les conjoints parrainés?

M. Juneau: Il est d'environ six mois à partir de la réception de la demande.

M. Bosley: Voulez-vous me l'assurer? Je pose cette question à ce comité-ci, plutôt qu'au Comité de l'immigration; on pense généralement, au sein de la collectivité indienne de Toronto, et ailleurs, je le suppose, qu'on ne permettrait jamais un arriéré aussi long pour les conjoints provenant d'Allemagne, d'Angleterre ou de France.

Nous nous trouvons dans une situation difficile, quand ces gens qui sont maintenant citoyens canadiens viennent nous demander, parce que nous sommes leur député, pourquoi il faut deux mois pour faire venir leur femme au Canada. Vous me dites maintenant que le délai sera de six mois. Si c'est exact, il y a eu des progrès. Cependant, votre ministère m'a dit il y a trois jours que le délai était de 30 mois dans le cas de l'Inde. C'est donc un problème pour un député à qui l'on soumet ce genre de cas. Vous me dites maintenant que le délai est de 12 mois; ou plutôt de six mois. Or, l'autre jour, quelqu'un du ministère m'a dit au téléphone que le délai était de 30 mois. Quelqu'un doit nous dire quel est le véritable délai et ce délai doit être juste, quel que soit le pays d'origine des immigrants, il me semble.

On ne peut pas dire aux gens d'une région du monde qu'ils devront attendre plus longtemps lorsqu'ils parrainent leur femme ou leur mari, parce qu'ils viennent de cette partie du monde. Ce n'est tout simplement pas juste.

M. Juneau: Permettez-moi de faire quelques commentaires. Je vais obtenir le chiffre pour vous. Vous pouvez parler à mes collègues. J'ai parlé à Luc—il est deuxième dans la hiérarchie—il y a trois ou quatre jours. Il était...

M. Karygiannis: [Inaudible—Éditeur]

M. Juneau: Non. C'est Jeff LeBane. Il est le deuxième haut fonctionnaire en poste à Delhi et je lui ai parlé il y a à peine quelques jours. Il était de passage à Ottawa et il m'a assuré qu'on traitait le cas des conjoints très rapidement. Je vous donnerai les chiffres.

Le problème vient du fait que des personnes différentes vont calculer différemment. Je vous ferai parvenir le nombre de mois et je vous dirai comment le calcul est fait.

Je ne veux pas me sentir personnellement visé par vos paroles, mais je tiens à dire que je n'aime pas tellement votre affirmation tout à fait hypothétique quand vous dites—«On ne tolérerait pas une telle chose dans le cas de l'Allemagne».

You are imputing motives.

Dans un certain sens, c'est la pire sorte d'accusation qu'on puisse porter, quand on dit savoir ce que quelqu'un ferait dans certaines circonstances. Allons donc. Si vous voulez parler de ce qui est injuste, en voilà justement un exemple.

Comme je l'ai dit au début, c'est d'après les résultats du programme qu'on peut juger de sa qualité. Il y a 20 ans, 30 p. 100 des immigrants venaient du Tiers monde, tandis que maintenant la proportion est de 75 p. 100. Si notre programme était si mauvais, les chiffres ne seraient pas ce qu'ils sont.

[Text]

You raise a much more difficult question when you point out that processing times are not the same in all posts. That's true. I'm not sure how you would want to think about that. The fact of the matter is that there is more pressure in some parts of the world than in others. Working conditions are not the same in different parts of the world and the distances are not necessarily the same.

• 1650

So there are some real issues to contend with. If I can generalize from the answer I gave when Mr. Karygiannis asked me about Sri Lanka, this is something that is in Mr. Valcourt's plans—to do something about the processing times of all categories of immigrants. He has in mind some specific measures to deal with that, but I will let him make that announcement.

Le président: Nous en sommes rendus à vous remercier, messieurs. Au nom de mes collègues, je peux dire que vous avez répondu d'une façon assez exacte, sans détours et avec beaucoup d'honnêteté. Vous avez soulevé d'autres questions.

Monsieur Juneau, si vous avez une réponse à donner à M. Bosley, vous pourriez peut-être aussi la faire parvenir aux autres membres du Comité.

M. Juneau: Bien sûr.

Le président: En ce qui concerne le document que vous enverrez au greffier,

could you spare a few copies—

Mr. Juneau: Of course.

The Chairman:—so that every member of the committee could get a copy? You are very kind. Have a nice evening.

If the members don't mind, we will begin with Ms Gusella.

Bienvenue, madame. Vous avez le micro et notre attention.

Mme Mary Gusella (sous-ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Merci, monsieur le président.

I would like to thank the committee for this invitation to appear before you today.

Nous sommes ravis, mes collaborateurs et moi, d'avoir l'occasion de vous parler de quelques-unes de nos activités et de répondre à vos questions.

With me today are Kristina Liljefors, the Assistant Deputy Minister of Multiculturalism and Citizenship, and Greg Gauld, the Acting Director General of Corporate Policy and Research. In response to the committee's request we will be presenting the results of the 1991 Multiculturalism and Citizenship national attitude survey, which was conducted for us by the Angus Reid group.

Avant de commencer, j'aimerais prendre quelques instants pour vous mettre au courant des faits nouveaux qui se sont produits depuis que le ministre a comparu devant vous en octobre dernier.

[Translation]

Vous soulevez une question beaucoup plus complexe, quand vous signalez que les délais de traitement des demandes ne sont pas les mêmes dans toutes les missions. C'est exact. Il y a plusieurs raisons à cela. Le fait est que de plus grandes pressions s'exercent dans certaines parties du monde. Les conditions de travail diffèrent selon les régions du monde et les distances ne sont pas nécessairement les mêmes.

Il faut donc tenir compte de certaines réalités. Comme je l'ai dit en répondant à la question de M. Karygiannis au sujet du Sri Lanka, M. Valcourt prévoit prendre des mesures pour raccourcir les délais de traitement des demandes de toutes les catégories d'immigrants. Il a prévu des mesures précises à cette fin, mais je vais lui laisser le soin d'en faire l'annonce.

The Chairman: The time has come for me to thank our witnesses. On behalf of my colleagues, I can say that you have answered in a rather precise way, without beating about the bush and with a lot of honesty. You have also raised other questions.

Mr. Juneau, if you have a reply to give Mr. Bosley, you might also forward it to the other members of the Committee.

Mr. Juneau: Of course.

The Chairman: As for the document you will send to the clerk,

pourriez-vous en mettre de côté quelques exemplaires. . .

M. Juneau: Bien sûr.

Le président: . . . afin que chacun des membres du comité puisse en avoir un exemplaire? Vous êtes très obligeant. Bonne soirée.

Si les membres du comité sont d'accord, nous allons entendre maintenant M^{me} Gusella.

Welcome, Madam. You have the floor as well as our attention.

Ms Mary Gusella (Deputy Minister, Multiculturalism and Citizenship): Thank you, Mr. Chairman.

Je tiens d'abord à vous remercier de l'invitation à me présenter devant votre comité aujourd'hui.

My colleagues and I are pleased to have the opportunity to talk to you about some of our activities, and to respond to your questions.

Je suis accompagnée aujourd'hui de Kristina Liljefors, sous-ministre adjointe au Multiculturalisme et à la Citoyenneté, et de Greg Gauld, directeur général par intérim des politiques ministérielles et de la recherche. Comme le comité nous l'a demandé, nous vous présenterons les résultats du sondage national 1991 sur le multiculturalisme et la citoyenneté que nous avons commandé au groupe Angus Reid.

Before we begin, I would like to take a few minutes to bring you up to date on developments since the minister appeared before your Committee last October.

[Texte]

First, our progress in establishing the new department. As you may be aware, it was officially launched in December, following approval of organizational plans. Since then we have been putting the organizational structure into place. The necessary transfers from the Department of Secretary of State will be completed by April 1.

Pour ceux qui veulent en savoir plus long sur la période de transition que nous venons de traverser pour devenir un ministère distinct, je vous laisserai des exemplaires de l'exposé que j'ai prononcé la semaine dernière devant le comité sénatorial qui est chargé d'étudier Fonction publique 2000, puisque la période a été gérée d'une façon particulière dans l'esprit de Fonction publique 2000.

To give you a brief overview of how we are organized, let me just say that we have a very flat structure. We have two assistant deputy ministers in charge of each of the two areas—citizenship and multiculturalism.

De plus, les cinq directeurs régionaux relèvent de moi.

So we have delayed the earlier organization.

Nos bureaux régionaux sont distincts de ceux du Secrétariat d'État, mais ils partagent les mêmes locaux. Les directeurs généraux de la Coordination, des Communications et des Politiques relèvent également de moi.

• 1655

In the interests of economy we are sharing services with the Secretary of State department in the areas of personnel, finance, administration, legal and evaluation.

I like to think of our particular department's mandate as giving it a mandate for the 1990s, because I believe that the issues we deal with are among those most central to our future. Our mandate really is to create stronger bonds of citizenship among all Canadians, enabling all of us to participate fully and without discrimination in defining and building the nation's future.

The policies and programs that have been entrusted to us seek to promote appreciation of Canadian citizenship as representing everything that binds us together. These policies encourage active participation in Canadian life and they help break down the barriers—barriers like racism and illiteracy that prevent many Canadians from fully exercising their citizenship rights and responsibilities. So, in fact, participation and equality are the two pillars of our department, and we see multiculturalism programs as a tool for removing barriers to full citizenship.

On the citizenship side, together with the minister, we're now involved in work to develop and promote a broader concept of citizenship. The federal constitutional proposal documents themselves, you will have noted, speak directly to the subject of citizenship, our shared values and the strength of our diversity. They challenge us to seek creative and imaginative ways to build a vision of ourselves that we can all share.

[Traduction]

D'abord, en ce qui concerne la mise sur pied du nouveau ministère, comme vous le savez probablement, l'inauguration officielle a eu lieu en décembre, une fois notre plan organisationnel approuvé. Depuis, la structure du ministère a été mise en place. Nous achevons actuellement les transferts de personnel depuis le Secrétariat d'État, tâche qui doit se terminer d'ici au 1^{er} avril.

For those of you who may be interested in how we managed the transition to becoming a separate, operational department, I will leave for you copies of the presentation I made last week to the Senate Committee reviewing Public Service 2000, since the transition period was specifically managed with PS 2000 in mind.

Pour vous donner un bref aperçu de notre organigramme, permettez-moi de vous dire que le ministère est très peu hiérarchisé. Nous avons un sous-ministre adjoint à la tête de chacun des deux principaux secteurs—la citoyenneté et le multiculturalisme.

Also reporting to me are our five regional directors.

Nous avons donc éliminé des échelons de l'organigramme précédent.

Our regional offices are distinct from those of the Secretary of State, but are co-located with them. Three director-generals report to me, as well.

Par souci d'économie, nous partageons avec le Secrétariat d'État les services du personnel, des finances, de l'administration et de l'évaluation de même que les services juridiques.

J'ose croire que le mandat de notre ministère est un mandat des années 90, car je crois que les dossiers dont nous sommes chargés sont parmi les plus importants pour notre avenir. Notre mandat consiste à tisser des liens plus serrés entre tous les citoyens, de façon que nous puissions tous participer pleinement et sans discrimination à l'orientation et à l'édification de la société de demain.

Les politiques et les programmes qu'on nous a confiés visent à faire mieux apprécier la citoyenneté canadienne en tant que symbole de tout ce qui nous unit. Ils encouragent une participation active à la vie de la société canadienne et ils aident à abattre les obstacles, tels que le racisme et l'analphabétisme, qui empêchent beaucoup de Canadiens et de Canadiennes d'exercer pleinement leurs droits et de remplir leurs devoirs de citoyens. En fait, la participation et l'égalité sont les deux piliers de notre ministère et nous considérons les programmes de multiculturalisme comme un moyen de supprimer les obstacles à la citoyenneté à part entière.

Au chapitre du civisme et de la citoyenneté, nous collaborons actuellement avec le ministre à l'élaboration et à la promotion de cette définition élargie du civisme et de la citoyenneté. Les propositions constitutionnelles fédérales reposent sur notre citoyenneté et nos valeurs communes et sur cette diversité qui fait notre force. Elles nous invitent à trouver des moyens novateurs de définir une vision de notre société à laquelle tous pourront s'identifier.

[Text]

Le ministre a entrepris une série de consultations sur la citoyenneté à l'échelle du pays. Il a déjà tenu les deux premières d'une série de tables rondes avec des Canadiens et des Canadiennes de tous les milieux dans le but de trouver des moyens de resserrer les liens entre les citoyens.

Nous avons entrepris une campagne d'information en vue de la Semaine de la citoyenneté.

As you know, Citizenship Week falls in April.

Nous nous ferons un plaisir de vous fournir plus de renseignements sur ces questions si cela vous intéresse.

In the area of literacy, I'd like to let you know that we're involved in some very interesting initiatives to make government publications and forms and reports more accessible to Canadians. As you may know, according to a Statistics Canada survey, about 38% of the adult Canadian population has some level of difficulty with everyday reading material. So my department has joined with 13 other departments and agencies and we've issued a self-help guide. It's called *Plain Language: Clear and Simple*

ou *Pour un style clair et simple*.

The guide and the training programs that are being set up in our department are being used to help public servants write in a reader-friendly way. I should note that this booklet has sold about 6,500 English and 4,500 French copies in only its first four months. That actually makes it a Canadian best seller according to the Publishers Association and not a bad little revenue producer for the federal government to boot.

Mr. Chairman' I'd like to leave copies of the *Plain Language* guide for the interest of members.

Finally, I'd like to turn to mention just a few of the very many activities that are currently being undertaken in the multiculturalism area. With the development of an organizational structure for the department, the race relations and cross-cultural understanding program has been upgraded to a branch rather than a directorate, and we're about to launch our March 21, 1992 public education campaign. Our slogan this year is: If you don't stop racism, who will?

Le troisième rapport annuel en application de la Loi sur le multiculturalisme canadien a été déposé vers le début du mois, et je crois savoir que le greffier du Comité vous en a déjà transmis un exemplaire.

In December we released the results of the 1991 multiculturalism and citizenship attitude survey. The last major survey on multiculturalism had been done in 1974. The objectives of the survey, which we're going to be presenting to you this afternoon, were to contribute to a deeper understanding of Canadian attitudes, to serve as a reference point for assessing attitudinal changes over time, and to assist in developing policies and programs. In its 1991 report *New Faces in the Crowd*, you may know that the Economic Council of Canada had recommended that the 1991 survey be conducted as planned and in fact be replicated on a regular basis.

[Translation]

The minister has embarked on a series of citizenship consultations across the country. He has already held two round-table discussions with Canadians from all walks of life, and will be having several more, to help him to find new ways to strengthen those bonds of citizenship.

We have now released the public education materials for the annual Citizenship Week.

Comme vous le savez, la Semaine de la citoyenneté se tient en avril.

We will be happy to provide you with more information about these initiatives if you so wish.

Au chapitre de l'alphabétisation, je tiens à vous dire que nous participons à des initiatives fédérales extrêmement intéressantes qui visent à rendre plus lisibles les publications, les formulaires et les rapports produits par le gouvernement. Vous savez probablement que selon une enquête de Statistique Canada, 38 p. 100 de la population adulte du Canada a de la difficulté à comprendre le genre de textes qu'on lit tous les jours. Mon ministère a donc participé avec 13 autres ministères et organismes à la production d'un guide de rédaction intitulé *Pour un style clair et simple*

or *Plain Language: Clear and Simple*.

Ce guide, de même que les programmes de formation que notre ministère met sur pied, vise à aider les fonctionnaires à rédiger des textes faciles à comprendre. Je devrais signaler qu'il s'est vendu 4,500 exemplaires du guide français et 6,500 du guide anglais en quatre mois. C'est un véritable succès de librairie pour le Canada, selon l'Association des éditeurs; et il ne faut pas oublier les revenus qu'une telle vente rapporte au gouvernement fédéral.

Monsieur le président, je voudrais laisser à l'intention des membres du comité des exemplaires de la brochure *Pour un style clair et simple*.

En terminant, permettez-moi de mentionner quelques-unes des nombreuses activités en cours dans le domaine du multiculturalisme. Dans le nouvel organigramme du ministère, la Direction des relations interraciales et de la compréhension interculturelle est devenue une direction générale. En outre, nous sommes sur le point de lancer notre campagne de sensibilisation annuelle à l'occasion du 21 mars 1992. Le slogan de cette année est: «Si vous ne mettez pas fin au racisme, qui le fera?»

The third annual report under the Canadian Multiculturalism Act was tabled earlier this month and I understand that your committee clerk has already sent a copy to each of you.

En décembre, nous avons publié les résultats du sondage d'opinion 1991 sur le multiculturalisme et la citoyenneté. Le dernier sondage important sur le multiculturalisme datait de 1974. Le sondage dont nous allons vous montrer les résultats cet après-midi avait pour but de contribuer à faire mieux comprendre l'attitude des Canadiens, de servir de point de repère pour évaluer les changements d'attitudes des Canadiens et d'aider à la conception de politiques et de programmes. Dans son rapport de 1991 intitulé *Le nouveau visage du Canada*, le Conseil économique du Canada avait recommandé que le sondage de 1991 soit mené comme prévu et même qu'il soit repris régulièrement.

[Texte]

The survey itself was carried out by the Angus Reid Group during July 1991. The sample of 3,327 respondents is much larger than is usual for such surveys. This ensures us more accurate results, that is, plus or minus 2.5%, 19 times out of 20 as compared to what we're more familiar with, a 4% margin of error in most polls. We've also provided for some oversampling in major urban areas.

• 1700

The survey instrument was also quite detailed, providing not just one or two indicators from which to draw conclusions but many indicators. In general, the survey data provide strong evidence that Canadians support the directions being taken by Multiculturalism and Citizenship Canada.

With that lead-in, I'd like to ask Mr. Gauld to present the highlights of that survey.

Mr. Greg Gauld (Acting Director General, Corporate Policy and Research, Department of Multiculturalism and Citizenship): I'd like first to make available some hard-copy copies of the presentation, and copies of the brochure we've put out. It summarizes the results of the survey.

[Slide Presentation]

The survey had 140 different questions. This presentation touches on just a fraction of these questions. We tried to pick topical questions to present in this presentation. I think they will tell a story as we go through this. I should mention at the beginning that there's a lot more analysis to do. This is quite a large data base. I can answer questions about that later.

The first slide deals with the issue of Canadian values. Further slides will deal with multiculturalism and questions of discrimination and tolerance.

What the first slide seems to tell us, in pulling together responses to a good selection of the questions that dealt with general issues of how Canadians see their citizenship, how they see Canada, what they think binds Canadians together, is that there is a pretty strong consensus among Canadians that Canadian citizenship is something to be proud of; that it's largely based on shared values; that shared values are important, and more important than language and more important than skin colour, in binding Canadians together. This has been in a sense a heartening confirmation of some of the directions the department has taken, as Ms Gusella mentioned.

Of particular interest on this slide is perhaps the fourth point, which says more should be done to emphasize the values Canadians do share and more should be done to make Canadians feel proud to be citizens. And there are many values that are shared by most Canadians. The regional data on this seem to show these positions are held fairly evenly across the country. There are some minor variations.

[Traduction]

Le sondage a été réalisé en juillet 1991 par le groupe Angus Reid. L'échantillon de 3,327 sondés est beaucoup plus important que celui qu'on utilise généralement pour de tels sondages. La taille de l'échantillon permet d'obtenir des résultats plus fiables, soit un taux d'erreur de plus ou moins 2,5 p. 100, 19 fois sur 20, comparativement à une marge d'erreur de 4 p. 100 dans la plupart des sondages. Nous avons également utilisé des échantillons superposés dans les grands centres urbains.

L'instrument utilisé était également très détaillé et comportait divers indicateurs qui nous ont permis de tirer des conclusions assez précises. De manière générale, les données du sondage indiquent nettement que les Canadiens approuvent les orientations adoptées par Multiculturalisme et Citoyenneté Canada.

Et maintenant, monsieur le président, j'inviterais M. Gauld à résumer pour nous les résultats les plus intéressants du sondage.

M. Greg Gauld (directeur général par intérim, Politiques ministérielles et recherche, ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Je voudrais d'abord faire distribuer des exemplaires de mon texte ainsi que de la brochure que nous avons publiée. Elle résume les résultats du sondage.

[Présentation de diapositives]

Le sondage comportait 140 questions. Je vais vous en présenter seulement quelques-unes, celles qui vous intéressent plus particulièrement, je pense. Vous verrez que ces questions en disent long. Je vous ferai d'abord remarquer qu'il y a encore beaucoup de travail d'analyse à faire. Nous avons là une base de données tellement considérable. Je pourrai répondre à vos questions plus tard.

La première diapositive porte sur les valeurs canadiennes. D'autres traiteront du multiculturalisme ainsi que de la discrimination et de la tolérance.

Voici ce que semble nous dire la première diapositive. D'après les réponses à un bon choix de questions de nature générale sur la façon dont les Canadiens voient leur citoyenneté, sur la façon dont ils voient le Canada et sur les éléments qui unissent les Canadiens, une très grande majorité semble être d'avis qu'il y a lieu d'être fiers d'être citoyens canadiens, que la citoyenneté est principalement fondée sur des valeurs communes, que ces valeurs communes sont importantes et qu'elles sont même plus importantes que la langue ou la couleur de la peau pour unir les Canadiens. Nous avons été réconfortés d'y voir la confirmation du bien-fondé de certaines orientations prises par le ministère, comme l'a mentionné M^{me} Gusella.

Un point particulièrement intéressant de cette diapositive est le quatrième, où l'on dit qu'on devrait faire davantage pour mettre en relief les valeurs communes aux Canadiens pour amener les habitants du Canada à se sentir fiers d'être citoyens canadiens. On dit aussi qu'il existe de nombreuses valeurs communes à la plupart des Canadiens. Les résultats recueillis dans les diverses régions à ce sujet semblent indiquer que ces opinions sont assez également partagées dans tout le pays. Il n'y a que quelques variations minimes.

[Text]

Mr. Karygiannis: Is there any particular province where this data shoots off the scale? You say they are held fairly evenly, but is there a province where some great distinction is shown?

• 1705

Mr. Gauld: On these particular questions there are no great distinctions. In some of them you may see slightly lower values—"proud to be Canadian" perhaps in Quebec. But there aren't enormous differences. There are not the differences you might expect.

The second slide deals with the ethnic diversity, the context in which people live in their daily lives, and how they see the country and the society around them. If you look on the far left, the cones represent the national proportions and the questions asked were similar to "are there people of cultural or racial origins different from yours among your family members, among your good friends you see regularly, among your neighbours?" In fact, there is an additional question asked about colleagues at work.

What we see is that nationally 39% of Canadians have people of other origins among their family members; 73% have people of other origins among their circle of good friends, and 82% among their neighbours. As you can see, the pattern is fairly consistent across the country with slightly lower values for Quebec and the Atlantic region, which represents the demographic differences there.

The third slide, "multiculturalism", summarizes a question in which respondents were asked: "For you multiculturalism without a definition refers to". This list was given and people were encouraged to check off any number of responses they wanted to. They didn't have to stick to one particular response. We were heartened to see that the response that drew the highest reaction was "Canadians of any ancestry", which is in fact the direction the multiculturalism policy has taken, certainly since the act in 1988. It now seems to be part of the national consciousness that multiculturalism refers to Canadians of all ancestries.

The fourth slide, "Overall Support for Multiculturalism Policy", reflects the answers to a very simple question: "Do you support the multiculturalism policy?" There is a five-point scale, and these are shown in these columns. The column on the far left shows the national proportions. If you read from the bottom up on the column, the dark and the striped are the "strongly support" and the "somewhat support", and a total of 61% of Canadians said they support the federal multiculturalism policy. The "don't know" were about 14%. If you look at people who were decided, like decided voters, the proportion of decided Canadians who support the multiculturalism policy is really about 72%. You

[Translation]

M. Karygiannis: Est-ce qu'il y a une province où les résultats sont vraiment différents? Vous dites que les résultats sont assez également répartis, mais est-ce qu'il y a une province qui se distingue beaucoup?

M. Gauld: Il n'y a pas de grandes différences en ce qui concerne ces questions. Les chiffres sont peut-être un peu moins élevés pour certaines d'entre elles, par exemple au Québec, lorsqu'on demandait si les gens étaient fiers d'être Canadiens. Mais il n'existe pas de différences énormes. On ne voit pas les différences auxquelles on aurait pu s'attendre.

La deuxième diapositive porte sur la diversité ethnique, telle que la perçoivent les Canadiens dans leur vie quotidienne, et l'on demandait également comment ils percevaient le pays et la société dans lesquelles ils vivent. À l'extrême gauche, vous pouvez voir que les cônes représentent les pourcentages nationaux des réponses à des questions comme celle-ci: «Est-ce qu'il y a des personnes d'origine culturelle ou raciale différente de la vôtre parmi votre famille, vos bons amis ou vos voisins?» De fait, on a posé une autre question au sujet des collègues.

On peut voir qu'à l'échelle nationale, 39 p. 100 des Canadiens ont des personnes d'origine différente dans leur famille, 73 p. 100 en ont dans leur cercle d'amis et 82 p. 100 en ont parmi leurs voisins. Vous pouvez voir que la tendance est assez constante dans tout le pays, bien que les chiffres soient un peu plus bas au Québec et dans la région Atlantique, ce qui reflète les différences démographiques.

La troisième diapositive porte sur le multiculturalisme et la question posée dans le sondage se résumait ainsi: «Lorsqu'on parle de multiculturalisme, on fait allusion à». On donnait alors cette liste de possibilités, et l'on encourageait les personnes interrogées à cocher toutes les réponses qu'elles voulaient. Il n'était pas nécessaire de se limiter à une seule réponse. Nous avons été encouragés de voir que la réponse qui a suscité le plus de réaction était: «aux Canadiens de toutes origines». C'est justement l'orientation de la politique du multiculturalisme, du moins depuis l'adoption de la loi en 1988. On semble maintenant penser dans tout le pays que lorsqu'on parle de multiculturalisme, on fait allusion aux Canadiens de toutes origines.

La quatrième diapositive, intitulée «Accord global avec la politique de multiculturalisme», montre les réponses à une question très simple: «Appuyez-vous la politique de multiculturalisme?» On peut voir les résultats dans ces colonnes à cinq échelons. La colonne située à l'extrême gauche montre les pourcentages nationaux. Si vous regardez les deux échelons inférieurs de la colonne, c'est-à-dire les parties noires et striées, qui indiquent les réponses «fortement pour» et «plutôt pour», vous voyez qu'un total de 61 p. 100 de Canadiens disent qu'ils appuient la politique fédérale de multiculturalisme. Environ 14 p. 100 ont répondu «Je ne sais pas». Si vous prenez ceux qui se sont fait une

[Texte]

can see from the other columns that this pattern is fairly generally repeated across the country.

We have a number of ways of breaking down the support for the policy. The following two slides show four ways in which we have done this, and there are others. This slide shows the breakdown by age and education. Support is generally higher among younger people, less than 25, and declines with age to 47% of those 65 and over.

There is not too much difference depending on the education level, except that support is lower with those who have less than high school education. The percentages here again, are "somewhat", and "strongly support".

The next slide is "Support by Income and Employment Status". This tells us that income wasn't a major determinant in helping to identify who would support the multiculturalism policy. There seems to be support pretty evenly across different income groups. Employment status: again, there doesn't seem to be a large difference except for retired, and this could be related to the declining support in the 65 and over group.

• 1710

The next two slides reflect the results of a series of questions where we asked respondents if they would support the following activities. We don't say the following activities are being undertaken or who's undertaking them, but just whether they would support the following activities.

The slide you have before you right now presents a number of activities that are basically related to institutional change, ensuring equal access to jobs, any racial discrimination through public education, helping police deal with various ethnic and cultural groups, etc.

The interesting thing here is the support levels are over 75% for all of these. In fact, in most cases over 80% of Canadians support these activities. These are even higher than the support for federal multiculturalism policy, which was not defined; it was just left to the judgment of the respondents. These are all activities in which the department is involved.

The next slide deals with further activities, a continuation of the previous slide really, but it moves away from institutional change activities to more general activities dealing with diversity. We can see here that again the level of support remains quite high—over 75%.

The only two exceptions are the two responses that dealt with the preservation of cultural heritage or funding festivals and special events, the classic stereotypical multicultural activities. But even here we see the responses show us there's support from a majority of the population for these activities, whether or not they are identified with multiculturalism.

[Traduction]

opinion, comme les électeurs qui se sont fait une opinion, vous voyez que le pourcentage de Canadiens qui se sont fait une opinion et qui appuient la politique de multiculturalisme est en réalité d'environ 72 p. 100. Vous pouvez voir dans les autres colonnes que cette tendance se reflète de manière assez générale dans tout le pays.

Il y a plusieurs façons de répartir en groupes l'appui donné à la politique. Les deux diapositives suivantes montrent quatre façons dont nous l'avons fait, et il y en a d'autres. Cette diapositive montre la répartition selon l'âge et le niveau de scolarité. L'appui est généralement plus élevé parmi les jeunes, c'est-à-dire ceux qui ont moins de 25 ans et il diminue avec l'âge se situant à 47 p. 100 chez les personnes de 65 ans et plus.

Il n'y a pas de différence tellement marquée en fonction du niveau de scolarité, sauf que le pourcentage d'appui est moins élevé chez ceux qui n'ont pas terminé le secondaire. Il s'agit ici des pourcentages de ceux qui se disent «relativement» et «entièrement d'accord».

La diapositive suivante montre «l'appui selon le revenu et la situation professionnelle». On peut constater que le revenu ne constituait pas un facteur très déterminant pour aider à identifier ceux qui appuieraient la politique de multiculturalisme. L'appui semble être assez égal entre les différents groupes de revenus. Situation professionnelle: là encore, on ne constate pas de différence marquée à l'exception des retraités, ce qui pourrait être lié à une diminution du soutien accordé par les personnes âgées de plus de 65 ans.

Les deux diapositives suivantes présentent les résultats des réponses données à la question: Appuieriez-vous les activités suivantes? Nous ne précisons pas si ces activités sont effectivement entreprises et, le cas échéant, qui en est chargé; nous demandons simplement si ce genre d'activités obtiendrait l'approbation.

La diapositive que vous avez sous les yeux présente un certain nombre d'activités liées, pour l'essentiel, aux changements des institutions, visant à assurer l'accès de tous à l'emploi, à éliminer toute discrimination raciale de l'enseignement public, à aider la police dans ses relations avec divers groupes ethniques et culturels, etc.

Il convient de noter que plus de 75 p. 100 des gens sont en faveur de telles mesures qui, dans la plupart des cas, obtiennent l'assentiment de plus de 80 p. 100 des Canadiens. Ces chiffres sont encore supérieurs au pourcentage de ceux qui appuient la politique fédérale de multiculturalisme, qui n'était pas définie et pour laquelle on s'en remettait au jugement des répondants. Il s'agit là d'activités auxquelles participe le ministère.

La diapositive suivante, qui complète en réalité la précédente, porte sur d'autres activités mais en s'écartant de l'action exercée sur les institutions pour traiter d'activités plus générales portant sur la diversité. Nous constatons que là encore le soutien obtenu, qui dépasse 75 p. 100, reste fort élevé.

Les deux seules exceptions sont les deux réponses portant sur la sauvegarde du patrimoine culturel ou le financement de festivals et d'activités spéciales, soit les activités multiculturelles stéréotypées. Mais même dans ce cas, il ressort des réponses qu'une majorité de la population est en faveur de ces activités, qu'elles soient ou non identifiées avec le multiculturalisme.

[Text]

The next slide, the results of multiculturalism policy, gives us the results of responses to questions. The question is, basically, do you think multiculturalism policy will result in enriching Canadian culture, providing equal opportunity for all groups, etc.? All but three were couched in positive terms. The three bars at the bottom reflect the points reflected in negative terms.

Again, we see very high levels of support—in effect, as high and in almost all cases higher than the support for the policy itself except for the bottom three, which are in negative terms: giving some groups more than their fair share, greater conflict in destroying the Canadian way of life. That there's a minority of Canadians who believe this, in fact, would be the result of multiculturalism.

The next slide deals with discrimination and prejudice. The top three bars represent responses to questions that were intended as indicators of the respondent's prejudice. It is very difficult to nail that down with one question or three questions, but these are some that would reflect that, perhaps, to some extent. We can see again a minority of Canadians agree with statements that could be interpreted to reflect some individual prejudice—the three statements you have before you.

The bottom four slides deal with Canadians' perceptions of discrimination in our society. The first one shows that 66%, two-thirds of Canadians, feel discrimination against non-whites is a problem in Canada. Then, 54% believe there is also discrimination against certain groups of whites, and 57% feel it is more difficult for non-whites to be successful than whites. Only 31% of Canadians believe problems with racism and prejudice will solve themselves over time without government intervention.

• 1715

That is a majority, and in fact the counterpart on that question is 54% of Canadians. So only a minority believe that problems of racism and prejudice will solve themselves over time without government intervention.

The next slide deals with limits to tolerance. This issue has come up a number of times: where do Canadians draw the line on different cultural practices or cultural expressions? This is just a sampling of some of the questions on there. These are fairly extreme practices. There seems to be a consensus that Canadians do not support a certain number of extreme practices. However, the fact that some of these figures aren't 100% shows that there's perhaps more tolerance out there than we might have expected.

The next slide deals with limits to tolerance with respect to initiatives that could be taken to deal with issues of discrimination. In here we see some of the levels of agreement declining as we get into more specifics. We have

[Translation]

La diapositive suivante, résultats de la politique du multiculturalisme, présente les résultats des réponses. La question revenait, pour l'essentiel, à demander: Pensez-vous que la politique du multiculturalisme débouche sur un enrichissement de la culture canadienne, contribue à donner les mêmes chances à tous les groupes, etc. . . ? Toutes les questions, à l'exception de trois, étaient rédigées en termes positifs. Les trois barres en bas présentent les résultats pour les questions posées en termes négatifs.

Là encore, nous constatons une cote très élevée de soutien—aussi élevée, et dans presque tous les cas plus élevée que le soutien à la politique elle-même, à l'exception des trois questions du bas, qui étaient posées en termes négatifs: accorder à certains groupes plus que leur juste part, plus de conflits qui minent le mode de vie canadien. C'est à cause du multiculturalisme qu'une minorité de Canadiens pensent ainsi.

La prochaine diapositive porte sur la discrimination et les préjugés. Les trois barres du haut représentent les réponses aux questions qui servaient d'indices aux préjugés du répondant. Ce n'est pas avec une ou trois questions que l'on peut déterminer cela, mais les réponses peuvent quand même servir à titre indicatif. Là encore, nous constatons qu'une minorité de Canadiens est d'accord avec des affirmations traduisant des préjugés individuels, à savoir les trois affirmations que vous avez sous les yeux.

Les quatre dernières diapositives portent sur l'idée que se font les Canadiens de la discrimination dans notre société. La première montre que 66 p. 100, soit deux tiers des Canadiens, considèrent que la discrimination contre les gens de couleur est un problème au Canada. Il y a également 54 p. 100 qui pensent qu'il y a également discrimination contre certains groupes de Blancs, et 57 p. 100 qui considèrent qu'il est plus difficile à celui qui n'est pas Blanc de percer dans la société. Seuls 31 p. 100 des Canadiens pensent que les difficultés dues au racisme et aux préjugés se dissiperont d'elles-mêmes avec le temps, sans intervention du gouvernement.

C'est là une majorité et, en fait, la contrepartie à cette question représente 54 p. 100 des Canadiens. Seule une minorité pense donc que les problèmes découlant du racisme et des préjugés se résorberont d'eux-mêmes avec le temps, sans intervention du gouvernement.

La diapositive suivante traite des limites de tolérance, question qui s'est posée à plusieurs reprises. Quand les Canadiens trouvent-ils que certaines manifestations ou coutumes culturelles étrangères dépassent la limite? Voici un échantillon de questions; il s'agit de coutumes assez excessives et on peut en conclure, dans l'ensemble, qu'il y en a certaines que les Canadiens n'acceptent pas. Le fait toutefois que ce ne sont jamais tous les Canadiens qui les repoussent montre que la tolérance est peut-être plus répandue que nous ne l'aurions pensé.

La diapositive suivante montre les limites de tolérance à l'égard des mesures qui pourraient être prises pour répondre aux problèmes soulevés par la discrimination. Au fur et à mesure que les questions deviennent plus précises, les

[Texte]

52% of Canadians who feel that the government should set an example and hire more people from ethnic and cultural minorities, 38% who feel they should make allowances for different customs and values, 34% who feel they should set aside places for qualified minorities, and so on. As we get down to more specifics, particularly issues where people might perceive a threat to their own status, the support seems to decline.

The last two slides deal with responses to a question that was asked basically as follows: On a scale of 1 to 7, how comfortable do you feel with, in the first question, immigrants from the following groups, and with, in the second question, native-born Canadians from the following groups?

This slide deals with immigrants. The percentages there reflect people who say they feel comfortable; that is, 5, 6, or 7 on the 7-point scale.

Mr. Karygiannis: Were these nationalities just picked out of a hat, or was there a sequence or a purpose for which these nationalities were the only ones chosen?

Mr. Gauld: No. We had some tough thinking to do. Some were used in the 1974 survey. We wanted to have a partial replication of the 1974 survey so we could compare, so we took some of those. There were other groups who weren't really present in Canada in significant numbers in 1974 and didn't appear in that survey, and they have been added. Obviously, there was a bit of selectivity. We couldn't put on 40 or 50 groups. We really looked at the issues that were coming up in the newspapers and in the research and, again, tried to link back to the 1974 survey.

This is not the order in which they were asked in the questionnaire. They are ranked in the order of the responses here, as you see.

Mr. Karygiannis: You didn't choose them by the proportional representation of the ethnic minority in Canada?

Mr. Gauld: We tried, but if we had, then we wouldn't have picked up some of the visible minority groups. If we had taken, for instance, the top 15, then we probably would have ended up with more European subgroups. So we had to do a mix. We wanted to have a fair reflection of visible minorities and more traditional, longer-established groups.

Ms Mitchell: It seems a little strange that you have Arabs and then Muslims. Many Arabs are Muslims.

Mr. Karygiannis: Not necessarily.

Mr. Gauld: Well, no.

Ms Mitchell: Not necessarily, but many are. Also, you have Indo-Pakistani and Sikhs—Sikhs being Indians, at least nationally.

[Traduction]

pourcentages de ceux qui appuient ces mesures fléchissent. Ainsi, 52 p. 100 des Canadiens estiment que le gouvernement devrait donner l'exemple et embaucher plus de membres des minorités ethniques et culturelles; 38 p. 100 pensent qu'il conviendrait de faire la part des coutumes et des valeurs qui diffèrent des nôtres, alors que 34 p. 100 jugent qu'il faudrait réserver des postes aux personnes qualifiées membres de minorités, etc. Quand les questions se font plus précises, et surtout quand le répondant y perçoit une menace à sa situation, le soutien semble diminuer.

Les deux dernières diapositives présentent les réponses à une question posée de la façon suivante: Sur une échelle de 1 à 7, dans quelle mesure vous sentez-vous à l'aise avec, dans la première question, des immigrants des groupes suivants et, dans la seconde question, des membres des groupes suivants, nés au Canada?

Cette diapositive porte sur les immigrants. Les pourcentages se rapportent à ceux qui disent se sentir à l'aise, c'est-à-dire ceux qui ont répondu par 5, 6 ou 7 sur l'échelle de 7 points.

M. Karygiannis: Ces nationalités ont-elles été choisies au hasard, ou y a-t-il une raison ou un ordre selon lequel ces nationalités, et elles seules, l'ont été?

M. Gauld: Non, nous avons dû y réfléchir longuement. Certaines d'entre elles avaient servi pour l'enquête de 1974 et nous voulions partiellement refaire cette étude aux fins de comparaison; c'est pourquoi nous les avons choisies. D'autres groupes n'étaient pas assez nombreux au Canada en 1974 et n'ont pas figuré dans cette enquête-là, mais on les y a ajoutés cette fois-ci. Il a fallu néanmoins opérer un choix, car nous ne pouvions inclure quarante ou cinquante groupes. Nous nous sommes attachés aux problèmes que faisait ressortir la lecture des journaux et des documents de recherche et, là encore, nous avons essayé de les lier à l'enquête de 1974.

Ce n'est pas là l'ordre dans lequel les questions ont été posées, elles sont classées ici, comme vous le voyez, dans l'ordre des réponses.

M. Karygiannis: Vous n'avez pas choisi les répondants suivant la représentation proportionnelle de la minorité ethnique dans la population canadienne?

M. Gauld: Nous avons essayé, mais si nous l'avions fait, nous n'aurions pas choisi certains groupes des minorités visibles. Ainsi, si nous avons pris, par exemple, les 15 groupes les plus nombreux, nous aurions probablement eu un plus grand nombre de sous-groupes européens. Nous avons donc dû effectuer un mélange. Nous voulions refléter, dans l'ensemble, les minorités visibles ainsi que des groupes plus traditionnels, établis depuis plus longtemps au Canada.

Mme Mitchell: Vous avez là des Arabes, puis des Musulmans: n'est-ce pas un peu étrange? Beaucoup d'Arabes sont musulmans.

M. Karygiannis: Pas toujours.

M. Gauld: Non, effectivement.

Mme Mitchell: Pas toujours, mais très souvent. Vous avez également des Indo-Pakistanaïes et des Sikhs, mais ces derniers sont Indiens, du moins de nationalité.

[Text]

Mr. Gauld: We realize that there are overlaps between some of these groups, but we're not sure to what extent there's an overlap in the mind of the public between some of these groups. For instance, I believe the majority of Arab Canadians are in fact not Muslims.

Ms Mitchell: Oh yes?

Mr. Gauld: It was to try to get a sense of what Canadians are reacting to when they respond to this. Is it to questions of religion or origin?

• 1720

Ms Mitchell: You just mix them up.

Mr. Gauld: We give no explanation with these terms. The term is just put to the respondents. They react to the term, so it is interesting, if you do get differences, to know where there are overlaps.

What you can see is that there are about five groups, both on this chart and the following chart. We might turn to the native-borns. We can see the order. It is more or less the same on both charts. The degree of comfort is higher with native-borns, for people from almost all of the groups and, in fact, you'll notice there is an additional group in native-born that does not appear in immigrant-born. That's aboriginal Canadians. But the groups that respondents seem to feel less comfortable with, basically the bottom five on the chart, are the same for both native-born and immigrants. They are all visible-minority groups, although there are some visible minority groups. . . the Chinese group in fact seems to have acceptance levels equivalent to some of the other groups.

Mr. Karygiannis: You did a little bit of oversampling in major centres like Vancouver, Toronto, and Montreal?

Mr. Gauld: Yes, that's it, those three.

Mr. Karygiannis: Wouldn't that throw the results of the survey, or did you have some mechanism of controlling. . . ?

Mr. Gauld: No, there is a mechanism for adjusting. When we present the national result, we adjust. The oversampling helps us, though, if we want to look at Toronto. Then we have a large enough sample to be able to tell if differences are significant or not.

Mr. Karygiannis: So something like this would be available for the city that I come from, Toronto. Would something like this be available from your department?

Mr. Gauld: Yes. In fact, it is our policy to make the data base itself available to researchers. There are at least five researchers around the country who have copies of that. It fits onto a micro-computer. There are 140 questions. There is a variety of analyses that can be done. We have questions to tell whether in fact they have children under 18 in the household, so you could look at that.

Ms Mitchell: Did you have any evidence or did you suspect that in localities, like the three cities you mentioned, particularly in the areas where there's a high percentage of immigrants who happen to be people of colour, there is a greater tolerance level where there are more people of colour in the population? Is it impossible to determine?

[Translation]

M. Gauld: Nous savons qu'il y a chevauchement entre certains groupes, mais nous ignorons au juste dans quelle mesure ce chevauchement existe dans l'esprit du public. Ainsi, la majorité des Canadiens arabes ne sont pas, en fait, musulmans.

Mme Mitchell: Vraiment?

M. Gauld: Notre objectif était de nous faire une opinion sur les réactions des Canadiens à ces questions. Est-ce aux questions de religion ou d'origine?

Mme Mitchell: Vous mettez tout ensemble.

M. Gauld: Nous n'expliquons pas ces termes; nous posons simplement la question, le répondant y réagit de sorte qu'il est intéressant, si les réactions sont différentes, de savoir où il y a chevauchement.

Vous constatez qu'il y a environ cinq groupes, sur ce graphique et sur le suivant. Si nous prenons ceux qui sont nés au Canada, vous voyez les résultats, ils sont plus ou moins semblables sur les deux graphiques. Avec ceux qui sont nés au Canada, dans tous les groupes ou presque, on se sent plus à l'aise et vous constaterez, en fait, qu'il existe, parmi ceux qui sont nés au Canada, un groupe, celui des Autochtones, qui ne figure parmi ceux qui sont nés à l'étranger. Mais les groupes qui semblent mettre les répondants le plus mal à l'aise, à savoir les cinq qui figurent au bas du graphique, sont les mêmes pour ceux qui sont nés au Canada et pour les immigrants. Ce sont tous des minorités visibles, encore qu'il y en ait certains. . . Les Chinois semblent en fait bénéficier d'une cote d'acceptation égale à certains des autres groupes.

M. Karygiannis: Vous avez fait un peu de suréchantillonnage dans les grandes villes comme Vancouver, Toronto et Montréal?

M. Gauld: Oui, c'est exact, dans ces trois métropoles.

M. Karygiannis: Est-ce que cela fausserait les résultats de l'enquête, ou avez-vous un mécanisme de compensation. . .

M. Gauld: Non, il y a un mécanisme d'ajustement qui intervient lorsque nous présentons les résultats pour tout le pays. Le suréchantillonnage nous aide si nous voulons examiner le cas de Toronto. Nous disposons alors d'un échantillon assez grand pour juger si les différences sont appréciables ou non.

M. Karygiannis: Vous disposeriez donc de pareils résultats pour Toronto dont je suis originaire. Est-ce que votre ministère aurait ces résultats?

M. Gauld: Oui, et nous avons pour principe de mettre la base de données à la disposition des chercheurs. Il y en a au moins cinq au Canada qui en ont des exemplaires. Il s'agit de 140 questions qu'on peut mettre sur ordinateur et on peut procéder à une foule d'analyses. On demande même, entre autres, si les gens ont des enfants de moins de 18 ans à charge et vous pourriez donc prendre connaissance de cette information.

Mme Mitchell: Aviez-vous des preuves ou des raisons pour dire que, dans certaines agglomérations, comme les trois villes que vous citez, en particulier dans les quartiers à pourcentage élevé d'immigrants de couleur, le niveau de tolérance est plus élevé lorsque la population compte plus de gens de couleur? Est-ce impossible à déterminer?

[Texte]

Mr. Gauld: It's difficult to generalize. It hasn't jumped out at us. It really depends on which question, because we have the results for each of the 140 questions. On one question you might see it higher in Toronto, and on another question, which you think is a similar sort of thing, it is a bit lower. It would take a little more study and analysis than we have had time to do to give you a straight answer to that.

Ms Mitchell: As second-generation children are in the school system and your community becomes much more heterogeneous, it would be interesting to know whether or not the acceptance level is higher. One would hope it would be.

Mr. Gauld: Just the native-born. . . it probably would hold for reactions to people who have been socialized in Canada too. If someone came here at five years old or six years old and were socialized here, the average Canadian couldn't tell them from a native-born, I would imagine.

Mr. Karygiannis: I notice that with Arabs, the Muslims, the Indo-Pakistanis, and the Sikhs, the comfort with immigrants and with native born is very low. If I were to pick the last group, which is the Sikhs, a year and a half ago we had a petition presented to the House with 200,000 names—I might be mistaken on the number—regarding the Sikh who had a turban and was going to be in the RCMP. Was the comfort level the same in the three major areas, or was it higher? Did the Sikh statistic jump out? Did comfort level jump a little higher? Was it the same in Saskatoon as it was in Toronto, or was there a substantial difference?

Mr. Gauld: If we take the not-at-all comfortable, the extreme, people who say that they're not at all comfortable, it is only plus or minus 4% from region to region, different from the national average.

• 1725

I should draw your attention to some additional information in this brochure, which compares the 1974 and 1991 surveys. It's difficult to make direct comparisons because they were different types of surveys. This was a telephone survey but the other one was a personal interview survey with a smaller sample. You might be interested in looking at that at your leisure.

Ms Mitchell: I did have a copy of this survey—it was not as glamorous as the ones we have today—but when was this information obtained, last spring?

Ms Gusella: In July.

Ms Mitchell: But the public information didn't come out until December or so, and even then I understand it was as a result of the access to information application. Why didn't the department, knowing that it was quite positive and knowing that the prejudice that existed over the summer months—especially after the Conservative convention and the Reform Party and a number of other things had brought out negative attitudes towards multiculturalism and

[Traduction]

M. Gauld: Il est difficile de généraliser; cela ne nous a pas sauté aux yeux. Cela dépend de la question, car nous avons les résultats pour chacune des 140 questions. Vous constaterez ainsi que, d'après les réponses à l'une d'elles, le pourcentage est plus élevé à Toronto, mais qu'en réponse à une autre qui vous paraît semblable, ce pourcentage est un peu plus bas. Pour répondre à votre question, nous devrions pousser l'étude et l'analyse plus loin que nous n'avons eu le temps de le faire.

Mme Mitchell: À mesure que les enfants de la seconde génération entrent dans le système scolaire et qu'une collectivité devient beaucoup plus hétérogène, il serait intéressant de savoir si le niveau d'acceptation est plus élevé. C'est du moins à espérer.

M. Gauld: Simplement ceux qui sont nés ici. . . Cela vaudrait sans doute aussi pour les réactions envers les gens qui se sont acclimatés au Canada. Je pense au cas de ceux qui sont arrivés à l'âge de cinq ou six ans et qui se sont intégrés. Le Canadien moyen ne pourrait pas les distinguer des Canadiens de naissance, j'imagine.

M. Karygiannis: Je constate que le pourcentage de ceux qui se sentent à l'aise avec les Arabes, les Musulmans, les Indo-Pakistans et les Sikhs, qu'ils soient immigrants ou nés au Canada, est très faible. Concernant ce dernier groupe, à savoir les Sikhs, une pétition a été présentée à la Chambre il y a un an et demi, portant 200,000 signatures—le chiffre n'est peut-être pas tout à fait exact à propos du Sikh qui avait été admis à la GRC et voulait porter le turban. Le pourcentage de ceux qui se sentent à l'aise était-il le même dans les trois grands centres urbains, ou était-il plus élevé? Le chiffre était-il particulièrement élevé pour les Sikhs? Le niveau d'aise a-t-il augmenté? Était-il le même à Saskatoon qu'à Toronto, ou y avait-il une différence marquée?

M. Gauld: Pour le groupe extrême, celui qui ne se sent pas du tout à l'aise, la différence varie de 4 p. 100 en plus ou en moins, selon la région, d'avec la moyenne nationale.

Je tiens à vous signaler d'autres informations figurant dans cette brochure et qui donnent une comparaison entre les enquêtes de 1974 et de 1991. Ces enquêtes étant différentes, la comparaison directe est difficile. Celle-ci se faisait par téléphone, mais l'autre consistait en un entretien personnel, mais avec un échantillon plus réduit. Vous voudrez peut-être, plus à loisir, examiner ces résultats.

Mme Mitchell: J'avais un exemplaire de cette enquête—certes, pas aussi luxueux que les documents que nous avons aujourd'hui—mais quand cette information a-t-elle été obtenue? Au printemps dernier?

Mme Gusella: En juillet.

Mme Mitchell: Mais les résultats n'ont été rendus public que vers décembre et, même alors, c'était à la suite d'une demande faite en vertu du droit d'accès à l'information. Pourquoi le ministère, sachant que les résultats étaient positifs et connaissant le préjugé qui avait cours durant l'été—en particulier l'hostilité qui s'est manifesté après la convention des Conservateurs et les réunions du Parti de la réforme et d'autres faits encore,—envers le

[Text]

immigration...? Why wasn't this made public earlier? How is it being used now to promote a better understanding and acceptance of multiculturalism?

Ms Gusella: I'll begin and then I'll let Mr. Gauld fill in. The first thing I should note is that unlike the kind of flash reports that are given in some surveys done by the public opinion companies, this was a major research project. So even though it was in the field in July, and that was just post-Spicer, which is rather interesting in terms of looking at the results, in fact we didn't have results in final form until late in the fall.

But I'll let Mr. Gauld pick it up from there. He can tell you about what we did. It was released initially under the Access to Information Act, but we have been making use of it by way of briefings.

Mr. Gauld: Ms Gusella is right, we got the data in late fall. There is some clean-up to do on this sort of thing, so we've been going over draft reports. We still don't have quite the final report. What you don't have, and which is still to come, is the full report from Angus Reid. We will be releasing that at the end of this month. We're going over the final draft right now.

So there was a fair bit of work involved in doing that and in preparing materials that can be used to get this out. One of the tricks is being able to summarize this for people in a way that makes sense. When you have 140 questions that you can cross-tabulate in so many different ways... What we passed out today came in just last week. We have used it in this.

You may have seen the booklet entitled *Multiculturalism: What Is It Really About?*. That was one of our earliest uses. We took some of the data from that and put it in, and it's been appearing in a number of speeches and publications. We've also given it out to anyone who asked... in a draft form that we had before this was available.

A number of groups have had it and we've found that getting it out through people who will make use of it has been an effective way to do it, because it's not seen as coming directly from government. But we do have plans now for using this. Following that, the final report... to spread this much more widely. As well, we have these presentations and they will be available in our regional offices. We make them available to other people, and the data base is being made available to researchers across the country.

Ms Mitchell: I don't understand why you would be so cautious about it. This is a very positive thing that you should be using fairly aggressively. I don't know why you have to do it through other groups. That's nice too, but how do you feel

[Translation]

[Translation]

[Translation]

multiculturalisme et l'immigration...? Pourquoi ces résultats n'ont-ils pas été rendus publics plus tôt? Comment s'en sert-on à présent pour favoriser une meilleure compréhension et acceptation du multiculturalisme?

Mme Gusella: Je vais commencer par vous répondre et je donnerai ensuite la parole à M. Gauld. Je voudrais tout d'abord vous faire remarquer qu'à la différence des sondages éclairs effectués par les sociétés de sondage d'opinion publique spécialisées, il s'agissait là d'une enquête de grande envergure. Bien qu'elle se soit donc déroulée en juillet, juste après la Commission Spicer, ce qui en rend les résultats encore plus intéressants, ces derniers ne nous ont été présentés sous leur forme définitive qu'à la fin de l'automne.

Sur ce, je vais donner la parole à M. Gauld qui peut vous décrire ce que nous avons fait. Les résultats de cette enquête ont été publiés, à l'origine, dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'information, mais nous en avons diffusé les résultats par le biais de séances d'information.

M. Gauld: M^{me} Gusella a raison, nous avons obtenu les résultats à la fin de l'automne. Il fallait les mettre alors au point et nous avons donc travaillé au projet de rapport; le rapport définitif n'est pas encore tout à fait terminé. Vous n'avez pas encore en main le rapport complet de Angus Reid qui va paraître et sera publié à la fin de ce mois. Nous sommes en train de mettre la dernière main au texte final.

Ces travaux ainsi que la préparation des éléments nécessaires à cette publication ont exigé un travail considérable. L'une des difficultés consiste à condenser les résultats de façon que le public y comprenne quelque chose. Vous avez là 140 questions dont vous pouvez agencer les résultats de tant de manières... Ce que nous avons fait circuler aujourd'hui ne nous est parvenu que la semaine dernière et nous l'avons utilisé pour cela.

Vous aurez peut-être vu le livret intitulé *Le point sur le multiculturalisme*. C'était l'une de nos premières sources d'information. Nous en avons extrait certaines données dont nous nous sommes servis dans plusieurs discours et publications. Nous avons également distribué ce document à ceux qui le demandaient... sous forme d'ébauche, car c'était tout ce que nous avions avant la présente publication.

Plusieurs groupes en ont reçu un exemplaire et nous avons constaté qu'une bonne façon d'en diffuser les résultats était de les mettre à la disposition de gens qui les utiliseront à leur tour, parce qu'ainsi, on ne les perçoit pas comme provenant directement du gouvernement. Mais nous avons l'intention d'utiliser ces résultats après quoi, le rapport définitif... pour les diffuser beaucoup plus largement. Nous avons également ces diapositives qui seront mises à la disposition de nos bureaux régionaux et d'autres gens ainsi que la base de données qui sera accessible, aux fins de recherche, à ceux qui en font la demande, où qu'ils soient au Canada.

Mme Mitchell: Je ne comprends pas pourquoi vous faites preuve d'une telle prudence. Ce sont là des résultats très encourageants que vous ne devriez pas mettre sous le boisseau. Je ne vois pas pourquoi vous passez par

[Texte]

this can be used? It's a very expensive and interesting survey, but there's not much point in having it sit in researchers' offices. From a public education point of view, how do you see using this and what are your plans?

Ms Gusella: Because of the positive nature of the results, we have been attempting to use it in a way that doesn't call into question the credibility factor. I must tell you that when one gets good results like this, one worries a little bit about appearing to be using them in a way that somehow is almost in the sense of overkill. We wanted to be very sure about what our ultimate results were going to be. Although we had some early flash reports that we used in the little booklet, the data, in fact, haven't yet all come in. So we've been using it in a variety of ways.

• 1730

We did, for instance, take great pains to brief thoroughly that journalist who had made the request. As you know, the story that ultimately came out came out, I think, on Christmas Eve. But the journalist who had made the request—it was a CP wire—was fully briefed, was brought in and was given a couple of hours of detailed briefings on the material that we had then, in order to make it as intelligent an article as we possibly could, giving him the benefit of the information.

But we are trying to use it very carefully, because we don't want it to be a flash in the pan and we don't want it to be made suspect by appearing to be using it as propaganda. It is extremely useful, as you say, in the public education work that we are doing. It is extremely useful in attempting to design program elements and better deliver our programs. There's no question about that. We're making extensive use of it. And also with other departments and so on we've been using it extensively.

Greg, do you want to add anything to that?

Mr. Gauld: I just might add that we don't want to treat this one like a Gallup Poll that's done to measure the pulse. The 1974 survey resulted in a book published in 1976 on attitudes towards multiculturalism, which has been used in universities for a number of years. It's just gone out of print. We expect this one will have a fairly long life because of the detail in it and because it's fundamentally an attitudinal survey and not an opinion survey. We expect that quite apart from the visibility it will get this year, in ways which Mary has mentioned, there will be a longer life through the education system; that this will result in a number of research papers and perhaps books.

Le président: Si mes collègues me le permettent, je poserai une question.

Would you allow me one or two questions?

[Traduction]

l'intermédiaire d'autres groupes. Ce n'est pas une mauvaise chose en soi, mais comment est-ce que cela peut être utilisé? C'est une enquête intéressante et très coûteuse, alors à quoi sert-il de la reléguer dans les bureaux des chercheurs? Comment comptez-vous vous en servir pour l'éducation du public et quels sont vos projets?

Mme Gusella: C'est parce que les résultats sont si encourageants que nous essayons de les utiliser de façon à ne pas mettre en question leur crédibilité. Quand les résultats sont aussi bons, on craint presque de les mettre exagérément en valeur. Nous voulions être absolument sûrs des résultats définitifs. Nous avons obtenu quelques résultats préliminaires que nous avons présentés dans le livret, mais toutes les données n'avaient pas encore été recueillies. Nous nous en sommes donc servis de différentes façons.

C'est ainsi que nous avons tenu à donner une information complète au journaliste qui en a fait la demande. Son article a finalement paru la veille de Noël, si je ne me trompe, mais ce journaliste—de la *Presse canadienne*—avait reçu une information complète, on lui avait consacré deux heures pour lui communiquer les données dont nous disposions à l'époque, afin de lui fournir tout ce qu'il lui fallait pour écrire un article sensé.

Nous essayons toutefois de nous servir de l'information avec précaution car nous ne voulons pas faire sensation ni être ensuite blâmés pour en avoir fait matière à propagande. Ces données sont extrêmement utiles, comme vous le disiez, pour le travail d'éducation du public que nous faisons, pour préparer de nouveaux programmes et pour en améliorer la prestation. Cela ne fait aucun doute et nous ferons ample usage de ces données non seulement auprès du public, mais également auprès d'autres ministères.

Avez-vous quelque chose à ajouter, Greg?

M. Gauld: Je voulais simplement dire que nous ne voulions pas traiter cette enquête comme un sondage Gallup qui vise à prendre le pouls du public. L'enquête de 1974 a débouché sur un livre, publié en 1976, sur les attitudes à l'égard du multiculturalisme, livre utilisé depuis des années dans les universités et qui est maintenant épuisé. Nous espérons que celui-ci aura longue vie à cause de tous les détails qu'il contient et aussi, parce qu'il s'agit d'une étude de comportement et non d'un sondage d'opinion. Nous espérons bien le mettre très en vue cette année comme Mary l'a signalé, et, également, en assurer la survie par le biais du système d'éducation, certains qu'il engendrera, à son tour, des projets de recherche et des ouvrages.

The Chairman: With my colleagues' agreement, I would like to ask a question.

Est-ce que vous me permettez une ou deux questions?

[Text]

Madame Gusella, dans la foulée de la question de notre collègue, M^{me} Mitchell, est-ce que le ministère s'est penché sur la question de la propagande ou sur la possibilité d'utiliser ces données-là dans une démarche de propagande, de sensibilisation, de formation d'une population ou d'information? Quelle est la position du ministère s'il s'est posé des questions quant à une telle démarche?

Je vous pose une deuxième question, mais vos assistants sont libres d'y répondre si vous le décidez. Vous avez eu l'amabilité de me présenter les résultats officiellement et devant tous. Si nous avions eu du temps, j'aurais eu quelques questions à vous poser, mais je vais vous en poser seulement une.

Lorsqu'on travaille au niveau des attitudes, on travaille au niveau de la dynamique d'une population ou d'un individu. Souvent, les réponses non données sont aussi importantes que les réponses données. Par exemple, le résultat d'un questionnaire indique que 58 p. 100 des gens sont d'avis qu'il faut aider les minorités ethniques et raciales à préserver leur patrimoine culturel. Il y en a 58 p. 100 qui répondent «oui», mais cela veut dire qu'il y en a 42 p. 100 qui répondent «non». Ces 42 p. 100 sont peut-être plus «importants» que les 58 p. 100. Vous comprenez très bien. Autant la réponse «oui» est importante, autant la réponse «non» est importante.

Ce sont mes deux questions.

• 1735

Ms Gusella: About the use of the survey, let me give you an idea of the kind of assistance it has given us in the work on the March 21 campaign.

As you know, March 21, the day after the Sharpeville massacre that was set aside by the United Nations to commemorate and work against discrimination, is the focus of our major public-awareness campaign vis-à-vis racism and the hook we use every year to mount a major campaign. One of the things this additional information has enabled us to do is to begin to reorient our work vis-à-vis the March 21 campaign. Instead of its being a one-day or one-week focus, we are attempting to turn that campaign into "the day that lasts all year long", essentially. So we will have a variety of different peaks during the year. At different times we will focus, for instance, on teachers. They are a major focus of this campaign. This year we are also attempting in a much better way than last year to target individual groups so we can begin to measure some of the results.

But there is no question, on the attitude side it is a long and labour-intensive type of activity when you are trying to raise public awareness and raise people's desire, in fact, to do something. Oftentimes, as you know from the social sciences, speaking out against racism is one of the best things we can ask people to do. So when we ask people to stand up against a racist remark, or we challenge them—"if you don't speak out against racism, who will?"—we're trying to build on the

[Translation]

Ms Gusella, following on the question of our colleague Ms Mitchell, did the Department consider using this data for propaganda purposes, for the awareness, the information or the education of the public? What is the Department's position assuming it was wondering what to do with this data?

Here is my second question, but your researchers are free to answer if you prefer. You were kind enough to openly present the official results. Had there been sufficient time, I would have several questions to ask but I will limit myself to one.

When you study attitudes, you are dealing with the dynamics of a people or a person. It happens often that the answers that are not given are as important as the ones that are given. For example, the result of a questionnaire may indicate that 58% of the population believe that ethnic and racial minorities should be helped to preserve their cultural heritage. If 58% answered "yes", it means that 42% answered "no" and those 42% may be more "important" than the 58%. You understand what I mean: one answer is just as important as the other.

Those are my two questions.

Mme Gusella: À propos du sondage, permettez-moi de vous donner une idée de son utilité dans nos préparatifs en vue de la campagne du 21 mars.

Comme vous le savez, le 21 mars marque le lendemain du massacre de Sharpeville et les Nations Unies commémorent cet événement à cette date-là en signe de lutte contre la discrimination. C'est sur quoi porte notre principale campagne de sensibilisation touchant le racisme et c'est l'appât que nous utilisons chaque année pour lancer une campagne de grande envergure. Ces renseignements supplémentaires nous ont également permis de commencer à réorienter nos travaux pour la campagne du 21 mars. Au lieu d'en faire un événement d'une journée ou d'une semaine, nous essayons principalement d'en faire «la journée qui dure toute l'année». Nous aurons donc toute une gamme de temps forts au cours de l'année. À différentes dates, nous ciblerons, par exemple, les enseignants. Ils forment un important groupe cible de cette campagne. Cette année, nous essayons également de mieux viser que l'an dernier des groupes individuels afin de pouvoir commencer à mesurer certains résultats.

Mais, sur le plan des attitudes, il ne fait aucun doute qu'il faut beaucoup de bras et de temps pour sensibiliser davantage le public et l'inciter à faire quelque chose. Comme nous l'avons appris des sciences sociales, l'une des meilleures choses que l'on puisse demander aux gens, c'est de s'élever contre le racisme. Par conséquent, lorsque nous leur demandons de s'insurger contre une observation raciste, ou lorsque nous les mettons au défi de le faire, en leur

[Texte]

very good work that was done by the Canadian Association of Broadcasters, which in their campaign, as you know, netted about \$10 million in free air time. We're building on that in order to increase the momentum of the campaign this year.

So we are using the information to help us sharpen that public-awareness campaign.

Pour ce qui est de votre deuxième question, qui portait sur les attitudes et la dynamique, je demanderai à Greg de commenter sur les réponses qui ne sont pas données, sur la question des 58 p. 100 et 42 p. 100.

Mr. Gauld: I believe the example was helping minorities preserve their cultural heritage. About 58% percent supported that, 42% were against it.

I don't know if there is an easy answer.

As I recall, the distribution of support was fairly uniform across the country, and across different classes. The question, though—and here perhaps I am reaching too far—of the non-response, those who are, for instance, negative on that. . . One of the conclusions we are beginning to draw from this survey, and it also relates to how we're using it, is that the majority of Canadians have come to accept the diversity in this country and have come to recognize the issues of discrimination that are out there. The backlash we've seen in the newspapers, with certain types of people speaking out, seems to represent a minority position. That is the conclusion we're coming to. But this minority may be in a position to get across their views publicly more often and more loudly.

Ms Mitchell: I want to raise one issue. It's a very important one. It's one we were to have discussed today, but things have really changed. We were to have asked our visitors about a progress report on the Canadian Race Relations Foundation and the Canadian Heritage Languages Institute. We discovered yesterday, to my astonishment, that for both these institutions the acts have not been proclaimed and they are not going to be funded. I just hope this committee is going to take a very strong stand about this, because the Canadian Race Relations Foundation was a commitment to Japanese Canadians as part of the redress.

• 1740

We spent hours and hours on both these bills, and the reason we were given to get support for the Heritage Languages Institute was it was going to replace, really, the removal of funding from community language programs.

So now both are gone, and Mr. Chairman, I feel it's really a betrayal by the government, because these were government commitments. The legislation was passed and the money, I thought, was allocated last year, at least for the first stage of it.

[Traduction]

demandant: «Qui d'autre le fera, autrement?» nous essayons de tirer profit de l'excellent travail effectué par l'Association canadienne des radiodiffuseurs qui, comme vous le savez, a offert pour environ 10 millions de dollars net de temps d'émission gratuit au cours de sa campagne. Nous essayons de bâtir là-dessus afin de donner plus d'élan à la campagne, cette année.

Nous utilisons donc les résultats pour donner plus de vigueur à cette campagne de sensibilisation.

About your second question dealing with attitudes and dynamics, I will ask Greg to comment on the answers that are not given and on the results of 58% and 42%.

M. Gauld: Je pense que l'exemple concernait l'aide aux minorités ethniques pour préserver leur patrimoine culturel. Environ 58 p. 100 des répondants se sont déclarés en faveur et 42 p. 100 contre.

Je ne sais pas s'il est facile de répondre.

En autant que je me souviene, le répartition de l'appui était assez uniforme dans tout le pays et parmi les différentes classes sociales. Toutefois, la question de la non-réponse—et ici je vais peut-être un peu trop loin—de ceux qui sont par exemple négatifs à cet égard. . . L'une des conclusions que nous commençons à tirer de ce sondage, et cela a également rapport avec son utilisation, c'est que la majorité des Canadiens en sont venus à accepter la diversité du Canada et à reconnaître les questions de discrimination qui existent. Le ressac que nous avons constaté dans les journaux, avec l'opinion franchement exprimée par certaine personnes, semble représenter un courant minoritaire. C'est la conclusion à laquelle nous en sommes arrivés. Cependant, cette minorité est peut-être en mesure de faire passer ses points de vue plus souvent et plus fort dans le public.

Mme Mitchell: Je voudrais soulever un point très important. Nous devons l'aborder aujourd'hui avec d'autres, mais les choses ont vraiment changé. Nous devons demander à nos visiteurs un rapport d'étape sur la Fondation canadienne des relations raciales et sur l'Institut des langues du patrimoine multiculturel canadien. À mon grand étonnement, nous avons découvert hier que les lois concernant ces deux institutions n'ont pas été proclamées et que ces organismes ne seront pas financés. J'ose seulement espérer que le comité adoptera une position très ferme à cet égard, car la Fondation canadienne des relations raciales constituait un engagement à l'égard des Canadiens d'origine japonaise dans le cadre des mesures de réparation.

Nous avons consacré des heures et des heures à ces deux projets de loi et la raison pour laquelle on nous avait demandé d'appuyer l'Institut des langues du patrimoine multiculturel résidait dans le fait qu'il devait, en réalité, remplacer les programmes linguistiques communautaires qui n'étaient plus financés.

Les deux sont maintenant relégués aux oubliettes et je pense, monsieur le président, que c'est une véritable trahison de la part du gouvernement, car il s'agissait d'engagements qu'il avait pris. Les lois ont été adoptées et les fonds affectés l'an dernier, je crois, tout au moins pour la première étape.

[Text]

I don't know what impact this has on multiculturalism. I don't suppose they're going to give you any money to beef up the race relations program since they don't have a foundation now. But I just think it's such a betrayal of everything the multiculturalism department stands for.

I would like this committee, really, to put in a strong protest to the government. I know it's not the role of the people who are here today, nor indeed the minister. It was the budget people who did this, but I think it's a real tragedy.

Ms Gusella: If I may, you're quite correct. I will not, obviously, be making any comment in relation to the Minister of Finance's decision, but on a point of clarification, I would say to you that I have the budget papers in front of me and the commitment remains.

The government, in fact, is firmly committed to the goals of improved race relations and social harmony, and both the foundation and the institute are postponed until fiscal circumstances permit. So it is our hope that as soon as that is the case, they both will be proclaimed.

In fact, the budget papers do recognize the \$24 million in statutory funding, which includes \$12 million that stems from the Japanese Canadian community redress will be allocated to that purpose.

The Chairman: Before you continue, Madam Mitchell, I would like to ask members of the committee if you would agree that the hard copies of the slides be printed, so they could be put into the *Minutes of Proceedings and Evidence*?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Thanks.

Mr. Karygiannis: With all due respect, it's such a very positive piece that if I was to be at the university and I took industrial engineering. . . and we used to go in the labs; we used to have two laws, cook's law and Murphy's law. Murphy's law said, whatever you can't fulfil, refer to cook's law, and cook's law said, cook up the results.

Now I'm not saying you cooked up the results, but if it's such a positive piece, why are we not putting it forward and why are we not listening to its recommendations? One of the recommendations is very strongly that multiculturalism should be expanded upon.

You read in the papers, as Ms Mitchell said, that you're going to be cutting back, and you're saying, fiscal circumstances permit. If I was a layman, I would say the government is playing footsie with us, or if I don't use the word footsie, the government is applying the boots to us and somewhere down the line we're going to kill it.

Is that what is going to go on with the Heritage Languages Institute, or are we going to listen to these results? If they were not, as I believe, referred to by the two laws, and we're going to be putting this to a strong measure, is the minister going to go up to the Minister of Finance and say we need to expand the Heritage Languages Institute and the Canadian Ethnocultural Institute, which I believe was going to be built in the city of Toronto? It was an endowment

[Translation]

Je ne sais pas quelles en sont les répercussions sur le multiculturalisme. Je suppose que vous n'allez pas recevoir de l'argent pour renforcer le Programme de relations interraciales puisqu'il n'y a pas encore de fondation. Mais je me dis simplement que c'est une véritable trahison à l'égard du ministère du Multiculturalisme et de sa raison d'être.

J'aimerais vraiment que ce comité présente une vigoureuse motion de protestation au gouvernement. Je sais que ce n'est pas la faute des personnes qui sont présentes ici aujourd'hui, ni bien sûr du ministre. Ce sont les responsables du budget qui ont fait cela, mais je suis d'avis que c'est une véritable tragédie.

Mme Gusella: Je dirais que vous avez tout à fait raison. Je ne ferai évidemment aucun commentaire à propos de la décision du ministre des Finances, mais, à des fins de clarification, je vous précise que j'ai en main les documents budgétaires et que l'engagement demeure.

En effet, le gouvernement s'est fermement engagé à améliorer les relations interraciales et l'harmonie sociale, et la création tant de la Fondation que de l'Institut est reportée jusqu'à ce que les conditions financières le permettent. Nous espérons donc que ces deux lois seront proclamées dès que possible.

En effet, les documents budgétaires font état d'un financement statutaire de 24 millions de dollars, dont 12 millions de dollars au titre des dommages et intérêts à la communauté canado-japonaise.

Le président: Avant de vous laisser poursuivre, madame Mitchell, je demande aux membres du comité s'ils sont d'accord pour que les diapositives soient imprimées sur support papier afin d'être annexées aux *Procès-verbaux et témoignages*.

Des voix: D'accord.

Le président: Merci.

M. Karygiannis: Sauf votre respect, il s'agit d'un document si positif que si j'étais à l'université pour suivre des cours de génie industriel—et nous avons l'habitude d'aller aux laboratoires; nous avons deux lois, celle du truquage et la loi de Murphy. En cas d'impossibilité d'exécution, la loi de Murphy disait de se reporter à celle du truquage qui consiste à manipuler les résultats.

Je ne veux certes pas dire que vous les avez truqués, mais si le sondage est si positif, pourquoi ne pas le mettre en évidence et ne pas en suivre les recommandations? L'une d'elles appuie fortement l'expansion du multiculturalisme.

Comme l'a dit M^{me} Mitchell, on peut lire dans les journaux qu'il y aura des coupures, et vous nous dites que cela se fera en fonction des circonstances financières. Si j'étais un profane, je dirais que le gouvernement nous fait du pied, ou si je ne veux pas utiliser cette expression, je dirais qu'il nous serre la vis et que nous allons nous en débarrasser.

Est-ce là le sort réservé à l'Institut des langues du patrimoine multiculturel, ou bien allons-nous prêter attention à ces résultats? Si ces deux organismes n'étaient pas, comme je le crois, mentionnés dans les deux lois, et nous allons adopter une position très dure à cet égard, le ministre va-t-il dire au ministre des Finances qu'il faut agrandir l'Institut des langues du patrimoine multiculturel et l'Institut ethnoculturel qui devrait, je crois, être construit à Toronto? Il s'agissait

[Texte]

fund of about \$500,000, total cost of \$1.2 million, or something like that, between the two. I could be wrong, but that's what it was going to cost every year. There is certainly something else we can cut in order to improve on this, if this truly is such a positive piece.

• 1745

Ms Gusella: Let me comment on the portions of that which are open to me to comment upon.

First, in terms of cook's law, definitely no, there is no cooking in terms of the results. You can be assured that one of the reasons that an independent research firm was selected, and was selected in an open-bidding process, was that we truly did want to have good results that stood up. In fact, the reason that we went to such a large sample was to reduce the margin of error. In terms of the survey itself, it is clear that it was an independently done survey and that they speak for themselves.

On the second point, I can only refer you to the fact that the government has said that it remains committed with respect to both of these institutes; that at the present time, in view of the fiscal circumstances, a decision was taken to postpone them. There is very clear recognition in the text of the budget papers, which refers to the fact that the commitment remains. In fact, the recognition is spelled out, particularly in relation to the Race Relations Foundation. The endowment for that was to be \$24 million, \$12 million of which stems from the Japanese Canadian redress agreement. The Heritage Languages Institute was a \$1.3 million expenditure. The Race Relations Foundation, according to the legislation, is to be located in Toronto—that is quite correct—and the Heritage Languages Institute, according to its legislation, would be located in Edmonton.

Mr. Bosley: Well, I'm in a quandary, Mr. Chairman. I wasn't going to ask any questions. I guess I wasn't reading this because I was watching the slides go by.

I'm having a problem with the technique of the survey, because what I'm finding as I read through this... I think Mr. Karygiannis may be wrong in seeing this as quite as positive as he thinks it is. I find it's very positive of what people think are theoretical questions, and I'm quite neutral, at best, on those things that they see as practical questions, such as the things I think people assume you are now doing.

What I can't tell from this is what you think the surveyed people think you do. In other words, you ask them what multiculturalism refers to, but you don't ask them what the multiculturalism policy is. When they get to things that I think my constituents talk to me about, such as funding specific programs for specific groups to protect their heritage... those are things they know are in the multicultural program, I think, and they are against it or neutral, at best,

[Traduction]

d'un fonds de dotation d'environ 500,000\$ pour un coût total de 1,2 million de dollars, ou à peu près, pour les deux instituts. Je peux me tromper, mais c'est ce que cela devait coûter par année. Si c'est vraiment un sondage tellement positif, on peut certainement parvenir à faire des coupures ailleurs afin d'améliorer la situation.

Mme Gusella: Permettez-moi de faire des commentaires sur les éléments pour lesquels je suis habilitée à le faire.

Tout d'abord, en ce qui concerne la loi du truquage, les résultats n'ont absolument pas été truqués. Vous pouvez être assurés que l'une des raisons pour lesquelles on a choisi une maison de sondage indépendante par le biais d'un appel d'offres ouvert était que nous voulions vraiment avoir de bons résultats crédibles. En fait, si nous avons interrogé un échantillon aussi varié de répondants, c'était pour réduire la marge d'erreur. Pour ce qui est du sondage lui-même, il est clair qu'il a été réalisé de façon indépendante et qu'il parle de lui-même.

En ce qui concerne le deuxième point, je ne peux que vous mentionner que le gouvernement a réitéré son engagement à l'égard de ces deux instituts, mais qu'une décision a été prise en vue de reporter leur création pour l'instant, en raison de la situation financière. D'après les documents budgétaires, il ressort clairement que l'engagement subsiste. Il est d'ailleurs nettement précisé, surtout en ce qui concerne la Fondation des relations raciales. Le fonds de dotation devait s'élever à 24 millions de dollars, dont 12 millions provenant de l'entente de réparation aux citoyens Canado-Japonais. L'Institut des langues du patrimoine multiculturel nécessitait une dépense de 1,3 million de dollars. D'après la loi, la Fondation des relations raciales aura son siège à Toronto—ce qui est exact—et l'Institut des langues du patrimoine multiculturel aura le sien à Edmonton.

M. Bosley: Monsieur le président, je me trouve dans l'embarras. Je n'avais pas l'intention de poser des questions. Je crois bien que je ne lisais pas le document, car je regardais les diapositives défiler.

C'est la technique du sondage qui me pose un problème, car ce que je constate en lisant les résultats... Je crois que M. Karygiannis a peut-être tort de voir là des résultats aussi positifs qu'il le dit. Je constate qu'il s'agit d'un sondage très positif sur des questions que les répondants jugent théoriques et, en mettant les choses au mieux, je suis assez neutre sur ces questions qu'ils jugent d'ordre pratique, comme les activités auxquelles les gens supposent que nous nous livrons actuellement.

Ce que je peux en déduire, c'est que ces résultats reflètent l'idée que se font, selon vous, les répondants au sujet de ce que vous faites. Autrement dit, vous leur demandez à quoi correspond le multiculturalisme, mais vous ne leur demandez pas ce qu'est la politique multiculturelle. Lorsqu'ils en arrivent aux questions dont me parlent mes électeurs, comme le financement de programmes particuliers pour certains groupes en vue de protéger leur patrimoine...

[Text]

in terms of what you have here. When you get to should it be racism fought, should it be those things that we know we're supposed to be about, quite properly, you get answers that we should be proud we get as Canadians.

I think there is a support in here for a citizenship policy, not for a distinctiveness policy, if I'm reading these questions and answers correctly. Let us say that you asked my constituents this question: multiculturalism is about Canadians of any ancestry. If their background is England, for instance, my constituents would say, yes, that's everybody but me. If you asked them about immigrants, regardless of colour, they would say yes, as they said yes to the first question. If you ask the people of Lawrence Park whether Canadians of any ancestry include them, they would say no. That's not me, that's the others, because I'm not of an ancestry, I'm a Canadian.

So I'm looking at the questions and I don't know—those two questions. Until I see some correlations, of how these things interplay, when you get into the more detailed analysis... that would interest me. I'm telling you how I'm reacting to what you put in front of me. I think there is a lot of support for a lot of things here that may or may not be multiculturalism. They may, in fact, be specific programs to end racism, improve citizenship, care for each other, express the values we share, which people may see as the things they want us to do. I hear that, but when you get to help minorities preserve their cultural heritage—only 58%.

Mr. Karygiannis: Could those two institutes, the one in Edmonton and the one in Toronto, help accomplish what you're saying?

Mr. Bosley: I don't know. I am not regularly a member of this committee. I don't know what they're doing. I am just looking at this document and saying I'm not reacting quite as positively about this as support for what people have perceived we do at Multiculturalism, as opposed to what I think people want us to do, to fight intolerance.

• 1750

Le président: Je me permettrai un commentaire, monsieur Bosley. J'ai peut-être posé ma question d'une façon un peu trop académique ou un peu trop générale, mais cela revient exactement au même.

On sait que lorsque l'on travaille au niveau des attitudes, il y a un facteur de désirabilité sociale qui peut aller jusqu'à 15 p. 100 dans le traitement des réponses. Si on demande à quelqu'un s'il aime sa femme, la réponse attendue est «oui». Il faut tenir compte de cela. Dans des questions comme celle-ci, le facteur de désirabilité sociale est important.

[Translation]

ce sont là des choses qui, ils le savent, figurent dans le programme multiculturel, et ils ne sont pas d'accord là-dessus ou, tout au moins, restent neutres, d'après les résultats que vous avez ici. Lorsque vous abordez la question de la lutte contre le racisme, c'est-à-dire les questions que nous sommes censés traiter ici, on obtient, tout à fait normalement, des réponses dont nous sommes fiers en tant que Canadiens.

J'y vois là un appui pour une politique en matière de civisme, non pour une politique en faveur du particularisme, si je lis bien les questions et les réponses. Supposons que vous posiez à mes électeurs la question suivante: Le multiculturalisme concerne les Canadiens de toute descendance. Si leurs antécédents sont britanniques, par exemple, mes électeurs répondraient oui, cela s'applique à tout le monde sauf à moi. Si vous leur posiez la question à propos des immigrants, sans distinction de couleur, ils répondraient oui, tout comme ils l'ont fait à la première question. Si vous demandez aux gens de Lawrence Park s'ils font partie des Canadiens de toute descendance, ils vous répondraient non. Ce n'est pas moi, ce sont les autres, parce que je ne suis d'aucune descendance, je suis Canadien.

Je lis donc et je me demande—à propos de ces deux questions. Tant que je ne vois pas certaines corrélations, l'interaction entre ces éléments, lorsqu'on en arrive à une analyse plus détaillée... Cela m'intéresserait. Je vous dis quelle est ma réaction aux résultats que vous me présentez. Je crois que l'on constate un grand appui pour beaucoup de choses qui pourraient ou non avoir rapport avec le multiculturalisme. Il pourrait en effet s'agir de programmes spécifiques pour mettre fin au racisme, pour améliorer le civisme, pour prendre soin d'autrui, pour exprimer les valeurs que nous partageons, toutes choses que le public voudrait nous voir accomplir. J'entends cela, mais lorsque vous voulez aider les minorités à préserver leur patrimoine culturel—il n'y a que 58 p. 100 qui appuient cela.

M. Karygiannis: Ces deux instituts, d'Edmonton et de Toronto, pourraient-ils contribuer à atteindre l'objectif dont vous parlez?

M. Bosley: Je ne sais pas. Je ne suis pas membre régulier de ce comité. Je ne sais pas ce qu'on y fait. Je me contente d'examiner ces documents et de dire que je ne réagis pas de façon aussi positive devant ces résultats où l'on voit un appui aux activités que le public semble attribuer au ministère du Multiculturalisme, par opposition à ce que les gens voudraient que nous fassions pour combattre l'intolérance.

The Chairman: If I may, Mr. Bosley, I will make a comment. Maybe my question was too academic or too general, but the result is exactly the same.

When we deal with attitudes, we know that there is a social desirability factor which can go up to 15% in the processing of the answers. If we ask somebody if he loves his wife, the expected answer is "yes". We have to take that into account. In this kind of questions, the social desirability factor is important.

[Texte]

Je parlais du 58 p. 100 et du 42 p. 100 et de l'utilité de travailler peut-être plus le 42 p. 100 que le 58 p. 100. L'implicite est souvent plus important que l'explicite. C'est comme les questions de programmes cachés.

Pour moi aussi, ces résultats officiels sont extrêmement flamboyants, mais il n'en reste pas moins qu'il faut regarder l'autre aspect de la médaille qui peut nous dire qu'on est pas rendu aussi loin qu'on voudrait bien le penser.

Mr. Bosley: Is there any question anywhere about what it is you think Multiculturalism does, as opposed to whom it includes or whom it's for—what the program does, what the department does?

Mr. Gauld: A question was asked in a survey a long time ago, an open-ended question. But the open-ended questions are very difficult to analyse. We looked at that and decided it really wasn't worth it.

One interpretation you can give to these data—

Mr. Bosley: But you asked a question on what "Multiculturalism" refers to. What did you mean by that?

Mr. Gauld: It was really left up to them, just to see whether—

Mr. Bosley: That's not an open-ended question?

Mr. Gauld: No, it wasn't open-ended in the sense that there was a check-list.

Mr. Bosley: You couldn't therefore make a check-list on whether Multiculturalism does programs on racism, yes or no; does programs on...

Mr. Gauld: We had played with that in an earlier version, I should admit, but we ended up with a similar list for this: "would you support the following sets of activities"; the types of things I showed on the two charts. What we ended up with was two very similar lists. It made the whole thing very long. There was some tussling and we decided to stay with the version we had.

I should mention, though, that a lot of preliminary research led up to this, including 24 focus groups across the country, where we had a lot of qualitative discussion. Those groups were screened with a few questions. They were divided into pro-and anti-"Multi" people going in. When you get people who share the same general opinion together in a room, you get some very frank stuff coming out. That report is available, if the members of the committee would like to have it—the report on the focus groups. It lends more colour to this.

The other point is that the overall support for "Multi" is 61%. It's awfully close to the level of support for the cultural-retention activities, at about 58%. It tends to suggest perhaps that's the way people see "Multi".

[Traduction]

I was talking about the 58% and the 42% and of the usefulness to maybe concentrate more on the 42% than on the 58%. What is implicit is often more important than what is explicit. It's the same as with hidden programs.

For me too, the official results are extremely positive, but we must of course see the other side of the coin which can tell us that we didn't go as far as we would like to think we have gone.

M. Bosley: Y a-t-il quelque part une question portant sur les réalisations du multiculturalisme, par opposition aux personnes qu'il englobe ou auxquelles il se destine—ce que fait le programme, ce que fait le ministère?

M. Gauld: Il y a longtemps, on a posé une question lors d'un sondage, une question à réponse libre. Mais les questions à réponse libre sont très difficiles à analyser. Nous avons étudié ce problème et nous avons décidé que cela n'en valait pas la peine.

L'une des interprétations que l'on peut faire de ces données...

M. Bosley: Mais vous avez posé une question demandant en quoi consiste le «multiculturalisme». Que vouliez-vous dire par là?

M. Gauld: La réponse a été vraiment laissée aux répondants, simplement pour voir si...

M. Bosley: Il ne s'agit pas d'une question à réponse libre?

M. Gauld: Non, il ne s'agissait pas d'une question à réponse libre du fait qu'il y avait une liste-type de réponses.

M. Bosley: Par conséquent, vous ne pouviez pas dresser une liste-type pour savoir si le multiculturalisme comporte des programmes sur le racisme, ou non; des programmes sur...

M. Gauld: Je dois admettre que nous avons essayé cela lors d'une version antérieure, mais nous avons fini par adopter une liste semblable pour ceci: «Donneriez-vous votre appui aux groupes d'activités suivantes»; le genre de choses que j'ai montrées sur les deux tableaux. Nous avons fini par dresser deux listes très semblables. Tout cela allongeait le processus. Il y a eu un peu de chicane et nous avons décidé de conserver la version que nous avons.

Je tiens cependant à préciser que nous en sommes arrivés à cette décision après beaucoup de recherches préliminaires, notamment auprès de 24 groupes cibles répartis dans tout le Canada avec lesquels nous avons eu beaucoup de discussions qualitatives. Ces groupes ont été sélectionnés après quelques questions. Ils ont été répartis selon qu'ils étaient pour ou contre le multiculturalisme. Lorsque vous avez dans une même salle des personnes qui partagent la même opinion générale, vous en tirez des réflexions très franches. Ce rapport est disponible, si les membres du comité veulent l'obtenir. Il s'agit du rapport sur les groupes cibles. Il nuance un peu plus ce sujet.

L'autre point, c'est que l'appui global au multiculturalisme atteint 61 p. 100. Ce chiffre est très proche du niveau d'appui obtenu pour les activités de préservation du patrimoine, soit environ 58 p. 100. Il laisse peut-être entendre que c'est la façon dont les gens perçoivent le multiculturalisme.

[Text]

The higher levels, over 80% and 90% for the anti-racism, public-education sort of stuff, could reflect the fact that there is still a stereotype in there about what we do. In fact, the bulk of what we do is immigrant integration, anti-racism. Those types of things are the bulk of what "Multi" does. It does suggest the response is coloured by an older stereotype and the higher approval ratings for the activities we are involved in now—

Mr. Bosley: I can't tell from this whether, when they say it is 60% or 61% overall support for what you're doing, they know what you're doing. You have just put my question well. How do you know they know what you're doing? You just said you think the 61% support is attached to the stereotype that produces the same level of general support for the things. . . preserve heritage, fund festivals. . . You think those numbers are the same, roughly. You just said that.

Mr. Gauld: It's a possible interpretation.

The Chairman: We are dealing with perception.

Mr. Bosley: My nose tells me if you define the things you define as the new elements, if I could put it that way, yes, there would be more support on the streets than there would be for the old notion of second-language education, cultural festivals, and that sort of thing. My nose tells me that. Whether or not your survey tells me that, that is what my nose tells me.

• 1755

Ms Gusella: Maybe that's a very good jumping-off point to indicate, in terms of our policy thinking, that the survey has been very helpful in helping us to come to grips with the mandate of the new department, because, as you know, even a year ago this department did not exist. So now we have the opportunity, and in light of this kind of information, as I indicated in my opening remarks, we are vigorously working into the area of citizenship and using the synergy that's created by the terms "multiculturalism" and "citizenship" to work towards citizenship as being the ultimate objective, and the removal of barriers to citizenship, whether those barriers be racism or illiteracy, both of which are programs within the department. You move then into a programming mode, and programming with the objective of citizenship as the net result.

In fact, in terms of programming we are doing cross-cultural relations and anti-racism, and that's a large part of our multiculturalism program. The other very large part relates to the funding of groups with a view to having them assist new Canadians to integrate into Canadian society. So there is the integration thrust. We no longer fund heritage languages, of course; that was a decision a couple of years ago. There is a very little bit of funding with respect to assisting young artists to integrate into the mainstream art community, a bootstrapping type of approach to that area.

[Translation]

Les pourcentages élevés, plus de 80 p. 100 et de 90 p. 100 pour la lutte contre le racisme, les questions d'éducation du public, confirment peut-être qu'il existe encore un stéréotype à l'égard de ce que nous faisons. En effet, la plupart de nos activités portent sur l'intégration des immigrants, la lutte contre le racisme. Ce sont là les principales fonctions du multiculturalisme. Cela laisse entendre que la réponse est nuancée par un stéréotype plus ancien et que les niveaux d'approbation plus élevés pour les activités auxquelles nous nous livrons actuellement. . .

M. Bosley: D'après ces chiffres, je suis incapable de vous dire, lorsque les répondants appuient à 60 ou à 61 p. 100 ce que vous faites, s'ils savent en réalité ce que vous faites. Vous avez très bien formulé ma question. Comment savez-vous qu'ils savent ce que vous faites? Vous venez de dire que l'appui de l'ordre de 61 p. 100 est rattaché au stéréotype qui génère le même niveau d'appui général pour. . . la préservation du patrimoine, le financement de festivals, etc. . . Vous pensez que ces pourcentages sont à peu près semblables. C'est ce que vous venez de dire.

M. Gauld: C'est une interprétation possible.

Le président: Nous parlons de perception.

M. Bosley: Mon intuition me dit que si vous définissez les choses comme étant des éléments nouveaux, si je peux m'exprimer ainsi, alors oui, l'appui du public serait plus grand que pour les vieilles notions d'enseignement de la langue seconde, de festivals culturels, etc. C'est mon intuition qui me dit cela, qui me dit si votre sondage permet oui ou non de déduire cela.

Mme Gusella: C'est peut-être une bonne base de départ pour indiquer, en fait d'orientation de politique, que le sondage a été très utile et nous a permis de mieux comprendre le mandat du nouveau ministère car, comme vous le savez, cet organisme n'existait même pas il y a un an. Nous en avons donc la possibilité aujourd'hui et, à la lumière de ce genre de renseignement, comme je l'ai mentionné dans mon exposé préliminaire, nous travaillons activement dans le domaine de la citoyenneté en nous servant de la synergie créée par les expressions «multiculturalisme» et «citoyenneté» pour faire de celle-ci l'objectif ultime et éliminer les obstacles qui entravent ce but, qu'il s'agisse du racisme ou de l'analphabétisme, deux programmes qui relèvent du ministère. Vous passez ensuite à l'étape de la programmation, avec comme objectif final la citoyenneté.

Pour ce qui est de la programmation, nous nous penchons sur les relations interculturelles et sur la lutte contre le racisme. Tout cela constitue le gros de notre programme multiculturel. L'autre élément très important touche le financement de groupes afin qu'ils puissent aider les Néo-canadiens à s'intégrer à la société canadienne. Il y a donc la poussée en faveur de l'intégration. Nous ne subventionnons évidemment plus les langues patrimoniales comme nous l'avons décidé il y a deux ans. On consacre de très petites sommes en vue d'aider les jeunes artistes à s'intégrer à la communauté artistique générale, ce qui constitue une sorte de coup de pouce.

[Texte]

As you can see, the focusing of the multiculturalism programming in terms of the policy orientation is very much along the lines that it is on the very high end of this scale. In terms of where we're at now, regarding what could be considered the festival type of approach, fewer than 1% of the overall grants and contributions could even be characterized as festival related.

So there has been a major shift in the multiculturalism funding in and of itself. But then, over and above that, this connection with citizenship enables us to use multiculturalism as a means of removing barriers to full participation. Of course, the concept of citizenship is built on equality: anybody who is a citizen is, by virtue of holding that citizenship, equal. Obviously we need government programs to make sure that is a real commitment and not just a paper commitment, and of course participation. The more a person participates in their community and the greater their involvement—and, we argue, therefore the greater the expression of their citizenship—the more sense of belonging they have and the more sense of social cohesion results.

So the two pillars of citizenship provide very good bases for the department, and then using the excellent work that's done in the multiculturalism area as a means of removing those barriers.

Similarly, on the other side of the department, in the citizenship sector, we have programs such as literacy, voluntary action, which again is an expression of citizenship, and human rights. So all of them are really quite nicely in support of an overall citizenship thrust.

Mr. Bosley: If you are going to pursue that... This is a totally off-the-wall question, and I apologize, but I'm a firm believer that folk want something that ends the notion of hyphenated Canadians and that they like the notion of long-term citizenship and that in their minds they attach the notion of English or French Canadian, or Greek Canadian or Japanese Canadian, as a multicultural notion and they attach the notion of Canadians of Greek origin or Canadians of some other origin as a citizenship notion. I just think it's an integrating notion.

I want to raise this with you because it's a notion of multiculturalism to me. Can you persuade the next census people at least to include the category "Canadian" in the list of origins I'm allowed to sign to, as a notion that I no longer have to say automatically that I have an attachment other than that I'm a Canadian? Please.

Ms Gusella: I guess we can talk to them about that.

Mr. Gauld: Just a technical clarification. In fact, out of 140 questions there were some—I had forgotten—that gave an indication of how people saw it. They weren't phrased that way. There were questions basically about messages and whether people thought they were believable or not.

[Traduction]

Comme vous pouvez le constater, les programmes de multiculturalisme, en fait d'orientation de politique, sont tout à fait conformes aux points qui ont suscité le plus d'intérêt sur l'échelle des valeurs. Pour ce qui est de la situation actuelle, ce que l'on peut qualifier d'activités du type festival, on pourrait dire que l'on consacre moins de 1 p. 100 de toutes les subventions et contributions à ce genre de programmes.

Dans le cadre du multiculturalisme, les subventions ont donc subi de grands changements. Mais, en plus de tout cela, ce lien avec la civisme nous permet de nous servir du multiculturalisme pour éliminer les obstacles à une pleine participation. La notion de civisme est évidemment fondée sur l'égalité: tout citoyen possède, en vertu de la citoyenneté qu'il détient, un statut égal. Il faut de toute évidence des programmes gouvernementaux pour s'assurer qu'il s'agit d'un véritable engagement et non pas d'un engagement factice, et pour garantir aussi la participation. Plus une personne participe à la vie de sa collectivité et plus elle se sent engagée. Par conséquent, plus l'expression de sa citoyenneté est grande—plus elle a un sentiment d'appartenance et plus grande est la cohésion sociale.

Les deux piliers de la citoyenneté fournissent donc de très bonnes bases au ministère qui profite de l'excellent travail effectué dans le domaine du multiculturalisme pour supprimer ces obstacles.

D'autre part, dans l'autre secteur du ministère, celui de la citoyenneté, nous avons des programmes portant sur l'alphabétisation, le bénévolat, qui est une fois encore une expression de la citoyenneté, et les droits de la personne. Tous contribuent véritablement à donner une véritable impulsion à la notion de citoyenneté.

M. Bosley: Si vous avez l'intention de poursuivre cet objectif... Il s'agit d'une question tout à fait inattendue et je vous prie de m'en excuser, mais je crois fermement que les gens désirent quelque chose qui mettra fin à la notion de Canadiens assortis d'une origine au profit d'une citoyenneté à long terme et que, dans leur esprit, ils rattachent la notion de Canadien français ou anglais, ou de Canadien grec ou de Canadien japonais, à celle du multiculturalisme alors qu'ils voient dans le Canadien d'origine grecque ou le Canadien d'une autre origine une notion qui se rapporte à la citoyenneté. Je pense qu'il s'agit là d'une notion d'intégration.

Je tenais à vous faire part de cette question car c'est, pour moi, une notion de multiculturalisme. Pourriez-vous persuader les responsables du prochain recensement d'inclure pour le moins la catégorie «Canadien» dans la liste des origines que je pourrai cocher, et qui me permettrait de dire que je ne dois plus automatiquement déclarer un autre attachement sinon qu'au Canada? S'il vous plaît.

Mme Gusella: Je crois que nous pourrions leur en parler.

M. Gauld: Une simple précision technique. Parmi les 140 questions posées, certaines—je l'oubliais—indiquent comment les gens voyaient la chose. Elles n'étaient pas libellées de cette façon. Il s'agissait en gros de messages demandant si les gens pensaient qu'ils étaient crédibles ou non.

[Text]

[Interpretation]

[Translation]

[Footnote]

One of the messages was: Multiculturalism policy is about equality for Canadians of all origins. There is a four-point scale, and 83% of respondents said this statement was very believable or somewhat believable.

• 1800

Mr. Bosley: This is a question of description, not a question of—

Mr. Gauld: These are, kind of, messages—testing believability of messages.

Mr. Bosley: Okay.

Mr. Gauld: There was another one that says: “Multiculturalism is the way that we can ensure that everyone, regardless of origin, is able to achieve all of the rights and responsibilities of citizenship.” And 85% of respondents said this is believable.

There was a third one that was, in fact, somewhat related to this: “You can be proud of being Canadian and proud of your ancestry at the same time”, and 95% of Canadians thought that was a believable statement—95%.

I could read the question to you, but for each statement I'd like you to tell me if the statement is: very believable, somewhat believable, not very believable, or not believable at all. This is a type of question that's often asked on surveys like this as another way of getting at attitudes.

Mr. Bosley: At attitudes as opposed to a description of what's in the department's policy package.

Mr. Gauld: Some of these are statements about the policy.

Mr. Karygiannis: Madam, on page 5 of your report, it states, in paragraph 4:

The minister has embarked on series of citizenship consultations across the country.

In your words, only about two minutes ago, you said, “citizenship brings equality, participation, belonging, cohesion”, and then you talked about the pillars of citizenship.

My question to you is very simple. Why isn't the opportunity in Scarborough, in Metropolitan Toronto, given to people who want to get that fundamental...? Why is it denied to them for about two years? We say to somebody who comes to Canada: Within three years you have the right to become a Canadian citizen, and after you inherit that right, you can run as a politician, you can vote.

However, in Scarborough—which my riding is in—people have to line up a year and a half before they can go in and fill in the application, and then they have to line up another year before they go in for the interview. In Scarborough you only have 3 judges who do about 100 a week each.

I put this question to the minister about two or three months ago. He said he was going to look into it. To date I have not had a response. I'm asking you, is this a ploy so fewer people of ethnic origin get to be citizens so they will not get to vote at the next election, and they will not express which way they want to vote?

L'un de ces messages était le suivant: la politique du multiculturalisme porte sur l'égalité pour les Canadiens de toutes origines. Il y a une échelle à quatre niveaux et 83 p.100 des répondants ont déclaré que cette affirmation était très crédible ou quelque peu crédible.

M. Bosley: C'est une question de description, pas une question de... .

M. Gauld: C'est une sorte de message—pour en tester la crédibilité.

M. Bosley: Très bien.

M. Gauld: Un autre message disait: «Le multiculturalisme est le moyen permettant de nous assurer que toute personne, quelle que soit son origine, peut réaliser tous les droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté». Et 85 p.100 des répondants ont déclaré que c'était crédible.

Un troisième message disait en gros ceci: «On peut être fier d'être Canadien tout en restant fier de son patrimoine» et 95 p.100 des Canadiens ont dit que c'était une affirmation crédible—95 p.100.

Je pourrais vous lire la question, mais pour chaque point, je vous demanderais s'il est: très crédible, quelque peu crédible, pas très crédible ou pas crédible du tout. Il s'agit d'un type de question que l'on pose souvent dans ce genre de sondage comme une autre façon d'en arriver à connaître les attitudes.

M. Bosley: Les attitudes par opposition à une description du contenu des politiques du ministère.

M. Gauld: Certaines de ces affirmations concernent la politique.

M. Karygiannis: Madame, à la page 5 de votre rapport, on peut lire au paragraphe 4:

Le ministre a entamé une série de consultations sur la citoyenneté à travers tout le pays.

Vous-même avez déclaré il y a environ deux minutes que «la citoyenneté entraîne l'égalité, la participation, le sentiment d'appartenance, la cohésion» et ensuite vous avez parlé des piliers de la citoyenneté.

Ma question est très simple. Pourquoi n'accorde-t-on pas cette possibilité aux gens qui veulent obtenir ce droit fondamental à Scarborough, dans la région du Toronto métropolitain...? Pourquoi la leur refuse-t-on pendant environ deux ans? Nous disons à toute personne qui arrive au Canada: Dans trois ans, vous aurez le droit de devenir citoyen canadien et, après avoir obtenu ce droit, vous pourrez entrer en politique, vous pourrez voter.

Cependant, à Scarborough—ma circonscription—les gens doivent attendre un an et demi avant de pouvoir remplir leur demande et ensuite une autre année avant d'être convoqués à l'entrevue. À Scarborough, il n'y a que trois juges qui étudient une centaine de cas par semaine.

J'ai posé cette question au ministre, il y a deux ou trois mois. Il m'a dit qu'il allait l'étudier. Je n'ai obtenu aucune réponse jusqu'à présent. Je vous demande s'il s'agit d'une blague pur limiter l'accès à la citoyenneté aux personnes d'origine ethnique afin qu'elles ne puissent pas voter aux prochaines élections et exprimer leur opinion.

[Texte]

Ms Gusella: It certainly is not a ploy to affect voting patterns, I can assure you. The situation we have with respect to citizenship waiting times is a very serious one in Ontario; it's a question of volume.

At the national level citizenship applications have been going up almost exponentially, and in that particular region of Ontario the volume increase has been so high that even the... We had a very, very incremental amount of new staff we've been able to put against this problem. We've been doing our best to try to cope with it.

Last November we began a series of special measures the minister may have been referring to when he spoke to the committee. We have undertaken a number of measures that are both short-term and long-term. The short-term measures in the Toronto area are, in fact, soon going to be announced by the minister. Some of them, I think, are going to help alleviate what is essentially a volume situation.

The fact that 62.2% of the growth has happened in the Toronto area has put enormous strains on our staff. We are coping. Our staff are extremely dedicated people who are trying desperately to cope, but it is a question of volume.

It is a question of technology as well. This is not a department that, like some other departments, became highly automated in the 1980s. We are now involved in a major automation project, which is going to be our long-term solution. But our short-term solution is a series of measures.

• 1805

Just to give you an example of the number of calls we take, when we introduced new telephone lines to try to make courts more accessible to people, the calls went up from 500 to 6,000, just at a shot like that. So it really is a question of volume. And we have been introducing special lines.

There have been problems with overbookings because of waiting time, but we are in fact going to be able to show some reductions in the waiting times.

We are also making forms available through the post offices, as of March 1, so people can fill out their forms and mail them directly to the Sydney headquarters, which is where the main work on the searches and so on takes place.

As you can appreciate, getting your citizenship is not like going to a fast food outlet. A lot of work goes into ascertaining people's eligibility for citizenship, including the testing they go through with the judges. As you know, they are asked questions about their knowledge of Canadian history, of Canadian values, and their language capacities have to be assessed. In addition to that the security checks that need to be done, which are done through the Sydney headquarters, are fairly time-consuming. And there are checks that are accomplished by other departments, not by our own department.

[Traduction]

Mme Gusella: Ce n'est certes pas un truc pour influencer sur les élections, je peux vous le garantir. La situation à laquelle nous faisons face en Ontario est très grave en ce qui concerne les périodes d'attente pour obtenir la citoyenneté: c'est une question de volume.

Au niveau national, les demandes de citoyenneté ont connu une augmentation quasi-exponentielle et, dans cette région particulière de l'Ontario, l'augmentation de volume a été si forte que même... Le personnel que nous avons affecté au règlement de ce problème a été très fortement renforcé. Nous avons fait de notre mieux pour faire face à ce problème.

En novembre dernier, nous avons mis en place toute une série de mesures spéciales dont le ministre a peut-être fait mention lorsqu'il a comparu devant le comité. Nous avons pris un certain nombre de mesures à court et à long terme. Les mesures à long terme concernant la région de Toronto seront d'ailleurs annoncées très bientôt par le ministre. Je crois que certaines d'entre elles permettront d'atténuer une situation qui est essentiellement causée par le volume des demandes.

Des pressions énormes ont été exercées sur notre personnel du fait que 62,2 p.100 de la croissance a été constatée dans la région de Toronto. Nous faisons face à la situation. Nos employés sont très dévoués et essaient désespérément de venir à bout des difficultés, mais c'est une question de volume.

C'est également un problème technologique. Comme certains autres ministères, le nôtre n'a pas connu une grosse automatisation dans les années 80. Nous participons actuellement à un important projet dans ce sens, qui constituera notre solution à long terme. Mais à court terme, nous devons recourir à un train de mesures.

Simplement pour vous donner un aperçu du nombre d'appels que nous recevons, lorsque nous avons installé de nouvelles lignes téléphoniques pour essayer de rendre les tribunaux plus accessibles à la population, le nombre d'appels est passé de 500 à 6,000 d'un seul coup. C'est donc vraiment une question de volume. Et nous avons mis en service des lignes spéciales.

Il y a eu des problèmes de surréservations à cause des délais d'attente, mais nous allons être en mesure de réduire ces délais.

À compter du 1^{er} mars, les formulaires seront également disponibles dans les bureaux de poste et les gens pourront les remplir et les envoyer directement à l'administration centrale à Sydney, car c'est là que s'effectuent les principaux travaux concernant les recherches et le reste.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, l'obtention de la citoyenneté ne ressemble pas à un repas-minute. Un gros travail est nécessaire pour vérifier que les personnes sont admissibles, y compris les tests qu'elles doivent passer devant les juges. Comme vous le savez, on leur pose des questions sur leurs connaissances de l'histoire du Canada, des valeurs canadiennes et il faut évaluer leurs aptitudes linguistiques. En outre, les vérifications de sécurité qu'il faut effectuer, par l'intermédiaire de l'administration centrale à Sydney, prennent beaucoup de temps, sans compter celles qui doivent faire d'autres ministères que le nôtre.

[Text]

So it is a substantial effort that goes into each person becoming a citizen. It is very labour intensive, as one deals with each individual citizen and with each family. All of these things mean that it's very labour intensive, and we have not had any increases in PYs. However, we are making valiant efforts to introduce what we call special measures to accommodate the very, very dramatic increase in volume.

I might comment, as I think members might be interested, that in the past new Canadians became citizens after having been in the country a certain number of years, sometimes 10, 15 years. An American, for instance, might apply for citizenship after being here 10, 12, 15 years. In fact, many of them didn't apply because until 1991 they had to renounce American citizenship. But when it comes to the new Canadians, the new kind of immigrants, they are on our doorstep three years to the day they get their landed papers. So not only is there a greater inflow of people but the take-up rate on citizenship has been going up enormously as well because of the new kinds of new Canadians.

All of these have put a tremendous burden—

Mr. Karygiannis: A couple of years ago it used to be \$150 to do an application in immigration for the whole family, and that has shut up.

I'm going to give you some constructive suggestions. In order to hire more staff and in order to get more judges and in order to alleviate the problem, why don't you increase your fees? I'm sure the people that want to. . .

No, I'm very serious about this, Mr. Bosley, because I get constituents coming to me saying, I want to become a Canadian citizen and I don't care if I have to travel to Kingston, or if I have to go to Alberta. A lot of my constituents have travelled to Kingston, and to Ottawa.

Why can't you in Metropolitan Toronto increase the fees or hire more staff in order to alleviate the problem, because right now you're facing at least a two-year turnaround time? If you're going to face this two-year turnaround time, why don't you tell the people, you can become a citizen in three years; apply after one year you've been in the country, and when you reach three years you'll be able to become a citizen?

Ms Gusella: One of the things we are discovering as we implement these new special measures is a lot of the people who are on our books are not eligible until the time for which they are applying. So in a sense we have a bit of a phony backlog in some ways. But it nevertheless is a very serious situation that we are trying to address.

I'd like to take your suggestion about an increase in fees under advisement.

Mr. Karygiannis: I have to do something about the problem, because my constituents come to me and say, I want to be able to vote at the next federal election. I want to be able to run in the next federal election. However, I've been

[Translation]

L'obtention de la citoyenneté nécessite donc des efforts considérables. Il s'agit d'un travail de longue haleine, car il faut s'occuper individuellement de chaque cas et de chaque famille. Tout cela signifie que nous devons y passer beaucoup de temps et nos années-personnes n'ont pas beaucoup augmenté. Nous déployons cependant des efforts considérables pour appliquer des mesures spéciales destinées à faire face à l'augmentation extraordinaire du volume des demandes.

Je pourrais ajouter, car je pense que cela pourrait intéresser les membres du comité, que dans le passé les nouveaux arrivants pouvaient devenir citoyens canadiens après avoir résidé au pays pendant un certain nombre d'années, parfois 10 ou 15 ans. Par exemple, un Américain pourrait faire une demande de citoyenneté après avoir résidé ici pendant 10, 12 ou 15 ans. En réalité, bon nombre d'entre eux n'ont pas présenté cette demande parce, jusqu'en 1991, ils devaient renoncer à la citoyenneté américaine. Mais les nouveaux arrivants frappent à votre porte trois ans, jour pour jour, après avoir obtenu leur statut d'immigrant reçu. Il y a donc non seulement un plus grand afflux de gens, mais le taux de participation pour obtenir la citoyenneté a également connu une augmentation phénoménale en raison des nouveaux types de néo-canadiens.

Tout cela a imposé un lourd fardeau. . .

M. Karygiannis: Il y a deux ans, il fallait verser 150\$ pour faire une demande d'immigration pour toute la famille, et cela a fermé la porte.

Je vais vous faire quelques suggestions constructives. Dans le but d'embaucher un plus grand nombre d'employés, d'avoir plus de juges et atténuer le problème, pourquoi n'augmentez-vous pas vos tarifs? Je suis certain que les gens qui veulent. . .

Non, monsieur Bosley, je suis très sérieux, car des électeurs viennent me voir et me disent qu'ils veulent devenir citoyens canadiens et que peu leur importe d'avoir à se rendre à Kingston ou même en Alberta. Un grand nombre de mes électeurs se sont rendus jusqu'à Kingston et même jusqu'à Ottawa.

Pourquoi ne pouvez-vous pas, dans la région du Toronto métropolitain, augmenter les tarifs ou embaucher plus de personnel pour atténuer le problème car, à l'heure actuelle on fait face à des retards d'au moins deux ans? Si vous voulez mettre fin à ce retard, pourquoi ne pas dire aux gens qu'ils peuvent devenir citoyens après trois ans, mais qu'ils peuvent présenter leur demande après avoir résidé pendant un an au pays et qu'ils pourront devenir citoyens dès que leurs trois années seront écoulées?

Mme Gusella: À mesure que nous mettons en place ces nouvelles mesures spéciales, nous découvrons qu'un grand nombre de gens qui figurent dans nos registres ne sont pas admissibles jusqu'au moment où ils font la demande. Dans une certaine mesure, nous avons donc un certain arriéré factice. Néanmoins, il s'agit d'une situation très grave à laquelle nous essayons de remédier.

Je vais prendre en délibéré votre suggestion concernant l'augmentation des tarifs.

M. Karygiannis: Je dois faire quelque chose à ce sujet, car mes électeurs viennent me voir et me disent qu'ils veulent voter lors de la prochaine élection fédérale ou se porter candidat. Or, ils ont séjourné au Canada trois ans. Ils

[Texte]

in this country three years. I've put my name forward, and I can't do it until two years down the line. We're depriving them of what the act was set out to do. We're depriving them of their rights, because it can be done in British Columbia within six or eight months, and it can be done in the Prairies, but in Toronto it's a new kettle of fish. It's a new look towards these immigrants, and they feel we are being prejudiced against them.

• 1810

Ms Gusella: That is a very unfortunate side effect of a severe demand problem. We are obviously not discriminating against them.

The service standard for citizenship applications at the moment, from beginning to end, is about eight months. I don't want to leave the committee with the idea it is a kind of two-week turnaround. Eight months is currently the service standard. Now it can be done—

Mr. Karygiannis: What is it in Toronto?

Ms Gusella: In Toronto, the difficulty is not with that particular part of the period. It's with the beginning of the process, and that's the process in order to see the...

Mr. Karygiannis: To be given an interview?

Ms Gusella: Yes, for the interview, and that's why we're trying to do things like putting the applications in the post offices, for people who are prepared to fill them out—

Mr. Karygiannis: How will you overcome the fact that they have to sign in front of an official?

Ms Gusella: They can have it attested by a lawyer, if they wish.

Mr. Karygiannis: Or a Member of Parliament?

Ms Gusella: I'm not sure whether a Member of Parliament... but certainly by a lawyer, and then they get called in. They then would go to sort of the second interview stage. They would be called in to the judge for their interview, at which they would be approved or non-approved for citizenship.

Mr. Karygiannis: You're saying that you're going to take special measures. The first stage, when they have to go in to fill in this application, will be done away with... starting when?

Ms Gusella: As of March 1, we will have the forms in the post offices, available to be filled out. In addition, we're taking other measures to stream people who are Canadian citizens and want a proof of citizenship away from the other stream—the new Canadians, or prospective Canadians who wish to apply for the grant of citizenship. So there are a number of measures, including some of the booking problems that we've been—

Mr. Karygiannis: Will you also be adding new judges?

Ms Gusella: As you know, it is the Prime Minister's prerogative to add new judges. It is our hope that we can put in enough measures to reduce this front-log time significantly. If other judges are provided to us, we can, as you say—

[Traduction]

présentent leur candidature, mais n'ont pas le droit de le faire avant deux ans. Nous les privons de droits que la loi est censée leur accorder. Nous les privons de leurs droits, car ces formalités peuvent être remplies six à huit mois en Colombie-Britannique et dans les Prairies, mais à Toronto, c'est une autre affaire. C'est une nouvelle attitude à l'égard de ces immigrants et ils pensent que nous avons des préjugés à leur endroit.

Mme Gusella: C'est, une répercussion très malheureuse d'un grave problème au niveau de la demande. Il est évident que nous ne faisons aucune discrimination à leur rencontre.

À l'heure actuelle, du début jusqu'à la fin, il faut environ huit mois pour traiter les demandes de citoyenneté. Je ne veux pas donner l'impression aux membres du comité que le délai est de deux semaines. La norme actuelle est de huit mois. Maintenant cela peut se faire...

M. Karygiannis: Quel est le délai à Toronto?

Mme Gusella: À Toronto, la difficulté ne réside pas dans cette partie de la période. C'est au niveau de l'amorce du processus, et c'est le processus nécessaire pour voir le...

M. Karygiannis: Pour avoir une entrevue?

Mme Gusella: Oui, pour l'entrevue, et c'est pourquoi nous essayons de prendre des mesures comme le dépôt des formulaires de demande dans les bureaux de poste pour les personnes qui sont disposées à les remplir...

M. Karygiannis: Comment allez-vous surmonter le problème de leur signature devant un fonctionnaire?

Mme Gusella: Elles peuvent la faire attester par un avocat si elles le souhaitent.

M. Karygiannis: Ou un député?

Mme Gusella: Je ne suis pas certaine qu'un député... mais assurément par un avocat et ensuite on les convoque. Puis, on passe à la deuxième étape qui est celle de l'entrevue. On les convoque devant le juge pour une entrevue, durant laquelle on approuve ou non leur demande de citoyenneté.

M. Karygiannis: Vous dites que vous allez prendre des mesures particulières. La première étape, celle de la demande, sera éliminée... à partir de quand?

Mme Gusella: À partir du 1^{er} mars, les formulaires seront disponibles dans les bureaux de poste pour que les gens puissent les remplir. En outre, nous allons prendre d'autres mesures pour séparer les citoyens canadiens qui veulent une preuve de citoyenneté, des autres demandeurs—les néo-Canadiens, ou les futurs Canadiens qui veulent faire une demande de citoyenneté. Voilà donc toute une série de mesures, concernant notamment certains des problèmes de réservations que nous avons...

M. Karygiannis: Allez-vous également avoir de nouveaux juges?

Mme Gusella: Comme vous le savez, c'est la prérogative du premier ministre de nommer de nouveaux juges. Nous espérons pouvoir prendre suffisamment de mesures pour réduire considérablement les délais au départ. Si on nous donne d'autres juges, nous pourrions, comme vous le dites...

[Text]

Mr. Karygiannis: Can you also put in there a suggestion that if somebody wants to travel to another city for faster processing, that option will be available?

Ms Gusella: In fact, that is done very frequently. People travel.

Mr. Karygiannis: No, but will you suggest it to the applicant?

Ms Gusella: In fact, people do go to Oshawa, for instance, and to Kingston and other centres. I have been told that very well-to-do people sometimes fly to Regina to get their things done, but these people are not the typical newcomers to Canada.

Mr. Bosley: Apropos the suggestion about fees, what percentage of the costs are being recovered now by the fees? Is it measured?

Ms Gusella: Less than half.

Mr. Bosley: Less than half. Is that true everywhere? It's true in Toronto, true in Regina, true in Vancouver?

Ms Gusella: Oh, yes, those are national figures.

Mr. Bosley: In other words, if you could get more people to process more applications more quickly, the fees would simply be coming in more quickly. It isn't a problem that suggests itself as an increase in the fee needed. Presumably it's just more people, and therefore faster fees in that sense.

Ms Gusella: Yes, that's right. It's just more money coming in more quickly.

Mr. Bosley: That's all I really wanted to get at. Thank you.

Mr. Karygiannis will be appointed a citizenship judge tomorrow night. I'll be there.

Le président: Madame Gusella, au nom des membres du Comité, je veux vous demander de remercier les personnes qui sont avec vous et vous remercier personnellement pour l'ouverture, la simplicité et le professionnalisme avec lequel vous avez répondu aux questions.

Je tiens aussi à remercier notre collègue Bosley qui a été un acquis et un appui certains pour le Comité. Merci beaucoup.

Mme Gusella: Je vous remercie.

Le président: La séance est levée.

[Translation]

M. Karygiannis: Pourriez-vous également faire une suggestion afin qu'une personne qui souhaite se rendre dans une autre ville pour accélérer le traitement de sa demande puisse bénéficier de cette option?

Mme Gusella: En réalité, c'est ce qui arrive très fréquemment. Les gens se déplacent.

M. Karygiannis: Non, mais allez-vous en faire la suggestion à la personne qui présente la demande?

Mme Gusella: En fait, les gens se rendent par exemple à Oshawa, à Kingston et ailleurs. J'ai ouï dire que des gens très riches prennent parfois l'avion jusqu'à Regina pour régler leur demande, mais ce ne sont pas là les nouveaux arrivants typiques au Canada.

M. Bosley: À propos de la suggestion concernant les tarifs, quel pourcentage des coûts recouverts aujourd'hui? A-t-on des chiffres?

Mme Gusella: Moins de la moitié.

M. Bosley: Moins de la moitié. Est-ce vrai partout? Est-ce vrai à Toronto, à Regina, à Vancouver?

Mme Gusella: Oh! oui, il s'agit de chiffres nationaux.

M. Bosley: Autrement dit, si vous pouviez avoir plus de personnel pour traiter un plus grand nombre de demandes plus rapidement, les droits seraient perçus plus vite. Ce problème ne signifie pas par lui-même qu'il faut augmenter les tarifs. Je présume qu'il s'agit simplement d'une augmentation du personnel et, donc, d'une rentrée plus rapide des fonds.

Mme Gusella: Oui, c'est exact. C'est simplement une question de rentrée plus rapide d'un plus gros montant d'argent.

M. Bosley: C'est tout ce que je voulais vraiment savoir. Je vous remercie.

M. Karygiannis sera nommé juge de la citoyenneté demain soir. Je serai présent.

The Chairman: Ms Gusella, on behalf of the committee members, I would like to ask you to thank all the people who came with you and to thank you personally because you have answered our questions in a very open-minded, simple and professional fashion.

I also wish to thank our colleague Bosley who has certainly been an asset and has made a valuable contribution to the committee. Thank you very much.

Ms Gusella: Thank you.

The Chairman: The meeting is adjourned.

APPENDIX "MULT-1"

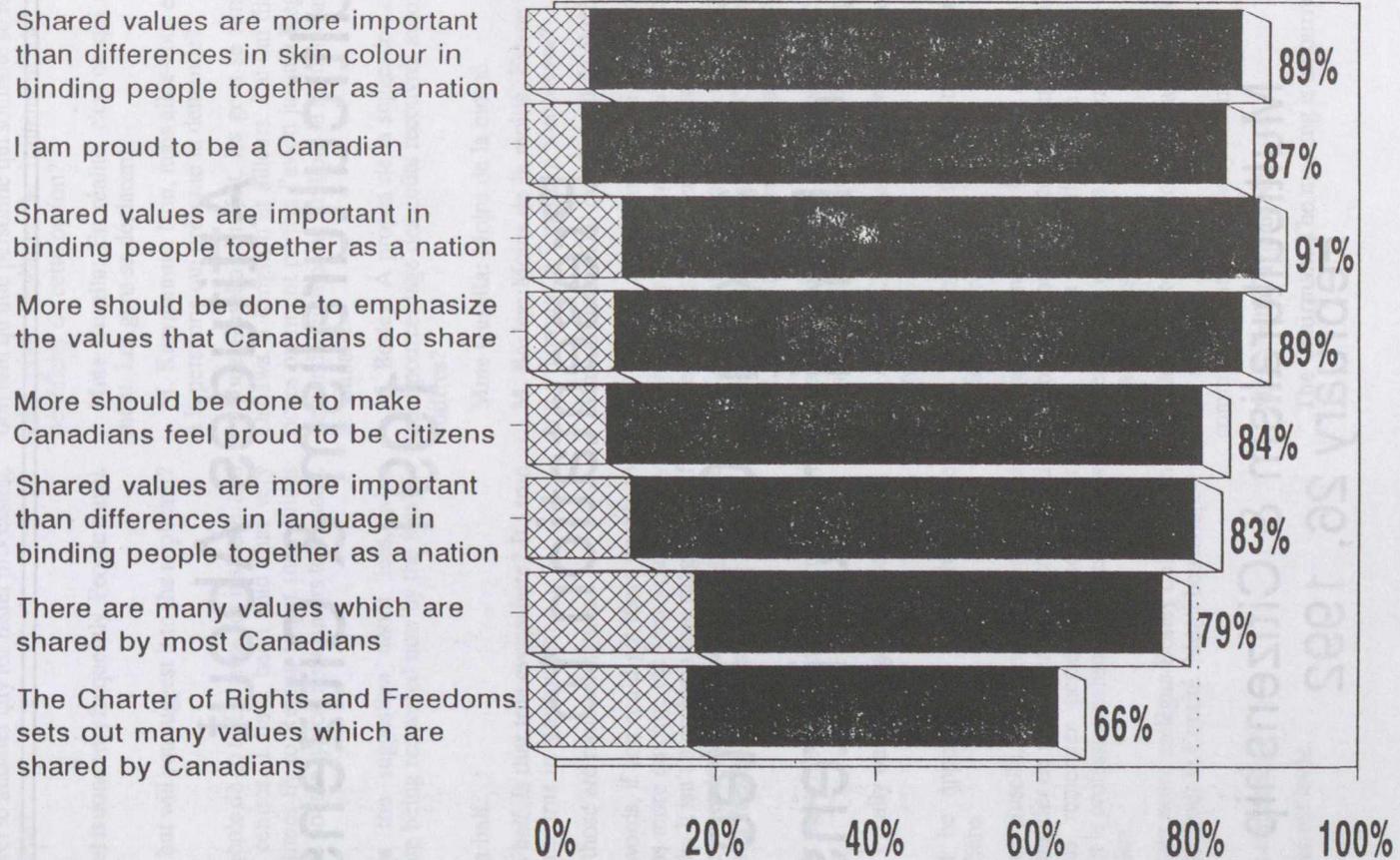
Attitudes About Multiculturalism & Citizenship 1991

Presentation to:

The Standing Committee on Multiculturalism & Citizenship

Multiculturalism & Citizenship
February 26, 1992

Agreement with selected statements on Canadian values

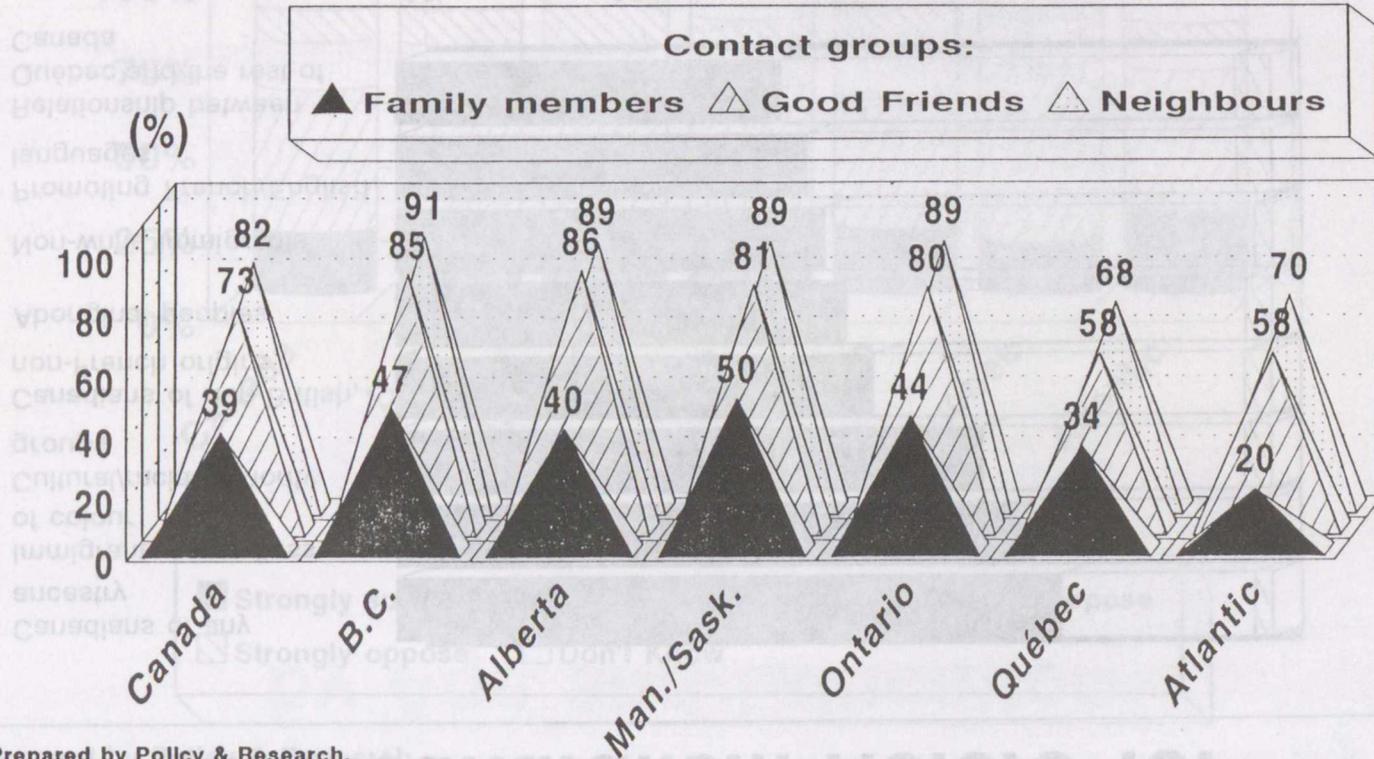


Prepared by Policy & Research,
Multiculturalism & Citizenship Canada.
Source: 1991 Attitude Survey

 5 on a 7-point scale
  6 or 7 on a 7-pt scale

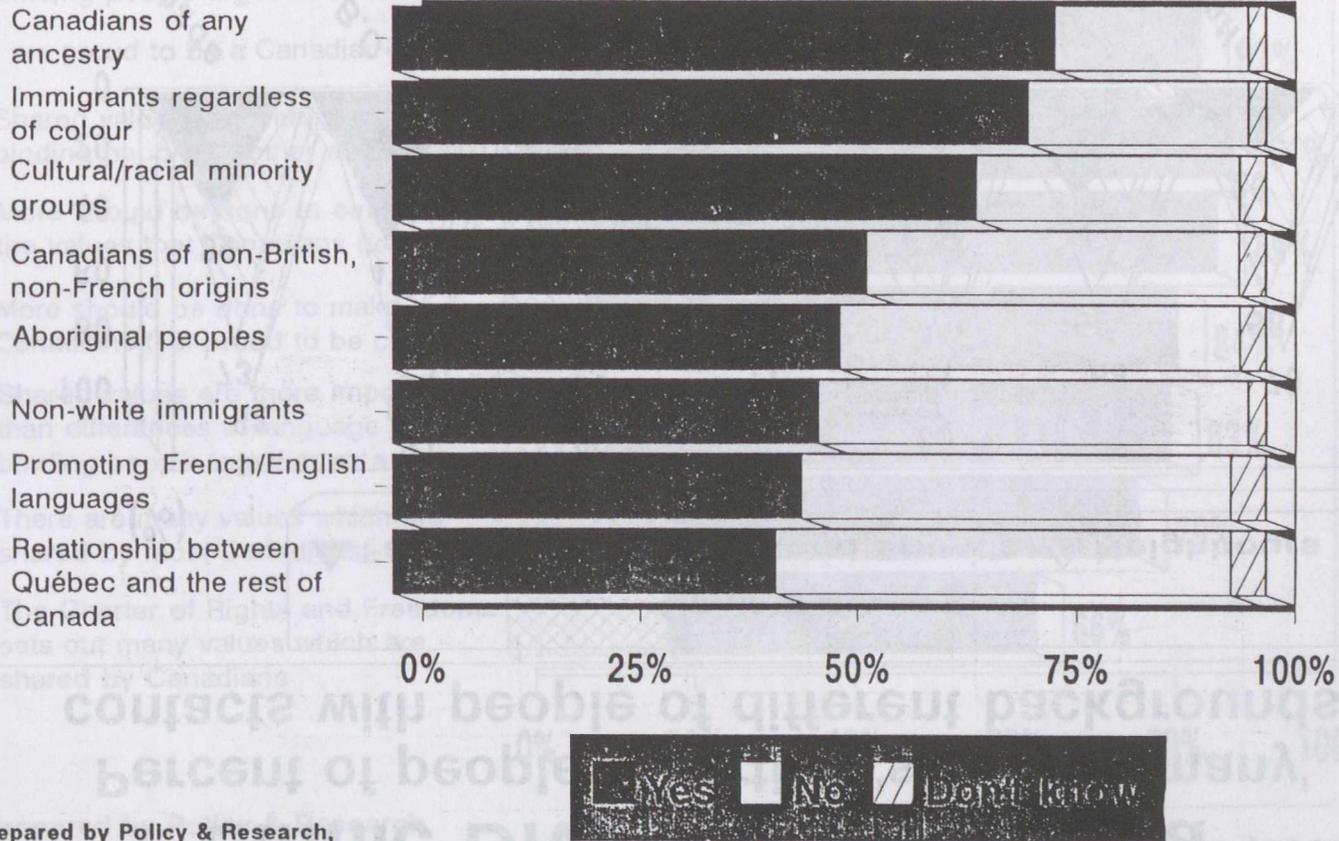
Ethnic Diversity in Canada

Percent of people reporting 'some' or 'many' contacts with people of different backgrounds



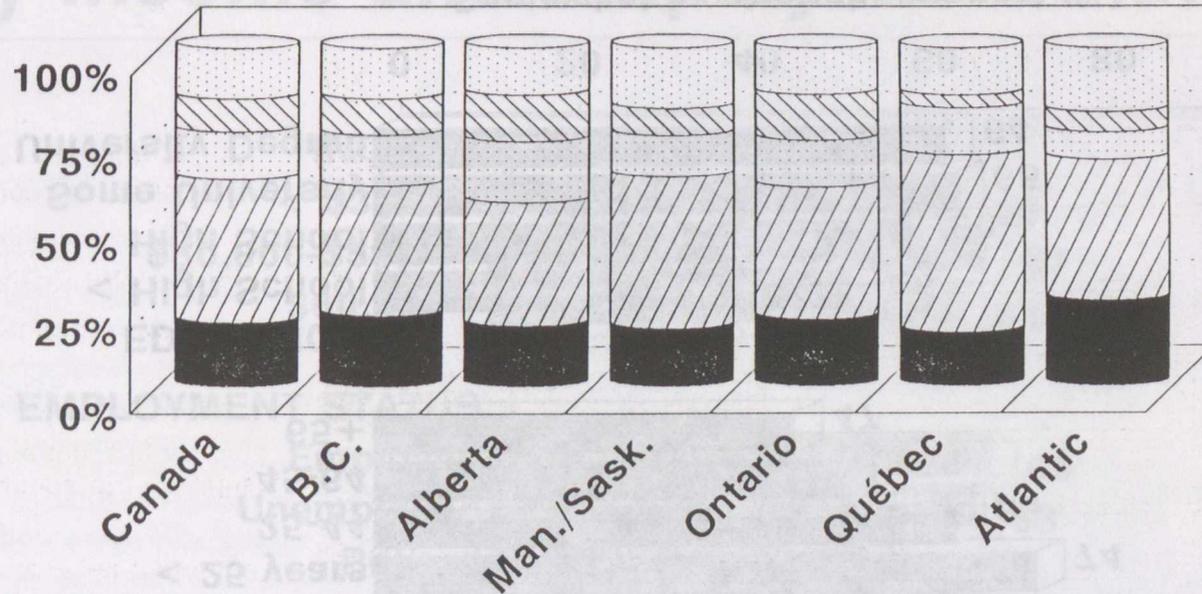
Prepared by Policy & Research,
 Multiculturalism & Citizenship Canada.
 Source: 1991 Attitude Survey

Multiculturalism Refers To:



Prepared by Policy & Research,
 Multiculturalism & Citizenship Canada.
 Source: 1991 Attitude Survey

Overall support for Multiculturalism Policy

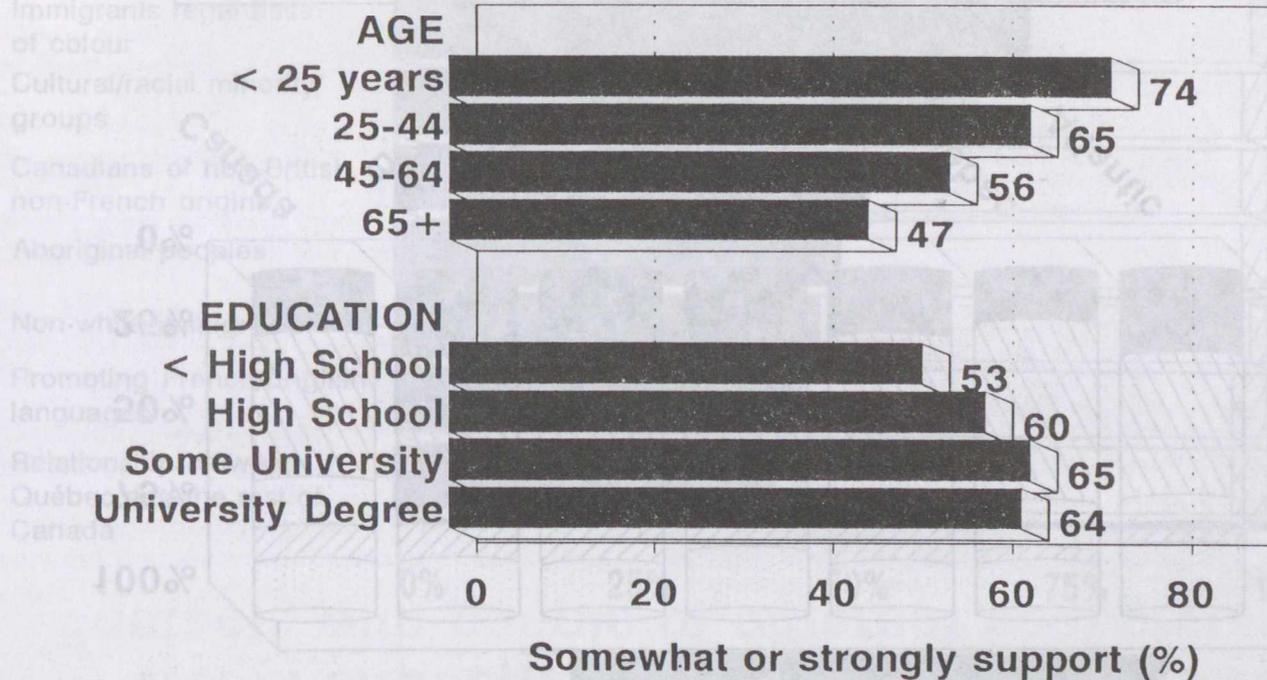


Strongly support
 Somewhat support
 Somewhat oppose

Strongly oppose
 Don't Know

Prepared by Policy & Research,
 Multiculturalism & Citizenship Canada.
 Source: 1991 Attitude Survey

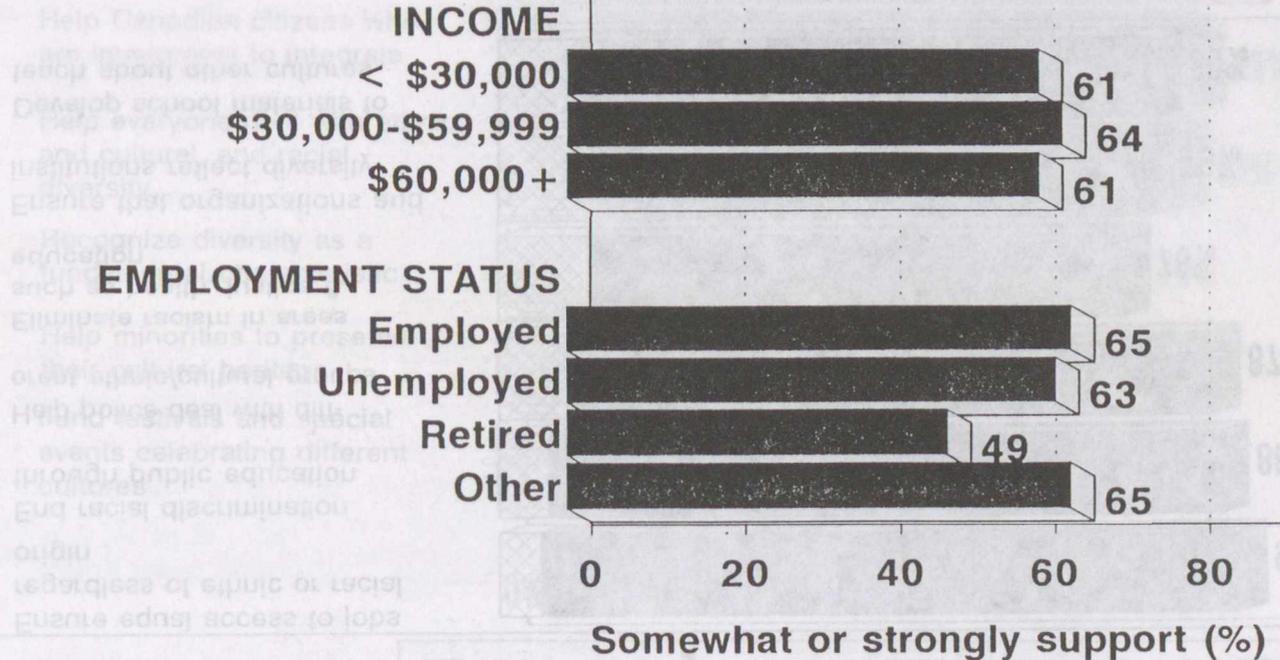
Support for Multiculturalism Policy by Age and Education



Prepared by Policy & Research,
Multiculturalism & Citizenship Canada.
Source: 1991 Attitude Survey

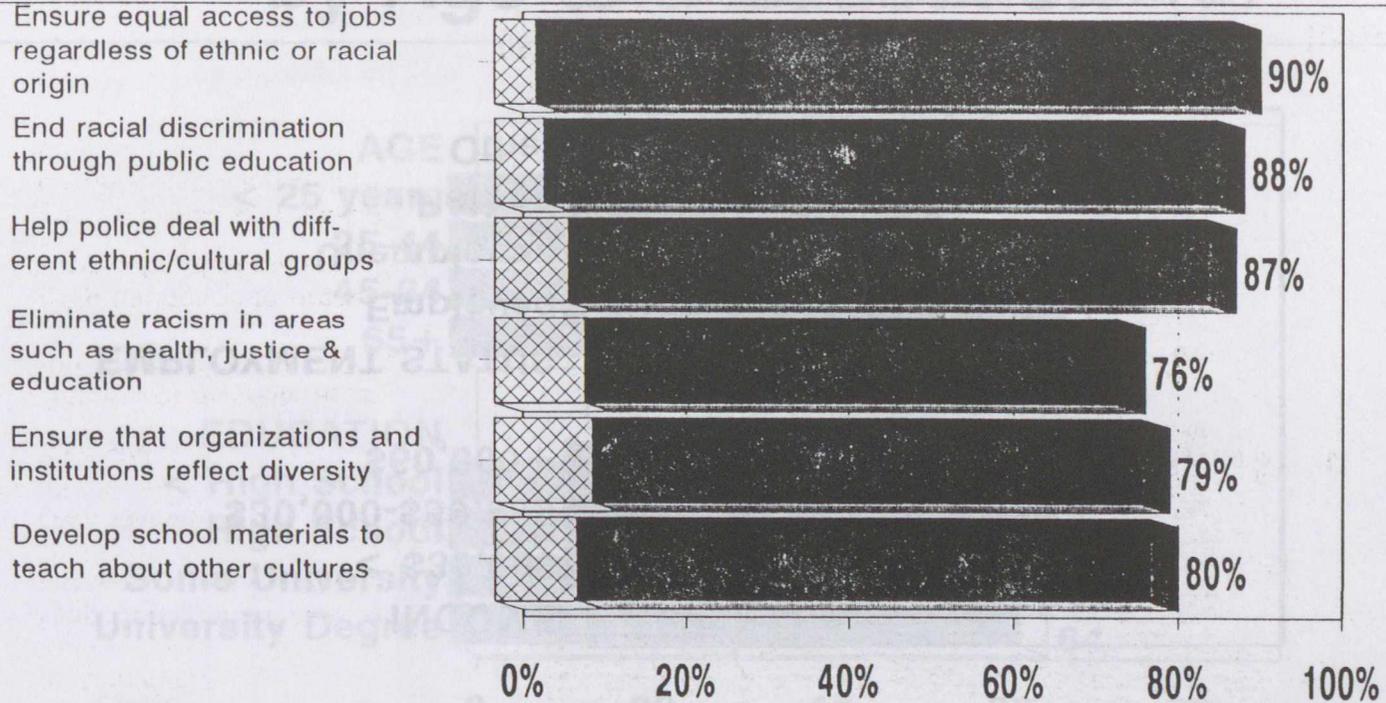
Support for Multiculturalism Policy by Income and Employment Status

Promote equality among
all Canadians



Prepared by Policy & Research,
Multiculturalism & Citizenship Canada.
Source: 1991 Attitude Survey

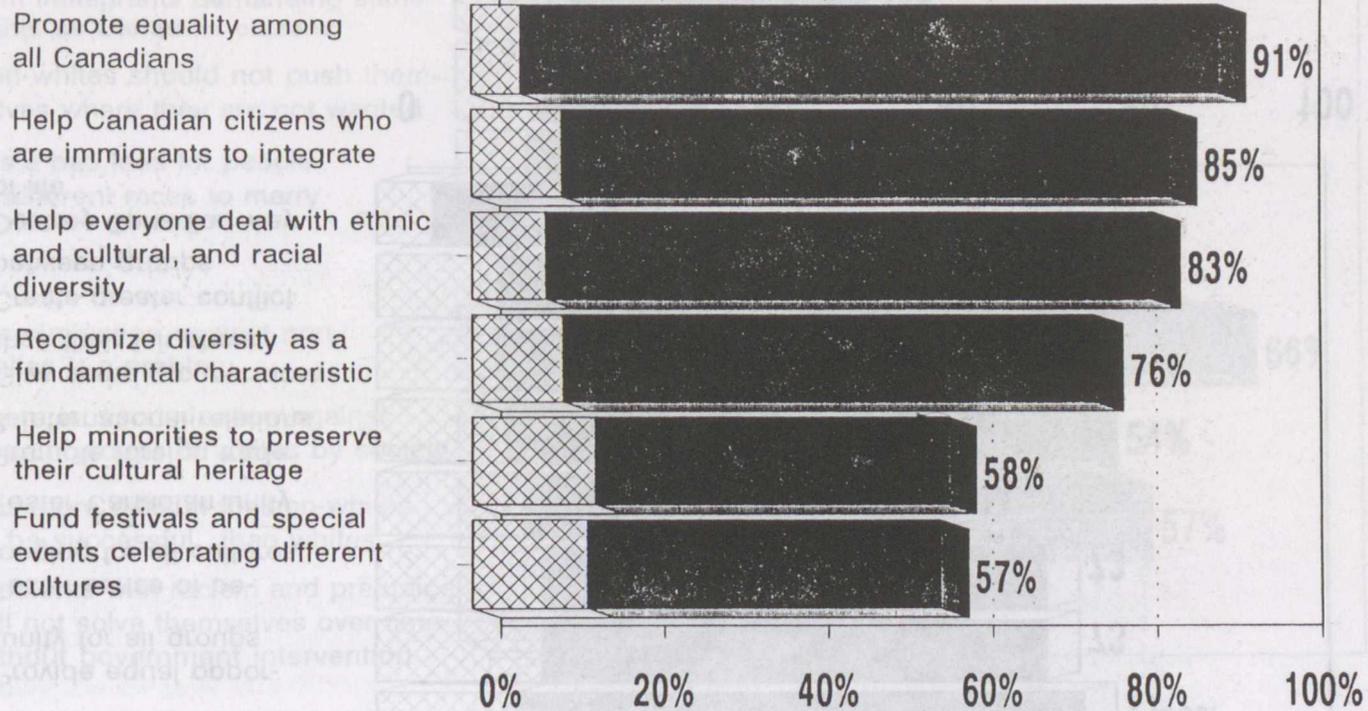
Support for Possible Elements of Multiculturalism Policy: Institutional Change



▨ 5 on a 7-point scale ■ 6 or 7 on a 7-pt scale

Prepared by Policy & Research,
Multiculturalism & Citizenship Canada.
Source: 1991 Attitude Survey

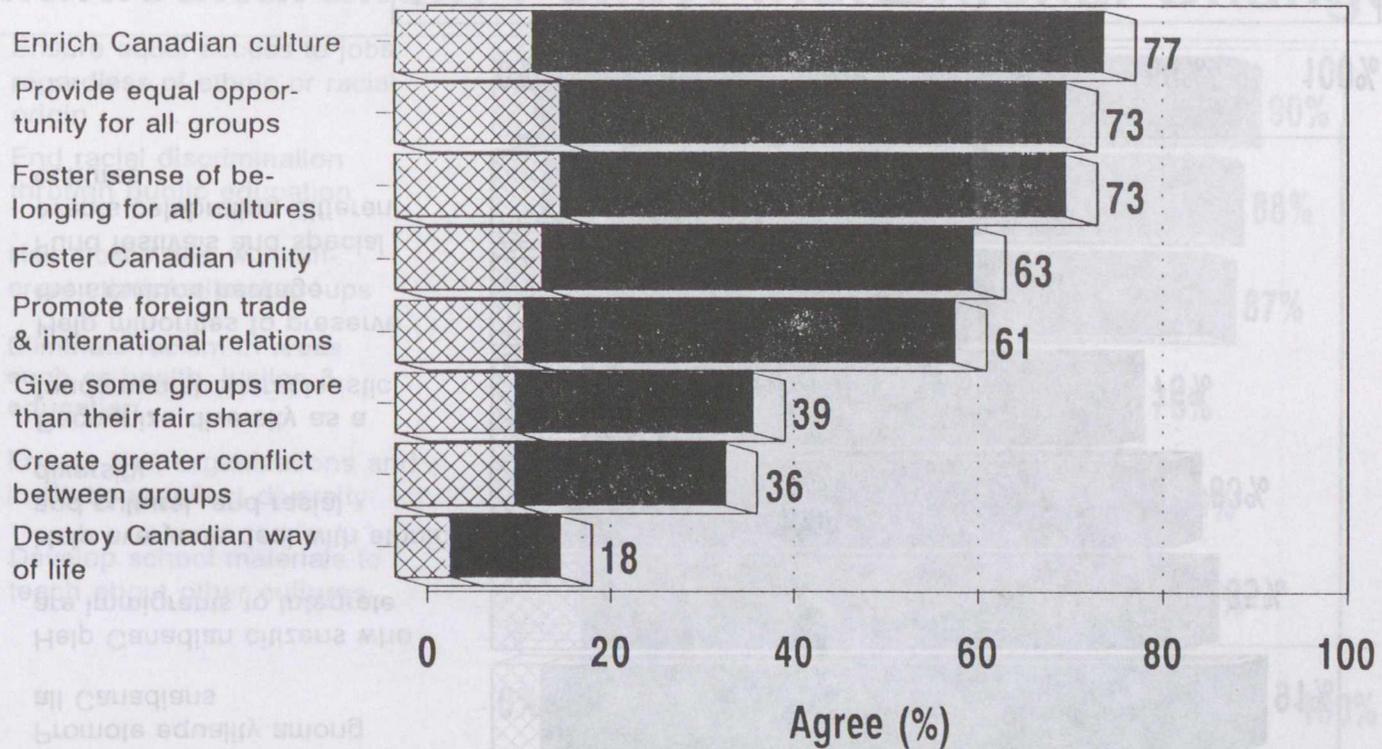
Support for Possible Elements of Multiculturalism Policy: Heritage and Diversity



5 on a 7-point scale
 6 or 7 on a 7-pt scale

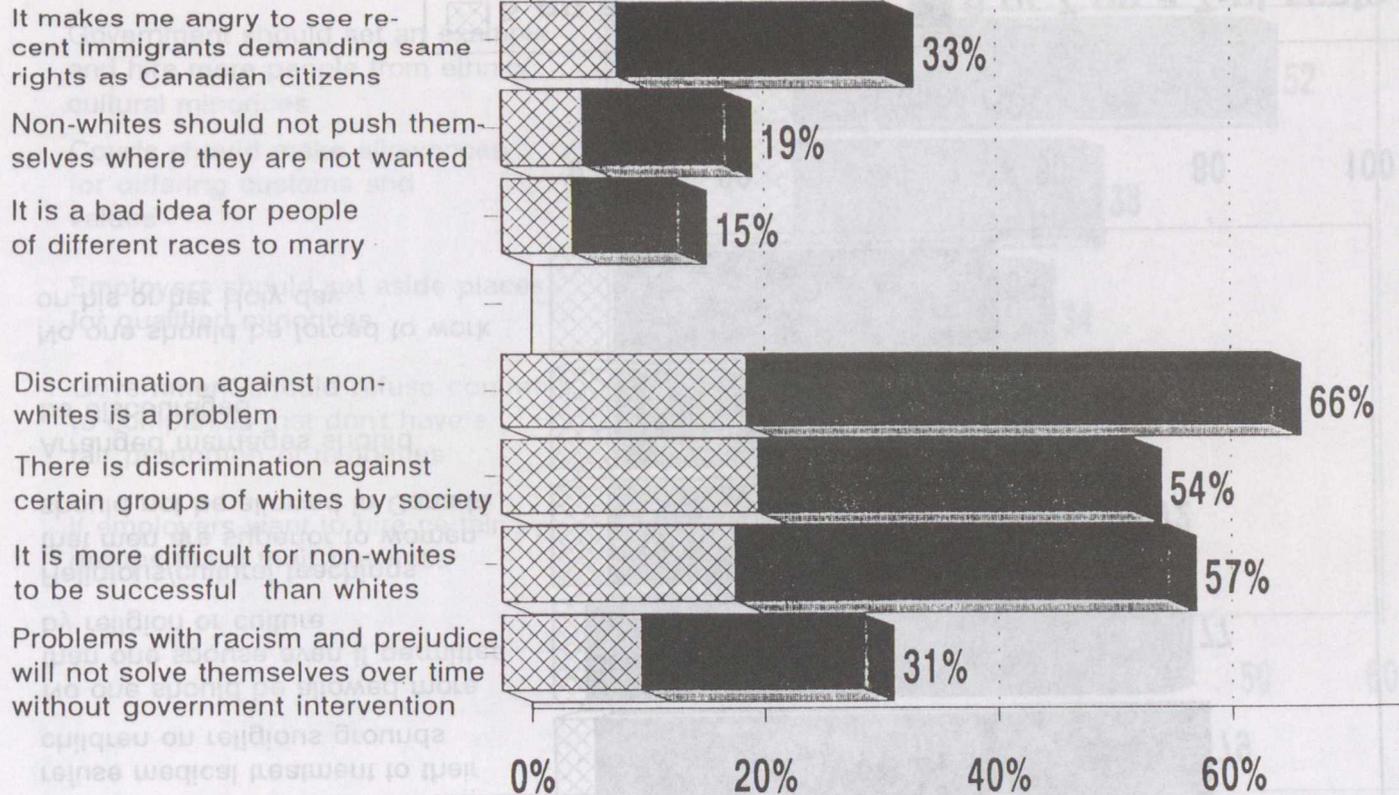
Prepared by Policy & Research,
 Multiculturalism & Citizenship Canada.
 Source: 1991 Attitude Survey

Results of Multiculturalism Policy



Prepared by Policy & Research,
Multiculturalism & Citizenship Canada.
Source: 1991 Attitude Survey

Discrimination and Prejudice in Canada

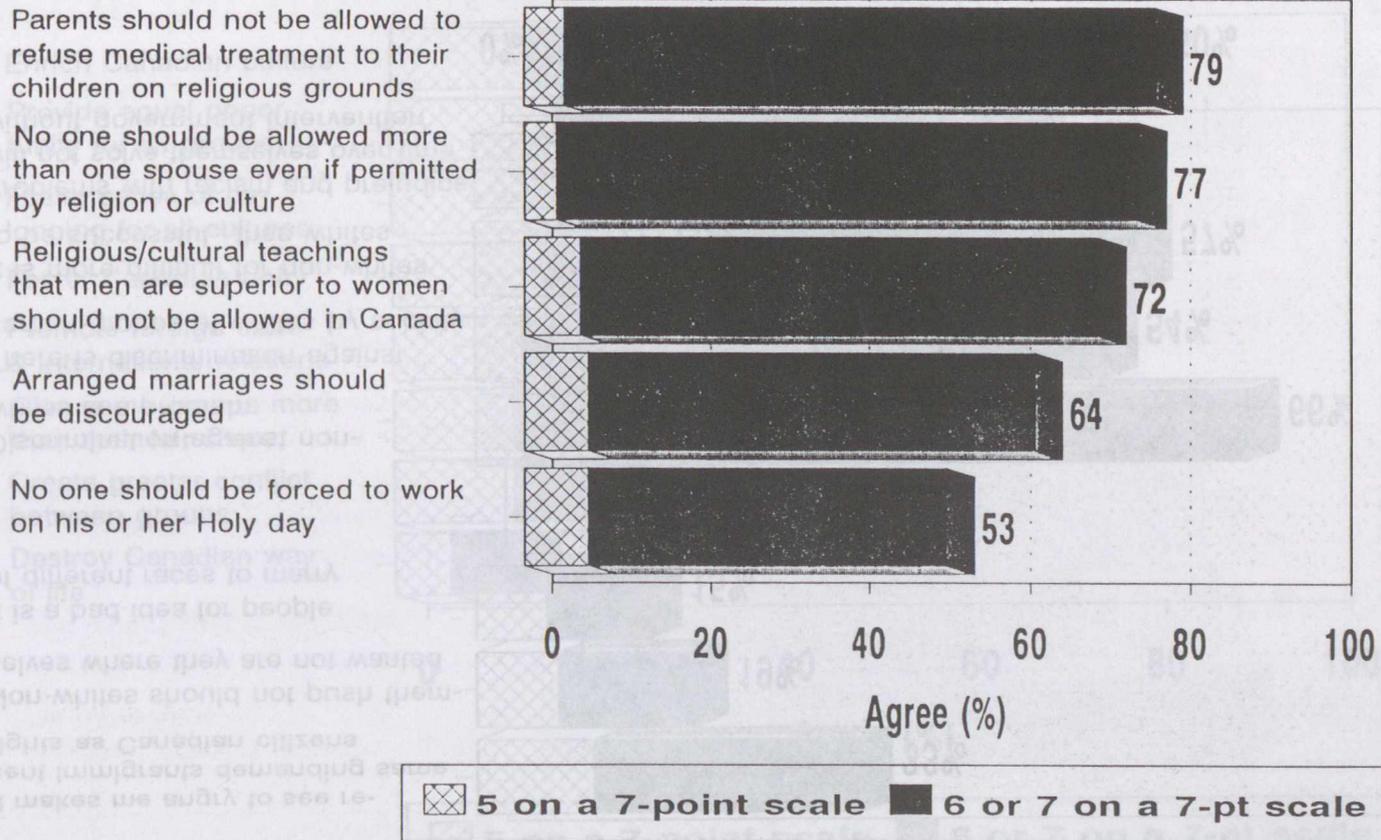


Prepared by Policy & Research,
Multiculturalism & Citizenship Canada.
Source: 1991 Attitude Survey

 5 on a 7-point scale
  6 or 7 on a 7-pt scale

Limits to Tolerance

Source: 1991 Attitude Survey



Prepared by Policy & Research,
 Multiculturalism & Citizenship Canada.
 Source: 1991 Attitude Survey

Limits to Tolerance: Possible Initiatives

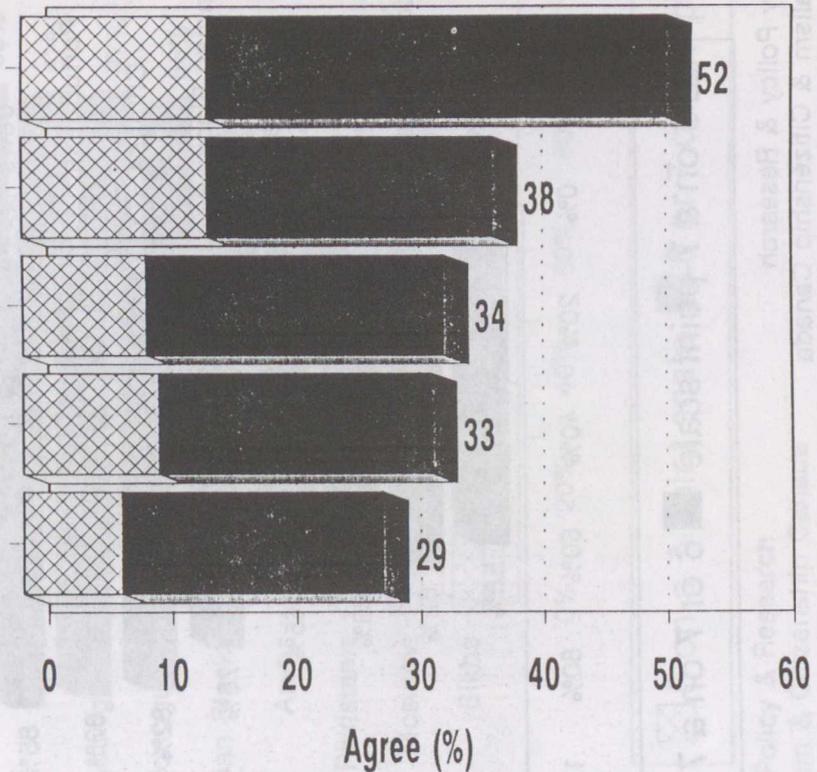
Government should set an example and hire more people from ethnic/cultural minorities

Courts should make allowances for differing customs and values

Employers should set aside places for qualified minorities

Government should refuse contracts to companies that don't have a fair proportion of minorities

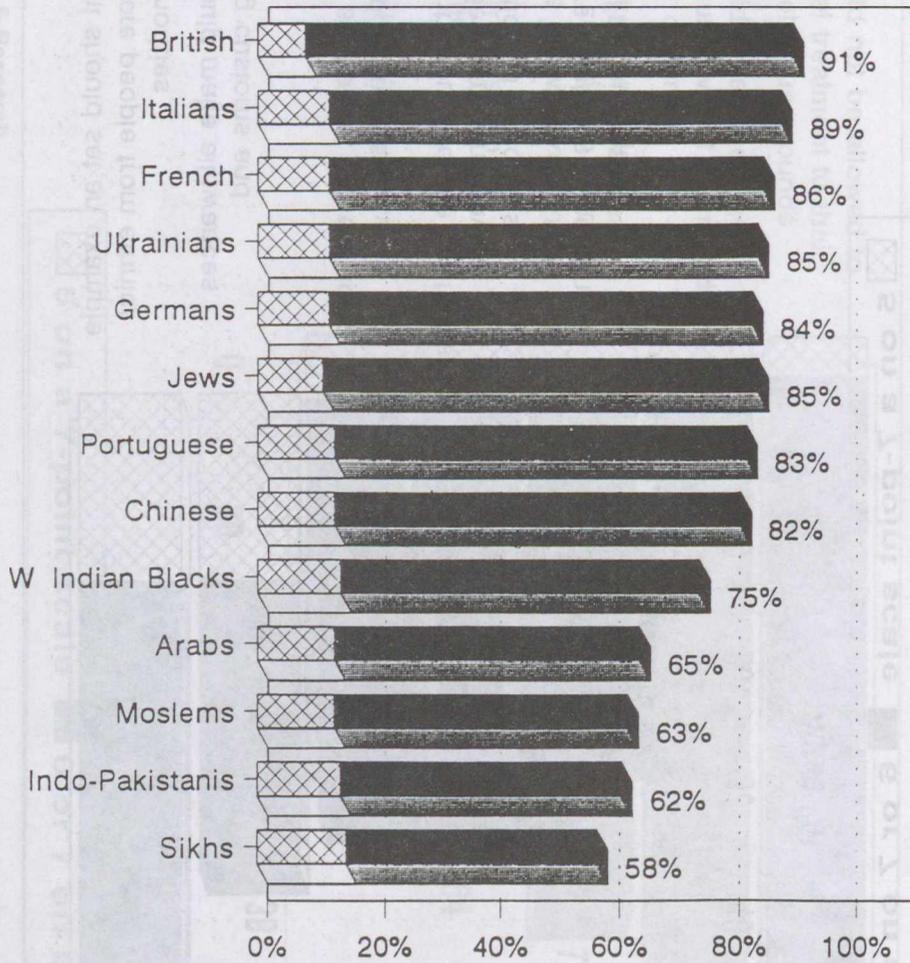
If employers want to hire certain groups that's their business



5 on a 7-point scale
 6 or 7 on a 7-pt scale

Prepared by Policy & Research,
Multiculturalism & Citizenship Canada.
Source: 1991 Attitude Survey

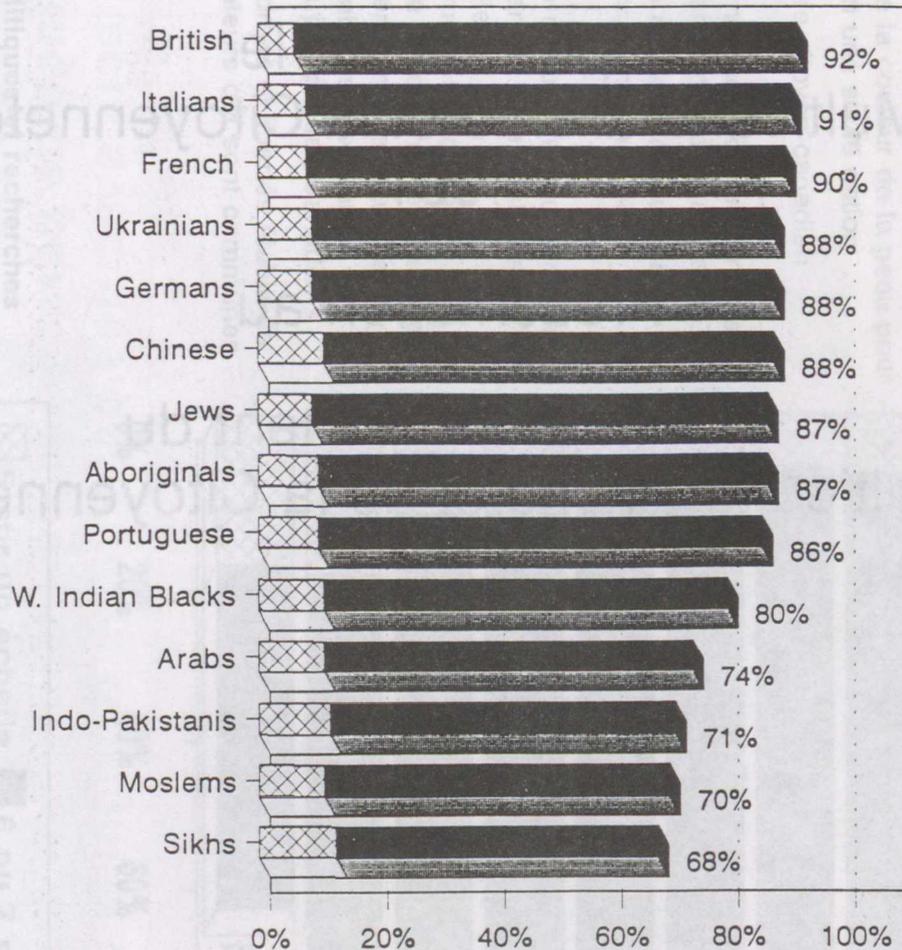
Comfort with Immigrants



■ 5 on a 7-point scale ■ 6 or 7 on a 7-pt scale

Prepared by Policy & Research
Multiculturalism & Citizenship Canada
Source: 1991 Attitude Survey

Comfort with Native-born



 5 on a 7-point scale
  6 or 7 on a 7-pt scale

Prepared by Policy & Research
 Multiculturalism & Citizenship Canada
 Source: 1991 Attitude Survey

APPENDICE «MULT-1»

Opinions sur le
Multiculturalisme et la Citoyenneté
1991

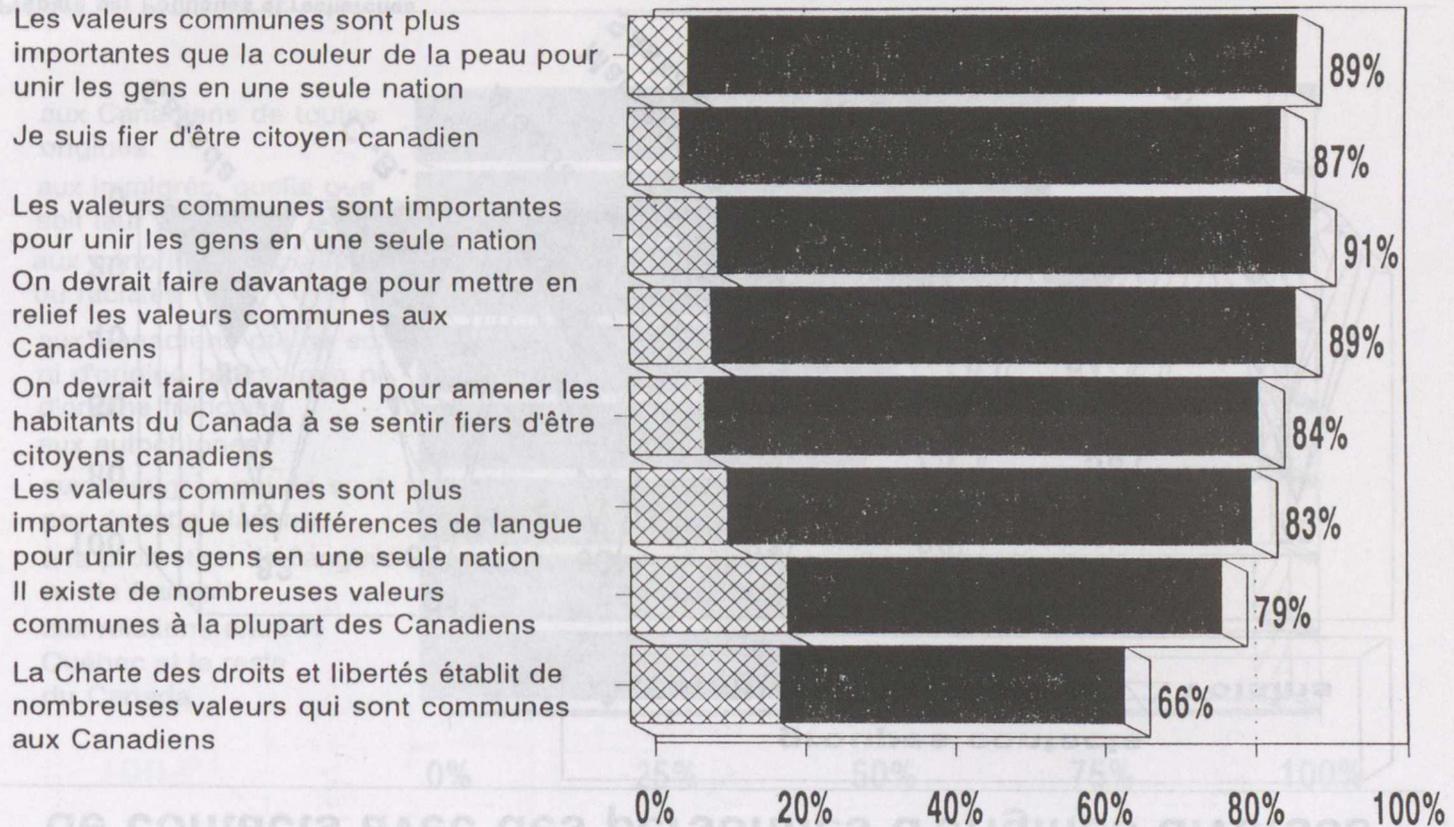
Presentation au

Comité Permanent du
Multiculturalisme et de la Citoyenneté

Multiculturalisme et Citoyenneté
Le 26 février 1992

Source: 1991 Attitude Survey
Multiculturalism & Citizenship Canada
Prepared by Policy & Research
Branch, Citizenship & Multiculturalism
Department of Policy & Research

Accord avec divers énoncés concernant les valeurs canadiennes

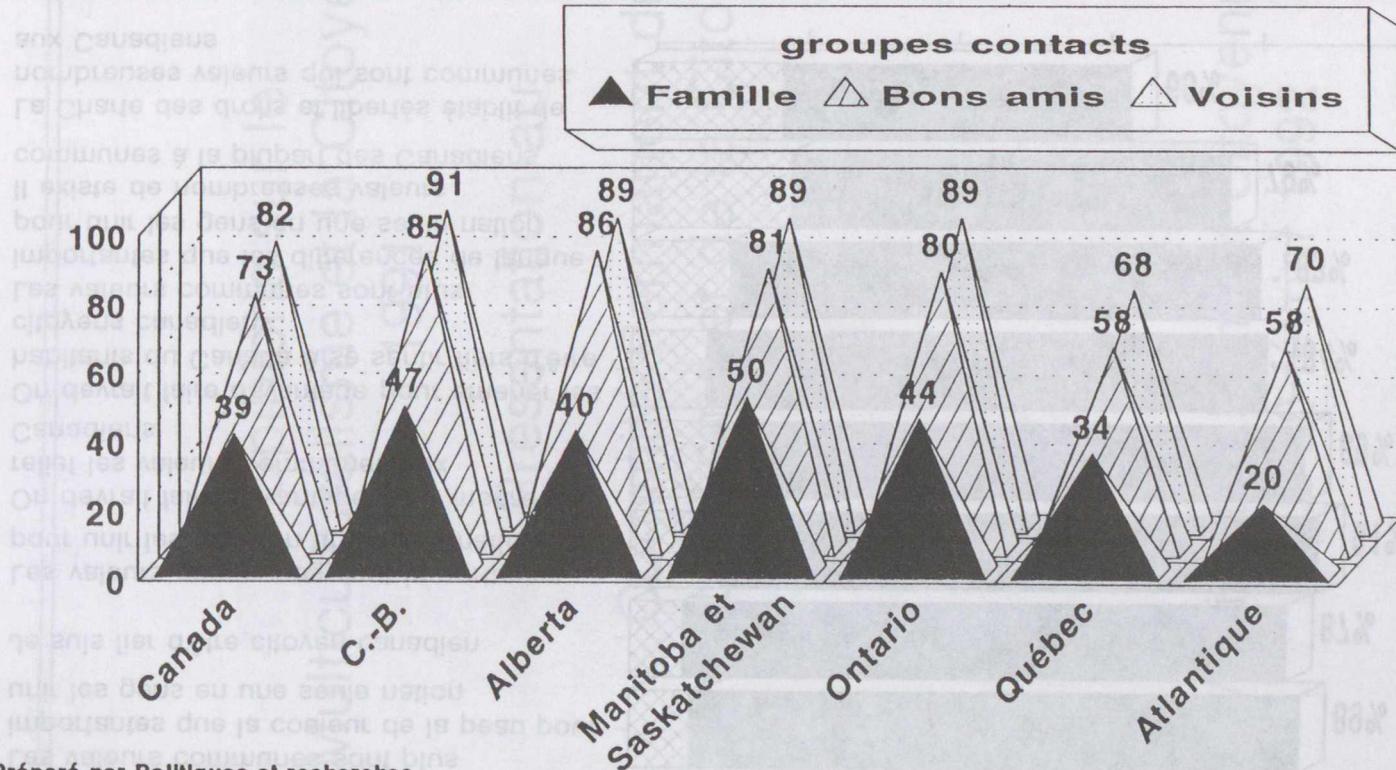


Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

5 sur un échelle de 1 à 7
 6 ou 7 sur un échelle de 1 à 7

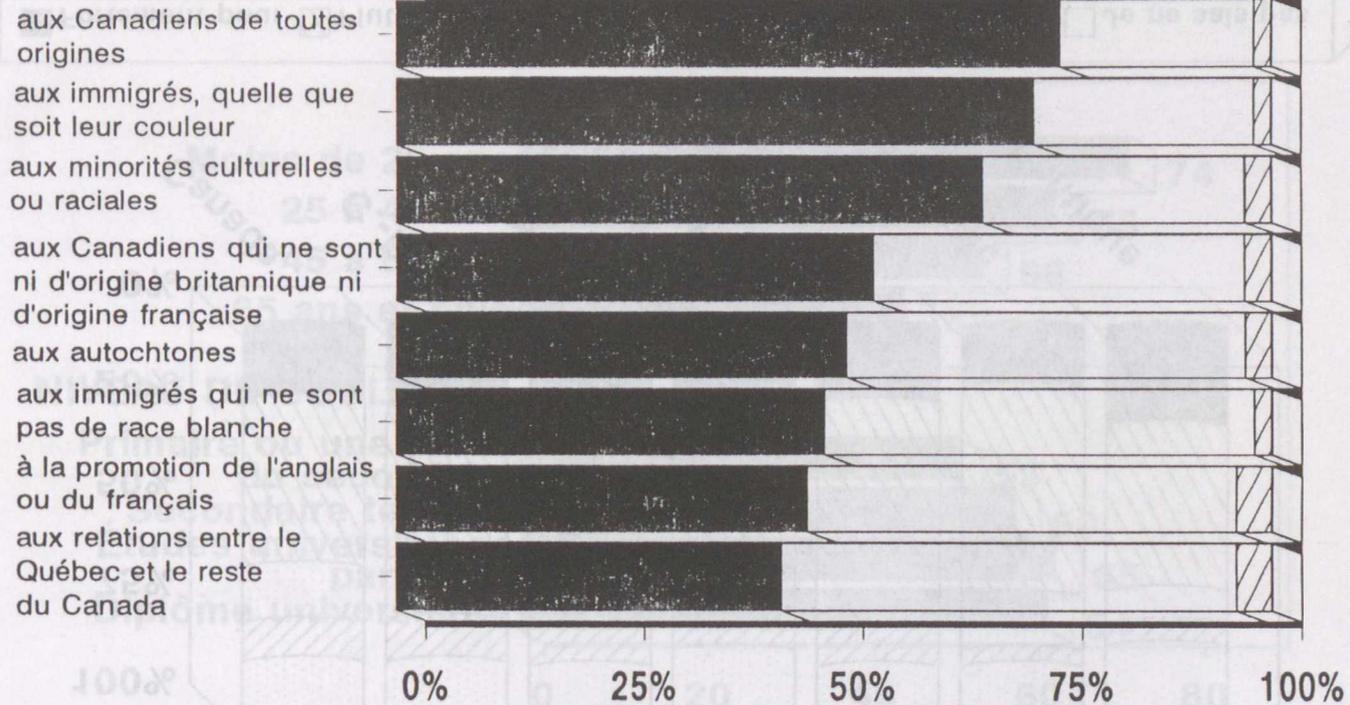
Diversité ethnique au Canada

Pourcentage de personnes déclarant avoir peu ou plus de contacts avec des personnes d'origines diverses



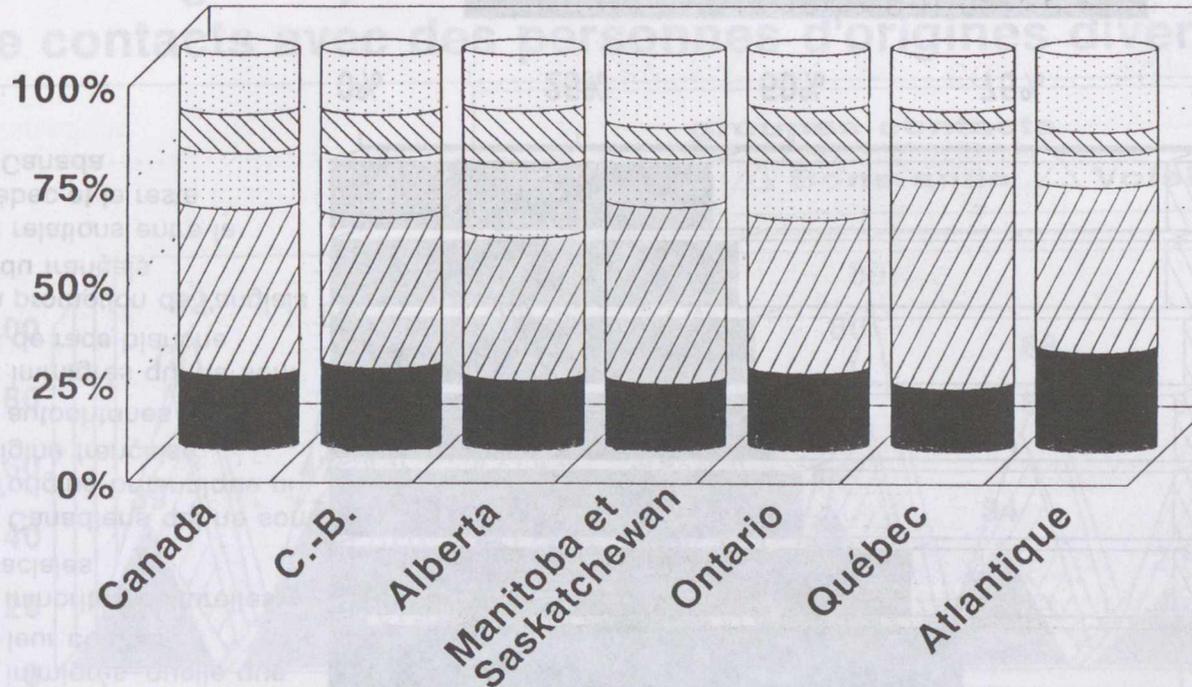
Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

Lorsqu'on parle de multiculturalisme, on fait allusion :



Préparé par Politiques et recherches
 Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
 Source : Enquête sur les attitudes - 1991

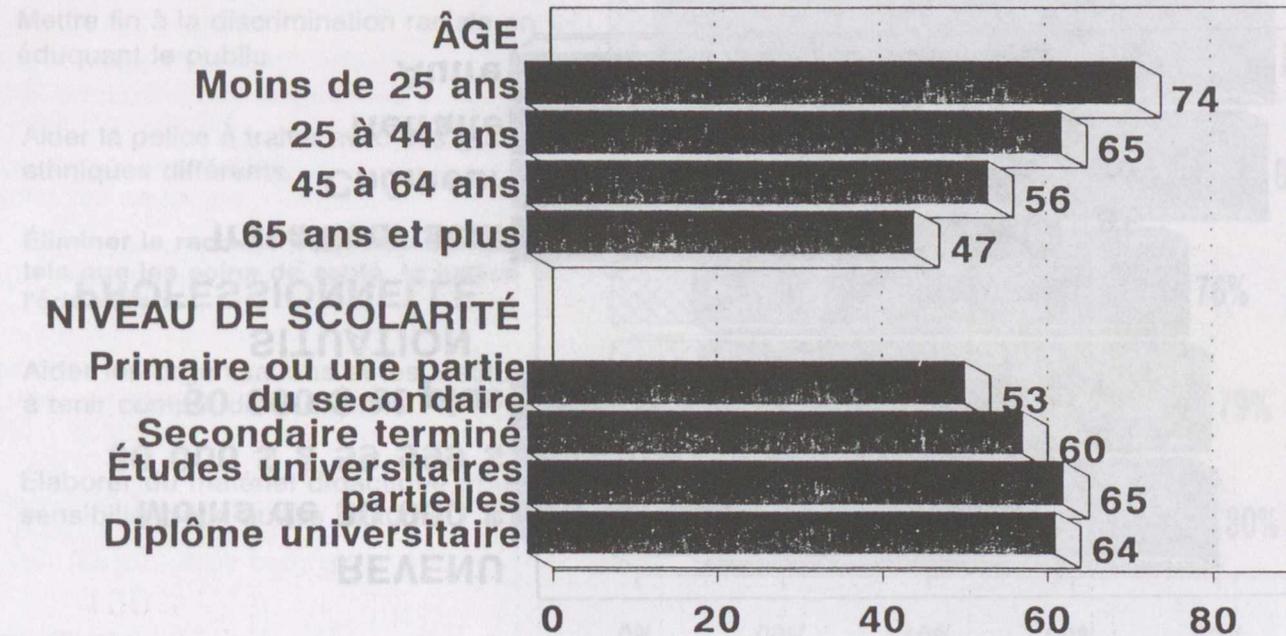
Accord global avec la politique de multiculturalisme



Fortement pour
 Plutôt pour
 Plutôt contre
 Fortement contre
 Je ne sais pas

Préparé par Politiques et recherches
 Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
 Source : Enquête sur les attitudes - 1991

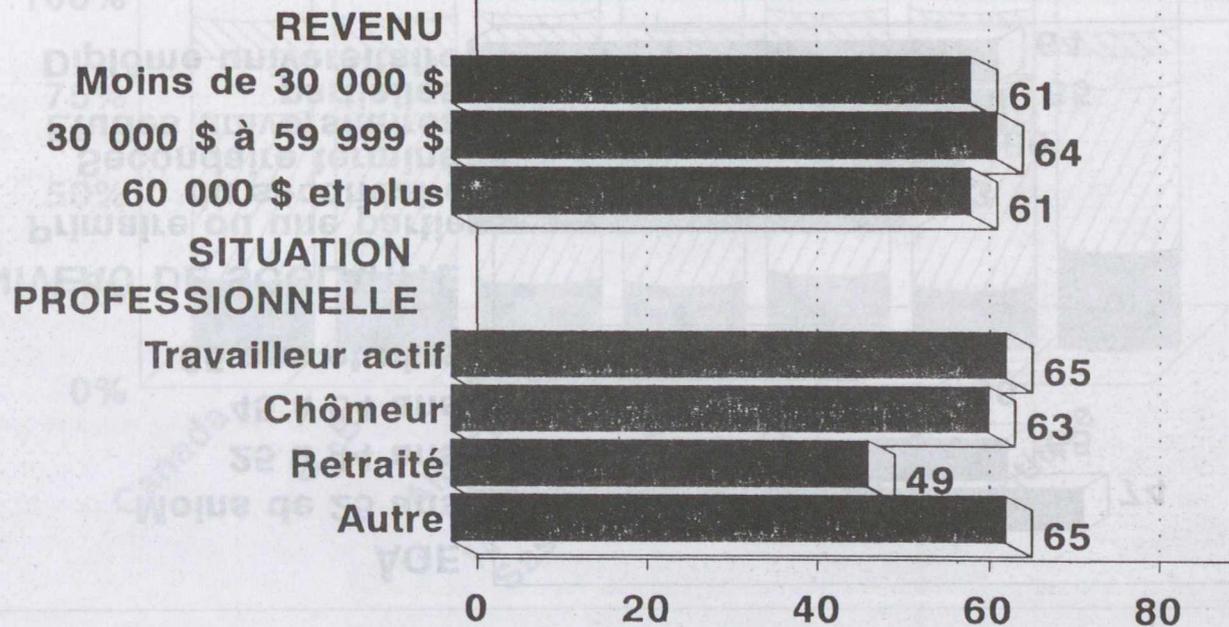
Accord avec la politique de multiculturalisme selon l'âge et le niveau de scolarité



Pourcentage de personnes se disant
relativement ou entièrement d'accord

Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

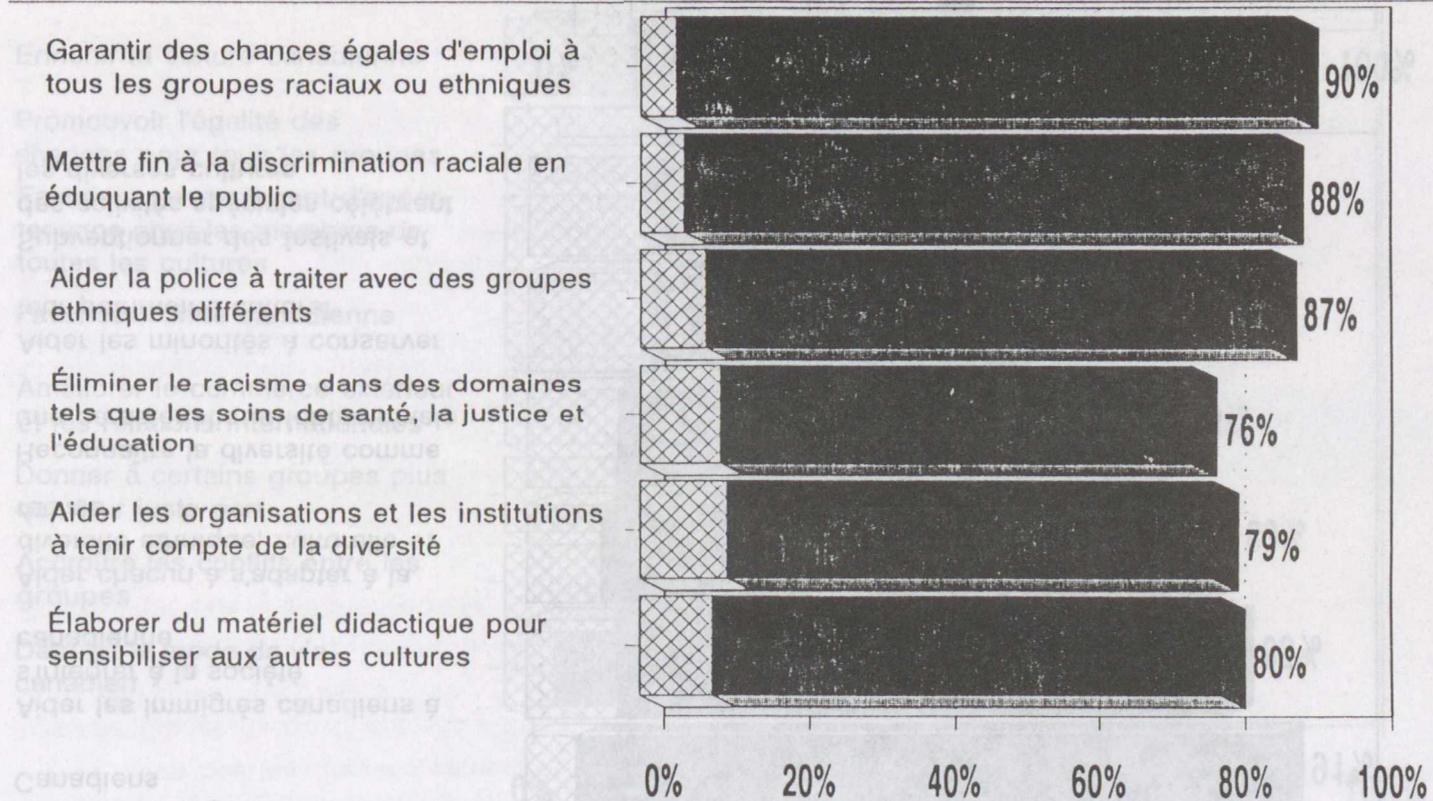
Accord avec la politique de multiculturalisme selon le revenu et la situation professionnelle



Pourcentage de personnes se disant relativement ou entièrement d'accord

Préparé par Politique et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

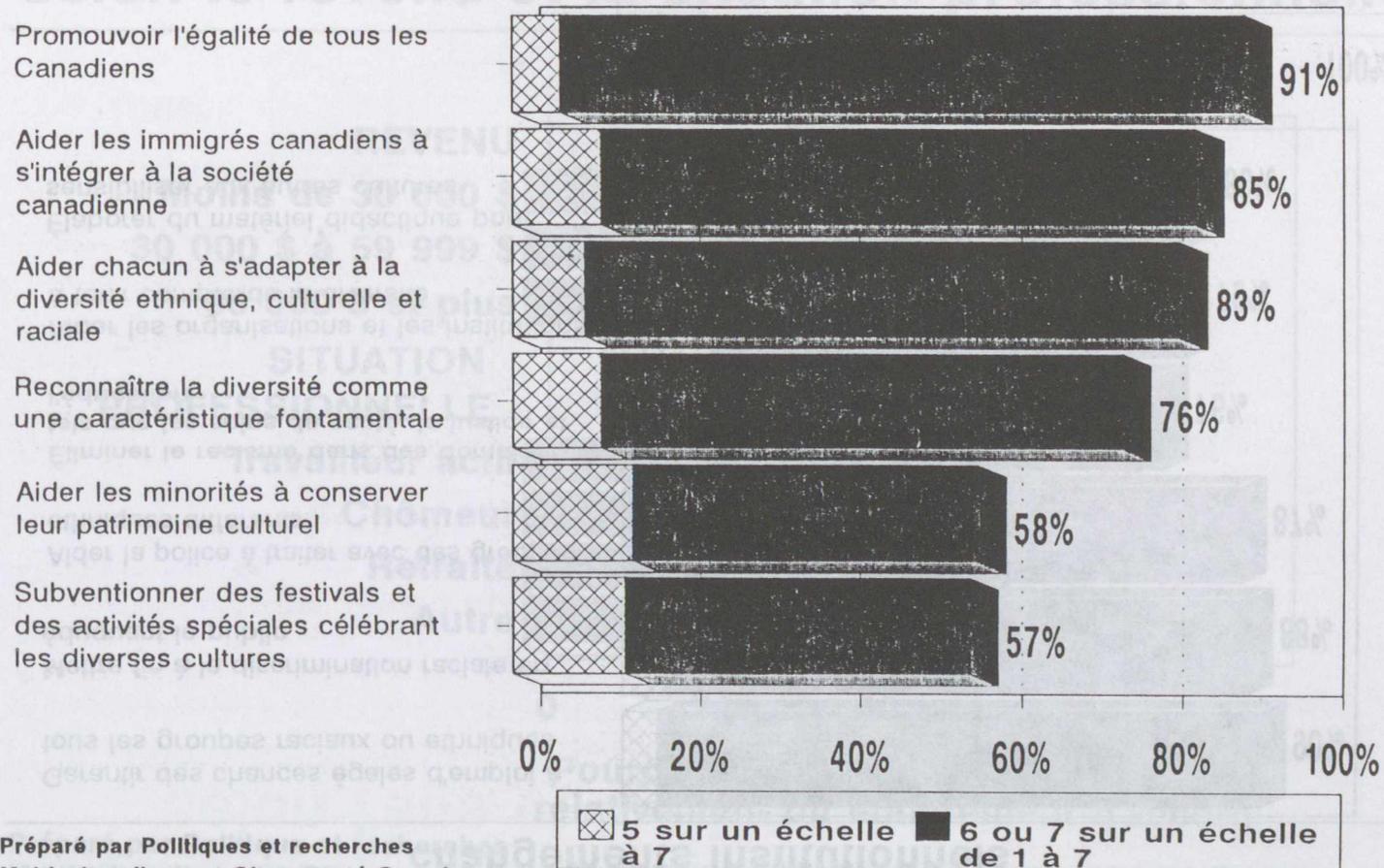
Accord avec divers éléments de la politique de multiculturalisme : changements institutionnels



Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

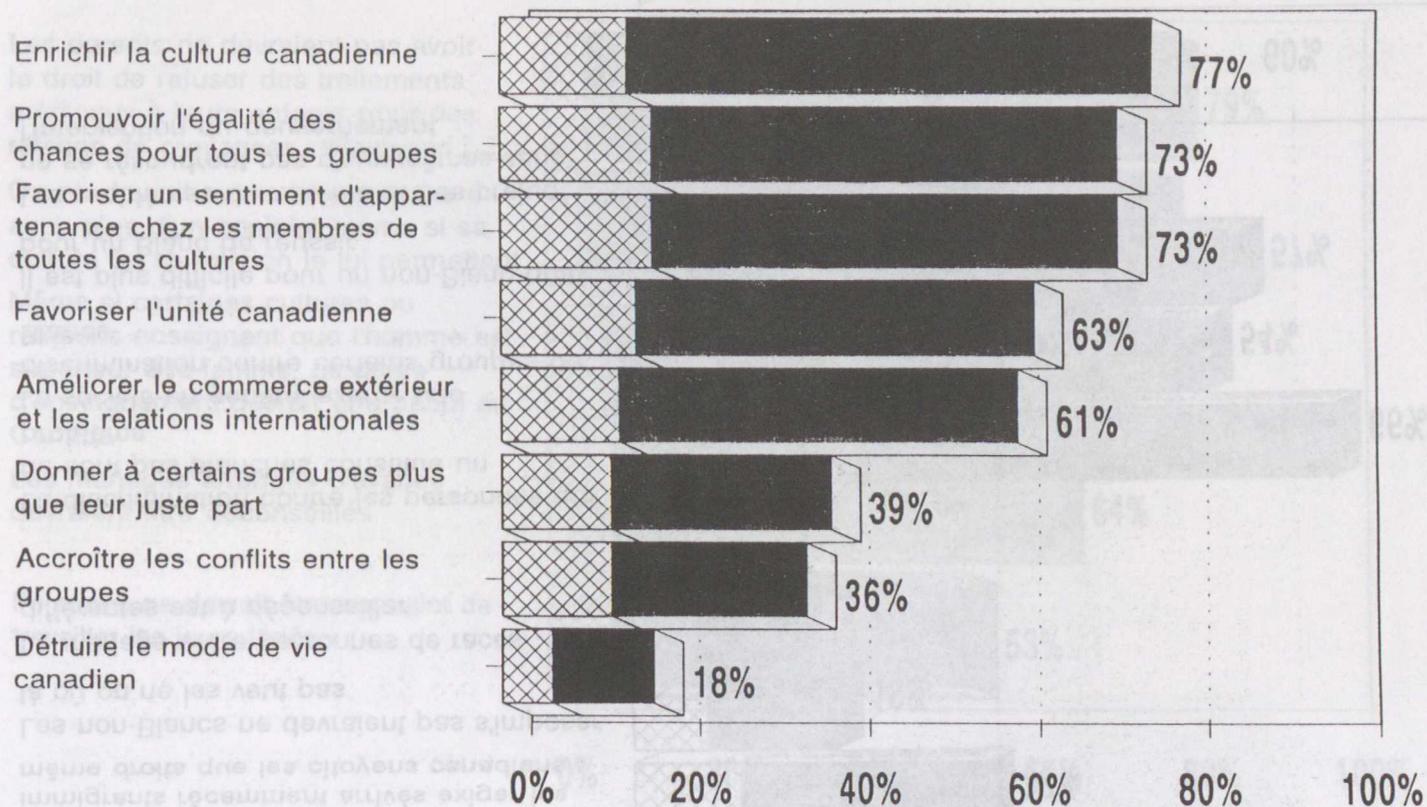
▨ 5 sur un échelle de 1 à 7 ■ 6 ou 7 sur un échelle de 1 à 7

Accord avec divers éléments de la politiques de multiculturalisme : patrimoine et diversité



Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

Résultats de la politique de multiculturalisme



Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

5 sur un échelle de 1 à 7
 6 ou 7 sur un échelle de 1 à 7

Discrimination et préjugés au Canada

Cela me fâche lorsque j'entends des immigrants récemment arrivés exiger les mêmes droits que les citoyens canadiens



Les non-Blancs ne devraient pas s'imposer là où on ne les veut pas



Le mariage entre personnes de races différentes est à déconseiller



La discrimination contre les personnes qui ne sont pas blanches constitue un problème



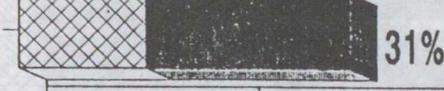
La société en général exerce une discrimination contre certains groupes de Blancs



Il est plus difficile pour un non-Blanc que pour un Blanc de réussir



Les problèmes du racisme et des préjugés ne se résoudront pas d'eux-mêmes sans l'intervention du gouvernement



0% 20% 40% 60%

Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

 5 sur un échelle de 1 à 7
  6 ou 7 sur un échelle de 1 à 7

Limites de la tolérance

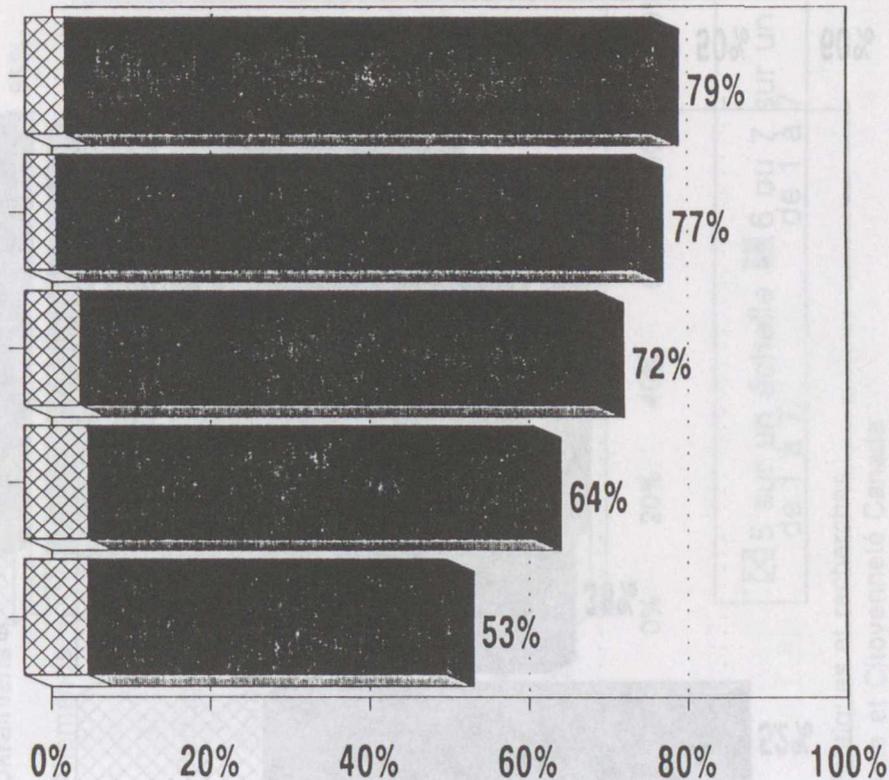
Les parents ne devraient pas avoir le droit de refuser des traitements médicaux à leurs enfants pour des raisons de croyances religieuses

On ne devrait autoriser personne à avoir plus d'un conjoint même si sa culture ou sa religion le lui permettent

Même si certaines cultures ou religions enseignent que l'homme est supérieur à la femme, ce genre d'enseignement devrait être banni au Canada

Les mariages arrangés d'avance devraient être déconseillés

Personne ne devrait être contraint de travailler les jours fériés



Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

5 sur un échelle de 1 à 7
 6 ou 7 sur un échelle de 1 à 7

Limites de la tolérance: initiatives possibles

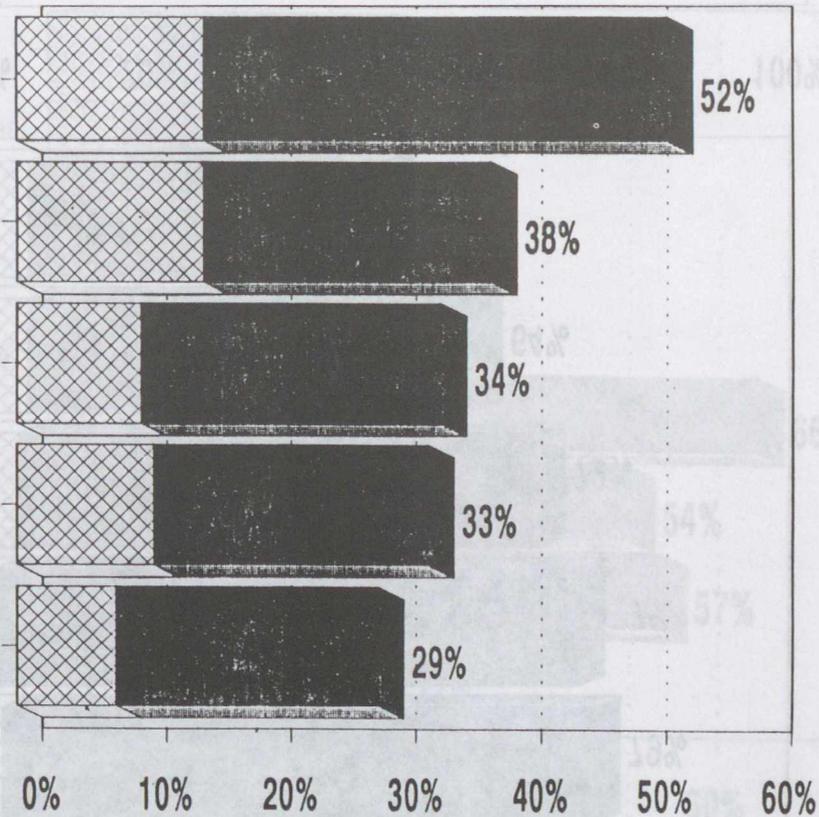
Le gouvernement devrait servir de modèle et embaucher plus de personnes issues de minorités ethniques ou culturelles

Les tribunaux devraient tenir compte des coutumes et des valeurs

Les employeurs devraient réserver des places à des membres qualifiés des minorités

Le gouvernement devrait refuser d'accorder des contrats à des compagnies qui n'emploient pas une proportion équitable de membres des minorités

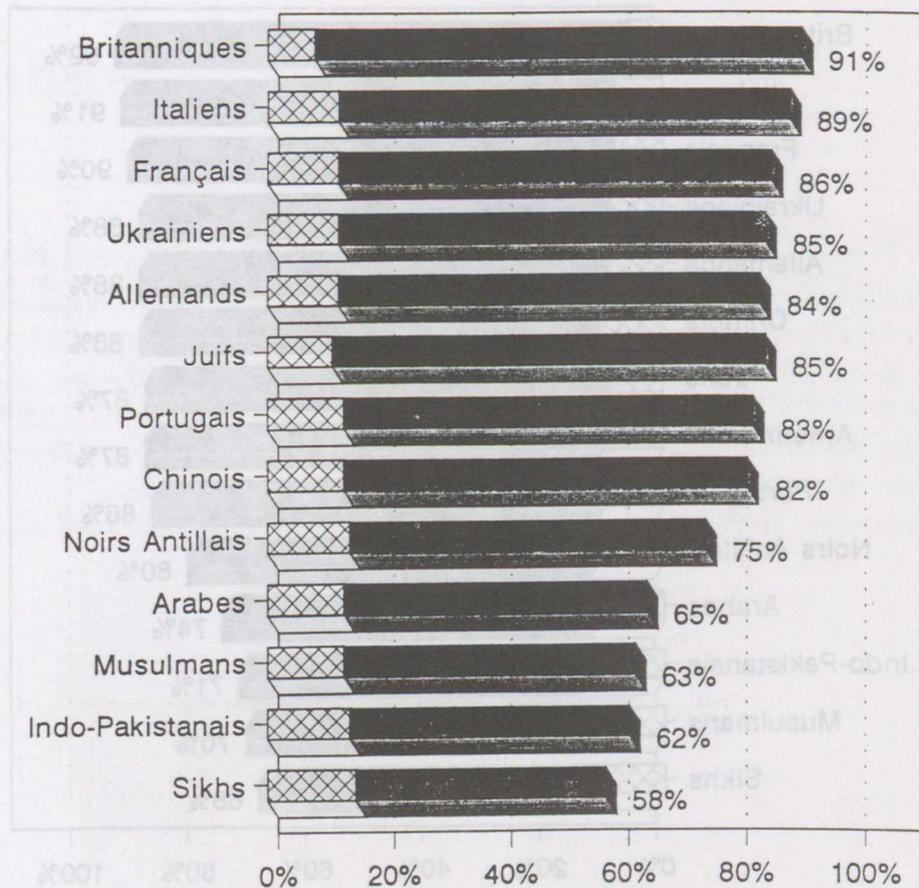
Si les employeurs veulent embaucher certains groupes, c'est leur affaire



Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

5 sur un échelle de 1 à 7
 6 ou 7 sur un échelle de 1 à 7

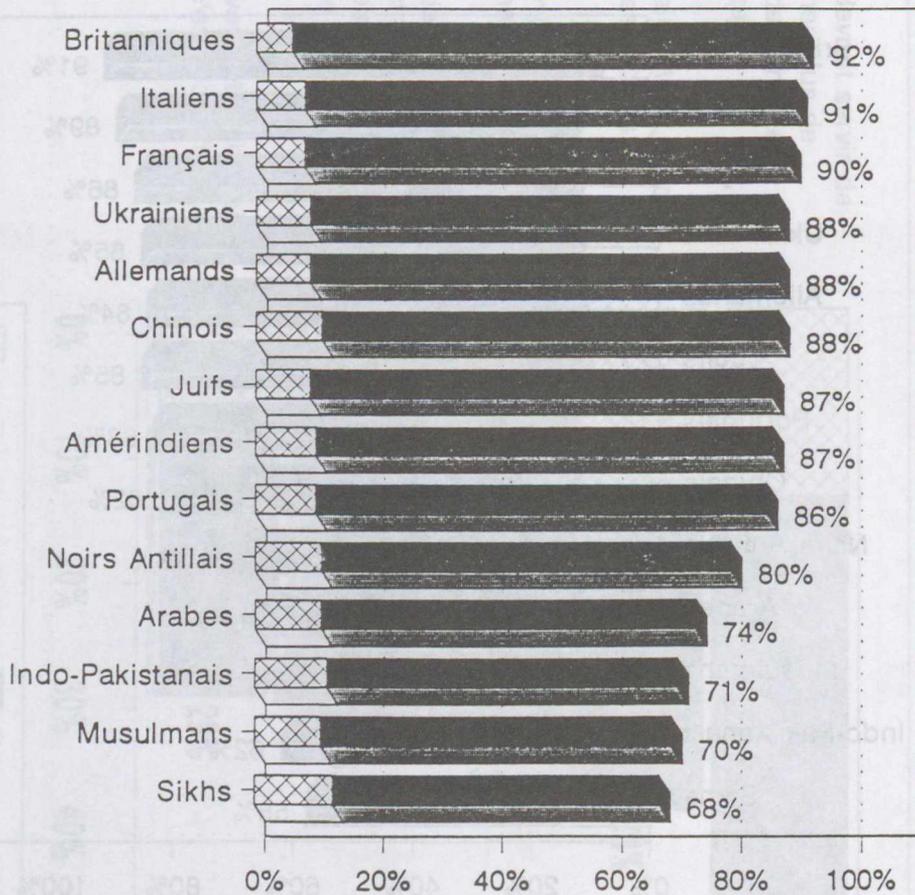
Sentiment d'être à l'aise avec divers groupes d'immigrés



▨ 5 sur un échelle de 1 à 7 ■ 6 ou 7 sur un échelle de 1 à 7

Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Source : Enquête sur les attitudes - 1991

Sentiments d'être à l'aise avec divers groupes nés au Canada



5 sur un échelle de 1 à 7
 6 ou 7 sur un échelle de 1 à 7

Préparé par Politiques et recherches
 Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
 Source: Enquête sur les attitudes - 1991

MAIL  **POSTE**

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

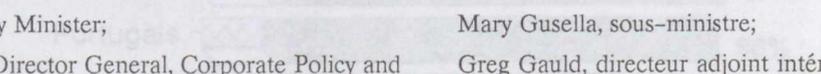
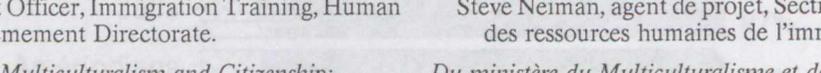
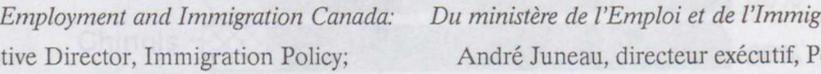
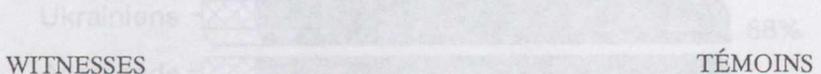
K1A 0S9

Ottawa

Sentiments d'être à l'égard de divers groupes nés au Canada

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9



Préparé par Politiques et recherches
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
sur les études 1991

WITNESSES

TÉMOINS

From the Department of Employment and Immigration Canada:

Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration:

André Juneau, Executive Director, Immigration Policy;

André Juneau, directeur exécutif, Politique de l'immigration;

Steve Neiman, Project Officer, Immigration Training, Human Resources Management Directorate.

Steve Neiman, agent de projet, Section de formation, Gestion des ressources humaines de l'immigration.

From the Department of Multiculturalism and Citizenship:

Du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté:

Mary Gusella, Deputy Minister;

Mary Gusella, sous-ministre;

Greg Gauld, Acting Director General, Corporate Policy and Research.

Greg Gauld, directeur adjoint intérimaire, Politiques et Recherches.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 7

Fascicule n° 7

Wednesday, March 18, 1992

Le mercredi 18 mars 1992

Wednesday, April 29, 1992

Le mercredi 29 avril 1992

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Président: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 108(3), Operation of the Canadian Multiculturalism Act

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Stephen Knowles
Committee Clerk

Stephen Knowles
Greffier de comité

WEDNESDAY, APRIL 29, 1992

LE MERCREDI 29 AVRIL 1992

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

CHAMBRE DES COMMUNES
STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

MAIL POSTE
HOUSE OF COMMONS
COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET DE LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

CONCERNANT
CORRIGENDUM

APPENDIX

Issue No. 6, page 6A:11

The graph entitled "Discrimination and Prejudice in Canada". Strike out the word "not" in the sentence "Problems with racism and prejudices will not solve themselves over time without government intervention."

RESPECTING
CORRIGENDUM

ANNEXE

Fascicule numéro 6, page 6A:26

Le tableau intitulé «Discrimination et préjugés au Canada». Retrancher les mots «ne» et «pas» dans la phrase «Les problèmes du racisme et des préjugés ne se résoudre pas d'eux-mêmes sans l'intervention du gouvernement.»

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 18, 1992
(11)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 3:48 o'clock p.m. this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Vice-Chairman, Harry Chadwick, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Ricardo Lopez and Margaret Mitchell.

Acting Member present: Joe Volpe for Shirley Maheu.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Researcher.

The Committee proceeded to discuss its future business.

It was agreed,—That a 1992-1993 Committee budget be adopted and forwarded to the Liaison Committee.

It was agreed,—That the Minister of Multiculturalism and Citizenship be called to appear before the Committee for its examination of the 1992-1993 Estimates of the Department of Multiculturalism and Citizenship.

It was agreed,—That the Committee continue its study of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act in the spring.

It was agreed,—That the Committee undertake a study of Multiculturalism Policy involving visits to groups and communities in several cities in the fall.

It was agreed,—That a Corrigendum be printed to strike out on page 6A, Appendix "MULT-1" containing a graph entitled "Discrimination and Prejudice in Canada", the word "not" in the sentence "Problems with racism and prejudice will not solve themselves over time without government intervention".

At 4:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Stephen Knowles

Committee Clerk

WEDNESDAY, APRIL 29, 1992
(12)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Vice-Chairman, Harry Chadwick, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Vincent Della Noce and Shirley Maheu.

Other Members present: Jim Karpoff and Mac Harb.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Researcher.

Witnesses: From the Canadian Ethnocultural Council: Anna Chiappa, Executive Director; Ed Lam, Director of Research; Alex Munter, Member of the Executive Council.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 18 MARS 1992
(11)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 15 h 48, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Harry Chadwick (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Ricardo Lopez et Margaret Mitchell.

Membre suppléant présent: Joe Volpe remplace Shirley Maheu.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Le Comité poursuit sa discussion sur ses travaux futurs.

Il est convenu,—Que le budget pour 1992-1993 soit adopté et soumis au Comité de liaison.

Il est convenu,—Que le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté soit convoqué devant le Comité à l'occasion de l'étude du Budget des dépenses 1992-1993 de son ministère.

Il est convenu,—Que le Comité poursuive, au printemps, l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

Il est convenu,—Que le Comité entreprenne à l'automne un examen de la politique du multiculturalisme et aille visiter à cette occasion des groupes et collectivités dans certaines villes.

Il est convenu,—Qu'un rectificatif soit publié pour supprimer la négation dans la phrase suivante: «Les problèmes du racisme et des préjugés (ne) se résoudront (pas) d'eux-mêmes sans l'intervention du gouvernement» (page 6A, appendice «MULT-1», tableau «Discrimination et préjugés au Canada»).

À 16 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffier de comité

Stephen Knowles

LE MERCREDI 29 AVRIL 1992
(12)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 40, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Harry Chadwick (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Vincent Della Noce et Shirley Maheu.

Autres députés présents: Jim Karpoff et Mac Harb.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Témoins: Du Conseil ethnoculturel du Canada: Anna Chiappa, directrice exécutive; Ed Lam, directeur de recherche; Alex Munter, membre du conseil.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act (See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1).

The witnesses made opening statements and answered questions.

At 4:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Conformément au paragraphe 108(3) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1).

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 16 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

At 4:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.
The Committee proceeded to discuss its future business.
It was agreed that a 1992-1993 Committee budget be adopted and forwarded to the Labour Committee.
It was agreed that the Minister of Multiculturalism and Citizenship be called to appear before the Committee for its examination of the 1992-1993 Estimates of the Department of Multiculturalism and Citizenship.
It was agreed that the Committee continue its study of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act in the spring of 1992.
It was agreed that a Commission be granted to take out on page 6A, Appendix "MULT" containing a group entitled "Discrimination and Prejudice in Canada," the word "not" in the sentence "Problems with racism and prejudice will not solve themselves over time without government intervention."
At 4:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

À 16 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.
Le Comité poursuit sa discussion sur ses travaux futurs.
Il est convenu que le budget pour 1992-1993 soit adopté et communiqué au Comité de la main-d'œuvre.
Il est convenu que le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté soit convoqué devant le Comité à l'occasion de l'examen du Budget des dépenses 1992-1993 de son ministère.
Il est convenu que le Comité poursuive son étude de l'opération de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien.
Il est convenu que le Comité continue son étude de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien au printemps de 1992.
Il est convenu qu'un référendum soit donné pour exprimer la réaction dans la prise en compte des problèmes de racisme et des préjugés (ne se résoudront pas) d'eux-mêmes sans l'intervention du gouvernement (page 6A, appendice "MULT" - tableau "Discrimination et préjugés au Canada").
À 16 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Stephen Knowles

Committee Clerk

Greffier du comité

Stephen Knowles

WEDNESDAY, APRIL 20, 1992
(13)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 326, Wellington Bldg., the Vice-Chairman, Harry Chadwick, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Vincent Ellis Ploce and Shirley Malar.

Other members present: Jim Karroll and Mac Har.

Witnesses from the Canadian Commission on Race and Ethnicity: Justice Minister, Ed Byrne, Minister of Research, Change, Technology and Innovation, and Minister of the Environment, Minister, Member of the Executive Council.

LE MERCREDI 20 AVRIL 1992
(13)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 40, dans la salle 326 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Harry Chadwick (vice-président).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Vincent Ellis Ploce et Shirley Malar.

Autres membres présents: Jim Karroll et Mac Har.

Witnesses from the Canadian Commission on Race and Ethnicity: Justice Minister, Ed Byrne, Minister of Research, Change, Technology and Innovation, and Minister of the Environment, Minister, Member of the Executive Council.

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, April 29, 1992

• 1537

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I want to welcome the delegation, who will be making a presentation to our committee. Would you like to identify yourselves?

Ms Anna Chiappa (Executive Director, Canadian Ethnocultural Council): Thank you very much for having us here today. I would like to introduce Ed Lam, director of research, and Alex Munter, director of the CEC.

Today we would like to briefly go through a report that we have submitted to you. What the report focuses on are some of the activities of some of the main agencies that are covered under the Multiculturalism Act. It looks at some of the analyses in terms of what has been done, reviews some of the recommendations that we would put forward with respect to the federal institutions, and suggests what general kinds of steps should be taken to advance multiculturalism further.

Just briefly I want to point out that the priorities and the recommendations compiled in the report came about through a process that we conducted within our own membership, through a consultation with our members and with our executive.

As you may know, the Canadian Ethnocultural Council is a non-profit, non-partisan coalition of 37 national ethnocultural organizations, which in turn represent over 2,000 provincial and local organizations across Canada. The council was formed in 1990 to advance the principles of multiculturalism—that is, promotion of human rights, equality of opportunity—and to fight racism and discrimination.

• 1540

Ed will go through the report and the analysis in a little more detail.

Mr. Ed Lam (Director of Research, Canadian Ethnocultural Council): I want to look at the review of the annual report.

We looked at the 1989-90 and 1990-91 annual reports on the operation of the Multiculturalism Act and we reviewed the implementation of multiculturalism according to some specific criteria. You will see on page 17 of the brief some of the results of our analysis.

We found there was some inconsistency in the kind of things some of the departments and agencies were involved in. There were some good things, some not so good things.

We found the annual report was very difficult to go through. It was a narrative type of report, mostly qualitative in nature, so it posed some difficulty in actually analysing it. We therefore tried to develop a more systematic way of going through it. You see in front of you, on page 17, the percentages that have done various things, such as hiring multicultural advisers, engaging in community consultations, setting up departmental steering committees, whether some

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 29 avril 1992

Le vice-président (M. Chadwick): Je souhaite la bienvenue à la délégation qui présentera un exposé à notre comité. Les membres de la délégation pourraient-ils se présenter?

Mme Anna Chiappa (directrice exécutive, Conseil ethnoculturel du Canada): Je vous remercie de nous recevoir aujourd'hui. Permettez-moi de vous présenter Ed Lam, directeur de la recherche, et Alex Munter, directeur du CEC.

Aujourd'hui, nous aimerions passer rapidement en revue un rapport que nous avons présenté à votre comité. Ce rapport porte sur certaines des activités des principaux organismes visés par la Loi sur le multiculturalisme. Dans notre rapport, nous présentons une analyse de certaines mesures qui ont été prises, proposons des recommandations en ce qui concerne les institutions fédérales et les mesures générales à prendre pour faire progresser davantage le multiculturalisme.

Je tiens à souligner brièvement que les priorités et les recommandations dont il est question dans notre rapport ont été établies à la suite d'un processus de consultation auprès de nos membres et de notre exécutif.

Comme vous le savez peut-être, le Conseil ethnoculturel du Canada est une coalition à but non lucratif, non partisane de 37 organismes ethnoculturels nationaux qui représentent eux-mêmes plus de 2,000 organismes provinciaux et locaux de tout le Canada. Créé en 1990, le Conseil oeuvre pour l'avancement des principes du multiculturalisme, c'est-à-dire la promotion des droits de la personne, l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et la discrimination.

Ed fera avec vous un examen un peu plus détaillé du rapport et de l'analyse.

M. Ed Lam (directeur de la recherche, Conseil ethnoculturel du Canada): J'aimerais parler de l'examen du rapport annuel.

Nous avons examiné les rapports annuels de 1989-1990 et de 1990-1991 sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien et nous avons examiné la mise en oeuvre du multiculturalisme conformément à certains critères précis. À la page 18 de notre mémoire, vous trouverez certains résultats de notre analyse.

Nous avons constaté un manque de cohérence dans les activités des ministères et des organismes. Il y avait de bonnes choses et de moins bonnes choses.

Nous avons trouvé que le rapport annuel était très difficile à lire. C'est un rapport de type narratif, de nature presque qualitative, ce qui posait certains problèmes sur le plan de l'analyse. Nous avons donc tenté de l'analyser d'une façon plus systématique. Vous avez sous les yeux, à la page 18, les pourcentages des organismes qui ont fait différentes choses, notamment ceux qui ont embauché des conseillers en multiculturalisme, qui se sont dotés d'un comité directeur

[Text]

departments have long-term action plans or public education campaigns or have worked with ethnic media or organizations. I think some of the things the departments are doing or are not doing are quite revealing.

We also tried to do a little rating of the departments. We thought that would help evaluate the progress of these departments and agencies in implementing multiculturalism. You will see on page 18 our rating of the various. . . We selected 27 federal institutions we thought were probably more important in terms of their mandate and their impact on the community as a whole.

As you can see, there's quite a disparity in the way these agencies are spread out, from very good to poor. Some of the very important agencies, such as Privy Council Office, Treasury Board Secretariat, Elections Canada, are in the "poor" category.

First I have to qualify our rating system. It does not take into account their progress on employment equity, which is, as you know, an important element of the Multiculturalism Act.

As I said, we did develop a systematic way of evaluating these departments. I think this is something the Department of Multiculturalism can build on. I know the 1989-90 and 1990-91 annual reports had a section in their appendix where they tried to determine how many of the departments had done what in a more systematic way, but we think that can be expanded and given a higher profile in the report, so people can go through it in an easier fashion and be able to analyse the initiatives.

Mr. Alex Munter (Director, Canadian Ethnocultural Council): About our policy priorities, there's a rather lengthy compendium here. I could highlight some of our policy priorities.

Part of this whole process is a "state of the union", as it were, when it comes to multiculturalism. When we sit down and go through that exercise, we recognize there's still a lot to do and still much to accomplish.

In the brief there's a listing of some of those policy areas: what our key priorities are, what our membership feels is important. I'll quickly go through those.

The issue of redress, especially in the Chinese, Italian, and Ukrainian Canadian communities, is an important and lingering one. There has been a great deal of media attention recently on the issue of police-and-minority relations. We have a suggestion there about judicial inquiry.

• 1545

The United States has recently gone through a process of coming up with a hate crimes bill. That is something we would like to see Canada follow.

[Translation]

ministériel sur le multiculturalisme, qui ont dressé des plans d'action à long terme, qui ont mené des campagnes de sensibilisation ou qui ont travaillé avec des organismes ou des médias ethniques. Je pense que certaines des activités auxquelles les ministères participent ou ne participent pas sont assez révélatrices.

Nous avons en outre tenté d'accorder une cote aux ministères. Nous avons pensé que cela aiderait à évaluer les progrès de ces ministères et organismes sur le plan de la mise en oeuvre du multiculturalisme. Vous trouverez à la page 19 de notre mémoire la cote que nous avons accordée aux diverses. . . Nous avons choisi 27 institutions fédérales en fonction de leur mandat et de leur impact sur la collectivité en général.

Comme vous pouvez le constater, les cotes varient considérablement, allant de très bien à médiocre. Certains des organismes très importants, comme le Bureau du Conseil privé, le Secrétariat du Conseil du Trésor, Elections Canada, ont reçu une cote médiocre.

Je dois tout d'abord qualifier notre système d'évaluation. Il ne tient pas compte des progrès réalisés dans l'application de la politique d'équité en matière d'emploi qui est, comme vous le savez, un élément important de la Loi sur le multiculturalisme.

Comme je l'ai dit, nous avons élaboré une méthode systématique d'évaluation de ces ministères. Je pense que le ministère du Multiculturalisme peut s'appuyer sur une telle méthode. Je sais que les rapports annuels de 1989-1990 et de 1990-1991 comportaient en annexe un chapitre où l'on tentait de déterminer combien de ministères avaient mis en oeuvre telle ou telle activité d'une façon plus systématique, mais nous croyons que ce chapitre pourrait être étoffé et être davantage mis en évidence dans le rapport, ce qui faciliterait la lecture du rapport et permettrait d'analyser les initiatives.

M. Alex Munter (directeur, Conseil ethnoculturel du Canada): En ce qui concerne nos priorités sur le plan des politiques, elles sont assez longuement évoquées dans notre mémoire. Je vais donc ici vous en donner les grandes lignes.

Dans le cadre de tout ce processus, nous avons en quelque sorte examiné ce que l'on pourrait appeler «l'état de l'union» en matière de multiculturalisme. Cet exercice nous a permis de constater qu'il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Dans le mémoire, nous dressons une liste de certains de ces secteurs d'activités: en quoi consistent nos principales priorités, celles que nos membres estimaient importantes. Je vais les passer en revue très rapidement.

La question des redressements, plus particulièrement aux Canadiens d'origine chinoise, italienne et ukrainienne, est très importante et elle traîne depuis longtemps. Récemment, les médias ont beaucoup parlé des relations entre la police et les minorités du Canada. Nous proposons une enquête judiciaire sur l'état de ces relations.

Récemment les États-Unis ont présenté un projet de loi sur les délits haineux. Nous aimerions que le Canada fasse de même.

[Texte]

The issue of minority procurement policy for supply and services is analogous to an extension of employment equity. We are talking about hiring and employment practices in employment equity. Here we're talking about purchasing practices.

There is the issue of providing health and social services that are sensitive to the needs of the diverse population that exists in this country. If we provide preventative health care programs that ignore part of the population, we will pay the price both socially and economically later on down the road.

The accreditation issue is a serious one in many communities. Many immigrants come here with skills that are terribly under-utilized. We're suggesting that the Ontario task force on access to trades and professions provide a model for the federal government to emulate.

There is a lot of backlash and talk about diversity and multiculturalism in Canada. There was an Angus Reid poll conducted by the ministry of multiculturalism. It suggests that deep down most Canadians are actually quite supportive and we'd like to see the government perhaps talk a little more about the benefits of that diversity and draw out support in the Canadian population.

There are some key linkages there between multiculturalism and international trade. In my community, the German Canadian community, we've had business people go overseas with government delegations to Germany. They have been able to pull off some pretty impressive deals and have managed to build some linkages there. I think more can be done.

There are serious flaws in the Human Rights Act and the whole human rights system. We would like to see a complete review and overhaul of that process.

We were here a couple of years ago talking about heritage languages and the government's decision at the time to eliminate federal funding for heritage language programs. We were told at the time that the Heritage Languages Institute served as a counter-balance to that. The Heritage Languages Institute is now on ice and that's something we'd like to see reversed, as well as the original decision to eliminate the funding for this very important program.

The Race Relations Foundation was a commitment of this government to the Japanese Canadian community. It is a commitment this government now appears to be wavering on. We would certainly like it to proceed. If that's not possible, we would like the government to work with the National Association of Japanese Canadians to come up with the next best thing.

[Traduction]

La question d'une politique d'approvisionnement auprès des groupes minoritaires au ministère des Approvisionnements et des Services est une question analogue à celle de l'équité en matière d'emploi. Lorsque l'on parle d'équité en matière d'emploi, il est question des pratiques d'embauche et d'emploi, tandis qu'ici il est question des pratiques d'achat.

Les services de santé et les services sociaux devraient tenir compte des besoins des divers groupes ethniques qui composent la société canadienne. Si nous offrons des programmes de soins de santé préventifs qui ne tiennent pas compte d'une partie de la population, nous devons en payer le prix plus tard, tant sur le plan social qu'économique.

La question de l'accréditation est un problème grave dans bon nombre de collectivités. De nombreux immigrants qui arrivent au Canada ont des compétences qui sont terriblement sous-utilisées. Le Groupe d'étude de l'Ontario sur l'accès aux métiers et aux professions a publié un rapport susceptible de servir de modèle au gouvernement fédéral.

On parle beaucoup de la diversité et du multiculturalisme au Canada, et l'effet de ressac est important. Le ministère du Multiculturalisme a effectué un sondage Angus Reid qui révèle qu'au fond, la plupart des Canadiens appuient le multiculturalisme et nous aimerions que le gouvernement traite davantage des avantages de cette diversité et aille chercher un appui après de la population canadienne.

Il existe certains liens clés entre le multiculturalisme et le commerce international. Des gens d'affaires de la communauté, la communauté germano-canadienne, sont allés en Allemagne avec les délégations gouvernementales. Ils ont réussi à décrocher des contrats assez impressionnants et à établir des liens. Je pense qu'on devrait encourager davantage ce genre d'activité.

La Loi canadienne sur les droits de la personne et tout le système entourant les droits de la personne comportent de graves lacunes. Nous aimerions que soit effectué un examen approfondi de tout le processus.

Il y a quelques années, nous étions venus ici parler des langues ancestrales et de la décision du gouvernement fédéral à l'époque de ne plus financer le programme de langues ancestrales. On nous avait dit alors que l'Institut des langues patrimoniales devait compenser l'abolition de ce programme. Or, le projet d'établir un institut des langues patrimoniales a maintenant été gelé, et nous aimerions que le gouvernement revienne sur sa décision et sur sa décision initiale de ne plus financer ce programme très important.

Le gouvernement s'était engagé envers les Canadiens d'origine japonaise à créer la Fondation des relations raciales. Or, il semble qu'aujourd'hui le gouvernement hésite à respecter cet engagement. Naturellement, nous aimerions que le gouvernement établisse la fondation des relations raciales. Si c'est impossible, il devrait avec l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise essayer de trouver la meilleure solution de rechange possible.

[Text]

The core funding for national ethnocultural groups should be restored and conducted on a multi-year program. That would allow us to function better and provide a better service. The federal government would get a better bang for its buck and we would have the opportunity to plan and make projections and not be lurching forward from year to year and project to project.

The Court Challenges Program is an extremely important one for many of our communities. We and many other equality-seeking groups in this country would like to see that program reinstated.

We would like to see some investigation of the issue of racial intolerance and the bias to which I alluded earlier. We know it's a serious problem. How serious is it, where is the problem, and what can we do about it?

We've seen the constitutional process over the past few months. We welcomed the national conferences, which certainly allowed people an opportunity to have their say and gave birth to some good ideas. The representation from visible and ethnic minority communities was pretty poor at those conferences, but the principle of holding that kind of round table opportunity to hear people is a valuable one. We'd like to see it duplicated in a number of areas.

Finally, there should be some consultation between the most powerful ministry in the government, the Department of Finance, and ethnocultural groups to talk about some of the linkages between the financial health of this country and its prosperity and the diverse nature of the economy.

• 1550

Ms Chiappa: I'm just going to expand briefly on that. What Alex reviewed were the main priorities as we see them. We have a number of other recommendations that expand on them in a number of theme areas.

With respect to cross-government implementation, we feel that all federal institutions should develop a systematic way of looking at the implementation of multicultural programs—a checklist, if you want to call it that—that clearly defines what it means to implement multiculturalism, and that subsequently is measurable in some way.

The criticism we hear is that in comparison to employment equity, for example, it's difficult to measure successes. It's difficult to measure programs that federal institutions are implementing, given that there are no specific goals they must meet. We'd like to see something put in place that actually gives us the opportunity to do that.

One of the other recommendations that I think would be very helpful is the establishment of a cabinet committee on multicultural affairs, which would look at aspects of race relations as well. That committee would be represented by

[Translation]

Le financement de base des groupes ethnoculturels nationaux devrait être rétabli et accordé sur une base pluriannuelle. Cela nous permettrait de mieux fonctionner et d'offrir un meilleur service. D'une part, cela permettrait au gouvernement fédéral d'en avoir davantage pour son argent et, d'autre part, cela nous permettrait de planifier, de faire des projections et de ne pas être obligés de nous concentrer uniquement sur des projets à court terme.

Le Programme de contestation judiciaire est extrêmement important pour bon nombre de nos communautés. Le Conseil ainsi que bon nombre d'autres groupes qui luttent pour l'égalité au Canada aimeraient que le gouvernement rétablisse ce programme.

Nous aimerions qu'il y ait une enquête sur l'ampleur de l'intolérance raciale au pays et sur les problèmes auxquels j'ai fait allusion précédemment. Nous savons que c'est un grave problème à l'heure actuelle. Quelle est la gravité du problème, où se situe le problème, et que pouvons-nous faire pour y remédier?

Depuis quelques mois, dans le cadre du processus constitutionnel, il y a eu des conférences nationales qui ont permis aux gens d'exprimer leurs points de vue et de proposer certaines bonnes idées. Lors de ces conférences, les communautés de minorités ethniques et de minorités visibles étaient assez peu représentées, mais ces tables rondes qui donnent la possibilité aux gens de se faire entendre est un principe valable. Nous aimerions que de telles tables rondes soient organisées dans divers secteurs.

Enfin, le ministère le plus puissant du gouvernement, soit le ministère des Finances, devrait consulter les groupes ethnoculturels pour parler de certains liens qui existent entre la santé économique du pays et sa prospérité et la diversité de l'économie.

Mme Chiappa: Alex vous a exposé nos principales priorités. Je vais maintenant vous faire part de nos autres recommandations qui reprennent certaines de ces priorités de façon un peu plus détaillée.

En ce qui concerne l'application à l'échelle du gouvernement, nous estimons que toutes les institutions fédérales devraient trouver des moyens systématiques de formuler et d'établir des programmes ethnoculturels—une sorte de liste de contrôle, si vous voulez—afin de définir clairement ce que signifie la mise en oeuvre du multiculturalisme et de trouver un mécanisme pour l'évaluer.

Une critique que nous entendons souvent, c'est que par rapport à l'équité en matière d'emploi par exemple, il est difficile d'évaluer les succès. Il est difficile d'évaluer les programmes mis en oeuvre par les institutions fédérales, puisqu'il n'y a pas d'objectifs bien précis à atteindre. Nous aimerions que soit mis en place un mécanisme qui permette de le faire.

Une autre recommandation qui, à notre avis, serait très utile est qu'un comité des affaires multiculturelles soit créé au Cabinet, comité qui pourrait examiner également les relations raciales. Ce comité serait composé de représentants

[Texte]

Employment and Immigration, Solicitor General and Justice, Secretary of State, Communications, and so forth. It would be an opportunity to do some cross-referencing and long-range planning in this area.

Presently we do not have an Office of the Commissioner of Multiculturalism as a monitoring process to look at the implementation of the policy. We believe that there should be an Office of the Commissioner of Multiculturalism.

One of the other key areas that our membership is concerned about is redress, settlements of redress with respect to the head tax, the Chinese Immigration Act, and the treatment of Italian Canadians and Ukrainian Canadians during the war. We believe these should be processed and settlements should be arrived at as soon as possible.

I'm not going to go through all of the recommendations because there are so many and they're really self-explanatory. We've looked a little bit at cultural affairs and national identity, and highlighted the importance of national institutions such as the CBC, Canada Council, Telefilm, and the National Film Board, to take some leadership and to develop some programs around access as well as representation of ethnic and racial minorities.

In the area of health and social policy, our members are concerned about youth and seniors in terms of programs and in terms of access to services, and would suggest that Health and Welfare establish, as a priority, some kind of a co-ordination mechanism to provide support for those communities to work in that area.

With respect to immigration, time and again we hear from our members that the new family class regulations are not supported by our members in the way that they're defined presently, regulations that limit family sponsorship to unmarried children under the age of 19. As Alex mentioned with respect to accreditation, that is something that is a major concern—foreign credentials and recognition of credentials here in Canada.

We believe that the federal government could take some leadership role in looking at the recognition of foreign credentials, as well as setting up systems for transferring and portability between provinces, prior learning assessment programs and so on, which presently are not really in existence.

• 1555

With respect to international trade, we talked a little bit about the need to reinstate heritage language programs in the institute. Many of our own member organizations feel that heritage language programs should be looked at in another way; that is, in terms of international languages that have much more economic benefit in terms of outreach to other countries and which also would attract foreign investors to Canada.

With regard to justice and legal affairs, there are four main areas that I want to touch on. One is police minority relations in Canada. It is of much concern to many of our member organizations, particularly the racial minority groups,

[Traduction]

d'Emploi et Immigration, du Solliciteur général, de la Justice, du Secrétariat d'État, des Communications, etc. Le comité permettrait de mettre sur pied un système de référence et de planification à long terme dans ce domaine.

À l'heure actuelle, nous n'avons pas de Bureau du commissaire au multiculturalisme pour surveiller l'application de la politique. Nous croyons qu'un Bureau du commissaire au multiculturalisme devrait être créé.

Une autre question très importante qui préoccupe nos membres est celle des redressements, des paiements à verser aux Canadiens d'ascendance chinoise visés par la Loi sur le droit d'entrée et l'exclusion des Chinois et aux Canadiens d'ascendance italienne et ukrainienne maltraités pendant la Première Guerre mondiale. Un règlement devrait être obtenu et les redressements versés le plus tôt possible.

Je ne vais pas passer en revue toutes les recommandations car elles sont très nombreuses et se passent d'explications. En ce qui concerne les affaires culturelles et l'identité nationale, nous soulignons qu'il est important que des institutions nationales comme la Société Radio-Canada, le Conseil des arts, Téléfilm Canada et l'ONF fassent preuve de leadership et élaborent certains programmes en matière d'accès et de représentation des minorités ethniques et raciales.

Dans le domaine de la santé et de la politique sociale, nos membres sont préoccupés par les programmes et l'accès aux services pour les jeunes et les personnes âgées, et proposent que Santé et Bien-être social se fixe comme priorité de coordonner ces services à l'intention des minorités visibles et ethniques.

Dans le domaine de l'immigration, nos membres nous répètent constamment qu'ils ne sont pas d'accord avec les nouveaux règlements sur les catégories de familles qui limitent le parrainage d'un membre de la famille aux enfants célibataires de moins de 19 ans. Comme l'a mentionné Alex, l'accréditation constitue une préoccupation importante—les diplômés étrangers et la reconnaissance des diplômés étrangers ici au Canada.

Nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral devrait faire preuve de leadership dans le domaine de la reconnaissance des diplômés étrangers, et mettre sur pied un système de transférabilité entre les provinces, des programmes d'évaluation de l'apprentissage antérieur, etc., qui n'existent pas vraiment à l'heure actuelle.

En ce qui concerne le commerce international, nous avons parlé un peu de la nécessité de rétablir le financement du programme de langues ancestrales et d'établir l'institut. Bon nombre de nos organismes membres sont d'avis que les programmes de langues ancestrales devraient être vus d'une autre façon, c'est-à-dire comme des langues internationales qui peuvent apporter d'importants avantages économiques dans nos liens avec d'autres pays et qui peuvent également attirer les investisseurs étrangers au Canada.

En ce qui concerne la justice et les affaires juridiques, il y a quatre grandes questions que j'aimerais aborder. La première est celle des relations entre la police et les minorités au Canada. Cette question préoccupe bon nombre

[Text]

and there have been requests and calls for some sort of a national approach that would bring together the various parties to develop strategies. There is quite a bit of concern around racially motivated crime in Canada. We would like to see some sort of study, research, or even a task force that looks at the links between municipalities and regions across Canada to see if this can be tackled on a broader level rather than on a specific small community level.

On education on racism, we believe the Department of Justice should explore ways of doing that, including amending the Criminal Code to prohibit racial slurs and providing penalties for racially motivated crimes. As mentioned, the Canadian Human Rights Act should be amended or overhauled. There is concern about hate propaganda and hate messages, and at this point there are not vehicles for preventing that kind of crime from taking place.

Those are our main recommendations. In summary, we feel that the Multiculturalism Act is one of the most important and far-reaching pieces of legislation in Canada. It is legislation that requires all federal institutions to take specific action to implement. We have some concern regarding the fact that there are some significant steps and measures that some of the institutions have taken. For example, the National Parole Board has taken a number of initiatives to improve access to programs such as appointing special advisers, adjusting policies, maintaining inventory of ethnocultural skills of board members, and publishing material. The National Film Board has developed race-relation strategies. Our feeling is that these institutions that are taking some steps and measures in this area should be in some way recognized because they are providing some leadership.

On the flip side of that, though, in the last budget there were 39 government agencies... some of which played a significant role in terms of advocating on behalf of multiculturalism and race relations. The Heritage Language Institute, the Race Relations Foundation and the Court Challenges Program—all put a damper on our recognition of the fact that there are steps being taken to advance the cause. On the one hand, we're very pleased with some of these small steps and gains, but on the other hand, we feel that we're taking a couple of steps back.

• 1600

At this point I would like to open it up for questions and discussion.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I want to thank you for the very comprehensive brief you have brought to us and the fact that you touched on the highlights rather than going through the whole thing. I want to show our appreciation for that. You're leaving a wealth of information for us, and I think there are probably some more questions and answers they would like to seek from you people. So be prepared.

[Translation]

de nos organismes membres, particulièrement les groupes de minorités raciales qui demandent que les diverses parties soient réunies à l'échelle nationale pour élaborer des stratégies. Les actes criminels racistes soulèvent beaucoup de préoccupations au Canada. Nous aimerions que des études et de la recherche soient effectuées sur la question, ou même qu'un groupe d'étude soit mis sur pied pour examiner les liens entre les municipalités et les régions au Canada pour voir si on ne pourrait pas s'attaquer aux problèmes à l'échelle nationale plutôt que dans chacune des petites communautés.

En ce qui concerne l'éducation sur le racisme, nous sommes d'avis que le ministère de la Justice devrait chercher à sensibiliser davantage la population au problème du racisme, notamment en modifiant le Code criminel afin d'interdire les propos racistes et d'accroître les peines infligées en cas d'actes criminels racistes. Comme je l'ai mentionné, la Loi canadienne sur les droits de la personne devrait être modifiée ou révisée. La propagande haineuse et les messages haineux nous préoccupent, et à l'heure actuelle il n'est pas possible d'empêcher que ce genre de crime soit commis.

Voilà donc nos principales recommandations. En résumé, le Conseil estime que la Loi sur le multiculturalisme constitue l'une des lois canadiennes les plus importantes et d'une portée incalculable. C'est cette loi qui oblige toutes les institutions fédérales à prendre des mesures précises pour appliquer la politique du multiculturalisme. Certaines mesures prises par certaines des institutions fédérales nous intéressent cependant. Par exemple, la Commission nationale des libérations conditionnelles a pris un certain nombre d'initiatives pour améliorer l'accès aux programmes, notamment la nomination d'un conseiller spécial en matière de multiculturalisme, la modification des politiques, la constitution des répertoires des compétences et connaissances de ses membres des milieux ethnoculturels et la publication de documentation. L'Office national du film a élaboré des stratégies de relations raciales. Nous sommes d'avis que ces institutions qui prennent des mesures devraient être reconnues d'une certaine façon car elles font preuve de leadership.

Par contre, dans le dernier budget 39 organismes gouvernementaux... certains qui jouaient un rôle important dans le domaine du multiculturalisme et des relations raciales. L'Institut des langues patrimoniales, la Fondation des relations raciales et le Programme de contestation judiciaire mettent en quelque sorte un frein aux mesures prises pour faire progresser le multiculturalisme. D'une part, nous sommes très satisfaits de certaines mesures qui ont été prises et des progrès qui ont été accomplis, mais d'autre part, nous avons l'impression d'avoir fait quelques pas en arrière.

Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Le vice-président (M. Chadwick): Je tiens à vous remercier pour le mémoire très détaillé que vous nous avez présenté et de ne nous avoir donné un aperçu des grandes lignes plutôt que de lire tout le document. Nous vous en sommes reconnaissants. Vous nous laissez de l'information en abondance, et je suis certain que les membres du comité ont de nombreuses questions à vous poser. Soyez prêts.

[Texte]

Mrs. Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): I would like to clear up a couple of things. On page 18 of your brief you rated 27 federal institutions. I notice that you did not rate Secretary of State, nor did you talk about the multiculturalism ministry. Although at the times to which you are referring the department may not have been there, Secretary of State was; yet you have not touched either. Is there any special reason? I think we all know the figures, but why isn't it there?

Mr. Lam: It was because of time limitations more than anything else. We had a specific limit. We didn't have all the time in the world, so we basically just selected some of the departments we thought were more important. We know that Secretary of State has been involved in multiculturalism. We know that the Department of Multiculturalism and Citizenship basically has to be involved in multiculturalism; that's its mandate.

Mrs. Maheu: I'm sorry; if you'll permit me, Ed, do you mean to say that the very department that is responsible for multicultural policy in this country was not important during that time?

Mr. Lam: I'm not saying that it's not important, but by its mandate it has to be involved in multiculturalism. It probably would have scored at the top because of its mandate.

Mrs. Maheu: How could it have scored at the top? We're talking about employment equity here, too.

Mr. Lam: Actually, no.

Mrs. Maheu: How could it score at the top?

Mr. Lam: The ratings did not take into account their progress on employment equity. If you take that into account, then many of these departments at the top would probably move down to the bottom.

Mrs. Maheu: To be fair, if you're going to rate federal institutions, then you have to rate them and be fair about it. You rate them on everything, because I agree with you. . . For example, the department is not here, and some of the services that are indeed trying to implement employment equity are not where they should be on this rating. This could be very misleading.

Mr. Munter: That's certainly a very good point, and I think there's a good debate to be had about the ministry of multiculturalism, and certain member communities in the council have different opinions about its effectiveness and its *raison d'être* and so on. But if we evaluate the success of multiculturalism on the basis of whether this particular ministry is doing a good job or a bad job, that's really a smaller part of the big picture.

It doesn't do our communities any good if the ministry is doing a marvellous job but every other ministry and every other agency of the federal government isn't. Part of the process for the report is to determine the breadth of implementation of the Multiculturalism Act across the government, and that kind of overview was the point of the exercise.

Mrs. Maheu: As far as I'm concerned, you missed the most important department.

[Traduction]

Mme Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): J'aimerais éclaircir quelques points. À la page 18 de votre mémoire, vous accordez une cote à 27 institutions fédérales. Je remarque que vous n'avez pas coté le Secrétariat d'État, ni le ministère du Multiculturalisme. Le ministère du Multiculturalisme n'existait peut-être pas à l'époque, mais le Secrétariat d'État existait, et vous n'en avez pourtant pas parlé. Y a-t-il une raison spéciale? Je pense que nous connaissons tous la cote qu'il mérite, mais pourquoi ne l'avez-vous pas mentionné?

M. Lam: C'est avant tout une question de manque de temps. Nous avions très peu de temps. Comme nous n'avions pas tout le temps au monde, nous avons choisi certains ministères qui nous intéressaient comme étant les plus importants. Nous savons que le Secrétariat d'État s'occupe de multiculturalisme. Nous savons que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté doit promouvoir le multiculturalisme, cela fait partie de son mandat.

Mme Maheu: Je suis désolée; si vous me le permettez, Ed, voulez-vous dire que le ministère même qui est responsable de la politique en matière de multiculturalisme au Canada n'était pas important à ce moment-là?

M. Lam: Je ne dis pas qu'il n'est pas important, mais de par son mandat il doit s'occuper de multiculturalisme. Il aurait sans doute obtenu la meilleure cote en raison de son mandat.

Mme Maheu: Comment aurait-il pu obtenir la meilleure cote? Nous parlons également ici d'équité en matière d'emploi.

M. Lam: En fait, non.

Mme Maheu: Comment aurait-il pu obtenir la meilleure cote?

M. Lam: Notre évaluation ne tenait pas compte des progrès réalisés dans l'application de la politique d'équité en matière d'emploi. Si on en tenait compte, bon nombre de ministères qui ont obtenu la meilleure cote se retrouveraient sans doute avec une cote médiocre.

Mme Maheu: Pour être juste, si vous évaluez les institutions fédérales, alors vous devez les évaluer de façon équitable. Vous les évaluez sur tous les plans, car je suis d'accord avec vous. . . Par exemple, le ministère ne figure pas sur cette liste, et certains des services qui cherchent en fait à appliquer la politique d'équité en matière d'emploi n'ont pas obtenu la cote qu'ils auraient dû obtenir. Cela pourrait être très trompeur.

M. Munter: Ce que vous dites est très juste, et on pourrait avoir une bonne discussion au sujet du ministère du Multiculturalisme. Les communautés membres du Conseil ne sont pas toutes du même avis quant à son efficacité, à sa raison d'être, etc. Si nous évaluons le succès du multiculturalisme selon qu'un ministère en particulier fait un bon travail ou un mauvais travail, cela ne donne en réalité qu'une petite idée de la situation en général.

Ce n'est pas très utile pour nos groupes ethniques si le ministère fait un merveilleux travail alors que ce n'est pas le cas pour tous les autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. Le rapport vise entre autres à déterminer dans quelle mesure le gouvernement applique la Loi sur le multiculturalisme, et cet exercice visait à donner ce genre d'aperçu.

Mme Maheu: Pour ma part, j'estime que vous avez oublié le ministère le plus important.

[Text]

Mr. Munter: I acknowledge your point, but I would say that it's part of the picture, not the whole picture.

Mrs. Maheu: I share your concerns about the health system and how it responds to the needs of an increasingly diverse population. I have several questions and I'll also give some of them to Mac. I know that our infrastructure has to be sensitive to the demographics of society. In what way do you feel the health care system can be improved to respond better to the needs of cultural minorities?

Mr. Munter: I can give you an example. If we use the approach of leading by example, then a program the Department of National Health and Welfare funded is the kind of initiative our council supports. It's on the issue of AIDS, specifically AIDS in ethnocultural communities. There has been a problem in this country at all levels in terms of preventative education about AIDS, messages that are geared towards the white, English majority outside of Quebec and the white, French-speaking majority in Quebec. A number of communities have fallen by the side and have not absorbed the message, have not heard the message, because it hasn't been targeted at them and it hasn't taken into account the particular sensibilities of some communities, the language barriers and other problems that exist in those communities specific to them that are not the same as in the broader mainstream. What the government did is begin to fund—it's halted hopefully temporarily—some initiatives to research that. It put \$600,000 into making the messages relevant, and making sure that preventative education is heard that will, at the end of the day of course, save the medicare system dollars. It's that kind of program we encourage and would like to see more of.

• 1605

Mr. Lam: Perhaps I could add to that. If you look on page 9, you'll see a number of recommendations we've made on health and social policy. We'd like to see more research on the health status of ethnic minorities by different age groups. We'd like to see development of cross-cultural training modules in family practice, nursing, psychiatry. We've listed a number of initiatives here that we think would go a long way to improve the health services provided to ethnic minorities.

Mrs. Maheu: How do you define cultural communities in this context? Who would be eliminated, or who would need the most education? Which communities are you talking about?

Mr. Lam: Who would need the most education?

Mrs. Maheu: Well, we're talking about health care in general and supplying it to the cultural communities.

Mr. Lam: Do you mean cross-cultural training?

Mrs. Maheu: Who are you talking about exactly—strictly new Canadians or third, fourth generation Canadians?

[Translation]

M. Munter: Je comprends ce que vous dites, mais cela ne représente qu'une partie du tableau général de la situation.

Mme Maheu: Je partage vos préoccupations en ce qui concerne le régime de soins de santé et la façon dont il répond aux besoins d'une population de plus en plus diversifiée. J'ai plusieurs questions, et je laisserai également à Mac le soin d'en poser quelques-unes. Je sais que notre infrastructure doit être sensible à la diversité de notre société. Comment, à votre avis, le régime de soins de santé peut-il être amélioré pour mieux répondre aux besoins des minorités culturelles?

M. Munter: Je peux vous donner un exemple. Un programme qui a été financé par Santé et Bien-être social est le genre d'initiatives qu'appuie notre Conseil. C'est sur la question du sida, plus particulièrement du sida dans les communautés ethnoculturelles. L'éducation préventive au sujet du sida pose un problème au Canada à tous les niveaux, des messages dirigés à l'intention des blancs, de la majorité anglophone à l'extérieur du Québec, de la majorité francophone au Québec. Bon nombre de communautés n'ont pas entendu le message parce qu'il ne leur était pas adressé et qu'il ne tenait pas compte des particularités de certaines communautés, des obstacles linguistiques et autres qui existent dans ces communautés et qui ne sont pas les mêmes que dans la société en général. Le gouvernement a commencé à financer—cette initiative est suspendue temporairement, du moins nous l'espérons—des projets de recherche dans ce domaine. Il a investi 600,000\$ en vue de rendre les messages pertinents, afin que soit entendu le message sur les mesures préventives, pour en dernière analyse, réaliser des économies dans le budget des soins de santé. C'est ce genre de programmes que nous encourageons et que nous aimerions voir se multiplier.

M. Lam: Permettez-moi d'ajouter quelque chose. Vous trouverez à la page 10 plusieurs recommandations que nous formulons sur la politique en matière de santé et la politique sociale. Nous préconisons des recherches sur l'état de santé des minorités ethniques par groupes d'âge. Nous recommandons l'élaboration de modules de formation interculturelle dans les domaines de la médecine familiale, des soins infirmiers et de la psychiatrie. Nous énumérons plusieurs initiatives qui, à notre avis, amélioreraient de beaucoup les services de santé offerts aux minorités ethniques.

Mme Maheu: Comment définissez-vous les communautés culturelles dans ce contexte? Peut-on éliminer certains groupes, quel groupe a le plus besoin d'éducation? De quelles communautés parlez-vous?

M. Lam: Qui a le plus besoin d'éducation?

Mme Maheu: Il est question des soins de santé en général et de les fournir aux communautés culturelles.

M. Lam: Voulez-vous parler de formation interculturelle?

Mme Maheu: De qui parlez-vous—simplement des nouveaux Canadiens ou des Canadiens de troisième et de quatrième génération?

[Texte]

Mr. Lam: Wherever there are barriers, and those barriers are different depending on different situations. Clearly in some areas the most critical problem is the language gap. Some communities cannot get service because it is not available in their language, and in other areas you're dealing with systemic problems related to racism, where people, because of the colour of their skin, are facing various difficulties. I don't think there's one answer; I think it's different community by community.

Mrs. Maheu: I believe 1994 is the international year of the family, and Health and Welfare has a mandate to look at the situation of the family. There's a whole breadth of issues one could look at: the definition of the changing family in Canada as opposed to the ethnic cultural communities; the kind of supportive environment that exists; the cross-cultural and generational kinds of conflicts in families.

There are so many issues that department should look at now, given that year is coming up, everything from the kind of supportive services elderly parents require to child care issues. It's a very broad issue we haven't even looked at, but I think it's very significant to the ethnocultural community also because the family means different things to different communities. So maybe we could suggest some kind of a study to begin to analyze that.

Mr. Karpoff (Surrey North): Thanks very much for your thorough and comprehensive report. One of the things bothering me is that a lot of your critique of various governments and departments seems internal, rather than looking at how they should be acting in the community.

I'll give you an example. Recently in Vancouver, Transport Canada took the stand that it was none of their business when it found out the Japanese airline was insisting all Indo-Canadians sit at the back of the airplane. They defended it by repeating the typical stereotype of Japanese passengers who did not want to sit with Indo-Canadians because they smelled.

It seems to me Transport Canada should have immediately issued a notice to Japan Airlines that we are a non-segregated society, and if they don't wish to comply, we'll simply remove their ability to land in Canada. But it was only when the leadership of the Sikh community was able to economically threaten Japan Airlines—look, we will organize a boycott—that they would comply. Did you look at other areas—not just their own internal organizations but what they actually do out in the community—that other people might not see as being a responsibility in race relations or multiculturalism or something?

• 1610

Ms Chiappa: It is a question of human rights as well—

[Traduction]

M. Lam: Là où il y a des obstacles, et ceux-ci sont différents selon les situations. Dans certains cas, il est clair que le problème le plus grave, c'est la langue. Certaines communautés ne peuvent pas obtenir de services parce que ceux-ci ne sont pas disponibles dans leur langue alors que dans d'autres cas, il s'agit de problèmes systémiques de racisme, des personnes font face à diverses difficultés à cause de la couleur de leur peau. Je ne pense pas qu'il n'y ait qu'une réponse; je pense que cela varie d'une communauté à l'autre.

Mme Maheu: Je pense que 1994 est l'année internationale de la famille; Santé et Bien-être social a le mandat d'examiner la situation de la famille. Il y a toute une gamme de questions qui pourraient faire l'objet d'étude: la définition de la famille en évolution au Canada par opposition à la famille dans les communautés ethnoculturelles; le genre de services d'appui qui existent; les conflits interculturels qui existent dans les familles et entre les générations.

Le ministère devrait examiner un grand nombre de ces questions à l'orée de l'année internationale, depuis les services de soutien à l'intention des parents âgés jusqu'à la question de la garde des enfants. C'est un domaine très vaste que nous n'avons pas encore commencé à examiner, mais je pense que c'est très important pour la communauté ethnoculturelle, surtout à la lumière du fait que la famille signifie des choses différentes pour les différentes communautés. Nous pourrions peut-être recommander la mise en oeuvre d'une étude afin d'analyser ces questions.

M. Karpoff (Surrey-Nord): Merci beaucoup de ce rapport approfondi et exhaustif. Je suis un peu ennuyé de constater qu'un grand nombre de vos critiques des divers gouvernements et ministères visent des questions internes plutôt que de porter sur la façon dont ces derniers se comportent dans la communauté.

Je vais vous donner un exemple. Récemment à Vancouver, Transports Canada a décidé que cela ne regardait pas le ministère lorsqu'on a appris que la compagnie aérienne japonaise exigeait que tous les passagers indo-canadiens s'assoient à l'arrière de l'avion. La compagnie se défendait en répétant le stéréotype typique voulant que les passagers japonais n'aiment pas s'asseoir à côté des Indo-Canadiens parce que ces derniers ont une odeur.

Il me semble que Transports Canada aurait dû prévenir immédiatement Japan Airlines que nous sommes une société qui ne tolère pas la ségrégation et que si l'entreprise ne voulait pas se conformer à nos traditions, nous allions tout simplement lui retirer le droit d'atterrir au Canada. Ce n'est que lorsque les dirigeants de la communauté sikh ont formulé des menaces économiques—nous allions organiser un boycott—que la compagnie a accepté de changer sa politique. Avez-vous examiné d'autres domaines—pas uniquement l'organisation interne des gouvernements, mais ce qu'ils font dans la communauté—que d'autres ne verraient peut-être pas comme une responsabilité dans le domaine des relations raciales ou du multiculturalisme?

Mme Chiappa: C'est une question de droits de la personne en plus. . .

[Text]

Mr. Karpoff: Yes.

Ms Chiappa: —the human rights code and human rights legislation. Unfortunately, we don't really have the resources to be able to do that. There isn't a channel by which the community can in some ways make a complaint at this particular time. Other than going to human rights commissions and filing complaints, or perhaps coming to Members of Parliament, there isn't a process by which one could go to an ombudsperson and make a complaint about a system or a process, which has been accessible and can be looked at and monitored and so forth.

We as a community organization, unfortunately, don't have the resources to be able to do that.

Mr. Karpoff: Again, you're suggesting this office of the commissioner. Is there a reason why there should be that?

Mr. Lam: I think we need a third party to do an audit of what these various departments are doing. Right now, what you see in the annual report is just what the departments submit to Multiculturalism and Citizenship. They compile it into an annual report. That is all the ratings are based on. They are based on the reports that are submitted from the individual departments and compiled in the annual report. So it's based entirely on that. We don't know what—

Mr. Karpoff: —what they in fact do.

Mr. Lam: There are so many things that I'm sure that these departments are doing that we don't know about. We just don't have the resources to do that. Perhaps the best rationale is to set up a commissioner on multiculturalism to do that kind of thing.

Mr. Karpoff: I guess I share your concern with the government's delay or freezing, which is basically, as far as they're concerned, the cancellation of the Race Relations Foundation. I think it's particularly difficult for the ethnic community to accept, because it was an implied part of the Japanese redress settlement. What do you people feel is the long-term impact in delaying it? What kind of message is your community interpreting from this?

Mr. Munter: It wasn't an implied part of the settlement. It was a very explicit part of the settlement. It was a commitment that the government made and that the government has broken. That, obviously, raises serious questions in the Japanese communities and the broader cultural communities' minds about the government's commitment and seriousness to race relations and anti-racism initiatives and race-relations issues.

I'm not sure what the answer to that is. What we would like to see is the government reverse its position on this, recognize that it made a mistake. Then we can all go away happy. If that doesn't happen, the National Association of Japanese Canadians is prepared, with some financial assistance from the government—not perhaps the full amount but some financial assistance—to undertake the project itself. Perhaps a compromise can be worked out on that basis. It's not our preferred solution. It's not their preferred solution. But if this government is that keen on killing the foundation, perhaps that is the answer.

[Translation]

M. Karpoff: Oui.

Mme Chiappa: ...de relever de la Charte des droits et libertés et de la Loi sur les droits de la personne. Malheureusement, nous ne disposons pas des ressources nécessaires. Il n'y a aucun mécanisme à l'heure actuelle qui permette à la communauté de porter plainte. Nous pouvons nous adresser aux commissions des droits de la personne, déposer une plainte, nous pouvons nous adresser à un député, mais il n'y a pas de procédure accessible ni de protecteur du citoyen qui permette de porter plainte et ensuite de suivre le dossier.

Nous sommes malheureusement une organisation communautaire et nous ne disposons pas des ressources à cette fin.

M. Karpoff: Vous proposez ce poste de commissaire? Pourquoi?

M. Lam: Je pense qu'il faut une tierce partie qui puisse faire une vérification de ce que font les ministères. À l'heure actuelle, ce qui apparaît dans le rapport annuel vient de ce que les ministères présentent au ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. On réunit les données dans le rapport annuel. C'est sur cette base que les cotes sont attribuées. Les chiffres sont préparés à partir des rapports que présentent les ministères pour ensuite être publiés dans le rapport annuel. C'est tout. Nous ne savons pas ce que...

M. Karpoff: ...ce qui se passe en fait.

M. Lam: Je suis persuadé que les ministères prennent de nombreuses mesures dont nous ignorons l'existence. Nous n'avons pas les ressources voulues pour suivre la situation de près. La meilleure solution consisterait peut-être à créer le poste de commissaire au multiculturalisme à cette fin.

M. Karpoff: Je partage vos préoccupations face au retard ou au gel du gouvernement qui revient essentiellement à annuler la création de la Fondation des relations raciales. Je pense qu'il est particulièrement difficile pour la communauté ethnoculturelle d'accepter cette situation surtout que la création de cet organisme était sous-entendue dans le redressement offert aux Canadiens d'origine japonaise. À votre avis, quelle sera l'incidence à long terme de ce retard? Quel message votre communauté en tire-t-elle?

M. Munter: Ce n'était pas sous-entendu dans le règlement. C'était parfaitement entendu dans le règlement. Le gouvernement s'était engagé et n'a pas tenu parole. Cela soulève évidemment de très sérieuses questions dans la communauté japonaise et dans toute la communauté ethnoculturelle quant à l'engagement du gouvernement et à son sérieux face aux relations raciales, aux initiatives contre le racisme et aux questions de relations raciales.

Je ne sais pas quelle est la solution. Nous aimerions que le gouvernement fasse marche arrière et reconnaisse son erreur. Nous pourrions alors tous être heureux. Si cela ne se produit pas, la National Association of Japanese Canadians est disposée, avec le concours financier du gouvernement—peut-être pas le montant global, mais une aide financière partielle—à entreprendre elle-même le projet. On peut peut-être en arriver à un compromis à partir de ce point de départ. Ce n'est pas notre solution préférée, ce n'est pas la leur. Toutefois, si le gouvernement tient absolument à abolir la fondation, c'est peut-être la solution.

[Texte]

• 1615

Ms Chiappa: I would like to add a comment about that as well. It seems to me that the message, and this is mentioned in our report, is there are small gains individuals are taking, but at a sort of a national level, to develop some major strategic strategies to fight racism and so forth, that seem to be being chipped away. If it's a case of not having the financial resources to actually do that, I believe there is still the possibility of at least proclaiming the act, for example, with a time factor that it would take effect in two years or so.

Our concern is that the legislation is not proclaimed and the longer we wait, the longer the legislation will become old legislation. The point of the matter is that what we should at least try to do at this point is have it proclaimed with some stipulation that it can take effect in two years or so.

Mr. Karpoff: I have one last comment. In looking through your critique of various organizations and agencies and the government departments, I was quite surprised that CIDA, which I would have thought would have been one of the more aware parts of government, ranks almost at the bottom. It ranked in your list of poor and then in looking at the details basically it did nothing. Were you surprised too?

Ms Chiappa: As Ed was saying before, there are other surprises. I can't find my list right now. We did a comparison, for example, with respect to the employment equity legislation and some of the measures that were taken by some departments. The National Parole Board, which has taken some good steps in terms of outreach to community, does not have as good a score with respect to employment equity. In fact, it's at the bottom.

Mr. Karpoff: Talk a good line but don't follow it.

Ms Chiappa: Right. The Canadian Broadcasting Corporation is listed as very good and yet with respect to employment equity it's poor. What we need to do is take a look at both the employment equity component and multiculturalism because one works with the other. You can't have one without the other. In some ways we were trying to see if there is one particular government institution that we can say is a good model, which takes both the multiculturalism component and employment equity. We had some difficulty from those we have here to compile and come up with an example.

Some of the departments are not here, such as the multiculturalism department. Sometimes we tend to focus too much on that department and sometimes it takes some of the other departments to get it off the hook. I'm not saying necessarily that it shouldn't be in here, but the point of this is to ensure that the purpose of the multiculturalism is to ensure all government agencies and all departments take that legislation and implement it.

We are focusing on those departments that normally aren't. I was encouraged to see the National Parole Board, for example, being there at the top.

[Traduction]

Mme Chiappa: J'aimerais ajouter quelque chose moi aussi. J'ai l'impression qu'il faut comprendre, et nous le mentionnons dans notre rapport, que sur un plan individuel, des gains sont réalisés, mais au niveau national, il semble y avoir érosion des grandes stratégies nationales pour combattre le racisme, etc. Si les ressources financières pour mettre un programme d'envergure en place font défaut, je pense qu'il demeure possible d'au moins promulguer la loi tout en précisant un délai d'entrée en vigueur de deux ans par exemple.

Nous nous inquiétons de voir que la loi n'a pas été promulguée et que plus le temps passe, plus cette loi deviendra de l'histoire ancienne. En fait, pour l'instant, nous devons au moins essayer de faire promulguer la loi même avec un délai d'entrée en vigueur de deux ans.

M. Karpoff: J'ai un dernier commentaire. À la lecture de votre critique des divers organisations, organismes et ministères gouvernementaux, j'ai été très surpris de constater que l'ACDI que j'aurais cru l'un des secteurs les plus sensibilisés se retrouve presque au bas de la liste. Dans votre liste, la performance de cet organisme est qualifiée de médiocre et les détails révèlent qu'essentiellement l'organisme n'a rien fait. Est-ce que cela vous a surpris vous aussi?

Mme Chiappa: Comme Ed l'a mentionné, il y a eu d'autres surprises. Je ne trouve pas ma liste. Nous avons effectué une comparaison par exemple entre la Loi sur l'équité en matière d'emploi et les mesures adoptées par certains ministères. La Commission des libérations conditionnelles dont les efforts de communiquer avec la communauté sont tout à fait louables n'a pas obtenu une aussi bonne note en ce qui concerne l'équité en matière d'emploi. En fait, cet organisme est au bas de la liste.

M. Karpoff: De belles paroles, mais l'organisme ne fait rien de concret.

Mme Chiappa: Justement. La Société Radio-Canada a une très bonne cote et pourtant, en ce qui concerne l'équité en matière d'emploi, sa cote est mauvaise. Il nous faut examiner et la composante équité en matière d'emploi et la composante multiculturalisme car les deux vont de pair. Nous essayons de trouver un organisme gouvernemental qui constituerait un modèle, qui intégrerait et la composante multiculturalisme et celle de l'équité en matière d'emploi. Nous avons éprouvé des difficultés à trouver ce modèle dans la liste que nous avons préparée ici.

Certains ministères n'y figurent pas tels que celui du Multiculturalisme. Nous avons parfois tendance à accorder trop d'importance à ce dernier ministère alors que parfois il faut qu'il s'en remette à d'autres ministères pour tirer ses marrons du feu. Je ne dis pas que ce ministère ne doit pas figurer sur la liste, mais essentiellement, l'objectif du multiculturalisme, c'est de s'assurer que tous les organismes et ministères gouvernementaux adoptent cette loi et l'appliquent.

Nous avons mis l'accent sur les ministères qu'on oublie normalement. Cela m'a encouragée de voir que la Commission nationale des libérations conditionnelles par exemple était au haut de la liste.

[Text]

Mr. Harb (Ottawa Centre): Mr, Chairman, I want to congratulate the witness on both of her documents, which were very well prepared. I can understand that due to the time as well as to the resources she couldn't have gone more into a lot of things that are happening at the federal level.

On the statistics that you're talking about, you mentioned in the past that the people who are on term contract were included in these statistics but they were in a category by themselves; that these are term contracts, visible minorities in the government.

• 1620

What I have been seeing over the past few months, at least in my office, is a large proportion of visible minorities, federal public servant employees, supposedly, who are on term contract yet have been in the system for about five years. Where do those fit? Which statistics do they fit into? Do they fit into the category of permanent employees in your statistics, or are they still in the temporary statistics? I can't understand where you fit those in. And a large proportion of those are in this limbo.

Mr. Lam: In our study we based it on Treasury Board data, and I believe they cover only term positions above six months, so our statistics included only those.

Mr. Harb: In fact, that is extremely alarming, because a lot of the improvement that has taken place after 1984, 1985, 1986... in all those statistics since 1986 there is a large segment—I would say the vast majority of visible minorities who entered the Public Service—who entered on a contract basis and are still on a contract basis. I would say at the very most 1% or 2% of those people are permanent public servants.

So I wonder now about the validity of all the statistics the Department of Multiculturalism and Citizenship is putting before you, as well as before the public, saying, look, we are doing fine, we have departments that pass, some others have more work to do, for some others we don't have all the statistics. In fact, we're really not sure. As a Member of Parliament who represents many members of visible minorities in my riding, I am extremely skeptical about it.

Have you thought about digging a little deeper to find out how those statistics were compiled, how many visible minorities have been on term for more than two and a half or three years, and how many of them were in more than two or three years and then were fired in the process after they were included in the statistics in order to show good figures?

Mr. Lam: Yes, we would be interested in getting that information. We had a heck of a time finding the Treasury Board data to base our study on in the first place. It took us several months to get the information.

[Translation]

M. Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le président, je tiens à féliciter le témoin de ses documents qui sont extrêmement bien préparés. Je comprends fort bien que faute de temps et de ressources, elle n'ait pu examiner d'une façon plus détaillée la situation au niveau fédéral.

En nous expliquant vos statistiques, vous avez mentionné que par le passé, les personnes employées pour une période déterminée au gouvernement étaient incluses dans une catégorie distincte; qu'il s'agissait des chiffres sur les contrats accordés, sur les employés des groupes des minorités visibles au gouvernement.

Je constate depuis plusieurs mois, du moins à mon bureau, qu'il y a un pourcentage élevé de membres des groupes de minorités visibles, des fonctionnaires fédéraux, je pense, qui sont des employés pour une période déterminée et pourtant ils sont là depuis environ cinq ans. Où les retrouve-t-on dans vos statistiques? Apparaissent-ils dans la catégorie des employés permanents ou apparaissent-ils dans les statistiques sur les employés temporaires? Je ne comprends pas où vous les avez inclus. Il y a pourtant un pourcentage élevé d'entre eux qui se retrouvent dans cette situation.

M. Lam: Dans notre étude fondée sur les données du Conseil du Trésor, je pense que nous n'avons que les postes pour une période de plus de six mois et ce sont donc ceux inscrits dans nos statistiques.

M. Harb: En fait, c'est très inquiétant car en grande partie les améliorations que nous constatons depuis 1984, 1985, 1986—dans toutes les statistiques depuis 1986, il y a une composante importante—je dirais que la grande majorité des membres des groupes des minorités visibles qui se sont joints à la Fonction publique l'ont fait à contrat et demeurent à contrat. Je dirais qu'au plus, un ou deux p. 100 de ces employés sont des fonctionnaires permanents.

Je me demande donc jusqu'à quel point nous pouvons nous fier aux statistiques que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté vous fournit et fournit au public pour prétendre que tout va bien, qu'il y a des ministères qui ont obtenu la note de passage, d'autres qui sont sur la bonne voie et d'autres encore pour lesquels nous n'avons aucune statistique. En fait, nous ne savons pas vraiment où nous en sommes. En ma qualité de député qui représente de nombreux membres des groupes des minorités visibles dans ma circonscription, je suis extrêmement sceptique.

Avez-vous songé à pousser vos recherches un peu plus loin afin de voir comment on a préparé ces statistiques, combien d'employés des groupes des minorités visibles travaillent pour une période déterminée depuis plus de deux ans et demi ou trois ans et combien d'entre eux ont été congédiés après avoir occupé un poste pendant deux ou trois ans et après avoir figuré dans ces statistiques qui font bien paraître ces chiffres?

M. Lam: Oui, il serait intéressant d'obtenir cette information. Nous avons éprouvé beaucoup de difficultés à trouver les données du Conseil du Trésor sur lesquelles nous avons fondé notre étude. Il nous a fallu plusieurs mois pour obtenir l'information.

[Texte]

Mr. Harb: I have to commend you, because I know the strain you have to work under and the resources you have to put in to do something like this. The Department of Multiculturalism should be the one taking the lead, because according to the act, which you have stated very nicely. . . it is a great act, it is a very progressive one; but there are no teeth to it. Under subsection 3.(2) of the Canadian Multiculturalism Act the federal institutions have to do all those wonderful things. When we look at the statistics and what we have seen in the past, there doesn't seem to be a lot happening in that way, except figures that show some are doing fine when it comes to hiring from visible minorities; but we don't know whether they are full time or part time. When it comes to employment equity, we have absolutely no idea whether they are doing well or not.

A final question is on the issue of the head tax in the Chinese Immigration Act, as well as the question of Italian Canadians and Ukrainian Canadians, as it relates to their mistreatment and internment during World War I. This is an extremely important proposal or point to be raised, especially at this time, because this is the third time it has been raised, as far as I am concerned. There has been a commitment from the federal government to meet, when it comes to the Chinese Canadians, with the committees that represent them, and when it comes to the Italians and Ukrainians. They pledged to meet with them, and they informed us about two and a half years ago that consultations had been taking place. Is that accurate?

Mr. Lam: I believe meetings have been held and a package has gone to the Minister of Multiculturalism and Citizenship. I don't know where it is at now, but I believe the minister is supposed to send something to the Prime Minister.

Mr. Harb: So work is already being done here and the Minister of Multiculturalism is taking the lead on this issue.

Mr. Lam: I believe so.

Mr. Harb: Well, I suggest you keep the fire under their feet.

Mr. Lam: It is not that easy to get information from them.

Mr. Harb: An area I think it is extremely important to venture in—maybe not during this term of office—is the question of citizenship. As you know, over the past three years or five years we have had in excess of 250,000 people per year coming into Canada, on the average. Many of those people now are eligible to become Canadian citizens.

• 1625

When you look at the system that's supposedly absorbing those people to give them citizenship so they will integrate into the mainstream, we are facing an incredible backlog in terms (a) of people not being able to have access to application forms, and (b) not being able to get an interview with the citizenship judge.

[Traduction]

M. Harb: Je vous félicite car je connais les circonstances difficiles dans lesquelles vous travaillez et le peu de ressources dont vous disposez. Le ministère du Multiculturalisme devrait prendre l'initiative car, en vertu de la loi, et comme vous l'avez si bien dit, c'est une loi formidable, une loi très progressive, mais une loi qui manque de mordant. Aux termes de l'alinéa 3.(2) de la Loi sur le multiculturalisme, les institutions fédérales doivent prendre de nombreuses mesures encourageantes. Toutefois, à la lumière des statistiques*et de ce que nous avons constaté par le passé, la situation ne semble pas si brillante, exception faite de quelques exemples de ministères qui semblent embaucher des membres des groupes des minorités visibles; toutefois nous ne savons pas si ces employés sont engagés à temps partiel ou à temps plein. En ce qui concerne l'équité en matière d'emploi, nous n'avons pas la moindre idée de la performance des ministères.

Une dernière question sur de droit d'entrée imposé aux Chinois et sur le mauvais traitement et l'internement des Canadiens d'origine italienne et ukrainienne au cours de la Première Guerre mondiale. C'est une proposition extrêmement importante, d'autant plus que cette fois-ci, il en est question pour la troisième fois. Le gouvernement fédéral s'est engagé dans le cas des Canadiens d'origine chinoise, italienne et ukrainienne à rencontrer les comités qui représentent ces groupes. Il s'est engagé à les rencontrer et nous a informés il y a environ deux ans et demi que les consultations avaient eu lieu. Est-ce exact?

M. Lam: Je crois qu'il y a eu des rencontres et que des recommandations ont été présentées au ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Je ne sais pas où nous en sommes maintenant, mais je pense que le ministre est censé faire une recommandation au premier ministre.

M. Harb: Donc le travail a déjà été fait et le ministre du Multiculturalisme a pris l'initiative.

M. Lam: Je le pense.

M. Harb: Dans ce cas, je vous suggère de continuer les pressions.

M. Lam: Il n'est pas toujours facile d'obtenir une information.

M. Harb: Un sujet qu'il faut absolument aborder—peut-être pas pendant ce mandat-ci—c'est celui de la citoyenneté. Comme vous le savez, depuis trois ou cinq ans, nous accueillons plus de 250,000 immigrants par année, en moyenne. Nombre d'entre eux sont maintenant admissibles à la citoyenneté canadienne.

Or le système qui est censé permettre à ces gens de devenir citoyens et de s'intégrer accuse un arriéré incroyable, les gens ne pouvant obtenir ni formulaire de demande de citoyenneté ni entrevue avec un juge de la citoyenneté.

[Text]

While they may have an interview with the citizenship judge, in many cases the citizenship judge could be any Joe Blow coming from anywhere, who has no idea about anything that has anything to do with citizenship. But because of patronage, whether that is the former Liberal government or the present Conservative government, or whatever, he or she finds himself or herself in that position without being properly educated about the culture of that individual, or the level of education that individual might have, and will make a judgment in their view that this person is a good citizen or is not a good citizen.

I think that's an area that you should be exploring very closely.

Mrs. Maheu: Mr. Chairman, just for the record, I think the CEC should be looking at that probably a lot more than they're looking at some of these points. By that I mean that there are no dollar signs to some of them.

We're facing rough times. Not that I'm objecting to anything they're saying, but we forget about all the Canadians, as Mac has said. Mac has been to court with a few of them. I have dozens of cases in my riding. I'm sure I'm not alone. It's happening right across this country.

I think we're forgetting citizenship and just focusing on the multicultural element. I think we have to start talking citizenship as well.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): In your presentation you talked about a cabinet committee on multicultural affairs. I'd like to hear precisely what you mean, and why you mean it.

Ms Chiappa: Some of the decisions and some of the leadership have to come from the very senior levels. Whether it's citizenship, whether it's race relations, whether it's employment equity, there has to be a vehicle at the political level to meet and discuss strategies, to develop and to respond to the various constituencies, and to have an impact within their—

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): Does the ministry not do that?

Ms Chiappa: Well, I think we're talking about two different levels. One is sort of at the bureaucratic level, but at the political level there has to be some vehicle for co-ordination of various kinds of outreach programs and planning.

Provincially there has been the existence of a cabinet committee on race relations. That has been in existence for a number of years. It was initiated, I believe, back in 1980. It has been a useful way of dealing with, for instance, hate propaganda, bringing together the various departments that would have to deal it, or looking at the impact of certain legislation on a number of organizations, and so forth.

I believe that, in order for the legislation actually to have some teeth, it has to be done at all levels. This is one way of doing that.

[Translation]

Lorsqu'ils obtiennent une entrevue avec un juge de la citoyenneté, dans de nombreux cas, celui-ci est un M. Tout-le-monde qui n'a pas la moindre idée de ce que c'est que la citoyenneté. Toutefois, pour des raisons de népotisme que ce soit sous l'ancien gouvernement libéral ou sous l'actuel gouvernement conservateur, ce juge se trouve, sans être correctement renseigné sur la culture du requérant ou son niveau d'éducation, en mesure de décider si cette personne fera ou non un bon citoyen.

Je pense que vous devriez examiner cet aspect très attentivement.

Mme Maheu: Monsieur le président, je tiens à consigner le fait qu'à mon avis, le Conseil devrait probablement consacrer plus d'efforts à cette question qu'à d'autres dont l'incidence financière est moins grande.

Nous connaissons des temps difficiles. Je ne m'oppose pas à ce que disent les représentants du Conseil, mais nous oublions tous ces Canadiens comme le dit Mac. Mac les a accompagnés devant le tribunal à plusieurs reprises. J'ai une dizaine de dossiers semblables dans ma circonscription. Je ne suis pas la seule, j'en suis persuadée. La même chose se produit dans tout le pays.

Je pense que nous oublions la citoyenneté et que nous nous arrêtons uniquement à l'aspect multiculturel. Je pense qu'il faut également commencer à se préoccuper de la question de la citoyenneté.

Le vice-président (M. Chadwick): Dans votre exposé, vous préconisez la création d'un comité du Cabinet sur les affaires multiculturelles. J'aimerais savoir exactement ce que vous voulez dire et pourquoi vous faites cette suggestion.

Mme Chiappa: Il faut que les paliers supérieurs prennent des décisions et donnent le ton. Qu'il s'agisse de la citoyenneté ou des relations raciales, de l'équité en matière d'emploi, on doit prévoir un mécanisme au niveau politique afin de tenir des réunions, de discuter de stratégies, d'élaborer des politiques et de réagir aux préoccupations des divers groupes d'intérêt et afin d'avoir une incidence sur... .

Le vice-président (M. Chadwick): Est-ce que cela ne se fait pas au niveau du ministère?

Mme Chiappa: Je pense que nous parlons de deux niveaux différents. Il y a le niveau bureaucratique, mais au niveau politique, il doit y avoir un mécanisme de coordination des divers programmes d'action communautaire.

Au palier provincial, il y a un comité du Cabinet sur les relations raciales, et ce, depuis plusieurs années. Sa création remonte, je pense, à 1980. Cela a fourni un mécanisme utile pour traiter par exemple de la propagande haineuse, en réunissant divers ministères responsables, ou encore pour examiner les répercussions de certaines lois sur plusieurs organismes, etc.

Je pense que pour qu'une loi ait vraiment du poids, il faut la collaboration de tous les paliers et c'est une façon d'y arriver

[Texte]

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I want to ask you—Mrs. Maheu touched on it—about your priorities. They're all well and good, but given an appreciation for the times that we're living in now it would be nice to see what a dollar figure would be for your priorities. I'm sure you can't give it.

Ms Chiappa: We really can't add dollars and cents to this.

Mr. Lam: I believe that Chinese Canadians are asking for \$24 million. I'm not sure for Italian Canadians and Ukrainian Canadians what the dollar amount on their settlement would be.

For judicial inquiries, I guess you could just look at what past judicial inquiries have cost. But you have to ask yourself what price do you put on human rights? I agree that budgetary restraint is important, but we're looking at the lives of people here. You have to balance competing interests.

I think, when you're talking about human rights and race relations—

• 1630

Mr. Karpoff: Have Coca-Cola pay a little tax. They made \$25 million last year and paid no taxes.

Mr. Munter: That's a very good point. But if I further add to that—and I mean that sincerely—there are some serious problems in the tax system but that's not our mandate to discuss.

A lot of these things don't cost a lot of money. Look at the amount of money they will cost in terms of investment and what the reward is later. You talk about \$4.1 million in heritage language programs. You can then talk about what the people who are taking those courses can do in terms of international trade, being part of delegations or of building bridges to foreign markets. You can talk about preventive health care and judicial inquiries to hopefully improve the state of police-minority relations. One presumes that if that brings about less crime or fewer court cases, then there is a net benefit to the taxpayer at the end of the day.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): [Inaudible—Editor]

Mr. Munter: Clearly, we have more confidence in that than you do, sir.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): Does the committee have any more questions it would like to ask?

Mr. Karpoff: We are short for time and I think that before you arrived here some of the committee members had other commitments, and I have too.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I wasn't aware of that, but thank you very much.

Mrs. Maheu: I think we both have questions. I have a lot of questions. I know our party strongly opposed the cuts to the Court Challenges Program and the Race Relations Foundation.

[Traduction]

Le vice-président (M. Chadwick): J'aimerais aborder la question—M^{me} Maheu l'a évoquée—de vos priorités. Tout cela est fort beau et bon, mais dans la conjoncture actuelle, il serait approprié d'avoir une idée du coût de vos priorités. Or je suis persuadé que vous ne savez pas quel serait ce coût.

Mme Chiappa: Il ne s'agit vraiment pas d'une question purement monétaire.

M. Lam: Je pense que les Canadiens d'origine chinoise demandent 24 millions de dollars. Dans le cas des Canadiens d'origine italienne et ukrainienne, je ne sais pas à combien se chiffre le règlement demandé.

En ce qui concerne les enquêtes judiciaires, il suffit de regarder le coût des enquêtes passées. Il faut également se demander combien valent les droits de la personne? Je reconnais que les compressions budgétaires doivent être prises en compte, mais il s'agit de la vie des gens. Il faut concilier des intérêts divergents.

Je pense que lorsque l'on parle des droits de la personne et des relations raciales, . . .

M. Karpoff: Que Coca-Cola verse un petit impôt. L'entreprise a réalisé 25 millions de dollars de profits l'an dernier et n'a pas payé d'impôts.

M. Munter: C'est une excellente idée. Permettez-moi toutefois d'ajouter—et je le dis sincèrement—qu'il y a de très graves problèmes dans le régime fiscal, mais cela ne relève pas de notre mandat.

Nombre de ces mesures ne coûtent pas très cher. Il faut considérer leur coût comme un investissement et évaluer leur rendement. On parle des programmes d'enseignement des langues ancestrales évalués à 4,1 millions de dollars. Il faut ensuite considérer ce que les étudiants de ces cours peuvent faire dans le domaine du commerce international, comme membres de délégations ou comme liens avec les marchés étrangers. On peut également songer à des soins de santé préventifs ou encore à des enquêtes judiciaires afin d'améliorer les relations entre la police et les groupes minoritaires. On peut supposer que si cela réduit le taux de criminalité ou le nombre de procès, alors en dernière analyse, ce sera avantageux pour le contribuable.

Le vice-président (M. Chadwick): [Inaudible—Éditeur]

M. Munter: Manifestement, notre confiance est plus grande que la vôtre, monsieur.

Le vice-président (M. Chadwick): Les membres du comité souhaitent-ils poser d'autres questions?

M. Karpoff: Nous manquons de temps et je pense qu'avant votre arrivée, des membres du comité ont mentionné d'autres engagements tout comme je l'ai fait.

Le vice-président (M. Chadwick): Je n'étais pas au courant, mais je vous remercie beaucoup.

Mme Maheu: J'ai deux questions. En fait, j'ai beaucoup de questions. Je sais que notre parti s'est fermement opposé à la disparition du Programme de contestation judiciaire et de la Fondation des relations raciales.

[Text]

Knowing that, do you feel that the two programs have really a negative effect on equality rights in Canada? If you do, what do you think we can do to change the situation as a committee?

Ms Chiappa: The unfortunate situation with the Court Challenges Program is that the ethnic and racial minority communities were just beginning to use court challenges to address some of the issues of concern to them. With the elimination of the program there is going to be some difficulty in trying to raise some of the cases. With the lack of resources it becomes very difficult. We don't have the history to be able to put forward our points of view.

With respect to the Race Relations Foundation, as I mentioned earlier, I think it does send a message that at a larger strategic planning level there isn't the desire to take some measures and steps. These steps include looking at how racism impacts the communities and how to do the kind of in-depth research and analysis that is required in terms of systemic discrimination and racism and to develop the linkages to see whether there is a possibility of international kinds of initiatives and situations which are leading towards the escalation of racism.

I think we have to take some fairly significant steps now because the situations that are linked from community to community are larger than we can actually deal with on a one-to-one basis. Organizations such as ours can educate and a lot of our community members can educate at the small community level. However, we do not have the resources to tackle it at the national level. That's why we had hoped that organizations like the Race Relations Foundation would have been able to take that initiative.

Mrs. Maheu: To be more specific, what do you think this committee should do to change the situation?

Ms Chiappa: We are not the government. We are Members of Parliament.

Mr. Munter: I don't know how we improve the process to give the committee that authority. However, what needs to be done—and it goes back to what Mr. Chadwick was saying earlier in terms of the cost—is to talk about it and do some research, and perhaps that is part of our role. Perhaps it is the role also of Members of Parliament to do some research into the benefits, even the dollars and cents benefits of some of these programs; the Court Challenges Program, for example.

• 1635

You can deal with systemic discrimination in employment, for example, through the Court Challenges Program and address the situation in which people do not have the opportunity to contribute to this economy to their full potential and to their full ability because of systemic discrimination. At the end of the day, surely our economy is enriched by the fact that those barriers are dismantled. That kind of research and the benefits of these programs at the dollars and cents level might be compelling evidence.

[Translation]

Cela dit, à votre avis, la disparition de ces deux programmes aura-t-elle vraiment des répercussions néfastes sur les droits à l'égalité au Canada? Dans l'affirmative, que peut faire ce comité?

Mme Chiappa: Dans le cas du Programme de contestation judiciaire, sa disparition est vraiment malheureuse car les communautés ethniques et les minorités visibles commençaient tout juste à avoir recours aux tribunaux pour remédier à certaines situations qui les préoccupent. La disparition de ce programme va compliquer énormément la poursuite de certains de ces dossiers. Faute de ressources, cela devient très difficile. Nous n'avons pas les connaissances nécessaires pour faire valoir nos points de vue.

En ce qui concerne la Fondation des relations raciales, comme je l'ai déjà mentionné, je crois que nous pouvons conclure qu'au plus haut niveau de planification, on ne souhaite pas prendre les mesures qui s'imposent. Or ces mesures incluraient un examen du racisme dans les communautés, une recherche et une analyse approfondie de la discrimination systémique et du racisme pour pouvoir identifier les rapports en jeu et pouvoir examiner la possibilité de créer des initiatives internationales afin d'étudier les situations internationales qui entraînent l'escalade du racisme.

Je pense qu'il faut prendre des mesures importantes maintenant, car les situations qui se retrouvent d'une communauté à l'autre sont d'une telle ampleur que nous ne pouvons pas nous y attaquer une à une. Des organisations telles que la nôtre peuvent faire de l'éducation et de nombreux membres de nos communautés le font. Toutefois, nous n'avons pas les ressources nécessaires pour abandonner le niveau local et passer au niveau national. C'est pourquoi nous espérons que des organisations telles que la Fondation des relations raciales auraient pu se charger de cette initiative.

Mme Maheu: Pour être plus précise, que pourrait faire ce comité à votre avis pour changer la situation?

Mme Chiappa: Nous ne sommes pas le gouvernement. Nous sommes les députés.

M. Munter: Je ne sais pas comment nous pouvons améliorer le processus afin de donner autorité en la matière à ce comité. Cependant, ce qu'il faut faire—et ça nous ramène à ce que M. Chadwick disait plus tôt sur les coûts—c'est en discuter et faire des recherches, et cela nous incombe peut-être. Il incombe peut-être aussi aux députés d'effectuer des recherches sur les avantages, notamment les avantages financiers de certains de ces programmes, tels que le Programme de contestation judiciaire.

On peut s'attaquer à la discrimination systémique dans l'emploi, par exemple, grâce au Programme de contestation judiciaire et tenter d'aider ceux qui n'ont pas la possibilité de contribuer pleinement, selon leur potentiel et leurs capacités, à notre économie à cause de la discrimination systémique. Au bout du compte, notre économie profiterait sûrement de l'abolition de ces obstacles. Des études sur les avantages financiers de ces programmes nous permettraient sûrement d'obtenir des preuves probantes.

[Texte]

Ms Chiappa: This committee could be a vehicle for hearing from some of those smaller communities that I've mentioned before, in which there is hate violence going on. It could develop some kind of a working group to look at specific kinds of strategies that could be developed by bringing together police forces that are taking some steps and measures, institutions, youth services bureaus, etc., to help co-ordinate or to find out where this is coming from. If there presently isn't a vehicle for that, this committee could do that.

Requesting that the legislation be proclaimed, I don't know whether this is a possibility, the Race Relationships Foundation and the Heritage Language Institute. The legislation proclaimed is a significant one. Even if it doesn't come into effect until a few years down the road, this committee could have a little more of an active role to get to some of the communities in which these things are happening.

Meetings with youth delegations are another example. We could go to some of the schools in which some of these things are happening; spend a day in an inner-city school in which half the kids are ESL students; speak to some of the ESL teachers who have to deal with students are coming in from countries in which there is trauma and civil war and look at some of the problems they are facing.

That's really where you see the impact of all of this.

Mrs. Maheu: I'm looking at our chairman and wondering if our travel budget will be able to cover this, if we have a travel budget.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I'm not quite sure.

Mrs. Maheu: I didn't hear our name being bandied about.

Mr. Harb: Mr. Chairman, in one of the recommendations you speak about accreditation. What you mean by that are professionals, people who have degrees from other countries.

Have you done any statistics to find out the percentages of immigrants who are in this position? Do you think that the Department of Employment and Immigration, at the request of the Department of Multiculturalism and Citizenship, should undertake such a study in order to determine the number of those who are eligible to be in the work force, who are landed immigrants in this country, or Canadian citizens from a minority background, that is visible minorities in this case, who are being shut out for whatever reason, whether their qualification is not being acknowledged by the province in which they live or other reasons?

Do you think that will serve the purpose and handle this? As you know, that has a provincial connotation to it, depending on the province you live in? Have your members tried to approach the provinces? I know in the province of Ontario the Peterson government, which was a Liberal government, did a tremendous amount of work in order to acknowledge the reality of today. Is your membership approaching other provinces with the Ontario model?

[Traduction]

Mme Chiappa: Votre comité pourrait entendre les représentants des petites collectivités dont j'ai parlé plus tôt, où une violence haineuse fait rage. Vous pourriez mettre sur pied un groupe de travail qui se pencherait plus précisément sur l'élaboration de stratégies pour amener les services de police, les divers établissements et services aux jeunes de prendre des mesures et de coordonner leurs efforts pour trouver la source du problème. Si personne d'autre n'est prêt à prendre cette initiative, votre comité pourrait le faire.

Je ne sais pas s'il serait possible de demander la promulgation d'une loi, comme pour la Fondation des relations raciales et l'Institut des langues patrimoniales. La loi qui a été promulguée est importante. Même si elle n'entre en vigueur que dans quelques années, votre comité pourrait s'occuper activement de faire participer les collectivités à ce genre de choses.

Des rencontres avec des délégations de jeunes en sont un autre exemple. Nous pourrions aller dans les écoles connaissant des troubles, passer une journée dans une école du centre de la zone urbaine où la moitié des élèves sont de langue maternelle autre que l'anglais, nous entretenir avec les enseignants qui travaillent avec les élèves provenant des pays où sévissent la violence et la guerre civile et examiner certains des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Voilà où les effets se font vraiment sentir.

Mme Maheu: Je regarde notre président car je me demande si notre budget de voyage nous permettrait de le faire, si nous avons un budget pour nos déplacements.

Le vice-président (M. Chadwick): Je n'en suis pas sûr.

Mme Maheu: On n'a pas parlé de nous.

M. Harb: Monsieur le président, dans l'une de vos recommandations, vous avez mentionné la reconnaissance professionnelle. Je présume que vous parlez des immigrants qui ont des diplômes d'autres pays.

Avez-vous compilé des statistiques sur le pourcentage d'immigrants qui sont dans cette situation? Croyez-vous que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, à la demande du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, devrait entreprendre une étude à ce sujet afin de déterminer le nombre de ceux qui sont admissibles au travail, qui sont des immigrants reçus dans notre pays, ou qui sont des Canadiens d'origine minoritaire, faisant partie des minorités visibles en l'occurrence, qui se voient refuser du travail que ce soit parce que leurs diplômes ne sont pas reconnus par la province où ils habitent ou pour quelque autre raison?

Croyez-vous que cela nous permettrait de régler ce problème? Comme vous le savez, il faut tenir compte de la compétence provinciale puisque la situation dépend de la province où vous habitez. Est-ce que votre organisation s'est entretenue avec les représentants des provinces? Je sais que, en Ontario, le gouvernement libéral de M. Peterson a fait énormément pour la reconnaissance des réalités contemporaines. Est-ce que votre organisation a parlé du modèle ontarien aux autres provinces?

[Text]

• 1640

Ms Chiappa: We have an accreditation committee. This is an issue that has had an impact or that's been raised by our women's committee, and the immigration and accreditation committee.

There are a number of things. One is the accreditation or the education of individuals outside of Canada. The impact is on a large number of individuals from eastern Europe or India or whatever. Canada has established immigration criteria that set forth and recognize that education is an important element for coming into Canada. Yet at the same time when individuals come here they find it very, very difficult to access employment in their fields. The unfortunate part of it is that here are these individuals, with a wealth of experience, wealth of education, not able to apply it.

The kind of initiative the provincial government has taken on access should be looked at by all the provinces. I agree with you. The impact would benefit all Canadians. Setting up prior learning assessment centres across Canada in each province would allow individuals, whether they're born here in Canada or they come from outside Canada with a degree, to assess their experience or qualifications and so on, so they would be portable to all provinces. So they could compete equally.

This system doesn't exist at present. It does require a number of parties getting together—provincial, federal—to look at some kind of a process to be able to do that.

Mr. Harb: You are a national organization, the vast majority of you volunteers, and you are faced with the incredible task of being the clearing-house, the watch-dog, the centre for analysis, the information centre. You react to legislation. You're doing a tremendous amount of work at the federal level. I don't think it would be fair for anyone to ask you to do anything beyond that. But there are a lot of issues that are of a provincial or municipal nature.

Because of the Canadian system—because it's a federal system, with a federation of provinces—have you given any thought to the idea of activating some sort of similar organization at the provincial and municipal levels, so those organizations would act as watch-dogs at those levels? If you have those systems already in place, how often do you consult with them, how effective are they, and what sort of difficulties are they going through? If you don't, would that be something you probably would consider with your membership at your next annual general meeting, to further something like this across Canada, so you could deal with some of those issues, such as accreditation, police sensitivity, outreach programs in the schools and the communities?

I will say this to you. Even if we were to pay a lot of money for a consultant who is an expert in the field, there is no way that consultant would come up with something so eloquently done and professionally prepared as the way you have made your presentation and prepared your report for us today. But the fact of limited resources remains.

[Translation]

Mme Chiappa: Nous avons un comité de reconnaissance professionnelle. Cette question a eu une incidence et a été soulevée par notre comité des femmes ainsi que par le Comité de la reconnaissance professionnelle et de l'immigration.

La question comporte plusieurs aspects. Il y a d'abord l'aspect de la reconnaissance professionnelle ou de la formation à l'extérieur du Canada. Cela a des conséquences pour beaucoup de personnes de l'Europe de l'Est, de l'Inde et d'ailleurs. Le Canada a établi des critères d'immigration reconnaissant l'importance de l'instruction pour les personnes voulant immigrer au Canada. Pourtant, pour bon nombre d'immigrants instruits, il est très difficile de trouver de l'emploi dans leur domaine. Il est malheureux que ces personnes ne puissent mettre à profit leur expérience et leurs connaissances.

Toutes les provinces devraient envisager le genre d'initiatives qui ont été prises par le gouvernement provincial à cet égard. J'abonde dans votre sens. Tous les Canadiens en profiteraient. On pourrait mettre sur pied des centres d'évaluation de la formation dans toutes les provinces du Canada afin d'évaluer les qualités, l'expérience et la formation des Canadiens nés ici ou ailleurs de façon à ce que leurs compétences soient reconnues dans toutes les provinces. La concurrence serait alors égale.

Ce système n'existe pas à l'heure actuelle. Il faudrait que plusieurs parties se réunissent—les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral—pour trouver un processus satisfaisant.

M. Harb: Vous représentez une organisation nationale constituée en grande majorité de bénévoles et vous devez relever le défi incroyable de constituer un centre d'information, un organisme de surveillance et un centre d'analyse. Vous réagissez aux lois qui sont proposées. Vous abattez une besogne énorme au niveau fédéral. Je ne crois pas qu'il serait juste de vous demander d'en faire plus. Mais bon nombre de questions sont de nature provinciale ou municipale.

Compte tenu du système canadien—un système fédéral, une fédération de provinces—avez-vous pensé à mettre sur pied une organisation semblable à la vôtre aux niveaux provincial et municipal qui remplirait la fonction de chien de garde? Si des organismes de ce genre existent déjà, les consultez-vous fréquemment, sont-ils efficaces, et quelles difficultés connaissent-ils? Dans le cas contraire, seriez-vous prêts à soumettre cette idée à vos membres à votre prochaine assemblée générale afin que, dans tout le Canada, on s'attaque aux enjeux tels que la reconnaissance professionnelle, la sensibilisation des policiers, les programmes d'extension dans les écoles et les collectivités?

Je tiens à dire ceci. Même si nous engageons à grands frais un expert-conseil spécialiste dans le domaine, je doute fort qu'il puisse rédiger un rapport de façon aussi professionnelle et éloquente que vous l'avez fait avec l'exposé que vous nous avez présenté aujourd'hui. Mais il n'en reste pas moins que les ressources sont limitées.

[Texte]

Mr. Munter: We have taken some steps in that direction. We have set up provincial committees with our members across the country in those areas, trying, where provincial funding is available, to access provincial funding to set up some of those programs you're talking about.

The fact remains that our organization this year received a 3% cut, and a cut last year well in excess of that. So with diminishing resources and an increasing workload at the federal level, it is difficult. It is extremely difficult to motivate the membership, when we're struggling to deal with what's on our plate here in Ottawa, to go beyond that. But we are moving in that direction with our provincial committees, and it is a system we'd like to develop a little more fully.

Mr. Harb: Best of luck.

• 1645

Ms Chiappa: CEC has established the Canadian Ethnocultural Foundation. It is looking at expanding the resources, which is going to take some time, and developing a fund-raising plan to look at bringing in alternate sources of resources so that we can do more of the work we are doing. We're very much at the early stages right now, but we are registered as a foundation.

Mr. Munter: Of course your tax-deductible donations would be most appreciated.

Mr. Harb: I think it's a shame. You're doing the work of the Department of Multiculturalism in a lot of ways, from what you've shown us today. I don't see why the Department of Multiculturalism could not enter into some sort of a purchase of services agreement for initiatives that CEC has to undertake. I don't see why not. We used to do this at the municipal level.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I've heard lately from many ethnic people that we should stop the hyphenated Canadians. I look at your brief and see on page 3 that you refer to Chinese Canadians, Italian Canadians and Ukrainian Canadians.

Ms Chiappa: That is specifically with regard to the redress issue, and there is a reason behind it. But I think if we stop the hyphen, then we should also stop it for French Canadians, western Canadians.

Mr. Harb: Scottish Canadians.

Mr. Munter: I've rarely heard it from ethnic Canadians. I've heard it from some Canadians. Of course all Canadians are ethnic Canadians. Let's not forget that. But I have certainly heard it from Canadians in what we call majority communities.

[Traduction]

M. Munter: Nous avons pris des mesures en ce sens. Nous avons créé des comités provinciaux dans tout le pays et, lorsque la province nous accorde une subvention, amorcé l'élaboration des programmes que vous avez mentionnés.

Il ne faut cependant pas oublier que notre organisation a subi cette année une réduction de 3 p. 100 de son financement, outre la réduction encore plus importante qu'elle avait subie l'an dernier. Étant donné la diminution des ressources et l'augmentation de la charge de travail au niveau fédéral, la situation n'est pas facile. Il est extrêmement difficile de motiver les membres à aller encore plus loin lorsqu'on peut à peine venir à bout de ses tâches ici à Ottawa. Mais nous oeuvrons en ce sens avec nos comités provinciaux; c'est un système que nous comptons étoffer.

M. Harb: Je vous souhaite bonne chance.

Mme Chiappa: Le CEC a créé la Fondation ethnoculturelle du Canada. On envisage d'augmenter les ressources, ce qui ne se fera pas du jour au lendemain, et de dresser un plan de financement pour ensuite trouver d'autres sources de ressources afin que nous puissions accomplir encore plus. Ce projet n'en est encore qu'à la toute première étape, mais nous sommes maintenant une fondation enregistrée.

M. Munter: Il va sans dire que vos dons, déductibles d'impôt, seront des plus appréciés.

M. Harb: Mais c'est honteux. Vous faites le travail du ministère du Multiculturalisme à bien des égards, d'après ce que vous nous avez dit aujourd'hui. Je ne vois pas pourquoi le ministère du Multiculturalisme ne pourrait signer une entente d'achat de services pour les projets du CEC. Je ne vois pas pourquoi cela ne serait pas possible. Cela s'est fait au niveau municipal.

Le vice-président (M. Chadwick): Beaucoup de gens d'origine ethnique m'ont dit récemment que l'on devrait cesser de qualifier les Canadiens. Je vois que dans votre mémoire, à la page 3, vous faites allusion aux Canadiens d'ascendance chinoise, aux Canadiens d'ascendance italienne et aux Canadiens d'ascendance ukrainienne.

Mme Chiappa: Oui, mais précisément en ce qui concerne la question du redressement et pour une bonne raison. Mais si l'on cesse de qualifier les Canadiens, je crois qu'il faudrait aussi cesser de parler de Canadiens français et de Canadiens de l'Ouest.

M. Harb: Et de Canadiens écossais.

M. Munter: Ce n'est pas une remarque que j'ai souvent entendue de la part des Canadiens d'origine ethnique. Certains Canadiens m'en ont parlé. Bien sûr, tous les Canadiens sont des Canadiens d'origine ethnique. Ne l'oublions pas. Mais des Canadiens de ce que nous appelons la majorité m'en ont certainement parlé.

[Text]

I was born in this country. I'm a Canadian. I'm very proud to be a Canadian but I also have a minority ethnic heritage. I resent the implication in talking about hyphenated Canadians that Canadians are those of English and French descent and the rest of us should somehow assimilate, adopt into that mainstream and drop our own heritage. I reject that proposition.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I'm surprised you haven't heard it. I've heard it a lot in the community, and as a matter of fact, just on Saturday night I was at a house party where there were 45 or so ethnic Canadians from the community, Pakistani, Indian—

Mr. Munter: I'll make you a deal, Mr. Chadwick. If getting rid of hyphenated Canadians means getting rid of barriers due to racism and inequalities, if it means doing all the kinds of projects that we're talking about, if it means addressing policemen and orderly relations, if it means addressing wrongs that are historic in this country, we'll give up hyphenated Canadians. You do your part and we'll be more than happy to do that.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I'm asking if you agree with that. You don't address it that way in your brief, and I just wondered.

Mr. Harb: But, Mr. Chadwick, you said there were 45 different people. I think now in Canada the so-called hyphenated Canadians are in excess of about 12 million.

Mrs. Maheu: That's right.

Mr. Harb: A survey was done not too long ago, and 67% of Canadians, hyphenated and otherwise, said they support the principle of multiculturalism. I think we are mixing up the fact that somebody will say he is a Canadian from an Italian background and somebody will say he is a Canadian. This gentleman was making the correlation that the resentment comes as a result of the fact that many of the so-called hyphenated Canadians feel they are almost second-class citizens. As it was mentioned, Canadians means only French Canadian and English Canadian. As far as I'm concerned, I'm a Canadian by choice.

I want to tell you this, Mr. Chadwick. I chose this country because I knew then, and I still know, this is the best country in the world to live in. I can assure you that out of those 12 million so-called new Canadians or hyphenated Canadians, the absolute vast majority, with the exception of those 35 you mentioned, feel the same way.

I was delighted to see the report by the Economic Council, which came out today, dealing with the question of literacy. I was reading a former report issued by, I think, the Department of Health and Welfare or Employment and Immigration, and it showed literally that the notion that ethnic Canadians are less educated than the mainstream Canadian is untrue; it is totally false. In fact, the new Canadian and the mainstream Canadian, who was born here for the fifth or sixth generation, had pretty well the same level of education. When it comes to those who pay taxes, they pay taxes the same as anybody else. When it comes to the level of crime, level of unemployment, and the whole bit...

[Translation]

Moi, je suis né dans ce pays. Je suis Canadien. Je suis fier d'être Canadien mais aussi de mon patrimoine ethnique minoritaire. Ce qui m'offusque lorsqu'on parle de Canadiens d'origine ethnique, c'est qu'on laisse entendre que les vrais Canadiens sont ceux d'ascendance anglaise et française et que les autres devraient s'assimiler à la majorité et oublier leur patrimoine. Je m'oppose à cela.

Le vice-président (M. Chadwick): Je suis étonné que vous n'avez pas entendu cette remarque plus souvent. Je l'ai entendue souvent au sein de ma collectivité, d'ailleurs, samedi dernier, j'étais à une fête avec une quarantaine de Canadiens d'origine ethnique, d'origine pakistanaise, indienne...

M. Munter: Faisons un marché, monsieur Chadwick. Si l'abandon des qualificatifs à la suite de «Canadiens» signifie l'élimination des obstacles racistes et des inégalités, si cela signifie la mise en oeuvre de tous les projets dont nous avons parlé, si cela signifie s'attaquer aux relations avec la police, si cela signifie réparer les torts historiques de ce pays, nous cesserons de parler de nos origines. Si vous faites votre part, nous ferons la nôtre volontiers.

Le vice-président (M. Chadwick): Je voulais simplement savoir si vous étiez d'accord. Vous n'en parlez pas dans votre mémoire et je me suis posé la question.

M. Harb: Mais, monsieur Chadwick, vous avez dit qu'il y avait une quarantaine de personnes différentes à cette soirée. Le Canada compte environ 12 millions de ceux qu'on appelle les Canadiens d'origine étrangère.

Mme Maheu: C'est exact.

M. Harb: Selon un sondage mené récemment, 67 p. 100 des Canadiens, d'ascendance étrangère ou non, se sont dits en faveur des principes du multiculturalisme. Je crois que nous mêlons ceux qui se disent Canadiens d'origine italienne et ceux qui se disent simplement Canadiens. Ce monsieur soulignait simplement que le ressentiment provient du fait que bon nombre de Canadiens d'ascendance étrangère jugent qu'on les traite comme des citoyens de seconde classe. Comme on l'a mentionné, Canadien signifie seulement Canadien français et Canadien anglais. Quant à moi, je suis Canadien par choix.

Je tiens à dire ceci, monsieur Chadwick. J'ai choisi ce pays car je savais à l'époque, et j'en suis encore convaincu, que ce pays est le meilleur au monde. Je peux vous assurer que la majorité de ces 12 millions de ceux qu'on appelle les nouveaux Canadiens ou les Canadiens d'origine ethnique, à l'exception des 35 que vous avez mentionnés, sont de cet avis.

J'ai été ravi de lire le rapport du Conseil économique, rendu public aujourd'hui, sur l'alphabétisation. J'ai lu un rapport publié il y a quelque temps par, je crois, le ministère de la Santé ou du Bien-être social ou Emploi et Immigration où l'on prouvait que l'idée selon laquelle les Canadiens d'origine ethnique sont moins instruits que les Canadiens moyens est fausse, tout à fait fausse. En fait le nouvel arrivant et le Canadien moyen, dont la famille est ici depuis cinq ou six générations, ont à peu près la même scolarité. Pour ce qui est des impôts, les immigrants versent à peu près la même somme d'argent que les autres. En ce qui concerne la criminalité, le taux de chômage et le reste...

[Texte]

[Traduction]

• 1650

It proved, Mr. Chairman, that our policy as a society and as a government over the past fifteen or twenty years has been a good one. We have been doing extremely well—everyone, without any exception. No wonder we were the number one country in the world, Mr. Chairman. Everybody in this country, 27 million and 600 and some odd, minus 35, felt we're doing fine.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): Well, it's more than that. I appreciate your comments. We're way off the track, but it doesn't matter. It was interesting, and I thank the council for enlightening us and bringing the brief here today and for answering all the questions. I thank the committee—what's left of the committee.

Mrs. Maheu: On a point of information, the pay equity bill has passed the report stage; it was announced today. Keep your eyes open.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): There you go.

The meeting is adjourned.

Ce rapport prouvait, monsieur le président, que la politique de notre société et de notre gouvernement au cours des 15 ou 20 dernières années a été bonne. Notre rendement est très bon—c'est vrai pour tout le monde, sans exception. Il n'est donc pas étonnant que nous soyons le meilleur pays au monde, monsieur le président. Tout le monde dans notre pays, les quelque 27 millions et 600 milles à l'exception de 35 estiment que notre pays va bien.

Le vice-président (M. Chadwick): Oui, mais il y a plus. J'apprécie vos commentaires. Ils n'étaient pas directement reliés au sujet, mais cela n'a pas d'importance. La discussion a été intéressante et je remercie le Conseil de nous avoir présenté ici aujourd'hui un mémoire informatif et d'avoir bien voulu répondre à toutes nos questions. Je remercie le comité—du moins, ce qu'il en reste.

Mme Maheu: À titre d'information, on a annoncé aujourd'hui que le projet de loi sur l'équité salariale avait passé l'étape du rapport. Gardez l'oeil ouvert.

Le vice-président (M. Chadwick): Eh bien, voilà.

La séance est levée.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

From the Canadian Ethnocultural Council:

Anna Chiappa, Executive Director;
Ed Lam, Director of Research;
Alex Munter, Member of the Executive Council.

TÉMOINS

Du Conseil ethnoculturel du Canada:

Anna Chiappa, directrice exécutive;
Ed Lam, directeur de recherche;
Alex Munter, membre du conseil.

Issue No. 8

Fascicule n° 8

Wednesday, May 6, 1992

Le mercredi 6 mai 1992

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Président: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

RESPECTING:

Main Estimates 1992-93: Votes 1 and 5 under Multiculturalism and Citizenship

CONCERNANT:

Budget des dépenses 1992-1993: Crédits 1 et 5 sous la rubrique du Multiculturalisme et la Citoyenneté

APPEARING:

Hon. Gerry Weiner,
Minister of Multiculturalism
and Citizenship

COMPARAÎT:

L'honorable Gerry Weiner,
ministre du Multiculturalisme
et de la Citoyenneté

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

CHAMBRE DES COMMUNES
STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

HOUSE OF COMMONS
COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET DE LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell
Alan Redway—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 6, 1992

(13)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu and Margaret Mitchell.

Acting Members present: Fernand Jourdenais for Vincent Della Noce; Allan Koury for Ricardo Lopez.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Researcher.

Appearing: Hon. Gerry Weiner, Minister of Multiculturalism and Citizenship.

Witnesses: From the Department of Multiculturalism and Citizenship: Mary Gusella, Deputy Minister; Robert Legros, Assistant Deputy Minister, Management Practices.

The Order of Reference dated February 27, 1992 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1993, being read as follows:

ORDERED,—That, Votes 1 and 5 under Multiculturalism and Citizenship be referred to the Standing Committee on Multiculturalism.

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1 and 5.

The Minister made an opening statement and with the witnesses answered questions.

At 5:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 6 MAI 1992

(13)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 40, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu et Margaret Mitchell.

Membres suppléants présents: Fernand Jourdenais remplace Vincent Della Noce; Allan Koury remplace Ricardo Lopez.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Comparait: L'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

Témoins: Du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté: Mary Gusella, sous-ministre; Robert Legros, sous-ministre adjoint, Pratiques de gestion.

Lecture est donnée de l'ordre de renvoi du 27 février 1992, portant sur l'étude du Budget des dépenses principal pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1993:

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1 et 5, inscrits sous la rubrique Multiculturalisme et Citoyenneté, soient renvoyés au Comité permanent du multiculturalisme.

Du consentement unanime, le président appelle: crédits 1 et 5.

Le ministre fait une déclaration, et avec les témoins, répond aux questions.

À 17 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, May 6, 1992

• 1539

Le président: La séance est ouverte.

Allow me to say a special thank you to my colleague, Chadwick, for the most professional job, and the other colleagues too, that he performed while I was unable to attend. Thank you very much.

• 1540

Nous avons à l'ordre du jour l'étude du Budget des dépenses 1992-1993,

votes 1 and 5 under Multiculturalism and Citizenship.

Nous avons le plaisir et le privilège de recevoir le ministre, M. Weiner, accompagné d'un certain nombre de ses adjoints, M^{me} Gusella et M. Legros. Monsieur le ministre, je vous cède la parole.

Hon. Gerry Weiner (Minister of Multiculturalism and Citizenship): I'm pleased to appear before you again to discuss the main estimates and the important work of the Department of Multiculturalism and Citizenship.

Je suis accompagné aujourd'hui, comme vous l'avez souligné, par M^{me} Mary Gusella, la sous-ministre; M. Robert Legros, sous-ministre adjoint aux Pratiques de gestion; M. Alain Landry, sous-ministre adjoint à la Citoyenneté; M^{me} Kristina Liljefors, sous-ministre adjointe au Multiculturalisme; M. Hani Mokhtar, directeur général des Relations interraciales et de la compréhension interculturelle; et M. Ajit Mehat, directeur exécutif du Secrétariat au Multiculturalisme.

Vous vous souvenez sans doute que M^{me} Gusella a comparu devant le Comité au mois de février dernier.

Before discussing the main estimates, I want to take this opportunity to bring you up to date on the notable work my department's carrying out. The Department of Multiculturalism and Citizenship was officially created on April 21, 1991 with a very clear mandate to strengthen the solidarity of the Canadian people by enabling all members of Canadian society to participate fully and without discrimination in defining and building the nation's future.

Everyone in the department is striving on a daily basis to manage a number of programs that will strengthen the bonds of citizenship among all Canadians. We believe these efforts are moving in the right direction, a direction that will enable Canadians from all walks of life to enjoy their citizenship free of discrimination.

In the past this committee has given much attention to multiculturalism. Now that its mandate has been enlarged to include citizenship, I would like to reflect this dual mandate in my remarks, for the citizenship sector of multiculturalism

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 6 mai 1992

The Chairman: I declare the meeting open.

Permettez-moi de remercier tout particulièrement mon collègue M. Chadwick du travail extrêmement professionnel qu'il a accompli, avec les autres collègues, en mon absence. Merci beaucoup.

Our order of the day calls for the consideration of Main Estimates 1992-93,

crédits 1 et 5 sous la rubrique Multiculturalisme et Citoyenneté.

We have the pleasure and privilege to welcome the Minister, Mr. Weiner, with some of his assistants, Mrs. Gusella and Mr. Legros. Mr. Minister, you have the floor.

L'honorable Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Je suis heureux de comparaître à nouveau devant votre comité pour discuter du budget des dépenses et des travaux importants accomplis par le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

With me today, as you pointed out, is Mrs. Mary Gusella, my Deputy Minister; Mr. Robert Legros, the Assistant Deputy Minister of Management Practices, Mr. Alain Landry, Assistant Deputy Minister for Citizenship; Mrs. Kristina Liljefors, the Assistant Deputy Minister for Multiculturalism; Mr. Hani Mokhtar, Director General, Race Relations and Cross Cultural Understanding Program; and Mr. Ajit Mehat, Executive Director, Multiculturalism Secretariat.

You will remember that Mrs. Gusella appeared before this Committee last February.

Avant d'aborder le budget, j'aimerais faire rapidement le point des principaux travaux effectués par mon ministère. Le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté a été officiellement créé le 21 avril 1991 avec un mandat très clair consistant à renforcer la solidarité des Canadiens en permettant à tous les membres de la société de contribuer pleinement et sans discrimination à définir et à construire l'avenir de notre nation.

Chacun au ministère s'efforce quotidiennement de gérer divers programmes visant à consolider les liens de la citoyenneté chez les Canadiens. Nous pensons que ces efforts vont dans la bonne direction, une direction qui permettra à des Canadiens de tous horizons de jouir à l'abri de toute discrimination de leur citoyenneté.

Dans le passé, ce comité s'est surtout concentré sur le multiculturalisme. Maintenant que son mandat a été élargi à la citoyenneté, j'aimerais évoquer ce double mandat dans mes remarques, car le secteur de la citoyenneté au ministère nous

[Texte]

and citizenship gives us a necessary balance. I believe the media placed undue emphasis on multiculturalism to the detriment of citizenship. But citizenship and multiculturalism, multiculturalism and citizenship, go hand in hand.

La citoyenneté représente le cadre et les principes directeurs à partir desquels le multiculturalisme peut se développer de façon positive et contribuer à l'édification de la nation. Il s'agit de principes simples, comme promouvoir une plus grande reconnaissance de la citoyenneté en tant que symbole de l'unité canadienne. Il s'agit d'une égalité véritable. Des efforts constants sont déployés par le Ministère pour éliminer les obstacles qui divisent les Canadiens et qui entravent les droits et les responsabilités inhérents à la citoyenneté. Par obstacles, j'entends le racisme, l'analphabétisme, l'intolérance à l'égard de la culture et le manque de respect envers les droits de la personne.

La citoyenneté représente les valeurs qui sont à la base des activités de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada; des valeurs telles que la reconnaissance de la diversité, le respect des droits d'autrui, le sentiment d'appartenance à la communauté et la conviction que tous les Canadiens sont égaux.

Last fall I said to you that multiculturalism is not a goal but rather a means to achieving the goal of participation in full and active citizenship. It gives us the tools to break down barriers to full participation. The race relations and cross-cultural understanding program, for instance, targets the barrier of racism.

Les événements de la semaine dernière, tant au Canada qu'aux États-Unis, démontrent clairement la nécessité de donner la priorité aux activités visant à éliminer le racisme. Nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers.

• 1545

The phenomenal growth of our March 21 public education campaign is testimony to the way our efforts to stop racism are supported by Canadians. The campaign now involves hundreds of thousands of Canadians, governments at all levels, police, business, and labour. This year the media have been carrying our message more than ever before, but the message of March 21 is relevant all year round, especially in eliminating barriers to full participation in the economy.

In the business community we have been working with the Federal Business Development Bank to make it known that the ethnocultural business community is a dynamic and powerful contributor to our economy. Joint committees of the bank and ethnocultural business groups have been set up in eight cities and have all made great inroads.

We have also been concerned about barriers between communities and the police. In co-operation with Employment and Immigration Canada, youth were involved in a summer employment program for visible minority and aboriginal youth in the police services. Last year the program involved 32 communities and approximately 130 youth. The program's aim is to improve relations between police and minority communities across Canada. Improving police minority relations has been and continues to be one of my highest priorities.

[Traduction]

impose un équilibre. Je crois que les médias ont insisté excessivement sur le multiculturalisme au détriment de la citoyenneté. Or, ces deux aspects sont inséparables.

Citizenship gives us the framework and guiding principles in which positive, nation-strengthening multiculturalism can flourish. I am talking about straightforward principles such as promoting a greater appreciation of citizenship as the symbol that binds Canadians together. I am talking about true equality and the Department's continuous efforts to break down barriers that divide Canadians and curtail citizenship rights and responsibilities. By barriers, I mean racism, illiteracy, cultural intolerance and disrespect for human rights.

Citizenship embraces the values that drive my Department's agenda; values such as appreciation for diversity, respect for the right of others, a sense of community, and a conviction that all Canadians are equal.

L'automne dernier, je vous ai dit que le multiculturalisme n'était pas un but mais plutôt un moyen de parvenir au but d'une participation pleine et entière à la citoyenneté. C'est le moyen de faire tomber les obstacles à une pleine participation. Le programme des relations inter- raciales et de compréhension interculturelle est par exemple axé sur l'obstacle du racisme.

Last week's events, both in Canada and in the United States, have clearly demonstrated the need to give priority to activities aimed at stopping racism. We cannot rest on our laurels.

Le progrès phénoménal de notre campagne d'éducation publique du 21 mars témoigne de l'appui des Canadiens à nos efforts pour enrayer le racisme. Des centaines de milliers de Canadiens, les administrations à tous les niveaux, la police, le monde des affaires et les syndicats participent à cette campagne. Cette année, les médias ont plus que jamais relayé notre message, mais ce message du 21 mars est valable toute l'année, notamment pour ce qui est de supprimer les obstacles à une pleine participation à l'économie.

Dans le monde des affaires, nous nous sommes efforcés avec la Banque fédérale de développement de faire savoir que le monde des affaires ethnoculturels contribuait puissamment et activement à notre économie. Des comités mixtes de la Banque et des groupes d'affaires ethnoculturels ont été mis sur pied dans huit villes et ont accompli des progrès considérables.

Nous nous sommes aussi souciés des obstacles qui séparent la collectivité de la police. En collaboration avec Emploi et Immigration Canada, un programme d'emplois d'été a été mis sur pied pour intégrer au service de police des jeunes autochtones ou des jeunes appartenant à des minorités visibles. L'an dernier, ce programme a touché 32 collectivités et environ 130 jeunes. Le but est d'améliorer les relations entre la police et les communautés minoritaires au Canada. Cette amélioration des rapports entre la police et les minorités a été et demeure l'une de mes principales priorités.

[Text]

In 1989, in consultation with provinces, territories, police authorities, visible minority and aboriginal community representatives, we developed a national action plan on police minority relations in Canada. On April 27 I participated in the official inauguration of the Canadian Police Race Relations Centre. The centre is housed at the Canadian Police College in Ottawa and will represent an important step in the department's ongoing work to eliminate racism in police services, and thus strengthen police relations with the communities they serve. The centre will provide practical information, resource materials, and expert advice on issues such as cross-cultural awareness training, police recruitment, and police-community liaison.

We have also been helping the Canadian Association of Chiefs of Police to implement a three-year action plan to address policing in a diverse society. We will continue to work with police chiefs, judges, and lawyers, governments, and community groups to create and maintain a climate of trust and understanding. As well, our community support and participation program and heritage cultures and languages program help different groups of Canadians who have been marginalized to become part of our society, to get equitable access to health and social services and to cultural institutions, to help shape the nation's future, in other words, to exercise their citizenship.

Recently I attended the national conference on multicultural health in British Columbia where the barriers to equitable health care for new Canadians and minorities were fully explored. It was successful in raising the consciousness of doctors and other health care workers of the needs in this area, and in spreading the word.

Au chapitre de l'intégration à long terme, le Ministère, par l'intermédiaire d'organisations communautaires et d'organismes de service aux immigrants, a aidé les minorités et les Canadiens de plusieurs générations à connaître leurs droits et leurs responsabilités et à faire face à des questions telles que la violence conjugale, la violence familiale et les besoins particuliers des personnes âgées.

We have assisted ethnic and visible minorities such as the Arab and Muslim communities, black communities, Chinese communities, to develop approaches and activities to fight racism and discrimination. Through the heritage cultures and languages program, new projects promoting the apprenticeship of ethnic and visible minorities in the arts have been developed. Through the Academy of Canadian Cinema & Television, the fourth annual Gemini and Gémeaux awards for multicultural portrayal in mainstream television were awarded.

[Translation]

En 1989, en consultation avec les représentants des provinces, territoires, forces de police, minorités visibles et communautés autochtones, nous avons élaboré un plan national d'action sur les relations entre la police et les minorités au Canada. Le 27 avril, j'ai participé à l'inauguration officielle du Centre canadien de la police sur les relations interraciales. Il est installé au Collège de la police canadienne à Ottawa et il représentera une étape importante dans le travail incessant du ministère pour supprimer le racisme dans les services de police et renforcer ainsi les relations avec les collectivités desservies par la police. Le Centre fournira des renseignements pratiques, des documents et des conseils spécialisés sur des questions telles que la sensibilisation à la réalité interculturelle, le recrutement dans la police et les liens entre la police et la collectivité.

Nous avons aussi aidé l'Association canadienne des chefs de police à mettre en oeuvre un plan d'action sur trois ans portant sur les services de police dans une société diversifiée. Nous allons continuer à travailler avec les chefs de police, les juges, les avocats, les gouvernements et les groupes communautaires afin de créer et d'entretenir un climat de confiance et de compréhension. De même, notre programme de participation et d'appui communautaire et notre programme des cultures et langues ancestrales aident divers groupes de Canadiens marginalisés à s'intégrer à notre société, à avoir un accès équitable aux services de santé et aux services sociaux ainsi qu'aux institutions culturelles, et à contribuer à construire l'avenir de notre nation, autrement dit à exercer leur citoyenneté.

J'ai récemment participé à la Conférence nationale sur la santé multiculturelle en Colombie-Britannique, où l'on a étudié en profondeur les obstacles à des soins de santé équitables pour les néo-canadiens et les minorités. Cette conférence a permis de sensibiliser les médecins et autres travailleurs du domaine de la santé aux besoins dans ce domaine, et de répandre le message.

In the area of long-term integration, the Department, through community organizations and immigrant serving agencies, has assisted minorities and Canadians of various age groups learn about their rights and responsibilities and deal with issues such as spouse violence, family violence, and the special needs of seniors.

Nous avons aidé des minorités ethniques et visibles telles que les communautés arabes et musulmanes, les communautés noires ou chinoises, à trouver des solutions et à mettre sur pied des activités pour lutter contre le racisme et la discrimination. Grâce au programme des cultures et langues ancestrales, de nouveaux projets qui encouragent les minorités ethniques et visibles à apprendre les arts ont été mis sur pied. L'Academy of Canadian Cinema & Television a décerné les quatrième Gemini et Gémeaux annuels à la représentation du multiculturalisme dans les grandes émissions de télévision.

[Texte]

We need to remember that citizenship is more than a simple legal status. It is also a sign that a person is a full member of the Canadian community, a full member equal to all other members both in their rights and in their duties. Yes, besides rights, citizenship entails responsibilities, not just to respect the rights of others but to become involved in all aspects of Canadian society.

• 1550

There is no more important time to be involved in Canadian life than the present. Citizenship is what the debate on renewal of our Constitution is all about. We must all learn to fully appreciate how fortunate we are to live in Canada.

Parliamentary committees. Parliamentary committees are making an important contribution to the debate on Canada's future.

Hon. members will be aware that the Standing Committee on Communications and Culture recently tabled in the House its report on the implications of communications and culture for Canadian unity. The report addresses the place of culture and communications both in resolving our current constitutional crisis and in fulfilling the constitutional promise in the future.

Le Comité a défini trois caractéristiques de la société canadienne: un désir de s'identifier à la fois en tant qu'individu et en tant que collectivité; la diversité sur le plan culturel, linguistique et géographique; et l'objectif de l'unité politique.

Le Comité ne considère pas que la diversité constitue une menace pour l'identité culturelle canadienne ni pour l'identité individuelle au sein d'un pays unifié. Il a plutôt adopté le point de vue selon lequel la diversité culturelle accroît les possibilités de croissance et d'affirmation culturelle, tant au niveau individuel que collectif.

The committee believes that unity can be achieved while preserving the diversity of Canada's cultural identity. To quote from the committee's report:

The common ground in Canada is diversity. The essence of belonging to Canada is to be able to share in its diversity—its geography, its people, its institutions and its rich and varied opportunities to grow. It is simply not necessary, nor desirable, nor indeed even possible to build a national vision for Canada that is based only on our similarities. On the contrary, the key to our nationhood is to recognize, to appreciate and to share our differences. The key to Canadian unity is to be able to identify with our diversity.

Le mois dernier, j'ai eu le privilège de prendre la parole devant le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Ce comité mène présentement une étude ayant pour but d'examiner le concept, le développement et la promotion de la citoyenneté canadienne et de présenter un rapport à ce sujet.

[Traduction]

N'oublions pas que la citoyenneté est plus qu'un simple statut juridique. C'est aussi le signe qu'une personne est membre à part entière de la communauté canadienne, membre à part entière ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous les autres. En effet, outre les droits, la citoyenneté comporte des responsabilités, pas seulement la responsabilité de respecter les droits d'autrui, mais aussi de participer à tous les aspects de la société canadienne.

Jamais il n'a été aussi important que maintenant de participer à la vie du Canada. Tout le débat sur le renouvellement de notre Constitution tourne autour de la citoyenneté. Nous devons tous prendre conscience de la chance que nous avons de vivre au Canada.

Les comités parlementaires. Les comités parlementaires contribuent de façon importante au débat sur l'avenir du Canada.

Les députés se souviendront que le Comité permanent des communications et de la culture a récemment déposé à la Chambre son rapport sur l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne. Ce rapport montre en quoi la culture et les communications peuvent contribuer à dénouer la crise constitutionnelle actuelle et à réaliser les promesses constitutionnelles à l'avenir.

The committee identified three characteristics of Canadian society: a wish to identify both as individuals and as collective Groups; diversity in cultural, linguistic and geographical terms; and the goal of political unity.

The committee does not see diversity as a threat for Canadian cultural identity or a threat to individual identity in a unified country. Rather, it took the position that cultural diversity enriches the potential for cultural growth and identity, individually and collectively.

Le comité estime qu'il est possible de réaliser l'unité tout en préservant la diversité de l'identité culturelle canadienne. Je cite le rapport:

La diversité constitue le terrain commun à tous les Canadiens. Être Canadien, c'est avant tout participer à la diversité du Canada, sa géographie, son peuple, ses institutions et ses riches et nombreuses possibilités de croissance. Il n'est pas nécessaire ni souhaitable et certainement pas possible de construire une vision nationale basée uniquement sur nos ressemblances. Au contraire, nous ne survivrons en tant que nation que si nous savons reconnaître, apprécier et partager nos différences. Notre capacité de nous identifier à notre diversité est la clé de l'unité canadienne.

Last month, I had the privilege of speaking to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. That committee is currently carrying out a study to examine and report on the concept, development and promotion of Canadian citizenship.

[Text]

Le comité a aussi entendu les témoignages de spécialistes et d'organisations qui s'intéressent aux questions de citoyenneté. Il entendra également d'autres témoins, y compris des représentants de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada et d'autres ministères fédéraux. Le comité doit déposer son rapport un peu avant la fin de l'année. Je suis impatient de voir ce qu'il aura à dire.

When I appeared before the Senate committee, I noted that as we move rapidly towards a new century, strong citizenship takes on added importance in a world that's undergoing profound and often destabilizing change. From national unity to global interdependence, these changes are demanding adjustments by both individual Canadians and our national institutions.

Nos institutions sont déjà en voie de s'adapter, mais cette adaptation n'est parfois pas aussi profonde et rapide qu'elle devrait l'être. Dans certains cas, des changements ont été apportés sans que le public ne soit consulté adéquatement et avant que ces changements ne soient suffisamment compris. Par conséquent, de plus en plus de gens sont sceptiques sur la légitimité de bon nombre de nos institutions et mettent en doute la capacité de notre société de trouver un terrain d'entente.

Our collective capacity to deal effectively with emerging issues will depend upon how Canadians exercise their citizenship and participate in the process of change and renewal. We must help Canadians understand that they can make a difference, that there are choices and, most important, that they can influence the choices we make.

Whether Canadian citizens participate through politics, as members of this committee are, or become active in volunteer and community groups, or in countless other ways, when citizens exercise their rights, it empowers people and heightens their sense of belonging to a community and being committed to Canada.

• 1555

Having placed some of the activities of Multiculturalism and Citizenship Canada in a broader context, I would like to mention some of the work of our citizenship sector that relates to these general concerns.

Nos 32 bureaux de la citoyenneté sont un élément très important des activités du Ministère. Répartis dans tout le pays, ces bureaux nous permettent de servir tous les demandeurs de la citoyenneté ainsi que les milliers d'autres Canadiens qui cherchent à se renseigner sur la citoyenneté canadienne. En février dernier, nous avons mené un sondage dans ces 32 bureaux de la citoyenneté afin de nous aider à améliorer davantage la qualité de notre service à la clientèle.

I should also mention that we are currently improving the way we handle applications for citizenship. In Toronto we will soon have a fully automated system to handle requests from Canadians for proof-of-citizenship cards. Since demand is greatest and continues to rise in Ontario, we have increased our capacity to handle telephone inquiries, which have risen in the past few months from 500 to 6,000. The citizenship registration process is being fully automated in our

[Translation]

The committee also heard from academies and organizations concerned with citizenship issues. It will be hearing more witnesses, including officials from Multiculturalism and Citizenship Canada and other federal departments. The committee will be tabling its report shortly before the end of the year. I am looking forward to reading it.

Quand j'ai comparu devant le Comité du Sénat, j'ai fait remarquer qu'à l'approche d'un nouveau siècle, une citoyenneté bien enracinée était particulièrement importante dans un monde qui subit des mutations profondes et souvent déstabilisatrices. De l'unité nationale à l'interdépendance mondiale, ces mutations nécessitent des ajustements tant de la part des simples Canadiens que de nos institutions nationales.

Our institutions are already making adjustments, but sometimes not as widely or as quickly as they need to. Some changes have taken place without adequate public discussion or understanding. The result is that more and more people are skeptical as to the legitimacy of many of our institutions and are questioning our society's capacity to find common ground.

Notre capacité collective à faire face efficacement aux questions qui se poseront dépendra de la façon dont les Canadiens exerceront leur citoyenneté et participeront au processus de changement et de renouvellement. Nous devons aider les Canadiens à comprendre qu'ils ont un rôle à jouer, qu'il y a des choix à faire et surtout qu'ils peuvent influencer sur nos choix.

Que la participation des Canadiens se fasse par le biais de la politique, comme c'est le cas pour les membres de ce comité, ou d'activités bénévoles et au sein de groupes communautaires, ou encore de multiples autres façons, cette participation responsabilise les gens et renforce leur sentiment d'appartenance à une collectivité et d'attachement au Canada.

Ayant présenté ce tableau d'ensemble des activités de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, j'aimerais maintenant vous parler un peu du travail de notre secteur de la citoyenneté par rapport à ces préoccupations d'ensemble.

Our 32 citizenship courts are an extremely important part of my Department's activities. Spread across the country, the courts reach all citizenship applicants, as well as thousands of other Canadians seeking more information about Canadian citizenship. This past February, we conducted a survey in all 32 courts to help us continue to improve the quality of our clients.

Je dois aussi souligner que nous améliorons actuellement la façon dont nous traitons les demandes de citoyenneté. Nous aurons bientôt à Toronto un système entièrement automatisé de traitement des demandes de cartes de preuve de citoyenneté. Comme c'est en Ontario que la demande est la plus forte et qu'elle augmente le plus, nous avons accru notre capacité de réponse aux demandes téléphoniques, qui sont passées en quelques mois de 500 à 6,000. Le processus

[Texte]

32 courts, at our headquarters in Hull, and at our main handling facility in Sydney, Nova Scotia.

We utilize resources to our best advantage through partnerships with private-sector and non-governmental organizations. Key among these are major retailers who distribute National Citizenship Week materials to the public. Each year thousands of Canadians take part in celebrations built around National Citizenship Week, an event that has grown in size every year since it was first proclaimed by the Prime Minister in 1987, to coincide with the 40th anniversary of Canadian citizenship.

I am pleased to tell the committee National Citizenship Week was a tremendous success again this year. It got under way on April 8 with two events at the National Arts Centre.

Nous avons créé le projet *Le Canada, j'y crois*, dans le cadre duquel des jeunes gens représentant la jeunesse de tout le Canada et de la région de la Capitale nationale ont renouvelé leur affirmation solennelle de citoyenneté et se sont vu remettre un certificat de participation.

L'autre événement, tenu au CNA, a été organisé pour rendre hommage aux récipiendaires du Certificat du mérite civique de 1992. Les 25 personnes et organismes auxquels ce prix a été décerné ont été choisis parce qu'ils ont démontré ce que signifie véritablement la citoyenneté canadienne.

De plus, à l'occasion de la Semaine nationale de la citoyenneté, des activités ont eu lieu dans des communautés partout au Canada. Des municipalités de toutes les provinces ont célébré la Semaine de la citoyenneté. Des écoles et des centres communautaires ont organisé des cérémonies d'affirmation solennelle de citoyenneté. Un guide d'activités pour enseignants, des signets et d'autres articles de promotion ont été distribués dans des écoles, à des organismes et au grand public, ainsi que par l'intermédiaire de bibliothèques, des bureaux de la citoyenneté et de sociétés commanditaires comme W.H. Smith, Sam The Record Man et Eaton.

On April 13 the Prime Minister and Mrs. Mulroney were the guests of honour during a very special citizenship court at the Royal York Hotel in Toronto. Certificates of citizenship were presented to 567 new Canadians. Also on April 16, the Governor General hosted a special citizenship court at Government House, where he presented 50 new Canadians with certificates of citizenship.

Despite growing pains, many of which we are still experiencing, Canada has survived and prospered for 125 years. That most certainly calls for a celebration.

I mentioned the Committed to Canada project. This is a special project for this year to help Canadians celebrate the nation's 125 anniversary.

The *Committed to Canada* project supports Canadians who want to organize their own ceremonies to affirm their citizenship. I think many of you participated in the ceremony yesterday in the rain on Parliament Hill, where young people

[Traduction]

d'enregistrement de la citoyenneté est en cours d'automatisation complète dans nos 32 cours, à notre administration centrale de Hull et dans notre principal centre de traitement à Sidney, en Nouvelle-Écosse.

Nous exploitons au mieux nos ressources grâce à des partenariats avec des organisations du secteur privé et des organisations non gouvernementales. Il s'agit tout particulièrement des grands détaillants qui distribuent au public nos documents relatifs à la Semaine nationale de la citoyenneté. Chaque année, des milliers de Canadiens participent aux festivités qui entourent cette semaine, une manifestation de plus en plus importante depuis son lancement par le premier ministre en 1987, à l'occasion du 40^e anniversaire de la citoyenneté canadienne.

Je suis heureux de pouvoir dire au Comité que la Semaine nationale de la citoyenneté a encore remporté cette année un succès extraordinaire. Elle a débuté le 8 avril avec deux manifestations au Centre national des arts.

We launched the *Committed to Canada* project, where young people representing youth from across Canada and the National Capital Region reaffirmed their citizenship and were presented with certificates of participation.

The other event at the NAC honoured 25 individuals and organizations with 1992 Citations for Citizenship. They were chosen for this honour because they demonstrated what being a Canadian citizen really means.

As well, National Citizenship Week activities took place in communities throughout Canada. The Week was celebrated by municipalities in every province. Schools and community centres held special citizenship courts and reaffirmation ceremonies. An activity guide for teachers, bookmarks and other promotional materials were distributed to schools, organizations and to the public as well as through libraries, citizenship courts and corporate sponsors such as W.H. Smith Books, Sam The Record Man and Eaton's.

Le 13 avril, le premier ministre et M^{me} Mulroney ont été les invités d'honneur d'une séance très particulière de la Cour de citoyenneté à l'hôtel Royal York de Toronto. Des certificats de citoyenneté ont alors été remis à 567 nouveaux Canadiens. Le 16 avril, le gouverneur général a accueilli une séance spéciale de la Cour de citoyenneté à l'occasion de laquelle il a remis à 50 nouveaux Canadiens des certificats de citoyenneté.

Malgré des difficultés croissantes dont beaucoup restent encore à surmonter, le Canada survit et prospère depuis 125 ans. C'est quelque chose qui mérite d'être fêté.

J'ai parlé du projet *Le Canada, j'y crois*. Il s'agit d'un projet spécial destiné à aider les Canadiens à fêter le 125^e anniversaire de la nation.

Ce projet aide des Canadiens à organiser des cérémonies pour affirmer leur citoyenneté. Je crois que plusieurs d'entre vous ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée hier sous la pluie devant le Parlement, et à laquelle sont venues assister

[Text]

and seniors and others came up from Toronto, in particular, to reaffirm their citizenship. It was a very heart-warming experience, even though the weather might not have been all that comforting. From what the organizers have told me, they expect to continue that process right across the country. I think that is exactly what we had hoped for in our Committed to Canada reaffirmation. It is a very important process.

• 1600

Our other areas within the citizenship sector also encourage Canadians to actively participate through voluntary groups in the issues that affect their lives. As I mentioned to the committee last October, my department's voluntary action program promotes the growth and diversity of the voluntary sector.

Je suis heureux de vous informer qu'encore une fois cette année, la Semaine nationale du bénévolat, qui a pris fin samedi dernier, a connu un succès retentissant. Bien que la Semaine du bénévolat n'ait pas encore été proclamée officiellement par le gouvernement fédéral, le ministère, comme il l'a fait au cours des années passées, a collaboré avec l'Association canadienne des centres d'action bénévole afin d'aider quelque 190 communautés de tout le pays à promouvoir les activités de la semaine.

Before concluding my remarks, Mr. Chairman, I would like to say a few words about the main estimates now being considered by your committee. In establishing the new Department of Multiculturalism and Citizenship, costs have been kept to a minimum. There were of course some start-up costs. That will be a one-time expenditure. A transfer of resources from the Secretary of State department represents a major increase in our resource space. This relates to the transfer of the citizenship courts.

Another increase is for my department's portion of shared services. In the interest of fiscal responsibility, we are sharing a number of services with Secretary of State. Specifically, we share the services of the branches of finance and administration, human resources, internal audit, and program evaluation, as well as core regional administrative support.

Enfin, monsieur le président, j'aimerais mentionner l'exposé qui a été présenté au Comité en février dernier au sujet du sondage sur les attitudes à l'égard du multiculturalisme et de la citoyenneté.

Un seul sondage, aussi vaste soit-il, ne nous dit pas tout, mais il nous en dit quand même beaucoup. Il indique à M^{me} Gusella, à M. Legros, à moi-même, ainsi qu'aux dirigeants et au personnel dévoué et laborieux de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada que les orientations du Ministère sont tout à fait en harmonie avec les croyances et les valeurs des Canadiens. Il est particulièrement satisfaisant de savoir que les politiques et les programmes du Ministère sont en accord avec l'opinion publique.

That brings me to the end of my presentation, Mr. Chairman. I appreciate your attention and I'll be most pleased to respond to the questions of the members.

[Translation]

des personnes de tous âges, de Toronto en particulier, pour réaffirmer leur citoyenneté. Cette expérience a été très encourageante, en dépit d'un temps maussade. Les organisateurs espèrent bien poursuivre sur cet élan dans tout le pays. Je pense que c'est exactement ce que nous envisageons avec ce projet. C'est un processus très important.

Les autres directions dans le secteur de la citoyenneté encouragent aussi les Canadiens à participer activement grâce à des groupes bénévoles aux questions qui touchent leur vie. Comme je l'ai dit au comité en octobre dernier, le programme de soutien aux organismes bénévoles de mon ministère favorise la croissance et la diversité dans le secteur des bénévoles.

I'm pleased to report that once again this year, National Voluntary Week, which concluded last Saturday, was a tremendous success. Although the week is not officially declared by the federal Government, as in past years, my Department worked with the Canadian Association of Voluntary Bureaus and Centres in helping approximately 190 communities across the country promote the week's activities.

Avant de terminer mes commentaires, monsieur le président, je voudrais ajouter quelques mots concernant le budget des dépenses principales que votre comité étudie actuellement. Pour l'établissement du nouveau ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, on a maintenu les coûts au minimum. Il y a bien sûr certains coûts de démarrage. Ce seront des dépenses ponctuelles. Il y a eu un transfert de ressources du secrétariat d'État qui représente une augmentation importante de notre base de ressources. Il s'agit du transfert des cours de la citoyenneté.

Une autre augmentation concerne la part de mon ministère pour les services en commun. Par souci de responsabilité financière, nous partageons un certain nombre de services avec le secrétariat d'État. Notamment, nous partageons les services des directions des finances et de l'administration, des ressources humaines, de la vérification interne, de l'évaluation des programmes, ainsi que le soutien administratif principal dans les régions.

Finally, Mr. Chairman, I would like to make reference to the presentation made to the Committee in February on the multiculturalism and citizenship attitude survey.

One opinion poll, no matter how comprehensive, does not tell us everything. But, it tells us a great deal. It tells Mrs. Gusella, Mr. Legros and me, and the dedicated, hardworking officials and staff of Multiculturalism and Citizenship Canada—it tells us that the direction of the Department is very much in harmony with the beliefs and values of Canadians. It is inspirational, to say the least, to know that the Department's policies and programs are in line with public opinion.

Voici donc la fin de mon exposé, monsieur le président. J'apprécie votre attention et il me fera grand plaisir de répondre aux questions des députés.

[Texte]

Merci beaucoup.

Le président: Très intéressant, monsieur le ministre. Il était facile de vous écouter attentivement.

Mrs. Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Thank you, Mr. Minister. That was a very enlightening and very encouraging presentation. Unfortunately it doesn't answer a lot of questions I have. Some of these I have asked before. I think the answers I have received are just not acceptable, and I'd like to bring it up again.

The ministry and yourself are supposed to work to ensure that Canada is a place where people can live equally, so that it's equal to all of its citizens. If that is true, how can you or your staff in the department justify the abolition of the court challenges program? The goal of this program was to make the courts available for challenges to the Charter of Rights and Freedoms.

It's all very well to say that we now have a lot of jurisprudence. So what? How can you justify the abolition of that particular program and yet say you're open to making people feel welcome in this country and making them feel that they are a part of Canadian society with all the rights that Canadian citizenship implicates? If they have problems, they just don't have anywhere to go.

I have a very strong feeling that you didn't personally want that program cut. Maybe I should be asking the questions of those who advise you, or maybe of the government structure itself.

• 1605

Mr. Weiner: You have a legitimate right to ask any question. I appreciate the openness and frankness with which the question is asked.

The Minister of Finance, on that day in February when he announced the budget, announced that the funding for this program was no longer available for the current year.

I had indicated in previous questioning in the House and outside the House that I too considered it an excellent program. My words are well recorded in *Hansard* when the program was brought forward. At all times it was independently and impartially run. I think it was a model for what it attempted to do.

I'm not getting into the debate on what is a sufficient body of jurisprudence. I never said that. We have a significant body of jurisprudence. Some 300 different cases had been advanced.

The member will know that some of them touched me personally and the community I have had the privilege to be a part of in a very active way in Montreal. That community has had particular difficulties with legislation in our province. The contestation of the sign law was one of them. Brown Shoes, in particular, was one that set the jurisprudence. Then we saw the use of the notwithstanding clause and all of the history that took place after that.

[Traduction]

Thank you very much.

The Chairman: Very interesting, Mr. Minister. It was easy to listen to you attentively.

Mme Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Merci monsieur le ministre. Votre exposé nous a beaucoup renseignés et était très encourageant. Malheureusement, cela n'a pas répondu à beaucoup de mes questions. J'ai déjà posé certains d'entre elles. J'estime que les réponses que j'ai reçues n'étaient pas acceptables, et j'aimerais donc revenir au même sujet.

Votre ministère et vous-mêmes êtes censés faire en sorte que le Canada soit un pays où les gens peuvent être égaux afin que tous les citoyens bénéficient également de ce pays. Dans ce cas, comment pouvez-vous, ou les fonctionnaires de votre ministère, justifier la suppression du programme des contestations judiciaires? Ce programme visait à permettre les contestations judiciaires devant les tribunaux en vertu de la Charte des droits et des libertés.

Il est bien beau de dire que nous avons maintenant beaucoup de jurisprudence. Et alors? Comment pouvez-vous justifier l'abolition de ce programme particulier et affirmer encore que vous voulez que les gens se sentent à l'aise dans ce pays et que vous espérez leur donner le sentiment qu'ils font partie de la société canadienne et jouissent de tous les droits que de la citoyenneté canadienne implique? S'ils ont des problèmes, ils n'ont simplement pas de recours.

J'ai fortement l'impression que vous n'avez pas voulu personnellement supprimer ce programme. Je devrais peut-être poser ces questions à vos conseillers, peut-être à l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

M. Weiner: Vous êtes en droit de poser n'importe quelle question. Je suis sensible à la franchise et à l'honnêteté avec laquelle vous posez la question.

Le ministre des Finances, dans son Discours du budget en février, a annoncé que le financement de ce programme n'était plus disponible pour l'année en cours.

En réponse à des questions à la Chambre et à l'extérieur de la Chambre, j'ai dit que je le considérais moi aussi comme un excellent programme. Vous pouvez lire dans le *Hansard* ce que j'ai dit au sujet du programme lorsqu'il a été mis sur pied. Il a toujours été administré de façon indépendante et impartiale. Je pense que c'était un modèle pour ce genre de programme.

Je ne veux pas m'engager dans un débat sur ce qui constitue une jurisprudence suffisante. Je n'ai jamais dit cela. Nous avons une jurisprudence considérable. Environ 300 différents cas ont été présentés.

La députée sait que certains de ces cas me touchaient personnellement et touchaient également la collectivité à laquelle j'ai eu le privilège de prendre une part très active à Montréal. Cette collectivité a eu des problèmes particuliers avec la législation de notre province, notamment la contestation de la Loi sur l'affichage. Brown Shoes a été l'un des commerces à établir la jurisprudence. Il y a eu ensuite le recours à la clause dérogatoire et tout ce qui s'est produit par la suite.

[Text]

So I certainly know the value of the program and was one of its boosters. You have difficult decisions and decisions are made in a global understanding. Revenues are down, and I'm not here to continue to expose priorities and how they are advanced.

I will say to the member I thought we had an excellent day of discussion when the member for Ottawa—Vanier brought the subject to the floor of the House. I indicated publicly that I thought we should have the opportunity to try to develop some way where a similar kind of program could be made available, if it was still in need. I'm ready to listen.

I wanted to hear from those people who considered this to be the excellent program it was. Perhaps they would want to participate in developing a plan for its extension, be that the bar association's non-governmental organizations, or other levels of government. They have been quick to criticize, but their legislation very often contained the pieces of law being contested.

I had hoped that in the openness, some people would try to come together, sit down and give their ideas. The only idea I've heard so far is to put back money we don't have.

We're not here to discuss necessarily the value of a program that was in place for 15 years and was proven. We had a budget. We had a debate on the budget. There are a lot of elements in the budget. I know the member will take issue with many, many items in the budget.

It's all a question of prioritizing. Certain things were defended and we've advanced the funding for the new department and the whole program of combatting racism. You can see how critical that is today. But for this particular program, we're looking for those new fresh ideas to see what we can do with them.

Mrs. Maheu: I don't know whether you or your staff can answer my question. If you can find \$30 million for bureaucracy, why not something for the court challenges program?

Mr. Weiner: Well, I don't know what \$30 million you're referring to.

Mrs. Maheu: The operating expenditures of multiculturalism and citizenship.

Mr. Weiner: We're running 32 courts across Canada. There are 150,000 new citizens per year. The process is very serious, complicated and involved. We have offices in 10 provinces and representational offices in the territories.

I think our ministry is oriented to being a help ministry. I don't have the exact figure of the number of groups we're supporting, are in contact with, or provide community support and participation to, but it's in the thousands and thousands.

We have our outreach program. . . I'm not disputing your figure on the management.

Mrs. Maheu: No, it's there: \$30 million.

[Translation]

Donc, je connais certainement la valeur du programme et j'ai été l'un de ceux qui l'ont encouragé. Il y a des décisions difficiles à prendre, et elles sont prises dans un contexte global. Les revenus sont à la baisse, et je ne suis pas ici pour vous parler des priorités et de la façon dont elles sont établies.

Je croyais que nous avions eu un excellent échange l'autre jour lorsque le député d'Ottawa—Vanier a soulevé la question en Chambre. J'ai alors déclaré publiquement qu'à mon avis nous devrions avoir l'occasion d'essayer de trouver le moyen d'offrir un programme semblable, s'il était toujours nécessaire. Je suis prêt à écouter.

Je voulais entendre parler ceux qui pensaient qu'il s'agissait d'un excellent programme. Peut-être que l'Association du Barreau, les organismes non-gouvernementaux ou d'autres paliers du gouvernement voudraient participer à l'élaboration d'un plan afin de prolonger ce programme. Ils nous ont rapidement critiqués, mais il arrive très souvent que leur loi sont contestées.

J'avais espéré que certaines personnes tenteraient de trouver ensemble une solution et de faire des suggestions. La seule suggestion que j'ai entendue jusqu'à présent, c'est de rétablir les fonds que nous n'avons pas.

Nous ne sommes pas ici pour discuter de la valeur d'un programme qui a été en place pendant 15 ans et qui a fait ses preuves. Nous avons un budget. Nous avons un débat sur le budget. Il y avait de nombreux éléments dans ce budget. Je sais que la députée n'est pas d'accord avec un très grand nombre des éléments de ce budget.

C'est une question de priorités. Nous avons défendu certains éléments et libéré des fonds pour le nouveau ministère et tout le programme de lutte contre le racisme. On constate aujourd'hui l'importance de ce programme. Mais pour ce qui est du programme dont vous parlez, nous attendons que l'on nous propose de nouvelles idées et nous verrons ce que nous pourrions faire.

Mme Maheu: Je ne sais pas si vous ou votre personnel pouvez répondre à ma question. Si vous pouvez trouver 30 millions de dollars pour la bureaucratie, pourquoi est-ce que vous ne pouvez pas trouver quelque chose pour le programme de contestations judiciaires?

M. Weiner: Eh bien, je ne sais pas à quoi vous faites allusion lorsque vous parlez de 30 millions de dollars.

Mme Maheu: Ce sont les dépenses de fonctionnement du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

M. Weiner: Nous administrons 32 Cours au Canada. Il y a 150,000 nouveaux citoyens par année. C'est un processus très sérieux, compliqué. Nous avons des bureaux dans dix provinces et dans les territoires.

Je pense que notre ministère est axé sur le service. Je n'ai pas les chiffres exacts du nombre de groupes que nous appuyons, qui communiquent avec nous ou qui appuient et participent à la collectivité, mais je dirais qu'il y en a des milliers.

Nous avons notre Programme d'extension des services. . . Je ne conteste pas le chiffre que vous citez au sujet de la gestion.

Mme Maheu: Non, c'est là: 30 millions de dollars.

[Texte]

Mr. Weiner: I can have Mr. Legros give you a quick answer. I'm going to turn to him in a second.

I would think it's one little shop that's known for being very thin and meagre. When we developed the department we looked for a linear or horizontal kind of reporting. We did away with a lot of the indirect reporting. The regions report directly to the deputy minister. We cut out a lot of the so-called fat, something that the business community has also had to examine.

• 1610

I will ask Mr. Legros, because he's the expert on financial management. He could really take a closer look at this issue with you.

Mr. Robert Legros (Assistant Deputy Minister, Management Practices, Department of Multiculturalism and Citizenship): I think the amount you may be referring to may be what is termed in here as "new resources." In fact, \$30 million of that was transferred from Secretary of State.

The absolutely new resources to the department for 1992-93 are slightly over \$3 million, which includes some 39 person-years in salaries, 10 of which are only for 1992-93 to help start up the new department. In fact, there are about 29 ongoing person-years that will be staying with the department. That is the only increase in resources that was voted as new resources for 1992-93.

Mrs. Maheu: Aren't they part of your operating expenditures?

Mr. Legros: Yes.

Mrs. Maheu: While we're talking about the budget, you mentioned community support and participation in the community. While none of us want to see the department put back into—I believe you said—fun, food and frolic groups, didn't you refer to it like that in the House at one point?

Mr. Weiner: Well, you can call it the four D's, the dance, dress, division, and diet, or fancy food and festivals, if you like.

Mrs. Maheu: That was it; fancy food and festivals.

Mr. Weiner: Fancy food and festivals. We're committed to promoting equality and integration.

Mrs. Maheu: But there was a \$250,000 cut to community support and participation.

I'm sure you've heard me say many times that there's nothing more that I detest seeing than a lot of whites at the top of some hierarchy making the decisions for the community groups, for the people who are getting the services. There has to be participation at the grassroots level.

[Traduction]

M. Weiner: Je peux demander à M. Legros de vous donner une réponse rapidement. Je vais lui demander de le faire dans quelques secondes.

Mais je pense que c'est un petit groupe qui est connu pour être très mince et même maigre. Lorsque nous avons mis sur pied le ministère, nous avons cherché à établir des rapports linéaires ou horizontaux. Nous avons évité d'établir des rapports indirects dans de nombreux cas. Les régions relèvent directement du sous-ministre. Nous avons laissé de côté le superflu, ce que les entreprises ont dû envisager également.

Je vais demander à M. Legros de vous répondre, car il est l'expert en gestion financière. Il pourra vraiment examiner cette question de plus près avec vous.

M. Robert Legros (sous-secrétaire d'État adjoint, Pratique de gestion, ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Je pense que le montant auquel vous faites allusion est peut-être ce que l'on appelle ici les «nouvelles ressources». En fait, la somme de 30 millions de dollars a été transférée du Secrétariat d'État.

Les ressources totalement nouvelles pour le ministère pour 1992-1993 totalisent un peu plus de trois millions de dollars, ce qui comprend environ 39 années-personnes en salaires, dont dix uniquement pour 1992-1993 pour participer à la mise sur pied du nouveau ministère. En fait, il y a environ 29 années-personnes permanentes qui resteront au Ministère. C'est la seule augmentation de ressources qui a été votée à titre de nouvelles ressources pour 1992-1993.

Mme Maheu: Ne font-elles pas partie de vos dépenses de fonctionnement?

M. Legros: Si.

Mme Maheu: Puisque nous parlons du budget, vous avez mentionné le programme de participation et d'appui communautaires. Aucun d'entre nous ne voudrait voir le ministère revenir aux fêtes, au festoyage et aux festivals folkloriques auxquels vous avez fait allusion à la Chambre à un moment donné?

M. Weiner: Eh bien, on peut parler des quatre F, fêtes, festoyage, folklores et festivals, si vous voulez.

Mme Maheu: C'est ça: festoyage et festivals.

M. Weiner: Festoyage et festivals. Nous sommes déterminés à encourager l'égalité et l'intégration.

Mme Maheu: Mais le programme de participation et d'appui communautaire a été réduit de 250,000\$.

Je suis certaine que vous m'avez souvent entendu dire qu'il n'y a rien que je déteste plus que de voir de nombreux blancs à la tête d'une hiérarchie prendre les décisions pour les groupes communautaires, pour les gens qui obtiennent les services. Les gens qui sont à la base doivent pouvoir participer à la prise de décision.

[Text]

With all due respect, I don't think anyone in your department knows exactly what these cultural communities need. We can't sit up on a hill, holier than thou, saying, "We think you want that." I think it has to go down to the grassroots. That's where another \$250,000 was cut. How do we justify this if you're sincere, or if the government is sincere and believes what you're espousing?

Mr. Weiner: We certainly don't make decisions from the eleventh or twelfth floor of an office building. We are very much on the street in an outreach. We're with the groups where they are. Our social development offices are out there.

My own office is in contact, as I know all the officials are, with people from coast to coast. We have a network of groups that feed in information. We consult very broadly when we go forward with an initiative.

If you want to take an example, when we had a very difficult moment in Halifax last summer, with people hurt and property damaged, we recommended the idea of three-level government activity working with the black leadership.

There have been four years of working with the community, helping in community development, in structuring, and organization. As far as I'm concerned, we do as broad and as wide a listening as is humanly possible. We're reaching out constantly, all of our people, to make sure we're listening and trying to be helpful.

As far as the specifics you asked me are concerned, there seems to be a reduction from one year over the other—

Ms Mary Gusella (Deputy Minister, Department of Multiculturalism and Citizenship): There is a transfer of \$250,000, but it represents the department's contribution to the establishment of the police race relations centre. Is that the \$250,000—

Mrs. Maheu: A cutback of \$250,000 in community support and participation, on page 13.

Ms Gusella: We would have undergone a cut in relation to the budget exercise of 1991. Maybe Mr. Legros wants to comment on that.

Mr. Legros: Yes, that is part of the February 1991 budget reductions.

Mr. Weiner: It was reduced in the February 1991 budget. There was a two-year commitment to reduce one of the areas.

• 1615

Mrs. Maheu: It has been brought to my attention on several occasions—I have shared some of this information with you—that the funding mechanism in the department is less than fair. While we have a lot of department people here, maybe this is the time to talk about essential organizations, such as TESL Canada. They are left hanging, waiting to find out if they will be able to operate for the coming year. Yet at the same time the department is putting

[Translation]

Avec tout le respect que je vous dois, je pense que personne dans votre ministère ne sait exactement en quoi consistent les besoins de ces communautés culturelles. Nous ne pouvons pas imposer du haut de notre colline, d'un air supérieur, ce que nous croyons être la réponse à leurs besoins. Je pense qu'il faut que la base participe. C'est là que l'on a supprimé 250,000\$. Comment pouvez-vous justifier une telle réduction si vous êtes sincère, ou si le gouvernement est vraiment sincère?

M. Weiner: Nous ne prenons certainement pas nos décisions du haut du onzième ou du douzième étage d'un immeuble à bureaux. Nos bureaux se trouvent dans la rue, à la portée des gens. Nos bureaux de développement social sont là.

Mon propre bureau communique avec les gens d'un océan à l'autre, et je sais que tous nos fonctionnaires le font également. Nous avons un réseau de groupes qui fournissent de l'information. Nous consultons de nombreux groupes avant de lancer une initiative.

Par exemple, lorsque nous avons eu des difficultés à Halifax l'été dernier, lorsque des gens ont été blessés et des propriétés endommagées, nous avons recommandé la création d'un groupe auquel participeraient les trois paliers de gouvernement et les leaders noirs.

Voilà quatre ans maintenant que nous travaillons avec la communauté, que nous l'aidons à se développer, se structurer et s'organiser. Pour ma part, j'estime que nous faisons toutes les consultations qui sont humainement possibles. Nous consultons constamment tous nos gens pour nous assurer que nous sommes à l'écoute et que nous essayons vraiment d'être utiles.

Pour ce qui est des détails de la question que vous m'avez posée, il semble y avoir une réduction d'une année par rapport à l'autre. . .

Mme Mary Gusella (sous-ministre, ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Il y a un transfert de 250,000\$, mais cela représente la contribution du ministère à la création du centre de la police sur les relations interraciales. Est-ce la somme de 250,000\$. . .

Mme Maheu: Une réduction de 250,000\$ pour le programme d'appui et de participation communautaires, à la page 13.

Mme Gusella: Il y aurait eu une réduction dans le budget de 1991. M. Legros pourrait peut-être vous en parler.

M. Legros: Oui, cela faisait partie des réductions budgétaires de février 1991.

M. Weiner: Cette réduction a été annoncée dans le budget de février 1991. Le gouvernement s'était engagé à effectuer une réduction répartie sur deux ans dans un des secteurs.

Mme Maheu: Il a été porté à mon attention à plusieurs reprises—je vous en ai déjà parlé—que le mécanisme de financement du ministère était loin d'être équitable. Étant donné que nous avons ici de nombreux représentants du ministère, c'est peut-être le moment de parler des organismes essentiels, comme TESL Canada. Ces organismes ne savent pas trop à quoi s'attendre, et se demandent s'ils pourront fonctionner l'année prochaine. Pourtant, pendant ce temps le

[Texte]

out \$25,000 to hold a breakfast for the Friends of Multiculturalism. Who are they? Who is not a friend of multiculturalism? Can you explain what you as minister can do to create a fairer and less partisan funding system?

Mr. Weiner: I do not know what breakfast you are referring to that cost \$25,000. I do know there was a breakfast in Toronto at the beginning of April where some 400 people paid \$20 apiece to be with me. No contribution was made by Multiculturalism Canada. Individuals bought tickets, as is their right. It was a breakfast organized by 15 people in Toronto. That breakfast was held on April 4. If the member is interested, there will be a dinner in Vancouver the first Saturday of June.

Ms Mitchell (Vancouver East): Am I invited?

Mr. Weiner: I hope you will be invited. I hope you will come.

Mrs. Maheu: So there was absolutely not a \$25,000 grant for that breakfast?

Mr. Weiner: No money was given to that breakfast. We do not put money into Friends of Multiculturalism. If 15 people were busy selling tickets. . . I am afraid your information is off the wall.

The next event will be on June 5 in Vancouver; and yes, I do hope Margaret Mitchell will be willing to buy a ticket.

Ms Mitchell: I hope you are getting the Reform Party out.

Mr. Weiner: They have to hear the message too. But I would be delighted if you would come and bring a lot of our friends there at the same time. We share an important constituency.

As for your other comments about which groups we fund and which groups we do not fund, it is always difficult. You try to be as helpful as you can. There are obviously some that are not meeting the criteria. I do not get to see all the applications that are turned down. There are tens of thousands that do not meet the criteria. Senior officials are constantly monitoring everything we are doing for fairness and accountability.

We in turn have been moving more and more of our funding into mainstream institutions, and into partnerships with mainstream institutions, organizations such as the Canadian Labour Congress, the Federation of Canadian Municipalities, the police initiative, the health and social service initiative. I can go on and on. . . the relationship with the Canadian Association of Broadcasters. Each one of those initiatives brings greater opportunity and greater understanding to the issue. Certainly they are handled in only the fairest of methods.

Ms Mitchell: My first question—and I do not want to take up too much time on this, because we have raised it in the House—has to do with the Canadian Race Relations Foundation. I am sure you, Mr. Minister, are very aware

[Traduction]

ministère débourse 25,000\$ pour un petit déjeuner à l'intention des Amis du multiculturalisme. Qui sont-ils? Qui n'est pas un ami du multiculturalisme? Pouvez-vous m'expliquer ce que vous pouvez faire en tant que ministre pour faire en sorte que le mécanisme de financement soit plus équitable et moins partial?

M. Weiner: Je ne vois pas de quel petit déjeuner vous voulez parler au coût de 25,000\$. Je sais cependant qu'il y a eu un petit déjeuner à Toronto au début du mois d'avril où quelque 400 personnes ont payé 20\$ le couvert pour venir me rencontrer. Aucune contribution n'a été versée par Multiculturalisme Canada. Les gens ont acheté des billets, et c'est leur droit. Ce petit déjeuner avait été organisé par 15 personnes de Toronto. Il a eu lieu le 4 avril. Si cela intéresse la députée, il y aura un dîner à Vancouver le premier samedi de juin.

Mme Mitchell (Vancouver-Est): Suis-je invitée?

M. Weiner: J'espère que vous serez invitée, j'espère que vous viendrez.

Mme Maheu: Vous êtes donc absolument certain que vous n'avez pas accordé une subvention de 25,000\$ pour ce petit déjeuner?

M. Weiner: Aucune subvention n'a été accordée pour ce petit déjeuner. Nous n'avons pas accordé de subvention aux Amis du multiculturalisme. Si 15 personnes ont vendu des billets. . . J'ai bien peur que vos renseignements soient erronés.

Le prochain événement se tiendra le 5 juin à Vancouver; et oui, j'espère que Margaret Mitchell voudra bien acheter un billet.

Mme Mitchell: J'espère que vous oublierez le Parti réformiste.

M. Weiner: Ils doivent entendre le message eux aussi. Mais je serais ravi si vous pouviez venir et amener bon nombre de vos amis. Vous et moi représentons des groupes importants.

Quant à vos autres observations au sujet des groupes que nous finançons et de ceux que nous ne finançons pas, c'est toujours un problème. Nous faisons de notre mieux, mais évidemment, certains groupes ne répondent pas aux critères. Je ne vois pas toutes les demandes qui sont rejetées. Des dizaines de milliers ne répondent pas aux critères. Les hauts fonctionnaires s'assurent constamment de l'équité et de l'imputabilité de notre ministère dans toutes ses activités.

Nous consacrons de plus en plus notre financement aux principales institutions et aux partenariats avec ces institutions, des organismes comme le Congrès du travail du Canada, la Fédération canadienne des municipalités, les initiatives avec la police et avec les services sociaux et de la santé. Je pourrais vous en citer bien d'autres. . . Les rapports avec l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Chacune de ces initiatives permet de mieux comprendre le problème. Nos mécanismes de financement sont certainement toujours des plus équitables.

Mme Mitchell: Ma première question—et je ne veux pas y passer trop de temps, car nous l'avons déjà soulevée à la Chambre—concerne la Fondation canadienne des relations raciales. Je suis certaine que vous, monsieur le ministre, êtes

[Text]

there is a real sense of betrayal, particularly, of course, in the Japanese-Canadian community, since this was part of the redress settlement promises. But more broadly than that, it gives a signal that on the one hand we talk about concern about eliminating racism, yet the major institution, which we spent so many months debating and preparing legislation on, is now indefinitely postponed. I am very interested that the National Association of Japanese Canadians is very prepared, as I understand it, to be flexible, realizing that funds are very tight this particular year.

I am just wondering why you will not or cannot proclaim the legislation, which in itself would be a signal of seriousness in this matter, that there is not going to be a betrayal. Why could you not at least find \$2 million to allow the Race Relations Foundation to rent some facilities in Toronto and get started, even if you cannot put the capital amount in immediately? We found over \$50 million for this Canada 125 private corporation that does not even provide funds to local communities. I really do not understand why we cannot do something to give a signal that we really are serious about this and it was not just tokenism. Is there not something that can be done in that respect?

• 1620

Mr. Weiner: I want to thank the member for the seriousness with which she raises the issue and certainly for her concern. I did get the letter you sent me on the subject. Other members have raised it as well, and there are many who want to see the Race Relations Foundation proclaimed.

You will know that we worked very hard to bring it forward. It was a very, very important opportunity for Canadians, for all the things we hoped that the Race Relations Foundation would do in terms of information analysis and sharing and the research that was badly needed—to be the catalyst for the very change that we want in our society.

The model is, in a smaller way, what we were able to establish at the Canadian Police Race Relations Centre, which is the same type of mini race relations foundation. It shows you how important it is when we look at the sensitive policing area and some of the things that we have accomplished over the last four-year period.

I am sensitive to what you say. I also have to give you the continual appreciation that the budget speech that was made by the Minister of Finance set out the priorities of the government and withdrew this envelope—well, only temporarily, because what is left is merely the proclamation of the foundation. It has been established in law; it has been passed in all stages by Parliament.

Ms Mitchell: It is not proclaimed though. Why not proclaim it?

[Translation]

très conscient du fait que la communauté nippo-canadienne en particulier a vraiment le sentiment d'avoir été trahie, puisque cela devait faire partie du processus de redressement. Mais de façon plus générale, d'une part on parle d'éliminer le racisme, mais d'autre part la création de l'institution principale que nous préparions depuis des mois et des mois est maintenant remise indéfiniment. Je trouve très intéressant que l'Association nationale des Canadiens Japonais soit tout à fait disposée à faire preuve de flexibilité, car elle se rend compte que les fonds sont très rares cette année.

Je me demande tout simplement pourquoi vous ne voulez pas ou vous ne pouvez pas promulguer la loi, comme preuve de votre engagement dans cette affaire et pour démontrer qu'il n'y aura pas de trahison. Pourquoi ne pourriez-vous pas tout au moins trouver 2 millions de dollars pour permettre à la Fondation des relations raciales de louer des locaux à Toronto et de s'installer, même si vous ne pouvez pas y consacrer immédiatement tout le montant nécessaire? On a trouvé plus de 50 millions de dollars à donner à une société privée pour organiser les festivités du 125^e anniversaire du Canada qui n'accordera même pas de fonds aux communautés locales. Je ne comprends vraiment pas pourquoi nous ne pouvons pas faire quelque chose qui montre que nous sommes vraiment sérieux dans cette affaire et qu'il ne s'agissait pas uniquement d'un geste symbolique. Ne peut-on pas faire quelque chose à cet effet?

M. Weiner: Je tiens à remercier la députée pour le sérieux avec lequel elle soulève la question et pour son intérêt. J'ai effectivement reçu la lettre que vous m'avez envoyée à ce sujet. D'autres députés ont également soulevé la question, et bien des gens voudraient que la Loi sur la Fondation des relations raciales soit promulguée.

Vous savez que nous y avons travaillé très fort. Ce projet était extrêmement important pour les Canadiens, étant donné le rôle que nous préconisons pour la fondation des relations raciales sur le plan de l'analyse et du partage de l'information et de la recherche dont nous avons désespérément besoin. La Fondation devait être le catalyseur qui nous permettrait d'effectuer les changements que nous voulons dans notre société.

Le Centre canadien de la police sur les relations interraciales que nous avons mis sur pied en est le modèle. Il s'agit du même genre de mini fondation des relations raciales. On se rend compte de l'importance du Centre lorsqu'on examine la question délicate des services de police et certaines des choses que nous avons accomplies au cours des quatre dernières années.

Je suis sensible à ce que vous dites. Mais je dois vous dire encore une fois que dans son discours du budget, le ministre des Finances a exposé les priorités du gouvernement et a retiré cette enveloppe—seulement de façon temporaire, car il ne reste qu'à proclamer la Fondation. Le projet de loi pour créer la Fondation a été adopté par le Parlement.

Mme Mitchell: Il n'a cependant pas été promulgué. Pourquoi ne pas le promulguer?

[Texte]

Mr. Weiner: I am as understanding of the issue as any single individual can be. I was the the minister who was involved in the settlement with the National Association of Japanese Canadians. I was very pleased with the components of the settlement. All I can do at this particular point is accept the seriousness of the representations. We are examining the whole situation.

I will say that even if we could go ahead tomorrow morning, in a hypothetical way, there are still some questions that were unanswered about the foundation. Was it to be a free-standing institution? Was it to be a unit that would be attached to a university or to a college or to another community organization? How would this interplay on a national theme? In other words, it would be headquartered in Toronto, but how would there be an actual benefit to Montreal and Vancouver?

Ms Mitchell: Well, we debated those—excuse me for interrupting—

Mr. Weiner: I know you did.

Ms Mitchell: Those were things that were debated—

Mr. Weiner: We debated them but never resolved them entirely.

Ms Mitchell: If we had some money, they could get on with resolving them.

Mr. Weiner: Hypothetically, if somebody said to me, minister, tomorrow morning you may proceed, I know that my officials would still have some very serious questions dealing with these final concerns.

I said to you, Mr. Chairman, that I have accepted the representations with seriousness and openness and that we are going to continue to try to do what we can to be helpful.

Ms Mitchell: Well, thank you very much. I am very sad about that situation.

The next question I want to raise is one that is really a very serious matter. I have been hesitant to raise it for over a year and yet I have been getting feedback from communities across Canada. I do feel I want to raise it quite openly today.

The complaints are coming from both individuals and groups in Vancouver, in Toronto, in Montreal, in Ottawa, and these are certainly not people who are supporters necessarily of my party. The complaint is—and it has been so frequent that I now feel that I must raise it quite openly—that your office has been trying to develop a handpicked visible network, a visible minority organization that does not come from the grassroots, does not have the mandate from the community. This would be in competition with existing organizations and the persons being selected allegedly by your staff are persons who, primarily, are sympathetic to your particular party and your government.

I have heard this over and over again and indirectly I have tried to signal about this. But now I want to bring out some information that seems to be more specific. I am told that your office doled out \$94,000 to the Montreal-based

[Traduction]

M. Weiner: Je comprends le problème tout autant que n'importe qui. C'est moi qui ai participé au règlement avec l'Association nationale des Canadiens Japonais. J'étais très satisfait des éléments du règlement. Tout ce que je peux faire en ce moment c'est d'accepter le sérieux des observations qui nous sont présentées. Nous examinons toute la situation.

Je dirais cependant que même si nous décidions de donner le feu vert au projet demain matin, il y aurait toujours des questions qui demeureraient sans réponse au sujet de la Fondation. Devrait-il s'agir d'une institution autonome? Devrait-elle être rattachée à une université, à un collège ou à un autre organisme communautaire? Que serait son interaction au niveau national? En d'autres termes, l'administration centrale se trouverait à Toronto, mais comment cette Fondation pourrait-elle profiter à Montréal et à Vancouver?

Mme Mitchell: Excusez-moi de vous interrompre, mais nous avons débattu ces. . .

M. Weiner: Je sais.

Mme Mitchell: Ces questions font l'objet d'un débat. . .

M. Weiner: Elles ont fait l'objet d'un débat, mais elles n'ont jamais vraiment été entièrement résolues.

Mme Mitchell: Si nous avons des fonds, on pourrait les résoudre.

M. Weiner: Disons que si quelqu'un me disait que je peux donner le feu vert au projet demain matin, je sais que mes fonctionnaires n'auraient toujours pas de réponse à certaines de ces importantes préoccupations.

Je vous ai dit, monsieur le président, que j'avais accepté les observations avec sérieux et ouverture et que nous allons continuer à essayer de faire tout en notre pouvoir pour être utiles.

Mme Mitchell: Très bien, je vous remercie beaucoup. Cette situation m'attriste beaucoup.

La prochaine question que je voudrais aborder est une question très grave. Voilà plus d'un an que j'hésite à la poser, mais je reçois des commentaires des communautés d'un bout à l'autre du Canada. J'ai donc décidé de vous en parler très ouvertement aujourd'hui.

Les critiques en question proviennent à la fois de particuliers et de groupes de Vancouver, de Toronto, de Montréal et d'Ottawa, et ces gens n'appuient certainement pas nécessairement mon parti. Ils disent—et cette critique est si fréquente que j'estime devoir maintenant en parler très ouvertement—que votre bureau tente de développer un réseau de minorités visibles triées sur le volet, un organisme dont les représentants ne proviennent pas de la base et qui n'a pas un mandat qui lui a été donné par la communauté. On dit que cet organisme ferait concurrence aux organismes qui existent déjà et que les personnes qui auraient été choisies par votre personnel seraient des partisans de votre parti et de votre gouvernement.

C'est ce que j'ai entendu maintes et maintes fois, et indirectement j'ai essayé de vous le signaler. Mais aujourd'hui je veux donner certains renseignements qui semblent être plus précis. On me dit que votre bureau a

[Text]

Centre Canadien sur le Racisme et les Préjugés—my French is terrible—and that this organization was not known to the local community. Local officials of multiculturalism and citizenship only learned about it the day the news appeared in the media. It drew about 50 people. I'm also told that your office gave Sheldon Taylor in Toronto \$25,000 to hold a breakfast for the Friends of Multiculturalism last week.

• 1625

Mr. Weiner: You're both wrong on the matter.

Ms Mitchell: Just let me put this forward, and then I would like to know your response. Also Fatima Houda-Pépin was given \$40,000 for a conference on Sunday, March 29. The real thrust of this was to enable her to set up an umbrella organization she will lead.

Another accusation is that your staff attempted to start a national organization on race relations composed of their friends, including Aziz Khaki, Mohinder Grewal, and Val Romilly from British Columbia. I can tell you there have been some complaints coming from people in British Columbia. There are a number of other names I can give you if you want.

These were part of the so-called network being recruited starting in 1990. There have been negative responses from the larger community, as I say, not just in Vancouver, but right across the country. The present strategy is to set up local bases in key cities that will support a new national structure called the National Association of Visible Minorities, which is co-chaired by Reverend Darryl Gray from Nova Scotia who is openly publicizing his interest in running for the Progressive Conservative Party in the next election. This association is funded by your department, allegedly to the tune of \$95,000.

Then we hear about a committee in Montreal, a tripartite committee on race relations. The committee is composed of your staff member, Barbara Berger, Monique Gagnon-Tremblay, and Helen Sotopoulos, and the City of Montreal has an advisory race relations committee headed by some of these people and an advisory race relations committee headed by Malik. I don't quite get the significance of that.

Anyway I think you get the point that it's not just in one community but in many communities. I have repeatedly had complaints that friends of the Progressive Conservative Party and people selected particularly by your political staff and perhaps by yourself are given special appointments and funds to do special projects, and that they do not—and I'm glad to have some specific things to raise today—have the sanction of established groups. In fact in many instances—and I can say this about Vancouver—they have deliberately been undermining established coalitions. I realize that's a pretty serious charge, but I would like to have—

Mr. Weiner: They're very serious accusations.

[Translation]

accordé 94,000\$ au Centre canadien sur le racisme et les préjugés dont les bureaux se trouvent à Montréal et que cet organisme n'était pas connu de la communauté locale. Les fonctionnaires locaux de Multiculturalisme et Citoyenneté n'ont appris la nouvelle que lorsque les médias en ont parlé. Cela a attiré environ 50 personnes. On me dit également que votre bureau a donné 25,000\$ à Sheldon Taylor de Toronto pour organiser un petit déjeuner pour les Amis du multiculturalisme la semaine dernière.

M. Weiner: Vous faites erreur.

Mme Mitchell: Laissez-moi finir ma question, et j'aimerais ensuite avoir votre réponse. En outre, Fatima Houda-Pépin a reçu 40,000\$ pour une conférence le dimanche 29 mars. En réalité, c'était pour lui permettre de mettre sur pied un organisme cadre qu'elle dirigera.

On accuse également votre personnel de tenter de mettre sur pied un organisme national sur les relations raciales dont les membres seraient leurs amis, notamment Aziz Khaki, Mohinder Grewal, et Val Romilly de la Colombie-Britannique. Je peux vous dire que nous avons reçu des plaintes de gens de la Colombie-Britannique. Je peux vous donner d'autres noms si vous le voulez.

Ces gens faisaient partie de ceux qui ont été recrutés pour le soi-disant réseau à compter de 1990. La communauté en général a réagi de façon négative, comme je l'ai dit, pas seulement à Vancouver, mais dans tout le pays. La stratégie à l'heure actuelle consiste à mettre sur pied des bases locales dans des villes clés pour appuyer une nouvelle structure nationale appelée l'Association nationale des minorités visibles, coprésidée par le Révérend Darryl Gray de la Nouvelle-Écosse, qui ne cache pas qu'il tient à se présenter pour le Parti progressiste conservateur aux prochaines élections. Cette association est financée par votre ministère, paraît-il, à raison de 95,000\$.

Ensuite, on nous dit qu'il y a un comité à Montréal, un comité tripartite sur les relations raciales. Le comité est composé de membres de votre personnel, Barbara Berger, Monique Gagnon-Tremblay et Helen Sotopoulos, et la ville de Montréal a un comité consultatif sur les relations raciales dirigé par certaines de ces personnes et un comité consultatif des relations raciales dirigé par Malik. Je ne comprends pas tout à fait ce que cela signifie.

Quoi qu'il en soit, je pense que vous comprenez que les plaintes ne proviennent pas d'une seule communauté, mais de bons nombres de communautés. Je reçois constamment des plaintes selon lesquelles des amis du parti conservateur et des gens choisis par votre personnel politique et peut-être par vous-même sont nommés à des postes et reçoivent des fonds pour des projets spéciaux et qu'ils n'ont pas la sanction des groupes établis. Je suis heureuse de soulever ces questions aujourd'hui. En fait dans bien des cas—et je peux dire que c'est le cas de Vancouver—ils ont délibérément miné les coalitions établies. Je me rends compte qu'il s'agit d'une accusation assez grave, mais j'aimerais avoir...

M. Weiner: Ce sont des accusations très graves.

[Texte]

Ms Mitchell: Yes, they are very serious.

Mr. Weiner: They're filled with falsehoods and having no—

Ms Mitchell: Well, these are allegations and I'd appreciate having your response, sir.

Mr. Weiner: Exactly. Having known this member for eight years, I am shocked thoroughly by the unprepared nature, by the heresy and hearsay this member brings to this table.

Ms Mitchell: I'm repeating allegations I've received documentation on.

Mr. Weiner: The hon. member knows better than to carry forward rumours, allegations, slights of character and defamation of character. You do have immunity, I don't doubt, under parliamentary privileges. The member will know that every grant processed is on public record. They're all processed in the very same manner. They're all brought forward by officials throughout. Each one of these claims is as fraudulent and as filled with error as the claim that we contributed \$25,000 to a breakfast in Toronto. That's as big a lie as anything I've heard.

Here's a repetition of six other stories. I don't know which story you want me to tell you about first.

Ms Mitchell: Let's start with the \$94,000 with CCRP. What process was used for that, who made the decisions, and where's the money in the budget?

Mr. Weiner: Exactly the same process as every other application. The officials in the region developed the program in consultation with the group or with the community. It is a recommendation that at the end of the day is sent for my approval and that in most instances I accept. It is consistent with the established procedures of the department; this follows the established procedures. In a moment you can check with the financial administration officer of the department, a senior officer who has been with this department for 15 years. . . Oh, less?

• 1630

Mr. Legros: Not myself. Three and a half years.

Mr. Weiner: In any event, you give me credit for a capacity across this nation that. . . Well, my mother should hear this.

Mrs. Maheu: One of your staff maybe, Mr. Minister.

Mr. Weiner: I think it's wonderful how—

Ms Mitchell: It is a very serious accusation and it is not just mine. It is coming from a number of different places.

Mr. Weiner: Well, why don't you make it outside somewhere?

Ms Mitchell: What I would like to know is—

Mr. Weiner: Make it outside.

Ms Mitchell: —what you, as the minister, can do to develop credibility in this, because—

[Traduction]

Mme Mitchell: Oui, elles sont très graves.

M. Weiner: Elles sont tout à fait fausses et elles n'ont aucun. . .

Mme Mitchell: Eh bien, ce sont des allégations et je vous serai reconnaissante de me donner une réponse, monsieur.

M. Weiner: Exactement. Je connais la députée depuis huit ans, et je suis tout à fait choqué de voir qu'elle puisse transmettre de telles accusations fondées sur des ouï-dire.

Mme Mitchell: Je ne fais que répéter les allégations pour lesquelles j'ai reçu de la documentation.

M. Weiner: L'honorable députée devrait bien se garder de transmettre des rumeurs, des allégations et ce genre de déclarations diffamatoires. Vous avez l'immunité parlementaire, je n'en doute pas. Mais la députée saura que toutes les subventions qui sont accordées sont du domaine public. Elles sont toutes accordées de la même façon. Chacune de vos allégations est aussi fausse et erronée que celle qui veut que nous aurions versé 25,000\$ pour un petit déjeuner à Toronto. C'est le plus gros mensonge que j'ai jamais entendu.

Je vais vous donner ma version de ces six histoires. Je ne sais pas par laquelle vous voulez que je commence.

Mme Mitchell: Commençons avec les 94,000\$ versés au Centre canadien sur le racisme et les préjugés. Quel processus a été suivi, qui a pris les décisions, et où sont les fonds dans le budget?

M. Weiner: Nous avons suivi exactement le même processus que pour toute autre demande. Les fonctionnaires dans la région ont élaboré le programme après avoir consulté le groupe ou la communauté. C'est une recommandation qu'on me demande d'approuver et que j'accepte dans la plupart des cas. Le processus est conforme aux procédures établies du ministère; nous suivons les procédures établies. Dans quelques instants vous pourrez vérifier avec l'agent d'administration financière du Ministère, un haut fonctionnaire qui travaille pour le ministère depuis 15 ans. . . Moins?

M. Legros: Je suis au ministère depuis trois ans et demi.

M. Weiner: Quoiqu'il en soit, vous m'attribuez des pouvoirs. . . Ma mère devrait entendre cela.

Mme Maheu: Un membre de votre personnel, peut-être, monsieur le ministre.

M. Weiner: Je pense que c'est merveilleux. . .

Mme Mitchell: C'est une accusation très grave et je ne suis pas la seule à la faire. Elle provient d'un certain nombre de différents endroits.

M. Weiner: Eh bien, pourquoi ne faites-vous pas cette accusation à l'extérieur?

Mme Mitchell: Ce que j'aimerais savoir. . .

M. Weiner: Faites cette accusation à l'extérieur.

Mme Mitchell: . . .c'est ce que vous, en tant que ministre, pouvez faire pour donner une certaine crédibilité au processus, car. . .

[Text]

Mr. Weiner: Look, you've asked about eight different questions.

Ms Mitchell: That's right, okay.

Mr. Weiner: Ask one question—

Ms Mitchell: What is the role of your political staff in funding these groups?

Mr. Weiner: I told you that there is an established method for all grant applications. That's on the public record. That process provides me with a recommendation for approval, their RAFs and their GAFs. Of course, the staff network with people from coast to coast, as I do, with community organizations and individuals. They are expected to do that to provide me with a broad base of advice. As I tried to underline, in most instances I accept the advice of the officials in the program that's brought forth.

On the specific grant you are talking about, I think I remember that that's one that another minister went forward and delivered; they had a conference somewhere.

Each of the things is so outrageous. There are about eight different accusations. Anybody can say anything about me; my skin is getting a little thicker from having been in this job, but I would have thought that the member, having worked with me for eight years, would at least have the decency to check some of her sources of information.

Ms Mitchell: That's why I am raising this today. I think the accusations have been more about your staff than about you yourself. But this is why I think it's important. Would you undertake to check into these allegations?

Mr. Weiner: I am shocked by them.

Ms Mitchell: They will be documented in the proceedings of today.

The Chairman: Your time is almost up, Madam.

Ms Mitchell: Well, I haven't had nearly as much time as the—

The Chairman: I am looking at my watch; you could look at yours. I am looking at mine, and you could ask the clerk if I was checking the time.

Ms Mitchell: Well, I would ask the minister if he can give us—

The Chairman: You've had 15 minutes, Ms Mitchell, and Mrs. Maheu had 16 at the most.

Ms Mitchell: Just to conclude, then, perhaps the minister can give us any information as to what the process was in regard to the groups I have mentioned. Also, I really would appreciate him clarifying the difference between the role of his political staff in relation to these groups and staff of the department, because it would seem to me that, to be quite professional and above-board and ethical about this, the applications should go through staff of the department, not staff of his political office.

[Translation]

M. Weiner: Écoutez, vous avez posé à peu près huit questions différentes.

Mme Mitchell: C'est exact, très bien.

M. Weiner: Posez une question. . .

Mme Mitchell: Quel rôle joue votre personnel politique dans le financement de ces groupes?

M. Weiner: Je vous ai dit que toutes les demandes de subvention étaient traitées selon un processus établi. C'est du domaine public. À la suite de ce processus, on me demande d'approuver ou non une demande. Naturellement, le personnel communique avec des gens d'un océan à l'autre, comme moi-même, avec des organismes communautaires et des particuliers. C'est ce que doit faire le personnel s'il veut être en mesure de me conseiller. Comme j'ai tenté de vous le souligner, dans la plupart des cas, j'accepte la recommandation des fonctionnaires lorsqu'ils me recommandent un programme.

Pour ce qui est de la subvention dont vous parlez, je crois me rappeler que c'est un autre ministre qui l'a accordé; il y avait une conférence quelque part.

Chacune de ces accusations est tellement outrageuse. On peut dire n'importe quoi à mon sujet; je me suis endurci depuis que j'occupe ce poste, mais j'aurais pensé que la députée, qui travaille avec moi depuis huit ans, aurait eu tout au moins la décence de vérifier ses sources d'information.

Mme Mitchell: C'est pour cette raison que je soulève cette question aujourd'hui. Je pense que ces accusations s'adressent davantage à votre personnel qu'à vous-mêmes. Mais c'est pourquoi je pense que c'est important. Pouvez-vous vous engager à vérifier ces allégations?

M. Weiner: Ces allégations me stupéfient.

Mme Mitchell: Elles seront documentées dans le procès-verbal d'aujourd'hui.

Le président: Votre temps est presque écoulé, madame.

Mme Mitchell: Je suis loin d'avoir eu autant de temps que. . .

Le président: Je regarde ma montre; vous regardez peut-être la vôtre. Je regarde la mienne, et vous pourriez demander au greffier si je vérifiais l'heure.

Mme Mitchell: Alors je demanderai au ministre s'il peut nous donner. . .

Le président: Vous avez eu 15 minutes, madame Mitchell, et M^{me} Maheu en a eu 16, tout au plus.

Mme Mitchell: Alors pour conclure, peut-être que le ministre pourrait nous donner de l'information au sujet du processus qui a été suivi dans le cas des groupes que j'ai mentionnés. En outre, je lui saurais gré de bien vouloir préciser la différence entre le rôle de son personnel politique par rapport à ces groupes et le personnel du ministère, car il me semble que toutes les demandes devraient être traitées par le personnel du ministère, et non par le personnel de son bureau politique, professionnalisme et déontologie obligent.

[Texte]

Mr. Weiner: We will be very pleased, Mr. Chairman, to table with you, in writing, the actual procedure for the handling of grant applications, from the moment it is begun by a social development officer, by a program officer, and help members in the understanding of what takes place to the point where I receive a positive recommendation.

As for some other specifics, whether I know if there is a national organization of visible minorities. . . Gee, somebody asked me whether we gave \$95,000 once before. I don't have in front of me a list of all the groups to which we have contributed, but I don't know of any current \$95,000 one.

Do you know of one, Mary?

Ms Gusella: Not offhand.

Mr. Weiner: We don't know of any current one in the establishment of a network or a national association of visible minorities.

Now, it is entirely possible that there are people who are coming together and are planning to do things. I don't know everything that is going on in this country, although the member seems to think I do. She gives me credit for knowing it all. I'll see if I can really help her in her understanding of anything of the specifics once I see the "blues" of the meeting. But some of the statements are so outrageous that I have a tendency to feel that they come from science fiction instead of fact.

• 1635

Mr. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Mr. Chairman, I want to thank the minister for coming today and bringing his staff with him and being so forthcoming with us.

A previous question referred to \$30 million for administration. You referred to citizenship courts. I would like to know a little bit more about your citizenship courts. I don't know what it is like in the rest of the country, but the Metro Toronto area is very crowded and a lot of people are waiting for their citizenship and an opportunity to get their citizenship. Are there any plans with the \$30 million for the future, for expanding or increasing the facilities to process more people? You referred to 130,000 new citizens a year. That is a pretty large order, but surely there is a lot in the backlog.

Is there anything planned in the metro area and in the rest of the country?

Mr. Weiner: The resources question was explained by Mr. Legros, that it really is a reapportioning of resources, most of which had been with the Secretary of State and currently reside with us, so it isn't new resources. I, too, consider the delays unacceptable in citizenship applications, in the grants of citizenship and in the proofs.

[Traduction]

M. Weiner: Nous serons très heureux, monsieur le président, de vous faire parvenir par écrit la procédure qui est suivie pour traiter les demandes de subvention, à partir du moment où le processus est déclenché par un agent de développement social, par un agent des programmes, et d'aider les députés à comprendre tout le processus qui se déroule jusqu'au moment où je reçois une recommandation d'approbation.

Pour ce qui est des autres détails, c'est-à-dire s'il y a un organisme national des minorités visibles. . . Écoutez, quelqu'un m'a déjà demandé si nous avons versé 95,000\$. Je n'ai pas devant moi une liste de tous les groupes à qui nous avons versé une contribution, mais je ne suis pas au courant de cette contribution de 95,000\$.

Êtes-vous au courant, Mary?

Mme Gusella: Je dois vérifier.

M. Weiner: Je ne suis pas au courant que l'on ait versé une telle subvention pour créer un réseau ou une association nationale des minorités visibles.

Cependant, il est tout à fait possible que des gens soient en train de s'organiser. Je ne sais pas tout ce qui se passe au pays, même si la députée semble le croire. Elle m'attribue le mérite de tout savoir. Je verrai si je peux l'aider à comprendre ce qui s'est passé dans les cas qu'elle a portés à mon attention, une fois que j'aurai vu la transcription de la séance. Mais, certaines déclarations sont si extravagantes, que je me demande si elles ne s'inspirent pas davantage de la science-fiction que de la réalité.

M. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Monsieur le président, je tiens à remercier le ministre d'avoir accepté de venir nous rencontrer aujourd'hui, et d'avoir amené son personnel. Je le remercie de sa disponibilité.

Dans une question, tout à l'heure, on a fait allusion à un montant de 30 millions de dollars affecté à l'administration. Vous avez aussi fait allusion au Bureau de la citoyenneté. Je voudrais que vous m'en disiez un peu plus long au sujet de ces bureaux. Je ne sais pas comment les choses se passent dans le reste du pays, mais dans l'agglomération de Toronto, les bureaux sont submergés de demandes, et il y a bien des gens qui attendent leur citoyenneté et la possibilité de l'obtenir. Comment prévoyez-vous utiliser ces 30 millions de dollars? Avez-vous l'intention d'améliorer les installations existantes et d'en augmenter le nombre, de manière à pouvoir répondre à davantage de personnes? Vous nous avez dit que le Canada accepte 130,000 nouveaux citoyens chaque année. C'est beaucoup, sans doute, mais il doit bien y avoir de nombreux cas accumulés en attente de traitement.

Avez-vous des intentions particulières pour la région de Toronto, et pour le reste du pays?

M. Weiner: M. Legros a expliqué tout à l'heure qu'il s'agit de ressources qui ont été réaffectées, qui se trouvent en grande partie au Secrétariat d'État, et qui nous ont été transférées. Il ne s'agit donc pas de nouvelles ressources. Je considère, moi aussi, que les retards sont inacceptables, pour ce qui est des demandes, de l'attribution et des preuves de la citoyenneté.

[Text]

What I attempted to do very early was see what temporary measures we could adopt that would improve the process in time. We did put into effect a certain number of procedures, which Mrs. Gusella will explain to you in a moment.

It is important to note that, while this was happening, there was a tremendous increase in demand. On the one hand we did cut the processing time, and dramatically in some courts, within the resources because we have a certain temporary plan of action that was put into place, but applications are up some 38%, so as you start talking about citizenship and its value, and the excitement of being a citizen, and the 125th anniversary of Confederation, and the threat that some feel against the very thing that we have, our citizenship, more and more people are calling in or showing up wanting to become citizens. That has caused, as I said, a tremendous increase in demand, in particular in Toronto where you have had the majority of the immigrants and refugees coming to Canada.

We have some longer-term ideas, but I am going to let Mary talk about the temporary measures that have already been put in place.

Ms Gusella: Thank you, Minister. Let me just begin by noting the increase in demand. We really are dealing with an enormous volume increase and, up until now, a base line level of employees and operating dollars with which to deal with it.

In terms of the number of applications for grants and proofs of Canadian citizenship for Toronto, this has gone up from over 35,000 a year to 47,000 individual ones per year. We have a huge increase.

Several months ago we introduced a two-pronged approach. The first was a series of short-term measures, and then, as the minister has indicated, a longer-term measure, which is full automation of the process.

There were numerous short-term improvements. The first was new simplified grant application and proof forms, which have now been made available in plain language, with user-friendly instructions, to facilitate the process.

We have launched two pilot projects in the Toronto area with respect to accessibility to the citizenship card application centre. First of all, we have made the application forms available in post offices in Toronto, Montreal, and Vancouver, at designated post offices, and we have also made the citizenship proof form available in MPs' offices in Metropolitan Toronto.

These are two projects that we have that we are just in the process of launching right now. We have also put in a new Canadian citizenship card centre. We have done it with not a lot of fanfare because we wanted to get the systems up

[Translation]

Dès le début, j'ai tenté de déterminer quelles mesures temporaires nous pourrions adopter afin d'améliorer le processus. C'est ainsi que nous avons instauré un certain nombre de procédures, dont M^{me} Gusella vous parlera tout à l'heure.

Il est important de noter que pendant ce temps-là, les demandes de citoyenneté augmentaient à un rythme fou. Nous sommes parvenus à réduire le temps de traitement des demandes, et de façon radicale dans certains bureaux, sans augmenter pour autant les ressources, et ce, grâce à un plan d'action temporaire que nous avons mis en place, mais les demandes de citoyenneté ont augmenté de quelques 38 p. 100. . . Alors, parlant de la citoyenneté et de sa valeur, du bonheur d'être citoyen canadien, du 125^e anniversaire de la Confédération, et de la menace qui plane sur l'un de nos biens les plus précieux, notre citoyenneté, de plus en plus de gens veulent devenir citoyens canadiens. Comme je l'ai déjà dit, cela a contribué à faire augmenter considérablement le nombre des demandes de citoyenneté, notamment dans la région de Toronto, où se retrouvent la plupart des immigrants et des réfugiés qui entrent au Canada.

Nous avons quelques idées que nous avons l'intention d'appliquer à plus long terme, mais je vais laisser Mary vous parler un peu des mesures provisoires que nous avons adoptées.

Mme Gusella: Merci, monsieur le ministre. Permettez-moi d'abord de vous parler un peu de l'augmentation de la demande. L'augmentation à laquelle nous devons faire face est vraiment énorme et, jusqu'à maintenant, nous ne disposons que d'une quantité de ressources humaines et financières déjà déterminée pour y faire face.

Dans la région de Toronto, le nombre des demandes de citoyenneté et des demandes de preuve de citoyenneté canadienne, est passé de plus de 35,000 par année à 47,000 demandes. L'augmentation est énorme.

Il y a quelques mois, nous avons adopté une approche à deux volets. Le premier volet a consisté à adopter une série de mesures à court terme, et le deuxième, comme l'indiquait le ministre, vise le plus long terme, et ce sera l'automatisation complète du processus.

Nous avons apporté de nombreuses améliorations immédiates. Nous avons tout d'abord refait, en les simplifiant, la formule de demande de citoyenneté ainsi que la formule de demande de preuve de citoyenneté. Les formules et les instructions sont aujourd'hui rédigées dans un langage beaucoup plus simple, beaucoup plus facile à comprendre.

Nous avons lancé deux projets pilotes, dans la région de Toronto, pour faciliter l'accès au centre de demande de cartes de citoyenneté. On peut maintenant obtenir des formules de demande dans certains bureaux de poste désignés de Toronto, Montréal et Vancouver, et dans la région métropolitaine de Toronto, on peut aussi obtenir une formule de demande de preuve de la citoyenneté dans les bureaux des députés.

Nous venons tout juste de lancer deux nouveaux projets. Nous avons aussi établi un nouveau centre de demande de cartes de citoyenneté. Si nous avons été plutôt discrets, c'est que nous voulions tout d'abord que les systèmes soient

[Texte]

and running. Essentially, this enables a Canadian citizen to walk in, fill out the forms, and through an on-line service that we have introduced with our Sidney headquarters, where all the records are maintained. . . This alleviates pressure on the courts and also ensures a one-month turn-around time for citizenship proofs.

• 1640

That's a very big improvement when it comes to the proof. Proof applications were mixed in with the grant applications. It's sort of a target marketing type approach. If you mix the two together, obviously the proofs get slowed down in the overall granting process, which is a long process. In citizenship we are not dealing with something that the government can turn around in 48 hours or even 2 weeks. There are a series of very important security checks that need to be done. We need to protect the integrity of the citizenship process. This means verifications; it means three different levels of security checks for new Canadians. It's important to recognize that we have been able to improve significantly the proof time. Its running now at about one month for Canadian citizens wanting their proofs, if they come into the proof centre in downtown Toronto.

We have also introduced an automated scheduling system in the larger courts, and our computerized telephone system has been enhanced in Toronto. We take many, many calls in our offices. Because new Canadians in particular see citizenship as their point of entry into government, they will phone us and ask for information about everything from how to get their forms filled out at immigration through to whatever other government service they have an interest in. When we introduced this enhanced service, our calls went up from a capacity to deal with about 500 a day to now over 6,000 a day. There is a tremendous pent-up demand, and we are trying to serve it through this automated system.

The other thing the automated system is helping us do is avoid problems of double booking. Because no major investments were made in automation in the 1980s in the citizenship area, we are moving from a very paper-based system—hopefully with the longer-term measures that the minister mentioned through the automated system—into almost a space-age type of technology. But that's a longer-term process. Essentially we are dealing with a paper-based system and everything that brings with it. The kind of things that make our problems even worse are double bookings by people who phone around from one port to another, make several appointments and then give us a very high no-show

[Traduction]

installés et qu'ils fonctionnent. Essentiellement, ce système permet à un citoyen canadien de remplir tout simplement les formules nécessaires, et grâce à un service en direct, que nous avons mis en place avec notre centre de Sydney, où se trouvent les dossiers. . . Cela réduit un peu la pression dans les bureaux de la citoyenneté, et permet aussi de fournir les preuves de la citoyenneté en un mois, environ.

Cela représente une amélioration considérable, pour ce qui est de la preuve de la citoyenneté. Auparavant, les demandes de citoyenneté et les demandes de preuves de citoyenneté étaient dans le même système. Nous avons maintenant adopté une approche plus spécifique. Quand les deux genres de demandes se retrouvent dans le même système, il est évident que le processus d'attribution de la citoyenneté retarde le traitement des demandes de preuves de citoyenneté, car le processus d'attribution est beaucoup plus long. Ce n'est pas quelque chose que le gouvernement peut traiter en 48 heures, ou même en deux semaines. Il y a toute une série de vérifications de sécurité très importantes à faire. Nous devons préserver l'intégrité du processus de la citoyenneté, c'est-à-dire qu'il faut procéder à de nombreuses vérifications, car il y a trois niveaux de vérifications de sécurité qui s'appliquent pour tout candidat à la citoyenneté canadienne. Il est important de mentionner que nous avons réduit considérablement le temps de traitement des demandes de preuves de citoyenneté. Aujourd'hui, il faut environ un mois à un citoyen canadien pour obtenir la preuve de sa citoyenneté, s'il en fait la demande au centre, situé au centre-ville de Toronto.

Nous avons aussi mis en place un système d'ordonnancement automatisé dans les bureaux les plus importants, et nous avons amélioré notre système de téléphone informatisé à Toronto. Nous répondons à de très nombreux appels dans nos bureaux. De nombreux nouveaux Canadiens considèrent la citoyenneté comme leur porte d'accès au gouvernement. Ils nous téléphonent, par exemple, et nous demandent des renseignements sur toutes sortes de choses, de la façon de se procurer les formules à remplir pour l'immigration à ce qu'il faut faire pour communiquer avec un service gouvernemental auquel ils voudraient s'adresser. En introduisant ce service amélioré, notre capacité de répondre aux appels est passée de 500 par jour à plus de 6,000. La demande augmente de façon exponentielle, et nous tentons d'y répondre au moyen de ce système automatisé.

Ce nouveau système nous aide également à éviter le problème des personnes qui prennent deux ou trois rendez-vous en même temps. Du fait que l'on a fait aucun investissement important dans le domaine de l'automatisation, au cours des années 80, en ce qui concerne la citoyenneté, nous passons d'un système très lourd en paperasse—c'est à espérer, en tout cas, avec les mesures à plus long terme qu'a mentionnées le ministre grâce au système automatisé—à un type de technologie de l'ère spatiale. Mais il s'agit d'un processus à long terme. Pour l'instant, nous devons encore composer avec la paperasse et tout ce que cela entraîne. L'une des difficultés qui

[Text]

rate. We have now automated that system so we can do a centralized booking, reduce the no-show rates, and therefore maximize our staff time.

We've also introduced new training programs for our citizenship officers. We have reviewed and streamlined a number of the processes that they have to undertake in the overall process. They can now take standard applications within a month of coming on duty. Previously a new employee could not actually take an application form from a client until four months into their position because of the training requirement. We've significantly reduced the amount of training time for new employees.

The minister mentioned the long-term improvements. We have been working very closely with the central agency officials on a new computerized citizenship registration system, which will be a major, major enhancement. It will give us on-line access from the Sidney headquarters right throughout all our 32 ports. I could go on, as you can see, for quite a long time. A lot has been done. A lot remains to be done. But it is a very serious issue.

Mr. Chadwick: The reason I asked, Minister, is that about a year ago there was a threat to reduce service in the Peel area, for example, which is the heaviest area for immigration and new citizens in Metro Toronto. I couldn't understand that at that time. The load was heavy at that time and it was getting heavier, and yet you had the intention at that time to cut back. I think you've held that up, but I wouldn't like to see that threat of cutting back again in that particular field.

Mr. Weiner: We appreciate your remarks today. But even more so, I was deeply appreciative when you brought the matter to my attention on the event itself, because recommendations were being made by the regional director at the time that hadn't yet come to the surface. One would imagine that somewhere down the way we will be examining a 32-court process that will involve examining whether efficiencies can be made, whether the types of courts we are running are the most appropriate. We have a new model in Mississauga that is doing very well. We group . . . is it five judges, at least? Anyway, there is a multiple number of judges. We have other courts that operate on a different basis.

So we are examining opportunities. A pool of resources. . . all of that is being looked at. Of course, as you know, we are also looking at the opportunity for a new Citizenship Act.

[Translation]

compliquent encore davantage notre travail, ce sont les gens qui appellent plusieurs bureaux, pour prendre plusieurs rendez-vous, ce qui augmente considérablement le taux des rendez-vous non tenus. Ce système est maintenant automatisé, et nous pouvons désormais centraliser l'information concernant les rendez-vous qui sont pris, ce qui permet de réduire le nombre des rendez-vous non tenus par conséquent, de maximiser le temps de nos employés.

Nous avons aussi instauré de nouveaux programmes de formation à l'intention de nos agents affectés à la citoyenneté. Nous avons révisé et rationaliser un grand nombre des processus qu'ils doivent appliquer dans le cadre de leur travail. Un mois après leur entrée en fonction, ils peuvent maintenant traiter des demandes qui ne présentent pas de difficultés particulières. Auparavant, en raison des exigences de la formation, un nouvel employé ne pouvait le faire avant quatre mois. Nous avons considérablement réduit la durée de la formation pour les nouveaux employés.

Le ministre a mentionné les améliorations à plus long terme. Nous avons travaillé de très près avec les hauts fonctionnaires de l'organisme central sur un nouveau système informatisé pour l'enregistrement de la citoyenneté, qui constituera une amélioration vraiment très importante. Ce système reliera directement le centre de Sydney à nos 32 bureaux. Je pourrais continuer ainsi pendant encore longtemps, comme vous pouvez le constater. Il y a eu beaucoup de progrès. Il reste encore beaucoup à faire. Mais, nous prenons vraiment notre tâche au sérieux.

M. Chadwick: La raison pour laquelle je vous ai posée cette question, monsieur le ministre, c'est qu'il y a environ un an, on avait menacé de réduire le service dans la région de Peel, par exemple, qui est l'endroit le plus achalandé pour ce qui est de l'immigration et des demandes de citoyenneté dans l'agglomération de Toronto. Je ne comprenais vraiment pas ce qui pouvait justifier une telle décision, à ce moment-là. La demande ne faisait que croître, et l'on voulait réduire les ressources. Je pense qu'on ne l'a pas fait, mais je ne voudrais pas que cette possibilité revienne à la surface.

M. Weiner: Nous apprécions particulièrement vos observations aujourd'hui. Mais, j'ai apprécié encore davantage le fait que vous m'ayez signalé le problème, à ce moment-là, car le directeur régional avait formulé des recommandations qui n'avaient pas encore fait surface. D'ici quelque temps, on peut facilement imaginer que nous examinerons le fonctionnement de nos 32 cours afin de déterminer s'il serait possible de les améliorer. Nous nous demanderons aussi si le genre de cour que nous avons est celui qui convient le mieux à la tâche. Nous avons un nouveau modèle de cour, à Mississauga, qui fonctionne d'ailleurs fort bien. Nous regroupons. . . cinq juges, au moins, n'est-ce pas? Quoi qu'il en soit, nous regroupons plusieurs juges dans une même cour. Nous avons aussi d'autres cours qui fonctionnent différemment.

Nous examinons donc les possibilités qui existent. Un centre de ressources, par exemple, pourquoi pas? Évidemment, comme vous le savez, nous examinons aussi la possibilité de proposer une nouvelle Loi sur la citoyenneté.

[Texte]

Mrs. Maheu: When?

Mr. Weiner: We will tell you when in good order. It is a commitment we made again in the Speech from the Throne, and I am out listening, I am out talking to people from coast to coast, trying to get an understanding from them of what they feel it is to be a Canadian, what components they would like in it.

But to the specifics, there may be some present difficulties with the act, which was passed in 1977 and is in need of technical amendment, which cannot be done just through regulation. We need a new act of citizenship.

So that is all being looked at. We hope at the end of the process we will have a system that will respond in a much more expeditious way, because as I began my small statement with, I am not satisfied either with the delays now encountered.

Mr. Chadwick: There was a reference to security checks in citizenship. Do you have any idea how many people are rejected from citizenship in this country?

Ms Gusella: I don't have a specific figure on that right now. I can get it for you, if you are interested.

Mr. Chadwick: I would appreciate having it.

Mr. Weiner: My impression is that it would be very small, because—

Mr. Chadwick: My impression too, but—

Mr. Weiner: —the initial security screenings that are done by Employment and Immigration Canada would be the most exhaustive. The others merely are a continuance.

I would also say that at present people are applying almost three years to the day of their arrival, whereas years ago they would stay in the country for many years. We pretty well have a profile on the individual in that very short period of time after they enter the country.

Mr. Chadwick: Minister, the impression was that there was quite a cost item to do security checks. What ran through my mind was why wouldn't you look at the security checks from Immigration? Then I thought, well, you probably are checking on the three years in the country—

Mr. Weiner: Exactly.

Mr. Chadwick: —and if that's the case, somebody has probably committed some crime that negates him from getting citizenship. I wonder how many would be rejected.

Mr. Weiner: Our deputy minister has committed herself to getting you the information.

Mr. Chadwick: Thank you very much.

Mrs. Maheu: I have so many questions I am not quite sure where to start.

[Traduction]

Mme Maheu: Quand?

M. Weiner: Nous vous le dirons en temps et lieu. Il s'agit d'un engagement que nous avons pris lors du discours du Trône. J'écoute, je discute avec des gens d'un bout à l'autre du Canada, j'essaye de leur faire dire ce que c'est pour eux que d'être Canadien, quels éléments ils voudraient voir figurer dans cette loi.

Mais plus précisément, cette loi, qui a été adoptée en 1977, peut poser certaines difficultés, aujourd'hui, et il faudrait lui apporter quelques modifications d'ordre technique, ce qui ne peut être fait au moyen des règlements. Nous avons besoin d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté.

Nous examinerons donc toutes ces questions. Lorsque nous aurons terminé le processus que nous avons entrepris, nous espérons que le système nous permettra de satisfaire à la demande beaucoup plus rapidement, car comme je l'ai dit au début de mon exposé, je ne suis pas tellement heureux, moi non plus, des retards qui existent à l'heure actuelle.

M. Chadwick: Quelqu'un a mentionné les vérifications de sécurité qui sont effectuées à la citoyenneté. Savez-vous combien de gens se voient refuser la citoyenneté canadienne?

Mme Gusella: Je n'ai pas de chiffres précis à vous donner là-dessus. Mais, je peux l'obtenir, si cela vous intéresse.

M. Chadwick: Oui, je voudrais bien le savoir.

M. Weiner: J'ai l'impression qu'il doit y en avoir très peu, car . . .

M. Chadwick: Oui, c'est ce que je pense moi aussi, mais . . .

M. Weiner: . . . les vérifications de sécurité initiales qui sont effectuées par Emploi et Immigration Canada sont les plus exhaustives. Les autres vérifications qui sont faites ne sont en réalité qu'un suivi.

J'ajouterai, aussi, qu'à l'heure actuelle, les gens demandent leur citoyenneté trois ans après leur arrivée au Canada, alors qu'il y a quelques années, ils attendaient beaucoup plus longtemps. Malgré tout, nous avons quand même un portrait assez précis de chaque personne, après son entrée au pays, même après un temps aussi court.

M. Chadwick: Monsieur le ministre, je pensais que les enquêtes de sécurité devaient représenter une dépense assez importante. Je me disais alors que vous pourriez fort bien utiliser les vérifications effectuées par l'Immigration. Puis, je me suis dit que votre vérification porte probablement sur les trois ans que la personne en question a passés au pays . . .

M. Weiner: Exactement.

M. Chadwick: . . . et, le cas échéant, quelqu'un aurait peut-être pu commettre un crime qui l'empêcherait d'obtenir sa citoyenneté. Je voudrais bien savoir combien de demandes de citoyenneté sont rejetées.

M. Weiner: Notre sous-ministre s'est engagé à vous communiquer ce renseignement.

M. Chadwick: Je vous remercie infiniment.

Mme Maheu: J'ai tellement de questions à vous poser que je ne sais pas par laquelle commencer.

[Text]

To get back to some of the allegations that were made earlier, the Anti-racism and Human Rights Network is something that dates back a couple of years. There was apparently a funding of \$54,000 to that group. I wondered if that is not what Margaret was talking about: undermining the grassroots groups already in place.

If you would like, I can deposit what I have on that group. They met as recently as April 7, 1992.

Mr. Weiner: Table it.

Mrs. Maheu: Okay, I will tomorrow.

Mr. Weiner: You are talking about \$54,000. The other hon. member is talking about \$92,000. There is \$27 million worth of program funding in Multiculturalism Canada.

Ms Mitchell: If you get it all back we can fund the Race Relations Foundation.

Mr. Weiner: Oh, absolutely, and all of your flagrant and... I think they're wonderful. They make for interesting bedtime reading.

Mrs. Maheu: I would really like your comments, Mr. Minister. One of the things I have been concerned about is cross-government initiative in the department. It has been painfully obvious from reports and from meetings we have had with other departments that virtually nothing in certain government agencies has been done to meet the needs of a pluralistic society.

• 1650

For example, let's just take the CRTC. When they testified before this committee, basically they said they had not met any of the objectives of the Multiculturalism Act.

Would you consider amending the act some time in the near future so it would be more binding on government agencies and department staff? You almost have to practice what you preach, and if you're preaching it, why not put some teeth into it and have some of these agencies and departments committed...? They say they've done nothing, or virtually nothing.

Mr. Weiner: I have a very important secretariat, headed now by Ajit Mehat, who has had a very distinguished career in the Public Service, with us, with the human rights commissioner, and with others. He now is responsible for helping me monitor the cross-government commitment.

As a beginning, we have attempted to accept responsibility. We've clearly said that we are not satisfied, that we require significant change from all of our institutions, beginning with ourselves. We've attempted to quickly open up partnerships on many different fronts.

[Translation]

Pour revenir à certaines des allégations qui ont été faites plus tôt, le réseau antiracisme et des droits de la personne est une organisation dont la création remonte à deux ou trois ans. Ce groupe aurait apparemment reçu une subvention de 54,000\$. Je vous demande si cela ne rejoint pas ce que disait Margaret, à savoir si cela ne prive pas d'autres groupes communautaires déjà en place.

Si vous le désirez, je peux déposer les renseignements que je possède sur ce groupe. Il a justement tenu une réunion le 7 avril dernier.

M. Weiner: Déposez-les.

Mme Maheu: D'accord. Je le ferai demain.

M. Weiner: Le groupe en question aurait reçu une subvention de 54,000\$, selon vous. L'autre honorable député prétend que la subvention aurait été de l'ordre 92,000\$. Mais, il y a 27 millions de dollars qui sont affectés au financement de programmes dans le budget de Multiculturalisme Canada.

Mme Mitchell: Si vous récupérez cet argent, nous pourrions offrir quelque chose à la Fondation des relations raciales.

M. Weiner: Oh, absolument! Et tous vos renseignements... je pense que c'est merveilleux. Ils font de l'excellente lecture de chevet.

Mme Maheu: Je voudrais vraiment savoir ce que vous en pensez, monsieur le ministre. L'une des choses qui me préoccupe particulièrement, ce sont les initiatives du ministère dans l'ensemble du gouvernement. Il est ressorti de façon malheureusement trop évidente des rapports et des réunions que nous avons tenues avec des gens d'autres ministères, que certains organismes gouvernementaux n'ont presque fait aucun effort pour satisfaire aux besoins d'une société pluraliste.

Prenons seulement l'exemple du CRTC. Quand nous avons reçu les gens du CRTC, ils nous ont dit, en définitive, que le CRTC n'a satisfait à aucun des objectifs de la Loi sur le multiculturalisme.

Pourriez-vous envisager de modifier la loi, dans un avenir plus ou moins rapproché, de manière à obliger davantage les organismes gouvernementaux et les fonctionnaires des ministères à cet égard? Cela revient un peu à mettre en pratique ce que l'on prêche, et puisque l'on prêche l'intégration, pourquoi ne pas donner un peu plus de mordant à la loi et faire en sorte que ces organismes et ces ministères aient davantage l'obligation...? Ils disent n'avoir rien fait à cet égard, ou presque.

M. Weiner: J'ai un secrétariat très important, qui est dirigé aujourd'hui par Ajit Mehat, qui a eu une carrière très intéressante au sein de la Fonction publique, avec nous, avec le commissaire aux droits de la personne, et auprès d'autres services. Il a aujourd'hui la responsabilité de m'aider à surveiller l'application de l'engagement à l'égard du multiculturalisme au sein des organisations gouvernementales.

Au début, nous avons voulu en prendre toute la responsabilité. Nous avons clairement dit que nous n'étions pas satisfaits, que nous exigeons des changements importants dans toutes nos institutions, à commencer par la nôtre. Nous avons rapidement tenté d'en faire une entreprise commune sur de nombreux fronts.

[Texte]

The act itself, which you are bemoaning, is exactly what gave us the opportunity and the right to bring forth that very, very impressive police minority relation strategy. Four years ago, when there was no act and there was no strategy, we would have been in a much sorrier state.

We had our consultation. The community groups came together. The institution of policing was here, and government. Together we developed an action plan that carries forward today with the establishment of the information centre, with a deputy minister's committee that is serving on an ongoing basis, under the chairmanship of the Deputy Solicitor General, with an actual plan of what we're doing in training, in recruitment, in our community relations and all we're doing with it.

I don't know if you've examined the annual report, which was an excellent report of our department, but we did a review of each of the ministries and what progress they may or may not have been making.

The act was passed in 1988-89. It would be appropriate in the year 1993, probably as we approach the fifth year, to do the kind of examination you're asking, as others are now doing with other acts. I have no objection.

I'm demanding more; I'm recognizing that there is a desperate need to change our attitude. We'll be examining in the year to come exactly what has to be done to make sure that statement you've issued is actual fact. I don't have the detail of the annual report and what progress we may have made with the CRTC in front of me.

Mrs. Maheu: Mr. Chairman, I will table a copy of this report tomorrow. I have only one copy with me.

It's part of what I've been talking to you about in the past. I'm worried about the undermining of grassroots networks. I'd like this minister to look into this. Perhaps you could get back to us at some other time.

Mr. Weiner: I'd worry too if you're told that I paid \$25,000 to bring people to a breakfast. The 400 people who were there, who all bought tickets. . . you're besmirching and causing difficulty to the 15 people who organized the breakfast—

Mrs. Maheu: It's important that your denial of its existence is on the record.

Mr. Weiner: You certainly will know that I do not know who bought the tickets or how the tickets were sold. I was just delighted that people wanted to organize a little breakfast and for me to participate.

I encouraged the member from Vancouver. There's one coming up in June. It may not be the hottest ticket in town, but if you want to pick up a few, I'd appreciate seeing you there.

Ms Mitchell: The next question relates to the estimates more specifically.

[Traduction]

La loi même, dont vous vous plaignez, est précisément ce qui nous a donné la possibilité et le droit de mettre en place cette stratégie très impressionnante visant les relations de la police avec les groupes minoritaires. Il y a quatre ans, quand nous n'avions aucune loi ni stratégie en la matière, nous aurions été bien plus démunis.

Nous avons tenu les consultations nécessaires. Les groupes communautaires se sont concertés. La police était représentée, ainsi que le gouvernement. Ensemble, nous avons élaboré un plan d'action qui s'applique encore aujourd'hui, avec l'établissement du centre d'information, un comité relevant du sous-ministre qui fonctionne de façon continue, sous la présidence du sous-solliciteur général et un plan de ce que nous faisons en matière de formation, de recrutement, de relations communautaires et tout ce que nous faisons à l'aide de ce plan.

Je ne sais pas si vous avez examiné le rapport annuel, qui était un excellent rapport de la part de notre ministère, soit dit en passant, mais nous avons passé en revue la situation dans chacun des ministères, ainsi que les progrès qu'ils peuvent avoir réalisés ou non.

La loi a été adoptée en 1988-1989. Il serait probablement justifié, en 1993, après presque cinq ans, de procéder à l'examen que vous demandez, comme d'autres sont en train de le faire à l'heure actuelle pour d'autres lois. Je n'y vois aucune objection.

J'exige davantage; je reconnais l'absolue nécessité de modifier notre attitude. Au cours de l'année, nous examinerons ce qu'il faudrait faire pour nous assurer que la situation que vous avez dénoncée n'a toujours pas été rectifiée. Je n'ai pas avec moi les renseignements détaillés que renferme le rapport annuel au sujet du CRTC et des progrès qui ont pu y être réalisés.

Mme Maheu: Monsieur le président, je déposerai demain un exemplaire de ce rapport. Je n'en ai qu'un exemplaire avec moi.

Cela fait partie de ce dont je vous ai déjà entretenu. Je crains que l'on nuise aux réseaux communautaires. Je voudrais que le ministre examine la question. Vous pourriez peut-être nous dire plus tard ce que vous aurez constaté.

M. Weiner: Je serais inquiet, moi aussi, si on vous a dit que j'ai payé 25,000\$ pour amener des gens à un déjeuner. Les 400 personnes qui étaient là, qui ont toutes acheté un billet. . . Vous salissez la réputation des 15 personnes qui ont organisé le déjeuner. . .

Mme Maheu: Il est important que votre rejet de ces allégations soit consigné au procès-verbal.

M. Weiner: Je vous dirai sûrement que je ne sais pas qui a acheté les billets ou comment ils ont été vendus. J'étais seulement heureux que des gens veuillent organiser un petit déjeuner et que j'y participe.

J'ai encouragé le député de Vancouver en ce sens. Il y a un autre déjeuner qui est prévu en juin. Ce ne seront peut-être pas les billets qui se vendent le mieux en ville, mais si vous voulez en acheter quelques-uns, je serai bien heureux de vous voir à ce déjeuner.

Mme Mitchell: Ma question suivante porte plus précisément sur le budget des dépenses.

[Text]

I notice under the citizenship section that the estimates for the human rights section is cut about 50% from what it was in 1988-89. I wonder if you could tell us what programs are cut as a result of that decrease, why, and what the significance of this might be.

• 1655

Mr. Weiner: The 50% from 1988-89?

Ms Mitchell: Yes. There's \$1.271 million and it's down to \$553,000.

Mr. Weiner: Does anybody have an answer?

Mr. Legros: The first answer would be successive cuts in the last three budgets. Other than that, I can't answer as to specific cuts in the program.

Mr. Weiner: We can take the question as an intent and we'll get back to the member or through you, Mr. Chairman.

Ms Mitchell: It seems like a quite significant area, and with the cuts to the court challenges and the Human Rights Foundation—

Mr. Weiner: The human rights budget is very small.

Ms Mitchell: What kinds of things does that usually cover?

Mr. Weiner: The \$550,000? Well, in particular, we funded a national conference a year ago in Ottawa. My recollection is that at least 200 individuals and representatives of organizations came together to examine human rights violations in Canada and elsewhere. There's no use just examining what others are doing, so we did it ourselves. It was an excellent three-day opportunity for people to thoroughly examine what's going on in this country.

Having heard back, it was under the chairmanship of Judge Rosalie Abella and Judge Hurlbise. It was a very good conference. Your former leader Mr. Broadbent made an outstanding contribution throughout the conference. I would imagine there's been some follow-up.

We give a little support to human rights groups from coast to coast, but not the kind of support the member for Saint-Laurent is bestowing on me. There's only \$500,000. There is a human rights group in Montreal, for sure, that is very active, and also in other places. They do promotion, education and awareness, but it doesn't go very far in terms of a human rights network.

[Translation]

Au chapitre des droits de la personne, je remarque que les subventions sont amputées d'environ 50 p. 100 par rapport à ce qu'elles étaient en 1988-1989. Pourriez-vous nous dire quels programmes sont supprimés, pourquoi, et quelle importance cela peut avoir?

M. Weiner: La diminution de 50 p. 100 par rapport à 1988-1989?

Mme Mitchell: Oui. En 1988, on avait prévu 1,271 million de dollars pour les subventions, et il n'y a plus aujourd'hui que 553,000\$.

M. Weiner: Quelqu'un peut-il répondre?

M. Legros: La première réponse que l'on peut donner, c'est qu'il s'agit du résultat des réductions successives qui ont été effectuées dans les trois derniers budgets. Je ne peux toutefois vous donner aucun détail sur les réductions précises qui sont faites dans le programme.

M. Weiner: Nous allons trouver la réponse à la question de la députée, et nous lui en ferons directement part, ou nous vous dirons ce qu'il en est, monsieur le président.

Mme Mitchell: Cela me paraît un aspect très important, et avec les réductions que l'on a effectuées à la rubrique des contestations judiciaires et de la Fondation des droits de la personne...

M. Weiner: Le budget affecté aux droits de la personne est très petit.

Mme Mitchell: Que couvre-t-il habituellement?

M. Weiner: Les 550,000\$? Nous avons notamment financé une conférence nationale qui a eu lieu à Ottawa, il y a un an. Si je me souviens bien, il y a eu au moins 200 particuliers et représentants d'associations qui se sont réunis pour examiner la question de la violation des droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde. Il est inutile d'examiner uniquement ce que font les autres. Nous avons donc fait notre propre examen. Ce fut une excellente occasion pour tous les intéressés de passer trois jours à examiner ce qui se passe au Canada.

La conférence était présidée par le juge Rosalie Abella et le juge Hurlbise. La conférence a été très bonne. Votre ancien chef, M. Broadbent, a d'ailleurs contribué aux travaux d'une façon remarquable pendant toute la durée de la conférence. Il a bien dû y avoir un suivi à cette conférence.

Nous appuyons un peu les groupes qui défendent les droits de la personne d'un bout à l'autre du pays, mais pas le genre d'appui que le député de Saint-Laurent m'accuse de donner. Il n'y a que 500,000\$ de subventions à donner. Il y a un groupe à Montréal, évidemment, qui est très actif, et il y en a d'autres ailleurs au pays. Ces groupes font de la promotion, de l'éducation et de la sensibilisation, mais on ne peut pas vraiment qualifier cela de réseau pour la défense des droits de la personne.

[Texte]

Ms Mitchell: I know you've been working on recommendations for the Prime Minister regarding the redress issues. I'm very pleased to know that and I wonder if you can give us an indication of the status of the process. I'm particularly concerned with the redress for the Chinese head tax survivors who are getting very, very elderly. I think some will be coming to the Hill within a week or two, if I recall correctly.

Mr. Weiner: They're coming on May 18 to visit, for those who want to participate. I have listened carefully to the representatives of the organizations responsible for bringing forward the redress issue, such as the CCNC Redress Committee from the Chinese community. I also met with Victor Wong who's the B.C. head of the committee. We had extensive meetings with the Italian Canadian congress, the CIBA and also the Ukrainian Canadian community.

In addition, we had some smaller opportunities, with the Canadian Jewish Congress, with the German-Canadian Congress, and with the national association of Canadians who had origins in India. All of it was intended to allow me to have a full understanding. The three principal communities asked for time to go back and discuss it with their membership and bring forward additional information. One of the communities only recently provided me with the information. To be honest, we kept calling on a weekly basis to get it. We had some ideas of trying to tie them together and resolve it globally.

I've listened very carefully. We've now completed the file as far as we're concerned and it is now being studied very carefully within government. So I'm not in a position to tell you today where it actually is, but we have completed our part of the work. We are waiting for further instruction, but that is now being reviewed very carefully.

Ms Mitchell: Does it really come under the Prime Minister's jurisdiction, ultimately, or is this something that's usually done by you in your department?

Mr. Weiner: The Prime Minister is indeed the only decision maker. He is the decision maker of the Government of Canada. The ministers are his advisers. I have provided advice on the situation, after carefully listening and bringing forward the suggestions I heard. I am now in possession of the knowledge that there are others that are examining that file very carefully—not necessarily the Prime Minister, but there are others that are examining the file—and I too am hoping we can have something to say on the matter very, very soon.

• 1700

M. Jourdenais (La Prairie): Merci, monsieur le président. Premièrement, je voudrais m'excuser d'être arrivé en retard, monsieur le ministre, parce que, croyez-le ou non, je remplace votre secrétaire parlementaire qui est parti travailler très fort à travers le Canada.

Je cherchais une question à poser et, après avoir entendu mes amis, mes collègues de l'opposition, je vais être obligé de faire simplement un commentaire.

[Traduction]

Mme Mitchell: Je sais que vous avez travaillé à l'élaboration de recommandations à l'intention du premier ministre concernant les redressements. J'en suis fort heureuse, et je me demande si vous ne pourriez pas nous dire un peu où vous en êtes à cet égard. Je m'intéresse particulièrement aux redressements prévus à l'intention des survivants chinois de la capitation qui sont très très âgés. Je pense qu'un certain nombre d'entre eux doivent venir sur la Colline, d'ici une ou deux semaines, si ma mémoire est bonne.

M. Weiner: Oui, leur visite est prévue pour le 18 mai, pour ceux qui voudront participer. J'ai aussi écouté avec attention les représentants des organisations responsables de présenter la question du redressement, comme le CCNC Redress Committee de la collectivité chinoise. J'ai aussi rencontré M. Victor Wong, qui est à la tête du Comité de la Colombie-Britannique. Nous avons aussi eu des réunions importantes avec des membres de l'Italian Canadian Congress, de la CIBA et de la collectivité ukrainienne du Canada.

En outre, nous avons aussi eu l'occasion de rencontrer des gens du Congrès juif canadien, du German-Canadian Congress et de l'Association nationale des Canadiens originaires de l'Inde. Toutes ces rencontres avaient pour but de me permettre de mieux comprendre la situation. Les trois principales collectivités concernées ont réclamé plus de temps pour pouvoir en discuter avec leurs membres et obtenir des renseignements supplémentaires. Ce n'est que tout dernièrement que nous avons pu finalement mettre la main sur les renseignements concernant l'une des collectivités en question. Je vous dirai que nous avons dû appeler chaque semaine pour les obtenir. Nous songions à une solution globale.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention tout ce qui a été dit. Nous avons complété le dossier de notre côté, et le tout fait l'objet d'une étude très minutieuse au gouvernement. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui où en sont les choses, mais nous avons fait notre partie du travail. Nous attendons d'autres instructions à cet égard, mais la question fait l'objet d'une étude très minutieuse à l'heure actuelle.

Mme Mitchell: Cela relève-t-il vraiment du Premier ministre, en fin de compte, ou est-ce habituellement vous qui réglez de telles questions, au sein de votre ministère?

M. Weiner: Le Premier ministre est en effet le seul décideur, si vous voulez. Il est le décideur du gouvernement du Canada. Les ministres sont ses conseillers. J'ai donc donné des avis sur la situation, après avoir bien écouté et rapporté les propositions que j'ai entendues. Je sais maintenant que d'autres étudient le dossier en détail—pas nécessairement le Premier ministre, mais il y en a d'autres qui étudient le dossier—et j'espère également que nous pourrons avoir notre mot à dire à ce sujet très bientôt.

Mr. Jourdenais (La Prairie): Thank you, Mr. Chairman. I would first like to apologize for being late, Mr. Chairman, because believe it or not, I am replacing your Parliamentary Secretary who has gone off to work very hard across the country.

I was trying to find a question to ask and after listening to my friends, my colleagues in the Opposition, I would just like to make a comment.

[Text]

Cela fait huit ans que je suis ici. Vous avez travaillé à plusieurs ministères et, maintenant que vous êtes au ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, cela n'a jamais si bien fonctionné. Justement, j'entendais tout à l'heure mentionner que la demande de citoyenneté a augmenté d'à peu près 10,000 par année. Il doit y avoir une raison à cela.

Cela doit certainement se savoir chez les gens des groupes ethniques et minoritaires qu'on a un bon ministre et qu'il vaut la peine, maintenant, de devenir citoyen canadien. Je vous félicite donc. C'est la vérité, madame Maheu. Je suis obligé de vous dire publiquement que, si on avait toujours des ministres comme lui, vous ne seriez plus du tout dans l'opposition. Quand on demande quelque chose au ministère, on n'a pas de problèmes, on est bien servi. Je vais vous poser une petite question.

Madame a remis en question tout à l'heure vos intentions. Je voudrais savoir si la Commission de réforme du droit est censés avoir préparé un rapport. L'avez-vous eu? Est-ce qu'il y a des changements? Est-ce qu'il va y avoir quelque chose de mieux? Est-ce qu'en tant que Comité, on peut le savoir? Parce qu'il se peut que je devienne membre du Comité du multiculturalisme et de la citoyenneté.

Il y a 67 nationalités différentes chez moi. J'ai juste un petit problème: j'ai de la difficulté à déterminer ce qu'est le multiculturalisme. On a eu de la difficulté pendant un bon bout de temps au Comité dont je faisais partie à l'époque. Des Canadiens français et des Canadiens anglais ne se disent pas multiculturels. Ils font partie du multiculturalisme, j'imagine, mais en tout cas, je ne veux pas régler cela.

Je veux simplement savoir s'il y a d'autres nouvelles choses en vue dans votre ministère, même si on est obligé d'accepter les coupures. Je ne veux pas rapporter des choses, mais il y a un parti qui a bien dépensé et il faut absolument payer les dettes. Mais actuellement, on fait autant avec moins et c'est ce qu'il faut faire; c'est de la bonne administration. Je voudrais savoir si vous prévoyez quelque chose de nouveau au ministère.

M. Weiner: Effectivement, l'égalité, c'est la loi du Canada. C'est la Charte. Nous sommes tous égaux devant la loi. Mais la réalité, en fait, n'est pas là. En effet, nous avons deux niveaux de citoyenneté. Si je dis que la citoyenneté nous donne à tous les mêmes chances, je dois ajouter que nous n'avons pas les mêmes chances face à l'emploi ou au logement. Il y a des problèmes qui sont durs et inacceptables.

De plus en plus, nous essayons de demander à toutes les institutions de la société de faire un effort. Dans les services de santé, par exemple, au Québec, on dépense presque 15 milliards de dollars. Le chiffre pour tout le Canada est très impressionnant. Ce n'est pas nécessairement les petits sous qu'on peut avancer ici qui vont garantir l'accès approprié pour une communauté vivante, mais la reconnaissance que les services sociaux et de santé doivent être adaptés à la diversité de la communauté.

Dans ce deuxième volet, il s'agit d'examiner chaque institution, comme nous l'avons fait avec la police, l'éducation, les services de santé, les services bénévoles, les services des travailleurs et des travailleuses, et de voir comment on peut augmenter le désir de participer pleinement.

[Translation]

I've been here eight years. You have worked for several departments and now that you are with the Department of Multiculturalism and Citizenship, things have never run so smoothly. In fact, someone mentioned earlier that citizenship requests had increased by about 10,000 per year. There must be a reason for that.

Ethnic groups and minorities must know that it is a good department and that it is now worth becoming a Canadian citizen. So I would like to congratulate you. That's the truth, Mrs. Maheu. I must state publicly that if we always had departments like those, you would no longer be in the Opposition. When we ask the department for something, there are no problems, we are well served. I would like to ask you a short question.

My colleague questioned earlier your plans. I would like to know whether the Law Reform Commission was to prepare a report. Do you have it? Are there changes? Will there be something better? Could you tell the committee? Because I may become a member of the Multiculturalism and Citizenship Committee.

Where I live, there are 67 different nationalities. I just have one small problem: defining multiculturalism. The committee I sat on at the time had a lot of trouble with that. French Canadians and English Canadians do not see themselves as multicultural. I presume they are part of multiculturalism, but in any case, I do not want to get into that.

I just want to know whether your department has other plans even if cuts have to be made. I don't want to spread rumours, but one party spent a great deal and those debts must be paid. But now we're doing as much with less money and that's what has to be done; that is sound management. I would like to know whether you have any changes planned for the department.

Mr. Weiner: Indeed, equality is the law of the land. It's the Charter. We are all equal before the law. But in reality, that is not so. In fact, there are two levels of citizenship. If I said citizenship gives everyone the same opportunities, I would have to add that those are not employment or housing opportunities. There are difficult and unacceptable problems.

We are constantly striving to ask all institutions to make an effort. For instance, Quebec spends nearly \$15 billion on health services. The figure for the entire country is staggering. Funding will not necessarily guarantee access to those services, but rather the recognition that social and health services must be adapted to the diverse population.

It requires looking at each institution, as we did for police, education, health services, volunteer services, workers' services, to see how full cooperation can be encouraged.

[Texte]

Il y a beaucoup d'institutions qui sont presque totalement inaccessibles à un grand nombre de personnes. On retire un bénéfice énorme si on favorise la participation totale. Quand vous essayez de conduire une voiture avec trois roues ou avec quatre cylindres au lieu de six, c'est impossible. Dans une société qui veut être de plus en plus compétitive, il faut avoir toutes les ressources humaines.

• 1705

Nous avons certainement cette chance. Comme vous le savez, j'ai établi un comité consultatif qui s'appelle le Multicultural Advisory Committee et qui réunit des personnes de chaque institution qui nous aident à mieux faire comprendre l'institution et la manière dont nous pourrions travailler ensemble. Le député peut examiner les institutions. Par exemple, le député a dit que le CRTC ne répondait pas du tout aux exigences. On a l'occasion de le faire, car c'est inscrit dans la Loi.

Vous êtes ici pour examiner les questions que les personnes posent. Ce sont de bonnes questions, mais pour moi, il vaut mieux qu'elles demandent quel est le processus ou quelle est la comptabilité. Elles devraient dire: Vous faites beaucoup de vidéos, monsieur le président, monsieur Weiner. Que faites-vous de ces vidéos? Quelle sorte de distribution en faites-vous? Y a-t-il une stratégie globale pour les programmes que vous créez?

Vous pouvez examiner n'importe quelle chose qui est faite par le Ministère et voir s'il y aurait une meilleure méthode pour livrer la stratégie. Je pense qu'il est essentiel d'avoir un groupe de personnes qui surveillent, qui sont là pour agir, pour demander plus, non seulement dans les institutions avec lesquelles nous sommes en contact, mais aussi dans tous les ministères du gouvernement.

Vous avez l'obligation de demander à tous les autres ministères et à leurs représentants officiels de venir. Ils peuvent répondre. Pour ma part, je suis responsable de tout le gouvernement dans ce domaine. En fait, c'est M. Mehat. Mais il est aussi bon de poser les mêmes questions aux autres ministères, de leur demander pourquoi ils n'ont pas assez de programmes avant d'aller au deuxième ou au troisième niveau, comme la députée de Saint-Laurent—Cartierville le souhaite, qui est un programme beaucoup plus obligatoire.

J'ai consacré ma vie à cette tâche et j'espère que le député est prêt à avancer pour la même cause.

M. Jourdenais: Je vous souhaite bonne chance. Bravo et merci.

Mr. Koury (Hochelaga—Maisonnette): Mr. Minister, as I'm on the human rights and the status of disabled persons committee, I would like to have your comments on what you said on page 5 regarding co-operation with Employment and Immigration Canada—youths were involved in summer employment; visible minority and aboriginal youth employed with the police services.

It seems to me it's a very important paragraph for my committee. I'd like to know what the end result was, after the program was terminated. Did any of them find jobs? They were in the police service. Have they been integrated? I hope you follow me, Mr. Minister.

[Traduction]

Many institutions are nearly totally inaccessible to a great many people. There is tremendous advantage to be gained from full participation. You can try to drive a car with three wheels or with four cylinders instead of six, but you won't manage. In a society that wants to be increasingly competitive, you need all the human resources available.

We certainly have that opportunity. As you know, I struck an advisory committee called the Multicultural Advisory Committee comprised of people from each institution to help us better understand the institution and find ways to work together. Members of Parliament can study the institutions. For instance, one member said the CRTC came nowhere near to meeting its requirements. Our laws enable us to look into things like that.

You are here to discuss the questions people are asking. They are good questions, but I think it would be better to ask about the process or the accounting. People should say: You make a lot of videos, Mr. Chairman, Mr. Weiner. What do you do with them? What kind of distribution is there? Is there a comprehensive strategy for your programs?

You can look at anything the department does and see if there's a better way to implement the strategy. I think it is crucial to have a group of people to supervise, to act, to question what is going on not only in the institutions we work with, but also in all government departments.

Your responsibility is to ask all other departments and their official representatives to come. They can answer. I am responsible for the entire government's initiatives in this area. In fact, it's Mr. Mehat. But it's also good to ask other departments the same questions, to ask them why they do not have enough programs before going to the second or third level, as the member for St. Laurent—Cartierville would like, which is a far more crucial program.

I dedicated my life to this and I hope the member is willing to defend the same cause.

Mr. Jourdenais: Good luck, congratulations and thank you.

M. Koury (Hochelaga—Maisonnette): Monsieur le ministre, puisque je siège au Comité des droits de la personne et du statut des personnes handicapées, je voudrais que vous commentiez la page 5, la partie sur la collaboration avec Emploi et Immigration Canada—les jeunes participaient aux emplois d'été; les jeunes autochtones et les membres des minorités visibles étaient embauchés auprès des services policiers.

Ce paragraphe me semble très important pour mon comité. Je voudrais savoir quels ont été les résultats du programme. Certains d'entre eux ont-ils trouvé un emploi? Ils étaient membres du service policier. Ont-ils été intégrés? J'espère que vous voyez où je veux en venir, monsieur le ministre.

[Text]

Mr. Weiner: Absolutely. Three years ago, we began a pilot project with the chief of the Vancouver city police force—I guess it was Chief Bob Stewart at the time—and it was for the hiring of visible minority and native youths.

That program the year after went to some 16 police departments and then to, I think, 32 police departments.

Now, there's a twofold purpose. One is to encourage young people to consider policing as a full-time profession, because even if there's a willingness to hire police officers, you must have candidates from different cultural communities who will be prepared to offer themselves.

One of the things that Alain St-Germain has been telling me is that there are not enough cultural community candidates that are coming forward, and I've been encouraging him. . . He's the director of the Montreal Urban Community Police Force. I have been urging him to change some of the programs of promotion, because in certain communities, doctors, lawyers, and accountants are considered to be what you want your children to be, and policing is still a little further down. But not to worry, politicians are well below police. So we do not have to worry about the level that police are at.

• 1710

My own impression is that a lot of these students have been hired on a full-time basis. I have been to some of their graduation ceremonies, where I have heard the police chief of the responsible city indicate that these candidates were now fully eligible and he was looking forward to their applying for full-time employment.

What I sensed also was that this has been a very important factor in an improved relationship between minority communities and police. It just opens up the understanding of the community to what policing is all about, and police get a broader understanding of what a community is all about by having a diverse population. A good part of our problem is that we do not understand each other. We do not know each other.

There were many fine speeches made in the House of Commons last night. I have to say that many of them from members on all sides were very complimentary of the work I did. But I was impressed by one of the comments. I picked it up, and it was a constant thread: We have to know each other. We have to know each other better. We have to understand each other. When we do not get to live and work with each other, it is very difficult. In policing we have not had a chance to work with each other. This is an opportunity to get the community to work more closely with police. I hope this program will continue to go on unabated, as it should, every summer.

[Translation]

M. Weiner: Absolument. Il y a trois ans, nous avons mis sur pied un projet pilote en collaboration avec le chef de la force policière de Vancouver—je pense que c'était le chef Bob Stewart à l'époque—dont le but était d'embaucher des jeunes parmi les minorités visibles et les autochtones.

Un an après sa mise en vigueur, ce programme a été élargi pour inclure environ 16 services policiers et par la suite, ce nombre a augmenté à 32 services policiers, si je ne m'abuse.

Ce programme a maintenant deux buts. Le premier est d'encourager les jeunes à penser au métier de policier comme étant une profession à temps plein, car même si on veut embaucher des agents de police, il faut quand même avoir des candidats de diverses collectivités culturelles qui sont prêts à offrir leurs services.

M. Alain St-Germain m'a dit qu'il n'y a pas assez de candidatures des collectivités culturelles, et je l'encourage. . . il est directeur de la force policière de la Communauté urbaine de Montréal. Je l'ai exhorté à modifier certains des programmes de promotion, car dans certaines collectivités, on veut encore que les enfants deviennent médecin, avocat ou comptable, et le policier arrive bien loin dans la liste. Mais, il ne faut pas trop s'en faire, car les politiciens arrivent encore plus loin derrière. Nous n'avons donc pas à nous inquiéter du rang où se trouve le policier.

J'ai l'impression qu'un grand nombre de ces étudiants ont été engagés à temps plein. J'ai assisté à un certain nombre de cérémonies de remise des diplômes, où j'ai entendu le chef de police dire que ces candidats étaient maintenant tout à fait admissibles et qu'il avait bien hâte de les voir postuler un emploi à temps plein.

J'ai aussi eu l'impression que cela a beaucoup contribué à améliorer les rapports entre les groupes minoritaires et la police. Cela contribue à mieux faire comprendre le rôle du policier dans la collectivité, et les policiers comprennent aussi beaucoup mieux ce qu'est une collectivité diversifiée. Notre problème tient en bonne partie au fait que nous ne nous comprenons pas mutuellement. Nous ne nous connaissons pas.

De bien beaux discours ont été prononcés à la Chambre des communes hier soir. Je dois dire qu'un grand nombre de députés de tous les partis m'ont chaudement félicité du travail que j'ai accompli. Mais il y a une observation que j'ai particulièrement retenue. C'est une observation qui est revenue constamment: nous devons nous connaître les uns les autres. Nous devons apprendre à nous connaître et à nous comprendre. Lorsque nous n'avons pas l'occasion de vivre et de travailler ensemble, c'est très difficile d'y parvenir. Dans le domaine de la police, nous n'avons justement pas eu l'occasion de le faire. Or, nous avons là la possibilité de permettre à la collectivité de travailler de plus près avec la police. J'espère que ce programme sera maintenu et qu'il continuera de s'appliquer chaque été, comme il se doit.

[Texte]

Mr. Koury: I am glad to hear that. Of all the problems we are living with today, with the police in L.A. and in Toronto and God knows where next. . . We had some in Montreal. I believe maybe this will be a breakthrough for all of us, Mr. Minister. I hope you will make sure that this program will continue, and maybe enlarge it if possible.

I find the questions that were asked today were extremely important. For my committee I believe this is a good complement, and I thank you very much.

Mr. Weiner: If I could make a small commercial. You will know, of course, that the summer employment program belongs to the minister. Members of Parliament have indeed a great influence on how different applications are prioritized in their own ridings. While it is too late for this year because we have already had an opportunity to look at those Défi or Challenge 92s, there are not enough members that give this initiative a high enough priority.

I guess the encouragement would be for next year to spread the word among members of Parliament that they should place this on the highest priority. There is nothing more essential to the life and blood and health of a community than its policing and its relationship with police services. There is no better way of encouraging an open and frank and generous relationship than having young people join the police department. This is why we started this project. The feedback I have had from the community, from the police, and from everybody that has had any contact with these young people. . . they have had only the best things to say about it. Unfortunately, as I said, I am not necessarily the master of the program, because it is another minister's program. Members of Parliament have a great influence on how this is prioritized.

Mr. Koury: Well, Mr. Minister, I took advantage of that program, Défi '92 for the two police stations in my district. We finalized them last Friday.

Mr. Weiner: We will all be the beneficiaries.

Mr. Koury: Thank you.

Mrs. Maheu: I will carry on a little bit with what Allan was saying. I announced four students at our police station in St. Laurent. Perhaps if a few more were like a community police station the way the St. Laurent force is, it might help with the problem of racial relations with the police. I am spreading it in the Montreal community, by the way, at the same time.

• 1715

Mr. Minister, the Canadian Multiculturalism Advisory Committee seems to have been fairly silent for a while. Does it still exist? Are we paying for the members on it, and are you about to renominate people to that committee? Exactly how does it work?

[Traduction]

M. Koury: Je suis heureux d'entendre cela. Évidemment, avec tous les problèmes dont nous sommes témoins aujourd'hui, les interventions policières à Los Angeles, à Toronto, et Dieu seul sait où, la prochaine fois. . . Montréal n'a pas été épargnée. Nous arriverons peut-être à faire une percée, monsieur le ministre. J'espère que vous ferez en sorte que ce programme soit maintenu, et même élargi, si c'est possible.

J'ai trouvé extrêmement importantes les questions qui ont été posées aujourd'hui. Je crois que c'est un bon complément pour mon comité, et je vous en remercie infiniment.

M. Weiner: Si vous me permettez de faire un peu de promotion. . . Vous savez, évidemment, que le programme d'emplois d'été est l'affaire du ministre. Les députés ont beaucoup d'influence sur la façon dont on attribue les priorités aux demandes dans leurs circonscriptions. Bien qu'il soit trop tard, cette année, parce que tout a déjà été fait dans le contexte des programmes Défi 92, je dois dire qu'il n'y a pas suffisamment de députés qui accordent une assez bonne priorité à cette initiative.

L'année prochaine, je pense qu'il faudra encourager les députés à accorder la plus haute priorité à ce programme. Il n'y a rien de plus essentiel pour la vie et la santé du milieu que les activités policières qui y ont cours et les rapports que la collectivité entretient avec les services de police. Le meilleur moyen de favoriser des rapports ouverts, francs et généreux est d'encourager les jeunes à se joindre au service de police. C'est pour cette raison que nous avons lancé ce projet. Tous les commentaires que j'ai entendus du milieu, des corps policiers, et de tous ceux qui ont eu affaire à ces jeunes gens, au sujet de leur travail, ont été élogieux. Malheureusement, je répète que je ne suis pas maître à bord, car ce programme relève d'un autre ministre. Mais les députés ont beaucoup d'influence sur la priorité qui lui est accordée.

M. Koury: Monsieur le ministre, je me suis prévalu de ce programme, Défi 92, avec les deux services de police de mon district. Nous avons fini de tout organiser vendredi dernier.

M. Weiner: Nous en serons tous bénéficiaires.

M. Koury: Merci.

Mme Maheu: Je vais poursuivre un peu dans la même voie qu'Allan. J'ai annoncé que quatre étudiants seraient embauchés au service de police de Saint-Laurent. S'il y avait un peu plus de services de police qui s'inspiraient de la vie communautaire, comme c'est le cas à Saint-Laurent, cela contribuerait peut-être à atténuer le problème des relations raciales avec la police. Je répands aussi la chose à Montréal, par la même occasion, soit dit en passant.

Monsieur le ministre, on n'a pas tellement entendu parler du Comité consultatif canadien du multiculturalisme depuis un certain temps. Existe-t-il toujours? Payons-nous les membres de ce comité, et êtes-vous sur le point d'y reconfirmer la nomination de certaines personnes? Comment cela fonctionne-t-il, exactement?

[Text]

Mr. Weiner: Absolutely it exists. It's a committee that has served us very well in assisting me in the implementation of the Multiculturalism Act and, as I've indicated, providing me with the kind of information I require on the institutions that they know so well.

If I think of policing, the work that I have been doing over the last four years has been helped immensely by Chief Jim Harding, who is one of the foremost authorities on policing, a real leader among the chiefs and among the whole institution. You could see that great benefit and importance have derived from this kind of work. When you look four years down the way, we know where we are going.

We are doing the same thing in each of the appointments. At the end of March I indicated that I am prepared to renew about half the members currently on the committee. We are now looking at some possibilities for some additions to the list.

I am waiting for some input, because through the last two years we felt that there was some need for additional assistance in certain areas. I've now reached out to some national organizations and I'm waiting for some feedback. We will be completing the roster. The committee will go on and will continue to be an important part of what we do. If you ask me about the money they get, there is a per diem for the days they meet and their travelling expenses, but there is no salary if they don't meet.

Certainly if I pick up the phone and call Mort Weinfeld, who is the chief demographer of McGill, then there is no fee until he is brought to a meeting; but of course Dr. Weinfeld will continue to be an active member of the committee.

I had conversations with the Canadian Labour Congress, for example, and indicated to them that I would appreciate another representative of the labour movement. They've agreed, and I am now waiting for them to suggest a candidate. We've done the same with teachers federations and with other groupings across the country.

More and more I think I've got a better understanding of the areas with which we're trying to develop partnerships, and I'm hoping that those are the kinds of people we can add to the committee.

Ms Mitchell: This just occurred to me as you were talking about the Challenge 92 program. I wonder if there is anything more that we can do as members of Parliament, and also through your department, actively to encourage the Voyageur program to be a multicultural experience for young people. In the case of Vancouver East, I am twinned with one of the members from the Gaspé Peninsula. The young people who will be going to, I assume, a rural French-Canadian environment will be largely young people who are children of Asian immigrants, and we hope to have a number of native kids going and so on. It probably will be quite a life experience for both groups, but I just wonder if we could

[Translation]

M. Weiner: Oui, il existe encore. Ce comité nous a été fort utile dans la mise en oeuvre de la Loi sur le multiculturalisme et, comme je l'ai mentionné, il m'a fourni les renseignements dont j'avais besoin au sujet des institutions que ses membres connaissent si bien.

Au sujet du travail des policiers, le chef de police Jim Harding m'a énormément aidé dans ma tâche au cours des quatre dernières années. M. Harding est l'une des autorités les plus en vue en matière d'activités policières, et un véritable leader parmi les chefs de police et dans l'ensemble de l'institution. On peut constater l'importance de ce travail et les avantages importants qui en découlent. Le chemin est tout tracé quatre ans à l'avance.

Nous faisons la même chose à chacune des rencontres. À la fin de mars, j'ai indiqué mon intention de renouveler la nomination d'environ la moitié des membres qui font actuellement partie du comité. Nous examinons maintenant la possibilité d'ajouter quelques noms à la liste.

J'attends encore quelques propositions qui doivent m'être faites, parce qu'au cours des deux dernières années, nous avons constaté que certaines spécialités nous faisaient défaut. J'ai pressenti quelques associations nationales, et j'attends une réponse de leur part. La liste des membres du comité sera bientôt complète. Le comité continuera d'être une composante importante de nos activités. Si vous voulez savoir combien d'argent reçoivent les membres du comité... il y a une allocation journalière qui est prévue pour les jours où le comité se réunit, et leurs dépenses de déplacement leur sont remboursées. Mais, les membres du comité ne sont pas payés lorsque le comité ne siège pas.

Évidemment, si j'appelle Mort Weinfeld, qui est démographe en chef à McGill, cela ne nous coûte rien tant qu'il ne participe pas à une réunion; mais, évidemment, M. Weinfeld continuera d'être un membre actif du comité.

J'ai discuté avec des représentants du Congrès du travail du Canada, par exemple, à qui j'ai exprimé le souhait de voir un autre représentant du mouvement syndical siéger au comité. Le Congrès était d'accord, et j'attends qu'il propose un candidat. Nous en avons fait autant auprès des fédérations d'enseignants et de quelques autres groupes au pays.

Je sais de plus en plus avec quels secteurs nous devons chercher à établir des liens, et j'espère que ces groupes pourront nous fournir les gens dont nous avons besoin au comité.

Mme Mitchell: En vous entendant parler du programme Défi 92, il m'est venu une idée. Je me demande s'il y a quelque chose de plus que nous pourrions faire, en tant que députés, et aussi par l'entremise de votre ministère, pour faire en sorte que le programme Voyageur soit une expérience multiculturelle pour les jeunes. À Vancouver-Est, je suis jumelée à l'un des députés de la péninsule de Gaspé. Les jeunes gens qui iront séjourner, je suppose, dans un milieu rural canadien-français seront en grande partie des enfants d'immigrants asiatiques, et nous espérons que de nombreux jeunes Autochtones bénéficieront aussi du programme. Ce sera probablement toute une expérience pour

[Texte]

perhaps do a bit of promotion, maybe a notice to other MPs to try as much as they can, both in events, things they will visit, and also in the make-up of their delegations.

Mr. Weiner: It's an excellent idea, but Friday, May 8, is the deadline. I can only speak from personal experience before I ask the member. I myself had a mixed committee of people, mostly from the teaching profession. They've requested possible applicants. They now have a lot of people who have shown an interest. There's very little time to react, because this is already the evening of the 8th, but it would be a good idea if this were ever repeated. Hopefully, we will have the mix in any case, because we demand this of every institution and I hope it will be reflected in this particular trip.

The Chairman: I've heard that we have another eight days to go. Today I was told that we have until the 15th.

Mr. Jourdenais: They have to extend it. I have to tell you that I have nine groups already prepared and there are four groups of multi-ethnic people, and also one group of handicapped people, going.

Ms Mitchell: That's good.

Mr. Jourdenais: As a matter of fact, we received some documentation asking to do this. You will have to change parties so you can get the good information.

Ms Mitchell: I would like any inside information then. You're right.

Mr. Jourdenais: Come next door. You know where I am.

Le président: Monsieur le ministre, je pense que nous approchons de la fin. Il y a plus d'une heure et demi que nous sommes ensemble. Je me permettrai, si je ne pensais pas à votre état de santé, de vous poser une question qui est peut-être un peu philosophique.

• 1720

If we take the last paragraph on page 2 and the first paragraph on page 3,

vous faites un lien entre «multiculturel» et «citoyenneté». Vous dites que ces deux choses

go hand in hand.

Au début de la page 3, vous dites que la citoyenneté représente le cadre et les principes directeurs, etc.

No doubt before you decided to write such a paragraph you had either researchers or data you used to support your position. Again, coming back to the time and the fact that you might be a bit tired, could you give me or the committee a written answer on that, with support material? It seems to be most important.

Dans le pays où nous vivons, c'est le 125^e anniversaire des derniers arrivés, des arrivés du milieu. C'est le passage, comme M. Jourdenais a pu le laisser entendre tout à l'heure, d'une société monolithique à une société beaucoup plus

[Traduction]

les deux groupes, mais je me demande si nous ne pourrions pas faire un peu de promotion, peut-être envoyer une note à d'autres députés pour leur demander de faire tout ce qu'ils peuvent, de prévoir des activités, des visites, et de penser aussi à la composition de leur délégation.

M. Weiner: L'idée est excellente, mais la date limite est fixée au vendredi 8 mai. Je ne peux que relater mon expérience personnelle avant de demander cela à un député. J'ai eu, moi aussi, un comité dont la composition était mixte, dont la plupart des membres étaient des enseignants. Il a sollicité des candidatures, et un grand nombre de personnes ont exprimé leur intérêt. Il y a très peu de temps pour réagir, car nous sommes déjà à la veille du 8 mai, mais ce serait une bonne idée si jamais l'expérience était répétée. Je pense que nous aurons la diversité que nous voulons, car c'est une exigence que nous exprimons à toutes les institutions, et j'espère que cela se reflétera dans le contexte de ce voyage en particulier.

Le président: J'ai entendu dire que nous disposons encore de huit jours. On m'a dit aujourd'hui que nous avons jusqu'au 15.

M. Jourdenais: Il faut repousser la date limite. Je dois vous dire que j'ai déjà neuf groupes qui sont prêts, et qu'il y a quatre groupes multiethniques, ainsi qu'un groupe de handicapés, qui se préparent.

Mme Mitchell: C'est très bien.

M. Jourdenais: Soit dit en passant, nous avons reçu des documents à ce sujet. Vous allez devoir changer de parti si vous voulez obtenir les bons renseignements.

Mme Mitchell: Cela me permettrait d'obtenir des renseignements privilégiés, alors. Vous avez raison.

M. Jourdenais: Venez à côté. Vous savez où je suis.

The Chairman: Mr. Minister, I think that's about it. We have already spent over one and a half hour together. Although you are not feeling very well, I would like to ask you what is perhaps a rather philosophical question.

Au dernier paragraphe de la page 2 et au premier paragraphe de la page 3,

you link "multiculturalism" and "citizenship". You say that these two things

vont de pair.

At the top of page 3, you say that citizenship constitutes the framework and guiding principles, and so on.

Avant de rédiger ces lignes, vous avez sans doute fait appel à des attachés de recherche ou bien, vous vous êtes inspiré de certaines données. Comme il est tard et que vous êtes peut-être un peu fatigué, pourriez-vous envoyer, à moi ou au comité, une réponse écrite à ma question, avec documentation? Cela me paraît très important.

It is our country's 125th anniversary of its most recent wave of new arrivals. As Mr. Jourdenais indicated earlier, the celebration marks the passage of a monolithic society into a far more pluralistic one. It will be of help to the committee

[Text]

pluraliste. Vous pourriez aider le Comité en lui donnant de la documentation de soutien nous permettant de voir la position et la place du multiculturalisme dans le positionnement de la citoyenneté.

Vous abordez cette question lorsque vous faites un rapport. Au Comité des communications et de la culture, nous nous sommes aussi préoccupés de cette question. En passant, je vous remercie d'utiliser ce matériel, parce qu'il y a eu beaucoup de questions sur la place de la culture et de la communication. Vous avez d'ailleurs vu que nous croyons, au Comité, que la culture précède la communication, la communication étant davantage un moyen. La culture est un avantage, au fond.

Les langues ancestrales sont un moyen de conserver son attachement à sa culture et à son ancienne citoyenneté. Si le nouveau citoyen perd sa langue maternelle ou ancestrale, comment va-t-il réussir à faire un passage doux, où il n'y aura pas trop de vagues, entre son ancienne citoyenneté et sa nouvelle?

C'est une question qui me préoccupe beaucoup et qui peut être une réponse à des conflits présents. Je pense à la soudaineté de l'entrée dans une nouvelle culture et à la quasi-impossibilité pour certains de se retrouver avec de nouvelles normes, avec de nouvelles échelles de valeurs ou des valeurs placées différemment, et surtout des institutions très différentes, comme la police, par exemple.

Mr. Weiner: I have indicated on many occasions that if we cared to examine our history we would have a better understanding. I bemoan the fact that we don't learn enough about ourselves. It has been a very difficult road to come to where we are.

• 1725

From the time when the immigrants and refugees first started to come and found a diverse nation of first peoples in this country, they were already a diverse people. They spoke many different languages and had many different cultural backgrounds. As new groups kept being integrated and welcomed, Canada somehow always had its diversity as the very glue that made us different. . . how the diversity really did enrich us.

So it is going to take a very deep understanding of how we got to where we are on this very difficult road. Where you are at is philosophically we have a nation that is a multicultural nation. It is a reality. It has been developing in that way for hundreds and hundreds of years.

Programmatically, we have been doing things in the programs of the department. One group of people decides racism and integration and equality are paramount. A previous group of people spent their time encouraging and promoting food and festival and what I talk about, and that was important. There has to be some kind of mix. Certainly I recognize if we didn't fund the black theatre workshop or the Yiddish theatre of Winnipeg, or the Ukrainian Shumka dancers of Edmonton, don't expect it to come from other organizations who still do not understand the diversity of the nation and don't allow for its full participation. It is what we are attempting to do with our partnerships, saying to those institutions, make them responsive to the full diversity.

[Translation]

to obtain support material on the place of multiculturalism with respect to citizenship.

You deal with this issue when you publish reports. We studied the same question at the Committee on Communications and Culture. By the way, thank you for using this material, because there have been many questions about the place of culture and communication. You are, I'm sure, aware that we on the committee feel that culture comes before communications, as the latter is more a means to an end. Culture is really an advantage.

Heritage languages are a way to maintain one's attachment to a culture and to one's former citizenship. If new citizens lose their mother tongue or heritage language, then how can they make a smooth, trouble-free transition between their former citizenship and the new one?

This question is of great concern to me and it may hold the answer to the conflicts we see occurring now. I am thinking of the suddenness with which people find themselves in a new culture and how it is virtually impossible for some to cope with new standards, new or different value systems and, in particular, with very different institutions, such as the police.

M. Weiner: J'ai souvent dit que si nous prenions la peine d'étudier notre histoire, nous aurions une meilleure compréhension de la situation. Je déplore le fait que nous n'apprenons que très peu sur nos concitoyens. Si nous avons fait des progrès, la tâche a été très difficile.

Les premiers immigrants et réfugiés au pays qui y ont découvert les différentes nations autochtones représentaient eux aussi des peuples très variés. Ils parlaient toutes sortes de différentes langues et apportaient avec eux une multitude de bagages culturels différents. Le Canada continuait d'accueillir et d'intégrer de nouveaux groupes, et leur diversité consolidait notre différence; cette diversité nous a beaucoup enrichis.

Il va falloir bien comprendre comment nous sommes arrivés au visage du Canada actuel. En fait, au niveau philosophique, notre pays est une nation multiculturelle. C'est une réalité qui a évolué sur plusieurs siècles.

Notre ministère a entrepris un certain nombre d'actions: un groupe a décidé que le racisme, l'intégration et l'égalité sont des priorités. Un groupe précédent a passé son temps à faire la promotion de l'alimentation et à organiser des festivals. Il faut trouver le juste équilibre. Je sais très bien d'ailleurs qu'il faut financer des ateliers de théâtre pour des troupes de comédiens noirs ou le théâtre Yiddish de Winnipeg, ou encore les danseurs Shumka ukrainiens d'Edmonton, car on ne peut pas compter sur d'autres organismes qui ne comprennent pas que cette nation est très diversifiée et qu'il faut permettre à tous ses membres d'en faire pleinement partie. Tel est l'objectif de nos partenariats: sensibiliser les différentes institutions à la diversité du pays.

[Texte]

We will try to give you a response to some of the evidence we have been picking up, or some of the feelings we have been getting, from academics, from universities. Interestingly enough, the chair programs we have been establishing are an important network. There are three new ones in Quebec,

à l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'Université de Montréal, à l'Université du Québec à Montréal

and at Concordia, the partnership. These are all opportunities for additional research, for information sharing. There are a series of very good demographers from coast to coast—I mentioned Weinfeld before; there are others in Ontario and British Columbia—who have all been very helpful.

I think there is a consensus across this country on what we are. Angus Reid showed it in the study last year. It has been well documented in other reports of pollings I have seen. I think if we can give ourselves the benefit of getting a broader understanding of who we are today as a people, we will go forward as an even stronger people.

If somehow the fear of the unknown is there and we decide not to accept any of the historical evidence of how we developed as a nation, then I am afraid we are in trouble and could repeat some of the failures we are watching in other parts of the world; failures that are trying assimilation, as we have talked about in the past, and other models of "ghettoization".

I believe we have a unique model. I know we have something special. I think we have to have a better understanding of what it is.

For the benefit of the members, Mr. Chairman, I will make sure you get a proper response, and I will try to line up some of the information on which that is based.

Le président: Monsieur le ministre, je suis sûr qu'au nom de tous les membres, je peux vous remercier de la façon la plus chaleureuse, la plus sincère. Je peux aussi remercier tout le personnel qui vous accompagne pour cette présentation écrite et orale qui est, je le répète, magistrale.

Vous savez aussi que les membres du Parlement ont la liberté de poser des questions comme ils le veulent, de la façon dont ils le souhaitent. Comme vous êtes un député, vous avez aussi la possibilité de répondre comme vous avez bien voulu le faire. C'était de la belle démocratie. Je vous remercie beaucoup.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

Nous allons essayer de vous faire parvenir les réponses et les réactions que nous avons obtenues de la part des universitaires. Il est intéressant de noter que les programmes de chaires que nous avons instaurés représentent un réseau important. Trois universités québécoises s'y sont ajoutées:

L'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université de Montréal, et l'Université du Québec à Montréal

et Concordia. Cela permet de nouvelles recherches et un partage des données. Des démographes de partout au pays, j'ai d'ailleurs déjà mentionné le nom de Weinfeld, et il y en a d'autres en Ontario et en Colombie-Britannique, nous ont beaucoup aidés.

Je crois que notre identité canadienne fait l'unanimité. D'ailleurs, un sondage mené par Angus Reid l'a démontré l'année dernière, comme l'ont fait d'autres sondages. Si nous arrivons à mieux comprendre qui nous sommes, notre pays sera, je crois, encore plus fort.

Cependant, si nous craignons l'inconnu et que nous fermions les yeux à notre histoire, nous allons peut-être connaître des difficultés et des échecs comme c'est le cas pour d'autres pays qui font des tentatives d'assimilation, comme nous l'avons déjà dit, et déplaient des efforts pour reléguer des gens dans des ghettos.

À mon avis, nous sommes uniques, nous sommes privilégiés, et il faut que nous nous en rendions compte.

Monsieur le président, je vais m'assurer que les membres du comité reçoivent une réponse à ces questions, et je vais essayer d'obtenir la documentation nécessaire.

The Chairman: Mr. Minister, I am sure that I can, on behalf of all members, give you our heartfelt thanks. I would also like to thank your officials for your written and oral presentations which, as I said before, were excellent.

You will also know that members of Parliament are free to ask as many questions as they like, and in the manner they see fit. As you yourself are a member, you have been able to answer those questions as you have seen fit. It was a good example of democracy. Thank you very much.

La séance est levée.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

From the Department of Multiculturalism and Citizenship:

Mary Gusella, Deputy Minister;

Robert Legros, Assistant Deputy Minister, Management Practices.

TÉMOINS

Du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté:

Mary Gusella, sous-ministre;

Robert Legros, sous-ministre adjoint, Pratiques de gestion.

Wednesday, December 9, 1992

Le mercredi 9 décembre 1992

Wednesday, February 3, 1993

Le mercredi 3 février 1993

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Président: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3), Operation of the Canadian Multiculturalism Act

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Bill Attewell
Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET DE LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Bill Attewell
Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, DECEMBER 9, 1992

(14)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Vice-Chairman, Harry Chadwick, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Shirley Maheu, Margaret Mitchell and Alan Redway.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Researcher.

The Committee considered its future business.

It was agreed,—That starting in February 1993, the Committee sit every Wednesday at 3:30 o'clock p.m.

It was agreed,—That Senior Officials of the Departments of Finance, Health and Welfare, External Affairs and International Trade as well as representatives of the Public Service Alliance of Canada and the Professional Institute of the Public Service be invited to appear, during the month of February, to discuss the implementation of the Canadian Multiculturalism Act.

It was agreed,—That the Minister of Multiculturalism be invited to appear before the Committee to give an update on the following subjects: Court Challenges funding, Redress of Chinese Head Tax and Exclusion Act, internment of Italian Canadians, German Canadians and Ukrainian Canadians, the Race Relations Foundation and the Heritage Languages Institute and funding for multicultural groups.

It was agreed—That as per their request, the Federation of Canadian Municipalities be invited to appear during the month of March 1993.

At 3:55 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, FEBRUARY 3, 1993

(15)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:45 o'clock p.m., this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu and Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Research Officer.

Witnesses: From the Department of Health and Welfare: François P. Pouliot, Senior Assistant Deputy Minister; R.E. Ballantyne, Director General, Human Resources Branch; Carmen Drouin, Assistant Director General, Personnel Operations. *From the Department of Finance:* Robert Emond, Assistant Deputy Minister, Administration Branch; Fran Leblanc, Director, Personnel Services Division, Administration Branch; Debbie Stimpson, Head, Organizational Design and Employee Development.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1992

(14)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 15 h 35, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Harry Chadwick (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Shirley Maheu, Margaret Mitchell et Alan Redway.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Le Comité délibère de ses travaux futurs.

Il est convenu,—Qu'à compter de février 1993, le Comité siège le mercredi à 15 h 30.

Il est convenu,—Que les hauts fonctionnaires des ministères des Finances, de la Santé et du Bien-être social, des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, de même que des représentants de l'Alliance de la Fonction publique et de l'Institut professionnel de la Fonction publique, soient invités à témoigner, au cours de février, pour examiner l'application de la loi sur le multiculturalisme.

Il est convenu,—Que le ministre du Multiculturalisme soit invité à témoigner pour faire le point sur les sujets suivants: financement des contestations judiciaires, redressement pour la loi sur la capitation et l'exclusion des Chinois, l'internement des Canadiens italiens, des Canadiens allemands et des Canadiens ukrainiens, la Fondation des relations raciales, l'Institut des langues du patrimoine et le financement des groupes multiculturels.

Il est convenu,—Que la Fédération des municipalités canadiennes soit invitée à témoigner, à sa demande, au cours du mois de mars.

À 15 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 3 FÉVRIER 1993

(15)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 45, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu et Margaret Mitchell.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Témoins: Du ministère de la Santé et du Bien-être social: François P. Pouliot, sous-ministre adjoint principal; R.E. Ballantyne, directeur général, Ressources humaines; Carmen Drouin, directrice générale, Opérations du personnel. *Du ministère des Finances:* Robert Emond, sous-ministre adjoint, Administration; Fran Leblanc, directeur, Services du personnel, Administration; Debbie Stimpson, chef, Organigramme et formation des employés.

It was agreed,—That the decisions regarding the scheduling of meetings, taken at a meeting without a quorum on December 9, 1992, be ratified (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, December 9, 1992, Issue No. 9.*)

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the operation of the Canadian Multicultural Act (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1.*)

François P. Pouliot made an opening statement and with R.E. Ballantyne and Carmen Drouin answered questions.

Robert Emond made an opening statement and with Debbie Stimpson and Fran Leblanc answered questions.

At 5:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Il est convenu,—Que soient ratifiées les décisions prises sans quorum à la réunion du 9 décembre, concernant la tenue des réunions (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 décembre 1992, fascicule n° 9.*)

Conformément au paragraphe 108(3), le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1.*)

François P. Pouliot fait un exposé et, avec R.E. Ballantyne et Carmen Drouin, répond aux questions.

Robert Emond fait un exposé puis, avec Debbie Stimpson et Fran Leblanc, répond aux questions.

À 17 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, February 3, 1993

• 1543

The Chairman: We are going to start our first meeting in 1993. We have a lot to accomplish.

Today, we have two presentations, et nous allons commencer par celle de M. Pouliot. Monsieur Pouliot, s'il vous plaît.

M. François P. Pouliot (sous-ministre adjoint principal, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Merci, monsieur le président.

Je voudrais présenter aux membres du Comité les collègues qui m'accompagnent. Ce sont M. Rod Ballantyne, directeur général du service des ressources humaines au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; M^{me} Carmen Drouin; et M^{me} Dianne Little, chef des ressources humaines et de la planification à notre Ministère.

Monsieur le président, membres du Comité, je suis très heureux d'être ici cet après-midi pour représenter le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et pour vous parler de ce que fait notre Ministère pour promouvoir le multiculturalisme.

Dans le rapport qui a été remis à votre Comité, nous avons fourni des renseignements sur les progrès réalisés par le Ministère jusqu'à maintenant dans ses efforts pour faire en sorte que ses employés soient représentatifs. Notre objectif est de créer un milieu de travail entièrement intégré où les employés de toutes origines culturelles se sentent chez eux et encouragés à donner tout leur potentiel.

• 1545

Santé et Bien-être social Canada se rend bien compte de la valeur que des employés ayant différentes cultures, langues et expériences ajoutent aux services que nous fournissons aux Canadiens. La sensibilité aux problèmes communautaires, l'aptitude à communiquer et à consulter et même le sentiment que le Ministère n'est pas si distant ou différent des Canadiens: tels sont les résultats concrets de notre diversité.

I'd like to talk to the committee, in particular about how Health and Welfare Canada is meeting the diversity challenge in our program areas. Members of this department play a part, in some way, in most Canadian communities. In the delivery of health services to aboriginal Canadians, we play a particularly visible role.

How do we ensure that the services we provide are appropriate? How do we ensure that the messages we believe to be important to the health and well-being of Canadians are heard and understood?

Let me start with my most graphic example—*The Adventures of "Super Shamou"* or, as it is subtitled, *Nothing to Sniff At!* It's bilingual, Mr. Chairman—English on one side and Inuktitut on the other. It is very carefully directed at young people in the Arctic regions who have difficult choices to make about sniffing solvents.

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 3 février 1993

Le président: Nous allons ouvrir notre première séance de 1993. Nous avons beaucoup à faire.

Il y a deux témoins aujourd'hui, et we'll start with Mr. Pouliot. Mr. Pouliot, if you please.

Mr. François P. Pouliot (Senior Assistant Deputy Minister, Health and Welfare Canada): Thank you, Mr. Chairman.

I would like to introduce my colleagues. Mr. Rod Ballantyne, Director General of the Human Resources Branch at Health and Welfare Canada; Ms Carmen Drouin; and Ms Dianne Little, who is Chief of Human Resources Planning for our Department.

Mr. Chairman and members of the Committee, I am pleased to be here today representing Health and Welfare Canada, to talk about what our Department is doing to foster multiculturalism.

In the report which we have tabled with this committee, we provide information on the Department's progress to date in achieving a representative work force. Our objective is a fully integrated workplace where employees of all cultural backgrounds feel "at home" and encouraged to contribute to their full potential.

Health and Welfare Canada is very aware of the value which employees of varied culture, language and experience bring to the services we provide to Canadians. Sensitivity to community issues, the ability to communicate and consult, even a sense that the Department is not so distant or different from ordinary Canadians—these are the concrete products of diversity.

J'aimerais expliquer plus particulièrement au comité comment le ministère répond aux défis de la diversité dans les services que nous offrons. Les membres de notre ministère jouent un rôle, petit ou grand, dans la plupart de nos communautés. Le ministère joue un rôle important dans la prestation des soins de santé offerts aux autochtones du Canada.

Comment pouvons-nous nous assurer que les services que nous offrons sont appropriés? Comment nous assurons-nous que les messages que nous considérons importants pour la santé et le bien-être des Canadiens sont entendus et écoutés?

Je vous donne mon exemple le plus «graphique»: *The Adventures of «Super Shamou»* ou, comme le dit le sous-titre *Nothing to Sniff At!* (*Les aventures de «Super Shamou»* sous-titré *Faut pas se laisser mener par le bout du nez!*) C'est bilingue, monsieur le président: anglais d'un côté et Inuktitut de l'autre. Cette publication est plus particulièrement destinée aux jeunes du Grand nord pour qui renifler des solvants représente toute une tentation.

[Text]

In our campaign to sensitize Canadians about AIDS, we have published posters, brochures, in more than a dozen languages. I was showing to one member earlier on a brochure in Lao, Kmer, Chinese, Spanish, Vietnamese, and so on. All these brochures are for the purpose of informing Canadians about the risks of AIDS and the consequences of their behaviour.

Health and Welfare Canada is committed to meeting the needs of children. Another good example of our effort is a multicultural resource kit for children. This is a tool to assist teachers in child care to plan activities for young children from various ethnic backgrounds. The resource kit was funded with our child care initiative fund.

Dans une veine similaire, l'un des critères pour sélectionner des projets axés sur l'élément Action communautaire, dans le cadre de l'Initiative pour le développement de l'enfant, est la réceptivité aux considérations culturelles. L'Initiative pour le développement de l'enfant est un programme de 500 millions de dollars en faveur des enfants vulnérables de moins de six ans.

En fait, Santé et Bien-être social Canada favorise la communication avec tous les groupes d'âge. Une publication intitulée *À propos des imprimés destinés aux aînés* a été récemment diffusée par le Ministère. Elle contient des conseils au sujet des aînés d'origine ethnique.

Au cours des deux dernières années, 213 groupes d'aînés ethnoculturels ont reçu un financement de nos programmes pour des projets destinés à les aider tant à renforcer leur capacité de s'adapter à notre pays qu'à améliorer leur qualité de vie.

On another issue, the National Clearinghouse on Family Violence is developing a multilingual video package, which will provide an unobtrusive and non-threatening vehicle to inform new Canadians about family violence and Canadian laws. For community members who face linguistic barriers, we think this is essential. The video will be available in 18 languages.

I have brought two films with me, Mr. Chairman, which I would be happy to leave later on with your committee, if you are interested, which illustrate the department's skill in communicating in various languages. One is entitled *A Summer in the Life of Louisa*, which is in Inuktitut as well. It is on the issue of battered wives in a northern setting. Another one, entitled *Spirit of the Forest*, is an animated film in Ojibway. It is also in English, with subtitles. It tackles tough questions on the issue of sniffing solvents.

I'd like to table an example of our trilingual service in this presentation model on solvent abuse. You will see that the information is captured on overheads in English, French, and Inuktitut.

• 1550

Finally, the department recognizes that to be truly inclusive, Canadians of all cultural heritages must see themselves in our departmental publications. Although the words may be in English or French, the faces in the photos illustrate the diversity of the Canadian population.

[Translation]

Pour renseigner les Canadiens sur le SIDA, nous avons publié des affiches et des brochures dans plus d'une dizaine de langues. Tout à l'heure, je montrais à l'un des députés une brochure rédigée en laotien, en khmer, en chinois, en espagnol, en vietnamien et ainsi de suite. Toutes ces brochures visent à informer les Canadiens sur les risques du SIDA et les conséquences de leur comportement.

Le ministère est aussi engagé à répondre aux besoins des enfants. Le jeu de documentation multiculturelle que nous avons préparé à l'intention des enfants constitue un bon exemple de notre engagement envers eux. C'est un outil qui doit aider les spécialistes en puériculture à planifier les activités de jeunes enfants provenant de divers milieux ethniques. Notre fonds d'initiative pour le développement de l'enfant a servi à cette fin.

In a similar context, one of the criteria for the selection of projects under the community action component of the Child Development Initiative is responsiveness to cultural considerations. Child development is a \$500 million initiative for children under 6 years of age who are at risk.

In point of fact, Health and Welfare Canada fosters communication with all age groups. A publication entitled *Communicating With or About Seniors* was recently distributed by the Department and contains advice about ethnic seniors.

And, in the last two years, 213 ethnocultural seniors groups have received funding from New Horizons for projects to help them both to adapt to this country and to improve their quality of life.

Pour passer à autre chose, le Centre national d'information sur la violence dans la famille prépare un vidéo multilingue discret et rassurant pour informer les nouveaux Canadiens sur la violence dans la famille et les lois canadiennes pertinentes. Nous croyons que c'est quelque chose d'essentiel pour les gens qui ont des problèmes de langue. Le vidéo sera disponible en 18 langues.

Monsieur le président, j'ai ici deux films que je déposerai auprès de votre comité et qui vous montreront comment le ministère communique dans différentes langues. Nous vous offrons *A Summer in the Life of Louisa* disponible aussi en Inuktitut. Ce film porte sur la question des femmes battues dans le Grand nord. L'autre film ayant pour titre *Spirit of the Forest* est un dessin animé en Ojibway avec sous-titres anglais. On y aborde les questions difficiles entourant le problème de ceux qui reniflent des solvants.

J'aimerais vous laisser un exemple du service trilingue que nous offrons sur l'abus des solvants. Vous y constaterez que l'information se trouve sur des acétates en anglais, en français et en Inuktitut.

Enfin, le ministère sait que tous les Canadiens, quel que soit leur patrimoine culturel, doivent se reconnaître dans ces publications si tous veulent se sentir ici chez eux. Quoique les publications soient rédigées en anglais ou en français, les visages que l'on trouve sur les photos sont l'illustration de la diversité de notre population canadienne.

[Texte]

J'ai mentionné et présenté quelques exemples de nos nombreux outils multiculturels, ceux que Santé et Bien-être social Canada a créés ou parrainés et que nous utilisons quotidiennement dans nos rapports avec les Canadiens. Cette liste n'est pas exhaustive, mais j'espère qu'elle indique le souci de notre Ministère d'atteindre et de servir tous les Canadiens.

Encore une fois, monsieur le président, merci de nous avoir donné l'occasion de faire cette courte présentation à votre Comité. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Pouliot. Au nom de tous les membres du Comité, je souhaite la plus cordiale bienvenue au personnel qui s'est joint à vous.

Mme Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Bienvenue, monsieur Pouliot.

À première vue, votre ministère est peut-être le plus important en termes de contact direct avec la population de notre pays. Compte tenu de ce fait, il m'apparaît essentiel que le personnel chez vous ainsi que vos programmes soient en accord avec la diversité de notre société.

En nous basant sur votre rapport, nous nous rendons compte que vous travaillez bien au niveau de la sensibilisation du pays. Par contre, êtes-vous aussi acharnés quand il s'agit de choses comme l'égalité d'emploi au ministère au niveau des minorités visibles? Où êtes-vous rendus à cet égard? Quel pourcentage de vos employés fait partie des groupes désignés en ce moment? Quel pourcentage de vos employés de minorités visibles est susceptible d'avoir des promotions?

Également, vous avez formé un comité consultatif ministériel. Ce comité n'était-il pas censé déposer un rapport?

M. Pouliot: Oui.

Mme Maheu: Est-ce que cela a été fait? Est-ce qu'on peut le voir?

Also, your department has been one of the most active in terms of implementation of the multiculturalism act. What has been the most effective motivating factor for the department? Whatever it is, do you intend to share that with other departments that are much less advanced than yours is in terms of adapting to our multiracial and pluralistic society?

If I may, as I am speaking in the House, I'd like to ask one more question. You could respond in writing if I'm not here, but please make sure it gets into the record.

I think Health and Welfare has to continue to pursue policies that are sensitive to our cultural diversity. What steps have you taken to ensure that the work, in terms of cultural sensitivity, is continued and institutionalized as part of the department's policy development process? It would be a shame if you start off like this and all of a sudden peter out to nothing.

Thank you.

Merci, monsieur le président. Je voulais que ces questions soient inscrites au compte rendu de la séance étant donné que je dois parler en Chambre. On va m'appeler à un moment donné.

M. Pouliot: Monsieur le président, permettez-vous que je commence à répondre à certaines des questions?

[Traduction]

I have mentioned and tabled a few examples of the very many multicultural tools that Health and Welfare has developed or sponsored and which we use daily in our dealings with Canadians. This list is not exhaustive, but I hope it is indicative of the emphasis which the Department places on reaching and serving all Canadians.

Once again, Mr. Chairman, thank you for the opportunity to make this brief presentation to your committee. I would be pleased to answer any questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Pouliot. On behalf of all the members of the committee, I would like to welcome the staff that has joined you.

Mrs. Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Welcome, Mr. Pouliot.

At first glance, your department is perhaps the most important one in terms of direct contact with Canadians, and so it would seem essential that your staff as well as your programs should reflect the diversity of our country.

Based on your report, we can see that you are very conscientious about sensitizing the public. On the other hand, are you as conscientious about ensuring employment equity for visible minorities in your Department? What have you done in this respect? What percentage of your employees are members of designated groups at this time? What percentage of your visible minority employees are in line for promotion?

Also, you have set up a departmental advisory committee. Wasn't this committee supposed to table a report?

Mr. Pouliot: Yes.

Mrs. Maheu: Was that done? Could we see it?

Votre ministère est des plus actifs au niveau de l'application de la Loi sur le multiculturalisme. Quel est l'élément principal qui a motivé votre ministère en ce sens? Entendez-vous partager cet élément avec d'autres ministères qui sont beaucoup moins avancés que le vôtre lorsqu'il s'agit de s'adapter à notre société multiraciale et pluraliste?

J'aimerais poser une autre question, puisque je dois me rendre en Chambre prononcer un discours. Vous pourrez répondre par écrit si je suis absente, mais j'aimerais bien que la réponse soit consacré au compte rendu.

Je crois que votre ministère doit continuer d'appliquer des politiques conformes à notre diversité culturelle. Quelles mesures avez-vous prises pour vous assurer que ce travail, destiné à augmenter notre sensibilité culturelle, va se poursuivre et être intégré au processus d'élaboration des politiques du ministère? Ce serait dommage, après un si beau départ, de vous arrêter en chemin.

Merci.

Thank you, Mr. Chairman. I wanted these questions to be on the record of this meeting as I have to speak in the House. I am going to be getting a call pretty soon.

Mr. Pouliot: Mr. Chairman, could I start answering some of those questions?

[Text]

Le président: Je vous en prie.

M. Pouliot: Pour ce qui est de nos statistiques, au niveau des minorités visibles, 491 de nos employés au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, soit 5,3 p. 100, font partie de minorités visibles.

Je ne veux pas soulever à nouveau la discussion qui a déjà eu lieu avec des témoins précédents, c'est-à-dire le débat entre ceux qui s'identifient comme membres des minorités visibles et ceux qui refusent de le faire.

• 1555

Mme Maheu: Ceux qui s'identifient représentent 5,3 p. 100 de vos employés?

M. Pouliot: Ce chiffre de 5,3 p. 100, ce sont ceux qui s'identifient eux-même comme des membres de minorités visibles. Également, 548 ou 5,8 p. 100 de nos employés sont des autochtones.

Si vous le souhaitez, il me fera plaisir de répondre à des questions plus précises sur les taux de recrutement, les taux de promotion, etc., puisque j'ai aussi apporté ces chiffres.

J'aimerais passer à la dernière question que vous avez posée. Que faisons-nous pour maintenir notre taux de succès relatif et pour institutionnaliser cette préoccupation?

Mme Maheu: Et la partager avec d'autres, puisque cela fonctionne chez vous.

M. Pouliot: Et aussi la partager avec d'autres.

D'une part, nous avons chaque année une séance de travail au niveau de la haute gestion du Ministère, où nous passons en revue, pour chaque direction générale de notre ministère, les statistiques sur les minorités visibles, sur les autochtones et sur les autres groupes que nous voulons privilégier. Nous revoions la performance de chacun des *managers*. Également, nous revoions les objectifs et nous fixons d'autres objectifs. C'est un travail qui se fait chaque année. On ne se repose pas sur nos lauriers. Le sous-ministre s'assure que chaque fonctionnaire supérieur est sensibilisé à la nécessité de toujours essayer de faire mieux.

Deuxièmement, dans les cours de formation que nous donnons à nos gestionnaires, nous donnons maintenant de façon systématique des cours sur la fonction de gestion de la multiplicité culturelle, que ce soit celle que nous retrouvons à l'échelle de nos clients au Canada ou celle que nous voulons refléter au sein de notre personnel. C'est maintenant établi de façon systématique: dans les cours que nous donnons à nos gens, nous les sensibilisons à ces questions-là. Il y a aussi un cours qui se donne depuis un an à presque tous nos employés sur les problèmes qu'on rencontre dans le milieu multiculturel au Canada, pour les sensibiliser aux réalités multiculturelles canadiennes.

Quelles sont les raisons de notre succès relatif? Il y en a deux ou trois qui me viennent à l'esprit.

Premièrement, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, du fait qu'il s'occupe de questions de santé et de questions sociales, a tendance à attirer beaucoup de femmes. Je ne veux pas être sexiste, au contraire. Les femmes ont manifesté beaucoup plus vite une préoccupation pour les questions sociales au Canada.

[Translation]

The Chairman: Please do.

Mr. Pouliot: As far as our visible minority statistics go, 491 employees in our department are from visible minority groups. That's 5.3% of the total.

I don't want to engage in the debate that took place with the previous witnesses as to those who identify themselves as being visible minorities and those who refuse to do so.

Mrs. Maheu: Do those who identify themselves represent 5.3% of your employees?

Mr. Pouliot: That 5.3% represents those who identify themselves as being members of visible minorities. Furthermore, 548 of our employees, or 5.8%, are aboriginal.

If you like, I would be happy to answer more specific questions concerning, for example, recruitment and promotion rates, since I brought those figures with me.

I would like to address your last question. What are we doing to maintain our relative success rate and to institutionalize our concerns in that area?

Mrs. Maheu: You could share your approach with others, since it seems to be working for you.

Mr. Pouliot: And to share it with others.

First, the department's senior management hold a working meeting every year, at which time we review statistics on visible minorities, native people and other target groups for each branch within the department. We review each manager's performance. As well, we review our objectives and set new ones. This is done every year. We don't rest on our laurels. The Deputy Minister makes sure that every senior manager is aware that we must always strive to do better.

Second, the training we give our managers systematically includes courses on the importance of multicultural management, whether dealing with the Canadian general public or our own staff. This has become systematic: When our people are trained they are made aware of these issues. Furthermore, since last year, almost all our employees have taken a course on problems encountered in Canada's multicultural society, to make them more aware of our multicultural reality.

Why have we been relatively successful? I can think of two or three reasons.

First, because the Department of Health and Welfare deals with health and social issues, it attracts women. I don't want to be sexist, quite the contrary. In Canada, women have been traditionally more interested in social issues.

[Texte]

Mme Maheu: C'est naturel.

M. Pouliot: Peut-être. Évidemment, il y a aussi le nursing qui a été un champ réservé aux femmes. C'est un fait. Dans nos programmes qui traitent de violence familiale, de questions d'enfants, d'abus sexuels, de violence faite aux enfants, on trouve beaucoup de femmes qui s'intéressent à ces sujets. On n'a pas de difficulté à recruter des femmes compétentes et de haut niveau qui s'intéressent à toutes ces questions.

Deuxièmement, on a la chance d'avoir un programme qui s'occupe directement de la santé des Indiens. Il y a toute une section du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, qui s'appelle les Services médicaux, qui donne directement des soins de santé aux autochtones du Canada à travers le pays. Nous avons des stations et des hôpitaux étalés à travers le pays où nous donnons directement des services médicaux. Très tôt, dans ce régime de services de santé, on a voulu attirer des autochtones, que ce soit au niveau des infirmières, au niveau des gestionnaires ou même au niveau des médecins. Nous avons même mis en place des programmes pour former des autochtones que nous engageons ensuite et qui viennent travailler avec nous. Nous avons donc l'avantage d'être présents nous-mêmes dans la communauté autochtone à travers le pays. Cela nous permet d'identifier des recrues potentielles, de les former et ensuite de les intégrer à nos services.

• 1600

Finalement, il y a aussi tout un domaine de recherche scientifique qui est le lot du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Dans le domaine de la protection de la santé, nous avons beaucoup de laboratoires. Nous avons donc des techniciens de laboratoire, et beaucoup de ces gens-là sont des membres de minorités visibles. Ils viennent par exemple des Caraïbes, des Philippines, etc. Nous avons beaucoup de personnes de minorités visible qui sont très bien qualifiées dans le domaine de la recherche en laboratoire et qui se joignent à nos services.

Ce sont les facteurs qui font que nous avons une telle diversité dans nos services.

Ms Mitchell (Vancouver East): Thanks very much, Mr. Chairman.

Welcome to the committee.

First of all, I want to congratulate you for the apparent awareness your department has shown. As my colleague mentioned, it's pretty apparent that your department is far more sensitive to some of the requirements of the multiculturalism act. But probably you're interested in doing this because you think it's the right thing to do.

I wonder if you could elaborate on a couple of points. You talked about an advisory committee. I am wondering what the representation is on the advisory committee, from the point of view of ethnic representation. Also, what kind of community consultation do you do, if any, with multicultural organizations, such as the Canadian Ethnocultural Council and other groups in the community, to keep abreast of their concerns in the health and welfare field?

[Traduction]

Mrs. Maheu: That's natural.

Mr. Pouliot: Perhaps. Of course, nursing has traditionally been a woman's domain. That's a fact. Many women are interested in our programs dealing with family violence, children's issues, sexual abuse and violence against children. We don't have any problem recruiting high-level, qualified women to work on those issues.

Second, we are fortunate to have a program that deals directly with the health of native people. There is a branch within Health and Welfare Canada called Medical Services, which offers direct care to native people across the country. There are health stations and hospitals across Canada where we give direct care to aboriginal people. From the outset, we wanted to recruit native people to the system, as either nurses, managers or physicians. We even created training programs for native people whom we then recruit to work for us. We therefore have the advantage of being present in native communities across the country. This allows us to identify potential recruits and to integrate them into our service.

Lastly, the Department of Health and Welfare is also involved in conducting scientific research. We have quite a few laboratories within the Health Protection Branch. We therefore have lab technicians, many of whom are from visible minorities. They come from the Caribbean or the Philippines, for example. Many very well qualified people from visible minorities work for us in laboratory research and others are joining our own service.

That's why our service has such a diversity of people.

Mme Mitchell (Vancouver-Est): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous souhaite la bienvenue au comité.

J'aimerais d'abord vous féliciter pour la sensibilité de votre ministère envers cette question. Comme mon collègue l'a mentionné, il est évident que votre ministère est particulièrement sensible à certaines dispositions de la Loi sur le multiculturalisme. Par contre, vous vous intéressez sûrement à ces questions parce qu'elles vous semblent importantes et nécessaires.

Je me demande si vous pourriez nous parler davantage de deux ou trois questions. Vous avez mentionné un comité consultatif. Quelle est la représentation ethnique du comité? Consultez-vous certaines communautés ou organisations multiculturelles, telles le Conseil ethnoculturel du Canada, pour rester au courant de leurs préoccupations en matière de santé et de bien-être social?

[Text]

Mr. Pouliot: I would need a clarification, Mr. Chairman. I'm not sure which advisory committee the member is talking about. Are you talking about our multicultural advisory committee?

Ms Mitchell: Well, tell me about the multicultural advisory committee.

Mr. Pouliot: We have a visible minority advisory committee, formed entirely of visible minorities. Their role is to hear about the difficulties some employees may have in exercising their functions, in developing their careers, in developing their potential. They then report to the deputy minister and make some suggestions about changes in our practices or in our policies. It's a committee of 15 people, all visible minorities.

We have a similar committee for indigenous people, and they do the same thing. They hear from their own community members about problems and difficulties they may encounter in their day-to-day functioning in the department. They then make suggestions to us, and we react accordingly.

As I said, we would be happy to make this report available to members of the committee. It's dated September 1992. It's from our visible minority advisory committee.

Ms Mitchell: We would certainly be interested in that. I take it then that that particular advisory committee is really related to personnel questions and to the implementation of employment equity.

Mr. Pouliot: Essentially, yes.

Ms Mitchell: Which is very good. But my question was directed a little more to the development of department services and needs in the community from a multicultural point of view. I don't know whether you have anything further to add from that point of view.

Mr. Pouliot: Yes, I do.

As I pointed out in my introductory statements, in some programs we focus specifically at times on certain cultural groups across Canada, because we want to get them involved or because we want to make our services available to them in terms of integrating them into Canadian society.

There are instances I can think of that are even more specific. For example, we often have meetings with the Chinese community in Toronto or Vancouver when it comes to health protection issues. A lot of products are imported from China that are essentially consumed by the Chinese community, and some of them may represent, in our view, a health hazard or a certain risk. When it does, we meet with the Chinese community. We even have some articles published in Chinese language newspapers in Toronto and Vancouver.

[Translation]

M. Pouliot: J'aurais besoin d'une précision, monsieur le président. Je ne sais pas de quel comité consultatif il s'agit. Parlez-vous du comité consultatif sur le multiculturalisme?

Mme Mitchell: Parlez-moi alors de ce comité-là.

M. Pouliot: Nous avons un comité consultatif sur les minorités visibles, qui est entièrement composé de membres issus de minorités visibles. Son rôle est d'entendre les difficultés qu'éprouvent certains employés dans l'exercice de leurs fonctions, dans l'évolution de leurs carrières et dans le développement de leur potentiel. Ils font ensuite rapport au sous-ministre et suggèrent des changements dans certaines pratiques ou politiques. Ce comité est composé de 15 membres, tous issus de minorités visibles.

Nous avons des comités semblables pour les peuples autochtones, qui fonctionnent de la même façon. Ils prennent connaissance des problèmes et difficultés auxquels les membres de leurs propres communautés doivent faire face dans l'exercice quotidien de leurs fonctions au sein du ministère. Par la suite, ils nous font des suggestions, et nous prenons les mesures qui s'imposent.

Comme je l'ai déjà dit, il me ferait plaisir de faire parvenir un exemplaire du rapport aux membres du comité. Le rapport date de septembre 1992. Il a été rédigé par notre comité consultatif sur les minorités visibles.

Mme. Mitchell: Le rapport nous intéresse au plus haut point. Je tiens donc pour acquis que ce comité consultatif étudie les questions de dotation, de personnel et de la mise en oeuvre de politiques d'équité en matière d'emploi.

M. Pouliot: En principe, oui.

Mme. Mitchell: C'est louable. Mais ma question portait plutôt sur les services du ministère et les besoins communautaires du point de vue multiculturel. Voulez-vous ajouter quelque chose d'autre à ce chapitre?

M. Pouliot: Oui.

Comme je l'ai souligné dans mes remarques liminaires, certains de nos programmes se concentrent, par moments, sur certains groupes culturels au Canada, car nous voulons les faire participer davantage ou parce que nous voulons mettre nos services davantage à leur disposition afin de mieux les intégrer à la société canadienne.

Je pense à des cas précis. Par exemple, nous rencontrons souvent la communauté chinoise de Toronto ou celle de Vancouver pour des questions de protection de la santé. Bon nombre de produits sont importés de la Chine et sont consommés surtout par la communauté chinoise. Certains de ces produits, d'après nous, posent un danger ou un risque à leur santé. Lorsque nous estimons que c'est le cas, nous rencontrons la communauté chinoise. Nous allons même jusqu'à publier des articles dans des journaux chinois à Toronto et à Vancouver.

[Texte]

Ms Mitchell: I'm quite aware of that, as I've been an MP for Vancouver East. I remember the issue of barbecued meat. Then there was the question of 100-year-old eggs. Then there was, I think, east spring cakes. In all these instances the people in the community said they had been eating these things for hundreds and hundreds of years; why does Canada suddenly think they are unhealthy?

• 1605

Anyway, what came out of that is the importance of communication between both groups.

I would like to go back for a minute to the question of employment equity. According to your statement, you now have 5.3% visible minorities employed in the department. I understand that your target objective is 10.4%. It was 3.8% in 1991-92, I believe, so you have made some progress. What are you doing aggressively to reach 10.4%?

Mr. Pouliot: I will allow some comments from my colleagues, but first of all I would like to address the 10.4% figure. It is a slightly inflated figure, because it reflects the market potential that is there, but we will try to reach it in terms of recruitment. When one looks at the functions for which we are recruiting, such as nursing in the far north, it is difficult, if not nearly impossible, to interest some of the visible minority nurses to undertake assignments in the far north. This is part of our problem.

Ms Mitchell: Unless they are aboriginal people.

Mr. Pouliot: Exactly, yes.

Mr. Rod E. Ballantyne (Director General, Human Resources Branch, Health and Welfare Canada): The other aspect is the need to bring the issue of recruitment to the front burner. The previous deputy asked each of the branch heads to provide her with a commitment to an action plan to address the issue. Unfortunately, that deputy left. But we have a new one who has renewed that commitment and will be asking the branch heads to report on their action plans. It has brought it to the fore; it says we need to move more strongly in this area.

When we took the actual targets we were given, we went through the department, looking at areas where we felt we could get the greatest successes and then focusing on those areas, rather than taking a broad-brush approach where sometimes you lose the accountability and the ability to focus on a target. We were able to do that, and we are hoping that will show some dividends when we report back next year.

Ms Mitchell: One of the areas I have always felt should be developed much more in Canada is that section under the health act that would provide for health care practitioners. I do not know what the role of Health and Welfare is, but it would seem to me, as we move towards much more decentralized community-based health care, that there might be much more training done. And certainly training of people with different languages and different ethnic backgrounds

[Traduction]

Mme. Mitchell: J'en suis bien consciente, car je représente la circonscription de Vancouver-Est. Je me rappelle l'incident de la viande cuite sur barbecue. Puis il y a eu l'affaire des oeufs vieux de cent ans. Je crois qu'il y a eu également l'incident des petits gâteaux de printemps. Dans chacun de ces cas, les membres de la communauté nous ont dit qu'ils mangeaient ces produits alimentaires depuis des siècles; pourquoi le Canada penserait-il soudainement qu'ils soient malsains?

En tout cas, nos rencontres nous ont démontré qu'il est important de communiquer.

J'aimerais en revenir à la question d'équité en matière d'emploi pour quelques instants. Selon vos propos, 5,3 p. 100 de vos employés sont issus de minorités visibles. Votre objectif serait de 10,4 p. 100. En 1991-1992, je crois que la proportion était de 3,8 p. 100; vous avez donc fait des progrès. Quelles mesures prenez-vous pour atteindre le chiffre de 10,4 p. 100?

M. Pouliot: Je permettrai à mes collègues de répondre à cette question, mais j'aimerais d'abord ajouter quelque chose au sujet du chiffre de 10,4 p. 100. Ce chiffre est quelque peu élevé, car il reflète le potentiel qui existe dans le marché du travail; nous allons néanmoins tenter d'atteindre ce seuil dans notre recrutement. Mais lorsqu'on examine les postes pour lesquels nous recrutons, tels les postes d'infirmière dans le Grand Nord, il est difficile, sinon impossible, de trouver des infirmières issues de minorités visibles qui accepteraient d'aller y travailler. Cela fait partie du problème.

Mme Mitchell: À moins que ce ne soient des infirmières autochtones.

M. Pouliot: Oui, exactement.

M. Rod E. Ballantyne (directeur général, Direction générale de l'administration du personnel, Santé et Bien-être social Canada): D'autre part, il faut donner la priorité au recrutement. L'ancienne sous-ministre avait demandé à chacun des directeurs généraux de dresser un plan d'action à cet effet. Malheureusement, cette sous-ministre a quitté son poste. Mais le nouveau sous-ministre a repris cet engagement et demandera aux directeurs généraux de lui faire rapport de leurs plans d'action. On commence à remettre l'accent sur le recrutement et nous constatons qu'il nous faut prendre des mesures concrètes dans ce domaine.

Lorsque nous avons reçu les objectifs fixés, nous nous sommes penchés sur le ministère en entier et nous nous sommes concentrés sur les secteurs où nous aurions la meilleure chance d'atteindre ces objectifs. Nous avons privilégié cette approche, car si notre projet était trop vaste, il courait le risque de se perdre dans des généralités. Notre stratégie a porté fruit, et nous espérons pouvoir vous parler de nos progrès d'ici un an.

Mme Mitchell: J'ai toujours estimé qu'un certain domaine devrait être davantage développé au Canada, soit celui visé par une disposition précise dans la Loi canadienne sur la santé et qui porte sur les responsables des soins de santé. J'ignore le rôle que joue Santé et Bien-être social, mais puisque la tendance est vers des soins de santé décentralisés et communautaires, il me semble qu'il nous faut davantage faire de la formation dans ce but. Il est clair que la

[Text]

would be a priority. Has anything been done about this kind of thing? Have you any demonstration projects or any goals in that regard?

Mr. Pouliot: Practitioners. Are we not talking essentially about our northern nurses here?

Ms Mitchell: It operates in the north, because there is, I assume, a shortage of physicians, and services are so isolated. I think nurses perform that role in the north. The interesting thing is the medical profession seems to resist the whole concept of it in the south, saying that it won't work. I think it would have a lot of implications for our health care delivery, including, maybe, a spreading out of some of the salary budgets, if we went in this direction.

Mr. Pouliot: Yes, indeed. And on this, Mr. Chairman, I would like to say that we have put in place a special training package for the nurses we place in northern communities in order to enhance their professional knowledge and in order to prepare them for dealing with health issues and, very often, the emergency issues they have to deal with when they are in some of those isolated communities in the north. It may, indeed, be a formula for the future if it could be extended to other parts of Canada. As you say yourself, part of the problem may be that we would meet some resistance on the part of physicians.

• 1610

But certainly we have been very creative in the way we've been using nurses to bring competent and professional assistance to those isolated communities. If we had to do it with physicians it probably would not have been possible, or it would have cost an enormous amount of money.

Ms Mitchell: Another aspect I am wondering about is as you work more and more with immigrants, you hear over and over again—and I've heard this, particularly from immigrant women's groups—about the many highly skilled professionals who come to Canada who can't get accreditation in Canada. I am thinking in particular about nurses and doctors and, I suppose, social workers as well.

I know in my riding, a couple of summers ago, there was a fasting protest on the part of foreign doctors who felt they were not getting a chance to get into the system. They had pretty high qualifications, but they didn't come from British-oriented countries, and therefore they didn't seem to have any way to get a toe in the door.

Is your department doing anything about this, because there again there's a wealth of multicultural talent in those medical professionals?

Mr. Pouliot: As you know, Mr. Chairman, the accreditation of doctors is a provincial question. Unfortunately, there's not much we can do.

[Translation]

formation de personnes ayant des origines ethniques différentes et parlant d'autres langues sera une priorité. Est-ce qu'on s'est déjà penché là-dessus? Avez-vous des projets concrets ou des objectifs à cet effet?

M. Pouliot: Les responsables. Ce sont essentiellement les infirmières travaillant dans le Nord, n'est-ce pas?

Mme Mitchell: Ce serait principalement dans le Nord, car il y a une pénurie de médecins, n'est-ce pas, et il existe peu d'endroits où l'on prodigue des soins de santé. Je crois que ce sont les infirmières qui assurent ces services dans le Nord. Ce qui est intéressant, c'est que la profession médicale dans le Sud du pays semble s'opposer à cette notion en déclarant que ce ne serait pas possible. Et je crois que si davantage d'infirmières travaillaient dans le Nord, cela aurait une incidence sur la façon dont les soins sont donnés au Canada, y compris sur les budgets salariaux qui devraient être répartis sur un plus grand nombre de travailleurs.

M. Pouliot: Oui, en effet. Monsieur le président, dans ce contexte, nous avons mis en oeuvre un programme de formation spéciale pour les infirmières travaillant dans des communautés situées dans le Grand Nord, afin de renforcer leurs connaissances professionnelles et de les préparer à faire face à certains problèmes de santé particuliers, ainsi qu'à des urgences, qui risquent de se produire dans des communautés isolées. Cette formule pourrait servir à l'avenir et être adoptée ailleurs au pays. Comme vous le dites vous-même, nous pourrions peut-être faire face à une certaine résistance de la part des médecins.

Il reste que nous avons fait preuve d'imagination lorsqu'il s'est agi d'avoir recours à des infirmières pour fournir des services compétents et professionnels aux localités isolées. Si nous avions voulu faire appel à des médecins, nous n'aurions pas pu offrir ces services ou nous aurions dû faire face à des coûts exorbitants.

Mme Mitchell: Lorsqu'on travaille avec les immigrants, la plainte qui revient constamment—en particulier chez les groupes de femmes immigrantes—est qu'il y a beaucoup de professionnels immigrants hautement spécialisés qui n'arrivent pas à faire reconnaître leurs compétences au pays. Je songe en particulier aux infirmières et aux médecins, mais également aux travailleurs sociaux.

Dans ma circonscription, il y a deux étés, un certain nombre de médecins étrangers ont jeûné pour dénoncer le fait qu'ils ne pouvaient pas se faire admettre à la profession. Ils étaient très qualifiés, mais ils ne venaient pas du pays ayant des liens avec la Grande-Bretagne. Aucune ouverture ne s'offrait donc à eux.

Que fait votre ministère face à ce problème? Ces professionnels dans le domaine de la médecine représentent une richesse multiculturelle non exploitée.

M. Pouliot: Comme vous le savez, la reconnaissance professionnel des médecins relève des provinces. Nous ne pouvons pas faire grand chose.

[Texte]

We employ a few, as a matter of fact, in some of our laboratories where their role is to give the advice of a specialist, but not to deal with patients, because they wouldn't be allowed to do that. We have employed some, but unfortunately this issue is more with provincial authorities.

Ms Mitchell: That's always the answer we hear, and yet immigration is a federal concern. I think somehow we have to put "influence" on the interprovincial aspects of it.

I'll pass to my colleague, Mr. Chairman. Thank you.

The Chairman: Thank you, Madam.

Mr. Chadwick, please.

Mr. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Thank you, Mr. Chairman.

Welcome today to the committee.

There are a couple of things in the health field I would like to talk about.

I have heard that where there are large concentrations of immigrants in communities—Vancouver, Montreal, Toronto—where some tend to isolate themselves in large numbers, those people have a difficulty with the language. I understand from health people that there are some difficult health problems in those groups. They're not in contact with public services, or they don't reach out for public services, and it creates, from what I understand—and you could tell me yes or no—large problems in, for example, the mental health field.

I am wondering where you people fit in in that scheme of things. I saw the brochures you published in all the different languages and I can see you're reaching into those communities. But what do you do in those isolated communities? Do you have a program to go in to those communities?

Mr. Pouliot: Our programs tend to be cut along the lines of issues we want to deal with. We would have programs that deal with family violence, child abuse, tobacco use, drugs, alcohol. And we have programs for seniors. Our programs tend to be cut along vertical lines such as I have just described.

• 1615

In each one of them we want to reach out to those groups and organizations that are involved in or represent these communities so they will bring to their community the issue we are trying to promote, i.e., less violence or less alcohol or less tobacco. We will in all cases be responsive to those organizations. If they require some funding in order to distribute leaflets in their own language, if they want to organize some seminars, if they want to train some community workers, we will indeed be prepared to help them out. In fact, we get a lot of those requests.

I think I mentioned that in the case of seniors' programs we have received hundreds of requests from ethnic groups that want to do something in their own community with their seniors.

[Traduction]

Nous en employons un certain nombre dans nos laboratoires où leur rôle consiste à donner des conseils. Ils ne sont pas autorisés à voir des clients. Nous avons donc recours aux services d'un certain nombre d'entre eux, mais nous devons constater que malheureusement la question relève des autorités provinciales.

Mme Mitchell: Nous entendons toujours la même réponse, même si nous savons très bien que l'immigration est une responsabilité fédérale. Je pense que nous devrions essayer «d'influencer» les provinces à cet égard.

Je vais céder la parole à mon collègue, monsieur le président. Merci.

Le président: Merci, madame.

Monsieur Chadwick, s'il vous plaît.

M. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Merci, monsieur le président.

Bienvenue au comité.

J'aurais quelques points à examiner avec vous dans ce contexte.

J'ai entendu parler de concentrations d'immigrants—à Vancouver, Montréal, Toronto—de groupes importants ayant tendance à s'isoler à cause du problème de la langue. Selon certains professionnels, ces groupes éprouveraient des problèmes de santé. Ils ne peuvent pas ou ils ne veulent pas avoir recours aux services publics. Ils font face, semble-t-il—vous pouvez le confirmer ou le démentir—à des problèmes de santé mentale, en particulier.

Je me demande si vous jouez un rôle à cet égard. Je sais que vous publiez des brochures en diverses langues et que vous essayez de rejoindre ces communautés. Que faites-vous de celles qui sont vraiment isolées? Avez-vous un programme à leur intention?

M. Pouliot: Nos programmes visent des problèmes précis. La violence familiale, les mauvais traitements infligés aux enfants, l'usage du tabac, des drogues, de l'alcool. Nous avons également des programmes qui s'adressent à des groupes comme les personnes âgées. Nos programmes suivent une ligne verticale.

Chacun vise à impliquer un groupe ou un organisme représentatif, de façon à ce que ce soit les gens eux-mêmes qui fassent avancer l'objectif que nous nous sommes fixés, c'est-à-dire la diminution de la violence, de l'usage de l'alcool ou du tabac. Dans tous les cas, nous sommes sensibles aux avances des organismes concernés. S'il ont besoin de financement pour distribuer des brochures dans leur langue, s'ils veulent organiser des colloques, s'ils veulent former des travailleurs communautaires, nous sommes prêts à les épauler. De fait, nous recevons beaucoup de demandes de leur part.

Pour ce qui est des personnes âgées, par exemple, nous avons reçu des centaines de demandes de la part de groupes ethniques désirant intervenir dans leurs milieux.

[Text]

Mr. Chadwick: Your recruitment and hiring policies in your department were touched on earlier. I would like to know, for my own satisfaction, if ethnicity applies as a requirement of hiring. How do you hire?

Mr. Pouliot: We hire in the same way and fashion as the rest of the Public Service of Canada, and therefore ethnicity is not a criterion. But if there are equal qualifications and we have an opportunity to hire a visible minority or an aboriginal person, we will indeed make the effort to do so.

Mr. Chadwick: You mentioned earlier the percentages of visible minorities you have in your work force, and you recognize you don't have the target you are shooting for. What I am saying is, do you go out after that target group you are shooting for in preference to other people?

Mr. Ballantyne: The targets are divided into three main areas, and that is the recruitment target, which is the one we have fallen short on. We have exceeded our promotion target, so we are doing all right in that regard. Our retention target is not bad, except we have a lot more women, so there are a lot more women turning around.

The aboriginal figure for leaving was 14%. We have reduced that to 6.8%. It is coming down well.

But in terms of recruitment, like every other department, we use the Public Service Employment Act. We hire on the basis of merit. That is a foregone conclusion.

What we try to do is to sensitize the decision-makers in—

Mr. Chadwick: You hire on merit.

Mr. Ballantyne: Oh, yes.

We sensitize the managers to the fact that we have a program in place. The Public Service Commission inventories quite readily supply us with an adequate supply of qualified candidates. That of course varies. If you are looking for a scientist, you are going to get a much smaller inventory of people to look at. But we have found that there is good cooperation with the Public Service Commission. Their inventories are pretty good. They are doing, I think, a good job of identifying qualified candidates from the various target groups to have available for departments. It is up to departments to make use of those inventories. I find that we are in fact making progress.

Bill C-26, the Public Service Reform Act, allows Treasury Board to designate other groups, which I think is a good idea for multiculturalism. If there is in fact a need to broaden that program, it can ask the Public Service Commission to establish a program like that. Also, deputy heads can ask Treasury Board to develop a program along those lines.

There is structural support for that. The question is just making sure the managers make use of it. This is what we are trying to do.

[Translation]

[Translation]

[Text]

M. Chadwick: Il a été question un peu plus tôt de vos politiques de recrutement et d'embauche au ministère. J'aimerais savoir, pour ma propre gouverne, si l'ethnicité est un critère d'embauche. Comment procédez-vous à cet égard?

M. Pouliot: Nous procédons de la même façon que le reste de la Fonction publique du Canada. L'ethnicité n'est donc pas un critère. Cependant, à qualifications égales, si nous pouvons embaucher quelqu'un représentant une minorité visible ou un autochtone, nous faisons un effort spécial.

M. Chadwick: Vous avez parlé un peu plus tôt des pourcentages de minorités visibles au sein de votre main-d'oeuvre et vous avez admis que vous n'aviez pas encore atteint vos objectifs à cet égard. Faites-vous un effort pour vous adresser directement au groupe dont vous voulez faire la promotion par rapport à tout autre groupe?

M. Ballantyne: Nos objectifs sont de trois ordres principaux. Celui qui nous donne le plus de mal se situe au niveau du recrutement. En ce qui concerne la promotion, nous avons dépassé notre objectif. Pour ce qui est du maintien en fonction, nous avons d'assez bons résultats, sauf que nous avons beaucoup de femmes chez nous et que le roulement parmi elles est donc assez important.

Il y avait 14 p. 100 d'autochtones qui quittaient auparavant. Nous avons réussi à réduire ce chiffre à 6,8 p. 100. Il y a une nette diminution à ce niveau.

Quant au recrutement, les principes sont dictés, comme pour n'importe quel autre ministère, par la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. C'est entendu que nous devons nous en tenir au principe du mérite.

Nous tentons quand même de sensibiliser les décisionnaires...

M. Chadwick: Vous utilisez le principe du mérite pour l'embauche.

M. Ballantyne: Certainement.

Nous sensibilisons les gestionnaires aux programmes que nous mettons en place. Les listes de la Commission de la Fonction publique suffisent largement à nous fournir des candidats qualifiés. La situation peut évidemment varier. Dans le cas des scientifiques, par exemple, les listes sont évidemment plus réduites. De façon générale, cependant, il y a eu une excellente coopération avec la Commission de la Fonction publique. Ses listes de candidats sont excellentes. Elle fait un très bon travail pour ce qui est d'identifier pour les ministères les candidats qualifiés dans les divers groupes cibles. Les ministères n'ont qu'à utiliser les listes à bon escient. Nous faisons des progrès.

Le projet de loi C-26, Loi sur la réforme de la fonction publique, permet au Conseil du Trésor de désigner d'autres groupes, ce qui est positif dans le contexte du multiculturalisme. Si l'on le juge nécessaire, on demandera à la Commission de la Fonction publique en mesure d'étendre son programme. Les sous-ministres peuvent également demander au Conseil du Trésor de préparer des programmes semblables.

Les structures nécessaires sont donc en place. Il suffit de s'assurer que les gestionnaires les utilisent. C'est ce que nous essayons de faire actuellement.

[Texte]

Mr. Chadwick: There seem to be allegations in the press that the recent increase in, for example, TB in this country has been attributed to immigrants bringing it in. What is the health department's job in this? Can they verify that?

• 1620

Mr. Pouliot: I am not a specialist, so please bear with me when I give you the answer. However, I would be happy to give you a very precise answer to this question in writing, if you so wish.

Our role is to advise the Minister of Immigration when there are some categories of diseases that should be excluded from entering Canada. If a person is suffering from a disease and we think that person would become an undue burden to the health care system of Canada, we advise the Department of Immigration. At that point we have the authority to recommend against allowing a person to emigrate to Canada if we think that treating this person would become a burden.

In the case of tuberculosis, we have not imposed any specific testing on tuberculosis. We are aware that there are a few difficulties, as there is also for Hepatitis B. But we haven't found that any specific measures are warranted for the time being.

Mr. Chadwick: It is reported that we had wiped those diseases out in this country over the last 20 years to 30 years, and now, suddenly, they are back again. Has your department suggested that some people not be admitted?

Mr. Pouliot: Not that I am aware of. But we are monitoring the tuberculosis situation. My understanding is the resurgence is caused more by a strain of tuberculosis that is resistant to traditional drugs. This is where the new problem lies.

However, I would be happy to provide you with a full briefing on this, if you so wish, sir.

Mr. Chadwick: I would appreciate that.

Thank you, Mr. Chairman.

Mme Maheu: J'aimerais avoir une précision concernant la dernière question de M. Chadwick.

Is the strain of TB coming in HIV-related?

Mr. Pouliot: No.

Mrs. Maheu: It is another strain. I see.

M. Lopez (Châteauguay): Bienvenue au témoin.

Vous avez dit tout à l'heure que 5 p. 100 de vos employés étaient des autochtones et que 5 p. 100 d'entre eux étaient des membres de minorités visibles. Votre objectif est de 10,4 p. 100.

Je serais très curieux de savoir sur quoi sont basés ces pourcentages. Est-ce en fonction des minorités visibles qui se trouvent dans chaque région ou dans l'ensemble du Canada?

[Traduction]

M. Chadwick: Selon la presse, la récente recrudescence de la tuberculose au pays, par exemple, est attribuable aux immigrants. Quel est le rôle du ministère de la Santé à cet égard? Est-ce qu'ils peuvent vérifier cela?

M. Pouliot: Je ne suis pas un spécialiste dans la matière, et je vous demande donc votre indulgence en vous donnant cette réponse. Toutefois, je serais heureux de vous fournir une réponse écrite très précise si vous le désirez.

Notre rôle est de conseiller le ministre de l'Immigration lorsqu'il y a lieu d'empêcher certaines catégories de maladies d'entrer au Canada. Si quelqu'un souffre d'une certaine maladie et que nous croyons que cette personne pourrait devenir un fardeau indu pour le système de soins de santé canadien, nous avertissons le ministère de l'Immigration. À ce moment-là, nous avons l'autorité voulue pour recommander que cette personne ne reçoive pas la permission d'immigrer au Canada si nous avons raison de croire que son traitement deviendrait un fardeau.

Dans le cas de la tuberculose, nous n'avons pas imposé de test précis pour cette maladie. Nous sommes conscients de certaines difficultés, tout comme dans le cas de l'hépatite B. Mais nous n'avons pas déterminé qu'il soit nécessaire d'imposer des mesures précises pour le moment.

M. Chadwick: On avait annoncé que ces maladies avaient été éliminées dans ce pays au cours des 20 ou 30 dernières années et maintenant, tout d'un coup, elles sont revenues. Votre ministère a-t-il suggéré que certaines personnes se voient barrer l'accès au Canada?

M. Pouliot: Pas que je sache. Mais nous surveillons de près la situation de la tuberculose. Je crois comprendre que la recrudescence de cette maladie est due à une nouvelle souche de tuberculose résistante aux médicaments traditionnels. Voilà où se situe le nouveau problème.

Cependant, je serais heureux de vous fournir une séance d'information complète à ce sujet si vous le désirez, monsieur.

M. Chadwick: Je vous en serais reconnaissant.

Merci, monsieur le président.

Mrs. Maheu: I would like some clarification concerning Mr. Chadwick's last question.

Y a-t-il un lien entre cette nouvelle souche de tuberculose qui entre au pays et le VIH?

M. Pouliot: Non.

Mme Maheu: Il s'agit donc d'une autre souche. Je comprends.

Mr. Lopez (Châteauguay): I would like to welcome the witness.

You said earlier that 5% of your employees were aboriginals and another 5% were members of visible minorities. Your objective is 10.4%.

I am very curious to find out what those percentages are based on. Is it based on the number of visible minority members in each region or throughout Canada?

[Text]

M. Pouliot: Monsieur le président, je vais demander à madame d'expliquer comment ces objectifs sont établis par le Conseil du Trésor.

Mme Dianne Little (chef de la Division de la planification des ressources humaines et de l'équité en matière d'emploi, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Puis-je répondre en anglais?

Le président: Oui, oui, allez-y.

Ms Little: The 5% numbers are representation figures. They represent the actual numbers of employees out of our total population. The 10% figure is a figure for the recruitment of individuals from the Canadian marketplace. It is a national figure. It was established by Treasury Board looking at the labour market availability of visible minority employees in the labour pools from which we traditionally hire across Canada.

M. Lopez: Vous parlez de 5 p. 100 de membres de minorités visibles et de 5 p. 100 d'Amérindiens. Est-ce que les Amérindiens se désignent comme membres d'une minorité visible?

• 1625

Ms Little: There's a definition for *minorité visible* that is common to the federal public service. I can't tell you right now which minorities are involved. Aboriginals are a separate target. Our target for recruitment of aboriginal people is 5.5%, as opposed to 10% for visible minority peoples. They're defined as two separate targets.

M. Lopez: Si je fais le calcul, je ne vois pas qu'il y ait 10,4 p. 100 de minorités visibles au Canada.

M. Pouliot: Vous avez raison. On arrive à 10,4 p. 100 de la façon suivante. Quel genre de professionnels le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social recrute-t-il normalement? On recrute des *managers*, des scientifiques, des infirmières, des médecins, etc. Au sein de cette population de recrutement normal de notre personnel, il y a 10 p. 100 de membres de minorités. Donc, on devrait normalement avoir 10 p. 100 de membres de minorités au sein de notre personnel, puisque dans le bassin de recrutement, il y a 10 p. 100 de personnes de minorités visibles.

M. Lopez: Très bien. Merci.

The Chairman: Members, I am afraid we might not have much time for a second round.

Mrs. Maheu: What is the percentage of young visible minority people being hired? How does it work? Is it your old, long-time visible minority employees who are leaving and the percentage of new ones you're hiring is 10%?

Mr. Pouliot: You would like to have the age profile of the people we recruit. If it is available, we'd be very happy to provide it to you, Mr. Chairman.

Mrs. Maheu: Yes.

The Chairman: Mr. Pouliot, and members, if you don't mind I would like to ask a small question.

[Translation]

Mr. Pouliot: Mr. Chairman, I would like to ask my colleague to explain how these objectives are set by Treasury Board.

Ms Dianne Little (Chief, Human Resource Planning and Employment Equity, Department of National Health and Welfare): May I answer in English?

The Chairman: Yes, of course, go ahead.

Mme Little: Cette proportion de 5 p. 100 est un chiffre représentatif. Il représente le nombre réel d'employés sur la population totale. Le chiffre de 10 p. 100 est utilisé pour le recrutement dans le marché du travail canadien. C'est un chiffre national. Il a été établi par le Conseil du Trésor qui a étudié la disponibilité d'employés membres de minorités visibles dans les bassins de main-d'oeuvre dans lesquels nous puisons habituellement partout au Canada.

Mr. Lopez: You talk about 5% members of visible minorities and 5% aboriginals. Do the aboriginals designate themselves as members of a visible minority?

Mme Little: Il existe une définition commune de minorité visible pour toute la fonction publique fédérale. Je ne pourrais vous dire exactement quelles minorités sont incluses. Les autochtones sont une cible distincte. Notre cible pour le recrutement des autochtones est de 5,5 p. 100, comparée à 10 p. 100 pour les membres de minorité visible. Ils sont considérés deux cibles distinctes.

Mr. Lopez: According to my calculations, visible minorities do not make up 10.4% of the Canadian population.

Mr. Pouliot: Your right. The way we arrive at 10.4% is as follows. What kind of professionals does the Department of Health and Welfare normally recruit? We recruit managers, scientists, nurses, doctors, etc. Within the normal recruitment pool for our staff, 10% are members of visible minorities. Therefore, normally we should have 10% visible minorities in our staff, since they make up 10% of the recruitment pool.

Mr. Lopez: Very well. Thank you.

Le président: Chers collègues, je crains que nous n'ayons pas le temps pour un deuxième tour.

Mme Maheu: Quel pourcentage de jeunes membres de minorités visibles embauchez-vous? Comment cela fonctionne-t-il? Est-ce que vos employés qui sont membres de minorités visibles et qui ont beaucoup d'ancienneté commencent à vous quitter et est-ce que le pourcentage de nouveaux que vous embauchez est de 10 p. 100?

M. Pouliot: Vous aimeriez recevoir un profil de l'âge des gens que nous recrutons. Si de telles données sont disponibles, je serais heureux de vous les fournir, monsieur le président.

Mme Maheu: Oui.

Le président: Monsieur Pouliot, chers collègues, avec votre permission j'aimerais poser une brève question.

[Texte]

Monsieur Pouliot, vous avez reçu beaucoup de félicitations de la part des députés. Je ne veux pas en faire état. Par contre, je voudrais vous poser une question qui peut apparaître philosophique ou un peu pointue, si vous me le permettez.

Il est question de minorités, de minorités visibles et d'équité, et c'est nécessaire. Par contre, lorsque l'on s'attarde à vérifier la diversité qui vous fait face et le désir d'équité en termes de pourcentage, est-il possible que l'on puisse avoir de la difficulté à toucher à l'excellence ou à rencontrer des critères d'excellence?

Vous me suivez? Il peut y avoir au pays des groupes très minoritaires lorsqu'on les compare à la population canadienne, et ces groupes très minoritaires pourraient apparaître surreprésentés dans certains postes et même surreprésentés dans des postes supérieurs, de sorte que l'on pourrait limiter le poste supérieur étant donné le nombre face à la très grande minorité.

Je pourrais penser, par exemple, aux Cambodgiens dans le comté d'Outremont, mais on en retrouve aussi dans le comté de Saint-Laurent. Les Cambodgiens sont une petite minorité. Également, les Philippins, dans Côte-des-Neiges ou dans Saint-Laurent, sont une petite minorité. Ils peuvent être sous-privilégiés ou surprivilégiés. Je ne devrais pas utiliser le mot «privilégiés» parce que cela n'est pas un privilège, mais plutôt le mot «surreprésentés» ou «sous-représentés». En termes comptables, statistiques, on peut être satisfait, mais on peut se retrouver avec... Vous êtes dans un ministère où le professionnalisme peut plus facilement apparaître, et ces groupes-là pourraient ne pas être représentés parce qu'ils deviendraient nettement surreprésentés en termes de pourcentage s'il fallait leur faire jouer la règle de la promotion et de l'avancement à des postes dits supérieurs. Vous me suivez?

• 1630

M. Pouliot: Oui. J'essaie de comprendre la nature de votre question, monsieur le président. Je comprends la problématique...

Le président: Il ne s'agit pas de la façon dont le ministère gère son personnel. Je vous pose la question. C'est pourquoi j'ai dit qu'elle pouvait être philosophique. Vous êtes un ministère qui peut apporter une réponse théorique ou générale à la problématique que je vous présente.

M. Pouliot: Je dirais que la problématique à laquelle je suis le plus sensible personnellement, c'est celle de faciliter la montée de ces minorités aux échelons supérieurs du Ministère. C'est très difficile. Nous en avons quelques-uns. Au niveau du comité de gestion du Ministère, au plus haut niveau, nous avons une personne d'une minorité visible, mais en général, il n'est pas facile d'amener nos groupes de minorités visibles suffisamment rapidement au niveau de la gestion supérieure.

Là, nous avons un effort considérable à faire pour donner des occasions d'apprentissage de gestion et de formation pour qu'éventuellement, la complexité ethnoculturelle du Canada ne se reflète pas seulement chez nos cadres de base et

[Traduction]

Mr. Pouliot, you have been congratulated by many members here present. I won't elaborate on that. However, I would like to ask you a question which may seem somewhat philosophical, if I may.

We are talking about minorities, visible minorities and employment equity, and that is quite necessary. However, when you look carefully at the diversity before you and the desire for employment equity in terms of percentages, is it possible that will affect the achievement of excellence or your ability to meet criteria for excellence?

Do you follow me? There may be some very small minority groups in this country compared to the total Canadian population, and these very small minority groups may appear to be over-represented in certain positions and even over-represented in senior positions, which may impose limitations on that senior position given the numbers involved as compared with a larger minority.

For instance, there are Cambodians in the riding of Outremont, but there are also some in the riding of Saint-Laurent. Cambodians form a very small minority. Similarly, Philippinoes in Côte-des-Neiges or in Saint-Laurent are also a small minority. They could be underprivileged or overprivileged. I should not use the word privileged because it isn't a privilege, but rather the term over-represented or under-represented. It may be acceptable in accounting or statistical terms, but you could end up with... You are in a department when one would expect to find more professionals, and those groups may not be represented because they would clearly become proportionately over-represented if the promotion and advancement rules were applied to them. Do you follow me?

Mr. Pouliot: Yes. Mr. Chairman, I am trying to understand the point of your question. I understand the problem—

The Chairman: It is not a question of personnel management in your department. I am asking you a question which, as I said, might seem philosophical. You work for a department that could provide us with a theoretical or general answer to this problem.

Mr. Pouliot: The problem to which I personally our most sensitive is helping those minorities move up the ladder to senior positions in our department. We have just a few who have done so. We have one person from a visible minority group at the most senior level of the department's management committee, but generally speaking, we have a difficult time promoting our visible minority groups fast enough to the senior management level.

There is a lot of work to be done in terms of management training so that eventually Canada's ethnocultural diversity is not reflected only at the supervisory or middle-management level. In fact, they are mostly in the

[Text]

moyens. Au fond, ils sont surtout au milieu. Si on regarde la distribution salariale, on voit que nos minorités visibles se situent dans la bonne grosse moyenne, et même au-dessus de la moyenne. Cependant, il est beaucoup plus difficile d'amener nos minorités visibles à l'échelon supérieur. Là, on a un effort considérable à faire.

Le président: Je prends le comté d'Outremont si on me le permet. Il y a dans la communauté cambodgienne une travailleuse sociale. Elle est toute jeune et c'est la première. Sans faire de *nurturing*, il faudrait pouvoir la prendre et lui faciliter l'accès au développement, à l'avancement, etc. Cependant, la statistique pourrait jouer contre elle.

Je vous pose une question théorique qui ne s'applique pas comme telle à votre ministère, mais comme vous avez tellement de professionnels chez vous, la réponse peut venir plus facilement.

Mme Maheu: Vous parlez d'une Cambodgienne du pays qui serait choyée parce qu'elle aurait un poste au niveau. . . C'est cela?

Le président: Oui.

Mme Maheu: Vous parlez du pourcentage dans cette communauté-là, n'est-ce pas?

Le président: Oui. Ce serait 100 p. 100, car il y en a juste une.

Mme Maheu: Oui, mais est-ce que cela compte? C'est une des questions que je voulais poser. L'ethnicité compte-t-elle?

M. Pouliot: Je vais essayer d'aborder la question d'une autre façon, monsieur le président.

Dans la région de Toronto ou de Vancouver, où il y a beaucoup plus de représentation de minorités culturelles de toutes origines, on pourrait avoir tendance à avoir plus de gens de minorités ou de groupes néo-canadiens qui seraient des employés du ministère de la Santé que d'Anglo-Saxons ou de Canadiens de souche.

• 1635

Dans un sens, c'est une bonne chose parce que dans nos services à Toronto, on a affaire à des Italiens, des Grecs, des gens de différentes origines. Souvent, quand on a affaire à des gens âgés, ils ne sont pas à l'aise en français ou en anglais. Donc, si on a plus d'employés de différentes minorités à Toronto et à Vancouver, c'est un plus en ce sens que cela nous permet d'être mieux en mesure de réagir à la réalité de la communauté et des différentes cultures qui sont présentes dans la ville en question.

Le président: Une fois que la statistique est identifiée et appliquée, il reste le sain jugement ou la souplesse de jugement qui permet à certaines de ces personnes-là d'être identifiées et de faire carrière.

Au nom de tous les membres du Comité, je tiens à vous remercier, ainsi que votre personnel.

Thank you very much.

M. Pouliot: Merci.

[Translation]

middle. If you look at the salary distribution, you see that our visible minorities are in the average, if not below average range. Yet it is much more difficult to move them up to the senior level. There is a lot of work to be done in that regard.

The Chairman: Let me give you the example of the Outremont riding. There is a social worker in the Cambodian community. She is very young and she is the first. Without doing any nurturing, we should be able to take her and help her get training, promotion, and so on. However, statistics may play against her.

I am asking you a theoretical question that does not apply specifically to your department, but since you have so many professionals working for you, perhaps you are in a better position to answer.

Mrs. Maheu: You mean a Cambodian who would be privileged because she would have a position at a level that. . . Is that it?

The Chairman: Yes.

Mrs. Maheu: You mean in terms of percentage in that community. Is that right?

The Chairman: Yes. It would be 100%, because she would be the only one.

Mrs. Maheu: Yes, but does that count? That is one of the questions I wanted to ask. Does ethnic origin count?

Mr. Pouliot: I will try to approach the question from another angle, Mr. Chairman.

In greater Toronto and Vancouver, where there is a much higher proportion of ethnic minorities of all origins, it is possible to have a higher number of people from minority groups or new Canadians working for the Department of Health than there might be Anglo Saxons or native born Canadians.

In a way, that is good because our offices in Toronto deal with Italians, Greeks and people of different ethnic origins. Often, when we deal with seniors, they do not feel comfortable in either French or English. So if there are more employees of minority groups in Toronto or Vancouver, that is a plus because we can respond to the community's particular needs and to the different cultures in the city in question.

The Chairman: Once the statistics are available and applied, it is just a matter of using sound judgment and flexibility to identify some of those people and to help them in their career.

On behalf of all the members of the committee, I would like to thank you as well as your staff.

Merci beaucoup.

Mr. Pouliot: Thank you.

[Texte]

The Chairman: Could we take two minutes to solve what could be a problem?

The Clerk of the Committee: You may remember at our last meeting on December 9 we drew up a schedule of possible meetings and of witnesses you wanted to attend. We were only three at that time, so technically we didn't have the required forum of five to make decisions. Now that we are five here, if it's satisfactory with you, would you please ratify the decision made previously?

Mrs. Maheu: Sure.

The Clerk: Is that agreeable?

Some hon. members: Agreed.

Mrs. Maheu: And when the chairman is free, I would like to move a motion.

Monsieur le président, j'aimerais demander au Comité d'examiner une motion que j'aimerais présenter. J'aimerais que notre Comité recommande:

That the Department of Multiculturalism and Citizenship change its name to the Department of Citizenship and Multiculturalism.

I request this because the request is coming from all corners of Canada. We could include it as a recommendation. We do not have the authority to ask for it. I realize that. But it may underline at some point the importance people are asking that we put on citizenship.

Ms Mitchell: What is the motion?

Mrs. Maheu:

That the Department of Multiculturalism and Citizenship change its name to the Department of Citizenship and Multiculturalism.

That would be a recommendation from this committee. Could you second it?

Ms Mitchell: Sure, I'll second it.

Mr. Chadwick: Mr. Chairman, it's not for me to pre-empt your job, but I think the motion is out of order. I think the idea is worth proposing, but not in the form of a motion. I think the member should propose it when we have the minister here.

Ms Mitchell: I would like the record to show that I raised this issue I don't know how many times when we were discussing the act and asked the minister at that time why the name couldn't be reversed, and he said no. There's no harm in asking again.

Mr. Chadwick: That's why I think it's out of order.

Mrs. Maheu: Perhaps when we do our report to the House or to the minister at the end, we could include that it's something we've looked at and find that it may be a good idea.

An hon. member: It's not out of order.

[Traduction]

Le président: Pourrions-nous prendre deux minutes pour régler ce qui pourrait poser un problème?

Le greffier du Comité: Vous vous souviendrez peut-être qu'à notre dernière réunion du 9 décembre nous avons préparé un programme provisoire de réunions et de témoins. Seulement trois membres étaient présents, et techniquement, nous n'avions donc pas le quorum requis de cinq membres pour prendre des décisions. Puisque nous sommes maintenant cinq ici présents, si vous êtes d'accord, pourriez-vous s'il vous plaît ratifier la décision déjà prise?

Mme Maheu: Certainement.

Le greffier: Vous êtes d'accord?

Des voix: D'accord.

Mme Maheu: Et lorsque le président a le temps, je voudrais faire une proposition.

Mr. Chairman, I would ask the committee to consider a motion I would like to table. I would like our committee to recommend:

Que le ministère du Multiculturalisme et de Citoyenneté change son nom pour devenir le ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme.

Je vous demande ceci parce que cette demande provient de tous les coins du Canada. Nous pourrions l'inclure dans nos recommandations. Nous n'avons pas le pouvoir de le demander. J'en suis consciente. Mais le fait que les gens nous le demandent pourrait indiquer clairement l'importance qu'on accorde à la citoyenneté.

Mme Mitchell: Quelle est la motion?

Mme Maheu:

Que le ministère du Multiculturalisme et de Citoyenneté change son nom pour devenir le ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme.

Ce serait une recommandation du comité. Pourriez-vous l'appuyer?

Mme Mitchell: Certainement, je l'appuie.

M. Chadwick: Monsieur le président, ce n'est pas à moi de décider à votre place, mais je pense que la motion est inadmissible. Je pense qu'il est utile de suggérer cette idée, mais pas sous forme de motion. Je pense que la députée devrait en faire la suggestion lorsque le ministre comparaitra.

Mme Mitchell: Je voudrais que le procès-verbal reflète que j'ai soulevé cette question maintes fois lors de l'étude du projet de loi et que j'ai demandé au ministre à l'époque pourquoi on ne pouvait pas changer le nom, et il a dit non. Rien ne nous empêche de demander de nouveau.

M. Chadwick: C'est pour cela que je pense que la motion est inadmissible.

Mme Maheu: Lorsque nous déposer notre rapport à la Chambre ou au ministre à la fin de nos travaux, nous pourrions peut-être indiquer que nous avons étudié cette question et que nous pensons que ce serait une bonne idée.

Une voix: Ce n'est pas inadmissible.

[Text]

Mrs. Maheu: It's not out of order if we do a report. Is that right?

Le président: Comme président du Comité, je pense que si vous en faites une motion, cela pourrait faire en sorte que vous ne rencontriez pas l'objectif que vous visez. Une fois que la motion est présentée et que nous l'avons reçue, nous ne pouvons plus l'oublier et elle va s'officialiser.

• 1640

Je sais qu'au Comité des communications et de la culture,

like Mrs. Mitchell in this committee, I asked I don't know how many times

de faire en sorte que «culture» vienne avant «communications».

Mme Maheu: On peut le faire. . .

Le président: Je pense qu'il faut être très sensible à cette suggestion qui est très importante.

Mme Maheu: Est-ce qu'on peut demander au greffier de trouver le moyen de l'inclure dans notre futur rapport?

Le greffier: C'est toujours au président d'accepter ou de ne pas accepter une motion qui est devant le Comité, mais si vous retirez le terme formel de «motion» et que vous demandez qu'on en fasse une recommandation dans un rapport, je ne vois aucun problème au point de vue de la procédure.

Le président: Est-ce que cela vous agrée, madame Maheu?

Mme Maheu: Oui, cela m'agrée. Et vous?

Ms Mitchell: I don't oppose it. I think it doesn't seem to flow from the topic of the report. Anyway, the other thing that we might do and perhaps we should do as a result of this meeting is just write a letter to the minister and say the matter has been raised again, we don't know whether it's unanimous or not but certainly it seems like there's considerable support, and ask would the minister consider this.

The Chairman: I will be glad to do that. It will be done within this coming week.

Ms Mitchell: All right.

I'm sorry to delay our witnesses, but could we also ask the minister what action he has taken on the redress issues? For about almost a year now he has said that he has prepared a report and it's to go to cabinet. Every time I meet the groups concerned I'm being asked about that. It's getting quite embarrassing.

Mrs. Maheu: He'll be here next week, I think.

Ms Mitchell: Will he be here next week?

Mr. Chadwick: Yes.

Ms Mitchell: Could you ask him specifically to speak to that?

[Translation]

Mme Maheu: Ce n'est pas inadmissible si nous déposons un rapport. Est-ce exact?

The Chairman: As chairman of this committee, I think that if you present it as a motion, you may not get the desired result. Once the motion is presented and we have received it, we cannot ignore it and it will become official.

I know that in the Standing Committee on Communications and Culture,

comme M^{me} Mitchell ici même, j'ai demandé je ne sais combien de fois

to have "culture" come first before "communications".

Mrs. Maheu: We can do that—

The Chairman: I think that we should look at this suggestion carefully since it is a very important one.

Mrs. Maheu: Could we ask our clerk to find a way to put it in our next report?

The Clerk: It is always up to the Chairman to accept or to reject a motion put to the committee, but if instead of a formal "motion" you were to ask for a recommendation in a report, procedurally speaking I do not see any problem.

The Chairman: Is that acceptable to you, Mrs. Maheu?

Mrs. Maheu: Yes, it is, and you?

Mme Mitchell: Je ne m'y oppose pas. Cependant, je ne vois pas tellement le lien avec le sujet de notre rapport. Quoi qu'il en soit, ce que nous pourrions faire et peut-être ce que nous devrions faire en l'occurrence c'est simplement envoyer une lettre au ministre dans laquelle nous l'informerions que cette question a de nouveau été soulevée, que nous ne sommes pas certains qu'elle fasse l'unanimité mais qu'à tout le moins elle semble comporter de nombreux suffrages et demander au ministre d'y réfléchir.

Le président: Je le ferai avec plaisir. Ce sera fait la semaine prochaine.

Mme Mitchell: Très bien.

Je m'excuse de retarder nos témoins, mais pourrions-nous également demander au ministre quelle mesure il a prises concernant les questions de réparation? Cela fait maintenant près d'un an qu'il nous a dit avoir préparé un rapport pour ses collègues du Cabinet. Chaque fois que je rencontre les groupes concernés ils me posent la question. Cela devient très embarrassant.

Mme Maheu: Je crois qu'il doit venir nous voir la semaine prochaine.

Mme Mitchell: La semaine prochaine?

M. Chadwick: Oui.

Mme Mitchell: Pourriez-vous lui demander de préparer quelque chose sur cette question?

[Texte]

The Chairman: Next Thursday.

Ms Mitchell: Let's ask him to be prepared to speak on that.

Le président: D'accord? Merci beaucoup.

Nous sommes un peu en retard et nous nous en excusons, monsieur Emond. Nous avons le plaisir de vous recevoir avec votre personnel. Veuillez avoir l'obligeance de commencer.

M. Robert Emond (sous-ministre adjoint, Direction de l'administration, ministère des Finances): Merci beaucoup, monsieur le président. Distingués membres du Comité, bon après-midi. Permettez-moi de vous présenter M^{me} Fran Leblanc, la directrice du personnel au ministère des Finances, et Debbie Stimpson, agent des ressources humaines au même ministère. Nous sommes très heureux d'être ici cet après-midi pour vous décrire les moyens que le ministère des Finances a mis en oeuvre pour appuyer la Loi sur le multiculturalisme canadien.

I would be pleased to answer questions after a few words of introduction. I understand that the statement has been provided to members of the committee.

Le ministère des Finances, qui accueille favorablement la diversité en milieu de travail, a mis en place, pour appuyer le multiculturalisme, un certain nombre de mesures dont je donnerai ici les grandes lignes.

We're very cognizant in Finance of the fact that employment equity and multiculturalism are two distinct government policies. In Finance our departmental employment equity plan is one of the major mechanisms which we use to support the objectives of multiculturalism and the legislation. Included in that plan are objectives related to the recruitment, development and retention of visible minorities, the provision of managing diversity training for all managers, and activities which commemorate days such as the International Day for the Elimination of Racial Discrimination and Human Rights Day.

Pour ce qui est de la représentation des minorités visibles au sein du Ministère, au 31 décembre 1992, 26 personnes, soit 4,1 p. 100 de notre effectif, avaient déclaré faire partie d'une minorité visible. La direction estime cependant que ce chiffre est inférieur au nombre réel, puisque certaines personnes s'abstiennent de faire une déclaration volontaire. Il est important que nous encourageons non seulement les employés membres des minorités visibles à déclarer qu'ils en font partie, mais aussi que nous leur facilitons la tâche, puisque c'est là notre seul moyen de déterminer les progrès qu'on réalise à cet égard. Afin d'encourager les déclarations volontaires, nous avons effectué une enquête en janvier 1991. Aussi, bien que nous ayons toujours donné l'occasion aux nouveaux employés de se déclarer membres d'une minorité visible, nous avons maintenant simplifié le processus de déclaration en joignant à notre lettre d'offre d'emploi une formule à cette fin.

• 1645

Selon le profil des membres des minorités visibles que nous avons établi, le ministère des Finances compte deux membres de la direction, 22 agents et deux membres du personnel de soutien administratif qui appartiennent aux

[Traduction]

Le président: Jeudi prochain.

Mme Mitchell: Demandons-lui de préparer quelque chose sur le sujet.

The Chairman: Agreed? Thank you very much.

We are running a bit late and we do apologize, Mr. Emond. It is our pleasure to welcome you and your staff. Would you be kind enough to proceed.

Mr. Robert Emond (Assistant Deputy Minister, Administration Branch, Department of Finance): Thank you very much. Good afternoon Mr. Chairman and honourable members. I would like to introduce Fran Leblanc, Director of Personnel, and Debbie Stimpson, Human Resources Officer, for the Department of Finance. We are pleased to be here today to discuss the ways in which Finance supports the Multiculturalism Act.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions après ces quelques mots d'introduction. Je crois comprendre que ma déclaration vous a été distribuée.

The Department of Finance welcomes diversity in the workplace and has established a number of initiatives in support of multiculturalism.

Nous sommes conscients aux Finances du fait que l'équité en matière d'emploi et le multiculturalisme font l'objet de deux politiques gouvernementales bien distinctes. Nous considérons le plan d'équité en matière d'emploi de notre ministère comme l'un des principaux mécanismes à l'appui des objectifs du multiculturalisme. Ce plan comprend des objectifs qui sont liés au recrutement, au perfectionnement et au maintien en poste des membres des minorités visibles; la possibilité pour tous les gestionnaires d'assister au cours «Gérer la diversité»; et des activités pour souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et la Journée des droits de la personne.

The departmental representation of self-identified visible minorities as of December 31, 1992, was 26 or 4.1%. However, in management's estimation, this number is lower than the reality as some employees who belong to visible minority groups have chosen not to identify. It is important that we encourage and facilitate self-identification as it remains the only means at our disposal for judging our progress. In this regard, a self-identification survey was conducted in January 1991 and, although we have always provided new employees with the opportunity to self-identify, we have recently streamlined the process by including self-identification forms with Letters of Offer.

In profiling our visible minority population, we find that 2 are executives, 22 are officers and 2 are administrative support employees. The total strength of the Department is 640 employees. It is encouraging to note that, of the 26

[Text]

groupes minoritaires. On parle d'une population de 640 employés au sein du ministère des Finances. Nous constatons avec satisfaction que, des 26 employés qui sont membres des groupes minoritaires visibles, 19 sont des économistes, c'est-à-dire des professionnels, et qu'au sein de ce groupe, 13, ou 50 p. 100, sont aux niveaux de relève de notre groupe de la direction.

Unfortunately, since the department has put in place the new strategy that flows from the Treasury Board policy, we have not been in a position to recruit new employees among the visible minorities; in fact, three members of this population have left the department.

Cependant, nous espérons que le programme de recrutement dans les universités, au printemps, nous permettra de combler ces récentes pertes.

Je vous donne une précision. Depuis le 1^{er} avril 1991, 9 de nos 26 membres de minorités visibles ont reçu une promotion et 24 ont bénéficié d'une formation officielle, notamment de séances de formation professionnelle (théorie macroéconomique, analyse coût-avantages, symposium sur la taxe à la consommation), des cours de perfectionnement (technologie, rédaction, etc.), des cours de formation technique dans les logiciels et des cours de formation linguistique.

To help all of our employees, including visible minorities, to develop and to manage their careers, four sessions have been offered on career planning, and another one is going to be delivered by the department in the next month.

Afin que nos gestionnaires possèdent les qualités nécessaires pour aider les employés dans ce domaine, une séance de formation interne intitulée «Aptitudes à l'encadrement à l'intention des gestionnaires» sera offerte d'ici la fin du mois.

En plus des objectifs qui ont été officiellement énoncés dans notre plan d'équité en matière d'emploi, nous avons concentré nos efforts afin de créer un milieu de travail mieux adapté qui permettra au Ministère de recruter et de maintenir en poste des membres des minorités visibles.

We recognize in the Department of Finance that our culture and the work demands are not always conducive to achieving a balance between personal and professional responsibilities. This was borne out in a study that was carried out by a group of professors on balancing work and family responsibilities to assess our current environment, and to determine employee needs, so that we can better provide in the workplace an environment that is conducive to recognizing the various differences and different requirements of the individuals who work for us.

We have also implemented in the past year an exit interview program aimed at obtaining information from all of our employees, but more particularly designated group members, about their job satisfaction, the quality of working life in the department, reasons for departure, and suggestions for improvements to working conditions.

[Translation]

visible minority employees, 19 are economists, that is to say professionals, and within that group, 13, or 50%, are at the feeder levels for executive group.

Malheureusement, depuis que le ministère a mis en oeuvre la nouvelle stratégie dictée par le Conseil du Trésor, il n'a pas réussi à recruter de nouveaux employés chez les minorités visibles et il en a même, d'ailleurs, perdu trois.

However, we hope that our coming university recruitment program in the spring will provide the means to compensate this recent loss.

Let me add that since April 1, 1991, 9 of our 26 visible minority employees have been promoted and 24 have received formal training, including work-related (macro-economics theory, cost-benefit analysis, commodity tax symposium), developmental (technology, advanced writing, etc.), technical (software) and language training.

Pour aider tous nos employés, y compris les membres des minorités visibles, à se perfectionner et à gérer leur carrière, quatre séances-maison de planification des carrières ont été données et une autre est prévue pour le mois prochain.

To provide managers with skills to assist employees in this area, an in-house "Coaching Skills for Managers" training session is also scheduled for the end of this month.

In addition to the objectives formally stated in our Employment Equity Plan, we have been making concerted efforts to create a responsive work environment which will enable the Department to more readily attract and retain designated group members.

Nous reconnaissons au ministère des Finances que notre culture et les charges de travail ne permettent pas toujours d'harmoniser obligations familiales et professionnelles. C'est ce qu'a révélé une étude réalisée par un groupe de professeurs sur l'harmonisation des obligations professionnelles et familiales et visant à évaluer le milieu de travail actuel et à établir les besoins des employés afin de leur offrir un meilleur milieu de travail apte à reconnaître les différences et les besoins différents de ceux et celles qui travaillent pour nous.

Nous avons aussi mis sur pied au courant de l'année dernière un programme d'entrevues de cessation d'emploi pour nous renseigner auprès de l'ensemble de nos employés et, tout particulièrement auprès des membres des minorités visibles, sur la satisfaction professionnelle, la qualité de vie au travail, les motifs de cessation d'emploi et les suggestions pour l'amélioration des conditions de travail.

[Texte]

Finance is sensitive to the potential for bias, and in this context the department has appointed a harassment and anti-discrimination coordinator, and follows the Treasury Board of Canada policy and guidelines to ensure stereotype-free communications and the elimination of cultural bias from all documentation, including correspondence, publications, and visual materials.

Finally, because we believe that in order to achieve the objectives of the Multiculturalism Act that it is important that there be leadership provided by senior levels and that each and every manager in the Department of Finance and each and every employee understand their responsibilities and their rights, at our orientation session, which is conducted annually, the deputy minister, the associate deputy ministers and the assistant deputy ministers appear before new employees to talk about not only the objectives of their organization, but the importance of being open to different cultures and different approaches. In addition, information on this aspect of the work environment and our recruitment strategies and promotion strategies is provided in the orientation kit.

• 1650

Finally, I would like to reiterate that the Department of Finance is committed to the multiculturalism policy as we strive to provide an environment that is both respectful and inclusive of our diversity.

Je vous remercie de votre attention. Cela me fera plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Emond.

Mme Maheu: Merci, monsieur Emond.

I was looking at the questionnaire that was sent to the department. You responded to us on February 2. We asked in question number 15 if your institution had established a consultative process with ethnocultural and visible minority groups to ensure that their viewpoints are specifically included when you are developing and implementing your policy, and it has not done so yet, since 1988. Why?

Mr. Emond: We have a number of committees that are struck, and Finance participates in those committees. On the committee—and I will ask Debbie to provide details—for visible minorities, we do not have a committee in place where we can participate. That is correct.

Mrs. Maheu: But you have not started to go outside to the ethnocultural committees and groups that exist and talk to them about—

Mr. Emond: I am sorry. I understood the question to refer to the committees that the department has in place that deal with its employees.

Mrs. Maheu: Have you established a consultation process with ethnocultural and visible minority groups? Five years later it is still no, not yet.

Ms D. Stimpson (Department of Finance): We do not presently have a consultation committee.

[Traduction]

Conscient qu'il y a toujours une possibilité de partialité, le ministère a nommé un coordonnateur des activités antiharcèlement et antidiscrimination et se conforme à la politique et aux lignes directrices qui ont été établies par le Conseil du Trésor, de façon que la communication soit libre de stéréotypes et que la documentation, notamment la correspondance, les publications et les documents visuels, ne contiennent aucun préjugé culturel.

Enfin, comme nous croyons que pour atteindre les objectifs de la Loi sur le multiculturalisme il est important que l'exemple soit donné par les échelons supérieurs et que chaque gestionnaire du ministère et chaque employé comprennent leurs obligations et leurs droits, lors de la séance d'orientation qui a lieu une fois par an, le sous-ministre, les sous-ministres associés et les sous-ministres adjoints viennent parler aux nouveaux employés non seulement des objectifs de leurs services respectifs, mais de l'importance d'être ouverts aux cultures et aux approches différentes. En outre, la trousse d'orientation que nous leur remettons contient des renseignements sur le milieu de travail et nos stratégies de recrutement et de promotion.

Et pour finir, j'aimerais répéter encore une fois l'engagement de Finances Canada à l'égard de la politique du multiculturalisme, ainsi que les efforts du ministère en vue de fournir un milieu de travail qui tient compte non seulement de la diversité, mais qui en vise aussi l'intégration.

Thank you for your kind attention. I would be pleased to answer any questions that you may have.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Emond.

Mrs Maheu: Thank you, Mr. Emond.

J'étais en train de consulter le questionnaire qui a été envoyé au ministère. Vous nous avez répondu le 2 février. Au numéro 15 nous vous demandions si vous aviez établi une procédure de consultation auprès des groupes ethnoculturels et des minorités visibles pour garantir que leurs points de vue soient spécifiquement inclus dans votre stratégie et cela n'a toujours pas été fait depuis 1988. Pourquoi?

M. Emond: Un certain nombre de comités ont été constitués et le ministère des Finances participe à ces comités. Pour ce qui est des minorités visibles—et je demanderai à Debbie de vous donner de plus amples détails—nous n'avons pas constitué de comité, c'est exact.

Mme Maheu: Mais vous n'avez pas commencé à contacter les comités et les groupes ethnoculturels pour leur parler. . .

M. Emond: Je m'excuse. J'avais cru comprendre que votre question concernait les comités que nous avons mis en place au ministère pour nos employés.

Mme Maheu: Avez-vous lancé une procédure de consultation auprès des groupes ethnoculturels et de minorités visibles? Cinq années plus tard la réponse est toujours négative, pas encore.

Mme D. Stimpson (ministère des Finances): Nous n'avons pas pour le moment de comité consultatif.

[Text]

Mrs. Maheu: These royal powers sit up there and everybody talks about cultural communities and visible minorities, but you do not talk to the visible minorities in the cultural community.

Mr. Emond: I am sorry. I had understood your question to apply to our employees' finances department. Is your question related to Finance's work as a central agency, for example, in the context of work on the budget?

Mrs. Maheu: Every government department received it.

Mr. Emond: Yes.

Mrs. Maheu: And you are still not answering our question number 15. Debbie, you know what it is. You know question 15 is not answered.

Ms Stimpson: The January report—

Mrs. Maheu: The report to the minister.

Mr. Emond: I believe I misunderstood the question. The committees I was referring to were departmental committees that deal with employees. Is the question related to the work of Finance consulting with groups of Canadians?

Mrs. Maheu: Maybe I could elaborate a little more. Your department has a director of personnel responsible for multiculturalism. Right?

Mr. Emond: Yes.

Mrs. Maheu: Yet in your response to the questionnaire in 1992, four years after the implementation of the act—and this is from the multicultural secretariat—you said that you have not yet developed a statement of purpose or vision with regard to the multiculturalism policy. Do you not think that is a little inconsistent, to say the least? When do you think that you are finally going to have the opportunity to develop this and not simply pay lip service with what, three people in fair positions as visible minorities?

Mr. Emond: The Department of Finance generally does not develop specific policies for the internal management of its employees. Rather, because of the size of the organization, we follow the Treasury Board of Canada policy.

• 1655

As to a vision and a strategy, we believe in Finance that the approach of opening up the department generally, focusing on the recruitment and promotion of designated group members and all designated groups, is the way we achieve the objective. But we are a department of 640 people and we don't translate specific policies of the board.

Mrs. Maheu: You haven't even been consulting on it. You're not responding. Every department, if I understand this correctly, was requested to comply with these recommendations, and four years later Finance is still saying no, we haven't done it.

Mr. Emond: We don't have—

Mrs. Maheu: You know, you can't be half-pregnant. You're committed to a policy or you aren't.

[Translation]

Mme Maheu: Ces pouvoirs royaux siègent, tout le monde parle des communautés culturelles et des minorités visibles mais vous ne parlez pas aux minorités visibles dans la communauté culturelle.

M. Emond: Je m'excuse. J'avais cru comprendre que votre question concernait nos employés. Voulez-vous parler du rôle d'organisme central des Finances dans le contexte du budget?

Mme Maheu: Chaque ministère l'a reçu.

M. Emond: Oui.

Mme Maheu: Et vous ne répondez toujours pas à notre question numéro 15. Debbie, vous savez ce que c'est. Vous savez qu'il n'y a toujours pas de réponse à la question numéro 15.

Mme Stimpson: Le rapport de janvier...

Mme Maheu: Le rapport au ministre.

M. Emond: Je crois avoir mal compris la question. Les comités dont je parlais sont des comités ministériels qui s'occupent des questions concernant nos employés. Votre question concerne-t-elle le travail de consultation des Finances auprès de certains groupes de Canadiens?

Mme Maheu: Permettez-moi de faire un petit récapitulatif. Votre ministère a un directeur du personnel responsable du multiculturalisme. N'est-ce pas?

M. Emond: Oui.

Mme Maheu: Pourtant en répondant au questionnaire en 1992, quatre années après l'application de la loi—c'est un document du secrétariat au Multiculturalisme—vous dites ne pas avoir encore énoncé de stratégie en matière de multiculturalisme. Ne trouvez-vous pas cela un peu illogique, pour le moins? Quand pensez-vous que vous finirez par énoncer une vraie stratégie et ne plus simplement vous payer de mots en vous satisfaisant de trois postes importants comblés par des représentants des minorités visibles?

M. Emond: D'une manière générale le ministère des Finances n'énonce pas des politiques précises pour la gestion interne de ses employés. À cause de notre petite taille, nous préférons appliquer la politique du Conseil du Trésor du Canada.

Aux Finances, nous croyons que c'est l'ouverture, le recrutement et la promotion des membres des groupes désignés et de tous les groupes désignés qui permet d'atteindre cet objectif. Mais nous ne comptons que 640 employés et nous ne traduisons pas spécifiquement les politiques du Conseil.

Mme Maheu: Vous n'avez même pas consulté. Vous ne répondez pas. Chaque ministère, si je comprends bien, a été requis de se conformer à ces recommandations et quatre années plus tard les Finances continuent à dire non, nous ne l'avons pas fait.

M. Emond: Nous n'avons pas...

Mme Maheu: Voyez-vous, il est impossible d'être à moitié enceinte. Ou bien on s'engage à respecter une politique ou bien on ne s'y engage pas.

[Texte]

Mr. Emond: I believe the Department of Finance is committed to the policy and I think our representation figures demonstrate that, but—

Mrs. Maheu: You're missing the point. You're not consulting. With whom are you consulting when you're trying to establish a multicultural policy? To whom do you talk, or do you just decide yourself?

Mr. Emond: We don't decide ourselves, again.

Mrs. Maheu: Who decides?

Mr. Emond: In the Department of Finance, again could I have Debbie give the list of committees that are at work?

Ms Stimpson: Currently we had in place participation in the Public Service-wide aboriginal employees conference, which was held I believe in the fall, and we also have a member, a manager, on the interdepartmental committee on the status of women integration mechanisms. Those are the two that we currently—

Mrs. Maheu: You're before the multicultural committee now, though.

On the budget process, who do you consult to decide what cultural communities get parts of the budget?

Mr. Emond: There are a variety of special interest groups that are consulted by the Department of Finance during the pre-budget consultation. I'm not in a position to answer that. I provide the administrative services for Finance, the Treasury Board Secretariat and the Office of Comptroller General.

Mrs. Maheu: That's part of the problem. Who consults with the cultural communities? Who tries to identify their needs when you're setting up a budget? Nobody, right?

Mr. Emond: No, no, Mr. Chairman. I didn't say nobody. I said I wasn't in a position to give the detailed answer to that question. We will take the question and have it responded to in writing.

Mrs. Maheu: Perfect.

Mr. Emond: The appropriate official is the assistant deputy minister, consultation and communications, for the Department of Finance, and I believe it's very clear that the Department of Finance, through the minister, has attempted to broaden the consultative base during the budget process over the last few years, but as to the specifics we will have to provide the answer in writing.

Mrs. Maheu: You still answered no to question 15.

M. Emond: Monsieur le président, permettez-moi de revenir à la question. Encore une fois, j'ai peut-être mal saisi.

Ms Stimpson has pointed out some of the committees that Finance participates in. If the question is how do we ensure for our own employees—

Mrs. Maheu: No, no. Have you established a consultative process with ethnocultural and visible minority groups, two specific groups? The answer is no.

[Traduction]

M. Emond: Le ministère des Finances s'y est engagé et je crois que nos chiffres en sont la démonstration, mais. . .

Mme Maheu: Vous ne me comprenez pas. Vous ne consultez pas. Qui consultez-vous dans la perspective de cette stratégie multiculturelle? À qui parlez-vous, ou décidez-vous tout seul?

M. Emond: Encore une fois, nous ne décidons pas nous-mêmes.

Mme Maheu: Qui décide?

M. Emond: Au ministère des Finances. . . Pourrais-je encore une fois demander à Debbie de vous donner la liste des comités en place?

Mme Stimpson: Nous avons participé à la Conférence de la fonction publique sur l'emploi des Autochtones qui a eu lieu, je crois, cet automne et un de nos gestionnaires est membre du comité interministériel sur le statut des mécanismes d'intégration des femmes. Ce sont les deux activités auxquelles. . .

Mme Maheu: Aujourd'hui vous êtes devant le comité multiculturel.

Dans le budget, qui consultez-vous pour décider des communautés culturelles qui en recevront une part?

M. Emond: Le ministère des Finances pendant les consultations prébudgétaires consulte toute une variété de groupes d'intérêts spéciaux. Je ne suis pas en mesure de vous donner de réponse. Je suis responsable des services administratifs pour les Finances, le secrétariat du Conseil du Trésor et le Bureau du contrôleur général.

Mme Maheu: Cela fait partie du problème. Qui consulte les communautés culturelles? Qui essaie de déterminer leurs besoins lorsque vous préparez le budget? Personne, n'est-ce pas?

M. Emond: Non, non, monsieur le président. Je n'ai pas dit personne. J'ai dit ne pas être en mesure de donner une réponse détaillée à cette question. Nous en prenons note et nous vous ferons parvenir une réponse par écrit.

Mme Maheu: Parfait.

M. Emond: Le responsable est le sous-ministre adjoint chargé de la consultation et des communications pour le ministère des Finances, et je crois qu'il est tout à fait clair que le ministère, par l'intermédiaire du ministre, a essayé d'élargir la base de consultation pendant la préparation budgétaire au cours des dernières années mais pour être plus précis il faudra que nous vous envoyions cette réponse par écrit.

Mme Maheu: Vous avez quand même encore répondu non à la question numéro 15.

Mr. Emond: Mr. Chairman, allow me to come back to that question. Once again, I may have misunderstood.

Mme Stimpson vous a signalé certains des comités auxquels participent les Finances. Si la question est de savoir comment nous garantissons à nos propres employés. . .

Mme Maheu: Non, non. Avez-vous lancé une procédure de consultation avec les groupes ethnoculturels et de minorités visibles, avec ces deux groupes? La réponse est non.

[Text]

Mr. Emond: For the purpose—

Mrs. Maheu: Four years later. Just to make sure that their viewpoints are specifically included in the development and implementation of your policies and programs budget, for example.

Mr. Emond: Mr. Chairman, I'm responding to the question in the context of the department as a department, not as a central agency, dealing with our own employees. If the question relates to how do we develop approaches for our employees, how do we get ideas on how to improve either the environment or alternatively strategies, we consult internally.

The Treasury Board of Canada, the secretariat, does have advisory committees for the designated group members and they do consult with them on the development, for example, of personnel management policies and strategies. But as to the consultative process associated with Finance's work as a central agency, in response to the specific question, we will ask for a written answer from Peter Liebel, and he would be positioned, I believe, to appear before the committee to deal with Finance's role as a central agency.

• 1700

Mrs. Maheu: Specifically to question number 15 on the questionnaire, Mr. Chairman.

You said at one point you lost three employees. Did you replace them? In your report that you just read to us, you say you have objectives related to recruitment and development. Again I say you can't decide what the cultural communities would feel is necessary for them to become integrated. It has to come from suggestions from the different communities. It doesn't seem to be understood, and I think I know why.

Organizing activities for International Day for the Elimination of Racial Discrimination is not what the committee is looking for. It's looking for a commitment from the Finance Department to give the diverse communities in our country the possibility of finding jobs in your department, just like every other department. It works elsewhere. Why not in Finance?

Mr. Emond: Well, Mr. Chairman, Finance Canada in the spectrum of the Public Service is a very small department of government, approximately 640 people, located in the national capital area. We rely for our source of recruitment on the Public Service Commission of Canada, which I believe does reach out to the cultural communities.

Mrs. Maheu: It's a cop-out.

Mr. Emond: We do not do direct hiring. For the purposes of promotion practices we attempt, through the mechanisms I've mentioned, to identify any problems. For the purposes of training of individuals we do have a management framework that attempts to recognize the needs of the individuals. But we do not go out, and I don't believe that any department of our size goes out and consults directly with the communities in relation to developing what I call employment strategies for us as a department.

[Translation]

M. Emond: Aux fins . . .

Mme Maheu: Quatre ans plus tard. Simplement pour garantir que leurs points de vue sont spécifiquement inclus dans vos stratégies et dans vos programmes budgétaires, par exemple.

M. Emond: Monsieur le président, je réponds à la question dans le contexte du ministère en tant que tel et non pas en tant qu'organisme central, et de ce qu'il offre à ses propres employés. Si vous me demandez comment nous procédons avec nos employés, comment nous apprenons comment améliorer le milieu de travail, par consultations internes.

Le Conseil du Trésor du Canada, le secrétariat, a des comités consultatifs pour les membres des groupes désignés et il les consulte, par exemple, sur les politiques et les stratégies de gestion du personnel. Mais pour ce qui est des consultations associées au travail des Finances comme organisme central, pour répondre à votre question précise, nous demanderons à Peter Liebel de vous répondre par écrit et je crois que c'est lui qui devrait comparaître devant votre comité pour répondre à vos questions concernant le rôle des Finances comme organisme central.

Mme Maheu: Encore une question au sujet de la question numéro 15 du questionnaire, monsieur le président.

Vous avez dit avoir perdu trois employés. Les avez-vous remplacés? Dans le document que vous venez de nous lire, vous parlez d'objectifs relatifs au recrutement et au perfectionnement. Je répète encore une fois que vous ne pouvez décider à la place des communautés culturelles ce qui est nécessaire pour que ces employés soient intégrés. Il faut que ces suggestions soient faites par les différentes communautés. Cela ne semble pas être compris et je pense savoir pourquoi.

Que vous organisiez des activités pour souligner la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale n'est pas ce qui nous intéresse. Ce qui nous intéresse c'est que vous vous engagiez à donner aux diverses communautés de notre pays la possibilité de trouver des emplois dans votre ministère comme dans tous les autres ministères. Cela marche ailleurs. Pourquoi pas aux finances?

M. Emond: Monsieur le président, dans l'éventail de la fonction publique, Finances Canada est un tout petit ministère du gouvernement, dont l'effectif est d'environ 640 employés situés dans la région de la Capitale nationale. Notre source de recrutement est la Commission de la fonction publique du Canada qui, je crois, est au contact avec les communautés culturelles.

Mme Maheu: Vous esquiviez la question.

M. Emond: Nous ne sommes pas responsables du recrutement. Pour ce qui est des promotions, par l'intermédiaire des mécanismes que j'ai mentionnés, nous essayons d'identifier les problèmes s'il y en a. En matière de formation, nous avons une structure de gestion qui a pour mission de déterminer les besoins individuels. Mais pas plus que tout autre ministère de notre taille, nous n'allons consulter directement les communautés pour élaborer ce que j'appellerais des stratégies d'emploi du ministère.

[Texte]

Mrs. Maheu: Did I understand correctly when you said Finance does not hire? Do you mean somebody else does the hiring for the personnel you need in your department?

Mr. Emond: Finance does not hire directly.

Mrs. Maheu: At all?

Mr. Emond: No. We, like every other department, go through the Public Service Commission of Canada. We have one recruitment campaign, a university recruitment campaign, that is run in concert with the commission's university recruitment. But we don't have nor does any government department have any direct recruitment authority.

Ms Mitchell: I think the difficulty we're probably encountering is that we probably should have the minister here to answer some of these policy questions.

Mrs. Maheu: Yes.

Ms Mitchell: You're just administering programs, but I'd like to pursue this because I think there are two aspects to it. You stated that in your report.

There are two policies here. There's the employment equity policy, which is what most of the questions and answers have concentrated on, and there also is the whole question of implementing the Multiculturalism Act as far as not only personnel are concerned but also the programs and services of your department. Although Finance may be small, I would say it's one of the most powerful departments in government that affects a lot of what happens in other departments.

There were two or three aspects in the budget that I think are really completely contrary and undermine the obligations of the government to multiculturalism. I'd like to know just how these are developed and what kind of input there might be before final decisions are made. I think that's probably what Mrs. Maheu was asking about consultation as well.

The first one is the whole question of the changes to unemployment insurance where people will not get UI if they quit voluntarily. This means that people victimized by racism in particular, and sexual harassment, and other forms of discrimination, really are deprived of their right to unemployment insurance. That is one the Minister of Finance is directly responsible for, and I imagine your department must have had some involvement even though he would make the final decision.

I will just give you all the examples at this point. The second one has to do with the fact that in the mini-budget also there was a cut of 20% over the next two years to voluntary groups, many of them being advocacy groups for minorities, the Canadian Ethnocultural Council and others that are quite important advocates for minority rights.

[Interprétation]

[Traduction]

[Texte]

Mme Maheu: Vous ai-je bien compris lorsque vous avez dit que les Finances ne recrutait pas directement? Voulez-vous dire que quelqu'un d'autre recrute le personnel dont vous avez besoin?

M. Emond: Les Finances ne recrutent pas directement.

Mme Maheu: Du tout?

M. Emond: Non. Comme tous les autres ministères, nous passons par la Commission de la fonction publique du Canada. Nous avons une campagne de recrutement, une campagne de recrutement universitaire, qui a lieu de concert avec la campagne de recrutement universitaire de la Commission. Mais, comme les autres ministères, nous n'avons pas de pouvoir de recrutement direct.

Mme Mitchell: Je crois que le problème en fait c'est qu'il aurait été préférable que ce soit le ministre qui vienne répondre à ces questions.

Mme Maheu: Oui.

Mme Mitchell: Vous ne faites qu'administrer les programmes mais j'aimerais quand même continuer d'en parler avec vous car il y a deux aspects. Vous l'avez d'ailleurs dit dans votre déclaration.

Il y a deux politiques. Il y a la politique d'équité en matière d'emploi qui a fait l'objet de la majorité des questions qui viennent de vous être posées et il y a aussi toute la question de l'application de la Loi sur le multiculturalisme concernant non seulement votre personnel mais également les programmes et les services de votre ministère. Même si le ministère des Finances est petit dans sa taille, c'est tout de même un des ministères les plus puissants du gouvernement et des plus influents sur le sort réservé aux autres ministères.

Le budget contenait deux ou trois éléments qui à mon avis sont en complète contradiction avec les obligations du gouvernement en matière de multiculturalisme. J'aimerais savoir comment on en est arrivé là et quelle sorte de consultation a eu lieu avant que ne soient prises les décisions finales. Je crois que c'est probablement la question que vous posait à M^{me} Maheu au sujet des consultations.

Pour commencer il y a toute la question des modifications apportées à l'Assurance-chômage éliminant toute prestation en cas de départ volontaire. Cela signifie que les personnes victimes de racisme en particulier, de harcèlement sexuel et d'autres formes de discrimination seront à toutes fins utiles privées de leur droit à l'assurance-chômage. C'est une décision dont le ministre des Finances est directement responsable et je suppose que votre ministère a participé aux discussions même si c'est lui qui a pris la décision finale.

Je pourrais vous donner tous les exemples que vous voudrez. Deuxièmement, ce mini-budget réduit de 20 p. 100 au cours des deux prochaines années le financement des groupes bénévoles dont beaucoup défendent les intérêts des minorités, le Conseil ethnoculturel canadien entre autres et qui sont très importants comme défenseurs des droits des minorités.

[Text]

It seems to have an across-the-board cut to all groups. I wonder if there was any process of consideration of multicultural concerns and obligations when that decision was made. Let's leave it at those two for the moment. There is the general decrease, of course, in staff budgets, but I will come back to that under employment equity.

Those were two decisions that were made directly under the power of Finance and the Minister of Finance that I would say are completely contrary to their obligations under the Multiculturalism Act. Can you tell us something about the process, if you would like to comment on this?

Mr. Emond: Mr. Chairman, through you, and with your permission and the indulgence of the members, my understanding is that the discussion was to focus on the Department of Finance as a department of government as opposed to a central agency. Very sincerely, if I could take a minute, let me explain my role.

I am the assistant deputy minister, administration. I in that context provide personnel, financial, security systems support services to the Department of Finance, the Treasury Board Secretariat, and the Office of the Comptroller General. I do not work in nor am I directly involved in the policy work of the Department of Finance. When the invitation to appear was made to the Department of Finance, a question came to my mind as to whether I was the right person. Clearly in the context of the type of questions I am asked, I am not. I cannot comment on the process. I don't get involved in the policy work of the Department of Finance. Yes, it is a very important part of the machinery of government and it does have a major influence over what other departments do, as has been stated. But I cannot comment on these areas.

Ms Mitchell: That's fair enough.

Mr. Emond: I would like to apologize for that. I am not trying to be difficult. Perhaps there was a misunderstanding of the role.

Ms Mitchell: I think in a way it is the deputy minister who would have been involved in the policy decisions, or the minister, of course.

Mr. Emond: It would be either the deputy minister, or alternatively in relation to the questions that have been asked so far, the assistant deputy minister consultations and communications, or one of his people, and the assistant deputy minister fiscal policy, who is involved in the development of the economic statement.

Ms Mitchell: Do you know if there is any interrelationship and consultation between the Department of Multiculturalism and your department?

Mr. Emond: I believe that there is, because I have now been in this job a little over three years and from what I see there is fairly active communication between Finance and all of the government departments.

Ms Mitchell: Probably telling them how they are going to have their budgets for groups slashed, rather than policy.

[Translation]

Il semble qu'aucune exception n'ait été prévue. Au moment de prendre cette décision a-t-on pris en considération certaines responsabilités et certaines obligations multiculturelles? Restons-en à ces deux-là pour le moment. Bien entendu il y a la diminution généralisée des budgets pour le personnel mais j'y reviendrai au sujet de l'équité en matière d'emploi.

Ce sont deux décisions qui ont été prises directement en vertu du pouvoir des Finances et du ministre des Finances qui d'après moi contredisent totalement vos obligations envers la Loi sur le multiculturalisme. Pouvez-vous nous dire un mot sur la façon dont cela s'est passé?

M. Emond: Monsieur le président, avec votre permission et l'indulgence des membres de votre comité, j'avais cru comprendre que la discussion porterait sur le ministère des Finances en tant que ministère du gouvernement et non pas en tant qu'organisme central. Si vous voulez bien m'accorder une minute, j'aimerais vous expliquer mon rôle.

Je suis le sous-ministre adjoint responsable de l'administration. Dans ce contexte j'assure les services de soutien en matière de personnel, en matière financière et en matière de sécurité au ministère des Finances, au Secrétariat du Conseil du Trésor et au Bureau du contrôleur général. Je n'ai rien à voir avec les politiques du ministère des Finances. Lorsque votre invitation est parvenue au ministère des Finances, je me suis demandé si j'étais vraiment la bonne personne. Il est clair devant le genre de questions que vous me posez que tel n'est pas le cas. Je ne peux répondre à votre question. Je n'ai rien à voir avec les politiques du ministère des Finances. Oui, c'est un élément très important de la machine gouvernementale et il a une très grosse influence sur ce que font les autres ministères, comme vous l'avez dit. Mais je ne peux vous en dire plus.

Mme Mitchell: Je ne vous en veux pas.

M. Emond: Je tiens à m'en excuser. Je n'essaie pas de créer des difficultés. C'est peut-être la conséquence d'un petit malentendu.

Mme Mitchell: Je suppose que c'est plutôt le sous-ministre qui est responsable de ces décisions, ou le ministre, bien entendu.

M. Emond: C'est soit le sous-ministre, soit concernant les questions que vous avez posées jusqu'à présent, le sous-ministre adjoint chargé des consultations et des communications ou un de ses représentants, et le sous-ministre adjoint chargé de la politique fiscale qui participe à la préparation de la déclaration économique.

Mme Mitchell: Savez-vous s'il y a communication et consultation entre le ministère du Multiculturalisme et votre ministère?

M. Emond: Je le crois car cela fait maintenant un peu plus de trois ans que j'occupe ce poste et d'après ce que j'ai pu voir il y a échange presque incessant d'information entre les Finances et tous les autres ministères.

Mme Mitchell: Probablement pour leur dire que leurs budgets externes vont être sabrés plutôt que pour parler de politiques.

[Texte]

Mr. Emond: I believe it is a little more of a two-way street than that. But it is also complicated by the involvement of the program branch of the Treasury Board Secretariat, which in fact is involved in the allocation of the internal resources, which brings them into, I believe, the issue of the 20% cut over the next two years as some of the fall-out of the 10% grants and contributions cut. That is a very complex process that normally involves extensive consultation between the Department of Finance, Treasury Board and affected departments. Again, I do apologize if there was a misunderstanding.

• 1710

Ms Mitchell: I don't think we should be making you the victim when it wasn't part of your responsibility.

I want to ask one other question about a comment you made. This gets back to more of the employment equity policies. You made some comment about the new Treasury Board policy resulting in a loss or lack of replacement of three visible minority staff. Would you explain that?

Mr. Emond: It wasn't the Treasury Board policy that resulted in the loss. I believe what I was saying was that it is a fact that we have lost three visible minorities. What has happened, and you alluded to it, is that there has been a hiring freeze in the Department of Finance for about the last four months. We only hire in exceptional cases these days. That is because of the general resource restraint.

I believe the comment about the Treasury Board policy was that we in the Department of Finance, being a small department, don't translate every Treasury Board policy into our own policy. We simply apply it. Oftentimes we will develop a policy approach that would be applied to Finance, Treasury Board Secretariat and the Office of the Comptroller General, but these for internal management purposes. I look at the loss of three visible minorities as something we have to address. In the statement it refers to our university recruitment campaign. We are quite conscious during that exercise of trying to recruit designated group members.

You will know from looking at our numbers that in the Department of Finance, in the context of visible minorities and comparing it to the Public Service, our participation rate is not bad. We have concentrated our efforts in the last three rounds, three years, on the recruitment of francophones and women, where we have had some concerns about the participation rates. We often don't have a capacity to replace the numbers, because of our size. We also have a dramatic change in our representation figures if we lose three employees.

Ms Mitchell: I'm sure you will. It will be way down below 4.1%.

Mr. Emond: The 4.1% I think includes the three lost. It was 4.9% before those three.

Ms Mitchell: Oh, I see. Too bad.

[Traduction]

M. Emond: Je crois que les échanges vont un petit peu plus loin que cela. Mais c'est également compliqué par la participation de la Direction des programmes du Secrétariat du Conseil du Trésor qui en fait a la responsabilité de la répartition des ressources internes ce qui implique, je crois, cette réduction de 20 p. 100 sur deux ans ainsi que celle de 10 p. 100 des contributions et des subventions. C'est un processus très complexe qui suppose normalement de longues consultations entre le ministère des Finances, le Conseil du Trésor et les ministères concernés. Je m'excuse du malentendu.

Mme Mitchell: Nous ne devons pas vous accuser si vous n'êtes pas responsable.

Je reviens sur une autre de vos déclarations. Elle avait trait à la nécessité de faire plus dans le cadre de la politique d'équité en matière d'emploi. Vous avez dit que la nouvelle politique du Conseil du Trésor vous avait fait perdre trois personnes de minorités visibles ou vous avait empêché de les remplacer. Pourriez-vous préciser davantage?

M. Emond: Je ne blâmais pas la politique du Conseil du Trésor pour cette situation. Je soulignais simplement le fait que nous avons perdu trois personnes de minorités visibles. Il se trouve, comme vous l'avez souligné vous même, qu'il y a gel de l'embauche au ministère des Finances depuis environ quatre mois. Nous n'embauchons plus que dans des cas exceptionnels maintenant. Nous devons appliquer une politique de compressions budgétaires de façon générale.

Ce que je voulais dire au sujet du Conseil du Trésor, c'est que nous, du ministère des Finances, qui constituons finalement un petit ministère, n'adaptions pas chaque politique du Conseil du Trésor à notre propre situation. Nous nous contentons de l'appliquer telle quelle. Nous adoptons parfois des politiques qui nous sont propres, avec le secrétariat du Conseil du Trésor et le Bureau du contrôleur général, mais c'est aux fins de notre propre gestion. Je considère la perte de trois personnes de minorités visibles comme un problème sur lequel il faut se pencher. Nous mentionnons la campagne de recrutement universitaire dans notre exposé. Nous sommes très conscients de la nécessité de recruter des membres de groupes désignés au cours de l'exercice.

Si vous examinez nos chiffres touchant les minorités visibles au ministère des Finances et que vous les comparez à ceux de la fonction publique dans son ensemble, vous pouvez constater que nos résultats ne sont pas si mauvais. Au cours des trois dernières rondes, des trois dernières années, nous avons surtout fait porter nos efforts sur le recrutement des francophones et des femmes, deux groupes pour lesquels le taux de participation laissait à désirer. Notre taille peut être un obstacle à cet égard. Il suffit de perdre trois employés pour que nos taux de représentation changent considérablement.

Mme Mitchell: Je suis sûre que vous ferez quelque chose. Le taux tombera sous les 4,1 p. 100.

M. Emond: Les 4,1 p. 100 tiennent compte des trois employés perdus. C'était 4,9 p. 100 auparavant.

Mme Mitchell: Je vois. C'est malheureux.

[Text]

Mr. Chadwick: Just so I get a handle on what you really do, in your hiring it sounds like you hire from the Public Service Commission. I think you said that. Who fires?

Mr. Emond: Firing in the federal Public Service is—

Mr. Chadwick: If you get somebody who can't fit.

Mr. Emond: Somebody who can't fit? Who fires that person? That would be the deputy minister. It is discharge, and it is subject to redress. We don't fire very many public servants. Certainly in my time in the Department of Finance I don't believe we have fired anyone.

Mr. Chadwick: When you are hiring from an agency and you want three people to do a particular job, surely they can't all fit right into that job—or do they?

Mr. Emond: If we hire from an agency for temporary help, firstly it is temporary. Those individuals aren't employees, and normally we take whoever the agency sends. If they send someone who can't perform, they are gone very quickly, and that is a decision that is taken by the manager. But in terms of firing public servants it is the deputy minister in the end who has to do the firing.

Mr. Chadwick: Again, you get people from the Public Service Commission or from some agency, and you don't have any way of saying who is coming there. They are going to determine the make-up of your work force. Is that right?

• 1715

Mr. Emond: I suppose in principle you could say that. We select. The Public Service Commission refers. If we wanted an economist at the entry level, that we usually do through university recruitment. But let's say that during the course of the year we lost ten economists and we wanted to hire at the entrance level. We would go to the Public Service Commission and request referrals. They would provide names of individuals from their inventory who meet the basic qualifications, and the selection of who would get the job is done by the manager.

The Public Service Commission have been I think extremely cooperative in helping us in Finance seek out members of under-represented groups. They do have their inventories. They do refer those individuals to us. But as I say, if they don't refer members of under-represented groups, then we have to take from amongst the people who are provided.

Mr. Chadwick: They're basically making up your make-up?

Mr. Emond: They can certainly have an influence.

Mr. Chadwick: Do you direct them in any way? You do direct them?

Mr. Emond: Oh, yes.

Mr. Chadwick: You will tell them what category you would prefer? Does that mean to say you would get them?

[Translation]

M. Chadwick: J'essaie de bien comprendre comment fonctionne le système. Pour l'embauche, si je comprends bien, vous passez par la Commission de la fonction publique. Comment procédez-vous pour les licenciements?

M. Emond: Les licenciements dans la fonction publique canadienne. . .

M. Chadwick: Lorsque vous avez des employés qui ne font pas l'affaire.

M. Emond: Vous voulez dire qui procède aux licenciements? Le sous-ministre. Les licenciements sont sujets à des recours. Nous ne procédons pas à beaucoup de licenciements de fonctionnaires. A ma connaissance, depuis que je suis au ministère des Finances, nous n'avons pas licencié qui que ce soit.

M. Chadwick: Lorsqu'une agence vous envoie trois personnes pour effectuer un certain travail, elles ne font pas nécessairement toutes l'affaire—ou est-ce qu'elles font l'affaire chaque fois?

M. Emond: Si nous embauchons de l'aide temporaire d'une agence, cette aide est justement temporaire. Ces gens ne sont pas des employés. Normalement, nous acceptons ceux que nous envoie l'agence. S'ils ne peuvent pas faire le travail, ils sont renvoyés rapidement. Dans ce cas, c'est le gestionnaire qui prend la décision. Cependant, lorsqu'il s'agit de fonctionnaires comme tels, c'est le sous-ministre qui doit prendre la décision finale.

M. Chadwick: Que les gens viennent de la Commission de la fonction publique ou d'une agence de personnel, vous ne pouvez pas savoir à quoi vous attendre. Et la décision a une influence sur la composition de votre main d'oeuvre. C'est juste?

M. Emond: C'est une façon de voir les choses. La Commission de la fonction publique nous envoie des gens. Nous choisissons. Si nous voulons un économiste de premier échelon, nous recrutons habituellement à l'université. Cependant, si au cours d'une année nous perdons 10 économistes, par exemple, et que nous voulons les remplacer par des gens au premier échelon, nous nous adressons à la Commission de la fonction publique pour qu'elle nous envoie des candidats. À partir de ces listes, elle nous fournit des noms de gens satisfaisant aux critères de base. La sélection elle-même est effectuée par le gestionnaire.

La Commission de la fonction publique a été d'un grand secours au ministère des Finances lorsque il s'est agi de trouver des membres de groupes sous-représentés. Elle a des listes. Elle nous envoie des gens. Cependant, comme je l'indiquais, nous devons choisir parmi les gens qui nous sont proposés, même s'ils ne font pas partie de groupes sous-représentés.

M. Chadwick: La composition de votre main-d'oeuvre dépend d'elle?

M. Emond: Elle a certainement une influence.

M. Chadwick: Pouvez-vous lui donner des indications d'une manière ou d'une autre?

M. Emond: Certainement.

M. Chadwick: Vous pouvez lui spécifier une catégorie quelconque. Obtenez-vous nécessairement ce que vous désirez, à ce moment-là?

[Texte]

Mr. Emond: We could, if there are well—

Mr. Chadwick: I'm just trying to find out who's the control here in your make-up.

Mr. Emond: In the end the control in the make-up is the department because we make the selection decision.

Mrs. Maheu: That's right.

Mr. Emond: But we can't go out in the street and hire directly. As was pointed out by the previous witness, we hire on the basis of merit. We do go to the commission and we do ask them to refer members of under-represented groups.

Mr. Chadwick: You want the best.

Mr. Emond: Yes, we want the best. We've been very fortunate. I gave you the numbers for our professionals. That's our biggest group, really the key group in Finance. We're fortunate in that there are many members of the visible minority groups who have the academic qualifications and who in fact represent the best for us.

Mr. Chadwick: I know it's a difficulty and you mentioned it in your presentation. In reference to trying to identify your work force, do some people use the Privacy Act to say that they would rather not discuss it with you?

Mr. Emond: No.

Mr. Chadwick: They don't use that?

Mr. Emond: They don't have to. The identification program that I referred to is completely voluntary. It is up to the individual who is a member of a designated group to decide whether he or she wishes to declare that they're a member.

Mr. Chadwick: But you feel the declarations that you have are not accurate.

Mr. Emond: From personal experience, from the appearance last year of Ian Clark before this committee, when I accompanied Ian because he is also my deputy minister, we believe that the number is under-estimated by a significant percentage. I think I read a report recently that indicates that in the private sector the same phenomenon exists.

In a small department, as you will appreciate, it's more apparent than in a large department, but it is a difficulty. We have done everything that we can to facilitate, as I mentioned, the self-identification, and in essence have pointed out that there is an interest in an individual self-identifying. We will try to make sure that they're getting the right kind of training, that there is the kind of environment that's conducive to their advancement and retention.

Le président: Monsieur Emond, je ne veux pas tout reprendre, mais j'aimerais avoir une précision. Si vous aviez besoin, par exemple, de deux économistes, de deux statisticiens et d'un diplômé en relations industrielles dans votre secteur personnel, vous iriez à la Commission de la Fonction publique. Est-ce que je comprends bien? Vous feriez une demande. Je ne parle pas du personnel d'entrée recruté à l'université. Vous avez des postes à combler. Vous

[Traduction]

M. Emond: Nous pouvons le faire, s'il y a...

M. Chadwick: J'essaie simplement de voir qui exactement détermine la composition de votre main-d'oeuvre.

M. Emond: En bout de ligne, la composition de la main-d'oeuvre dépend du ministère parce que c'est lui qui effectue le choix.

Mme Maheu: C'est juste.

M. Emond: Cependant, nous ne pouvons pas nous-mêmes embaucher directement dans la rue. Comme le témoin précédent l'a mentionné, nous devons tenir compte du principe du mérite. Ce qui ne nous empêche pas de demander à la Commission de nous envoyer des gens de groupes sous-représentés.

M. Chadwick: Vous recherchez quand même les meilleurs éléments.

M. Emond: Oui. Nous avons eu la main heureuse jusqu'à présent. Je vous ai donné les chiffres en ce qui concerne nos professionnels. Ils forment notre groupe le plus important, notre groupe clé au ministère des Finances. Nous avons de la chance du fait que beaucoup de membres des minorités visibles ont des titres universitaires et les compétences dont le ministère a besoin.

M. Chadwick: Vous avez fait allusion à une difficulté en particulier dans votre exposé. Lorsque vous désirez identifier votre main-d'oeuvre, constatez-vous que certaines personnes invoquent la Loi sur la protection des renseignements personnels pour éviter de discuter de certaines choses avec vous?

M. Emond: Non.

M. Chadwick: Ils ne le font pas?

M. Emond: Ils n'ont pas besoin de le faire. Le programme d'identification auquel j'ai fait allusion est complètement volontaire. Si quelqu'un fait partie d'un groupe désigné, il est libre de le signaler ou non.

M. Chadwick: Cependant, vous estimez que les déclarations que vous recevez ne sont pas entièrement justes.

M. Edmond: Si je me fie à mon expérience personnelle, si je me fie à la comparaison d'Ian Clark l'année dernière devant le comité, j'étais avec lui parce qu'il est mon sous-ministre, les chiffres sont considérablement sous-estimés. J'ai lu un rapport récemment qui semble indiquer que le même phénomène existe dans le secteur privé.

Le problème est plus accentué dans un petit ministère. Comme je l'ai dit, nous avons fait tout notre possible pour faciliter l'auto-identification; nous avons souligné le fait qu'il y allait de l'intérêt même des personnes en cause. Nous voulons prendre tous les moyens pour adapter en conséquence la formation, pour créer un milieu propice à l'avancement et au maintien en fonction.

The Chairman: I don't want to go over everything you have said, Mr. Emond, but I would like a point of clarification. If you need, for example, two economists, two statisticians and one industrial relations graduate in your sector, you go to the Public Service Commission. That is what you said, is it not? You would make a request. I am not talking about entry-level personnel recruited at universities. Let us say you have some positions to fill. You make a

[Text]

faites une demande en vue d'avoir deux économistes seniors et deux statisticiens de niveau avancé, et on vous revient avec une liste de noms possibles qu'on a identifiés dans un *pool*. Il y a peut-être une liste de quatre économistes et de cinq statisticiens qui répondent à vos exigences spécifiques. Vous faites la sélection du personnel, et les autres personnes retournent dans le *pool*. J'ai bien compris?

• 1720

M. Emond: Oui. Je pourrais peut-être clarifier la chose. Quand nous engageons des économistes, des professionnels à des niveaux supérieurs, c'est souvent au moyen d'un concours limité aux hauts fonctionnaires. Dans ce cas-là, nous n'allons pas à la Commission de la Fonction publique. Nous demandons à notre Direction du personnel d'émettre un avis de concours pour inviter les fonctionnaires qui ont les compétences nécessaires à poser leur candidature. On va rarement à l'extérieur de la Fonction publique pour embaucher, sauf à des niveaux d'entrée.

Le président: Mais vous pourriez faire alors de l'emploi sélectif.

M. Emond: Oui. Au fond, c'est un processus dans lequel le gestionnaire exerce son jugement.

Le président: C'était peut-être le sens des questions que l'on vous posait tout à l'heure.

Mme Maheu: C'est en plein cela.

Le président: J'ai été un peu surpris, malgré vos excuses, qu'il vous soit difficile de répondre à des questions qui, à mes yeux, sont relativement simples. Ce ne sont pas les questions les plus difficiles. Maintenant, vous avez sûrement le droit et la liberté de dire que d'autres personnes sont plus habilitées que vous pour répondre.

M. Emond: Encore une fois, je m'excuse. J'avais probablement mal saisi les questions qui concernaient le ministère des Finances en tant que ministère et non en tant qu'agence centrale. Je ne voulais pas éviter de répondre aux questions. Comme je le disais, au ministère des Finances et dans d'autres ministères, nous n'avons pas la possibilité d'aller à l'extérieur de la Fonction publique pour recruter des individus. Personne n'a cette permission-là. Cela se fait entièrement par l'intermédiaire de la Commission de la Fonction publique.

Nous faisons la sélection. Je m'excuse si j'avais mal compris ou si je vous avais laissé une mauvaise impression.

Mrs. Maheu: Mr. Emond, I was going to say following some of your answers that if the Department of Finance sent you and you felt you were so wrong to be able to respond to our questions, I would figure that's part of the problem.

Another thing I felt like saying is that "methinks thou dost protest too much". The final word and the bottom line lie with the department, your department with the 640 employees, because you can choose from five economists to pick a visible minority. It isn't happening.

[Translation]

request for two senior economists and two high-level statisticians, and you are given a list of possible candidates selected from a pool. The list may consist of the names of four economists and five statisticians who meet your specific requirements. You proceed with the personnel selection process and the names of the other individuals go back into the pool. Have I understood the procedure correctly?

Mr. Emond: Yes. Perhaps I could clarify things. When we hire economists and other senior professionals, we often hold competitions open only to senior public servants. In these cases, we do not go through the Public Service Commission. We ask our Personnel Services Division to put out a competition notice inviting employees with the necessary skills to apply for the position. We rarely hire people outside the Public Service, except at the entry level.

The Chairman: But then you could do some selective hiring.

Mr. Emond: Yes. It is a process in which managers must exercise their judgment.

The Chairman: Perhaps that was the point of the questions people were asking earlier.

Mrs. Maheu: That's exactly it.

The Chairman: Despite your apologies, I was somewhat surprised it was difficult for you to answer some questions that, in my view, were relatively simple. These were not the most difficult questions you could have been asked. Of course, you are free and fully entitled to say that others are in a better position than you to answer these questions.

Mr. Emond: Once again, I apologize. I probably misunderstood the questions about the Department of Finance as a department, not as a central agency. I was not trying to avoid answering. As I was saying, in the Department of Finance and in other departments, we cannot recruit outside the Public Service. No one has permission to do that. All hiring is done through the Public Service Commission.

We do the selection. I apologize if I misunderstood or if I left you with a poor impression.

Mme Maheu: Suite à certaines de vos réponses, monsieur Emond, j'allais dire que si le ministère des Finances vous a envoyé et si vous jugez que vous êtes la mauvaise personne pour répondre à nos questions, il me semble que cela explique le problème en partie.

Je voulais vous dire également qu'il me semble que vous faites trop de protestations. Enfin de compte, la responsabilité incombe au ministère, à votre ministère avec ses 640 employés, car parmi les cinq économistes qui figurent sur la liste, vous pourriez choisir le candidat qui est membre d'une minorité visible. Ce n'est pas ce qui se passe.

[Texte]

• 1725

I would like to put one other question on the record. You've been roundly criticized, and here is not the first place, for your failure to improve the representation of visible minorities. What actions have you taken to improve representation of target groups, and would you consider encouraging designated groups to enter relevant academic fields?

If this consultation process were to take place and you complied with question number 15, you could recommend to the cultural communities what type of person they should develop so that the door to Finance may at some point be open once they have qualified at the educational level. The future Department of Finance could end up with an adequate pool if some sort of consultation were undertaken with the different cultural groups, at the university level if need be.

I distinctly got the impression, and I'm sorry, that you knew darn well what we were talking about, and to half of those questions you knew the answer. Finally our chairman had to pull it out of you that the department does have the final word. It's not Treasury Board or anybody else. It's your department.

Mr. Emond: Yes, it is the Department of Finance that makes the selection decision. Again, based on the numbers, if we look at the representation of economists in the Department of Finance, our representation levels, while not where we would like them to be, I believe—

Mrs. Maheu: Probably they never will be.

Mr. Emond:—I believe are certainly above the Public Service norm. That, I recognize, isn't good enough. We did seek clarification as to the nature of the appearance, and in all sincerity we thought that it was to discuss the department as a department. If I misunderstood, I apologize for that.

Ms Maheu: We have an extremely diverse country, and it would kind of nice if the government departments sort of represented that diversity.

Ms Fran Leblanc (Director, Personnel Services Division, Administration Branch, Department of Finance): May I make an interjection? I just want to point out that particularly this year with our university recruitment program, in conjunction with the Public Service Commission, we in fact in some cases go on campus with the Public Service Commission officers to interview candidates. One of our objectives this year definitely is to seek out candidates from visible minority groups and hopefully put them into the pool from which we can then ask for referrals.

Of course in the past couple of years we have concentrated on women and francophones and we've been quite successful. We're hoping that we will have that success this year with this approach. There certainly is a willingness and a desire, and there is a pool. Our basic criterion is a masters in economics, and we have been told in fact the candidates are there, so it's to encourage them to apply and to compete.

[Traduction]

J'aimerais consigner une autre question au compte rendu. On vous a vraiment critiqués—ce n'est pas la première fois aujourd'hui—de ne pas avoir amélioré la représentation des minorités visibles. Quelles mesures avez-vous prises pour améliorer la représentation des groupes-cibles? Est-ce que vous envisagez la possibilité d'encourager les groupes désignés de faire des études dans les domaines universitaires pertinents?

Si vous aviez un processus de consultation, comme celui proposé dans la question numéro 15, vous pourriez dire aux groupes culturels quel genre de compétences le ministère des Finances recherche, pour qu'ils puissent présenter des candidats ayant la bonne formation. À l'avenir, le ministère des Finances pourrait avoir un bassin de candidats possibles convenables s'il faisait des consultations auprès des différents groupes culturels, au niveau universitaire si nécessaire.

Veillez m'excuser, mais j'ai eu la très nette impression que vous saviez très bien de quoi vous parliez, et que vous connaissiez la réponse à la moitié de ces questions. Notre président a fini par vous faire admettre que c'est le ministère qui choisit les candidats. Ce n'est ni le Conseil du Trésor ni un autre organisme. C'est votre ministère qui fait le choix.

M. Emond: Oui, c'est le ministère des Finances qui prend la décision en matière de sélection. Je répète que si on examine la représentation des minorités visibles parmi les économistes au sein du ministère des Finances, même si les chiffres ne sont pas aussi élevés qu'on le souhaiterait, je crois. . .

Mme Maheu: Ils ne le seront probablement jamais.

M. Emond: . . . je crois qu'ils dépassent certainement la norme dans la fonction publique. Je sais que ce n'est toujours pas acceptable. Nous avons demandé des précisions quant à la nature de notre comparaison. Nous pensons sincèrement que vous vouliez discuter du ministère en tant que ministère. Si j'ai mal compris, je m'en excuse.

Mme Maheu: Il serait souhaitable que les ministères du gouvernement représentent un peu la diversité très riche de notre population.

Mme Fran Leblanc (directrice, Division des services du personnel, Direction de l'administration, ministère des Finances): Puis-je ajouter quelque chose? Je voulais tout simplement indiquer que surtout cette année, dans le cadre de notre programme de recrutement dans les universités, en collaboration avec la Commission de la fonction publique, nous accompagnons parfois les agents de la Commission lors de leur visite dans les campus pour interviewer les candidats. L'un de nos objectifs cette année c'est certainement de rechercher des candidats membres des groupes de minorités visibles afin de les intégrer au groupe de candidats qu'on pourra utiliser à l'avenir.

Il va sans dire que depuis quelques années, nous nous sommes concentrés sur les femmes et les francophones, et nous avons connu pas mal de succès. Nous espérons que nos efforts de cette année seront couronnés de succès. La volonté existe certainement, et il y a un bassin de candidats. Notre critère de base c'est une maîtrise en économie. On nous a dit que les candidats existent. Donc, il s'agit de les encourager à faire une demande et à se présenter aux concours.

[Text]

Mrs. Maheu: Some of our very brightest people in math are from the Asiatic community. It's there if you want to avail yourself of it. Force the issue just a little bit. It can be done.

Ms Leblanc: Yes.

Le président: Eh bien, monsieur Emond, il n'y a pas de doute que les questions pouvaient, en apparence, ne pas être faciles, mais elles étaient positives. Les membres du Comité peuvent comprendre que vous ayez pu trouver difficiles certaines des questions. Quand on engage un économiste ou un statisticien, on n'engage pas seulement des chiffres; on engage aussi une personnalité, une histoire, une philosophie—je sais que le mot est chargé—ou à tout le moins une idéologie.

Je pense que la réponse que M^{me} Leblanc a donnée vient compléter cette démarche. Le ministère des Finances est peut-être un ministère très différent d'autres ministères, étant donné justement qu'il est le ministère des Finances. C'est peut-être un ministère où il est moins facile de faire partir une machine que dans certains autres ministères, où la population est mieux préparée.

• 1730

Cela dit, je veux vous remercier, tous et chacun, de votre présentation. Je vous souhaite une bonne fin de journée.

M. Emond: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Nous nous réunirons mercredi prochain.

La séance est levée.

[Translation]

Mme Maheu: Certaines des personnes les plus douées en mathématiques sont d'origine asiatique. Ces talents existent si vous voulez y faire appel. Insistez un tout petit peu. Cela peut se faire.

Mme Leblanc: Oui.

The Chairman: Mr. Emond, while the questions may not have seemed easy, they were positive in nature. Committee members do understand that you may have found some of the questions difficult. In hiring an economist or statistician, one is not simply hiring a number; one is also hiring a personality, a background and a philosophy—I know this is a loaded word—or at the very least an ideology.

I think Ms Leblanc's answer indicated this. The Department of Finance may be very different from other departments, precisely because it is the Department of Finance. It may be more difficult to get things going in this department than in others, where people are better prepared.

On that note, I would like to thank you all for your presentation. Have a good evening.

Mr. Emond: Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: We have a meeting next Wednesday.

The meeting is adjourned.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Health and Welfare:

- François P. Pouliot, Senior Assistant Deputy Minister;
- R.E. Ballantyne, Director General, Human Resources Branch;
- Carmen Drouin, Assistant Director General, Personnel Operations.

From the Department of Finance:

- Robert Emond, Assistant Deputy Minister, Administration Branch;
- Fran Leblanc, Director, Personnel Services Division, Administration Branch;
- Debbie Stimpson, Head, Organizational Design and Employee Development.

TÉMOINS

Du Ministère de la Santé et du Bien-être social:

- François P. Pouliot, sous-ministre adjoint principal;
- R.E. Ballantyne, directeur général, Direction générale des ressources humaines;
- Carmen Drouin, directrice générale, Opérations du personnel.

Du Ministère des finances:

- Robert Emond, sous-ministre adjoint, Direction de l'administration;
- Fran Leblanc, directeur, Division des services du personnel, Direction de l'administration;
- Debbie Stimpson, chef, Organigramme et formation des employés.

Issue No. 10

Wednesday, February 10, 1993

Thursday, February 11, 1993

Chairman: Jean-Pierre Hogue**Fascicule n° 10**

Le mercredi 10 février 1993

Le jeudi 11 février 1993

Président: Jean-Pierre Hogue*Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on**Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du***Multiculturalism
and
Citizenship****Multiculturalisme
et de la
Citoyenneté****RESPECTING:**

Pursuant to Standing Order 108(3), Operation of the Canadian Multiculturalism Act

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

APPEARING:The Honourable Gerry Weiner,
Minister of Multiculturalism and Citizenship**COMPARAÎT:**L'Honorable Gerry Weiner,
Ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté**WITNESSES:**

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THURSDAY, FEBRUARY 11, 1993

LE JEUDI 11 FÉVRIER 1993

(7)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 2:40 p.m. in the J.C. Booth Room, 2nd Floor, Parliament Hill, Ottawa, Ontario, on Thursday, February 11, 1993. The Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 14 h 40, dans la salle 201 de l'immeuble Le Parlement, au deuxième étage, à Ottawa (Ontario), le jeudi 11 février 1993. Le président, Jean-Pierre Hogue, préside.

Members of the Committee present: Bill Atwell, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Mahon and Margaret Mitchell.

Membres du Comité présents: Bill Atwell, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Mahon et Margaret Mitchell.

Absent: Member present: Mac Harb for Jim Karygiannis.

Absents: Membre présent: Mac Harb remplace Jim Karygiannis.

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME ET DE LA CITOYENNETÉ

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Bill Attewell
Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

Membres

Bill Attewell
Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Le greffier du Comité

Clerk of the Committee

Nino A. Travella

CONCERNANT:
l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien
l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien
L'Honorable Gerry Weiner,
Ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté
L'Honorable Gerry Weiner,
Ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté
TÉMOINS:
Robert Emond, Assistant Deputy Minister,
Branch;
Fran LeBlanc, Director, Personnel Services Division, Administrative Branch;
Debbie Simpson, Head, Organizational Design and Employee Development.

RESPECTING:
Operation of the
Canadian Multiculturalism Act
The Honourable Gerry Weiner,
Minister of Multiculturalism and Citizenship
WITNESSES:
Robert Emond, Assistant Deputy Minister,
Branch;
Fran LeBlanc, Director, Division des services du personnel, Direction de l'administration;
Debbie Simpson, chef, Organisation et formation et développement des employés.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 10, 1993
(16)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 4:05 o'clock p.m. this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Bill Attewell, Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu and Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Researcher.

Witnesses: From the Department of External Affairs and International Trade: Anne Leahi, Director General, Policy Planning Staff; Harry Adams, Director, Foreign Policy Division; Marlene Picard, Chief, Employment Equity, Personnel Operations Bureau.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of the operation of the Canadian Multiculturalism Act (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1.*)

Anne Leahi made an opening statement and assisted by Marlene Picard and Harry Adams answered questions.

Shirley Maheu moved,—That the Committee Report to the House the following Recommendation: That the Department of Multiculturalism and Citizenship change its name to the Department of Citizenship and Multiculturalism so that the emphasis be place on the value of Canadian citizenship.

After debate, the motion was allowed to stand.

At 5:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, FEBRUARY 11, 1993
(17)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 9:40 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Bill Attewell, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu and Margaret Mitchell.

Acting Member present: Mac Harb for Jim Karygiannis.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Researcher.

Appearing: The Honourable Gerry Weiner, Minister of Multiculturalism and Citizenship.

Witnesses: From Multiculturalism and Citizenship Canada: Mary Gusella, Deputy Minister; Kristina Liljefors, Assistant Deputy Minister, Multiculturalism.

The Committee commenced consideration of various aspects of Multiculturalism Policy.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 10 FÉVRIER 1993
(16)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 16 h 05, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Bill Attewell, Harry Chadwick, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu et Margaret Mitchell.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Témoins: Du ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur: Anne Leahi, directrice, Politiques et planification; Harry Adams, directeur, Politiques étrangères; Marlene Picard, chef, Équité salariale, Bureau du personnel.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1.*)

Anne Leahi fait un exposé puis répond aux questions assistée de Marlene Picard et Harry Adams.

Shirley Maheu propose,—Que le Comité fasse à la Chambre la recommandation suivante: Que l'appellation ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté devienne ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme, de manière à mieux refléter l'importance de la citoyenneté canadienne.

Après débat, la motion est réservée.

À 17 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 11 FÉVRIER 1993
(17)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 9 h 40, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Bill Attewell, Vincent Della Noce, Jean-Pierre Hogue, Ricardo Lopez, Shirley Maheu et Margaret Mitchell.

Membre suppléant présent: Mac Harb remplace Jim Karygiannis.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Comparait: L'honorable Gerry Weiner, Multiculturalisme et Citoyenneté.

Témoins: De Multiculturalisme et Citoyenneté Canada: Mary Gusella, sous-ministre; Kristina Liljefors, sous-ministre adjointe, Multiculturalisme.

Le Comité examine différents aspects de la politique du multiculturalisme.

The Minister made an opening statement and with Kristina Liljefors and Mary Gusella, answered questions.

Mac Harb moved,—That this Multiculturalism and Citizenship Committee ask the House of Commons to establish an all party special committee to meet and deal with the unresolved concerns of the Chinese, Italians and Ukranian Canadian representatives as it relates to the redress question, and ask that the redress issue be resolved prior to the next federal election.

After debate, the question being put on the motion, it was negated on the following division:

YEAS

Mac Harb Margaret Mitchell—(3)
Shirley Maheu

NAYS

Bill Attewell Vincent Della Noce
Harry Chadwick Greg Thompson—(4)

Shirley Maheu moved,—That the Committee report to the House the following Recommendation: That the Department of Multiculturalism and Citizenship change its name to the Department of Citizenship and Multiculturalism so that the emphasis be placed on the value of Canadian citizenship.

The question being put on the motion it was, by show of hands, agreed to: YEAS: 4 NAYS: 1

At 11:35 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Le ministre fait une déclaration, puis lui-même, Kristina Liljefors et Mary Gusella répondent aux questions.

Mac Harb propose,—Que le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté demande à la Chambre des communes d'établir un comité multipartite spécial pour voir aux inquiétudes que soulève chez les Chinois, Italiens et Ukrainiens Canadiens, la question du redressement, et souhaite que cette question soit réglée avant les prochaines élections fédérales.

Après débat, la motion est mise aux voix et rejetée par le vote suivant:

POUR

Mac Harb Margaret Mitchell—(3)
Shirley Maheu

CONTRE

Bill Attewell Vincent Della Noce
Harry Chadwick Greg Thompson—(4)

Shirley Maheu propose,—Que le Comité fasse à la Chambre la recommandation suivante: Que l'appellation ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté devienne ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme, de manière à mieux refléter l'importance de la citoyenneté canadienne.

La motion, mise aux voix à main levée, est adoptée par 4 voix contre 1.

À 11 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, February 10, 1993

• 1605

The Chairman: The meeting will come to order.

Il me fait plaisir de recevoir des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur.

Sans autre préambule, je vous demanderais de commencer si vous le voulez bien. La parole est à vous. Bonne chance.

Mme Anne Leahy (directeur général, Groupe de la planification des politiques, ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur): Merci beaucoup.

Permettez-moi de vous présenter les collègues qui m'accompagnent. Ce sont M. Harry Adams, directeur de la Direction des communications sur la politique étrangère, et M^{me} Marlene Picard, chef de l'Équité en matière d'emploi de la Direction de l'équité en matière d'emploi, de la dotation et de la classification.

Mon exposé d'aujourd'hui permettra de situer le rendement du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur par rapport aux dispositions de la loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada, en particulier les obligations qui incombent aux institutions fédérales en vertu de l'article 2 du chapitre 3.

Monsieur le président, la mission du ministère des Affaires extérieures consiste à faire connaître, promouvoir et défendre dans le monde les intérêts du Canada et les valeurs communes des Canadiens; à aider les Canadiens à mieux connaître et comprendre le monde extérieur; et à servir les Canadiens au pays et à l'étranger.

Par conséquent, notre Ministère se doit d'être attentif au caractère multiculturel du Canada et d'en tenir compte dans tous ses actes.

Nous avons la responsabilité de présenter le monde aux Canadiens et de représenter le Canada à travers le monde. Cela nous oblige à consulter régulièrement de nombreux groupes afin de bien connaître leurs opinions et de pouvoir répondre à leurs besoins. Depuis une dizaine d'années, nos contacts et nos partenariats avec les groupements multiculturels se multiplient. Nos portes leur sont toujours ouvertes et leurs avis sont toujours écoutés, qu'ils nous soient communiqués à l'occasion de contacts officiels ou non, dans des lettres aux ministres ou aux parlementaires, ou par la voie des médias, y compris la presse ethnique.

Pour illustrer la nature et la variété de nos relations, je peux vous donner deux exemples. Il me fera plaisir, bien sûr, de répondre de mon mieux aux questions que les membres du Comité voudront me poser concernant d'autres cas.

Mon premier exemple concerne l'ex-URSS et l'Europe de l'Est. Nous collaborons étroitement et depuis fort longtemps avec diverses organisations multiculturelles, à l'occasion notamment de la Soirée baltique annuelle, pour ne citer qu'un exemple. La situation tragique qui existe actuellement dans ce qui était la Yougoslavie attire naturellement l'attention des Canadiens originaires de cette région et suscite leur appréhension. Depuis quelques mois,

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 10 février 1993

Le président: Je déclare la séance ouverte.

I am pleased to have senior officials with us today from the Department of External Affairs and International Trade.

Without any further ado, would like to ask you to begin please. You now have the floor. Good luck.

Ms Anne Leahy (Director General, Policy Planning Staff, Department of External Affairs and International Trade): Thank you very much.

I should begin by introducing my colleagues: Mr. Harry Adams, Director of the Foreign Policy Communications Division; and Ms. Marlene Picard, Chief, Employment Equity of the Employment Equity, Staffing and Classification Division.

My statement today will explain how the Department of External Affairs and International Trade is implementing the provisions of the Act for the preservation and enhancement of multiculturalism in Canada, in particular the responsibilities placed on all federal institutions under article 2 of chapter 3.

Mr. Chairman, the mission of the Department of External Affairs and International Trade is to portray, promote and defend the interest of Canada and the common values of Canadians in the world; to bring awareness and understanding of the world to Canadians, and to serve Canadians at home and abroad.

We are therefore a department which must be fully alive to the multicultural character of Canada and reflect it in everything we do.

Our responsibility to interpret the world to Canada and to represent Canada to the world requires regular consultation with many client groups to ensure that we are aware of their views and serving their needs. In the last decade there has been a vast increase in our contacts and partnerships with multicultural groups. Our doors are always open to them and their views are always heard whether they reach us through formal or informal contact, through letters to ministers or parliamentarians, or through the media, including the ethnic media.

The nature and variety of our working relationships can be best illustrated by offering two examples, but I will of course attempt to answer questions on other areas the committee may wish to explore.

My first example is the former Soviet Union and Eastern Europe. We have a long history of close working relationships with a variety of multicultural organizations of which I might cite the annual Baltic Evening as only one example. The tragic situation in what used to be Yugoslavia has naturally attracted the concerned attention of Canadians who trace their origins to that region. In recent months, departmental officials have met with Croatian, Serbian,

[Text]

des agents du Ministère ont eu des entretiens avec les représentants de groupements de Canadiens d'origines croate, serbe, bosniaque musulmane et hongroise pour discuter de leurs préoccupations. En prévision de la Conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie en août 1992, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures a téléphoné directement aux dirigeants des communautés serbe, croate et bosniaque musulmane au Canada pour discuter de la participation du Canada.

Le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est s'associe à l'action des communautés multiculturelles canadiennes et fait largement appel à elles pour acheminer l'assistance aux pays d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS et développer des liens commerciaux avec eux. Sources d'information, de personnel qualifié parlant les langues des pays bénéficiaires et de contacts familiaux, culturels et économiques avec leurs pays d'origine, les communautés ethniques confèrent un avantage unique au Canada.

Mon second exemple concerne les droits de la personne. Les groupes ethniques sont souvent les premiers à exprimer des préoccupations à ce sujet. Plusieurs de leurs membres sont originaires de pays où se commettent des violations graves et bien documentées des droits de la personne et beaucoup d'entre eux sont venus au Canada parce qu'ils connaissaient la répression dans leur patrie d'origine. L'information et les avis communiqués par les représentants des communautés ethniques influent profondément sur l'évaluation et l'orientation de la politique canadienne relative aux droits de la personne dans chaque contexte. Chaque année, en janvier, le Ministère consulte des organismes très divers voués à la défense des droits de la personne en prévision de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Cette année, quelque 125 ONG, y compris un certain nombre de groupements ethniques, ont participé à ces consultations, notamment l'Association nationale des Cubains canadiens, le World Congress of Free Ukrainians et l'Association Canada-Palestine.

• 1610

Mais nous faisons plus que consulter et écouter; nous parvenons à rejoindre les communautés multiculturelles afin de leur communiquer les informations les plus récentes sur la politique étrangère. Toutes les deux semaines, nous préparons des informations générales qui sont traduites et diffusées en 14 langues. Chaque semaine, nous envoyons des renseignements ponctuels à la presse ethnique dans les deux langues officielles. Au besoin, nous informons un public ciblé à l'occasion d'événements précis, par exemple une catastrophe naturelle dans le pays d'origine d'un groupe ethnique. Nous avons créé un répertoire informatisé de nos contacts au sein des médias ethniques, et notre service est bien accueilli.

Par ailleurs, chaque fois que cela est possible, nous incluons dans le programme de visite de représentants étrangers plusieurs éléments illustrant notre diversité culturelle.

Dans la promotion du commerce, nous consultons largement le milieu ethnique des affaires et travaillons en étroite collaboration avec les Canadiens de diverses origines qui favorisent la coopération économique avec les pays

[Translation]

Bosnian (Muslim), and Hungarian-Canadian groups to discuss their concerns. In preparation for the London Conference on the former Yugoslavia (August 1992) the Secretary of State for External Affairs telephoned directly to the leaders of the Serbian, Croatian and Bosnian (Muslim) communities in Canada to discuss Canada's participation in the conference.

The Task Force on Central and Eastern Europe works in partnership with Canadian multicultural communities in providing assistance and developing trade links with the countries of Eastern Europe and the former Soviet Union. As a source of information, of trained personnel who speak the language of the recipient countries, and of family, cultural, and economic contacts with their countries of ethnic origin, multicultural communities provide Canada with a unique advantage.

My second example concerns the field of human rights. Ethnic groups are often at the forefront in expressing human rights concerns: many come from countries in which there are serious and well-documented abuses of human rights, and many have come to Canada because of repressive situations in their home countries. Information and views provided by ethnic community representatives play an important role in the process of assessing and developing Canadian policy on human rights issues in any given context. Each January, the department holds consultations with a wide range of human rights organizations in preparation for the United Nations Commission on Human Rights. This year, some 125 NGOs including a number of ethnic organizations participated (examples include the National Association of Cuban Canadians, the World Congress of Free Ukrainians and the Canada-Palestine Association).

Besides consulting and listening to them, we are reaching out to provide multicultural communities with timely information on foreign policy issues. Every two weeks we prepare general information for translation and distribution in 14 languages. Every week we send more time-sensitive information to ethnic media in both official languages. When necessary we provide more frequent information to a very focused audience about specific events such as, for example, a natural disaster in an ethnic homeland. We have created a data base of contacts for reaching the ethnic media and have secured a positive response for our service.

In planning visits by representatives of foreign governments, elements relating to our cultural diversity are included whenever possible.

In promoting trade, we consult widely within the business community and work in partnership with Canadians of diverse origin in promoting economic cooperation with their countries of ethnic origin. For example, in addition to ad hoc

[Texte]

d'origine de leurs membres. Par exemple, outre de fréquentes discussions, nos fonctionnaires rencontrent une fois l'an, en octobre, le Conseil canado-chinois des gens d'affaires. Il existe des organisations et des partenariats semblables pour des pays comme l'Inde, le Pakistan, Hong Kong et de nombreux autres.

Notre personnel consulaire doit être sensible aux besoins spéciaux des Canadiens d'origine étrangère et être constamment en mesure de leur fournir aide et avis concernant des sujets comme la double citoyenneté et les problèmes que certains d'entre eux, même nés au Canada, peuvent éprouver lorsqu'ils se rendent dans le pays d'où ils ont émigré.

Notre Bureau des passeports doit aussi être conscient des besoins particuliers de ces Canadiens. Nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes, mais nous nous efforçons de faire tout ce que nous pouvons afin de fournir le service aux clients dans une langue non officielle. Ainsi, le bureau de North York offre des services en 13 langues autres que le français et l'anglais. La formation des examinateurs sur le plan de la qualité du service comprend la sensibilisation aux différentes cultures que l'on retrouve au Canada.

Dans nos activités publiques à l'étranger, nous faisons connaître la nature multiculturelle du Canada, grâce à des films, à des expositions, à la distribution de documentation publicitaire et à des contacts avec les médias, les groupes d'intérêts spéciaux et le grand public. Nous parrainons des échanges entre universitaires et entre étudiants, ainsi que la tenue de colloques, de cours et de séminaires qui reflètent notre héritage multiculturel et forgent des liens entre les Canadiens d'origine étrangère et les pays d'où ils sont venus.

Les gens qui entrent au Service extérieur sont animés du désir de servir leur pays et leurs concitoyens, et cela est peut-être plus vrai encore des enfants d'immigrants. Ils sont généralement très conscients de la réalité multiculturelle du Canada ainsi que de son histoire, de sa vie politique, de sa diversité régionale et de son économie. Nous avons malgré tout pris des mesures pour accentuer davantage encore les connaissances des nouveaux agents en incluant à leur programme de formation des modules spécifiques sur l'identité multiculturelle du Canada. En outre, les agents du Service extérieur suivent un cours de trois jours sur les droits de la personne qui comprend un module sur la pluralité culturelle.

Nous faisons en sorte également que le Ministère soit chaque jour plus représentatif de la dimension multiculturelle du Canada, ce qui nous permet de mettre à profit, au bénéfice de tous les Canadiens, les compétences linguistiques et les antécédents culturels des diverses communautés qui composent le pays.

Il y a trois ans, nous avons procédé à un examen ministériel qui nous a amenés à donner une grande priorité à la question de l'équité en matière d'emploi, notamment à une plus grande représentation des minorités visibles, et nous avons alors conçu une stratégie quinquennale pour atteindre notre but. Nous sommes sur le point de compléter la phase initiale de cette stratégie, qui établit un objectif de 4 p. 100 concernant la représentation des minorités visibles au Ministère d'ici 1996.

[Traduction]

discussions our officials meet with the Canada-China Trade Council every October. There are similar organizations and partnerships for countries such as India, Pakistan, Hong Kong and many others.

Our consular staff must be sensitive to the special needs of Canadians of multicultural backgrounds. They must provide regular advice and assistance to Canadians of diverse origins on problems such as dual citizenship and the problems some Canadians (even those born in Canada) can have when visiting their country of ethnic origin.

Our passport office must also be sensitive to the special needs of Canadians of diverse background. We cannot meet every demand but every effort is made to provide service to our clients speaking a non-official language. For example, our North York office can respond in 13 non-official languages. Quality of service training for examiners includes elements reflecting the need for sensitivity to Canadians of differing cultural background.

In our public activities abroad, we promote the multicultural nature of Canada through films, expositions, the distribution of promotional literature, and contacts with media, special interest groups and the general public. We sponsor academic and student exchanges, symposia, courses, and seminars which reflect our multicultural heritage and forge contacts between multicultural Canadians and their countries of origin.

People who join the foreign service are motivated by a desire to serve their country and people, perhaps none more strongly than the children of immigrants. They are generally well aware of the multicultural reality of Canada, as they are of its history, politics, regional diversity and economy. We have nonetheless taken steps to further develop this awareness among new recruits by including in their training programs specific modules on multicultural identity and awareness. In addition, foreign service officers receive a three-day human rights course which incorporates a module on cultural pluralism.

We are also making the department more representative of the multicultural nature of Canada, and in the process, tapping the linguistic skills and cultural backgrounds of the multicultural community in the service of all Canadians.

Three years ago during our corporate review we identified employment equity, including greater representation of visible minorities, as a high priority and developed a five-year strategy to deal with it. We are now completing the start-up phase of the strategy which sets a target of 4.0% representation by visible minorities in the department by 1996.

[Text]

[Interpretation]

[Translation]

• 1615

L'ampleur de notre processus annuel de recrutement d'agents du Service extérieur nous permet de prendre des mesures pour rejoindre les personnes qui, autrement, n'auraient peut-être pas songé à une telle carrière et pour les encourager à présenter leur candidature. Ainsi, nous publions des annonces dans la presse ethnique, nous sommes en contact avec les centres de placement des universités et nous produisons des vidéocassettes et du matériel de promotion montrant des Canadiens de toutes origines ethniques accomplissant diverses fonctions du Service extérieur. En 1991, les minorités visibles représentaient 11,6 p. 100 du nombre total de personnes admises dans le groupe des agents du Service extérieur. Notre cible pour le recrutement de minorités visibles établie par le Conseil du Trésor est de 7,4 p. 100. Des candidats que nous entendons interroger cette année, 197 parlent une langue étrangère, soit au total 31 langues différentes.

Cette année encore, nous voulons que la Commission de la Fonction publique nous réfère jusqu'à 25 p. 100 de membres de groupes cibles, y compris de minorités visibles, lorsqu'elle répond à notre demande de recrutement d'agents administratifs permuteurs.

Grâce à ces mesures et à d'autres, la proportion de notre personnel provenant de minorités visibles est passée de 2 p. 100 en 1990 à 2,5 p. 100 en 1991, et elle se situe maintenant à 3 p. 100. Il s'agit là d'une réalisation remarquable, et nous sommes fiers que le Conseil ethnoculturel du Canada ait reconnu en avril 1992 que, parmi les ministères de notre groupe, le nôtre a été celui où les progrès ont été les plus nets. Mais nous reconnaissons que nous sommes loin de présenter un dossier parfait et qu'il nous reste encore beaucoup à faire.

Nous entamons la deuxième phase de notre stratégie. Nous prenons ainsi des mesures au Ministère même pour corriger certains problèmes qui pourraient décourager la venue de membres des minorités visibles, en faisant en sorte, par exemple, qu'ils aient leurs chances sur le plan des promotions et du cheminement professionnel et qu'ils reçoivent la formation voulue. Nous avons entrepris des entrevues avec les employés des groupes cibles en vue de recenser les problèmes relatifs aux minorités visibles et nous procédons actuellement à l'évaluation des résultats obtenus. Nous usons de divers moyens pour informer les employés des politiques de multiculturalisme et nous encourageons les gestionnaires à suivre des cours sur la gestion des groupes hétérogènes. Nous encourageons aussi les personnes appartenant aux minorités visibles à s'identifier.

Monsieur le président, il me fera plaisir de répondre aux questions du Comité. Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame la directrice, pour cette présentation qui éclaire énormément sur le dynamisme et l'activité du ministère ainsi que sur le travail de son personnel. Comme vous le suggérez, je vais demander à M^{me} Maheu de commencer.

Mme Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Madame, je vous remercie pour votre présentation et votre présence. Je suis d'accord avec vous que pour un ministère des Affaires extérieures, votre moyenne pourrait être un peu plus élevée.

The scope of our annual recruitment drive for foreign service officers allows us to take steps to reach a population that might not otherwise have considered a foreign service career and encourage them to apply. These include advertisements in the ethnic press, discussions with university placement centres, and videos and promotional materials showing Canadians of all ethnic backgrounds performing various foreign service functions. In 1991 visible minorities accounted for 11.6% of the total recruitment to the foreign service officer group. Our target for recruitment of visible minorities set by Treasury Board is 7.4%. Of the candidates we plan to interview this year, 197 speak a foreign language and 31 different languages are spoken.

This year we continue to request the Public Service Commission to refer up to 25% of target groups members (including visible minorities) when responding to departmental efforts to recruit rotational administrative officers.

As a result of these and other measures, our representation of visible minorities increased from 2.0% in 1990 to 2.5% in 1991 and is now at 3.0%. This is a significant achievement and we were gratified to have been identified by the Canadian Ethno cultural Council in April 1992 as the department in our group that had made the most progress. But we recognize that we are no where near the top and we have a long way to go.

We are now entering the second phase of our strategy. We are taking steps within the department to address some problems that may discourage visible minorities, such as ensuring that visible minorities have promotion and career opportunities and training. We have conducted employee interviews to identify the problems of visible minorities and are evaluating the results. We are informing employees in a variety of ways about multiculturalism policies and encourage managers to take courses in managing diversity. We are also encouraging visible minorities to self-identify.

I would now be pleased to respond to questions from the committee, Mr. Chairman. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Ms. Leahy, for your presentation. It certainly showed that the department is very active in this area, and the staff is working hard on this issue. As you suggested, I will ask Mrs. Maheu to begin.

Mrs. Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Thank you for coming here to give us your presentation, Ms. Leahy. I agree with you that the average for the Department of External Affairs could be somewhat higher.

[Texte]

[Statement]

[Traduction]

[Text]

Dans le même ordre d'idées, je suis toujours étonnée quand je parle avec les ambassades et les hauts-commissariats outre-mer. Je m'étonne beaucoup qu'il y ait rarement des représentants des communautés culturelles dans la liste des noms des employés au service des ambassades et des hauts-commissariats. Cela me rappelle le temps, il y a 15 ou 20 ans, où nous, les Blancs, choisissons de parler au nom des Noirs sans les consulter. Il y avait toujours une commission multiculturelle qui ne comptait aucun représentant des communautés culturelles. Telle a été ma première impression quand j'ai commencé à travailler au dossier culturel, il y a environ 15 ans. Encore aujourd'hui, il y a un manque à ce niveau-là.

In the same vein, I must say that I am always surprised when I talk to the embassies and high commissions overseas. I am very surprised that there are very few representatives of ethnic communities among the employees working for the embassies and high commissions. This reminds me of the situation 15 or 20 years ago, when we, white people, spoke on behalf of black people without consulting them. There always was a multicultural commission that had no representative from ethnic communities. That was my first impression when I started to work on cultural matters about 15 years ago. And today there still are shortcomings in this area.

• 1620

Vous dites que vous partagez de l'information avec la communauté ukrainienne. C'est une des communautés qui font des plaintes au sujet du manque d'aide. Il n'y a pas assez d'aide pour eux. J'aimerais avoir vos commentaires là-dessus. Cette année, vous avez parlé avec 125 organismes non gouvernementaux. Parmi eux, combien y avait-il de groupes ayant des racines vraiment ethniques?

You say that you share information with the Ukrainian community. It is one of the communities that complain that there is not enough assistance. There is not enough assistance for them. I would like to hear your comments on this. This year, you spoke with 125 non-governmental organizations. How many of these organizations were groups with truly ethnic roots?

J'aimerais également aborder la question de nos ambassades, nos consulats et nos bureaux outre-mer, surtout aux Indes. Il est déplorable que les gens doivent faire quatre ou cinq heures de voyage dans un pays aussi peuplé que l'Inde. Cela fait très longtemps qu'on devrait avoir un autre bureau à part celui de New Delhi. On devrait peut-être en ouvrir un dans le Punjab. On en parle depuis longtemps, mais on ne semble pas bouger dans ce dossier-là. Est-ce qu'il y a des raisons particulières à cela?

I would also like to touch upon the question of our embassies, consulates and offices overseas, particularly in India. It is disgraceful that in a country as heavily populated as India, people have to travel for four or five hours to get to our offices. We should have had another office, in addition to the New Delhi office, a very long time ago. Perhaps we should open one in the Punjab. People have been talking about this possibility for a long time, but no one seems to be moving on this question. Are there any particular reasons for that?

Mme Leahy: Vous avez parlé d'une communauté en particulier et qui a des difficultés. Je n'ai pas saisi le nom de cette communauté.

Ms Leahy: You mention one particular community that is having problems. I didn't hear the name of the community.

Mme Maheu: Vous avez parlé, à la page 2, de la communauté ukrainienne-canadienne. On a beaucoup de plaintes d'eux. Il n'y a pas assez de coopération ou d'aide technique.

Mrs. Maheu: On page 2 of your statement, you mention the Ukrainian-Canadian community. We have received many complaints from them. They think that there is not enough international cooperation or technical aid.

Mme Leahy: Vous avez d'abord parlé de la représentation du Service extérieur dans nos ambassades à l'étranger. Vous avez raison: jusqu'à récemment, cela tendait à n'être pas très hétérogène. On ne peut pas faire autrement que constater cela. Les pourcentages que je vous ai donnés ne sont pas très élevés. Je voulais tout simplement souligner que lors de l'examen ministériel de 1991, on a pris pleinement conscience de cela, et il y a eu un effort concerté pour mettre en place des politiques et surtout des mécanismes pour essayer de changer la situation.

Ms Leahy: You began by mentioning foreign service representation in our embassies overseas. You are correct: Until recently, this tended to be somewhat homogeneous. We certainly have to recognize this fact. The percentages I gave you are not very high. I just wanted to stress that during the 1991 corporate review, we became quite aware of this fact, and a concerted effort was made to introduce policies and particularly mechanisms to try to change the situation.

En ce moment, d'après les chiffres qu'on m'a donnés et selon l'auto-identification des intéressés, il y a 127 employés qui sont de minorités visibles. Ce n'est pas beaucoup, mais il n'y en avait que 87 il y a trois ans. Donc, c'est un progrès.

At present, according to the figures that have been given to me and depending on the self-identification of those concerned, we have 127 employees who are visible minorities. That is not very many, but there were only 87 three years ago. So progress has been made.

• 1625

En ce qui concerne plus particulièrement le groupe des agents du Service extérieur, il y a vraiment un effort particulier qui est fait. Je vais insister un peu sur ce groupe parce que c'est sur ce groupe qu'on a le plus de contrôle aux

Specific efforts have really been made for the foreign service officer group in particular. I am going to focus on this group somewhat because we in External Affairs have the most control over this group in terms of recruitment, since

[Text]

Affaires extérieures en ce qui concerne le recrutement, puisque nous sommes directement responsables de la campagne de recrutement depuis quelques années. Je peux parler en toute connaissance de cause car j'ai déjà été directrice du personnel pour deux filières d'agents du Service extérieur à la fin des années quatre-vingt. Déjà, à ce moment-là, on essayait de voir comment rejoindre les gens pour les intéresser à poser leur candidature aux concours du Service extérieur. Ce n'était pas facile. Ce n'est pas notre réservoir habituel. Les gens de certaines communautés sont moins familiers avec l'idée d'une carrière dans le Service extérieur. Donc, il y a eu un gros travail de sensibilisation qui a dû être entrepris et qui doit d'ailleurs se poursuivre.

Mme Maheu: On peut voir que les communautés culturelles ne sont présentes d'aucune façon. Juste à regarder la liste dans le livre, j'ai été surprise compte tenu des pays où ils travaillaient.

Mme Leahy: Il est difficile de donner des noms parce qu'il faut avoir la permission des gens eux-mêmes pour pouvoir citer des exemples. Il y a des gens de la communauté japonaise ou chinoise qui ont travaillé avec moi à l'étranger. Donc, il y en a. Dans les pays d'Europe de l'Est, en Ukraine, vous verrez quelqu'un qui a un nom très ukrainien sur la liste. Oui, je suis bien d'accord avec vous, mais il faut dire qu'il n'y a pas beaucoup de postes à l'ambassade.

Mme Maheu: Oui, je comprends, mais sur 15, on a...

Mme Leahy: L'effort est là et, plus encore, les mesures sont en place. Il y a cette stratégie dont j'ai parlé tout à l'heure qui fait qu'on devrait continuer d'améliorer la représentation et les statistiques. Ce qui est important, c'est surtout ce qui passera sur place dans les années à venir. Le recrutement de 1991 comptait 11,6 p. 100 de personnes de minorités visibles. C'est déjà un bon résultat comparativement à la situation antérieure.

Maintenant, pour ce qui est de la représentation en Inde, je ne suis pas vraiment habilitée à parler de la politique d'ouverture de consulats ou de postes. Je pourrais simplement dire qu'en ce moment, c'est surtout le climat de contraintes budgétaires qui nous affecte. On voit périodiquement où devraient être placées nos ressources pour livrer notre mandat à l'étranger de la façon la plus efficace, mais à l'heure actuelle, c'est surtout le climat de contraintes financières qui prédomine.

En ce qui concerne la communauté ukrainienne, puis-je vous demander d'expliquer plus en détail ce que vous avez à l'esprit?

Mme Maheu: C'est au niveau du commerce et de l'investissement. Je suis en train de lire mes notes en anglais et j'ai votre texte. Il s'agit de promouvoir les liens avec les gens d'affaires. D'après la communauté, il y aurait un manque à ce niveau-là. On se plaint d'un manque d'assistance. Il n'y a pas assez d'assistance pour eux au niveau commercial, au niveau des affaires.

Mme Leahy: M'étant préparée pour des questions sur le multiculturalisme au Ministère, je ne suis peut-être pas renseignée...

Mme Maheu: Oui, mais vous avez parlé de cette communauté dans vos commentaires.

[Translation]

we have been directly responsible for the recruitment campaign for a number of years. I am quite familiar with these matters because I was director of personnel for two foreign service officer streams in the late 1980s. At that time we were already trying to see how we could reach people and encourage them to apply to foreign service competitions. It was not easy. These people are not part of our normal pool of candidates. People from certain ethnic communities are not as familiar with the idea of making a career in the foreign service. Consequently, we had to work hard to make people from these communities more aware of the possibilities, and this work still goes on.

Mrs. Maheu: We can see that the various ethnic groups are not present at all. I was surprised even when I looked at the list in the book, given the countries where staff were working.

Ms Leahy: It is difficult to provide names because we must have the permission of the people themselves to give examples. When I was overseas, I worked with people from the Japanese and Chinese communities. So there were people from different ethnic groups. You will see that we have someone with a very Ukrainian name on the list, in the Eastern European countries, in the Ukraine. Yes, I certainly agree with you, but I must point out that there are not many positions at the embassy.

Mrs. Maheu: Yes, I understand, but out of 15 positions, there are...

Ms Leahy: The department is making an effort, and what's more, the measures are in place. A few moments ago I mentioned the strategy designed to ensure that we continue to improve representation and the statistics. The thing that is really important is what will happen in the field in the years to come; 11.6% of those recruited in 1991 were visible minorities. This is already a good result in comparison with the situation in the past.

Now as for our representation in India, I am not really in a position to talk about the policy on opening consulates or posts. I could just say that at the present time, budget restraints are affecting us a great deal. Periodically we take a look at how our resources should be allocated so that we can fulfill our mandate overseas as effectively as possible, but at the present time, the context of financial restraint predominates.

As for the Ukrainian community, could I ask you to explain in further detail what you had in mind?

Mrs. Maheu: My question was about trade and investment. I am in the middle of reading my notes in English and I have your text here as well. My question has to do with promoting ties with business people. According to the community, there are shortcomings in this area. They complain of a lack of assistance. They say there is not enough assistance for trade and business.

Ms Leahy: Given that I prepared myself for questions about multiculturalism within the department, I may not have the information...

Mrs. Maheu: Yes, but you mentioned this community in your comments.

[Texte]

Mme Leahy: Je puis vous dire que le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est est très actif. Je peux certainement transmettre votre commentaire au responsable du Groupe de travail. Également, ceux qui ont des suggestions ou des propos à formuler peuvent s'adresser directement au Groupe de travail.

Mme Maheu: Vous dites que vous avez consulté 125 organismes non gouvernementaux, y compris un certain nombre d'organisations ethniques. Combien de communautés culturelles ont été consultées?

• 1630

Mme Leahy: J'ai apporté la liste. Elle est dans une langue seulement. Je peux seulement la citer. Pour vous donner une idée, il y a le Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe,

Canada-Israel Committee, Partnership Africa-Canada, Canada-Palestine Association, Canada-South Africa Cooperation, Canadian Arab Federation, Canadian Croatian Information Centre, Canada-Tibet Committee, Canada-Asia Working Group, Democracy China-Canada, le Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine, Inter-Church Committee for Human Rights in Latin America, the Inter-Religious Task Force on Human Rights in the Soviet Union and Soviet Bloc Countries, Macedonia-Canada Human Rights Committee, and others.

Ms Mitchell (Vancouver East): Perhaps that could be tabled.

Ms Leahy: I would have to get the title translated.

Ms Mitchell: I think you said that 137 of your staff members are visible minorities. What kind of jobs are they doing? Can you give us a breakdown? Also, how many high commissioners or ambassadors are visible minority people?

Ms Marlene Picard (Chief, Employment Equity, Personnel Operations Bureau, Department of External Affairs and International Trade): I have a breakdown here of visible minority staff members. These are the people who have self-identified to us. I believe it is a very short population compared to the population we really have, but these are the numbers we have.

In terms of their jobs, they are represented in all the occupational groups and at different levels. I will give you some percentages, just to give you an idea.

Our department is divided into non-rotational and rotational. The people who form our foreign service are the rotational employees.

In the foreign service there is a 4% representation of visible minorities. Because there are only two levels in the foreign service officer group, that means they would be at the FS-1 level, the entry level, and the FS-2 level. In the AS rotationals, the people who do our administration abroad, we are looking at a 3.4% representation, and these will be from the AS-1 level to the AS-7 level. In terms of our administrative support, I must say that representation in

[Traduction]

Ms Leahy: I can tell you that the Task Force on Central and Eastern Europe is very active. I certainly could pass your comment along to the person responsible for the Task Force. As well, anyone who has suggestions or comments to make can communicate directly with the Task Force.

Mrs. Maheu: You say that you have consulted 125 non-government organizations, including a number of ethnic organizations. How many ethnic groups were consulted?

Ms. Leahy: I have brought the list. It is in one language only. I can only quote from it. To give you an idea, there is the Centre for Information and Documentation on Mozambique and Southern Africa,

Le Comité Canada-Israël, Partenariat Afrique-Canada, l'Association Canada-Palestine, Coopération Canada-Afrique du Sud, la Fédération Canada-Arabe, le Centre d'information Croate du Canada, le Comité Canada-Tibet, le Comité de travail Canada-Asie, Démocratie Chine-Canada, le Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine *Inter-Church Committee for Human Rights in Latin America*, le Groupe de travail inter-Religions sur les droits de l'homme en Union Soviétique et dans les pays du bloc soviétique, le Comité des droits de l'homme Macédoine-Canada, et d'autres encore.

Mme Mitchell (Vancouver-Est): Peut-être pourrait-on déposer ce document.

Mme Leahy: Il faudrait que j'en fasse traduire le titre.

Mme Mitchell: Il me semble vous avoir entendu dire que 137 de vos employés sont des membres des minorités visibles. Quel genre de travail font-ils? Pouvez-vous nous en donner une ventilation. Par ailleurs, combien de hauts-commissaires ou ambassadeurs sont membres des minorités visibles?

Mme Marlene Picard (chef, Équité en matière d'emploi, Direction générale des opérations du personnel, ministère des Affaires extérieures et du commerce international): J'ai ici une ventilation des employés membres des minorités visibles. Ce sont les gens qui ont déclaré appartenir aux minorités visibles dans le cadre du programme auto-identification. Je crois que les chiffres sont très inférieurs à la réalité, mais ce sont les chiffres dont nous disposons.

Pour ce qui est des emplois qu'ils occupent, ils sont présents dans tous les groupes professionnels, à divers niveaux. Je vais vous donner quelques chiffres, pour vous donner une idée.

Les employés du ministère sont répartis entre le personnel permutant et non-permutant. Les membres du service extérieur sont des employés permutants.

Dans le service extérieur, la représentation des minorités visibles est de 4 p. 100. Comme il n'y a que deux niveaux dans le groupe des agents du service extérieur, ces personnes occupent soit le niveau FS-1, qui est le niveau de recrutement, soit le niveau FS-2. Dans le groupe des AS permutants, c'est-à-dire les gens qui s'occupent de l'administration de nos services à l'étranger, la représentation des minorités visibles est de 3,4 p. 100, depuis le niveau AS

[Text]

admin support is lower, but I can't say that I feel very bad about it. It is 2.3%. We have centred our efforts on recruiting at the officer level, which is where we feel it is most important—

In the scientific and professional, in the non-rotational population, the people who are not part of the foreign service, who we recruit through open competition, through the Public Service Commission, it is 6.7%, which is a nice level. I am very happy with that. These are the more technical jobs, but at an officer level, such as economists, etc.. In the administrative and foreign service, not the foreign service, the admin side, at the officer level—program managers, information officers—it is 3.4%. This is something we need to work on; it could be much higher.

Ms Mitchell: I note that your overall target is low. I think you said 4% for 1996. Of course, participation today, or at least two or three years ago, in the marketplace was 6.3%. So the targets are very low too. I don't know why that is. I don't want to take too much time on that point. Perhaps we could have your information tabled as well.

• 1635

I want to ask how many of the department's employees are of Asian-Canadian extraction. The Multiculturalism Act requires that we make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all origins. And of course the Pacific Rim is tremendously important in economic terms as well as from the point of view of representation in embassies. Would you have that figure?

Ms Picard: Let me check to see if I've a more detailed one. I'm sorry, I don't have it here. But I know we have a good representation of Asian people.

Ms Mitchell: Also, a few years ago, in this committee we were concerned about the cancellation of heritage language programs in Canada. At that time Mr. Crosbie, who was the Minister of Trade, announced a fairly major expenditure—it seems to me it was \$50 million; anyway, a large amount—that was supposed to be for training in Pacific Rim languages. I wonder if you have any follow-up information about what the results were.

Ms Picard: I'm sorry I've misled you. I do have the information; I did bring it, so I can provide it to you right now.

I have a breakdown here of the 127 people we have in the department. In the south Asian group we have 29; west Asians, 8; southeast Asians, 4. So we're looking at almost 30 employees out of 127. And Chinese, we have 17; Japanese, 8. So we have a very large group that comes from the—

[Translation]

jusqu'à celui de AS-7. Pour le soutien administratif, je dois dire que la représentation est plus faible puisqu'elle est seulement de 2,3 p. 100, mais cela ne me semble quand même pas si mal. En effet, nous avons fait porter nos efforts sur le recrutement des agents, car nous estimons que c'est plus important. . .

Dans les catégories scientifiques et professionnels, parmi les employés non-permutants, c'est-à-dire les gens qui ne font pas partie du service extérieur et que nous recrutons par des concours ouverts à tous, par l'intermédiaire de la Commission de la fonction publique, la représentation est de 6,7 p. 100, ce que je trouve fort satisfaisant. Ce sont surtout des emplois plutôt techniques, mais au niveau des agents, par exemple des économistes, etc.. Dans les catégories administratives et du service extérieur, non pas le service extérieur comme tel, mais plutôt l'aspect administratif des choses, au niveau des agents, c'est-à-dire les administrateurs de programmes, agents d'information, etc., la représentation est de 3.4 p. 100. Ce chiffre devrait être beaucoup plus élevé et il faut que nous fassions des efforts en ce sens.

Mme Mitchell: Je remarque que votre objectif global est bas. Je pense que vous avez dit 4 p. 100 pour 1996. Bien sûr, le pourcentage des minorités visibles dans la population active aujourd'hui, ou du moins il y a deux ou trois ans était de 6,3 p. 100. Les objectifs fixés sont donc très bas. Je ne sais pas pourquoi. Je ne veux pas m'attarder trop là-dessus. Peut-être pourrions-nous faire déposer votre documentation.

Je voudrais savoir combien d'employés du ministère sont des Canadiens d'origine asiatique. La Loi sur le multiculturalisme exige en effet que l'on mette à profit, le cas échéant, les compétences linguistiques et le bagage culturel des gens de toutes origines. Or, la région du Pacifique est bien sûr extraordinairement importante sur le plan économique et aussi au point de vue de la représentation dans les ambassades. Pouvez-vous me donner ce chiffre?

Mme Picard: Laissez-moi voir si j'ai des données plus détaillées. Je m'excuse, je ne les ai pas en main. Mais je sais que nous avons un bon nombre de personnes d'origine asiatique.

Mme Mitchell: Par ailleurs, il y a quelques années, nous avons exprimé au comité nos inquiétudes quant à l'annulation du programme des langues patrimoniales au Canada. À ce moment-là, M. Crosbie, qui était le ministre du Commerce extérieur, a annoncé que l'on allait consacrer une somme assez importante—it me semble que c'était 50 millions de dollars, en tout cas une grosse somme—à la formation linguistique dans les langues parlées dans les pays du Pacifique. Pourriez-vous me faire part des résultats de ce programme?

Mme Picard: Je m'excuse, je vous ai induit en erreur. Je possède bel et bien les renseignements que vous m'avez demandés et je peux vous les fournir tout de suite.

J'ai ici une ventilation des 127 personnes qui sont à l'emploi du ministère. Dans le groupe sud-asiatique, il y en a 29; pour le Proche-Orient, 8; pour l'Asie du sud-est, 4. Il y a donc près de 30 employés sur 127. Par ailleurs, il y a 17 personnes d'origine chinoise et 8 d'origine japonaise. Cela fait donc un groupe fort important de gens qui viennent. . .

[Texte]

Ms Mitchell: Those would be—

Ms Picard: Filipino—

Ms Mitchell: Some would be based in Canada, some would be in the foreign service.

Ms Picard: Yes. And a large proportion of these are in the scientific and professional group, non-rotational and the foreign service.

Ms Mitchell: As far as relations with Mexico and Latin America are concerned, which is a very important present and future target for Canada's trade, as well as other relations, have you consulted with ethnocultural organizations from Latin American countries? Do you have any information, particularly related to Canada's free trade policy and the possible consequences on Canada's multicultural groups, particularly Latin American people?

Ms Leahy: May I answer this and also go back to your question about the Pacific Rim?

Ms Mitchell: Yes.

Ms Leahy: We have made a very great effort to get more Japanese speakers, Korean speakers, and Chinese speakers into the department. In 1991 we had four Japanese speakers among those we recruited; we already have 28 for this year. It is a priority for foreign service recruitment.

Ms Mitchell: That's good.

Ms Leahy: So we're certainly taking that to heart.

Since you've mentioned Latin America and the free trade agreement and what may happen after NAFTA, and the importance of trading relations with Latin America, we are also ascribing priority to that. Very recently in fact, Minister Wilson opened a consulate in Monterey, which is related definitely to that. In terms of linguistic abilities, we have, I think, nearly 100 candidates who have identified Spanish as a linguistic capability. In terms of foreign service recruitment in our embassies, in our trade sections in Latin America, Mexico-Latin America, we endeavour to make sure there is a very strong Spanish-speaking capability.

• 1640

Ms Mitchell: I wonder also if there's a conscious goal of trying to recruit and use Canadians whose heritage language matches a country of activity, particularly where the Export Development Corporation has been directed to use more people whose native language matches the country with which they're going to be trading.

Ms Leahy: The Export Development Corporation is outside the purview of my mandate.

Ms Mitchell: I see. And the Department of External Affairs has no influence in that regard?

[Traduction]

Mme Mitchell: Ce sont des...

M. Picard: Des Philippins...

Mme Mitchell: Certains d'entre eux travaillent au Canada, d'autres font partie du service extérieur.

Mme Picard: Et une forte proportion d'entre eux sont dans le groupe scientifique et professionnel, les employés non permutants et le service extérieur.

Mme Mitchell: Pour ce qui est des relations avec le Mexique et l'Amérique latine, région déjà fort importante et dont l'importance ira croissante à l'avenir pour le commerce extérieur du Canada et dans d'autres domaines également, avez-vous consulté des organisations ethno-culturelles des pays d'Amérique latine? Avez-vous des renseignements, notamment en ce qui a trait à la politique libre-échangiste du Canada et aux conséquences possibles de cette politique sur les groupes multiculturels canadiens, particulièrement les Latino-Américains?

Mme Leahy: Je voudrais répondre à cette question, ainsi qu'à votre question précédente portant sur la région du Pacifique.

Mme Mitchell: Je vous écoute.

Mme Leahy: Nous n'avons ménagé aucun effort pour augmenter le nombre des employés du ministère qui parlent le japonais, le coréen et le chinois. En 1991, parmi les gens que nous avons recrutés, quatre parlaient le japonais; cette année, nous en avons déjà 28. C'est une priorité pour le recrutement des agents du service extérieur.

Mme Mitchell: C'est très bien.

Mme Leahy: Cela nous tient donc assurément à coeur.

Puisque vous avez mentionné l'Amérique latine et l'Accord de libre-échange et les répercussions possibles de l'ALÉNA, ainsi que l'importante des échanges commerciaux avec l'Amérique latine, nous accordons également la priorité à tout cela. En fait, le ministre Wilson a ouvert très récemment un consulat à Monterey, ce qui est indéniablement lié au libre-échange. Quant aux compétences linguistiques, je crois que nous avons près de 100 candidats qui ont déclaré parler l'espagnol. Dans le cadre du recrutement des agents du service extérieur pour nos ambassades, surtout pour nos services commerciaux en Amérique latine et au Mexique, nous faisons tous les efforts pour faire en sorte d'avoir un très fort contingent de personnes parlant espagnol.

Mme Mitchell: Je me demande également si l'on fait un effort conscient pour essayer de recruter des Canadiens dont la langue maternelle correspond au pays où ils seront envoyés en mission. Je sais que la Société pour l'expansion des exportations a reçu pour instruction de recourir davantage à des gens dont la langue maternelle est celle du pays dans lequel ils seront chargés de faire du commerce.

Mme Leahy: La Société pour l'expansion des exportations n'est pas de mon ressort.

Mme Mitchell: Je vois. Et le ministère des Affaires extérieures n'a aucune influence à cet égard?

[Text]

Ms Leahy: Yes.

Ms Mitchell: Oh. I think I'll pass for the moment, thanks.

Mr. Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): I'm pleased to be here today.

I want to start with a question, and I may need your help, Mr. Chairman. I'm not clear on the division of interest and responsibilities between this committee and the Standing Committee on External Affairs. I can see the focus of some of our efforts, but can you explain just—

Ms Mitchell: We're looking at it in relation to the implementation of the Multiculturalism Act by this department.

Mrs. Maheu: We did spill over.

Mr. Attewell: There were some questions about aid a while ago. That normally wouldn't be part of this committee. Is that the idea?

The Chairman: They're raising questions and getting answers they might be expecting or they might not. We're not going to restrict answers as if they were living *in vitro*, Mr. Attewell. These people are working in an environment, and my understanding is the answer was trying to put the persons into a milieu.

Mr. Attewell: I gathered, maybe wrongly, that there was some link between the various multicultural communities in Canada and their home countries, so to speak, or country of origin. For instance, in the information handed out I see a news item: Canada Announces Humanitarian Airlift to Russia. On the basis of that, I want to ask a question about Armenia. As you know, the situation there is nothing short of desperate. They only have enough electricity for two, three, or four hours, and they have to shut it off. I read an article recently where right in the middle of surgery the electricity went off. Are we actively considering some type of aid?

I know two or three years ago, several communities wanted help on the airlifting, and I think the minister at the time said that it's just so hard to make a decision between the different countries that... External Affairs, as I recall, just stopped any assistance in terms of paying for the flight over. It was very expensive. But just seeing the one concerning Russia, does that mean we are starting to make some exceptions now?

Ms Leahy: The items you have there are just an illustration of how we try to reach out to the different ethnic communities in Canada. As you have pointed out, they have links, and perhaps even still family, with their homelands. This is why we want to bring our foreign policy to them in their own language when we can.

You're asking me a question of fact on Armenia, for which I'm not prepared. I can get the information to you, but I don't have it right now.

[Translation]

Mme Leahy: C'est bien cela.

Mme Mitchell: Oh! Je n'ai rien à ajouter pour le moment. Je vous remercie.

M. Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Je suis content de vous accueillir aujourd'hui.

Avant de poser ma première question, je voudrais vous consulter, monsieur le président. Je ne sais trop quels sont les champs d'intérêt et les compétences respectives de notre comité et du Comité permanent des affaires étrangères. Je vois bien à quoi tendent nos efforts, mais pourriez-vous m'expliquer plus précisément...

Mme Mitchell: Nous examinons les choses sous l'angle de l'application de la Loi sur le multiculturalisme au ministère.

Mme Maheu: Il est vrai que nous avons débordé quelque peu.

M. Attewell: On a posé tout à l'heure des questions sur l'aide au développement. Normalement, cela ne serait pas du ressort de notre comité. Est-ce bien cela?

Le président: Les membres posent des questions et obtiennent les réponses auxquelles ils s'attendent ou peut-être pas. Nous n'allons pas restreindre le champ des réponses, comme si nos témoins vivaient *in vitro*, monsieur Attewell. Nos témoins travaillent dans un certain environnement et il m'a semblé que la réponse visait à établir le contexte dans lequel ils évoluent.

M. Attewell: J'ai cru comprendre, peut-être à tort, qu'il y avait un lien quelconque entre les diverses communautés multiculturelles du Canada et leur pays d'origine. Par exemple, dans la documentation qu'on a distribuée, je vois un article de journal intitulé: Le Canada annonce l'établissement d'un pont aérien pour acheminer de l'aide humanitaire à la Russie. Cela m'amène à poser une question sur l'Arménie. Comme vous le savez, la situation là-bas est rien moins que désespérée. Les Arméniens ont l'électricité seulement quelques heures par jour, après quoi il faut couper le courant. J'ai lu récemment un article dans lequel on disait que l'électricité avait été coupée en plein milieu d'une opération chirurgicale. Est-ce qu'on envisage sérieusement d'envoyer une aide quelconque à ce pays?

Je sais qu'il y a deux ou trois ans, plusieurs communautés voulaient qu'on contribue au transport aérien et je crois que le ministre avait déclaré à l'époque qu'il était trop difficile de trancher entre les divers pays et que... En fait, si je me rappelle bien les Affaires extérieures avaient tout simplement mis fin à tout programme d'aide au transport aérien. Cela coûtait très cher. Mais compte tenu de cet article sur la Russie, dois-je comprendre que nous commençons maintenant à faire des exceptions?

Mme Leahy: Les divers documents que vous avez dans la trousse ne sont qu'une illustration des efforts que nous faisons en vue de rejoindre les diverses communautés ethniques au Canada. Comme vous l'avez d'ailleurs signalé, ces gens-là ont des liens avec leur pays d'origine et parfois même de la famille. C'est pourquoi nous voulons nous adresser à eux dans leur propre langue, dans la mesure du possible, pour expliquer notre politique extérieure.

Vous me posez une question précise sur l'Arménie et je ne suis pas préparé à y répondre. Je peux obtenir le renseignement demandé, mais je ne l'ai pas pour le moment.

[Texte]

Mr. Attewell: In your role as director general of policy planning staff, is it a personnel type role?

• 1645

Ms Leahy: Policy Planning Staff is the unit in External Affairs that is supposed to look ahead and do some trend analysis in terms of looking at the impact on our policy of what we see may be developing. It is, if you will, not as operationally oriented as most branches of the department. We are not involved in any particular region in terms of running daily operations.

Mr. Attewell: What about resource planning?

Ms Leahy: Resource planning is in the corporate management branch, and there is a separate bureau that does personnel.

Mr. Attewell: I guess I'm struggling to find out what kind of policy you plan.

Ms Leahy: Well, you may well ask. We provide advice to senior management, to ministers, on policies that come under the mandate of the department, which is as much general relations, political relations, as straight and economic policy, in the medium to long term.

For example, earlier a member mentioned NAFTA, asking what sort of trade policy we are looking at in the 1990s with the trends we find now in different countries—contradicting trends of protectionism on the one hand, and on the other hand a real desire from some countries, including ours, to have a rules-based international system.

Mr. Attewell: Would you, for instance, be studying our peacekeeping role? I see another bulletin on that.

Ms Leahy: Peacekeeping is a very wide subject. It is something that really does warrant review because of the drastic changes that have taken place in the past two to three years. But I don't know if this is within the purview of the present committee meeting.

Mr. Attewell: Do we have any ambassador-level persons from the visible minorities?

Ms Picard: No, we don't.

Mr. Attewell: What's the next level down?

Ms Picard: We have three visible minority persons at the management level who have identified. All three of them are at the first entry level and second entry level. There are five levels for the executive group.

Mr. Attewell: I think I understand a little bit about the challenge. As you start, I think the progress accelerates over the years. I was thinking, maybe incorrectly, about the problem with banks in terms of gender equality, having women move to senior ranks. I think they're making some reasonably good headway. But you can't do it overnight. There has to be that learning curve and expertise. You just can't plunk someone down at a level. And I guess that's what

[Traduction]

M. Attewell: En quoi consiste votre rôle à titre de directrice générale de la planification des politiques? Vous occupez-vous essentiellement du personnel?

Mme Leahy: La planification des politiques, c'est le service des Affaires extérieures qui est censé scruter l'avenir, analyser les tendances et réfléchir aux répercussions sur notre politique de l'évolution dont nous sommes témoins. Ce n'est pas aussi axé sur les activités quotidiennes que la plupart des autres directions générales du ministère. Nous ne nous occupons pas de gérer concrètement les activités quotidiennes dans une région quelconque.

M. Attewell: Et la planification des ressources?

Mme Leahy: La planification des ressources relève du Secteur de la gestion ministérielle, qui comprend une direction générale chargée du personnel.

M. Attewell: Dans ce cas, je comprends mal de quoi vous vous occupez au juste.

Mme Leahy: Eh bien, c'est une bonne question. Nous conseillons les cadres supérieurs, les ministres au sujet des politiques qui relèvent du mandat du ministère; il s'agit aussi bien de relations générales, de relations politiques, que d'études économiques et politiques comme tel, à moyen et à long terme.

Par exemple, on a parlé tout à l'heure de l'ALÉNA et quelqu'un a demandé quelle serait notre politique commerciale dans les années 90, compte tenu des tendances contradictoires qui se font jour dans divers pays, d'une part une poussée de protectionnisme, et d'autre part, la volonté de plusieurs pays, dont le nôtre, d'établir un régime international fondé sur des règles.

M. Attewell: Est-ce que vous étudieriez par exemple notre rôle dans le domaine du maintien de la paix? Je vois qu'il y a un autre bulletin là-dessus.

Mme Leahy: Le maintien de la paix est un domaine très vaste. Il y a lieu en effet d'étudier cette question, étant donné les changements profonds qui ont eu lieu depuis deux ou trois ans. Mais je ne sais pas si c'est pertinent à la séance du comité.

M. Attewell: Avons-nous des ambassadeurs ou employés du même rang qui sont membres des minorités visibles?

Mme Picard: Non, nous n'en avons pas.

M. Attewell: Quelle est la catégorie qui vient immédiatement après?

Mme Picard: Nous avons trois employés cadres qui ont déclaré appartenir à des minorités visibles. Tous trois sont au premier niveau de recrutement et au deuxième niveau de recrutement. Le groupe exécutif comprend cinq niveaux.

M. Attewell: Je comprends assez bien le défi que vous devez relever. C'est dur au début, mais je crois que la progression s'accélère au fil des années. Je peux me tromper, mais je songe notamment aux problèmes des banques qui cherchent à promouvoir l'égalité des sexes, à accroître le nombre des femmes qui occupent des postes de cadres supérieurs. Je pense que les progrès sont raisonnablement satisfaisants. Mais cela ne peut pas se faire du jour au

[Text]

you're facing in your job at the various entry levels, that they have to go through this learning curve and be worthy of promotion as they move through. But I gather there's a concerted effort to have them coming in at that entry level.

I don't have any more questions at the moment, Mr. Chairman.

Mr. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Do you people advise prospective immigrants about conditions in Canada before they come? I know you're concerned about multiculturalism in this country, but someone should have a preparatory program prior to anyone coming from any other country. Would you people be the ones doing that?

Ms Leahy: With the transfer that took place earlier this year, back to the CEIC, it is no longer under the purview of External Affairs.

Mr. Chadwick: I'm referring to prior to emigrating. I am talking about people who may emigrate who have not put in applications. Do you people advise interested people who are coming to this county what kinds of conditions they might expect in Canada, as far their race is concerned, their religion, or whatever? Surely some agency, I hope, does talk to these people. I don't know who it would be, but I wonder if it might be you people. I think it would be more connected with External than with anybody else. But if it's somebody else, then I'd like to know.

• 1650

Ms Leahy: Our embassies, as part of their cultural activities, public affairs program, have a mandate to explain Canada to the country in which they are accredited. We reach out to various communities, such as the business media, opinion formers. We don't target groups, and unless they express their intention to emigrate, we have no way of really—

Mr. Chadwick: I'm not sure what you're saying. But it doesn't sound as if you have a real program to advise people on what to expect when they come to this country. Am I right?

Ms Mitchell: There are immigration officials in most embassies, aren't there?

Mr. Chadwick: I'm not talking about when they're making an application, because then they've already decided to come here. I am sure there are a lot of people who go down to the embassy and ask about conditions in Canada. I'd like to know if you talk to those people who want to know what conditions are like in Canada, telling them what to expect if they are a Hindu, a Muslim, or something else. Do you do that?

Ms Leahy: We have lots of material on Canada available at our embassies.

[Translation]

lendemain. Il faut que les femmes fassent leur apprentissage, acquièrent des compétences, après quoi la courbe décolle. On ne peut pas mettre quelqu'un dans un poste supérieur sans préparation. Et je suppose que c'est le défi qui se pose à vous dans les diverses catégories, c'est-à-dire que les gens doivent passer par cette période d'apprentissage afin de mériter une promotion. Mais si j'ai bien compris, on fait un effort délibéré pour augmenter le nombre de ces personnes au niveau du recrutement.

Je n'ai pas d'autres questions à poser, monsieur le président.

M. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): Informez-vous les immigrants en puissance au sujet des conditions qui règnent au Canada? Je sais que vous vous intéressez au multiculturalisme au Canada, mais quelqu'un devrait s'occuper d'un programme préparatoire qui serait offert à quiconque envisage de venir s'installer ici. Serait-ce votre ministère qui en serait chargé?

Mme Leahy: Cela n'est plus du ressort des Affaires extérieures depuis le réaménagement qui a eu lieu au début de l'année et dans le cadre duquel la CEIC a repris ses attributions.

M. Chadwick: Je veux dire avant que les gens émigrent. Je parle des gens qui envisagent d'émigrer mais qui n'ont pas encore fait de demande. Informez-vous les gens qui envisagent de venir s'installer dans notre pays au sujet des conditions auxquelles ils peuvent s'attendre au Canada, notamment en ce qui concerne leur race, leur religion? Il y a sûrement un service quelconque qui s'occupe d'informer ces gens-là, du moins je l'espère. Je ne sais pas qui peut en être chargé, je croyais que c'était peut-être vous. Il me semble que cela concerne les Affaires extérieures plus que n'importe quel autre service. Mais si c'est quelqu'un d'autre, je voudrais bien savoir qui.

Mme Leahy: Nos ambassades, dans le cadre de leurs activités culturelles et de leur programme d'affaires publiques, ont le mandat d'expliquer le Canada aux ressortissants du pays dans lequel elles sont accréditées. Nous faisons des efforts pour rejoindre diverses communautés comme les gens d'affaires et ceux qui font l'opinion. Nous ne ciblons pas de groupes précis et à moins que les gens n'expriment l'intention d'émigrer, nous n'avons aucun moyen de savoir. . .

M. Chadwick: Je ne sais trop ce que vous me racontez là, mais il ne me semble pas que vous ayez un véritable programme visant à informer les gens sur ce à quoi ils peuvent s'attendre quand ils arrivent dans notre pays. Ai-je raison?

Mme Mitchell: Il y a des agents d'immigration dans la plupart des ambassades, n'est-ce pas?

M. Chadwick: Je ne parle pas des gens qui font une demande, car eux ont déjà décidé de venir ici. Je suis certain qu'il y a beaucoup de gens qui vont à l'ambassade pour demander des renseignements sur le Canada. J'aimerais savoir si vous parlez à ces gens-là, si vous leur dites à quoi ressemble le Canada et à quoi ils doivent s'attendre s'ils sont hindous ou musulmans ou quoi que ce soit. Le faites-vous?

Mme Leahy: Nous avons plein de documentation sur le Canada dans nos ambassades.

[Texte]

Mr. Chadwick: I'm trying to find out if there is a program.

Ms Leahy: I will ask Mr. Adams to describe to you the breadth of our activities and the documentation we have available at our embassies.

Mr. Harry Adams (Director, Foreign Policy Division, Department of External Affairs and International Trade): At posts abroad there's a variety of materials available. The main document is a kit of fax sheets that describe 26 different slices of Canadian life. There's one on politics, one on geography, and it goes through to one on multiculturalism, policies of government and that sort of thing. It is not actively promoted because there are costs associated with large quantities of these things. But people who come to the post and inquire for information from the post, whether they're students or prospective immigrants—they don't have to be prospective immigrants, just people who actually pose questions to the posts—get this material.

Mr. Chadwick: Currently, what advice would you be giving to people who want to come here?

Ms Leahy: If they want to emigrate, they would talk to an immigration officer. But if they wanted information—

Mr. Chadwick: You're evading what I'm trying to find out from you people. You say you have a program. If people come in, do you tell them that we have an employment problem here? Do you tell them that?

Ms Leahy: It depends on what purpose they wish to come to Canada and what they want to find out about Canada.

Mr. Chadwick: Say they're coming to Canada. Do you tell them that we have an unemployment problem here? Do you?

Ms Leahy: If they're coming to Canada to attend a conference or are coming to Canada to study or coming to Canada to visit family, we don't necessarily have to volunteer that the unemployment rate is—

Mr. Chadwick: I understand that. That really isn't the question I asked. I asked the question about people coming to this country to stay.

Ms Leahy: If they're coming to stay, they're emigrating.

Mr. Chadwick: But they have not made out an application. For heaven's sake, I'm just trying to find out from you, that if they come into the embassy and they ask about conditions in Canada, what do you say to them? Do you say there's an unemployment problem? Would you say that to them? What advice do you give to these people who come in and ask what conditions are like in Canada?

Obviously you don't have a program. Am I correct that you don't have a program?

Ms Leahy: What I am saying is I cannot speak for the Department of Immigration, which handles our immigration program at our embassies.

[Traduction]

M. Chadwick: J'essaie de savoir s'il y a un programme.

Mme Leahy: Je vais demander à M. Adams de vous décrire la gamme de nos activités et la documentation qu'on peut se procurer dans nos ambassades.

M. Harry Adams (directeur, Direction des communications sur la politique étrangère, ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur): La documentation que l'on peut se procurer dans nos missions à l'étranger est très diversifiée. Le principal document est une trousse consistant en 26 feuilles d'information portant chacune sur un aspect différent de la vie canadienne. Il y en a une sur la politique, une sur la géographie, et il y en a une sur le multiculturalisme, sur la politique du gouvernement à cet égard, etc. On ne cherche pas activement à diffuser cette trousse, parce que cela coûte cher d'en distribuer en grande quantité. Mais les gens qui viennent demander des renseignements dans nos missions à l'étranger, qu'il s'agisse d'étudiants ou d'immigrants éventuels se font remettre cette documentation. En fait, il n'est même pas nécessaire d'être immigrant potentiel, il suffit d'aller dans nos missions et de poser des questions.

M. Chadwick: Actuellement, quel conseil donneriez-vous à ceux qui voudraient venir s'installer ici?

Mme Leahy: S'ils veulent immigrer, ils doivent s'adresser à un agent d'immigration. Mais s'ils veulent seulement se renseigner. . .

M. Chadwick: Vous ne répondez pas à ma question. Vous dites que vous avez un programme. Quand des gens se présentent à l'ambassade, leur dites-vous que nous avons un problème de chômage ici? Leur dites-vous cela?

Mme Leahy: Cela dépend de la raison pour laquelle ils veulent venir au Canada et de ce qu'ils veulent savoir au sujet du Canada.

M. Chadwick: Supposons qu'ils veulent venir au Canada. Leur dites-vous que nous avons un problème de chômage chez nous? Le faites-vous?

Mme Leahy: S'ils viennent au Canada pour assister à une conférence ou pour étudier ou pour rendre visite à des parents, nous n'avons pas nécessairement besoin de leur dire, de notre propre initiative, quel est le taux de chômage.

M. Chadwick: Je le sais bien. Ce n'est pas vraiment la question que j'ai posée. Ma question porte sur les gens qui viennent s'installer au Canada.

Mme Leahy: S'ils viennent s'installer, c'est qu'ils émigrent.

M. Chadwick: Mais ils n'ont pas encore fait de demande. Pour l'amour du ciel, je vous pose une question très simple. Supposons que quelqu'un vient à l'ambassade et demande quelles sont les conditions au Canada; que dites-vous à cette personne? Lui dites-vous qu'il y a un problème de chômage, oui ou non? Quels conseils donnez-vous aux gens qui viennent s'informer sur la situation au Canada?

De toute évidence, vous n'avez pas de programme. Ai-je raison de dire que vous n'avez pas de programme?

Mme Leahy: Ce que je dis, c'est que je ne peux pas répondre au nom du ministère de l'Immigration, qui s'occupe du programme d'immigration à nos ambassades.

[Text]

• 1655

Mr. Chadwick: Well, you're fudging here; you're really fudging. People come into your embassy and ask about conditions in Canada, you must talk to them.

Ms Leahy: Let me put it this way. I was ambassador to Cameroon until a few months ago, and if people came to me and just in a general conversation said that they may be wanting to go to Canada, I would tell them what the country is like.

Mr. Chadwick: What would you say?

Ms Leahy: I would ask them first what they really wanted to know, rather than volunteer information that may not be useful to them. But if they told me they were planning to do something, that they had a profession in an area where one knows there is a lot of unemployment, I would certainly tell them that. I have no interest in creating disappointment or disillusionment for the people in the country to which I'm accredited.

Mr. Chadwick: It sounds as if there really is no policy. If you think you'd tell them about unemployment, you might tell them that. Is that right? What I'm trying to get at is it doesn't sound to me as if you people have a policy of telling people what it's like in Canada. You pick up the paper here every day and you read about someone who is being sent back by immigration, and I'm crossing lines in immigration, and they go to great lengths in criticizing this country in some of the articles I've seen. What did they expect when they came here? Did anybody over there tell them that they would run into this particular problem? It's obvious to me that you people don't do that.

Maybe it's another agency; I don't know. I would think you people should have some program to express to people who would want to come here that they are going to run into some problems, that they might run into this and they might run into that, so that they have no illusions when they come here. I feel sorry for them if they come here and then they run off at the mouth about Canada being a bad country because of this, that and the other thing. There's a transitional problem with some of these people coming from countries so diverse. A lot of them can't fit in. That's where they run into problems.

Whose fault is it, theirs or ours? Well, we didn't tell them before they came that coming from such a different culture and going to a different culture they'd better be prepared for this culture shock they're going to run into in Canada. I don't believe that happens, from what I read in the paper. They come here and they run into a lot of problems, and it costs us a lot of money to solve them.

The Chairman: Mr. Chadwick, your time is almost up.

Mr. Chadwick: Well, I didn't get an answer.

The Chairman: I don't know if the question really should be addressed to these witnesses.

[Translation]

M. Chadwick: Ma parole, vous tournez autour du pot; vous ne voulez vraiment pas répondre. Les gens viennent à l'ambassade et demandent comment ça se passe au Canada, vous devez bien leur dire quelque chose.

Mme Leahy: Je vais essayer de vous répondre. Il y a encore quelques mois, j'étais ambassadeur au Cameroun. Quand des gens m'abordaient et me disaient, dans le cours de la conversation, qu'ils envisageraient peut-être d'aller s'installer au Canada, je leur disais à quoi ressemble notre pays.

M. Chadwick: Que disiez-vous?

Mme Leahy: Je demandais d'abord aux gens ce qu'ils voulaient vraiment savoir, au lieu de leur donner toutes sortes de renseignements qui ne leur seraient pas nécessairement utiles. Mais si quelqu'un me disait qu'il envisageait de faire quelque chose de précis, s'il me disait par exemple qu'il exerçait une certaine profession et s'il est notoire qu'il y a beaucoup de chômage dans ce secteur précis, je n'hésitais pas à le dire. Je ne suis absolument pas intéressée à susciter d'amères déceptions ou désillusion parmi les habitants du pays dans lequel je suis accréditée.

M. Chadwick: À ce qu'il me semble, il n'y a vraiment pas de politique. Il est possible que vous leur parliez du chômage, si cela vous vient à l'esprit. C'est bien cela? Voici où je veux en venir: à ce qu'il me semble, vous n'avez pas de politique établie consistant à dire aux gens exactement à quoi s'attendre au Canada. Tous les jours, on lit dans les journaux que des gens sont renvoyés chez-eux par l'immigration et ces gens-là se répandent en critiques à l'endroit de notre pays, du moins dans certains articles que j'ai lus. À quoi s'attendaient-ils avant de venir ici? Quelqu'un les a-t-il déjà avertis qu'ils se heurteraient à ce problème? Il me semble évident que vous ne faites pas ce travail, en tout cas.

Peut-être est-ce un autre service, je l'ignore. Il me semble que chez-vous, vous devriez avoir un programme quelconque pour avertir les gens qui envisagent de venir ici qu'ils vont inévitablement se heurter à certains problèmes, qu'il pourrait leur arriver ceci ou cela, afin qu'ils ne se fassent pas d'illusions. Il me font pitié quand je les entends se répandre en malédictions au sujet du Canada à cause de ceci ou de cela. Il y a des gens qui viennent de pays très diversifiés et qui éprouvent des problèmes d'adaptation. Beaucoup d'entre eux n'arrivent pas à s'intégrer. C'est à ce moment-là qu'ils ont des problèmes.

À qui la faute, à eux ou à nous? Et bien, nous ne leur avons pas dit avant leur arrivée qu'ils devraient se préparer à subir un choc culturel en arrivant au Canada. D'après ce que je lis dans les journaux, nous ne le faisons pas. C'est gens-là arrivent ici, se heurtent à une foule de problèmes et cela nous coûte beaucoup d'argent pour les résoudre.

Le président: Monsieur Chadwick, votre temps est presque écoulé.

M. Chadwick: Et bien, je n'ai pas obtenu de réponse.

Le président: Je ne sais pas si la question devrait vraiment être posée à ces témoins.

[Texte]

Mr. Chadwick: That's what I'm trying to find out.

The Chairman: I don't want to answer for you, but when I went to Cleveland many years ago, I wanted a PhD in psychology. I didn't know that the black neighbourhood was there. I was living in the Italian village, and they didn't tell me not to go out at night because the Italians are all around the place. We're moving into human rights and liberty. Do you expect Ms Leahy to tell the *Camerounais* that they shouldn't be walking in the white neighbourhood in Outremont? I don't know if I would like my representative abroad to decide what they have to say, with the directive coming from me.

Mrs. Maheu: Harry, they can't all come from England and France.

The Chairman: It is a most important question.

Mr. Chadwick: No, no. You missed the point.

The Chairman: I don't know if it should be addressed to you, though.

Mr. Chadwick: You missed the point.

The Chairman: It might be a question we should address to the minister.

Mr. Chadwick: Of course it is. But I'm not sure which minister. That's the problem.

The Chairman: Would you agree that Mr. Della Noce—

Mrs. Maheu: As long as you give me a minute at the end.

Mr. Della Noce (Laval-Est): You're spoiled. You already have the end.

Monsieur le président, je ne voulais pas parler, mais il y a quelque chose qui m'intéresse en particulier. M^{me} Leahy n'a pas répondu à la question et ne semble pas vouloir y répondre non plus. Je vais essayer d'une autre façon.

• 1700

Vous dites dans votre présentation:

... la mission du ministère des Affaires extérieures consiste à faire connaître, promouvoir et défendre dans le monde les intérêts du Canada et les valeurs communes des Canadiens;

C'est beau! Un Canadien qui est à l'extérieur du Canada, est-ce quelqu'un que vous essayez d'aider en tant que membre d'une minorité d'un autre pays? Je pense par exemple à un Québécois qui ne parle pas anglais en Floride. J'ai eu une expérience dernièrement en Floride.

Le président: Où?

M. Della Noce: Est-ce que vous avez quelque chose pour ces gens, parce que ce sont des minorités qui sont vraiment sans défense pour la plupart? Est-ce qu'il y a un endroit où quelqu'un peut s'adresser? On aide beaucoup les gens qui veulent venir au pays, mais les Canadiens qui sont à l'extérieur du pays sont un peu comme des immigrants perdus sur le bord de la plage, et parfois il y a des gens qui s'amuse à faire d'autres choses.

[Traduction]

M. Chadwick: C'est précisément ce que j'essaie de savoir.

Le président: Je ne veux pas répondre à votre place, mais il y a bien des années, je suis allé à Cleveland pour faire mon doctorat en psychologie. J'ignorais qu'il y avait un quartier noir. Je vivais dans le village italien et l'on ne m'avait pas prévenu qu'il ne fallait pas sortir le soir parce que les Italiens grouillent dans ce secteur. Cela empiète sur le domaine des droits de la personne et de la liberté. Vous attendez-vous à ce que M^{me} Leahy dise aux *Camerounais* qu'ils ne devraient pas se promener dans le quartier blanc d'Outremont? Je ne sais pas si j'aimerais que mon représentant à l'étranger décide ce qu'il doit leur dire.

Mme Maheu: Harry, ils ne peuvent pas tous venir d'Angleterre et de France.

Le président: C'est une question fort importante.

M. Chadwick: Non non, vous n'avez pas compris.

Le président: Je ne sais pas si c'est à eux de répondre à la question.

M. Chadwick: Vous n'avez pas compris.

Le président: Peut-être devrait-on poser la question au ministre.

M. Chadwick: Bien sûr. Mais je ne sais trop quel ministre. Voilà le problème.

Le président: Seriez-vous d'accord pour que M. Della Noce...

Mme Maheu: Pourvu que vous m'accordiez une minute à la fin.

M. Della Noce (Laval-Est): Vous êtes gâtée. Vous avez déjà le mot de la fin.

Mr. Chairman, I did not want to intervene, but there is something that I find particularly interesting. Ms. Leahy did not answer the question and does not seem to want to answer it either. I will take another approach.

You say in your opening statement:

... the mission of the Department of External Affairs is to portray, promote and defend the interests of Canada and the common values of Canadians in the world;

That's very nice! Do you try to help out Canadians outside the country given that they are members of a minority in another country? I am thinking for example of Quebecers in Florida who do not speak English. I had an experience recently in Florida.

The Chairman: Where?

Mr. Della Noce: Do you have any services for these people, because they are really defenceless minorities, for the most part? Is there a place or a person they can turn to? We provide a great deal of help to people who want to come to Canada, but Canadians abroad are somewhat like immigrants lost on the beach, and there are sometimes people who find it amusing to do other things.

[Text]

Qu'est-ce que les Affaires extérieures offrent comme programmes? Qu'est-ce qui arrive dans ces cas-là?

Mrs. Maheu: Go to the embassy.

Mr. Della Noce: There is no embassy. We cannot afford to have an embassy.

Ms Mitchell: That is the purpose of an embassy.

Mrs. Maheu: You cannot get into the stupid embassy. Try to get in, Margaret.

Mme Leahy: Effectivement, tous les Canadiens qui sont à l'étranger restent néanmoins Canadiens, et les services consulaires sont là pour les Canadiens. Ils ne sont pas négligés.

On a pris conscience qu'on a à améliorer la qualité des services consulaires, comme je l'ai mentionné brièvement dans ma déclaration du début. On a pris certaines mesures, surtout au niveau de la formation des agents dans les ambassades et les consulats.

Vous avez raison: on n'est pas partout. On n'a pas des consulats partout où on voudrait en avoir. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'essayer de rester en contact le mieux possible par des déplacements au sein de la circonscription.

M. Della Noce: Pouvez-vous me donner l'adresse de votre consulat dans l'État de la Floride, où il y a beaucoup de Canadiens, ou d'une personne qui travaille là?

One name? One address? There are a million Canadian tourists there.

The Chairman: They were not prepared to answer your question, Mr. Della Noce.

M. Della Noce: Pour moi, les Canadiens et les Québécois qui sont en Floride sont une minorité qui a autant besoin d'aide que le Turc qui vient au Canada.

Mme Maheu: J'aimerais d'abord demander que le groupe revienne parce qu'on a beaucoup de questions à lui poser dans toutes sortes de domaines.

Il y a deux petites choses.

Harry, all immigrants cannot come from England and France. You talked about people being turned back to their countries of origin. They did not come as immigrants. They came as visitors and were sent back.

Mr. Chadwick: Not all of them.

Mrs. Maheu: Visitors or refugees.

Mr. Della Noce: That is a better word than visitors.

Mrs. Maheu: Right. I would like to have Madam Leahy and possibly the others come back. I would like to request that we, as a committee, ask them back, because multiculturalism borders on many, many things. It touches immigration. It touches all the points that you were not prepared for today.

You say that our consulates and our embassies are open to Canadians abroad. That is not true, at least not in New Delhi. And that brings me to one question that I would like to see answered, either in writing or perhaps on your next visit. We have one mission in India, in New Delhi, serving a population of three-quarters of a billion people—

[Translation]

What sort of programs does External Affairs offer? What happens in cases of this type?

Mme Maheu: Il faut s'adresser à l'ambassade.

M. Della Noce: Il n'y a pas d'ambassade. On ne peut pas se permettre d'avoir une ambassade.

Mme Mitchell: C'est la fonction d'une ambassade.

Mme Maheu: On ne peut même pas entrer dans la fiche ambassade. Essayez d'y entrer, Margaret.

Ms. Leahy: All Canadians abroad remain Canadians, and consular services are available for Canadians. They are not neglected.

We realize that we need to improve the quality of our consular services, as I mentioned briefly at the beginning of my statement. We have taken some steps, particularly in the training of our officers who work in embassies and consulates.

You are quite right: Our services are not available everywhere. We do not have consulates everywhere we would like. All we can do is to try to keep in touch as effectively as possible by travelling within the region.

Mr. Della Noce: Can you give the address of your consulate or an officer working in Florida, where there are many Canadians?

Un nom? Une adresse? Il y a un million de touristes canadiens en Floride.

Le président: Ils ne sont pas préparés à répondre à votre question, monsieur Della Noce.

Mr. Della Noce: In my opinion, Canadians and Quebecers in Florida are minority and need as much help as Turks coming to Canada.

Mrs. Maheu: I would like to ask that this group of witnesses return, because we have many questions to ask them on all sorts of issues.

There are two small points I would like to raise.

Harry, il est impossible que tous les immigrants viennent de l'Angleterre ou de la France. Vous avez parlé des gens qui sont refoulés dans leur pays d'origine. Ils ne sont pas venus comme immigrants. Ils sont venus comme visiteurs et on les a refoulés.

M. Chadwick: Pas tous.

Mme Maheu: Ce sont des visiteurs ou des réfugiés.

M. Della Noce: C'est un meilleur mot que «visiteur».

Mme Maheu: C'est exact. J'aimerais que M^{me} Leahy et peut-être les autres recomparaissent devant le comité. J'aimerais demander que le comité les réinvite, car le multiculturalisme touche à beaucoup d'autres questions, comme l'immigration. Il touche à toutes les questions pour lesquelles vous n'étiez pas préparés aujourd'hui.

Vous dites que nos consulats et nos ambassades sont ouverts aux Canadiens à l'étranger. Cela n'est pas vrai, du moins pas à New Delhi. Cela me mène à vous poser une question à laquelle j'aimerais avoir une réponse soit par écrit, soit lors de votre prochaine comparution. Nous avons une mission en Inde, à New Delhi, pour une population de trois quart d'un milliard—

[Texte]

A voice: It is a big one.

Mrs. Maheu: —and in the United States, with only 250 million population, we have 13. The logic does not appear to be there. Why do we keep ignoring the needs of Canadians? Because if you are a Canadian in New Delhi you cannot get in the ruddy door. Let me tell you that.

Ils sont pédants. Ils ne veulent rien savoir, même des Canadiens qui viennent poser des questions.

There has to be something wrong somewhere.

Cela touche le multiculturalisme, monsieur le président, et je pense qu'il est essentiel qu'on vienne à bout de cela.

• 1705

Le président: Tout est multiculturalisme.

Mrs. Maheu: Our multicultural communities are preoccupied with the problems they're facing. For them it doesn't matter whether it's immigration or external. They want help and they can't get it.

The Chairman: These are important questions, no doubt, but I don't know if the witnesses are prepared to answer them.

Mrs. Maheu: Perhaps not today, but could we invite them back?

Ms Mitchell: Some of them should go to the minister.

The Chairman: They have the authority or the responsibility. They could take the responsibility upon themselves to answer. If we have such important questions we might better ask them of the minister.

Mrs. Maheu: We would need two ministers in order to be able to respond to the questions, and that's the problem—together, so there's a concertation.

Mme Leahy: J'aimerais apporter une précision. Je ne veux pas me dérober aux questions liées à l'immigration, mais ce n'est pas dans mon mandat d'y répondre. Je pourrais vous dire personnellement que je sais bien que les agents d'immigration font bien leur travail, mais ce n'est pas de mon ressort de vous le dire. Ils sont débordés.

Maintenant, pour la Floride, c'est le consulat à Atlanta qui est le plus près. Vous le saviez déjà, mais je vous le dis au cas où cela pourrait être utile.

Mr. Della Noce: Walking distance.

The Chairman: I know it's Atlanta. It's a walking distance all right.

Mme Leahy: Madame Maheu, il y a un consulat à Bombay en Inde. J'en viens au point le plus important. S'il y a effectivement des Canadiens qui sont allés au haut-commissariat à Delhi et qui y ont été mal servis et mal reçus, c'est déplorable et on devrait le savoir. Cela devrait nous être communiqué parce qu'on devrait voir nous-mêmes à régler le problème de façon interne. Si vous avez des cas particuliers, je suis prête à faire le nécessaire auprès du Ministère pour les porter à l'attention de qui de droit.

[Traduction]

Une voix: C'est une grande ambassade.

Mme Maheu: . . . alors qu'aux États-Unis avec une population de seulement 250 millions, nous avons 13 missions. Je ne vois pas la logique là-dedans. Pourquoi est-ce qu'on continue de faire fi des besoins des Canadiens? Si on est canadien à New Delhi on ne peut même pas franchir la fichue porte de l'ambassade. Ça je peux vous l'assurer.

The staff is pedantic. They refuse to listen, even when Canadians come to ask them questions.

Il y a quelque chose qui cloche là-dedans.

This issue relates to multiculturalism, Mr. Chairman, and I think we must get to the bottom of it.

The Chairman: Multiculturalism touches on everything.

Mme Maheu: Nos collectivités multiculturelles se préoccupent de leurs problèmes. Pour ces groupes, il importe peu que la question relève du ministère de l'Immigration ou des Affaires extérieures. Ils veulent de l'aide, et ils ne peuvent pas l'obtenir.

Le président: Il ne fait aucun doute que ce sont des questions importantes, mais je ne sais pas si nos témoins sont préparés à y répondre.

Mme Maheu: Peut-être pas aujourd'hui, mais est-ce qu'on peut les inviter à recomparaître?

Mme Mitchell: Il faudrait poser certaines des questions au ministre.

Le président: Les témoins pourraient prendre la responsabilité de répondre aux questions. Si nous avons des questions si importantes à poser, il vaudrait peut-être mieux les poser au ministre.

Mme Maheu: Il faudrait faire venir deux ministres pour répondre aux questions, il faut qu'il y ait une concertation entre les deux.

Ms Leahy: I would like to clarify one point. I am not trying to duck questions on immigration, but it is not within my mandate to answer them. I could tell you personally that I know for a fact that immigration officers do a good job, it is not up to me to tell you that. They are very overworked.

To answer the question on Florida, the closest consulate is located in Atlanta. You knew that, but I mention it anyway in case the information could be useful.

M. Della Noce: On peut très bien y aller à pied.

Le président: Je sais que c'est à Atlanta. Oui c'est tout à fait possible d'y aller à pied.

Ms Leahy: There is a consulate in Bombay, India, Mrs. Maheu. I am coming now to the most important point. If some Canadians did go to the high commission in Delhi and were rudely or badly served there, that is deplorable, and we should know about it. We should have been informed, because we should deal with the matter internally. If you have specific cases, I will take the necessary steps to draw them to the attention of the appropriate official in department.

[Text]

A voice: The immigration committee deals with that.

Ms Mitchell: I'd just like to say to Madam Leahy that I was in Cameroon last spring at a conference just after you left, and since we are on the subject of consulates I want to say that I heard nothing but outstanding recommendations of yourself. I want our colleagues to know that. I also—

Mrs. Maheu: She's a woman.

Ms Mitchell: Well, that's true, and it is said that there are... I notice over the 14 years I've been in Parliament that there has been improvement in the number of women who are in ambassadorial positions. I also want to say that in Cameroon the staff were just wonderful to all of us. Of course, we happened to be MPs on a delegation, which made a difference. I just want to make it clear that most of the embassies I've had contact with have been excellent.

We haven't a lot of time now, but I want to go back to one point I raised earlier. Perhaps you don't have the information here, but could you find out for us and let us know what happened to the allocation of funds that Mr. Crosbie was to have made when he was the Minister of Trade, for training in Pacific Rim languages? If my memory serves me right, it was something close to \$50 million. That would be three or four years ago.

You mentioned that you establish task forces for consultation with people when there are certain issues of concern to Canadians from different ethnic backgrounds and so on. I think the two examples you gave were both European. What kind of task force has been established, if any, on human rights in China and also trade relations with China? What kinds of groups in Canada do you consult with, if any, about some of the concerns and interests in China?

Ms Leahy: We may be talking about different things. The term "task force" relates specifically to the task force on east and central Europe and the former Soviet Union, which is the channel for our assistance to Poland, Hungary, Czechoslovakia, and now the countries of the former Soviet Union.

• 1710

Ms Mitchell: Who is on the task force in that case? Is it staff or is it community representatives from ethnic groups?

Ms Leahy: It is a bit of a confusing term in a sense. It is a unit. It's departmental and it is like a division, if you will.

Ms Mitchell: So you don't have representatives from Bosnian groups or Ukrainian Canadian groups who are advising you and giving their opinions?

Ms Leahy: The task force is in constant contact with many of these groups, but they are not part of the task force itself. The name "task force" was used because it was set up at the time as an extraordinary unit, if you will, outside the normal bureaucracy. It is more akin to a task force on the Gulf War in Iraq, for example.

[Translation]

Une voix: C'est le Comité de l'Immigration qui s'occupe de ces questions.

Mme Mitchell: J'aimerais tout simplement dire à M^{me} Leahy que j'étais au Cameroun au printemps dernier à une conférence peu après votre départ. Puisque nous parlons de consulat, je tenais à vous dire que je n'ai entendu que des remarques très favorables à votre égard. Je voulais que nos collègues sachent cela. De plus, je dirais. . .

Mme Maheu: C'est une femme.

Mme Mitchell: C'est vrai, et on dit qu'il y a. . . Depuis les 14 ans que je suis députée, j'ai constaté qu'il y a eu une amélioration dans le nombre de femmes qui occupent des postes d'ambassadeur. Je tenais également à dire qu'au Cameroun, le personnel était formidable. Bien sûr, nous étions une délégation de députés, ce qui change tout. Je voulais tout simplement dire que la plupart des communications que j'ai eues avec des ambassades ont été excellentes.

Nous n'avons pas beaucoup de temps maintenant, mais je voulais revenir à une question que j'ai soulevée tout à l'heure. Vous n'avez peut-être pas les renseignements devant vous, mais pourriez-vous vous informer de ce qui s'est passé des fonds que M. Crosbie alors qu'il était ministre du Commerce, devait affecter à la formation dans les langues de la région du Pacifique? Si je ne m'abuse, le total était près de 50 millions de dollars. C'était il y a trois ou quatre ans.

Vous avez dit que vous mettez sur pied des groupes de travail pour consulter les gens sur les questions qui préoccupent les Canadiens de différentes origines ethniques. Je pense que les deux exemples que vous avez donnés étaient des groupes européens. Quel genre de groupes de travail a été créé pour étudier les droits de la personne en Chine et les relations commerciales avec la Chine? Quel genre de groupes au Canada consultez-vous en ce qui concerne les intérêts en Chine?

Mme Leahy: Nous parlons peut-être de deux choses différentes. Le terme «groupe de travail» fait allusion précisément à un groupe de travail sur l'Europe centrale et de l'Est et l'ancienne Union soviétique. C'est la voie par laquelle nous envoyons de l'aide à la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et maintenant aux pays de l'ancienne Union soviétique.

Mme Mitchell: Dans ce cas, qui sont les membres du groupe de travail? Est-ce qu'il est composé des membres de votre personnel ou des représentants des groupes ethniques?

Mme Leahy: C'est un terme qui prête à confusion en un sens. Il s'agit d'une unité au sein du ministère qui ressemble un peu à une direction, si vous voulez.

Mme Mitchell: Donc il n'y a pas de représentants des groupes bosniaques ou des groupes de Canadiens d'origine ukrainienne qui vous donnent des conseils et des opinions?

Mme Leahy: Le groupe de travail communique constamment avec beaucoup de ces groupes, mais ils ne sont pas membres du groupe de travail. Le terme «groupe de travail» a été choisi parce qu'il s'agissait au moment de sa création d'un groupe extraordinaire, à l'extérieur de la structure bureaucratique normale. Il ressemble davantage au groupe de travail sur la guerre du Golfe en Irak, par exemple.

[Texte]

Ms Mitchell: Is there something similar to that related to China?

Ms Leahy: The division responsible for relations with China conducts consultations regularly with groups. I mentioned, I think, the business side of this as well.

Ms Mitchell: This is Canadians of Chinese origin.

Ms Leahy: Yes.

Ms Mitchell: That's what I mean.

Ms Leahy: Yes, Chinese of Canadian origin.

The term "task force" for central and eastern Europe is a bit of a special title, if you will, but they have constant contact—and with the Ukrainian groups—on what sort of programs are appropriate, and how best to deliver the aid. As I mentioned, we do rely a lot on the community. You know that 10% of Canadians have their origin in central, eastern, and former U.S.S.R. countries, so this is an immense resource that we tap into in order to help those countries.

You made me think of something interesting in terms of task forces that we did mention, that maybe Ms Picard may want to talk about more. It is focus groups that we have in the department, contacts that we have with our visible minorities in order to draw out from them what their concerns are and how the department can respond to them. If you are interested, Ms Picard can say a few words.

Ms Picard: We decided as part of the second phase of the employment equity strategy to start a more consultative role with the employees we have. We have started with the communiqué that you have a copy of in your package, and now what we are doing is trying first to establish some consultative groups that we could use. Also what we have done is have interviews with them.

Ms Mitchell: Could you clarify that? Consultative groups, meaning people in the community, or who?

Ms Picard: No, people in the department.

Ms Mitchell: Okay.

Ms Picard: People who would provide us with their concerns and their worries and how they are doing also in terms of career planning. I think this is a good place to bring this up, that we are really encouraging outside communities to contact myself directly or one of our group anyway, to discuss these problems that they are facing. I am more concerned about employment problems. I'm very—

Ms Mitchell: So you are—

The Chairman: I'm sorry, Ms Mitchell, I have to ask Mr. Lopez to begin his questions.

M. Lopez (Châteauguay): Je dois vous dire que je suis réellement surpris d'apprendre que quelque part à Toronto, dans votre service des passeports, on parle 15 langues. Avez-vous l'équivalent de cela à Montréal? Il y a beaucoup de communautés à Montréal, et je me demande si vous avez quelque chose qui ressemble à cela.

[Traduction]

Mme Mitchell: Est-ce qu'il y a un groupe semblable qui étudie la Chine?

Mme Leahy: La direction responsable des relations avec la Chine consulte régulièrement différents groupes. Je pense avoir mentionné l'aspect commercial de la question également.

Mme Mitchell: Je parle des Canadiens d'origine chinoise.

Mme Leahy: Oui.

Mme Mitchell: C'est à eux que je fais allusion.

Mme Leahy: Oui, les Chinois d'origine canadienne.

Le terme «groupe de travail» pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est est un titre un peu spécial, car il est en communication constante avec différents groupes, y compris les groupes ukrainiens, pour savoir quels programmes leur conviennent le mieux et pour savoir comment mieux offrir notre aide. Comme je l'ai déjà dit, nous dépendons énormément des groupes communautaires. Vous savez que 10 p. 100 des Canadiens viennent des pays de l'Europe centrale, de l'Europe de l'Est et des pays de l'ancienne Union soviétique. Il s'agit donc d'une richesse énorme que nous utilisons pour aider ces pays.

Vous m'avez fait penser à quelque chose d'intéressant au sujet des groupes de travail. Peut-être que M^{me} Picard aimerait ajouter des détails. Il s'agit de groupes de consultation que nous avons créés au ministère pour consulter les minorités visibles afin d'apprendre leurs préoccupations et savoir comment le ministère peut y répondre. Si cela vous intéresse, M^{me} Picard peut vous donner de plus amples détails.

Mme Picard: Dans le cadre de la deuxième étape de notre stratégie d'équité en matière d'emploi, nous avons décidé de consulter davantage nos employés. Le communiqué de presse dont vous avez reçu copie dans vos trousseaux de documents fait allusion à cette initiative. Nous essayons maintenant de créer des groupes de consultation. Nous avons également mené des entrevues auprès de ces groupes.

Mme Mitchell: Pouvez-vous préciser si ces groupes de consultation sont des groupes communautaires ou d'autres groupes?

Mme Picard: Non, ce sont des employés du ministère.

Mme Mitchell: D'accord.

Mme Picard: Les membres de ces groupes nous parlent de leurs inquiétudes et de la planification de leurs carrières. Je pense qu'il convient de mentionner cette initiative, car nous encourageons ces personnes à communiquer avec moi ou avec un des membres du groupe pour discuter de leurs problèmes. Je m'intéresse surtout aux problèmes d'emploi. Je suis très...

Mme Mitchell: Donc vous êtes...

Le président: Je m'excuse, madame Mitchell, mais je dois donner la parole à M. Lopez.

Mr. Lopez (Châteauguay): I must say that I am genuinely surprised to hear that 15 languages are spoken in your passport office somewhere in Toronto. Do you have an equivalent service in Montreal? There are many ethnic groups in Montreal and I am wondering if you have a similar service.

[Text]

Mme Leahy: Je vais voir si j'ai l'information ici. Je peux certainement l'obtenir.

M. Lopez: Je vais poser ma deuxième question avant que M. le président m'interrompe.

Il y a beaucoup de mes électeurs qui viennent de certains pays que je peux nommer sans aucune hésitation, soit l'Inde et le Pakistan, et qui ont beaucoup de plaintes à faire à l'égard de l'ambassade ou du haut-commissariat du Canada à ces endroits. Les plaintes ne portent pas nécessairement sur le personnel canadien, mais plutôt sur le personnel non canadien qui travaille à ces endroits. Il disent très souvent—je ne sais pas si c'est vrai ou faux—que pour pouvoir être servi, il faut d'abord payer.

• 1715

C'est une chose qui m'inquiète. Cela existe probablement dans d'autres endroits du monde, remarquez bien, mais c'est de cet endroit que j'entends le plus souvent parler. Avez-vous un système de vérification ou de contrôle de ces gens?

Mme Leahy: Clairement, cela ne devrait pas être.

M. Lopez: Tout le monde sait cela.

Mme Leahy: Je prends note de cela, et je vais certainement le transmettre aux directions concernées aux Affaires extérieures. Encore une fois, je peux seulement vous encourager, si vous avez des cas précis, à nous les faire connaître.

M. Lopez: Ces choses-là sont très sournoises. Bien sûr, ils ne vous demandent pas de signer une lettre disant: Si vous ne donnez pas d'argent, on ne vous servira pas. C'est très surnois. Vous savez très bien qu'il faut se mettre dans le contexte. Ils trouvent toutes sortes d'excuses pour ne pas les servir à moins qu'ils ne payent. Ils leur laissent entendre que s'ils veulent quelque chose, ils vont devoir attendre. Ils attendent cinq mois, six mois, dix mois, un an, et il n'y a pas de réponse. Bien sûr, ils ne donnent pas une lettre disant qu'ils ne font rien parce qu'ils ne sont pas payés. Ils ne sont pas aussi stupides que cela. Mais il semble que ce soit une pratique courante dans ces endroits, et c'est un peu corroboré par ma collègue qui semble avoir entendu parler du même phénomène.

Avez-vous une réponse sur ma question concernant Montréal?

M. Della Noce: M. Lopez se cherche un emploi. Il parle cinq langues.

Mme Leahy: Pour Montréal, je vais vous donner cela séparément. Je vais vous dire ce que j'ai ici. Cela peut intéresser les autres.

Au bureau de Surrey, en Colombie-Britannique, il y a

Cantonese, Mandarin and Punjabi; in Calgary, Cree, Punjabi, Hindi, Urdu; Winnipeg, German and Italian; Vancouver, Farsi.

Je devrais avoir Montréal. Je vais vous faire parvenir cela séparément.

M. Lopez: Vous avez oublié Montréal.

[Translation]

Ms Leahy: I will see if I have the information here. If not, I can certainly get it for you.

Mr. Lopez: I will move onto my second question, before the chairman interrupts me.

Many of my constituents come from two countries that I have no hesitation in naming—India and Pakistan—and they have many complaints about the Canadian Embassy or High Commission in those countries. The complaints are not necessarily about the Canadian staff, but rather about the non-Canadian staff working there. I don't know if it is true or not, but they often tell me that in order to get service, they have to start by giving the embassy workers some money.

This is something I find disturbing. It probably happens in other parts of the world, of course, but this is the place I hear most about. Do you have any audit or control system in place to cover these people?

Ms Leahy: Obviously, this should not be happening.

Mr. Lopez: We all know that.

Ms Leahy: I will make a note of this, and I will certainly pass the information along to the appropriate divisions in External Affairs. Once again, I can only encourage you to inform us about specific cases.

Mr. Lopez: These things are not done openly. Obviously, the staff does not ask you to sign a letter in which they say that if you don't pay, you will not be served. Everything is very underhanded. I am sure you know that you have to imagine the context. These employees find all sorts of excuses not to serve clients unless they pay. They give the impression that if they want something, they will have to wait. So they wait five months, six months, 10 months or a year, and there is still no answer. Of course they do not give the individual a letter saying nothing is being done because they have not been paid. They are not that stupid. However, this does seem to be a common practice in these places, and it seems to be somewhat corroborated by my colleague, who has apparently heard about the same thing happening.

Do you have an answer to my question about Montreal?

Mr. Della Noce: Mr Lopez is looking for a job. He speaks five languages.

Ms Leahy: I will give the information on Montreal separately. I will tell you what I have here. It may interest the others.

In the office in Surrey, British Columbia, the languages spoken are

le cantonais, le mandarin et le pendjabi; à Calgary, le cri, le pendjabi, l'hindi, et l'ourdou; à Winnipeg, l'allemand et l'italien; et à Vancouver, le farsi.

I should have the information for Montreal. I will send it to you.

Mr. Lopez: You forgot Montreal.

[Texte]

Mme Leahy: C'est impardonnable, vous avez raison.

Mr. Attewell: We had an issue about two or three months ago where a person applying for a passport, in the section denoting your country or origin or country of birth, put Macedonia, and they were refusing to issue the passport, I guess following pressure from the Greek community. Has that been cleared up? Can someone say they were born in Macedonia and get a passport?

Ms Leahy: Can I tell you what we have on the application form for passports? "If you do not wish the place of birth to be in your passport, attach a separate sheet making this request". Then we will not put it in, so someone who does not want—

Mr. Attewell: That's not my question.

Ms Leahy: The question is that previously you needed to provide the information and we put in on the passport. Now there is the option of having a Canadian passport without having the place of birth specified.

Mr. Attewell: That's not my question.

Ms Leahy: Well, I wanted to make that clear.

Mr. Attewell: This person of Macedonian birth wanted, and very proudly wanted, to show Macedonia and—

Mrs. Maheu: It's not a recognized country.

Mr. Attewell: Do we permit that?

Ms Leahy: Well, Canada has not recognized Macedonia so far.

Mr. Della Noce: Not yet.

Mr. Attewell: So we won't issue a passport.

Ms Leahy: In that specific case, again I can follow up for you. I don't have the elements necessary to give you a complete answer.

Mr. Attewell: I heard that they had relaxed it a bit, unless they made an error later, but I was curious about how firm is the policy.

Ms Leahy: Listen, I can only offer to clarify this for you later. I do not have what it takes to give you a full answer now.

Mr. Attewell: That question I think is very much in the purview of this committee.

The Chairman: Would you mind, Mr. Attewell, if Madam would give the answer to the committee so that each and everyone of us would also be able to share the answer?

Mr. Attewell: Mr. Chairman, that would be splendid.

Le président: Merci beaucoup.

One very fast and short question.

• 1720

Mr. Chadwick: I don't know if it will be fast and short, but does your department hire staff that handles immigration in New Delhi, for example? I want to stay off the immigration tack and I hope I can, but do you hire the staff that handles immigration in New Delhi—that is, External Affairs?

[Traduction]

Ms Leahy: You are quite right, that was unforgivable of me.

M. Attewell: Il y avait un cas il y a deux ou trois mois où la personne qui faisait une demande de passeport a indiqué «la Macédoine, dans la section où il fallait mentionner le pays d'origine ou le pays de naissance. On a refusé de lui émettre un passeport, suite aux pressions exercées par la collectivité grecque, je suppose. Est-ce qu'on a réglé ce problème? Est-ce qu'on peut obtenir un passeport si on indique la Macédoine comme pays de naissance?

Mme Leahy: Puis-je vous lire ce qui est écrit sur la demande de passeport? «Si vous souhaitez que le lieu de naissance ne figure pas dans votre passeport, veuillez en faire la demande sur une feuille séparée». Si le demandeur fait cela on n'indique pas le lieu de naissance, donc quelqu'un qui ne veut pas. . .

M. Attewell: Ce n'est pas ma question.

Mme Leahy: Par le passé, il fallait donner ces renseignements, et nous les avons inscrits dans le passeport. Maintenant, il est possible d'obtenir un passeport canadien sans qu'on indique le lieu de naissance.

M. Attewell: Ce n'est pas la question que j'ai posée.

Mme Leahy: Je voulais bien préciser cela.

M. Attewell: Cette personne née en Macédoine tenait absolument à indiquer la Macédoine comme lieu de naissance, et. . .

Mme Maheu: Ce n'est pas un pays reconnu.

M. Attewell: Est-ce que c'est permis?

Mme Leahy: Le Canada n'a pas encore reconnu la Macédoine.

M. Della Noce: Pas encore.

M. Attewell: Donc, on n'émet pas de passeport.

Mme Leahy: Là encore, je peux donner suite à cette question précise. Je n'ai pas les éléments nécessaires pour vous donner une réponse complète.

M. Attewell: J'avais entendu dire qu'on avait assoupli les règles. C'était peut-être une erreur faite par la suite. J'aimerais savoir dans quelle mesure la politique est appliquée strictement.

Mme Leahy: Écoutez, je ne peux que proposer d'apporter des précisions par la suite. Je n'ai pas les renseignements nécessaires pour vous donner une réponse complète maintenant.

M. Attewell: Je pense que la question relève tout à fait de la compétence du comité.

Le président: Acceptez-vous, monsieur Attewell, que M^{me} Leahy envoie la réponse au comité, pour que nous puissions tous avoir ce renseignement?

M. Attewell: Ce serait très bien.

The Chairman: Thank you very much.

Une question très rapide et très courte.

M. Chadwick: Je ne sais pas si cette question sera rapide et brève, mais est-ce que votre ministère embauche le personnel qui s'occupe de l'immigration à New Delhi, par exemple? Je ne veux pas m'aventurer dans le domaine de l'immigration et j'espère que j'y arriverai, mais est-ce que vous embauchez le personnel qui s'occupe d'immigration à New Delhi, c'est-à-dire, aux Affaires extérieures?

[Text]

Ms Leahy: In our embassies we have personnel that come from Canada and personnel that are hired locally.

Mr. Chadwick: Who hires them? Does your department do it?

Ms Leahy: The personnel that handle immigration at our posts abroad are hired by the CEIC.

Mr. Chadwick: All right. I have no question then. It would become an immigration matter. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: We have to go.

Mme Maheu: Monsieur le président, j'ai une motion à proposer avant qu'on termine la réunion. Cela n'a rien à voir avec les témoins.

Le président: Mesdames, monsieur, au nom de tous et chacun, je veux vous remercier beaucoup pour la sincérité et l'exactitude des réponses que vous avez données. J'insiste sur le mot «exactitude» parce que certaines des questions ne relevaient pas de votre autorité. Comme on l'a mentionné, il est fort possible que nous vous invitons à nouveau. Bonne fin de journée.

Mme Leahy: Merci beaucoup.

The Chairman: If the members would be kind enough we could take two minutes to listen to Madam Maheu.

Mrs. Maheu: I don't know how much consulting has gone on between members of this committee and our communities almost everywhere, cultural and *de vieille souche*, which means, of course, our original inhabitants of Canada. Most people are saying to me, you're the critic for multiculturalism and citizenship, why are you not talking about citizenship; why are you not making citizenship a priority? It's as though it's "multi", and we're sort of forgetting about the importance of citizenship.

My reason for my bringing forward this motion is to try and respond to that. I realize there's going to be a cost. So what! Use the paper you have now and in the next printing switch the names around. It's not an impossibility. It's not a partisan issue. It's something that I feel this committee, as a committee, has to examine.

My motion is that we make a recommendation to the House—we're within our rights to do it and it's not binding on the House—that the Department of Multiculturalism and Citizenship change its name to read the Department of Citizenship and Multiculturalism, simply to satisfy a large percentage of our population who are looking for more out citizenship and maybe they're getting a little bit tired of hearing about "multi". Some of them have trouble dealing with the fact of life that we live with every day.

[Translation]

Mme Leahy: Certains membres du personnel des ambassades sont embauchés au Canada et d'autres sont embauchés localement.

M. Chadwick: Qui les embauche? Est-ce votre ministère?

Mme Leahy: Le personnel qui s'occupe d'immigration dans nos missions diplomatiques à l'étranger sont embauchés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

M. Chadwick: D'accord. Je n'ai donc pas de question à vous poser. Cela devient une question pour l'immigration. Merci, monsieur le président.

Le président: Nous devons partir.

Mrs. Maheu: Mr. Chairman, I would like to make a motion before we end the meeting. This has nothing to do with the witnesses.

The Chairman: Ladies and gentlemen, on behalf of all of us here, I would like to thank you very much for the frankness and accuracy of your responses. I stress the word "accuracy" because some of these questions did not come under your jurisdiction. As we said earlier, there is a strong possibility that you will be invited again. Good day.

Ms Leahy: Thank you very much.

Le président: Si les membres du comité le veulent bien, nous pourrions prendre quelques minutes pour entendre M^{me} Maheu.

Mme Maheu: Je ne sais pas dans quelle mesure les membres de ce comité ont consulté les communautés de ce pays, qu'elles soient ethno-culturelles ou de vieille souche, ce qui signifie, bien sûr, les premiers habitants du Canada. La plupart des gens me disent: Vous êtes la porte-parole pour le multiculturalisme et la citoyenneté, alors pourquoi ne parlez-vous pas de citoyenneté? Pourquoi la citoyenneté n'est-elle pas une priorité? C'est comme s'il s'agissait uniquement de multiculturalisme, et que nous oublions trop souvent l'importance de la citoyenneté.

Si je présente cette motion, c'est en quelque sorte pour répondre à cette critique. Je comprends que cela va entraîner des frais. Eh alors! Utilisez le papier que vous avez maintenant et lorsque vous ferez passer la prochaine commande d'imprimerie, inversez les noms. Ce n'est pas impossible. Ce n'est pas une question partisane. J'estime que c'est une question sur laquelle ce comité doit se pencher.

Ma motion est que nous fassions une recommandation à la Chambre—c'est notre droit de le faire et cela n'engage en rien la Chambre—que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté change son nom et devienne le ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme, tout simplement pour satisfaire une proportion importante de la population qui souhaite que nous nous occupions un peu plus de la citoyenneté et qui est un peu lasse d'entendre parler de multiculturalisme. Certains ont du mal à composer avec la réalité que nous vivons tous les jours.

[Texte]

I know and I don't care about paper. We recycle it everyday. When you run out of business cards, you print "Citizen and Multi", when you run out of letterheads, you reverse it. It's not anything that is going to hurt anyone in the House of Commons. As a matter of fact I think it can help, because we want to be proud Canadians. We're all proud of our country. Why can't we do something like this?

• 1725

Mr. Chadwick: Mr. Chairman, I'm not in disagreement at all with what the member says, but what I say is that changing the name is not going to change anything here at this committee. It's up to the members of this committee who want to make citizenship the emphasis. Even if we change the name of this committee, tomorrow we'll be discussing the same matters. The name change means nothing unless the emphasis lies with the people who sit around this table.

Mrs. Maheu: That's where we want it to be.

Mr. Chadwick: If it is the will of members to talk about citizenship, we will do that.

I raised the issue when I first came on this committee because we talked about what should be a priority, and I said citizenship, and that has not come to this table. It's the will of everybody around here if they want to talk citizenship. Whatever you call this committee means nothing with respect to what you want to bring to this table and discuss. If the will isn't there, it won't happen. Just changing the name isn't going to change anything on this committee. I hope it does, but it won't.

Mrs. Maheu: I never talked about changing the name of this committee.

Ms Mitchell: I'm all in favour of us trying to get this through. As I said at the last meeting, I certainly support the principle, and I tried very hard, when the bill was put forward, to get amendments to switch the names at that time, and the minister refused. I think it's a very valid point that Mrs. Maheu makes. I think first and foremost we're concerned about Canadian citizenship, which is multicultural citizenship—

Mrs. Maheu: That's right.

Ms Mitchell: —since we all represent some kind of a culture. It would be very appropriate, but I'm pessimistic. I think you'd almost have to have the act changed. There's no harm in flagging it and making the public aware that we're doing so. I think it would be nice to if it came from this committee as a whole.

Mrs. Maheu: Exactly.

Mr. Della Noce: I can talk, if you want.

Ms Mitchell: Go ahead.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Della Noce: I can't talk on behalf of the minister and on behalf of the department, but—

[Traduction]

Je comprends le problème du papier et cela m'est égal. Nous en recyclons tous les jours. Quand vos cartes d'affaires s'épuisent, vous imprimez «Citoyenneté et Multiculturalisme»; lorsque votre approvisionnement d'en-tête de lettres s'épuise, vous inversez les mots également. Cela ne va pas faire de tort à qui que ce soit à la Chambre des communes. Au contraire, je crois que cela pourrait nous aider, car nous voulons être des Canadiens fiers de l'être. Nous sommes tous fiers de notre pays. Pourquoi ne pourrions-nous pas poser un tel geste?

M. Chadwick: Monsieur le président, je ne suis pas du tout en désaccord avec ma collègue, mais j'estime quand même qu'un changement de nom ne va rien changer ici au comité. C'est aux membres du comité de mettre l'accent sur la citoyenneté s'ils le désirent. Nous allons discuter des mêmes questions demain matin même si nous changeons le nom du comité. Ce changement ne veut rien dire à moins que les gens autour de cette table ne mettent l'accent ailleurs.

Mme Maheu: Voilà où nous voulons mettre l'accent.

M. Chadwick: Si les membres du comité désirent parler de citoyenneté, c'est ce que nous ferons.

J'ai soulevé cette question lorsque je suis arrivé au comité parce que nous avions discuté de nos priorités, et j'avais bien dit que la citoyenneté était prioritaire. Mais cette question n'a pas été soulevée depuis. Si tout le monde ici présent veut parler de citoyenneté, nous pouvons le faire. Le nom du comité n'a rien à voir avec les sujets dont on peut discuter ici autour de cette table. Si la volonté n'est pas là, cela n'arrivera pas. Changer de nom ne va rien changer au comité. On pourrait espérer que ce soit les cas, mais ça ne la sera pas.

Mme Maheu: Je n'ai jamais dit que je voulais changer le nom de ce comité.

Mme Mitchell: Je suis tout à fait en faveur de cette proposition. Comme je l'ai dit lors de notre dernière réunion, j'appuie certainement le principe, et lorsque le projet de loi a été présenté, j'ai fait tout mon possible pour faire adopter les modifications visant à faire changer le nom à ce moment-là, mais le ministre a refusé. Je crois que le point de vue de M^{me} Maheu est tout à fait valable. Je crois que notre toute première préoccupation est la citoyenneté canadienne, qui est de nature multiculturelle. . .

Mme Maheu: C'est exact.

Mme Mitchell: . . .Puisque nous représentons tous une certaine culture. Ce serait un geste tout à fait approprié, mais je demeure pessimiste. Je crois qu'il faudrait presque modifier la loi. Il n'y a rien de mal à signaler ce problème et faire savoir à la population que nous en sommes conscients. Ce serait bien si le comité était unanime à ce sujet.

Mme Maheu: Exactement.

M. Della Noce: Je peux prendre la parole, si vous voulez.

Mme Mitchell: Allez-y.

Des voix: Oh, oh.

M. Della Noce: Je ne peux pas parler au nom du ministre ou du ministère, mais. . .

[Text]

Mr. Chadwick: Mr. Chairman, Ms Mitchell raises a valid point, that maybe the act might be changed. That raises the question in my mind as to whether this motion is in order. I would like to have you as chairman find out if the motion is in order before we vote on it. I seriously doubt that motion is in order.

An hon. member: It is.

The Chairman: It's in order.

Mr. Chadwick: You rule that it's in order. Even though the act has to be changed, you can accept that, can you?

Mrs. Maheu: You can make a recommendation.

Mr. Della Noce: A recommendation. It's not an order.

The Chairman: Mr. Travella is going to answer you.

The Clerk of the Committee: I don't really have very much to say. Obviously we don't have the power to change it.

Mrs. Maheu: That's right.

The Clerk: It's not within our purview. But we do have the power to make a report to the House, with wishful thinking, if you like, saying we'd like to see the change.

Mrs. Maheu: Let's do it.

An hon. member: It's a good idea.

The Chairman: It's in order in this sense.

Mr. Chadwick: Okay.

The Chairman: We have the power and the authority to receive a request, a proposition—

Ms Mitchell: And to present it to the House.

The Chairman: —and we have the authority to present it to the House. It would be for the House to decide or to vote on it.

Mr. Attewell: I'd like to know how our leaders are going to vote.

Mr. Della Noce: Mr. Chairman, this is not an impossibility. It's a real thing. The department has been talking about this issue for a year and a half. I must tell you I'm not revealing any secrets. The minister and I always discuss this. Citizenship will be in the future the real word.

To change the name tomorrow morning, I don't know whether they're going to like it or not, but the minister will be here tomorrow. The same question can be asked tomorrow about what he thinks. I didn't discuss that with him.

It's a recommendation. I don't think it involves us in anything, and I don't think it's going to embarrass anybody in the department, because the minister and I and many, many people in the department are going to put lot of emphasis in the future on the word "citizenship".

• 1730

It's funny, you know, because I remember four years ago, before Mrs. Maheu was here, her party asked us so much to call it multicultural, "multi", "multi". In those days Sergio Marchi was their critic. I am talking to you about

[Translation]

M. Chadwick: Monsieur le président, ce que dit M^{me} Mitchell est tout à fait vrai; il se peut que la loi doive être modifiée. A mon avis cela remet en question la recevabilité de cette motion. J'aimerais que la présidence cherche à savoir si la motion est recevable avant que nous passions au vote. Je doute beaucoup qu'elle soit recevable.

Une voix: Elle l'est.

Le président: Elle est recevable.

M. Chadwick: Vous décidez qu'elle est recevable. Même si la loi doit être modifiée, vous estimez pouvoir l'accepter?

Mme Maheu: On peut faire des recommandations.

M. Della Noce: Une recommandation. Ce n'est pas un ordre.

Le président: M. Travella va vous répondre.

Le greffier du comité: Je n'ai pas vraiment grand chose à dire. Il est clair que nous n'avons pas le pouvoir de la changer.

Mme Maheu: C'est exact.

Le greffier: Cela ne relève pas de nous. Mais nous avons quand même le pouvoir de faire un rapport à la Chambre, et si vous voulez être optimistes, vous pouvez exprimer le souhait que ce soit changé.

Mme Maheu: Allons-y.

Une voix: C'est une bonne idée.

Le président: C'est dans ce sens-là que c'est recevable.

M. Chadwick: D'accord.

Le président: Nous avons le pouvoir et l'autorité de recevoir une demande, une proposition. . .

Mme Mitchell: Et de la présenter en Chambre.

Le président: . . .Et nous avons l'autorité de la présenter en Chambre. C'est à la Chambre de décider de passer au vote ou non.

M. Attewell: J'aimerais savoir comment nos dirigeants vont voter.

M. Della Noce: Monsieur le président, ce que vous demandez n'est pas impossible. C'est une vraie possibilité. Ça fait un an et demi que le ministère en parle. Je ne révèle aucun secret ici. Le ministre et moi en avons parlé très souvent. A l'avenir, c'est sur la citoyenneté qu'on mettra l'accent.

Quant à changer le nom demain matin, je ne saurais dire s'ils vont accepter ça ou non, mais le ministre sera ici demain. Vous pourrez lui demander ce qu'il en pense. Je ne lui ai pas parlé de ce sujet précis.

Il s'agit d'une recommandation. A mon avis, cela ne nous engage à rien, et je ne crois pas que cela va gêner qui que ce soit au ministère, car le ministre et moi-même et plusieurs autres personnes au ministère allons beaucoup insister sur le mot «citoyenneté» à l'avenir.

C'est curieux, vous savez, parce que je me souviens qu'il y a quatre ans, avant que M^{me} Maheu arrive, son parti avait insisté pour qu'on appelle ça multiculturel; on entendait sans cesse «multi» «multi». À cette époque, leur porte-parole

[Texte]

1986, especially 1985-86. Then all of a sudden everything changed in this world, change in our party, change in the government, change in department. We even have a motion on the floor in Toronto. Our own people asked us to do so, so I don't think it's impossible. I think it's a very good wish and I hope it's going to happen one day. But I don't want to embarrass anybody, not especially the department, by the word change in the name. I prefer that the emphasis of the department go on citizenship. This is a piece of cake.

Mrs. Maheu: On a point of order, we have never presented a report to the House and if we are going with a recommendation, it's not a votable motion that we're seeking. We're asking the department to look at it, and the minister to look at it. This would be in our first report since we have been sitting. Why not do it? There is no reason not to be able to support something like this.

Mr. Attewell: I would like to hear what the minister says, and then on our own, even if he doesn't agree, we might go on with it. Is it in order for me to move that we table this recommendation?

The Chairman: You're certainly in order to ask to table it, and if anybody asks for a vote, we're going to vote on your proposition, Mr. Attewell.

Mrs. Maheu: Excuse me, Mr. Chairman. Speaking back to what Bill was saying, what difference does it make whether the minister approves, disapproves, or not? I'm asking this committee to make a report. That's all. We have never done it since we've been sitting. What's the difference? It's not going to embarrass or—

Mr. Attewell: We'd just like to hear him tomorrow.

The Chairman: You know, if we want to—

Mrs. Maheu: After getting permission. Come on, Bill.

The Chairman: If we are to receive your proposition officially, you will have to make an official proposition.

Mrs. Maheu: I have, Mr. Chairman. I tried last week, and Harry said it was out of order.

The Chairman: I'm asking you today.

Mrs. Maheu: I am then. I hereby move the following motion. This committee is autonomous and that's why I'm moving the following motion. I move that the Department of Multiculturalism and Citizenship change its name to the Department of Citizenship and Multiculturalism so that the emphasis be placed on the value of Canadian citizenship.

Ms Mitchell: I second it.

The Chairman: The motion is open for discussion.

Mrs. Maheu: May I have the vote on that in the record?

Mr. Attewell: What happened to my motion to table it, Mr. Chairman?

Mrs. Maheu: My motion was on the floor first.

Ms Mitchell: A motion to table takes precedence.

[Traduction]

était Sergio Marchi. Je vous parle de 1986, surtout 1985-1986. Ensuite tout a changé du jour au lendemain, des changements dans notre parti, au sein du gouvernement, au sein du ministère. On a même présenté une motion à Toronto. Nos propres gens nous ont demandé de le faire, donc je ne crois pas que ce soit impossible. Je pense que c'est une excellente idée et j'espère qu'elle se réalisera un jour. Mais je ne veux gêner personne, surtout pas le ministère, par ce changement de titre. Je préférerais que le ministère mette l'accent sur la citoyenneté. Rien de plus facile.

Mme Maheu: Rappel au Règlement. Nous n'avons jamais présenté de rapport à la Chambre et si nous choisissons de faire une recommandation, il ne serait pas question que ce soit une motion faisant l'objet d'un vote. Nous demandons au ministère et au ministre d'étudier la question. Ce serait notre premier rapport depuis que nous siégeons. Pourquoi ne pas le faire? Il n'y a aucune raison de ne pas appuyer quelque chose comme cela.

M. Attewell: J'aimerais entendre le ministre à ce sujet, et ensuite, même s'il n'est pas d'accord, nous pourrions décider d'aller de l'avant. Si je proposais que nous reportions cette recommandation, est-ce que cela serait recevable?

Le président: Ce serait certainement recevable de demander que ce soit reporté, et si quelqu'un demande que ce soit mis aux voix, nous allons voter sur votre proposition, M. Attewell.

Mme Maheu: Pardon, monsieur le président. Pour en revenir à ce que disait Bill, qu'importe ce qu'en pense le ministre? Je demande au comité de déposer un rapport. C'est tout. Nous ne l'avons jamais fait depuis que nous siégeons. Quelle différence cela peut-il faire? Cela ne va pas gêner ou... .

M. Attewell: Nous aimerions simplement entendre ce qu'il a à dire demain.

Le président: Vous savez, si nous voulons... .

Mme Maheu: Après avoir obtenu la permission. Voyons, Bill.

Le président: Si nous allons recevoir votre proposition officiellement, vous devez faire une proposition officielle.

Mme Maheu: Je l'ai faite, monsieur le président. J'ai essayé la semaine dernière, et Harry a dit que ce n'était pas recevable.

Le président: Je vous demande de le faire aujourd'hui.

Mme Maheu: Alors je le fais. Je présente donc la motion suivante. Ce comité est autonome et c'est pourquoi je fais cette motion. Je propose que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté change son nom et qu'il devienne le ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme afin de mieux valoriser la citoyenneté canadienne.

Mme Mitchell: J'appuie cette motion.

Le président: Discussion.

Mme Maheu: Est-ce qu'on pourrait passer au vote pour que ce soit inscrit au procès-verbal?

M. Attewell: Qu'en est-il de ma motion de reporter celle-ci, monsieur le président?

Mme Maheu: J'avais déposé ma motion la première.

Mme Mitchell: Une motion portant report a préséance.

[Text]

Mrs. Maheu: Oh, it does?

Mr. Attewell: That's right.

The Chairman: If you put your proposition officially, Mr. Attewell, it's going to be received and we're going to vote on that proposition.

Mr. Attewell: Mr. Chairman, I'd like to move that it be tabled. If I were minister I'd just like to hear that—

Mr. Della Noce: Can we delay it until tomorrow morning?

Mrs. Maheu: No. I would like us to vote on Bill Attewell's motion and then vote on mine.

Mr. Attewell: I move that we table it.

Mrs. Maheu: Margaret, stay please.

Ms Mitchell: Pardon?

Mrs. Maheu: There's a motion to table and I want mine voted on afterwards, if we can.

Ms Mitchell: I'm opposed to tabling.

Mrs. Maheu: I'm opposed to tabling.

The Chairman: How many for, four?

The Clerk: Four in favour, two against.

Mrs. Maheu: Two against. The record will show that's what took place.

Ms Mitchell: We can still bring it up again.

Mr. Della Noce: I rather like the idea. I just want to ask the question of the minister to hear what he thinks about it tomorrow.

Mrs. Maheu: Oh, come on.

Vous n'avez pas d'autonomie.

M. Della Noce: J'en ai, de l'autonomie.

Mme Maheu: Il n'en a pas et il a peur.

M. Della Noce: Cela fait un an et demi qu'on en fait et je ne l'ai pas caché. Il y en a qui ne pensent pas comme vous. C'est tout. Je pense comme vous, mais cela ne veut pas dire qu'on pense tous les deux correctement.

The Chairman: If the members agree, we will meet tomorrow at 9:30 a.m.

Merci beaucoup. La séance est levée.

Thursday, February 11, 1993

• 0940

Le président: À l'ordre!

Bienvenue à vous tous. Nous avons le plaisir de rencontrer l'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Il est accompagné de quelques-uns de ses fonctionnaires principaux.

[Translation]

Mme Maheu: Ah bon?

M. Attewell: Absolument.

Le président: Si vous présentez votre motion officiellement, M. Attewell, elle sera jugée recevable et nous passons à la mise aux voix.

M. Attewell: Monsieur le président, je propose que cette motion soit reportée. Si j'étais ministre, j'aimerais entendre que. . .

M. Della Noce: Est-ce qu'on peut reporter ça à demain matin?

Mme Maheu: Non. J'aimerais que nous passions à la mise aux voix sur la motion de Bill Attewell et ensuite la mienne.

M. Attewell: Je propose qu'on reporte cette motion.

Mme Maheu: Restez, s'il vous plaît, Margaret.

Mme Mitchell: Pardon?

Mme Maheu: Il y a une motion de report et je veux qu'on vote sur ma motion ensuite, si possible.

Mme Mitchell: Je suis contre ce report.

Mme Maheu: Je suis contre le report.

Le président: Combien pour, quatre?

Le greffier: Quatre pour, deux contre.

Mme Maheu: Deux contre. Que ce soit consigné au procès-verbal.

Mme Mitchell: On peut toujours en reparler.

M. Della Noce: Je suis plutôt favorable à cette idée. J'aimerais simplement poser des questions à ce sujet au ministre et entendre ce qu'il en pense demain.

Mme Maheu: Ah, voyons.

You don't have any autonomy.

Mr. Della Noce: I have plenty of autonomy.

Mrs. Maheu: He has none and he's scared.

Mr. Della Noce: We have been doing this for a year and a half and I have never hid that fact. Some people don't share your opinion, that's all. I agree with you, but that doesn't mean we are both right.

Le président: Si vous êtes d'accord, nous nous réunirons demain à 9h30.

Thank you very much. This meeting stands adjourned.

Le jeudi 11 février 1993

The Chairman: Order, please!

Welcome to all of you. We have before us the Hon. Gerry Weiner, Minister of Multiculturalism and Citizenship. He is accompanied by several of his officials.

[Texte]

Mr. Minister.

Hon. Gerry Weiner (Minister of Multiculturalism and Citizenship): Mr. Chairman and members of the committee, I'm very pleased to be here today. It's an opportune time to report to you on the cross-government commitment to implementation of the Canadian Multiculturalism Act.

J'aimerais d'abord vous présenter les hauts fonctionnaires du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Ma voisine de table aujourd'hui est Mary Gusella, la sous-ministre. Sont aussi présents: Kristina Liljefors, sous-ministre adjointe au Multiculturalisme, et Ajit Mehat, directeur exécutif du secrétariat au Multiculturalisme.

Bienvenue tout le monde.

It is appropriate I should be appearing before the standing committee on this day, for today is the third anniversary of the release of Nelson Mandela after 27 years of imprisonment. A more fitting example of human dignity in the face of an oppressive state could not be found. The anniversary of Mr. Mandala's release serves to remind us all just how fortunate we are to have the Canadian Charter of Rights and Freedoms to protect our human rights.

Another event to be noted is that this is Black History Month in Canada. This provides all of us with an opportunity to reflect on the contribution to our society made by one of its longest-established groups.

As you know, I tabled the fourth annual report on the operation of the Canadian Multiculturalism Act in the House last Friday, February 5. I am pleased to have this opportunity to discuss it with you. The report describes many of the efforts public and private organizations across Canada made in 1991-92 to make the objectives of the multiculturalism policy a part of the way they serve Canadians.

While only federal institutions are under obligation to implement the legislation, the act encourages wider application to other sectors of society. Hence, as you will hear, there have been some far-reaching responses from the educational, non-governmental, business, and labour components of Canadian society.

The report reflects progress in making multiculturalism a way of Canadian life. The first section of the report summarizes the actions taken by my department to implement the act.

The Department of Multiculturalism and Citizenship builds partnerships at all levels of Canadian society. Those partnerships, with schools and universities, business and labour groups, community and cultural organizations, and governments at all levels, work to build bridges of understanding and to remove barriers to full and equal citizenship. The department helps private-sector organizations, voluntary groups, community associations, and other governments to put multiculturalism into their everyday activities.

[Traduction]

Monsieur le ministre.

L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le président, mesdames et messieurs, les membres du comité, je suis heureux d'être ici aujourd'hui et d'avoir l'occasion de vous parler de l'engagement pris à l'échelle du gouvernement de mettre en oeuvre la Loi sur le multiculturalisme canadien.

I would like to introduce the senior officers in the Department of Multiculturalism and Citizenship. Sitting with me at the table today is Mary Gusella, the Deputy Minister. Also present here today are Kristina Liljefors, Assistant Deputy Minister, Multiculturalism, and Ajit Mehat, Executive Director of the Multiculturalism Secretariat.

Welcome to everybody.

Le moment est bien choisi pour ma comparution devant le comité permanent, car c'est aujourd'hui le troisième anniversaire de la libération de Nelson Mandela après 27 ans d'emprisonnement. On ne saurait trouver d'exemple plus éloquent de dignité humaine face à un État oppresseur. L'anniversaire de la libération de M. Mandela sert à nous rappeler à quel point nous sommes privilégiés d'avoir la Charte canadienne des droits et libertés pour protéger nos droits fondamentaux.

Autre événement digne de mention: c'est le mois de l'histoire des Noirs au Canada. Nous avons là une occasion de réfléchir à la contribution apportée à notre société par un de ses groupes les plus anciens.

Comme vous le savez, j'ai déposé en Chambre, vendredi dernier le 5 février, le quatrième Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien. Je suis heureux d'avoir l'occasion d'en parler avec vous. Le rapport rend compte de certains des efforts que les organismes publics et privés, dans l'ensemble du pays, ont faits en 1991-1992 pour intégrer les objectifs de la politique de multiculturalisme dans leur manière de servir les Canadiens.

Bien que seules les institutions fédérales soient tenues d'en appliquer les dispositions, la loi encourage les autres secteurs de la société à s'y conformer également. Dès lors, comme vous l'entendrez, nous avons pu noter des réactions d'une portée considérable de la part des milieux scolaires, des organismes non gouvernementaux, des entreprises et des syndicats.

Le rapport rend compte des réalisations visant à intégrer le multiculturalisme au mode de vie canadien. La première partie résume les mesures prises par mon ministère.

Le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté établit des partenariats à tous les niveaux de la société canadienne. Ces partenariats—avec les écoles et les universités, les groupements patronaux et syndicaux, les organismes communautaires et culturels et les divers ordres de gouvernement—contribuent à accroître la compréhension de la diversité culturelle de notre société et à éliminer les obstacles à l'égalité réelle entre tous les citoyens et citoyennes. Le ministère aide les organismes du secteur privé, les groupements de bénévoles, les associations communautaires et les autres ordres de gouvernement à intégrer le multiculturalisme à leurs activités quotidiennes.

[Text]

Par ses activités, le secrétariat au Multiculturalisme m'aide à exercer le mandat qui m'est conféré par la loi au sein du gouvernement fédéral. Les fonctions principales du secrétariat sont les suivantes: la coordination, la promotion, la surveillance et, bien sûr, la production de rapports.

Le secrétariat a remarquablement bien réussi à atteindre ses objectifs, compte tenu du délai relativement court écoulé depuis qu'il s'est vu confier ces responsabilités. En continuant à faire fond sur le travail de sensibilisation accompli au cours des années précédentes, le secrétariat est devenu plus efficace dans sa façon d'aider les institutions à s'acquitter des obligations qui leur incombent aux termes de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

• 0945

The secretariat focuses on liaising with federal institutions related to multiculturalism policy, promoting and advocating the need to implement the policy, providing advice and technical and financial assistance to federal institutions, monitoring developments, assessing progress and preparing an annual report to Parliament, and following up with federal institutions on recommendations made by the parliamentary committee. The secretariat identifies and works with specific institutions to develop a plan of action for change. It also develops tools to facilitate the implementation of the institutional change process.

The results of this work are reflected in the annual report of the secretariat. This year we've made some changes to the annual report designed to communicate progress better in implementing the Canadian Multiculturalism Act. In keeping with the department's commitment to plain language, the fourth report will demonstrate that government publications can be written in a clear and simple way.

In addition to plain language, we have produced a "highlights" booklet that allows us to share best practices in the implementation of the multiculturalism policy. We'll provide the public with a brief overview of key initiatives without having to read the entire report. It allows us to keep our costs low while increasing our readership.

The size of the report is reduced by providing representative examples of what each institution is doing. Detailed information on specific initiatives can be obtained from each department and agency listed in the report.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais relater l'une des mesures prises par mon Ministère pour la mise en oeuvre de la loi. Je suis particulièrement fier des activités que nous menons à l'égard du système judiciaire. J'estime en effet que des mesures innovatrices ont été prises pour établir un climat de confiance et de respect entre les citoyens et ceux qui font respecter la loi.

[Translation]

The activities of the Multiculturalism Secretariat assist me in exercising the mandate of the Act within the federal government. The primary functions of the secretariat are: coordination, advocacy, monitoring, and, of course, reporting.

The secretariat has been remarkably successful in the pursuit of its objectives given the comparatively short time it has been charged with these responsibilities. By continuing to build on the level of awareness established in previous years, the secretariat has become more effective in assisting institutions to implement their obligations under the Canadian Multiculturalism Act.

Les principales activités du secrétariat consistent à maintenir la liaison avec les institutions fédérales pour ce qui est des questions et des initiatives liées à la politique du multiculturalisme; promouvoir et expliquer la nécessité de mettre en oeuvre la politique; dispenser des conseils ainsi qu'une aide technique et financière aux institutions fédérales; surveiller l'évolution des dossiers, évaluer les progrès accomplis et préparer un rapport annuel qui est présenté au Parlement, et faire le suivi, auprès des institutions fédérales, des recommandations faites par le comité parlementaire. Le secrétariat choisit certaines institutions et travaille avec elles à l'élaboration d'un plan d'action pour leur adaptation. De plus, il élabore des outils pour faciliter la mise en oeuvre du processus d'adaptation des institutions.

Les résultats de ce travail sont illustrés dans le rapport annuel du secrétariat. Cette année, nous avons apporté certains changements au rapport annuel en vue de mieux rendre compte des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la Loi sur le multiculturalisme canadien. Dans l'esprit de l'engagement pris par le ministère à cet égard, le quatrième rapport témoigne du fait que les publications gouvernementales peuvent être rédigées dans un style clair et simple.

En outre, nous avons produit une brochure qui présente les points saillants du rapport et qui permet de faire connaître les meilleures façons de s'y prendre pour mettre en oeuvre la politique du multiculturalisme. Nous donnons au public un aperçu sommaire des initiatives clés sans qu'il lui soit nécessaire de lire le rapport tout entier, ce qui nous permet de restreindre nos coûts, tout en élargissant le nombre de nos lecteurs.

Pour réduire la longueur du rapport, nous ne donnons que des exemples représentatifs de ce que fait chaque institution. On peut obtenir des renseignements détaillés sur des initiatives précises en s'adressant aux ministères et organismes énumérés dans le rapport.

With your permission, Mr. Chairman, I would like to report on an aspect of the implementation of the Act undertaken by my department. I am especially proud of the work we are doing in relation to the justice system and multiculturalism. There are, I believe, innovative steps being taken to build the relationship of trust and respect between citizens and those who administer the law.

[Texte]

Le printemps dernier, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, en collaboration avec les ministères fédéral et ontarien du Solliciteur général, a mis sur pied le Centre canadien pour les relations interraciales de la police. Ce Centre est le fruit d'un partenariat entre les responsables des services policiers aux niveaux fédéral et provincial et la police, les autochtones et les minorités visibles. Il s'agit du premier service national à offrir de l'information spécialisée dans le but d'améliorer les relations entre la police et les minorités au Canada. Le Centre fournira des renseignements pratiques, de la documentation et des conseils d'experts dans les domaines tels que le recrutement, les rapports avec la communauté et la formation culturelle des policiers.

In working toward a fairer justice system, my department collaborated with the Western Judicial Education Centre to develop a series of education workshops for judges and other professionals in the justice system throughout western Canada. The workshops seek to improve their awareness of the social context in which sentencing takes place. The workshop places a special emphasis on aboriginal people and members of the ethno-cultural and visible-minority communities.

In another instance, the department helped develop a national project with the National Judicial Institute to inform federal and provincial judges across the country about race-relations issues and the administration of justice. Newly appointed judges will be invited to take part in the project, which will not only focus on equality rights and the need for greater sensitivity to minority groups but will also be included in the educational symposiums.

Allow me now to turn briefly to some of the highlights of this year's report on the implementation of the Multiculturalism Act.

Some federal institutions—the Royal Canadian Mounted Police, Agriculture Canada, Fisheries and Oceans, the Canada Council, and Correctional Services—have had considerable success in bringing about institutional change. It is perhaps worth while reflecting on the common critical factors for success in bringing about these changes. They are the active support of senior management, a systematic process to increase awareness, a change in institutional missions and objectives, and a clear method of communicating strategies.

Last week's presentation of the minister's award for excellence in race relations to the Commissioner of the Royal Canadian Mounted Police, Norman Inkster, manifests the progress made in acknowledging Canadian multicultural diversity within the RCMP. The Royal Canadian Mounted Police has taken important steps over a number of years to make its programs, policies, and practices, and the daily work of its officers, responsive to the country's diversity. It is an important example of what institutional change is all about.

[Traduction]

Last spring, the Department of Multiculturalism and Citizenship, in cooperation with the Solicitor General and the Ontario Ministry of the Solicitor General, established the Canadian Centre for Police Race Relations. The centre represents a partnership between those responsible for policing at the federal and provincial levels and the partnership between the police, aboriginal people and members of visible minority communities. The centre is the first national service to offer specialized information to improve police-minority relations in Canada. It will provide practical information, resource materials and expert advice in areas such as recruitment, community liaison and intercultural training for police.

Afin de rendre notre système judiciaire plus équitable, mon ministère a collaboré avec le Western Judicial Education Centre à l'élaboration d'une série d'ateliers de sensibilisation à l'intention des juges et d'autres professionnels du système judiciaire dans tout l'Ouest canadien. Ces ateliers visent à aider les participants à mieux comprendre dans quel contexte social se font les condamnations. Ils traitent plus spécialement des autochtones et des membres des groupes ethnoculturels et des minorités visibles.

Par ailleurs, de concert avec l'Institut national de la magistrature, le ministère a participé à l'élaboration d'un projet national visant à renseigner les juges des cours fédérales et provinciales partout au pays sur des questions touchant les relations raciales et l'administration de la justice. Les nouveaux juges seront invités à prendre part à ce projet qui sera axé sur les droits à l'égalité et sur la nécessité de faire preuve d'une plus grande ouverture à l'égard des groupes minoritaires, et dont il sera également question lors de colloques éducatifs.

J'aimerais maintenant vous faire part de certains des points saillants du rapport sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

Certaines institutions fédérales—la Gendarmerie royale du Canada, Agriculture Canada, le Conseil des Arts du Canada et Service correctionnel Canada—ont fort bien réussi à s'adapter. Il vaudrait peut-être la peine de réfléchir aux facteurs qui ont joué un rôle essentiel à cet égard. Ce sont l'appui actif de la haute direction, un travail systématique de sensibilisation, une modification de la mission et des objectifs de l'institution et une méthode claire de communication des stratégies.

Le fait que nous ayons décerné la semaine dernière le prix d'excellence du ministère en matière de relations raciales au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Norman Inkster, témoigne des progrès accomplis par la GRC dans la reconnaissance du visage multiculturel du Canada. Depuis quelques années, la Gendarmerie royale du Canada applique une batterie de mesures décisives qui ont pour but d'adapter ses politiques, ses programmes et ses pratiques à la diversité du pays et d'amener ses agents à tenir compte de cette réalité dans leur travail courant. La GRC donne ainsi un excellent exemple de changement institutionnel.

[Text]

• 0950

In past years, for example, it set up a multiculturalism liaison branch and an advisory committee on visible minorities that reports to the commissioner.

La haute direction du Service correctionnel du Canada a pris un engagement ferme à l'égard du changement institutionnel. Grâce à l'aide technique et aux conseils de mon Ministère en matière de politiques, le SCC a mis en place un système afin de trouver des façons d'améliorer ses politiques, ses programmes et ses pratiques à l'égard des contrevenants, du public et de son personnel.

Le Conseil des arts du Canada a lui aussi pris d'importantes mesures de changement institutionnel. Appuyé par la haute direction, le Conseil s'est fixé des objectifs très clairs et fait appel à ses clients et à ses employés pour réaliser les changements voulus. Le Conseil a mis en place un programme de stages pratiques et nommé un coordinateur de l'équité.

In the Department of Fisheries and Oceans, an interdepartmental task force, with members of the fishing industry and community, helped prepare briefing sessions for new Canadians entering the B.C. fisheries. The task force released a video entitled *Fishing—Today's Challenge*.

The Federal Business Development Bank has established eight ethnocultural advisory committees across the country. In 1991-92 they promoted awareness of the ethnocultural business community among business groups and all levels of government.

With project funding from Justice, the Law Courts Education Society of British Columbia was able to develop materials explaining Canada's justice system for members of the Latin American, Vietnamese, Chinese, and Punjabi communities in Canada.

Environment Canada, with the help of the Afro-Canadian Caucus and the Atlantic region of the Canadian Parks Service, provided summer jobs for a number of black students. After a review of the rules that govern the authenticity of historical facts presented in national parks, the Atlantic region hired a historian to research the role of the black community in the region's development.

Comme vous le savez, monsieur le président, votre Comité peut nous aider considérablement à superviser l'application de la loi. Je constate que l'an dernier, vous avez cité un certain nombre de grands ministères à comparaître. C'est grâce à ce dialogue et à cette mise en commun de l'information que dans l'ensemble du gouvernement on pourra pleinement saisir et apprécier toute l'importance de la Loi sur le multiculturalisme.

Vous êtes aussi au courant, bien sûr, du travail important que fait le Comité sénatorial permanent des Affaires sociales, des Sciences et de la Technologie. Bien qu'il ne soit pas explicitement lié à la Loi sur le multiculturalisme, son examen de la citoyenneté complète en fait votre travail.

[Translation]

Ces dernières années, notamment, elle a institué une Direction de la liaison multiculturelle et un Comité consultatif du Commissaire sur les minorités visibles.

The Correctional Service Canada's senior management made a solid commitment to institutional change. With policy advice and technical help from my department, the CSC planned a systematic approach to find ways to improve its policies, programs and practices affecting offenders, the public and staff members.

The Canada Council has also taken significant steps toward institutional change. With a commitment by senior management and a clear vision of its goals, the Council is involving its clients and its employees in making the changes. The Council created an internship program and appointed an equity co-ordinator.

À Pêches et Océans, un groupe de travail interministériel regroupant des représentants de l'industrie de la pêche et des organisations des pêcheurs commerciaux a contribué à la préparation de séances d'information à l'intention des Néo-Canadiens qui font leur entrée dans l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique. Le groupe de travail a produit un vidéo-film intitulé: *Fishing—Today's Challenge*.

La Banque fédérale de développement a mis en place huit comités consultatifs ethnoculturels dans les différentes régions du pays. En 1991-1992, ces comités ont contribué à faire connaître les milieux d'affaires ethnoculturels aux groupements d'entreprises et aux différents gouvernements.

Grâce à une subvention du ministère de la Justice, la Law Courts Education Society of British Columbia a pu mettre au point de la documentation sur le système judiciaire canadien à l'intention des communautés latino-américaines, vietnamiennes, chinoises et pendjabi du Canada.

Avec l'aide du Caucus afro-canadien, le Bureau régional de l'Atlantique du Service canadien des parcs d'Environnement Canada a offert des emplois d'été à des étudiants issus de la communauté noire. Par ailleurs, après avoir revu les règles sur l'authenticité des faits historiques présentés dans les parcs nationaux, ce bureau a retenu les services d'un historien pour faire des recherches sur le rôle de la communauté noire dans le développement de la région.

As you know, Mr. Chairman, your Committee also has an important contribution and a role to play in assisting us in overseeing the implementation of the Act. I note that in the course of the last year you have called a number of important departments to appear before you. It is through this valuable process of dialogue and exchange of information that the significance of the Multiculturalism Act can be fully appreciated and understood across government.

You are also aware of course of the important work being done by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. Although not explicitly related to the Multiculturalism Act, its examination of citizenship is indeed complementary to the work of this Committee.

[Texte]

Le Comité sénatorial s'est attaqué à des questions telles que la communauté d'intérêt, la participation, la liberté individuelle et le pluralisme. Il doit notamment se pencher sur la question suivante: Comment susciter une communauté d'intérêts et relancer l'idée de la participation aux affaires publiques tout en respectant nos valeurs de liberté individuelle et de pluralisme?

We've come a long way in four years. Consistent and steady progress is being made.

Persistence is at the core of our policy implementation. It is necessary, because institutional change takes time. The fact that there are now 80 federal officials, representing 30 strongly committed institutions that belong to the inter-departmental network on cross-cultural and race-relations training, shows the progress that has been made.

This committee can help change the public image of multiculturalism through its work. Of course, as individual members of Parliament, there are opportunities for members to challenge outdated perceptions by supporting the work being done in your communities by multicultural support groups.

At the Department of Multiculturalism and Citizenship, we work to enable all members of Canadian society to exercise fully, and with equity, their citizenship rights, responsibilities, and privileges. In a world where we often see the challenge of diversity met through hatred and even violence, I take heart in the path Canadians have chosen. I know we're on the course that will bring us to a society where the rights and responsibilities of citizenship are enjoyed by all; where everyone is a full, equal, and participating member of our country.

• 0955

Ladies and gentlemen, I thank you for this opportunity to place on the record at least some evidence of what we've attempted to do during this fiscal year that has been reported on. This report is asked of us by the act itself, and you are here to provide full accountability with what we do. I look forward to this exchange and to being able to help clarify anything you feel is in need of further clarification.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister.

Le texte est hautement communicatif, votre présentation est fort pertinente. Aucun doute que chacun des membres du Comité voudra échanger avec vous et, madame Maheu, vous avez la parole.

Mme Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Merci, monsieur le président.

Thank you, Mr. Minister, for appearing before our committee and for your report.

I must say I'm concerned about the implementation of the Canadian Multiculturalism Act. Over the past couple of years this committee has heard from various departments on how they have been implementing the act, and quite frankly, some agencies are not doing a very good job, or not doing a great job, to say the least.

[Traduction]

The Senate Committee has been grappling with questions of common ground, participation, individual liberty and pluralism. A key question for the Committee is: how do we create common ground and revive the idea of participation in public affairs in a way that is compatible with our values of individual liberty and pluralism?

En quatre ans, nous avons parcouru beaucoup de chemin. Nous faisons des progrès marqués et soutenus.

Nous persévérons dans la mise en oeuvre de notre politique, conscients que le changement institutionnel est une entreprise de longue haleine. Le fait que le réseau interministériel de formation interculturelle comprend maintenant 80 fonctionnaires fédéraux, représentant 30 institutions fédérales très motivées, montre bien à quel point nous progressons.

Ce comité peut amener le public à percevoir différemment le multiculturalisme. Vous avez des occasions de contester les perceptions désuètes en appuyant le travail que font dans vos collectivités les groupes d'appui au multiculturalisme.

Au ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, nous cherchons à donner la possibilité à tous les membres de la société canadienne d'exercer leurs droits et leurs privilèges, et d'assumer leurs responsabilités pleinement, et en toute équité, en matière de citoyenneté. Dans un monde où l'on réagit souvent à la diversité par la haine et même par la violence, je suis heureux de la voie qu'ont choisie les Canadiens. Je sais qu'un jour nous vivrons dans une société où tous et toutes auront les mêmes droits et les mêmes responsabilités et seront des citoyens égaux et des membres à part entière de ce pays.

Je vous remercie, mesdames et messieurs, de m'avoir permis d'exposer officiellement certaines des actions entreprises au cours du dernier exercice financier, par mon ministère. La loi exige que nous présentions le rapport et votre rôle est de rendre pleinement compte de nos actions. Dans cet esprit de coopération, je serai heureux de vous donner tous les éclaircissements nécessaires.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

Your brief was most informative and relevant. I'm sure all the members share the same spirit. The floor is yours, Mrs. Maheu.

Mrs. Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Thank you, Mr. Chairman.

Merci, monsieur le ministre, d'avoir bien voulu comparaître devant nous et nous faire votre rapport.

J'avoue que l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien ne laisse pas de m'inquiéter. Au cours des dernières années, ce comité a interrogé plusieurs ministères sur la façon dont ils appliquaient la loi et ce qu'il a entendu, de la part de certains organismes, n'était pas très impressionnant, et je mesure mes paroles.

[Text]

The CRTC, for example, has told us they do not really do anything internally to promote multiculturalism. The Department of Finance, it would appear, can't tell the difference between employment equity and multiculturalism. External Affairs concentrates disproportionately on western countries at the expense of Third World countries and Canadian citizens from the Third World. At least that's what I appear to have drawn out from their message to us.

Do you share my concern over the very slow pace in cross-governmental implementation of multiculturalism? What do you or your department intend to do to change this situation?

Mr. Weiner: I share your concern, of course. I think it's very helpful that the committee have asked each one of these departments to appear before the committee to render them fully accountable.

This is an entirely new process that has begun. The Multiculturalism Act is unique in the world. In my reading, it is the first time any government has brought forward this kind of firm commitment. We have a secretariat we caused to be brought forward at the same time, and it monitors it. There is, as I reported, an effective interdepartmental committee. Of course we have some "models", as I've referred to them, that have done much better than others. But at least we've had 140 of the departments and agencies report, and there is now a monitoring process and they're being observed.

I share the frustration with you. I'd like to see them do more and go further. That's certainly enough reason for all of us to want to go full out. I thank you, and continue to thank you, for your efforts in exploring with each department the ways they can be helpful.

In a bilateral way, I try to meet with ministers responsible and sensitize them to the importance of our diversity.

Mrs. Maheu: Mr. Minister, I'm also concerned with the lack of outward initiative on the issue of citizenship. Back when Bill C-18 was before the legislative committee, Mrs. Mitchell suggested changing the name of the department to "Citizenship and Multiculturalism". I put forward a motion to the committee yesterday as a recommendation to you on this very subject. At that time you refused to consider changing the name of the department. After consulting with many organizations and constituents, the message I've heard is that the emphasis should be on citizenship. It's a given that when we talk about citizenship we mean multiculturalism and pluralistic citizenship.

• 1000

In what way do you feel the department can improve its promotion of citizenship, and do you not feel by simply reversing the order of the name of the department you would be sending a clear message that it is our citizenship in Canada that comes first?

[Translation]

C'est ainsi que le CRTC a reconnu n'avoir mis en place aucun plan interne de mise en vigueur de la Loi sur le multiculturalisme. Le ministère des Finances, pour sa part, ignore la différence entre l'équité en matière d'emploi et le multiculturalisme. Le ministère des Affaires extérieures a une fixation sur les pays occidentaux aux dépens de ceux du tiers monde et des citoyens canadiens originaires de ce dernier. C'est tout au moins ce que j'ai pu constater après avoir entendu leur message.

Déplorez-vous également la lenteur excessive avec laquelle la Loi sur le multiculturalisme s'infiltré dans les divers ministères? Qu'entendez-vous faire, vous et votre ministère, pour redresser cette situation?

M. Weiner: Je partage vos sentiments, bien entendu, et me félicite de ce que le comité ait demandé à chacun de ses ministères de comparaître devant lui pour lui rendre compte de la situation.

Nous nous trouvons-là devant une situation toute nouvelle, car à ma connaissance, la Loi sur le multiculturalisme est unique au monde. C'est la première fois qu'un gouvernement prend ce genre d'engagement ferme. Un secrétariat a été mis sur pied avec la promulgation de la loi, qui est chargé de suivre application de cette dernière, et nous avons également, comme je le disais, un comité interministériel très efficace. Les résultats ont été inégaux, et certaines initiatives ont mieux réussi que d'autres, mais nous avons tout au moins obtenu un rapport de 140 des ministères et organismes, et il existe à présent un système de surveillance qui s'applique à eux.

Il n'empêche que, comme vous, j'aimerais voir des progrès plus rapides et nous avons tous de bonnes raisons de souhaiter que les progrès s'accélèrent. Je vous remercie de maintenir le contact avec chaque ministère pour rechercher avec eux les moyens de maintenir et d'accélérer l'élan ainsi pris.

J'essaye également de rencontrer personnellement les ministres responsables pour leur faire prendre conscience de l'importance de notre diversité.

Mme Maheu: Monsieur le ministre, je regrette également le manque d'ouverture vers l'extérieur en matière de citoyenneté. Lorsque le comité législatif était saisi du projet de loi C-18, M^{me} Mitchell a proposé que le nom du ministère devienne «Citoyenneté et Multiculturalisme», et hier, j'ai présenté au comité une motion allant dans le même sens. Vous aviez refusé, à l'époque, de changer le nom du ministère parce que vos consultations avec de nombreuses organisations et mandants avaient fait ressortir que l'insistance devait porter sur la citoyenneté, mais quand on parle de cette dernière, c'est un fait bien connu que l'on entend par là le multiculturalisme et le pluralisme.

Quels sont les moyens d'encourager la citoyenneté que vous envisagez pour le ministère? Ne vous semble-t-il pas qu'il suffirait d'inverser l'ordre des noms du ministère pour faire clairement comprendre qu'au Canada c'est la citoyenneté qui prime?

[Texte]

Since the last election, you and the government have promised to re-examine the Citizenship Act to bring it more in line with the evolving nature of Canadian society, yet after five years you have not brought forward any changes. In fact, the only legislative change has been the creation of the department. Surely you have the resources to bring forward concrete changes to the act and have a good and open debate on the issue. That is why I put forward my private member's motion, M-731, so at the very least we can debate this issue in the House.

Do you foresee any changes to the Citizenship Act in the near future? If not, why the turn-around? What can we expect you to do to fulfil the promise to bring forward amendments to the Citizenship Act?

Mr. Weiner: The commitment is firm to bring forward a new Citizenship Act. We've been working very diligently on it. I myself and my officials carried on a broad consultation through the year.

Of course you must bear in mind we had a little glitch along the way. The country itself was preoccupied for a while on, I would imagine you might say, its very existence. While that discussion was taking place and many of us were trying to get a better image of what we are, I guess the effort had to be to promote the very citizenship we had.

While your comments are certainly appropriate, they may not take into account all that took place last year. If there was ever a year when we did a significant amount of work to promote citizenship, it was this past year. On the reaffirmation ceremony, for example, over 1 million Canadians reaffirmed their citizenship, from what I understand. This was an idea that was brought to us by a member of Parliament and that we implemented.

Some 140,000 or 150,000 new Canadians are sworn as citizens during the year. I think we've seen a lot of pride built into citizenship. We could do more, and I'm hopeful we'll continue on that path.

As I said to you, my commitment is still to bring forward a new Citizenship Act. I look forward to that at an early opportunity.

Mrs. Maheu: Perhaps when we're looking at citizenship we could take a look at the backlog, and particularly in Montreal, I'm sure. It is rough all over, but in Montreal the delay, the period of waiting, even to get an application to become a citizen is something over a year.

The review of the Canadian Multiculturalism Act is a bit of a concern. Having the Department of Multiculturalism and Citizenship review the implementation of the act is like having the fox look after the chickens.

As I go through the annual report, the only things you have really highlighted are the successes in what people have done. How about a dose of reality or balance? Tell Canadians what has yet to be done, where implementation is needed. If you can't or won't do that, I suggest you let an independent auditor look at the implementation of the act. If you're not willing to use a balanced annual report, would you consider letting someone else do it, so we can really show Canadians where we are and what we're doing?

[Traduction]

Depuis les dernières élections, vous et le gouvernement avez promis de réexaminer la Loi sur la citoyenneté pour mieux tenir compte de l'évolution des mentalités de la société canadienne, mais cinq années ont passé sans que cette loi ait été modifiée, sinon pour créer le ministère. Vous ne manquez pourtant pas des ressources nécessaires pour remanier la loi et ouvrir une discussion franche et fructueuse sur la question. C'est pourquoi j'ai présenté la motion M-731, d'initiative parlementaire, afin que nous puissions tout au moins discuter à la Chambre de cette question.

Envisagez-vous, dans un proche avenir, des modifications à la Loi sur la citoyenneté? Dans la négative, pourquoi ce volte-face? Que comptez-vous faire pour tenir votre promesse de modifier la Loi sur la citoyenneté?

M. Weiner: Je me suis engagé à élaborer une nouvelle loi sur la citoyenneté et je ne m'en dédis. Mes collaborateurs et moi nous y sommes employés activement et avons procédé à de nombreuses consultations au cours de l'année.

Il y a eu toutefois une petite anicroche, rappelez-vous: le pays avait l'esprit obnubilé, pendant un certain temps, par le problème même de son existence. Pendant que les esprits étaient occupés à se demander ce que nous étions au juste, il importait avant, je pense, d'encourager la forme de citoyenneté que nous avions.

Il n'empêche que vos réflexions sont justifiées tout en ne tenant pas compte de tout ce qui s'est passé l'an dernier. S'il y a eu une année pendant laquelle nous avons déployé tous nos efforts pour la promotion de la citoyenneté, c'est certainement l'année écoulée. Pendant la cérémonie de réaffirmation—idée proposée par un député et que nous avons adoptée—plus d'un million de Canadiens, dit-on, ont réaffirmé leur citoyenneté.

Le nombre de Canadiens naturalisés s'établit à 140 000 ou 150 000 par an. Et la cérémonie se pare d'un grand sentiment de fierté. Nous pourrions mieux faire, certes, et je suis sûr que nous continuerons dans cette voie.

Mais comme je vous le disais, je n'ai nullement renoncé à faire promulguer une nouvelle loi sur la citoyenneté et espère que ceci se réalisera dans de brefs délais.

Mme Maheu: À propos de citoyenneté, nous devrions nous préoccuper de la liste d'attente, en particulier à Montréal. Partout l'arriéré est considérable, mais à Montréal, il faut compter un an au moins rien que pour obtenir un formulaire de naturalisation.

La révision de la Loi sur le multiculturalisme ne laisse pas non plus de m'inquiéter, car en en chargeant le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, ce dernier devient à la fois juge et partie.

Dans votre rapport annuel, vous ne relevez que les succès enregistrés. Pourquoi ne pas présenter une image plus réaliste? Pourquoi ne pas dire aux Canadiens ce qui reste à faire, leur montrer les lacunes. À défaut, je propose de charger un vérificateur indépendant d'examiner la mise en vigueur de la loi. Si vous n'êtes pas disposé à produire vous-même un rapport annuel impartial, envisageriez-vous de laisser quelqu'un d'autre le faire, afin que les Canadiens sachent vraiment où nous en sommes et ce que nous faisons?

[Text]

In the past year your government has back-tracked on two of its legislative commitments to multiculturalism, by shelving the heritage language institute and the race relations foundation. You've cancelled the Court Challenges Program. Each one of these initiatives was far more important and had a greater impact than the Canadian Multiculturalism Advisory Committee, for example. I wonder if you could tell us, Mr. Minister, what CMAC costs the Canadian taxpayer every year, and how has its existence benefited Canadians?

Mr. Weiner: You would do a disservice to the 35 or 40 people who are very, very highly qualified, who come from all walks of life and represent all the institutions of the community, if you didn't begin by recognizing the important role this advisory committee does play, under the leadership of Dr. Karen Mock, who is B'nai Brith's director of the League for Human Rights.

• 1005

As for what they actually cost, this can be given to you. I don't have the figure. It is very minimal, to be very honest. But we will make sure the committee gets the exact figure. That's really an *Order Paper* question. Maybe it is \$200,000 a year. I don't know what it is right now.

But they do serve a very valuable purpose, of being an impressive network of Canadians who have an understanding of each one of the areas they work in. I would hesitate to think we could have had a national police minority race-relations strategy without the direct input and involvement of Chief Jim Harding of the Halton-Peel Regional Police Department. He is a leader in policing. In fact, he represented Canada...we sent him to South Africa for three weeks to help them in their policing efforts.

In each one of the areas we have worked on we have not only our staff and officials but an available talent to reach out to. As a matter of fact, my understanding is that when your party wanted advice on multiculturalism, you even reached into the people who are on the Multiculturalism Advisory Committee. So you recognize there is a body of talent, and I had no hesitation in feeling they were serving the country well if any party felt comfortable in asking advice on multiculturalism from the Multiculturalism Advisory Committee.

Now, whether we have shelved any initiatives...there are a number of initiatives that have been delayed as a result of the last budget. We have a race-relations program that goes on unabated. We have a heritage cultures and languages program that goes on, and the community support program, and that is what I am here to represent today.

Mrs. Maheu: I just want to clear the record that I am not criticizing the CMAC. We have nothing on the record about it.

Mr. Weiner: I just thought it noteworthy that when your party wanted advice on multiculturalism, you asked a member of the committee for advice. So you recognize the importance of the committee.

Ms Mitchell (Vancouver East): Thank you for appearing today, Mr. Minister.

[Translation]

Au cours de l'an dernier, votre gouvernement est revenu sur deux de ses engagements législatifs en faveur du multiculturalisme, en retirant son appui à l'Institut des langues ancestrales et au Centre canadien pour les relations interraciales. Vous avez annulé le Programme de contestation judiciaire. Il s'agissait là de mesures bien plus importantes et de plus grande portée que le Comité consultatif canadien du multiculturalisme, par exemple. Pourriez-vous nous dire, monsieur le ministre, combien ce comité coûte chaque année aux contribuables canadiens et dans quelle mesure il leur est utile?

M. Weiner: Ne pas reconnaître le rôle important que joue ce comité consultatif qui regroupe une quarantaine de personnes hautement qualifiées, provenant de tous les horizons et représentant toutes les institutions de la collectivité, sous la direction de M^{me} Karen Mock, directrice de la Ligue des droits de la personne du B'nai Brith, c'est faire une grande erreur de jugement.

Quant aux coûts de ce comité, je n'ai pas le chiffre en tête, mais je peux vous le procurer, et vous verrez qu'il est très modeste. C'est à vrai dire une question pour le *Feuilleton*, mais nous ne manquerons pas de faire parvenir ce chiffre au comité. Il est de l'ordre de 200 000\$ par an, je crois, mais je n'en suis pas sûr.

Ce dont je suis certain, toutefois, c'est de l'utilité de ce comité consultatif composé d'éminents Canadiens qui ont une compréhension approfondie de chacun de leur champ d'action. Nous n'aurions guère pu mettre au point une stratégie nationale de relation entre la police et les minorités sans la participation directe et active du chef Jim Harding du service de police de Halton-Peel. C'est un spécialiste chevronné dans ce domaine, il a même représenté le Canada en Afrique du Sud, où nous l'avons envoyé trois semaines pour aider ce pays à mettre au point des mesures policières.

Sur chacun des terrains où nous avons déployé nos efforts, nous pouvons ainsi élargir la participation au delà de notre propre personnel. Je crois même savoir que lorsque votre parti a demandé des conseils en matière de multiculturalisme, vous vous êtes adressés à des personnes qui siègent au Comité consultatif canadien du multiculturalisme, rendant ainsi hommage aux qualifications des ces gens. Ce trait devrait suffire, selon moi, à consacrer la haute valeur de ce comité consultatif et les services qu'il rend au pays.

Quant aux mesures qui ont dû être sacrifiées pour le moment... Certaines ont été mises en veilleuse à la suite du dernier budget, mais le programme des relations interraciales, le programme des langues et cultures ancestrales et le programme d'aide aux collectivités ont été maintenus et ce sont d'eux dont je suis venu vous parler aujourd'hui.

Mme Maheu: J'aimerais apporter une précision. Je ne critique pas le CCCM. Nous n'avons pas de plainte à son sujet.

M. Weiner: Quand votre parti a voulu avoir des conseils sur le multiculturalisme, j'ai trouvé intéressant qu'il s'adresse à un membre de ce comité. C'était rendre hommage à son importance.

Mme Mitchell (Vancouver-Est): Merci d'être venu aujourd'hui, monsieur le ministre.

[Texte]

On that point, I think it would be very positive if at some time this group and the advisory committee could meet together on issues, because I know there are some very outstanding Canadians on that committee, but it is true we have had no contact and we really don't know what they are doing. I just throw that in as a comment.

I don't want to repeat, so I will just endorse what Mrs. Maheu has said about the importance of citizenship and the all-encompassing term that "citizenship" gives, which perhaps should be a priority in the name. So I endorsed her motion yesterday.

To go back to the report, again, there are some very interesting examples in the report, and I think progress has been made. We have certainly found in some departments, for example External Affairs, whom we heard from yesterday, there is a different level of consciousness-raising, and employment equity in particular seems to have been given more attention. Of course we have a long way to go.

I want to go back to several promises that were made by the government and by yourself, Mr. Minister, but have not been mentioned in this report yet are very, very important commitments, where in fact in several cases there has been legislation. The report would be much more credible if we could have a progress report, or lack of progress report, with some reasons, perhaps, on issues, and if goals were set for where the department would be going in the future on some of these issues.

The one I want particularly to mention is the whole question of redress. I have a little reply here from last June 22 from petitions that were submitted. In that case it was from the Chinese-Canadian community, asking for action to be taken by the government on acknowledgement of the injustice and also negotiations on redress. The reply I got from the department was that the minister has now completed his discussions with community leaders and has prepared a report, which he recently presented to the government for consideration. The report contains a copy of the resolution referred to in the petition.

• 1010

This was back on June 22. I think you mentioned the other day in the House that you have apparently completed another report, and I wondered if you would tell us what progress has been made. Actually, it would be very interesting to know what your recommendations were, if you can share those with us in a general way, and what kind of time line we can expect on implementation of these recommendations.

Mr. Weiner: I would personally find great satisfaction if I could, on behalf of the government, bring forward a mutually acceptable solution, a commitment the Prime Minister reinforced on numerous occasions, certainly when he spoke to Canadians of Italian origin and the CIPBA in Toronto, and again when he met with the Ukrainian Canadian Congress in Edmonton. On both occasions, to both groups separately, he reiterated a full and open desire to find a mutually acceptable solution.

[Traduction]

Il me semblerait très utile, à ce propos, si nous pouvions nous réunir un jour avec le comité consultatif pour discuter de certaines questions, car je sais que certains éminents Canadiens y siègent, mais nous n'avons pas de contact avec lui et ignorons ce qu'il fait au juste. C'est une simple remarque et proposition.

Je ne veux pas répéter ce qu'a dit M^{me} Maheu, mais je suis d'accord avec elle sur l'importance de la «citoyenneté», terme qui devrait primer dans le titre du ministère, et c'est pourquoi j'ai appuyé hier sa motion.

Pour en revenir au rapport, il contient des faits très intéressants et je pense que des progrès ont été accomplis. Certains ministères comme celui des Affaires extérieures, que nous avons entendu hier, témoignent d'une plus grande sensibilité à cette question, et semblent avoir donné plus de place à l'équité en matière d'emploi, mais il reste encore bien du chemin à parcourir.

Je voudrais revenir sur plusieurs promesses qui ont été faites par le gouvernement et par vous-même, monsieur le ministre, mais qui n'ont pas été mentionnées dans ce rapport malgré leur importance. Certaines ont même fait l'objet d'une loi. Le rapport gagnerait en crédibilité s'il se présentait sous forme de compte rendu des activités et des résultats obtenus, ou du manque de résultats, et si l'on nous présentait les objectifs que le ministère se propose pour l'avenir.

La question que je voudrais particulièrement mentionner est celle des réparations. Des pétitions ont été présentées et j'ai une réponse ici qui est datée du 22 juin dernier. Il s'agissait, en l'occurrence, de la collectivité sino-canadienne qui demande que le gouvernement reconnaisse une injustice et entame des négociations aux fins de réparations. Voici la réponse que m'a fait parvenir le ministère: «Le ministre vient de terminer ses pourparlers avec les chefs de la collectivité et a préparé un rapport qu'il a récemment présenté au gouvernement pour considération. Le rapport contient un exemplaire de la résolution dont il est question dans la pétition.»

C'était le 22 juin. L'autre jour, à la Chambre, vous avez déclaré avoir terminé un autre rapport, et j'aimerais que vous nous mettiez au courant des progrès accomplis. Il serait très intéressant de connaître l'essentiel de vos recommandations et le délai dans lequel on peut espérer que ces mêmes recommandations seront mises en oeuvre.

M. Weiner: Je serais très heureux de présenter au nom du gouvernement une solution mutuellement acceptable, selon l'engagement pris à maintes reprises par le premier ministre, notamment lorsqu'il s'adressait à l'Association CIBA à Toronto, ou encore, lorsqu'il s'adressait au Ukrainien Canadian Congress à Edmonton. À deux occasions donc et à deux groupes distincts, il a signifié qu'il voulait trouver une solution mutuellement acceptable.

[Text]

So as far as I am concerned, I would dearly love to be the one who can do it. I guess one of my proudest moments was to be able to be involved in the settlement with Canadians of Japanese origin. If I were asked about the one thing that would mark my nine years in federal public office, that would be the most exciting opportunity I was given in this life. I would like to continue in that vein.

As for whether I am able to tell you what my options are or where they are today, no, I am not ready to tell you that today, except to tell you I am working very carefully and very diligently on it. You also know that before anything is made public, we have another commitment, to the CCNC, the Ukrainian Congress, and the Italian Canadian Congress, and less so to three other groups I have met with somewhat less actively, that they would be involved in some further discussion before it became a matter of public record.

But at the moment all I can say is that I am pursuing it. It is being studied in its full context. I hope to be able to bring forward something very shortly.

As all of you know, my time is withering. The sand in the egg-timer is going from the top to the bottom, so I am pushing along as quickly as I can. But I cannot say anything further today.

Ms Mitchell: Mr. Chairman, it is really extremely disappointing. The Chinese head tax redress started in my office in Vancouver in 1982. The Liberals did nothing. I have certainly hoped we could get some action on this. I know you have worked hard on it, but you have said over and over again for about a year now that recommendations have been prepared. I understood you had met with all the different groups.

I want to ask you two specifics. I am glad there are people from the Ukrainian community here today. Would you agree, let's say from your personal point of view, that there are two components to the redress for each community? One is the acknowledgement of the injustice, which I would hope would be done publicly in the House on behalf of all of us, not just by the Prime Minister privately with an individual group, although that's very nice too. Officially, it needs to be done on behalf of all Canadians, because it is all of us who bear the responsibility for those injustices. So that would be part of it.

Secondly, would you agree also it would make sense to have independent negotiations with each ethnic community, inasmuch as each situation is quite different? The Chinese who paid the head tax were not citizens at the time, although there were citizens who suffered from the exclusion act. The Ukrainians, the Germans, and the Italians were Canadians who were interned, and it was a terrible infringement of citizenship rights.

Some groups want to have individual compensation. Others just want an acknowledgement. Others, I understand, would not necessarily want to have too much done. I am thinking of the German community, who haven't been that active but probably should be recognized as well.

[Translation]

Pour ce qui me concerne, j'aimerais être celui qui la trouvera. Je ne suis pas peu fier d'avoir conclu un arrangement avec les Canadiens d'origine japonaise. À ceux qui me demanderaient ce qui a couronné mes neuf années au fédéral au service de la population, je répondrais que c'est cela. J'aimerais continuer dans cette même veine.

Je ne suis pas en mesure de vous parler aujourd'hui de mes options ou de mes recommandations; je peux cependant vous dire que j'y travaille attentivement et assidûment. Par ailleurs, avant de publier quoi que ce soit, nous nous sommes engagés à discuter avec le CCNC, le Ukrainian Congress et l'Italian Canadian Congress et, dans une moindre mesure, avec les trois autres groupes avec qui j'ai eu des rapports moins fréquents.

Pour l'instant, je dirai simplement que j'étudie l'affaire. Je tiens compte de la situation générale. J'espère être à même de publier quelque chose sous peu.

Comme vous le savez tous, mon temps tire à sa fin. Le vase supérieur du sablier se vide; je dois donc agir le plus rapidement possible. Mais je ne peux en dire davantage aujourd'hui.

Mme Mitchell: Monsieur le président, c'est très décevant. Le redressement pour la taxe d'entrée imposée aux Chinois est une question qui a vu le jour dans mon bureau de Vancouver en 1982. Les libéraux n'ont rien fait. J'espérais qu'on puisse agir dans ce dossier. Je sais que vous avez suivi cette affaire, et vous avez dit à maintes reprises depuis un an que les recommandations ont été formulées. Je crois comprendre que vous avez rencontré tous les groupes visés.

Je tiens à vous poser deux questions précises. Je suis ravie de constater que des représentants de la communauté ukrainienne sont présents. Seriez-vous d'accord pour dire qu'il existe deux volets à la réparation pour chaque communauté? D'une part, on reconnaît l'injustice de façon officielle à la Chambre des communes au nom de nous tous; il ne suffit pas que le Premier ministre rencontre en privé des représentants d'un groupe, quoique cela ne serait pas mal non plus. Nous sommes tous responsables de ces injustices; voilà pourquoi la reconnaissance doit être faite publiquement au nom de tous les Canadiens. Voilà pour la première question.

Deuxièmement, n'êtes-vous pas d'accord qu'il faudrait tenir des négociations indépendantes avec chaque communauté ethnique, étant donné que les situations ne sont pas les mêmes? Les Chinois qui ont payé la taxe d'entrée n'étaient pas citoyens, alors que certains citoyens ont eu la tâche difficile en raison de la loi d'exclusion. Les Ukrainiens, les Allemands et les Italiens étaient des Canadiens qui ont été envoyés dans des camps d'internement: leurs droits de citoyens ont été bafoués.

Certains groupes souhaitent une indemnisation individuelle, d'autres veulent tout simplement une reconnaissance des torts qu'on leur a faits. Et d'autres encore ne souhaitent pas grand-chose. Je pense à la communauté allemande qui ne s'est pas beaucoup manifestée mais qui devrait probablement être reconnue également.

[Texte]

I wonder if you could comment on those two components: how you would see acknowledgement of the injustice being carried out and how you would see the process of negotiations being done.

• 1015

Mr. Weiner: I certainly have a complete understanding of what the three principal groups have discussed with me, in addition to the three other groups I've had ongoing conversation with, as I said.

You are offering me an opportunity to give you a personal opinion. I don't have a personal opinion to give you at the moment, as I said before.

Ms Mitchell: Well, let us have a ministerial opinion.

Mr. Weiner: Of course. As the minister, I have provided the government with the fullest understanding of the discussions that have taken place on the issues of the apologies or the acknowledgements and all the components of the requests from each one of the communities. I indeed have an option I have indicated as my favourite option. I'm not sitting on the fence. I have indicated publicly to the groups I have met that a fence-sitter gets splinters or falls off the fence. I do have a position, and I've made that position clear to the people who are examining my ideas with me.

But because I do not have a mandate to go further at this moment, there's nothing more I could say, except to continue to assure the hon. member I hope to be able to resolve this at an early date and to be able to bring forward a mutually accepted solution. We've taken into account all the suggestions I have received and I have had ongoing conversations, even if there haven't been formal discussions, with all the communities concerned.

The bottom line is that there is nothing more I could add today, even though the member would like to have an announcement this morning. It is not ready for an announcement. And the communities would be the first to recognize that even that would be totally inappropriate, because they've all been assured further opportunity to have at least input into the modalities of the acknowledgements and the apologies and there will be further discussion with them, I hope.

Ms Mitchell: I wasn't asking for a full announcement. Of course I realize that's a government position. I was asking for comments on process.

At this point I'll concentrate on the other two promises, the race relations foundation and the heritage language institute, which you said nothing about in your report and which we passed legislation on. I notice you talk about a Canadian Centre for Police-Race Relations. Isn't that the kind of thing that would logically have been tied into a race relations foundation? What is happening as far as the race relations foundation particularly is concerned? Is any consideration being given at least to some interim funding, if you can't get the full capital funding proposed in the bill, so a centre could be started perhaps with minimum cost in this direction? Certainly if you can do it for the Canadian Centre for Police-Race Relations, why not expand it a little?

[Traduction]

Pouvez-vous nous parler de ces deux volets: comment devrait-on reconnaître l'injustice et comment envisager le processus de négociation?

M. Weiner: Je comprends très bien les préoccupations des trois principaux groupes avec lesquels j'ai discuté, et celles des trois autres groupes que j'ai rencontrés moins fréquemment.

Vous me donnez l'occasion de vous donner mon opinion personnelle. Comme je l'ai déjà dit, je n'ai pas d'opinion personnelle à vous communiquer.

Mme Mitchell: Eh bien, faites nous connaître votre opinion de ministre.

M. Weiner: Volontiers. En ma qualité de ministre, j'ai donné au gouvernement un compte rendu circonstancié des discussions portant sur les excuses ou les reconnaissances des torts et de toutes les demandes formulées par chacune des communautés. Il se trouve qu'une des options me tient particulièrement à coeur. Je ne cherche pas à ménager la chèvre et le chou. Ce serait, et je l'ai dit publiquement, le moyen de me faire du tort à moi-même. J'ai adopté une politique claire que j'ai expliquée aux personnes qui étudient le dossier avec moi.

Mais, puisque je ne suis pas habilité à aller plus loin pour le moment, je ne peux pas vous en dire davantage; je dirai cependant que j'espère résoudre la question très bientôt et je serai en mesure de proposer une solution mutuellement acceptable. On a tenu compte de toutes les propositions que j'ai reçues et même s'il n'y a pas eu de discussions officielles, j'ai continué à communiquer avec toutes les communautés visées.

Et même si la députée aimerait une déclaration aujourd'hui, je ne peux rien dire pour le moment. Une déclaration serait prématurée. Les communautés seraient les premières à le dire car on les a assurées qu'elles auraient tout au moins voix au chapitre en ce qui a trait aux modalités des reconnaissances ou des excuses et j'espère pouvoir en rediscuter avec elles.

Mme Mitchell: Je ne demandais pas une déclaration officielle. Je reconnais bien sûr qu'il s'agit d'une politique gouvernementale. Je demandais simplement des commentaires sur le processus.

Pour le moment, je vais m'en tenir à deux autres promesses, La Fondation des relations interraciales et l'Institut des langues ancestrales, que vous avez passées sous silence dans votre rapport et qui ont fait l'objet de mesures législatives. Vous parlez d'un Centre canadien pour les relations interraciales de la police. Ce centre n'aurait-il pas été logiquement affilié à la Fondation des relations interraciales? Qu'en est-il de cette fondation? Songe-t-on à y donner un financement provisoire si l'on ne peut pas prévoir son propre budget dans le projet de loi, de sorte qu'à peu de frais, le centre pourrait voir le jour? Si on peut le faire pour le Centre canadien pour les relations interraciales de la police, pourquoi ne pas aller un petit peu plus loin?

[Text]

Mr. Weiner: The Canadian Centre for Police-Race Relations is a beautiful model. It could have been looked at as a pilot for what the national initiative will eventually be, because it's working that well in training techniques and research. . . and a body of knowledge that's available to those who require it, with the expertise that's been posted right here at the Canadian Police College. So certainly I'm mindful that this is the kind of experience that could be shared by all.

We all know it's not only a promise that there be two national institutions, the race relations foundation and the heritage language institute. They've both been passed by act of Parliament. They're both enshrined in law, in concrete. But they have not yet been proclaimed.

• 1020

The last budget, the one that was brought forward on February 27 last year, deemed it inappropriate to proceed with the funding at that time. I guess "at that time" must be taken to read "for the fiscal year", because each fiscal year the Minister of Finance must determine his source of revenue, and I guess one has to take into consideration whatever difficult circumstances one has in raising money. When I was in business I faced the same problems. There were a lot of things I would have liked to have done. They sometimes were dependent on the revenues that were coming in. . . in order to control the expenditures.

So I'm in the same situation as I was in on February 27. Another budget will be coming forward this spring. It goes without saying I'm very hopeful we'll be able to proceed on the government's proclamation on the two initiatives.

I might say in the meantime we have dedicated at least a third of the funding to race relations initiatives, and it is higher if you include community support for groups working in that area. The idea was not only yours. Dr. David Strangway of UBC met with me extensively and brought forward what I thought was a very creative idea dealing with an initiative in race relations that could be a precursor to what would be established, headquartered in Toronto. I don't have a note back on how much progress was made on it, but I know some discussions took place.

In the meantime we have continued the heritage cultures and languages program we've had. We've established additional chairs through the year. All I could say is I'm hopeful the next budget will do for the member what the member wishes at the moment.

Ms Mitchell: It's not the member. It's a government responsibility.

Mr. Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Welcome, Mr. Minister.

One point of your mandate, according to the report, says:

promote among all members of Canadian society a greater awareness of their multicultural heritage and a greater understanding of human rights, fundamental freedoms and related values.

Then further on in the report there's a section on heritage cultures and languages. The third component of that section says this:

[Translation]

M. Weiner: Le Centre canadien pour les relations interraciales de la police est un modèle exquis. On aurait pu s'en servir pour échafauder l'initiative nationale éventuelle tant ses techniques de formation et de recherche sont excellentes, sans compter les ressources qui sont à la disposition de qui les veulent et les compétences qui ont été reconnues par le Collège canadien de la police. Voilà le genre d'expérience qui devrait servir à tous.

On ne s'est pas limité à promettre la mise sur pied de deux institutions nationales, la fondation et l'institut des langues ancestrales. Elles ont été constituées par une loi votée. Elles sont donc une réalité, mais elles n'ont pas encore reçu la sanction royale.

Lors de la présentation du dernier budget, le 27 février dernier, on avait décidé de ne pas débloquer les fonds nécessaires à leur création, du moins à ce moment-là. «À ce moment-là» s'entend «pour l'exercice financier» car à chaque exercice financier, le ministre des Finances doit tenir compte des recettes et des difficultés à obtenir de l'argent. Lorsque j'étais homme d'affaires, je me heurtais au même problème. J'aurais aimé faire plein de choses. Mais parfois, cela dépendait des entrées. . . et il fallait contrôler les dépenses.

La situation est sensiblement la même qu'elle était le 27 février dernier. Ce printemps, un autre budget sera présenté à la Chambre. J'espère, cela va sans dire, que ces deux initiatives mériteront la sanction royale.

Entre temps, nous avons consacré environ le tiers des sommes aux initiatives relatives aux relations interraciales; et les sommes sont encore plus élevées si l'on tient compte de l'aide communautaire pour les groupes travaillant dans ce secteur. Vous n'étiez pas les seuls à avoir cette idée. J'ai eu de nombreux entretiens avec M. David Strangway de l'Université de la Colombie-Britannique et il m'a fait part d'une mesure très innovatrice en matière de relations interraciales qui pourrait préparer le terrain à ce que l'on envisage d'établir à Toronto. Je ne sais pas à quel point l'idée a évolué, seulement que certaines discussions ont eu lieu.

Entre temps, nous avons poursuivi le programme des cultures et langues ancestrales. Nous avons établi d'autres chaires au cours de l'année. J'espère que le prochain budget fera ce que souhaite le député.

Mme Mitchell: Ce n'est pas le député qui le souhaite, il s'agit d'une responsabilité du gouvernement.

M. Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le ministre.

D'après le rapport, votre ministère est chargé:

de promouvoir au sein de la société canadienne une plus grande conscience de son patrimoine multiculturel et une meilleure compréhension des droits de la personne, des libertés fondamentales et des valeurs qui en découlent.

On trouve, ailleurs dans le rapport, un chapitre sur les langues et les cultures ancestrales. Le troisième volet de ce chapitre dit ceci:

[Texte]

The Heritage Language component helps Canadians produce resource materials for learning heritage languages, that reflect the country's diversity.

I'd like to ask a few questions on strictly the language part of it. Could you tell us approximately what the annual cost of the language area is, and has that decreased this year over the previous year?

Mr. Weiner: It's about a third of the program area in total, heritage cultures and languages. There's a language component itself, but overall the heritage cultures and languages—

Mr. Attewell: Yes, I'm only interested in the language—

Mr. Weiner: The language component specifically.

We'll have that for you in a moment. My assistant deputy minister is going to find that for us.

Mr. Attewell: Could you highlight the main communities who have been availing themselves of that service?

Ms Kristina Liljefors (Assistant Deputy Minister Multiculturalism, Multiculturalism and Citizenship Canada): Mr. Chairman, the amount of money that was spent in 1991-92 on that particular component was about \$665,000.

Mr. Attewell: On the language?

Ms Liljefors: On the purely language component of the heritage cultures and languages program.

Mr. Attewell: What was it the previous year?

Ms Liljefors: I'm sorry, but I don't have that number. I would suggest to you it was probably identical, because the overall budget for heritage cultures and languages has remained constant for several years.

Mr. Attewell: So the \$665,000 was for the period ending when?

Ms Liljefors: The fiscal year 1991-92.

Mr. Attewell: Which was when?

Ms Liljefors: March 31, 1992.

Mr. Attewell: We've almost completed another year. Approximately what level are we running at?

Ms Liljefors: The amount of funds devoted to that program for this year would be identical to those for last year.

Mr. Attewell: So no change in 1992-93.

• 1025

Ms Liljefors: No, but we won't be able to give you the exact figures for spending until the end of the year, as you can appreciate.

Mr. Attewell: But your assumption is it's about the same.

I'd like to know which groups.

[Traduction]

.. Le volet «Langues ancestrales» aide les Canadiens à produire des ressources documentaires destinées à l'apprentissage des langues ancestrales et qui reflètent la diversité du pays»,

J'aimerais vous poser quelques questions sur le volet langues. Que nous coûte, sur une base annuelle, le volet langues et le budget qui y est consacré a-t-il baissé cette année par rapport à l'année précédente?

M. Weiner: Il représente environ un tiers du programme des langues et cultures ancestrales. Le programme a un volet langues, mais dans l'ensemble, les cultures et les langues ancestrales. . .

M. Attewell: D'accord, mais je ne m'intéresse qu'aux langues. . .

M. Weiner: Le volet langues en particulier.

Nous vous donnerons la réponse dans un instant. La sous-ministre adjointe nous donnera la réponse.

M. Attewell: Pouvez-vous nous dire quelles collectivités se sont prévaluées de ces services?

Mme Khristina Liljefors (sous-ministre adjointe, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada): Monsieur le président, la somme consacrée en 1991-1992 à ce volet s'élevait à environ 665 000\$.

M. Attewell: Pour le volet langues?

Mme Liljefors: Pour le volet langues du Programme des langues et des cultures ancestrales.

M. Attewell: Combien a-t-on dépensé l'année précédente?

Mme Liljefors: Je regrette de ne pas connaître la somme. Il s'agirait sensiblement de la même somme puisque le budget pour les langues et les cultures ancestrales est demeuré le même depuis quelques années.

M. Attewell: La somme de 665 000\$ couvre une période se terminant à quel moment?

Mme Liljefors: L'exercice financier 1991-1992.

M. Attewell: À quel moment se termine cette période?

Mme Liljefors: Le 31 mars 1992.

M. Attewell: Une autre année est presque terminée. Combien consacre-t-on à ce volet?

Mme Liljefors: Les sommes consacrées à ce programme pour l'exercice en cours seraient sensiblement les mêmes que l'an dernier.

M. Attewell: Donc, il n'y aurait pas de changement en 1992-1993.

Mme. Liljefors: Non, mais vous comprenez que nous ne pouvons pas vous donner les chiffres précis avant la fin de l'exercice financier.

M. Attewell: Vous supposez toutefois que les dépenses seront à peu près les mêmes.

J'aimerais savoir quels sont les groupes visés.

[Text]

Mr. Weiner: Mr. Chairman, we could provide the committee with a full list, an accounting.

Mr. Attewell: Yes. Surely someone, Mr. Minister, has some idea that the Chinese-Canadians have a third, or... We would have over 100 communities in the country, and—

Mr. Weiner: We can give you some idea, Mr. Chairman, but in the interest of accuracy, we can report to the committee in very accurate form. I think that would be more appropriate.

The Chairman: Would you rather have some approximation or—

Mr. Attewell: No, I'd like the detail, Mr. Chairman, by community.

Mr. Minister, what sort of feedback have you had from various groups across Canada on the, for lack of a better word, validity of continuing that program in light of our economic situation, etc.?

Mr. Weiner: We haven't done a broad consultation or a discussion since about about two years ago, when we brought together a number of people who were involved in teaching of heritage cultures and languages. I guess it would be appropriate to have another look at it.

I might say in examining the value of diversity, we've been making considerable progress in helping especially those dealing with external trade, for example, in recognizing how important a human resource this is. I personally have noticed how markets have been opened as a result of the language skill and capacity of Canadians. I'm not sure how the evolution of the program can help the elaboration of that, but sitting next to the vice-president for Teleglobe, who spoke Russian, Ukrainian, Romanian, French, English, and German gave me the feeling there was a way that was helpful in opening markets in eastern Europe. I'm not sure how the program works accordingly.

I might say we're looking for an early opportunity to have sessions in at least three of the cities to bring together ethno-cultural people, particularly those involved in business, and see whether these skills can be particularly useful in opening up these markets for us. Again, this is more anecdotal than having anything that's definite.

Mr. Attewell: The gentleman you mentioned with at least five languages: would he have attended one of these language courses?

Maybe I could back up a bit with a question. How do they take place? I've never been at one. Is it in a church group or—

Mr. Weiner: There's a whole variety. I can give you one. Most of them are run by volunteers, but my wife taught for years in our Sunday school program, where children were taught Hebrew and Yiddish, among other things. We taught the kids. Whether there was much benefit in doing it... I think they at least had a smattering of the language.

[Translation]

M. Weiner: Monsieur le président, nous pouvons vous donner une liste complète et détaillée.

M. Attewell: D'accord. Quelqu'un doit certainement savoir, monsieur le ministre, si les Sino-canadiens ont reçu un tiers ou... Il se peut que nous ayons plus de 100 collectivités au pays qui...

M. Weiner: Monsieur le président, on pourrait vous donner des chiffres approximatifs, mais si nous voulons être précis, nous pourrions vous remettre un rapport circonstancié plus tard. Je crois que cela serait préférable.

Le président: Préférez-vous avoir des chiffres approximatifs ou...

M. Attewell: Non, j'aimerais savoir les chiffres exacts, selon les groupes.

Monsieur le ministre, les divers groupes du pays vous ont-ils fait connaître leurs vues sur l'utilité de ce programme, compte tenu de la conjoncture économique et des autres facteurs?

M. Weiner: Nous n'avons pas fait de consultations ni tenu de discussions sur cette question depuis environ deux ans, lorsque nous avons réuni des personnes chargées de l'enseignement des langues et des cultures ancestrales. Il serait peut-être bon d'y voir.

Puisqu'il s'agit de diversité, je peux vous dire que nous avons aidé ceux qui s'occupent des échanges commerciaux avec l'étranger à reconnaître l'importance de cette ressource humaine. J'ai constaté personnellement que nous avons eu accès à certains marchés du fait des compétences linguistiques des Canadiens. Je ne sais pas si le programme peut nous aider davantage, mais me trouvant un jour assis près du vice-président de Téléglobe qui parle le russe, l'ukrainien, le roumain, le français, l'anglais et l'allemand, je n'ai su m'empêcher de penser cela pourrait nous être utile si l'on veut s'assurer des débouchés en Europe orientale. Mais je ne sais pas si le programme est conçu pour cela.

Nous voulons tenir des réunions dans au moins trois des villes afin de regrouper des personnes d'origine ethnique différente qui s'intéressent aux affaires dans le but de voir si ces compétences peuvent nous être utiles. Mais là encore, il s'agit de projets.

M. Attewell: Vous avez parlé d'un monsieur qui parlait au moins cinq langues. Aurait-il suivi un de vos cours de langue?

Je devrais étoffer ma question. Comment donne-t-on ces cours? Je n'y ai jamais participé. S'agit-il d'un groupe qui se réunit dans une église ou...

M. Weiner: Il en existe de toutes sortes. Je peux vous donner un exemple. La plupart des cours sont offerts par des bénévoles et ma femme a enseigné le hébreu et le yiddish pendant des années le dimanche. Nous enseignons aux enfants. Je ne sais pas dans quelle mesure cela a donné des résultats... Les élèves ont au moins reçu quelques nations de la langue.

[Texte]

I know in every one of the cultural communities there are a lot of dedicated volunteers. We've done quite a bit of work now in helping them with books, audio-visual materials. We help them in technical skills. We have some initiatives going at the universities in teacher training.

Ms Liljefors: I just wanted to note that these moneys are not spent on language training courses as such. They're not there to subsidize training courses. The moneys are used exclusively for the development of teachers' aids and visual aids and guides and support materials. So it's not at all used for the actual training courses.

• 1030

Mr. Attewell: So it's materials, not salaries?

Ms Liljefors: It's not salaries. It's for the production of materials, the researching of curricula, and such things. It's not a direct subsidy to teaching classes.

Mr. Attewell: So the delivery, so to speak, by the teachers is not subsidized one dollar?

Ms Liljefors: No, it's not.

Mr. Weiner: I can give you an example, because it's another program I have some first-hand knowledge about. There is a program that was developed by the Jewish Education Council in Montreal, called Tal Sela. It has now become a North American model for the teaching of the heritage language. They now bring together people from across North America because of the expertise that has been developed in Montreal in particular. I'm sure in other centres they have other experiences. . . where we now share in that kind of experience. They recognize our program is beneficial in helping set up that kind of partnership, where people are trained, where materials are brought forward. Now this expertise is being shared on a much wider scale. This activity is going on and the community has received an award for the competence and excellence of that particular program.

I'm sure if you gave us enough time we could give you any number of examples in other communities that we work with.

Mr. Attewell: You're going to supply details, but I'm sure you have a judgment on this. Is it being handled on a fair, equitable basis across all communities? For instance, would the Polish community be participating? Would the German community? Would Mexicans in Canada?

Mr. Weiner: Perhaps, Mr. Chairman, we should wait for the report I will present. Then the committee can examine, as we will ourselves, whether there has been complete fairness and whether there's a need for specific work in some area we're overlooking.

Ms Mary Gusella (Deputy Minister, Multiculturalism and Citizenship Canada): I could give an example. In 1991-92, when we're speaking of teaching aids, they were developed in Chinese, in Italian, in Spanish, in German, in

[Traduction]

Dans chaque communauté culturelle, on trouve bon nombre de bénévoles dévoués. Nous les avons beaucoup aidés en leur donnant des livres et des outils audiovisuels. Nous leur donnons des compétences techniques. Dans certains cas, on donne une formation aux professeurs de langue dans les universités.

Mme Liljefors: Je tiens tout simplement à signaler que ces sommes ne sont pas dépensées sur des cours de formation linguistique à proprement parler. Elles ne sont pas destinées à financer des cours de formation. L'argent est utilisé seulement pour l'élaboration d'aides visuelles et didactiques, des guides. L'argent n'est pas utilisé pour des cours de formation comme tels.

M. Attewell: Donc il s'agit de matériel didactique et non pas de salaires?

Mme Liljefors: Il ne s'agit pas de salaires. L'argent sert à la production d'outils didactiques, à la recherche sur les programmes d'étude, par exemple. Il ne s'agit pas d'une subvention directe à l'enseignement.

M. Attewell: Le travail même des enseignants en classe n'est donc aucunement financé?

Mme Liljefors: Non, c'est exact.

M. Weiner: Je peux vous en donner un exemple puisque je connais ce programme assez bien. À Montréal, le Jewish Education Council a élaboré un programme intitulé Tal Sela. Ce programme est devenu un modèle en Amérique du Nord pour l'enseignement de la langue ancestrale. On attire des gens de tout l'Amérique du Nord en raison des compétences particulières qu'on a pu mettre à profit à Montréal. D'autres villes ont sans doute connu des expériences semblables. On semble reconnaître que notre programme aide à établir un partenariat où les gens sont formés, où les outils didactiques sont créés. Or, ce savoir-faire s'est répandu et la communauté a reçu un prix témoignant de la compétence et de l'excellence du programme.

Si on nous accordait suffisamment de temps, on pourrait vous énumérer d'autres exemples semblables dans les communautés avec lesquelles nous travaillons.

M. Attewell: Vous allez nous donner des données précises, mais je suis convaincu que vous avez votre idée là-dessus. Le programme est-il offert de façon juste et équitable dans toutes les communautés. Par exemple, la communauté polonaise participe-t-elle? La communauté allemande? Les Mexicains habitant le Canada?

M. Weiner: Monsieur le président, il faudrait peut-être attendre que je présente mon rapport. Le comité pourra l'examiner, comme nous le ferons nous-mêmes, et décider si le programme est équitable ou s'il convient de concentrer nos activités dans certains secteurs.

Mme Mary Gusella (sous-ministre, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada): Je pourrais vous donner un exemple. En 1991-1992, on parlait d'aides didactiques pour l'enseignement du chinois, de l'italien, de l'espagnol, de

[Text]

Hindi, in Ukrainian, in Urdu, and in Hebrew. Those were the kinds of teaching aids that were developed. Typically, we have also an innovations component in that program, where on a competitive basis we review a series of innovative teaching practices and methods in order to judge which ones have the greatest potential for being effective and which ones have the greatest potential for being shared amongst other groups. That's a very important aspect, because the sharing of techniques is something that of course maximizes the small amount of dollars involved.

Mr. Attewell: Thank you.

Lastly, Mr. Minister, I think it's true to say the Reform Party of Canada would eliminate that \$665,000. It would be zero, if they had their way. How would you react to their position? I think I've stated it pretty clearly. I'm sure you've heard it from other—

Mr. Weiner: I'm more impressed with the fact that the majority of Canadians, an almost unanimous consensus of Canadians, recognize we have a special skill, we have a special talent, our unique model, this brand of individual who is a Canadian now in the multicultural reality of this country, where it is a fundamental characteristic... that the culture and the language and the tradition... and yes, language is a skill. It's a very, very important skill.

The hon. member, who spends more time in Toronto than I do... I get there only a couple of times a week. I'm impressed. Right now in Toronto there is a conference on Indian dance that has been brought forward by the East Indian or south Asian community, where experts have come in from around the world. It's another example of a skill, a talent, an expertise Canada is quite prepared to share.

• 1035

If you want to be able to attack the world in an era of globalization, you would have to be unmindful of how important we are as a people, all of us, to want to attack that. Mr. Parizeau recognizes what kind of hot water he gets himself into when he doesn't recognize 30% of the diversity of Montreal as being capable of participating; when he doesn't recognize a full dimension of the Quebec society as being inclusive. Without trying to attack everyone on the issue... those who want to separate and segregate are themselves doomed to extinction.

M. Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le président, mes lettres de créance sont en chemin. Est-ce qu'il ne serait pas plus prudent pour moi d'attendre qu'elles arrivent, ou si on peut avoir le consentement unanime?

The Chairman: What are you talking about? We're not functioning in that way. We're quite open. It's certainly okay.

Ms Mitchell: A point of order. Let's remember, though, there are technical procedures of the House. You should have credentials. If you don't have them, I'd be pleased to ignore them for today. But another time they could be...

Let him go ahead.

[Translation]

l'allemand, de l'hindi, de l'ukrainien, de l'ourdou et du hébreu. Le programme comporte également un volet innovation dans le cadre duquel on fait une étude des méthodes et des pratiques d'enseignement pour savoir quelles sont celles qui seraient les plus efficaces et qui offriraient le plus de possibilités pour les autres groupes intéressés. Ce qui est un aspect très important car le partage de ces techniques nous permet d'optimiser nos maigres ressources.

M. Attewell: Merci.

Pour terminer, monsieur le ministre, on peut dire, je crois, que le Parti réformiste du Canada supprimerait ce budget de 665 000\$. S'il était au pouvoir, il ne consacrerait pas un rond à ce programme. Que pensez-vous de sa politique? Je l'ai exprimé assez clairement, il me semble. D'autres vous ont sans doute...

M. Weiner: Je suis plutôt porté à me ranger avec la majorité des Canadiens qui reconnaissent presque tous que nous avons une ressource spéciale, un talent spécial, un modèle unique qui fait que chaque Canadien est un élément de la réalité multiculturelle du pays, que la culture, la langue et la tradition constituent une caractéristique fondamentale... et oui, la langue est une compétence. Il s'agit d'une compétence très très importante.

L'honorable député qui passe beaucoup plus de temps à Toronto que moi-même, qui ne m'y rends que deux fois par semaine. Je suis impressionné. À l'heure actuelle, à Toronto, on tient une conférence sur la danse indienne qui a été parrainée par la communauté du sud-asiatique ou des Indes orientales; cette conférence a attiré des experts du monde entier. Un autre exemple d'une compétence, d'un talent et d'un savoir-faire que notre pays est disposé à partager avec les autres.

Si vous voulez livrer concurrence aux autres à l'époque de la globalisation, il ne faut pas sous-estimer l'importance des peuples. M. Parizeau sait quelles sortes d'ennuis il s'attire lorsqu'il ne reconnaît pas que 30 p. 100 de la population de Montréal est composée de groupes ethniques divers, qu'il ignore une partie constituante de la société québécoise. Je ne tiens pas à m'en prendre à tout le monde sur cette question, mais ceux qui veulent se séparer des autres sont voués à la disparation.

Mr. Harb (Ottawa-Centre): Mr. Chairman, my credentials are on the way. Would it not be wiser for me to wait until they get here or can I seek unanimous consent?

Le président: De quoi s'agit-il? Ce n'est pas ainsi que nous faisons les choses. Nous vous entendrons volontiers. Je n'y vois pas d'inconvénient.

Mme Mitchell: Rappel au Règlement. N'oublions pas que la Chambre prévoit des procédures précises à ce sujet. Vous devriez avoir vos lettres de créance. Si vous ne les avez pas, je suis disposée à fermer l'oeil cette fois-ci. Mais à l'avenir...

Laissez-le prendre la parole.

[Texte]

Mr. Harb: If there's an objection by the NDP...

The Chairman: If we start with that, there won't be any end to it. If we start with that I'm going to buy myself a stopwatch and it's going to be the start of a stopwatch approach, Ms Mitchell. It's one or the other. We've been working together in a very open atmosphere for two years.

We're talking about citizenship and multiculturalism. If we have to recognize you with papers, Mr. Harb, I don't know what I'm doing here.

So I'm going to recognize Mr. Harb.

Mr. Harb: Is that okay, Mrs. Mitchell?

Ms Mitchell: Yes, I've said that three times.

Mr. Harb: Thank you.

In his presentation the minister agreed the issue of redress as it relates to the Chinese, Italian, and Ukrainian communities must be resolved as quickly as possible. I must commend him on that, because I know he sincerely believes this issue has to come to a close.

He indicated also he has met with representatives of these communities, and I'm happy to see representatives from the Ukrainian congress here, and from the Ukrainian Information Bureau. Others are here from the Chinese community. I understand a report is now before the cabinet trying to deal with the Ukrainian... Is it the same as with the Chinese community and the Italian community? Are there separate reports?

Mr. Weiner: I've reported to the government on the full discussion that has taken place. I've given them my impressions of what each one of the communities has brought forward. So yes, the government is now studying the whole picture. Nothing is being excluded. I've put everything on the table at the same time.

Mr. Harb: With a recommendation by—

Mr. Weiner: Absolutely. I've made a recommendation.

Mr. Harb: There's no question there are some issues that will be unresolved. Mr. Chairman, to help the minister and help resolve the whole issue, I wanted to put a motion that this multiculturalism and citizenship committee ask the House of Commons to establish an all-party committee to meet and deal with the unresolved concerns—and I stress "unresolved concerns"—of the Chinese-, Italian-, and Ukrainian-Canadian representatives as they relate to the redress question and ask that the redress issue be resolved prior to the next federal election.

The Chairman: Mr. Harb, you are aware you are not allowed to put a motion officially on the table.

Mr. Harb: You just told me you were going to allow me to participate.

The Chairman: To speak. I allowed you to speak. There's a difference. You have to be a full member.

Mr. Harb: May I then defer my motion to the next round, when my colleague speaks, so it will be put?

[Traduction]

M. Harb: Si les néo-démocrates s'opposent...

Le président: Si on commence à le faire, on ne s'en sortira pas. Si c'est le cas, je vais m'acheter un chronomètre et vous allez voir à quel point je vais faire respecter le Règlement, madame Mitchell. Ou c'est l'un ou c'est l'autre. Nous avons travaillé ensemble sans problème depuis deux ans.

Il s'agit de citoyenneté et de multiculturalisme. S'il vous faut des lettres de créance, monsieur Harb, je ne sais pas ce que je fais là.

Je vais céder le micro à M. Harb.

M. Harb: Etes-vous d'accord, madame Mitchell?

Mme Mitchell: Oui, je l'ai déjà dit trois fois.

M. Harb: Merci.

Dans son exposé, le ministre a dit que la question du redressement relativement aux Chinois, aux Italiens et aux Ukrainiens devrait être résolue le plus rapidement possible. Je l'en félicite car je sais que le moment est venu de régler cette affaire une fois pour toute.

Il a dit avoir rencontré des représentants de ces communautés et je suis ravi de voir ici des représentants du Ukrainian Congress et du Ukrainian Information Bureau. La communauté chinoise est également représentée. Le Cabinet a été saisi d'un rapport portant sur la question ukrainienne... S'agit-il des mêmes questions qui intéressent les communautés chinoise et italienne? S'agit-il de rapports tout à fait différents?

M. Weiner: J'ai fait rapport au gouvernement des discussions qui ont eu lieu. Je lui ai donné mes impressions des solutions proposées par chacune des communautés. Le gouvernement est en train d'étudier la situation générale. Rien n'a été omis. Tous les rapports ont été présentés en même temps.

M. Harb: Y compris une recommandation...

M. Weiner: Absolument. J'ai formulé une recommandation.

M. Harb: Nul doute que certaines questions ne seront pas résolues. Monsieur le président, pour aider le ministre et pour résoudre cette affaire, je tenais à présenter une motion: que le Comité du multiculturalisme et de la citoyenneté demande à la Chambre des communes de créer un comité formé de députés de tous les partis qui se réuniraient pour discuter des questions non résolues—et je souligne «non résolues»—intéressant les représentants des Canadiens d'origine chinoise, italienne et ukrainienne et concernant le redressement et que la question de redressement soit résolue avant la tenue des prochaines élections fédérales.

Le président: Monsieur Harb, vous savez bien que vous ne pouvez pas officiellement proposer une motion.

M. Harb: Vous venez tout juste de me dire que vous me permettiez de participer.

Le président: De prendre la parole. Je vous ai permis de prendre la parole. Ce n'est pas la même chose. Vous devez être membre à part entière.

M. Harb: Puis-je alors présenter ma motion au prochain tour lorsque mon collègue prendra la parole?

[Text]

The Chairman: If we have time, we're going to manage that.

Mr. Harb: The second question I wanted to ask the minister had to deal with the Court Challenges Program. The minister is quite aware now that there are a number of groups, such as the Equality group, who said that the decision to cancel the Court Challenges Program is a setback for justice. The Canadian Minority Advocacy and Rights Council have said that racial and multicultural minorities mourn the loss of a fundamental program.

• 1040

The National Black Caucus representatives have also indicated that the Canadian black community was denied its day in court by the cancellation of the program. The National Capital Alliance on Race Relations have also deplored it. The Chinese-Canadian National Council, the Canadian Ethnocultural Council, Alliance Québec, as well as a series of other organizations have indicated to the government that it has to reinstate the program. Does the the minister have in mind that this program might be reinstated, considering the little cost that it will impact on the taxpayers as a whole?

Mr. Weiner: I was on public record as having commended the program as being an exceptional program. I never said that we had a sufficient base of jurisprudence. What I did say was that there was a significant amount of jurisprudence that had been built up, and what the Standing Committee on the Disabled and Human Rights brought forward in their report, after a very careful analysis, was a request, with a number of options for the government, and I have responded to that request.

Obviously the program was cancelled in the last budget. I received between 1,500 and 2,000 letters on the subject, and I know that other ministries received letters as well. The only thing I had out at that time... I listened carefully to all the representations, but certainly at no point was there an offer or a proposal for a partnership that would have involved ourselves and other levels of governments and interested participants. That was out for a long time. We had at least a six-month period when we were waiting for somebody to come in.

As for the provinces, they were written to, and my officials contacted each one and the two territories. Only British Columbia was prepared to participate. There was nothing doing anywhere else, in spite of the fact that many of the areas of jurisdiction that we were in were within provincial jurisdiction.

I understand the seriousness of the matter that the member is raising here, but I live with the same budget that all other members do, and when the Minister of Finance makes an announcement, it's final for that year.

Mr. Harb: Mr. Chairman, I understand my credentials are now in, so my motion is on the table.

The Chairman: Yes, but your time is up.

[Translation]

Le président: Si le temps nous le permet, nous allons le faire.

M. Harb: Ma deuxième question porte sur le Programme de contestation judiciaire. Le ministre sait fort bien qu'il y a un certain nombre de groupes, comme le groupe Equality, selon lesquels la décision d'annuler le Programme de contestation judiciaire représente un pas en arrière pour la justice. Selon le Conseil de revendication des droits des minorités, les minorités raciales et multiculturelles sont accablées par la perte d'un programme d'importance fondamentale.

Selon les représentants du National Black Caucus, l'annulation de ce programme signifie que la communauté des Noirs canadiens n'aura pas eu l'occasion d'aller se défendre devant les tribunaux. La perte de ce programme a aussi été déplorée par l'Alliance de la Capitale nationale sur les relations interraciales. Le Chinese-Canadian National Council, le Conseil ethnoculturel du Canada, Alliance Québec ainsi qu'une série d'autres organisations ont toutes indiqué au gouvernement qu'il devait réinstaurer ce programme. Vu le coût minime de ce programme, somme toute, pour les contribuables, le ministre pense-t-il qu'on puisse le rétablir?

M. Weiner: J'ai déjà loué ce programme publiquement, en disant que c'était un programme exceptionnel. Je n'ai jamais dit que nous avions une base de jurisprudence suffisante. Ce que j'ai dit, c'est que nous avions accumulé une jurisprudence considérable. Le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées, après une analyse très poussée, a publié son rapport dans lequel il y avait une demande ainsi qu'une série d'options que le comité a soumises à l'attention du gouvernement et j'ai réagi à cette demande.

Le dernier budget a vu l'abolition du programme, c'est sûr. J'ai reçu entre 1 500 et 2 000 lettres à ce sujet et je sais que d'autres ministères en ont reçues aussi. À ce moment-là, la seule chose que j'envisageais... J'ai écouté toutes les représentations attentivement mais personne n'a proposé un partenariat qui aurait fait intervenir le gouvernement fédéral, d'autres paliers gouvernementaux et certains participants intéressés. Pendant longtemps, personne n'a relevé cette idée. Nous avons attendu pendant une période d'au moins six mois que quelqu'un manifeste son intérêt.

Quant aux provinces, nous leur avons expédié des lettres et des hauts fonctionnaires de mon ministère se sont mis en rapport avec les deux territoires. Seule la Colombie-Britannique était disposée à participer. Cela ne semblait intéresser personne d'autre, malgré le fait que de nombreux cas relevaient de domaines de compétence provinciale.

Je conviens du sérieux de la question que soulève le député, mais je dois vivre dans les limites du budget gouvernemental, comme tous les autres députés, et quand le ministre des Finances fait une déclaration, c'est terminé pour cette année-là.

M. Harb: Monsieur le président, je crois comprendre que mes lettres de créance sont arrivées et je pourrai donc proposer ma motion.

Le président: Oui, mais votre temps de parole est écoulé.

[Texte]

Mr. Della Noce (Laval-Est): I want to thank you, Mr. Minister, for being here with all the departmental people. First the good news and then the bad news; a good question and then a bad question. It's my duty as a member of Parliament to give you a little bit of the negative side as well as a positive view.

I've been promoting citizenship for the last seven years. Members of this committee, as you know, have been doing that also. On the fortieth anniversary we held forty events in different cities, with different people. It was just fantastic. I promoted that idea so much that in my area they call my office to get a phone number they can call to get the citizenship card. Mr. Minister, after a year I want you to take a phone number from me which I tried again last week when I came into Ottawa for two hours and I couldn't get the line. The number is 514-283-6835. This number has been busy for the last year. It's on St. Denis Street and Belanger next to the member of Parliament for Saint-Denis, Marcel Prud'homme.

Mrs. Maheu: You'll have to go down.

Mr. Della Noce: It's impossible. My wife had to call Marcel Prud'homme and ask if anybody could send his sister. Fortunately, I got my wife in after a month of waiting. My wife and my kid heard so much about the citizenship card that they themselves wanted to get one.

• 1045

Mr. Minister, it is unfair to the people who really want to be proud to be Canadians, who want the citizenship card, but the phone number is busy, busy, busy. I challenge anybody here to call that number, and if he ever gets the line he'll get a free membership card.

There is another question I must ask. Do the people there work on weekends? The same line is busy on weekends too. I tried it on a Saturday and a Sunday.

Mr. Weiner: I'm going to get you a spot on the David Letterman show.

Mr. Della Noce: It's really busy. Last Tuesday coming into Ottawa by car I used my car phone so many times. Thank God we have automatic redial, but I could not get the line. I want this to be on the record.

My second point concerns the backlog. I don't know if it's because we promote it so much; I don't know if it's because people didn't know, because a lot of people don't even know these things exist, but I think we should do

[Traduction]

M. Della Noce (Laval-Est): Je désire vous remercier, monsieur le ministre, d'avoir bien voulu venir ici avec tous les représentants du ministère. J'ai des bonnes et des mauvaises nouvelles, pour ainsi dire; une question positive, qui sera suivie d'une question plus négative. En tant que député fédéral, c'est mon devoir de vous parler un peu de l'aspect négatif des choses, outre le côté positif.

Je fais la promotion de la citoyenneté depuis sept ans. Comme vous le savez, d'autres membres de ce comité font la même chose. À l'occasion du 40^e anniversaire, nous avons organisé 40 événements dans des villes différentes, qui touchaient des personnes différentes. C'était fantastique. J'ai tellement fait mousser cette idée que dans ma région, les gens appellent mon bureau pour savoir où téléphoner pour obtenir leur carte de citoyenneté. Monsieur le ministre, j'ai un numéro de téléphone à vous transmettre; j'essaie de communiquer avec les gens à ce numéro depuis un an. J'ai encore essayé la semaine dernière pendant deux heures, en rentrant à Ottawa, et je n'ai pas réussi à établir la communication. Ce numéro est 514-283-6835. Pendant toute l'année qui vient de s'écouler, il a été occupé. C'est un bureau sur la rue Saint-Denis, près de Bélanger, pas loin du bureau du député de Saint-Denis, Marcel Prud'homme.

Mme Maheu: Vous allez être obligé de vous y rendre.

M. Della Noce: C'est impossible. Ma femme a dû téléphoner à Marcel Prud'homme pour lui demander si quelqu'un pouvait envoyer sa soeur. Heureusement, j'ai réussi à faire inscrire ma femme après avoir attendu un mois. Ma femme et mon enfant avaient tellement entendu parler de cette carte de citoyenneté qu'ils voulaient eux-mêmes s'en procurer une.

Monsieur le ministre, ce n'est pas juste à l'endroit des personnes qui veulent vraiment manifester leur fierté d'être Canadiens, qui veulent obtenir cette carte de citoyenneté; on appelle et la ligne est toujours, toujours occupée. Je mets au défi quiconque autour de cette table; essayez de téléphoner à ce numéro. Quiconque arrive à établir la communication recevra une carte de membre gratuite.

Je dois poser une autre question. Les personnes qui travaillent dans ce bureau travaillent-elles les fins de semaine? Ce même numéro est occupé les fins de semaine aussi. J'ai essayé de les rejoindre le samedi et le dimanche.

M. Weiner: Je vais vous faire passer à l'émission de David Letterman.

M. Della Noce: C'est toujours occupé. Jeudi dernier, en rentrant à Ottawa en voiture, j'ai utilisé mon téléphone cellulaire à maintes et maintes reprises. Dieu merci, nous avons ce dispositif qui recompose automatiquement les numéros. Quoi qu'il en soit, je n'ai jamais réussi à établir la communication. Je voulais que cela figure au procès-verbal.

Deuxièmement, l'arriéré. Je ne sais pas si c'est parce que nous en faisons une promotion si vigoureuse, ou parce que les gens n'étaient pas au courant. Il est vrai que beaucoup de gens ne savent même pas que ce genre de chose existe. Quoi

[Text]

something. I don't know if you have any plans or anything going on by the department. Maybe the department could give some information to the committee, because we do discuss this very often.

My third point is about racism.

Combattre le racismisme est le but principal du ministère, du gouvernement et de tous les députés ici. Je dois dire que jusqu'à maintenant, le mois de février a été le mois du racismisme.

Je pense par exemple à M. Parizeau. Je savais qu'on nous traitait comme cela, puisqu'on m'a dit durant le référendum que je n'étais pas un pur laine, mais jamais quelqu'un ne l'avait dit publiquement. Je me considère Québécois comme n'importe qui d'autre. S'il y a quelqu'un qui s'est battu pour défendre les Québécois, c'est bien moi. Il y a aussi eu M. Pelletier dernièrement. Il y a eu aussi un autre monsieur que le ministre, et tous les autres qui ont entendu parler les journalistes.

Je ne sais pas ce que le ministère peut faire ou est en train de faire pour voir à ce que ces cas-là soient non seulement décriés, mais aussi. . . Il faut faire quelque chose.

M. Parizeau dit: Je ne m'excuse pas; on m'a mal compris. Il s'est fait pas mal de publicité, mais ce n'est peut-être pas cela qu'il voulait. Aujourd'hui, le 11 février, dans le *Financial Post*, on dit: *Parizeau will regret not keeping his tongue*. C'est beau, mais tout cela a fait un dommage extraordinaire et même irréparable au Québec.

On me dit que je ne suis pas un pur laine, monsieur le ministre, mais ma mère est venue au monde à Montréal, au parc Jarry. Y a-t-il quelque chose de plus québécois que le parc Jarry? Même le pape est venu le visiter en 1984. Il n'y a rien de plus catholique et de plus québécois que cela. Des gens nous insultent, mais le gouvernement fédéral, pour éviter de se chicaner, ne peut rien faire. Je demanderais au ministre ou au ministère ce qu'on peut faire à cet égard.

S'il me reste un peu de temps après cela, je voudrais vous parler de mes prisons, où il y a des programmes. Cela, c'est très positif. Je pense que là, on a fait un coup extraordinaire.

Le président: Est-ce que vous avez terminé votre présentation?

M. Weiner: Je vais sans doute donner au député une idée en ce qui concerne ses prisons. Je ne veux pas nécessairement les visiter moi-même, sauf si j'ai une invitation, mais le programme d'alphabétisation fonctionne très bien. Ce matin, j'ai discuté d'une initiative dont je dois parler plus longuement avec M. Lewis, mais je vais porter le macaron aujourd'hui et je vais penser à vos prisons.

The question of the telephone number that doesn't answer, and of the backlog and all of this, is very disconcerting and frustrating to me. I can tell you that in Toronto, where we have the heaviest demand load, we did institute a number of creative suggestions.

[Translation]

qu'il en soit, nous devrions faire quelque chose, je pense. Je ne sais pas si vous avez formulé des plans à cet égard ou si le ministère envisage quelque chose. Peut-être le ministère pourrait-il fournir quelque information au comité, car nous en discutons très souvent.

Ma troisième observation porte sur le racismisme.

Fighting racism is the main objective of the department, of the government and of all the members here. In light of what has transpired up till now, I must say that I would have to deem the month of February to be racism month.

I am thinking, for instance, of what Mr. Parizeau said. I knew that those feelings were out there about us, because I was told during the referendum that I was not a true-blue Quebecker—«un pur laine»—but no one had ever said so publicly. I consider myself a full-fledged Quebecker, just like anyone else. If there is anyone here who fought to defend Quebeckers, I am that person. Mr. Pelletier has also been speaking up, recently. There is also another gentleman, aside from the minister, and all of the others who heard the reporters.

I don't know what the department can do or what it is doing to make sure that such comments are condemned in the strongest terms, but. . . We must do something.

Mr. Parizeau said: I am not apologizing, I was misunderstood. There was quite a bit of publicity around his statement, perhaps not the kind he wanted. Today, February 11, one can read in the *Financial Post*: Parizeau will regret not keeping his tongue. That is nice, but the whole incident has opened wounds in Quebec, and the damage may be irreparable.

I am told that I am not a full-fledged Quebecker, Mr. Minister, and yet my mother was born in Montreal, near Jarry Park. Is there anything more Quebecois than Jarry Park? Even the Pope came to visit it in 1984. You could not find a more catholic example, or one more typically Quebecois. People have insulted us, but the federal government, to avoid conflict, feels that it cannot do anything. I want to ask the minister or the department what can be done in this regard?

If I have any time left, I want to talk about my prisons, where certain programs have been put in place. That is very positive. I think we have done something extraordinary with those programs.

The Chairman: Have you finished your presentation?

Mr. Weiner: I will no doubt give the member an idea with regard to his prisons. I don't necessarily want to visit them myself, unless I am invited, but the literacy program is working very well. This morning, I discussed an initiative which I must speak with Mr. Lewis about, more in-depth, but I will be wearing this button today and I will be thinking about your prisons.

En ce qui a trait au numéro de téléphone qui est toujours occupé, l'arriéré, etc., tout cela me déconcerte et m'énerve passablement. Je peux vous dire qu'à Toronto, où la demande est la plus forte, nous avons mis en oeuvre un certain nombre de suggestions créatives.

[Texte]

We now have voice mail. We have a phone that is answered. We tried it on a pilot project and it's working. The telephone is actually answered. It's picked up. We have put forms in members' offices so you don't have to wait ages to get an application form for a proof or a grant of citizenship. We've even got a certain number of immigrant settlement groups and multicultural societies involved in providing the forms. I think an elaboration of that in Montreal would be most appropriate right now. We are now taking a very serious look at the Montreal situation.

• 1050

Mr. Harb: Ottawa too, maybe?

Mr. Weiner: Ottawa may be next. For some of you who are closer to the Montreal situation, I would just say don't go away from home for too long because we're going to need you to be with us at a very early opportunity to help do a few things in the area of citizenship. It's coming soon. It's coming very soon, and we will be focusing on some of these ideas.

Regarding the backlog, part of it is the increased demand when you start celebrating citizenship and the importance of being Canadian. We also had growing numbers of people who came to this country over the past few years. It's not enough; I would have liked to have seen more, but anyway 250,000 came in. Most people are now applying for citizenship a lot sooner than they ever did. In the old days they didn't mind living here many years and didn't think of getting their citizenship cards. Now, in fact, we underestimated the number of people who would be coming forward.

We've been given additional resources, we've put in new technology, but the system is being considerably taxed by the current procedure. I can only tell you that this is an ongoing matter of continuing discussion between myself and my deputy minister, Mrs. Gusella. She has addressed herself to a number of these things. She's going to show me how long it has taken to get proof, and I understand that, and the grants process. I still find it frustrating and unacceptable. I've given her a directive that I want this changed dramatically.

If I took you into my confidence, I earlier indicated that by April 1 I wanted a clean sail—a much different sail. But it can't be that you're going to a walk-in service, because you have to appreciate that there are still some things that take place when you make an application. You have a process.

[Traduction]

Nous avons institué un système de messagerie vocale. Quelqu'un répond au téléphone. Le projet-pilote a bien fonctionné. Quelqu'un répond au téléphone; on décroche le récepteur. Nous avons placé des formulaires dans les bureaux des députés pour que vous n'ayez pas à attendre longuement pour recevoir les formulaires qui vous permettent de demander et de recevoir une preuve de citoyenneté, ou votre citoyenneté. Nous avons même la participation de certains groupes d'insertion d'immigrants et d'organisations multiculturelles, qui fournissent ces formulaires. Peut-être serait-il fort approprié de mettre l'accent sur de tels efforts à l'heure actuelle à Montréal. Nous nous penchons très sérieusement sur la situation montréalaise maintenant.

M. Harb: Peut-être devriez-vous aussi regarder ce qui se passe à Ottawa?

M. Weiner: Ottawa serait peut-être la suivante. Pour ceux d'entre vous qui sont un peu plus près de ce qui se passe à Montréal, je vous demanderais de ne pas partir trop longtemps parce que nous allons avoir besoin de vous très bientôt pour nous aider à faire certaines choses dans le domaine de la citoyenneté. Cela va se produire très bientôt, très bientôt et nous allons mettre en pratique certaines de ces idées.

En ce qui a trait à l'arriéré, il est dû en partie à la demande accrue qui a elle-même été provoquée par cette célébration de la citoyenneté et l'importance que l'on attribue au fait d'être Canadien. Aussi, nous avons accueilli un nombre croissant de personnes dans notre pays ces dernières années. Ce n'est pas suffisant, toutefois; j'aurais aimé que nous en accueillions plus, mais 250 000 personnes ont été admises, quoi qu'il en soit. La plupart des personnes qui viennent ici demandent maintenant leur citoyenneté beaucoup plus rapidement que jamais auparavant. Autrefois, elles pouvaient vivre ici pendant de nombreuses années sans demander leur carte de citoyenneté, sans que cela ne les dérange. Nous avons sous-estimé le nombre de personnes qui allaient en faire la demande.

On nous a accordé des ressources supplémentaires, nous nous sommes équipés de nouvelles technologies, mais la procédure actuelle alourdit considérablement le système. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est un sujet dont je discute assez fréquemment avec ma sous-ministre, M^{me} Gusella. Elle s'est penchée sur un certain nombre de ces questions. Elle a l'intention de m'apprendre certaines choses en ce qui a trait à la période de temps qu'on met à obtenir certaines attestations—et je comprends cela—et elle se penche aussi sur la question des subventions. Quoi qu'il en soit, cela continue d'être frustrant et inacceptable. Je lui ai demandé de faire modifier tout cela de façon radicale.

Pour être parfaitement ouvert, je pourrais vous dire que d'ici le 1^{er} avril, je veux que les intéressés puissent naviguer dans tout ce système sans rencontrer trop d'écueils—que les choses se fassent très différemment. Toutefois, vous comprendrez que nous ne pourrions jamais mettre sur pied un service qui permette de répondre sur-le-champ aux demandes des gens qui se présentent dans nos bureaux, parce qu'il y a quand même certaines choses qui doivent se passer quand vous faites une demande. Il y a un processus.

[Text]

Mr. Della Noce: We don't ask for McDonald's service, but we do ask that after a month—

Mr. Weiner: Some of it is security driven, but you can be assured we'll do everything we can to be helpful.

In answer to your last point, we have a department that focuses on equality. The centrality of our citizenship is equality. This very month we have Black History Month. You may ask me why we still need Black History Month. It is because we have so little understanding of the accomplishments and contributions of one of the longest established communities in this country. Very few know that Matthew da Costa came here in 1606.

This community has a record of achievement that goes back hundreds of years. Unfortunately, during this very week we had a very hurtful episode when an individual was told that possibly because of his colour, Quebec society would not be able to accept him. This is very hurtful and I found, without trying to attack a gentleman whom I've known many years—

Je n'ai pas vérifié si les mots que j'ai lus dans le journal sont acceptables. S'ils sont exacts, c'est complètement inacceptable. Tout ce que nous faisons dans notre travail vise à indiquer que nous voulons une société incluant tous les Canadiens et tous les Québécois. Il n'y a aucune exclusion. Cela commence dans nos institutions, dans toutes les institutions sociales, les institutions publiques et privées.

For anybody to be told that they may be excluded, this is not my reading of Quebec society, which we know from recent examination has been the most welcoming of all societies. I and my family have lived in Montreal all our lives, and will continue to do so. We have everything that we have invested in Montreal, and we have received the warmest of welcomes. The riding that I represent, I can tell the hon. member, is a true microcosm of what it is to be *le peuple québécois*. They've come from 100 different cultural communities. We've all integrated well and we're all participating. Therefore this is particularly hurtful.

[Translation]

M. Della Noce: Nous ne vous demandons pas un service comparable à celui de McDonald, mais nous vous demandons quand même qu'après un mois. . .

M. Weiner: Il y a certaines considérations qui touchent à la sécurité, mais je vous assure que nous allons faire tout ce que nous pouvons pour améliorer les choses.

Pour répondre à votre dernière observation, permettez-moi d'ajouter que nous avons un ministère dont la pierre angulaire est l'égalité. L'égalité est l'axe de notre citoyenneté. Ce mois-ci, par exemple, a été décrété Mois de l'histoire des Noirs canadiens. Pourquoi avons-nous encore besoin de consacrer un mois à l'histoire des Noirs de chez-nous, vous vous le demandez peut-être. Eh bien, c'est parce que nous connaissons si mal les réalisations et les contributions de l'une de nos plus anciennes collectivités. Très peu de gens savent que Matthew da Costa est venu ici en 1606.

Cette collectivité peut revendiquer des réalisations qui remontent loin dans notre histoire, qui datent d'il y a des centaines d'années. Malheureusement, cette semaine même nous avons été témoins de cet incident fort malheureux, incident blessant où nous avons appris qu'on avait dit à une personne que la société québécoise ne pourrait peut-être pas l'accepter à cause de sa couleur. C'est très blessant, et pour moi, sans vouloir attaquer quelqu'un que je connais depuis de nombreuses années. . .

I have not checked to see whether the newspaper quotes were accurate. If they were, those words were completely unacceptable. Everything we do, all of our work aims to show that we want a society that will include all Canadians and all Quebecers. No one is to be excluded. This begins in our institutions, all of our social institutions, be they public or private.

Le fait qu'on ait pu dire à qui que ce soit qu'il pourrait être exclu ne correspond pas à mon image de la société québécoise, qui, nous le savons d'après des études récentes, a été l'une des sociétés les plus accueillantes. J'ai vécu, avec ma famille, à Montréal pendant toute ma vie, et nous allons continuer d'y habiter. Nous avons beaucoup investi, dans le sens large, à Montréal, et nous avons été accueillis très très chaleureusement. La circonscription que je représente est un véritable microcosme du peuple québécois, si je peux me permettre de faire cette observation à mon collègue, l'honorable député. Les personnes qui y habitent représentent 100 communautés culturelles différentes. Nous nous sommes tous bien intégrés et nous sommes tous participants. Il s'agit d'un incident particulièrement regrettable.

• 1055

I do hope that this will be an additional challenge to all of us to make sure that we open up every one of our institutions, including our own, which is seen to be far too exclusive, to make sure that there is equality in fact not just in law, and not try to discourage somebody and say, well, because of your colour, you may not be able to win. I'm not saying that's what he said, but this would be a tragedy for everything we have worked for. I hope that all those who

J'ose espérer qu'il nous incitera tous encore davantage à veiller à rendre chacune de nos institutions plus accessibles, y compris celle-ci, qui est considérée comme beaucoup trop exclusive, à veiller à ce que tous soient égaux dans les faits et non pas seulement devant la loi, et à ne pas essayer de décourager quelqu'un sous prétexte que la couleur de sa peau pourrait faire obstacle à ses projets. Je ne dis pas que c'est ce qu'il a dit, mais cela irait à l'encontre de tout ce

[Texte]

we're involved will dissociate themselves from that and will actively promote, as we do in policing, as we do in education, as we do in health and social services, that in this institution which we revere, this parliament, it too will be fully representative of the wonderful diversity that we've come to know as Canada and Quebec.

Ms Mitchell: Mr. Chairman, I share the minister's concern on that latter point.

I want to come back to the Court Challenges Program. Again I wish there had been something mentioned in the report, because this is a very important program, as I know the minister appreciates.

You mentioned that there was a significant amount of jurisprudence covered, I guess it was within three years, in the Court Challenges Program. It is my understanding that the multicultural communities, the ethno-cultural communities, really didn't get into the program until fairly close to the end, so there really is still a great need for a vehicle and means to test cases, particularly cases that have to do with racism and discrimination, cases which I know are dear to the minister's heart.

I understand some 2,000 representations were received from groups who were concerned about this, and a number of them have formed the Equality coalition. Has the government considered the proposal of this Equality coalition to create a court challenges foundation which could be an alternative and a viable litigation support program, for which they might also seek funding from other sources but hopefully there would be at least some government funding?

Mr. Weiner: Mr. Chairman, I have seen no proposal that—

Ms Mitchell: Have you not?

Mr. Weiner: I have seen no proposal. In the months that I was dealing with the issue it was well known all over Canada that I was interested and prepared to hear in a concrete way from any group or individual who wanted to come forward and participate in exactly what you're talking about. At the end of the day, I think at the 11th hour, I heard of the group you are referring to and the fact that they, I believe, to the best of my knowledge, had written one of the other ministers on the subject, but this was not a proposal to me when I, managing this, was attempting to manage a response to a standing committee. It might have been a different response if I had something specific on the table, but I did not.

Ms Mitchell: You didn't even know about it.

Mr. Weiner: I can tell the hon. member I did not, and that in all of the communications. . . Even if more provinces had been forthcoming. . .but, as I said, the only one that showed any real interest was the Province of British Columbia, and there wasn't enough for me to go to my colleagues and say, look, I have some very specific ideas here.

It was well known right across the country that I was waiting for a specific suggestion, which never came.

[Traduction]

pourquoi nous nous sommes battus. J'espère que tous les intéressés réviseront leur position et chercheront activement à promouvoir, comme nous le faisons dans le cas de la police, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, la participation aux activités de cette institution que nous révérons, le Parlement, afin qu'elle aussi soit tout à fait représentative de la merveilleuse diversité qui caractérise le Canada et le Québec.

Mme Mitchell: Monsieur le président, je partage les vues du ministre à ce sujet.

Je voudrais revenir sur le Programme de contestation judiciaire. Comme je l'ai dit, j'aurais souhaité qu'il en soit fait mention dans le rapport, parce que c'est un programme très important, comme le sait sans doute le ministre.

Vous avez dit que le Programme de contestation judiciaire avait permis, en trois ans j'imagine, de constituer une abondante jurisprudence. Je crois savoir que les groupes multiculturels, les groupes ethnoculturels, n'ont vraiment commencé à y participer qu'à la toute fin, et je pense donc que nous continuons à avoir grandement besoin d'un programme de financement des causes types, surtout les causes qui ont à voir avec le racisme et la discrimination et qui, je le sais, tiennent à cœur au ministre.

Je crois également savoir que vous avez reçu quelque 2 000 mémoires de groupes que cette question intéresse et que certains d'entre eux ont mis sur pied une coalition pour l'égalité. Le gouvernement a-t-il étudié le projet de création d'un fonds de contestation judiciaire que lui a présenté cette coalition comme solution de rechange et programme de soutien juridique auquel d'autres sources pourraient contribuer, mais qui engagerait aussi, du moins l'espère-t-elle, une certaine participation financière du gouvernement?

M. Weiner: Monsieur le président, je n'ai vu aucune proposition qui. . .

Mme Mitchell: Non?

M. Weiner: Non. Pendant des mois, j'ai cherché une solution et l'on savait bien dans toutes les régions du Canada que j'étais prêt à accueillir toute proposition concrète d'un groupe ou d'un particulier du genre exactement de celle que vous venez de décrire. À la toute dernière minute, à la onzième heure, je pense, j'ai entendu parler du groupe que vous venez de mentionner et du fait qu'il avait, du moins à ma connaissance, écrit à un autre ministre à ce sujet, mais une telle proposition ne m'a pas été présentée personnellement au moment même où je devais donner une réponse à un comité permanent. La réponse aurait pu être différente si quelque chose de précis m'avait été présenté, mais cela n'a pas été le cas.

M. Mitchell: Vous n'étiez même pas au courant de la situation.

M. Weiner: Je peux assurer à l'honorable députée que je ne l'étais pas, et que dans tous les échanges. . . Même si un plus grand nombre de provinces avaient manifesté de l'intérêt. . . mais comme je vous le dis, la seule qui se soit vraiment montrée intéressée est la Colombie-Britannique, mais je n'avais pas suffisamment de cartes en main pour essayer de vendre quelque idée que ce soit à mes collègues.

On savait bien, partout dans le pays, que j'attendais une suggestion précise, qui ne s'est jamais matérialisée.

[Text]

Ms Mitchell: That's very unfortunate. I will certainly find out if those groups are prepared to present a case, because it might be that they could also include provincial funding from those provinces that were agreeable, as well as corporate funding.

I think there were some cases in process that were waiting for appeals, and I wonder if there is any chance that there might be some kind of assistance for them. One was, as a matter of fact, the appeal in the case of the importation of racist pins. Would the minister and the government consider one-of-a-kind funding for groups that were caught in the middle? I don't think there would be that many.

Mr. Weiner: The groups, from what I understand in all that—and Mrs. Gusella has further advised me—are covered at the level that they are at. Whatever judicial level they were working at, they were covered in the funding that we have found within our established program funding, but perhaps Mrs. Gusella will comment further.

• 1100

Ms Mitchell: I think there is a 30-day appeal for that particular case, so it is rather urgent, and it is a pretty important test case in many ways dealing with hate propaganda.

Ms Gusella: The Court Challenges Program and the provisions for the winding down were contained, of course, in the budget speech. We are authorized to fund the group involved to the level of court at which they had previously been approved by the group who were administering the program. As you know, it had been the University of Ottawa that administered program, the centre there. We are authorized to fund them to the level at which they had been approved prior to the date of the budget. That's the authority that we currently have.

Ms Mitchell: So that wouldn't apply to a 30-day appeal process, or would it?

Ms Gusella: There is no authority to fund them beyond the level to which they had already been approved prior to that date. So there is no authority to fund—

Ms Mitchell: You would almost think that 30-day appeal would be a continuation of the process.

Mr. Weiner: We could look at the specifics rather than give a quick answer, Mr. Chairman.

Ms Mitchell: It wouldn't be very much for that.

Mr. Weiner: I think we would like to look at the specifics of this—

Ms Mitchell: Good.

Mr. Weiner: —and get back to the member, of course.

Ms Mitchell: Thank you very much.

Mr. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): I would like to ask the question I asked yesterday of External Affairs and couldn't seem to get an answer. Mr. Minister, is there any group or agency that advises prospective immigrants to

[Translation]

Mme Mitchell: C'est très regrettable. Je vais essayer de savoir si ces groupes sont prêts à faire valoir leurs arguments, parce qu'il leur serait peut-être possible également d'obtenir des fonds des provinces qui étaient intéressées, et de sociétés aussi.

Je pense que dans certains cas les intéressés attendaient que la décision rendue soit portée en appel, et je me demandais s'il serait possible de leur accorder une aide financière. Je pense, entre autres, à l'appel dans le cas de l'importation d'épinglettes racistes. Le ministre et le gouvernement envisageraient-ils de verser, à titre exceptionnel, des fonds aux groupes qui ont été pris par surprise? Je ne crois pas qu'ils soient nombreux.

M. Weiner: Si je comprends bien, d'après ce que m'a dit M^{me} Gusella, ces groupes devraient recevoir les fonds nécessaires au palier qu'ils ont atteint. Peu importe le palier judiciaire où ils étaient rendus, nous avons pu, grâce au financement des programmes établis, dégager des fonds pour eux, mais M^{me} Gusella serait peut-être mieux placée que moi pour répondre à cette question.

Mme Mitchell: Je pense que la période d'appel dans ce cas particulier est de 30 jours. La situation est donc plutôt urgente et c'est une cause type très importante à bien des égards en ce qui concerne la propagande haineuse.

Mme Gusella: Les dispositions visant l'élimination graduelle du Programme de contestation judiciaire ont été énoncées, bien sûr, dans le discours du budget. Nous avons été autorisés à financer les activités du groupe en question jusqu'au palier judiciaire auquel des fonds avaient été approuvés par le groupe qui administrait le programme. Comme vous le savez, son administration avait été confiée à l'Université d'Ottawa. Nous sommes autorisés à accorder des fonds jusqu'au palier où on en avait autorisé le versement avant la date du budget. C'est de ce pouvoir dont nous disposons actuellement.

Mme Mitchell: Cela ne s'appliquerait donc pas à un processus d'appel de 30 jours, ou est-ce que je me trompe?

Mme Gusella: Nous ne sommes pas autorisés à verser des fonds au delà du palier jusqu'où allait l'autorisation donnée avant cette date. Nous ne sommes donc pas autorisés à financer...

Mme Mitchell: Une période d'appel de 30 jours me paraît être la suite normale du processus.

M. Weiner: Nous pourrions examiner la question en détail au lieu d'y répondre brièvement, monsieur le président.

Mme Mitchell: Les sommes en cause ne seraient pas énormes.

M. Weiner: Je pense que nous aimerions examiner la question de plus près...

Mme Mitchell: C'est parfait.

M. Weiner: ...et donner ensuite notre avis à la député, bien sûr.

Mme Mitchell: Merci beaucoup.

M. Chadwick (Bramalea—Gore—Malton): J'aimerais vous poser la question que j'ai posée hier aux Affaires extérieures, mais à laquelle je n'ai pu obtenir de réponses. Monsieur le ministre, y a-t-il un groupe ou un organisme qui

[Texte]

Canada about conditions that they may encounter in Canada? In other words, if I am in Ghana and I approach the embassy and say I think I would like to go to Canada, and ask what is that country all about, would I hear about it? What agency would do that?

Mr. Weiner: The immigration department. But the immigration department is a foreign service officer, so I don't know why you did not get the response from the External Affairs officials. My understanding is that, certainly in the countries I have had a chance to visit from time to time, there are pieces of information on Canada. We even have some of our multiculturalism material that is spread around in different posts. That is the person who meets you in whatever country.

They attempt to help individuals in understanding what they will find when they come here.

Mr. Chadwick: Like culture and religion?

Mr. Weiner: I will let Mary get into it here in a moment, if you will permit it, Mr. Chairman.

Ms Gusella: In fact we have recently assisted the department with the production of a video so they can more accurately represent the real nature of the country rather than just in a text-based way because, as you realize, in a lot of these countries literacy is a problem. From the point of view of making sure that our messages are effective, we have funded a video for them.

Mr. Chadwick: Good.

Minister, in line with that question, what advice would be issued to current prospective immigrants on conditions here in Canada? If I went into an embassy today and said I would like to go and live in Canada, what advice would be issued?

Mr. Weiner: Mr. Chairman, I am in some difficulty because I am not responsible for the official who is either in Immigration or in External Affairs. I can't speak from first-hand knowledge. I can only speak from a previous incarnation when I served as Minister of State for Immigration, when I knew many of these people personally and came to find them to be very, very qualified in helping people in their understanding of the country. That is somewhat dated, you might say, because that goes back to a period some five or six years ago.

Since the Department of External Affairs representatives were here yesterday, you may want to call the immigration department to come before you, and ask the very same questions, of course. That would be of benefit.

• 1105

Mr. Chadwick: The reason I ask is that when I read the media I see a lot of criticisms from immigrants about Canada and conditions in Canada. We have high unemployment here right now. Are they advised when coming here that they may have a hard time finding a job?

I also wonder if they would find out that their religion would be tolerated or not tolerated? I wonder if people would tell them that. I wonder if people would tell them about their culture being practised in this country, how it is practised and so on, and what kind of culture we have.

[Traduction]

informe les candidats à l'immigration des conditions de vie auxquelles ils pourraient s'attendre au Canada? Supposons que je vive au Ghana. Si je me rends à l'ambassade et que je dise que j'aimerais immigrer au Canada et que je demande comment est le pays, me répondrait-on? Quel organisme le ferait?

M. Weiner: Le ministère de l'Immigration. Ce ministère a à voir avec le service extérieur, et je ne comprends donc pas pourquoi vous n'avez pas obtenu de réponse des représentants des Affaires extérieures. Autant que je sache, il est possible d'obtenir, du moins dans les pays que j'ai eu l'occasion de visiter, divers renseignements sur le Canada. Certains de nos documents sur le multiculturalisme ont d'ailleurs été diffusés dans différentes missions. C'est là que vous iriez, peut importe le pays.

Les agents qui y sont en poste essayent d'aider les futurs immigrants à se faire une idée de ce qu'ils trouveront chez nous.

M. Chadwick: Ils leur parlent de culture et de religion?

M. Weiner: Si vous me le permettez, monsieur le président, je vais laisser la parole à Mary pour le moment.

Mme Gusella: En fait, nous avons récemment aidé le ministère à produire un film vidéo qui donne une idée plus exacte de notre pays qu'un simple texte parce que, comme vous le savez, l'analphabétisme pose un problème dans un bon nombre de ces pays. Pour bien faire comprendre notre message, nous avons financé un film vidéo à leur intention.

M. Chadwick: Bravo.

Monsieur le ministre, toujours dans la même veine, quels conseils donneriez-vous à ceux qui envisagent actuellement d'immigrer au Canada? Si j'allais dans une ambassade aujourd'hui et si je disais que j'aimerais aller vivre au Canada, quels conseils me donnerait-on?

M. Weiner: Monsieur le président, il m'est difficile de répondre à cette question parce que les agents de l'immigration ou des Affaires extérieures ne relèvent pas de moi. Je ne sais donc rien de première main. Je peux cependant vous dire ce qu'il en était lorsque j'ai fait fonction de ministre d'État à l'Immigration, lorsque je connaissais un grand nombre de ces agents personnellement et que je m'étais aperçu qu'ils arrivaient très très bien à aider les gens à se faire une idée de notre pays. C'est chose du passé, me direz-vous, parce que je parle d'il y a cinq ou six ans.

Étant donné que vous avez rencontré hier des représentants des Affaires extérieures, vous pourriez peut-être en inviter du ministère de l'Immigration, et leur poser les mêmes questions, bien entendu. Cela vous serait sûrement utile.

M. Chadwick: Je vous pose cette question parce que lorsque je lis les journaux, je m'aperçois que les immigrants ont beaucoup de critiques à faire à propos du Canada et des conditions de vie chez nous. Nous avons à l'heure actuelle un taux de chômage élevé. Leur a-t-on dit qu'ils pourraient avoir de la difficulté à trouver du travail?

Est-ce qu'on leur indique aussi si leur religion sera tolérée ou non? Je me demande si on leur dit ce qu'il en est. Je me demande ce qu'on leur dit à propos de leur culture, de la possibilité de la maintenir ici, et de notre propre culture.

[Text]

As I read the media I get the impression some immigrants know nothing whatsoever about this country. It's a different expectation for them, and when they come here they find they have some difficult problems. I think that maybe we fall down on the job in explaining to them before they come here that—

Mr. Harb: On a point of order, I take absolute offence to the statement of the member, absolute offence. I think that is a statement bordering on racism and is completely out of order—

Mr. Chadwick: Which statement was that?

Mr. Harb: —especially in light of the presence of the distinguished Minister of Citizenship and Multiculturalism, for an hon. member to make those statements. I would ask him to withdraw.

Mr. Chadwick: Which statement was that, Mr. Chairman?

Mr. Harb: Maybe he might want to go and have a look at the record.

The Chairman: Mr. Chadwick, would you complete your question?

Mr. Chadwick: I'm trying to do that.

I just wonder if they've been told about conditions in this country, especially unemployment conditions, before they ever get over here. I just wonder if they know what to expect when they arrive here.

The Chairman: A short answer, Mr. Minister.

Mr. Weiner: I'll just tackle one myth. The myth that immigrants take jobs is still prevalent in the minds of some, and that's completely false. The immigrants or the refugees, when they arrive, end up producing more jobs, and there's evidence for that. You don't necessarily need my advice for that. You can call any demographer before you and you'll have hard, true information.

I just want to give you one example, never mind the jobs they create and the demand for goods and services. Officials in the Federal Business Development Bank, which is involved with small business people, tell me that in Montreal, for example, the ethno-cultural business community bring forward 65% of the business of this federal bank.

It would give you an idea where the engine of the economy is, that members of cultural communities are creating and working on two-thirds of the business initiatives that the bank is involved in, in the city of Montreal. I'm sure if you went to Toronto the figure would even be much higher. It's an example. And Vancouver, of course.

The Chairman: If you don't mind, Mr. Minister, I'm going to ask the members to give me their position on a proposition. We have time to receive a motion from our colleague, Mr. Harb. I suppose it could suit every one of us if we were to receive the motion and decide on a vote or not.

[Translation]

J'ai l'impression, lorsque je lis les journaux, que certains immigrants ne connaissent rien de notre pays. Ils s'attendaient peut-être à autre chose et, lorsqu'ils arrivent ici, ils sont aux prises avec certains problèmes difficiles. Je pense que nous ne sommes pas à la hauteur, que nous sommes incapables de leur expliquer avant qu'ils n'arrivent ici. . .

M. Harb: J'invoque le Règlement. Je trouve vexante, tout à fait vexante, la déclaration du député. Je pense qu'elle frise le racisme et qu'il est tout à fait inconvenable. . .

M. Chadwick: De quelle déclaration s'agit-il?

M. Harb: . . . surtout en présence du distingué ministre de la Citoyenneté et du Multiculturalisme, qu'un honorable député tienne de tels propos. Je lui demanderais de se rétracter.

M. Chadwick: De quels propos veut-il parler, monsieur le président.

M. Harb: Il devrait peut-être relire le compte rendu.

Le président: Monsieur Chadwick, pourriez-vous terminer votre question?

M. Chadwick: C'est ce que j'essaie de faire.

Je me demande si on leur parle des conditions de vie qui existent chez nous, surtout le chômage, avant même qu'ils n'arrivent ici. Je me demande tout simplement s'ils savent à quoi s'attendre lorsqu'ils arrivent ici.

Le président: Pourriez-vous répondre brièvement, monsieur le ministre?

M. Weiner: Il y a un mythe auquel je veux m'attaquer. Le mythe que les immigrants volent les emplois continue à hanter bien des gens, et cela est tout à fait faux. Les immigrants ou les réfugiés, lorsqu'ils arrivent chez nous, contribuent à créer des emplois, et cela est prouvé. Vous n'avez pas nécessairement besoin de mon avis à ce sujet. Vous pouvez inviter n'importe quel démographe à comparaître devant vous, et il vous donnera des chiffres.

Laissez-moi vous donner un exemple, peu importe les emplois qu'ils créent et la demande de biens et services. Des représentants de la Banque fédérale de développement, qui travaillent avec des petits entrepreneurs, m'ont dit qu'à Montréal, par exemple, le secteur des affaires ethnoculturel intervient pour 65 p. 100 des activités de la Banque.

Les membres des communautés culturelles sont l'une des forces motrices de l'économie, puisqu'ils sont à l'origine des deux tiers des initiatives commerciales auxquelles la banque participe, dans la ville de Montréal. Je suis persuadé qu'à Toronto, les chiffres seraient beaucoup plus élevés encore. Ce n'est qu'un exemple. Et il ne faudrait pas oublier non plus Vancouver, bien sûr.

Le président: Si vous me le permettez, monsieur le ministre, je vais demander aux membres de me donner leur avis sur une proposition. Nous avons le temps de recevoir une motion de notre collègue, M. Harb. J'imagine que tous seraient d'accord pour que nous la recevions et que nous décidions si nous allons la mettre aux voix.

[Texte]

Mrs. Maheu: On a point of order, Mr. Chairman, I also advised yesterday that I would be presenting my motion today after I've had a chance for a second round with the minister.

Le président: M^{me} Maheu est toujours très rapide. Nous avons reçu hier une motion et nous devons maintenant la recevoir officiellement.

So we agree to receive the motion now and vote on it?

Mrs. Maheu: On a point of order again, Mr. Chair, if the minister has to leave us before we have a chance to ask for some questions to be put on the record for response—

The Chairman: But the minister is going to wait—

Mrs. Maheu: —I would prefer to vote afterwards.

The Chairman: —for at least 15 minutes.

• 1110

Je vais demander à M. le greffier de lire la motion.

The Clerk of the Committee: It has been moved by Mr. Mac Harb:

That this Multicultural and Citizenship Committee ask the House of Commons to establish an all-party special committee to meet and deal with the unresolved concerns of the Chinese, Italian, and Ukrainian Canadians' representatives as it relates to the redress question, and ask that the redress issue be resolved prior to the next federal election.

Mr. Attewell: Mr. Chairman, I feel a bit uncomfortable with this motion because I think the minister and his people are trying to deal with these issues. They're very complex, and they just aren't solved in a very short period of time. There has been progress on some others, but I think this would put unrealistic pressure on that committee to try to resolve within the next four or five months those issues that have been around for a long time. I intend to vote against it.

Ms Mitchell: Mr. Chairman, once again this is sort of déjà vu, because when Mr. Marchi was on this committee several of us were actually appointed to be an all-party committee. This was requested by the CCMC at that time. We were kind of asked to delay because this was being processed. I certainly am in support of it, of course, in principle. We can ask the House. I don't know how far we'll get. I would support it in principle, but whether it's brought into being is something else. We seem to be stalled with a majority group present.

Mrs. Maheu: Could we have a vote?

The Chairman: It's up to the members to decide have they heard enough.

Ms Mitchell: Has it been moved and seconded?

[Traduction]

Mme Maheu: J'invoque le Règlement, monsieur le président. On m'a également dit hier que je présenterais ma motion aujourd'hui après avoir eu la chance de poser une deuxième série de questions au ministre.

The Chairman: Mrs. Maheu is always very quick. We received a motion yesterday, we must now receive it officially.

Acceptons-nous de recevoir la motion maintenant et de passer au vote?

Mme Maheu: J'invoque le Règlement encore une fois, monsieur le président. Si le ministre doit nous quitter avant que nous ayons eu la chance de lui poser certaines questions dont la réponse sera consignée au procès-verbal. . .

Le président: Mais le ministre sera encore parmi nous. . .

Mme Maheu: Je préférerais que nous attendions pour passer au vote.

Le président: . . . pendant au moins 15 minutes.

I will ask the clerk to read the motion.

Le greffier du comité: M. Mac Harb a proposé:

Que le Comité du multiculturalisme et de la citoyenneté demande à la Chambre des communes de mettre sur pied un comité spécial qui se composerait de députés de tous les partis et qui aurait pour mandat de rencontrer les représentants des Canadiens d'origine chinoise, italienne et ukrainienne, en vue de régler les questions de redressement et ce, avant les prochaines élections fédérales.

M. Attewell: Monsieur le président, cette notion me met quelque peu mal à l'aise, parce que le ministre et ses représentants essaient, je pense, de régler ces questions. Il s'agit de problèmes très complexes et il est impossible d'y trouver des solutions du jour au lendemain. On a fait des progrès sur d'autres points, mais il serait irréaliste pour le comité de croire qu'il peut régler en quatre ou cinq mois des questions en suspens depuis longtemps. J'ai donc l'intention de voter contre cette motion.

Mme Mitchell: Monsieur le président, c'est encore une fois du déjà vu, car lorsque M. Marchi faisait partie du comité, plusieurs d'entre nous ont alors été nommés à un comité multipartite. C'est ce qu'avait demandé à l'époque le CCMC. On nous avait, en quelque sorte, demandé de retarder nos travaux. J'appuie la motion, bien sûr, en principe. Nous pouvons demander à la Chambre. Je ne sais pas jusqu'où nous réussirons à aller. Je suis, en principe, d'accord, mais quant à savoir si cela aboutira à quelque chose. . . Il nous est difficile de progresser en présence d'un groupe majoritaire.

Mme Maheu: Pourrions-nous passer au vote?

Le président: C'est aux membres de décider s'ils en ont entendu suffisamment.

Mme Mitchell: La motion a-t-elle été proposée et appuyée?

[Text]

Mrs. Maheu: Question.

Motion negatived: nays 4; yeas 3

Mr. Della Noce: What I didn't like about the motion was when the member said it should be resolved prior to the next federal election.

Mr. Harb: The member can move an amendment in goodwill. I'll be more than happy to take that off if that is acceptable to the members.

The Chairman: The vote was taken, unfortunately. We already voted. I was concerned, but Madam Maheu asked for the vote. I couldn't do anything but listen to Madam Maheu. You have had your answer, Mr. Della Noce.

Madam Maheu.

Mrs. Maheu: Thank you.

Mr. Minister, when I asked you a question a little earlier, my second question touched on the motion that I presented to the committee yesterday, which I may read again into the record,

compte tenu des circonstances et compte tenu de ce que nous savons:

That the committee report to the House the following recommendation: That the Department of Multiculturalism and Citizenship change its name to the Department of Citizenship and Multiculturalism so that emphasis be placed on the value of Canadian citizenship.

• 1115

You did not respond, so I would gather that possibly the members are a little bit hesitant to call for a vote right away on it.

I would like to add a few more questions to see if you could respond. If you can respond today, fine; if not, could you let us have the responses in writing?

Over the past few years we have seen an alarming increase in hate crimes, attacks in Toronto, Vancouver, and in my riding of—

Mr. Attewell: On a point of order—

Mrs. Maheu: —Saint-Laurent—Cartierville.

Mr. Attewell: This is unusual. The hon. member—

Mrs. Maheu: He gave me the floor, didn't he?

Mr. Attewell: —has put a motion forward.

Mrs. Maheu: I was asking for the minister's response to my second question, which included the motion, because you weren't sure yesterday how the minister would react. The motion is already on the floor. We will be voting on it today. I said I would bring it back today. I just haven't at this time.

Do you want me to move the motion rather than ask the questions?

An hon. member: Yes, because we have to—

[Translation]

Mme Maheu: Passons au vote.

La motion est rejetée à quatre voix contre trois

M. Della Noce: Ce que je n'aimais pas de cette motion, c'est qu'il aurait fallu régler la question avant les prochaines élections fédérales.

M. Harb: Vous pouvez proposer un amendement, je me ferai un plaisir de supprimer ce membre de phrase si le comité est d'accord.

Le président: Malheureusement, nous avons déjà voté. Il me semblait qu'on allait un peu vite, mais M^{me} Maheu a demandé le vote. J'ai dû me plier à ses souhaits. Vous avez eu votre réponse, monsieur Della Noce.

Madame Maheu, vous avez la parole.

Mme Maheu: Merci.

Monsieur le ministre, la deuxième question que je vous ai posée tout à l'heure portait sur la motion que j'ai présentée au comité hier et que je me permettrai de relire, pour les fins du compte rendu

given the circumstances and given what we know:

que le comité fasse rapport à la Chambre de la recommandation suivante: que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté soit rebaptisé ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme afin que l'accent soit mis sur la valeur de la citoyenneté canadienne.

Vous n'avez pas répondu à ma question, et c'est sans doute pourquoi les membres du comité hésitent à passer tout de suite au vote.

J'aurais quelques autres questions à vous poser, et s'il vous est possible d'y répondre aujourd'hui, tant mieux. Sinon, pourriez-vous nous répondre par écrit?

Ces dernières années, il y a eu une augmentation alarmante des crimes haineux, des agressions à Toronto, à Vancouver et dans ma circonscription. . .

M. Attewell: J'invoque le règlement. . .

Mme Maheu: . . . Saint-Laurent—Cartierville.

M. Attewell: Cela est inhabituel. L'honorable députée. . .

Mme Maheu: Il m'a cédé la parole, n'est-ce pas?

M. Attewell: . . . a présenté une motion.

Mme Maheu: Je demandais au ministre ce qu'il a à répondre à ma deuxième question, qui englobait la motion, parce que vous ne saviez pas au juste, hier, comment il allait réagir. Le comité a déjà été saisi de la motion. Nous allons passer au vote aujourd'hui. J'ai dit que j'allais à nouveau vous la présenter aujourd'hui. Je n'en avais pas encore eu le temps.

Voulez-vous que je propose la motion au lieu de poser mes questions?

Une voix: Oui, parce que nous devons. . .

[Texte]

The Chairman: You were asking questions. We could listen to the minister's answers—

Mrs. Maheu: On the motion, first of all?

The Chairman: Certainly not on the motion. We don't need the minister to—

Mrs. Maheu: That's what I said yesterday.

The Chairman: —answer to a motion.

Mrs. Maheu: All right.

The Chairman: The motion is going to be dealt with among us.

Mrs. Maheu: Okay.

The Chairman: The minister is not going to deal with that.

Mrs. Maheu: All right. Then is this my time for questioning again?

Le président: Si c'est votre question, tenez-vous à cette question, et le ministre pourra y répondre agréablement.

Mme Maheu: Oui.

But prior to that, Mr. Minister, as I said, the attacks in Toronto, in Vancouver, and in my riding particularly, have made national headlines, and still the government doesn't seem to understand the concept of hate crime. There's no national strategy to deal effectively with the problem. I was wondering when the government would answer to advice from the Montreal rabbis, and fight hate groups and their violence with tougher laws and more effective anti-racism programs. I think we in Canada must not repeat Europe's mistakes in dealing with extreme racist, right-wing organizations.

A voice: And individuals.

Mrs. Maheu: And individuals.

I have just three little, short questions on your report, which I didn't have time for before.

The Chairman: Madam Maheu—

Mrs. Maheu: You gave me five minutes.

The Chairman: Time is running fast. You are going to have to choose.

Mrs. Maheu: Then I will probably write the minister on the other three recommendations.

Mr. Weiner: Just very quickly, we began almost four years ago the International Day for the Elimination of Racial Discrimination, where community groups and individuals, people in the public and private sector from coast to coast, have now become involved in helping raise the awareness, not only for a day. It has become a year-round initiative in helping people in their understanding of the debilitating disease that racism actually is.

The hon. member knows that I was in her riding at one of the synagogues that was desecrated, and there was a complete outpouring. What was critical to note was there was an outpouring of community support from leaders of all

[Traduction]

Le président: Vous posiez des questions. Nous pourrions écouter ce que le ministre a à dire. . .

Mme Maheu: Au sujet de la motion, tout d'abord?

Le président: Certainement pas au sujet de la motion. Il n'est pas nécessaire que le ministre. . .

Mme Maheu: C'est ce que j'ai dit hier.

Le président: . . . donne son avis sur une motion.

Mme Maheu: Parfait.

Le président: Nous en discuterons entre nous.

Mme Maheu: D'accord.

Le président: Cette question ne relève pas du ministre.

Mme Maheu: Très bien. Est-ce que j'ai encore la parole?

The Chairman: Just ask your question and the Minister will be able to answer it in goodwill.

Mrs. Maheu: Yes.

Comme je le disais donc, monsieur le ministre, les agressions à Toronto, à Vancouver et dans ma circonscription en particulier ont fait les manchettes nationales, et pourtant le gouvernement ne semble pas réaliser qu'il s'agit de crimes haineux. Il n'a arrêté aucune stratégie nationale pour s'attaquer efficacement au problème. Je me demande quand le gouvernement va se décider à suivre les conseils des rabbins de Montréal et à combattre les semeurs de haine et leur violence avec des lois plus strictes et des programmes antiracistes plus efficaces. Je pense que nous devons nous garder, au Canada, de commettre les mêmes erreurs qu'en Europe où l'on n'a pas su contenir les organisations racistes d'extrême droite.

Une voix: Et les particuliers.

Mme Maheu: Et les particuliers.

J'ai seulement trois brèves questions à vous poser au sujet de votre rapport, mais le temps m'a manqué jusqu'ici.

Le président: Madame Maheu. . .

Mme Maheu: Vous m'avez donné cinq minutes.

Le président: Oui, mais le temps passe vite. Il va vous falloir choisir.

Mme Maheu: Alors, j'écrirai probablement au ministre à propos des trois autres recommandations.

M. Weiner: Je vais être très bref. Il y a près de quatre ans, nous avons institué la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui a incité les groupes communautaires et les particuliers, des représentants des secteurs public et privé d'un océan à l'autre, à aider à sensibiliser la population, et pas seulement au cours de cette seule journée. Tout au long de l'année, on cherche désormais à aider les gens à mieux comprendre cette maladie débilitante qu'est le racisme.

L'honorable députée sait que j'ai visité l'une des synagogues de sa circonscription qui avait été profanée, les manifestations de sympathie n'ont pas manqué. Ce que je tiens à faire observer, c'est que cela traduisait l'appui

[Text]

levels of government. You certainly heard the standing ovation the mayor of Montreal was given when he said: Never will you have to stand alone. It was something to hear a mayor of one of the largest cities in Canada come forward with the kind of heartfelt thoughts that he uttered.

There is a strategy. It's to sensitize everyone to what can be done. It's a very small element. There is a very small group of people who want to muddy us up from coast to coast, but the vast majority of people—I'd say more than 90%—are now fully participating in initiatives to help eradicate it.

It's not a simplification. Before I became the minister, some four years ago, of this department and this initiative, I not sure the word "racism" was ever mentioned. We now have a full-blown program. We have a national strategy. We have partners in many, many areas.

Ms Mitchell: Change the laws. Change the Criminal Code.

Mr. Weiner: That is being requested, and there are others in other departments who are looking at that. You can have an opportunity to ask others who are responsible to come before you and respond in those areas, but we're working completely and correctly on those issues.

• 1120

Mrs. Maheu: Mr. Minister, may I ask you to respond about the name of the ministry?

Mr. Weiner: The hon. member knows that I serve at pleasure. I'm not the one who designates the name of the department. There is a decision-maker. There's only one decision-maker, and I have the honour to serve as the minister responsible—the first minister—for the new department, the full Department of Multiculturalism and Citizenship. Citizenship is the centrality of what we do. It is the most important thing that takes place. There's no prouder moment than the moment when a Canadian, either a chosen Canadian, gets his card, or a born-in-Canada Canadian might re-affirm citizenship.

I'm deeply moved by how important this common thread is for all of us. But I guess the hon. member would understand there's still a lot of work that has to take place in this country in helping us understand what it is to be a Canadian, and the full expression of our identity. If anybody thinks there's no need for the kind of work we do or for the official program that we manage, you need only read the daily newspapers to understand the continuing need to reach out and build those partnerships.

I'm not the one who designates the name. I have the honour to serve at the pleasure of others who make those decisions.

Mrs. Maheu: Would you object to a recommendation from the committee? That is basically what I'm asking.

[Translation]

communautaire des dirigeants de tous les paliers de gouvernement. Vous avez certainement entendu parler de l'ovation qui a été faite au maire de Montréal lorsqu'il a dit: Jamais plus, vous n'aurez à vous battre seuls. C'était émouvant d'entendre des propos aussi sincères sortir de la bouche du maire de l'une des plus grandes villes du Canada.

Il existe bel et bien une stratégie. Elle consiste à sensibiliser tous et chacun à ce qui peut être fait. La faute revient à un tout petit segment de la société. Il y a un tout petit groupe de gens qui veut tout salir d'un océan à l'autre, mais la vaste majorité des Canadiens—je dirais plus de 90 p. 100—participent maintenant pleinement à des initiatives destinées à extirper la haine.

Et je ne simplifie pas les choses. Avant que je ne devienne ministre, il y a quatre ans à peu près, avant que je sois chargé de ce ministère et de cette initiative, je me demande si on parlait même de «racisme». Nous avons maintenant un programme d'envergure. Nous avons une stratégie nationale. Nous avons des partenaires dans de bien nombreux domaines.

Mme Mitchell: Il faudrait modifier les lois, modifier le Code criminel.

M. Weiner: Cette demande a déjà été faite, et d'autres ministères examinent la question. Vous pourriez inviter les intéressés à comparaître devant vous et à répondre aux questions que vous pourriez avoir à ce sujet, mais je vous dirais que nous, nous nous occupons de la question, sans relâche.

Mme Maheu: Monsieur le ministre, puis-je vous demander de répondre à la question qui portait sur le nom du ministère?

M. Weiner: L'honorable députée sait qu'en tant que ministre, je suis nommé jusqu'à révocation. Ce n'est pas moi qui choisit le nom du ministère. Une seule personne prend ce genre de décision, mais j'ai l'honneur de servir la population en tant que ministre responsable—le premier à occuper ce poste—du nouveau ministère, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. La citoyenneté est au coeur de ce que nous faisons. C'est la chose la plus importante. Ceux qui ont choisi de devenir Canadiens ne sont jamais aussi fiers que lorsqu'ils obtiennent leur carte de citoyenneté, et c'est aussi ce que peut ressentir un Canadien né au Canada qui décide de réaffirmer sa citoyenneté.

Je suis extrêmement sensible à l'importance de cet élément commun pour nous tous. Mais je suppose que mon honorable collègue me comprendra aisément si je dis qu'il y a encore beaucoup de travail à faire ici si nous voulons comprendre pleinement ce que cela signifie d'être Canadien, et ce que peut être la pleine expression de notre identité. Ceux qui pensent que le genre de travail que nous faisons, ou le programme officiel que nous administrons n'est pas nécessaire n'ont qu'à lire les quotidiens pour comprendre que nous devons continuer à agir, à construire ces partenariats.

Ce n'est pas moi qui choisit le nom du ministère. J'ai l'honneur de servir à titre amovible, mais d'autres prennent ces décisions.

Mme Maheu: Est-ce que vous vous opposeriez à ce que le comité fasse une recommandation? C'est ce que je voulais vous demander, au fond.

[Texte]

Mr. Weiner: I can't object one way or the other. I think these are all dedicated members of Parliament who have a very important opinion to share with us.

Mrs. Maheu: Okay.

Mr. Attewell: Has the motion been properly put and seconded? If so, I would like to ask for the question.

The Chairman: Would the clerk read the motion?

Ms Mitchell: May I just make a quick comment?

The Chairman: Yes, Madam Mitchell.

Ms Mitchell: Since the minister is here I'd like to mention again—I think I've said this three times—this is a question that, as he recalls, we raised several times when the bill was being considered. I think what he said today was that he didn't have the power to change the name, but I think there's no harm in us at least asking and putting it before the public.

The Clerk: It has been moved by Mrs. Maheu that the committee report to the House the following recommendation:

That the Department of Multiculturalism and Citizenship change its name to the Department of Citizenship and Multiculturalism so that the emphasis be placed on the value of Canadian citizenship.

The Chairman: Has everybody heard the motion? Are we in a position to vote?

Mrs. Maheu: Question.

Motion agreed to

Mr. Weiner: Would you call it Citizenship Canada?

The Chairman: Am I allowed to vote?

Mrs. Maheu: Citizenship and Multiculturalism.

The Chairman: Mr. Chadwick is going to be the chair. I'm going to take your chair and vote—

Mrs. Maheu: He said no.

The Chairman:—so it's going to be unanimous.

Some hon. members: Oh, oh.

An hon. member: You're going to abolish it probably.

The Chairman: It's going to be unanimous.

Ms Mitchell: No, it's not.

Mr. Attewell: Mr. Chairman, is there time for one more question?

The Chairman: Yes, there's time.

Ms Mitchell: What happened on that vote?

Mr. Attewell: Four to one.

Mr. Harb: So can we divide the remaining time?

Mr. Attewell: He can't vote, just in a tie.

The Chairman: If Mr. Attewell is to divide his time, I would like at least to raise a question.

[Traduction]

M. Weiner: Je ne m'y opposerai pas. Je pense que vous êtes tous des députés fédéraux très consciencieux qui ont une opinion importante à nous transmettre.

Mme Maheu: Très bien.

M. Attewell: La motion a-t-elle été proposée et appuyée en bonne et due forme? Si c'est le cas, j'aimerais que nous passions au vote.

Le président: Le greffier pourrait-il lire la motion?

Mme Mitchell: Puis-je faire une observation, très rapidement?

Le président: Oui, madame Mitchell.

Mme Mitchell: Puisque le ministre est présent, permettez-moi de répéter quelque chose—je pense avoir déjà soulevé cela à trois reprises. C'est une question qui, comme il s'en souviendra, est revenue plusieurs fois au moment où l'on envisageait d'introduire ce projet de loi. Si j'ai bien compris, le ministre n'est pas habilité à changer le nom du ministère, mais il me semble quand même que rien ne nous empêche de demander ce changement de façon officielle.

Le greffier: Madame Maheu propose que le comité fasse rapport à la Chambre de la recommandation suivante:

Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté soit rebaptisé ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme, afin que l'accent soit mis sur la valeur de la citoyenneté canadienne.

Le président: Est-ce que tout le monde a entendu la motion? Êtes-vous prêts à passer au vote?

Mme Maheu: Votons.

La motion est adoptée

M. Weiner: Diriez-vous alors Citoyenneté Canada?

Le président: Ai-je le droit de voter?

Mme Maheu: Citoyenneté et Multiculturalisme.

Le président: M. Chadwick va présider la réunion. Je vais m'asseoir à votre place et voter. . .

Mme Maheu: Il a dit non.

Le président: . . . pour que la décision soit unanime.

Des voix: Oh, Oh.

Une voix: Vous allez sans doute voter pour l'abolir.

Le président: La motion sera donc adoptée à l'unanimité.

Mme Mitchell: Non, ce n'est pas le cas.

M. Attewell: Monsieur le président, avons-nous le temps de poser une dernière question?

Le président: Oui.

Mme Mitchell: Quel est le résultat du vote?

M. Attewell: Quatre voix pour, une contre.

M. Harb: Nous pouvons diviser le temps qui reste?

M. Attewell: Il ne peut pas voter, sauf s'il y a ballottage.

Le président: Si M. Attewell veut bien partager son temps de parole, j'aimerais pouvoir soulever une question, au moins.

[Text]

Mr. Attewell: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I have a question on the survey that was taken in 1991. The last one, I understand, was taken in 1974. As the report suggests, I sure think something like this should be done much more frequently, whether it's every two years or whatever, because there are some interesting trends there. I just want to mention two of them, and ask a question.

In 1991, 62% of Canadians knew about the federal multiculturalism policy compared to only 41% in 1974. That's about a 50% gain.

• 1125

I raise two points. Most of the highlights are of a positive nature, but one is that in 1991, 32% of Canadians felt it was best if immigrants forgot their cultural backgrounds as soon as possible, while 28% thought so in 1974. That's a pretty modest increase, but it's going in the wrong direction.

And in 1991, 58% of Canadians agreed with the government's support of activities aimed at preserving cultural heritage, while 69% did so in 1974. Unfortunately there's a decrease there.

What educational-type programs are you conducting to try to improve negative trends like that?

Mr. Weiner: I might also say that I have seen one figure that 95% of Canadians felt you could be proud to be Canadian and still have a pride in your heritage, your roots, your traditions, your origins. And the two were completely consistent.

In other words, Canada is really a confluence of cultures. This is what makes up Canada, that we're neither a melting pot, which we are not, nor are we necessarily a mosaic, but there's some kind of a thread that weaves us together, and woven together is our citizenship.

What kind of work are we doing? We're doing work with the schools, with the Canadian Teachers' Federation, and we've done work with the Canadian School Trustees Association. There are all kinds of partnerships that we have developed with service clubs and with voluntary organizations.

We've had a year filled with activity. There's an annual national citizenship week, again focusing on some of these very aspects.

Yes, we're mindful of what the Angus Reid study did show. It was a very, very important composite of thought. I guess in view of what took place last year, this difficult discussion that we had, we probably should have another go at where we are in the post-Charlottetown environment. But I'll leave that to others as they examine our collective future together.

[Translation]

M. Attewell: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, j'ai une question à vous poser à propos d'un sondage qui a été effectué en 1991. Le précédent remontait à l'année 1974, si je ne m'abuse. Comme le rapport le suggère, je pense qu'on devrait avoir recours à ce genre de chose plus fréquemment, tous les deux ans, par exemple, comme cela, car nous constatons ici certaines tendances intéressantes. Je ne vais en mentionner que deux, et poser une question.

En 1991, 62 p. 100 des Canadiens connaissaient la politique fédérale sur le multiculturalisme, alors qu'elle n'était connue que de 41 p. 100 de la population en 1974. Cela représente une augmentation de 50 p. 100, approximativement.

Je vais soulever deux points. La plupart des faits saillants sont positifs, mais il faut noter qu'en 1991, 32 p. 100 des Canadiens pensaient qu'il valait mieux que les immigrants oublient leurs antécédents culturels le plus rapidement possible, alors qu'ils étaient 28 p. 100 à penser ainsi en 1974. C'est une augmentation plutôt modeste, mais ces pourcentages se déplacent dans la mauvaise direction.

En 1991, 58 p. 100 des Canadiens approuvaient l'idée que le gouvernement donne son appui aux activités visant à conserver le patrimoine culturel, alors que ce chiffre était de 69 p. 100 en 1974. Malheureusement, là aussi, nous constatons une baisse.

Quel genre de programmes d'éducation publique avez-vous pour essayer de renverser ces tendances négatives?

M. Weiner: Selon une statistique que j'ai vue, 95 p. 100 des Canadiens étaient d'avis que l'on pouvait être fier d'être Canadien, tout en étant également fier de son patrimoine, de ses racines, de ses traditions et de ses origines. Et ils étaient d'avis que c'était parfaitement logique.

En d'autres termes, nous avons réellement, au Canada, une convergence des cultures. C'est ce qui caractérise le Canada— nous ne sommes pas un «melting pot», un creuset où se fondent les cultures, ni non plus nécessairement une mosaïque, mais il y a quand même une trame, un fil conducteur qui constitue notre appartenance, et c'est notre citoyenneté.

Que faisons-nous? Nous travaillons avec les écoles, avec la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants et nous avons aussi collaboré avec l'Association canadienne des commissions d'écoles. Nous avons mis au point toutes sortes de partenariats avec des organismes de bénévolat et des associations ou groupes qui fournissent divers services à la collectivité.

Nous avons eu une année bien remplie, pleine d'activités. Nous aurons une semaine de la citoyenneté nationale, sur une base annuelle, qui sera précisément axée sur certaines de ces idées.

Nous sommes, bien sûr, préoccupés par ce qu'a dégagé le sondage d'Angus Reid. Cela a permis de broser un tableau de l'opinion publique très, très important. À la lumière de la longue et difficile discussion qui a eu lieu l'an dernier, nous devrions sans doute prendre, une fois de plus, le pouls de la population post-Charlottetown. Mais j'en laisse le soin à d'autres qui examineront notre avenir collectif.

[Texte]

Mr. Attewell: I had dinner last night with a person I know. He's from Ontario, but travels the country extensively and was recently in Alberta. He said you wouldn't believe how steamed up people still are about the Mounties and Sikhs wearing the turban. He himself couldn't believe how many people are still really upset about that. Is there anything we might do as a government to help defuse that issue? I'm thinking particularly of Alberta. I think it's likely that's where it's the worst in Canada.

Mr. Weiner: The study that the member was referring to showed that almost 90% of Canadians support the initiative that the government has brought forward in helping people in their understanding to break down those barriers, leading to greater knowledge, and once knowledge is gained there is a greater comfort level, certainly when you start living together and working together and getting to know each other better.

But can you make sure that 100% of the people understand? It's very difficult. There is always going to be a very, very small minority of people who, for whatever reason, whatever motive, will not want to accept anybody else's views or traditions or values as being equal. They won't want to see anything that even smacks of change.

There has been significant change. I'm impressed by how well we understand the evolution that has taken place. But certainly on a given day there are enough bigots around, far too many bigots around, for any one of us not to want to be mindful and completely vigilant and to continue to attack.

Le président: Monsieur le ministre, il serait peut-être utile de trouver des points de comparaison, de sorte que les Canadiens pourraient se sentir encore plus fiers de leur appartenance à ce pays.

• 1130

Sans faire de la politique, j'aimerais dire que pendant les années de M. Trudeau, il y a eu un type de domination face aux langues et aux réalités culturelles. Les conservateurs ont peut-être été plus ou trop tolérants, plus compréhensifs ou trop compréhensifs, de sorte que ces besoins d'appartenance et d'attache sont réapparus.

Combien y a-t-il de pays qui reconnaissent officiellement le multiculturalisme? Comment nous comparons-nous aux autres pays? Quel est notre position, comme Canadiens, face aux cultures, au multiculturalisme et à la reconnaissance de cette réalité?

Cette réalité multiculturelle se retrouve dans beaucoup d'autres pays, mais peut-être y a-t-il seulement quelques pays qui la reconnaissent officiellement. Il me semble que ce serait une possibilité pour chacun de nous de nous sentir fiers d'être à l'avant-garde quant à une réalité mondiale.

I'm not asking you for an answer unless you have it.

[Traduction]

M. Attewell: J'ai dîné hier soir avec une de mes connaissances, un Ontarien qui voyage beaucoup au Canada et qui était en Alberta récemment. Il m'a dit qu'il était étonnant de constater dans quelle mesure les passions étaient encore exacerbées par le fait qu'on permette aux Sikhs qui sont membres de la Gendarmerie Royale de porter le turban. Il n'arrivait pas à croire lui-même qu'il y a bon nombre de gens que cela perturbe toujours beaucoup. Y a-t-il quelque chose que nous puissions faire en tant que gouvernement pour désamorcer ce problème? Je pense à l'Alberta tout particulièrement. C'est sans doute là que le torchon brûle plus qu'ailleurs au Canada.

M. Weiner: L'étude à laquelle le député a fait allusion montre qu'environ 90 p. 100 des Canadiens appuient les initiatives prises par le gouvernement pour essayer d'améliorer la compréhension réciproque entre les groupes divers, pour essayer d'éliminer les obstacles à cette compréhension mutuelle et de faire en sorte que les gens soient mieux informés, car s'il le sont, ils se sentent plus à l'aise pour vivre côte à côte, travailler ensemble et à se connaître mieux.

Mais, peut-on s'assurer que 100 p. 100 des gens comprennent? C'est très difficile. Il restera toujours une très petite minorité qui, pour des raisons ou des motifs quelconques, refuseront d'accepter que les autres sont leurs égaux et qu'ils ont droit à leurs propres points de vue, à leurs traditions ou leur système de valeurs. Ces gens-là s'opposent à tout changement, à toute esquisse de changement.

Il y a eu du changement, un changement considérable. Je suis impressionné par le fait que nous comprenons fort bien l'évolution qui s'est produite ici. Mais il faut se souvenir qu'il y a quand même, toujours, suffisamment de personnes intolérantes, fortes de leurs préjugés, pour que cela nous donne des raisons de rester vigilants, prudents et prêts à défendre nos idées, si besoin est.

The Chairman: Minister, it might be useful to find points of comparison, so that Canadians can feel even greater pride at belonging to this country.

Without wanting to get political, I might say that during the Trudeau years, we saw a kind of domination with respect to languages and cultural realities. Conservatives may have been more tolerant, more understanding—perhaps overly tolerant and understanding—and this need for a sense of belonging reappeared.

How many countries recognize multiculturalism officially at this time? How do we compare to other countries? What is our position, as Canadians, with regard to different cultures, multiculturalism and the acknowledgment of that reality?

Many other countries have a multicultural dimension, but there may be only a few that recognize it officially. I see there a possibility for each one of us to feel proud that we are on the cutting edge of a global reality.

À moins que vous n'ayiez une réponse à l'esprit, je ne vous demande pas nécessairement de répondre.

[Text]

M. Weiner: Monsieur le président, vous posez une question très importante et très profonde.

Vraiment, nous sommes un modèle unique pour le monde. Il n'y a pas d'autres pays qui ont établi le modèle de multiculturalisme que nous avons choisi ici, au Canada. Cette année, j'ai visité Moscou où se tenait une conférence réunissant entre autres des participants de beaucoup de pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest, qui ont été très impressionnés par nos efforts et par ce que nous faisons. Vous voyez la maladie qui afflige encore l'Europe. C'est très, très grave. Certains essaient de faire un type d'assimilation très désastreux, et je le déplore.

Mon sous-ministre a eu l'occasion d'envoyer à une conférence en Australie un mémoire qui a été très bien accueilli. J'ai envoyé Peter McCreath, un député, à Detroit. Il y a eu une conférence aux États-Unis sur le même sujet. Dernièrement, j'ai visité Israël, où ils ont aussi fait une analyse. Ils ont été très impressionnés par ce que nous faisons ici, dans notre pays.

Le meilleur exemple d'appartenance que je vous puisse vous donner s'est produit juste devant nous, à Québec, quand M. Parizeau a fait un peu son état de compte. Presque toutes les communautés culturelles ont dit: Nous sommes pleinement Québécois; nous sommes tous des Québécois à part entière; nous nous sommes tous réunis pour défendre ce que c'est que d'être un Québécois et un Canadien. Ils sont venus de toutes les communautés culturelles, tous ensemble.

Je trouve que c'est une espèce d'appartenance qui est basée sur la volonté de participer au type de pays que nous sommes devenus. Nous devrions certainement trouver d'autres moyens de partager nos expériences avec d'autres. Si ce qui se passe ici a de la valeur, il faut le partager. Mes officiels et moi cherchons toujours des idées pour valoriser nos efforts. Je suis sûr qu'à la fin, quand quelqu'un voit vraiment le portrait du Canada, ce portrait est complètement différent du portrait qu'il peut se faire de n'importe quel autre pays.

• 1135

The Chairman: Mr. Minister, we could spend hours listening to you and your assistants. Unfortunately we're going to have to put an end to the hearing.

Mr. Harb: A 15-second question, Mr. Chairman, with a 15-second answer?

The Chairman: There have been enough second questions up to now. The minister has to leave.

Mr. Harb: How much money are you putting into literacy?

A voice: Write him a letter.

The Chairman: Don't be too anxious. Come back next week. We're going to invite the minister again, and—

Mr. Weiner: Bring in the other departments. Bring them to the table; make them accountable.

Le président: C'est exact.

Mrs. Maheu: What would you suggest?

Mr. Weiner: I tell you, I'll give you some ideas. Bring them in.

[Translation]

Mr. Weiner: Mr. Chairman, you raise a very important and very deep issue.

On this, we are indeed a unique model for the rest of the world. No other country has the type of multicultural model we have here, in Canada. This year, I was in Moscow, where participants from many Eastern and Western European countries, among others, had gathered for a conference. They were very impressed by our efforts and by what we do here. You can see the sickness that is ravaging Europe, still. It is very, very serious. Some countries are attempting a totally disastrous type of assimilation and I deplore that situation.

My deputy minister sent a brief to a conference in Australia, a brief which was very well received. I sent Peter McCreath, a member, to Detroit. There was a conference in the United States on the same topic. I visited Israel recently; they, also, have been analysing the issue. They were very impressed by what we do here in our country.

As to a sense of belonging, the best example I can think of is one we all witnessed close to home, in Quebec, when Mr. Parizeau gave us his views. Almost all cultural communities stood up and said: we are full-fledged Quebecers, we are real Quebecers; we all got together to defend what it means to be a Quebecer and a Canadian. People came together from all cultural communities.

To me, this illustrates a sense of belonging that is based on a common will to be active participants in the type of country we have become. We should certainly look for other ways of sharing our experiences with others. If what we have done here has any value, we must share our experience. My officials and myself are always looking for ideas to enhance our efforts. I am sure that, in the final analysis, when someone really looks at Canada as a whole, what we have built here is completely different from any other country.

Le président: Monsieur le ministre, nous pourrions passer des heures à vous écouter, ainsi que vos adjoints. Malheureusement, nous allons devoir mettre fin à la réunion.

M. Harb: Puis-je poser une question de 15 secondes, monsieur le président, qui suscitera une réponse de 15 secondes?

Le président: Il y a déjà eu trop de secondes questions. Le ministre doit nous quitter.

M. Harb: Quelles sommes consacrez-vous à l'alphabétisation?

Une voix: Écrivez-lui une lettre.

Le président: Ne vous en faites pas trop. Revenez la semaine prochaine. Nous allons inviter le ministre à revenir, et . . .

M. Weiner: Invitez les autres ministères. Invitez-les à s'asseoir à la table; faites-leur rendre des comptes.

The Chairman: That's right.

Mme Maheu: Que suggèreriez-vous?

M. Weiner: Je vais vous le dire, je vous donnerai quelques idées. Faites-les venir.

[Texte]

Some hon. members: Oh, oh.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre. Je remercie votre personnel de sa présence et des réponses qu'il nous ont apportées. À la prochaine.

Mrs. Maheu: Mr. Chairman, before the committee breaks up could we have a short review?

The Chairman: Go ahead.

Mrs. Maheu: If we could consider having the immigration department in. . . But in the appointments in the February 3 *Votes and Proceedings* there were five judges named to citizenship court. I wonder if we shouldn't get their backgrounds, how they feel about citizenship, what criteria are in their minds, to check—

The Chairman: To ask them for some kind of. . .?

Mrs. Maheu: Ask them to come before the committee.

The Chairman: Oh. That should be a full committee decision—

Mrs. Maheu: When we come back with the committee?

The Chairman: —because *c'est une grosse question*.

Mrs. Maheu: There is a 30-day limit. It might be interesting if we are trying to stop the problems that people have.

I will just leave it with you.

The Chairman: Yes.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

Des voix: Oh, Oh.

The Chairman: Thank you very much, Minister. I also want to thank your personnel for being here and for the answers they have provided. We look forward to seeing you again.

Mme Maheu: Monsieur le président, brièvement, avant que nous ajournions, pourrions-nous faire une brève revue de la séance?

Le président: Allez-y.

Mme Maheu: Peut-être pourrions-nous envisager de faire venir les représentants du ministère de l'Immigration. . . Dans les *Procès-verbaux* du 3 février, on peut lire que cinq juges ont été nommés à la Cour de la citoyenneté. Je me demande si nous pourrions les faire venir pour qu'ils nous parlent de leurs antécédents, ce qu'ils pensent de la citoyenneté, quels critères ils ont à l'esprit, afin de vérifier. . .

Le président: Vous voulez leur demander de nous fournir. . .?

Mme Maheu: Demandez-leur de comparaître devant le comité.

Le président: Oh. C'est le comité dans son ensemble qui devrait prendre cette décision. . .

Mme Maheu: Quand le comité se réunira à nouveau?

Le président: . . . parce que c'est une grosse décision.

Mme Maheu: Il y a un délai de 30 jours. Cela pourrait être intéressant, si nous voulons tenter de mettre fin aux problèmes qui se posent à certaines personnes.

Je vais laisser cela entre vos mains.

Le président: Oui.

La séance est levée.

[Voice]

Mr. Weimer: Mr. Chairman, I think it is very important to have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

The Chairman: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

Mr. Weimer: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

The Chairman: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

Mr. Weimer: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

The Chairman: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

* 1135

The Chairman: Mr. Minister, we could spend some time listening to you and your assistants. I think probably we're going to have to put an end to the hearing.

Mr. Harb: A few more questions, Mr. Chairman, with a 15-second answer?

The Chairman: There is a 15-second question period now. The answer has to come.

Mr. Harb: How much money are you willing to invest?

The Chairman: What are you asking?

Mr. Harb: Don't be too strict. There is a limit on it. We're going to leave the money up to you.

The Chairman: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

Mr. Harb: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

The Chairman: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

Mr. Harb: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

[Voice]

Mr. Weimer: Mr. Chairman, I think it is very important to have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

The Chairman: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

Mr. Weimer: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

The Chairman: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

Mr. Weimer: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

The Chairman: I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us. I think that the Commission is a very important body and that we should have a very deep discussion about the very deep issues that are before us.

Le président: Monsieur le ministre, nous pourrions passer des heures à vous écouter, ainsi qu'à vos adjoints. Malheureusement, nous devons devoir mettre fin à la réunion.

M. Harb: Puis-je poser une question de 15 secondes, monsieur le président, qui suscitera une réponse de 15 secondes?

Le président: Il y a déjà eu trop de questions. Le ministre doit nous quitter.

M. Harb: Quelles sommes consacrez-vous à l'alphabétisation?

Le président: Écrivez-lui une lettre.

Le président: Ne vous en faites pas trop. Revenez la semaine prochaine. Nous allons inviter le ministre à revenir, et...

M. Weimer: Invitez les autres ministres. Invitez-les à l'accéder à la table, à des heures précises des soirées.

The Chairman: That's right.

Mrs. Mahon: Que suggérez-vous?

M. Weimer: Je vais vous le dire, si vous donnerez que quelques lettres. Faites-le venir.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of External Affairs and International Trade:

Anne Leahi, Director General, Policy Planning Staff;

Harry Adams, Director, Foreign Policy Division;

Marlene Picard, Chief, Employment Equity, Personnel Operations Bureau.

From Multiculturalism and Citizenship Canada:

Mary Gusella, Deputy Minister;

Kristina Liljefors, Assistant Deputy Minister, Multiculturalism.

TÉMOINS

Du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur:

Anne Leahi, directrice, Service des politiques et de la planification;

Harry Adams, directeur, Service des politiques étrangères;

Marlene Picard, chef, Secteur de l'Équité salariale, Bureau du personnel.

De Multiculturalisme et Citoyenneté Canada:

Mary Gusella, sous-ministre;

Kristina Liljefors, sous-ministre adjointe, Multiculturalisme.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 11

Wednesday, February 17, 1993

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Multiculturalism and Citizenship

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3), Operation of the Canadian Multiculturalism Act

WITNESSES:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 11

Le mercredi 17 février 1993

Président: Jean-Pierre Hogue

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM
AND CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Bill Attewell
Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME
ET DE LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Bill Attewell
Vincent Della Noce
Jim Karygiannis
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 17, 1993
(18)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:45 o'clock p.m., this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Member of the Committee present: Jean-Pierre Hogue.

Acting Members present: Jean-Marc Robitaille for Harry Chadwick and Mac Harb for Shirley Maheu.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Research Officer.

Witnesses: From the Department of Employment and Immigration: Ralph Girard, Executive Director, International Service; Anne Arnott, Deputy Director, Training; Judy Guerin, Senior Project Officer, National Immigration Training Centre.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act. (See *Minutes of Proceedings and Evidence*, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1).

Ralph Girard made an opening statement and with Anne Arnott answered questions.

At 5:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 17 FÉVRIER 1993
(18)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 45, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membre du Comité présent: Jean-Pierre Hogue.

Membres suppléants présents: Jean-Marc Robitaille remplace Harry Chadwick; Mac Harb remplace Shirley Maheu.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Témoins: Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration: Ralph Girard, directeur exécutif, Service international; Anne Arnott, directrice adjointe, Formation; Judy Guerin, agente principale de projet, Centre national de formation de l'Immigration.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

Ralph Girard fait un exposé puis, de même que Anne Arnott, répond aux questions.

À 17 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, February 17, 1993

• 1544

Le président: Bienvenue, mesdames, bienvenue messieurs. Comme vous pouvez le constater, il manque un certain nombre de députés. Si vous le voulez bien, le président va recevoir votre mémoire s'il y en a un de préparé, et nous pourrions ensemble décider de la suite après votre présentation. La parole est à vous.

• 1545

Je veux, au nom du Comité, m'excuser bien sincèrement pour cette situation fort regrettable.

M. Ralph Girard (directeur exécutif, Service international, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Merci, monsieur le président.

Lors de la dernière réunion, quelques-uns des membres du Comité ont exprimé un intérêt à discuter de la situation avec notre équipe de fonctionnaires de l'immigration à l'étranger et à obtenir des renseignements concernant la formation et la sensibilité de ces gens-là à la réalité multiculturelle au Canada.

I am the Executive Director of the Immigration International Service. What I would like to do today is make a few very brief remarks about who we are, what we do, and how we ensure that our activities contribute to the strengthening of Canada's multicultural fabric.

First of all, the International Service of the Canada Employment and Immigration Commission consists of about 400 men and women who serve abroad in various Canadian missions. They are supported by an additional 1,100 locally engaged staff. We are found in something like 75 different locations around the world, and we serve applicants for immigration from all countries without distinction to their race, colour, or nationality.

Our mandate is to deliver immigration program services. We grant visas to something like 200,000 immigrant applicants each year, and we deal with another 650,000 people who want to come to Canada temporarily, either for visiting, study, or temporary work. In that regard, everything we do has an impact on Canada's cultural diversity, because by definition the people we deal with are not yet Canadians.

It goes without saying that anyone who wants to embark on a career in our service must have an interest in a multicultural Canada. That is our *raison d'être*, and that to a large extent forms the substance of our everyday workload.

Our training program is extensive and formal. Each new officer must have a university degree and compete among hundreds of other Canadians for the few jobs we offer each year, and on entry to the service receives cross-cultural

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 17 février 1993

The Chairman: Welcome, ladies and gentlemen. As you can see, we are still missing a number of members. If you don't mind, I, in my capacity as chairman of the committee, will receive your brief, if you have one prepared, and after your presentation, we can discuss how we intend to proceed. You have the floor.

I would like to apologize, on behalf of all the members of the committee, for this rather unfortunate situation.

M. Ralph Girard (Executive Director, International Service, Department of Employment and Immigration): Thank you, Mr. Chairman.

At the last meeting, some committee members expressed an interest in meeting with our team of overseas immigration officers and obtaining information with respect to their training and cross-cultural sensitivity.

Pour ma part, je suis directeur exécutif du Service international du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Avec votre permission, j'aimerais vous faire un très bref exposé sur notre service en vous expliquant exactement en quoi consiste notre travail et les mesures qui nous permettent de nous assurer que nos activités contribuent au renforcement de la mosaïque culturelle canadienne.

D'abord, le Service international de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada regroupe environ 400 hommes et femmes qui travaillent dans nos missions canadiennes à l'étranger. Ils sont assistés par 1 100 autres employés engagés au niveau local. Nous avons environ 75 bureaux à l'étranger, et nous offrons nos services aux ressortissants de tous les pays qui souhaitent immigrer au Canada, quelles que soient leur race, leur couleur ou leur nationalité.

Notre mandat consiste à assurer les services relatifs au programme d'immigration. Chaque année, nous délivrons des visas à environ 200 000 demandeurs du statut d'immigrant et nous traitons également les demandes de 650 000 autres personnes qui souhaitent venir au Canada provisoirement, soit pour visiter ou étudier, soit pour travailler pendant une certaine période. Dans ce sens là, toutes nos activités influent sur la diversité culturelle du Canada, puisque nous traitons avec des gens qui, par définition, n'ont pas encore la citoyenneté canadienne.

Il va sans dire que quiconque souhaite faire carrière dans notre service doit favoriser un Canada multiculturel. En réalité, c'est notre raison d'être, et dans une grande mesure, c'est l'aspect le plus important de notre travail quotidien.

Nous avons un programme de formation très complet établi en bonne et due forme. Les agents que nous recrutons doivent détenir un diplôme universitaire et doivent réussir, comme des centaines d'autres Canadiens, devant les rares

[Texte]

training. They are given a course on cross-cultural communication, and they do a human rights course that is offered by the Department of External Affairs and the Canadian International Development Agency. On arrival in their posts abroad, they are given local familiarization courses, often administered by nationals of the country to which they are posted.

There are specific courses for officers who deal with people seeking to be resettled in Canada as refugees. These courses focus on the special settlement needs and problems of refugees who have suffered or fear persecution, and include a visit with refugee settlement case workers and presentations by psychologists and experts dealing with traumatised individuals.

• 1550

An immigration officer in our foreign service will spend at least half of his or her career living abroad, living among the people they serve and developing an understanding and an appreciation of their cultures. On return to Canada, it is common for us to receive delegations representing various cultural and ethnic groups in the country who have specific concerns about the immigration program.

Among the current establishment of 400, as I mentioned, Canada-based officers, we have many sons and daughters of immigrants to Canada, many officers who came to Canada as immigrants themselves, and our recruitment shows that approximately 10% is comprised of visible minority members.

The means by which we communicate the multicultural reality of Canada to people we deal with abroad takes two forms. We engage in group or individual counselling of people who want to know about Canada and the Canadian way of life, who are intending to settle here. And we also distribute publications that reflect what Canada is, who Canadians are, and how we live. *The Newcomer's Guide to Canada*, for example, is one of the standard publications, and as well there are fact sheets on various aspects of working and living in Canada. We also distribute publications from Canadian media, both electronic and paper-based, to give a sense of the Canada that awaits individuals seeking to settle here.

C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment, monsieur le président, mais je serai heureux de répondre aux questions. Merci.

Le président: Monsieur Girard,

would you be kind enough to introduce the people who are with you this afternoon.

[Traduction]

emplois que nous offrons chaque année; s'ils sont retenus, ils doivent suivre un cours de sensibilisation au multiculturalisme canadien. Ils doivent également suivre un cours de communication transculturelle, et ils participent à un cours traitant des droits de la personne offert par le ministère des Affaires extérieures et l'Agence canadienne de développement international. Dès leur arrivée dans leur bureau à l'étranger, on leur donne des cours qui leur permettent de se familiariser à la localité, cours qui sont souvent offerts par des ressortissants du pays où ils travaillent.

Des cours particuliers sont également dispensés aux agents qui traitent les demandes de personnes voulant se rétablir au Canada à titre de réfugiés. Ces cours sont axés sur les besoins particuliers et les problèmes de réfugiés qui ont fait l'objet ou craignent de faire l'objet de persécutions, et comprennent une rencontre avec des agents qui traitent les demandes de rétablissement de réfugiés ainsi que des exposés par des psychologues et d'autres experts sur la façon de traiter les personnes traumatisées.

Un agent d'immigration rattaché au service extérieur va passer au moins la moitié de sa carrière à l'étranger, entouré de ceux à qui il offre ses services, ce qui lui permet de bien comprendre et apprécier leur culture. À notre retour au Canada, il arrive fréquemment qu'on nous demande de recevoir des délégations représentant divers groupes culturels et ethniques qui ont des doléances particulières à nous présenter en ce qui concerne le programme d'immigration.

Sur nos 400 agents basés au Canada, on peut compter de nombreux fils et filles d'immigrants canadiens, ainsi que de nombreuses personnes qui ont elles-mêmes immigré au Canada; de plus, nos chiffres de recrutement indiquent qu'environ 10 p. 100 de nos effectifs sont des membres de minorités visibles.

Nous avons deux méthodes pour communiquer la réalité multiculturelle canadienne aux personnes avec lesquelles nous traitons à l'étranger. D'une part, nous dispensons des conseils à des personnes ou à des groupes de personnes, qui veulent se renseigner sur le Canada et le mode de vie canadien en prévision de leur établissement ici. D'autre part, nous assurons la distribution de publications qui décrivent le Canada, les Canadiens et leur façon de vivre. L'une des publications les plus courantes s'appelle le *Guide à l'intention des nouveaux arrivants*; nous avons également des petits dépliants qui décrivent divers aspects du travail et de la vie au Canada. De plus, nous assurons la distribution de publications provenant des médias canadiens, qu'il s'agisse des médias électroniques ou de la presse écrite, et ce, pour donner à ceux qui souhaitent s'établir au Canada une idée de ce qui les attend ici.

That concludes my comments for the time being, Mr. Chairman, but I would be very happy to answer your questions now. Thank you.

The Chairman: Mr. Girard,

auriez-vous l'obligeance de nous présenter les personnes qui vous accompagnent cet après-midi?

[Text]

Mr. Girard: Yes. Mr. Jeff Lebane is director of our Asian bureau in the International Service here in Ottawa; Anne Arnott is with our personnel branch in a training capacity; and Judy Guerin is a senior project officer with the National Immigration Training Centre here in Ottawa.

Le président: Il y a eu plusieurs questions. Je voudrais résumer l'intérêt des membres du Comité et aller juste un peu plus loin. En même temps, si vous me le permettez, j'aimerais utiliser ma profession comme protection pour ce que je pourrais dire, de sorte qu'il n'y aura pas d'interprétations malsaines.

Ma première question est la suivante:

Canada has an image. Canada is perceived as a place where people can dream of establishing themselves and their family. This image might be quite similar all over the world. Up to now, am I wrong or quite right?

• 1555

Mr. Girard: There are varying images, depending upon which society you are talking about. There are any number of different views about Canada and Canadians that you read in the international media.

In Europe, for example, in some of the more sophisticated capitals, Canadians are perceived as being very well off but rather dull and humourless. In Latin America, Canada is perceived as being fair, welcoming, democratic, and cold. I guess the image we have depends on the degree of interest people have in leaving where they are. I would suggest that for people who are seeking to establish a new life, Canada certainly ranks among the three most popular destinations in the world—Canada, the United States, and Australia—for intending migrants.

Le président: Merci beaucoup pour la réponse que vous donnez. Si vous le permettez, nous pourrions faire un pas de plus.

Il y a des perceptions dans les milieux, comme la sociologie, la psychologie et le sens commun. On voit les Américains d'une certaine façon, on voit l'Amérique d'une certaine façon, et on voit d'autres peuples d'une certaine façon, à tort ou à raison. C'est la perception populaire. Si quelqu'un pense à la Russie, il pense qu'il y a des soldats et des Russes là-bas et que ces Russes-là parlent le russe. Pour ma part, je pense qu'en Russie, on parle le russe. Je sais très bien que c'est totalement faux, mais c'est la perception que j'ai. On parle plus le russe en Russie qu'on le parle en Allemagne. Je pense cela. Je pourrais penser qu'en Turquie, on parle davantage le turc que le finlandais, si cela existe.

Dans d'autres continents, dans d'autres parties du monde, lorsqu'on imagine le Canada. . . Par exemple, certains étudiants d'Afrique qui venaient à l'École des hautes études commerciales, au niveau du MBA, n'avaient jamais vu la neige. Je me souviens de cette étudiante qui avait imaginé la neige à travers le réfrigérateur. Pour elle, de la neige, c'était du sable. Une tempête de neige, cela avait une signification pour elle, mais c'était à partir d'une lecture qu'elle avait faite

[Translation]

M. Girard: Certainement. M. Jeff Lebane est directeur du Bureau des affaires de l'Asie du Service international, ici, à Ottawa; Anne Arnott est rattachée à la direction du personnel et travaille dans le domaine de la formation; et Judy Guerin est agente principale de projet au Centre national de formation de l'Immigration ici à Ottawa.

The Chairman: A number of questions were raised. I would like to try to briefly summarize the issues of interest to the members of the committee and perhaps take that one step further. At the same time, if you don't mind, I will make use of my professional background in making my comments, so as to avoid any unfortunate misinterpretations.

My first question is this:

le Canada a une certaine image de marque. Le Canada est considéré comme un pays dont rêvent tous ceux qui souhaitent s'établir ailleurs avec leur famille. J'imagine que cette image de marque est à peu près la même partout au monde. Ai-je tort ou raison jusqu'ici?

M. Girard: Eh bien, l'image de marque du Canada change, selon la société dont on parle. On constate toutes sortes de perceptions différentes du Canada et des Canadiens dans les médias du monde entier.

En Europe, par exemple, dans certaines des capitales les plus sophistiquées, les Canadiens sont considérés comme des gens qui, bien que fortunés, sont ternes et n'ont pas le sens de l'humour. En Amérique latine, par contre, le Canada est perçu comme un pays juste, accueillant, démocratique et froid. Je pense que la perception des gens dépend de la mesure dans laquelle ils souhaitent quitter leur pays. Du point de vue de ceux qui souhaitent immigrer pour commencer une vie nouvelle, le Canada est certainement considéré comme l'un des trois pays d'accueil les plus intéressants au monde, avec les États-Unis et l'Australie.

The Chairman: Thank you very much for that answer. If you don't mind, perhaps we could just go one step further.

There are perceptions in certain circles, whether we are talking about sociology, psychology, or simply common sense. Americans are perceived a certain way, America is perceived a certain way, and the people of other countries are also perceived a certain way, either rightly or wrongly. There are popular perceptions. When we think of Russia, for example, we tend to think of soldiers and of people all speaking Russian. I, for one, do believe that people speak Russian in Russia. I may know full well that that's wrong, but that is still my perception. People speak more Russian in Russia than they do in Germany. That is my perception. I might well believe that people in Turkey are more likely to speak Turkish than they are Finnish, if they speak it at all.

On other continents, or in other parts of the world, when people think of Canada. . . For instance, we had a number of African students doing their MBA at l'École des hautes études commerciales who had never seen snow before. I remember one student who had imagined what snow would be like by looking in her refrigerator. For her, snow was like sand. The snowstorm had some meaning for her, but that meaning was based on her imagining what it might be like by

[Texte]

en regardant un réfrigérateur et la glace qu'il y avait. Elle ne pouvait pas s'imaginer que la neige était très légère. Je pourrais faire une erreur semblable pour une tempête de sable.

• 1600

Vous voyez que j'y mets beaucoup de précautions, parce que nous sommes sur un terrain difficile.

Donc, dans différentes parties du monde, on voit le Canada comme étant peuplé de Canadiens. Lorsque des gens vont à l'immigration et que vous les interviewez, comment voient-ils les Canadiens? Est-ce qu'ils ont la peau épaisse ou la peau fragile?

Mr. Girard: I find it difficult to generalize. You find a great diversity of knowledge in different areas, and people's perceptions of who we are are certainly influenced by the contacts they have had. People who see our sports teams abroad understand that we are a plural society, that Canadians don't all look alike. People who see us in international fora understand we are a bilingual society because we habitually use both languages in our interaction with other governments and with people who are their representatives. People who deal with Canadian educational institutions or Canadian business are struck by the regionalism of Canada and the regional characteristics that certain people display among each other.

If Canada is perceived as being one thing by most people, it escapes me. I don't think it is. I don't think when the word "Canadian" appears that generally any particular reaction is stimulated among foreign audiences. I think everybody has a different view based on their experiences.

The Chairman: I would have expected some kind of a better answer. I could quote better. I could say I expected a more accurate answer from you, Mr. Girard, because the next question is going to be a tough one.

How can you form, how can you teach, how can you prepare your people to be "more objective" if you don't have within your department a rather clear picture of who we are and the way we are perceived? You say they go through training. Is it training from within, or is it training at the university?

Comment madame peut-elle travailler les relations humaines et le personnel alors que vous donnez une réponse aussi peu structurée au Comité?

How can you teach anything? You don't have any answers to give them.

Mr. Girard: What is taught are core Canadian values: fairness—

The Chairman: What do you mean by Canadian values? What set of values? An official one, or a scientific one, or mine, or yours?

[Traduction]

looking in her refrigerator and seeing the ice that formed there. She could not imagine that snow could be very light. I suppose I might make the same mistake in trying to imagine what a sand storm would be like.

As you can see, I am proceeding very cautiously, because we are on slippery ground here.

So, in different parts of the world, people see Canada as a nation where Canadians live. When people apply to you as immigrants and are interviewed, do they consider Canadians thick-skinned or thin-skinned?

M. Girard: Il est difficile de généraliser. Selon la région du monde dont il s'agit, les connaissances de ces interlocuteurs peuvent être très différentes; or, leur perception des Canadiens est forcément influencée par leurs contacts. Ceux qui ont l'occasion de voir nos équipes sportives à l'étranger comprennent tout de suite que nous sommes une société pluraliste et que tous les Canadiens ne se ressemblent pas. Ceux qui nous voient lors de rencontres internationales constatent que nous sommes une société bilingue, puisque nous avons l'habitude de nous servir des deux langues dans nos contacts avec d'autres gouvernements et les représentants de ceux-ci. Ceux qui traitent avec les établissements d'enseignement canadiens ou les entreprises canadiennes se rendent compte que nous sommes un pays de régions et que nos populations régionales ont des caractéristiques particulières.

Si les étrangers ont une perception particulière du Canada, je l'ignore. D'ailleurs, je ne pense pas que ce soit le cas. Quand les étrangers voient le mot «Canadien», je ne pense réellement pas que cela suscite une réaction particulière chez eux. Chacun a une perception différente, selon ses expériences.

Le président: J'avoue que je m'attendais à une meilleure réponse. Je peux vous en citer des meilleures. Vraiment, monsieur Girard, je m'attendais à une réponse plus précise de votre part, surtout que la question qui suit va être encore plus difficile.

Comment comptez-vous former vos employés et leur apprendre à être «plus objectifs» si vous qui travaillez au ministère n'avez même pas une idée claire de qui nous sommes et de la façon dont nous sommes perçus à l'étranger? Vous dites que vos agents sont formés. S'agit-il d'une formation interne ou d'une formation universitaire?

How can this lady be expected to perform her duties in the area of human relations and personnel when the answers you give to this committee are so vague?

Comment pouvez-vous leur enseigner quelque chose? Vous n'avez même pas de réponse à leur fournir.

M. Girard: Ce que nous essayons de leur communiquer, ce sont les valeurs fondamentales de la société canadienne: l'équité. . .

Le président: Que voulez-vous dire quand vous parlez de valeurs canadiennes? À quelles valeurs faites-vous allusion? À des valeurs officielles ou scientifiques, aux miennes, ou plutôt aux vôtres?

[Text]

Mr. Girard: The values that we as Canadians seek to achieve in interaction with each other.

The Chairman: What are those values?

Mr. Girard: You deal with basic human rights, charter rights—

The Chairman: They are not values.

Mr. Girard: They translate into values in our everyday life.

The Chairman: But you are talking about values.

• 1605

Mr. Girard: The society we represent has basic safeguards and basic liberties which we communicate to people, and it is, I think, the duty of people in an official position to communicate these things.

The Chairman: I didn't get your last comment, but I'm going to come back later on.

Mr. Harb (Ottawa Centre): First, I want to thank you for appearing before the committee. I am sorry I had to miss the first few minutes of your presentation, but I was able to hear the latter part, and I was fairly interested in what you had to say.

The question I want to ask you now is this: is your department responsible for all of the overseas officers?

Mr. Girard: Yes. I represent the Employment and Immigration International Service, which delivers Canadian immigration programs overseas.

Mr. Harb: Is there an overlap between your department and External Affairs, or are there predefined goals for each one when it comes to overseas placement?

Mr. Girard: We operate under the direction of the Minister of Employment and Immigration. We are responsible to heads of mission in foreign countries for standards of behaviour, and we derive our administrative services from the Department of External Affairs. But the policy and the programming comes from Employment and Immigration Canada.

Mr. Harb: Take, for example, New Delhi. Would an officer in New Delhi be an Employment and Immigration staff member or an External Affairs staff member?

Mr. Girard: We have 17 Canada-based Employment and Immigration foreign service officers there, or people seconded into their positions, and we have another 60 locally engaged support staff working in direct support of the immigration program.

Mr. Harb: Do they report to External Affairs?

Mr. Girard: No. They report to me.

[Translation]

M. Girard: Eh bien, aux valeurs que nous cherchons à respecter dans nos rapports avec d'autres Canadiens.

Le président: Et quelles sont ces valeurs?

M. Girard: Le respect des droits de la personne, nos droits en vertu de la Charte. . .

Le président: Ce ne sont pas des valeurs.

M. Girard: Mais les valeurs qui nous guident dans notre vie quotidienne en sont la manifestation.

Le président: Mais vous avez parlé de valeurs.

M. Girard: La société que nous représentons s'appuie sur certaines protections et libertés fondamentales que nous essayons de communiquer aux gens, et à mon avis, c'est le devoir de ceux qui occupent des postes officiels de les communiquer aux autres.

Le président: Je n'ai pas bien compris votre dernier commentaire, mais je vais y revenir tout à l'heure.

M. Harb (Ottawa-Centre): J'aimerais commencer par vous remercier d'avoir accepté de comparaître devant le comité. Je suis désolé d'avoir manqué le début de votre exposé, mais j'en ai entendu la dernière partie, et vos remarques m'ont beaucoup intéressé.

La première question que je veux vous poser est celle-ci: votre ministère est-il responsable de tous les agents qui travaillent à l'étranger?

M. Girard: Oui. Pour ma part, je représente le service international du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, qui est chargé d'exécuter les programmes d'immigration canadiens à l'étranger.

M. Harb: Y a-t-il un certain chevauchement entre les responsabilités de votre ministère et celles du ministère des Affaires extérieures, ou avez-vous tous les deux des objectifs bien précis en ce qui concerne votre travail à l'étranger?

M. Girard: Nous relevons du ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Nous sommes responsables auprès des chefs de mission à l'étranger des normes de conduite; les services administratifs dont nous avons besoin sont fournis par le ministère des Affaires extérieures. Mais l'élaboration des politiques et des programmes incombe au ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

M. Harb: Prenons le cas de New Delhi. Un agent posté à New Delhi est-il considéré comme un employé du ministère de l'Emploi et de l'Immigration ou du ministère des Affaires extérieures?

M. Girard: Nous y avons 17 agents de service extérieur, basés au Canada, qui sont rattachés au ministère de l'Emploi et de l'Immigration—ou des gens qui ont été détachés pour occuper ces postes—ainsi qu'une soixantaine d'employés locaux qui nous servent de personnel de soutien pour l'exécution du programme d'immigration.

M. Harb: Relèvent-ils des Affaires extérieures?

M. Girard: Non, ils relèvent de moi.

[Texte]

Mr. Harb: So there is that distinction. I think in a lot of cases we sometimes get a little confused about who is doing what.

In terms of allocation of resources, it has been noted that in some areas such as New Delhi—I give that as an example—and other areas in Asia, there is a tremendous list of people waiting to have an interview with an officer. Has there been any review in the following areas?

In the area of staffing, has there been any review as to whether you have enough staff to deal with the demand? In the area of training, has there been a review to ensure that these officers are following the instructions as set out by headquarters and by the policy-makers here? Is some sort of an audit carried out from time to time by your department overseas to see if these officers are in compliance with the Employment Equity Act, that the work force is truly reflective of the mosaic we live in, in terms of men, women, and minorities, to look at the question of sensitivity to the culture, whether these people really are aware of what is happening?

I hate to say this, but quite often we get comments from people saying, the officer told me that if I do this I will get the visa, which is probably their understanding because they don't understand the Canadian culture. Some applicants might look at an officer in a way different from the way you and I would look at them.

I wonder how far you have gone in that whole area of assessment, auditing, monitoring, and checking the resources versus the demand. And when was the last time you've done something like that?

Mr. Girard: We do an annual review of staffing against backlogs, and we shift resources to try to deal with the question of delays. We are seeking to guarantee this year an improvement in spousal processing times. The last time we assessed the global situation, we found that 80% of spouses of Canadians seeking to enter were being processed within nine months at all posts. Our target is to get that down to six months. The minister has made a commitment, and we are in the process of resourcing posts that make that a reality, and of course we are streamlining the workload.

• 1610

On the question of compliance, every new recruit is trained for a minimum of six months. The training course will be longer in some cases, depending on the speciality the individual might be embarking upon, whether it's business migration or refugee migration.

There's an internal audit bureau in the department and in the Department of External Affairs, both of which occupy themselves with the activities of our staff abroad. The audit bureau of External Affairs checks into the propriety of the

[Traduction]

M. Harb: Ah, bon. Il y a donc une petite différence. Il est parfois difficile de savoir qui est responsable de quoi.

Pour ce qui est de l'affectation des ressources, il a été constaté que dans certaines régions du monde telles que New Delhi, et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres—et ailleurs en Asie, il y a une liste très longue de personnes qui attendent de pouvoir passer une entrevue avec un agent. J'aimerais donc savoir si le ministère a cru bon de s'attarder aux questions suivantes.

En ce qui concerne la dotation des postes, le ministère s'est-il penché sur la capacité du personnel actuellement en place de répondre à la demande? Dans le domaine de la formation, le ministère a-t-il cherché à s'assurer que ses agents suivent bien les instructions qu'ils reçoivent de l'administration centrale et des responsables de la politique ici, à Ottawa? Le ministère effectue-t-il des vérifications périodiques de ces missions à l'étranger pour voir si ses agents respectent pleinement la Loi sur l'équité en matière d'emploi et si ses effectifs non seulement reflètent le caractère de notre mosaïque canadienne, du point de vue du nombre d'hommes, de femmes et de minorités qui y sont représentés, mais sont sensibles aux différences culturelles et à la réalité culturelle au Canada?

J'hésite à vous dire cela, mais souvent les gens nous disent que l'agent leur a conseillé de faire telle et telle chose pour avoir un visa—et c'est sans doute une interprétation tout à fait normale, parce qu'ils ne comprennent pas bien la culture canadienne. Certains demandeurs peuvent avoir une conception du rôle de l'agent qui est différente de la nôtre.

Je me demande donc jusqu'à quel point vous avez cherché à faire évaluer, vérifier ou contrôler la situation en ce qui concerne la suffisance des ressources par rapport à la demande. À quand remonte la dernière vérification de ce genre?

M. Girard: Tous les ans, nous évaluons notre utilisation du personnel par rapport aux arriérés, et nous déplaçons nos ressources humaines pour essayer d'éliminer les retards. Cette année, nous cherchons à raccourcir le délai nécessaire pour le traitement des demandes de conjoint. Lors de notre dernière évaluation de la situation dans le monde entier, nous avons constaté que les demandes de 80 p. 100 des conjoints de Canadiens cherchant l'admission au Canada étaient traitées dans un délai de neuf mois dans tous nos postes à l'étranger. Nous nous sommes fixé comme objectif de réduire ce délai à six mois. Le ministre a déjà pris un engagement à cet égard, et nous sommes donc en train de doter nos bureaux à l'étranger et de rationaliser la charge de travail pour que cet objectif se réalise.

En ce qui concerne le respect des instructions, chaque nouvelle recrue reçoit un cours de formation d'au moins six mois. La période de formation peut être encore plus longue dans certains cas, selon que l'agent se spécialise dans l'immigration de gens d'affaires ou le traitement des demandes de réfugiés.

Et notre ministère et le ministère des Affaires extérieures ont un bureau de vérification interne qui se penche sur les activités de notre personnel à l'étranger. Le bureau de vérification des Affaires extérieures contrôle l'utilisation de

[Text]

money we handle, the fee collection, the safeguards, and the accounting methods; and our audit bureau looks at the program side, to make sure the act and regulations are being applied fairly and evenly.

Mr. Harb: Have you undertaken any survey of people who have come from a country where there is a large number of applicants, regarding the kinds of services they received when they made their application, went to the embassy, and so on—a sample of five or six countries—to see how they perceived the whole process, what their experience was, what things they might suggest that we, as a government, or a department could do in order to better serve them? That perhaps might answer the chairman's question. Has anything like that been done? And if not, is there any thinking along those lines?

Mr. Girard: I have negotiated a contract for evaluation of parts of our program, and one of the components of that evaluation will be a client satisfaction survey. It will look at a fairly broad cross-section of people who have come through our overseas network and their reaction to it.

The other thing we are hoping to publish shortly is service standards that we expect to deliver. The Hong Kong office does that now. It routinely distributes documents to inquirers about the services we are currently providing. We are going to broaden that and make it more universal. It's all part of what we call the reconfiguration of our overseas network that we've embarked upon as a result both of the changes to the Immigration Act that were implemented on February 1 and in response to our continuing responsibility to improve our quality of service.

Mr. Harb: The second section deals with second language training. It falls under your jurisdiction. Is that correct? When it comes to newly arrived immigrants, is that an area that falls under your jurisdiction?

Mr. Girard: Not under mine. My colleague, André Juneau, who testified about a year ago, I think, is responsible for that end of the program.

Mr. Harb: So you have nothing to do with that particular program.

Mr. Girard: No, other than furnishing clients to that side of the house.

Mr. Harb: Can you give us the percentage of minorities, Canadian women, in your work force and the number of visible minorities in terms of percentage? Have you done anything like that? And if the percentage is lower than you think and it could be more defined, do you have any action plan? And if so, when would that action plan be implemented?

[Translation]

nos fonds, l'opportunité des mécanismes de paiement des frais et des mesures de contrôle ainsi que les méthodes comptables; notre bureau de vérification s'intéresse plutôt à l'application du programme, en cherchant à s'assurer que la loi et les règlements sont appliqués de façon juste et cohérente.

M. Harb: Avez-vous fait des sondages auprès d'immigrants originaires de pays où il y a un grand nombre de demandeurs, au sujet des services qu'ils ont reçus au moment de faire leur demande, de se présenter à l'ambassade, etc.—mettons un échantillon de cinq ou six pays pour voir quelle était leur perception du processus et connaître les détails de leur expérience et les modifications qui pourraient être apportées par le gouvernement ou le ministère pour accroître la qualité des services? Voilà le genre d'informations qui pourraient vous permettre de répondre à la question du président. Avez-vous déjà fait des sondages de ce genre? Dans la négative, envisagez-vous d'en faire un jour?

M. Girard: J'ai justement négocié un contrat visant l'évaluation de divers aspects de notre programme, et je peux vous affirmer que cette évaluation comprendra, entre autres, un sondage auprès de nos clients pour déterminer s'ils sont satisfaits de nos services. Dans le cadre de ce sondage, nous nous adresserons à un groupe assez représentatif de personnes qui sont passées par notre réseau de bureaux à l'étranger en leur demandant de nous faire part de leur réaction.

De plus, nous espérons publier sous peu un document sur les services que nous comptons fournir partout au monde. Le bureau de Hong Kong le fait déjà, puisqu'il assure la distribution à tous les requérants d'un document qui explique les services actuellement offerts par le ministère. Nous avons donc l'intention de généraliser cette pratique et de faire la même chose partout. Tout cela s'inscrit dans ce que nous appelons la reconfiguration de notre réseau étranger, une initiative qui découle non seulement des changements apportés à la Loi sur l'immigration le 1^{er} février, mais aussi de notre responsabilité d'améliorer en permanence la qualité de nos services.

M. Harb: Il est également question de formation en langue seconde. C'est une de vos responsabilités, n'est-ce pas? Êtes-vous responsable du service chargé des nouveaux arrivants au Canada?

M. Girard: Moi, non. Mon collègue André Juneau, qui a comparu devant le comité il y a environ un an, me semble-t-il, est responsable de cet aspect-là du programme.

M. Harb: Donc, cela n'a rien à voir avec votre service?

M. Girard: Non, pas vraiment. Nous nous contentons d'aiguiller nos clients sur cet autre service du ministère.

M. Harb: Pourriez-vous me dire quel pourcentage de vos effectifs est formé de Canadiennes ou de membres d'une minorité visible? Avez-vous fait des recherches là-dessus? Et si le pourcentage est inférieur à ce qu'il devrait être, selon vous ou si vos objectifs ont besoin d'être mieux définis, avez-vous élaboré un plan d'action à cette fin? Et dans l'affirmative, quand avez-vous l'intention de mettre en oeuvre ce plan d'action?

[Texte]

Mr. Girard: Certainly among foreign service streams, Employment and Immigration has, by far, more women than either of the other two, the economic or political. I am not sure of the numbers. Perhaps Anne has them.

• 1615

Ms Anne Arnott (Deputy Director, Training, Department of Employment and Immigration): I didn't bring the actual numbers, but between 40% and 50% of our Canada-based officers are women.

Mr. Harb: Are they in management positions or secretarial positions?

Ms Arnott: This group I am speaking of now are all in officer positions, up from the working desk officer position through to the executive corps. I don't have the breakdown, but we certainly do have women at all levels.

Mr. Harb: Would you send us a copy of that?

Ms Arnott: Yes.

Mr. Harb: That would be excellent.

Le président: Si vous me le permettez, je vais revenir à la question que j'avais commencé à poser. La dernière question que j'ai soulevée avait trait aux valeurs. Quelle échelle de valeurs enseignez-vous à votre personnel?

Mr. Girard: I guess the value system derives from the duties and the constraints. We have a duty to be fair. That derives from the doctrine of administrative fairness. We have a duty to be non-discriminatory and tolerant, which is derived from the Immigration Act itself. We have a duty to be equal in our treatment of all applicants, regardless of their race, sex, or nationality. I think that is our limitation as officers abroad. We each show example, of course, through our respective characters, our family values, our moral values. But there is no particular moral code or familial system that we purvey in the course of our work to our clients.

I hope that is a little closer to the kind of response you are looking for.

Le président: Personnellement, monsieur Girard, je ne m'attends pas à une réponse ou à une autre du moment que vous m'en donnez une. Ensuite, j'ai la liberté, et le mandat jusqu'à un certain point, de l'évaluer. Je ne pense pas en termes de code moral, mais puisque vous avez utilisé l'expression «des valeurs», je dois dire que quand on mesure les valeurs et qu'on demande à des Canadiens de nous parler de valeurs, ils parlent d'une échelle de valeurs. C'est identifié et cela se trouve quelque part: la famille, le travail, la santé, *personal growth*. Si on étudie l'échelle des valeurs des francophones et celle des anglophones, on n'a pas la même chose. L'échelle de valeurs qui est plus près du *Protestant code of ethics* n'est pas l'échelle de valeurs qu'on retrouve dans une population francophone catholique. Je ne vous apprend strictement rien. Cela fait partie de la texture intime du Canada.

[Traduction]

M. Girard: Pour ce qui est du service extérieur, je peux vous affirmer que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a beaucoup plus d'employés de sexe féminin qu'on en trouve dans les deux autres catégories, c'est-à-dire économique et politique. J'ignore les pourcentages précis. Anne pourrait peut-être vous les donner.

Mme Anne Arnott (directrice adjointe, formation, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Je n'ai pas les chiffres exacts sous les yeux, mais je peux vous dire qu'entre 40 et 50 p. 100 des agents basés au Canada sont des femmes.

M. Harb: Occupent-elles des postes de cadre ou de soutien?

Mme Arnott: Les membres du groupe auquel je fais allusion occupent tous des postes d'agents allant du plus bas niveau au poste de cadre. Je ne peux pas vous donner la ventilation, mais je peux vous affirmer que nous avons des femmes à tous les niveaux.

M. Harb: Pourriez-vous nous en envoyer une copie?

Mme Arnott: Oui.

M. Harb: C'est parfait.

The Chairman: If you don't mind, I would like to come back to the question I started asking you earlier. The last question I raised with you had to do with values. What values do you try to instill in the members of your staff?

M. Girard: Je suppose que notre échelle de valeurs découle de nos fonctions et des contraintes associées à notre travail. Il nous incombe d'être justes envers tout le monde. Ce devoir se fonde sur la doctrine de l'équité administrative. Nous nous devons d'être tolérants et d'éviter toute discrimination, ainsi que le prévoit la Loi sur l'immigration. Nous devons assurer un traitement équitable à tous les demandeurs, quelle que soit leur race, leur sexe ou leur nationalité. Voilà ce qui doit toujours guider le travail des agents à l'étranger. Bien sûr, à travers notre caractère et nos valeurs familiales et morales, nous donnons l'exemple, mais j'avoue que nous ne cherchons pas à communiquer à nos clients une échelle de valeurs ou un code moral particulier.

J'espère que cette réponse vous satisfait davantage.

The Chairman: I should point out, Mr. Girard, that I don't really expect you to give me one answer in particular—just as long as you give me an answer. I am then free—indeed, it is really almost a duty, in a way—to assess that answer. I was not necessarily thinking in terms of moral codes, but since you yourself spoke of “values”, I must say that when we assess values and ask Canadians to tell us about their values, they do refer to a scale of values. It has actually been identified and it includes such things as the family, work, health and personal growth. If you look at Francophones' scale of values and compare it with that of Anglophones, you will see a difference. The scale of values that relates back to the Protestant ethic is certainly not the same scale of values you would find among Catholic Francophones. I'm sure we're not telling you anything you don't already know. It's part and parcel of the basic nature of Canada.

[Text]	[Translation]
<p>Vous ne sensibilisez pas vos agents à cette réalité qui s'appelle le Canada. Vous les préparez à dire qu'il y a un drapeau blanc et rouge avec une feuille d'érable.</p>	<p>Yet you are not attempting to sensitize your officers to this new reality we call Canada. You are content to tell them that our flag is red and white with a maple leaf in the centre.</p>
<p>As for motherhood statements such as being fair, what do you mean by being fair?</p>	<p>Et quand vous dites qu'il faut être juste envers tout le monde, bien que ce soit un principe admirable à défendre, qu'est-ce que cela veut dire pour vous, au juste?</p>
<p>C'est un énoncé. . .</p>	<p>It's a statement. . .</p>
<p>Mr. Girard: For us, it is a reality. The courts tell us day in and day out when we are not fair.</p>	<p>M. Girard: Pour nous, c'est une réalité. Chaque fois qu'on est injuste, les tribunaux nous le disent.</p>
<p>Le président: Alors, qui évalue la <i>fairness</i> de l'agent?</p>	<p>The Chairman: And who assesses how fair the officer is?</p>
<p>Mr. Girard: Ultimately the courts, in the context of our decision-making. We're in the courts every day.</p>	<p>M. Girard: Eh bien, les tribunaux, en fin de compte; ce sont eux qui se penchent sur nos décisions. Nous passons devant les tribunaux tous les jours.</p>
<p>Le président: Est-ce que c'est une évaluation objective ou une évaluation subjective?</p>	<p>The Chairman: Is it an objective assessment or a subjective one?</p>
<p>M. Girard: C'est l'évaluation du juge.</p>	<p>Mr. Girard: It's the judge's assessment.</p>
<p>Le président: On revient toujours à la même situation.</p>	<p>The Chairman: We keep coming back to the same thing.</p>
• 1620	
<p>Qui transporte l'image du Canada à l'extérieur? Vos agents?</p>	<p>Who transmits Canada's image abroad? Your officers?</p>
<p>Mr. Girard: The image of Canada is transported abroad by a whole variety of means—by Canadian travellers, by Canadian officials, by Canadian media.</p>	<p>Mr. Girard: L'image du Canada est transportée à l'étranger par toutes sortes de moyens; les voyageurs canadiens, les représentants officiels du Canada, les médias canadiens.</p>
<p>The Chairman: No doubt. But let us talk about official people, such as MPs.</p>	<p>Le président: Il n'y aucun doute là-dessus. Parlons plutôt des représentants officiels, tels les députés.</p>
<p>Quand un député voyage, par affaires ou autrement, il représente quelque chose. Le premier ministre du pays représente notre pays, plus que tout le monde.</p>	<p>When a member of Parliament is travelling in his official capacity or privately, he represents something. The country's Prime Minister represents Canada more than anyone else.</p>
<p>De deux choses l'une: dites-moi que vous n'êtes pas préparé pour répondre aux questions que je vous pose et je vais arrêter, mais ne donnez pas à ce Comité des réponses superficielles et inacceptables. Autrement, je devrai les poser ailleurs. Votre réponse sera celle que je recevrai.</p>	<p>Firstly, let me know if you can't answer any of my questions and I'll stop. Secondly, don't give the committee any superficial or unacceptable answers. Otherwise, I'll ask them of someone else. I will listen for your answers.</p>
<p>Mr. Girard: If you are asking me what I teach people so that when they go abroad they can tell people what Canada in its totality is really like, obviously there is no preparation that would be adequate; and that is not their role. If somebody comes in and asks what Canada is really like, you ask them to be more specific. Is it living and working conditions? Is it part of our social fabric? Is it our educational system? It is just an impossibly large issue to grapple with. If you find my answers superficial or inadequate, I am sorry, but I am doing the best I can.</p>	<p>Mr. Girard: Si vous me demandez ce que j'apprends aux gens avant qu'ils voyagent à l'étranger pour expliquer ce qu'est le Canada, je vous réponds qu'aucune préparation ne serait satisfaisante. De toute façon, ce n'est pas le rôle de ces personnes. Si un étranger vous demande ce qu'est vraiment le Canada, il faut lui demander d'être plus précis. Aimerais-il en savoir davantage sur les conditions de vie et de travail? Sur notre tissu social? Sur notre système d'éducation? Évidemment, c'est une question de grande envergure. Si vous trouvez mes réponses superficielles ou inadéquates, je m'en excuse, mais je fais de mon mieux.</p>
<p>The Chairman: Well, I might ask you to do better.</p>	<p>Le président: Eh bien, forcez-vous davantage.</p>
<p>Mr. Girard: Perhaps you want somebody else to answer the question.</p>	<p>M. Girard: Il serait peut-être préférable que quelqu'un d'autre réponde à votre question.</p>
<p>Le président: Monsieur Girard, je vais être spécifique. Je vais prendre la question de l'éducation. Qu'est-ce que vos agents disent des systèmes d'éducation au Canada? Parlent-ils des systèmes ou d'un système?</p>	<p>The Chairman: Mr. Girard, I'll be specific. Take education. What do your officers say about education in Canada? Do they speak of one or of several education systems?</p>
<p>M. Girard: Des systèmes.</p>	<p>Mr. Girard: Of several.</p>

[Texte]

Le président: Des. Qu'est-ce qu'ils disent?

M. Girard: On distribue des brochures rédigées par des experts.

Le président: Non. J'ai dit: qu'est-ce qu'ils disent?

M. Girard: Qui?

The Chairman: Your officers.

Mr. Girard: They say very little because they are not encyclopaedias. They mention that the systems vary from province to province, that they have material they can distribute which describes them in detail. But they don't undertake an evaluation or a detailed description of each one.

Le président: Et qu'est-ce qu'ils disent de la texture sociale canadienne?

Mr. Girard: It is multicultural, tolerant, free, democratic, market-oriented, all of the things we know about Canadian society.

Le président: Ils disent cela?

M. Girard: Oui.

Le président: Ils parlent de la mosaïque canadienne. Les séparatistes n'existent pas?

M. Girard: Non... Ce n'est pas...

Le président: Non, mais il est plutôt utile de le dire. Lorsqu'une personne arrive dans un pays, il lui est plutôt utile de savoir que, dans ce pays-là, il y a des séparatistes. Cela aide à s'asseoir.

M. Robitaille (Terrebonne): Y en a-t-il?

Le président: Eh bien, c'est ce qu'on me dit. Moi, je ne les vois pas,

and I couldn't care less.

Je suis arrivé ici en 1641, vous savez, et les séparatistes ne me dérangent pas beaucoup. Je suis Canadien depuis bien des années, mais quelqu'un qui arrive ici, comment le reçoit-on? Est-ce qu'on le reçoit avec le Bloc?

He is entitled to know, because it is a Canadian reality.

Cela provoque toutes sortes de... Vous hésitez à répondre à cela. La question est spécifique. Vous m'avez demandé de vous poser une question sur l'éducation ou la texture sociale. Je vous pose une question sur la texture sociale.

Mr. Girard: One of the things about being Canadian is that we tolerate dissent. Many countries don't. It's part of the strength of Canada that we have people visibly opposed to the sitting government.

• 1625

The Chairman: We tolerate dissent, according to what? To a set of values?

Mr. Girard: Of course.

Mr. Harb: Mr. Chairman, I hate to interject here. Maybe what you should do is outline the problem. I heard some of the comments by Mr. Girard, and I'm most impressed with his responses about human rights, the Charter of Rights,

[Traduction]

The Chairman: Several. What do they say?

Mr. Girard: They pass out brochures written by experts.

The Chairman: No. I asked: what do they say?

Mr. Girard: Who?

Le président: Vos agents.

M. Girard: Ils ne disent pas grand chose parce qu'ils ne sont pas des encyclopédies ambulantes. Ils disent que les systèmes d'éducation varient d'une province à l'autre et qu'ils disposent d'informations détaillées qu'ils peuvent distribuer. Ils ne font pas une évaluation ou une description de chaque système.

The Chairman: What do they say about our social fabric?

M. Girard: Ils disent que le tissu social est multiculturel, tolérant, libre, démocratique, axé sur le marché—tout ce qu'on connaît de la société canadienne.

The Chairman: Is that what they say?

Mr. Girard: Yes.

The Chairman: They speak of the Canadian mosaic. What about the separatists?

Mr. Girard: No... It's not...

The Chairman: No, but it might be useful if they did mention them. When someone arrives in a new country, it might be useful for them to know that there are separatists in that country. It gives them a clearer image.

Mr. Robitaille (Terrebonne): Are there any?

The Chairman: Well, that's what I've been told. But I myself don't see them,

et je m'en fous royalement.

I came here in 1641, you know, and the separatists didn't really bother me. I've been a Canadian for a long time, but how are we supposed to welcome newcomers? Are members of the Bloc québécois to be part of the welcoming committee?

Les nouveaux arrivants ont le droit de le savoir, puisque c'est une réalité canadienne.

This leads to all kinds of... You hesitate to answer. The question was specific. You asked me to ask you a question on education and the social fabric. I'm asking you about the social fabric.

M. Girard: Au Canada, on tolère la dissidence, contrairement à beaucoup d'autres pays. Une des forces du Canada est que nous permettons aux gens de s'exprimer vigoureusement contre le gouvernement.

Le président: Nous tolérons la dissidence selon quelles normes? Selon certaines valeurs?

M. Girard: Naturellement.

M. Harb: Monsieur le président, je ne veux pas vous interrompre. Vous devriez peut-être circonscrire le problème. J'ai écouté les propos de M. Girard. Je suis impressionné par les réponses qu'il a données au sujet des droits de la

[Text]

Canadian values, that we are a tolerant society. I think that's terrific. I wouldn't want to see anything less than what he has already given us. But if there is a specific problem, you might want to be specific with Mr. Girard, in all fairness to him and to yourself.

The Chairman: I don't want to be specific, because if I push you you're going to tell us what we Canadians do abroad, and we members of this committee and members of the House are going to feel proud of you people. But if you talk in a "superficial" way, how can we feel proud of being Canadian, because you are the extension of my own self?

Vous me suivez?

M. Girard: Oui, mais c'est une discussion. . .

Le président: Ces personnes-là sont extrêmement importantes. Elles sont la représentation de nous, de notre fierté d'être ce que nous sommes. Je ne veux pas être idéologique. Si ces personnes-là sont froides et donnent des documents encyclopédiques. . . Ce n'est pas cela, le Canada. Le Canada, c'est un pays avec des lacs, des montagnes. C'est un pays qui se fait. Il y a de la neige, du soleil, du ciel. C'est cela, le Canada. Ce n'est pas une encyclopédie, monsieur Girard.

Si votre personnel est objectif. . . Il n'y a personne d'objectif au Canada. Il y a peut-être seulement moi, au Canada. Mais il n'y a pas un Canadien d'objectif.

Are you following me? So I have to push you to get a set of answers that we're going to be proud of.

Mr. Girard: I'm afraid you're dealing with—

The Chairman: And I'm going to stop after that.

C'est là que je m'en allais et cela devenait très sérieux. Ce n'est pas seulement une question de nombre, de genre, homme et femme, et de pourcentage. Je posais la question informellement. Je sais que c'est de la dynamite, cette question-là.

Il doit y avoir une ambassade à Rome. Il doit y avoir du personnel du ministère de l'Emploi et de l'Immigration à Rome.

M. Girard: Oui, bien sûr.

Le président: Est-ce qu'il serait possible d'envoyer là un Canadien qui ne serait pas blanc? La réponse est oui?

M. Girard: Certainement.

Le président: Un Canadien qui ne serait pas blanc, mais qui serait noir. La réponse est oui?

M. Girard: Oui, il y en a.

Le président: Il y en a. Noir et avec un turban.

M. Girard: Possiblement.

Le président: Comment les Italiens verraient-ils alors le Canada? C'est une image. C'est une vitrine du Canada, cette personne-là. Si cette image est déshumanisée parce qu'elle est trop objective, cette personne-là ne ressemblera pas à l'image populaire où on voit de la neige, la Police montée, des ours et des Indiens.

• 1630

M. Girard: L'image populaire est parfois fautive. La réalité est que nous sommes un peuple divers, avec des caractères différents. On apprécie les différences.

[Translation]

personne, de la Charte des droits, des valeurs canadiennes et du fait que nous vivons dans une société tolérante. C'est formidable. Je ne m'attendais pas à autre chose. Mais s'il existe un problème en particulier, il vous faudrait peut-être être plus précis avec M. Girard. Ce sera plus juste pour lui et pour vous.

Le président: Je ne veux pas être plus précis, car si je vous pousse trop, vous allez nous dire ce que les Canadiens font à l'étranger, et les membres de ce comité, ainsi que les députés de la Chambre, vont être fiers de vous. Mais si vous donnez des réponses superficielles, comment pouvons-nous être fiers d'être Canadiens, puisque vous faites en quelque sorte partie de la personne que je suis?

Do you follow?

Mr. Girard: Yes, but this is a discussion. . .

The Chairman: These people are extremely important. They represent us, they represent our pride in being Canadian. I don't want to be ideological. If the officials are cold and hand out encyclopedic documents. . . That's not Canada. Canada is a country with lakes and mountains. It is a country which is still finding itself. We have snow, sun and sky. That's Canada. It's not an encyclopedia, Mr. Girard.

If your personnel is objective. . . Nobody in Canada is objective. Well, perhaps only myself. But there is no such thing as an objective Canadian.

Vous me suivez? Je dois vous pousser pour obtenir des réponses dont nous serons fiers.

M. Girard: J'ai peur que vous parliez de. . .

Le président: Je m'arrêterai là.

I was leading up to that and it's becoming serious. We're not only dealing with numbers, genders, men and women, or percentages. I was informally asking the question. I know it's a hot topic.

There has to be an embassy in Rome. We have to have personnel from the Department of Employment and Immigration in Rome.

Mr. Girard: Yes, of course.

The Chairman: Would it be possible to have a non-white Canadian in the embassy? Is the answer yes?

Mr. Girard: Certainly.

The Chairman: Not a non-white Canadian, but a Black. Is the answer yes?

Mr. Girard: Yes, there are some.

The Chairman: There are. A Black man wearing a turban?

Mr. Girard: Possibly.

The Chairman: In that case, how would Italians perceive Canada? The embassy official presents an image. He or she presents a window on Canada. If that image is dehumanized because it is too objective, that person will not resemble the popular image of snow, Mounties, bears and Indians.

Mr. Girard: The popular image is sometimes misleading. The fact of the matter is, Canadians come in all shapes and sizes. We appreciate our differences.

[Texte]

Le président: Ma dernière question and then I'm going to stop.

Mr. Harb: Take your time, Mr. Chairman.

Le président: De quelle façon évaluez-vous une personne qui doit aller au Sénégal plutôt qu'au Liban? Comment préparez-vous cette personne-là? Comment décidez-vous qu'elle est *better fit* pour aller recevoir les gens qui vivent au Sénégal, qui veulent venir ici et qui ont des problèmes? Je suppose qu'un certain nombre ont des problèmes. Et pourquoi envoyez-vous un autre de vos employés au Liban et non en Israël?

Mr. Girard: The process of assignment is a democratic one. People bid. We evaluate their experience and the vacancies that exist in the particular mission. They are looked at in terms of all the characteristics of the post, such as, if they're family people, are there educational facilities there or would the children have to be educated abroad? What is the health profile of the post? Do the people have any particular difficulties? And then offers are made.

No one is directed, at this point, to go to a post against their will because management requires them to go. It's a process of posting by consensus, and so far it has worked very well. But we simply don't ask questions such as who can deal with the applicants in that post better because of who they are. We don't get into that kind of subjective discussion. We have to assume that everybody has equal opportunity at the assignments.

M. Robitaille: Monsieur le président, comme première question, j'ai le goût de demander à nos fonctionnaires quel effet cela aurait sur les Italiens si on vous déléguait à Rome pour représenter le Canada.

Le président: Moi aussi!

M. Robitaille: Mais on n'a pas besoin d'aller à Rome. On n'a qu'à en parler à notre collègue Della Noce et on va avoir la réponse.

Vous me permettez de changer un peu l'orientation des questions. Je suis sûr que vous en serez soulagé. La perspicacité de notre président est telle que je vais vous permettre d'aborder une question un peu plus technique.

Je sais qu'il y a des auditions qui se font dans le cas de réfugiés et qu'il y a un système de traduction. Pouvez-vous nous en parler un peu? Comment fonctionne-t-il? Est-ce que ça va bien? Avez-vous du bon service de vos contractants? Avez-vous eu des problèmes récemment?

M. Girard: Parlez-vous du processus d'audition dans les cas de revendication du statut de réfugié?

M. Robitaille: Je parle des différents processus qui nécessitent des services de traduction, que ce soit dans les cas d'immigration ou dans les cas de réfugiés.

• 1635

M. Girard: Il y a un processus de revendication du statut de réfugié ici, au Canada, mais c'est fait par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, qui est un organisme séparé du Ministère. C'est un organisme complètement indépendant.

[Traduction]

The Chairman: I have a final question. et je m'arrêterai là.

M. Harb: Prenez votre temps, monsieur le président.

The Chairman: How do you assess someone to see if they should be sent to Senegal rather than Lebanon? How do you prepare that person? How do you determine whether they are better fit to deal with Senegalese who have problems and want to come to Canada? I suppose a number of them have problems. And why would you send someone else to Lebanon or to Israel?

M. Girard: Le processus de nomination est démocratique. Les intéressés font des soumissions. Nous évaluons leur expérience et les postes vacants qui les intéressent. Nous les évaluons à partir des caractéristiques du poste. Le candidat a-t-il une famille? Existe-t-il des écoles près de la mission? Sinon, doit-on éduquer les enfants à l'étranger? Est-ce que le poste peut donner lieu à des problèmes de santé? Le candidat a-t-il lui-même des problèmes de santé? Le candidat a-t-il des problèmes particuliers? Ensuite, nous faisons des offres.

Personne n'a encore été obligé d'occuper un poste contre son gré parce que la gestion l'a voulu ainsi. Le processus fonctionne à base de consensus; jusqu'à présent, ce système nous a bien servis. Mais nous ne nous demandons pas si un candidat a le caractère voulu pour rencontrer les requérants dans tel ou tel poste. Nous n'entrons pas dans ce genre de discussion subjective. Nous partons du principe que tous les candidats ont un accès égal au poste.

Mr. Robitaille: Mr. Chairman, I'm tempted to begin by asking the officials how Italians would react if you were sent to Rome to represent Canada.

The Chairman: Me, too!

Mr. Robitaille: But we don't have to go to Rome. We only need to ask our colleague, Mr. Della Noce, to find out.

I'd like to change the subject a little. I'm sure that's a relief to you. Our chairman was so tenacious in his questioning that I'll ask you a more technical question.

I know there are hearings for refugees which offer translation services. Can you explain this to us? How does it work? Does it work well? Do your freelancers provide a good service? Have you had any problems recently?

Mr. Girard: Do you mean hearings for refugee claimants?

Mr. Robitaille: I mean the various procedures where translation is required, be it for immigrants or refugees.

Mr. Girard: There is a refugee claimant process in Canada, but it is managed by the Canadian Immigration and Refugee Board, which is separate from the Department. It's a completely independent body.

[Text]

Nous choisissons des réfugiés à l'étranger, mais nous n'avons pas d'auditions formelles. Normalement, quand nous allons dans un camp où on trouve des réfugiés, c'est l'Organisation des Nations Unies qui fournit les traducteurs pour faciliter la communication entre nos fonctionnaires et les requérants.

M. Robitaille: Je n'ai peut-être pas utilisé le bon terme. J'ai parlé de la traduction. Ce serait plutôt la transcription. Excusez-moi.

M. Girard: Il n'y a pas de transcription à l'étranger. Il y en a au Canada.

M. Robitaille: Je parle d'ici, au Canada.

M. Girard: C'est la responsabilité de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, dont la présidente est M^{me} Mawani.

M. Robitaille: Je vais préciser où je voulais en venir. C'est très technique. Vous m'arrêtez, monsieur le président, si je suis hors de propos. C'est au sujet d'un cas très précis.

Je crois que c'est votre ministère, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, qui attribue les contrats par appel d'offres, par la voie d'Approvisionnement et Services, pour l'embauche d'entreprises ou de personnes habilitées à faire les transcriptions. Est-ce vous ou la Commission qui...?

M. Girard: C'est la Commission.

M. Robitaille: C'est la Commission. Donc, cela ne relève pas de vous.

M. Girard: Non, du tout.

M. Robitaille: Très bien. Je ne peux pas aller plus loin. Je vais m'arrêter là, monsieur le président. Ce ne sont pas les bonnes personnes.

Le président: Je n'aurai pas à vous arrêter.

Mr. Harb: The chairman was asking a question about whether the officers abroad play any extra roles other than dealing with an applicant. Let's take the case of an applicant who is being interviewed. The officer, looking at the age, will give him five or six points. He will look at whether there's a demand for a person with the qualifications the applicant has. That marking scheme will take place. Basically, the officer's role is to conduct the interview, make sure the application is in order, make sure the medicals have been received, make sure all of the security checks have been done, and so on. That is the extent of the involvement of an officer in your department.

Now, if there is to be other responsibility assigned to those officers, such as telling them about Canada and life in Canada, all of those things, I guess that would fall somewhere on the embassy abroad; it does not fall under your jurisdiction.

Mr. Girard: No, it does fall under our jurisdiction. But it's a very expensive process.

Mr. Harb: Right. That's what I wanted to come to.

You don't do that now, or you do it in a very limited capacity. But if you were to do it, to satisfy yourself... because I noticed while you were answering the questions that if it were up to you, you would do a lot more than what you are

[Translation]

We accept refugees from abroad, but there are no formal hearings. When we go to refugee camps, the United Nations usually provides translators to ease communication between our officials and claimants.

Mr. Robitaille: I don't think I used the right word. I talked about translation, but I meant transcription. I apologize.

Mr. Girard: There is no transcription abroad. But there is in Canada.

Mr. Robitaille: I mean here, in Canada.

Mr. Girard: That's the purview of the Canadian Immigration and Refugee Board. Mrs. Mawani is the president.

Mr. Robitaille: I'll be more specific. This is very technical. Mr. Chairman, don't hesitate to stop me if I go too far. I want to talk about a specific case.

I believe your Department, the Department of Employment and Immigration, hands out contracts through a call for tenders, which goes through Supply and Services, for transcription services by companies or individuals. Do you or the Board...?

Mr. Girard: The Board.

Mr. Robitaille: The Board. So you don't have anything to do with it.

Mr. Girard: No, not at all.

Mr. Robitaille: Very well. I can't ask anything else. I'm going to stop here, Mr. Chairman. I need to talk to the right people.

The Chairman: I won't have to stop you then.

M. Harb: Le président a demandé un peu plus tôt si les agents en poste à l'étranger avaient d'autres tâches qui n'étaient pas reliées au requérant. Prenons l'exemple d'un requérant en train de subir son entrevue. L'agent prend note de l'âge du requérant et lui attribue cinq ou six points. L'agent examine s'il existe une demande pour les compétences du requérant. Il lui attribuera de nouveau des points. En principe, le rôle de l'agent est de faire passer une entrevue au requérant, de s'assurer que la requête est en bonne et due forme, de vérifier que le requérant a bel et bien subi son examen médical et de s'assurer que la vérification de sécurité a été faite, etc. Voilà à quoi se limite le rôle d'un agent de votre ministère.

Si les agents devaient assumer d'autres fonctions, comme informer les requérants de la situation qui existe au Canada et du style de vie canadien, je suppose que cette tâche reviendrait à l'ambassade située à l'étranger, et non à votre ministère.

M. Girard: Non. Cette tâche fait partie de nos compétences. Mais c'est un processus très vaste.

M. Harb: C'est exact. J'arrive à ma question.

Vous n'accomplissez donc pas cette tâche, sinon de façon très restreinte. Mais si elle faisait partie de vos responsabilités, si vous deviez vous en acquitter... car lorsqu'on vous a demandé tout à l'heure ce que vous feriez si

[Texte]

doing now. It would probably be "the sky is the limit". You would tell them anything you could about Canada so the people who arrive here would know everything before they arrive. But because of the resources, because of the financial resources, because of the limitations, and so on, you are limited in the number of activities you are going to undertake.

What, if anything, can be done in order to help out in terms of resources? What are we talking about here? Has there been any study that would tell us, as policy-makers, what you need to carry on your tasks?

Mr. Girard: It's a very broad field. Let me give you a bit of context.

• 1640

Over the years the role has probably changed as we moved from a situation where immigration officers actively recruited people to the more contemporary position where we are mainly responsive, because there is far more demand than we could ever deal with. The counselling function, one-on-one, tended to work really well with highly motivated, articulate people. It didn't matter what culture they came from. People in the independent category, if they didn't have any preconceptions about the country, would come to you for advice. You would do your best to give it to them, based on your training and the resources you had at your disposal, such as pamphlets, videos, film clips, things like that. As a matter of fact, we put videos in waiting rooms.

For the people who were not independent applicants, we found it was very hard to bridge the perception that we were judge and jury and therefore were there also to help out with questions of transition. So we tended to rely more and more on the back-up systems provided by the settlement branch. The examination we are going through now is on how to orient people to the resources that are here after arrival, which we feel is going to be a lot more cost-effective.

For those of us who have served abroad, once you have marked up the points or done the other process of selection for the different categories, you put down your pencil and say, I am pleased to tell you that your application looks acceptable; do you have any questions? Normally the response is, when do I get my visa? It is hard to draw people out.

With the crunch on resources, the amount of time we have to devote one on one has become more limited, so we move to group sessions. That works particularly well for refugee movements. If you have people concentrated in one location, where 20 or 30 families know they are selected, it is easier to put them together, go through a counselling session about health, about education, about drivers' licences, about living and working conditions, rents, bank accounts, all of the things people need to know to get started. With a diverse clientele, it is more difficult.

[Traduction]

vous deviez vous occuper de l'information, vous avez répondu que vous en feriez plus que ce qui se fait actuellement. Selon vous, il n'y aurait pas de limite. Vous voudriez informer les requérants le plus possible sur le Canada pour qu'ils puissent tout savoir avant d'arriver au pays. Mais vous êtes limités dans vos activités à cause de toutes sortes de contraintes, notamment au chapitre des finances et des ressources.

Peut-on remédier à cette situation? En fait, quel est le problème? Est-ce que des études ont été faites pour guider les décideurs—en l'occurrence, nous-mêmes—au sujet de l'exécution de vos tâches?

M. Girard: C'est un domaine très vaste. Permettez-moi de vous situer dans le bon contexte.

La situation a probablement évolué, au fil des ans, depuis l'époque où les agents d'immigration s'affairaient activement à aller chercher des gens jusqu'à la situation d'aujourd'hui, où nous devons surtout tenter de répondre à la demande, parce qu'elle dépasse de beaucoup notre capacité. La fonction de conseil, sur une base individuelle, fonctionnait vraiment bien avec les gens grandement motivés et capables de s'exprimer. Peu importe la culture dont ils étaient issus. Les gens de la catégorie des indépendants, qui n'avaient aucun préjugé au sujet du pays, venaient demander des conseils. Les agents faisaient de leur mieux pour les aider, selon la formation qu'ils possédaient et les ressources dont ils disposaient: dépliants, vidéos, films, etc.. Soit dit en passant, nous mettons des vidéocassettes à la disposition des gens dans les salles d'attente.

Pour les gens des autres catégories, nous avons constaté qu'il était très difficile d'éliminer la perception que nous nous faisons à la fois juge et jury, et que nous étions aussi là pour leur faciliter les choses pendant la transition. Nous avons donc eu tendance à recourir de plus en plus aux systèmes d'appui fournis par la direction générale de l'établissement. L'examen que nous avons entrepris porte sur la façon d'orienter les gens vers les ressources qui existent ici, après leur arrivée, ce qui devrait grandement contribuer à réduire les coûts.

Ceux d'entre nous qui ont été en poste à l'étranger savent qu'une fois qu'on a accumulé tous les points ou passé à travers le processus de sélection, pour les différentes catégories, quand on dépose son crayon et que l'on dit à la personne devant nous que sa demande peut être acceptable, qu'on lui demande si elle a des questions à poser, habituellement, la première question, c'est: «Quand vais-je obtenir mon visa?» Il n'est pas toujours facile de répondre à une telle question.

En raison de la diminution des ressources, nous disposons de beaucoup moins de temps pour travailler individuellement avec les gens. Nous donnons donc de plus en plus de sessions de groupe. Cela fonctionne particulièrement bien avec les groupes de réfugiés. Quand on a un groupe de personnes concentrées dans un même endroit, où peut-être 20 ou 30 familles savent qu'elles ont été acceptées, il est facile de les réunir, de leur donner une séance d'information au sujet de la santé, de l'éducation, du permis de conduire, des conditions de travail, des loyers, des comptes en banque, et de tout ce qu'il faut savoir pour débiter. Avec une clientèle plus diversifiée, c'est toutefois plus difficile.

[Text]

Mr. Harb: So you need the resources if you were to undertake something proactive.

Mr. Girard: Indeed.

Mr. Harb: Do you have a settlement section in your department?

Mr. Girard: EIC has a settlement branch.

Mr. Harb: That settlement section must deal with language training for people who arrive. Do you have something to do with the branch in the Department of Employment and Immigration that deals with saying that they can take the course?

Mr. Girard: No, we don't do that.

Ms Judy Guerin (Senior Project Officer, National Immigration Training Centre, Department of Employment and Immigration): The settlement operations of EIC would do that, another branch.

Mr. Harb: So the settlement section doesn't fall under your jurisdiction.

Mr. Girard: No. Settlement doesn't have a network across the country. They normally operate through the Canada Employment Centres.

Mr. Harb: Once they walk into Canada, that's it, you wash your hands, you have done your job, you gave them the visa and they are here. There are other agencies that will carry on with the task.

Mr. Girard: That's right. As part of our duty abroad, we inform them where to plug in—into the voluntary sector and into the official sector.

Mr. Harb: A lot of immigrants who arrive in Canada come to see us, especially MPs who are in urban ridings, and they always complain about one thing, and that is the reception they receive at the embassies. In some cases—and I am sorry to say this, Mr. Chairman—the receptionists, or the people who are dealing with them, are from those countries. You hire those people from there. These are the people we should make sure are properly trained.

• 1645

That takes me back to one of the chairman's comments about whether you attempt to take Canadians here in Canada to man those offices at the main entrance, who understand the Canadian culture and the way we do our work here and the way we deal with things here, and who also understand the culture of the people who are applying to come to Canada. I think that would go a long way to building that bridge.

Quite often for Canadian citizens who went back to the old country, who went to the immigration office there, the first person they saw at the front entrance was the receptionist, who gave them the runaround. To a large extent they were treated in a substandard way. When they came back here they had a lot of complaints about that.

[Translation]

M. Harb: Vous avez donc besoin de ressources supplémentaires pour arriver à devancer davantage les besoins.

M. Girard: C'est bien cela.

M. Harb: Avez-vous une section de l'établissement à votre ministère?

M. Girard: Nous avons une direction générale de l'établissement au MEIC.

M. Harb: Ce service doit aussi s'occuper de la formation linguistique des arrivants. Avez-vous quelque chose à voir avec le service du ministère de l'Emploi et de l'Immigration qui détermine si les gens peuvent suivre le cours de langue?

M. Girard: Non, ce n'est pas nous qui faisons cela.

Mme Judy Guerin (agente principale de projet, Centre national de formation de l'Immigration): Cela relève de la direction générale de l'établissement, une autre direction générale du MEIC.

M. Harb: Donc, le service de l'établissement ne relève pas de vous?

M. Girard: Non. La direction générale de l'établissement n'a pas de réseau dans l'ensemble du pays. Elle utilise celui des centres d'emploi du Canada.

M. Harb: Une fois qu'ils sont arrivés au Canada, vous vous en lavez les mains, votre travail est terminé; vous leur avez remis leur visa, et ils sont maintenant au Canada. Il y a d'autres organismes qui les prennent en charge à partir de là.

M. Girard: C'est bien cela. Dans le cadre de notre travail à l'étranger, nous leur donnons des renseignements au sujet des organismes bénévoles auxquels ils peuvent avoir recours et nous leur indiquons la marche à suivre pour être reçus officiellement au Canada.

M. Harb: De nombreux immigrants qui arrivent au Canada viennent nous voir, en particulier les députés des zones urbaines, et la plainte qui revient le plus souvent porte sur la façon dont ils ont été reçus dans les ambassades. Dans certains cas—et je suis désolé de le dire, monsieur le président—les réceptionnistes, ou les personnes qui s'occupent d'eux sont originaires de ces pays. Vous embauchez des gens du pays. Il faudrait s'assurer que ces gens sont bien formés.

Cela me ramène à une observation du président, à savoir si vous tentez d'embaucher des Canadiens, ici même au Canada, pour les installer à ces postes aux principales portes d'entrée, des gens qui comprennent la culture canadienne, notre façon de travailler et la façon dont nous abordons les choses, ici, et qui comprennent aussi la culture des gens qui demandent à venir au Canada. Je pense que cela réglerait en grande partie ce problème.

Il est assez souvent arrivé que des citoyens canadiens, revenant d'un séjour dans leur pays d'origine, se soient vu assujettis encore une fois à tout le processus au bureau de l'immigration, par la première personne qu'ils ont rencontrée en arrivant à l'ambassade, la réceptionniste. Dans une large mesure, ils ont été traités comme des citoyens de seconde zone. Lorsqu'ils ont pu enfin rentrer au Canada, ils avaient bien des plaintes à formuler.

[Texte]

Also, some of the people who are in those offices, whether willingly or unwillingly, give the impression to applicants that they are the authority, not the gatekeeper, so to speak. I have heard complaints about that, in particular from people from Third World countries, from Canadians of Chinese background, from Canadians of Indian background, from Canadians of Lebanese background, and so on. Over and over again, every time I try to understand it, I came to the same conclusion that if that person who speaks Chinese, Italian, Lebanese, or any other language understood our culture, those kinds of things would probably be minimized.

I just wanted to give it to you as an advisement so you can look into it, so we can at least try to minimize it. You will never be able to resolve it totally, but you can attempt to deal with it.

Mr. Girard: One of the case studies we did on that very problem was at our office in Kingston, Jamaica. We formed a working group of the employees who were from the culture of the country to get them to think through what the clients expected of them and were they meeting those expectations, and if not, could they meet those expectations.

What was concluded was that we would have to script, in a more effective way, how the receptionists were to respond, to make sure local courtesies were observed. It wasn't the Canadians so much who could advise in that regard; it was more the people from the culture who pointed out that we were not fulfilling client expectations, just with regard to common courtesies of addressing them, finding out what they wanted, and directing them to the point of service where they could get what they wanted. The most critical people of our service were the locals we employ.

We were able to take remedial action. The local receptionists didn't see this as an imposition from Canadian management; they saw it as a criticism coming from within their own group.

But it is a very complicated issue. It costs us \$250,000 to assign a person abroad, whatever their salary. So the receptionist function is usually one that's turned over to a local or a Canadian expatriate, providing that Canadian speaks the language of the country.

Mr. Harb: It skipped my mind about the cost implication. But sometimes you might find people who were here in Canada for a long period of time who decided to go back to the old country. You might consider giving them a priority when it comes hiring someone.

Mr. Girard: Yes, indeed.

Mr. Harb: My final question has to do with visas. We conduct the interview with the individual and we ask this person why he wants to come. Well, this person wants to come because he wants to attend a wedding. Even though the applicant has shown a number of documents to the officer, at the very end the applicant was rejected.

[Traduction]

Il semblerait aussi que certaines personnes qui travaillent dans ces bureaux, par choix ou non, donnent aux demandeurs l'impression d'être l'autorité, et non pas uniquement le gardien, pour ainsi dire. J'ai entendu des plaintes à ce sujet, notamment de la part de gens originaires de pays du Tiers monde, de Canadiens d'origine chinoise, indienne, libanaise, etc. À chaque fois que j'essaie de comprendre le problème, la conclusion est toujours la même: si cette personne qui parle le chinois, l'italien, le libanais, ou quelque autre langue comprenait notre culture, les difficultés de ce genre se produiraient probablement beaucoup moins souvent.

Je voulais seulement vous signaler que le problème existe, de manière que vous puissiez l'examiner, afin de pouvoir au moins tenter de l'atténuer. Vous ne parviendrez jamais à l'éliminer complètement, mais vous pouvez quand même tenter de l'atténuer.

M. Girard: Nous avons justement étudié ce problème bien particulier à notre bureau de Kingston, en Jamaïque. Nous avons formé un groupe d'étude composé des employés originaires du pays, qui connaissaient bien la culture, auxquels nous avons demandé de déterminer ce que les clients attendaient d'eux et s'ils satisfaisaient à leurs attentes et, dans la négative, s'ils pourraient le faire.

Le groupe a conclu qu'il faudrait mettre par écrit, de manière plus concrète, la façon dont les réceptionnistes doivent accueillir les gens, pour s'assurer que les règles de courtoisie locale seront observées. Ce n'était pas vraiment les Canadiens qui pouvaient donner des conseils en la matière; il fallait davantage compter sur les gens de l'endroit, qui avaient signalé que nous ne satisfaisions pas aux attentes de la clientèle, ne serait-ce que dans la façon de s'adresser à eux, de définir ce qu'ils voulaient et de les orienter vers le service compétent. Les gens qui ont été les plus critiques à l'égard de notre service ont été précisément nos employés d'origine jamaïcaine.

Nous avons pu apporter les modifications qui s'imposaient. Les employés d'origine jamaïcaine n'ont pas eu le sentiment que ces modifications leur étaient imposées par les gestionnaires canadiens; ils ont plutôt perçu la chose comme une critique venant de gens de leur propre groupe.

Mais la question est très complexe. Nommer une personne à l'étranger, quel que soit son salaire, nous coûte 250 000\$. Donc, nous confions la fonction de réceptionniste à quelqu'un du pays ou à un Canadien qui s'est expatrié, pourvu que cette personne parle la langue du pays.

M. Harb: Je n'avais pas pensé au coût. Il arrive parfois que des gens qui ont passé de nombreuses années au Canada décident de retourner dans leur pays d'origine. Vous pourriez peut-être songer à accorder la priorité à de telles personnes lorsqu'il s'agit d'embaucher quelqu'un.

M. Girard: Oui, en effet.

M. Harb: Ma dernière question concerne les visas. Nous interviewons donc la personne en question et nous lui demandons pourquoi elle veut venir au Canada. Supposons que ce soit pour assister à un mariage. Malgré que le demandeur ait fourni toute une série de documents à l'agent, il arrive souvent qu'en bout de course, sa demande soit rejetée.

[Text]

• 1650

Mind you, in our screening we sometimes find cases that are not legitimate cases. But sometimes there are some excellent cases. I have personal experience of some cases that were rejected overseas because, in the opinion of the officer, they were not legitimate visitors; they wanted to come here to live.

Is there any possibility one could set up some sort of a system in the process that is universal, that is standard, that could be used as a guideline for officers abroad when it comes to granting, in particular, a visa—some sort of a guarantee, some sort of a bond posting, some sort of a mechanism—whereby the good applicants don't get on the same wagon as the bad applicant? Unfortunately, we have seen it over and over again. I don't know, Mr. Chairman, whether you have encountered that. Sometimes as members of Parliament we find ourselves in a position where we have to write a letter to the minister, and the minister instructs headquarters to go to External Affairs or to the particular country in order to set up another interview. In the final analysis, it's really a lot of hassle.

I don't know what the answer is. Although I'm quite sensitive to the fact that you cannot open the way to everybody to just jump in and take the short-cut, the bottom line is that people are getting cut in the system. I wonder if you have given it some thought, and I wonder if there's anything you might recommend to the policy-makers, such as the minister or the people who are in the policy area, to improve this whole situation without sacrificing the system as a whole?

Mr. Girard: One of our more onerous responsibilities is trying to manage that process. I've been in this business for 30 years. I've served in a dozen different places. I can't conceive of a completely objective system that would deal with all of the contingencies.

The Immigration Act presumes that people are immigrants unless they satisfy an officer that they're not. A good officer will look through the objective signs to try to determine the likelihood that the person is or isn't going to fulfil the terms and conditions of temporary entry. But officers who aren't so professional will have a check list and a profile they're looking for, and if a person doesn't fit that, they tend to render a perhaps less than fair decision.

It's up to management to ensure that the people act the way the act and regulations require them to. It's something we look at month to month. We look for signs of problems in the numbers, and local management monitors that carefully. But we're human, we make mistakes.

[Translation]

Je vous accorde qu'il arrive parfois que des demandes soient jugées illégitimes au cours des entrevues préliminaires. Mais il arrive aussi que des demandes tout à fait justifiées soient refusées. Je suis personnellement au courant d'un certain nombre de demandes qui ont été rejetées à l'étranger parce que, de l'avis de l'agent, ces demandes de séjour temporaires n'étaient pas légitimes; il s'agissait de gens qui voulaient venir au Canada pour s'y installer.

N'y aurait-il pas moyen d'établir un système qui aurait une application universelle, qui serait uniforme et qui pourrait servir de ligne directrice à l'intention des agents, à l'étranger, quand il s'agit d'accorder, notamment, un visa—une forme de garantie, de cautionnement ou un mécanisme quelconque—qui ferait en sorte que les gens dont la demande est légitime n'aient pas à subir le même traitement que ceux dont la demande ne l'est pas? Malheureusement, de telles erreurs se répètent constamment. Monsieur le président, je ne sais pas si vous avez eu affaire à des cas de ce genre. Il arrive parfois qu'en tant que parlementaires, nous nous retrouvions dans l'obligation d'écrire au ministre, et le ministre demande au bureau central d'envoyer quelqu'un aux Affaires extérieures ou dans le pays concerné afin d'organiser une autre entrevue. En fin de compte, tout cela est très compliqué.

Je n'ai pas la solution idéale. Même si je suis conscient que vous ne pouvez pas permettre à tout le monde d'utiliser un tel raccourci, il n'en demeure pas moins qu'il y a des gens qui ne sont pas traités d'une manière équitable dans le système. Je me demande si vous avez réfléchi à cette question et si vous auriez des recommandations à faire à ceux qui formulent les politiques, comme à la ministre, par exemple, ou aux gens qui travaillent dans le secteur de l'élaboration des politiques, en vue d'améliorer la situation, sans nuire au système dans son ensemble.

M. Girard: La gestion de ce processus est l'une de nos responsabilités qui accapare le plus de notre temps. Je travaille dans le domaine depuis 30 ans. J'ai travaillé dans une douzaine d'endroits différents. Je ne peux imaginer aucun système parfaitement objectif qui puisse tenir compte de tous les imprévus.

La Loi sur l'immigration présume que les gens sont des immigrants, à moins qu'un agent d'immigration ne constate le contraire. Un bon agent examine le cas avec objectivité, afin de déterminer dans quelle mesure la personne en question est susceptible de satisfaire aux conditions régissant l'admission pour une durée déterminée au pays. Mais les agents qui sont moins professionnels ont une liste et un profil de candidats qu'ils recherchent, et lorsqu'une personne ne correspond pas à ce profil, ils ont tendance à rendre une décision qui peut ne pas être juste.

C'est l'administration qui doit voir à ce que les agents observent la loi et les règlements. Nous surveillons d'ailleurs de mois en mois l'évolution de la situation sur ce plan. Nous cherchons à déceler dans les chiffres des signes avant-coureurs de problèmes, et les gestionnaires locaux suivent les choses de très près. Mais nous sommes humains; nous commettons des erreurs.

[Texte]

Our refusal rate of visitors on a global scale is about 15%. So that's not bad. It varies from place to place. Warsaw, Poland, for example, is one of our very high refusal rate countries. In Pakistan our refusal rate is about 50%. It has to do with, I guess, the pattern of abuse of immigration law. It's not easy.

We're going to evaluate our accuracy rate through the same project I talked to you about on customer satisfaction. We're going to re-screen people on arrival to see how well they're doing.

• 1655

We're also constantly looking at the performance of tough posts such as, for example, New Delhi, to make sure local management is sensitive to the concerns of people such as yourself who are hearing from clients as to whether we're fair or not. The anecdotes, however, go both ways. I remember the minister agreeing to give permits to a couple who had been denied a visa to attend a wedding; and on arrival they claimed refugee status.

Mr. Harb: You always take the advice of front-line workers in terms of the best reaction to a situation. I wonder whether you have given any thought to developing a questionnaire for people who might be dealing with newly arrived immigrants, such as members of Parliaments, social workers and agencies, even Employment and Immigration administrators here in Ottawa and in different parts of the country, in order to find out the reactions they are getting and what can be done in order to improve the situation? I don't know whether that would be helpful.

I want to say, Mr. Chairman, I most pleased and most satisfied with the responses from Mr. Girard and his delegation. They have enlightened us quite a bit and have been very forthcoming, despite at the beginning, your perception that they might not have answered some of the questions you raised. As we went along, I realized, and am fully satisfied, that they know the job 100%.

I'm proud of everything this department has been doing. I've seen tremendous improvement since I became a member of Parliament. Quite often we send letters abroad, and my personal experience is we get the response very, very quickly. That means a lot in terms of customer satisfaction, and I want to thank them for that.

Mr. Girard: One of the things we did in the past, which perhaps should be revived, was to have our staff—trainees and others—interact with the staff of members' offices. We have held sessions on the hill so that the expectations of one and the other can be ironed out. It proved to be very valuable. We'll make a note of that.

Mr. Harb: Excellent.

[Traduction]

Pour l'ensemble du monde, notre taux de refus de visiteurs est d'environ 15 p. 100. Ce n'est donc pas si mal. Il varie d'un endroit à l'autre. Varsovie, en Pologne, par exemple, est l'un des endroits où nous refusons le plus de demandes. Au Pakistan, le taux de refus est d'environ 50 p. 100. Je pense que cela correspond assez bien au taux d'abus de la Loi sur l'immigration. Ce n'est pas facile.

Au cours du projet dont je vous ai parlé, au sujet de la satisfaction de la clientèle, nous allons aussi évaluer notre taux d'efficacité. Nous allons réinterroger des gens, à leur arrivée, afin de déterminer si tout va bien.

De plus, nous évaluons la performance des bureaux les plus difficiles—par exemple, celui de New Delhi—pour nous assurer que les cadres qui sont sur place sont sensibles aux préoccupations de personnes comme vous qui reçoivent la rétroaction de nos clients quant au traitement que nous leur réservons. Quant aux anecdotes, cependant, cela marche dans les deux sens. Je me souviens d'une occasion où le ministre a accepté d'accorder un permis à un couple à qui l'on avait refusé un visa pour assister à des noces; eh bien, à leur arrivée, les deux intéressés ont revendiqué le statut de réfugiés.

M. Harb: Je suppose que vous acceptez toujours les conseils des employés qui ont des contacts avec les clients pour savoir comment réagir face à une situation donnée. Je me demande si vous avez déjà songé à élaborer un questionnaire qui serait adressé à des personnes qui ont souvent des contacts avec de nouveaux immigrants—par exemple, des députés, des travailleurs sociaux et les représentants de divers organismes; vous pourriez même sonder le personnel administratif du ministère de l'Emploi et de l'Immigration ici à Ottawa et dans d'autres régions du pays pour obtenir la rétroaction des clients en vue d'améliorer vos services. Je ne sais pas si ce serait utile ou non.

Je tiens à dire, monsieur le président, que je suis très satisfait des réponses de M. Girard et des membres de sa délégation. Ils nous ont beaucoup éclairés sur la situation et ont essayé de nous donner des réponses aussi complètes que possible, même si vous sembleriez croire, au début de la réunion, qu'ils ne répondaient pas à certaines de vos questions. Au fur et à mesure de notre discussion, je me suis rendu compte—et maintenant, j'en suis tout à fait convaincu—qu'ils connaissent leur travail à 100 p. 100.

Je suis d'ailleurs fier des réalisations du ministère. J'ai constaté une amélioration considérable depuis que je suis député. Il m'arrive souvent d'envoyer des lettres à l'étranger, et d'après mon expérience personnelle, on nous répond toujours très rapidement. C'est très important pour les clients, et voilà pourquoi je tiens à les en remercier.

M. Girard: Par le passé—et c'est une pratique qu'il faudrait peut-être rétablir—nous avions l'habitude de prévoir des contacts entre notre personnel—des stagiaires et d'autres—et le personnel des députés. Nous avons déjà organisé des séances d'information sur la Colline pour que chacun sache à quoi s'attendre. Ces séances se sont révélées très utiles. Nous allons donc prendre note de cette possibilité.

M. Harb: Très bien.

[Text]

This report about the percentage of women in positions doesn't have to be a full-fledged report. It could be on an 8.5 by 11 sheet. Don't go the extra mile. We don't want to create—

Ms Arnott: I'll send it to your researcher tomorrow.

M. Robitaille: Monsieur le président, vous me permettrez de me joindre à mon collègue pour féliciter les fonctionnaires du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. L'efficacité accrue du ministère et la satisfaction de mon collègue sont certes attribuables à l'excellent travail de nos fonctionnaires combiné à l'excellence de nos politiques en tant que gouvernement au cours des neuf dernières années.

Merci, monsieur le président.

Mr. Harb: They're doing a great job despite the lack of resources.

Le président: Vous ne le savez peut-être pas, mais le comté d'Outremont, que j'ai le plaisir de représenter et qui se situe à Montréal, est un creuset multiculturel. Il n'y a pas que des francophones et des anglophones. Il y a de tout: des Vietnamiens, des Cambodgiens, des... Il y a de tout. C'est un comté où les questions d'immigration occupent le personnel du bureau quotidiennement. Ce n'est pas une fois par semaine; c'est quotidien. Il y a souvent des cas pathétiques.

Cependant, sans ajouter à ce que mes collègues ont dit, je peux vous rendre hommage pour la façon dont les cas sont presque régulièrement traités.

• 1700

J'ai en tête un couple d'Africains. Il demeure à Montréal et sa femme est en Afrique. Il tente de la faire venir, mais elle ne peut pas. On est le 23 décembre. On faxe l'ambassade. C'est un cas parmi d'autres où il y a eu un traitement humain.

C'est pourquoi, tout à l'heure, je me permettais de pousser davantage. Je ne sais pas si c'est parce que je suis vieux, sourd, impuissant et psychologue, mais je suis sensible à la réalité humaine et à la subjectivité du champ perceptuel.

Lorsque cette Africaine est arrivée en janvier, elle était habillée comme si on était en automne au Canada. Lorsque des étudiants arrivaient à l'université pour la session d'hiver, au mois de janvier, ils ne savaient pas jusqu'à quel point leur peau éclaterait parce qu'il faisait trop froid.

Entre ce temps où je rencontrais des Africains à l'université et aujourd'hui, il y a eu un pas immense de fait en l'espace de sept ou huit ans.

Ma question sera brève. Est-ce que les commentaires que vous recevez des différents députés ou du personnel des bureaux de comté sont colligés et renvoyés à vos personnels ou intégrés aux séances de formation?

[Translation]

À propos, en ce qui concerne le pourcentage d'employés de sexe féminin, ce n'est pas la peine de m'envoyer un rapport complet. Il suffit de me transmettre l'information sur une feuille normale. Ne vous donnez pas trop de mal. Nous ne voulons pas... .

Mme Arnott: Je vais l'envoyer à votre attaché de recherche dès demain.

Mr. Robitaille: Mr. Chairman, I would just like to join with my colleague in commending the officials of the Department of Employment and Immigration for the work they have done. The department's improved efficiency and my colleague's satisfaction with the current situation can certainly be attributed not only to the excellent work being done by our officials, but also to the quality of the policies this government has been putting in place for the past nine years.

Thank you, Mr. Chairman.

M. Harb: Ils font un excellent travail malgré la pénurie de ressources.

The Chairman: You may not know this, but the riding of Outremont, which I have the pleasure of representing in the House of Commons and which is located in Montreal, is a real melting pot. It does not only include Francophones and Anglophones. There's a little bit of everything there: Vietnamese, Cambodians... You name it. It is also a riding where immigration issues are raised with my riding office staff on a daily basis—not just once a week, but every single day. Very often, they are quite pathetic cases.

However, without really adding anything to what my colleagues have already said, I certainly think it's appropriate to pay tribute to you for the way in which these cases are generally dealt with.

I'm thinking in particular of the case of an African couple. He lives in Montreal and his wife is still in Africa. He has been trying to bring her over here, but has had no luck so far. So, on December 23rd, we decided to fax the embassy. That was certainly one case among a number of others where the issue was one of humane treatment.

That's why I took the liberty of pushing a little bit harder in my discussion with you earlier. I don't know whether or not it's because I'm old, deaf, helpless and a psychologist, but I certainly am very aware of the human reality and of just how subjective people can be at times.

When this African woman arrived in Canada in January, she was dressed for the kind of weather we get in the fall. When students used to arrive at the university for the winter session, in January, they really had no idea just how tough the cold weather can be on your skin.

So, between the time I had contact with these Africans at university and today—in other words, in the space of seven or eight years—tremendous progress has been made.

My question will be very brief. Are the comments you receive from members of Parliament or riding office staff collated and sent on to your own staff or brought up during training sessions?

[Texte]

Are you following me? They're real cases, not case studies.

Mr. Girard: I can honestly say that the feedback is in both areas. If there are complaints about failures of service, we investigate them. If there are lapses in service or application of the law, we bring that to the attention of the posts in question. If there are systemic problems revealed through these kinds of sessions we factor them into the training program, or when regulations are revised we look at them.

In many posts the proceedings of, for instance, the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration are fed to posts so that the dialogues we have with members on specifically the immigration programs can be read by others to learn what other people think of how we're performing.

We also undertake extensive consultations with the private sector, with the people who deal with new arrivals, with the people who are concerned about programs and policy.

Although it's hard to say that this input had that effect, I think it's a manifestation of the openness in which our programs are delivered.

Le président: Madame Arnott, madame Guerin, monsieur Girard et monsieur Lebane, au nom des membres du Comité, je vous remercie beaucoup. Je veux à nouveau nous excuser pour le début de la rencontre qui a été cahoteuse, mais par contre, vous avez pu voir, par les questions, jusqu'à quel point vous occupez un territoire important.

Merci beaucoup.

M. Girard: Merci.

Le président: La séance est levée.

[Traduction]

Vous me suivez? Il s'agit de cas réels, et pas simplement d'études de cas.

M. Girard: Je peux vous affirmer qu'il y a une bonne communication entre le ministère et ces deux groupes. Si nous recevons des plaintes concernant la qualité de nos services, nous faisons tout de suite une enquête. Si le service laisse à désirer ou que la loi n'est pas bien appliquée, nous attirons l'attention du poste en question sur les lacunes relevées. Si nous découvrons l'existence de problèmes systémiques grâce à ce genre de rétroaction, nous essayons d'en tenir compte dans notre programme de formation ou de trouver des solutions au moment de revoir nos règlements.

Par exemple, les *Procès-verbaux et témoignages* du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration sont transmis à bon nombre de nos bureaux à l'étranger, afin que nos discussions avec les députés concernant les divers éléments du programme d'immigration soient accessibles à d'autres personnes et qu'elles sachent comment les gens évaluent notre rendement.

Nous tenons également des consultations poussées avec le secteur privé, c'est-à-dire avec ceux qui accueillent les nouveaux immigrants et ceux qui s'intéressent tout particulièrement à nos programmes et à notre politique.

Bien qu'on puisse difficilement affirmer que cette rétroaction ait eu une incidence réelle, je pense qu'elle révèle tout au moins la transparence que nous cherchons à réaliser dans l'exécution de nos programmes.

The Chairman: Mrs. Arnott, Mrs. Guérin, Mr. Girard and Mr. Lebane, I would like to thank you, on behalf of all the members of the committee, for being with us this afternoon. Once again, I would like to apologize for our rather rocky start, but on the other hand, I think our questions have clearly shown you just how important your work really is.

Thank you very much.

Mr. Girard: Thank you.

The Chairman: The meeting is adjourned.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

**K1A 0S9
Ottawa**

If undelivered, return **COVER ONLY** to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette **COUVERTURE SEULEMENT** à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Employment and Immigration:

- Ralph Girard, Executive Director, International Services;
- Anne Arnott, Deputy Director, Training;
- Judy Guerin, Senior Project Officer, National Immigration Training Centre.

TÉMOINS

Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration:

- Ralph Girard, directeur exécutif, Service international;
- Anne Arnott, directrice adjointe, Formation;
- Judy Guerin, agente principale de projet, Centre national de formation de l'Immigration.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 12

Wednesday, February 17, 1993

Chairman: Jean-Pierre Hogue

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 12

Le mercredi 17 février 1993

Président: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Multiculturalism and Citizenship

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3), Operation of the Canadian Multiculturalism Act

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

STANDING COMMITTEE ON MULTICULTURALISM AND
CITIZENSHIP

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Vice-Chairmen: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Members

Bill Attewell
Vincent Della Noce
Mac Harb
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 114(3):

Mac Harb replaced Jim Karygiannis.

COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME ET DE
LA CITOYENNETÉ

Président: Jean-Pierre Hogue

Vice-présidents: Harry Chadwick
Shirley Maheu

Membres

Bill Attewell
Vincent Della Noce
Mac Harb
Ricardo Lopez
Margaret Mitchell—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Conformément à l'article 114(3) du Règlement:

Mac Harb remplace Jim Karygiannis.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 17, 1993
(19)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 705, La Promenade, the Vice-Chairman, Harry Chadwick, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Mac Harb, Ricardo Lopez and Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Research Officer.

Witnesses: From the Federation of Canadian Municipalities and Members of the National Action Committee on Race Relations: Doug Archer, Chair; Bev Salmon, Vice-Chair; Frank Fauber, Scarborough Councillor and Cyril Dabydeen, Race Relations Coordinator.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1.*)

Doug Archer made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 4:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 17 MARS 1993
(19)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à 15 h 40, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Harry Chadwick (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Mac Harb, Ricardo Lopez et Margaret Mitchell.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Témoins: De la Fédération canadienne des municipalités et du Comité d'action nationale sur les relations raciales: Doug Archer, président; Bev Salmon, vice-président; Frank Fauber, conseiller de Scarborough; Cyril Dabydeen, coordonnateur des relations raciales.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule no 1*).

Doug Archer fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 16 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, March 17, 1993

• 1539

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): Order.

We're pleased to welcome you to our very luxurious accommodations here. It's nice to see you on this cold day in Ottawa. I'm sure you've experienced the same weather too.

I would like to ask you if you could introduce yourselves to the committee, with your titles.

• 1540

Mr. Doug Archer (Chair, National Action Committee on Race Relations, Federation of Canadian Municipalities): Thank you, Mr. Chairman. I'm the Chairman of the FCM National Action Committee on Race Relations and Mayor of the City of Regina. Councillor Bev Salmon is from Metro Toronto. Frank Fauber is a Councillor from the City of Scarborough. Mr. Cyril Babydeen is a Race Relations Co-ordinator with the Federation of Canadian Municipalities.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): Thank you very much. I think you have an opening statement you'd like to make. We'd dearly love to hear it.

Mr. Archer: Thank you very much, Mr. Chairman, members of the committee. We're very pleased to have this opportunity to bring to your attention some of the work the National Action Committee on Race Relations has been doing within the Federation of Canadian Municipalities. It is significant, we believe, that we are presenting this brief just a few days before March 21, the United Nations International Day for the Elimination of Racial Discrimination, which we believe is a pivotal time in the year, when concerted action is being taken by municipalities and other organizations at the community level across the country to combat racism and promote harmony.

As you are no doubt aware, the Federation of Canadian Municipalities is the national voice of municipal government in Canada. It was founded in 1937. This organization represents municipalities of all sizes in every corner of the country.

FCM regards multiculturalism as a positive fact of Canadian life. Our cultural diversity enriches all of us. It enhances the quality of our lives. Over the years immigrants from many homelands have assisted our country to develop economically and socially. We believe the future economic health of Canada is dependent on immigration, most of which now comes from non-European sources.

FCM welcomes newer peoples to our shores as a way to continue enriching our society. Along with our native population, immigrants add vitality, new skills, and resources to our country. Municipalities urge that every effort be made to integrate newcomers into our society without sacrificing their individual heritage and cultures.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 17 mars 1993

Le vice-président (M. Chadwick): La séance est ouverte.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans ces somptueux locaux. Vous voici à Ottawa un jour où il fait très froid, mais je suis convaincu que chez vous non plus il ne fait pas très chaud.

Pouvez-vous nous dire qui vous êtes et quel est votre rôle au sein de la Fédération?

M. Doug Archer (président, Comité d'action nationale sur les relations interraciales, Fédération canadienne des municipalités): Merci monsieur le président. Je suis président du Comité d'action nationale sur les relations interraciales de la FCM et maire de la ville de Regina. La conseillère Bev Salmon vient du Toronto métropolitain, Frank Fauber est conseiller de la ville de Scarborough et Cyril Babydeen est un responsable de la coordination des programmes de relations interraciales auprès de la Fédération canadienne des municipalités.

Le vice-président (M. Chadwick): Merci beaucoup. Nous sommes impatients d'entendre votre déclaration liminaire.

M. Archer: Merci beaucoup, monsieur le président, mesdames et messieurs. Nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de vous parler de certaines des activités du Comité d'action nationale sur les relations interraciales de la Fédération canadienne des municipalités. Il est significatif que nous présentions notre mémoire quelques jours avant le 21 mars, la Journée internationale des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale, qui à notre avis représente un moment essentiel de l'année où les municipalités et les organisations communautaires du pays tout entier prennent des mesures concertées pour lutter contre le racisme et encourager l'harmonie.

Comme vous le savez sans aucun doute, la Fédération canadienne des municipalités est le porte-parole national des gouvernements municipaux au Canada. Mise sur pied en 1937, la Fédération représente des municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du pays.

La FCM est d'avis que le multiculturalisme est un aspect positif de la vie au Canada. Notre diversité culturelle enrichit tous les Canadiens et la qualité de leur vie. Au fil des ans, des immigrants de toutes les régions du monde ont participé au développement économique et social de notre pays. Nous pensons que la santé de l'économie canadienne dépend des immigrants, dont la majorité viennent maintenant de pays non européens.

La FCM considère que les néo-Canadiens permettent de continuer à enrichir notre société. Tout comme les autochtones, les immigrants contribuent vitalité, nouvelles compétences et ressources au Canada. Les municipalités recommandent instamment de ne pas ménager nos efforts pour intégrer les nouveaux venus dans la société canadienne sans qu'ils soient tenus d'abandonner leur patrimoine et leur culture.

[Texte]

Recent projections indicate that by the year 2000, 14% to 18% of Canada's population will be of visible minorities. *The Toronto Star* went even further, saying nationally almost one in five of us will be non-white; in Metro Toronto, nearly one in two. Overall, when added to the growth rate of aboriginal Canadians, it makes for an even more diverse Canada ahead of us. When we look at Metro Toronto, the visible-minority population is estimated to be 45%; in Vancouver, 39%; in Edmonton and Calgary, 25%; in Winnipeg, 21%; in Montreal, 20%.

Because of the increasing diversity and cultural mix in our communities, we view racial discrimination, in whatever form it manifests itself, overt or systemic, as contrary to the Canadian spirit and tradition. We want to assure you that municipalities know at first hand the change that is taking place in our communities.

FCM recognizes that promoting positive race relations isn't just a big-city concern, not only in Toronto, Montreal, and Vancouver. Other cities and communities, large and small, must also respond to that change. Municipal governments, large and small, urban and rural, are recognizing the importance of ensuring that municipal structures, processes, and services are responsive to the diverse composition of our population. A proactive approach is essential for the way we do things, and recognizing cultural diversity and promoting tolerance and respect must be an integral part of the way in which we plan and deliver services in order that all our citizens participate as fully as possible in our society.

FCM has a systematic program to help all our members in every region and province of Canada to develop ways and means to bring about genuine institutional change. We are convinced that because municipalities are closest to the vast majority of Canadians, we are in a strategic position to be very effective in addressing this issue. The disturbances in Toronto about a year ago, following closely on the Los Angeles race riots, tell us that if we do not plan carefully and integratively, we will repeat those problems, to the detriment of all of us.

FCM believes genuine institutional change will take place as we respond to systemic discrimination. This involves a willingness by all of us to modify our methods and adapt to new realities. Whether it is in the police forces under our control or in a wide range of recreational, health, or other services municipalities offer, we have no choice. We must act now to prepare the way for the 21st century. Municipalities can lead the way, for instance, by developing effective employment equity policies and providing equal access for minorities to business opportunities.

But FCM's role at the national level is one of leadership. Its role is such that it provides the impetus for all our municipalities to join in collective and concerted action to combat racism through networking and sharing of practical ideas and solutions.

[Traduction]

Des prévisions récentes révèlent qu'en l'an 2000, 14 à 18 p. 100 de la population canadienne sera composée de minorités visibles. Un article dans *The Toronto Star* allait même plus loin, signalant qu'environ une personne sur cinq au Canada ne sera pas de race blanche et dans la région du Toronto métropolitain, près d'une personne sur deux. Ainsi, si l'on ajoute ce facteur au taux de croissance démographique de la population autochtone, on constate que le Canada de l'an 2000 sera encore plus diversifié. Les minorités visibles représentent environ 45 p. 100 de la population du Toronto métropolitain, 39 p. 100 de la population à Vancouver, 25 p. 100 à Edmonton et à Calgary, 21 p. 100 à Winnipeg et 20 p. 100 à Montréal.

Compte tenu de la diversité croissante et de la composition culturelle de nos collectivités, toute forme de discrimination raciale, flagrante ou systémique, va à notre avis à l'encontre de la tradition et de l'esprit canadiens. Nous tenons à vous assurer que les municipalités sont parfaitement conscientes des changements qui se déroulent dans les collectivités.

La FCM sait que la promotion de relations interraciales positives ne préoccupe pas simplement les grandes villes comme Toronto, Montréal ou Winnipeg. Les autres villes et localités, peu importe leur taille, doivent également réagir face à ces changements. Les gouvernements municipaux, de toute taille, des milieux urbain et rural, savent qu'il faut s'assurer que les structures, systèmes et services municipaux soient sensibles à la diversité de la population. Il faut établir des programmes proactifs, et la reconnaissance de la diversité culturelle ainsi que la promotion de la tolérance et du respect doivent être partie intégrante de la façon dont nous établissons et offrons nos services pour que tous les citoyens participent pleinement à la société.

La FCM a mis sur pied un programme systématique visant à aider ses membres de toutes les régions et provinces du pays à modifier véritablement nos institutions. Puisque les municipalités sont en contact très étroit avec la majorité des Canadiens, elles peuvent, nous en sommes persuadés, offrir des programmes efficaces dans le domaine des relations interraciales. L'agitation qu'il y a eu à Toronto il y a environ un an, peu après les émeutes raciales de Los Angeles, indique clairement que si nous n'assurons pas l'intégration des groupes ethniques et culturels dans la société, ces problèmes se produiront à nouveau, ce qui nuira à toute la population.

La FCM croit qu'il doit y avoir un changement véritable au niveau des institutions en réponse à la discrimination systémique. Pour y arriver, nous devons tous être prêts à modifier nos habitudes et à nous adapter aux nouvelles réalités. Que ce soit pour les forces policières qui relèvent de nous ou pour les services de loisirs, de santé et autres que nous offrons, nous n'avons pas le choix. Nous devons agir maintenant pour être prêts à affronter le 21^{ème} siècle. Les municipalités peuvent battre la marche en élaborant des politiques efficaces d'équité en matière d'emploi et en offrant aux minorités un accès égal aux marchés, par exemple.

Le rôle de la FCM du niveau national est celui de chef de file. Il consiste à encourager toutes les municipalités à se joindre à une action collective et concertée pour combattre le racisme grâce à la constitution de réseaux et à l'échange d'idées et de solutions pratiques.

• 1545

[Text]

Just to give you a brief background on where the FCM race relations program came from, you may recall that in June 1984 FCM responded to recommendation 11 in the *Equality Now!* report that came from the House of Commons Special Committee on Visible Minorities in Canadian Society and was dated March 1984. That called on the federation to institute a sharing of the models of broadly representative race relations committees. At our annual conference of that year a proposal for our municipal race relations effort was approved, and with assistance from Multiculturalism Canada, FCM commissioned a study of municipal race relations initiatives in Canada.

In February 1986, FCM initiated a formal race relations program to promote cultural diversity and employment equity among our members. It was supported by Multiculturalism Canada. FCM also sponsored a national symposium on multiculturalism and race relations, the first of a number of symposia. That one was held in Ottawa and attracted participants from a large number of municipalities, federal and provincial governments, and ethnocultural organizations from across Canada. Subsequently, our annual conference of that year approved our first policy statement on race relations.

FCM is now following up on the national symposium with regional symposia as part of our overall strategy to sensitize municipalities about the issues of racism and to help engender respect for everyone, including aboriginal people, racial minorities, youth, and women. These symposia, conferences, and workshops often address a wide range of issues and concerns, such as the justice system and policing. They suggest appropriate education and cross-cultural training strategies and other effective ways to manage diversity at all levels. Awareness of the detrimental effects of hate propaganda and race-motivated crime is also a part of the overall set of recommendations. Municipalities are also urged to be aware of and to develop strategies to respond to racist graffiti and other acts that undermine respect for all our peoples.

We are committed to the Charter of Rights and Freedoms and urge the equality and rights of all citizens, including new immigrants, to participate in all aspects of community life and not to tolerate discrimination in any form. We welcome that challenge, now and in the years ahead.

We are very pleased to see some of our efforts are beginning to bear fruit. In particular, we are pleased that our race relations program is viewed by the Department of Multiculturalism and Citizenship as a successful model for promoting institutional change across Canada.

To help implement the policy statement, FCM launched the National Action Committee on Race Relations in 1987. It is comprised of elected municipal officials and prominent community representatives. The NACRR is a unique committee in which elected officials can hear directly from community representatives what the concerns of minorities are. This committee is mandated to work with FCM to urge municipalities to undertake active programs to increase the

[Translation]

Pour vous donner une idée de l'évolution du programme des relations interraciales de la FCM, je vous rappelle qu'en juin 1984 la FCM a commencé par répondre aux 11 recommandations du rapport *L'égalité ça presse!* du Comité spécial de la Chambre des communes sur la participation des minorités visibles à la société canadienne, rapport publié en mars 1984. Il incitait la fédération à instituer un échange de modèles de comités interraciaux largement représentatifs. À notre conférence annuelle cette année-là, nous avons approuvé une proposition visant à mener une action au niveau des relations interraciales, et avec l'aide de Multiculturalisme Canada, nous avons fait effectuer une étude des mesures prises par les municipalités au Canada dans le domaine des relations interraciales.

En février 1986, la FCM a lancé un programme officiel de relations interraciales en vue de promouvoir la diversité culturelle et l'équité en matière d'emploi au sein des municipalités. Ce programme était appuyé par Multiculturalisme Canada. La FCM a également organisé à l'échelon national le premier d'une série de symposiums sur le multiculturalisme et les relations interraciales. Il s'est tenu à Ottawa et a attiré des participants d'un grand nombre de municipalités, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ainsi que d'organismes ethnoculturels de tout le Canada. Lors de notre conférence annuelle suivante, nous avons approuvé notre premier énoncé de politique en matière de relations interraciales.

La FCM poursuit le mouvement en organisant des symposiums régionaux dans le cadre de sa stratégie globale visant à sensibiliser les municipalités aux problèmes du racisme et à promouvoir le respect de tous, y compris les Autochtones, les minorités raciales, les jeunes et les femmes. Les symposiums, les conférences et les ateliers examinent de nombreuses questions comme le système judiciaire et l'action policière. Ils proposent des stratégies appropriées d'éducation et de formation transculturelle ainsi que d'autres moyens de traiter la diversité à tous les niveaux. Leurs recommandations incluent la sensibilisation aux effets néfastes de la propagande haineuse et du crime d'inspiration raciste. Les municipalités sont incitées à prendre conscience du problème et à élaborer des stratégies en vue de contrer les graffitis racistes et autres actes qui dénotent le manque de respect pour les autres.

Nous sommes guidés par la Charte des droits et libertés et nous proclamons l'égalité et le droit de tous les citoyens, y compris les nouveaux immigrants, de participer à tous les aspects de la vie collective sans discrimination aucune. Nous sommes prêts à relever ce défi maintenant et au cours des prochaines années.

Nous constatons avec satisfaction que nos efforts commencent à porter fruit. Nous nous réjouissons en particulier du fait que le ministère du Multiculturalisme et de la citoyenneté considère notre programme de relations interraciales comme un modèle pour ce qui est de promouvoir le changement institutionnel au Canada.

Pour faciliter l'application de son énoncé de politique, la FCM a créé en 1987 le Comité d'action nationale sur les relations interraciales. Il regroupe des représentants élus des municipalités ainsi que des membres en vue de la collectivité. Il est unique en ce sens qu'il permet aux représentants élus d'apprendre quelles sont les préoccupations des minorités directement de la bouche des représentants de celles-ci. De concert avec la FCM, ce comité s'emploie à convaincre les

[Texte]

participation of racial and ethnic groups in local government structures, processes, and programs, and to encourage municipalities to promote non-discriminatory policies and practices within the municipality and advise FCM of their progress.

• 1550

FCM, with the National Action Committee, organized a national conference in 1989 entitled Building Partnerships. As you are no doubt aware at the federal government level, this is really the way of the future, as we look to trying to accomplish more with the diminished public dollars available to all levels of government.

FCM, with the support of the Department of Multiculturalism and Citizenship, has undertaken a number of initiatives over the years. I've outlined some of those. Another is the establishment of a national clearing-house on information and resources for municipalities across Canada. We have found our experienced staff can provide information and advice to municipalities that are requesting practical information about steps to take to develop policies and programs in race relations and multiculturalism from a municipal perspective.

We have prepared a series of how-to manuals to assist municipalities in developing race relations initiatives. Each member of the committee should have received a package that has a copy of each of those manuals. Five manuals have now been completed, and so far about 30,000 have been sent out across Canada to municipalities, school boards, ethnic groups, and other institutions. You will find in your kit a list of those manuals.

We have also developed a communications strategy, including press releases, articles in our FCM magazine, and other outlets. This allows us to speak with one voice, as much as possible, in advocating for wider adoption of race relations initiatives and the promotion of cultural diversity. We've also produced brochures and flyers that are specific to ethnic and racial groups, such as Sikh Canadians and aboriginal peoples.

This communications strategy also includes networking with FCM board members and elected and appointed officials in all FCM member municipalities. We have established, as a part of our ongoing work, a network with federal provincial and local bodies involved in race relations, and particularly the wide range of ethnocultural organizations all across Canada with which we are in frequent contact in order to keep abreast of the issues. We have organized focused workshops on race relations issues at our annual conferences, and at the same time we seek approval for race relations policy statements at our annual convention.

Much of our focus is based on recognizing the importance of March 21, the United Nations International Day for the Elimination of Racial Discrimination. The Hon. Gerry Weiner, the Minister of Multiculturalism and Citizenship, has expressed gratitude to FCM for the increasing number of our members commemorating the UN international day.

[Traduction]

municipalités de prendre des initiatives en vue d'accroître la participation des groupes raciaux et ethniques aux structures, processus et programmes des gouvernements locaux et à encourager les municipalités à instaurer des politiques et des pratiques non discriminatoires dans le cadre de leurs activités. Le comité informe également la FCM des progrès accomplis.

La FCM et le Comité national d'action ont organisé en 1989 une conférence nationale sous le thème du partenariat. Comme vous le réalisez sûrement à l'échelon fédéral, c'est la voie de l'avenir, maintenant que l'accent est mis sur la nécessité de faire plus avec moins à tous les paliers.

Avec le soutien du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, la FCM a mis de l'avant plusieurs mesures au cours des années. J'en ai déjà mentionné quelques-unes. La FCM a également créé un centre de coordination nationale qui s'emploie à diffuser de l'information et à mettre les municipalités de tout le Canada au courant des ressources disponibles. Notre personnel expérimenté est en mesure de fournir de l'information et des conseils aux municipalités qui désirent savoir comment élaborer des politiques et des programmes en matière de relations interraciales et de multiculturalisme.

Nous avons préparé une série de guides pratiques pour aider les municipalités à préparer des mesures en matière de relations interraciales. Chaque membre du comité doit avoir reçu une trousse contenant un exemplaire de chacun de ces guides. Cinq sont terminés. Environ 30 000 exemplaires ont été déjà envoyés aux municipalités, aux commissions scolaires, aux groupes ethniques et aux autres institutions un peu partout au Canada. La trousse contient une liste de ces guides.

Nous avons également élaboré une stratégie de communications, prenant la forme de communiqués de presse, d'articles dans notre magazine et d'autres communications. Nous pouvons ainsi montrer que nous sommes solidaires lorsque nous réclamons plus de mesures destinées à améliorer les relations interraciales et que nous nous faisons les défenseurs de la diversité culturelle. Nous publions également des brochures et des prospectus destinés à des groupes ethniques ou raciaux bien précis, comme les Sikh canadiens et les Autochtones.

Cette stratégie de communications inclut l'établissement de réseaux entre les membres du conseil d'administration de la FCM et les représentants élus ou nommés de toutes les municipalités membres de la FCM. Nous avons inclus dans nos réseaux les organismes fédéraux, provinciaux et locaux s'occupant des relations interraciales, en particulier les nombreux organismes ethno-culturels de tout le Canada avec lesquels nous avons des contacts fréquents afin d'être continuellement bien informés. Nous avons organisé des ateliers axés sur les relations interraciales lors de nos conférences annuelles. Nous avons également toujours tenu à obtenir l'approbation par nos membres de nos énoncés de politique en matière de relations interraciales.

Nous nous faisons un point d'honneur de souligner l'importance du 21 mars, la Journée internationale des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale. L'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, a d'ailleurs remercié la FCM pour le nombre croissant de ses membres qui soulignent cet événement.

[Text]

As indicated earlier, this international day is often a focal point for many of our activities. We expect more of our municipalities to acknowledge that racism does exist and that they will take concrete and substantive action to improve the situation on March 21 and build on that throughout the year. We've recently produced a booklet that summarizes some of the practical ways in which municipalities across the country can take part in activities on the March 21 date.

This year we are hoping more municipalities than ever will commemorate this particular day. In 1991 we had about 80 municipalities that passed a proclamation. That number increased by 50% in 1992, as a result of the work that has been done by the National Action Committee on Race Relations. We are hoping we will continue to build on what we believe is a very solid record of promotion of recognition of this particular day and the significance of the issue. We hope to strengthen our programs and extend into other areas.

In short, what we are saying is that we believe the federal government is getting good value for the money it spends in supporting our race relations program at the national level.

We have encouraged the formation of municipal race relations committees across Canada. There are now about 40 such committees in existence. We liaise with those committees on a continuing basis, developing a coordinated approach in fostering cultural diversity.

• 1555

Most of these municipal committees serve the purpose of bridging the gap between local government and their ethnic and racial communities and advocate on behalf of their members for employment equity provisions, cross-cultural training initiatives, and other practical ways to lessen tension. They also help to promote appointments to municipal boards and commissions as a way to foster civic responsibility and a sense of participation and interaction by minorities in the mainstream life of our community.

We have prepared a comprehensive survey on our activities as of 1990 entitled "A Blueprint for Action". This survey indicated that while FCM and municipalities have accomplished much in the past, there is still a great deal to be done in both large and small municipalities. Case histories in Toronto, Montreal, Vancouver, Saskatoon, Halifax, and Winnipeg were undertaken. They show increased efforts to break down barriers to access for all groups. As the survey report indicates, because of their closeness to their communities, municipalities are seen as leaders, and perhaps as institutional role models, in promoting cultural diversity and combating racism.

The racial situation has become increasingly complex and more challenging in some regions, however, partly because of a downturn in the economy, with the rise of extremist fringe groups such as the Western Guard and the Ku Klux Klan, as seen in acts of vandalism at Jewish cemeteries and synagogues, infiltration in high schools by some of these racist groups, discrimination against blacks in Halifax, racist pins in Alberta, and other activities across the country. A more determined effort has to be made to combat all forms of discrimination, including systemic discrimination.

[Translation]

La Journée internationale est le prétexte à un grand nombre d'activités. Nous aimerions que, le 21 mars, nos municipalités soient plus nombreuses à admettre l'existence du racisme et à prendre des mesures concrètes et solides en vue d'améliorer la situation et qu'elles intensifient leurs activités à cet effet tout au long de l'année. Nous avons récemment publié une brochure qui propose divers modes de participation des municipalités aux événements prévus dans tout le pays pour la journée du 21 mars.

Cette année, nous espérons qu'un nombre record de municipalités marqueront cette occasion. En 1991, environ 80 ont adopté des proclamations. Ce chiffre a augmenté de 50 p. 100 en 1992, par suite du bon travail du Comité national d'action sur les relations interraciales. Nous comptons poursuivre nos efforts de promotion en vue d'encourager les municipalités à souligner cette journée et ce qu'elle représente. Nous espérons pouvoir renforcer et étendre nos programmes.

En résumé, nous croyons que le gouvernement fédéral fait un bon placement en appuyant notre programme de relations interraciales à l'échelon national.

Nous avons encouragé la création de comités municipaux sur les relations interraciales partout au Canada. Il y en a maintenant une quarantaine. Nous sommes en étroit contact avec eux; nous coordonnons notre approche en vue de promouvoir la diversité culturelle.

Beaucoup de ces comités municipaux contribuent à faire le lien entre le gouvernement local et les collectivités ethniques et raciales; au nom des membres de ces collectivités, ils réclament des mesures d'équité en matière d'emploi, de formation transculturelle et d'autres actions destinées à réduire les tensions. Ils proposent la nomination de membres de certains groupes aux commissions municipales comme moyen d'encourager le sens civique ainsi que la participation et l'interaction des minorités au sein des grands courants de la vie locale.

Nous avons préparé une revue complète de nos activités jusqu'à 1990 sous le titre «Plan d'action» qui nous permet de constater que, même si la FCM et les municipalités ont fait des progrès importants, il reste beaucoup à faire à tous les niveaux. Des études de cas ont été entreprises à Toronto, Montréal, Vancouver, Saskatoon, Halifax et Winnipeg. Elles montrent une intensification des efforts en vue d'abattre les barrières qui se dressent devant tous les groupes. Le rapport indique que les municipalités, de part leur proximité avec leurs collectivités, sont considérées comme les chefs de file, les modèles institutionnels pour ce qui est de promouvoir la diversité culturelle et de combattre le racisme.

La situation raciale est cependant devenue plus complexe et plus difficile dans certaines régions, en partie à cause de la récession; il n'y a qu'à voir l'émergence de groupes marginaux extrémistes comme la Western Guard et le Ku Klux Klan, les actes de vandalisme commis dans les cimetières juifs et contre synagogues, l'infiltration des écoles secondaires par certains groupes racistes, la discrimination contre les Noirs à Halifax, les épinglettes racistes en Alberta et d'autres actes semblables ailleurs. Un plus grand effort s'impose pour combattre toutes les formes de discrimination, y compris la discrimination systémique.

[Texte]

Our survey also emphasized that employment equity remains a key concern for minority communities across Canada. FCM believes now is the time for action on all fronts, federal, provincial, and local government. Now is the time to accelerate the implementation of programs to combat racism and to promote the advantages of cultural harmony. Concern is also expressed about the need to implement cross-cultural and race relations training for municipal officials at all levels, not just for police personnel or for front-line recreation and other municipal staff.

While the federal government is tackling race relations on a number of institutional fronts, we believe bringing about systemic change at the municipal level is a key strategy in overall efforts to combat racism. Municipalities are of key importance because of their being directly responsible to the provinces in such areas as education, transportation, and housing. But significantly, they're also involved through the provinces in a shared responsibility for social affairs with the federal government.

Thus we believe efforts in other areas must also be emphasized. For example, while some good work in policing has been done, we would like to see a greater follow-through in terms of practical action and the hiring and promotion of minorities in police forces. Community groups have also identified that racial minorities should be appointed to federal and provincial boards and commissions, to strengthen the representation of this group, if substantive institutional change is to take place.

FCM also believes human rights promote good race relations. Increased penalties for those who violate human rights codes, federally and provincially, should be imposed. Only in this way will respect for the rights of our citizens be guaranteed.

Certain extreme elements of our society who, because of their intolerant nature, have sought to deny the basic rights and dignity of some Canadians of minority backgrounds, have challenged the fundamental human rights enshrined in the spirit and letter of Canada's Constitution and reflected in the Charter of Rights and Freedoms. Recently we have seen certain reprehensible acts have grown progressively worse through hate propaganda and other forms of race-related crime. In some cases senseless hate is based on bizarre notions of racial and cultural supremacy. No attempt to balance out these expressions of hate and manifestations of abhorrent behaviour can be justified on the grounds of freedom of speech.

The intent of the Criminal Code has always been to make clear that all Canadians continue to live in a land where justice is available to all. Thus FCM views with deep concern certain trends relating to propaganda and other acts of race-motivated crime now manifesting themselves.

• 1600

We firmly believe provisions in the Criminal Code should be strengthened to keep abreast of the evolution of our multiracial, multicultural, and multi-religious society, so our country will not be tarnished by those wishing to infringe on the rights and dignity of our fellow citizens.

[Traduction]

Notre étude a également confirmé que l'équité en matière d'emploi reste une importante préoccupation des minorités du Canada. La FCM croit que le moment est venu d'agir sur tous les plans, fédéral, provincial et local. Il faut accélérer la mise en oeuvre des programmes destinés à combattre le racisme et à promouvoir les avantages de l'harmonie sur le plan culturel. D'aucuns réclament également une formation transculturelle et une formation en matière de relations interraciales pour les représentants municipaux à tous les niveaux, non pas seulement la police ou le personnel de loisirs de première ligne.

Le gouvernement fédéral s'attaque au problème des relations interraciales sur plusieurs fronts institutionnels, mais nous croyons que le changement systémique à l'échelon municipal doit être un des éléments clés de la stratégie globale de lutte contre le racisme. Les municipalités doivent être au centre de cet effort puisqu'elles relèvent directement des provinces dans des domaines comme l'éducation, les transport et le logement. En outre, par l'intermédiaire des provinces, elles partagent des responsabilités en matière sociale avec le gouvernement fédéral.

Nous devons donc accroître nos efforts à tous les niveaux. Même si nous avons fait des progrès en ce qui concerne la police, par exemple, nous voudrions voir plus d'actions concrètes ainsi que l'embauche et la promotion de membres des minorités. On fait également valoir que des représentants des minorités raciales devraient être nommés aux commissions et organismes fédéraux et provinciaux, de façon à accroître la représentation de ces groupes. Cette mesure est essentielle si le changement institutionnel souhaité doit se produire.

La FCM croit que la clé de bonnes relations interraciales est le respect des droits de la personne. Les pénalités devraient être accrues pour ceux qui violent les codes des droits de la personne à l'échelon fédéral ou provincial. C'est la meilleure garantie du respect des droits des citoyens.

Certains éléments extrémistes de notre société, foncièrement intolérants, s'en sont pris aux droits et à la dignité de Canadiens membres de groupes minoritaires en contestant les droits de la personne fondamentaux consacrés dans l'esprit et la lettre de la Constitution canadienne et reflétés dans la Charte des droits et libertés. Nous avons constaté récemment une recrudescence de la propagande haineuse et d'autres formes de crimes d'inspiration raciste. Cette haine insensée se fonde parfois sur des notions bizarres de suprématie raciale et culturelle. Aucune tentative de justifier ces manifestations de haine et ces comportements répugnants n'est acceptable au nom de la liberté d'expression.

Le Code criminel a toujours établi clairement que tous les Canadiens doivent pouvoir compter sur une justice égale. Aussi, la FCM s'inquiète-t-elle au plus haut point de la situation actuelle en ce qui concerne la propagande et les autres crimes d'inspiration raciste.

Nous croyons fermement que les dispositions du code criminel devraient être renforcées de façon à suivre l'évolution de notre société multiraciale, multiculturelle et multireligieuse. La réputation de notre pays ne doit pas être ternie par des attaques contre les droits et la dignité de ses citoyens.

[Text]

FCM would like to recommend to the standing committee on multiculturalism the following. First, it recommends that the standing committee urge the federal government to maintain its commitment to combating racism and funding by the Department of Multiculturalism and Citizenship, particularly its race relations and cross-cultural understanding program. Now more than ever is the time for the federal government to become proactive in combating racism through placing greater emphasis on this key department.

Second, in recognizing the strategic role of FCM as the national secretariat of the 560 municipalities across Canada, FCM recommends that the standing committee urge the federal government to consider longer-term commitments of support to the work of the federation, the purpose of which is to involve municipalities in combating all forms of racial discrimination. It is difficult for us to plan ahead if funding is done on a short-term, year-by-year basis. As a minimum, FCM's work should be based on an agreed three-year plan, even if actual funding is confirmed annually.

A suggestion was received from the federal government that FCM members' dues might be used to fund a national program directed at municipalities. Such an idea is inappropriate and we believe unworkable. FCM members already incur substantial costs in support of race relations initiatives in our own municipalities. Our dues to FCM are needed to support the annual program of FCM as a municipal voice at the national level. If anything, the federal government should be putting more resources into national race relations initiatives while strengthening the action taken at the local institutional level to help municipalities combat racism.

Third, FCM recommends that the standing committee urge action be taken to put into operation the race relations foundation approved by Parliament, as a matter of priority.

Fourth, FCM recommends that the standing committee call upon the federal government to review exemptions relating to charitable status provided to certain groups that conspire to deprive Canadian citizens of their basic rights.

Fifth, (a), FCM recommends that the standing committee urge the federal government as a matter of priority to take action to amend the Criminal Code in order to prevent the dissemination and distribution of hate propaganda and to put an end to other forms of race-motivated crime. FCM urges the committee, in doing the above, to lobby the justice minister to review the Criminal Code generally, with a view to amending it to make acts of racism a crime in Canada; to review the Criminal Code and other federal legislation with a view to amending to ensure hate-propaganda sections are strengthened and to ensure victims of hate propaganda have ready and easy access to the criminal courts to prosecute hate-mongers and to ensure victim-impact evidence becomes an entrenched part of the court process.

FCM recommends that hate groups be outlawed, in accordance with Canada's obligations under its United Nations conventions; that additional penalties be assessed in crimes that are racially motivated; that victim impact evidence also be made

[Translation]

La FCM présente la recommandation suivante au Comité permanent sur le multiculturalisme. Premièrement, elle recommande que le comité permanent demande au gouvernement fédéral de maintenir son engagement en ce qui concerne la lutte contre le racisme et de continuer à financer les activités du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, en particulier son programme de relations interraciales et de compréhension transculturelle. Plus que jamais, le gouvernement fédéral doit devenir proactif dans la lutte contre le racisme en faisant davantage appel à ce ministère clé.

Deuxièmement, la FCM, consciente de son rôle stratégique en tant que secrétariat national de 560 municipalités réparties dans tout le Canada, recommande au comité permanent d'inciter le gouvernement fédéral à envisager un engagement à plus long terme en ce qui la concerne pour lui permettre un jour d'impliquer les municipalités dans la lutte contre toutes les formes de discrimination raciale. Il nous est très difficile de planifier longtemps d'avance avec un financement renouvelable annuellement. Au minimum, la FCM devrait pouvoir compter sur des engagements pour une période de trois ans, et ce, même si les fonds réels devaient être confirmés annuellement.

Le gouvernement fédéral a suggéré à la FCM d'utiliser ses cotisations pour financer un programme national destiné aux municipalités. L'idée est mauvaise et inapplicable, croyons-nous. Les membres de la FCM assument déjà des frais importants au titre des mesures qu'ils prennent pour favoriser les relations interraciales. Leurs cotisations servent à assurer la bonne marche du programme annuel de la FCM en tant que représentante des municipalités à l'échelon national. Le gouvernement fédéral a plutôt intérêt à consacrer plus de ressources aux mesures nationales destinées à favoriser les relations interraciales et à renforcer l'action entreprise par les municipalités pour combattre le racisme dans leurs institutions.

Troisièmement, la FCM recommande au comité permanent de réclamer la mise en opération, à titre prioritaire, de la Fondation des relations interraciales approuvée par le Parlement.

Quatrièmement, la FCM recommande au comité permanent d'insister auprès du gouvernement fédéral pour qu'il réexamine le statut d'organisme caritatif de certains groupes qui conspirent pour priver les citoyens canadiens de leurs droits fondamentaux.

Cinquièmement, a), la FCM recommande au comité permanent de pousser le gouvernement fédéral, à titre prioritaire, à modifier le code criminel, de façon à empêcher la diffusion et la distribution de la propagande haineuse et à mettre fin aux autres formes de crimes d'inspiration raciste. La FCM incite en particulier le comité à presser instamment le ministre de la Justice d'entreprendre un examen d'ensemble du code criminel pour que les actes de racisme soient considérés comme des crimes au Canada; de renforcer les dispositions sur la propagande haineuse dans le Code criminel et les autres lois fédérales pour que ses victimes aient facilement accès aux tribunaux pour poursuivre les semeurs de haine et pour que les déclarations des victimes deviennent partie intégrante de la procédure judiciaire.

La FCM recommande que les groupes qui sèment la haine soient interdits conformément à l'obligation que le Canada a contractée en vertu des conventions des Nations-Unies; que des peines supplémentaires s'appliquent aux crimes d'inspiration

[Texte]

a part of the court process; and that a notwithstanding clause be added to the Charter of Rights on freedom of expression and freedom of association to ensure the enforcement of these freedoms is not made by the courts and used by hate-mongers to the detriment of the victims of racism.

FCM recommends, (b), that the federal government in this context support the effort of FCM and individual municipalities in developing new programs designed to combat race-motivated crime. For instance, in the Montreal area the municipalities are working closely with some neighbourhoods and with the schools to be on the lookout for race-motivated crimes and to take appropriate action. In view of this emerging situation in major centres across the country, much more emphasis should be placed in developing support and understanding in fostering appropriate social action and recreational programs, as well as library resources, to combat crimes based on race.

In conclusion, we want to see a proactive program remain in place, with the support of and direct linkage to the federal government through the Department of Multiculturalism and Citizenship. We hope by doing that we can be ahead of instances that have occurred, such as those in Halifax, Toronto, Montreal, and Oka, because none of us believes we are really very different from the communities that have had those incidents. We others are simply fortunate they haven't occurred in our own municipalities.

• 1605

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I want to thank you very much for your presentation. There is certainly a lot of meat there for us to go through in the future.

Mr. Harb.

Mr. Harb (Ottawa Centre): First I want to thank the delegation. I can't help but look at their credentials. I had a chance to work with Cyril Babydeen at the city level. He was very instrumental in helping to develop probably the first multicultural policy in many cities across Canada. As well, I am delighted to see Frank Fauber, who is a long-time councillor in Scarborough and a very distinguished MPP. I know he would have a few comments to make about what he has done in his area of Scarborough when it comes to the question of race relations, because his particular riding of the day was highly multicultural.

Mr. Chairman, as the speaker was going on, I couldn't help but try to find an answer to some of the comments that were made. He mentioned the initiatives of the Department of Multiculturalism and Citizenship for March 21, what they have been doing, and so on. That is very commendable. Even the ministry itself has indicated through the estimates that the impact of that on race relations would really be minimal. By itself, there is no way it can do it. But it is one step in the right direction.

I wanted to get a reaction on a number of questions, and I am going to ask them all so I don't run out of time. The first one is your reaction to the possibility of the idea of police forces across the country having a national registry, so while they are

[Traduction]

raciste; que la preuve relative à l'impact de ce crime sur les victimes soit admise devant les tribunaux; et qu'une clause dérogatoire soit ajoutée à la Charte des droits de façon à ce que la liberté d'expression et la liberté d'association ne favorisent pas les semeurs de haine au détriment des victimes du racisme devant les tribunaux.

La FCM recommande, b), que dans ce contexte le gouvernement fédéral appuie les efforts de la FCM et des diverses municipalités en vue de nouveaux programmes destinés à lutter contre le crime d'inspiration raciste. Dans la région de Montréal, par exemple, les municipalités, de concert avec certains quartiers et certaines écoles, accordent une attention particulière aux crimes d'inspiration raciste et prennent les mesures appropriées. Pour contrer le problème qui commence à se manifester dans les grands centres du pays et combattre le crime d'inspiration raciste, il convient de plus en plus de mettre l'accent sur les mesures sociales et les programmes de loisir; même les bibliothèques peuvent être mises à contribution.

En conclusion, nous souhaitons le maintien d'un programme proactif, appuyé par le gouvernement fédéral et relié à celui-ci par l'entremise du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Ce faisant, nous espérons pouvoir éviter les incidents qui se sont produits à Halifax, Toronto, Montréal et Oka. Nous savons très bien que nous pourrions tous connaître les mêmes difficultés. C'est le hasard qui nous a permis d'y échapper.

Le vice-président (M. Chadwick): Je vous remercie vivement de votre exposé. Il nous offre matière à de sérieuses réflexions pour l'avenir.

Monsieur Harb.

M. Harb (Ottawa-Centre): Je tiens, tout d'abord, à remercier la délégation. Je ne peux m'empêcher d'examiner leurs titres de créance. J'ai eu l'occasion de travailler avec Cyril Babydeen à l'échelon municipal. Il a joué un rôle important dans l'élaboration de ce qui a probablement été la première politique multiculturelle urbaine au Canada. Je suis également ravi de voir Frank Fauber, qui est depuis longtemps conseiller à Scarborough et un député provincial très distingué. Je sais qu'il aura quelques remarques à présenter au sujet de ce qu'il a fait dans son secteur de Scarborough dans le domaine des relations interraciales car, à l'époque, sa circonscription était extrêmement multiculturelle.

Monsieur le président, pendant que le témoin parlait, je n'ai pas pu m'empêcher d'essayer de trouver une réponse à certains de ses commentaires. Il a mentionné les initiatives prévues par le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté pour le 21 mars, ce qu'ils ont fait, etc. C'est très louable. Le ministère lui-même a indiqué, dans ses prévisions, que ses initiatives auraient un effet vraiment minime sur les relations raciales. C'est une question qu'il est incapable de régler à lui tout seul. Mais cela représente un pas dans la bonne direction.

Je voulais obtenir des réactions à un certain nombre de questions, et je vais vous les poser toutes, sans plus tarder, avant d'épuiser le temps dont je dispose. Ce que je voudrais tout d'abord savoir, c'est ce que vous pensez de la possibilité

[Text]

taking their reports they will have a registry that deals in particular with the question of crime in relation to race discrimination, hate propagation, and so on. Of course, there must go along with that the budget necessary for them to carry on with that, because as it is, as you know, the NDP government of Ontario has really put a cap on the police budget. We have to make sure they get the funding to go along with it.

Secondly, I want your reaction to what happened recently with the issue of Ernst Zundel, when you talk about hate propaganda and hate transmission. According to the German government, Canada and Zundel in particular are a big source of Nazi material that is being propagated in Germany. My understanding is that recently the NDP government of Ontario had a chance to prosecute Mr. Zundel, yet they decided not to proceed, even though they could have done it under section 319 of the Criminal Code. I want your reaction to that.

The third one is this. I know at the City of Ottawa we have looked at the question of contract compliance when it comes to municipalities dealing with the private sector, trying to get some sort of incentive for the private sector to have a practice of hiring visible minorities. We are not talking here about the little Mom-and-Pop shop, we are talking about companies in excess of 15 or 20 employees and so on.

Finally, with your policy statement I was most impressed by everything in it so far, but there is one element I found missing, and that was the question of school boards, and education, because that is a crucial issue here when we talk about race relations and crime. I would say somehow you might want to consider giving me an answer about the possibility of encouraging school boards at all levels, as well as community colleges and universities, to provide as a part of their curriculum some sort of aspect where this whole question of race relations could be addressed, and perhaps for school boards, community colleges, and universities to have the same sorts of policies as FCM and certain municipalities have.

• 1610

Mr. Archer: A police registry is certainly possible, and there are probably some desirable aspects in doing so, in the sense that some of these initiatives are not simply isolated, individual efforts but in fact are organized and coordinated across the country. We can probably benefit from making sure we are keeping track of the various trends from one part of the country to the other.

I'm not particularly aware, from our perspective, that this is a provincial issue of funding, since we don't receive any funding from anybody. We pay for our own police services in Saskatchewan ourselves, without funding from anybody else. So I expect the municipalities will be expected to come up with the money if something like that happens.

I can give you a quick comment on contract compliance. That will work in some contexts. Larger metropolitan areas, of course, will have a selection of contractors that are prepared to address the issue. Smaller communities—and I'm not just talking about communities of 10,000, I'm talking about probably all the communities in the province of Saskatchewan, as an example, and I presume some of the other provinces, for example the maritime provinces, are going to run into the same

[Translation]

que les services de police de l'ensemble du pays aient un répertoire national portant en particulier sur les actes criminels liés à la discrimination fondée sur la race, à la propagande haineuse, etc, ce qui les aidera pour leurs rapports. Bien entendu, pour pouvoir le faire, il leur faudra disposer du budget approprié car, comme vous le savez, le gouvernement NPD de l'Ontario a vraiment imposé un plafond au budget de la police. Il faut que nous nous assurions qu'elle dispose des fonds nécessaires.

Deuxièmement, je voudrais savoir ce que vous pensez des événements récents mettant en cause Ernst Zundel, lorsque vous parlez de propagande et de diffusion haineuses. D'après le gouvernement allemand, le Canada et Zundel en particulier sont une source importante de documents de propagande nazie diffusés en Allemagne. Si je comprends bien, le gouvernement NPD de l'Ontario aurait récemment pu poursuivre M. Zundel, pourtant il a décidé de ne rien faire, en dépit du fait qu'il aurait pu invoquer l'article 319 du Code criminel. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Ma troisième question est la suivante. Je sais qu'à la municipalité d'Ottawa, nous avons examiné la question de l'observation des contrats lorsque les municipalités traitent avec le secteur privé essaient d'encourager celui-ci à prendre l'habitude d'embaucher des membres de minorités visibles. Nous ne parlons pas là de petites boutiques familiales, mais d'entreprises de plus de 15 ou 20 employés.

Enfin, j'ai été très frappé par tout ce que contenait votre déclaration de principes, mais un élément me paraît manquer, celui des conseils scolaires et de l'éducation qui revêt une importance cruciale lorsque l'on parle de relations interraciales et d'activités criminelles. Que pensez-vous de la possibilité d'encourager les conseils scolaires à tous les niveaux, ainsi que les collèges communautaires et les universités, à réserver une place aux relations interraciales dans leurs programmes et aussi, à adopter le même genre de politique que la FCM et certaines municipalités.

M. Archer: Il serait certainement possible pour la police d'avoir un répertoire, ce qui présenterait des avantages, en ce sens que certaines de ces initiatives ne sont pas simplement des efforts individuels isolés, mais qu'elles sont en fait sont organisées et coordonnées dans l'ensemble du pays. Il nous serait probablement utile de tenir un relevé des tendances dans les différentes parties de notre pays.

Je ne suis pas du tout certain que cela implique une aide financière de la province, puisque nous ne recevons de fonds de personne. Nous payons nous même nos services de police en Saskatchewan, sans l'aide de quiconque. Je pense donc que si on fait quelque chose de ce genre, on attendra des municipalités qu'elles fournissent l'argent nécessaire.

Je peux faire une brève remarque au sujet du respect des clauses antidiscriminatoires. Cela fonctionnera dans certains contextes. Dans les zones métropolitaines importantes, il y a naturellement, un certain nombre d'entrepreneurs qui sont prêts à le faire. Dans les petites villes... et je ne parle pas seulement de celles de 10 000 habitants, mais probablement de toutes celles de la province de la Saskatchewan, par exemple, et sans doute de certaines autres provinces, par exemple les provinces

[Texte]

sort of thing. . . I'm not sure we would be able to go with a contract compliance policy without perhaps limiting ourselves to virtually one contractor. We don't have a lot of contractors in some areas. So there are some concerns there, but it's feasible in some contexts.

As for school boards, I guess my observation there is that generally speaking, municipalities try not to tread on the toes of our colleagues in local government who are responsible for education. They are elected by the same people who vote for us, and in general terms we don't tread on their toes.

That having been said, I do believe municipalities are in a strategic position where we can facilitate the development of community-based mechanisms, not only ones based within the corporation of the municipality itself but also those dealing with school boards and community-based organizations, to develop a common intent to address racism in that broader community context. So municipalities are in a strategic position where we can provide that kind of leadership.

I'm going to ask Councillor Salmon if she would perhaps respond to your question on Ernst Zundel.

Ms Bev Salmon (Vice-Chair, National Action Committee on Race Relations, Federation of Canadian Municipalities): If I may just go back to education and perhaps speak of some initiatives that are happening within Metro Toronto, it is certainly desirable that the Ministry of Education take hold of this, because as you know, municipalities are creatures of the province. But a lot of advocacy does go on, as Doug said, at the local government level.

Within Metro, we have hosted a conference on child care, so we're going earlier than the actual school board level. Last year about this time we had a conference with about 350 participants, more than half of whom were from the child care centres. It arose because a parent had a complaint that was not resolved appropriately and the staff were looking for mechanisms to be able to deal with this. Just last week we released the recommendations and proceedings and how we feel that should be followed up, because we recognize children are exposed to racism at a very early age.

• 1615

There are also two major groups within Metro currently meeting with the Minister of Education to say it's not just a matter of what goes within the schools but the teachers themselves must be prepared and trained to deal with anti-racist education. The ministry is about to have a special assistant deputy minister to the Minister of Education to deal specifically with anti-racist education for the province of Ontario.

So quite a bit is being done there. There's obviously a need for better curriculum materials. Apart from their need for training, the teachers also need the tools to deal with anti-racism in the school system.

[Traduction]

Maritimes, on se heurte au même genre de problème. . . Avec une politique de respect des clauses antidiscriminatoires, nous serions probablement obligés de ne traiter qu'avec un seul entrepreneur. Dans certaines régions, il n'y en a pas beaucoup. Voilà donc le problème, mais il n'en reste pas moins que cela est réalisable dans certains contextes.

Quant aux conseils scolaires, il me semble que, d'une façon générale, les municipalités évitent de marcher sur les plates-bandes de nos collègues au gouvernement local qui sont responsables de l'éducation. Ces gens-là ont les mêmes électeurs que nous, si bien qu'en général, nous les laissons tranquilles.

Cela dit, j'estime que les municipalités occupent une position stratégique qui leur permet de faciliter l'élaboration de mécanismes communautaires, non seulement de ceux qui relèvent des autorités municipales elles-mêmes, mais aussi de ceux qui relèvent des conseils scolaires et des organismes communautaires, ce qui permettrait une action commune contre le racisme dans un contexte communautaire plus général. Les municipalités sont donc bien placées pour prendre l'initiative dans ce domaine.

Je vais demander à la conseillère Salmon de bien vouloir répondre à votre question au sujet de Ernst Zundel.

Mme Bev Salmon (vice-présidente, Comité d'action nationale sur les relations interraciales, Fédération des municipalités canadiennes): Permettez-moi de revenir à la question de l'éducation et de vous dire quelques mots au sujet de certaines initiatives prises dans la région métropolitaine de Toronto. Il est certainement souhaitable que le ministre de l'Éducation prenne cela en main, car, comme vous le savez, les municipalités sont les créatures de la province. Cependant, comme le disait Doug, de gros efforts sont déployés à l'échelon local.

À Toronto, nous avons été les hôtes d'un colloque sur la garde d'enfants, c'est à dire que nous intervenons au niveau pré-scolaire. L'an dernier, à la même époque, nous avons eu un colloque qui a regroupé 350 participants dont plus de la moitié représentait des garderies ou des services d'aide à l'enfance. Cette initiative avait été inspirée par la plainte d'un parent qui n'avait pas obtenu satisfaction et notre personnel avait donc entrepris d'étudier les mécanismes qui permettraient de régler ce genre de problème. La semaine dernière, nous avons rendus publiques nos délibérations et nos recommandations et la suite que nous souhaiterions qu'on leur donne, car nous reconnaissons que les enfants sont exposés au racisme lorsqu'ils sont encore très jeunes.

Il y a également deux groupes importants du Grand Toronto qui rencontrent actuellement le ministre de l'Éducation afin de lui expliquer qu'il ne s'agit pas seulement de ce qui se passe dans les écoles mais qu'il faut également que les enseignants eux-mêmes soient préparés à donner des cours de lutte contre le racisme. Le ministère est sur le point de nommer un sous-ministre adjoint qui sera spécifiquement chargé de cette éducation pour la province de l'Ontario.

Il y a donc beaucoup de choses qui se font. Un meilleur matériel pédagogique est manifestement nécessaire. En dehors de leurs besoins en matière de formation, les enseignants ont également besoin des outils qui leur permettront de lutter contre le racisme en milieu scolaire.

[Text]

To go back to contract compliance, that initiative within Ontario has not really advanced to that state. We have employment equity legislation, which will not be just for the public sector but is targeting the private sector also. There will have to be accountability by, I believe, any employer that has more than 50 employees. . . to get involved in employment equity and to have to report on its initiatives. But they haven't gone quite as far as contract compliance within our province.

Getting back to the Ernst Zundel, the FCM's committee has really dealt with hate propaganda in a broader fashion. Certainly there is a lot of concern about the way the Ernst Zundel situation was handled, or not handled, within the court system. But we've been focusing, I'd say, more on the preventive aspect of how to deal with hate propaganda.

Mr. Frank Fauber (Member, National Action Committee on Race Relations, Federation of Canadian Municipalities): Mr. Chairman, the member for Centretown, Ottawa, raised a broad range of questions. I would like to address just a couple. I think the mayor, our chairman, has addressed a couple, including contract compliance, and the difficulties in applying that. But we as a city are certainly looking at that as a direction in which to go. You can't apply it universally. That's one of the great problems with contract compliance.

To touch on school boards, school boards, as you can appreciate, are separate municipal disciplines. Unfortunately, it may not exist too long in the province of Ontario if some initiatives that have already been taken are put into practice. But we feel at present school boards should be encouraged to take part in or be integrated with the municipal race and community relations committees, because in many instances, as pointed out by Councillor Salmon, some of the issues that are raised come through the school system as much as they come from the public at large. That's the way we work in Scarborough, and we've been very effective at doing this.

One thing I wanted to touch on concerning police relations is that the hiring of visible minorities by police forces isn't going to solve the problem. In the area of better relations, there has to be training for police forces. In other words, they have to have sensitivity or sensitization courses. They have to understand what cultural awareness is, because many of the instances arise from the lack of awareness of cultural differences. So cross-cultural training is a very essential part of policing. That should be mandatory in police forces across Canada.

On the Ernst Zundel thing, I have some firsthand knowledge of that. He's very active in the city of Scarborough, as you might know, as is Wolfgang Droege and the Heritage Front. They've been actively recruiting in our school system. As a matter of interest, next Tuesday we have a full meeting on this. We raised their activities with alarm, because we just can't underestimate the threat posed by these organized hate groups. They are not individual groups; there's a large network out there. They are hate-related groups and have been actively involved in not only the dissemination of hate propaganda but in acts of overt racism.

[Translation]

Quant au respect des clauses discriminatoires, on n'en est pas encore vraiment là en Ontario. Nous avons des dispositions législatives concernant l'équité en matière d'emploi qui ne s'appliquent pas uniquement au secteur public mais visent également le secteur privé. Tout employeur ayant, je crois, plus de 50 employés devra assumer cette responsabilité. . . Il devra prendre des mesures en faveur de l'équité en matière d'emploi et rendre compte de ses initiatives dans ce domaine. Dans notre province, on n'en est cependant pas encore au respect des clauses antidiscriminatoires.

Pour revenir à Ernst Zundel, le comité du FCM s'est en fait attaqué à la propagande haineuse sur un plan plus général. Certes, la manière dont le cas de Ernst Zundel a été traité, ou plutôt, ne l'a pas été, par nos tribunaux, est matière à préoccupation. Mais nous nous sommes plus attachés à ce que j'appellerais les mesures préventives à l'égard de la propagande haineuse.

M. Frank Fauber (membre, Comité d'action nationale sur les relations interraciales, Fédération des municipalités canadiennes): Monsieur le président, le député de Centretown, à Ottawa, a soulevé des questions touchant à des domaines très divers. Je souhaiterais répondre à deux d'entre elles. Je crois que le maire, qui est notre président, s'est notamment occupé de la question du respect des clauses antidiscriminatoires, et de la difficulté de les appliquer. Mais il est certain que notre municipalité y voit une solution d'avenir, bien qu'il ne soit pas possible de l'appliquer universellement. C'est là un des grands problèmes qu'elle pose.

Pour ce qui est des conseils scolaires, comme vous le savez, ils appartiennent à des secteurs municipaux distincts. Malheureusement, cela risque de ne pas durer beaucoup plus longtemps en Ontario si certaines initiatives déjà prises, sont appliquées. Nous estimons en tout cas qu'on devrait encourager les conseils scolaires à participer aux comités municipaux de relations interraciales et de relations communautaires ou à y être intégrés, car dans bien des cas, comme le faisait observer la conseillère Salmon, certaines questions sont soulevées dans le milieu scolaire autant qu'elles le sont par le grand public. C'est ainsi que nous procédons à Scarborough, et nous avons obtenu de très bons résultats.

À propos des relations avec la police, je tenais à dire que le recrutement de membres de minorités visibles ne va pas résoudre le problème. Pour améliorer les relations, il faut former les policiers. En d'autres termes, il faudrait qu'ils suivent des cours de formation psychosociale. Il faut qu'ils comprennent ce qu'est la sensibilisation culturelle, car, dans bien des cas, les problèmes sont dus à une ignorance des différences culturelles. Une initiation aux différentes cultures est donc un élément fondamental de la préparation du policier. Cette formation devrait être obligatoire dans tous les services de police au Canada.

Je connais assez bien le cas de Ernst Zundel. Vous savez peut-être qu'il est très actif à Scarborough, comme Wolfgang Droege et le Heritage Front. Ces gens-là font beaucoup de recrutement dans nos écoles. À titre d'information, je vous signale que, mardi prochain, nous tiendrons une réunion plénière consacrée à cela. Leurs activités nous alarment car nous ne pouvons pas nous permettre de sous-estimer les menaces que représentent ces groupes haineux organisés. Ce ne sont, en fait, pas des groupes individuels mais un important réseau de groupes haineux qui diffusent non seulement de la propagande haineuse mais commettent également des actes de racisme flagrants.

[Texte]

We should also be aware that these groups run under the guise of religious institutions. They do that for something you could obviously deal with; that is, they do that for tax exemption purposes. They can then produce material, they can do a variety of things, such as lease premises, and they get a tax exemption as a religious group. I could give you their names, but I'm not sure we want to put them in the record at this time. But we can talk about them, including the Aryan Nation groups, who are very active under false church groups.

• 1620

So the charitable status, we feel, should be given by the Department of Revenue only to groups who set, or who meet, basic standards, fundamental standards of human rights. That's an easy standard to apply to them, because you'll find they'll fail on that. I think that's a qualification the federal government should have no hesitation about putting on.

Ms Mitchell (Vancouver East): I'd like to thank all of you for your presentation today. It has some very useful components, particularly your recommendations on the Criminal Code. I'd like to congratulate you on your booklets. I'm sure they are very popular right across the country, very useful.

I wanted to comment on a couple of comments that have been made. I know the school side of it is not directly under city councils, but one of the things that become very apparent the more you dig into the story of ethnicity in our country, and also the history of racism, is we have to do something about having a more accurate history. I think of the black Canadians, for example, who are hardly mentioned in our history books, the contribution of Chinese Canadians in building the railway in our part of Canada. The positive contributions of both are not in there, nor the terrible racism groups experienced right into this century. It seems to me we all need to be working on that.

The other area that in most cities comes more directly under the municipal council is the whole question of public health. I'd be interested to know what kinds of progress are being made there. It seems to me in cities where there are many immigrants it's very important that health services of all kinds, including our hospitals but also certainly public health, have very sensitive workers doing the outreach, workers who are able to relate particularly to young mothers and children at preschool level. Also, in hiring practices, we should have health professionals who are more representative of the community at large.

That's just one point I'll leave with you.

I wonder if I could move on to elaborate on the whole question of employment equity, which this leads into. I wondered if you could give us some idea of how many cities across the country, how many councils, actually have formal

[Traduction]

N'oublions pas non plus que ces groupes se présentent comme des groupes religieux. Ils le font pour ne pas avoir à payer d'impôt, question dont vous pourriez manifestement vous occuper. Cela leur permet de publier des documents, de faire une foule de choses, notamment, de louer des locaux, et à titre de groupes religieux, ils sont exonérés d'impôts. Je pourrais vous donner leurs noms, mais je ne suis pas certain que nous tenions, pour le moment, à ce qu'ils apparaissent dans les procès-verbaux. Mais nous pouvons en parler, notamment des groupes de Aryan Nation, qui se font passer pour des groupes religieux et sont très actifs.

À notre avis, le statut d'oeuvres de charité ne devrait être accordé par le ministère du Revenu qu'aux groupes qui établissent ou respectent des normes fondamentales dans le domaine des droits de la personne. Il serait facile d'utiliser un tel critère car vous constaterez que les groupes dont je parle ne les respectent pas. C'est une condition que le gouvernement fédéral ne devrait pas hésiter à imposer.

Mme Mitchell (Vancouver-Est): Je vous remercie tous de l'exposé que vous avez présenté aujourd'hui. Il contient des éléments très utiles, en particulier vos recommandations relatives au Code criminel. Je tiens à vous féliciter de vos brochures. Je suis certaine qu'elles sont très utiles et ont beaucoup de succès dans tout le pays.

Je voulais répondre à une ou deux remarques faites par vous. Je sais que les établissements scolaires ne relèvent pas directement des conseils municipaux, mais il est devenu très clair que plus vous apprenez l'histoire de l'ethnicité dans notre pays, ainsi que celle du racisme, plus vous vous rendez compte qu'il faudrait faire quelque chose pour la rendre plus exacte. Je pense aux Canadiens noirs, par exemple, dont on fait à peine mention dans nos manuels d'histoire, au rôle joué par les Canadiens d'origine chinoise dans la construction du chemin de fer dans notre partie du Canada. Aucune mention n'est faite de l'apport positif des uns comme des autres, pas plus que des terribles manifestations de racisme dont ils ont encore souffert au cours de notre siècle. Il me semble que nous devrions tous faire un effort dans ce sens.

L'autre domaine qui, dans la plupart des villes, relève le plus directement du conseil municipal, est celui de la santé publique. Cela m'intéresserait de savoir quels sont les progrès dans ce domaine. Il me semble que dans les villes où il y a beaucoup d'immigrants, il est très important que les services de santé de tout genre, y compris nos hôpitaux, mais aussi, nos services d'hygiène publique, emploient un personnel très sensibilisé à ces questions dans leur service d'approche, un personnel capable de comprendre ces personnes, en particulier les jeunes mères et les enfants d'âge préscolaire. D'autre part, nous devrions recruter des professionnels de la santé plus représentatifs de l'ensemble de la collectivité.

C'était simplement un sujet de réflexion que je voulais vous proposer.

Permettez-moi de revenir sur toute la question de l'équité en matière d'emploi, sur laquelle ceci débouche. Pourriez-vous nous donner une idée du nombre de villes, au Canada, du nombre de conseils municipaux, qui ont des programmes

[Text]

employment equity or affirmative action programs. Could you give us some indication also what general progress is being made in this area and what the problems are? I know it's slow moving, because of course we're trying to get at systemic discrimination and during times of tight finances and so on it's very hard to change the make-up. I'm now thinking particularly of the civic employees.

Ms Salmon: I'll jump in, because unfortunately I will not be able to stay. I have some illness at home and I have to get back. I will speak on what Metro Toronto is doing.

Several years ago we adopted a policy on employment equity. We are now at the stage where we've gone through a very lengthy process of self-identification to know exactly who is in our work force. We did meet with some obstacles. Some of the unions were not willing to go along with the self-identification. But through a lot of back-and-forth, explaining purposes and so on, we were able to get through most of that difficult phase.

Now we're at the stage where we have implementation reporting that is going on actively. We meet with each department on a regular basis. That does not include just our departments within Metro. Our boards and agencies are involved in this process, our policing, our convention tourism, and so on. They are now required to report to us on a regular basis on what progress they are making.

• 1625

So we are actually monitoring and measuring the progress, and we do have goals and targets. We do not believe in the quota system. Merit is the basic pillar of our employment equity initiative.

Ms Mitchell: Do you think you're making progress? How close are you to representing the Toronto population?

Ms Salmon: In some departments we're overrepresented. But you have to look at it very, very closely, because, for example, racial minorities are overrepresented in the social services department, where we have our homes for the aged, the nursing homes, and so on. So if you just look quickly at the numbers, they look as if we're doing exceptionally well. But when you look at where they are in the work force, then we're not doing so well. For example, in administration we have not met our goals. We have to work hard in those areas.

We've actually broken it down so we have a truer picture. In our works department it's still pretty male oriented. In our parks department it is also. They need to catch up. Our aboriginal targets have not been met, at almost every single level, in every single department. Although we have a very small representation, we know we have to work hard in that area. We have, of course, the three groups we're targeting: women, racial minorities, and disabled persons. Our employment equity initiatives are based on all that.

[Translation]

officiels d'équité en matière d'emploi ou d'action positive. Pourriez-vous nous donner une idée des progrès réalisés en général dans ce domaine, ainsi que des problèmes? Je sais que les choses avancent lentement, ce qui est compréhensible, puisque nous nous attaquons à une discrimination systémique à une époque où les moyens financiers sont limités, si bien qu'il est très difficile de changer les choses. Je songe en particulier aux employés municipaux.

Mme Salmon: Permettez-moi d'intervenir car, malheureusement, je ne vais pas pouvoir rester. J'ai quelqu'un de malade chez moi et il va falloir que je rentre. Je vais vous dire ce que fait le Grand Toronto.

Nous avons adopté une politique d'équité en matière d'emploi il y a plusieurs années. Nous en sommes au point où nous venons de terminer un très long processus d'auto-identification afin de savoir exactement quelle est la composition de notre personnel. Nous nous sommes heurtés à quelques obstacles. Certains syndicats refusent de s'y soumettre. Mais après bien des allées et venues, bien des explications de nos buts, nous avons réussi à franchir l'essentiel de cette étape difficile.

Nous en sommes maintenant au stade actif du rapport sur la mise en oeuvre. Nous rencontrons régulièrement les membres de chaque service, et pas seulement ceux du Grand Toronto. Nos commissions et organismes participent à ce processus, tout comme nos services de police, notre bureau du tourisme et des congrès, etc. Ils sont maintenant tenus de nous rendre régulièrement compte de leurs réalisations.

Nous suivons et mesurons donc les progrès réalisés, et nous nous sommes fixés des buts et des objectifs. Nous ne croyons pas au système de contingentement. Notre programme d'équité en matière d'emploi est fondé sur le mérite.

Mme Mitchell: Pensez-vous que vous faites des progrès? Jusqu'à quel point représentez-vous la population de Toronto?

Mme Salmon: Dans certains services, nous sommes sur-représentés. Mais il faut étudier la situation d'extrêmement près car, par exemple, les minorités raciales sont sur-représentées dans notre département des services sociaux, dont relèvent nos foyers pour les personnes âgées, des foyers de soins infirmiers, etc.. Au premier abord, les chiffres donnent l'impression que nous obtenons des résultats exceptionnels. Mais lorsque vous considérez la nature des postes occupés, vous constatez que nous ne nous en sortons pas si bien. Par exemple, nous n'avons pas atteint nos objectifs dans les services administratifs. Ce sont des domaines dans lesquels il faut que nous redoublions d'efforts.

Nous avons en fait décomposé l'ensemble de manière à en obtenir une image plus vraie. Notre service des travaux publics est encore dominé par les hommes. Il en va de même de notre service des parcs. Ils ont du retard à rattraper. Nous n'avons pas atteint les objectifs que nous nous étions fixés pour les Autochtones, à presque tous les niveaux, dans presque chaque service. Ils sont très faiblement représentés et nous savons que nous avons beaucoup de travail à faire dans ce domaine. Nous avons, naturellement, trois groupes cibles: les femmes, les minorités raciales et les personnes handicapées. Nos programmes d'équité en matière d'emploi sont fondés là-dessus.

[Texte]

Ms Mitchell: Across the country, is any general information available?

Mr. Fauber: Perhaps Cyril could address that. I know in the metropolitan area, most of the municipalities have employment equity. Certainly they're "pre-guessing" the provincial legislation coming forward and therefore are implementing it, have gone through the study period, and have put in place basic employment equity programs.

One of the great problems isn't simply employment equity. It's also the ability to sensitive staff, especially senior staff, and the ability to promote beyond entry-level jobs. That becomes one of the great problems in having true employment equity in municipalities. I don't know whether we've done an actual study on that, but it might be an interesting area for us to go into.

Mr. Cyril Babydeen (Race Relations Co-ordinator, Federation of Canadian Municipalities): No action study has been done, but it's hard to quantify, of course. What we are finding, though, is a lot of municipalities are calling us, their staff, to inquire into what to do, partly because of the temper of the times, it seems. We at FCM have produced the fourth of those manuals, which is based primarily on employment equity, to provide really concrete information to municipalities.

In summary, I'm fairly positive about the impulse to want to do something. Of course it's a very, very complex issue. We're talking about targets, goals, and constant change every three years, more or less. But the staff at city hall administrations in many cities across the country—Calgary and Kingston, for instance—are keen on doing something, but they don't seem to know how to go about doing it. Perhaps a year or so down the road we may see some more appreciable action taken by some municipalities, at least.

Mr. Archer: Much of the initiative for this, I think, is driven provincially, through the human rights commissions, so while we don't have specific statistics on this, it's very difficult to imagine that major municipalities are not being positively encouraged, if not specifically required, to go into an employment equity program. Some municipalities have greater opportunities to improve their particular work force statistics, based on hiring rates. Those that are in a restraint mode, of course, are not hiring very many people. When that occurs, there are simply very, very few opportunities to bring new people into the work force. The ability to influence your progress is really directly related to the new hiring opportunities that occur in any given municipality.

• 1630

It is also related—and this is really part of the same point—to the nature of the work force in departments such as a police service or a fire department, where many of the members of those departments are typically long-serving members. Many of the positions are encumbered for a considerable time. That implies that unless you are an expanding municipality and are engaged in adding new staff incrementally, there will be relatively slow change in those municipalities, even though there is a determination to move forward in a very positive way.

[Traduction]

Mme Mitchell: Dispose-t-on de données générales pour l'ensemble du pays?

M. Fauber: Cyril pourrait peut-être vous répondre. Je sais que, dans la région métropolitaine, la plupart des municipalités ont un programme d'équité en matière d'emploi. Elles ont, en quelque sorte, «devancé» la loi provinciale et donc elles en appliquent les futures dispositions; et, après la période d'étude, elles ont mis en place des programmes élémentaires d'équité en matière d'emploi.

L'équité en matière d'emploi n'est pas le seul grand problème. Il y a aussi la capacité de sensibiliser le personnel, en particulier les cadres supérieurs, et la capacité de promouvoir les gens à des postes autres que le premier niveau. Cela devient un des grands problèmes que pose une véritable équité en matière d'emploi dans les municipalités. Je ne sais pas si nous avons fait une véritable étude là-dessus, mais il serait peut-être intéressant de le faire.

M. Cyril Babydeen (Coordonnateur des relations interraciales, Fédération des municipalités canadiennes): Aucune étude des mesures prises n'a été faite, mais, bien sûr, il est difficile de quantifier. Nous constatons cependant que le personnel de nombreuses municipalités nous téléphone pour nous demander ce qu'il faut faire, en partie, peut-être, à cause de la conjoncture actuelle. À la FCM, nous venons de produire le quatrième de ces manuels; il porte surtout sur l'équité en matière d'emploi et il est destiné à fournir des renseignements concrets aux municipalités.

En résumé, j'ai le sentiment que les gens veulent faire quelque chose. Certes, c'est une question extrêmement complexe. Nous parlons d'objectifs, de buts et de changements qui interviennent plus ou moins tous les trois ans. Mais le personnel administratif des municipalités de nombreuses villes canadiennes—Calgary et Kingston, par exemple—est très désireux de faire quelque chose, sans savoir exactement comment procéder. Dans un an ou deux, peut-être serons nous témoins de la prise de mesures plus concrètes par, au moins, quelques municipalités.

M. Archer: Une grande partie de l'impulsion est, je crois, donnée, au niveau provincial, par les commissions des droits de la personne. Donc, bien que nous ne disposions pas de statistiques précises dans ce domaine, il est très difficile d'imaginer que les municipalités importantes ne soient pas encouragées, pour ne pas dire forcées, à adopter un programme d'équité en matière d'emploi. Les municipalités où les taux de recrutement sont plus élevés peuvent plus facilement améliorer les statistiques relatives à leurs employés. Bien entendu, celles qui sont soumises à des restrictions budgétaires ne peuvent pas recruter beaucoup de monde. Dans ce cas, les occasions d'engager du personnel nouveau sont très réduites. En fait, les progrès sont directement tributaires des possibilités de recrutement de nouveaux employés dans chaque municipalité.

Il sont également tributaires—et il s'agit en fait de la même chose—de la nature du personnel de services tels que la police ou les pompiers, dont de nombreux membres ont fréquemment beaucoup d'ancienneté. Beaucoup de postes demeurent donc occupés pendant très longtemps. Cela implique qu'à moins que votre municipalité ne soit en expansion et que vous recrutiez du personnel, les changements seront relativement lents, en dépit de la volonté indiscutable de progresser.

[Text]

A number of municipalities do the same thing the RCMP does, and that is have pre-employment training. We do that, as an example. We have voluntarily asked to have our police service included with an employment equity program, because we believe in it in a positive way.

Ms Mitchell: I will ask again about metropolitan health services. What is being done in "multiculturalizing"—that is a terrible word, is it not—in that quite important field?

Mr. Archer: From our perspective—and I will let Frank speak from the larger Metro perspective—we have in place culturally sensitive programs, with staff hired who are sensitive to the issues that are important to aboriginal people in particular, for us in the city of Regina. This is the way many municipalities are trying to respond—some of the larger ones, where there is a larger staff component. I suspect the smaller ones are not yet moving in that direction. But I know we have done it, as an example.

Mr. Fauber: As pointed out by the mayor, culturally sensitive programs are being put on, and are recognized as being put on, by health boards across Metropolitan Toronto. One of the areas with the largest staff components obviously is the nurses within the public health units. Efforts are made, because of the recognition of the community in which they serve, to hire in a degree and a manner that reflect the community at large.

Beyond that, since I do not sit on our board of health at the moment, I cannot tell you directly what programs. . . I do know we have put on forums that relate to the specialized health care of certain multicultural communities, including our aboriginal community, of which we have a large component not only in Metropolitan Toronto but certainly in Scarborough. That was put on by our public health unit.

Ms Mitchell: Moving along from the relationship between municipalities and federal programs, I guess the one that comes to mind first is the whole question of settlement of immigrants and the needs evident there. I certainly know of the tremendous demand in Vancouver for ESL programs for all ages, not only for children, the need for settlement services that will reach out to families and greet them in their own languages as much as possible and help them to feel comfortable and to relate to something in the community. From the point of view of being proactive in preventing future problems, that is very important.

On the other side of it, I wonder if you have any ideas on what can be done in the whole field of public education, so the community at large and certain neighbourhoods that almost feel as if they are being invaded by immigrants can better understand the values of immigration and can deal with this in a more positive way. Also, I wondered if you would like to relate that back to what you think the federal government should be doing to help in adjustment and settlement of new people.

[Translation]

Un certain nombre de municipalités font la même chose que la GRC, c'est-à-dire qu'elles offrent une formation préalable à l'emploi. Nous-mêmes le faisons, par exemple. Nous avons, de nous-mêmes, demandé un programme d'équité en matière d'emploi pour notre service de police, car nous avons foi dans un tel programme.

Mme Mitchell: Je vais reposer ma question au sujet des services de santé métropolitains. Que fait-on pour la «multiculturalisation»—le mot est affreux, n'est-ce pas—dans ce domaine si important?

M. Archer: En ce qui nous concerne—je laisserai Frank vous répondre pour le grand Toronto—nous avons mis en place des programmes qui tiennent compte des différences culturelles, et dont le personnel connaît bien les questions qui sont importantes pour les autochtones en particulier à Régina. Voilà comment de nombreuses municipalités essaient de réagir—du moins certaines des plus importantes, où le personnel est plus nombreux. Je ne pense pas que les petites municipalités aient déjà commencé. Mais je sais que nous-mêmes l'avons fait.

M. Fauber: Comme le faisait remarquer le maire, il est reconnu que les conseils de santé du grand Toronto mettent en place des programmes tenant compte des différences culturelles. Un des secteurs dans lequel le personnel est le plus important est manifestement celui des infirmières des services de santé. Pour tenir compte des collectivités dans lesquelles elles travaillent, on s'efforce de recruter des personnes représentatives de ces collectivités.

Comme je ne suis pas actuellement membre de notre conseil de santé, je ne peux pas vous dire exactement quels programmes. . . Je sais cependant que nous avons organisé des colloques portant sur les soins de santé spécialisés dont ont besoin certaines collectivités multiculturelles, notamment nos autochtones, qui sont nombreux, non seulement dans le grand Toronto mais aussi à Scarborough. C'est notre service de santé publique qui l'a fait.

Mme Mitchell: Si nous laissons de côté les rapports entre les municipalités et les programmes fédéraux, je crois que la première question qui se présente à l'esprit est celle de l'établissement des immigrants et des besoins évidents dans ce domaine. Je sais qu'à Vancouver il existe une très forte demande de programmes d'enseignement de l'anglais pour tous les groupes d'âge, pas seulement pour les enfants. Les services d'aide à l'établissement doivent également aller au devant des familles pour les accueillir dans leur propre langue dans la mesure du possible et pour les aider à se sentir mieux chez-elles dans la collectivité. Il est en effet extrêmement important de se montrer proactif pour éviter de futurs problèmes.

D'un autre côté, avez-vous des idées sur ce que l'on pourrait faire dans le domaine de l'éducation du public, de manière à ce que l'ensemble de la collectivité et certains quartiers qui ont presque l'impression d'être envahis par des immigrants, apprennent à mieux apprécier l'utilité de l'immigration et à y réagir de manière plus constructive. Je me demandais également si, dans ce contexte, vous pourriez nous dire ce que le gouvernement fédéral devrait faire, à votre avis, pour aider les nouveaux arrivants à s'adapter et à s'installer.

[Texte]

Mr. Fauber: First of all, I am glad you identified ESL programs. We are getting back to education again, but this is one area in which the boards of education have consistently asked for our support in petitioning the federal government in support of ESL, because the demand for ESL programs is a direct result of immigration policies of the federal government and the settlement patterns that develop from this. That, of course, is obviously the old elephant thing: who is it; is it provincial or federal? The federal always passes it off as provincial, being educational, but the province says no, that's a direct result, they point out, of immigration policy. So the direct funding of ESL programs has been something that has been raised consistently and not responded to in a consistent manner.

Settlement services tend to be thought of as being provincial as opposed to federal. Although again they are part of immigration policy and end up as being the result of it, the provincial. . . I know in Ontario settlement houses, or what they call "welcome houses", tend to be under the Ministry of Citizenship in the province of Ontario, as opposed to being directly federal. I am not sure what the federal-provincial relationship in funding those is. I am not sure how that issue is handled in British Columbia, but as I say, I know settlement services tend to be thought of as being a provincial service as opposed to a federal service.

Mr. Archer: I think there is some concern on the part of our committee that without adequate ESL and FSL funding we may see a break between some of the newer groups that are coming to Canada and mainstream Canadian society. We do not say that in the sense of wanting to encourage or envision assimilation, but there does have to be an integrative mechanism, and it does seem to us language is the key linkage that allows newcomers to Canada to become a part of our society. At the same time we want to respect their desire to maintain cultural traditions and practices that are important to them.

The longer-term issue is probably one of concern for the basis on which we enjoy relatively high support for a multi-racial and multi-ethnic future. That is really support for secular pluralism. If we do not provide an integrative mechanism that allows for the communication of some of these values, we perhaps stand to lose something in the longer run. We are not going to lose it in a week or a month, or even a year or two or five years. But continued neglect of language, which is a key integrative mechanism that allows a relationship with the larger Canadian society, we believe. . . is in the long run important for maintaining support for a multi-racial, multi-ethnic future in our country.

Ms Mitchell: Do you think there should be stronger emphasis on learning the languages of Canada in citizenship requirements?

[Traduction]

M. Fauber: Premièrement, je suis heureux que vous ayez mentionné les programmes d'enseignement de l'anglais. Nous revenons là au sujet de l'éducation, mais c'est un domaine dans lequel les conseils scolaires nous demandent constamment d'appuyer leurs requêtes au gouvernement en faveur de ces programmes, car la demande dont ils font l'objet est le résultat direct des politiques d'immigration fédérales et des caractéristiques d'établissement qui en découlent. Manifestement, c'est toujours la même vieille histoire: est-ce une responsabilité provinciale ou fédérale? Les autorités fédérales prétendent toujours que, comme il s'agit d'éducation, cela relève des provinces, mais celles-ci répondent que c'est faux et que c'est le résultat direct de la politique d'immigration. Le financement direct des programmes d'anglais est donc une question que l'on soulève constamment mais qui ne suscite pas toujours les mêmes réponses.

On a tendance à penser que les services d'établissement relèvent des provinces plutôt que du gouvernement fédéral. En dépit du fait qu'ils font partie de la politique d'immigration et en sont la conséquence, les autorités provinciales. . . Je sais qu'en Ontario les maisons d'entraide ou ce qu'ils appellent les «maisons d'accueil», sont habituellement placées sous l'égide du ministère de la Citoyenneté de la province, au lieu d'être directement placées sous l'autorité fédérale. Je ne sais pas exactement ce que sont les rapports fédéraux-provinciaux en ce qui concerne leur financement. Je ne sais pas exactement comment les choses se font en Colombie-Britannique, mais comme je le disais, je sais qu'on a tendance à considérer que les services d'établissement sont provinciaux et non fédéraux.

M. Archer: Je crois que notre comité craint que, sans une aide financière suffisante aux programmes de français langue seconde et d'anglais langue seconde, un fossé risque de se creuser entre les nouveaux groupes arrivant au Canada et l'ensemble de la société de notre pays. Cela ne signifie pas que nous voulions encourager ou que nous envisagions leur assimilation, mais un mécanisme d'intégration s'impose, et il nous semble que la langue est l'élément clé qui permet aux nouveaux venus au Canada de devenir des membres de notre société. Cela ne nous empêche pas de respecter leur désir de conserver les traditions et les pratiques culturelles qui sont importantes pour eux.

La question à long terme qui se pose est probablement notre inquiétude quant à la raison pour laquelle il y a tant de partisans d'un avenir multiracial et multiethnique. Il s'agit en fait d'un soutien à un pluralisme séculier. Si nous ne fournissons pas de mécanisme d'intégration permettant la communication de certaines de ces valeurs, nous risquons d'y perdre quelque chose à long terme. Cela ne se fera pas en une semaine ni en un mois, ni même une, deux ou cinq années. Mais une négligence persistante à l'égard de la langue, qui est le principal mécanisme d'intégration à la société canadienne dans son ensemble nous en sommes convaincus. . . A long terme, c'est important pour le maintien du soutien à un avenir multiracial et multiethnique de notre pays.

Mme Mitchell: Pensez-vous que l'on devrait insister plus pour que ceux qui veulent devenir citoyens canadiens apprennent les langues de notre pays?

[Text]

• 1640

Mr. Archer: It certainly is a key linkage to the future and to Canadian society as it exists. We can all learn from others the values of other cultures and appreciate the customs of others. It's a two-way communication process. Without that communication link, we are both poorer for the process. If that is perhaps a means of doing it, I guess one could support it. On the other hand, if it means saying you have to do it without providing a mechanism to get the job done, then it becomes a burden and a barrier to citizenship.

One thing that should be pointed out too is that there's a tendency for ESL and FSL to be made available to the so-called breadwinner and frequently the other spouse is left out. That can be extremely detrimental to the long-term development of positive relationships. If only part of the family, the breadwinner and the kids, gets it, and one spouse, frequently the female in the family, gets left out, then it really does isolate the woman in that family environment.

Ms Mitchell: You're very right. And they should have child care available with it.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I want to thank the delegation from the Federation of Canadian Municipalities for being here today and bringing this information forward. It certainly is going to help us in our future deliberations.

Thank you very much for your time and for your information.

Mr. Archer: On behalf of the members of our delegation, Mr. Chairman, I'd like to thank you and the members of your committee for taking the time to allow us to make this presentation. We think it's a very, very important issue for our country.

Mr. Harb: I'd like to make a note before the delegation leaves. We much appreciate their comments and their submission. At least from my perspective, the submission will be taken directly to my caucus colleagues so they will be aware of what's happening, as well as to my colleague, the critic for citizenship and multiculturalism, whose assistant is with us here today. She asked me to convey to you her great appreciation for your appearance today before us.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): There's a little commercial.

Again, thanks very much. You have a commitment that something is going to be done.

We didn't have a quorum for future business.

Mr. Harb: What's the quorum?

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): Five.

Mr. Harb: Five is a quorum? How incredible. Can the record show the chairman—

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): You can do what you want.

Mr. Harb: I'm not putting anything forward for a vote or anything like that, but it would be nice if we could ask the minister to bring down the estimates for the anti-racism initiatives, as well as if we could hear from the Department of

[Translation]

M. Archer: C'est indiscutablement un lien clé avec l'avenir et avec la société canadienne telle qu'elle existe. Nous pouvons tous apprendre des autres ce que sont les valeurs d'autres cultures et apprécier d'autres coutumes. C'est un processus de communications dans les deux sens. La perte de ce lien nous appauvrirait. Si c'est là un moyen de l'établir, je crois que nous devrions le favoriser. En revanche, si cela signifie qu'on attend un effort de leur part sans leur fournir un mécanisme approprié, cela devient un fardeau et un obstacle à l'obtention de la citoyenneté canadienne.

Il convient également de signaler que l'on a tendance à offrir les programmes de français et d'anglais langues secondes aux chefs de familles, si bien que le conjoint n'en bénéficie habituellement pas. Cela peut être extrêmement préjudiciable au développement à long terme de rapports constructifs. Si une partie seulement de la famille, le chef de famille et les enfants, par exemple, peut suivre ces programmes, et qu'un conjoint, fréquemment la mère, est laissé à l'écart, celle-ci se trouve isolée dans sa propre famille.

Mme Mitchell: Vous avez tout à fait raison. Et il faudrait également fournir à celles-ci un service de garde pour ses enfants.

Le vice-président (M. Chadwick): Je remercie la délégation de la Fédération des municipalités canadiennes d'avoir bien voulu comparaître aujourd'hui et de nous avoir fourni ces informations. Cela sera très utile pour nos futures délibérations.

Merci encore.

M. Archer: Au nom des membres de notre délégation, monsieur le président, je tiens à vous remercier vous et les membres de votre comité de nous avoir permis de présenter cet exposé. Nous pensons qu'il s'agit là d'une question extrêmement importante pour notre pays.

M. Harb: Je voudrais ajouter un mot avant le départ de la délégation. Nous avons beaucoup apprécié ses commentaires et son mémoire. En ce qui me concerne, je vais immédiatement soumettre ce mémoire à mes collègues du caucus de manière à ce qu'ils sachent ce qui se passe. Je le communiquerai également à ma collègue, la critique chargée de la citoyenneté et du multiculturalisme, dont l'adjoint est des nôtres aujourd'hui. Elle m'a demandé de vous remercier d'avoir bien voulu comparaître aujourd'hui.

Le vice-président (M. Chadwick): Voilà un peu de publicité.

Encore une fois, merci beaucoup. Nous vous promettons que quelque chose sera fait.

Nous n'avions pas de quorum pour d'autres affaires.

M. Harb: Quel est le quorum?

Le vice-président (M. Chadwick): Cinq.

M. Harb: Le quorum est de cinq? C'est incroyable. Peut-on inscrire au procès-verbal que le président. . .

Le vice-président (M. Chadwick): Vous pouvez faire ce que bon vous semble.

M. Harb: Je ne demande pas qu'on vote sur quelque chose ou quoi que ce soit d'approchant, mais il serait bon que nous puissions demander au ministre de nous fournir les prévisions budgétaires relatives aux initiatives de lutte contre le racisme; il

[Texte]

Justice and the Department of National Defence on the implementation of the multicultural act in those two departments, as well as take a note on when the report is going to be ready. We have only about six weeks of sitting, and if this committee is to take a report to the House of Commons, I'm of the belief it should be sitting. Am I right?

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): You have it on the record.

Ms Mitchell: I would support that we perhaps would like to get even some kind of a draft report while we're still here, and have one or two departments. It's a big job.

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): I think that was our intention from a couple of months ago, and we're on our way to it.

I have some information here. Does the researcher have...?

Mr. Abdou Saouab (Committee Researcher): I drafted a report, a background study, that would be very useful for this committee. I sent it to the editor two weeks ago. I haven't received it yet. As soon as it's ready—

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): It's on its way.

• 1645

Mr. Saouab: I have it in here, with all the most recent statistics from 1991. I'm sure most of the material in here would show the evolution of multiculturalism in Canada from the 1970s until it becomes the means to achieving full participation in Canadian society as citizens. I covered the major aspects of what we—

The Vice-Chairman (Mr. Chadwick): Ms Mitchell, it's on its way. We're getting there.

The committee is adjourned.

[Traduction]

serait également bon d'entendre ce que le ministère de la Justice et celui de la Défense nationale ont à nous dire au sujet de la mise en oeuvre de la Loi sur le multiculturalisme dans ces deux ministères, et de déterminer quand le rapport sera prêt. Il ne nous reste que six semaines environ, et si ce comité veut pouvoir soumettre un rapport à la Chambre des communes, j'estime qu'il devrait siéger. Ai-je raison?

Le vice-président (M. Chadwick): Vos remarques sont inscrites à l'ordre du jour.

Mme Mitchell: J'estime, moi aussi, que nous devrions préparer un rapport, même sous forme d'ébauche, pendant que nous sommes ici, et que nous devrions entendre les représentants d'un ou deux ministères. C'est un gros travail à faire.

Le vice-président (M. Chadwick): Je crois que c'est bien ce que nous avons décidé il y a environ deux mois, et nous sommes en bonne voie.

J'ai quelques renseignements ici. L'agent de recherche a-t-il...?

M. Abdou Saouab (agent de recherche du Comité): J'ai rédigé un rapport, une étude de base, qui serait très utile pour ce comité. Je l'ai fait parvenir au rédacteur, il y a deux semaines. Je ne l'ai pas encore reçu. Dès qu'il sera prêt...

Le vice-président (M. Chadwick): Il est en route.

M. Saouab: Je l'ai ici, avec les statistiques les plus récentes à partir de 1991. Je suis certain que l'essentiel de son contenu montrerait l'évolution du multiculturalisme au Canada depuis les années soixante-dix jusqu'au moment où il est devenu le moyen de devenir citoyen canadien à part entière. J'ai étudié les principaux éléments de ce que nous...

Le vice-président (M. Chadwick): Madame Mitchell, il est en route. Nous allons le recevoir.

La séance est levée.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

**K1A 0S9
Ottawa**

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Witnesses:

*From the Federation of Canadian Municipalities and Members of the
National Action Committee on Race Relations:*

Doug Archer, Chair;

Bev Salmon, Vice-Chair;

Frank Fauber, Scarborough Councillor;

Cyril Dabydeen, Race Relations Coordinator.

Témoins:

*De la Fédération canadienne des municipalités et du Comité d'action
nationale sur les relations raciales:*

Doug Archer, Président;

Bev Salmon, Vice-président;

Frank Fauber, Conseiller de Scarborough;

Cyril Dabydeen, Coordonnateur des relations raciales.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 13

Fascicule n° 13

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Président: Jean-Pierre Hogue

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3), The implementation of the Canadian Multiculturalism Act

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

INCLUDING:

Second report to the House

Y COMPRIS:

Deuxième rapport à la Chambre

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship

CHAIRPERSON: Jean-Pierre Hogue

VICE-CHAIRPERSON: Harry Chadwick

VICE-CHAIRPERSON: Shirley Maheu

MEMBERS

Bill Attewell

Vincent Della Noce

Mac Harb

Ricardo Lopez

Margaret Mitchell

Other Members who participated

Fernand Jourdenais

Jim Karygiannis

FROM THE COMMITTEES DIRECTORATE

Nino Travella, Clerk of the Committee

FROM THE RESEARCH BRANCH OF THE LIBRARY OF PARLIAMENT

Abdou Saouab

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship

has the honour to present its

SECOND REPORT

STUDY OF THE IMPLEMENTATION OF THE CANADIAN MULTICULTURALISM ACT IN FEDERAL INSTITUTIONS	1
Introduction	1
In accordance with Standing Order 108(3), the Standing Committee has considered the implementation of the <i>Canadian Multiculturalism Act</i> and reports its findings and recommendations.	
(B) List of Witnesses	3
(C) Witness Selection Criteria	3
(D) Evaluation Criteria for the Implementation of the <i>Canadian Multiculturalism Act</i>	4
(E) Summary of Evidence	4
Multiculturalism and Citizenship Canada	5
Treasury Board of Canada	5
Department of Finance	5
Employment and Immigration Canada	5
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission	5
Canadian Broadcasting Corporation	5
The National Film Board	5
Canadian Human Rights Commission	5
Canadian Ethnocultural Council	6
Federation of Canadian Municipalities	6
Health and Welfare Canada	6
The Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus	6
CHAPTER II — MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP CANADA (MCC)	7
(A) Objectives and New Direction of Multiculturalism	7
(B) Monitoring the Operation of Multiculturalism	8
(C) Operation of the Act within Multiculturalism and Citizenship Canada	9
(D) Employment Equity in MCC	9
(E) Controversial Aspects of MCC Policy	9
(i) Elimination of the Outer Challenges Program	9
(ii) Canadian Race Relations Foundation	10
(iii) Canadian Heritage Languages Institute	10
(iv) The issue of redress for Chinese, Ukrainian and Italian Canadians	11
CHAPTER III — MULTICULTURALISM IN OTHER FEDERAL INSTITUTIONS	13
Implementing the Six Objectives of Multiculturalism	13
(A) Ensuring Access to Employment	13
1) Treasury Board of Canada	13
2) Department of Finance	14
3) Employment and Immigration Canada	15

Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship

CHAIRPERSON: Jean-Pierre Hébert

VICE-CHAIRPERSON: Harry Chastwick

SECOND REPORT

VICE-CHAIRPERSON: Stanley Maher

In accordance with Standing Order 108(3), the Standing Committee has considered the implementation of the Canadian Multiculturalism Act and reports its findings and recommendations.

Bill Albrecht

Vincent Delle Noce

Max Hurb

Ricardo Lopez

Margaret Mitchell

Other Members who participated

Thomas Ieremia

Jim Karygiannis

FROM THE COMMITTEES DIRECTORATE

Nico Travella, Clerk of the Committee

FROM THE RESEARCH BRANCH OF THE LIBRARY OF PARLIAMENT

April 1988

Table of Contents

STUDY OF THE IMPLEMENTATION OF THE <i>CANADIAN MULTICULTURALISM ACT</i> IN FEDERAL INSTITUTIONS	1
Introduction	1
CHAPTER I — THE COMMITTEE'S MANDATE AND EVALUATION PROCEDURES	3
(A) The Committee's Mandate	3
(B) List of Witnesses	3
(C) Witness Selection Criteria	3
(D) Evaluation Criteria for the Implementation of the <i>Canadian Multiculturalism Act</i>	4
(E) Summary of Evidence	4
Multiculturalism and Citizenship Canada:	4
Treasury Board of Canada:	5
Department of Finance:	5
Employment and Immigration Canada:	5
Canadian Radio—television and Telecommunications Commission:	5
Canadian Broadcasting Corporation:	5
The National Film Board:	5
Canadian Human Rights Commission:	6
Canadian Ethnocultural Council:	6
Federation of Canadian Municipalities:	6
Health and Welfare Canada:	6
The Hellenic—Canadian Solidarity Committee for Cyprus:	6
CHAPTER II — MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP CANADA (MCC)	7
(A) Objectives and New Direction of Multiculturalism	7
(B) Monitoring the Operation of Multiculturalism	8
(C) Operation of the Act within Multiculturalism and Citizenship Canada	9
(D) Employment Equity in MCC	9
(E) Controversial Aspects of MCC Policy	9
(i) Elimination of the Court Challenges Program	9
(ii) Canadian Race Relations Foundation	10
(iii) Canadian Heritage Languages Institute	10
(iv) The issue of redress for Chinese, Ukrainian and Italian Canadians	11
CHAPTER III — MULTICULTURALISM IN OTHER FEDERAL INSTITUTIONS	13
Implementing the Six Objectives of Multiculturalism	13
(A) Ensuring Access to Employment	13
1) Treasury Board of Canada	13
2) Department of Finance	14
3) Employment and Immigration Canada	15

4)	Canadian Radio—television and Telecommunications Commission	15
5)	Canadian Broadcasting Corporation	16
6)	National Film Board	16
7)	Health and Welfare Canada	16
8)	Employment and Immigration Canada (International Service)	17
(B)	Promotion of Policies and Programs that Encourage all Canadians to Contribute to the Evolution of Canada	17
1)	Multiculturalism and Citizenship Canada	17
2)	Canadian Broadcasting Corporation	17
3)	Canadian Human Rights Commission	18
(C)	Promotion of Respect for Canada's Diversity	18
1)	Multiculturalism and Citizenship Canada	18
2)	Canadian Human Rights Commission	18
3)	Canadian Radio—television and Telecommunications Commission	18
4)	Canadian Broadcasting Corporation	19
(D)	Collection of Statistical Data	19
(E)	Appropriate Use of Language skills and Cultural understanding	20
1)	External Affairs and International Trade Canada	20
2)	Employment and Immigration Canada	20
(F)	Sensitivity to Canada's Multicultural Reality	20
1)	Department of Finance	20
(G)	Summary of Recommendations	21

CHAPTER IV — THE EVOLUTION OF CANADA'S MULTICULTURALISM POLICY: AN

OVERVIEW	27
(A) Brief Overview of the Development of Multiculturalism in Canada	27
(B) Toward Promotion of Institutional Change	29
Criticisms of the Multiculturalism Policy	32

BIBLIOGRAPHY

APPENDIX A — LINKS BETWEEN MULTICULTURALISM SECTOR PROGRAMS AND CITIZENSHIP SECTOR PROGRAMS

APPENDIX B — LIST OF WITNESSES

APPENDIX C — LIST OF RECOMMENDATIONS SUGGESTED BY THE ETHNOCULTURAL COUNCIL

APPENDIX D — 1991 ATTITUDE SURVEY — MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP

APPENDIX E — THE 1991-1995 IMMIGRATION PLAN

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE

MINUTES OF PROCEEDINGS

STUDY OF THE IMPLEMENTATION OF THE CANADIAN MULTICULTURALISM ACT IN FEDERAL INSTITUTIONS

INTRODUCTION

Canada has been a multicultural nation from its very inception. When Europeans first set foot on what is now Canadian soil, they found the land inhabited by a diverse range of native peoples. Canada's diversity today is linguistic, racial, ethnic and regional.¹ The Committee believes that the principle of multiculturalism must be reinforced throughout Canadian society and be implemented by governments.

The federal government reacted positively to most of the recommendations which had been formulated by the Multiculturalism Committee that first reported in 1987. The passage of the *Canadian Multiculturalism Act* in 1988 and the creation of a new Department of Multiculturalism and Citizenship were historic turning points for Canada's political commitment in support of racial and ethnocultural diversity. Parliament saw the Act as a moving force for institutional change. The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship was re-established to ensure that departments and agencies of the federal government were committed to the principles of the *Multiculturalism Act*.

While a great deal has been done to make the federal government sensitive and responsive to ethnic diversity, many obstacles remain in achieving this goal. After hearing testimony from a wide range of governmental and private witnesses, the committee recommends that the government take a more aggressive approach in ensuring that government is reflective of and accessible to all Canadians, specifically ethnocultural and visible minorities.

The Standing Committee looked at the effectiveness of Canada's multicultural policy. The Committee concluded that the establishment of the Department of Multiculturalism and Citizenship was a first step in the long road toward ensuring equal access to and representation of all Canadians in the federal government. While in the past multiculturalism had been involved with the preservation and promotion of heritage cultures, its future should be in promoting a common and diverse citizenship, ensuring equality and fighting racism.

In recent years multiculturalism has been attacked as a policy that ghettoizes ethnocultural and visible minorities. However, the argument that this policy isolates these communities either politically or economically, contradicts the testimony heard by the committee. It is clear that multiculturalism policy has helped increase awareness of Canadian diversity and increased opportunities for all Canadians to serve within the public service. In this light, the Committee agrees that multiculturalism is an important mechanism that works for the equality of all citizens and supports its objectives in promoting full, active and equal citizenship.

¹ Chapter IV deals with the evolution of Canada's multiculturalism in detail.

CHAPTER I

THE COMMITTEE'S MANDATE AND EVALUATION PROCEDURES

(A) THE COMMITTEE'S MANDATE

The Canadian government reacted positively to most of the recommendations, which had been carefully worded by the Multiculturalism Committee. The passage of the *Canadian Multiculturalism Act* in 1988 and the creation of a new Department of Multiculturalism and Citizenship in 1991 were a historic turning point for multicultural policy in the function given to it by Parliament as a moving force for institutional change.

The Multiculturalism Committee became the **Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship**, reflecting both the name adopted by the new Department and its own redefined mandate. From this point on the Committee's main mandate was to consider the terms and conditions of implementation of the *Canadian Multiculturalism Act* by institutions controlled by the federal government.

(B) LIST OF WITNESSES

Date of Appearance

Federal Institutions

09/10/1991	Multiculturalism and Citizenship Canada
23/10/1991	National Film Board
06/11/1991	Canadian Broadcasting Corporation
20/11/1991	Canadian Human Rights Commission
20/11/1991	Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
12/02/1992	Treasury Board of Canada
26/02/1992	Employment and Immigration Canada
26/02/1992	Multiculturalism and Citizenship Canada
29/04/1992	Canadian Ethnocultural Council
06/05/1992	Multiculturalism and Citizenship Canada
03/02/1993	Health and Welfare Canada
03/02/1993	Finance Canada
10/02/1993	External Affairs and International Trade Canada
11/02/1993	Multiculturalism and Citizenship Canada
17/02/1993	Employment and Immigration Canada
17/03/1993	Federation of Canadian Municipalities

(C) WITNESS SELECTION CRITERIA

The **Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship** considered the implementation of the *Canadian Multiculturalism Act* by a number of federal institutions. These institutions were selected, from among approximately one hundred, on the basis of their importance: economic (ability to hire), political (ability to sanction and influence the course of public affairs), and cultural (ability to influence perceptions and attitudes).

A total of 14 institutions and organizations gave the Committee their testimony from October 1991 to March 1993. The Committee also received testimony from the Canadian Ethnocultural Council (CEC), which represents 37 national ethnocultural organizations and approximately 2,000 provincial and municipal organizations. Acting as an observer and impartial judge, the Committee included in its study an examination of the operation of the *Canadian Multiculturalism Act* within the Department itself.

(D) EVALUATION CRITERIA FOR THE IMPLEMENTATION OF THE CANADIAN MULTICULTURALISM ACT

Although several aspects of the *Canadian Multiculturalism Act* could have been addressed in this report, the Committee opted to address those directly linked to the six responsibilities the Act assigns to federal institutions. Under subsection 3(2) of the Act, federal institutions must:

- (a) ensure that Canadians of all origins have an equal opportunity to obtain employment and advancement in those institutions;
- (b) promote policies, programs and practices that enhance the ability of individuals and communities of all origins to contribute to the continuing evolution of Canada;
- (c) promote policies, programs and practices that enhance the understanding of and respect for the diversity of members of the Canadian society;
- (d) collect statistical data in order to enable the development of policies, programs and practices that are sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada;
- (e) make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all origins; and
- (f) generally, carry on their activities in a manner that is sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada.

(E) SUMMARY OF EVIDENCE

Multiculturalism and Citizenship Canada:

Since its inception on April 21, 1991, MCC has assumed the following mandate:

- (a) to initiate, recommend, co-ordinate, implement and promote national policies and programs with respect to multiculturalism and citizenship;
- (b) to provide services for the acquisition and proof of citizenship;
- (c) to promote among all members of the Canadian society an understanding of the values inherent in Canadian citizenship and encourage participation in the social, cultural, political and economic life of Canada; and

- (d) to promote among all members of the Canadian society a greater awareness of their multicultural heritage and a greater understanding of human rights, fundamental freedoms and related values.²

Treasury Board of Canada:

When the Secretary of the Treasury Board appeared before this Committee on February 12, 1992, he pointed out that the Canadian labour force is now more heterogeneous than ever, and will be even more so by the year 2000. He explained that this diversity in the working population,

is also creating pressure [on us] to respond, in flexible and innovative ways, to the needs of individual employees, through a broader range of job options, benefits and incentives.

(12/2/92, 5:6)

Department of Finance:

The Department of Finance said it had designated a senior administrator (its Director of Personnel) to formally oversee the application of the multiculturalism policy. The Department also said it had launched cross-cultural awareness campaigns (International Day for the Elimination of Racial Discrimination) and training courses on managing ethnocultural diversity.

Employment and Immigration Canada:

With respect to economic integration, EIC presents awards to Canadian businesses that make an effort to integrate members of ethnic communities, and in the future will be recognizing the efforts made by its own employees in the area of employment equity. EIC has also hired a special consultant on visible minorities who, after consultations with ethnocultural organizations, is formulating recommendations on improving the way the employment equity program is carried out and services are provided.

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

The Chairman of the CRTC explained that it is the licencees in the broadcasting industry — the people who actually provide the services — who are directly responsible for implementing multiculturalism. According to the Chairman, the CRTC itself contributes only indirectly to this process, mainly through its power to grant licences and to regulate and supervise the broadcasting system.

Canadian Broadcasting Corporation:

While television networks and stations are responsible for providing air time for ethnocultural communities in their programming,

... the CBC chooses to make its commitment to reflection of multicultural communities through the body of its mainstream programming rather than ghettoizing that programming into segmented areas. That has been a principle of ours for some considerable period of time.

(Mr. Michael McEwen, CBC Executive Vice-President, 6/11/91, 2:22)

The National Film Board:

The NFB has decided that one priority for 1990-93 would be an increasing focus on race relations. Of the 170 films produced and distributed in 1991, 37 dealt specifically with multi-ethnic relations and 25 with native peoples. There were others with multi-ethnic content.

² Multiculturalism and Citizenship Canada. *Operation of the Canadian Multiculturalism Act, Annual Report 1991/92*, p. 8.

Canadian Human Rights Commission:

According to the Chief Commissioner of the CHRC,

... the object of the *Multiculturalism Act* and the *Canadian Human Rights Act* is to promote genuine equality of opportunity. The role of our Commission is explicitly stated as being to fight discrimination on the basis of race, colour, ethnic or national origin. . . (20/11/91, 3:29)

Canadian Ethnocultural Council:

Since its creation in 1990, the CEC has been working to advance the principles of multiculturalism, in particular the integration of ethnocultural groups through promotion of equal opportunity and the fight against racism and other forms of discrimination.

Federation of Canadian Municipalities:

The FCM has a very positive view of multiculturalism. According to the Chair of the Federation's National Action Committee on Race Relations, cultural diversity is a source of enrichment for all Canadians. At the start of his presentation to the Committee, the Chair sketched a demographic portrait of Canada, to make clear the extent of the population's growing diversity and the need to take this into account in the fight against racism and for equal opportunity.

Health and Welfare Canada:

Among its activities in the area of promoting and implementing the *Canadian Multiculturalism Act*, HWC produces information booklets in a number of languages, and teaching guides prepared from a multicultural perspective, the aim of which is to help teachers learn to deal with children of varying ethnic backgrounds.

The Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus:

Canadians of Greek and Cypriot origin believe that the issue of Cyprus is a part of their culture. Their attachment to this issue does not, however, affect or undermine their attachment to Canada and their active participation in the consolidating of Canadian unity.

MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP CANADA

(MCC)

(A) OBJECTIVES AND NEW DIRECTION OF MULTICULTURALISM

In order to carry out its responsibilities and achieve its objectives, MCC has established two sectors: Multiculturalism and Citizenship which are closely linked.* The Multiculturalism sector has the following programs:

- (1) **Race Relations and Cross-Cultural Understanding** is a series of activities aimed at combating racism and ethnic and racial discrimination in Canada, and giving Canadian institutions the support they need to adjust to the country's multicultural reality.
- (2) **Heritage Cultures and Languages** is a program whose purpose is to promote artistic and literary creation, the learning of heritage languages, and scientific research in the field of ethnocultural relations in Canada.
- (3) **Community Support and Participation** is a program aimed at facilitating and promoting equitable participation by ethnic groups in the life of Canadian society and encouraging educational, health care and social services institutions to become accessible to members of these groups. This program is operated in co-operation with organizations offering services to immigrants, non-profit organizations, and other departments.
- (4) **The Multiculturalism Secretariat³** is responsible for promoting the implementation of the *Canadian Multiculturalism Act* in federal institutions.

The Citizenship sector has three programs. The overall goal of the following programs is to make adherence to the values inherent in Canadian citizenship a major source of; a feeling of belonging, and a feeling of national identity:

- (1) **Literacy** is a national program that was created in 1988 in order to combat adult illiteracy in Canada. This program's activities are organized in co-operation with the provincial and municipal governments, the business community, non-governmental organizations (NGOs) and volunteers. The program provides financial and technical support to sectors involved in literacy work (for example, making people aware of the problem of illiteracy, co-ordinating and exchanging information, promoting participation in the program, preparing teaching materials, and carrying out research).

* Appendix A provides an example of how Multiculturalism and Citizenship's programs and activities are linked to one another.

³ This program replaced Cross-Government Commitment, a program adopted following the government's commitments made under the *Canadian Multiculturalism Act (Bill C-93)*.

- (2) **Voluntary Action** is a program providing financial and technical support to voluntary organizations in order to enhance civic action.
- (3) **Human Rights** is a program with four parts: (a) **Education and Promotion** (funding for activities related to promoting basic rights); (b) the **Court Challenges Program** (funded the defence of test cases related to equality rights and language rights issues); (c) **Federal-Provincial-Territorial Co-operation** of activities by the departments responsible for human rights; and (d) **Reports on Human Rights in Canada**, a program that reports on Canada's observance of the *International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination*.

The new Department developed a series of programs that are complementary and whose common objective is to allow all Canadians to participate in their country's development. When the Honourable Gerry Weiner, Minister of Multiculturalism and Citizenship appeared before the Committee, he stressed that the overall goal of his Department is:

...to bring about full and active citizenship for all Canadians. To express the objective formally, it is to create stronger bonds of citizenship among all Canadians, enabling them to participate fully and without discrimination in defining and building the nation's future. (9/10/91, 1:18).

Canada is a multicultural and multiracial nation with two official languages. This Committee agrees that our national values, which are inherent in Canadian citizenship, are in accordance with respect to ethnocultural diversity and the promotion of racial equality on the one hand, and are opposed to all forms of discrimination on the other hand. Citizenship education programs in the school system, citizenship classes and information to the media must be strengthened to reflect and appreciate the multicultural nature of Canada.

Recommendation No. 1

In order to reflect the fact that multiculturalism is an intrinsic characteristic of Canadian Citizenship, this Committee recommends that the name of the Department be changed to the Ministry of Citizenship and Multiculturalism.

(B) MONITORING THE OPERATION OF MULTICULTURALISM

Since 1988/89 and in accordance with section 9 of the *Canadian Multiculturalism Act*, MCC has presented to Parliament four annual reports on the operation of the *Act* in federal institutions. In these reports, MCC endeavours to evaluate and determine the extent to which each institution has progressed. In the most recent annual report, for 1991/92, the format was better organized but the evaluation remained descriptive, qualitative and focused on the positive aspects of implementation of the multiculturalism policy. This makes it difficult to ascertain the exact extent of progress made by each institution. It is difficult for a governmental department to evaluate another objectively. It is also difficult for the Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship to undertake such a task although it will continue to study the overall process of implementing the *Canadian Multiculturalism Act*.

Recommendation No. 2

- (a) **The Committee recommends that an independent body such as a Citizenship and Multiculturalism Commissioner, or the Canadian Human Rights Chief Commissioner, be mandated to evaluate the progress in the application of the *Canadian Multiculturalism Act* by federal institutions.**

- (b) **The Committee recommends that the Department improve its reporting of the grants distributed to individuals and organizations in order to facilitate greater accountability of the spending of taxpayers' dollars.**

(C) OPERATION OF THE ACT WITHIN MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP CANADA

As a federal institution, MCC is required to apply to itself the Act for which it has the main responsibility. In doing so, it is assisted by the Multiculturalism Secretariat, created in 1988 in order to help federal institutions apply the *Canadian Multiculturalism Act*. When he appeared before the Committee on October 9, 1991, the Minister, the Honourable Gerry Weiner, testified as follows:

The Secretariat developed and delivered cross-cultural and race relations training to all 496 regional employees in the Department of Multiculturalism and Citizenship and the Department of the Secretary of State.

However, this training has not, to our knowledge, been the subject of an evaluation that would make it possible to assess its impact on cross-cultural and race relations within MCC.

Recommendation No. 3

The Committee recommends that MCC introduce a program of cross-cultural education for MCC employees as well as for employees in other government departments in order to help them not only develop policies and create and administer programs, but also to respect the principles underlying those policies and programs in their daily work.

(D) EMPLOYMENT EQUITY IN MCC

Women represent 73 per cent of all MCC employees, a figure that is a formidable accomplishment in comparison with the average of 44.4 per cent in the public service as a whole. In the management category, women represent 61.5 per cent of employees, but only 15.3 per cent in the entire public service.

Representation of visible minorities in MCC is 7.6 per cent overall and 7.7 per cent in the management category, but only 3.5 per cent and 2.1 per cent respectively in the public service overall. The Committee congratulates the MCC for its high achievements in the area of employment equity with respect to women and members of visible minority communities.

(E) CONTROVERSIAL ASPECTS OF MCC POLICY

(i) *Elimination of the Court Challenges Program*

On February 27, 1992, MCC had announced the elimination of the Court Challenges Program, which was to end on September 30, 1992. The Program was set up in 1978 to provide for the defence of test cases on issues of language rights and in 1985 was extended to equality rights as well.

Several groups expressed dismay at the elimination of a program considered indispensable for defending cases in which there is insufficient jurisprudence to ensure an equitable outcome. The Committee shares the concerns of these groups and therefore makes the following recommendation:

Recommendation No. 4

The Committee recommends that the Court Challenges Program be reinstated or revived by means of the Court Challenges Fund, proposed by equality-seeking groups following a recommendation made on June 16, 1992 by the Standing Committee on Human Rights and the Status of Disabled Persons.

(ii) *Canadian Race Relations Foundation*

Under Bill C-63 of 1990, the *Canadian Race Relations Foundation Act*, the Canadian government committed itself to eliminating all forms of racism by granting an endowment of \$24 million to this Foundation. However, the Foundation has not yet been set up as planned.

Recommendation No. 5

The Committee recommends that the Canadian Race Relations Foundation be set up in accordance with Bill C-63.

(iii) *Canadian Heritage Languages Institute*

Several ethnocultural organizations are tired of delays in setting up the Canadian Heritage Languages Institute:

Some heritage schools have closed, others have reduced their teaching functions, due to the cancellation of the program by the federal government. (Ukrainian Canadian Congress)⁴

This concern is echoed in the message reported by the Canadian Ethnocultural Council (CEC) on behalf of the German-Canadian Congress, which stresses the importance of heritage languages for the survival of the German-Canadian identity:

One of the key issues in our community is the maintenance of heritage languages through school programs.

The Committee is well aware of the strong links between language and culture. Most often, culture can survive only if language survives. As the CEC points out:

Heritage languages are essential in maintaining the social fabric of Canadians where ethnocultural minorities may have linguistic barriers between older generations and newer generations. Heritage languages are not only important for minorities but for Canadians as a whole because they can greatly advance our international trading ability and economic prosperity in an increasingly competitive global marketplace. (CEC, April 1992:2)

Recommendation No. 6

The Committee recommends that the Canadian Heritage Languages Institute be set up in accordance with Bill C-37.

⁴ Reported by the CEC, April 1992.

(iv) *The issue of redress for Chinese, Ukrainian and Italian Canadians*

— Chinese Canadians

The infamous head tax that the Canadian government imposed on Chinese immigrants starting in 1900 has had a lasting effect on Canadians of Chinese origin. At that time, the tax was \$100 per immigrant. By 1904, the tax had been raised to \$500 per person, an exorbitant sum at the time. This tax was not eliminated until 1923, and then only to be replaced by the *Chinese Immigration Act*, which separated Canadians of Chinese origin from their families and practically ended Chinese immigration to Canada. This latest racist Act was repealed only in 1947.

Recommendation No. 7

The Committee recommends that the Canadian government immediately resolve the issue of redress for the racist head tax imposed on Chinese Canadians.

The period between the two world wars was excessively difficult for Canadians whose countries of origin happened to be on the side of the Allies' enemies. Under the *War Measures Act*, thousands of Ukrainian, German and Italian Canadians were subjected to harsh accusations of disloyalty to Canada, indelible humiliation, and injustice that survivors and their descendants cannot forget.

Recommendation No. 8

The Committee recommends that the issue of redress for Canadian Communities whose members were interned during World War I and World War II be resolved without delay.

Recommendation No. 9

The Committee recommends that Treasury Board of Canada implement the policy of employment equity, the principles of which are formulated by the Board itself.

There is a need to clarify the policy objectives and to develop additional performance indicators. The development of the policy objectives and indicators should be done in consultation with those who are required to implement and monitor the implementation of the policy (i.e. the managers) as well as those who are affected and who are the stakeholders. (Ibid, p. 22)

Recommendation No. 4

The Committee recommends that the Court Challenges Program be reinstated or replaced by a program of Court Challenges Fund, proposed by the Canadian Judicial Council, to ensure that the Court Challenges Program is not discontinued. The Committee also recommends that the Canadian Judicial Council be established as an independent body to oversee the program. The Committee further recommends that the Canadian Judicial Council be established as an independent body to oversee the program. The Committee further recommends that the Canadian Judicial Council be established as an independent body to oversee the program.

Recommendation No. 7

The Committee recommends that the Canadian government establish a program to support the development of the Chinese Canadian community. The Committee further recommends that the Canadian government establish a program to support the development of the Chinese Canadian community. The Committee further recommends that the Canadian government establish a program to support the development of the Chinese Canadian community.

Recommendation No. 8

The Committee recommends that the Canadian government establish a program to support the development of the Chinese Canadian community. The Committee further recommends that the Canadian government establish a program to support the development of the Chinese Canadian community. The Committee further recommends that the Canadian government establish a program to support the development of the Chinese Canadian community.

One of the key issues in our community is the maintenance of heritage languages through educational programs.

The Committee is well aware of the strong links between language and culture. Most often, culture can survive only if language survives. As the CEC points out:

Heritage languages are essential in maintaining the social fabric of Canadians where educational institutions may have linguistic barriers between older generations and newer generations. Heritage languages are not only important for minorities but for Canadians as a whole because they can greatly advance our educational, trading ability and economic prosperity in an increasingly competitive global marketplace. (CEC, April 1982:2)

Recommendation No. 9

The Committee recommends that the Canadian Heritage Language Institute be set up in accordance with Bill C-42.

MULTICULTURALISM IN OTHER FEDERAL INSTITUTIONS

IMPLEMENTING THE SIX OBJECTIVES OF MULTICULTURALISM

(A) ENSURING ACCESS TO EMPLOYMENT

Canadians must see their diversity reflected in the federal government. Over the course of the past three years, the Committee has heard from numerous departments on how they have implemented employment equity for visible minorities. It is clear from the figures received by the Committee that representation in the federal government is still far below the actual labour force availability rates.

1) Treasury Board of Canada

With respect to employment equity, Treasury Board has given special attention to the representation of visible minorities in the Public Service, including its own staff. The Visible Minority Employment Program (VMEP) was added in 1986 to the list of Special Measures Programs (which date back to the early 1970s). The VMEP targets the following groups: persons of colour; persons from China, Japan, Korea, the Philippines, the Subcontinent, the Middle East, Southeast Asia, North Africa, Latin America and Oceania; and persons of mixed race. The aim of the Program is to recruit and train members of visible minorities, enabling them if qualified to hold term or indeterminate positions in a department. Before 1988, 5,722 public servants identified themselves as belonging to a visible minority, or 2.7 per cent of the Public Service workforce. In 1991 that figure rose to 7,722, or 3.5 per cent of the Public Service workforce.

When Treasury Board puts forward these statistics it might be thought that the increase in the number of public servants who belong to visible minorities reflects an increase in recruiting of such persons. In fact, the increase is the result of more public servants deciding to identify themselves as members of a visible minority. Within Treasury Board itself, the proportion of employees who belong to visible minorities represents only 3.1 per cent of the total (according to the data for 1991). This is not a large increase over the 2.1 per cent reported in 1988.

Recommendation No. 9

The Committee recommends that Treasury Board of Canada implement the policy of employment equity, the principles of which were formulated by the Board itself.

There is a need to clarify the policy objectives and to develop additional performance indicators. The development of the policy objectives and indicators should be done in consultation with those who are required to administer and monitor the implementation of the policy (i.e. line managers) as well as target group members and other stakeholders. (*Ibid*, p. 22)

The application of employment equity principles is also being encouraged by appraisals of managers' performances on the basis of their awareness of ethnocultural diversity. To encourage them to do their best in this area Treasury Board gives Public Service managers a performance bonus.

Questions have been asked about the legitimacy of such a bonus. Should judges get a bonus because they apply the law fairly? Does recognition of work well done have to be financial to have any meaning? Why not an award of some kind for the greater accountability? The Secretary of the Treasury Board conceded that the bonus was a sensitive issue among managers at a time when salary increases are frozen. This means that managers will be induced to make sacrifices!

Recommendation No. 10

The Committee recommends that managers be made more accountable for better reporting on how the *Employment Equity Act* is applied.

- (a) **The Committee recommends that a process be carefully formulated for making managers accountable through training and being made aware of the values inherent in employment equity.**
- (b) **"There is a need to clarify and simplify the roles of the Public Service Commission and the Treasury Board Secretariat with regard to the management of employment equity." (PSC, *Ibid*, 1991, p. 24)**

Managers receive directives from both the Public Service Commission (PSC) and the Treasury Board Secretariat (TBS), which may explain the ambiguity that sometimes clouds the issue as to who is accountable for what with respect to employment equity.

Recommendation No. 11

The Committee recommends that Treasury Board of Canada, in collaboration with Statistics Canada, Multiculturalism and Citizenship Canada, and ethnocultural community groups, improve the procedures and criteria for defining and reporting ethnic and racial communities, and encourage self-identification.

2) Department of Finance

At the Department of Finance, 26 of the 640 people, as of December 31, 1992, were members of visible minorities, or 4.1 per cent of the staff.

The Department's representatives insisted, however, that this percentage does not reflect the real number of employees who belong to visible minorities because some refuse to self-identify. To remedy this the Department encourages potential employees to self-identify, by enclosing a form for this purpose with its offers of employment.

The problem is certainly not the refusal of members of visible minorities to identify themselves. Rather, it is the misunderstanding that surrounds the principles of the employment equity policy and the resistance, on the part of employees and the public at large, to the changes that accompany ethnocultural diversification.

Instead of stressing representation, the Department should be making an effort to stress the merit principle, by pointing out the systemic obstacles blocking members of visible minorities.

Recommendation No. 12

The Committee recommends that the Department of Finance prepare a statement on its employment equity policy that highlights the importance of qualifications and the merit principle in its hiring practices. The purpose of such a statement would be to eliminate the ambiguity that surrounds self-identification by members of visible minorities.

The Department also seems to have a problem retaining visible-minority employees. As the Assistant Deputy Minister (Administration Branch), observed:

Unfortunately, since the Department has put in place the new strategy that flows from the Treasury Board policy, we have not been in a position to recruit new employees among the visible minorities; in fact, three members of this population have left the Department. (3/2/93, 9:22)

Recommendation No. 13

The Committee recommends that the Department of Finance determine the causes for the departure of members of visible minorities, and introduce appropriate remedies.

3) Employment and Immigration Canada

Despite good intentions, the EIC has been advancing at a slow pace toward ensuring that Canada's diversity is reflected throughout its workforce. Statistics for 1991 show that only 3.3 per cent of all EIC employees belong to visible minorities, and at the management level only 0.6 per cent do so. When EIC representatives appeared before the Committee on February 26, 1992, they appeared to be well aware of these shortcomings, to which are added the problems of retention and advancement of members of visible minorities and native peoples.

Recommendation No. 14

The Committee recommends that EIC improve its procedures and criteria for retention and advancement of members of visible minorities.

Recommendation No. 15

EIC should work with the provincial governments to formulate a strategy for national accreditation of foreign diplomas.

4) Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Like all institutions facing increasing diversity, the CRTC still has adjustments to make to integrate the principles of multiculturalism fully within its own operations. With respect to human resources management, for example, the CRTC concedes that it still has some distance to go to correct the existing situation. There is only one member of an ethnic minority on the Board of the CRTC. The Chairman explained that the present Commissioners would like "to have more representation from other communities" (20/11/91, 3:11-12).

As for the number of members of ethnocultural minorities among the ranks of the CRTC's employees, the Chairman made a point of observing that it is difficult to obtain exact information when employees are reluctant to self-identify for employment equity purposes. No precise figure was provided on ethnocultural

representation within the CRTC. To the regret of the Chairman, this does not meet an express requirement of the *Canadian Multiculturalism Act*: that federal institutions must collect statistical data to enable them to develop policies, programs and practices that reflect Canada's multicultural reality.

Recommendation No. 16

The Committee recommends that the CRTC adopt an employment equity policy that makes possible the recruitment of qualified members of visible minorities.

5) Canadian Broadcasting Corporation

There is no member of a visible minority sitting on the CBC's Board of Directors. Only 10 employees at the middle management level are self-identified as belonging to a visible minority group. The CBC does seem to be making an effort to increase its administrators' and managers' awareness of ethnocultural diversity and the importance of employment equity.

6) National Film Board

The NFB has made an effort to increase representation of visible minorities in all dimensions of its operation.

Despite these attempts, the NFB is still far from reflecting the country's ethnocultural diversity in its programs and personnel. Of the Board's 697 permanent employees, only 29 (or 4.2 per cent) are members of visible minorities. Of 125 temporary employees with terms of six months or longer 11 or 8.8 per cent are identified as belonging to a visible minority. So, visible-minority employees are twice as likely to find themselves in a vulnerable situation (risking the loss of employment when their term is up).

Instead of educating employees about employment equity, and in particular making clear that it does not mean violation of the merit principle, the NFB as employer has opted to go ahead with identification of its employees itself. This raises questions about the ethics of the procedure.

Recommendation No. 17

The Committee recommends that the NFB improve its identification procedures for employment purposes.

With respect to the internal representation of members of visible minorities, the NFB acknowledges that it has work to do:

We are conscious that we could and should do more to hire more creative and technical staff from culturally diverse backgrounds. (Ms Joan Pennefather, Government Film Commissioner and Chairperson of the NFB, 6/11/91, 2:8)

Recommendation No. 18

The Committee recommends that the NFB make a greater effort to hire experienced personnel from a variety of ethnic backgrounds.

7) Health and Welfare Canada

To better reflect the country's multicultural reality, HWC is making a sustained effort to include Canada's ethnic diversity in its advertising and in its personnel. Of the Department's 491 employees, 5.3 per cent belong to visible minorities. This represents considerable progress vis-à-vis a number of other federal institutions.

But HWC's successes in implementing the multiculturalism policy should not be allowed to obscure the obstacles that remain to be surmounted. A number of members of visible minorities who have completed medical studies or acquired experience in medicine or related scientific fields find many barriers to having their qualifications recognized in Canada.

Recommendation No. 19

The Committee recommends that Health and Welfare Canada work with the provincial authorities, including medical associations, on the accreditation of foreign diplomas and the recognition of experience obtained abroad in the field of health care.

8) Employment and Immigration Canada (International Service)

The International Service of EIC is aware of Canadian multiculturalism. However, it has to find appropriate solutions to the problems of excluding potential ethnic candidates from serving in their countries of origin. This attitude seems to reflect a problem of trust vis-à-vis Canadians who belong to ethnocultural communities. This demonstrates a clear barrier to the participation of members of Canadian visible minorities.

Recommendation No. 20

The Committee recommends that the selection criteria for officers with Employment and Immigration's International Service be revised in light of the principles of the *Canadian Multiculturalism Act*, in particular section 3(1)(c), under which the federal government has the responsibility to "promote the full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and shaping of all aspects of Canadian society and assist them in the elimination of any barrier to such participation".

(B) PROMOTION OF POLICIES AND PROGRAMS THAT ENCOURAGE ALL CANADIANS TO CONTRIBUTE TO THE EVOLUTION OF CANADA

1) Multiculturalism and Citizenship Canada

MCC has contributed in a positive way to the removal of all kinds of barriers allowing participation of all Canadians, regardless of their ethnic origin, in the evolution of Canadian society. MCC should continue to promote cross-cultural understanding among all Canadians so that each and everyone may contribute to the development of Canada.

2) Canadian Broadcasting Corporation

Since the passage of the *Canadian Multiculturalism Act* the CBC has demonstrated its readiness to undertake the changes needed if the Corporation is to reflect Canada's multicultural reality. In the 1988 report entitled *Reflections*, the then Executive Vice-President of the CBC, announced the adoption of a new programming strategy in which racial minorities would be depicted fairly and positively.

Recommendation No. 21

CBC consultations with the ethnocultural communities, especially in large cities where there are strong ethnic concentrations, should be improved in order to identify communities' real needs with respect to program content and the proportion of representation of ethnic groups, both in overall programming and in broadcasts intended specifically for them.

Recommendation No. 22

Qualified members of ethnocultural groups must be brought into the production process of programs that are not intended solely for ethnic and racial minorities but also for the general viewing audience.

3) Canadian Human Rights Commission

The CHRC is not explicitly empowered by law to intervene in cases of discrimination. Its intervention depends solely on one interpretation of the *Employment Equity Act*.

Recommendation No. 23

The Committee recommends that the Canadian government, and in particular Treasury Board of Canada, provide sufficient resources to the Canadian Human Rights Commission to enable it to carry out its responsibilities with reasonable speed.

Recommendation No. 24

The Committee recommends that the Canadian government give the Canadian Human Rights Commission the necessary authority in law to intervene effectively in cases of discrimination.

(C) PROMOTION OF RESPECT FOR CANADA'S DIVERSITY

1) Multiculturalism and Citizenship Canada

Central to the mandate of MCC is the promotion of cross-cultural understanding and respect for Canada's ethnic and cultural diversity. Through the provision of educational material, funding for research, conferences and programs that help foster social harmony among Canadians, MCC contributes to the improvement of ethnic relations.

2) Canadian Human Rights Commission

By fighting against racism and all kinds of discrimination, CHRC sends a clear message to all Canadians, namely that the most fundamental right of every Canadian is her or his right to be different. Respect for diversity according to CHRC is also respect for individual freedom.

3) Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC, a central institution for Canada's cultural development, does not seem to have established any activity for cross-cultural understanding.

Recommendation No. 25

The Committee recommends that the CRTC formulate cross-cultural awareness programs for its employees and managers.

Recommendation No. 26

The Committee recommends that the ethnic make-up of the CRTC's panels reflect Canada's ethnocultural diversity.

4) Canadian Broadcasting Corporation

CBC's new Executive Vice-President, assured the Committee that:

In some cases, sensitization and issue awareness work has been done so that we ensure a proper kind of portrayal [of Canada's diversity]. (6/11/91, 2:32)

Recommendation No. 27

The Committee recommends that more effort be made by the CBC to improve the quality of its ethnocultural programs so that they can appeal to the general viewing audience.

Recommendation No. 28

Before getting into the production of shows like *Dim Sum Diaries* and *Porter Porter*, the CBC should hold in-depth consultations with the ethnocultural communities, taking into account that a community is not necessarily monolithic.

(D) COLLECTION OF STATISTICAL DATA

Almost every federal department and agency collects statistics on the ethnic composition of its employees so that it can elaborate policies and programs that reflect the multicultural reality of Canada. Not all departments and agencies, however, use statistics for this purpose. While some use statistics to implement employment equity and various multicultural programs (e.g., Canadian Human Rights Commission, Health and Welfare Canada, International Service of Employment and Immigration Canada and Multiculturalism and Citizenship Canada), others consider the collection of such data a number game.

Recommendation No. 29

- (a) The Committee recommends that all federal departments and agencies use the data they collect on the ethnic origin of their employees in order to make their work force reflect the multicultural reality of Canada.**
- (b) The Committee recommends that all federal departments and agencies emphasize the principle of merit when using data to implement the employment equity policy. Such emphasis would remove the stigma attached to the policy and encourage more members of visible minorities to self-identify.**

The NFB has also made an effort to offer production contracts to film-makers of widely varying ethnic origins and to assemble a data base of visible-minority film-makers. This data base will be particularly useful as a guide in finding talents available in Canada's ethnocultural communities.

(E) APPROPRIATE USE OF LANGUAGE SKILLS AND CULTURAL UNDERSTANDING

1) External Affairs and International Trade Canada

With an increasing globalization of the economy and intercultural interactions, Canadian institutions such as External Affairs and International Trade Canada, CIDA, etc. should make more use of language skills and cultural understanding of members of different ethnic minorities in order to improve Canada's economic opportunities and enhance its political and cultural status among nations. The use of such skills would also allow members of ethnic minorities to participate actively in the privilege of shaping Canada's future.

Recommendation No. 30

The Committee recommends that the International Service of Employment and Immigration Canada and Department of External Affairs and International Trade make more use of linguistic and cultural skills offered by Canadians of various ethnocultural backgrounds.

2) Employment and Immigration Canada

EIC is one of the most important institutions that help newcomers, and already settled immigrants, to integrate into Canada's work force and consequently into various other dimensions of Canadian society. Lately, however, EIC reduced its funding for official languages programs and made it difficult for future Canadians to contribute fully to the development of Canadian economy and culture.

Recommendation No. 31

EIC should increase the budget for official languages training to facilitate the sociocultural and economic integration of new immigrants and their spouses.

(F) SENSITIVITY TO CANADA'S MULTICULTURAL REALITY

1) Department of Finance

The Committee is concerned that the Department of Finance has not formulated a statement of principle or issued clearly articulated guidelines about its multiculturalism policy. This is an essential first step in integrating and implementing the principles of multiculturalism policy.

Recommendation No. 32

The Committee recommends that the Department of Finance prepare guidelines for its multiculturalism policy. These guidelines should clearly define the objectives and procedures for implementation of the *Canadian Multiculturalism Act*.

Another problem the Department should address is the establishment of a process for consultations between it and the country's ethnocultural communities, given that the Department makes decisions that affect the resources of such communities (in particular the financing of volunteer groups that defend the rights of minorities, and of the Canadian Ethnocultural Council).

Recommendation No. 33

The Committee recommends that the Department set up its own consultation committee for contacts with the ethnocultural communities, to check the extent to which its budget policies may be hampering participation of these communities in areas of Canadian public interest.

(G) SUMMARY OF RECOMMENDATIONS

Recommendation No. 1

In order to reflect the fact that multiculturalism is an intrinsic characteristic of Canadian Citizenship, this Committee recommends that the name of the Department be changed to the Ministry of Citizenship and Multiculturalism.

Recommendation No. 2

- (a) The Committee recommends that an independent body such as a Citizenship and Multiculturalism Commissioner, or the Canadian Human Rights Chief Commissioner, be mandated to evaluate the progress in the application of the *Canadian Multiculturalism Act* by federal institutions.
- (b) That the Department improve its reporting of the grants distributed to individuals and organizations in order to facilitate greater accountability of the spending of taxpayers' dollars.

Recommendation No. 3

The Committee recommends that MCC introduce a program of cross-cultural education for MCC employees as well as for employees in other government departments in order to help them not only develop policies and create and administer programs, but also to respect the principles underlying those policies and programs in their daily work.

Recommendation No. 4

The Committee recommends that the Court Challenges Program be reinstated or revived by means of the Court Challenges Fund, proposed by equality-seeking groups following a recommendation made on June 16, 1992 by the Standing Committee on Human Rights and the Status of Disabled Persons.

Recommendation No. 5

The Committee recommends that the Canadian Race Relations Foundation be set up in accordance with Bill C-63.

Recommendation No. 6

The Committee recommends that the Canadian Heritage Languages Institute be set up in accordance with Bill C-37.

Recommendation No. 7

The Committee recommends that the Canadian government immediately resolve the issue of redress for the racist head tax imposed on Chinese Canadians.

Recommendation No. 8

The Committee recommends that the issue of redress for Canadian Communities whose members were interned during World War I and World War II be resolved without delay.

Recommendation No. 9

The Committee recommends that Treasury Board of Canada implement the policy of employment equity, the principles of which were formulated by the Board itself.

Recommendation No. 10

The Committee recommends that managers be made more accountable for better reporting on how the *Employment Equity Act* is applied.

- (a) The Committee recommends that a process be carefully formulated for making managers accountable through training and being made aware of the values inherent in employment equity.**
- (b) "There is a need to clarify and simplify the roles of the Public Service Commission and the Treasury Board Secretariat with regard to the management of employment equity." (PSC, *Ibid*, 1991, p. 24)**

Recommendation No. 11

The Committee recommends that Treasury Board of Canada, in collaboration with Statistics Canada, Multiculturalism and Citizenship Canada, and ethnocultural community groups, improve the procedures and criteria for defining and reporting ethnic and racial communities, and encourage self-identification.

Recommendation No. 12

The Committee recommends that the Department of Finance prepare a statement on its employment equity policy that highlights the importance of qualifications and the merit principle in its hiring practices. The purpose of such a statement would be to eliminate the ambiguity that surrounds self-identification by members of visible minorities.

Recommendation No. 13

The Committee recommends that the Department of Finance determine the causes for the departure of members of visible minorities, and introduce appropriate remedies.

Recommendation No. 14

The Committee recommends that EIC improve its procedures and criteria for retention and advancement of members of visible minorities.

Recommendation No. 15

EIC should work with the provincial governments to formulate a strategy for national accreditation of foreign diplomas.

Recommendation No. 16

The Committee recommends that the CRTC adopt an employment equity policy that makes possible the recruitment of qualified members of visible minorities.

Recommendation No. 17

The Committee recommends that the NFB improve its identification procedures for employment purposes.

Recommendation No. 18

The Committee recommends that the NFB make a greater effort to hire experienced personnel from a variety of ethnic backgrounds.

Recommendation No. 19

The Committee recommends that Health and Welfare Canada work with the provincial authorities, including medical associations, on the accreditation of foreign diplomas and the recognition of experience obtained abroad in the field of health care.

Recommendation No. 20

The Committee recommends that the selection criteria for officers with Employment and Immigration's International Service be revised in light of the principles of the *Canadian Multiculturalism Act*, in particular section 3(1)(c), under which the federal government has the responsibility to "promote the full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and shaping of all aspects of Canadian society and assist them in the elimination of any barrier to such participation".

Recommendation No. 21

CBC consultations with the ethnocultural communities, especially in large cities where there are strong ethnic concentrations, should be improved in order to identify communities' real needs with respect to program content and the proportion of representation of ethnic groups, both in overall programming and in broadcasts intended specifically for them.

Recommendation No. 22

Qualified members of ethnocultural groups must be brought into the production process of programs that are not intended solely for ethnic and racial minorities but also for the general viewing audience.

Recommendation No. 23

The Committee recommends that the Canadian government, and in particular Treasury Board of Canada, provide sufficient resources to the Canadian Human Rights Commission to enable it to carry out its responsibilities with reasonable speed.

Recommendation No. 24

The Committee recommends that the Canadian government give the Canadian Human Rights Commission the necessary authority in law to intervene effectively in cases of discrimination.

Recommendation No. 25

The Committee recommends that the CRTC formulate cross-cultural awareness programs for its employees and managers.

Recommendation No. 26

The Committee recommends that the ethnic make-up of the CRTC's panels reflect Canada's ethnocultural diversity.

Recommendation No. 27

The Committee recommends that more effort be made by the CBC to improve the quality of its ethnocultural programs so that they can appeal to the general viewing audience.

Recommendation No. 28

Before getting into the production of shows like *Dim Sum Diaries* and *Porter Porter*, the CBC should hold in-depth consultations with the ethnocultural communities, taking into account that a community is not necessarily monolithic.

Recommendation No. 29

- (a) The Committee recommends that all federal departments and agencies use the data they collect on the ethnic origin of their employees in order to make their work force reflect the multicultural reality of Canada.
- (b) The Committee recommends that all federal departments and agencies emphasize the principle of merit when using data to implement the employment equity policy. Such emphasis would remove the stigma attached to the policy and encourage more members of visible minorities to self-identify.

Recommendation No. 30

The Committee recommends that the International Service of Employment and Immigration Canada and Department of External Affairs and International Trade make more use of linguistic and cultural skills offered by Canadians of various ethnocultural backgrounds.

Recommendation No. 31

EIC should increase the budget for official languages training to facilitate the sociocultural and economic integration of new immigrants and their spouses.

Recommendation No. 32

The Committee recommends that the Department of Finance prepare guidelines for its multiculturalism policy. These guidelines should clearly define the objectives and procedures for implementation of the *Canadian Multiculturalism Act*.

Recommendation No. 33

The Committee recommends that the Department set up its own consultation committee for contacts with the ethnocultural communities, to check the extent to which its budget policies may be hampering participation of these communities in areas of Canadian public interest.

(A) BRIEF OVERVIEW OF THE DEVELOPMENT OF MULTICULTURALISM IN CANADA

For the purposes of this overview, multiculturalism is considered to have three dimensions: (1) ethnocultural diversity is a fundamental characteristic of Canadian society; (2) values and ideals explaining and justifying the preservation of ethnocultural differences, on the basis of the freedoms granted to individuals in a democratic system; and (3) governmental policies, based on the ideology of cultural pluralism, whose main purpose is to create harmonious coexistence and cooperation of the various ethnic and cultural groups by making it possible for them to participate equitably in all aspects of Canadian society.

As early as the 1850s, the first Chinese, Japanese and East Indian immigrants established temporary or permanent settlements in British Columbia while the first wave of Afro-Caribbean immigrants began in 1875. Different non-European immigrants were also allowed at various times in the 19th century, but only because someone was willing to do jobs that European settlers did not favour. The waves of Canadian society, apart from the aboriginal societies occupying Canadian territory before the Europeans arrived, were differentiated by their beliefs, customs and languages. The arrival of the French, British and, later, other European groups amplified the diversity of a society that, as a whole, was quite homogeneous already.

After the Second World War, however, Canadian immigration policy assumed a distinctive character and began to open up to non-European immigrants.

It must be emphasized that this opening up was not the direct result of benevolent action. Although some Canadian thinkers were several decades ahead of their time when racial intolerance was prevalent. Rather, its causes are found in the strong economic expansion that occupied the majority of Western Europe and Canada; this situation produced a great demand for Canada's growing number of non-European labour force who not only met Canada's economic needs, but also reflected the new idealism of the first pioneers: that of rebuilding a European society in Canada by including the population with special traits who could be assimilated.

Necessity being the mother of invention, when Canada's economic requirements from the West, Europe and then Asia, Latin America and, to a lesser extent, Africa, began to diminish, it had to set up various religious, racial, ethnic and national organizations that were used as basic criteria in the immigration selection procedures. These criteria were replaced in 1967 by a point system that took into account, according to their age, education, knowledge of English or French or both, professional qualifications, and whether or not there is a family member in Canada.

¹ Abu-Lafia, Hala. *La población negra en Canadá. Orígenes, migraciones y desarrollos* (1965), p. 101.

² Kewell, Gwyn. "The Immigration of Immigrants: The Canadian Case." *Immigration, Ethnicity and Social Relations in Canada*. Toronto, Holt Rinehart, 1968, p. 103.

Recommendation No. 24

The Committee recommends that the Canadian government give priority to the development of a national multiculturalism policy. These guidelines should clearly define the objectives and procedures for implementation of the Canadian Multicultural Act.

Recommendation No. 25

The Committee recommends that the CRTC set up an advisory committee to monitor its multicultural programming. The Department should set up its own multicultural advisory committee to check the extent to which its budget policies may be hampering participation of these communities in areas of Canadian public interest.

The Committee recommends that the ethnic make-up of the CRTC's panels reflect Canada's ethnocultural diversity.

Recommendation No. 27

The Committee recommends that more effort be made by the CBC to improve the quality of its ethnocultural programs so that they can appeal to the general viewing audience.

Recommendation No. 28

Before getting into the production of shows like *Dim Sum Diaries* and *Porter Porter*, the CBC should hold in-depth consultations with the ethnocultural communities, taking into account that a community is not necessarily monolithic.

Recommendation No. 29

- (a) The Committee recommends that all federal departments and agencies use the data they collect on the ethnic origin of their employees in order to make their work force reflect the multicultural reality of Canada.
- (b) The Committee recommends that all federal departments and agencies emphasize the principle of merit when using data to implement the employment equity policy. Such emphasis would remove the stigma attached to the policy and encourage more members of visible minorities to self-identify.

Recommendation No. 30

The Committee recommends that the International Service of Employment and Immigration Canada and Department of External Affairs and International Trade make use of linguistic and cultural skills offered by Canadians of various ethnocultural backgrounds.

Recommendation No. 31

CBC should increase its budget for official language training to facilitate the sociocultural and economic integration of new immigrants and their spouses.

THE EVOLUTION OF CANADA'S MULTICULTURALISM POLICY: AN OVERVIEW

(A) BRIEF OVERVIEW OF THE DEVELOPMENT OF MULTICULTURALISM IN CANADA

For the purposes of this overview, multiculturalism is considered to have three dimensions: (1) ethnocultural diversity is a fundamental characteristic of Canadian society; (2) cultural pluralism as a set of ideas and ideals explaining and justifying the preservation of ethnic and cultural differences, on the basis of the freedoms granted to individuals in a democratic system; and (3) government policy, based on the ideology of cultural pluralism, whose main purpose is to ensure harmonious coexistence and integration of the various ethnic and cultural groups by making it possible for them to participate equitably in all aspects of Canadian society.

As early as the 1850s, the first Chinese, Japanese and East-Indian immigrants settled either temporarily or permanently in British Columbia while the first wave of Syro-Lebanese immigration began in 1882.⁵ Different non-European immigrants were also allowed in during the late 1800s, but only because they were willing to do jobs that European settlers did not favour.⁶ Historians of Canadian society agree that the aboriginal societies occupying Canadian territory before the Europeans arrived were differentiated by their beliefs, customs and languages. The arrival of the French, British and, later, other Europeans merely amplified the diversity of a society that, as a whole, was quite heterogeneous already.

After the Second World war, however, Canadian immigration policy removed discrimination barriers and began to open up to non-European immigrants.

It must be emphasized that this opening up was not the direct result of humanitarian action, although some Canadian thinkers were several decades ahead of their time where racial tolerance was concerned. Rather, its causes are found in the strong economic expansion that occurred simultaneously in Western Europe and Canada; this situation prevented from coming to Canada a great many members of the European labour force who not only met Canada's economic needs, but also reflected the ideal cherished by the first pioneers: that of rebuilding a European society in Canada by increasing the population with immigrants who could be assimilated.

Necessity being the mother of invention, then, Canada turned to immigrants from Southern Europe and then Asia, Latin America and, to a lesser extent, Africa. In order to do so, it first had to get around the religious, racial, ethnic and national considerations that were used as basic criteria in the immigration selection procedures. These criteria were replaced in 1967 by a point system that screens immigrants according to their age, education, knowledge of English or French or both, professional qualifications, and whether or not there is a family member in Canada.

⁵ Abu-Laban, Baha. *La présence arabe au Canada*, Ottawa, ministre des Approvisionnement et Services, 1981, p. xiii.

⁶ Bowrein, Gunter. "Discrimination and Response: The Chinese in Canada." *La Bienvenue*, Rita and Goldstein, Jay (eds.) *Ethnicity and Ethnic Relations in Canada*. Toronto, Butterworths, 1985, p. 243.

Starting in 1968, the effect of this liberalization of immigration began to be reflected in the demographic face of Canada and in official statistics. In 1968, Hong Kong was among the top 10 source countries of immigration to Canada. In 1976, six non-European countries were in this category. In 1986, four Asian countries (India, Vietnam, the Philippines, and Hong Kong), as well as Guyana and El Salvador, were added to the list (see Table 1).

Table 1
Top 10 Source Countries of Immigration to Canada
Years Selected: From 1951 to 1986⁷

1951	1960	1968	1976	1984	1986
Great Britain	Italy	Great Britain	Great Britain	Vietnam	United States
Germany	Great Britain	United States	United States	Hong Kong	India
Italy	United States	Italy	Hong Kong	United States	Vietnam
Netherlands	Germany	Germany	Jamaica	India	Hong Kong
Poland	Netherlands	Hong Kong	Lebanon	Great Britain	Poland
France	Portugal	France	India	Poland	Great Britain
United States	Greece	Austria	Philippines	Philippines	Jamaica
Belgium	France	Greece	Portugal	El Salvador	Philippines
Yugoslavia	Poland	Portugal	Italy	Jamaica	Guyana
Denmark	Austria	Yugoslavia	Guyana	China	El Salvador

Recent statistics on immigration show that among the ten top leading countries, Hong Kong ranked first in 1990, followed by Poland, Lebanon, Philippines, India, Vietnam, Portugal, China, United States, Jamaica and Iran. These ten countries provided Canada with 118,917 immigrants, accounting for 56.1 per cent of the total 211,881 landed immigrants in 1990.

This opening up of Canada to developing countries made the country's ethnic and cultural diversity more evident. At the same time, because of a lower birthrate characteristic of a certain level of economic development and women's emancipation, the proportions of persons of British and French origin diminished substantially, from 57 per cent and 30.7 per cent respectively in 1901, to 25.3 per cent and 24.3 per cent respectively in 1986. In 1991, the proportion of persons of British origin had increased to 28 per cent, while that of persons of French origin had dropped to 23 per cent. On the other hand, the proportion of Canadians who stated that their origins were other than British or French, or British and/or French plus others, rose from 37.5 per cent in 1986 to 45 per cent in 1991.

These figures highlight a profound change in the ethnic composition of Canada's population. It must be added, however, that the degree of ethnic diversity varies from one region to another. The origin of the populations of the Atlantic provinces, except for New Brunswick, is still essentially British: 88 per cent in Newfoundland, 66 per cent in Prince Edward Island, and 58 per cent in Nova Scotia.

On the other hand, 50 per cent of Canadians who stated that their origins were other than British or French lived in Ontario in 1991. Of the entire Ontario population, persons of British or French origin accounted for 35 per cent and 5.0 per cent respectively, while persons of other origins represented 40 per cent.

⁷ Source: Kalbach, W E. "A Demographic Overview of Racial and Ethnic Groups in Canada", in Peter Li (ed), *Race and Ethnic Relations in Canada*, Oxford University Press, Don Mills, Ontario, 1990, p 26. For more recent statistics, see Appendix D.

Ontario is home to approximately 54 per cent of all the Canadians who stated that their origins were West Asian (54 per cent), South Asian (55 per cent), African (70 per cent), black (67 per cent) or Caribbean (63 per cent).

In the prairie provinces, demographic distribution by ethnic group is still characterized by 19th-century patterns of immigration from Eastern Europe. Persons of origins other than British or French account for 44 per cent of the total population in Manitoba (including 26 per cent of European origin), 46 per cent in Saskatchewan (including 26 per cent of European origin), and 41 per cent in Alberta (including 21 per cent of European origin).

In British Columbia, persons who stated their origins as solely British or French represent 35 per cent and 2.0 per cent of the population respectively, while 22 per cent of the population reported British and/or French and other origins. Another 38 per cent of that province's total population reported non-British and non-French origin. Of this last proportion, 17 per cent were of European origins and 11 per cent were of Asian origin. The latter represented 19 per cent of the population in Vancouver.

In Quebec, three-quarters of the population (75 per cent) are of French origin, a percentage that is lower than the 78 per cent recorded in 1986. Although by far the majority of the Quebec population is French-speaking, this population is not homogeneous. Quebec has not only regional cultural differences, but also an increasing number of inhabitants of different ethnic origins. For example, statistics show that 95 per cent of all persons of Haitian origin and 44 per cent of all persons of Arab origin living in Canada are Quebec residents.

Where demographic distribution in the Northwest Territories is concerned, the 1991 statistics show that the origins of 51 per cent of the population are aboriginal: 32 per cent Inuit, 15 per cent Amerindian and 4.0 per cent Metis. In the Yukon, persons of origins other than British or French represent 34 per cent of the population, including 14 per cent whose origins are aboriginal. The rest of the population is distributed as follows: 30 per cent British and 29 per cent mixed origin (British and/or French plus others).

This overview of Canada's ethnic composition and its geographic distribution shows that ethnic diversity is not only a permanent phenomenon, but an ever-growing one. This fact means that the multiculturalism policy must continually be adjusted to new realities in order to counteract conflicts, which are not necessarily inherent in ethnic differences but have more to do with the exclusionist practices upheld by certain interpretations of these differences.

(B) TOWARD PROMOTION OF INSTITUTIONAL CHANGE

Declared an official policy some two years after the *Official Languages Act* was promulgated in 1969,⁸ Canadian multiculturalism was set into a bilingual framework in order to facilitate the integration of minority groups into the English-speaking or French-speaking group, or both.

Canadian multiculturalism emphasizes the positive aspects of ethnic and cultural diversity, particularly those related to mutual enrichment: sociocultural (learning and open-mindedness), economic (economic contribution by ethnic groups, access to international markets), and political (application of the principles of democracy with respect for the values and opinions of others).

⁸ French and English linguistic duality goes back to the first efforts, in 1760, to regulate the use of French and English. However, it is section 133 of the *Constitution Act, 1867* that provides for the use of French and English in parliamentary debates and records of proceedings, and before the courts of Canada and Quebec.

Where developing strategies for government intervention in managing ethnocultural diversity are concerned, the official multiculturalism policy is based on the ideology of cultural pluralism; managing ethnocultural diversity means minimizing its negative effects (such as racism, discrimination, misunderstandings and conflicts) and reinforcing its positive effects, defined above. When it announced the multiculturalism policy on October 8, 1971, the Canadian government set itself the following four objectives:

- (1) within the means at its disposal, to seek to support all cultural groups in Canada that, firstly, had expressed and shown in a concrete manner their desire to continue to develop and their ability to grow and contribute to Canadian society and, secondly, had a clear need for assistance;
- (2) to help the members of all such groups eliminate cultural barriers to their full participation in Canadian society;
- (3) in the interest of national unity, to encourage contacts and constructive exchanges among Canada's cultural groups;
- (4) to continue to support immigrants' efforts to learn at least one of Canada's official languages in order to participate fully in the life of the country.

Good intentions notwithstanding, the effect of these objectives was to trivialize ethnic cultures by emphasizing their folkloric aspects and ignoring their practical ones, such as their ability to find expression in daily practices and be shown to advantage not only in theatre and festivals, but also in the media, schools and workplaces.

For this reason, the multiculturalism of the 1970s was criticized as a policy of assimilation (helped by the official languages) and an ineffective way of resolving the real problems of integration (employment, and participation in Canadian society in general).

It was only during the first half of the 1980s that the multiculturalism policy began to pay special attention to integration by fighting discrimination and promoting equal access to employment. Conferences that brought together concerned persons from various circles (government, ethnocultural organizations and the business community), as well as academic and government studies, demonstrated the extent of systemic discrimination against ethnic minorities and the resulting near-total absence of members of these groups from several sectors of Canadian society.⁹

This interest in the problems of integration and discrimination was heightened by the coming into effect of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* in 1985.¹⁰ Under section 15 of the *Charter*, all Canadians are equal before and under the law and have the right to equal protection and equal benefit of Canadian law without discrimination based on criteria such as sex, age, mental or physical disability, or ethnic, national, religious or racial origin. Under subsection 15.(2), Canadian law does not preclude any program or activity that has as its object the amelioration of conditions of individuals or groups disadvantaged by one or more of the criteria mentioned above.

According to section 27, the *Charter* is to be interpreted in a manner consistent with the preservation and enhancement of the multicultural heritage of Canadians.

⁹ House of Commons. *Equality Now!*, Report of the Special Committee on Visible Minorities in Canadian Society. March 1984; Minister of State for Multiculturalism. *Multiculturalism: A Canadian Reality*. Report of the Third Canadian Conference on Multiculturalism, October 27-29, 1978, Ottawa; Multiculturalism Canada. *The Place of Multiculturalism in Canada's Long-term Economic Development*; Abella (1984); Bolaria and Li (1988); Breton and Reitz (1980); Kallen (1987); Malarek (1987); Vallée (1988).

¹⁰ Although the *Charter* came into force in 1985, in accordance with subsection 32(2), section 15 came into force only in April 1985. This delay was necessary to allow the federal, provincial and municipal governments to amend legislation not in compliance with section 15.

Entrenching the principles of multiculturalism in the *Charter* made it possible to redefine the objectives of the multiculturalism policy, now stated as follows:

1. to assure and recognize the place of minority ethnocultural groups in the government and other institutions of the country;
2. to change the perception that Canadians have of Canada to more accurately reflect the multicultural nature of the country;
3. to encourage and support all ethnocultural groups to retain and develop their cultural identities as an important element within the Canadian community.¹¹

These objectives were formulated in light of certain recommendations made by the Special Committee on Visible Minorities in Canadian Society in its well-known report *Equality Now!*, published in 1984. In the preface to this report, that Committee points out that Canadian citizens, whether born in Canada or elsewhere, have the right to the same opportunities for employment and advancement.¹² That Committee also made recommendations to counteract systemic discrimination in several fields, especially the workplace, official policy, justice, the media and education.

Three years later, in its 1987 report entitled *Building the Canadian Mosaic*, the Standing Committee on Multiculturalism reached similar conclusions and stressed the impact of discriminatory barriers against members of some ethnic minorities that prevented them from benefiting from the privileges of full participation in Canadian society. Several of the 44 recommendations made by the Multiculturalism Committee also had to do with problems identified by its predecessor Committee.

These recommendations also gave rise to Bill C-93, the *Canadian Multiculturalism Act*, passed by the government on July 21, 1988, and Bill C-18 which led to the establishment of the Department of Multiculturalism and Citizenship on April 21, 1991.

In accordance with subsection 3(1) of the *Canadian Multiculturalism Act*, the federal government's multiculturalism policy is to:

- (a) recognize and promote the understanding that multiculturalism reflects the cultural and racial diversity of Canadian society and acknowledges the freedom of all members of Canadian society to preserve, enhance and share their cultural heritage;
- (b) recognize and promote the understanding that multiculturalism is a fundamental characteristic of the Canadian heritage and identity and that it provides an invaluable resource in the shaping of Canada's future;
- (c) promote the full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and shaping of all aspects of Canadian society and assist them in the elimination of any barrier to such participation;
- (d) recognize the existence of communities whose members share a common origin and their historic contribution to Canadian society, and enhance their development;
- (e) ensure that all individuals receive equal treatment and equal protection under the law, while respecting and valuing their diversity;

¹¹ Multiculturalism Canada. *Multiculturalism in Canada: The Federal Perspective*, May 1985, p 1.

¹² House of Commons. *Equality Now!*, Report of the Special Committee on Visible Minorities in Canadian Society, March 1984, p 4-6.

- (f) encourage and assist the social, cultural, economic and political institutions of Canada to be both respectful and inclusive of Canada's multicultural character;
- (g) promote the understanding and creativity that arise from the interaction between individuals and communities of different origins;
- (h) foster the recognition and appreciation of the diverse cultures of Canadian society and promote the reflection and the evolving expressions of those cultures;
- (i) preserve and enhance the use of languages other than English and French, while strengthening the status and use of the official languages of Canada; and
- (j) advance multiculturalism throughout Canada in harmony with the national commitment to the official languages of Canada.

Subsection 3(2) of the *Canadian Multiculturalism Act* states that, in order to achieve these objectives, federal institutions shall:

- (a) ensure that Canadians of all origins have an equal opportunity to obtain employment and advancement in those institutions;
- (b) promote policies, programs and practices that enhance the ability of individuals and communities of all origins to contribute to the continuing evolution of Canada;
- (c) promote policies, programs and practices that enhance the understanding of and respect for the diversity of the members of Canadian society;
- (d) collect statistical data in order to enable the development of policies, programs and practices that are sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada;
- (e) make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all origins; and
- (f) generally, carry on their activities in a manner that is sensitive and responsive to the multicultural reality of Canada.

The principles of cultural pluralism are thus combined and anchored in the *Canadian Multiculturalism Act*, the first of its kind in any country. But while a number of countries, including Australia, are turning their eyes to the Canadian model of ethnic relations management, the model is a target for the criticism of those who still dream of a homogeneous society and a single national culture.

CRITICISMS OF THE MULTICULTURALISM POLICY

While, by far, there is consensus among most Canadians on the importance of national unity, there is no such unanimity on what factors constitute a threat to that unity. First, Quebec separatists (or all Quebec residents claiming distinct society status) are singled out; then the Western or Maritime provinces are targeted. Sometimes American cultural domination is blamed; sometimes Canada's ethnocultural diversity is called into question.

One thing is certain, however: the debate that followed the failure of the *Meech Lake Accord* in 1987 exacerbated attacks on the multiculturalism policy and made it a scapegoat for everything wrong with Canadian society. There were attacks from several quarters, including certain ethnic groups. The accusations and criticisms do not target the same problems, however, nor do they propose the same solutions.

The Spicer Commission, armed with masses of information from 400,000 testimonials gathered in all parts of Canada, demonstrated that Canadians valued cultural diversity but complained of having no national identity. The Spicer Commission suggested that multiculturalism should first and foremost seek to unify Canadians by promoting shared values.¹³ It also recommends an end to funding for activities that allow ethnocultural groups to maintain their cultures of origin. In its recent attack on multiculturalism policy, the Reform Party of Canada has capitalized on this latter argument.¹⁴

A recent Angus Reid public opinion poll, conducted in December 1991, contains findings about certain aspects of multiculturalism that are similar to those of the Spicer Commission. These data show that 42 per cent of the 3,325 respondents thought that maintaining heritage cultures tends to weaken national unity, and that 89 per cent think that shared values are more important than skin colour in binding people together as a single nation. Another 89 per cent of respondents think that more should be done to make Canadians proud to be Canadian citizens (see Appendix C for the details of this poll).

Most criticisms, however, focus on symptoms of the malaise rather than on real issues, namely various forms and degrees of cultural misunderstanding, intolerance and discrimination. These criticisms are also "...based on an outdated perception of multiculturalism."¹⁵ As pointed out by a serious study of immigration and multiculturalism,

Multiculturalism policy does not aim to maintain complete cultural systems but to preserve as much from ethnic cultures as compatible with Canadian customs.¹⁶

In the same vein of arguments, another Canadian scholar emphasized that the purpose of the multiculturalism policy is to integrate ethnocultural groups by giving them confidence in themselves, by creating conditions that give them "a feeling of security". Empirical data compiled by Berry, an authority on ethnic relations research in Canada, show that the multiculturalism policy has "two immediate benefits that likely result from its very existence without regard to whether it is "right" or "wrong".

First, it demonstrates our social concern for, and attention to, the quality of human relations in Canada. The absence of a policy would presumably signal the opposite . . . Second, the policy can be construed as a "primary prevention" program . . . in which known factors are used to foster positive relations and adaptations, rather than waiting until problems appear.¹⁷

Aside from these positive aspects of multiculturalism, there are other valuable benefits for Canada and Canadians. Because of its ethnocultural diversity, linguistic richness, and reputation in the field of human rights, Canada is eminent in international diplomatic and economic circles.

After reviewing several scientific studies of ethnic relations and the multiculturalism policy in the Canadian context, Berry reaches the following conclusion,

¹³ Canada. *Citizen's Forum on Canada's Future*, Spicer Commission, June 1991.

¹⁴ Reform Party of Canada. *Principles and Policies*. 1990, p. 23.

¹⁵ Fleras, Augie and Elliott, Jean Leonard. *Multiculturalism in Canada. The Challenge of Diversity*. Nelson Canada, Scarborough, Ontario, 1992, p. 140.

¹⁶ Economic Council of Canada. *New Faces in the Crowd*. 1991, p.

¹⁷ Berry, J.W. *Sociopsychological Costs and Benefits of Multiculturalism*, Working Paper No 24, Economic Council of Canada, 1991, p. 30.

On balance, the benefits of multiculturalism appear to vastly outweigh the costs at the present time. This is partly due to the essential validity of some of the elements of the policy, and partly to a process of continuing refinement of the programmes that have been developed to implement the policy.¹⁸

Indeed, the criticisms that focus on a tendency of multiculturalism to exacerbate differences among Canadians of various ethnic origins actually target an orientation that was abandoned in the early 1980s. Now, the multiculturalism policy stresses unifying Canadians by promoting shared values inherent in the principles of Canadian citizenship.¹⁹

CRITICISMS OF THE MULTICULTURALISM POLICY

¹⁸ *Ibid*, p 38.

¹⁹ See Appendix A.

BIBLIOGRAPHY

- Abella, Judge Rosalie. "Equality and Human Rights in Canada: Coping with the new Isms." *University Affairs*, June/July, 1991, p. 21-22.
- Abella, Judge Rosalie. *Equality in Employment: A Royal Commission Report*. Supply and Services Canada, Ottawa, 1984.
- Adam, Herbert. "Contemporary State Policies to Subordinate Ethnicities." In James S. Frideres, ed. *Multiculturalism and Intergroup Relations*. Greenwood Press, Westport, Conn., 1989, p. 19-34.
- Anderson, Alan B., and Frideres, James S. *Ethnicity in Canada: Theoretical Perspectives.*, Butterworths, Toronto, 1981.
- Appleton, N. "Democracy and Cultural Pluralism". In D. Kerr, ed., *Proceeding of the 38th Annual Meeting of the Philosophy of Education Society (US)*, 1982.
- Beaudoin, G.-A. "La protection des minorités", *Cahier de Droit*, 27(31), 1986.
- Beaudoin, G.-A. and W.S. Tarnopolsky, eds. *Canadian Charter of Rights and Freedoms: Commentary*. Carswell, Toronto, 1982.
- Berger, Peter., and Neuhaus, Richard. *To Empower People: The Role of Mediating Structures in Public Policy*. American Enterprise Institute, Washington, D.C., 1977.
- Berry, J.W. "Costs and Benefits of Multiculturalism: A Psychological Analysis." Paper presented at the Canadian Studies Conference, St. John's College, University of Manitoba, Winnipeg, February 28-March 2, 1991.
- Berry, J.W. *Coûts et avantages psychosociologiques du multiculturalisme*, Document de travail No. 24, Conseil économique du Canada, 1991.
- Berry, J.W. "Multicultural Policy in Canada: A Social Psychological Analysis." *Canadian Journal of Behavioural Science*, 16(4), 1984, p. 353-370.
- Berry, John W., Kalin, Rudolph, and Taylor, Donald M. *Multiculturalism and Ethnic Attitudes in Canada*. Ministry of Supply and Services, Ottawa, 1977.
- Bibby, Reginald W. *Mosaic Madness: The Potential and the Poverty of Canadian Life*. Stoddart, Toronto, 1990.
- Bibby, Reginald W. "Bilingualism and Multiculturalism: A National Reading." In Leo Driedger, ed., *Ethnic Canada: Identities and Inequalities*. Copp, Clark, Pittman, Toronto, 1987, p. 158-69.
- Bolaria, B. Singh and Li, Peter S. *Racial Oppression in Canada*. 2nd edition, Garamond Press, Toronto, 1988.
- Boudreau, Rick. "Multiculturalism versus Race Relations: An Examination." *Monitor* (Council on Race Relations and Policing). Premier Issue, 1989, p. 4-5.
- Bottos, D. "Multiculturalism: Section 27's Application in Charter Cases Thus Far." *Alberta Law Review*, 1988, p. 589-...

- Breton, Raymond. "The Ethnic Group as a Political Resource in Relation to Problems in Incorporation: Perceptions and Attitudes." In R. Breton et al. eds., *Ethnic Identity and Inequality*. University of Toronto Press, Toronto, 1990, p. 196-255.
- Breton, Raymond. "Multiculturalism and Canadian National Building." In A. Cairns and C. Williams, eds., *The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1986.
- Breton, Raymond, Isajiw, W.I., Kalbach, Warren, and Reitz, Jeffrey. *Ethnic Identity and Inequality: Varieties of Experience in a Canadian City*. University of Toronto Press, Toronto, 1990.
- Breton, Raymond, Reitz, Jeffrey G., and Valentine, Victor. *Cultural Boundaries and the Cohesion of Canada*. Institute for Research on Public Policy, Montreal, 1980.
- Brotz, Howard. "Multiculturalism." In Ronald J. Samuda, John W. Berry, and Michael Laperrière, eds., *Multiculturalism in Canada*. Allyn and Bacon Inc., Toronto, 1984.
- Brotz, Howard. "Multiculturalism in Canada: A Muddle." *Canadian Public Policy*, No. 1, 1980, p. 41-6.
- Bullivant, Brian. "Multiculturalism: Pluralist Orthodoxy or Ethnic Hegemony." *Canadian Ethnic Studies*, 13(2), 1981, p. 1-22.
- Burnet, Jean. "The Social and Historical Context of Ethnic Relations." In Robert C. Gardiner and Rudolph Kalin, eds., *A Canadian Social Psychology of Ethnic Relations*. Agincourt, Ontario, 1981, p. 17-36.
- Burnet, Jean. "The Policy of Multiculturalism Within a Bilingual Framework: An Interpretation". In Aaron Wolfgang, ed., *Education of Immigrant Students*. Ontario Institute for Studies in Education, 1975, p. 205-214.
- Canadian Human Rights Foundation. *Multiculturalism and the Charter*. Carswell, Toronto, 1987.
- Daudlin, Bob. *Equality Now! Report of the Special Committee on Visible Minorities In Canadian Society*, House of Commons, 8 March 1984.
- Debicki, Marek. "The Double Mythology of Multiculturalism in Canada." Paper presented at the Canadian studies Conference, Twenty Years of Multiculturalism: Successes and Failures. University of Manitoba, Winnipeg, February 28-March 2, 1991.
- Elliott, Jean Leonard, ed. *Two Nations, Many Cultures: Ethnic Groups in Canada*. Prentice-Hall, Scarborough, Ontario, 1981.
- Fleras, Augie and Elliott, Jean Leonard. *Multiculturalism in Canada: The Challenge of Diversity*. Nelson Canada, Scarborough, Ontario, 1992.
- Fleras, Augie, "Racial Minorities and Mass media in a Multicultural Society." In Benjamin D. Singer, ed., *Communication in Canadian Society*. Nelson Canada, Toronto, 1991, p. 344-67.
- Fleras, Augie, and Desroches, Frederick. "Bridging the Gap: Towards a Multicultural Policing in Canada." *Canadian Police College Journal*, 13 (3), 1989, p. 153-64.
- Fleras, Augie and Desroches, Frederick, "Multiculturalism: Policy and Ideology in the Canadian Context." In Brian K. Cryderman and Chris N. O'Toole, eds., *Police, Race, and Ethnicity. A Guide for Law Enforcement Officers*. Butterworths, Toronto, 1986.

- Frideres, James S., ed. *Multiculturalism and Intergroup Relations*. Greenwood Press, New York, 1989.
- Gall, G.L. "Multiculturalism and the Fundamental Freedoms: Section 27 and Section 2." In Canadian Human Rights Foundation, ed. *Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective*. Carswell, Toronto, 1987, p. 29-58.
- Hobbs, Clement, Lee, Ian, and Haines, George. "Implementing Multicultural Policy: An Analysis of the Heritage Language Program, 1971-1981." *Canadian Public Administration*, 34(4) (Winter), 1992, p. 664-675.
- Hudson, M.R. "Multiculturalism, Government Policy and Constitutional Enshrinement- A Comparative Study." In Canadian Human Rights Foundation, ed. *Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective*. Carswell, Toronto, 1987, p. 59-122.
- Kallen, Evelyn. "Ethnicity and Human Rights in Canada Constitutionalizing and Hierarchy of Minority Rights." In Li, Peter (ed.) *Race and Ethnic Relations in Canada*. Oxford University Press, Toronto, 1990, p. 77-97.
- Kallen, Evelyn. "Multiculturalism, Minorities and Motherhood: A Social Scientific Critique of Section 27." In Canadian Human Rights Foundation, ed. *Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective*. Carswell, Toronto, 1987, p. 139-44.
- Kallen, Evelyn, *Ethnicity and Human Rights in Canada*. Agincourt, Ontario, 1982a.
- Kallen, Evelyn, "Multiculturalism: Ideology, Policy and Reality." *Journal of Canadian Ethnic Studies*, 17(1), 1982b, p. 51-63.
- Kymlicka, W. Liberalism and the Politicization of Ethnicity." McGill Legal Theory Workshop, 21, September 1990 (unpublished).
- Kymlicka, W. *Liberalism, Community and Culture*. Clarendon Press, Oxford, 1989.
- Magnet, Joseph E. "Interpreting Multiculturalism." In *CHRF*, 1987.
- Malarek, Victor. *Haven's Gate*. Macmillan, Toronto, 1987.
- Mazurek, Kas. "Multiculturalism, Education and the Ideology of Meritocracy." In Terry Wotherspoon, ed., *The Political Economy of Canadian Schooling*. Methuen, Toronto, 1987, p. 141-63.
- Moodeley, Kogila, "Canadian Multiculturalism as Ideology." *24 Ethnic and Race Studies*, 1983, 6(3), p. 320-32.
- Nevitte, Neil, and Kornberg, Allan eds. *Minorities and the Canadian State*. Mosaic Press, Oakville, Ontario, 1985.
- O'Donnell, Brendan. *Chronicle of Milestones in Canadian Multiculturalism*. Policy, Analysis and Research, Multiculturalism, Secretary of the State, May 1987.
- Palmer, Howard, ed. *Immigration and the Rise of Multiculturalism*. Copp Clark, Toronto, 1975.
- Passaris, C. "The Economic Determinant of Canada's Multicultural Immigration." *International Migration*, 1984, 22(2), p. 90-100.

Breton, Raymond. "The Ethnic Group as a Political Resource in Relation to Problems in the Multicultural Society." In *Canadian Ethnic* (Toronto: University of Toronto Press, 1988).

Breton, Raymond. "Multiculturalism and the Fundamental Freedoms: Section 27 and Section 15." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Breton, Raymond, Reitz, Jeffrey G., and Valentine, Victor. "A Cultural Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism in Canada: A Historical Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism as a State Policy." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Historical Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Historical Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Historical Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Historical Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

Boyd, Robert. "Multiculturalism and the Charter: A Historical Perspective." In *Canadian Journal of Law and Jurisprudence*, eds., *Ethnicity, The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1988.

APPENDIX A

LINKS BETWEEN MULTICULTURALISM SECTOR PROGRAMS AND CITIZENSHIP SECTOR PROGRAMS²⁰

Race Relations and Cross-Cultural Understanding

- Ceremonies to issue citizenship certificates may take place jointly with events to commemorate March 21, the International Day for the Elimination of Racial Discrimination.
- Thanks to citizenship preparation documentation and activities, new Canadians are made aware of the importance that Canadians attach to racial equality.

Heritage Cultures and Languages

- A theatre production may make the general public more aware of the integration problems that new Canadians experience.
- Persons applying for citizenship are informed of available options for cultural participation.

Community Support and Participation

- Workshops attended by new Canadians help them take part as citizens in the life of the country.
- Documentation is provided to assist new arrivals' preparation for receiving Canadian citizenship.

Multiculturalism Secretariat

- New Canadians are informed about public services.
- Federal institutions are encouraged to respond more effectively to new Canadians' needs.

LINKS BETWEEN MULTICULTURALISM SECTOR PROGRAMS AND VOLUNTARY ACTION PROGRAMS

Race Relations and Cross-Cultural Understanding

- Financial assistance is provided to local organizations that promote race relations.

²⁰ Excerpt from an article entitled "Cultural Autonomy in the Constitution and in Practice: The Canadian Model". This article was prepared by Multiculturalism and Citizenship Canada at the invitation of the Bertelsmann Foundation, in Gütersloh, Germany, as part of its study of various ways of addressing cultural diversity. It was presented on the occasion of the symposium held by the Foundation on September 22 and 23, 1992, on the theme "Living Together in a Multicultural State: Integration of Foreign Fellow Citizens in Times of Change".

- Documentation is produced that will help these organizations become better established and more effective.

Heritage Cultures and Languages

- Financial assistance is provided to support cultural activities organized by new community organizations.
- Documentation is produced to help these organizations increase their subscription capacity.

Community Support and Participation

- Financial support is provided to help community voluntary organizations achieve the objectives of Canada's multiculturalism policy.
- Documentation is provided to help large voluntary organizations recruit members of minorities as volunteers.

LINKS BETWEEN MULTICULTURALISM SECTOR PROGRAMS AND LITERACY PROGRAMS

Race Relations and Cross-Cultural Understanding

- Anti-racism educational activities encourage children who are members of visible minorities to stay in school.
- Literacy activities help adult members of visible minorities enhance their employability.

Heritage Cultures and Languages

- Documentation used in heritage language courses can also be used to provide literacy training for adults in their first language.
- Literacy activities provide a market for authors who are members of minority groups.

Community Support and Participation

- Ethnocultural minority organizations set up literacy programs and encourage their members to take part in them.
- Literacy programs help new arrivals become better integrated into Canadian society.

LINKS BETWEEN MULTICULTURALISM SECTOR PROGRAMS AND HUMAN RIGHTS PROGRAMS

Race Relations and Cross-Cultural Understanding

- Organizations that promote race relations inform people of their basic rights.

- Documentation is available to help these organizations convey their messages.

Heritage Cultures and Languages

- Subsidized literacy programs may have human rights as a theme.
- Access to cultural institutions has become a human rights issue.

Community Support and Participation

- Immigrant service organizations help new arrivals become aware of their rights.
- The staff of institutions are made aware of new arrivals' rights.

Multiculturalism Secretariat

- Informative documentation on human rights is distributed to federal institutions.
- The staff of federal institutions are made aware of Canada's commitments in the field of human rights.

Links between each Citizenship sector program and Multiculturalism sector program could be shown in the same way.

	Date
Department of Multiculturalism and Citizenship Multiculturalism and Citizenship Ann Scobie, Executive Director	1 Wednesday, October 2, 1991
Canadian Broadcasting Corporation Canadian Broadcasting Corporation Gérard Veilleux, President	2 Wednesday, November 6, 1991
Canadian Human Rights Commission John Hucker, Secretary General; Maxwell Yalden, Chief Commissioner	3 Wednesday, November 26, 1991
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Allen Darling, Secretary General, Keith Spicer, Chairman	
Hellenic-Cypriot Solidarity Committee for Cyprus Maris Andrianos, President, Hellenic Community of Montreal; Sotirios Antypas, President, Hellenic Congress of Quebec; Michael Paleologou, Secretary, Cypriot Community of Montreal; Willem Shabir, Member of the Committee of Friends of Cyprus; Pénélope Solvès, President	4 Wednesday, December 11, 1991
Treasury Board of Canada D.C.G. Brown, Assistant Secretary, Employment, Income, Planning and Policy Development, Personnel Policy Branch; I.D. Clark, Secretary of the Treasury Board; Robert Edmund, Assistant Deputy Minister, Administrative Services Branch, Treasury Board Secretariat	5 Wednesday, February 11, 1992

- Documentation is produced that will help these organizations become better established and more effective.

Heritage Cultures and Languages

- Financial assistance is provided to support cultural activities organized by community organizations.
- Documentation is produced to help these organizations increase their subscription capacity.

Community Support and Participation

- Financial support is provided to help community organizations develop their own programs.
- Documentation is produced to help these organizations increase their subscription capacity.

LINKS BETWEEN MULTICULTURALISM SECTOR PROGRAMS AND LITERACY

PROGRAMS

- The staff of federal institutions are made aware of Canada's commitment in the field of human rights.
- Links between each Citizenship sector program and Multiculturalism Sector programs could be explored in the same way.
- Anti-racism educational activities encourage children who are members of visible minorities to stay in school.
- Literacy activities help adult members of visible minorities enhance their employability.

Heritage Cultures and Languages

- Documentation used in heritage language courses can also be used to provide literacy training for adults in their first language.
- Literacy activities provide a market for seniors who are members of minority groups.

Community Support and Participation

- Educational minority organizations set up literacy programs and encourage their members to take part in them.
- Literacy programs help new arrivals become better integrated into Canadian society.

LINKS BETWEEN MULTICULTURALISM SECTOR PROGRAMS AND HUMAN

RIGHTS PROGRAMS

Race Relations and Cross-Cultural Understanding

- Organizations that promote race relations inform people of their basic rights.

APPENDIX B

List of Witnesses

Departments, Crown Corporations and Associations	Issue	Date
Department of Multiculturalism and Citizenship The Honourable Gerry Weiner Minister of Multiculturalism and Citizenship. Mary Gusella, Deputy Minister; Ann Scotton, Executive Director.	1	Wednesday, October 9, 1991
National Film Board Suzanne Chevigny, Director of Employment Equity; Michelle D'Auray, Director of Corporate Affairs; Joan Pennefather, Government Film Commissioner and Chairperson.	2	Wednesday, November 6, 1991
Canadian Broadcasting Corporation Anthony Manera, Senior Vice-President; Michael McEwen, Executive Vice-President; Gérard Veilleux, President.		
Canadian Human Rights Commission John Hucker, Secretary General; Maxwell Yalden, Chief Commissioner.	3	Wednesday, November 20, 1991
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Allan Darling, Secretary General; Keith Spicer, Chairman.		
Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus Maris Andrianos, President Hellenic Community of Montreal; Sotirios Antypas, President, Hellenic Congress of Quebec; Michael Paleologou, Secretary, Cypriot Community of Montreal; William Shabis, Member of the Committee on Friends of Cyprus; Pénélope Soteriou, President.	4	Wednesday, December 11, 1991
Treasury Board of Canada D.C.G. Brown, Assistant Secretary Employment Equity, Planning and Policy Development, Personnel Policy Branch; I.D. Clark, Secretary of the Treasury Board; Robert Emond, Assistant Deputy Minister, Administrative Services Branch; Treasury Board Secretariat.	5	Wednesday, February 12, 1992

Departments, Crown Corporations and Associations	Issue	Date
Department of Employment and Immigration Canada Louise Holmes, Director General, Development and Planning, Human Resources Services; Georges Latour, Director of Designated Group Services.		Wednesday, February 26, 1992
Department of Employment and Immigration Canada André Juneau, Executive Director, Immigration Policy; Steve Neiman, Project Officer, Immigration Training, Human Resources Management Directorate.	6	Wednesday, February 26, 1992
Department of Multiculturalism and Citizenship Greg Gauld, Acting Director General, Corporate Policy and Research; Mary Gusella, Deputy Minister.		Wednesday, April 29, 1992
Canadian Ethnocultural Council Anna Chiappa, Executive Director; Ed Lam, Director of Research; Alex Munter, Director, Executive Committee.	7	Wednesday, April 29, 1992
Department of Multiculturalism and Citizenship The Honourable Gerry Weiner, Minister of Multiculturalism and Citizenship Mary Gusella, Deputy Minister; Robert Legros, Assistant Deputy Minister, Management Practices.	8	Wednesday, May 6, 1992
Department of Finance Robert Emond, Assistant Deputy Minister, Administration Branch; Fran Leblanc, Director, Personnel Services Division, Administration Branch; Debbie Stimpson, Head, Organizational Design and Employee Development.	9	Wednesday, February 3, 1993
Department of Health and Welfare R.E. Ballantyne, Director General, Human Resources Branch; Carmen Drouin, Assistant Director General, Personnel Operations; François P. Pouliot, Senior Assistant Deputy Minister.		Thursday, February 11, 1993
Department of External Affairs and International Trade Harry Adams, Director, Foreign Policy Division; Anne Leahi, Director General, Policy Planning Staff; Marlene Picard, Chief, Employment Equity, Personnel Operations Bureau.	10	Thursday, February 11, 1993

LIST OF RECOMMENDATIONS

Canadian Ethnocultural Council

Departments, Crown Corporations and Associations	Issue	Date
Multiculturalism and Citizenship Canada		
The Honourable Gerry Weiner Minister of Multiculturalism and Citizenship.		
Mary Gusella, Deputy Minister;		
Kristina Liljefors, Assistant Deputy Minister, Multiculturalism.		
Department of Employment and Immigration	11	Wednesday, February 17, 1993
Anne Arnott, Deputy Director, Training.		
Ralph Girard, Executive Director, International Services;		
Judy Guerin, Senior Project Officer, National Immigration Training Centre.		
Federation of Canadian Municipalities and Members of the National Action Committee on Race Relations	12	Wednesday, February 17, 1993
Doug Archer, Chair;		
Cyril Dabydeen, Race Relations Coordinator;		
Frank Fauber, Scarborough Councillor;		
Bev Salmon, Vice-Chair.		

- d) setting up departmental steering committees to oversee furtherance of multicultural initiatives;
- e) review existing policies, programs and legislation to ensure they are sensitive to diversity;
- f) adjustment of policies and programs;
- g) linguistic/cultural skills inventory of staff;
- h) providing diversity training to all staff;
- i) long term action plan, goals and objectives;
- j) translation of materials by government services in languages other than English and French;
- k) research and data collection;
- l) participation in meetings dealing with multicultural issues;
- m) publications that provide better understanding of diversity;
- n) public education;
- o) using ethnic media;
- p) providing funding support for programs or projects which recognize diversity;
- q) ensure that ethnic groups are consulted in a meaningful way.

<p>Department of Employment and Immigration Canada Louise Holmes, Director General, Development and Planning, Human Resources Services; Georges Leduc, Director of Designated Group Services.</p>	<p>Multiculturalism and Citizenship Canada The Honourable Gerry Weiner, Minister of Multiculturalism and Citizenship; Mary Gusella, Deputy Minister; Katherine Stewart, Assistant Deputy Minister, Multiculturalism, 1991</p>
<p>Department of Employment and Immigration Canada André Jumeau, Executive Director, Immigration Policy; Steve Neuman, Project Officer, Immigration Training, Human Resources Management Directorate.</p>	<p>Department of Employment and Immigration Anne Arnot, Deputy Director, Training; Ralph Girard, Executive Director, International Services; Judy Guerin, Senior Project Officer, National Immigration Training Centre.</p>
<p>Department of Multiculturalism and Citizenship Greg Gould, Acting Director General, Corporate and Research; Mary Gusella, Deputy Minister.</p>	<p>Federation of Canadian Municipalities and Members of the National/Regional Committee on Race Relations Doug Archer, Chair, 1991 Cyril Dabydeen, Race Relations Coordinator; Frank Funder, Scarborough Council; Ray Lalonde, Vice-Chair</p>
<p>Canadian Ethnocultural Council Anna Chiappa, Executive Director; Ed Lam, Director of Research; Alex Munier, Director, Executive Committee.</p>	
<p>Department of Multiculturalism and Citizenship The Honourable Gerry Weiner, Minister of Multiculturalism and Citizenship Mary Gusella, Deputy Minister; Robert Legros, Assistant Deputy Minister, Management Practices.</p>	
<p>Department of Finance Robert Emoud, Assistant Deputy Minister, Administration Branch; Fran Leblanc, Director, Personal Services Division, Administration Branch; Debbie Simpson, Head, Organizational Design and Employee Development.</p>	<p>9 Wednesday, February 3, 1993</p>
<p>Department of Health and Welfare R.E. Hetherington, Director General, Human Resources Branch; Cornea Devain, Assistant Director General, Personal Operations; Françoise E. Poudrier, Senior Assistant Deputy Minister.</p>	
<p>Department of External Affairs and International Trade Harry Adams, Director, Foreign Policy Division; Anne Leitch, Director General, Policy Planning Staff; Marlene Pizard, Chief, Employment Equity, Personnel Operations Bureau.</p>	<p>10 Thursday, February 11, 1993</p>

LIST OF RECOMMENDATIONS
suggested by the Canadian Ethnocultural Council

CROSS-GOVERNMENT IMPLEMENTATION

- 1) All federal institutions should develop systematic ways to formulate and institute multicultural programs that includes the following components:
 - a) hiring of multicultural advisors at senior management level with staff;
 - b) designation of senior managers to undertake and report on multicultural initiatives;
 - c) conducting community consultations and needs assessments and surveys;
 - d) setting up departmental steering committees to oversee implementation of multicultural initiatives;
 - e) review existing policies, programs and legislation to ensure they are sensitive to diversity;
 - f) adjustment of policies and program;
 - g) linguistic/cultural skills inventory of staff;
 - h) providing diversity training for all staff ;
 - i) long term action plan, goals and timetables;
 - j) translation of materials or interpretation services in languages other than English and French;
 - k) research and data collection ;
 - l) participation in meetings dealing with multicultural issues ;
 - m) publications that promote better understanding of diversity ;
 - n) public education;
 - o) using ethnic media;
 - p) providing funding support for programs or projects which recognize diversity;
 - q) ensure that client groups are accessible to minorities;

- r) policies on leave and accommodation for religious and cultural observations and practices that covers holidays, dress code and work schedule;
 - s) following diversity depiction guidelines to ensure that all communications material (publications, audio-visual material, film, posters, etc.) fairly represent the multicultural reality;
 - t) programs and initiatives to promote employment equity.
- 2) That a Cabinet Committee on Multicultural Affairs be established.
 - 3) That Parliament establish the Office of the Commissioner on Multiculturalism to monitor, investigate and report to Parliament on the implementation of multiculturalism in federal institutions.
 - 4) That the Government of Canada immediately proceed with redress settlements for Chinese Canadians for the *Head Tax* and *Chinese Exclusion Act*, and for Italian Canadians and Ukrainian Canadians for their mistreatment and internment during the first World War.
 - 5) All federal institutions with funding programs should review their eligibility criteria to ensure that ethnocultural groups are eligible.
 - 6) That the Minister of Multiculturalism and Citizenship, along with provincial and territorial counterparts establish a permanent "Council of Ministers Responsible for Multiculturalism" which will meet on an annual basis to coordinate actions on multiculturalism.
 - 7) That the Department of Multiculturalism and Citizenship provide a more clearly structured annual report on the *Canadian Multiculturalism Act* to provide a better review of cross-government activities. Each department's section should be divided into several areas to include: employment equity initiatives; consultation; review or change in policy and programs; etc. There should also be a better accounting of monies spent on multicultural activities.
 - 8) That the Department of Multiculturalism and Citizenship should fund an independent study on how federal government can better respond to multicultural diversity utilizing international examples such as the United States, England and Australia.
 - 9) That the Department of Multiculturalism and Citizenship should organize national conferences or regional roundtables on various policy areas such as 1) Cultural Affairs and National Identity; 2) Economic Affairs; 3) Government Operations; 4) Health and Social Policy; 5) International Trade, Foreign and Defence Policy; and 6) Justice and Illegal Affairs.
 - 10) Formal consultations with ethnocultural groups should be coordinated by all federal institutions.
 - 11) That the Department of Multiculturalism and Citizenship produce a monthly newsletter on cross-government initiatives which is widely circulated with international content.
 - 12) The Government of Canada should organize an international conference to examine innovative and successful approaches that respond to diversity. It is important to show that diversity is an international phenomenon and that Canada in many respects is seen as a leader in responding to diversity through its multiculturalism policy.
 - 13) That Parliament also be subject to the *Canadian Multiculturalism Act*. This is important in order to send a strong message across Canada and internationally.

CULTURAL AFFAIRS AND NATIONAL IDENTITY

- 14) The federal government should appoint visible and ethnic minority persons to the boards of the CBC, Canada Council, NFB, Telefilm Canada and as Commissioners of the CRTC.
- 15) Federal government departments and agencies such as the CBC, Canada Council, National Archives, NFB, Telefilm Canada should provide support for projects involving apprenticeships, internships and exchanges for visible and ethnic minority persons.
- 16) Federal government departments and agencies such as the CBC, Canada Council, NFB, Telefilm Canada should provide financial support for the compilation of talent inventories to provide talent agencies, advertisers and advertising agencies with visible and ethnic minority talent.
- 17) The CRTC should improve its communications programs to better educate visible and ethnic minority groups on interventions, appeals and licensing procedures.
- 18) The CBC should include more visible and ethnic minorities in their television journalism training programs with a view to hiring them in the presentation of national news and public affairs programs.
- 19) The CBC, as part of their annual awards system, should recognize programs, stories and advertisements which promote good race relations and Canada's multicultural diversity.
- 20) The CBC should coordinate and support workshops and other creative encounters which encourage ethnic and visible minority professionals, writers, poets and producers to create for television and radio.
- 21) The CBC should use more programs from visible minority film and video producers.
- 22) The NFB, Canada Council and Telefilm Canada should actively encourage the production and dissemination of material by visible minority film and video makers.
- 23) The Department of Communications should fund more content analysis and attitudinal research in Canadian television with a multicultural component.
- 24) The Department of Communications should provide postal subsidies to Canada Post for ethnocultural community newspapers and publications.
- 25) The Department of Communications should provide more support to schools that train journalists, broadcasters etc. to ensure that they include course components on Canada's diversity and its implications on social, political, economic and cultural life.

ECONOMIC AFFAIRS

- 26) Consumer and Corporate Affairs should fund studies to provide more information on visible minority consumers and their buying habits.
- 27) The Department of Finance should consult more with ethnocultural groups in developing the Budget to ensure that expenditure cuts and tax policies do not adversely impact those who can least afford it. Although government spending restraint is important to reduce the deficit and contain taxes it must not be done at the expense of those government programs which promote human rights, equality and fairness.

GOVERNMENT OPERATIONS

- 28) That Supply and Services adopt a minority procurement policy to give a fair share of federal contracts to contractors owned by visible and ethnic minorities.
- 29) That a directory of visible and ethnic minority contractors and sub-contractors be developed and utilized.
- 30) That Treasury Board ensure that federal agencies and departments allocate monies out of their existing budget to multicultural initiatives and that there be a mechanism to monitor such expenditures.
- 31) That Treasury Board develop a fast track program for visible minorities to increase the representation of visible minority managers in the federal public service.
- 32) That Treasury Board institute a mechanism which will ensure that managers in the public service are held accountable for their implementation of employment equity specifically the hiring and promotion of visible minorities.
- 33) That the Privy Council Office, as a central agency, play a greater role in coordinating the efforts of federal agencies and departments in responding to diversity.
- 34) That the Office of the Chief Electoral Officer conduct research into the voter participation rate of ethnic and visible minorities and based on its findings conduct consultations to examine ways to improve voter participation from under-represented communities.

HEALTH AND SOCIAL POLICY

"Youth and seniors are a priority". Federation of Danish Associations in Canada

- 35) That Health and Welfare conduct research on the health status of ethnic minorities and their access and use of health care services. The study should look at different age groups such as seniors and youth.
- 36) Health and Welfare establish as a priority, the need to coordinate, monitor and provide financial support to social, health, and mental health services for visible and ethnic minorities. This should be done in consultation with professional associations, immigrant service agencies, ethnocultural groups and multicultural health organizations.
- 37) That Health and Welfare provide funding for the development of cross-cultural training modules in family practice, nursing, psychiatry, psychology and social work.
- 38) That Health and Welfare and its provincial counterparts encourage all social, health, and mental health service agencies to adopt and promote employment equity programs and improve their hiring and promotion of ethnic and visible minority staff.
- 39) That Health and Welfare establish a national clearinghouse to collect research, information and resources on health-related programs for ethnic and visible minorities.
- 40) That Health and Welfare, Secretary of State and their provincial counterparts encourage institutions of higher learning to incorporate cross-cultural training as an integral part of the curriculum, particularly for students of education, medicine, nursing, psychiatry, psychology and social work.

- 59) The Department of Employment and Immigration should conduct a review of the Canadian Council for people with disabilities to allocate training and progressive training programs in Canada. This important study should be extended to other groups in order to provide for employment.
- 60) Training and career development must be reformed in Canada to meet the needs of a diverse workforce.
- 61) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.
- 62) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.
- 63) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.
- 64) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.
- 65) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.
- 66) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.
- 67) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.
- 68) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.
- 69) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.
- 70) The Department of Employment and Immigration should conduct a study on the needs of the new family structure in Canada. We believe that the current system is insensitive to the needs of the new family structure and that a study be conducted to determine the requirements for the new family structure.

**"More and more senior members of our community require old-age services and facilities."
Armenian National Federation**

- 49) That Health and Welfare and Secretary of State support the establishment of seniors' groups and programs in immigrant service agencies, mainstream service agencies and ethnocultural organizations.
- 50) Health and Welfare, Secretary of State and the Canadian Advisory Council on the Status of Women develop and provide multilingual education materials on women's rights and resources for distribution at immigrant service agencies, mainstream agencies and ethnocultural organizations.

INTERNATIONAL TRADE, FOREIGN AND DEFENCE POLICY

**"There must be a fair distribution of Canadian foreign aid". Latvian National Federation in
Canada**

- 51) The Department of External Affairs should conduct a review of its location of offices around the world to ensure that there is fair access for immigrants from developing countries.
- 52) That CIDA and External Affairs and International Trade and other federal institutions in aid and trade make a greater effort to hire visible and ethnic minorities to be able to utilize their skills, experience and knowledge in their operations.
- 53) Because international aid and trade is so important to Canada's present and future economic prosperity it is critical that CIDA, External Affairs and International Trade and other Canadian federal institutions involved in aid and trade make better utilization of the CEC and its member organizations in determining needs of recipient countries, in conducting bilateral and multi-lateral trade negotiations and delivering aid and assistance.
- 54) That Investment Canada make greater utilization of Canada's linguistic and cultural diversity to attract foreign investors.

JUSTICE AND LEGAL AFFAIRS

**"Our justice system needs to be sped up, and the legal system needs a complete overhaul."
German-Canadian Congress**

- 55) That a judicial inquiry be held to look into the appalling state of police/minority relations in Canada and to propose workable solutions and strategies.
- 56) The Department of Justice should conduct a research study to determine the extent and seriousness of racially-motivated crime in Canada.
- 57) The Department of Justice should develop a mechanism to monitor and report on the incidence of racially-motivated and other hate crimes and that a Task Force be struck to conduct national consultations and research on the status of hate groups in Canada.
- 58) The Department of Justice should explore how the law can better combat racism. Some measures could include amending the *Criminal Code* to prohibit racial slurs and ensuring that there are higher penalties for racially-motivated crimes.

- 59) The Department of Justice should set up a task force to conduct a fundamental and comprehensive review of the *Canadian Human Rights Act* because the effectiveness of the Act has been brought into question. The review should include broad consultations across the country with equality-seeking groups. Its mandate should be as broad as possible and reforms should be far-reaching and progressive with the aim of significantly improving the protection of human rights in Canada. One of its priorities should be to deal with the ineffectiveness of the Canadian Human Rights Commission in dealing with complaints of racial discrimination.
- 60) The Department of Justice, Correctional Services and Solicitor General should ensure through training and communications programs that those responsible for administering this country's legal system, i.e. the police, lawyers, judges, and correctional staff are sensitive and responsive to Canada's diversity.
- 61) That a Task Force be established to review the race relations components of criminal law, civil law and administrative law to assess their effectiveness in combatting racism.
- 62) That the Department of Justice conduct a study to examine how racism is dealt with by other countries and to propose changes to our system.
- 63) That a National Minority Advisory Council on Criminal Justice be established to advise the Department of Justice similar to what was set up in the United States.
- 64) That the Canadian Human Rights Commission improve their outreach and public education activities.
- 65) That the Department of Justice complete the Law Reform Commission's study on whether the *Criminal Code* and other federal laws ensure fair treatment and equality of access for aboriginal peoples and ethnocultural minorities or provide funding to allow another organization to finish it.

Visible Minority Employment in Federal Institutions

"The basic issue is access to employment". National Federation of Pakistani Canadians

Section 3(2) (a) of the *Canadian Multiculturalism Act* stipulates that federal institutions promote equal opportunity for Canadians of all origins. The CEC believes that employment equity is one of the most important elements of the *Canadian Multiculturalism Act*. The CEC's study of Treasury Board data demonstrates that there is still a serious under-representation of visible minorities in the public service. The fourth year of employment equity in the federal public service has witnessed marginal improvements in the representation of visible minorities with a representation level of 3.6% for 1991. The representation of visible minorities in the federal public service is only half that of the federally-regulated employers in 1990. In four years, the representation of visible minorities has improved less than one percent from 1988 to 1991.

"There must be a more effective system to monitor and advocate for employment equity for visible minorities." National Council of Trinidad & Tobago Organizations in Canada

A more detailed analysis of federal institutions reveal wide disparities with respect to the employment status of visible minorities. Only 3 institutions out of 43 met or exceeded the availability rate for visible minorities, while others were far below it. While the *Employment Equity Act* has meant gains for visible minorities in federally-regulated employers, their counterparts in the public service have not fared so well.

Section 3(2)(e) of the Act requires federal institutions to make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all origins. It seems that this relates to employment as well as providing culturally sensitive services. One does not have to look very far to see that some federal institutions haven't made very good use of language skills and cultural understanding of individuals. Take for example, federal institutions concerned with aid and trade such as the Department of External Affairs which had only 2.8% representation of visible minorities or CIDA which had 3.8% representation. Or federal institutions such as Employment and Immigration which only had 3.5% representation.

DEPARTMENT OF MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP

"The cut-back in federal funding for heritage language programs has created substantial difficulties." Armenian National Federation

- 66) The Department of Multiculturalism and Citizenship reinstate federal funding for the Heritage Language Supplementary School Program.
- 67) That the Department of Multiculturalism and Citizenship immediately proceed with the establishment of the Canadian Heritage Languages Institute.
- 68) That the Department of Multiculturalism and Citizenship immediately proceed with the establishment of the Canadian Race Relations Foundation. If this is not possible, than the Department should consider the alternative proposed by the National Association of Japanese Canadians which is to use the \$12 million redress settlement for Japanese Canadians to set up the Race Relations Foundation.
- 69) That Multiculturalism and Citizenship immediately restore the Court Challenges Program and establish an endowment to provide independent funding to the program.
- 70) The Department of Multiculturalism and Citizenship develop a systematic way to monitor the degree and extent of racial intolerance across the country on an annual basis which includes the review of human rights commission complaints, racially-motivated attacks and incidents, attitudinal surveys, employment and housing discrimination studies, activities of hate groups etc.
- 71) For March 21, International Day for the Elimination of Racial Discrimination and throughout the year, the Department of Multiculturalism and Citizenship should establish a toll-free hot line staffed with knowledgeable resource people to help Canadians better respond to diversity and deal with racism. They could provide referrals to community groups and other levels of government and institutions.
- 72) The Department of Multiculturalism and Citizenship should develop a list of national and local ethnocultural and multicultural organizations which is made available to all federal departments and updated annually.
- 73) That the Race Relations and Cross-Cultural Understanding Program be provided with additional human and financial resources and expanded with regional offices.
- 74) That research projects of the Policy and Research department be developed in consultation with an advisory panel with representatives from ethnic minority groups to ensure that research priorities are based on the needs and concerns of the community.

“Due to a shortage of resources, much of our work must be reactive in nature.” Canadian Arab Federation

- 75) That core funding for national ethnocultural groups be restored and the budget for the support of ethnocultural groups be substantially increased to be given on a multi-year basis. This will allow ethnocultural groups to participate more effectively in promoting institutional and legislative change rather than focus exclusively on short-term projects.
- 76) That the Department of Multiculturalism and Citizenship establish a computerized data base and clearinghouse of information, resources and models that is accessible to the public.
- 77) That the Department of Multiculturalism conduct an independent study on the employment created by its funding and look specifically at working conditions, training opportunities, mobility and turnover of people employed due to its funding programs.
- 78) That the Department of Multiculturalism and Citizenship conduct a study on private funding support and work with foundations and the corporate sector to encourage their funding of multiculturalism and race relations activities. It seems that private funding support in Canada has paled in comparison to the U.S. and there needs to be an effort to promote more support.

ETHNIC DIVERSITY IN CANADA

For most Canadians, diversity is part of their everyday lives:

- 82% of Canadians live in neighborhoods with some or many people of different ethnic or racial backgrounds.
- 40% have family members who have different ethnic or racial backgrounds.
- 64% work with people who have different ethnic or racial backgrounds.
- 73% have friends who have different ethnic or racial backgrounds.

Percent living in racial/ethnic diversity neighborhoods:

71% - Black

66% - Asian

50% - Latin American and Hispanic

47% - Jewish

42% - Chinese

35% - Arab

Section 3(2)(c) of the Act requires federal institutions to make use, as appropriate, of the language skills and cultural understanding of individuals of all ethnic origins in order to provide culturally sensitive services. One does not have to look very far to see that federal institutions have not made very good use of language skills and cultural understanding of individuals. Take for example the case of the Canadian Broadcasting Corporation. It has a large number of employees who are bilingual and bicultural. Yet, it has not made any effort to use their skills and cultural understanding to improve its programming. This is a clear failure of the Act.

The Department of Multiculturalism and Citizenship is established as a permanent department. It is not clear how long it will last. It is also not clear whether it will be a cabinet department or a non-cabinet department.

The Department of Multiculturalism and Citizenship is established as a permanent department. It is not clear how long it will last. It is also not clear whether it will be a cabinet department or a non-cabinet department.

The Department of Multiculturalism and Citizenship has established a number of programs and initiatives to promote multiculturalism and citizenship. These include the Canadian Race Relations Foundation, the Court Challenges Program, and the National Association of Japanese Canadians.

The Department of Multiculturalism and Citizenship immediately proceed with the establishment of the Canadian Race Relations Foundation. If this is not possible, then the Department should consider the alternative proposed by the National Association of Japanese Canadians which is to use the \$12 million redress settlement for Japanese Canadians to set up the Race Relations Foundation.

The Department of Multiculturalism and Citizenship immediately restore the Court Challenges Program and establish an endowment to provide independent funding to the program.

The Department of Multiculturalism and Citizenship develop a systematic way to monitor the degree and extent of racial intolerance across the country on an annual basis which includes the review of human rights commission complaints, racially-motivated attacks and incidents, statistical surveys, employment and housing discrimination studies, activities of hate groups etc.

For March 21, International Day for the Elimination of Racial Discrimination and throughout the year, the Department of Multiculturalism and Citizenship should establish a toll-free hot line staffed with knowledgeable resource people to help Canadians better respond to diversity and deal with racism. They could provide referrals to community groups and other levels of government and institutions.

The Department of Multiculturalism and Citizenship should develop a list of national and local multicultural and non-cultural organizations which is made available in all federal departments and agencies annually.

The Inter-racial Dialogue and Cross-Cultural Understanding Program be provided with additional human and financial resources and expanded with regional offices.

The research component of the Policy and Research Department be developed in consultation with an advisory panel with representatives from ethnic community groups to ensure that research priorities are based on the needs and concerns of the community.

1991 ATTITUDE SURVEY
MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP
Highlights of Major Findings

CANADIAN IDENTITY AND VALUES:

Canadians are proud of their Canadian citizenship and share many values:

- 87% are proud to be Canadian citizens.
- 83% agree that more should be done to make Canadians feel proud to be Canadian citizens.
- 95% believe you can be proud to be a Canadian and be proud of your ancestry at the same time.
- The vast majority (78%) believe that Canadians share many values.
- 91% felt these values are important in binding people together as a nation.
- 89% of Canadians think that more should be done to emphasize their common values.
- 65% agree that the *Charter of Rights and Freedoms* sets out many values which are shared by Canadians.

ETHNIC DIVERSITY IN CANADA

For most Canadians, diversity is part of their everyday lives:

- 82% of Canadians live in neighbourhoods with some or many persons of different ethnic or racial backgrounds.
- 40% have family members who have different ethnic or racial backgrounds.
- 64% work with people who have different ethnic or racial backgrounds.
- 73% have friends who they see regularly who have different ethnic or cultural backgrounds.

Percent living in racially/culturally diverse neighbourhood

- 91% : British Columbia
- 89% : Alberta
- 89% : Saskatchewan and Manitoba
- 89% : Ontario
- 68% : Quebec
- 70% : Atlantic

1991 ATTITUDE SURVEY

MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP

Highlights of Major Findings

MULTICULTURALISM POLICY

Canadians generally support the multiculturalism policy of Canada:

- Chart in present location but show all percentages: 19% strongly support; 42% somewhat support; 14% somewhat oppose; 10% strongly oppose; 15% don't know/not stated.
- Support for multiculturalism policy varies little from region to region, ranging from 68% in Quebec to 54% in Alberta.
- Support is strongest among the young (74%) and weakest among retirees (49%).
- People with a high school education or higher are more likely to support the multiculturalism policy (63%) than those who have not completed high school (53%).
- 76% think multiculturalism applies to all Canadians, regardless of ancestry.

Multiculturalism Programs

Most Canadians support multiculturalism activities:

- 89% support activities to eliminate racial discrimination through public education.
- 85% support helping Canadian citizens who are immigrants acquire the skills and knowledge to integrate into Canadian society.
- 83% support helping everyone deal with ethnic, cultural and racial diversity.
- 90% support activities to improve equality of employment opportunity.
- 58% support helping ethnic/racial minorities retain their cultural heritages in Canada.

Percent expressing support for activities to:

- * 87% : help police improve dealings with different ethnic/cultural groups
- * 80% : develop school materials to teach about other cultures
- * 76% : eliminate racism in the health, justice, education systems
- * 57% : provide funds for festivals/special events celebrating different cultures

1991 ATTITUDE SURVEY

MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP

Highlights of Major Findings

Result of Multiculturalism

Most Canadians see Multiculturalism as a benefit for Canadian society:

- 77% believe multiculturalism will enrich Canada's culture.
- 73% agree multiculturalism will ensure that people from various cultural backgrounds will have a sense of belonging to Canada.
- 55% think that it is best if different ethnic or cultural backgrounds are not forgotten as soon as possible.
- 62% say that multiculturalism will promote better foreign trade and international relations with other countries.
- 12% believe strongly that multiculturalism will destroy the Canadian way of life.

Percent expressing agreement that multiculturalism will:

- * 73% : provide greater equality of opportunity for all groups
- * 65% : create a diverse society better able to tackle new problems
- * 37% : create greater conflict between groups
- * 26% : force Canada to change too quickly.

PREJUDICE AND DISCRIMINATION:

Most Canadians recognize that prejudice and discrimination are problems:

- 66% think that discrimination against non-whites is a problem in Canada.
- 54% think society as a whole discriminates against some whites.
- 68% think that problems with racism and prejudice will not solve themselves over time without government intervention.
- 15% think that racial intermarriage is a bad idea.

Percent expressing agreement that:

- * 74% : People should make it on own and not blame racial/cultural background for problems
- * 56% : It is more difficult for non-whites to be successful than whites.
- * 52% : Government should set example and hire more ethnic/cultural minorities
- * 30% : Hiring certain groups of people is employer's own business

1991 ATTITUDE SURVEY

MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP

Methodology

The 1991 Attitude Survey presented in this package is the result of a wide-ranging testing and validation program. Following an extensive review of other surveys of attitudes towards multiculturalism, a preliminary draft of the questionnaire was completed towards the end of 1989. As further developmental work on the survey proceeded in 1991, focus or discussion groups consisting of persons with both pro and con attitudes towards multiculturalism were recruited. Held across Canada, these groups were used both to obtain much more in-depth information on these attitudes and to refine the survey questionnaire. Several pretests of the entire questionnaire were conducted in both English and French. As a result of these activities, many of the questions included in the originally proposed questionnaire were eliminated, some were modified, and a number of entirely new blocks of questions were created.

The survey involved a national base sample of 2,500 Canadian adults along with booster samples in each of Toronto, Montreal and Vancouver in order to include at least 500 respondents in each of the three major urban centres of Canada. The total sample size including the booster samples is 3,325. The survey itself went into the field in the last week of June 1991, and was completed by the end of the third week of July 1991. Telephone numbers for the sample were randomly generated using the Angus Reid Group in-house computerized sample selection procedure. This generates telephone numbers by Census Division so that the sample is selected proportionate to population distributions consistent with Census data. A quota system was used to ensure proportionate representation by male and female respondents.

The table given below shows the regional breakdown and corresponding confidence intervals (at a confidence level of 95%) for each region across the country.

National Sample Frame		
Region	Sample Size	Margin of Error
Atlantic	231	+/-6.5%
Quebec (excl. Montreal)	426	+/-4.8%
Quebec (Montreal only)	500	+/-4.4%
Ontario (excl. Toronto)	576	+/-4.1%
Ontario (Toronto only)	500	+/-4.4%
Prairies	442	+/-4.7%
British Columbia (excl. Vancouver)	152	+/-8.0%
British Columbia (Vancouver only)	500	+/-4.4%
Total Proportionate Sample	2,500	+/-2.0%
Total Sample	3,325	+/-1.7%

1991 ATTITUDE SURVEY

MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP

Background and Purpose

Background of the Survey

- The last comprehensive survey of attitudes towards multiculturalism in Canada was funded by the Multiculturalism program in 1974.
- Since 1974, Canadian national attitude/opinion surveys have not dealt comprehensively with multiculturalism and citizenship. Opinion data collected since then have dealt with only selected aspects of ethnocultural diversity (e.g., attitudes on immigration, race relations).
- There have been profound shifts in the demographic composition of Canadian society since 1974, particularly within the major metropolitan centres. There have also been significant changes in multiculturalism policies and programs.
- In its 1991 report, *New Faces in the Crowd*, the Economic Council of Canada recommended that the 1991 survey be conducted as planned and be replicated on a regular basis.

Purpose of the Survey

- To assist in the design of government policies, programs and communications dealing with ethnocultural diversity, citizenship, racial discrimination and multiculturalism policies.
- To serve as a reference point for assessing changes in the attitudes of Canadians over time through comparison with past and future surveys.
- To contribute to a deeper understanding of Canadian attitudes towards ethnocultural diversity, citizenship, racial discrimination and multiculturalism policies.

Region	Sample Size
Atlantic	231
Quebec (excl. Montreal)	458
Quebec (Montreal only)	300
Ontario (excl. Toronto)	378
Ontario (Toronto only)	300
Prinias	142
British Columbia (excl. Vancouver)	120
British Columbia (Vancouver only)	300
Total Proportional Sample	2,300
Total Sample	3,329

1991 ATTITUDE SURVEY

MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP

Highlights of 1974 and 1991 Surveys

1974: Included a representative sample of 1,849 Canadians aged 16 years old and over. In-field interviews were conducted during June-July 1974.

1991: Included a representative sample of 3,325 Canadians aged 18 year old and over. Telephone interviews were conducted in July 1991.

Selected Highlights

- In 1991, 62% of Canadians knew about the federal multiculturalism policy, compared to 41% in 1974.
- In 1991, 18% of Canadians believed that multiculturalism policy would destroy the Canadian way of life, compared to 32% in 1974.
- In 1991, 78% of Canadians believed that multiculturalism policy would enrich Canadian culture, compared to 61% in 1974.
- In both 1974 and 1991, the percentage of Canadians believing that multiculturalism policy will cause greater conflict between groups of different origins was 37%.
- In 1991, 65% thought that a society with more ethnic groups was more able to tackle new problems as they occur, while 51% did so in 1974.
- In 1991, 32% of Canadians felt it was best if immigrants forget their cultural backgrounds as soon as possible, while 28% did so in 1974.
- In 1991, 39% thought that, if members of ethnic groups wanted to keep their culture, they should keep it to themselves, compared to 51% in 1974.
- In 1991, 42% of Canadians thought that the unity of the country was weakened by ethnic groups sticking to their old ways, compared to 36% in 1974.
- In 1991, 46% of Canadians felt that people coming to the country should change their behaviour to be more like Canadians, while 56% did so in 1974.
- In 1991, 58% of Canadians agreed with the government's support of activities aimed at preserving cultural heritages, while 69% did so in 1974.

Cautionary Note

Comparisons between 1974 and 1991 must be interpreted with caution due to changes in the wording and ordering of questions, the context within which questions were asked, and differences in the demographic characteristics and the sizes of the samples.

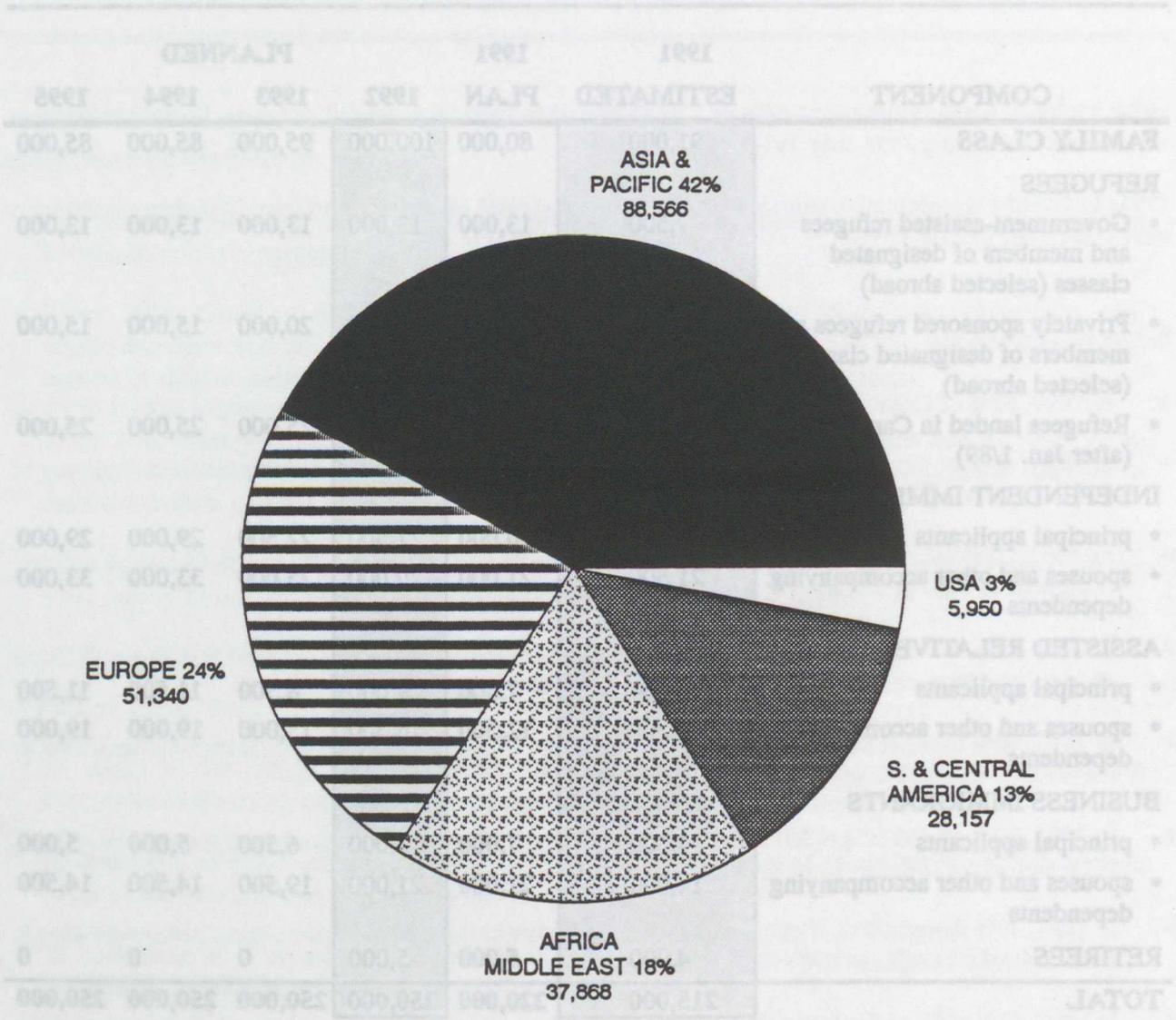
APPENDIX E

The 1991-1995 Immigration Plan

COMPONENT	1991	1991	1992	PLANNED		
	ESTIMATED	PLAN		1993	1994	1995
FAMILY CLASS	91,000	80,000	100,000	95,000	85,000	85,000
REFUGEES						
• Government-assisted refugees and members of designated classes (selected abroad)	7,500	13,000	13,000	13,000	13,000	13,000
• Privately sponsored refugees and members of designated classes (selected abroad)	19,000	23,500	17,000	20,000	15,000	15,000
• Refugees landed in Canada (after Jan. 1/89)	7,000	10,000	20,000	25,000	25,000	25,000
INDEPENDENT IMMIGRANTS						
• principal applicants	23,500	20,000	21,500	22,500	29,000	29,000
• spouses and other accompanying dependents	21,500	21,000	20,000	25,000	33,000	33,000
ASSISTED RELATIVES						
• principal applicants	8,500	7,000	9,000	8,500	11,500	11,500
• spouses and other accompanying dependents	14,500	12,500	16,500	15,000	19,000	19,000
BUSINESS IMMIGRANTS						
• principal applicants	4,500	7,000	7,000	6,500	5,000	5,000
• spouses and other accompanying dependents	14,000	21,000	21,000	19,500	14,500	14,500
RETIRES	4,000	5,000	5,000	0	0	0
TOTAL	215,000	220,000	250,000	250,000	250,000	250,000

IMMIGRATION BY SOURCE AREA

1990



IMMIGRATION — ALL CLASSES

TOP TEN SOURCE COUNTRIES

1990

COUNTRIES	JAN-DEC 1990	
	RANK	No.
HONG KONG	1	28,811
POLAND	2	16,491
LEBANON	3	12,403
PHILIPPINES	4	11,937
INDIA	5	10,565
VIETNAM	6	9,045
U.K.	7	7,957
PORTUGAL	8	7,903
CHINA	9	7,855
U.S.A.	10	5,950
JAMAICA	-	(4,872)
IRAN	-	(3,420)
TOP TEN TOTAL		118,917
		56.1%
OTHER		92,964
		43.9%
TOTAL		211,881

AREA IMMIGRATION BY SOURCE COUNTRY
TOP TEN SOURCE COUNTRIES
1990

COUNTRIES	RANK	No.	JAN-DEC 1990
HONG KONG	1	28,211	
INDONESIA	2	16,491	
LEBANON	3	15,409	
PHILIPPINES	4	11,937	
VIETNAM	5	11,827	
THAILAND	6	11,727	
CHINA	7	11,627	
INDIA	8	11,527	
PAKISTAN	9	11,427	
AFRICA	10	11,327	

EUROPE 14%
81,240

USA 9%
5,060

S. & CENTRAL AMERICA 13%
29,157

AFRICA MIDDLE EAST 10%
97,829

Request for Government Response

WED The Committee requests that the Government provide a comprehensive response to this Report in accordance with Standing Order 109.

[Text] A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Committee (*Issues Nos. 1 to 13, which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Members of the Committee present: Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Wilton and Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Nelson Sirois, Research Officer.

The Committee considered its future business.
Dr. JEAN-PIERRE HOGUE
Chairperson.

It was agreed,—That the Committee study a draft report on the operation of the Canadian Multiculturalism Act.

At 4:40 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MAY 12, 1993

(21)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met in camera at 3:30 p.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Mac Harb, Jean-Pierre Hogue and Shirley Wilton.

Acting Member present: Jan Karpell for Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Nelson Sirois, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 109(3), the Committee thanked the witnesses for the operation of the Canadian Multiculturalism Act. (See Minutes of Proceedings and Evidence, third sitting, October 2, 1991, Issue No. 1).

The Committee reviewed consideration of its draft report on the operation of the Canadian Multiculturalism Act.

At 4:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MAY 26, 1993

(22)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met in camera at 3:30 p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Hedy Charbonneau, Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Wilton, and Margaret Mitchell.

Request for Government Response

The Committee requests that the Government provide a comprehensive response to this Report in accordance with Standing Order 109.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Committee (pages Nos 1 to 13, which includes this report) is tabled.

Respectfully submitted,

DR JEAN-PIERRE HOGUE
Chairman

Minutes of Proceedings

WEDNESDAY, MAY 5, 1993

(20)

[Text]

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 3:30 o'clock p.m. this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheux and Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Researcher.

The Committee considered its future business.

It was agreed,—That the Committee study a draft report on the operation of the Canadian Multiculturalism Act.

At 4:40 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MAY 12, 1993

(21)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Mac Harb, Jean-Pierre Hogue and Shirley Maheu.

Acting Member present: Jim Karpoff for Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1.*)

The Committee resumed consideration of its draft report on the implementation of the Multiculturalism Act.

At 4:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MAY 26, 1993

(22)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 4:25 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu, and Margaret Mitchell.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1.*)

The Committee resumed consideration of its draft report on the implementation of the Multiculturalism Act.

At 6:00 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, JUNE 2, 1993

(23)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 3:37 o'clock p.m. this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Bill Attewell, Harry Chadwick, Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu and Margaret Mitchell.

Other Member present: Fernand Jourdenais.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1.*)

The Committee resumed consideration of its draft report on the implementation of the Multiculturalism Act.

At 5:35 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JUNE 8, 1993

(24)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 9:40 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Harry Chadwick, Mac Harb, Jean-Pierre Hogue and Shirley Maheu.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, October 9, 1991, Issue No. 1.*)

The Committee resumed consideration of its draft report on the implementation of the Multiculturalism Act.

At 10:25 o'clock a.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JUNE 8, 1993

(25)

The Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship met *in camera* at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Jean-Pierre Hogue, presiding.

Members of the Committee present: Bill Attewell, Vincent Della Noce, Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu and Margaret Mitchell.

Acting Members present: Marie Gibeau for Ricardo Lopez and Jacques Tétreault for Harry Chadwick.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Abdou Saouab, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 108(3), the Committee resumed consideration of the Operation of the Canadian Multiculturalism Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, October 9, 1991, Issue No 1*).

The Committee resumed consideration of its draft report on the implementation of the Multiculturalism Act.

It was agreed,—That the draft report, as amended, be concurred in.

ORDERED,—That the Chairman present the Report to the House.

It was agreed,—That the Committee request the Government to provide a comprehensive response to the Report in accordance with Standing Order 109.

It was agreed,—That the Committee print, in a bilingual tumble format, 3 000 copies of its Second Report to the House.

At 4:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella
Clerk of the Committee

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 13

Président: Jean-Pierre Hogue

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 13

Chairman: Jean-Pierre Hogue

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing
Committee on*

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

Multiculturalism and Citizenship

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement,
l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien

Y COMPRIS:

Deuxième rapport à la Chambre

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(3), The implementation
of the Canadian Multiculturalism Act

INCLUDING:

Second report to the House

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté

PRÉSIDENT : Jean-Pierre Hogue

VICE-PRÉSIDENT : Harry Chadwick

VICE-PRÉSIDENTE : Shirley Maheu

MEMBRES

Bill Attewell

Vincent Della Noce

Mac Harb

Ricardo Lopez

Margaret Mitchell

Autres députés ayant participé aux délibérations

Fernand Jourdenais

Jim Karygiannis

DE LA DIRECTION DES COMITÉS

Nino Travella, greffier du Comité

DU SERVICE DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Abdou Saouab

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté

a l'honneur de présenter son

ÉTUDE DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN DANS LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément au paragraphe 108(3) du Règlement, le Comité a procédé à une étude sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et en fait rapport des témoignages et recommandations.

Introduction	1
B) Liste des témoins	3
C) Critères de sélection de témoins	4
D) Critères d'évaluation de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien	4
E) Résumé des témoignages	4
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada :	4
Conseil du Trésor Canada :	5
Ministère des Finances :	5
Emploi et Immigration Canada :	5
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :	5
Société Radio-Canada :	5
Office national du film :	6
Commission canadienne des droits de la personne :	6
Centre ethnoculturel de Québec :	6
Fédération canadienne des municipalités :	6
Santé et Bien-être social Canada :	6
Comité de solidarité humaine pour l'égypte :	6
CHAPITRE DEUX — MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADIENNE	7
A) Objectifs et nouvelle orientation du multiculturalisme	7
B) Surveillance de l'application du multiculturalisme	8
C) L'application de la Loi en vue de l'objectif du multiculturalisme et de la citoyenneté	9
D) L'équité en matière d'emploi en vue de l'objectif	9
E) Aspects constitutifs de la politique culturelle	9
(i) Abolition du Programme des nominations judiciaires	9
(ii) Le Parlement sans frontiers des relations raciales :	10
(iii) L'histoire canadienne des langues autochtones	10
(iv) La question de reconnaissance concernant les Canadiens d'origine chinoise, vietnamite et indienne	11
CHAPITRE TROIS — LE MULTICULTURALISME DANS LES AUTRES INSTITUTIONS FÉDÉRALES	13
Mise en oeuvre des six aspects du multiculturalisme	13
A) Aspect (i) de la Loi	13

Comité parlementaire sur l'immigration et la citoyenneté et de la citoyenneté

PRÉSIDENT : Jean-François Hogue

VICE-PRÉSIDENT : Harry Chadwick

VICE-PRÉSIDENT : Harry Chadwick

VICE-PRÉSIDENT : Harry Chadwick

MEMBRES

Conformément au paragraphe 108(3) du Règlement, le Comité a procédé à une étude sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien et en fait rapport.

Vincent Della Nosa

Mac Harb

Margaret Mitchell

Autres députés ayant participé aux délibérations

Fernand Jourdain

Jim Karygiannis

DE LA DIRECTION DES COMITÉS

Nino Travella, greffier du Comité

DU SERVICE DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

André Stanké

Table des matières

ÉTUDE DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN DANS LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES	1
Introduction	1
CHAPITRE PREMIER — MANDAT DU COMITÉ ET PROCÉDURES D'ÉVALUATION	3
A) Mandat du comité	3
B) Liste des témoins	3
C) Critères de sélection de témoins	4
D) Critères d'évaluation de l'application de la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i>	4
E) Résumé des témoignages	4
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada :	4
Conseil du Trésor Canada :	5
Ministère des Finances :	5
Emploi et Immigration Canada :	5
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :	5
Société Radio-Canada :	5
Office national du film :	6
Commission canadienne des droits de la personne :	6
Centre ethnoculturel du Canada :	6
Fédération canadienne des municipalités :	6
Santé et Bien-être social Canada :	6
Comité de solidarité hellénique-canadien pour Chypre :	6
CHAPITRE DEUX — MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA (MCC)	7
A) Objectifs et nouvelle orientation du multiculturalisme	7
B) Surveillance de l'application du multiculturalisme	8
C) L'application de la Loi au sein du ministère du multiculturalisme et de la citoyenneté	9
D) L'équité en matière d'emploi au sein du ministère	9
E) Aspects contentieux de la politique ministérielle	9
(i) Abolition du Programme des contestations judiciaires	9
(ii) La Fondation canadienne des relations raciales :	10
(iii) L'Institut canadien des langues ancestrales	10
(iv) La question de redressement concernant les Canadiens d'origine chinoise, ukrainienne et italienne :	11
CHAPITRE TROIS — LE MULTICULTURALISME DANS LES AUTRES INSTITUTIONS FÉDÉRALES	13
Mise en oeuvre des six objectifs du multiculturalisme	13
A) Assurer l'accès à l'emploi	13

1)	Conseil du Trésor du Canada	13
2)	Ministère des Finances	14
3)	Emploi et Immigration Canada	15
4)	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	15
5)	Société Radio-Canada	16
6)	Office national du film	16
7)	Santé et Bien-être social Canada	17
8)	Emploi et Immigration Canada (Service international)	17
B)	Promotion des politiques et programmes qui favorisent la contribution de tous les canadiens : L'évolution du pays	18
1)	Multiculturalisme et Citoyenneté Canada	18
2)	Société Radio-Canada	18
3)	Commission canadienne des droits de la personne	18
C)	Promotion du respect de la diversité canadienne	19
1)	Multiculturalisme et Citoyenneté Canada	19
2)	Commission canadienne des droits de la personne	19
3)	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	19
4)	Société Radio-Canada	19
D)	Collecte des données statistiques	20
E)	Utilisation appropriée des compétences linguistiques et culturelles des gens de toutes origines	20
1)	Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada	20
2)	Emploi et Immigration Canada	20
F)	Sensibilité à la réalité multiculturelle du Canada	21
1)	Ministère des Finances	21
G)	Résumé des recommandations	21

CHAPITRE QUATRE — L'ÉVOLUTION DU MULTICULTURALISME AU CANADA : UNE ÉTUDE GÉNÉRALE	27
A) Aperçu du développement du multiculturalisme au Canada	27
B) Vers la promotion du changement institutionnel	29
Critiques de la politique du multiculturalisme	32
BIBLIOGRAPHIE	35
ANNEXE A — LIENS ENTRE LES PROGRAMMES DE MULTICULTURALISME ET DE CITOYENNETÉ	39
ANNEXE B — LISTE DES TÉMOINS	43
ANNEXE C — LISTE DES RECOMMANDATIONS FAITES PAR LE CONSEIL ETNOCULTUREL DU CANADA	47
ANNEXE D — SONDAGE D'OPINION DE 1991 — LE MULTICULTURALISME ET LA CITOYENNETÉ	57
ANNEXE E — LE PLAN D'IMMIGRATION DE 1991 À 1995	65
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	69
PROCÈS-VERBAUX	71

ÉTUDE DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN DANS LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

INTRODUCTION

Le Canada est multiculturel depuis toujours. À l'arrivée des Européens, notre territoire était habité par une multiplicité de peuples autochtones. Aujourd'hui la diversité canadienne est d'ordre linguistique, racial, ethnique et régional¹. Le Comité estime que le principe du multiculturalisme doit être renforcé dans l'ensemble de la société canadienne et mis en oeuvre par les gouvernements.

Le gouvernement fédéral a réagi favorablement à la plupart des recommandations que le Comité du multiculturalisme a formulées dans son premier rapport, celui de 1987. L'adoption de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* en 1988 et la création d'un ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté ont été des points tournants dans l'engagement politique du Canada en faveur de la diversité raciale et ethnoculturelle. Aux yeux du Parlement, la loi devait favoriser le changement institutionnel. Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté a été rétabli pour veiller à ce que les ministères et les organismes fédéraux respectent les principes de la *Loi sur le multiculturalisme*.

Bien que le gouvernement soit devenu beaucoup plus sensible et attentif à la diversité ethnique, il subsiste de nombreux obstacles à la réalisation de l'objectif. Après avoir entendu toute une gamme de témoins gouvernementaux et privés, le Comité recommande que le gouvernement fasse preuve d'un dynamisme accru dans sa volonté d'être représentatif et à l'écoute de tous les Canadiens, notamment les minorités ethnoculturelles et visibles.

Le Comité permanent a examiné l'efficacité de la politique du multiculturalisme du Canada. Il en est arrivé à la conclusion que l'établissement du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté a marqué un premier pas dans la voie de l'égalité d'accès et de représentation de tous les Canadiens au sein de l'administration fédérale. Alors que, par le passé, le multiculturalisme s'est occupé de la préservation et de la promotion des cultures ancestrales, il faudrait dorénavant qu'il mette l'accent sur une citoyenneté à la fois diverse et commune et sur la promotion de l'égalité et la lutte contre le racisme.

Depuis quelques années, on reproche à la politique du multiculturalisme de ghettoïser les minorités ethnoculturelles et visibles. L'argument suivant lequel elle isole les minorités politiquement ou économiquement n'est cependant pas corroboré par les témoignages que le Comité a reçus. Il est clair, en revanche, qu'elle a contribué à sensibiliser les gens à la diversité canadienne et offert à tous les Canadiens des occasions de travailler dans l'administration publique. Le Comité estime donc que le multiculturalisme est un important mécanisme de promotion de l'égalité des citoyens et trouve valable qu'il vise à faire de tous les Canadiens des citoyens à part entière.

¹ Le chapitre IV traite en détail de l'évolution du multiculturalisme au Canada.

ETUDE DE LA SITUATION DE LA	13
2) Ministère des Finances	14
LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN	15
4) Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	15
DANS LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES	16
6) Santé et Bien-être social Canada	17
7) Santé et Bien-être social Canada	17
8) Emploi et Immigration Canada	17
B) Promotion de la politique de diversité culturelle et de tous les canadiens :	
L'évolution du pays	18
1) Multiculturalisme et Citoyenneté Canada	18
2) Société Radio-Canada	18
3) Commission canadienne des droits de la personne	18
4) Conseil canadien de la culture	19
5) Comité de la culture et de la diversité	19
6) Comité de la culture et de la diversité	19
7) Comité de la culture et de la diversité	19
8) Comité de la culture et de la diversité	19
9) Comité de la culture et de la diversité	19
10) Comité de la culture et de la diversité	19
11) Comité de la culture et de la diversité	19
12) Comité de la culture et de la diversité	19
13) Comité de la culture et de la diversité	19
14) Comité de la culture et de la diversité	19
15) Comité de la culture et de la diversité	19
16) Comité de la culture et de la diversité	19
17) Comité de la culture et de la diversité	19
18) Comité de la culture et de la diversité	19
19) Comité de la culture et de la diversité	19
20) Comité de la culture et de la diversité	19
21) Comité de la culture et de la diversité	19
22) Comité de la culture et de la diversité	19
23) Comité de la culture et de la diversité	19
24) Comité de la culture et de la diversité	19
25) Comité de la culture et de la diversité	19
26) Comité de la culture et de la diversité	19
27) Comité de la culture et de la diversité	19
28) Comité de la culture et de la diversité	19
29) Comité de la culture et de la diversité	19
30) Comité de la culture et de la diversité	19
31) Comité de la culture et de la diversité	19
32) Comité de la culture et de la diversité	19
33) Comité de la culture et de la diversité	19
34) Comité de la culture et de la diversité	19
35) Comité de la culture et de la diversité	19
36) Comité de la culture et de la diversité	19
37) Comité de la culture et de la diversité	19
38) Comité de la culture et de la diversité	19
39) Comité de la culture et de la diversité	19
40) Comité de la culture et de la diversité	19
41) Comité de la culture et de la diversité	19
42) Comité de la culture et de la diversité	19
43) Comité de la culture et de la diversité	19
44) Comité de la culture et de la diversité	19
45) Comité de la culture et de la diversité	19
46) Comité de la culture et de la diversité	19
47) Comité de la culture et de la diversité	19
48) Comité de la culture et de la diversité	19
49) Comité de la culture et de la diversité	19
50) Comité de la culture et de la diversité	19
ANNEXE B — LISTE DES TÉMOINS	27
A) Les membres du Comité	27
B) Les membres du Comité	27
C) Les membres du Comité	27
D) Les membres du Comité	27
E) Les membres du Comité	27
F) Les membres du Comité	27
G) Les membres du Comité	27
H) Les membres du Comité	27
I) Les membres du Comité	27
J) Les membres du Comité	27
K) Les membres du Comité	27
L) Les membres du Comité	27
M) Les membres du Comité	27
N) Les membres du Comité	27
O) Les membres du Comité	27
P) Les membres du Comité	27
Q) Les membres du Comité	27
R) Les membres du Comité	27
S) Les membres du Comité	27
T) Les membres du Comité	27
U) Les membres du Comité	27
V) Les membres du Comité	27
W) Les membres du Comité	27
X) Les membres du Comité	27
Y) Les membres du Comité	27
Z) Les membres du Comité	27
ANNEXE C — LE PLAN D'IMMIGRATION DE 1991 À 1995	35
1) Introduction	35
2) Objectifs	35
3) Principes	35
4) Mécanismes	35
5) Résultats	35
6) Conclusion	35
ANNEXE D — LE PLAN D'IMMIGRATION DE 1991 À 1995	35
1) Introduction	35
2) Objectifs	35
3) Principes	35
4) Mécanismes	35
5) Résultats	35
6) Conclusion	35
ANNEXE E — LE PLAN D'IMMIGRATION DE 1991 À 1995	35
1) Introduction	35
2) Objectifs	35
3) Principes	35
4) Mécanismes	35
5) Résultats	35
6) Conclusion	35
ANNEXE F — LE PLAN D'IMMIGRATION DE 1991 À 1995	35
1) Introduction	35
2) Objectifs	35
3) Principes	35
4) Mécanismes	35
5) Résultats	35
6) Conclusion	35
ANNEXE G — LE PLAN D'IMMIGRATION DE 1991 À 1995	35
1) Introduction	35
2) Objectifs	35
3) Principes	35
4) Mécanismes	35
5) Résultats	35
6) Conclusion	35
ANNEXE H — LE PLAN D'IMMIGRATION DE 1991 À 1995	35
1) Introduction	35
2) Objectifs	35
3) Principes	35
4) Mécanismes	35
5) Résultats	35
6) Conclusion	35
ANNEXE I — LE PLAN D'IMMIGRATION DE 1991 À 1995	35
1) Introduction	35
2) Objectifs	35
3) Principes	35
4) Mécanismes	35
5) Résultats	35
6) Conclusion	35
ANNEXE J — LE PLAN D'IMMIGRATION DE 1991 À 1995	35
1) Introduction	35
2) Objectifs	35
3) Principes	35
4) Mécanismes	35
5) Résultats	35
6) Conclusion	35

CHAPITRE PREMIER

MANDAT DU COMITÉ ET PROCÉDURES D'ÉVALUATION

A) MANDAT DU COMITÉ

Le gouvernement canadien s'est montré favorable à l'ensemble des recommandations que le Comité du multiculturalisme avait rédigées avec soin. L'adoption de la *Loi sur le Multiculturalisme* en 1988 et la création d'un nouveau ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté en 1991 marquent un tournant historique de la politique multiculturelle dans la mesure où le Parlement lui a assigné le rôle d'une force motrice du changement institutionnel.

Le Comité du multiculturalisme est devenu le **Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté**, reflétant à la fois le nom adopté par le nouveau ministère et la redéfinition de son propre mandat. Désormais, celui-ci consiste principalement à examiner les modalités de la mise en oeuvre de la *Loi du multiculturalisme canadien* par les institutions soumises aux pouvoirs du gouvernement fédéral.

B) LISTE DES TÉMOINS

Date de comparution

Institutions fédérales

09/10/1991	Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
23/10/1991	Office national du film
06/11/1991	Société Radio-Canada
20/11/1991	Commission canadienne des droits de la personne
20/11/1991	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
12/02/1992	Conseil du Trésor du Canada
26/02/1992	Emploi et Immigration Canada
26/02/1992	Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
29/04/1992	Conseil ethnoculturel du Canada
06/05/1992	Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
03/02/1993	Santé et Bien-être social Canada
03/02/1993	Ministère des Finances
10/02/1993	Affaires extérieures et Commerce extérieur
11/02/1993	Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
17/02/1993	Emploi et Immigration Canada
17/03/1993	Fédération canadienne des municipalités

C) CRITÈRES DE SÉLECTION DE TÉMOINS

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté a examiné l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* par un certain nombre d'organismes fédéraux. Ceux-ci ont été sélectionnés parmi une centaine, en fonction de l'importance qu'ils revêtent sur le plan économique (capacité de recrutement), politique (capacité sanctionner et d'influencer le cours des affaires publiques) et culturel (capacité d'influencer les perceptions et les attitudes).

Au total, 14 établissements et organismes ont déposé leur témoignage auprès du Comité entre les mois d'octobre 1991 et mars 1993. Le Comité a aussi reçu le témoignage du Conseil ethnoculturel du Canada (CEC) qui représente 37 organisations ethnoculturelles nationales et environ 2 000 organisations provinciales et municipales. Assumant le rôle d'observateur et de juge impartial, le Comité a inclus dans son étude l'examen de l'application de la *Loi sur le multiculturalisme* au sein même du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

D) CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN

Le Comité aurait pu se pencher sur plusieurs aspects de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, mais il a décidé de se limiter à ceux qui touchent directement les six responsabilités assignées par la Loi aux institutions fédérales. En vertu du paragraphe 3(2) de la Loi, ces dernières sont tenues de:

- a) faire de sorte que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'emploi et d'avancement;
- b) promouvoir des politiques, programmes et actions de nature à favoriser la contribution des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution du pays;
- c) promouvoir des politiques, programmes et actions permettant au public de mieux comprendre et respecter la diversité des membres de la société canadienne;
- d) recueillir des données statistiques permettant l'élaboration de politiques, de programmes et d'actions tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du pays;
- e) mettre à contribution, lorsqu'il convient, les connaissances linguistiques et culturelles d'individus de toutes origines; et
- f) généralement, conduire leurs activités en tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada.

E) RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES

Multiculturalisme et Citoyenneté Canada :

Depuis son établissement le 21 avril 1991, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté s'est donné le mandat :

- a) d'instaurer, de recommander, de coordonner et de mettre en oeuvre les objectifs et programmes nationaux en matière de multiculturalisme et de citoyenneté, et d'en faire la promotion;

- b) d'assurer les services voulus en matière d'acquisition et de preuve de la citoyenneté canadienne;
- c) de promouvoir au sein de la société canadienne la compréhension des valeurs inhérentes à la citoyenneté canadienne et d'encourager la participation de tous à la vie sociale, culturelle, politique et économique du pays; et
- d) de promouvoir au sein de la société canadienne une plus grande conscience de son patrimoine multiculturel et une meilleure compréhension des droits de la personne, des libertés fondamentales et des valeurs qui en découlent².

Conseil du Trésor Canada :

Lors de sa comparution du 12 février 1992 devant ce Comité, le secrétaire du Conseil du Trésor du Canada a souligné que la main-d'oeuvre canadienne est plus que jamais hétérogène et qu'elle le serait davantage en l'an 2000. Cette diversité de la population active, explique-t-il :

nous oblige également à nous adapter, par des moyens souples et innovateurs, aux besoins de chaque employé en lui offrant un vaste éventail de possibilités d'emploi, d'avantages sociaux et d'encouragements (12-02-92, 5:6).

Ministère des Finances :

Le ministère des Finances a affirmé qu'il avait nommé un haut fonctionnaire, en l'occurrence le directeur du personnel, pour veiller formellement à la mise en oeuvre de la politique du multiculturalisme. Le ministère a aussi déclaré avoir entamé des campagnes de sensibilisation interculturelle (Journée internationale de l'élimination raciale et de la discrimination) et des cours de formation sur la gestion de la diversité ethnoculturelle.

Emploi et Immigration Canada :

En ce qui concerne la question d'intégration économique, EIC décerne des prix aux entreprises canadiennes qui font des efforts pour intégrer les membres des communautés ethniques et reconnaît désormais les efforts que ses propres gestionnaires déploient dans le domaine d'équité en matière d'emploi. EIC a également engagé un conseiller spécial sur les minorités visibles qui, après consultations auprès des organisations ethnoculturelles, élabore des recommandations en vue d'améliorer l'exécution du programme d'équité en matière d'emploi et la prestation des services.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Le président du CRTC a précisé que se sont les titulaires oeuvrant dans le domaine de la radiodiffusion — les fournisseurs mêmes de services — qui sont directement responsables de la mise en oeuvre du multiculturalisme. Le CRTC, d'après son président, ne contribue qu'indirectement à cette mise en oeuvre, notamment par le truchement d'attribution des licences, de réglementation et de surveillance du système de radiodiffusion.

Société Radio-Canada :

Alors que les réseaux et stations de télévision sont responsables de faire une place aux collectivités ethnoculturelles dans leur programmation :

² Multiculturalisme et Citoyenneté Canada. *L'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien, rapport annuel 1991-1992*, p. 8.

... la SRC a décidé de respecter son engagement de refléter les collectivités multiculturelles dans l'ensemble de sa programmation, au lieu de diffuser ses émissions dans un créneau — horaire séparé, ce qui crée une situation de ghetto culturel. C'est un principe que nous appliquons depuis fort longtemps (Michael McEwen, vice-président exécutif de la Société Radio-Canada, 6/11/91, 2:22).

Office national du film :

En ce qui a trait au multiculturalisme, l'ONF s'est donné comme priorité au cours de son mandat de 1990 à 1993 d'accorder une attention croissante aux relations interraciales. Ainsi, sur les 170 films produits et distribués au cours de 1991, 37 portaient spécifiquement sur des rapports multiethniques, 25 sur les peuples autochtones et quelques-uns ont un contenu multiethnique.

Commission canadienne des droits de la personne :

D'après le président de la Commission :

... l'objet de la *Loi sur le multiculturalisme* et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* est de favoriser la véritable égalité des chances. Le rôle de notre Commission est explicite en ce qu'elle lutte contre la discrimination fondée sur la race, la couleur et l'origine nationale ou ethnique entre autres... (20/11/91, 3:29)

Centre ethnoculturel du Canada :

Depuis sa création en 1990, le CEC oeuvre pour l'avancement des principes du multiculturalisme, notamment l'intégration des groupes ethnoculturels à travers la promotion de l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et autres formes de discrimination.

Fédération canadienne des municipalités :

La FCM se fait une image très positive du multiculturalisme. Selon le président du Comité de l'action nationale sur les relations raciales de la FCM, la diversité culturelle est une source d'enrichissement pour tous les Canadiens. Au début de son exposé, le président a brossé un tableau de la composition démographique du pays pour souligner l'importance de la diversité croissante de la population canadienne et la nécessité d'en tenir compte dans le combat contre le racisme et pour l'égalité des chances.

Santé et Bien-être social Canada :

Parmi ses activités dans le domaine de promotion et de mise en oeuvre de la *Loi sur le multiculturalisme*, SBSC produit des cahiers d'information en plusieurs langues par exemple et des guides pédagogiques élaborés à partir d'une perspective multiculturelle qui a pour but d'aider les enseignants à atteindre les enfants de diverses origines ethniques.

Comité de solidarité hellénique-canadien pour Chypre :

Les Canadiens d'origine grecque et chypriote croient que la question de Chypre fait partie de leur culture. Toutefois, cela ne compromet aucunement leur attachement au Canada ni leur participation active au renforcement de l'unité canadienne.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA

(MCC)

A) OBJECTIFS ET NOUVELLE ORIENTATION DU MULTICULTURALISME

Pour s'acquitter de ses responsabilités et atteindre ses objectifs, le ministère a établi deux secteurs, le multiculturalisme et la citoyenneté, qui sont étroitement liés*. Le secteur du Multiculturalisme comprend les programmes suivants :

- 1) **Relations raciales et compréhension interculturelle** est un ensemble d'activités qui visent à lutter contre le racisme et la discrimination ethnique et raciale au Canada, et à offrir aux institutions canadiennes l'appui nécessaire pour les aider à s'ajuster à la réalité multiculturelle du pays.
- 2) **Cultures et langues ancestrales** est un programme qui cherche à promouvoir la création artistique et littéraire ainsi que l'apprentissage des langues ancestrales et la recherche scientifique dans le domaine des relations ethnoculturelles au Canada.
- 3) **Participation et appui communautaire** est un programme qui a pour but de faciliter et promouvoir la participation équitable des groupes ethniques à la vie sociale au Canada et d'encourager les institutions d'enseignement, de santé et de services sociaux à devenir accessibles aux membres de ces groupes. Le programme opère de concert avec les organismes qui offrent des services aux immigrants de même qu'avec les organisations à but non lucratif et d'autres ministères.
- 4) **Le Secrétariat du multiculturalisme³** est chargé de la promotion de la mise en oeuvre de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* dans les institutions fédérales.

Le secteur de la Citoyenneté comprend trois programmes dont le but général est de rendre l'adhésion aux valeurs inhérentes à la citoyenneté canadienne une source principale du sentiment d'appartenance et d'identité nationales :

- 1) **Alphabétisation** est un programme national qui fut créé en 1988 pour lutter contre l'analphabétisme des adultes au Canada. Les activités qui sont entreprises dans le cadre de ce programme sont organisées de concert avec les gouvernements provinciaux et municipaux, le milieu des affaires, les ONGs et les bénévoles. Le programme offre un appui financier et technique aux secteurs impliqués dans le travail d'alphabétisation (e.g., sensibilisation au problème d'analphabétisation, coordination et échange d'information, promotion de la participation au programme, préparation du matériel didactique et recherche).

* Pour un exemple des liens qui unissent les activités et programmes en matière de multiculturalisme et de citoyenneté, prière de consulter l'annexe A.

³ Ce programme a remplacé celui d'Action pangouvernementale qui fut adopté suite aux engagements que le gouvernement avait pris dans le cadre de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* (projet de loi C-93).

- 2) **Action volontaire** est un programme qui offre un appui financier et technique aux organismes bénévoles dans le but d'accroître le civisme actif.
- 3) **Droit de la personne** est un programme qui a quatre volets : a) **éducation et promotion** (financement des activités liées à la promotion des droits fondamentaux); b) **programme des contestations judiciaires** (financement de la défense des causes types liées aux questions de droit à l'égalité et des droits linguistiques; c) **coordination fédérale-provinciale-territoriale** des activités entreprises par les ministères responsables des droits de la personne; d) **rapports sur les droits de la personne au Canada** est un programme qui rend compte de l'adhésion du Canada à la *Convention internationale sur l'élimination de toutes sortes de discrimination raciale*.

Le nouveau ministère a élaboré un ensemble de programmes qui se complètent et dont l'objectif commun est de permettre à tous les Canadiens de participer au développement de leur nation. Lors de sa comparution devant le Comité, l'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, a souligné que l'objectif global de son ministère est :

...de faire en sorte que tous les Canadiens exercent pleinement et activement leurs droits civiques. En termes plus officiels, il s'agit de faire en sorte que la citoyenneté crée des liens plus étroits entre tous les Canadiens afin de leur permettre de participer pleinement et sans discrimination aucune à l'édification du Canada de demain (9/10/91, 1:18).

Le Canada est un pays multiculturel et multiracial ayant deux langues officielles. Le Comité convient que nos valeurs nationales, qui font partie intégrante de la citoyenneté canadienne, sont conciliables avec le respect de la diversité ethnoculturelle et la promotion de l'égalité raciale d'une part, et inconciliables avec toutes les formes de discrimination d'autre part. Il faut renforcer la sensibilisation à la citoyenneté dans le système scolaire, les cours d'instruction civique et les médias de façon à refléter et à valoriser la nature multiculturelle du Canada.

Recommandation n° 1

Afin de témoigner du fait que le multiculturalisme fait partie intégrante de la citoyenneté canadienne, le Comité recommande de modifier le nom du ministère, qui deviendrait le ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme.

B) SURVEILLANCE DE L'APPLICATION DU MULTICULTURALISME

Depuis 1988/1989 et conformément à l'article 9 de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le ministère a présenté au Parlement quatre rapports annuels sur l'application de la *Loi* par les institutions fédérales. Dans ces rapports, le ministère tente d'évaluer et de déterminer le degré de progrès réalisé par chaque institution. Dans le dernier rapport annuel 1991/1992, une amélioration fut apportée à l'aspect organisationnel de la présentation, mais l'évaluation demeure de nature descriptive, qualitative et axée sur les aspects positifs de la mise en oeuvre de la politique du multiculturalisme. Cela rend difficile de savoir avec précision la portée du progrès fait par chaque institution. Il est difficile pour un organisme gouvernemental d'en évaluer un autre de façon objective. Pareille tâche est également difficile pour le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté, qui entend néanmoins continuer à étudier le processus global de la mise en oeuvre de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Recommandation n° 2

(a) Le Comité recommande qu'un organisme indépendant, comme un conseil de la citoyenneté et du multiculturalisme ou la Commission canadienne des droits de la personne, soit mandaté pour évaluer les progrès accomplis dans l'application de la *Loi sur le multiculturalisme* par les institutions fédérales.

(b) Le Comité recommande que le Ministère fournisse davantage d'informations sur les subventions qu'il accorde aux particuliers et aux organismes, afin qu'il soit possible de mieux justifier l'usage des deniers publics.

C) L'APPLICATION DE LA LOI AU SEIN DU MINISTÈRE DU MULTICULTURALISME ET DE LA CITOYENNETÉ

En tant qu'institution fédérale, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté est lui-même tenu d'appliquer la Loi dont est il le premier responsable. À ce niveau, le ministère est assisté par le Secrétariat du multiculturalisme qui fut créé en 1988 pour aider les institutions fédérales à appliquer la *Loi sur le multiculturalisme*. D'après le témoignage du ministre, l'Honorable Gerry Weiner, lors de sa comparution devant le comité le 9 octobre 1991 :

Le Secrétariat a élaboré et dispensé une formation en relations interculturelles et interraciales aux 496 employés des bureaux régionaux du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté et du Secrétariat d'État.

Cette formation n'a, à notre connaissance, fait l'objet d'aucune évaluation qui permette de juger de son impact sur les relations interculturelles et interraciales au sein du ministère.

Recommandation n° 3

Le Comité recommande au ministère d'instaurer un programme d'éducation interculturelle qui serait destiné aux employés de ce ministère et à ceux des autres ministères pour les aider non seulement à formuler les politiques, créer et administrer des programmes, mais d'en respecter les principes dans leur travail quotidien.

D) L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI AU SEIN DU MINISTÈRE

Les femmes représentent 73 p. 100 de l'ensemble des employés du ministère, ce qui est un succès formidable en comparaison avec la moyenne de 44,4 p. 100 dans la Fonction publique. Dans la catégorie professionnelle de gestion, les femmes représentent 61,5 p. 100 alors qu'elles ne représentent que 15,3 p. 100 dans la Fonction publique.

Quant à la représentation des minorités visibles au sein du ministère, elle atteint 7,6 p. 100 en général et 7,7 p. 100 dans la catégorie de gestion, alors qu'elle n'est que de 3,5 p. 100 et 2,1 p. 100 au sein de la Fonction publique pour les deux catégories respectivement. Le Comité félicite le ministère d'avoir accompli d'importants progrès au chapitre de l'équité en matière d'emploi pour les femmes et les membres des minorités visibles.

E) ASPECTS CONTENTIEUX DE LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE

(i) *Abolition du Programme des contestations judiciaires*

Le 27 février 1992, le ministère avait annoncé l'abolition du Programme des contestations judiciaires qui devrait prendre fin le 30 septembre 1992. Le Programme fut mis sur pied en 1978 afin d'assurer la défense de causes types liées aux questions des droits linguistiques puis fut étendu aux droits d'égalité en 1985.

Plusieurs groupes se sont dits consternés par la disparition d'un programme jugé indispensable pour la défense des cas où il n'y a pas une jurisprudence suffisante pour les résoudre de façon équitable. Partageant les préoccupations de ces groupes, le Comité fait la recommandation suivante:

Recommandation n° 4

Le Comité recommande que le Programme de contestations judiciaires soit réinstitué ou réanimé par l'entremise de la Fondation des contestations judiciaires qui a été proposée par les groupes égalitaires suite à une recommandation faite le 16 juin 1992 par le Comité permanent des droits de la personne et du statut des personnes handicapées.

(ii) La Fondation canadienne des relations raciales :

En vertu du projet de loi C-63 de 1990, la *Loi sur la fondation des relations raciales*, le gouvernement canadien s'est engagé à éliminer toutes formes de racisme en accordant une dotation de 24 millions de dollars à la Fondation. Mais jusqu'à présent, la Fondation n'a pas été mise sur pied comme il a été prévu.

Recommandation n° 5

Le Comité recommande que la Fondation canadienne des relations raciales soit mise sur pied conformément au projet de loi C-63.

(iii) L'Institut canadien des langues ancestrales

Plusieurs organisations ethnoculturelles sont lassées des délais qui retardent l'établissement de l'Institut canadien des langues ancestrales :

Certaines écoles qui enseignaient des langues ancestrales ont fermé leurs portes et d'autres ont réduit leurs fonctions d'enseignement, à cause de l'annulation du programme par le gouvernement fédéral (Congrès des Ukrainiens-Canadiens)⁴.

Cette inquiétude trouve un écho dans le message rapporté par le Conseil ethnoculturel du Canada au nom du Congrès germano-canadien, qui met l'accent sur l'importance des langues ancestrales pour la survie de l'identité germano-canadienne :

L'un des grands enjeux dans notre collectivité est le maintien des langues ancestrales par l'entremise des programmes scolaires.

Le Comité est fort conscient des liens étroits entre la langue et la culture. Celle-ci ne peut, le plus souvent, survivre qu'à travers la survie de celle-là. En effet, comme le souligne le Conseil ethnoculturel du Canada :

Les langues ancestrales jouent un rôle essentiel dans le maintien du tissu social canadien lorsqu'il existe au sein des minorités ethnoculturelles, des barrières linguistiques entre les générations. Les langues ancestrales sont importantes, non seulement pour les minorités mais aussi pour l'ensemble des Canadiens, parce qu'elles peuvent accroître considérablement notre capacité de faire des affaires à l'échelle internationale et notre prospérité dans un marché planétaire de plus en plus compétitif (Conseil ethnoculturel du Canada, avril 1992: 2).

⁴ Rapporté par le Conseil ethnoculturel du Canada, avril 1992.

Recommandation n° 6

Le Comité recommande que, en vertu du projet de loi C-37, soit établi l'Institut canadien des langues ancestrales.

(iv) **La question de redressement concernant les Canadiens d'origine chinoise, ukrainienne et italienne :**

— Les Canadiens d'origine chinoise

L'abominable taxe d'admission imposée par le gouvernement canadien aux immigrants chinois à partir de 1900 a eu des effets à très long terme sur les Canadiens d'origine chinoise. À cette date, la taxe était de 100 \$ par immigrant. En 1904, elle avait atteint 500 \$ dollars par personne, une somme exorbitante à l'époque. Cette taxe ne fut éliminée qu'en 1923, pour être remplacée par la *Loi sur l'immigration des Chinois* qui séparait les Canadiens d'origine chinoise de leurs familles et mettait pratiquement fin à l'entrée des Chinois au Canada. Cette loi raciste ne fut abolie qu'en 1947.

Recommandation n° 7

Le Comité recommande que le gouvernement canadien apporte une solution immédiate au problème de redressement de la taxe d'admission raciste contre les Canadiens d'origine chinoise.

La période d'entre les deux guerres mondiales fut un temps trop pénible pour les Canadiens dont les pays d'origine se trouvaient du côté des ennemis des alliés. En vertu de la *Loi sur les mesures de guerre*, des milliers de Canadiens d'origine ukrainienne, allemande et italienne ont fait face à des accusations sévères de déloyauté au Canada et ont subi une humiliation indélébile et une injustice que les survivants et leurs descendants ne peuvent oublier.

Recommandation n° 8

Le Comité recommande que la question du redressement à l'égard des communautés canadiennes dont les membres ont été internés pendant les deux guerres mondiales soit réglée sans délai.

Plusieurs groupes se sont dit concernés par la disparition d'un programme de soutien à la langue pour la défense des cas où il n'y a pas une jurisprudence suffisante pour les résoudre. Partageant l'avis du Comité, les groupes ont demandé au gouvernement de réviser le programme.

Recommandation n° 4

(iv) La question de l'admission des étudiants étrangers au Canada est un sujet complexe. Le Comité recommande que le Programme de bourses d'études universitaires soit révisé par l'entremise de la Fondation des bourses d'études universitaires. Les groupes d'origine chinoise ont été recommandés à titre de candidats potentiels. Le Comité a permis de tenir compte des droits de la personne et de l'impact de l'admission des étudiants étrangers sur le marché du travail. L'admission des étudiants étrangers au Canada est un sujet complexe. Le Comité recommande que le Programme de bourses d'études universitaires soit révisé par l'entremise de la Fondation des bourses d'études universitaires. Les groupes d'origine chinoise ont été recommandés à titre de candidats potentiels. Le Comité a permis de tenir compte des droits de la personne et de l'impact de l'admission des étudiants étrangers sur le marché du travail.

Recommandation n° 7

Le Comité recommande que le gouvernement canadien appuie les efforts de la communauté chinoise pour promouvoir la langue et la culture chinoises au Canada. Le Comité recommande que le gouvernement canadien appuie les efforts de la communauté chinoise pour promouvoir la langue et la culture chinoises au Canada.

La période d'entre les deux guerres mondiales a été une période de grande prospérité pour les pays d'origine de nombreux immigrants. En 1914, le Canada a accueilli plus de 100 000 immigrants. Cette période a permis de développer une économie prospère et de créer de nombreuses opportunités d'emploi. Cependant, la guerre mondiale a entraîné une baisse de l'immigration et a entraîné la fermeture de nombreux emplois.

Le Comité recommande que le gouvernement canadien appuie les efforts de la communauté chinoise pour promouvoir la langue et la culture chinoises au Canada. Le Comité recommande que le gouvernement canadien appuie les efforts de la communauté chinoise pour promouvoir la langue et la culture chinoises au Canada.

Recommandation n° 8

Le Comité recommande que le gouvernement canadien appuie les efforts de la communauté chinoise pour promouvoir la langue et la culture chinoises au Canada. Le Comité recommande que le gouvernement canadien appuie les efforts de la communauté chinoise pour promouvoir la langue et la culture chinoises au Canada.

L'un des grands enjeux dans le maintien de la langue et de la culture est le manque de ressources humaines. Le Comité recommande que le gouvernement canadien appuie les efforts de la communauté chinoise pour promouvoir la langue et la culture chinoises au Canada.

Le Comité est fort conscient des défis devant la langue et la culture. Celle-ci ne peut, le plus souvent, survivre qu'à travers la langue de celle-ci. En effet, comme le souligne le Conseil ethnoculturel du Canada :

Les langues minoritaires ont été exclues de l'école et du travail. Les langues minoritaires ont été exclues de l'école et du travail. Les langues minoritaires ont été exclues de l'école et du travail. Les langues minoritaires ont été exclues de l'école et du travail. Les langues minoritaires ont été exclues de l'école et du travail.

CHAPITRE TROIS

LE MULTICULTURALISME DANS LES AUTRES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

MISE EN OEUVRE DES SIX OBJECTIFS DU MULTICULTURALISME

A) ASSURER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Les Canadiens doivent discerner leur propre diversité au sein du gouvernement fédéral. Au cours des trois dernières années, le Comité a entendu de nombreux ministères témoigner sur la façon dont ils ont appliqué les programmes d'équité en matière d'emploi aux minorités visibles. Il est clair, d'après les données communiquées au Comité, que la représentation au sein du gouvernement fédéral demeure bien en deçà des taux de disponibilité réels de la main-d'oeuvre.

1) Conseil du Trésor du Canada

En ce qui concerne l'équité en matière d'emploi, le Conseil du Trésor a accordé une attention particulière à la représentation des minorités visibles au sein de la Fonction publique, y compris à l'intérieur de sa propre institution. Le Programme de recrutement des minorités visible (PRMV) fut ajouté en 1986 à la liste des Programmes de mesures spéciales dont l'histoire remonte au début des années 1970. Le programme en question s'adresse aux groupes suivants : les personnes noires, asiatiques (originaires de la Chine, Japon, Corée, Philippines, Asie méridionale, Asie occidentale et l'Asie du Sud-Est), africaines du Nord, latino-américaines, océaniques et les personnes issues d'un mariage mixte. Le Programme a pour but de recruter et de former les membres des minorités visibles, leur permettant, pourvu qu'elles soient qualifiées, d'occuper des postes pour une période déterminée ou indéterminée dans les ministères. Avant 1988, 5 722 fonctionnaires se sont identifiés à une minorité visible, soit 2,7 p. 100 de la force de travail de la Fonction publique. En 1991, ce chiffre est passé à 7 722, soit une représentation de 3,5 p. 100 au sein de la Fonction publique.

L'allégation de ces statistiques par le Conseil du Trésor laisse croire que l'augmentation du nombre de personnes appartenant à des minorités visibles correspond à une croissance du recrutement de ces personnes. Or, il s'agit plutôt d'une augmentation du nombre de personnes qui s'identifient à un groupe cible. Ainsi, au sein du Conseil du Trésor lui-même les membres des minorités visibles ne représentent que 3,1 p. 100 (selon les données de 1991). Cela représente une faible augmentation par rapport au 2,1 p. 100 reporté en 1988.

Recommandation n° 9

Le Comité recommande que le Conseil du Trésor du Canada applique la politique d'équité en matière d'emploi dont il a lui-même formulé les principes.

Il est nécessaire d'éclaircir les objectifs de la politique et de mettre au point d'autres indices de rendement. L'élaboration d'objectifs et d'indices devrait se faire de concert avec les personnes qui doivent administrer et surveiller la mise en oeuvre de la politique (soit gestionnaires fonctionnels), ainsi qu'avec les membres de groupes cibles et les autres intervenants (Ibidem, p. 26).

L'application des principes d'équité est également encouragée par l'évaluation du rendement des gestionnaires en fonction de leur sensibilité à la diversité ethnoculturelle. Pour les inciter à donner leur meilleure performance dans ce domaine, le Conseil du Trésor accorde aux gestionnaires de la fonction publique une prime de rendement.

On a posé des questions quant à la légitimité d'une telle prime. Faut-il accorder une prime aux juges parce qu'ils appliquent la loi et la justice? Faut-il absolument monnayer une reconnaissance d'ordre symbolique pour la rendre efficace? Qu'en est-il d'une responsabilisation assortie d'un prix d'excellence? Le secrétaire du Conseil du Trésor a reconnu que cette prime est une «question délicate» chez les cadres pendant une période de gel des augmentations des salaires. Cela veut dire que les gestionnaires seront amenés à faire des sacrifices!

Recommandation n° 10

Le Comité recommande que les gestionnaires soient davantage responsabilisés, afin qu'ils rende mieux compte de l'application de la Loi sur l'équité en matière d'emploi.

- a) **Le Comité recommande qu'une responsabilisation des gestionnaires par l'éducation et la sensibilisation aux valeurs intrinsèques à l'équité devrait être soigneusement élaborée.**
- b) **«Il est nécessaire d'éclaircir et de simplifier les rôles de la Commission de la fonction publique et du Secrétariat du Conseil du Trésor en ce qui a trait à la gestion de l'équité en matière d'emploi.» (CFP, Ibid., 1991, p. 28)**

En effet, les gestionnaires reçoivent des directives et de la Commission de la fonction publique et du Secrétariat du Conseil du Trésor, ce qui explique parfois l'ambiguïté qui entoure la question de savoir de qui relève une telle responsabilité ou une autre en ce qui concerne l'équité.

Recommandation n° 11

Le Comité recommande que le Conseil du Trésor du Canada, en collaboration avec Statistique Canada, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada et les groupes ethniques concernés, améliore les procédures et les critères de définition des groupes ethniques et raciaux canadiens, et encourage l'auto-identification.

2) Ministère des Finances

Sur les 640 employés du ministère des Finances au 31 décembre 1992, 26 étaient membres des minorités visibles, représentant 4,1 p. 100 de son effectif.

Les représentants du ministère insistent cependant que ce pourcentage ne reflète pas le nombre réel des membres des minorités visibles puisque parmi ces derniers, quelques-uns s'abstiennent de faire une déclaration volontaire. Pour remédier à cette lacune, le ministère incite les employés potentiels à s'identifier en joignant à l'offre d'emploi un formulaire à cette fin.

Le problème, il faut remarquer une fois de plus, n'est certes pas le refus de s'identifier comme membre d'une minorité visible, mais celui du malentendu entourant les principes de la politique d'équité en matière d'emploi et la résistance, de la part des employés et du public en général, au changement qui accompagne la diversité ethnoculturelle du pays.

Au lieu donc de mettre l'accent sur la question de représentation, le ministère doit s'efforcer de le placer sur le principe de mérite en soulignant les obstacles systémiques auxquels se heurtent les membres des minorités visibles.

Recommandation n° 12

Le Comité recommande que le ministère des Finances élabore un énoncé au sujet de la politique d'équité en matière d'emploi qui met en évidence l'importance accordée au principe de compétence et du mérite dans les pratiques d'embauche. Un tel énoncé aurait pour fin d'éliminer l'ambiguïté qui entoure la déclaration volontaire des membres des minorités visibles.

Le ministère semble également faire face au problème de rétention des employés faisant partie des minorités visibles. Comme le souligne le sous ministre adjoint, Direction de l'administration (ministère des Finances) :

Malheureusement, depuis que le ministère a mis en oeuvre la nouvelle stratégie dérivant de la politique du Conseil du Trésor, il n'a pas réussi à recruter de nouveaux employés chez les minorités visibles et il en a même, d'ailleurs, perdu trois (3-2-1993, 9:22).

Recommandation n° 13

Le Comité recommande que le ministère des Finances détermine les causes du départ des membres des minorités visibles et remédie à la situation.

3) Emploi et Immigration Canada

Malgré ses bonnes intentions, EIC, ne permet que lentement à sa main-d'oeuvre de refléter la diversité de la société canadienne. En effet, les statistiques qui couvrent l'année 1991 montrent que les employés qui font partie des minorités visibles ne représentent que 3,3 p. 100 de l'ensemble des employés et seulement 0,6 p. 100 des cadres à EIC. Les représentants de celui-ci, lors de leur comparution devant ce Comité le 26 février 1992, semblaient être fort conscients de ces lacunes auxquelles s'ajoutent les problèmes de maintien et d'avancement des membres de minorités visibles et des autochtones.

Recommandation n° 14

Le Comité recommande que EIC améliore les procédures et les critères de maintien et d'avancement des membres des minorités ethniques visibles.

Recommandation n° 15

En collaboration avec les gouvernements provinciaux, EIC doit élaborer une stratégie nationale d'accréditation des diplômes obtenus à l'étranger.

4) Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Comme toutes les institutions qui font face à une diversité croissante, le CRTC a encore des ajustements à faire pour réellement intégrer les principes du multiculturalisme au sein même de son fonctionnement. Sur le plan de la gestion des ressources humaines par exemple, le CRTC reconnaît qu'il a du chemin à faire pour

corriger la situation actuelle. À ce chapitre, un seul membre d'une minorité ethnique fait partie du Conseil administratif du CRTC. Les commissaires actuellement en poste souhaitent, explique le président, «que le Conseil soit plus représentatif des diverses communautés. . .» (20-11-1991, 3:11-12).

Quant à la présence des membres des minorités ethnoculturelles dans les rangs des employés du CRTC, le président n'a pas manqué de souligner la difficulté d'obtenir des informations précises sur ces personnes en question à cause de leur résistance à la question facultative d'auto-identification pour des fins d'équité en matière d'emploi. Aucune précision n'a été donnée quant au chiffre exact qui traduit la présence des minorités ethnoculturelles au sein du CRTC. Cela, au regret du président ne répond pas à une exigence explicitement indiquée par la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, à savoir que les institutions fédérales sont sommées de collecter des données statistiques afin de développer des politiques, programmes et pratiques qui sont sensibles à la réalité multiculturelle du Canada.

Recommandation n° 16

Le Comité recommande que le CRTC adopte une politique d'équité en matière d'emploi qui permet le recrutement des personnes compétentes qui font partie des minorités visibles.

5) Société Radio-Canada

Aucun membre appartenant à une minorité visible ne siège au conseil exécutif de la Société Radio-Canada. Au niveau de la gestion intermédiaire, 10 employés seulement disent appartenir à une telle minorité. La SRC semble déployer des efforts réels pour sensibiliser ses administrateurs et gestionnaires à la diversité ethnoculturelle et à l'importance de la politique d'équité en matière d'emploi.

6) Office national du film

L'ONF s'est efforcé d'accroître la représentation des minorités visibles dans tous les aspects de ses opérations.

Malgré ces efforts, l'ONF est encore loin de refléter la diversité ethnoculturelle du pays dans ses programmes et dans sa force de travail. Sur le plan de recrutement, parmi les 697 employés permanents de l'ONF, seulement 29 ou 4,2 p. 100 font partie des minorités visibles. Parmi les 125 employés temporaires (six mois ou plus), 11 ou 8,8 p. 100 sont identifiés comme membres de minorités visibles. Le double donc des membres de cette catégorie se trouvent dans une situation vulnérable (risque de perte d'emploi à la fin du terme).

Au lieu de sensibiliser ses employés à la question d'équité en matière d'emploi, en montrant notamment qu'il serait faux de croire que l'équité se réalise au détriment du principe de mérite, l'ONF, à titre d'employeur, préfère procéder lui-même à l'identification des employés. On peut se poser des questions quant à l'éthique de cette procédure.

Recommandation n° 17

Le Comité recommande que l'ONF améliore les procédures d'identification pour des fins d'équité en matière d'emploi.

Quant à la représentation des membres de minorités visibles au sein de l'ONF, celui-ci reconnaît qu'il a encore du travail à faire :

Nous savons que nous pourrions et devrions faire davantage pour embaucher des personnes d'origines ethniques diverses pour combler les postes techniques et de création (Mme Joan Pennefather, Commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente de l'Office national du film, 6-11-91, 2:8).

Recommandation n° 18

Le Comité recommande que l'ONF fasse plus d'efforts pour embaucher les personnes d'expérience qui sont membres de diverses origines ethniques.

7) Santé et Bien-être social Canada

Pour mieux refléter la réalité multiculturelle du pays, SBSC s'efforce constamment d'inclure la diversité ethnique dans ses campagnes publicitaires ainsi que dans sa force de travail. Sur ce dernier plan, les employés qui font partie des minorités visibles représentent 5,3 p. 100 des 491 employés du ministère. Cela représente un progrès considérable par rapport à plusieurs institutions fédérales.

Mais les succès de SBSC dans le domaine de la mise en oeuvre de la politique du multiculturalisme ne doivent pas masquer certains obstacles à surmonter. Plusieurs membres de minorités visibles qui ont complété leur formation académique ou acquis leur expérience dans le domaine de la médecine et des sciences connexes rencontrent de nombreux obstacles à faire valoir leurs expériences au Canada.

Recommandation n° 19

Le Comité recommande que Santé et Bien-être social Canada, de concert avec les autorités provinciales, y compris les associations médicales, procède à une évaluation de la transférabilité en milieu canadien des diplômes et des expériences obtenus à l'étranger, dans le domaine des soins de santé.

8) Emploi et Immigration Canada (Service international)

Le Service international d'EIC est sensibilisé à la question du multiculturalisme, mais il doit trouver des solutions appropriées au problème que constitue le fait de rejeter la candidature de Canadiens d'origine étrangère à des postes disponibles dans leur pays d'origine. Cette attitude semble refléter un problème de méfiance à l'endroit des Canadiens appartenant aux communautés ethnoculturelles et constitue un obstacle réel à la participation des membres des minorités visibles.

Recommandation n° 20

Le comité recommande que les critères de sélection des agents du Service international d'Emploi et Immigration soient révisés à la lumière des principes de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, notamment l'aliéna (1)(c) de l'article 3 en vertu duquel le gouvernement fédéral a la responsabilité de «promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes les origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation».

B) PROMOTION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES QUI FAVORISENT LA CONTRIBUTION DE TOUS LES CANADIENS : L'ÉVOLUTION DU PAYS

1) Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

Le ministère a contribué à l'élimination de toutes sortes d'obstacles à la participation des Canadiens, abstraction faite de leur origine ethnique, à l'évolution de la société canadienne. Le ministère devrait continuer de promouvoir la compréhension interculturelle afin que tous les Canadiens puissent contribuer à la croissance de leur pays.

2) Société Radio-Canada

Depuis l'établissement de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, la SRC s'est montrée prête à entamer les changements nécessaires pour mieux refléter la réalité multiculturelle du Canada. Dans le rapport intitulé *Réflexions*, paru en 1988, celui qui était alors vice-président exécutif de la SRC a annoncé l'adoption d'une nouvelle stratégie de programmation où les minorités raciales seraient dépeintes de façon juste et positive.

Recommandation n° 21

Il faut améliorer les consultations de la SRC avec les communautés ethnoculturelles, surtout dans les grands centres urbains où il existe une forte concentration ethnique, pour identifier les besoins réels de ces communautés en ce qui concerne le contenu des programmes et la proportion accordée aux groupes ethniques dans la programmation générale et dans les émissions qui leur sont proprement destinées.

Recommandation n° 22

Il faut impliquer les membres compétents des groupes ethnoculturels dans la production des programmes qui ne s'adressent pas seulement aux minorités ethniques et raciales, mais également au grand public canadien.

3) Commission canadienne des droits de la personne

La Commission n'est pas explicitement habilitée par la Loi pour intervenir dans des cas de discrimination. L'intervention de la Commission n'est basée que sur une interprétation de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Recommandation n° 23

Le Comité recommande que le gouvernement canadien, en particulier le Conseil du Trésor du Canada, fournisse les ressources adéquates pour que la Commission des droits de la personne puisse s'acquitter de ses responsabilités dans des délais raisonnables.

Recommandation n° 24

Le Comité recommande que le gouvernement canadien accorde à la Commission des droits de la personne les pouvoirs juridiques nécessaires qui lui permettraient d'intervenir de façon efficace dans les cas de discrimination.

C) PROMOTION DU RESPECT DE LA DIVERSITÉ CANADIENNE

1) Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

La promotion de la compréhension interculturelle et du respect de la diversité culturelle et ethnique du Canada constitue un élément central du mandat du ministère. En fournissant du matériel pédagogique et en finançant des recherches ainsi que des conférences et programmes qui favorisent l'harmonie sociale parmi les Canadiens, le ministère contribue à l'amélioration des relations ethniques.

2) Commission canadienne des droits de la personne

En combattant le racisme et toutes les formes de discrimination, la Commission envoie un message clair à tous les Canadiens, c'est-à-dire que le droit le plus fondamental de chacun est son droit d'être différent. Pour la Commission, le respect de la diversité correspond au respect de la liberté individuelle.

3) Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Le CRTC, qui revêt une importance primordiale pour le développement culturel du Canada, ne semble avoir mis sur pied aucune activité propre à favoriser la compréhension interculturelle.

Recommandation n° 25

Le Comité recommande que le CRTC élabore des programmes de sensibilisation interculturelle pour ses employés et ses gestionnaires.

Recommandation n° 26

Le Comité recommande que la composition ethnique du comité d'étude du CRTC reflète la diversité ethnoculturelle du Canada.

4) Société Radio-Canada

Le nouveau vice-président exécutif de la SRC, a assuré ce Comité que :

... Dans certains cas, pour que nos émissions reflètent bien la réalité, nous faisons un certain travail préalable de sensibilisation et de conscientisation [à la diversité du Canada] (6-11-1991, 2:32).

Recommandation n° 27

Le Comité recommande que la SRC fasse plus d'efforts pour améliorer la qualité de ses émissions ethnoculturelles pour les rendre attrayantes au grand public.

Recommandation n° 28

Avant de se lancer dans la production d'émissions comme *Dim Sum Diaries* ou *Porter Porter*, la Société Radio-Canada doit tenir des consultations approfondies auprès des communautés ethnoculturelles, tenant compte de l'hétérogénéité de celles-ci.

D) COLLECTE DES DONNÉES STATISTIQUES

Presque tous les ministères et organismes fédéraux recueillent des statistiques sur la composition ethnique de leurs effectifs en vue d'élaborer des politiques et programmes qui traduisent la réalité multiculturelle du Canada. Toutefois, ce ne sont pas tous les ministères et organismes qui utilisent des statistiques à cette fin. Alors que certains ont recours aux statistiques pour concrétiser l'équité en matière d'emploi et divers programmes multiculturels (p. ex., la Commission canadienne des droits de la personne, Santé et Bien-être social Canada, le Service international d'Emploi et Immigration Canada et Multiculturalisme et Citoyenneté Canada), d'autres considèrent qu'il s'agit là d'un simple jeu de chiffres.

Recommandation n° 29

- (a) **Le Comité recommande que tous les ministères et organismes fédéraux se servent des données qu'ils recueillent sur l'origine ethnique de leurs employés pour faire en sorte que leurs effectifs soient représentatifs de la réalité multiculturelle du Canada.**
- (b) **Le Comité recommande que tous les ministères et organismes fédéraux mettent l'accent sur le principe du mérite lorsqu'ils se servent de données pour concrétiser l'équité en matière d'emploi. De cette façon, on redorerait le blason de la politique et on encouragerait un plus grand nombre de membres des minorités visibles à se reconnaître comme tel.**

Il a également déployé des efforts pour offrir des contrats de production à des cinéastes d'origines ethniques diverses et former une base de données sur les minorités visibles oeuvrant dans le domaine cinématographique. Ces données peuvent notamment servir de guide sur les talents disponibles au sein des communautés ethnoculturelles canadiennes.

E) UTILISATION APPROPRIÉE DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES DES GENS DE TOUTES ORIGINES

1) Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

Avec la mondialisation croissante de l'économie et l'intensification des interactions interculturelles, les institutions canadiennes comme Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, l'ACDI, etc., devraient tirer davantage parti des compétences linguistiques et culturelles de leurs employés membres de minorités ethniques afin d'accroître les débouchés économiques du Canada et d'améliorer son statut politique et économique sur la scène mondiale. De leur côté, les membres des minorités ethniques auraient ainsi l'occasion de participer activement à l'édification de l'avenir du Canada.

Recommandation n° 30

Le Comité recommande que le Service international d'Emploi et Immigration Canada ainsi que le ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur tirent davantage parti des compétences linguistiques et culturelles que possèdent les Canadiens de diverses origines ethnoculturelles.

2) Emploi et Immigration Canada

EIC est l'une des plus importantes institutions qui aident les nouveaux arrivants et les immigrants déjà établis à s'intégrer à la population active du pays et, partant, aux autres dimensions de la société canadienne. EIC vient cependant de réduire son financement des programmes de langues officielles, ce qui rend plus difficile pour les futurs Canadiens la tâche de contribuer pleinement au développement de l'économie et de la culture du pays.

Recommandation n° 31

EIC devrait augmenter le budget destiné à la formation dans les langues officielles pour faciliter l'intégration socio-culturelle et économique des nouveaux immigrants et de leurs conjoints.

F) SENSIBILITÉ À LA RÉALITÉ MULTICULTURELLE DU CANADA

1) Ministère des Finances

Le Comité se préoccupe du fait que le ministère des Finances n'a pas élaboré d'énoncé de principe ni de lignes directrices claires et nettes au sujet de sa politique du multiculturalisme. Il s'agit là d'une première étape essentielle à l'intégration et à la mise en oeuvre des principes de la politique du multiculturalisme.

Recommandation n° 32

Le Comité recommande que le ministère des Finances élabore un document d'orientation au sujet de la politique du multiculturalisme. Un tel document doit clairement définir les objectifs et les démarches de la mise en oeuvre de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Un autre problème auquel le ministère des Finances devrait s'adresser concerne l'établissement d'un processus de consultation avec les communautés ethnoculturelles du pays. Étant donné que le ministère prend des décisions qui affectent les ressources des communautés, notamment le financement des groupes bénévoles qui défendent les droits des minorités et le Conseil ethnoculturel du Canada.

Recommandation n° 33

Le Comité recommande que le ministère établisse son propre comité de consultations auprès des communautés ethnoculturelles pour vérifier dans quelle mesure sa politique budgétaire risque d'entraver leur participation aux affaires civiques de la société canadienne.

G) RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1

Afin de témoigner du fait que le multiculturalisme fait partie intégrante de la citoyenneté canadienne, le Comité recommande de modifier le nom du ministère, qui deviendrait le ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme.

Recommandation n° 2

(a) Le Comité recommande qu'un organisme indépendant, comme un conseil de la citoyenneté et du multiculturalisme ou la Commission canadienne des droits de la personne, soit mandaté pour évaluer les progrès accomplis dans l'application de la *Loi sur le multiculturalisme* par les institutions fédérales.

(b) Le Comité recommande que le Ministère fournisse davantage d'informations sur les bourses qu'il accorde aux particuliers et aux organismes, afin qu'il soit possible de mieux justifier l'usage des deniers publics.

Recommandation n° 3

Le Comité recommande au ministère d'instaurer un programme d'éducation interculturelle qui serait destiné aux employés de ce ministère et à ceux des autres ministères pour les aider non seulement à formuler les politiques, créer et administrer des programmes, mais d'en respecter les principes dans leur travail quotidien.

Recommandation n° 4

Le Comité recommande que le Programme de contestations judiciaires soit réinstitué ou réanimé par l'entremise de la Fondation des contestations judiciaires qui a été proposée par les groupes égalitaires suite à une recommandation faite le 16 juin 1992 par le Comité permanent des droits de la personne et du statut des personnes handicapées.

Recommandation n° 5

Le Comité recommande que la Fondation canadienne des relations raciales soit mise sur pied conformément au projet de loi C-63.

Recommandation n° 6

Le Comité recommande que, en vertu du projet de loi C-37, soit établi l'Institut canadien des langues ancestrales.

Recommandation n° 7

Le Comité recommande que le gouvernement canadien apporte une solution immédiate au problème de redressement de la taxe d'admission raciste contre les Canadiens d'origine chinoise.

Recommandation n° 8

Le Comité recommande que la question du redressement à l'égard des communautés canadiennes dont les membres ont été internés pendant les deux guerres mondiales soit réglée sans délai.

Recommandation n° 9

Le Comité recommande que le Conseil du Trésor du Canada applique la politique d'équité en matière d'emploi dont il a lui-même formulé les principes.

Recommandation n° 10

Le Comité recommande que les gestionnaires soient davantage responsabilisés, afin qu'ils rende mieux compte de l'application de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

- a) **Le Comité recommande qu'une responsabilisation des gestionnaires par l'éducation et la sensibilisation aux valeurs intrinsèques à l'équité devrait être soigneusement élaborée.**

- b) «Il est nécessaire d'éclaircir et de simplifier les rôles de la Commission de la fonction publique et du Secrétariat du Conseil du Trésor en ce qui a trait à la gestion de l'équité en matière d'emploi.» (CFP, Ibid., 1991, p. 28)

Recommandation n° 11

Le Comité recommande que le Conseil du Trésor du Canada, en collaboration avec Statistique Canada, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada et les groupes ethniques concernés, améliore les procédures et les critères de définition des groupes ethniques et raciaux canadiens, et encourage l'auto-identification.

Recommandation n° 12

Le Comité recommande que le ministère des Finances élabore un énoncé au sujet de la politique d'équité en matière d'emploi qui met en évidence l'importance accordée au principe de compétence et du mérite dans les pratiques d'embauche. Un tel énoncé aurait pour fin d'éliminer l'ambiguïté qui entoure la déclaration volontaire des membres des minorités visibles.

Recommandation n° 13

Le Comité recommande que le ministère des Finances détermine les causes du départ des membres des minorités visibles et remédie à la situation.

Recommandation n° 14

Le Comité recommande que EIC améliore les procédures et les critères de maintien et d'avancement des membres des minorités ethniques visibles.

Recommandation n° 15

En collaboration avec les gouvernements provinciaux, EIC doit élaborer une stratégie nationale d'accréditation des diplômes obtenus à l'étranger.

Recommandation n° 16

Le Comité recommande que le CRTC adopte une politique d'équité en matière d'emploi qui permet le recrutement des personnes compétentes qui font partie des minorités visibles.

Recommandation n° 17

Le Comité recommande que l'ONF améliore les procédures d'identification pour des fins d'équité en matière d'emploi.

Recommandation n° 18

Le Comité recommande que l'ONF fasse plus d'efforts pour embaucher les personnes d'expérience qui sont membres de diverses origines ethniques.

Recommandation n° 19

Le Comité recommande que Santé et Bien-être social Canada, de concert avec les autorités provinciales, y compris les associations médicales, procède à une évaluation de la transférabilité en milieu canadien des diplômes et des expériences obtenus à l'étranger, dans le domaine des soins de santé.

Recommandation n° 20

Le comité recommande que les critères de sélection des agents du Service international d'Emploi et Immigration soient révisés à la lumière des principes de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, notamment l'aliéna (1)(c) de l'article 3 en vertu duquel le gouvernement fédéral a la responsabilité de «promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes les origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation».

Recommandation n° 21

Il faut améliorer les consultations de la SRC avec les communautés ethnoculturelles, surtout dans les grands centres urbains où il existe une forte concentration ethnique, pour identifier les besoins réels de ces communautés en ce qui concerne le contenu des programmes et la proportion accordée aux groupes ethniques dans la programmation générale et dans les émissions qui leur sont proprement destinées.

Recommandation n° 22

Il faut impliquer les membres compétents des groupes ethnoculturels dans la production des programmes qui ne s'adressent pas seulement aux minorités ethniques et raciales, mais également au grand public canadien.

Recommandation n° 23

Le Comité recommande que le gouvernement canadien, en particulier le Conseil du Trésor du Canada, fournisse les ressources adéquates pour que la Commission des droits de la personne puisse s'acquitter de ses responsabilités dans des délais raisonnables.

Recommandation n° 24

Le Comité recommande que le gouvernement canadien accorde à la Commission des droits de la personne les pouvoirs juridiques nécessaires qui lui permettraient d'intervenir de façon efficace dans les cas de discrimination.

Recommandation n° 25

Le Comité recommande que le CRTC élabore des programmes de sensibilisation interculturelle pour ses employés et ses gestionnaires.

Recommandation n° 26

Le Comité recommande que la composition ethnique du comité d'étude du CRTC reflète la diversité ethnoculturelle du Canada.

Recommandation n° 27

Le Comité recommande que la SRC fasse plus d'efforts pour améliorer la qualité de ses émissions ethnoculturelles pour les rendre attrayantes au grand public.

Recommandation n° 28

Avant de se lancer dans la production d'émissions comme *Dim Sum Diaries* ou *Porter Porter*, la Société Radio-Canada doit tenir des consultations approfondies auprès des communautés ethnoculturelles, tenant compte de l'hétérogénéité de celles-ci.

Recommandation n° 29

(a) Le Comité recommande que tous les ministères et organismes fédéraux se servent des données qu'ils recueillent sur l'origine ethnique de leurs employés pour faire en sorte que leurs effectifs soient représentatifs de la réalité multiculturelle du Canada.

(b) Le Comité recommande que tous les ministères et organismes fédéraux mettent l'accent sur le principe du mérite lorsqu'ils se servent de données pour concrétiser l'équité en matière d'emploi. De cette façon, on redorerait le blason de la politique et on encouragerait un plus grand nombre de membres des minorités visibles à se reconnaître comme tel.

Recommandation n° 30

Le Comité recommande que le Service international d'Emploi et Immigration Canada ainsi que le ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur tirent davantage parti des compétences linguistiques et culturelles que possèdent les Canadiens de diverses origines ethnoculturelles.

Recommandation n° 31

EIC devrait augmenter le budget destiné à la formation dans les langues officielles pour faciliter l'intégration socio-culturelle et économique des nouveaux immigrants et de leurs conjoints.

Recommandation n° 32

Le Comité recommande que le ministère des Finances élabore un document d'orientation au sujet de la politique du multiculturalisme. Un tel document doit clairement définir les objectifs et les démarches de la mise en oeuvre de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Recommandation n° 33

Le Comité recommande que le ministère établisse son propre comité de consultations auprès des communautés ethnoculturelles pour vérifier dans quelle mesure sa politique budgétaire risque d'entraver leur participation aux affaires civiques de la société canadienne.

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral... (text is mirrored and difficult to read)

Avant de se lancer dans la production d'œuvres... (text is mirrored and difficult to read)

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral... (text is mirrored and difficult to read)

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral... (text is mirrored and difficult to read)

Le Comité recommande que le ministre fédéral... (text is mirrored and difficult to read)

CHAPITRE QUATRE

L'ÉVOLUTION DU MULTICULTURALISME AU CANADA : UNE ÉTUDE GÉNÉRALE

A) APERÇU DU DÉVELOPPEMENT DU MULTICULTURALISME AU CANADA

Pour les fins de cette étude, le multiculturalisme comporte trois volets : 1) une diversité ethnoculturelle comme caractéristique fondamentale de la société canadienne, 2) un pluralisme culturel comme un ensemble d'idées et d'idéaux qui explique et justifie la préservation des différences ethniques et culturelles sur la base des libertés accordées aux individus dans un système démocratique, et 3) une politique gouvernementale basée sur l'idéologie du pluralisme culturel et dont le but principal est d'assurer une coexistence et une intégration harmonieuses entre les différents groupes ethniques et culturels en leur permettant de participer équitablement dans tous les domaines de la société canadienne.

Dès les années 1850, les premiers immigrants chinois, japonais et est-indiens se sont établis temporairement ou de façon permanente en Colombie-Britannique, alors que la première vague d'immigration syrio-libanaise a débuté en 1882⁵. On avait aussi autorisé l'entrée de différents immigrants non européens vers la fin des années 1800, mais seulement parce qu'ils étaient prêts à occuper des emplois dont les colons européens ne voulaient pas⁶. Les historiens de la société canadienne s'accordent pour dire que les sociétés aborigènes qui occupaient le sol canadien avant l'arrivée des Européens se distinguaient les unes des autres par leurs croyances, coutumes et langues. L'arrivée des Français, Britanniques puis d'autres Européens plus tard n'a fait qu'amplifier la diversité d'une société globale déjà fort hétérogène.

Après la Seconde Guerre mondiale, cependant, on a supprimé de la politique canadienne d'immigration les barrières discriminatoires et on a commencé à ouvrir la porte aux immigrants non européens.

Cette ouverture, il faut le souligner, n'était pas le résultat direct d'une quelconque action humanitaire, quoique certains esprits canadiens furent de plusieurs décennies en avance sur leur époque en matière de tolérance raciale. Les raisons de cette ouverture résident plutôt dans la forte expansion économique entamée simultanément en Europe occidentale et au Canada, privant celui-ci d'une bonne partie de la main-d'oeuvre européenne qui répondait à la fois à ses besoins économiques qu'à l'idéal que nourrissaient les premiers colons : reconstruire une société européenne au Canada en augmentant la population par des immigrants assimilables.

Besoin oblige donc, le Canada s'est tourné vers les immigrants de l'Europe du Sud, puis de l'Asie, l'Amérique latine et, dans une moindre mesure, l'Afrique. Pour ce faire, il a fallu d'abord écarter les considérations religieuses, raciales, ethniques et nationales qui servaient de critères de base dans les procédures de sélection des immigrants. Ces critères furent remplacés en 1967 par un système de points selon lequel les immigrants sont admis en fonction de leur âge, niveau de scolarité, connaissance du français et/ou de l'anglais, qualification professionnelle et la chance d'avoir un membre de la famille au Canada.

⁵ Abu-Laban, Baha. *La présence arabe au Canada*, Ottawa, ministre des Approvisionnement et Services, 1981, p. xiii.

⁶ Bowrein, Gunter. «Discrimination and Response: The Chinese in Canada». *La Bienvenue*, Rita and Goldstein, Jay (éd.). *Ethnicity and Ethnic Relations in Canada*. Toronto, Butterworth, 1985, p. 243.

Dès 1968, l'effet de cette libéralisation de l'immigration commence à se refléter sur le visage démographique du Canada et dans les statistiques officielles. En 1968, Hong Kong s'est placé parmi les pays qui constituent les dix premières sources d'immigrants vers le Canada. En 1976, six pays non européens se sont placés dans cette catégorie. En 1986, quatre pays asiatiques (Inde, Vietnam, Philippines et Hong Kong), ainsi que la Guyane et El Salvador sont venus s'ajouter à la liste (voir tableau 1).

Tableau 1

Les dix premiers pays d'immigration au Canada, années choisies : de 1951 à 1986⁷

1951	1960	1968	1976	1984	1986
Gde-Bretagne	Italie	Gde-Bretagne	Gde-Bretagne	Vietnam	États-Unis
Allemagne	Gde-Bretagne	États-Unis	États-Unis	Hong Kong	Inde
Italie	États-Unis	Italie	Hong Kong	États-Unis	Vietnam
Pays-Bas	Allemagne	Allemagne	Jamaïque	Inde	Hong Kong
Pologne	Pays-Bas	Hong Kong	Liban	Gde-Bretagne	Pologne
France	Portugal	France	Inde	Pologne	Gde-Bretagne
États-Unis	Grèce	Autriche	Philippines	Philippines	Jamaïque
Belgique	France	Grèce	Portugal	El Salvador	Philippines
Yougoslavie	Pologne	Portugal	Italie	Jamaïque	Guyane
Danemark	Autriche	Yougoslavie	Guyane	Chine	El Salvador

Les dernières statistiques sur l'immigration indiquent que parmi les dix principaux pays, Hong Kong était premier en 1990, suivi par la Pologne, le Liban, les Philippines, l'Inde, le Vietnam, le Portugal, la Chine, les États-Unis, la Jamaïque et l'Iran. Ces dix pays ont fourni au Canada 118 917 immigrants, soit 56,1 p. 100 des 211 881 immigrants ayant reçu le droit d'établissement en 1990.

Cette ouverture du Canada sur les pays en voie de développement a rendu plus saillante la diversité ethnique et culturelle du pays. En même temps, à cause d'une baisse de natalité caractéristique d'un certain niveau de développement économique et d'émancipation féminine, la proportion des populations d'origine britannique et française a diminué substantiellement de 57 p. 100 et 30,7 p. 100 respectivement en 1901 à 25,3 p. 100 et 24,3 p. 100 respectivement en 1986. En 1991, la proportion des personnes d'origine britannique a augmenté à 28 p. 100 alors que celle des personnes d'origine française est tombée à 23 p. 100. Par contre, la proportion de la population canadienne déclarant avoir autres origines que britannique et française ou autre plus britannique et/ou française a augmenté de 37,5 p. 100 en 1986 à 45 p. 100 en 1991.

Ces chiffres soulignent un changement profond dans la composition ethnique de la population canadienne. Il faut, cependant, ajouter que le degré de diversité ethnique varie d'une région à l'autre. Les provinces atlantiques, à l'exception du Nouveau-Brunswick, demeurent essentiellement britanniques quant à l'origine de leurs populations : Terre-Neuve (88 p. 100), Île-du-Prince-Édouard (66 p. 100) et la Nouvelle-Écosse (58 p. 100).

Par contre, 50 p. 100 de la population canadienne ayant déclaré des origines autres que Britannique ou française résidaient en Ontario en 1991. De l'ensemble de la population de l'Ontario, les personnes d'origine britannique et française représentaient 35 p. 100 et 5 p. 100 respectivement alors que celles déclarant autres

⁷ Source : Kalbach, W. E. «A Demographic Overview of Racial and Ethnic Groups in Canada.» In Peter Li (ed.) *Race and Ethnic Relations in Canada*. Oxford University Press, Don Mills, Ont., 1990, p. 26. (Pour des statistiques plus récentes, voir Annexe D).

origines représentaient 40 p. 100. L'Ontario est le lieu de résidence d'environ 54 p. 100 de toutes les personnes canadiennes qui se sont déclarées d'origine ouest-asiatique, sud-asiatique (55 p. 100), africaine (70 p. 100), noire (67 p. 100) ou antillaise (63 p. 100).

Dans les provinces des prairies, la distribution démographique par ethnicité porte encore la marque de l'immigration est-européenne du siècle dernier. Les populations d'une origine autre que britannique ou française représentent 44 p. 100 de la population totale du Manitoba (dont 26 p. 100 d'origine européenne), 46 p. 100 au Saskatchewan (dont 26 p. 100 d'origine européenne) et 41 p. 100 en Alberta (dont 21 p. 100 d'origine européenne).

En Colombie-Britannique, les personnes ayant déclaré être d'origine uniquement britannique ou française représentaient 35 p. 100 et 2 p. 100 de la population respectivement, alors que 22 p. 100 des gens se disaient d'origine britannique et/ou française ou autre. Par ailleurs, 38 p. 100 de la population totale de cette province ont dit n'être ni d'origine britannique ni d'origine française. Sur cette dernière proportion, 17 p. 100 étaient d'origine européenne et 11 p. 100 d'origine asiatique. Ces derniers représentaient 19 p. 100 de la population de Vancouver.

Au Québec, les trois quarts de la population sont d'origine française (75 p. 100), ce qui représente une baisse par rapport au taux de 78 p. 100 enregistré en 1986. Fortement francophone, la population québécoise n'est pas pour autant homogène. À part les différences culturelles régionales, le Québec comprend de plus en plus une population d'origines ethniques diverses. Les statistiques signalent par exemple que 95 p. 100 de toutes les personnes d'origine haïtienne et 44 p. 100 de toutes les personnes d'origine arabe vivant au Canada résident au Québec.

Quant à la distribution démographique dans les territoires du Nord-Ouest, les données statistiques de 1991 indiquent que 51 p. 100 de la population est d'origine indienne dont 32 p. 100 des Inuit, 15 p. 100 des Amérindiens et 4 p. 100 de Métis. Au Yukon, les populations d'origine autres que britannique ou française représentent 34 p. 100 dont 14 p. 100 d'aborigènes. Le reste de la population est distribué de la façon suivante : 30 p. 100 d'origine britannique et 29 p. 100 d'origine mixte (britannique et/ou française et autres).

Cet aperçu sur la composition ethnique et sa distribution géographique au Canada montre que la diversité ethnique n'est pas seulement un phénomène permanent mais en croissance continue. Cela implique que la politique du multiculturalisme doit constamment s'ajuster aux nouvelles réalités pour contrer les conflits qui ne sont pas nécessairement inhérents aux différences ethniques mais plutôt liés aux pratiques exclusionnistes que justifient certaines interprétations de ces différences.

B) VERS LA PROMOTION DU CHANGEMENT INSTITUTIONNEL

Déclaré une politique officielle deux années environ après la promulgation de la *Loi sur les langues officielles* en 1969⁸, le multiculturalisme canadien fut enchâssé dans un cadre bilingue pour faciliter l'intégration des groupes minoritaires dans les communautés anglophone et/ou francophone.

Le multiculturalisme canadien met l'accent sur les aspects positifs de la diversité ethnique et culturelle, ceux notamment liés à l'enrichissement mutuel sur les plans socio-culturel (apprentissage et ouverture d'esprit), économique (apport économique des groupes ethniques et accès aux marchés internationaux) et politique (mise en application des principes de la démocratie dans le respect des valeurs et des opinions d'autrui).

⁸ La dualité linguistique franco-anglaise remonte aux premières tentatives de réglementer l'usage du français et de l'anglais en 1760. Mais c'est la *Loi constitutionnelle de 1867* qui, aux termes de l'article 133, permet l'emploi du français et de l'anglais dans les débats parlementaires, l'enregistrement des procès-verbaux devant les tribunaux du Canada et du Québec.

Comme politique officielle, le multiculturalisme se nourrit de la doctrine du pluralisme culturel pour élaborer des stratégies d'intervention gouvernementale dans le but de gérer la diversité ethnoculturelle, c'est-à-dire d'en minimiser les effets négatifs (racisme, discrimination, malentendus, conflits, etc.) et d'en renforcer les effets positifs tels que définis plus haut. En annonçant la politique du multiculturalisme le 8 octobre 1971, le gouvernement canadien s'est donné les quatre objectifs suivants :

- (1) dans la mesure des moyens à sa disposition, le gouvernement chercherait à soutenir tous les groupes culturels canadiens qui, d'une part, avaient exprimé et démontré concrètement leur désir de continuer à se développer, leur capacité de grandir et de contribuer à la société canadienne et dont, d'autre part, le besoin d'aide était manifeste;
- (2) le gouvernement aiderait les membres de tous les groupes en question à aplanir les obstacles culturels qui s'opposaient à leur participation entière à la société canadienne;
- (3) il favoriserait, dans l'intérêt de l'unité nationale, les contacts et les échanges constructifs entre les groupes culturels du Canada;
- (4) il continuerait de soutenir les immigrants qui chercheraient à acquérir au moins une des langues officielles du Canada afin de participer pleinement à la vie nationale.

Mais malgré leurs bonnes intentions, ces objectifs ont plutôt abouti à une banalisation des cultures ethniques en mettant l'accent sur leurs aspects folkloriques au détriment de leurs aspects pratiques : leur capacité de se traduire en pratiques quotidiennes et de se faire valoir non seulement dans le théâtre et les festivals, mais aussi dans les médias, les écoles et le milieu du travail.

C'est pour cette raison que le multiculturalisme des années 1970 fut critiqué comme une politique d'assimilation (à l'aide des langues officielles) et comme une méthode stérile de résoudre les problèmes concrets d'intégration (emploi et participation générale dans la société canadienne).

Ce n'est que durant la première moitié des années 1980 que la politique du multiculturalisme a commencé à accorder un intérêt particulier à la question d'intégration par le biais de lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité des chances d'accès à l'emploi. Des conférences rassemblant les intéressés de différents milieux (gouvernement, organisations ethnoculturelles, milieu des affaires) et des études académiques et gouvernementales ont mis en évidence l'ampleur de la discrimination systémique contre les minorités ethniques et, par conséquence, leur absence quasi totale de plusieurs secteurs de la société canadienne⁹.

Cet intérêt aux problèmes d'intégration de discrimination fut accentué par la déclaration de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1985¹⁰. En vertu de l'article 15 de la *Charte*, tous les Canadiens sont égaux devant la loi et ont droit aux mêmes protections et bénéfices que procurent les lois canadiennes, sans discrimination basée sur des critères comme l'âge, le sexe, un handicap physique ou mental ou l'origine ethnique, nationale, religieuse ou raciale. Aux termes l'alinéa (2) de l'article 15, la loi canadienne n'empêche aucun programme ou activité dont l'objectif est d'améliorer les conditions des individus et groupes désavantagés par un ou plusieurs des critères susmentionnés.

⁹ Chambre des communes. *L'égalité ça presse!* Rapport du Comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne, mars 1984. Ministre d'État Multiculturalisme. *Multiculturalisme: Une réalité canadienne*. Rapport de la troisième conférence canadienne sur le multiculturalisme, 27-29 octobre 1978, Ottawa; Multiculturalisme Canada. *La place du multiculturalisme au Canada, développement économique à long terme*, mars 1986; Voir aussi Abella (1984); Bolaria et Li (1988); Breton et Reitz (1980); Kallen (1987); Malarek (1987); Vallée (1988).

¹⁰ Alors que la *Charte* est entrée en vigueur en 1982, l'article 15, en vertu de l'article 32(2), ne devient effectif qu'en avril 1985. Ce laps de temps était nécessaire pour permettre aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux d'apporter des amendements aux législations qui ne sont pas conformes à l'article 15.

En vertu de l'article (27), la *Charte* sera interprétée conformément aux principes de préserver et consolider l'héritage multiculturel des Canadiens.

L'enchâssement des principes du multiculturalisme dans la *Charte* canadienne a permis de redéfinir les objectifs de la politique multiculturelle qui désormais s'énoncent de la façon suivante :

1. assurer et reconnaître la place des minorités ethnoculturelles au sein du gouvernement et des autres institutions.
2. Changer la perception du Canada qu'ont les Canadiens afin de refléter plus fidèlement le caractère multiculturel du pays.
3. Encourager et aider tous les groupes ethnoculturels à conserver et affirmer leur identité culturelle comme élément important de la collectivité canadienne¹¹.

Ces objectifs furent formulés à la lumière de certaines recommandations faites par le Comité spécial sur les minorités visibles dans son fameux rapport *L'égalité ça presse!* paru en 1984. Dans la préface de ce rapport, le comité en question invoque le fait que les citoyens canadiens, qu'ils soient nés au Canada ou ailleurs, ont droit aux mêmes opportunités de travail et d'avancement¹². Le comité a également fait des recommandations pour contrer la discrimination systémique dans plusieurs domaines, notamment le lieu de travail, la politique officielle, la justice, les médias et l'éducation.

Trois ans plus tard, le Comité permanent du multiculturalisme en est arrivé, dans son rapport *Construire la mosaïque canadienne* (1987), à des conclusions similaires, soulignant l'impact des barrières discriminatoires dressées contre les membres de quelques minorités ethniques et qui les empêchent de bénéficier des privilèges d'une pleine participation à la société canadienne. Plusieurs des 44 recommandations formulées par le comité du multiculturalisme ont touché aussi aux problèmes qui ont été identifiés par le comité précédent.

Ces recommandations ont également donné lieu au projet de loi C-93, en vertu duquel le gouvernement adopta la *Loi sur le multiculturalisme canadien* le 21 juillet 1988 et le projet de loi C-18 en vertu duquel il a établi le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté le 21 avril 1991.

Aux termes de l'article 3 (1) de la *Loi sur le multiculturalisme*, la politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste à :

- a) reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et reconnaît la liberté de tous ses membres de maintenir, de favoriser et de partager leur patrimoine culturel;
- b) reconnaître le fait que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens et constitue une ressource inestimable pour l'avenir du pays, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait;
- c) promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes les origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation;
- d) reconnaître l'existence de collectivités dont les membres partagent la même origine et leur contribution à l'histoire du pays, et favoriser leur développement;

¹¹ Multiculturalisme Canada. *Le Multiculturalisme au Canada : la perspective fédérale*, Mai 1985, p. 1.

¹² Chambre des communes, *L'égalité ça presse!* Rapport du comité spécial sur les minorités visibles, mars 1984, p. 4-6.

- e) faire en sorte que la loi s'applique également et procure à tous la même protection, tout en faisant cas des particularités de chacun;
- f) encourager et aider les institutions sociales, culturelles, économiques et politiques canadiennes à prendre en compte le caractère multiculturel du Canada;
- g) promouvoir la compréhension entre individus et collectivités d'origines différentes et la créativité qui résulte des échanges entre eux;
- h) favoriser la reconnaissance et l'estime réciproque des diverses cultures du pays, et promouvoir l'expression et les manifestations progressives de ces cultures dans la société canadienne;
- i) parallèlement à l'affirmation du statut des langues officielles et à l'élargissement de leur usage, maintenir et valoriser celui des autres langues;
- j) promouvoir le multiculturalisme en harmonie avec les engagements nationaux pris à l'égard des deux langues officielles.

Pour atteindre ces objectifs, la *Loi sur le multiculturalisme canadien* indique qu'en vertu de l'alinéa (2) de l'article 3, les institutions fédérales ont l'obligation de :

- a) faire en sorte que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'emploi et d'avancement;
- b) promouvoir des politiques, programmes et actions de nature à favoriser la contribution des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution du pays;
- c) promouvoir des politiques, programmes et actions permettant au public de mieux comprendre et respecter la diversité des membres de la société canadienne;
- d) recueillir des données statistiques permettant l'élaboration de politiques, de programmes et d'actions tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du pays;
- e) mettre à contribution, lorsqu'il convient, les connaissances linguistiques et culturelles d'individus de toutes origines;
- f) généralement, conduire leurs activités en tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada.

Les principes du pluralisme culturel se trouvent ainsi réunis et ancrés dans la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, la première de son genre à l'échelle internationale. Mais pendant que plusieurs pays, y compris l'Australie, cherchent à importer le modèle canadien de la gestion des relations ethniques, ce même modèle est visé par les critiques de ceux qui rêvent encore d'une société canadienne homologue.

CRITIQUES DE LA POLITIQUE DU MULTICULTURALISME

S'il existe un consensus sur l'importance que représente l'unité nationale aux yeux de la grande majorité des Canadiens, il n'en existe aucun quant aux facteurs qui posent un danger à cette unité. On pointe du doigt tantôt les séparatistes du Québec ou l'ensemble de la population québécoise qui réclame le statut de société distincte pour le Québec, tantôt les provinces de l'Ouest ou celles de la région maritime. Parfois on blâme la domination culturelle américaine et parfois on remet en question la diversité ethnoculturelle du Canada.

Chose certaine cependant, le débat qui a suivi l'échec de l'*Accord du Lac Meech* en 1987 a exacerbé les attaques contre la politique du multiculturalisme et l'a transformé en bouc émissaire de tous les maux de la société canadienne. Les attaques venaient de plusieurs fronts, y compris celui de certains groupes ethniques. Mais les accusations et les critiques ne s'adressent pas aux mêmes problèmes et ne proposent pas les mêmes solutions.

La Commission Spicer, armée de données colossales tirées de quelques 400 000 témoignages cueillis à travers le Canada, a démontré que les Canadiens valorisent la diversité culturelle, mais se plaignent de l'absence d'identité nationale. La Commission a suggéré que le multiculturalisme devrait avant tout chercher à unifier les Canadiens par la promotion des valeurs communes¹³. La Commission recommande également que soit mis fin au financement des activités qui permettent aux groupes ethnoculturels de maintenir leurs cultures d'origine. Le Parti réformiste a récemment repris ce dernier élément dans sa récente critique de la politique du multiculturalisme¹⁴.

Des données similaires à celles obtenues par la Commission Spicer à propos de certains aspects du multiculturalisme se retrouvent dans le dernier sondage d'opinion publique effectué par Angus Reid en décembre 1991. Les données montrent que 42 p. 100 des 3 325 répondants pensaient que le maintien des cultures ancestrales tend à affaiblir l'unité nationale et 89 p. 100 pensent que les valeurs communes sont plus importantes que la couleur de la peau pour unir les gens en une seule nation. Un autre 89 p. 100 des répondants pensent que l'on devrait faire davantage pour amener les habitants du Canada à se sentir fiers d'être citoyens Canadiens (voir annexe C pour les détails de cette enquête).

La plupart des critiques portent sur les symptômes du malaise plutôt que sur ses causes, qui sont diverses formes et degrés d'incompréhension des différences culturelles, l'intolérance et la discrimination. Ces critiques sont également fondées sur une conception désuète du multiculturalisme¹⁵. On peut lire dans une sérieuse étude portant sur l'immigration et le multiculturalisme que :

la politique en matière de multiculturalisme ne vise pas à conserver des systèmes culturels complets, mais à en préserver tous les éléments compatibles avec les coutumes canadiennes.¹⁶

Dans la même veine, un autre éminent spécialiste a insisté sur le fait que la politique du multiculturalisme vise à intégrer les groupes ethnoculturels en leur donnant confiance en soi, grâce à la création des conditions qui leur procure «un sentiment de sécurité». Des données empiriques compilées par Berry, une autorité en recherche sur les relations ethniques au Canada, montrent que quel que soit son bien-fondé, la politique du multiculturalisme «comporte d'emblée deux avantages intrinsèques»:

En premier lieu, elle signale l'importance sociale et l'attention accordées à la qualité des relations humaines au Canada, alors qu'on peut présumer que l'absence d'une telle politique indiquerait le contraire. . . En second lieu, la politique peut être vue comme un programme de

¹³ Canada. *Forum des citoyens sur le futur du Canada*. Commission Spicer, juin 1991.

¹⁴ Parti réformiste du Canada, *Principes et politique*. 1990, p. 23.

¹⁵ Fleras, Augie et Elliott, Jean Leonard. *Multiculturalism in Canada. The Challenge of diversity*. Nelson Canada, Scarborough, Ontario, 1992, p. 140.

¹⁶ Conseil économique du Canada. *New Faces in the Crowd*. 1991, p.

«prévention primaire»... par lequel des facteurs connus sont mis en jeu pour favoriser relations positives et adaptations, plutôt que d'attendre l'apparition de problèmes¹⁷.

Outre ces aspects positifs du multiculturalisme, il existe d'autres avantages précieux pour le Canada et les Canadiens. Par sa diversité ethnoculturelle, ses richesses linguistiques et sa réputation en matière du respect des droits de la personne, le Canada occupe une place importante dans la diplomatie et l'économie internationales.

Ayant passé en revue plusieurs études scientifiques sur les relations ethniques et sur la politique du multiculturalisme dans le contexte canadien, Berry conclue que :

Au total, les avantages du multiculturalisme semblent être, à l'heure actuelle, largement supérieurs à ses coûts. Cela s'explique en partie par le bien-fondé incontestable de certains des éléments de la politique du multiculturalisme, et en partie par l'amélioration constantes des programmes d'application de cette politique¹⁸.

En effet les critiques qui mettent l'accent sur la tendance du multiculturalisme à exacerber les différences entre les Canadiens de diverses origines ethniques s'attaquent en réalité à une orientation qui fut abandonnée dès le début des années 1980. Désormais, la politique du multiculturalisme met l'accent sur l'unification des Canadien par la promotion des valeurs communes qui sont inhérentes aux principes de la citoyenneté canadienne¹⁹.

¹⁷ Berry, J.W. *Coûts et avantages sociopsychologiques du multiculturalisme*. Document de travail N° 24, Conseil économique du Canada, 1991, p. 30.

¹⁸ *Ibid.*, p. 38.

¹⁹ Voir annexe A.

BIBLIOGRAPHIE

- Abella, Judge Rosalie. «Equality and Human Rights in Canada: Coping with the new Isms.» *University Affairs*, June/July, 1991, p. 21-22.
- Abella, Judge Rosalie. *Equality in Employment: A Royal Commission Report*. Supply and Services Canada, Ottawa, 1984.
- Adam, Herbert. «Contemporary State Policies to Subordinate Ethnics.» In James S. Frideres, ed. *Multiculturalism and Intergroup Relations*. Greenwood Press, Westport, Conn., 1989, p. 19-34.
- Anderson, Alan B., and Frideres, James S. *Ethnicity in Canada: Theoretical Perspectives.*, Butterworths, Toronto, 1981.
- Appleton, N. «Democracy and Cultural Pluralism». In D. Kerr, ed., *Proceeding of the 38th Annual Meeting of the Philosophy of Education Society (US)*, 1982.
- Beaudoin, G.-A. «La protection des minorités», *Cahier de Droit*, 27(31), 1986.
- Beaudoin, G.-A. and W.S. Tarnopolsky, eds. *Canadian Charter of Rights and Freedoms: Commentary*. Carswell, Toronto, 1982.
- Berger, Peter., and Neuhaus, Richard. *To Empower People: The Role of Mediating Structures in Public Policy*. American Enterprise Institute, Washington, D.C., 1977.
- Berry, J.W. «Costs and Benefits of Multiculturalism: A Psychological Analysis.» Paper presented at the Canadian Studies Conference, St. John's College, University of Manitoba, Winnipeg, February 28-March 2, 1991.
- Berry, J.W. *Coûts et avantages psychosociologiques du multiculturalisme*, Document de travail No. 24, Conseil économique du Canada, 1991.
- Berry, J.W. «Multicultural Policy in Canada: A Social Psychological Analysis.» *Canadian Journal of Behavioural Science*, 16(4), 1984, p. 353-370.
- Berry, John W., Kalin, Rudolph, and Taylor, Donald M. *Multiculturalism and Ethnic Attitudes in Canada*. Ministry of Supply and Services, Ottawa, 1977.
- Bibby, Reginald W. *Mosaic Madness: The Potential and the Poverty of Canadian Life*. Stoddart, Toronto, 1990.
- Bibby, Reginald W. «Bilingualism and Multiculturalism: A National Reading.» In Leo Driedger, ed., *Ethnic Canada: Identities and Inequalities*. Copp, Clark, Pittman, Toronto, 1987, p. 158-69.
- Bolaria, B. Singh and Li, Peter S. *Racial Oppression in Canada*. 2nd edition, Garamond Press, Toronto, 1988.
- Boudreau, Rick. «Multiculturalism versus Race Relations: An Examination.» *Monitor* (Council on Race Relations and Policing). Premier Issue, 1989, p. 4-5.
- Bottos, D. «Multiculturalism: Section 27's Application in Charter Cases Thus Far.» *Alberta Law Review*, 1988, p. 589-...

- Breton, Raymond. «The Ethnic Group as a political Resource in Relation to Problems in Incorporation: Perceptions and Attitudes.» In R. Breton et al. eds., *Ethnic Identity and Inequality*. University of Toronto Press, Toronto, 1990, p. 196-255.
- Breton, Raymond. «Multiculturalism and Canadian National Building.» In A. Cairns and C. Williams, eds., *The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*. University of Toronto Press, 1986.
- Breton, Raymond, Isajiw, W.I. Kalbach, Warren, and Reitz, Jeffrey. *Ethnic Identity and Inequality: Varieties of Experience in a Canadian City*. University of Toronto Press, Toronto, 1990.
- Breton, Raymond, Reitz, Jeffrey G., and Valentine, Victor. *Cultural Boundaries and the Cohesion of Canada*. Institute for Research on Public Policy, Montreal, 1980.
- Brotz, Howard. «Multiculturalism.» In Ronald J. Samuda, John W. Berry, and Michael Laferriere, eds., *Multiculturalism in Canada*. Allyn and Bacon Inc., Toronto, 1984.
- Brotz, Howard. «Multiculturalism in Canada: A Muddle.» *Canadian Public Policy*, No. 1, 1980, p. 41-6.
- Bullivant, Brian. «Multiculturalism : Pluralist Orthodoxy or Ethnic Hegemony.» *Canadian Ethnic Studies*, 13(2), 1981, p. 1-22.
- Burnet, Jean. «The Social and Historical Context of Ethnic Relations.» In Robert C. Gardiner and Rudolph Kalin, eds., *A Canadian Social Psychology of Ethnic Relations*. Agincourt, Ontario, 1981, p. 17-36.
- Burnet, Jean. «The Policy of Multiculturalism Within a Bilingual Framework: an Interpretation.» In Aaron Wolfgang, ed., *Education of Immigrant Students*. Ontario Institute for Studies in Education, 1975, p. 205-214.
- Canadian Human Rights Foundation. *Multiculturalism and the Charter*. Carswell, Toronto, 1987.
- Daudlin, Bob. *Equality Now!* Report of the Special Committee on Visible Minorities In Canadian Society, House of Commons, 8 March 1984.
- Debicki, Marek. «The Double Mythology of Multiculturalism in Canada.» Paper presented at the Canadian studies Conference, Twenty Years of Multiculturalism: Successes and Failures. University of Manitoba, Winnipeg, February 28-March 2, 1991.
- Elliott, Jean Leonard, ed. *Two Nations, Many Cultures: Ethnic Groups in Canada*. Prentice-Hall, Scarborough, Ontario, 1981.
- Fleras, Augie and Elliott, Jean Leonard. *Multiculturalism Canada: The Challenge of Diversity*. Nelson Canada, Scarborough, Ontario, 1992.
- Fleras, Augie, «Racial Minorities and Mass media in Multicultural Society.» In Benjamin D. Singer, ed., *Communication in Canadian Society*. Nelson Canada, Toronto, 1991, p. 344-67.
- Fleras, Augie, and Desroches, Frederick. «Bridging the Gap : Towards a Multicultural Policing in Canada.» *Canadian Police College Journal*, 13(3), 1989, p. 153-64.
- Fleras, Augie, and Desroches, Frederick, «Multiculturalism: Policy and Ideology in the Canadian Context.» In Brian K. Cryderman and Chris N. O'Toole, eds., *Police, Race, and Ethnicity. A Guide for Law Enforcement Officers*. Butterworth, Toronto, 1986.

- Frideres, James S., ed. *Multiculturalism and Intergroup Relations*. Greenwood Press, New York, 1989.
- Gall, G.L. «Multiculturalism and the Fundamental Freedoms: Section 27 and Section 2.» In Canadian Human Rights Foundation, ed. *Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective*. Carswell, Toronto, 1987, p. 29-58.
- Hobbs, Clement, Lee, Ian, and Haines, George. «Implementing Multicultural Policy: An Analysis of the Heritage Language Program, 1971-1981.» *Canadian Public Administration*, 34(4) (Winter), 1992, p. 664-675.
- Hudson, M.R. «Multiculturalism, Government Policy and Constitutional Enshrinement- A Comparative Study.» In Canadian Human Rights Foundation, ed. *Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective*. Carswell, Toronto, 1987, p. 59-122.
- Kallen, Evelyn. «Ethnicity and Human Rights in Canada Constitutionalizing and Hierarchy of Minority Rights.» In Li, Peter (ed.) *Race and Ethnic Relations in Canada*. Oxford University Press, Toronto, 1990, p. 77-97.
- Kallen, Evelyn. «Multiculturalism, Minorities and Motherhood: A Social Scientific Critique of Section 27.» In Canadian Human Rights Foundation, ed. *Multiculturalism and the Charter: A Legal Perspective*. Carswell, Toronto, 1987, p. 139-44.
- Kallen, Evelyn. *Ethnicity and Human Rights in Canada*. Agincourt, Ontario, 1982a.
- Kallen, Evelyn. «Multiculturalism: Ideology, Policy and Reality.» *Journals of Canadian Ethnic Studies*, 17(1), 1982b, p. 51-63.
- Kymlicka, W. Liberalism and the Politicization of Ethnicity.» McGill Legal Theory Workshop, 21, September 1990 (unpublished).
- Kymlicka, W. *Liberalism, Community and Culture*. Clarendon Press, Oxford, 1989.
- Magnet, Joseph E. «Interpreting Multiculturalism.» In CHRF, 1987.
- Malarek, Victor. *Haven's Gate*. Macmillan, Toronto, 1987.
- Mazurek, Kas. «Multiculturalism, Education and the Ideology of Meritocracy.» In Terry Wotherspoon, ed., *The Political Economy of Canadian Schooling*. Methuen, Toronto, 1987, p. 141-63.
- Moodeley, Kogila. «Canadian Multiculturalism as Ideology.» *24 Ethnic and Race Studies*, 1983, 6(3), p. 320-32.
- Nevitte, Neil, and Kornberg, Allan eds. *Minorities and the Canadian State*. Mosaic Press, Oakville, Ontario, 1985.
- O'Donnell, Brendan. *Chronicle of Milestones in Canadian Multiculturalism*. Policy, Analysis and Research, Multiculturalism, Secretary of the State, May 1987.
- Palmer, Howard, ed. *Immigration and the Rise of multiculturalism*. Copp Clark, Toronto, 1975.
- Passaris, C. «The Economic Determinant of Canada's Multicultural Immigration.» *International Migration*, 1984, 22(2), p. 90-100.

- Peter, Karl. «Multi-cultural Politics, Money, and the Conduct of Canadian Ethnic Studies.» *Canadian Ethnic Studies Association Bulletin*, No. 5, 1978, p. 2-3.
- Peter, Karl. «The Myth of Multiculturalism and Other Fables.» In J. Dahlie and T. Fernando, eds., *Ethnicity, Power and Politics*. Methuen, Toronto, 1981, p. 56-57.
- Porter, John. *The Vertical Mosaic*. University of Toronto Press, Toronto, 1965.
- Richmond, Anthony H. *Immigration and Ethnic Conflict*. Macmillan, Basingstoke, England, 1988.
- Roberts, Lance W. and Clifton, Rodney A. «Multiculturalism in Canada; A Sociological Perspective.» In Peter S. Li, ed., *Race and Ethnic Relations in Canada*. Oxford University Press, Toronto, 1990, p. 120-47.
- Roberts, Lance W. and Clifton, Rodney W. «Exploring the Ideology of Multiculturalism.» *Canadian public Policy*, 1982, 8(1), p. 88-94.
- Rocher, Guy. «Multiculturalism: The Doubts of Francophone.» In *Multiculturalism as a State Policy*. Canadian Consultative Council on Multiculturalism, Ottawa, 1976, p. 47-53.
- Smith, Earl J. «Canadian Multiculturalism: The Solution or the Problem.» in Dan Landis and Richard W. Brislin, eds., *Handbook of Intercultural Training*. Vol. 3, Pergammon Press, Willowdale, Ontario, 1983, p. 260-75.
- Stasiulis, Daiva. «The Symbolic Mosaic Reaffirmed: Multiculturalism Policy.» In K. Graham, *How Ottawa Spends*, 1988-89. Carleton University Press, Ottawa, 1988.
- Taffee, Peter. *Milestones in Canadian Multiculturalism*. Policy, Analysis and Research. Multiculturalism Directorate, Secretary of the State, May 1990.
- Tepper, Elliott L. *Changing Canada: The Institutional Response to Polyethnicity. The Review of Demography and Its Implications for Economic and Social Policy*. Carleton University, Ottawa, 1988.
- Vallee, Frank. «Inequality and Identity in Multiethnic Societies.» In D. Forces and S. Richer, ed. *Social Issues: Sociological Views of Canada*. Prentice-Hall Inc., Scarborough, Ontario, 1988.
- Weiner, Myron. «Peoples and the State in a New Ethnic Order?» *Third World Quarterly*, 13(2), 1992, p. 317-33
- Zolf, Dorothy. «Comparisons of Multicultural Broadcasting in Canada and Four Other Countries.» *Canadian Ethnic Studies*, 21(2), 1989, p. 13-26.

LIENS ENTRE LES PROGRAMMES DE MULTICULTURALISME ET DE CITOYENNETÉ²⁰

Relations interraciales et compréhension interculturelle

- Des cérémonies de remise de certificats de citoyenneté peuvent avoir lieu conjointement avec des événements visant à commémorer le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.
- Grâce à des documents et à des activités de préparation à la citoyenneté, on sensibilise de nouveaux Canadiens à l'importance que les Canadiens accordent à l'égalité raciale.

Cultures et langues ancestrales

- Une production théâtrale peut sensibiliser davantage le grand public aux problèmes d'intégration que vivent de nouveaux Canadiens.
- On informe les personnes qui demandent la citoyenneté des choix qui s'offrent à elles en termes de participation culturelle.

Appui aux communautés et participation communautaire

- Des ateliers auxquels participent de nouveaux Canadiens les aident à participer en tant que citoyen à la vie du pays.
- On fournit de la documentation pour aider les nouveaux arrivants à se préparer à recevoir la citoyenneté canadienne.

Secrétariat au multiculturalisme

- On renseigne les nouveaux Canadiens sur les services publics.
- On encourage les institutions fédérales à répondre de façon plus efficace aux besoins de nouveaux Canadiens.

²⁰ Extrait d'un article intitulé «L'Autonomie culturelle dans la Constitution et en pratique : le modèle canadien». Cet article a été préparé par Multiculturalisme et Citoyenneté Canada à l'invitation de la Fondation Bertelsmann, de Gütersloh, en Allemagne, dans le cadre de son étude sur les différentes façons d'aborder la diversité culturelle. Il a été présenté à l'occasion du symposium que la Fondation a tenu sur le thème suivant : «Vivre ensemble dans un état multiculturel : l'intégration des concitoyens d'origine étrangère en période de changements», les 22 et 23 septembre 1992.

LIENS ENTRE LES PROGRAMMES DE MULTICULTURALISME ET LE BÉNÉVOLAT

Relations interraciales et compréhension interculturelle

- Une aide financière est accordée à des organisations locales de promotion des relations interraciales.
- On produit du matériel documentaire pour aider ces organisations à devenir plus solides et plus efficaces.

Cultures et langues ancestrales

- On fournit une aide financière pour appuyer des activités culturelles que mènent de nouvelles organisations communautaires.
- On produit de la documentation pour aider ces organisations à augmenter leurs capacités de souscription.

Appui aux communautés et participation communautaire

- On fournit un appui financier pour aider des organismes bénévoles communautaires à atteindre les objectifs de la politique multiculturelle du Canada.
- On fournit du matériel à de grands organismes bénévoles pour les aider à recruter des membres de minorités comme bénévoles.

LIENS ENTRE LES PROGRAMMES DE MULTICULTURALISME ET L'ALPHABÉTISATION

Relations interraciales et compréhension interculturelle

- Des activités d'éducation contre le racisme encouragent des enfants appartenant à une minorité visible à rester à l'école.
- Les activités d'alphabétisation aident des adultes appartenant à une minorité visible à accroître leurs possibilités d'emploi.

Cultures et langues ancestrales

- Des documents utilisés dans des cours de langues ancestrales peuvent aussi servir à l'alphabétisation d'adultes dans une langue maternelle.
- Des activités d'alphabétisation fournissent un marché à des auteurs appartenant à une minorité.

Appui aux communautés et participation communautaire

- Des organisations de minorités ethnoculturelles mettent sur pied des programmes d'alphabétisation et encouragent leurs membres à y participer.

- Les programmes d'alphabétisation aident de nouveaux venus à mieux s'intégrer à la société canadienne.

LIENS ENTRE LES PROGRAMMES DE MULTICULTURALISME ET LES DROITS DE LA PERSONNE

Relations interraciales et compréhension interculturelle

- Des organisations de promotion des relations interraciales informent les gens de leurs droits fondamentaux.
- De la documentation est disponible pour aider ces organisations à transmettre leurs messages.

Cultures et langues ancestrales

- Des projets d'alphabétisation subventionnés peuvent avoir pour thème les droits de la personne.
- L'accès aux institutions culturelles est devenu une question liée aux droits de la personne.

Appui aux communautés et participation communautaire

- Des organisations au service d'immigrants aident de nouveaux venus à prendre conscience de leurs droits.
- On sensibilise le personnel d'institutions aux droits des nouveaux venus.

Secrétariat au multiculturalisme

- Des documents d'information sur les droits de la personne sont distribués à des institutions fédérales.
- On sensibilise le personnel d'institutions fédérales aux engagements du Canada en matière de droits de la personne.

De même, on pourrait montrer les liens qui existent entre chaque programme de citoyenneté et chaque programme de multiculturalisme.

LIENS ENTRE LES PROGRAMMES DE MULTICULTURALISME ET L'ALPHABÉTISATION

- Des documents d'information sur les droits de la personne et les droits de la personne.
- On sensibilise le personnel d'institutions fédérales aux droits de la personne.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.

LIENS ENTRE LES PROGRAMMES DE MULTICULTURALISME ET L'ALPHABÉTISATION

- Des documents d'information sur les droits de la personne et les droits de la personne.
- On sensibilise le personnel d'institutions fédérales aux droits de la personne.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.
- Des programmes de formation sont offerts aux employés fédéraux.

Liste des témoins

Ministères, agences fédérales et associations	Fascicule	Date
Ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté L'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté Mary Gusella, sous-ministre; Ann Scotton, directeur exécutif.	1	Le mercredi 9 octobre 1991
Office national du film Suzanne Chevigny, directrice du Programme d'équité en matière d'emploi; Michelle D'Auray, directrice des affaires générales; Joan Pennefather, commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente.	2	Le mercredi 6 novembre 1991
Société Radio-Canada Anthony Manera, premier vice-président. Michael McEwen, vice-président exécutif; Gérard Veilleux, président.		
Commission canadienne des droits de la personne John Hucker, secrétaire général; Maxwell Yalden, président.	3	Le mercredi 20 novembre 1991
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Allan Darling, secrétaire général; Keith Spicer, président;		
Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre Maris Andrianos, président, Communauté hellénique de Montréal; Sotirios Antypas, président, Congrès hellénique du Québec; Michael Paleologou, secrétaire, Communauté chypriote de Montréal; William Shabis, membre, Comité des amis de Chypre; Pénélope Soteriou, présidente.	4	Le mercredi 11 décembre 1991
Conseil du Trésor du Canada D.C.G. Brown, secrétaire adjoint, Équité en matière d'emploi, Planification et élaboration des politiques, Direction de la politique du personnel; I.D. Clark, secrétaire du Conseil du Trésor; Robert Emond, sous-ministre adjoint, Division des services administratifs, Secrétariat du Conseil du Trésor.	5	Le mercredi 12 février 1992

Emploi et Immigration Canada

Louise Holmes, directrice générale, Développement et
planification, Services des ressources humaines;

Georges Latour, directeur, Services aux groupes désignés.

Ministère de l'Emploi et de l'Immigration

6 Le mercredi 26 février 1992

André Juneau, directeur exécutif, Politique de
l'immigration;

Steve Neiman, agent de projet, Section de formation,
Gestion des ressources humaines de l'immigration.

Ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté

Greg Gauld, directeur adjoint intérimaire, Politiques et
Recherches;

Mary Gusella, sous-ministre.

Conseil ethnoculturel du Canada

7 Le mercredi 29 avril 1992

Anna Chiappa, directrice exécutive;

Ed Lam, directeur de recherche;

Alex Munter, directeur, comité de direction.

Ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté

8 Le mercredi 6 mai 1992

L'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme
et de la Citoyenneté;

Mary Gusella, sous-ministre;

Robert Legros, sous-ministre adjoint, Pratiques de gestion.

Ministère des Finances

9 Le mercredi 3 février 1993

Robert Emond, sous-ministre adjoint, Direction de
l'administration;

Fran Leblanc, directeur, Division des services du
personnel, Direction de l'administration;

Debbie Stimpson, chef, Organigramme et formation des
employés.

Ministère de la Santé et du Bien-être social

R.E. Ballantyne, directeur général, Direction générale des
ressources humaines;

Carmen Drouin, directrice générale adjointe, Opérations du
personnel;

François P. Pouliot, sous-ministre adjoint principal.

**Ministère des Affaires étrangères et du Commerce
extérieur**

10 Le jeudi 11 février 1993

Harry Adams, directeur, Service des politiques
étrangères;

Anne Leahy, directrice générale, Service des politiques et
de la planification;

Marlene Picard, chef, Secteur de l'Équité salariale, Bureau
du personnel.

Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

L'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme
et de la Citoyenneté;

Mary Gusella, sous-ministre;

Kristina Liljefors, sous-ministre adjointe,
Multiculturalisme.

Ministère de l'Emploi et de l'Immigration

11

Le mercredi 17 février 1993

Anne Arnott, directrice adjointe, Formation;

Ralph Girard, directeur exécutif, Service international;

**Fédération canadienne des municipalités et du Comité
d'action nationale sur les relations raciales**

12

Le mercredi 17 février 1993

Doug Archer, président;

Cyril Dabydeen, coordonnateur des relations raciales;

Frank Fauber, conseiller de Scarborough;

Bev Salmon, vice-président.

Ministères, agences fédérales et associations	Date
<p>Multiculturalisme et Citoyenneté Canada L'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté; Mary Gusefa, sous-ministre; Kerina Lijovic, sous-ministre adjointe, Services aux groupes désignés</p>	1991
<p>Ministère de l'Emploi et de l'Immigration Anne Aron, directrice adjointe, Formation; Ralph Girard, directeur exécutif, Services aux groupes désignés, Section des programmes de travail; Le mercredi 17 février 1993 Sueve Nelson, agent de projet, Section des programmes de travail; Le mercredi 17 février 1993 Gestion des ressources humaines</p>	6
<p>Fédération canadienne des municipalités et de la Commune Doug Archer, président; Caryl Dabson, coordonnateur des relations tactes; Frank Parker, conseiller de stratégie; Ray Seimon, vice-président</p>	1991
<p>Conseil canadien de la culture Anna Chiappa, directrice exécutive; Ed Lam, directeur de recherche; Alex Mela, directeur de programmes</p>	1991
<p>Ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté L'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté; Mary Gusefa, sous-ministre; Robert Legros, sous-ministre adjoint, Pratiques de gestion</p>	5 Le mercredi 6 février 1992
<p>Ministère des Finances Robert Deneud, sous-ministre adjoint, Direction de l'administration; Paul Lohrke, directeur, Division des services du personnel, Direction de l'administration; Debbie Simpson, chef, Organigramme et formation des employés</p>	9 Le mercredi 3 février 1993
<p>Ministère de la Santé et du Bien-être social R.E. Ballantyne, directeur général, Direction générale des ressources humaines; Carmen Drouin, directrice générale adjointe, Opérations du personnel; François R. Proulx, sous-ministre adjoint principal</p>	1991
<p>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Henry Adams, directeur, Services politiques étrangers; Anne LeBlond, directrice générale, Services des politiques et de la planification; Marlene Picard, chef, Bureau de l'Égypte, Bureau de personnel</p>	10 Le jeudi 11 février 1993

LISTE DES RECOMMANDATIONS faites par le Conseil ethnoculturel du Canada

APPLICATION À L'ÉCHELLE DU GOUVERNEMENT

- 1) Toutes les institutions fédérales devraient trouver des moyens systématiques de formuler et d'établir des programmes ethnoculturels qui comprennent les éléments suivants :
 - a) embauche de conseillers multiculturels de niveau supérieur et de personnel;
 - b) désignation de cadres supérieurs chargés de mettre en oeuvre des activités multiculturelles et de faire rapport à leur sujet;
 - c) consultations communautaires, évaluation des besoins et sondages;
 - d) création de comités directeurs ministériels afin de surveiller la mise en oeuvre des activités multiculturelles;
 - e) examen des politiques, programmes et lois en vigueur afin de s'assurer qu'ils tiennent compte de la diversité;
 - f) adaptation des politiques et des programmes;
 - g) répertoire des compétences linguistiques et culturelles du personnel;
 - h) formation du personnel concernant la diversité;
 - i) plan d'action à long terme, buts et échéanciers;
 - j) traduction de documents ou services d'interprétation dans les langues autres que l'anglais et le français;
 - k) recherche et collecte de données;
 - l) participation à des réunions portant sur des questions multiculturelles;
 - m) publications qui favorisent une meilleure compréhension de la diversité;
 - n) sensibilisation du public;
 - o) utilisation des médias ethniques;
 - p) soutien financier à des programmes ou projets qui tiennent compte de la diversité;

- q) mécanismes pour s'assurer que les minorités ont accès aux groupes clients;
 - r) politiques de congé et de respect des traditions et pratiques religieuses et culturelles relatives aux fêtes, à la tenue vestimentaire et aux horaires de travail;
 - s) application de lignes directrices sur la représentation de la diversité afin de s'assurer que tout le matériel de communication (publications, matériel audio-visuel, films, affiches, etc.) représente équitablement la réalité multiculturelle;
 - t) programmes et activités visant à promouvoir l'équité en matière d'emploi.
-
- 2) Qu'un Comité des affaires multiculturelles soit créé au Cabinet.
 - 3) Que le Parlement crée le Bureau du Commissaire au multiculturalisme, qui serait chargé de surveiller l'application du multiculturalisme dans les institutions fédérales, de mener des enquêtes et de présenter des rapports.
 - 4) Que le gouvernement du Canada verse immédiatement des redressements aux Canadiens d'ascendance chinoise visés par la *Loi sur le droit d'entrée* et l'exclusion des Chinois et aux Canadiens d'ascendance italienne et ukrainienne maltraités et incarcérés pendant la Première Guerre mondiale.
 - 5) Toutes les institutions fédérales ayant un programme de financement devraient revoir leurs critères d'admissibilité pour s'assurer que les groupes ethnoculturels sont admissibles.
 - 6) Que le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, de concert avec ses homologues provinciaux et territoriaux, crée un «Conseil permanent des ministres responsables du multiculturalisme» qui se rencontrera une fois par année pour coordonner les actions multiculturelles.
 - 7) Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté présente un rapport structuré plus clairement au sujet de l'application de la *Loi sur le multiculturalisme* afin de fournir un meilleur compte rendu des activités à l'échelle du gouvernement. Chaque section ministérielle devrait être répartie en divers domaines comprenant : les mesures relatives à l'équité en matière d'emploi; la consultation; la révision ou les modifications des politiques et des programmes; etc. Il faudrait également mieux rendre compte des montants consacrés aux activités relatives au multiculturalisme.
 - 8) Le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté devrait financer une étude indépendante sur les moyens qui permettraient au gouvernement fédéral de mieux tenir compte de la diversité multiculturelle, en s'inspirant d'exemples internationaux comme les États-Unis, l'Angleterre et l'Australie.
 - 9) Le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté devrait organiser des conférences nationales ou des tables rondes régionales sur divers secteurs de politique comme : 1) les affaires culturelles et l'identité nationale; 2) les affaires économiques; 3) les opérations du gouvernement; 4) la politique sociale et la politique en matière de santé; 5) le commerce international, la politique étrangère et la politique en matière de défense; et 6) la justice et les affaires juridiques.
 - 10) Toutes les institutions fédérales devraient coordonner les consultations officielles auprès des groupes ethnoculturels.
 - 11) Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté publie un bulletin mensuel sur les activités à l'échelle du gouvernement. Ce bulletin aurait une vaste diffusion et un contenu international.

- 12) Le gouvernement du Canada devrait organiser une conférence internationale pour examiner les approches innovatrices et fructueuses qui tiennent compte de la diversité. Il importe de montrer que la diversité est un phénomène international et que, à bien des égards, le Canada est un chef de file, grâce à sa politique du multiculturalisme.
- 13) Que le Parlement soit assujéti lui aussi à la *Loi sur la multiculturalisme*. Cette mesure est importante afin d'envoyer un message clair d'un océan à l'autre et à l'échelle internationale.

AFFAIRES CULTURELLES ET IDENTITÉ NATIONALE

- 14) Le gouvernement fédéral devrait nommer des membres des minorités visibles et ethniques administrateurs de Radio-Canada, du Conseil des arts, de l'ONF, de Téléfilm Canada ou commissaires au CRTC.
- 15) Les ministères et organismes fédéraux tels que Radio-Canada, le Conseil des arts, les Archives nationales, l'ONF et Téléfilm Canada devraient appuyer des projets prévoyant des stages et des échanges à l'intention des membres des minorités visibles et ethniques.
- 16) Les ministères et organismes fédéraux tels que Radio-Canada, le Conseil des arts, l'ONF et Téléfilm Canada devraient appuyer financièrement la compilation de répertoires d'artistes, incluant des artistes des minorités visibles et ethniques, à l'intention des agences d'artistes, des publicitaires et des agences de publicité.
- 17) La CRTC devrait améliorer ses programmes de communication afin de mieux sensibiliser les groupes des minorités visibles et ethniques aux interventions, aux appels et aux procédures d'octroi des licences.
- 18) Radio-Canada devrait accroître le nombre de membres des minorités visibles et ethniques dans ses programmes de formation en journalisme télévisé afin de les embaucher comme lecteurs de nouvelles nationales et journalistes aux émissions d'affaires publiques.
- 19) Dans le cadre de son système de prix annuels, Radio-Canada devrait reconnaître les émissions, reportages et annonces qui favorisent les bonnes relations raciales et la diversité multiculturelle du Canada.
- 20) Radio-Canada devrait coordonner et appuyer des ateliers et d'autres rencontres créatrices qui encouragent les professionnels, écrivains, poètes et producteurs des minorités visibles et ethniques à créer pour la télévision et pour la radio.
- 21) Radio-Canada devrait diffuser davantage d'émissions de producteurs de films et de vidéos membres des minorités visibles.
- 22) L'ONF, le Conseil des arts et Téléfilm Canada devraient encourager activement la production et la diffusion de matériel par les cinéastes et les vidéastes des minorités visibles.
- 23) Le ministère des Communications devrait financer davantage d'études de contenu et de recherches attitudinales sur les émissions de télévisions canadiennes qui contiennent des éléments multiculturels.
- 24) Le ministère des Communications devrait accorder à la Société canadienne des postes des subventions d'affranchissement des journaux et des publications des communautés ethnoculturelles.

- 25) Le ministère des Communications devrait appuyer davantage les écoles de journalisme, de communications, etc. afin qu'elles offrent des cours sur la diversité canadienne et ses implications sur la vie sociale, politique, économique et culturelle.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

- 26) Consommateurs et Sociétés devrait financer des études sur les consommateurs des minorités visibles et sur leurs habitudes d'achat.
- 27) Le ministère des Finances devrait consulter davantage les groupes ethnoculturels lors de la préparation du budget afin de s'assurer que les réductions de dépenses et les politiques fiscales n'ont pas de répercussions négatives sur les démunis. Les réductions des dépenses publiques ne doivent pas se faire aux dépens des programmes visant à promouvoir les droits de la personne, l'égalité et l'équité.

OPÉRATIONS DU GOUVERNEMENT

- 28) Qu'Approvisionnement et Services adopte une politique d'approvisionnement auprès des minorités afin d'accorder une juste portion des marchés fédéraux à des entreprises appartenant aux minorités visibles et ethniques.
- 29) Il faudrait établir et consulter un répertoire des entrepreneurs et des sous-traitants des minorités visibles et ethniques.
- 30) Que le Conseil du Trésor s'assure que les ministères et organismes fédéraux affectent une partie de leur budget actuel aux activités multiculturelles et qu'il existe un mécanisme de surveillance de ces dépenses.
- 31) Que le Conseil du Trésor établisse un programme d'ascension professionnelle rapide à l'intention des minorités visibles afin d'accroître la représentation des gestionnaires des minorités visibles au sein de la fonction publique fédérale.
- 32) Que le Conseil du Trésor mette en place un mécanisme permettant que les gestionnaires de la fonction publique soient tenus responsables de la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi et plus précisément de l'embauche et de la promotion de membres des minorités visibles.
- 33) Que le Bureau du Conseil privé, à titre d'organisme central, joue un plus grand rôle de coordination des mesures relatives à la diversité prises par les ministères et les organismes.
- 34) Que le Bureau du directeur général des élections mène des recherches sur le taux de participation des minorités ethniques et visibles aux élections et, à la lumière des résultats obtenus, effectue des consultations afin de trouver des moyens d'accroître la participation des communautés sous-représentées.

POLITIQUE DE LA SANTÉ ET POLITIQUE SOCIALE

«Les jeunes et les personnes âgées sont une priorité» Fédération des associations danoises du Canada.

- 35) Que Santé et Bien-être social effectue des recherches sur l'état de santé des minorités ethniques et l'accès aux services de santé. L'étude devrait examiner divers groupes d'âge, comme les personnes âgées et les jeunes.

- 36) Que Santé et Bien-être social se fixe comme priorité de coordonner, de surveiller et d'appuyer financièrement les services sociaux et de santé physique et mentale à l'intention des minorités visibles et ethniques. Ces mesures devraient être prises en consultation avec les associations professionnelles, les organismes de services aux immigrants, les groupes ethnoculturels et les organismes de santé multiculturels.
- 37) Que Santé et Bien-être social finance l'élaboration de module de formation interculturelle dans les domaines de la médecine familiale, des soins infirmiers, de la psychiatrie, de la psychologie et du travail social.
- 38) Que Santé et Bien-être social et ses homologues provinciaux encouragent tous les organismes de services sociaux et de services de santé physique et mentale à adopter et à promouvoir des programmes d'équité en matière d'emploi et à accroître l'embauche et la promotion de personnel des minorités ethniques et visibles.
- 39) Que Santé et Bien-être social établisse un centre de documentation national afin de rassembler les travaux de recherche, l'information et les ressources sur les programmes de santé à l'intention des minorités ethniques et visibles.
- 40) Que Santé et Bien-être social, le Secrétariat d'État et leurs homologues provinciaux encouragent les établissements d'enseignement supérieur à inclure la formation interculturelle dans leur programme, en particulier pour les étudiants inscrits en pédagogie, en médecine, en sciences infirmières, en psychiatrie, en psychologie et en travail social.
- 41) Que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration augmente les crédits consacrés à la Planification de l'emploi afin d'offrir des programmes supplémentaires à l'intention des assistés sociaux.

Des efforts ont été déployés récemment afin de former les chômeurs recevant des prestations d'assurance-chômage. Toutefois, le nombre total de places offertes dans l'option Formation dans le cadre de projets n'a pas augmenté. Un grand nombre de Canadiens ne sont pas admissibles parce qu'ils ne reçoivent pas de prestations d'assurance-chômage. Les répercussions se font sentir sur les immigrantes qui ont besoin de formation pour pouvoir entrer sur le marché du travail. Ce problème frappe aussi d'autres groupes tels que les assistés sociaux des minorités visibles ou les membres des minorités visibles qui ont renoncé à chercher un emploi.

«Il faut abolir les obstacles à l'immigration.» National Council of Trinidad & Tobago Organization in Canada

- 42) Que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ne change pas les règles concernant les personnes à charge.

Le CEC n'est pas d'accord avec les nouveaux règlements sur les catégories des familles qui limiteraient le parrainage de membres de la famille aux enfants célibataires de moins de 19 ans. Nous avons écrit au ministre et au Premier ministre pour faire valoir que toute définition de la famille au Canada doit représenter la nature multiculturelle du pays. Limiter le parrainage aux enfants de moins de 19 ans constitue un acte insensé et une forme de discrimination culturelle.

- 43) Que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ne modifie pas les exigences relatives aux domestiques étrangers et qu'une étude soit menée sur les conditions de travail des domestiques.

Le CEC s'inquiète que de nombreuses immigrantes travaillant comme domestiques soient exploitées et aient peur de se plaindre. Le CEC estime que les nouvelles exigences du Programme concernant les employés de maison étrangers telles qu'un diplôme de 12^e année, 6 mois de formation en puériculture et la connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles n'aient de fâcheuses conséquences sur les domestiques provenant des pays du Tiers monde.

- 44) nous recommandons que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration continue d'accorder des indemnités de formation aux personnes qui reçoivent une formation linguistique de base et ne stipule plus que la citoyenneté rend inadmissible à une formation linguistique.

La nouvelle politique de formation linguistique entraîne divers problèmes tels que l'élimination des indemnités de formation aux personnes qui reçoivent une formation linguistique et l'inadmissibilité des citoyens canadiens aux cours de langues.

- 45) Nous recommandons que la Planification de l'emploi vise expressément les membres des groupes désignés de l'équité en matière d'emploi, en particulier les minorités visibles.
- 46) Nous aimerions également recommander que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration élabore une stratégie nationale d'accréditation. Le Groupe d'étude de l'Ontario sur l'accès aux métiers et aux professions a publié un rapport susceptible de servir de modèle aux autres gouvernements.
- 47) Que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et le Secrétariat d'État lancent une vaste campagne de sensibilisation du public aux avantages de la diversité, à la contribution des immigrants à la société canadienne, aux difficultés que rencontrent les nouveaux arrivants et aux effets de la discrimination.
- 48) Que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, Santé et Bien-être social et le Secrétariat d'État accordent du financement de base aux organismes de services aux immigrants afin de leur permettre de fonctionner et de planifier leurs opérations à long terme.

«De plus en plus de personnes âgées de notre communauté ont besoin de services et d'installations à leur intention.» Armenian National Federation

- 49) Que Santé et Bien-être social et le Secrétariat d'État appuient la création de groupes de l'âge d'or et de programmes à leur intention dans les organismes de services aux immigrants, dans les organismes publics de services et au sein des organismes ethnoculturels.
- 50) Que Santé et Bien-être social, le Secrétariat d'État et le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme conçoivent du matériel didactique multilingue sur les droits de la femme et sur les ressources connexes et le distribuent dans les organismes de services aux immigrants, dans les organismes publics et dans les organismes ethnoculturels.

COMMERCE INTERNATIONAL, POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE

«Il faut répartir équitablement l'aide étrangère canadienne.» Fédération nationale lettone au Canada

- 51) Le ministère des Affaires extérieures devrait passer en revue l'emplacement de ses bureaux dans le monde afin de s'assurer que les immigrants des pays en développement ont un juste accès à ses services.
- 52) Que l'ACDI, Affaires extérieures et Commerce extérieur ainsi que d'autres institutions fédérales oeuvrant dans le domaine de l'aide et du commerce s'efforcent davantage d'embaucher des membres des minorités visibles et ethniques afin de pouvoir mettre à profit les talents, l'expérience et les connaissances de ces personnes dans leurs opérations.

- 53) Étant donné la très grande importance de l'aide internationale et du commerce international pour la prospérité actuelle et future du Canada, il est essentiel que l'ACDI, Affaires extérieures et Commerce extérieur et les autres institutions fédérales canadiennes oeuvrant dans les secteurs de l'aide et du commerce utilisent mieux le CEC et ses organisations membres pour déterminer les besoins des pays bénéficiaires, pour mener des négociations commerciales bilatérales et multilatérales et pour fournir de l'aide et de l'assistance.
- 54) Qu'Investissement Canada profite davantage de la diversité linguistique et culturelle de Canada pour attirer les investisseurs étrangers.

JUSTICE ET AFFAIRES JURIDIQUES

«Nos procédures judiciaires doivent être accélérées et notre système juridique doit être repensé de fond en comble.» Congrès germano-canadien

- 55) Qu'une enquête judiciaire porte sur l'état désolant des relations entre la police et les minorités au Canada et propose des solutions et des stratégies concrètes.
- 56) Le ministère de la Justice devrait réaliser une étude pour déterminer l'ampleur et la gravité des actes criminels racistes au Canada.
- 57) Le ministère de la Justice devrait élaborer un mécanisme afin de surveiller l'incidence des actes criminels racistes et d'autres délits haineux et de faire rapport à ce sujet et un groupe de travail devrait être établi afin d'effectuer des consultations nationales et des recherches sur les groupes haineux au Canada.
- 58) Le ministère de la Justice devrait chercher à déterminer comment la loi peut mieux combattre le racisme. Les mesures pourraient comprendre une modification du *Code criminel* afin d'interdire les propos racistes et d'accroître les peines infligées en cas d'acte criminel raciste.
- 59) Le ministère de la Justice devrait mettre sur pied un groupe d'étude chargé d'effectuer un examen approfondi et exhaustif de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* parce que l'efficacité de cette loi est remise en cause. L'examen devrait comprendre de vastes consultations à travers le pays auprès d'organismes qui recherchent l'égalité. Le mandat devrait être aussi large que possible et les réformes devraient avoir une grande portée et être progressistes afin d'accroître de manière significative la protection des droits de la personne au Canada. L'une des priorités devrait consister à régler le problème de l'inefficacité de la Commission canadienne des droits de la personne lorsque des plaintes de discrimination raciale sont portées à son attention.
- 60) Le ministère de la Justice, Service correctionnel et le Solliciteur général devraient s'assurer, par l'entremise de programmes de formation et de communication, que les responsables de l'administration de la justice au Canada, c'est-à-dire la police, les avocats, les juges et le personnel du service correctionnel sont sensibles à la diversité du Canada et en tiennent compte dans leur travail.
- 61) Qu'un groupe d'étude soit mis sur pied pour examiner les aspects du droit criminel, du droit civil et du droit administratif qui touchent au racisme afin d'évaluer leur efficacité dans la lutte contre le racisme.
- 62) Que le ministère de la Justice étudie comment d'autres pays luttent contre le racisme et propose des changements à notre système.

- 63) Qu'un Conseil consultatif national des minorités sur la justice pénale semblable à celui qui existe aux États-Unis soit créé au Canada afin de conseiller le ministère de la Justice.
- 64) Que la Commission canadienne des droits de la personne améliore ses activités d'information et de sensibilisation du public.
- 65) Que le ministère de la Justice termine l'étude de la Commission de la réforme du droit visant à déterminer si le *Code criminel* et d'autres lois fédérales assurent un traitement équitable et l'égalité d'accès des autochtones et des minorités ethnoculturelles ou qu'il accorde à un autre organisme les fonds nécessaires pour achever cette étude.

L'emploi des minorités visibles dans les institutions fédérales

«L'enjeu fondamental est l'accès à l'emploi.» National Federation of Pakistani Canadians

L'alinéa 3(2) a) de la *Loi sur le multiculturalisme* stipule que les institutions fédérales doivent promouvoir l'égalité des chances pour les Canadiens de toutes origines. Le CEC croit que l'équité en matière d'emploi est l'un des éléments les plus importants de la *Loi sur le multiculturalisme*. Son étude des données du Conseil du Trésor démontre que les minorités visibles sont encore gravement sous-représentées dans la fonction publique. La quatrième année d'application de la politique d'égalité en matière d'emploi dans la fonction publique fédérale a été caractérisée par des améliorations négligeables de la représentation des minorités visibles. Le taux de représentation s'est établi à 3,6 p. 100 en 1991. La représentation des minorités visibles dans la fonction publique fédérale ne correspondait qu'à la moitié de celle des employeurs régis par le gouvernement fédéral en 1990. En quatre ans, soit de 1988 à 1991, la représentation des minorités visibles ne s'est accrue que de moins de 1 p. 100.

«Il faut un système plus efficace pour surveiller et promouvoir l'équité des minorités visibles en matière d'emploi.» National Council of Trinidad & Tobago Organizations in Canada

Une analyse détaillée des institutions fédérales révèle de grandes disparités en ce qui a trait à l'emploi des minorités visibles. À peine trois institutions sur 43 atteignent ou dépassent le taux de disponibilité des minorités visibles, tandis que d'autres sont nettement en deçà de ce taux. Même si la *Loi sur l'égalité en matière d'emploi* a permis aux minorités visibles de réaliser des progrès importants chez les employeurs régis par le gouvernement fédéral, leurs homologues de la fonction publique n'ont pas obtenu autant de succès.

L'alinéa 3(2) e) de la Loi oblige les institutions fédérales à mettre à contribution, lorsqu'il convient, les connaissances linguistiques et culturelles d'individus de toutes origines. Il semble que cette exigence se rapporte à l'emploi ainsi qu'à la prestation de services tenant compte de la diversité culturelle. Il ne faut pas chercher bien loin pour découvrir des institutions fédérales qui n'ont pas très bien utilisé les connaissances linguistiques et culturelles des individus. Prenons par exemple, les institutions chargées de l'aide et du commerce comme le ministère des Affaires extérieures, qui ne comptait que 2,8 p. 100 de membres des minorités visibles, ou comme l'ACDI, qui n'en comptait que 3,8 p. 100. Pensons aussi à des institutions fédérales comme Emploi et Immigration, qui ne comptait que 3,5 p. 100 de minorités visibles.

LE MINISTÈRE DU MULTICULTURALISME ET DE LA CITOYENNETÉ

«Les réductions du financement fédéral accordé aux programmes de langues ancestrales ont occasionné d'importantes difficultés.» Armenian National Federation

- 66) Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté rétablisse le financement du Programme de classes supplémentaires de langues ancestrales.
- 67) Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté établisse immédiatement l'Institut des langues patrimoniales.
- 68) Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté établisse immédiatement la Fondation des relations raciales. Si c'est impossible, que le Ministère envisage la solution proposée par l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise consistant à affecter les 12 millions de dollars de redressements destinés aux Canadiens d'ascendance japonaise à la création de cette fondation.
- 69) Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté rétablisse immédiatement le Programme de contestation judiciaire et prévoie des crédits pour assurer le Financement indépendant du programme.
- 70) Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté conçoive un moyen systématique de surveiller l'ampleur de l'intolérance raciale au pays sur une base annuelle et prévoie un examen des plaintes portées devant la Commission des droits de la personne, des attaques et incidents d'origine raciale, des enquêtes attitudinales, des études sur la discrimination dans l'emploi et le logement, des activités des groupes haineux, etc.
- 71) Le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, et tout au long de l'année, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté devrait offrir des services d'assistance téléphonique sans frais grâce auxquels des personnes bien renseignées aideraient les Canadiens à mieux tenir compte de la diversité et à mieux lutter contre le racisme. Ces personnes ressources pourraient diriger le public vers des groupes communautaires, les autres paliers de gouvernement et d'autres institutions.
- 72) Le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté devrait dresser à l'intention des ministères une liste des organismes ethnoculturels et multiculturels nationaux et locaux et la mettre à jour tous les ans.
- 73) Que le Programme des relations interraciales et de la compréhension interculturelle obtienne des ressources humaines et financières supplémentaires ainsi que des bureaux régionaux élargis.
- 74) Que les projets de recherche de la Direction des politiques et recherches soient conçus de concert avec un comité consultatif formé des représentants des groupes ethniques minoritaires afin de s'assurer que les priorités de recherche se fondent sur les besoins et les préoccupations de la collectivité.

«À cause d'une pénurie de ressources, une grande partie de notre travail se borne à réagir aux événements.» Fédération canadienne arabe

- 75) Que le financement de base des groupes ethnoculturels nationaux soit rétabli et que leur budget de soutien soit nettement accru afin de pouvoir être accordé sur une base pluriannuelle. Les groupes ethnoculturels pourront ainsi contribuer plus efficacement à promouvoir les changements institutionnels et législatifs au lieu de se concentrer uniquement sur des projets à court terme.

- 76) Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté mette sur pied une base de données informatisée ainsi qu'un centre de documentation, des ressources et des modèles qui seront mis à la disposition du public.
- 77) Que le ministère du Multiculturalisme mène une étude indépendante sur l'emploi créé par son financement et examine plus particulièrement les conditions de travail les possibilités de formation, la mobilité et le roulement des personnes employées à cause de ses programmes de financement.
- 78) Que le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté effectue une étude sur le soutien financier du secteur privé et travaille de concert avec les fondations et le secteur privé pour encourager le financement des activités relatives au multiculturalisme et aux relations raciales. Il semble que le soutien financier du secteur privé ait diminué au Canada comparativement à celui qui est accordé aux États-Unis et qu'il faille s'efforcer de promouvoir un soutien accru.

SONDAGE D'OPINION DE 1991

LE MULTICULTURALISME ET LA CITOYENNETÉ

Faits saillants

IDENTITÉ ET VALEURS CANADIENNES

Les Canadiens sont fiers de leur citoyenneté et partagent de nombreuses valeurs :

- 87 % sont fiers d'être citoyens canadiens.
- 83 % croient qu'il faudrait encourager davantage la fierté des citoyens canadiens.
- 95 % disent pouvoir être à la fois fiers d'être Canadiens et fiers de leur ascendance.
- La vaste majorité (78 %) des Canadiens considèrent qu'ils ont de nombreuses valeurs en commun.
- 91 % estiment que ces valeurs contribuent à nous rapprocher en tant que Canadiens.
- 89 % jugent qu'il faudrait promouvoir davantage nos valeurs communes.
- 65 % sont d'avis que la *Charte canadienne des droits et libertés* énonce bon nombre des valeurs que partagent les Canadiens.

LA DIVERSITÉ ETHNIQUE AU CANADA

Pour la plupart des Canadiens, la diversité fait partie de leur vie quotidienne :

- 82 % des Canadiens vivent dans un quartier où habitent un certain nombre de personnes d'origine raciale ou ethnique différente.
- 40 % comptent dans leur famille des personnes d'origine raciale ou ethnique différente.
- 64 % travaillent avec des personnes d'origine raciale ou ethnique différente.
- 73 % comptent parmi les amis qu'ils fréquentent des personnes d'origine raciale ou ethnique différente.

Pourcentage vivant dans un quartier où habitent des personnes d'origine raciale ou culturelle différente

- Colombie-Britannique (91 %)
- Alberta (89 %)
- Manitoba et Saskatchewan (89 %)
- Ontario (89 %)
- Québec (68 %)
- Atlantique (70 %)

SONDAGE D'OPINION DE 1991

LE MULTICULTURALISME ET LA CITOYENNETÉ

Faits saillants

LA POLITIQUE DE MULTICULTURALISME

Les Canadiens appuient de façon générale la politique canadienne de multiculturalisme :

- 19% l'appuient vigoureusement; 42% l'appuient quelque peu; 14% s'y opposent quelque peu; 10% s'y opposent vigoureusement; 15% ne savent pas ou n'ont pas répondu.
- L'appui varie peu d'une région à l'autre, allant de 68 % au Québec à 54 % en Alberta.
- L'appui est le plus fort parmi les jeunes (74 %) et le plus faible parmi les retraités (49 %).
- Les personnes ayant fait des études secondaires ou supérieures sont plus susceptibles d'appuyer la politique de multiculturalisme (63 %) que celles qui n'ont pas fait d'études secondaires (53%).
- 76 % des Canadiens estiment que le multiculturalisme s'applique à tous les Canadiens, sans distinction d'ascendance.

Programmes de multiculturalisme

La plupart des Canadiens appuient les activités relatives au multiculturalisme :

- 89 % appuient les activités qui visent à éliminer la discrimination raciale en informant le public.
- 85 % sont en faveur d'aider les immigrants à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour s'intégrer à la société canadienne.
- 83 % sont en faveur d'aider tout le monde à faire face à la diversité ethnique, culturelle et raciale.
- 90 % appuient les activités qui visent à accroître l'équité en matière d'emploi.
- 58 % sont d'avis qu'il faut aider les minorités ethniques et raciales à préserver leur patrimoine culturel.

Pourcentage en faveur des activités suivantes :

- * aider les policiers à améliorer leurs relations avec les divers groupes culturels ou ethniques (87 %)
- * élaborer du matériel pédagogique qui a pour but de faire mieux connaître les autres cultures (80 %)
- * éliminer le racisme de nos systèmes de santé, de justice et d'éducation (76 %)
- * fournir des fonds pour la tenue de festivals ou de manifestations spectacles où les différentes cultures sont à l'honneur (57 %)

SONDAGE D'OPINION DE 1991

LE MULTICULTURALISME ET LA CITOYENNETÉ

Faits saillants

Retombées du multiculturalisme

La plupart des Canadiens estiment que le multiculturalisme constitue un avantage pour la société canadienne :

- 77 % sont d'avis que le multiculturalisme enrichit la culture canadienne.
- 73 % estiment que le multiculturalisme permettra aux personnes de toutes les origines de se sentir davantage chez eux au Canada.
- 55 % des Canadiens jugent qu'il est préférable de ne pas oublier au plus vite ses origines ethniques ou culturelles.
- 62 % disent que le multiculturalisme favorisera le commerce extérieur et les relations internationales.
- 12 % des Canadiens sont fermement convaincus que le multiculturalisme détruira la manière de vivre des Canadiens.

Pourcentage de Canadiens qui pensent que le multiculturalisme aura pour effet de :

- * favoriser l'égalité des chances pour tous les groupes (73 %)
- * créer une société diversifiée qui sera plus en mesure de faire face aux nouveaux problèmes (65 %)
- * créer davantage de conflits entre les groupes (37 %)
- * obliger le Canada à changer trop rapidement (26 %)

PRÉJUGÉS ET DISCRIMINATION

La plupart des Canadiens reconnaissent que les préjugés et la discrimination sont des problèmes :

- 66 % estiment que la discrimination contre les non-Blancs est un problème au Canada.
- 54 % estiment que la société dans son ensemble fait de la discrimination à l'égard de certains Blancs.
- 68 % estiment que les problèmes du racisme et des préjugés ne disparaîtront pas sans l'intervention du gouvernement.
- 15 % estiment que les mariages interraciaux sont à déconseiller.

SONDAGE D'OPINION DE 1991

LE MULTICULTURALISME ET LA CITOYENNETÉ

Faits saillants

Pourcentage souscrivant aux affirmations suivantes :

- * Il faut prendre ses responsabilités et ne pas attribuer ses problèmes à ses origines raciales ou culturelles (74 %).
- * Il est plus difficile pour un non-Blanc que pour un Blanc de réussir (56 %).
- * Le gouvernement devrait donner l'exemple et embaucher davantage de membres de minorités ethniques ou culturelles (52 %).
- * C'est à l'employeur qu'il revient de prendre la décision d'embaucher ou non les membres de certains groupes de personnes (30 %).

Attitudes à l'égard de différentes cultures et de différents groupes

- La plupart des Canadiens s'opposent à la polygamie (77 %); aux enseignements selon lesquels l'homme est supérieur à la femme (71 %); et aux mariages arrangés (64 %).
- Près de 80 % des Canadiens pensent que les parents ne doivent pas refuser un traitement médical pour des motifs culturels ou religieux.
- Les Canadiens se sentent en général un peu plus à l'aise avec les personnes nées au Canada qu'avec les immigrants récents.
- Dans l'ensemble, les Canadiens se sentent moins à l'aise avec les Indo-Pakistanaïes, les sikhs, les Noirs des Antilles, les arabes et les musulmans qu'avec les personnes d'autres ascendances.
- 51 % des Canadiens estiment que les immigrants récents devraient avoir leur mot à dire au sujet de l'avenir du Canada autant que les personnes nées et élevées ici.

SONDAGE D'OPINION DE 1991

LE MULTICULTURALISME ET LA CITOYENNETÉ

Méthodologie

Le sondage d'opinion présenté ici est le résultat d'un vaste programme de mise au point et de validation. Après un examen approfondi des résultats d'autres sondages d'opinion sur le multiculturalisme, une première ébauche du questionnaire a été élaborée vers la fin de 1989. Tandis que se poursuivait le travail de mise au point du questionnaire en 1991, des groupes de discussion formés de personnes dont certaines étaient favorables et d'autres opposées au multiculturalisme ont été recrutés. Un peu partout au Canada, ces groupes ont été mis à contribution à la fois pour obtenir des renseignements beaucoup plus approfondis sur ces opinions et pour peaufiner le questionnaire. Le questionnaire dans son ensemble a fait l'objet de plusieurs tests préliminaires tant en français qu'en anglais. C'est ainsi que plusieurs des questions figurant dans le questionnaire proposé à l'origine ont été éliminées, d'autres ont été modifiées et un certain nombre de blocs de questions entièrement nouveaux ont été créés.

Le sondage a porté sur un échantillon national de base de 2 500 adultes canadiens et sur des échantillons d'appoint prélevés à Toronto, à Montréal et à Vancouver de manière à compter au moins 500 répondants en provenance de chacune des trois principales agglomérations urbaines du Canada. L'échantillon total, y compris les échantillons d'appoint, est de 3 325. Le sondage comme tel a débuté la dernière semaine de juin 1991 pour se terminer à la fin de la troisième semaine de juillet. Les numéros de téléphone des personnes qui ont participé au sondage ont été choisis au hasard à l'aide du procédé de sélection informatisé du groupe Angus Reid. Ce procédé permet de produire des numéros de téléphone par division de recensement de manière à ce que l'échantillon choisi corresponde à la répartition démographique des données du recensement. Un système de quota a été employé pour assurer une représentation proportionnelle des répondants de sexe masculin et de sexe féminin.

Le tableau ci-dessous montre la répartition par région et par intervalles de confiance correspondants (pour un niveau de confiance de 95 p. 100) pour chacune des régions du pays.

Base de sondage nationale

Région	Taille de l'échantillon	Marge d'erreur
Atlantique	231	+/-6,5 %
Québec (sauf Montréal)	426	+/-4,8 %
Québec (Montréal seul.)	500	+/-4,4 %
Ontario (sauf Toronto)	576	+/-4,1 %
Ontario (Toronto seul.)	500	+/-4,4 %
Prairies	442	+/-4,7 %
C.-B. (sauf Vancouver)	152	+/-8,0 %
C.-B. (Vancouver seul.)	500	+/-4,4 %
Échantillon proport. total	2 500	+/-2,0 %
Échantillon total	3 325	+/-1,7 %

SONDAGE D'OPINION DE 1991

LE MULTICULTURALISME ET LA CITOYENNETÉ

Contexte et objet du sondage

Contexte du sondage

- Le dernier sondage d'opinion complet sur le multiculturalisme au Canada a été financé par le programme du multiculturalisme en 1974.
- Depuis 1974, aucun sondage national d'opinion n'a été consacré exclusivement au multiculturalisme et à la citoyenneté au Canada. Les données recueillies depuis lors n'ont porté que sur certains aspects de la diversité ethnoculturelle (p.ex., l'attitude à l'égard de l'immigration, des relations interraciales).
- La composition démographique de la société canadienne a considérablement évolué depuis 1974, surtout dans les grands centres métropolitains. Les politiques et les programmes du multiculturalisme ont également subi d'importants changements.
- Dans son rapport de 1991 intitulé *Le nouveau visage du Canada*, le Conseil économique du Canada a recommandé que le sondage de 1991 soit mené comme prévu et qu'il soit repris régulièrement.

Objet du sondage

- Aider à la conception des politiques, des programmes et des communications du gouvernement portant sur la diversité ethnoculturelle, la citoyenneté, la discrimination raciale et les politiques de multiculturalisme.
- Servir de point de repère pour évaluer les changements d'attitude des Canadiens au moyen de comparaisons avec les sondages passés et à venir.
- Contribuer à faire mieux comprendre l'attitude des Canadiens à l'égard de la diversité ethnoculturelle, de la citoyenneté, de la discrimination raciale et des politiques de multiculturalisme.

SONDAGE D'OPINION DE 1991

LE MULTICULTURALISME ET LA CITOYENNETÉ

Faits saillants des sondages de 1974 et 1991

1974 : échantillon représentatif de 1 849 Canadiens âgés de 16 ans et plus. Entrevues sur le terrain en juin et juillet 1974.

1991 : échantillon représentatif de 3 325 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Entrevues par téléphone en juillet 1991.

Faits saillants

- En 1991, 62 % des Canadiens connaissaient la politique de multiculturalisme du gouvernement fédéral, comparativement à 41 % en 1974.
- En 1991, 18 % des Canadiens croyaient que la politique de multiculturalisme détruirait la manière de vivre des Canadiens, contre 32 % en 1974.
- En 1991, 78 % des Canadiens pensaient que la politique de multiculturalisme enrichirait la culture canadienne, comparativement à 61 % en 1974.
- En 1974 et 1991, 37 % des Canadiens croyaient que la politique de multiculturalisme causerait une intensification des conflits entre les groupes aux origines différentes.
- En 1991, 65 % des Canadiens pensaient qu'une société composée de groupes ethniques variés serait plus en mesure de faire face à de nouveaux problèmes dès qu'ils surviennent; en 1974, 51 % des personnes interrogées étaient de cet avis.
- En 1991, 32 % des Canadiens estimaient qu'il était préférable que les immigrants oublient au plus vite leurs origines culturelles, contre 28 % des Canadiens en 1974.
- En 1991, 39 % pensaient que les membres de groupes ethniques qui souhaitent préserver leur culture devaient garder celle-ci pour eux; c'est ce que pensaient 51 % des Canadiens en 1974.
- En 1991, 42 % des Canadiens pensaient que l'unité nationale était affaiblie par les groupes ethniques qui s'accrochaient à leurs traditions, comparativement à 36 % des Canadiens en 1974.
- En 1991, 46 % des Canadiens étaient d'avis que les nouveaux venus devaient modifier leur comportement pour ressembler davantage aux Canadiens, contre 56 % en 1974.
- En 1991, 58 % des Canadiens étaient d'accord pour que le gouvernement appuie les activités destinées à préserver les patrimoines culturels; l'appui à l'égard de ces activités s'établissait à 69 % en 1974.

Avertissement

Les comparaisons des résultats de 1974 et 1991 doivent être interprétées avec prudence, car il faut tenir compte du libellé, de l'ordre et du contexte différents des questions, ainsi que des différences dans la composition démographique et la dimension des échantillons.

ÉTAT DES LIEUX SUR LE MULTICULTURALISME 1974 ET 1991

- 1974 : échantillon représentatif de 1 819 Canadiens âgés de 16 ans et plus. Enquête sur le terrain en juin et juillet 1974.
- 1991 : échantillon représentatif de 1 819 Canadiens âgés de 16 ans et plus. Enquête sur le terrain en juillet et août 1991.
- Depuis 1974, aucun sondage national n'a mesuré l'attachement des Canadiens au multiculturalisme et à la diversité ethnique. Les données recueillies depuis lors ont été interprétées à la lumière de la diversité ethnique (voir l'annexe 1, tableau 1.1).
 - En 1991, 62 % des Canadiens considéraient le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral (1974 : 52 %) comme une bonne chose. Les Canadiens âgés de 18 ans et plus ont été interrogés sur le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral.
 - En 1991, 18 % des Canadiens croient que le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral est une mauvaise chose (1974 : 33 %).
 - En 1991, 75 % des Canadiens croient que le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral est une bonne chose (1974 : 61 %).
 - En 1974 et 1991, 37 % des Canadiens croient que le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral est une mauvaise chose (1974 : 37 %).
 - En 1991, 62 % des Canadiens croient que le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral est une bonne chose (1974 : 52 %).
 - En 1991, 33 % des Canadiens croient que le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral est une mauvaise chose (1974 : 33 %).
 - En 1991, 39 % des Canadiens croient que le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral est une mauvaise chose (1974 : 39 %).
 - En 1991, 43 % des Canadiens croient que le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral est une mauvaise chose (1974 : 43 %).
 - En 1991, 46 % des Canadiens croient que le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral est une mauvaise chose (1974 : 46 %).
 - En 1991, 58 % des Canadiens croient que le principe du multiculturalisme de gouvernement fédéral est une mauvaise chose (1974 : 58 %).

Avertissement

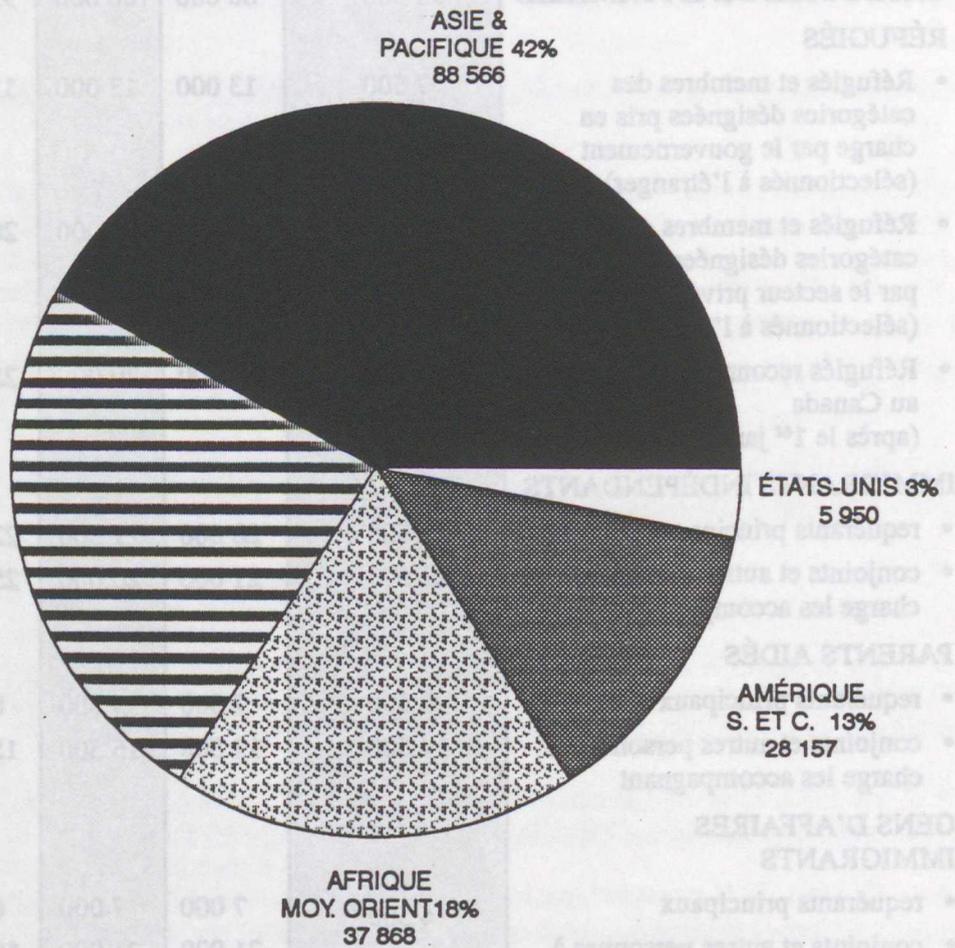
Les comparaisons des résultats de 1974 et 1991 doivent être interprétées avec précaution, car il faut tenir compte du lieu et du contenu des questions, ainsi que des différences dans la composition démographique et la dimension des échantillons.

Le plan d'immigration de 1991 à 1995

COMPOSANTE	1991	1991	1992	PRÉVU		
	ESTIMATION	PLAN		1993	1994	1995
CATÉGORIE DE LA FAMILLE	91 000	80 000	100 000	95 000	85 000	85 000
RÉFUGIÉS						
• Réfugiés et membres des catégories désignées pris en charge par le gouvernement (sélectionnés à l'étranger)	7 500	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000
• Réfugiés et membres des catégories désignées parrainés par le secteur privé (sélectionnés à l'étranger)	19 000	23 500	17 000	20 000	15 000	15 000
• Réfugiés reconnus comme tels au Canada (après le 1 ^{er} janv. 1989)	7 000	10 000	20 000	25 000	25 000	25 000
IMMIGRANTS INDÉPENDANTS						
• requérants principaux	23 500	20 000	21 500	22 500	29 000	29 000
• conjoints et autres personnes à charge les accompagnant	21 500	21 000	20 000	25 000	33 000	33 000
PARENTS AIDÉS						
• requérants principaux	8 500	7 000	9 000	8 500	11 500	11 500
• conjoints et autres personnes à charge les accompagnant	14 500	12 500	16 500	15 000	19 000	19 000
GENS D'AFFAIRES						
IMMIGRANTS						
• requérants principaux	4 500	7 000	7 000	6 500	5 000	5 000
• conjoints et autres personnes à charge les accompagnant	14 000	21 000	21 000	19 500	14 500	14 500
RETRAITÉS	4 000	5 000	5 000	0	0	0
TOTAL	215 000	220 000	250 000	250 000	250 000	250 000

IMMIGRATION SELON LA RÉGION DU MONDE

1990



IMMIGRATION — TOUTES LES CATÉGORIES

DIX PRINCIPAUX PAYS SOURCES

1990

PAYS	JANV-DÉC 1990	
	RANG	Nombre
HONG KONG	1	28 811
POLOGNE	2	16 491
LIBAN	3	12 403
PHILIPPINES	4	11 937
INDE	5	10 565
VIET-NAM	6	9 045
ROYAUME-UNI	7	7 957
PORTUGAL	8	7 903
CHINE	9	7 855
É-U.	10	5 950
JAMAÏQUE	-	(4 872)
IRAN	-	(3 420)
TOTAL		118 917
		56,1%
AUTRES		92 964
		43,9%
GRAND TOTAL		211 881

DIX PRINCIPAUX PAYS SOURCES

1991
1990

JANV-DEC 1990	RANG	PAYS
23 811	1	HONG KONG
16 491	2	ASIE & PACIFIQUE
13 408	3	LIBAN
11 507		
10 362		
9 047		
8 571		
7 242		
6 140		
5 129		
4 129		
3 129		
2 129		
1 129		
188 115		

EUROPE 24%
51 040

ÉTATS-UNIS 3%
5 450

AMÉRIQUE
S. E.T.C. 19%
23 107

AFRIQUE
Moy. Orient 10%
37 800

Demande de réponse du gouvernement

Le Comité demande au gouvernement de répondre à ce rapport conformément à l'article 109 du Règlement.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du Comité (*fascicules nos 1 à 13, qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

D^r JEAN-PIERRE HOGUE

LE MERCREDI 12 MAI 1993

(21)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 15 h 25, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Mac Herb, Jean-Pierre Hogue et Shirley Mahon.

Membre suppléant présent: Ian Karpoff remplace Margaret Mitchell.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Soudou, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 108(3), le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

Le Comité reprend l'examen d'un projet de rapport sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme.

À 16 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 26 MAI 1993

(22)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 16 h 25, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Mac Herb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Mahon et Margaret Mitchell.

Demande de réponse du gouvernement

Le Comité demande au gouvernement de répondre à ce rapport conformément à l'article 109 du Règlement.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du Comité (fascicules n° 1 à 13, qui comprennent le présent rapport) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le Président,

D'JEAN-PIERRE HOGUE

Procès-verbaux

LE MERCREDI 5 MAI 1993

(20)

[Traduction]

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 15 h 30, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu et Margaret Mitchell.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Le Comité délibère de ses travaux futurs.

Il est convenu,—Que le Comité étudie un projet de rapport sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

À 16 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 12 MAI 1993

(21)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 15 h 35, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Mac Harb, Jean-Pierre Hogue et Shirley Maheu.

Membre suppléant présent: Jim Karpoff remplace Margaret Mitchell.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 108(3), le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

Le Comité reprend l'examen d'un projet de rapport sur l'application de la Loi sur multiculturalisme.

À 16 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 26 MAI 1993

(22)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 16 h 25, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu et Margaret Mitchell.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 108(3), le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

Le Comité reprend l'examen d'un projet de rapport sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme.

À 18 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 2 JUIN 1993

(23)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 15 h 37, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Bill Attewell, Harry Chadwick, Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu et Margaret Mitchell.

Autre député présent: Fernand Jourdenais.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 108(3), le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

Le Comité reprend l'examen d'un projet de rapport sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme.

À 17 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 8 JUIN 1993

(24)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 9 h 40, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Chadwick, Mac Harb, Jean-Pierre Hogue et Margaret Mitchell.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 108(3), le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

Le Comité reprend l'examen d'un projet de rapport sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme.

À 10 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 8 JUIN 1993

(25)

Le Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté se réunit à huis clos à 15 h 35, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jean-Pierre Hogue (*président*).

Membres du Comité présents: Bill Attewell, Vincent Della Noce, Mac Harb, Jean-Pierre Hogue, Shirley Maheu et Margaret Mitchell.

Membres suppléants présents: Marie Gibeau remplace Ricardo Lopez; Jacques Tétreault remplace Harry Chadwick.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Abdou Saouab, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 108(3), le Comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 octobre 1991, fascicule n° 1*).

Le Comité reprend l'examen d'un projet de rapport sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, modifié, soit adopté.

IL EST ORDONNÉ,—Que le président présente le rapport à la Chambre.

Il est convenu,—Qu'en application de l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à son rapport.

Il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 3 000 exemplaires de son deuxième rapport à la Chambre, format bilingue, tête-bêche.

À 16 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

GUIDE TO THE USER



CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEE ON

Multiculturalism and Citizenship

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-13 • 1991-1993 • 3rd Session • 34th Parliament

Published under authority of the Speaker of the House of Commons
Available from Canada Communication Group - Publishing
Supply and Service Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9
En vente: Groupe Communication Canada - Edition
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9



AD 1792

LIBRARY

PARLIAMANTARY COMMISSION

Multiculturalism and Citizenship

HOUSE OF COMMONS

Published under authority of the Speaker of the House of Commons
by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des
communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USER

This index is subject-based and extensively cross-referenced. Each issue is recorded by date; a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the names of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists.

All subject entries in the index are arranged alphabetically, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub-headings.

Income tax

Farmers

Capital gains

Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash.

Capital gains *see* Income tax—Farmers

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

1r, 2r, 3r, = first, second, third reading A = Appendix amdt. = amendment Chap = Chapter
g.r. = government response M. = Motion o.q. = oral question qu. = question on the *Order Paper*
R.A. = Royal Assent r.o. = return ordered S.C. = Statutes of Canada
S.O. = Standing Order

Political affiliations:

BQ	Bloc Québécois
Ind	Independent
Ind Cons	Independent Conservative
L	Liberal
NDP	New Democratic Party
PC	Progressive Conservative
Ref	Reform Party of Canada

For further information contact the
Index and Reference Service — (613) 992-8976
FAX (613) 992-9417

GUIDE TO THE USER

This index is subject-based and cross-referenced. Each issue is recorded by date, a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the names of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists.

All subject entries in the index are arranged alphabetically, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub-headings.

Income tax
Farmers
Capital gains

Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash.

Capital gains see income tax--farmers

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

1st, 2d, 3d = first, second, third reading A = Appendix and/or = amendment Chap = Chapter
G.R. = government response M = Motion o.p. = oral question pu = question period
Paper R.A. = Royal Assent r.o. = return ordered S.C. = Statute of Canada
S.O. = Standing Order

Political affiliations:

B.C. Quebecons	BQ
Independent	Ind
Independent Conservative	Ind Cons
Liberal	L
New Democratic Party	NDP
Progressive Conservative	PC
Reform Party of Canada	Ref

For further information contact the
Index and Reference Service -- (613) 952-8376
FAX (613) 952-9417

INDEX

HOUSE OF COMMONS STANDING COMMITTEE

THIRD SESSION—THIRTY-FOURTH PARLIAMENT

DATES AND ISSUES

— 1991 —

- May: 29th, 1.
- September: 26th, 1.
- October: 9th, 1; 23rd, 2.
- November: 6th, 2; 20th, 3.
- December: 11th, 4.

— 1992 —

- February: 5th, 12th, 5; 26th, 6.
- March: 18th, 7.
- April: 29th, 7.
- May: 6th, 8.
- December: 9th, 9.

— 1993 —

- February: 3rd, 9; 10th, 11th, 10; 17th, 11, 12.
- May: 5th, 12th, 26th, 13.
- June: 2nd, 8th, 13.

Aboriginal people

Health and social services, 9:5-6, 9, 12

Oka/Châteauguay, Que. crisis, 3:38-9

See also Canadian Radio-television and Telecommunications Commission—Commissioners—Employees; Multiculturalism and Citizenship Department—Employees; National Film Board—Employment equity; National Health and Welfare Department; Police; Television

Adams, Harry (External Affairs and International Trade Department)

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 10:17

Affirmative action programs see Employment equity

Afro-Canadians see Black Canadians

Agenda and procedure subcommittee see Procedure and Committee business

AIDS

Public education, 9:6

Ambassadors see Embassies

Andrianos, Maris (Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus)

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 4:7, 10, 13-5, 20-1, 25

Angus Reid see Multiculturalism policy—Attitude survey

Anti-racism and Human Rights Network

Funding, 8:26

Antypas, Sotirios (Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus)

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 4:7, 10-2

Appendices

Multiculturalism and Citizenship Department, *Attitudes About Multiculturalism and Citizenship 1991*, 6A:1-15
Corrigendum, 7:2

Arab Canadians

Racist treatment, 1:11; 3:41-2

Archer, Doug (Federation of Canadian Municipalities and National Action Committee on Race Relations)

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 12:4-13, 17-20

Armenia see External aid

Arnott, Anne (Employment and Immigration Department)

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 11:11, 22

Attewell, Bill (PC—Markham—Whitchurch—Stouffville; Parliamentary Secretary to Prime Minister from September 1, 1993 to August 31, 1994)

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 10:14-6, 25, 28-30, 42-6, 57-9, 61-3

External aid, 10:14

Heritage languages, 10:43-6

Multiculturalism and Citizenship Department, 10:28
M. (Maheu), 10:29

Attewell, Bill—Cont.

Multiculturalism and Citizenship Department—Cont.

M. (Maheu)—Cont.

M., 10:30

Multiculturalism policy, 10:62-3

Passports, 10:25

Procedure and Committee business

Government department, M. (Maheu), 10:29

M., 10:30

Information, 10:44

Redress arrangements, M. (Harb), 10:57

References, *in camera* meeting, 13:73

Royal Canadian Mounted Police, 10:63

Attitudes About Multiculturalism and Citizenship 1991 see

Appendices

Axworthy, Chris (NDP—Saskatoon—Clark's Crossing)

Canadian Broadcasting Corporation, 2:25-7, 32

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 2:11-2, 16, 25-7, 32

National Film Board, 2:11-2, 16

Ballantyne, R.E. (National Health and Welfare Department)

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 9:11, 14

Bell Canada

Employment equity, 3:36

Black Canadians

Black History Month, 10:52

See also Environment Department; Radio

Bosley, Hon. John W. (PC—Don Valley West)

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 6:13-6, 21, 37-42, 46

Census, 6:41

Citizenship, 6:46

Immigrants, 6:13

Immigration, 6:14-6, 21

Multiculturalism policy, 6:37-42

Broadcasting

Canadian Association of Broadcasters campaign, 1:37; 3:7

Canadian content regulations, 3:7

Programming

Racist, 1:28; 3:6, 22-3

Sexual orientation portrayal, 3:14

Regulations/licensing, multicultural related, 3:5-6, 16-9, 24-7

Broadcasting Act see Canadian Radio-television and

Telecommunications Commission—Mandate

Brown, David C.G. (Treasury Board)

Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 5:14-6, 18-20

Budget see Procedure and Committee business

Business see Immigration; Ukrainian

Cabinet Ministers see Multiculturalism policy

Canada

125th anniversary, 8:9-10

- Canada Council**
Multiculturalism policy, applying, 10:34
- Canada Employment and Advisory Council**
Activities, termination, 6:10-2
- Canadian Association of Broadcasters** *see* Broadcasting
- Canadian Broadcasting Corporation**
Employees, visible minorities, 2:25-6, 32
Employment equity, 2:20-1, 33; 3:36; 7:15
Ethnic groups, consultations, 2:32-3
Funding, 2:21-2
Mandate, role, 2:29, 34-6, 40
Privatization, 2:28-30
Programming
Ethnic language proposal, 2:22-5, 30, 37, 39-41
Multiculturalism initiatives, 2:38-9
Racist, *Dim Sum Diaries*, Porter, Porter, 1:9; 2:31-3; 3:23
Visible minorities portrayal, 2:20-1, 26-8
See also Organizations appearing
- Canadian Centre for Police Race Relations**
Establishment, 10:33, 42
- Canadian Charter of Rights and Freedoms** *see* Citizenship—
Rights; Court Challenges Program
- Canadian Ethnocultural Council**
Funding, 7:22-3
See also Government departments and agencies;
Organizations appearing
- Canadian Heritage Languages Institute**
Elimination, 6:35-7; 7:7; 10:41-2
- Canadian Human Rights Act**
Review, recommending, 7:7, 10
- Canadian Human Rights Commission**
Canadian Multiculturalism Act, mandate including, 3:44
Complaints, 3:32-4
Employees, visible minorities, 3:34-5
Public information activities, 3:40
See also Employment equity; Organizations appearing
- Canadian International Development Agency**
Multiculturalism policy performance, 7:15
- Canadian Multiculturalism Act**
Annual Report, 1991-1992, 10:31, 37, 39
Operation, Committee study, 2:5-41; 3:4-45; 4:4-25; 5:5-30;
6:4-46; 7:5-25; 9:5-34; 10:5-65; 11:4-23; 12:4-21
See also Canadian Human Rights Commission; Canadian
Radio-television and Telecommunications Commission—
Mandate; Reports to House—Second
- Canadian Multiculturalism Advisory Committee**
Membership, mandate, 8:31, 33-4; 10:38-9
- Canadian Race Relations Foundation**
Japanese Canadians redress request, 1:20; 6:35-7; 7:7, 14-5,
19-20; 8:15-7; 10:41-2; 12:10
- Canadian Radio-television and Telecommunications
Commission**
Commissioners
Aboriginal person appointment, 3:11
- Canadian Radio-television and...—Cont.**
Commissioners—*Cont.*
Multicultural representation, awareness, 3:9, 11-2, 19-20,
25-8
Decision-making, public participation, 3:7
Employees, visible minorities, aboriginal people, 3:8-13, 16,
20
Mandate, Broadcasting Act, Canadian Multiculturalism Act,
3:5, 21
See also Organizations appearing
- Canadian unity**
Canadian identity, relationship, 1:40
Communications and Culture Standing Committee report,
8:7
- Census**
Ethnic origin question, 6:41
- Centre Canadien sur le Racisme et les Préjugés**
Funding, 8:17-9
- Chadwick, Harry** (PC—Bramalea—Gore—Malton) (Vice-
Chairman)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study,
4:13, 23; 7:3, 18-9, 23-4; 9:13-5, 19-20, 30-1; 10:16-20, 25-8,
54-6
Citizenship, 1:32-3; 8:21, 24-5
Committee, 10:27
Ethnic Canadians, 7:23-4
Finance Department, 9:30-1
Government departments and agencies, 7:19
Health and social services, 9:13
Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus, 4:13
Immigrants, 9:15
Immigration, 10:16-9
Multiculturalism and Citizenship Department, 9:19; 10:27-8
Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:32-3, 39
Estimates, 1992-1993, main, 8:21, 24-5
Multiculturalism policy, 1:39; 7:18
National Health and Welfare Department, 9:14
Procedure and Committee business
Agenda, 1:14-5
Information, 8:25
Members, 10:56
Organization meeting, 1:7-8, 14-5
Printing minutes and evidence, 1:7
M. (Karpoff), 1:8
Questioning of witnesses, replies, 5:22; 9:15
Reports to House, 12:21
- References**
Election as Vice-Chairman, 1:5
In camera meetings, 2:3; 5:3; 13:71-2
Vice-Chairman, taking Chair, 5:3; 7:3; 9:3; 12:3
- Charter of Rights and Freedoms** *see* Canadian Charter of Rights
and Freedoms
- Chateauguay, Que.** *see* Aboriginal people
- Chevigny, Suzanne** (National Film Board)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study,
2:13, 15

- Chiappa, Anna** (Ethnocultural Council)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 7:5, 8-10, 13, 15, 18-23
- Children**
Multicultural resources, 9:6
- Chinese Canadians** *see* Redress arrangements
- CIDA** *see* Canadian International Development Agency
- Citizens' Forum on Canada's Future** *see* Multiculturalism policy
- Citizenship**
Application process, 1:15, 29-30, 37-8; 6:42-6; 7:17-8; 8:8-9, 21-4; 10:37, 49-52
Court, judges appointed, Committee reviewing, 10:65
National Citizenship Week, 6:24; 8:9
Reaffirmation ceremony, 10:37
Rejections, security checks, 8:25
Rights, Canadian Charter of Rights and Freedoms, comparing, 1:32-4, 36
Senate Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology, study, 8:7-8; 10:34-5
See also Multiculturalism policy
- Citizenship Act**
Administration, 1:20
Amending, 8:24-5, 27; 10:37
- Clark, I.D.** (Treasury Board)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 5:5-14, 17-23
- Committee**
Mandate, agenda, 1:10, 12-5, 22; 4:20-1; 7:21; 10:27, 34-5
Witnesses, Justice Department, National Defence Department, 12:20-1
See also Citizenship—Court; Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus; Multiculturalism and Citizenship Department—Name; Procedure and Committee business; Redress arrangements
- Committee studies and inquiries**
Canadian Multiculturalism Act, operation, 2:5-41; 3:4-45; 4:4-25; 5:5-30; 6:4-46; 7:5-25; 9:5-34; 10:5-65; 11:4-23; 12:4-21
In camera meetings, 13:71-3
Multiculturalism and Citizenship Department
Annual Report 1989-1990, 1:16-40
Estimates, 1992-1993, main, 8:4-37
- Communications and Culture Standing Committee** *see* Canadian unity
- Conservative Party** *see* Multiculturalism policy
- Constitution** *see* Minority rights
- Constitutional reform**
Process, 7:8
- Correctional services/prisons**
Literacy program, 10:50
Multiculturalism policy, applying, 10:34
- Corrigendum** *see* Appendices
- Court Challenges Program**
Elimination, 7:8, 19-20; 8:11-2; 10:48, 53-4
- Criminal Code**
Multicultural society, recognizing, 12:9-10
- Crown corporations**
Employees, visible minorities, 5:20, 22
- CRTC** *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
- Culture** *see* Heritage cultures
- Cyprus, reunification**
Canada's involvement, Greek Canadians affected, 4:5-14, 18-9, 22-3
United States role, 4:14-5
- Dabydeen, Cyril** (Federation of Canadian Municipalities and National Action Committee on Race Relations)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 12:17
- Darling, Allan** (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 3:18, 27
- D'Auvray, Michelle** (National Film Board)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 2:10, 14-5
- Della Noce, Vincent** (PC—Laval-Est; Parliamentary Secretary to Secretary of State of Canada and Minister of Multiculturalism and Citizenship from May 8, 1991 to September 1, 1993; Parliamentary Secretary to Minister of Multiculturalism and Citizenship from September 1, 1993 to August 31, 1994)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 4:8-9, 15-8, 20, 22-3; 10:19-21, 24-5, 27-30, 49-50, 52, 58
Cyprus, reunification, 4:9
Embassies, 10:19-20
Heritage languages, 4:16, 23
Italian Canadians, 4:16
Multiculturalism and Citizenship Department, 10:27-9
Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:17
M. (Maheu), M. (Attewell), 10:30
Multiculturalism policy, 4:17, 23
Procedure and Committee business
Agenda, 1:9-10, 12-3, 15
Government department, M. (Maheu), M. (Attewell), 10:30
Organization meeting, 1:6-10, 12-3, 15-6
Printing minutes and evidence, 1:7-8
Quorum, 1:6
Research, 1:16
Room, 1:15-6
Travel, 1:16
Vice-Chairmen, 1:6
References, *in camera* meetings, 1:4; 2:3; 7:3; 13:73
- Dim Sum Diaries** *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programming
- Discrimination** *see* Racism and discrimination

- Domestic workers, foreign**
Education requirements, 6:19
- Economic Council of Canada** *see* Multiculturalism policy
- Education** *see* Domestic workers, foreign; Immigrants; Schools
- Embassies**
Ambassadors/employees, visible minorities, women, 10:9-10, 15, 22, 25-6; 11:14, 18-9
India, Pakistan, 10:9-10, 20-1, 24
Services, Florida, U.S., 10:19-21
- Emond, Robert** (Finance Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 9:21-34
- Employment**
Training, 5:25-7; 6:9
See also Immigrants
- Employment and Immigration Department**
Employees, 6:16-7
Multicultural awareness training, 6:12-3
Visible minorities, women, 5:24-5; 6:17-8; 11:5, 10-1
Mandate, 5:7
Multiculturalism initiatives, 5:25-9
See also Immigration; Organizations appearing
- Employment equity**
Affirmative action programs, 3:14-5, 22-4
Performance reviews, Canadian Human Rights Commission conducting, 3:35-7, 40
See also Bell Canada; Canadian Broadcasting Corporation; Municipalities; National Film Board; Public Service
- Environment Department**
Students, hiring, Black Canadians, 10:34
- Estimates** *see* Multiculturalism and Citizenship Department
- Ethnic Canadians**
Labels, hyphen use, 7:23-4
- Ethnic/multicultural organizations**
Funding, 7:8; 9:25, 27-8
See also Canadian Broadcasting Corporation; External Affairs and International Trade Department; Finance Department
- Ethnocultural Business Advisory Council** *see* Federal Business Development Bank
- External Affairs and International Trade Department**
Employees, visible minority representation, 10:7-8, 11-3, 15-6
See also Embassies
Ethnic/multicultural groups, consultations, 10:5-6, 11, 22-3
Multiculturalism initiatives, 10:6-7
See also Immigration—Employment and Immigration Department; Organizations appearing
- External aid**
Armenia, 10:14
- Fauber, Frank** (Federation of Canadian Municipalities and National Action Committee on Race Relations)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 12:14-5, 17-9
- Federal Business Development Bank**
Ethnocultural Business Advisory Council, supporting, 1:21; 8:5; 10:34, 56
- Federation of Canadian Municipalities**
Race relations/multicultural programs, 12:4-11
See also Organizations appearing
- Finance Department**
Employees
Multicultural awareness, 9:23
Visible minorities, 9:21-2, 29-34
Ethnic/multicultural groups, consultation, 9:23-6
Multiculturalism and Citizenship Department, consultation, 9:28-9
See also Organizations appearing
- Fisheries** *see* Immigrants—Employment
- Florida, U.S.** *see* Embassies—Services
- Foreign service officers** *see* Immigration—Process
- French Canadians** *see* Multiculturalism policy—English
- Friends of Multiculturalism**
Activities, 8:15, 18, 27
- Gauld, Greg** (Multiculturalism and Citizenship Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 6:25-33, 35, 39-42
- Gibeau, Marie** (PC—Bourassa)
References, *in camera* meeting, 13:73
- Girard, Ralph** (Employment and Immigration Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 11:4-23
- Government departments and agencies**
Canadian Ethnocultural Council study, 7:5-6, 11-3, 19
Multiculturalism policy, applying, 1:21-2, 26-7; 7:8; 8:26-7; 10:32-3, 35-6
- Government departments appearing** *see* Organizations appearing
- Government publications** *see* Literacy
- Greek Canadians** *see* Cyprus, reunification
- Guerin, Judy** (Employment and Immigration Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 11:18
- Gusella, Mary** (Multiculturalism and Citizenship Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 6:22-5, 31-7, 40-1, 43-6; 10:45-6, 54-5
Multiculturalism and Citizenship Department
Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:25
Estimates, 1992-1993, main, 8:14, 21-5
- Halifax, N.S.** *see* Race relations
- Harb, Mac** (L—Ottawa Centre)
Canadian Ethnocultural Council, 7:22-3
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 6:16-8; 7:16-8, 21-5; 10:46-8, 51, 56, 58, 61, 64; 11:8-11, 13-22; 12:11-2, 20-1
Citizenship, 1:29, 33; 7:17-8
Court Challenges Program, 10:48

Harb, Mac—Cont.

- Embassies, 11:18-9
- Employment and Immigration Department, 6:16-8; 11:10-1
- Hate propaganda, 12:12
- Immigrants, 7:21, 24-5
- Immigration, 10:56; 11:8-10, 13-4, 16-8, 21-2
- Literacy, 1:31
- Multiculturalism and Citizenship Department, Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:17, 23, 28-31, 33, 35
- Municipalities, 12:12
- Official languages training, 1:30; 11:10
- Police, 12:11-2
- Procedure and Committee business
 - Information, 11:11, 22
 - Members, 10:46-7, 56
 - Minister, 12:20
 - Motions, 10:47
 - Witnesses, 12:20-1
- Public Service, 7:16-7
- Redress arrangements, 7:17; 10:47
 - M., 10:58
- References, *in camera* meetings, 13:71-3
- Visas, 11:19-20

Hate crimes *see* Police; United States

Hate propaganda

- Legislation addressing, 7:10; 12:10-1
- Taylor, John Ross case, 3:32
- Zundel, Ernst case, 12:12, 14

Health and social services

- Minorities, accommodating, 7:7, 9, 12-3; 8:6; 9:11-3; 12:15, 18
- See also* Aboriginal people

Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus

- Committee appearance, 4:5, 11, 13-4, 22, 24-5
- See also* Organizations appearing

Heritage cultures

- Promoting, 1:20; 8:6

Heritage languages

- Funding, benefits, 4:13, 15, 23; 7:9, 19; 8:36; 10:43-6
- See also* Canadian Heritage Languages Institute

Hogue, J.-Pierre (PC—Outremont) (Chairman)

- Canadian Broadcasting Corporation, 2:34
- Canadian Human Rights Commission, 3:44
- Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 2:17-9, 34, 39; 3:28, 42-4; 4:6-7, 13, 24; 6:33-4, 38-9; 9:17-8, 31-2; 10:19, 63; 11:6-8, 11-5, 22-3
- Canadian unity, 1:40
- Cyprus, reunification, 4:6-7, 13
- Embassies, 11:14
- Finance Department, 9:31-2
- Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus, 4:24
- Heritage languages, 8:36
- Immigrants, 11:6-7
- Immigration, 10:19; 11:7-8, 11-5, 22-3
- Multiculturalism and Citizenship Department
 - Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:40
 - Estimates, 1992-1993, main, 8:35-6
- Multiculturalism policy, 1:40; 3:42-4; 6:34, 38-9; 8:35-6; 10:63

Hogue, J.-Pierre—Cont.

- National Film Board, 2:17-9
- National Health and Welfare Department, 9:17-8
- Procedure and Committee business
 - Agenda, 1:10, 12-3; 10:65
 - M. (Karpoff), 1:15
 - Agenda and procedure subcommittee, establishing, M. (Wilbee), 1:8-9
 - Correspondence, Chairman sending to Minister, 9:20-1
 - Documents, one official language, 3:4
 - In camera* meetings, transcript, M. (Maheu), 1:9
 - Meeting, duration, 4:4-5
 - Members, substitutes, 10:46-7
 - Motions, non-members proposing, 10:47
 - Organization meeting, 1:5-10, 12-6
 - Printing minutes and evidence, 1:6
 - Questioning of witnesses
 - Departmental officials unable to answer, 9:32
 - Replies, 3:28-9
 - Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, M. (Wilbee), 1:6
 - Research, 1:16
 - Slide presentation, appending to minutes and evidence, 6:36
 - Travel, 1:16
 - Vice-Chairmen, election
 - M. (Karpoff), 1:5
 - M. (Wilbee), 1:5
 - References, election as Chairman, 1:5

Holmes, Louise (Employment and Immigration Department)

- Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 5:24-5, 27-9

Human rights

- Government funding, 8:28
- Violations, organizations promoting, charity status, 12:9-10, 15
- See also* Canadian Human Rights Act; Canadian Human Rights Commission; Multiculturalism policy

Immigrants

- Diseases, 9:15
- Education, 6:5-6; 7:25
- Employment
 - Fisheries, briefing sessions, 10:34
 - Trades/professions, accreditation, 7:7, 9, 21-2; 9:12-3
- Expectations, Canada's international image, 11:6-7, 12
- Public opinion/discrimination, 6:10-1, 13-4; 10:56
- Settlement services, 12:18-9

Immigration

- Business investor program, 6:14-6
- Employment and Immigration Department/External Affairs and International Trade, responsibilities, 11:8-10
- Family sponsorship, 7:9
- Levels, composition, 6:4-5, 8
- Process
 - Backlog, 11:9
 - Foreign service officers, training, etc., 10:7; 11:4-5, 9, 15-6
 - Information/counselling, Canadian values/conditions, 10:16-9, 54-6; 11:5, 7-8, 11-4, 16-8
 - Performance, evaluating, 11:10, 21-3

- Immigration—Cont.**
Spousal reunification, India, Sri Lanka, 6:20-2
- Immigration and Refugee Board** *see* Refugees
- In camera meetings** *see* Procedure and Committee business
- India** *see* Embassies; Immigration—Spousal reunification
- Inquiries** *see* Committee studies and inquiries
- International Day for the Elimination of Racial Discrimination**
see United Nations International Day for the Elimination of Racial Discrimination
- Italian Canadians**
Multiculturalism and Citizenship Department funding, 4:16
See also Redress arrangements
- James, Ken** (PC—Sarnia—Lambton; Parliamentary Secretary to Minister of Labour from May 8, 1991 to March 11, 1993; Parliamentary Secretary to Secretary of State for External Affairs from March 11, 1993 to August 31, 1994)
References, *in camera* meeting, 1:4
- Japan Airlines** *see* Racism and discrimination
- Japanese Canadians** *see* Canadian Race Relations Foundation
- Jelinek, Hon. Otto John** (PC—Oakville—Milton; Minister of National Revenue to June 25, 1993)
References *see* Multiculturalism policy
- Jourdenais, Fernand** (PC—La Prairie)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 4:14-5, 17, 22-4
Cyprus, reunification, 4:14-5
Multiculturalism and Citizenship Department, estimates, 1992-1993, main, 8:29-30, 35
References, *in camera* meetings, 5:3; 13:72
- Judges** *see* Citizenship—Court; Justice system
- Juneau, André** (Employment and Immigration Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 6:4-22
- Justice Department** *see* Committee
- Justice system**
Judges, multicultural awareness training, 10:33
Language services, 10:34
- Karpoff, Jim** (NDP—Surrey North)
Arab Canadians, 1:11
Broadcasting, 3:14, 22
Canadian International Development Agency, 7:15
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 3:12-5, 22-3, 34-5, 37; 7:13-4, 19
Canadian Race Relations Foundation, 7:14
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 3:12-3
Citizenship, 1:15
Employment equity, 3:15, 22, 37
Government departments and agencies, 7:13
Multiculturalism policy, 7:14
Procedure and Committee business
Agenda, 1:11-2
M., 1:15
Organization meeting, 1:5, 8, 11-2, 15
- Karpoff, Jim—Cont.**
Procedure and Committee business—*Cont.*
Printing minutes and evidence, M., 1:8
Vice-Chairmen, M., 1:5
Racism and discrimination, 3:35
References, *in camera* meeting, 13:71
Sikh Canadians, 1:11
- Karygiannis, Jim** (L—Scarborough—Agincourt)
Canadian Broadcasting Corporation, 2:21-5, 30, 34-7, 40-1
Canadian Heritage Languages Institute, 6:36
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 2:9-10, 14-5, 20-5, 29-31, 33-7, 40-1; 4:4-5, 8-10, 14, 16, 21-4; 6:5-8, 14, 20, 26, 29-31, 36-8, 42, 44-6
Citizenship, 6:42-6
Cyprus, reunification, 4:8-9, 22-3
Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus, 4:24
Immigrants, 6:5
Immigration, 6:20
Media, 2:10
Multiculturalism and Citizenship Department, Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:34-5
Multiculturalism policy, 6:29-31, 38
National Film Board, 2:9-10, 14-5
Procedure and Committee business, meetings, 4:4-5
Radio, 2:31
Radio-Canada International, 2:30-1
Redress arrangements, 1:34
References, *in camera* meetings, 1:4; 5:3
Refugees, 6:6-8
Ukraine, 4:22
- Koury, Allan** (PC—Hochelaga—Maisonnette)
Canadian Broadcasting Corporation, 2:28-9
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 2:13-4, 28-9, 33
Multiculturalism and Citizenship Department, estimates, 1992-1993, main, 8:31, 33
National Film Board, 2:13-4
Police, 8:31, 33
- Lam, Ed** (Canadian Ethnocultural Council)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 7:5-6, 11-4, 16-7, 19
- Languages** *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programming; Heritage languages; Justice system; Official languages training; Passports; Trade—Pacific Rim
- Latin America** *see* Trade
- Latour, Georges** (Employment and Immigration Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 5:24-7
- Leahi, Anne** (External Affairs and International Trade Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 10:5-11, 13-8, 20-6
- Leblanc, Fran** (Finance Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 9:33-4

- Legros, Robert** (Multiculturalism and Citizenship Department)
Multiculturalism and Citizenship Department, estimates,
1992-1993, main, 8:13-4, 19, 28
- Liljefors, Kristina** (Multiculturalism and Citizenship
Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study,
10:43, 45
- Literacy**
Funding, 1:21, 31
Government publications, 6:24
See also Correctional services/prisons
- Little, Dianne** (National Health and Welfare Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study,
9:16
- Lopez, Ricardo** (PC—Châteauguay)
Aboriginal people, 3:38-9
Broadcasting, 3:24-5
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study,
3:14-6, 23-5, 37-9; 9:15-6; 10:23-4
Canadian Radio-television and Telecommunications
Commission, 3:16
Citizenship, 1:36-7
Embassies, 10:24
Employment equity, 3:14-5, 23-4
Multiculturalism and Citizenship Department, Annual
Report 1989-1990, Committee study, 1:36-7
Multiculturalism policy, 1:36
National Health and Welfare Department, 9:15-6
Passports, 10:23
Procedure and Committee business
Agenda, 1:12
Chairman, M., 1:5
Organization meeting, 1:5-7, 12, 16
Printing minutes and evidence, 1:7
Travel, 1:16
Vice-Chairmen, 1:5-6
M., 1:6
References, *in camera* meetings, 5:3; 7:3
- Macedonia** *see* Passports
- Maheu, Shirley** (L—Saint-Laurent—Cartierville) (Vice-
Chairman)
Anti-racism and Human Rights Network, 8:26
Arab Canadians, 1:11
Canadian Broadcasting Corporation, 1:9
Canadian Charter of Rights and Freedoms, 7:19-20; 8:11-2
Canadian Human Rights Commission, 3:32-3
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study,
3:4, 8-9, 11, 14-5, 20-1, 32-3, 44; 4:4, 7-8, 17, 19-21; 5:16-8,
22, 24-6; 7:11-3, 18-21, 24-5; 9:7-9, 15-6, 18-20, 23-7, 31-4;
10:8-11, 14, 19-22, 25-30, 35-8, 49, 57-61, 64-5
Canadian Multiculturalism Advisory Committee, 8:33; 10:38
Canadian Race Relations Foundation, 7:19-20
Canadian Radio-television and Telecommunications
Commission, 3:8-9, 11, 20-1
Citizenship, 7:18; 10:37
Citizenship Act, 8:25; 10:37
Cyprus, reunification, 4:7
Embassies, 10:9, 20-1
- Maheu, Shirley—Cont.**
Employment and Immigration Department, 5:24-6
Finance Department, 9:23-6, 32-4
Friends of Multiculturalism, 8:15, 27
Government departments and agencies, 7:11; 8:26; 10:35-6
Hate propaganda, 3:32
Health and social services, 7:12-3
Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus, 4:7
Immigrants, 9:15
Multiculturalism and Citizenship Department, 9:19-20;
10:26-9, 36, 57-61
Estimates, 1992-1993, main, 8:11-5, 19, 25-7, 33
M., 10:29
M. (Attewell), 10:30
Multiculturalism policy, 1:11; 4:19-20
National Health and Welfare Department, 9:7-9, 16
National Research Council, 1:11
Police, 8:33
Procedure and Committee business
Agenda, 10:65
Government department, M., 10:29
M. (Attewell), 10:30
In camera meetings, M., 1:9
Organization meeting, 1:5-11, 14-6
Printing minutes and evidence, 1:7-8
M. (Karpoff), 1:8
Questioning of witnesses, 9:16, 25; 10:20
Quorum, M. (Wilbee), 1:6
Travel, 1:16
Vice-Chairmen, 1:5
Witnesses, 4:21; 10:20
Public Service, 5:16-8
Radio, 1:9; 3:20
Redress arrangements, M. (Harb), 10:57-8
References
Election as Vice-Chairman, 1:5
In camera meetings, 1:4; 2:3; 5:3; 9:3; 13:71-3
Sikh Canadians, 1:11
Treasury Board, 5:16
Ukrainian Canadians, 10:9
Video games, 1:9
- Manera, Anthony** (Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study,
2:25-6, 33
- McEwen, Michael** (Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study,
2:22-5, 27-8, 31-5, 38-40
- Media**
Ethnic, data base, 10:6
Multicultural institute, establishing, 2:10
- Mexico** *see* Trade
- Minority rights**
Constitution, notwithstanding clause hindering, 1:38
- Mitchell, Margaret Anne** (NDP—Vancouver East)
Canada Employment and Advisory Council, 6:10-2
Canadian Heritage Languages Institute, 6:35-6; 10:41-2

Mitchell, Margaret Anne—Cont.

- Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 4:4, 9, 11-2, 18, 21; 5:12-6, 22-3, 26-7; 6:9-12, 18-9, 29-33, 35-6; 9:9-13, 19-21, 27-9; 10:11-4, 16, 20-3, 27, 29-30, 38-42, 46-7, 53-4, 57, 60-1; 12:15-21
- Canadian Multiculturalism Advisory Committee, 10:39
- Canadian Race Relations Foundation, 6:35-6; 8:15-7; 10:41-2
- Centre Canadien sur le Racisme et les Préjugés, 8:17-8
- Court Challenges Program, 10:53-4
- Cyprus, reunification, 4:11-2
- Domestic workers, foreign, 6:19
- Embassies, 10:22
- Employment, 5:26-7; 6:9
- Employment and Immigration Department, 6:12
- Ethnic/multicultural organizations, 9:27-8
- Finance Department, 9:28-9
- Friends of Multiculturalism, 8:18
- Government departments and agencies, 1:26
- Health and social services, 9:11-2; 12:15, 18
- Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus, 4:11
- Human rights, 8:28
- Immigrants, 9:12
- Immigration, 6:10
- Minority rights, 1:38
- Multiculturalism and Citizenship Department, 9:19-20; 10:27-8, 39, 61
 - Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:21, 23-6, 34, 38
 - Estimates, 1992-1993, main, 8:15-20, 26-9, 34-5
 - M. (Maheu), 10:29
 - M. (Attewell), 10:30
- Multiculturalism policy, 6:29-33
- Municipalities, 12:15-7
- National Association of Visible Minorities, 8:18
- National Health and Welfare Department, 9:9-11
- Official languages training, 6:9-10; 12:18-20
- Procedure and Committee business
 - Agenda, 4:21
 - Government department, M. (Maheu), 10:29
 - M. (Attewell), 10:30
- Information, 8:20
- Meeting, 4:4
- Members, 10:46
- Reports to House, 12:21
- Public Service, 5:12-6, 22-3
- Redress arrangements, 8:29; 9:20; 10:39
 - M. (Harb), 10:57
- References, *in camera* meeting, 2:3; 5:3; 7:3; 9:3; 13:71-3
- Schools, 12:15
- Trade, 10:12-3, 22
- Unemployment insurance, 9:27

Multicultural organizations *see* Ethnic/multicultural organizations**Multiculturalism and Citizenship Department**

- Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:16-40
- Budget, 1:22, 35-6; 3:31; 8:10, 12-3
- Community participation, 8:13-4; 10:31
- Employees
 - Race relations training, 1:21
 - Visible minorities, aboriginal people, women, 1:24-6, 32

Multiculturalism and Citizenship Department—Cont.

- Estimates, 1992-1993, main, 8:4-37
- Grants, funding/appointment policies, 8:14-5, 17-21, 26-7
- Multiculturalism Secretariat, role, 10:32
- Name, changing, Committee recommending, report to
 - House, 9:19-20; 10:26-9, 36, 39, 57-61
 - M. (Maheu), 10:29-30, 61, agreed to, 4
 - Tabling, M. (Attewell), 10:30, agreed to, 3
- Objectives, 1:18, 21, 24-6; 4:19
- Organization, Secretary of State Department relationship, 6:23
- Other government departments, relationship, 1:28-9
- Programs, 1:20-1
- Universities, information, sharing, 8:37
- See also* Finance Department; Italian Canadians; Multiculturalism policy—Attitude survey; Organizations appearing

Multiculturalism and Citizenship Standing Committee *see* Committee**Multiculturalism policy**

- Attitude survey, 1991, Angus Reid/Multiculturalism and Citizenship Department, 1:19; 6:24-35
 - Department mandate, justifying/assisting, 6:37-42
 - See also* Appendices
- Cabinet committee, recommending, 7:8-9, 18
- Citizens' Forum on Canada's Future, report, 1:19, 23-4
- Citizenship, relationship, 1:20; 6:23, 41; 8:4-5, 35-7
- Commissioner of Multiculturalism, recommending, 1:22; 7:9, 14
- Conservative Party support, 4:19-20, 23
- Economic Council of Canada, report, 1:19
- English Canadians, French Canadians, threat, 1:40
- Human rights principles, relationship, 3:29-31, 42-4; 4:18; 10:6
- Jelinek, remarks, 1:11, 13
- Other countries comparing, 10:63-4
- Promotion, 1:36, 39-40; 7:7; 8:5; 10:62
- Public opinion, 3:29; 4:17; 6:26-8; 8:10; 10:62
- Values, Canadian, relationship, 1:40; 6:25; 10:63-4
- See also* Government departments and agencies

Municipalities

- Employment equity, 12:16-8
- Visible minority hiring, contract compliance, 12:12-4
- See also* Federation of Canadian Municipalities

Munter, Alex (Canadian Ethnocultural Council)

- Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 7:6-8, 11-2, 14, 19-20, 23-4

National Action Committee on Race Relations

- Background, 12:6-7
- See also* Organizations appearing

National Association of Visible Minorities

- Organization, funding, 8:18, 21

National Citizenship Week *see* Citizenship**National Defence Department** *see* Committee**National Film Board**

- Employment equity, visible minorities, aboriginal people, women, 1:21; 2:7-9, 11, 13-4, 16-7

- National Film Board—Cont.**
 Film productions, multicultural priorities, 2:5-6, 10, 12, 14-5, 17-9
 Special programs, International Day for the Elimination of Racial Discrimination, 2:9-10
See also Organizations appearing
- National Health and Welfare Department**
 Employees, aboriginal people, visible minorities, women, 9:5, 7-11, 14-8
 Programs, multicultural components, 9:6-7, 10-1, 13
See also Organizations appearing
- National Parole Board**
 Multiculturalism policies, 1:21; 7:10, 15
- Neiman, Steve** (Employment and Immigration Department)
 Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 6:12-3
- Official languages training**
 Funding, access, 6:6, 9-10; 12:20
 Jurisdictions responsible, 1:30-1; 11:10; 12:18-9
- Oka, Que.** *see* Aboriginal people
- Orders of Reference**
 Multiculturalism and Citizenship Department estimates, 1992-1993, main, 8:3
- Organization meeting** *see* Procedure and Committee business
- Organizations appearing**
 Canadian Broadcasting Corporation, 2:20-41
 Canadian Ethnocultural Council, 7:5-24
 Canadian Human Rights Commission, 3:29-45
 Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 3:4-14, 16-29
 Employment and Immigration Department, 5:24-9; 6:4-22; 11:4-23
 External Affairs and International Trade Department, 10:5-18, 20-6
 Federation of Canadian Municipalities, 12:4-20
 Finance Department, 9:21-34
 Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus, 4:4-15, 17-23, 25
 Multiculturalism and Citizenship Department, 1:17-40; 6:22-37, 39-46; 8:4-37; 10:31-56, 59-64
 National Action Committee on Race Relations, 12:4-20
 National Film Board, 2:5-20
 National Health and Welfare Department, 9:5-18
 Treasury Board, 5:5-23
See also individual witnesses by surname
- Pacific Rim** *see* Trade
- Pakistan** *see* Embassies—India
- Paleologou, Michael** (Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus)
 Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 4:12
- Parizeau, Jacques** *see* Racism and discrimination
- Passports**
 Applications, birth place, Macedonia, recognizing, 10:25
 Offices, language of service, 10:7, 23-4
- Pennefather, Joan** (National Film Board)
 Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 2:5-20
- Picard, Marlene** (External Affairs and International Trade Department)
 Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 10:11-3, 15, 23
- Police**
 Hate crimes, national registry, compiling, 12:11-2
 Hiring, students, visible minorities, aboriginal people, 1:27; 8:31-3; 12:9
 Race relations, 7:9-10; 8:5-6, 27; 12:14
See also Canadian Centre for Police Race Relations
- Porter, Porter** *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programming
- Pouliot, François P.** (National Health and Welfare Department)
 Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 9:5-18
- Prisons** *see* Correctional services/prisons
- Procedure and Committee business**
 Agenda, 4:21; 7:3, agreed to; 10:65
 Agenda and procedure subcommittee determining, 1:9-15
 M. (Karpoff), 1:15, agreed to
 Agenda and procedure subcommittee, establishing, M. (Wilbee), 1:8-9
 Appendices, corrigendum, 7:2, agreed to, 3
 Budget, adopting, 1:4, agreed to; 7:3, agreed to
 Business meetings, *in camera*, 1:4; 2:3; 5:3; 7:3; 9:3; 13:71
 Chairman, election, M. (Lopez), 1:5, agreed to, 3
 Correspondence, Chairman sending to Minister, 9:20-1
 Corrigendum, 7:2
 Documents, one official language, 3:4; 10:11
 Government department, name, changing, Committee recommending, report to House, M. (Maheu), 10:29-30, 61, agreed to, 4
 Tabling, M. (Attewell), 10:30, agreed to, 3
In camera meetings, 1:4; 2:3; 5:3; 7:3; 9:3; 13:71-3
 Transcripts, destroying at end of session, M. (Maheu), 1:9, agreed to, 3
- Information**
 Departmental officials providing, 6:14, 16, 22; 8:25; 11:11, 22
 Minister providing, 1:35-6; 8:20-1; 10:38, 44
- Meetings**
 Duration, 4:4-5
 Scheduling, 9:3, agreed to
 Ratifying decision, 9:19, agreed to, 4
- Members**
 Language, Greek, 4:8
 Remarks, withdrawal requested, 10:56
 Substitutes, documentation required, 10:46-7
- Minister**
 Estimates, Member requesting, 12:20
 Informal meeting, 1:4, agreed to
 Inviting, 7:3, agreed to; 9:3, agreed to
See also Procedure and Committee business—Correspondence—Information
 Motions, non-member proposing, 10:47

Procedure and Committee business—Cont.

- Organization meeting, 1:5-16
 - Printing minutes and evidence, 1:6-8
 - M. (Karpoff), 1:8, agreed to, 3
 - Questioning of witnesses
 - Departmental official unable to answer, 9:28, 32-3
 - Replies
 - Deferring, 3:28-9; 8:28; 10:14, 24-5
 - Written, 5:22-3; 8:35, 37; 9:15-6, 25; 10:20
 - Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, M. (Wilbee), 1:6, agreed to, 3
 - Reports to House, 9:19-20; 12:21
 - Chairman presenting to House, 13:73
 - Draft
 - As amended, concurring, 13:73, agreed to
 - Studying, 13:71, agreed to
 - Government response, requesting, 13:73, agreed to
 - Printing, bilingual, tumble format, 13:73, agreed to
 - See also Procedure and Committee business—Government department
 - Research, 1:16
 - Room, door sign, Committee name, changing, 1:15-6
 - Slide presentation, appending to minutes and evidence, 6:36, agreed to, 3
 - Steering committee *see* Procedure and Committee business—Agenda and procedure subcommittee
 - Travel, 1:16; 7:3, agreed to; 7:21
 - Authorization, seeking, 1:4, agreed to
 - Vice-Chairmen
 - Chairman's replacement, order, 1:5-6
 - M. (Lopez), 1:6, agreed to, 3
 - Election
 - M. (Karpoff), 1:5, agreed to, 3
 - M. (Wilbee), 1:5, agreed to, 3
 - Taking Chair, 5:3; 7:3; 9:3; 12:3
 - Witnesses
 - Inviting, 2:3, agreed to; 5:3, agreed to; 9:3, agreed to; 12:20-1
 - Reinviting, 4:21; 10:20
- Public Service**
- Employment equity policy, 5:6-8, 10, 16-9
 - Visible minorities representation, 5:8, 11-6, 20-3; 7:16-7
- Public Service Commission**
- Mandate, 5:7
- Race relations**
- Halifax, N.S., government levels co-operating, 1:27
 - See also Canadian Race Relations Foundation; Federation of Canadian Municipalities; Multiculturalism and Citizenship Department—Employees; Police; Royal Canadian Mounted Police; Schools
- Racism and discrimination**
- Japan Airlines example, Transport Department position, 7:13
 - Parizeau, Jacques, remarks, 10:50, 52-3
 - Public education counteracting, 1:20; 6:24
 - Research, 6:28-31; 7:8

Racism and discrimination—Cont.

- Systemic discrimination, 3:35; 12:8
 - See also Arab Canadians; Broadcasting—Programming; Canadian Broadcasting Corporation—Programming; Centre Canadien sur le Racisme et les Préjugés; Immigrants—Public opinion; Video games
- Radio**
- Black community, Toronto, Ont., 1:9; 3:20-1
- Radio-Canada International**
- Funding, 2:30-1
- Redress arrangements**
- Chinese, Italian, Ukrainian Canadians, etc., 1:34-5; 7:6, 9, 17, 19; 8:29; 9:20; 10:39-41, 47
 - Special committee addressing, resolution prior to election, Committee requesting, M. (Harb), 10:57-8, negated on recorded division, 4
 - See also Canadian Race Relations Foundation
- Redway, Hon. Alan (PC—Don Valley East)**
- Arab Canadians, 3:41-2
 - Broadcasting, 3:16-9, 25-6
 - Canadian Human Rights Commission, 3:40
 - Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 3:16-20, 25-7, 39-42; 5:17, 19-21, 27-30
 - Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 3:19-20, 25
 - Employment and Immigration Department, 5:27-9
 - Public Service, 5:20-1
 - References, *in camera* meeting, 5:3
 - Treasury Board, 5:19-20
- Refugees**
- Backlog, implications, 6:7-9
 - Immigration and Refugee Board role, 6:6-7; 11:15-6
- Reports to House**
- First *see* Multiculturalism and Citizenship Department—Name
 - Second, *Study of the Implementation of the Canadian Multiculturalism Act in Federal Institutions*, 13:1-69
- Robitaille, Jean-Marc (PC—Terrebonne; Parliamentary Secretary to Minister of State (Finance and Privatization) from March 11, 1993 to September 1, 1993; Parliamentary Secretary to Minister of Finance from September 1, 1993 to August 31, 1994)**
- Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 11:13, 15-6, 22
 - Immigration, 11:22
 - Refugees, 11:15-6
- Royal Canadian Mounted Police**
- Race relations, award, 10:33-4
 - Sikh member, turban, allowing, 10:63
- Salmon, Bev (Federation of Canadian Municipalities and National Action Committee on Race Relations)**
- Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 12:13-4, 16
- Sauouab, Abdou (Committee Researcher)**
- Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 12:21

- Schools**
Race relations, addressing, 12:12-5
- Scotton, Anne** (Multiculturalism and Citizenship Department)
Multiculturalism and Citizenship Department, Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:26-7
- Second language training** *see* Official languages training
- Secretary of State Department** *see* Multiculturalism and Citizenship Department—Organization
- Senate Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology** *see* Citizenship
- Senior citizens**
Multicultural programs, 9:6, 13
- Sexual orientation** *see* Broadcasting—Programming
- Shabis, William** (Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 4:18-9
- Sikh Canadians**
Organizations representing, 1:11
See also Royal Canadian Mounted Police
- Social services** *see* Health and social services
- Soteriou, Pénélope** (Hellenic-Canadian Solidarity Committee for Cyprus)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 4:4-12, 17-8, 22-3, 25
- Spicer Commission** *see* Citizens' Forum on Canada's Future
- Spicer, Keith** (Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 3:4-14, 16-29
- Sri Lanka** *see* Immigration—Spousal reunification
- Steering committee** *see* Procedure and Committee business—Agenda and procedure subcommittee
- Stimpson, Debbie** (Finance Department)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 9:23-5
- Students** *see* Environment Department; Police
- Studies and inquiries** *see* Committee studies and inquiries
- Study of the Implementation of the Canadian Multiculturalism Act in Federal Institutions** *see* Reports to House
- Taylor, John Ross** *see* Hate propaganda
- Television**
Aboriginal people network, 3:6
Multicultural portrayal, award, 8:6
- Tétreault, Jacques** (PC—Laval-Centre)
References, *in camera* meeting, 13:73
- Toronto, Ont.** *see* Radio
- Toupin, Marc** (Committee Clerk)
Procedure and Committee business, printing minutes and evidence, 1:7-8
- Trade**
Mexico, Latin America, preparedness, 10:13
Multiculturalism, relationship, 4:11; 7:7
Pacific Rim languages, training, 10:12-3, 22
- Transport Department** *see* Racism and discrimination—Japan Airlines
- Treasury Board**
Employees, visible minorities, 5:11-2, 16, 18
Mandate, 5:7, 19-20
See also Organizations appearing
- Ukraine**
Independence, Member of Parliament congratulatory visit, 4:22
- Ukrainian Canadians**
Business, assistance, 10:9-11
See also Redress arrangements
- Unemployment insurance**
Entitlement, economic statement (Dec. 2/92) changes, 9:27
- United Nations International Day for the Elimination of Racial Discrimination**
Recognizing, 12:7-8
See also National Film Board—Special programs
- United States**
Hate crimes legislation, 7:6
See also Cyprus, reunification
- Universities** *see* Multiculturalism and Citizenship Department
- Veilleux, Gérard** (Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 2:20-2, 24-30, 34-7, 40-1
- Video games**
Racist, 1:9
- Visas**
Granting, process, 11:19-21
- Visible minorities**
Population percentages, 12:5
See also Canadian Broadcasting Corporation—Employees—Programming; Canadian Human Rights Commission—Employees; Canadian Radio-television and Telecommunications Commission—Employees; Crown corporations; Embassies—Ambassadors/employees; Employment and Immigration Department—Employees; External Affairs and International Trade—Employees; Finance Department—Employees; Multiculturalism and Citizenship Department—Employees; Municipalities; National Association of Visible Minorities; National Film Board—Employment equity; National Health and Welfare Department; Police; Public Service; Treasury Board
- Volpe, Joseph** (L—Eglinton—Lawrence)
References, *in camera* meeting, 2:3; 7:3
- Volunteers**
Promotion, 1:20; 8:10

- Weiner, Hon. Gerry** (PC—Pierrefonds—Dollard; Minister of Multiculturalism and Citizenship to June 25, 1993; (Minister Designate of Citizenship) Minister of Multiculturalism and Citizenship from June 25, 1993)
- Broadcasting
 Canadian Association of Broadcasters campaign, 1:37
 Programming, 1:28
- Canada, 125th anniversary, 8:9-10
- Canada Council, multiculturalism policy, 10:34
- Canadian Centre for Police Race Relations, 10:33, 42
- Canadian Heritage Languages Institute, 10:42
- Canadian Multiculturalism Act
 Annual Report, 1991-92, 10:31
 Operation, Committee study, 10:31-56, 59-64
- Canadian Multiculturalism Advisory Committee, 8:31, 34; 10:38
- Canadian Race Relations Foundation, 1:20; 8:16-7; 10:42
- Canadian unity, Communications and Culture Standing Committee report, 8:7
- Centre Canadien sur le Racisme et les Préjugés, 8:19
- Citizenship
 Application process, 1:29-30, 37-8; 8:8, 21-2, 24; 10:50-2
 National Citizenship Week, 8:9
 Reaffirmation ceremony, 10:37
 Rejections, 8:25
 Rights, 1:32-4
 Senate Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology, 8:7-8; 10:34-5
- Citizenship Act
 Administration, 1:20
 Amending, 8:24-5, 27; 10:37
 Committee mandate, agenda, 1:22; 10:34-5
- Correctional services/prisons
 Literacy program, 10:50
 Multiculturalism policy, 10:34
- Court Challenges Program, elimination, 8:11-2; 10:48, 53-4
- Environment Department, students, hiring, 10:34
- Federal Business Development Bank, Ethnocultural Business Advisory Council, supporting, 1:21; 8:5; 10:34, 56
- Friends of Multiculturalism, 8:15, 18, 27
- Government departments and agencies, multiculturalism policy, 1:21-2, 26-7; 8:26-7; 10:32-3, 35-6
- Health and social services, minorities, accommodating, 8:6
- Heritage cultures, promoting, 1:20; 8:6
- Heritage languages, funding, 10:43-6
- Human rights, government funding, 8:28
- Immigrants
 Employment, 10:34
 Public opinion/discrimination, 10:56
- Immigration, process, 10:55
- Justice system
 Judges, 10:33
 Language services, 10:34
- Literacy, funding, 1:21, 31
- Minority rights, Constitution, 1:38
- Multiculturalism and Citizenship Department
- Weiner, Hon. Gerry—Cont.**
 Multiculturalism and Citizenship Department—Cont.
 Annual Report 1989-1990, Committee study, 1:17-40
 Budget, 1:22, 35-6; 8:10, 12-3
 Community participation, 8:13-4; 10:31
 Employees, 1:21, 24-6, 32
 Estimates, 1992-1993, main, 8:4-22, 24-37
 Grants, funding/appointment policies, 8:14-5, 18-21, 26-7
 Multiculturalism Secretariat, 10:32
 Name, 10:60-1
 Objectives, 1:18, 21
 Other government departments, relationship, 1:28-9
 Programs, 1:20-1
 Universities, 8:37
- Multiculturalism policy
 Attitude survey, 1991, 1:19
 Citizens' Forum on Canada's Future, report, 1:19, 23-4
 Citizenship, relationship, 1:20; 8:4-5, 36-7
 Economic Council of Canada, report, 1:19
 Other countries comparing, 10:64
 Promotion, 1:39-40; 8:5; 10:62
 Public opinion, 8:10
 Values, Canadian, 10:64
- National Association of Visible Minorities, 8:21
- National Film Board, employment equity, 1:21
- National Parole Board, multiculturalism policies, 1:21
- Official languages training, jurisdictions, 1:30-1
- Police
 Hiring, 1:27; 8:32-3
 Race relations, 8:5-6, 27
 Procedure and Committee business, information, 1:35-6; 8:21; 10:38
- Race relations, Halifax, N.S., 1:27
- Racism and discrimination
 Parizeau, Jacques, remarks, 10:52-3
 Public education, 1:20
- Redress arrangements, 1:35; 8:29; 10:39-41, 47
- Royal Canadian Mounted Police, race relations, 10:33-4
- Television, multicultural portrayal, 8:6
- Volunteers, promotion, 1:21; 8:10
- Wilbee, Stan** (PC—Delta)
 Procedure and Committee business
 Organization meeting, 1:5-6, 8
 Printing minutes and evidence, M. (Karpoff), 1:8
 Quorum, M., 1:6
 Vice-Chairmen, M., 1:5
- Witnesses** *see* Organizations appearing and *see also* individual witnesses by surname
- Women** *see* Embassies—Ambassadors/employees; Employment and Immigration Department—Employees; Multiculturalism and Citizenship Department—Employees; National Film Board—Employment equity
- Yalden, Maxwell** (Canadian Human Rights Commission)
 Canadian Multiculturalism Act, operation, Committee study, 3:29-45
- Zundel, Ernst** *see* Hate propaganda

GUIDE DE L'USAGER



CANADA

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DU

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

P. = page, P.L. = première lecture, deuxième lecture, troisième lecture, A. = appendice, Art. = article, Chap. = chapitre, Dé. = ordre de dépôt de document, Décl. = déclaration, M. = motion, Q. = question ou feuilleton, Q.O. = question orale, R. & G. = réponse du gouvernement, Rés. = résolution, S.C. = Statuts du Canada, S.R. = association royale.

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules n^{os} 1-13

• 1991-1993

• 3^e Session

• 34^e Législature



LA CHAMBRE DES COMMUNES

INDEX

COMPTES RENDUS

Multiculturalisme et de la Citoyenneté

CHAMBRE DES COMMUNES

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE DE L'USAGER

Cet index est un index croisé couvrant des sujets variés. Chaque fascicule est enregistré selon la date et cette référence se trouve à la page suivante.

L'index contient l'analyse des sujets et les noms des participants. Chaque référence apparaît sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès par le nom de l'intervenant ou par le sujet. Les chiffres qui suivent les titres ou sous-titres correspondent aux pages indexées. Certains sujets d'importance font aussi l'objet de descripteurs spéciaux.

Les noms des intervenants et les descripteurs sont inscrits dans un ordre alphabétique. Certaines entrées relatives à la législation sont indexées chronologiquement.

Une entrée d'index peut se composer d'un descripteur en caractères gras et d'un ou de plusieurs sous-titres tels que:

Impôt sur le revenu
Agriculteurs
Gains en capital

Les renvois à un premier sous-titre sont indiqués par un long trait.

Gains en capital. Voir Impôt sur le revenu—Agriculteurs

Les abréviations et symboles que l'on peut retrouver dans l'index sont les suivants:

1^{re}, 2^e, 3^e l. = première, deuxième, troisième lecture. A. = appendice. Am. = amendement. Art. = article. Chap. = chapitre. Dd. = ordre de dépôt de documents. Déc. = déclaration. M. = motion. Q.F. = question au *Feuilleton*. Q.o. = question orale. R.g. = réponse du gouvernement. Rés. = résolution. S.C. = Statuts du Canada. S.r. = sanction royale.

Affiliations politiques:

BQ	Bloc Québécois
Cons. Ind.	Conservateur indépendant
Ind.	Indépendant
L	Libéral
NPD	Nouveau parti démocratique
PC	Progressiste conservateur
Réf.	Parti réformiste du Canada

**Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser
au Service de l'index et des références (613) 992-7645.
Télécopieur (613) 992-9417**

INDEX

COMITÉ PERMANENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

TROISIÈME SESSION—TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

DATES ET FASCICULES

—1991—

- Mai: le 29, f.1.
- Septembre: le 26, f.1.
- Octobre: le 9, f.1; le 23, f.2.
- Novembre: le 6, f.2; le 20, f.3.
- Décembre: le 11, f.4.

—1992—

- Février: les 5 et 12, f.5; le 26, f.6.
- Mars: le 18, f.7.
- Avril: le 29, f.7.
- Mai: le 6, f.8.
- Décembre: le 9, f.9.

—1993—

- Février: le 3, f.9; les 10 et 11, f.10; le 17, f.11 et f.12.
- Mai: les 5, 12 et 26, f.13.
- Juin: les 2 et 8, f.13.

Antepas, Serbie (Généralité helléno-roumaine de serbes à Belgrade, Chypre)
 Multiculturalisme canadien. Loi, application, étude, 4-7, 10-2

Arrière-pensées et Citoyenneté, ethniques, dispositions, 4-19-20

Autisme (Généralité helléno-roumaine de serbes à Belgrade, Chypre)
 Multiculturalisme canadien. Loi, application, étude, 12-13

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Multiculturalisme canadien. Loi, application, étude, 11-11, 22

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Fonds formation, programmes, utilisation, 2-2

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Programme du Centre de la Première enfance du 1^{er} septembre 1993 au 31 août 1994

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Articles extérieurs, ministères, 10-13, 25

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Comité, services à tous, présence, 12-13

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Communauté ethnico-culturelle, 10-10, 57-64

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Langues et culture, programmes, 10-2-6

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Multiculturalisme canadien. Loi, application, étude, 10-14-6, 25, 26-28, 42-6, 57-6, 61-7

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Multiculturalisme et Citoyenneté, ministères, 10-28-30, 61

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Présentations, 3-19

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Loi sur le statut national du Québec - Embouchure - Pontiac et Ministère Agriculture, Pêche, Alimentation et Biens ruraux - statut, comité - Comité - Statistiques variables

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Automatique, étude, 19-19

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Commission canadienne des droits de la personne, commission, 21, 22-23, 24-25

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Assemblée, Chris (NPD) - ministre - Clark - Comité - Multiculturalisme canadien. Loi, application, étude, 3-15-2, 10, 25-7, 32-3

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Office national du film, 2-15-6, 16

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Radio-Canada, 2-17, 21-7

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Ratzky, R.A. (ministère de la Santé et du Bien-être social)
 Multiculturalisme canadien. Loi, application, étude, 9-11, 17

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Radio, Phil, John W. (NPD) - John Valley (NDP)
 Citoyenneté, 4-19-20

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Formation, 10-14-21

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Multiculturalisme canadien. Loi, application, étude, 6-12-13, 14, 37-42, 50

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Multiculturalisme et Citoyenneté, 5-27-42

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Brown, David C. (Général de l'Armée)
 Multiculturalisme canadien. Loi, application, étude, 5-11-6, 18-20

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Budget
 Décisions, consultatives, processus, 5-27-7

Arrière-pensées (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Canada
 Éducation, synthèse, 11-12-3

- ACDI** (Agence canadienne de développement international).
Voir Multiculturalisme—Ministères et organismes gouvernementaux
- Adams, Harry** (ministère des Affaires extérieures)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 10:17
- Affaire John Ross Taylor**
 Commission canadienne des droits de la personne, position, 3:32
- Affaires extérieures, ministère**
 Activités publiques à l'étranger, 10:7
 Ambassades diverses, personnel non canadien, plaintes, 10:24
 Canada, renseignements et documentation, programme, inexistence, 10:16-9
 Canadiens vivant à l'étranger, aide, programmes, existence, 10:19-20
 Communautés ethnoculturelles, consultations, processus, 10:11
 Consultations
 Groupes, création, 10:23
Voir aussi sous le titre susmentionné Communautés
 Formation linguistique, fonds, 10:12, 22
 Groupes de travail, création et rôle, 10:22-3
 Maintien de la paix, rôle, étude, 10:15
 Minorités visibles, représentation
 ALENA, répercussions, 10:13-4
 Ambassadeurs, femmes, nombre, amélioration, 10:15-6, 22
 Canadiens d'origine asiatique, nombre, 10:12
 Employés, ventilation, 10:11-3
 Objectifs, 10:12
 Pourcentage, 10:7-8
 Service à l'étranger, situation, 10:9-10
 Stratégie quinquennale, établissement, 10:7-8
 Mission et responsabilités, 10:5-6
 Multiculturalisme, consultations et promotion, 10:6-7
 Passeports, service
 Montréal, Qué., langues parlées, nombre, 10:23-4
 Pays de naissance, inscription, 10:25
 Politiques, planification, directrice générale, rôle, 10:15
 Recrutement, processus, 10:25-6
 Ressources, planification, 10:15
Voir aussi Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.; Témoins
- Agence canadienne de développement international.** *Voir plutôt* ACDI
- ALENA** (Libre-échange, accord canado-américano-mexicain).
Voir Affaires extérieures, ministère—Minorités visibles, représentation
- Alphabétisation, programme**
 Crédits
 Montants, 10:64
 Utilisation, 1:31
Voir aussi Prisons
- Andrianos, Maris** (Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 4:7, 10, 13-5, 20-1, 25
- Antypas, Sotirios** (Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 4:7, 10-2
- Appendice**
 Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, diapositives, 6A:16-30
- Archer, Doug** (Fédération canadienne des municipalités et du Comité d'action nationale sur les relations raciales)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 12:4-13, 17-20
- Arménie**
 Aide, programme, application, 10:14
- Arnott, Anne** (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 11:11, 22
- Assurance-chômage**
 Fonds, formation, programmes, utilisation, 5:26
- Attewell, Bill** (PC—Markham—Whitchurch—Stouffville; secrétaire parlementaire de la Première ministre du 1^{er} septembre 1993 au 31 août 1994)
 Affaires extérieures, ministère, 10:15, 25
 Arménie, 10:14
 Comité, séances à huis clos, présence, 13:72-3
 Communautés ethnoculturelles, 10:14, 57, 62
 Langues et cultures ancestrales, programme, 10:42-6
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 10:14-6, 25, 28-30, 42-6, 57-8, 61-3
 Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, 10:28-30, 61
- Autochtones**
 Présentation, 2:19
Voir aussi Office national du film—Embauche—Femmes et Minorités visibles—Et; Santé nationale et Bien-être social, ministère—Employés—Minorités visibles
- Autochtones, crise, été 1990**
 Commission canadienne des droits de la personne, commissaire, déclarations, 3:38-9
- Axworthy, Chris** (NPD—Saskatoon—Clark's Crossing)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 2:11-2, 16, 25-7, 32-3
 Office national du film, 2:11-2, 16
 Radio-Canada, 2:25-7, 32-3
- Ballantyne, R.E.** (ministère de la Santé et du Bien-être social)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 9:11, 14
- Bosley, l'hon. John W.** (PC—Don Valley-Ouest)
 Citoyenneté, 6:46
 Immigration, 6:13-6, 21
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 6:13-6, 21, 37-42, 46
 Multiculturalisme et citoyenneté, 6:37-42
- Brown, David C.G.** (Conseil du Trésor)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 5:14-6, 18-20
- Budget**
 Décisions, consultations, processus, 9:27-8
- Canada**
 Éducation, systèmes, 11:12-3

- Canada—Suite**
Image
À l'étranger, responsables, 11:12
Populaire, 11:14
Perceptions diverses, 11:6-7
Texture sociale, 11:13
- Canada, renseignements et documentation, programme**
Méthodes, 11:5
Organisme responsable, 10:54-6
Voir aussi Affaires extérieures, ministère
- Canadiens**
Perceptions diverses, 11:7
- Canadiens d'origine arabe. Voir** Guerre du Golfe
- Canadiens d'origine chinoise**
Décision, Premier ministre, responsable, 8:29
Injustice, victimes, indemnisation, mesures, 1:34-5; 8:29
Montant, demande, 7:19
Rencontres et consultations, 7:17
- Canadiens d'origine ethnique**
Appellation, modification, 7:23-4
- Canadiens d'origine grecque**
Aide, moyens, Canada et Comité, rôle, 4:11-3
Voir aussi Chypre—Problèmes—Incidences
- Canadiens d'origine italienne**
Montant, demande, 7:19
Rencontres et consultations, 7:17
- Canadiens d'origine ukrainienne**
Commerce, plaintes, 10:9-11
Montant, demande, 7:19
Rencontres et consultations, 7:17
- Centre canadien pour les relations interraciales de la police**
Mise sur pied, 10:33
- Centre canadien sur le racisme et les préjugés**
Subvention, processus, 8:18-9
- Centre de ressources multiculturelles**
Base de donnée, création, suggestion, 2:10
- Centre national d'information sur la violence dans la famille**
Vidéo, préparation, 9:6
- Chadwick, Harry (PC—Bramalea—Gore—Malton) (vice-président)**
Affaires extérieures, ministère, 10:16-9, 25-6
Canada, renseignements et documentation, programme, 10:54-6
Canadiens d'origine ethnique, 7:23-4
Canadiens d'origine grecque, 4:13
Citoyenneté, 1:32-3; 8:21, 24-5
Comité
Séance d'organisation, 1:7-8, 14-5
Séances à huis clos, présence, 2:3; 5:3; 7:3; 9:3; 13:71-2
Comité du Cabinet sur les affaires multiculturelles, 7:18
Communautés ethnoculturelles, 9:13
Conseil ethnoculturel du Canada, 7:19
Finances, ministère, 9:30-1
Multiculturalisme, 1:39
- Chadwick, Harry—Suite**
Multiculturalisme canadien, Loi, application
Étude, 4:13, 23; 7:18-9, 23-4; 9:13-5, 19-20, 30-1; 10:16-20, 25-8, 54-6
Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:32-3, 38-9
Multiculturalisme et citoyenneté, budget principal 1992-1993, 8:21, 24-5
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, 9:19; 10:27-8
Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:32-3, 38-9
Santé nationale et Bien-être social, ministère, 9:14
Tuberculose, 9:15
Voir aussi Vice-président du Comité—Élection
- Charte des droits et des libertés. Voir plutôt** Droits et libertés, Charte
- Chevigny, Suzanne (Office national du film)**
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 2:13, 15
- Chiappa, Anna (Conseil ethnoculturel du Canada)**
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 7:5, 8-10, 13-5, 18-23
- Chypre**
Conseil de sécurité, réunion de décembre 1990, vote, Canada, position, 4:8-9
Droits de la personne, atteintes, 4:18-9
États-Unis, intervention, 4:14-5
Forces canadiennes, retrait, 4:10, 14-5
Parlementaires canadiens, invitation, 4:25
Problèmes
Incidences sur les Canadiens d'origine grecque, 4:9-10
Solution, Canada, rôle, 4:9-11
- Citoyenneté**
Droits et libertés, Charte, comparaison, 1:32-3
Montréal, Qué., ligne téléphonique occupée, 10:49-51
Niveaux, 8:30
Obtention
Arrière, 10:49-52
Critères, 1:33-4, 36-8
Demandes, augmentation, 8:30
Processus, lenteur, 1:29-30; 6:42-6; 7:17-8; 8:21-4; 10:37
Tarifs, augmentation, 6:44-6
Refus, nombre, 8:25
Voir aussi Multiculturalisme; Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère
- Citoyenneté, Loi**
Modifications, possibilité, 8:24-5; 10:36-7
- Clark, I.D. (Conseil du Trésor)**
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 5:5-14, 17-23
- Code criminel**
Dispositions, renforcement, 12:9
- Comité**
Budget, 1:16
Adoption, 1:4; 7:3
Délibérations, processus, 4:4-5
Députés, questions, difficultés de répondre, 9:32, 34
Diapositives, présentation, 6:25
Documents
Annexion au compte rendu, 6:36

- Comité—Suite**
 Documents—Suite
 Unilingues, 3:4
 Importance, 4:20
 Mandat, 1:12-5
 Ministres, comparution, 1:10-1
 Multiculturalisme et Citoyenneté, 1:4; 7:3; 9:3
 Office national du film, visite, invitation, 2:20
 Propos, rétractation, 10:56
 Quorum, 12:20
Voir aussi sous le titre susmentionné Séances—Décisions
 et Séances—Tenue
 Rapport, préparation, 12:21
 Recherche, 1:16
 Réponses écrites, demande, 1:40; 2:41; 8:35-7; 9:7; 10:20, 25, 58
 Séance d'organisation, 1:5-16
 Séances
 À huis clos, 1:4; 2:3; 5:3; 7:3; 9:3
 Transcriptions, 1:9
 Calendrier, 9:3
 Décisions prises sans quorum, 9:4, 19
 Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, 1:6
 Sous-comité du programme et de la procédure, composition, 1:8-9
 Témoins, comparution, convocation, etc., 1:9-13; 2:3; 5:3; 9:3
 Affaires extérieures, ministère, 10:21, 26
 Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre, 4:21, 24-5
 Conseil ethnoculturel du Canada, 5:30
 CRTC, 3:28
 Défense nationale, ministère, 12:21
 Emploi et Immigration, ministère, 10:65
 Fédération canadienne des municipalités, 9:3
 Juges de la Cour de la citoyenneté, 10:65
 Justice, ministère, 12:21
 Temps de parole, 1:23
 Travaux futurs, 1:4, 11; 2:3; 5:3; 7:3; 9:3; 13:71
 Voyage, autorisation, 1:4, 16
Voir aussi Canadiens d'origine grecque—Aide; Contestation judiciaire, programme—Suppression; Fondation canadienne des relations raciales—Création, report; Institut des langues du patrimoine multiculturel—Création, report; Multiculturalisme canadien, Loi—Application—Supervision
- Comité consultatif canadien du multiculturalisme**
 Coûts et utilité, 10:38
 Existence et fonctionnement, 8:33-4
- Comité consultatif sur les minorités visibles.** *Voir* Santé nationale et Bien-être social, ministère
- Comité des affaires extérieures.** *Voir* Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre
- Comité du Cabinet sur les affaires multiculturelles**
 Création, suggestion, 7:18
- Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre**
 Comité des affaires extérieures, comparution, 4:11, 13, 22
 Comité spécial mixte sur le renouvellement du Canada, participation, 4:7
- Comité helléno-canadien de solidarité avec...—Suite**
Voir aussi Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.; Multiculturalisme canadien, Loi—Application; Témoins
- Comité permanent des communications et de la culture**
 Rapport, dépôt, 8:7
- Comité sénatorial permanent des Affaires sociales, des Sciences et de la Technologie**
 Travail, importance, 10:34-5
- Comité spécial mixte sur le renouvellement du Canada.** *Voir* Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre
- Commission canadienne des droits de la personne**
 Commissaire, démission, demande, 3:38
 Minorités visibles, représentation, 3:34-5
 Plaintes, traitement, délais, 3:32-4, 42
 Ressources, augmentation, demande, 3:37
Voir aussi *Affaire John Ross Taylor*; Autochtones, crise, été 1990; Guerre du Golfe—Canadiens; Multiculturalisme; Multiculturalisme canadien, Loi—Application—Surveillance; Racisme et relations interraciales; Témoins
- Commission Spicer**
 Conclusions, 1:23-4
- Communautés ethnoculturelles**
 Consultations, efforts, 10:14
 Cultures, conservation, éducation publique, 10:62
 Réparation, questions
 Comité multipartite spécial, établissement, 10:4
 M. (Harb), 10:57, rejetée, 58
 Consultations, 10:47
 Délais, 10:47
 Ministre, rapport, préparation, demande, 9:20-1
 Négociations indépendantes, 10:40-1
 Processus, commentaires, 10:39-41
 Santé, problèmes particuliers, Santé nationale et Bien-être social, ministère, rôle, 9:13
 «Sous-représentation» ou «sur-représentation», 9:17-8
Voir aussi Affaires extérieures, ministère; CRTC; Finances, ministère—Multiculturalisme, stratégies; Langues et cultures ancestrales, programme—Langue, volet—Utilisation; Office national du film; Radio-Canada—Toronto, Ont.; Santé, soins, régime
- Conseil consultatif de l'emploi et de l'immigration**
 Financement, coupures, 6:11-2
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.** *Voir plutôt* CRTC
- Conseil du Trésor**
 Activités, description, 5:11-2
 Employés, minorités visibles, membres, nombre, 5:16, 18
Voir aussi Équité en matière d'emploi—Application et *passim*; Multiculturalisme canadien, Loi—Application; Témoins
- Conseil ethnoculturel du Canada**
 Organismes provinciaux ou municipaux, existence, 7:22-3
 Priorités, coûts, 7:19
 Rapport, commentaires, 7:13-4

- Conseil ethnoculturel du Canada—Suite**
Voir aussi Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.; Multiculturalisme canadien, Loi—Application; Témoins
- Contestation judiciaire, programme**
 Fonds, obtention, possibilité, 10:54
 Rétablissement, demande, 10:48
 Solution de rechange, fonds de contestation judiciaire, création, suggestion, 10:53
 Suppression
 Comité, rôle, 7:20
 Justification, 8:11-3
 Répercussions, 7:19-20
- Cour de la citoyenneté.** *Voir* Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.—Juges
- CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)**
 Commissaires, choix, 3:19-20
 Communautés ethnoculturelles
 Diffusion, incitation, 3:16
Voir aussi sous le titre susmentionné Licences
 Employés
 Minorités visibles, répartition, 3:12-6, 20
 Origine ethnique, identification, réticence, 3:10-2
 Sensibilisation, 3:12
 Licences, attribution
 Barrières systématiques, 3:26
 Communautés ethnoculturelles, demandes, 3:18, 26
 Critères, 3:24-5
 Décisions, prise, 3:25-6
 Interdiction, élargissement, 3:14
 Processus, description, 3:16-20
 Publicité, journaux, liste, 3:17
 Stéréotypes raciaux, code, élaboration, suggestion, 3:22-3
 Toronto, Ont.
 Réseau CKO, traitement, 3:26-8
 Station de radio noire, 3:20-1
 Multiculturalisme
 Objectifs, 3:21
 Politique et règlements, renseignements, 3:4-8
 Réalité, sensibilisation, 3:8-11
 Texte, incompréhension, 3:13
Voir aussi Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.; Radio-Canada—*DIM SUM DIARIES*, émission; Témoins
- Dabydeen, Cyril** (Fédération canadienne des municipalités et du Comité d'action nationale sur les relations raciales)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 12:17
- Darling, Allan** (CRTC)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 3:18, 27
- D'Auvray, Michelle** (Office national du film)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 2:10, 14-5
- Défense nationale, ministère.** *Voir* Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.
- Défi 92, programmes**
 Résultats, description, 8:31-3
- Della Noce, Vincent** (PC—Laval-Est; secrétaire parlementaire du secrétaire d'État du Canada et ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté du 8 mai 1991 au 1^{er} septembre 1993; secrétaire parlementaire du ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté du 1^{er} septembre 1993 au 31 août 1994)
 Affaires extérieures, ministère, 10:19-20
 Citoyenneté, 10:49-50
 Comité
 Séance d'organisation, 1:6-10, 12-3, 15-6
 Séances à huis clos, présence, 1:4; 2:3; 7:3; 13:73
 Communautés ethnoculturelles, 10:58
 Floride, État, É.-U., 10:20
Heritage Language Program, 4:16
 Multiculturalisme, 4:17-8, 23
 Multiculturalisme canadien, Loi, application
 Étude, 4:8-9, 15-8, 20, 22-3; 10:19-21, 24-5, 27-30, 49-50, 52, 58
 Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:17
 Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, 10:27-30
 Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:17
 Prisons, 10:50
 Racisme et relations interraciales, 10:50
- DIM SUM DIARIES*, émission.** *Voir* Radio-Canada
- Discrimination systématique.** *Voir* Ministères et organismes gouvernementaux
- Droits de la personne**
 Expression dans sa langue maternelle, besoin, 3:42-3
 Liberté d'être différent, 3:43-4
 Obligations, contrebalancement, 3:37-8
 Respect, 12:9
 Subventions, réduction, 8:28
Voir aussi Chypre
- Droits et libertés, Charte**
 Communautés minoritaires, droits, 1:38
Voir aussi Citoyenneté
- Emond, Robert** (ministère des Finances)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 9:21-34
- Emploi et Immigration, ministère**
 Employés. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Main-d'oeuvre
 Équité en matière d'emploi
 Et Multiculturalisme canadien, Loi, différences, 5:29
 Initiatives, 5:24-5
 Plan d'action, 5:24-7
 Établissement, section, existence, 11:18
 Main-d'oeuvre
 Agents travaillant à l'étranger
 Fonctions et tâches, évolution, 11:16-8
 Responsable, identification, 11:8
 Commentaires, transmission, 11:22-3
 Étude, 5:29
 Évaluation, processus, 11:9-10
 Félicitations, 11:22
 Femmes, pourcentage, 11:10-1, 22
 Formation, programme, 11:7-8
 Nomination, processus, 11:15
 Plaintes, 11:18-9

Emploi et Immigration, ministère—Suite

Main-d'oeuvre—Suite

Réduction, 6:16-7

Valeurs, enseignement, 11:7-8, 11-2

Minorités visibles

Postes cadres, 5:24-5; 6:17-8

Pourcentage, 5:24-5; 6:17-8; 11:5, 10-1

Sensibilisation, programmes, 5:25-6

Multiculturalisme canadien, Loi

Application, 5:27-8

Voir aussi sous le titre susmentionné Équité en matière d'emploi—Et

Responsabilités, chevauchement avec le ministère des Affaires extérieures, 11:8-9

Services, qualité, 6:16-7

Voir aussi Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.; Multiculturalisme canadien, Loi—Application; Témoins**Équité en matière d'emploi**

Application, Conseil du Trésor, rôle, 5:19-20

Clauses antidiscriminatoires, respect, 12:12-4

Comités consultatifs, rôle, 5:10

Dispositions, responsable, Conseil du Trésor, modification, 5:19

Gouvernement, engagements, 5:6-7

Initiatives, description, 5:10-1

Ministères fédéraux, Conseil du Trésor, rôle, 5:19

Minorités visibles, préoccupations, 12:9

Objectifs, établissement, 5:9-10

Progrès

Conseil du Trésor, rapport annuel, suggestion, 5:17-9

Lenteur, 5:22-3

Municipalités, rôle, 12:15-8

Voir aussi Emploi et Immigration, ministère; Office national du film; Radio-Canada**États-Unis. Voir** Chypre**Ethnicité**

Histoire, approfondissement, 12:15

Voir aussi Santé nationale et Bien-être social, ministère—Recrutement**Famille, année internationale de 1994**

Étude, suggestion, 7:13

Fauber, Frank (Fédération canadienne des municipalités et du Comité d'action nationale sur les relations raciales)

Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 12:14-5, 17-9

FCM. Voir Fédération canadienne des municipalités**Fédération canadienne des municipalités (FCM)**Comité d'action nationale sur les relations raciales
Création et regroupement, 12:6-7

Information et mesures, mise en place, 12:7

Mise sur pied, 12:4

Recommandations, 12:10-1

Relations interraciales, programme

Évolution, 12:6

Gouvernement, appui, 12:8

Voir Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.**Fédération canadienne des municipalités et du Comité d'action nationale sur les relations raciales. Voir** Témoins**Femmes. Voir** Affaires extérieures, ministère—Minorités visibles, représentation—Ambassadeurs; Emploi et Immigration, ministère—Main-d'oeuvre; Office national du film—Embauche**Finances, ministère**

Employés

Composition, 9:30-1

Identification, difficultés, 9:31

Voir aussi sous le titre susmentionné Minorités visibles;

Recrutement

Formation et perfectionnement, cours, 9:22

Licenciements, processus, 9:30

Minorités visibles

Employés, perte, 9:29

Représentation

Amélioration, 9:33-4

Pourcentage, 9:21-2

Voir aussi sous le titre susmentionné Multiculturalisme, stratégies

Multiculturalisme canadien, Loi

Application, moyens, mise en oeuvre, 9:21

Objectifs, atteinte, 9:23

Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, communications, 9:28-9

Multiculturalisme, stratégies, élaboration, communautés ethnoculturelles et minorités visibles, consultations, processus, 9:23-6

Obligations professionnelles et familiales, harmonisation, 9:22

Recrutement

Employés temporaires, 9:30

Objectifs, 9:26

Processus, 9:27, 31-2

Voir aussi Témoins**Floride, État, É.-U.**

Consulat canadien, adresse, 10:20-1

Fonction publique

Cadres, primes de rendement, 5:16-8

Minorités visibles

Embauche, promotions et départs, données, 5:20-3

Représentation, 5:12-3

Ressources humaines, gestion, modifications, 5:5-6

Fondation canadienne des relations raciales

Création, report, 6:35-7; 8:15-7; 10:41-2

Comité, rôle, 7:20-1

Répercussions, 7:14-5, 19-20

Forces canadiennes. Voir Chypre**Formation linguistique**

Crédits, utilisation, 1:30-1

Voir aussi Affaires extérieures, ministère; Immigrants**Formation, programmes. Voir** Assurance-chômage—Fonds; Emploi et Immigration, ministère—Main-d'oeuvre; Minorités visibles; Santé nationale et Bien-être social, ministère—Employés—Origines**Garde, services. Voir** Immigrants—Enfants

- Gauld, Greg** (ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 6:25-33, 35, 39-42
- Gibeau, Marie** (PC—Bourassa)
Comité, séance à huis clos, présence, 13:73
- Girard, Ralph** (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 11:4-21, 23
- Groupes ethnoculturels.** *Voir plutôt* Communautés ethnoculturelles
- Guerin, Judy** (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 11:18
- Guerre du Golfe**
Canadiens d'origine arabe, traitement, Commission canadienne des droits de la personne, examen, 3:41-2
- Gusella, Mary** (ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté)
Multiculturalisme canadien, Loi, application
Étude, 6:22-5, 31-7, 40-1, 43-6; 10:45-6, 54-5
Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:25
Multiculturalisme et citoyenneté, budget principal 1992-1993, 8:14, 21-5
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, rapport annuel 1989-1990, étude, 1:25
- Handicapés.** *Voir* Office national du film—Embauche—Femmes
- Harb, Mac** (L—Ottawa-Centre)
Alphabétisation, programme, 1:31; 10:64
Canadiens d'origine chinoise, 7:17
Canadiens d'origine ethnique, 7:24-5
Canadiens d'origine italienne, 7:17
Canadiens d'origine ukrainienne, 7:17
Citoyenneté, 1:29; 7:17-8
Comité, 1:23; 10:56; 12:20-1
Séances à huis clos, présence, 13:71-3
Communautés ethnoculturelles, 10:47, 58
Conseil ethnoculturel du Canada, 7:22-3
Contestation judiciaire, programme, 10:48
Emploi et Immigration, ministère, 6:16-7; 11:8-11, 16-9, 22
Équité en matière d'emploi, 12:12-
Formation linguistique, 1:30
Immigrants, 7:21; 11:10
Immigration, 11:19-21
Ministères et organismes gouvernementaux, 1:28
Minorités visibles, 6:18; 7:16-7
Multiculturalisme canadien, Loi, application
Étude, 6:16-8; 7:16-8, 21-5; 10:46-8, 51, 56, 58, 61, 64;
11:8-11, 13-22; 12:11-2, 20-1
Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:17, 23, 28-31
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, rapport annuel 1989-1990, étude, 1:17, 23, 28-31
Police, services, 12:11-2
Propagande haineuse, 12:12
Racisme et relations interraciales, 12:12, 20
- Heritage Language Program**
Modifications, 4:16, 23
- Hogue, J.-Pierre** (PC—Outremont) (président)
Autochtones, 2:19
Canada, 11:6-8, 12-4
Canadiens, 11:7
Canadiens d'origine grecque, 4:13
Chypre, 4:6-7
Comité, 9:32, 34
Séances à huis clos, présence, 1:4; 2:3; 5:3; 13:71-3
Communautés ethnoculturelles, 9:17-8
Droits de la personne, 3:42-4
Emploi et Immigration, ministère, 11:7-8, 11-2, 15
Finances, ministère, 9:31-2
Identité canadienne, 1:40
Immigration, 11:22-3
Multiculturalisme, 1:40; 8:35-6; 10:63
Multiculturalisme canadien, Loi, application
Étude, 2:16-20, 33-4, 39-41; 3:42-4; 4:6-7; 6:33-4, 38-9;
9:16-8, 31-2; 10:63; 11:6-8, 11-5, 22-3
Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:40
Multiculturalisme et citoyenneté, 6:34, 38-9
Budget principal 1992-1993, 8:35-6
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, rapport annuel 1989-1990, étude, 1:40
Office national du film, 2:17-9
Radio-Canada, 2:34, 39-41
Voir aussi Président du Comité—Élection
- Holmes, Louise** (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 5:24-5, 27-9
- Identité canadienne**
Appartenance, sentiment, importance, élaboration, 1:40
- Immigrants**
Conseils scolaires, fonds, 6:5-6
Enfants, garde, services, 12:20
Établissement. *Voir plutôt sous le titre susmentionné*
Intégration
Formation linguistique, programmes
Demande, 12:18-9
Insistance, 12:19-20
Modifications, 6:9-10
Responsabilités, 11:10
Intégration
Services, initiatives, 12:18-9
Stratégie, 6:5, 14
Origines, diversification, 6:4
Reconnaissance professionnelle
Santé nationale et Bien-être social, ministère, rôle, 9:12-3
Statistiques, compilation, 7:21-2
Sondages, services, qualité, 11:10
Transcriptions, personnes ou entreprises, recrutement, processus, 11:15-6
Voir aussi Tuberculose—Recrudescence
- Immigration**
Cas, traitement, 11:22-3
Conjoints et enfants à charge, demandes, délais
Inde, 6:21
Sri Lanka, 6:20, 22
Hommes d'affaires
Objectifs, 6:15-6

Immigration—Suite

- Hommes d'affaires—*Suite*
- Pays d'origine, tableau, accès, 6:16
- Investissements, programme, évaluation, 6:14-5
- Programmes, opinion publique, modifications, moyens, 6:13-4
- Visas, demandes, efficacité, taux, 11:19-21

Inde

- Consulat supplémentaire, ouverture, 10:9-10, 20-1
- Voir aussi* Immigration—Conjoints

Institut des langues du patrimoine multiculturel

- Création, report, 6:35-7; 10:41-2
- Comité, rôle, 7:20-1

Institutions

- Modifications, 12:5
- Voir aussi* Multiculturalisme canadien, Loi—Adaptation

James, Ken (PC—Sarnia—Lambton; secrétaire parlementaire du ministre du Travail du 8 mai 1991 au 11 mars 1993; secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du 11 mars 1993 au 31 août 1994)

- Comité, séance à huis clos, présence, 1:4

Jourdenais, Fernand (PC—La Prairie)

- Chypre, 4:14-5
- Citoyenneté, 8:30
- Comité, séances à huis clos, présence, 5:3; 13:72
- Multiculturalisme, 4:17
- Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 4:14-5, 17, 22-4
- Multiculturalisme et citoyenneté, budget principal 1992-1993, 8:29-31, 35
- Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, 8:30
- Voyageur, programme, 8:35

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, 21 mars

- Importance, 12:4
- Institution, résultats, 10:59
- Municipalités, participation, 12:7-8
- Office national du film, activités, Toronto, Ont., situation, 2:9-10

Juges. Voir Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.**Juneau, André** (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

- Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 6:4-22

Justice, ministère. Voir Comité—Témoins, comparution, convocation, etc.**Karpoff, Jim** (NPD—Surrey-Nord)

- Comité
 - Séance à huis clos, présence, 13:71
 - Séance d'organisation, 1:5, 8, 11-2, 15
- Commission canadienne des droits de la personne, 3:34-5, 37
- Conseil ethnoculturel du Canada, 7:13
- CRTC, 3:12-4, 22
- Fondation canadienne des relations raciales, 7:14
- Ministères et organismes gouvernementaux, 3:35
- Multiculturalisme, 7:14-5
- Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 3:12-5, 22-3, 34-5, 37; 7:13-5, 19
- Radio-Canada, 3:23

Karygiannis, Jim (L—Scarborough—Agincourt)

- Canadiens d'origine chinoise, 1:34
- Centre de ressources multiculturelles, 2:10
- Chypre, 4:8-10
- Citoyenneté, 6:42, 44-6
- Comité, 4:4-5
 - Séances à huis clos, présence, 1:4; 5:3
- Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre, 4:22
- Fondation canadienne des relations raciales, 6:36-7
- Heritage Language Program*, 4:16
- Immigrants, 6:5
- Immigration, 6:20
- Institut des langues du patrimoine multiculturel, 6:36-7
- Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, 2:9-10
- Multiculturalisme, 4:22-3
- Multiculturalisme canadien, Loi, application
 - Étude, 2:9-10, 14-5, 20-5, 29-31, 33-7, 40-1; 4:4-5, 8-10, 14, 16, 21-2, 24; 6:5-8, 14, 20-1, 26, 29-31, 36-8, 42, 44-6
 - Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:34-5
- Multiculturalisme et citoyenneté, 6:29-31, 36, 38
- Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, rapport annuel 1989-1990, étude, 1:34-5
- Office national du film, 2:9, 14-5
- Radio-Canada, 2:21-5, 30-1, 33-7, 40-1
- Radio Canada International, 2:30
- Réfugiés, 6:6-8

Koury, Allan (PC—Hochelaga—Maisonnette)

- Défi 92, programmes, 8:31, 33
- Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 2:13-4, 28-9, 33
- Multiculturalisme et citoyenneté, budget principal 1992-1993, 8:31, 33
- Office national du film, 2:13-4
- Radio-Canada, 2:28-9, 33

Lam, Ed (Conseil ethnoculturel du Canada)

- Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 7:5-6, 11-4, 16-7, 19

Langues et cultures ancestrales, programme

- Équité et efficacité, 10:45-6
- Langue, volet
 - Cours, enseignement, fonctionnement, 10:44-5
 - Coûts, 10:42-3, 45
 - Utilisation, communautés ethnoculturelles, liste, 10:43-4
- Suppression, Parti réformiste du Canada, politique, 10:46
- Utilité, 10:44

Latour, Georges (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

- Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 5:24-7

Le Canada, j'y crois, projet

- Description, 8:9-10

Leahi, Anne (ministère des Affaires extérieures)

- Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 10:5-11, 13-8, 20-6

Leblanc, Fran (ministère des Finances)

- Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 9:33-4

- Legros, Robert** (ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté)
Multiculturalisme et citoyenneté, budget principal 1992-1993, 8:13-4, 19, 28
- Libre-échange, accord canado-américano-mexicain.** Voir *plutôt* ALENA
- Liljefors, Kristina** (ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 10:43, 45
- Little, Dianne** (ministère de la Santé et du Bien-être social)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 9:16
- Lopez, Ricardo** (PC—Châteauguay)
Affaires extérieures, ministère, 10:23-4
Autochtones, crise, été 1990, 3:38-9
Citoyenneté, 1:36-7
Comité
Séance d'organisation, 1:5-7, 12, 16
Séances à huis clos, présence, 5:3; 7:3
Commission canadienne des droits de la personne, 3:38
CRTC, 3:14-6, 24-5
Droits de la personne, 3:37
Multiculturalisme, 1:36
Multiculturalisme canadien, Loi, application
Étude, 3:14-6, 23-5, 37-9; 9:15-6; 10:23-4
Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:36-7
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, rapport annuel 1989-1990, étude, 1:36-7
Santé nationale et Bien-être social, ministère, 9:15-6
- Maheu, Shirley** (L—Saint-Laurent—Cartierville) (vice-présidente)
Affaire *John Ross Taylor*, 3:32
Affaires extérieures, ministère, 10:9-11
Canadiens d'origine ukrainienne, 10:9-10
Citoyenneté, 10:37
Citoyenneté, Loi, 8:25; 10:36-7
Comité, 4:21; 9:19; 10:20-1, 58, 65
Séance d'organisation, 1:5-11, 14-6
Séances à huis clos, présence, 1:4; 2:3; 5:3; 9:3; 13:71-3
Comité consultatif canadien du multiculturalisme, 8:33; 10:38
Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre, 4:7
Commission canadienne des droits de la personne, 3:32-3
Communautés ethnoculturelles, 9:18; 10:58
Conseil du Trésor, 5:16
Contestation judiciaire, programme, 7:19-20; 8:11-2
CRTC, 3:8-9, 11, 20-1
Emploi et Immigration, ministère, 5:24-6
Équité en matière d'emploi, 5:17
Famille, année internationale de 1994, 7:13
Finances, ministère, 9:23-7, 32-4
Fonction publique, 5:16
Fondation canadienne des relations raciales, 7:19-20
Inde, 10:9, 20-1
Institut des langues du patrimoine multiculturel, 7:20
Minorités visibles, 5:17
Multiculturalisme, 4:19-20; 7:11; 10:38
- Maheu, Shirley—Suite**
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 3:4, 8-9, 11, 14-5, 20-1, 32-3, 44; 4:4, 7-8, 17, 19-21; 5:16-8, 22, 24-6; 7:11-3, 18-21, 24-5; 9:7-9, 15-6, 18-20, 23-7, 31-4; 10:8-11, 14, 19-22, 25-30, 35-8, 49, 57-61, 64-5
Multiculturalisme et citoyenneté, budget principal 1992-1993, 8:11-5, 19, 25-7, 33
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, 8:14-5, 26-7; 9:19-20; 10:26-30, 36, 58, 60-1
Participation et appui communautaire, Programme, 8:13-4
Racisme et relations interraciales, 10:58-9
Santé nationale et Bien-être social, ministère, 9:7-9, 16
Santé, soins, régime, 7:12
Tuberculose, 9:15
Voir aussi Vice-président du Comité—Élection
- Mandela, Nelson, libération**
Troisième anniversaire, 10:31
- Manera, Anthony** (Radio-Canada)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 2:25-6, 33
- McEwen, Michael** (Radio-Canada)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 2:22-5, 27-8, 31-5, 38-40
- Ministères et organismes gouvernementaux**
Discrimination systématique, 3:35-7
Minorités visibles, répartition, évolution, 1:28-9
Voir aussi Multiculturalisme; Multiculturalisme canadien, Loi—Application
- Minorités visibles**
Déclaration volontaire, participation, 5:8-9, 17-8, 21-2
Définition, 6:18
Emplois pour des périodes déterminées, 5:14-6; 7:16-7
Formation, programmes, accès, 5:26-7
Pourcentage, 12:5
Voir aussi Affaires extérieures, ministère; Commission canadienne des droits de la personne; Conseil du Trésor—Employés; CRTC—Employés; Emploi et Immigration, ministère; Équité en matière d'emploi; Finances, ministère; Fonction publique; Ministères et organismes gouvernementaux; Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère—Employés; Office national du film; Radio-Canada—Hiérarchie; Santé nationale et Bien-être social, ministère—Employés; Sociétés d'État—Embauche
- Mitchell, Margaret Anne** (NPD—Vancouver-Est)
Affaires extérieures, ministère, 10:11-3, 22-3
Budget, 9:27-8
Canadiens d'origine chinoise, 8:29
Canadiens d'origine grecque, 4:11-2
Centre canadien sur le racisme et les préjugés, 8:18-9
Comité, 4:4, 21; 12:21
Séances à huis clos, présence, 2:3; 5:3; 7:3; 9:3; 13:71-3
Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre, 4:11
Commission Spicer, 1:23
Communautés ethnoculturelles, 9:20-1; 10:39-41, 57
Contestation judiciaire, programme, 10:53-4
Droits de la personne, 8:28
Droits et libertés, Charte, 1:38
Équité en matière d'emploi, 12:15-7

Mitchell, Margaret Anne—Suite

- Ethnicité, 12:15
- Finances, ministère, 9:28-9
- Fonction publique, 5:22-3
- Fondation canadienne des relations raciales, 6:35-6; 8:15-7; 10:41
- Immigrants, 6:9-10; 9:12-3; 12:18-9
- Institut des langues du patrimoine multiculturel, 6:35-6; 10:41
- Minorités visibles, 5:12-6, 23, 26-7
- Multiculturalisme, 1:23, 26
- Multiculturalisme canadien, Loi, application
 - Étude, 4:4, 9, 11-3, 18, 21; 5:12-6, 22-3, 26-7; 6:9-12, 18-9, 29-33, 35-6; 9:9-13, 19-21, 27-9; 10:11-4, 16, 20-3, 27-30, 38-42, 46-7, 53-4, 57, 60-1; 12:15-21
 - Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:21, 23-6, 34, 38
- Multiculturalisme et citoyenneté, 6:29-33
 - Budget principal 1992-1993, 8:15-20, 26-9, 34-5
- Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, 1:24-6; 8:17-20; 9:19-20; 10:27-30, 61
 - Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:21, 23-6, 34, 38
- Personnel domestique étranger, Programme, 6:19
- Racisme et relations interraciales, 6:10-2
- Santé nationale et Bien-être social, ministère, 9:9-12
- Santé, soins, régime, 12:15, 18
- Voyageur, programme, 8:34-5

Montréal, Qué. Voir Affaires extérieures, ministère—Passeports; Citoyenneté**Multiculturalisme**

- Appui, 6:39-40
- Canadiens, valeurs, échelle, danger, 1:40
- Citoyenneté, cohabitation, 1:20; 8:35-7
- Commissaire, poste, création, suggestion, 7:14
- Commission canadienne des droits de la personne, position, 3:29-31
- Définition, 4:12
- Essence, 2:18-9
- Fonds, affectation, 1:22
- Français et/ou anglais, menace, danger, 1:40
- Gouvernement, engagements, retrait, 10:38
- Ministères et organismes gouvernementaux
 - ACDI, performance, 7:15
 - Cotes, 7:11-2, 15
 - Évolution et progrès, 1:26-8; 5:7-9
- Notion, 1:18-9; 6:41-2
- Politique
 - Efficacité, 1:19
 - Promotion, 1:21
- Programmes et réalisations, 6:39-41
- Public, perception, 1:23-4, 39-40
- Publicité, partenariats, fonds, 1:36-7
- Reconnaissance, 10:63-4
- Renforcement, 4:22-3
- Utilité et importance, 4:17-21
- Voir aussi* Affaires extérieures, ministère; CRTC; Finances, ministère; Santé nationale et Bien-être social, ministère

Multiculturalisme canadien, Loi

- Adaptation, institutions fédérales, description, 10:33-4

Multiculturalisme canadien, Loi—Suite

- Application
 - Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre, exposé, 4:5-6
- Conseil du Trésor
 - Exposé, 5:5-12
 - Rôle, 5:19-20
- Conseil ethnoculturel du Canada, exposé, 7:5-10
- Emploi et Immigration, ministère, exposé, 6:4-5
- Étude, 2:5-41; 3:4-45; 4:4-25; 5:5-30; 6:4-46; 7:5-25; 9:5-34; 10:5-65; 11:4-23; 12:4-21
 - Rapport à la Chambre, 13:1-73
- Ministères et organismes gouvernementaux, 8:26-7; 10:35-6
- Progrès, 10:35
- Rapport annuel
 - 1989-1990, étude, 1:17-40
 - 1991-1992
 - Dépôt, 10:31
 - Modifications, 10:32
 - Réactions diverses, 10:31
- Supervision, Comité, rôle, 10:34
- Surveillance, Commission canadienne des droits de la personne, mandat, élargissement, 3:44
- Mise en oeuvre
 - Gouvernement, engagement, 10:31
 - Vérificateur indépendant, suggestion, 10:37
- Voir aussi* Emploi et Immigration, ministère; Finances, ministère

Multiculturalisme et citoyenneté

- Budget principal 1992-1993, 8:4-37
- Sondage 1991
 - Collectivité hétérogène, acceptation, niveau, 6:31
 - Et sondage 1974, comparaison, 6:31, 33
 - Ministre, commentaires, 8:10
 - Nationalités, choix, 6:29-30
 - Non-réponse, interprétation, 6:34-5
 - Questions, interprétations, 6:39-42
- Résultats
 - Description, 6:25-9
 - Manipulation, 6:36-7
 - Publication, 6:31-3
 - Réactions diverses, 6:37-9
 - Utilisation pour une campagne de sensibilisation, 6:34-5
- Sikhs, aise, niveau, différences, 6:31
- Suréchantillonnage, 6:30
- Tolérance, niveau, 6:30-1

Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère

- Activités
 - Mandat et réalisations, description, 6:22-5; 8:4-10; 10:31-2
 - Résultats, 10:32
- Appellation, modification, 9:19-20; 10:3-4, 36
 - M. (Maheu), 10:26-9, réservée, 30, 58, 60, adoptée, 61
- Budget des dépenses, ventilation, 1:35-6; 8:10
- Citoyenneté, secteur, activités, importance, 8:8-10
- Employés
 - Minorités visibles, répartition, 1:24-6
 - Recrutement, priorités, 1:32
- Financement, mécanisme, équité, 8:14-5
- Initiatives, exemples, 10:32-3
- Nouveautés, 8:30-1

- Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère—Suite**
 Objectif, 1:18
 Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:17-40
 Stratégies, formulation, 1:24
 Subventions, demandes
 Allégations et critiques, 8:26-7
 Personnel politique, rôle, 8:20-1
 Processus, 8:18-21
Voir aussi Appendice; Finances, ministère; Témoins
- Multiculturalisme et Citoyenneté, ministre. Voir** Comité—
 Ministres, comparution; Témoins
- Multiculturalisme et citoyenneté, programmes**
 Description, 1:20-1
- Multiculturalisme, Secrétariat. Voir plutôt** Secrétariat du
 multiculturalisme
- Munter, Alex** (Conseil ethnoculturel du Canada)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 7:6-8,
 11-2, 14, 19-20, 23-4
- Neiman, Steve** (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 6:12-3
- New Initiatives in Film (NIF), programme. Voir** Office national
 du film
- NIF. Voir** *New Initiatives in Film*
- Noirs au Canada, histoire**
 Février 1993, mois, événement, 10:31, 52
- Office national du film**
 Communautés ethnoculturelles n'appartenant pas à des
 minorités visibles, commentaires, 2:11-2
 Embauche
 Femmes, minorités visibles, autochtones et handicapés,
 approches, différences, 2:13-4
Voir aussi sous le titre susmentionné Minorités visibles
 Équité en matière d'emploi
 Politique, répercussions, 2:16
 Rapport, présentation, 2:17
 Mandat, activités et priorités, 2:5-8, 17-9
 Minorités visibles
 Embauche, 2:9
 Et autochtones, traitement, différences, 2:11
 Et non visibles, représentation, 2:11
Voir aussi sous le titre susmentionné Communautés;
 Embauche—Femmes
New Initiatives in Film (NIF), programme, application au
 Québec, 2:14-5
Voir aussi Comité; Journée internationale pour l'élimination
 de la discrimination raciale, 21 mars; Témoins
- Paleologou, Michael** (Comité helléno-canadien de solidarité
 avec Chypre)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 4:12
- Parizeau, Jacques. Voir** Racisme et relations interraciales—
 Québec
- Parti réformiste du Canada. Voir** Langues et cultures
 ancestrales, programme—Suppression
- Participation et appui communautaire, Programme**
 Financement, réduction, 8:13-4
- Pennefather, Joan** (Office national du film)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 2:5-20
- Personnel domestique étranger, Programme**
 Instruction, niveau, modifications, 6:19
- Picard, Marlene** (ministère des Affaires extérieures)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 10:11-3,
 15, 23
- Police, services**
 Actes criminels liés à la discrimination, répertoire national,
 établissement, possibilité, 12:11-2, 14
 Collectivité, obstacles et plan d'action, 8:5-6
- Porter, Porter. Voir** Radio-Canada
- Pouliot, François P.** (ministère de la Santé et du Bien-être
 social)
 Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 9:5-18
- Président du Comité**
 Élection de Hogue, 1:5
- Prisons**
 Alphabétisation, programme, fonctionnement, 10:50
- Procès-verbaux et témoignages**
Corrigendum, 7:2
 Impression, 1:6-8
- Propagande haineuse**
 Zundel, Ernst, événements, 12:12, 14-5
- Purves, Grant** (rechercheur pour le Comité)
 Comité, séances à huis clos, présence, 1:4; 2:3; 5:3
- Québec. Voir** Office national du film—*New*; Racisme et
 relations interraciales
- Racisme et relations interraciales**
 Amélioration, programmes, 6:11-3
 Commission canadienne des droits de la personne, rôle,
 3:39-41
 Complexité, 12:8
 Information, campagne, 6:10-1
 Lutte
 Conseils scolaires, encouragements, 12:12-4
 Efforts, 12:9
 Initiatives, prévisions budgétaires, 12:20
 Québec, Parizeau, Jacques, déclaration, 10:50, 52-3
 Stratégie nationale, existence, 10:58-60
- Radio-Canada**
DIM SUM DIARIES, émission
 CRTC, réaction, 3:23
 Répercussions, 2:31-3
 Équité en matière d'emploi, politique, remarques, 2:20-1
 Financement, 2:21-2, 29-30
 Hiérarchie, minorités visibles et non visibles, représentation,
 2:25-6
 Mandat, activités et priorités, 2:34-40
Porter, Porter, émission, consultations préalables 2:33
 Privatisation, 2:28-30, 33
 Progrès, 2:28-9
 Télévision, couverture journalistique, représentation, 2:26-8
 Toronto, Ont., programmation pour communautés
 ethnoculturelles, absence, 2:22-5, 30, 35, 40-1

- Radio-Canada—Suite**
Voir aussi Témoins
- Radio Canada International (RCI)**
Coupures, 2:30-1
- Rapport à la Chambre**
Premier (Multiculturalisme canadien, Loi, application), 13:1-73
- RCI. Voir** Radio Canada International
- Redway, l'hon. Alan** (PC—Don Valley-Est)
Comité, séances à huis clos, présence, 5:3; 9:3
Commission canadienne des droits de la personne, 3:42
CRTC, 3:16-20, 25-7
Emploi et Immigration, ministère, 5:27-9
Équité en matière d'emploi, 5:19-20
Fonction publique, 5:20-1
Guerre du Golfe, 3:41
Minorités visibles, 5:21
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 3:16-20, 25-7, 39-42; 5:17, 19-21, 27-30
Racisme et relations interraciales, 3:39-40
Sociétés d'État, 5:20-1
- Réfugiés**
Déportations, 6:7-9
Statut, reconnaissance
Arrière, amnistie, 6:7-9
Normes, applications, 6:6-7
- Relations raciales. Voir plutôt** Racisme et relations interraciales
- Réseau CKO. Voir** CRTC—Licences, attribution—Toronto, Ont.
- Robitaille, Jean-Marc** (PC—Terrebonne; secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation) du 11 mars 1993 au 1er septembre 1993; secrétaire parlementaire du ministre des Finances du 1er septembre 1993 au 31 août 1994)
Emploi et Immigration, ministère, 11:22
Immigration, 11:15-6
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 11:13, 15-6, 22
- Salmon, Bev** (Fédération canadienne des municipalités et du Comité d'action nationale sur les relations raciales)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 12:13-4, 16
- Santé nationale et Bien-être social, ministère**
Comité consultatif sur les minorités visibles, composition et rôle, 9:9-10
Embauche. *Voir plutôt sous le titre susmentionné*
Recrutement
Employés
Minorités visibles
Âge, profil, 9:16
Autochtones, exclusion, 9:16
Objectifs, établissement, 9:15-6
Pourcentage, 9:7-9, 11, 14
Origines ethniques, formation, programmes, application, 9:11-2
Multiculturalisme, promotion
Motivation, 9:7-8
- Santé nationale et Bien-être social...—Suite**
Multiculturalisme, promotion—*Suite*
Progrès
Exemples, description, 9:5-7
Maintien, 9:7-9
Programmes, groupes multiculturels, participation, 9:10-1
Recrutement, ethnicité, critère, 9:14
Voir aussi Communautés ethnoculturelles—Santé; Immigrants—Reconnaissance professionnelle; Témoins; Tuberculose—Recrudescence
- Santé, soins, régime**
Communautés ethnoculturelles
Application, amélioration, 7:12-3
Obstacles, étude, 8:6
Recrutement, 12:15, 18
- Saouab, Abdou** (rechercheur pour le Comité)
Comité, séances à huis clos, présence, 2:3; 5:3; 7:3; 9:3; 13:71-3
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 12:21
- Scotton, Anne** (ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, rapport annuel 1989-1990, étude, 1:26-7
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, rapport annuel 1989-1990, étude, 1:26-7
- Séance d'organisation. Voir** Comité
- Secrétariat du multiculturalisme**
Création et fonctionnement, 1:21-2
- Semaine nationale de la citoyenneté**
Activités, succès, 8:9
- Service international de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada**
Agents, formation, cours, 11:4-5
Mandat et services, description, 11:4
- Shabis, William** (Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 4:18-9
- Sikhs. Voir** Multiculturalisme et citoyenneté—Sondage 1991
- Société Radio-Canada. Voir plutôt** Radio-Canada
- Sociétés d'État**
Embauche, promotions et départs, minorités visibles, données, 5:20-3
- Soteriou, Pénélope** (Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 4:4-12, 17-8, 22-3, 25
- Sous-comité du programme et de la procédure. Voir** Comité
- Spicer, Commission. Voir plutôt** Commission Spicer
- Spicer, Keith** (CRTC)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 3:4-14, 16-29
- Sri Lanka. Voir** Immigration—Conjoints
- Station de radio noire. Voir** CRTC—Licences, attribution—Toronto, Ont.

- Stimpson, Debbie** (ministère des Finances)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 9:23-5
- Témoins**
Affaires extérieures, ministère, 10:5-18, 20-6
Comité helléno-canadien de solidarité avec Chypre, 4:4-15, 17-23, 25
Commission canadienne des droits de la personne, 3:29-45
Conseil du Trésor, 5:5-23
Conseil ethnoculturel du Canada, 7:5-24
CRTC, 3:4-14, 16-29
Emploi et Immigration, ministère, 5:24-9; 6:4-22; 11:4-23
Fédération canadienne des municipalités et du Comité d'action nationale sur les relations raciales, 12:4-20
Finances, ministère, 9:21-34
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, 1:25-7; 6:22-37, 39-46; 8:13-4, 19, 21-5, 28; 10:43, 45-6, 54-5
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministre, 1:17-40; 8:4-22, 24-37; 10:31-56, 59-64
Office national du film, 2:5-20
Radio-Canada, 2:20-41
Santé nationale et Bien-être social, ministère, 9:5-18
- Tétreault, Jacques** (PC—Laval-Centre)
Comité, séance à huis clos, présence, 13:73
- Toronto, Ont.** Voir CRTC—Licences, attribution; Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, 21 mars—Office; Radio-Canada
- Travaux du Comité**
Multiculturalisme canadien, Loi, application, 2:5-41; 3:4-45; 4:4-25; 5:5-30; 6:4-46; 7:5-25; 9:5-34; 10:5-65; 11:4-23; 12:4-21; 13:1-73
Rapport annuel 1989-1990, 1:17-40
Multiculturalisme et citoyenneté, budget principal 1992-1993, 8:4-37
Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère, rapport annuel 1989-1990, 1:17-40
Travaux futurs, 1:4; 2:3; 5:3; 7:3; 9:3; 13:71
- Tuberculose**
Recrudescence, immigrants, responsables, Santé nationale et Bien-être social, ministère, rôle, 9:15
VIH, lien, 9:15
- Ukrainiens-canadiens, communauté.** Voir plutôt Canadiens d'origine ukrainienne
- Veilleux, Gérard** (Radio-Canada)
Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 2:20-2, 24-30, 33-7, 40-1
- Vice-président du Comité**
Élection
Chadwick, 1:5
Maheu, 1:5
Ordre de préséance, 1:5-6
- VIH.** Voir Tuberculose
- Visas.** Voir Immigration
- Volpe, Joseph** (L—Eglinton—Lawrence)
Comité, séances à huis clos, présence, 2:3; 7:3
- Vote par appel nominal**
Communautés ethnoculturelles, réparation, questions, comité multipartite spécial, établissement, m. (Harb) rejetée, 10:4
- Voyageur, programme**
Promotion, 8:34-5
- Weiner, l'hon. Gerry** (PC—Pierrefonds—Dollard; ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté jusqu'au 25 juin 1993; (ministre désigné de la Citoyenneté) ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté à compter du 25 juin 1993)
Alphabétisation, programme, crédits, utilisation, 1:31
Canada, renseignements et documentation, programme, organisme responsable, 10:55-6
Canadiens d'origine chinoise
Décision, Premier ministre, responsable, 8:29
Injustice, victimes, indemnisation, mesures, 1:35; 8:29
Centre canadien pour les relations interraciales de la police, mise sur pied, 10:33
Centre canadien sur le racisme et les préjugés, subvention, processus, 8:19
Citoyenneté
Droits et libertés, Charte, comparaison, 1:32-3
Montréal, Qué., ligne téléphonique occupée, 10:50-1
Niveaux, 8:30
Obtention, 1:29-30, 33-4, 38; 8:21-2, 24
Refus, nombre, 8:25
Citoyenneté, Loi, modifications, possibilité, 8:24-5; 10:37
Comité consultatif canadien du multiculturalisme
Coûts et utilité, 10:38
Existence et fonctionnement, 8:33-4
Comité permanent des communications et de la culture, rapport, dépôt, 8:7
Comité sénatorial permanent des Affaires sociales, des Sciences et de la Technologie, travail, importance, 10:34-5
Commission Spicer, conclusions, 1:23-4
Communautés ethnoculturelles
Cultures, conservation, éducation publique, 10:62
Réparation, questions, 10:39-41, 47
Contestation judiciaire, programme
Fonds, obtention, possibilité, 10:54
Rétablissement, demande, 10:48
Solution de rechange, fonds de contestation judiciaire, création, suggestion, 10:53
Suppression, 8:11-3
Défi 92, programmes, résultats, description, 8:32-3
Droits de la personne, subventions, réduction, 8:28
Droits et libertés, Charte, communautés minoritaires, droits, 1:38
Fondation canadienne des relations raciales, création, report, 8:16-7; 10:42
Formation linguistique, crédits, utilisation, 1:30-1
Institut des langues du patrimoine multiculturel, création, report, 10:42
Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, 21 mars, institution, résultats, 10:59
Langues et cultures ancestrales, programme
Équité et efficacité, 10:45
Langue, volet, 10:43-5

Weiner, l'hon. Gerry—Suite

- Langues et cultures ancestrales, programme—*Suite*
 - Suppression, Parti réformiste du Canada, politique, 10:46
 - Utilité, 10:44
- Le Canada, j'y crois*, projet, description, 8:9-10
- Mandela, Nelson, libération, troisième anniversaire, 10:31
- Ministères et organismes gouvernementaux, minorités visibles, répartition, évolution, 1:28-9
- Multiculturalisme
 - Citoyenneté, cohabitation, 1:20; 8:36-7
 - Fonds, affectation, 1:22
 - Gouvernement, engagements, retrait, 10:38
 - Ministères et organismes gouvernementaux, évolution et progrès, 1:26-8
 - Notion, 1:18-9
 - Politique, 1:19-20
 - Public, perception, 1:23-4, 39-40
 - Publicité, partenariats, fonds, 1:37
 - Reconnaissance, 10:64
- Multiculturalisme canadien, Loi
 - Adaptation, institutions fédérales, description, 10:33-4
 - Application, 8:26-7
 - Étude, 10:31-56, 59-64
 - Ministères et organismes gouvernementaux, 10:36
 - Progrès, 10:35
 - Rapport annuel
 - 1989-1990, étude, 1:17-40
 - 1991-1992, 10:31-2
 - Supervision, 10:34
 - Mise en oeuvre, gouvernement, engagement, 10:31
- Multiculturalisme et citoyenneté
 - Budget principal 1992-1993, 8:4-22, 24-37
 - Sondage 1991, Ministre, commentaires, 8:10
- Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère
 - Activités, 8:4-10; 10:31-2F
 - Appellation, modification, 10:60-1

Weiner, l'hon. Gerry—Suite

- Multiculturalisme et Citoyenneté, ministère—*Suite*
 - Budget des dépenses, ventilation, 1:35-6; 8:10
 - Citoyenneté, secteur, activités, importance, 8:8-10
 - Employés, 1:25-6, 32
 - Financement, mécanisme, équité, 8:15
 - Initiatives, exemples, 10:32-3
 - Nouveautés, 8:30-1
 - Objectif, 1:18
 - Rapport annuel 1989-1990, étude, 1:17-40
 - Stratégies, formulation, 1:24
 - Subventions, demandes, 8:18-21, 26-7
 - Multiculturalisme et citoyenneté, programmes, description, 1:20-1
 - Noirs au Canada, histoire, février 1993, mois, événement, 10:31, 52
 - Participation et appui communautaire, Programme, financement, réduction, 8:13-4
 - Police, services, collectivité, obstacles et plan d'action, 8:5-6
 - Prisons, alphabétisation, programme, fonctionnement, 10:50
 - Racisme et relations interraciales
 - Québec, Parizeau, Jacques, déclaration, 10:52-3
 - Stratégie nationale, existence, 10:59-60
 - Santé, soins, régime, communautés ethnoculturelles, obstacles, étude, 8:6
 - Secrétariat du multiculturalisme, création et fonctionnement, 1:21-2
 - Semaine nationale de la citoyenneté, activités, succès, 8:9
 - Voyageur, programme, promotion, 8:35
- Wilbee, Stan (PC—Delta)**
- Comité, séance d'organisation, 1:5-6, 8
- Yalden, Maxwell (Commission canadienne des droits de la personne)**
- Multiculturalisme canadien, Loi, application, étude, 3:29-45
- Zundel, Ernst. Voir Propagande haineuse**

